

République démocratique du Congo

TANGANYIKA

Espace fécondé par le lac et le rail



Sous la direction de
Jean Omasombo

Désiré Kisonga Kasyulwe
Guillaume Léonard
Mathieu Zana
Edwine Simons
Joris Krawczyk
Mohamed Laghmouch

Africa
Africa
TERVUREN

KONINKLIJK MUSEUM
VOOR MIDDEN-AFRIKA
MUSÉE ROYAL DE
L'AFRIQUE CENTRALE

TANGANYIKA

La série de publications dont cet ouvrage est le septième est dédiée à la mémoire de Benoît Verhaegen. Arrivé au Congo au moment de la décolonisation, il anima pendant près de 30 ans de carrière diverses structures de recherche et d'enseignement. Promoteur de la démarche de « l'Histoire immédiate », il a, par ses écrits, par sa parole, par ses enseignements, joué un rôle majeur dans les études sociales congolaises.

Nous nous souvenons avec émotion et respect de l'homme et du maître.

La présente étude, issue du projet « Provinces », soutenu financièrement par la DGD et coordonné par le service Histoire et Politique du Musée royal de l'Afrique centrale, est le fruit d'une collaboration entre chercheurs des diverses sections du MRAC, chercheurs des instituts partenaires congolais (CEP, CERDAC et CRGM), qui se sont réparti le territoire de la RD Congo, et chercheurs identifiés à l'intérieur de chaque entité administrative (qu'il s'agisse des actuels « districts » ou, pour quelques-unes de ces entités, déjà de « provinces », qui attendent d'accéder au statut de province, comme le prévoit la Constitution de la RD Congo promulguée le 18 février 2006).

LE CEP

Le Centre d'études politiques (CEP), (re)créé en 1999 à l'Université de Kinshasa, rassemble des chercheurs/enseignants relevant de diverses disciplines des sciences sociales ayant le politique pour champ d'études. Ses activités couvrent quatre domaines, la recherche, la formation, la documentation et la publication, ayant tous pour principal sujet la République démocratique du Congo.

LE CERDAC

Le Centre d'études et de recherches documentaires sur l'Afrique centrale (CERDAC) de l'Université de Lubumbashi poursuit les buts suivants : promouvoir des recherches coordonnées sur l'héritage du passé des peuples d'Afrique centrale et collationner la documentation nécessaire et utile à cette fin.

LE CRGM

Le Centre de recherches géologiques et minières de la RD Congo (CRGM) est un service public fonctionnant sous la tutelle du ministère de la Recherche scientifique. Il a été créé par ordonnance-loi n° 82/040 du 05 novembre 1982 en remplacement du Service géologique du ministère des Mines. Sa mission principale est de promouvoir, exécuter et coordonner des travaux de recherche scientifique et des études diverses dans le domaine des géosciences. La cartographie géologique, l'inventaire et l'étude métallogénique des ressources minérales, l'étude des risques naturels d'origine géologique, l'expertise des substances minérales et la constitution des bases de données géologiques figurent parmi ses tâches essentielles.

LE MRAC

Le Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC), l'un des dix établissements scientifiques fédéraux que compte la Belgique, abrite des collections tout à fait remarquables (objets ethnographiques en provenance d'Afrique centrale, archives complètes de Stanley, photothèque et filmothèque, cartes et données géologiques, collection de zoologie de millions de spécimens, xylothèque tropicale). En tant qu'institut de recherche scientifique consacré à l'Afrique, il occupe une place importante sur la scène internationale dans les domaines de l'anthropologie culturelle, de la zoologie, de la géologie, de l'histoire et de l'économie agricole et forestière.

Le service Histoire et Politique, qui a intégré l'ancienne section d'Histoire du Temps présent, coordinatrice du projet « Provinces », est l'un de ceux du Musée royal de l'Afrique centrale. Cette section était née de l'intégration au musée de l'Institut africain, créé en 1992, qui avait alors absorbé le Centre d'étude et de documentation africaines (1971). Elle poursuit une triple mission de documentation, de publication (la collection des « Cahiers africains ») et de recherche. Ses activités sont axées sur l'ancienne Afrique belge et particulièrement le Congo/Kinshasa.

République démocratique du Congo

TANGANYIKA

Espace fécondé par le lac et le rail

Sous la direction de Jean Omasombo

Africa
Africa
TERVUREN

KONINKLIJK MUSEUM
VOOR MIDDEN-AFRIKA
MUSÉE ROYAL DE
L'AFRIQUE CENTRALE

Coordinateur du projet « Provinces »

Jean Omasombo Tshonda, chercheur au service Histoire et Politique, MRAC, professeur à l'Université de Kinshasa (RD Congo).

Auteurs

Cet ouvrage est le fruit de la collaboration entre les chercheurs de terrain, en RD Congo, et les chercheurs du service Histoire et Politique (ex-section d'Histoire du Temps présent) et de différentes autres services du MRAC à Tervuren.

Désiré Kisonga en RD Congo a contribué, avec son équipe, à la rédaction d'une première mouture de la monographie du Tanganyika. Les chercheurs du service Histoire et Politique du MRAC l'ont ensuite complétée et enrichie, dans les disciplines relevant de leurs compétences. M. Zana Etambala a retracé l'histoire du Tanganyika (explorations, voyages vers le lac, implantation missionnaire et occupation européenne; J. Omasombo s'est chargé des chapitres concernant son organisation politique et administrative; G. Léonard a assumé la responsabilité de la partie socio-économique (comprenant les chapitres sur la démographie, l'enseignement et l'activité économique). Edwine Simons a assuré la coordination de ce volume. Mohamed Laghmouch est l'auteur des cartes qui illustrent le volume. Joris Krawczyk s'est chargé de l'iconographie. Tous ces chercheurs sont considérés comme les auteurs principaux de la monographie. Les disciplines non couvertes par les chercheurs congolais ou ceux de la section d'Histoire du Temps présent, telles la géologie, la flore... ont bénéficié de contributions de chercheurs extérieurs ou d'autres services du MRAC. Leur nom est reproduit en regard du titre de leur contribution dans le sommaire et la table des matières.

Désiré Kisonga Kasyulwe, coordonnateur, historien, professeur à l'Université de Lubumbashi.

Guillaume Léonard, historien et ingénieur en gestion de formation, chercheur au service Histoire et Politique, MRAC (Belgique) dans les domaines socio-économiques.

Mathieu Zana Etambala, historien, chercheur au service Histoire et Politique, MRAC (Belgique)

Edwine Simons, secrétaire de rédaction des « Cahiers africains » et documentaliste au service Histoire et Politique, MRAC (Belgique).

Jean Omasombo Tshonda, politologue, chercheur au service Histoire et Politique, MRAC (Belgique) et professeur à l'Université de Kinshasa (RD Congo).

Joris Krawczyk, attaché au projet « Provinces », au service Histoire et Politique, MRAC (Belgique).

Mohamed Laghmouch, cartographe, service de Cartographie et Photo-interprétation, MRAC (Belgique).

Toutes les photographies sont droits réservés ou sous copyright mentionné. Toute question ou demande d'autorisation doit se faire par écrit auprès du MRAC, Service des Publications 13, Leuvensesteenweg, 3080 Tervuren (Belgique).

© Musée royal de l'Afrique centrale, 2014
Leuvensesteenweg, 13
B-3080 Tervuren
www.africamuseum.be



ISBN 978-9-4916-1587-0
D/2014/0254/71

Imprimé par Snel (Liège, Belgique)

Couverture: « Vue sur le lac Tanganyika et le port de Kalemie ». Photo © Louis de Winter, mars 2010.

Toutes les photographies sont sous copyright mentionné, sauf certaines photos indiquées « Droits réservés ». Pour ces dernières, malgré nos recherches, les auteurs n'ont malheureusement pas pu être retrouvés/identifiés. L'auteur ou ses ayants droit qui peuvent prouver leur qualité sont invités à se faire connaître auprès du MRAC, par voie postale ou par message électronique envoyé à l'adresse repro@africamuseum.be

Tous droits de reproduction, par quelque procédé que ce soit, d'adaptation ou de traduction, réservés pour tous pays. Toute reproduction d'un extrait ou d'une illustration de cet ouvrage, autre qu'à usage pédagogique et éducatif sans fin commerciale, de cet ouvrage est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable du service des Publications, Musée royal de l'Afrique centrale, 13, Leuvensesteenweg, 3080 Tervuren (Belgique). Toute demande de reproduction d'une illustration ou d'un texte cité dont le copyright indiqué est celui d'un tiers autre que le MRAC doit être adressé à cet ayant droit.

Une version en ligne de cet ouvrage, complété d'une annexe de Listes faunistiques, est gratuitement consultable sur le site du musée: <http://www.africamuseum.be/research/publications/rmca/online/>

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	9
PREMIÈRE PARTIE : LES EXPLORATIONS ET LES VOYAGES VERS LE LAC « TANGANYIKA »	13
INTRODUCTION	15
CHAPITRE 1 L'énigme du lac Tanganyika	19
CHAPITRE 2 L'EIC et les expéditions vers le Tanganyika	33
CHAPITRE 3 Les voyages vers le lac Tanganyika : 1908-1945	41
CONCLUSION Le Tanganyika en images	50
DEUXIÈME PARTIE : LE TANGANYIKA PHYSIQUE	53
CHAPITRE 1 La situation géographique	55
CHAPITRE 2 La géologie	61
CHAPITRE 3 La végétation	69
par <i>Joëlle De Weert, Benjamin Toirambe, Claire Delvaux, Astrid Verheggen, Pierre Defourny et Hans Beeckman</i>	
CHAPITRE 4 La faune	77
par <i>Mark Hanssens</i>	
TROISIÈME PARTIE : LES HOMMES	87
INTRODUCTION	89
CHAPITRE 1 Les peuples et les langues	91
CHAPITRE 2 La naissance d'un art de cour sur les rives du Tanganyika : les trônes des chefs tabwa	121
par <i>Viviane Baecke</i>	
CHAPITRE 3 Quelques instruments de musique	127
par <i>Rémy Jadinon</i>	
QUATRIÈME PARTIE : L'OCCUPATION EUROPÉENNE ET L'ORGANISATION TERRITORIALE	137
CHAPITRE 1 L'intégration du « Tanganyika » dans l'État indépendant du Congo	139
CHAPITRE 2 Le Tanganyika et la Première Guerre mondiale (1914-1918)	151
CHAPITRE 3 L'évolution politico-administrative et la composition administrative du district	163
CHAPITRE 4 L'implantation des missionnaires	183
CINQUIÈME PARTIE : LES ÉVOLUTIONS SOCIO-POLITIQUES DE L'INDÉPENDANCE À LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE	203
INTRODUCTION	205
CHAPITRE 1 Le Tanganyika à la fin de la colonisation et sous la première République (1959-1965)	207
CHAPITRE 2 Les Kabila, père et fils, et le district du Tanganyika (1967-2011)	239
CONCLUSION La postérité de l'action Balubakat et la solidarité ethnique à l'épreuve du pouvoir	251
SIXIÈME PARTIE : LES ASPECTS SOCIO-ÉCONOMIQUES	255
CHAPITRE 1 Caractères de l'économie du Tanganyika, du Congo belge à la fin de la Deuxième République	257
CHAPITRE 2 État des lieux de l'économie sous la Troisième République	303
CHAPITRE 3 Éléments de démographie	397
CHAPITRE 4 Les structures éducatives	415
TABLE DES MATIÈRES	431

CARTE DE LA PROVINCE DU TANGANYIKA :

http://www.africamuseum.be/docs/research/publications/rmca/online/carte_tanganyika.pdf

AVANT-PROPOS

La région que recouvre l'actuel district du Tanganyika a suscité très tôt la curiosité des savants occidentaux et arabes, désireux d'identifier les sources du Nil. Au XIX^e siècle, cette question et la volonté de combler l'un des derniers « trous » dans la connaissance du monde prennent une nouvelle dimension avec le développement de la presse et la popularisation des récits de voyage. Les sociétés de géographie, les sociétés missionnaires et le lectorat des pays industrialisés suivent les pérégrinations des héros des temps modernes que sont les visiteurs du continent noir : Burton, Speke, Livingstone, Stanley et d'autres s'intéresseront à la question des lacs de l'Afrique centrale et fouleront la région qui figure alors sur les cartes sous le nom de « pays de l'Urua ».

L'identité du lieu s'est cristallisée autour du lac Tanganyika, dont il tire son nom et auquel font référence plusieurs récits étiologiques récoltés par les premiers voyageurs européens auprès des populations rencontrées. Cette association symbolique sera officiellement avalisée par l'État indépendant du Congo (EIC) lorsque sera créée, par décision royale du 25 mars 1892 (*BO* 1892 : 158), une première zone administrative du Tanganyika constituée d'un territoire détaché temporairement des districts des Stanley-Falls et du Lualaba et placée sous l'administration d'un représentant spécial de l'État. Plusieurs fois remaniée par après au gré des réorganisations politico-administratives successives, cette zone subira, jusqu'après 1960, diverses modifications dans ses délimitations.

Dans sa composition actuelle, la partition du district du Tanganyika d'avec les autres entités du même statut en RDC fait sens au plan géographique. Grossièrement encastré entre la ligne de crête Lomami-Lualaba à l'ouest, son bourrelet rocheux à l'est, et, au sud, la dépression de Kamalondo et la barrière des lacs Moëro (pointe nord), Mweru Wantipa (République

de Zambie) et Tanganyika, seule la démarcation septentrionale qui se confond avec le 5^e parallèle sud semble faire totalement abstraction des contingences naturelles. Cette unité géographique et son décalque administratif se sont affermis au cours des années de présence coloniale belge, à l'occasion de la « mise en valeur » de la région. Économiquement, l'espace du Tanganyika fut ainsi structuré autour d'une ossature combinant réseau ferré, voies fluviales et routes, en un système multimodal particulièrement intégré. L'entité eut ses pôles de développement économique spécifiques : une zone cotonnière contenue dans les limites administratives, l'exploitation minière incarnée par l'exemple de Manono, un secteur de l'élevage localisé et prolifique ; plus tardivement, on note le développement d'une industrie de la pêche sur le lac, et d'ateliers de filature à Albertville/Kalemie. Elle eut également ses symboles auxquels elle reste parfois identifiée : le CFL¹, la Cotanga/Estagrigo, la Filtisaf, la Géomines, Albertville/Kalemie (la « Perle du lac ») et son port, Manono (oasis « moderniste » des années 1930 au plein cœur de la forêt), etc. À l'ouest et au centre, cette spécificité fut encore renforcée par le caractère agricole donné à la région, dont on a voulu faire un bassin de production stratégique pour l'alimentation en maïs des districts et provinces limitrophes. Très symptomatique de ce développement économique autonome, la grille électrique, certes limitée, s'est historiquement constituée autour des centrales de Bendera/Kyimbi et Piana-Mwanga, sans établir de connexions avec les réseaux voisins. Commercialement enfin, la concentration des échanges autour de Kalemie fut davantage favorable au développement de liens avec l'est (Kigoma en Tanzanie, Bujumbura et, par le corridor central, Dar es Salaam)

1 CFL : Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains.

et le nord (arrière-pays de Kindu), à l'exception du binôme Kabalo-Manono connecté au sud minier par le rail et la jonction fluviale vers Bukama.

Il serait tentant de glisser de l'économie au politique et de voir *a posteriori* dans la courte expérience de la première décentralisation (1962-1967) le prolongement d'un particularisme régional. La carte des 22 provinces intégrée dans la Constitution du 1^{er} août 1964 (dite de Luluabourg) reconnaît l'existence d'une province du Nord-Katanga qui s'étend au Tanganyika et au Haut-Lomami pour regrouper les populations dites « lubaisées ». Cette séquence de l'histoire politique congolaise reste en partie associée à la Balubakat, parti politique dominant au nord de la province du Katanga, animé par Jason Sendwe, Prosper Mwamba Ilunga... dont Manono, puis Albertville/Kalemie deviendront les épices de l'action politique.

En première analyse, cette situation pourrait s'interpréter comme la manifestation d'un sentiment d'identité politique au nord, fédéré autour de la Balubakat, avec, pour foyers, les deux principaux centres du Tanganyika. Mais sur ce point, le projet du MRAC rappelle combien les événements de la première décentralisation et son sort sous la période Mobutu restent peu – ou mal – connus aujourd'hui, alors que la connaissance du passé est essentielle à la maîtrise du processus engagé avec la Constitution de la Troisième République. Car au moment où prennent place ces développements, ceux-ci sont loin d'être une évidence et se présentent comme les fruits de circonstances conjoncturelles, plutôt que comme le résultat d'une dynamique autonomiste. Le fief historique de la Balubakat se situe plus au sud, à Kamina, dans le Haut-Lomami, district peuplé alors à plus de 80 % de Luba, tandis que Kalemie se situe en pays tumbwe-tabwa. La seconde concurrencera la première en raison d'une meilleure situation géographique qu'elle doit à son ouverture sur le lac et à l'existence de liaisons par le rail avec l'intérieur du pays ; à l'inverse, Kamina souffre de son enclavement au centre de la province du Katanga, dans une région par ailleurs disputée par l'autorité coutumière de Kasongo Niembo, partisan de la sécession du Katanga, et exposée à la présence d'une base militaire belge, également pro-Conakat. En outre, le concept-même de « lubaisé », terme générique volontairement vague sous lequel on entend rassembler des peuples aussi distincts que les Songye, les Tabwa, les Hemba, les Holoholo, etc. est une hypothèse qui ne répondrait pas totalement à la réalité du terrain. Enfin, le jeu de dupes des négociations Léopoldville-Élisabethville sur la question de

la confédération exigée par la Conakat pour mettre fin à la sécession dictent, pour le premier, le choix de cette division du Katanga. La création de la province du Nord-Katanga et ses précédents avatars (province du Lualaba/État du Nord-Katanga) ainsi que le déplacement du centre de gravité du sud-ouest vers le nord-est (Kamina-Manono-Kalemie) renvoient donc surtout à des calculs politiques et stratégiques, autant externes qu'internes. Au moment où s'enlisent les négociations Léopoldville-Élisabethville encouragées par l'ONU et Bruxelles, le gouvernement Adoula choisit la date symbolique du 11 juillet 1962 pour instituer cette province du Nord-Katanga, entendant ainsi couper l'herbe sous le pied de Tshombe, de plus en plus isolé, et qui espère à cet instant encore retarder la fin de la sécession katangaise. Symptomatique également de cette stratégie d'affaiblissement est l'incorporation dans cet espace des territoires de Lubudi (dont Godefroid Munongo était originaire) et de Mitwaba, jadis parties intégrantes des districts du Lualaba et du Haut-Katanga. Au niveau local, côté Balubakat, la création d'une province au nord fut alors perçue davantage comme une solution temporaire à laquelle « on ne s'était résolu qu'avec regret » (Young 1965 : 327), car Moïse Tshombe et son État du Katanga restaient encore à neutraliser. Il faudra cependant attendre la fin de l'année 1962 pour que l'ONUC soit autorisée à mettre fin militairement à la sécession du Katanga, et mai-juin 1963 pour voir créées les autres provinces dans le reste de l'espace du Katanga (Lualaba, Katanga-Oriental). Observateur attentif de la politique congolaise, Benoît Verhaegen constatait dès 1963 :

« L'analyse historique du processus de création de la province du Nord-Katanga dénote [...] que celle-ci fut la résultante de préoccupations d'ordre stratégique [...] et non de l'existence d'une conscience nationale préexistante ou forgée dans la lutte pour l'autonomie. Il n'en demeure pas moins, ajoutait-il toutefois, que les événements politico-militaires et les tentatives de formation d'institutions nouvelles autonomes qui ont marqué les deux dernières années de l'histoire du Nord-Katanga constituent un facteur positif en faveur de la viabilité politique de la nouvelle province, sans qu'on puisse pour autant en conclure qu'il sera [suffisant] » (cité par Young 1965 : 327).

En 1962, l'identité politique du nord de la province apparaît donc comme une construction de toute pièce dictée par l'instant et en contradiction,

d'une part avec les liens unissant le nord et le sud du Katanga, et d'autre part avec le tropisme unitariste des dirigeants Balubakat. L'arrivée au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila en 1997, Lubakat originaire du Tanganyika et ancien membre de la Balubakat, fut l'occasion de constater que le réflexe centralisateur n'avait pas disparu parmi les cadres du mouvement, sans doute également mus par un certain opportunisme. Depuis lors, toutefois, à l'heure où s'affrontent à nouveau, comme en 1960, unitaristes et fédéralistes, l'idée d'une décentralisation a fait son chemin et il semble que le principe du Tanganyika comme entité sociopolitique dans l'État congolais gagne jusque l'adhésion de l'opinion. Murie par les expériences récentes du pouvoir à tous les échelons auxquels ont accédé plusieurs de ses ressortissants et l'absence des retombées attendues sur le développement local, même dans le Tanganyika, la tendance penche désormais vers une vision de la décentralisation comme un moyen d'être davantage impliqué dans sa propre prise en main et de s'approprier les outils qui lui échappent encore.

Le schéma d'un Katanga comme État ou du fédéralisme comme stratégie de conquête du pouvoir par des acteurs politiques originaires sérode et donne lieu à une confusion sur le contenu prêté à cette notion d'« identité katangaise » qui puise dans l'ancien « particularisme katangais ». L'héritage de ce particularisme attribué à l'espace configuré du Katanga sous l'EIC et le Congo belge de 1888 à 1915 fut revendiqué ultérieurement par les colons, qui entendaient gagner la reconnaissance d'un droit foncier, puis détourné au moment de l'indépendance par une partie de l'élite confrontée à la double difficulté de s'imposer à l'échelle politique locale et nationale. Derrière l'union entre Blancs du Katanga et leaders de la Conakat autour de la sécession, la notion d'identité katangaise subissait alors déjà une première rupture de sens, puisqu'elle servait à justifier dorénavant les ambitions/prétentions politiques d'un groupe au détriment d'un autre. Les séquences historiques postérieures indiquent que les recours à cette notion serviraient davantage les ambitions personnelles et, dès lors, affaiblissent encore la consistance d'une identité porteuse de développement. Ce qui renforce la thèse de la décentralisation provinciale de la Constitution de la Troisième République, parce qu'elle nécessite de rendre viable l'espace du Tanganyika, en la dotant des infrastructures, des ressources humaines et économiques nécessaires à l'exercice des prérogatives qui lui sont constitutionnellement attribuées.

Cette monographie du Tanganyika a l'ambition de fournir des données de fond (politiques, économiques, géographiques, linguistiques, sociales, etc.) et des pistes d'analyse qui faciliteront davantage une politique d'aménagement du territoire et de planification régionale. Après le Maniema, le Haut-Uele, le Kwango, le Kasai-Oriental², le Sud-Ubangi et le Bas-Uele, cet ouvrage est le septième d'une série qui entend couvrir, à terme, toutes les provinces de la RDC, définies dans la Constitution de la Troisième République. Il sera suivi du Haut-Katanga, du Haut-Lomami et du Lualaba. Ensemble, ces études permettront notamment de mieux cerner les ressorts des clivages nord-sud du Katanga, lesquels ne manquent pas d'ambiguïtés.

Cet ouvrage est à la fois multiforme et homogène. Multiforme, non seulement par la diversité des domaines abordés, mais également en ce qu'il rassemble les travaux personnels d'auteurs de différents horizons auxquels il a été demandé de s'approprier leur sujet d'intervention et qui l'ont traité avec une grande liberté d'analyse et de style, néanmoins subsumée dans l'impératif commun de comprendre et rendre compte au mieux des particularités du Tanganyika, chacun dans leur domaine de spécialisation. Certains auteurs ont posé des choix dans les informations à traiter et ont adopté des angles d'approche très personnels, offrant dès lors des clés de lecture parfois originales. C'est un parti-pris qui appartient aux auteurs, mais dont la coordination assume pleinement la responsabilité.

Je tiens à remercier de manière particulière la Coopération belge au Développement, le Ministère belge des Affaires étrangères et la Politique scientifique qui appuient de nombreux projets de recherche et activités menés au MRAC. Cette étude monographique du Tanganyika a été réalisée dans le cadre du projet Provinces-Décentralisation du MRAC. Elle a bénéficié de l'appui de l'équipe de l'antenne du CERDAC à Kalemie: Michel Lwamba Bilonda, Emmanuel Kisimba Kimba, la révérende sœur Christine Bushiri Yohari, l'abbé Edmond Kalinde Mumba et Félix Kitungwa Kilauri. À noter aussi les précieux échanges de la Coordination avec madame Muriel Devey Malu Malu sur certaines questions actuelles relatives à l'économie du Tanganyika.

À tous, le MRAC présente ses remerciements.

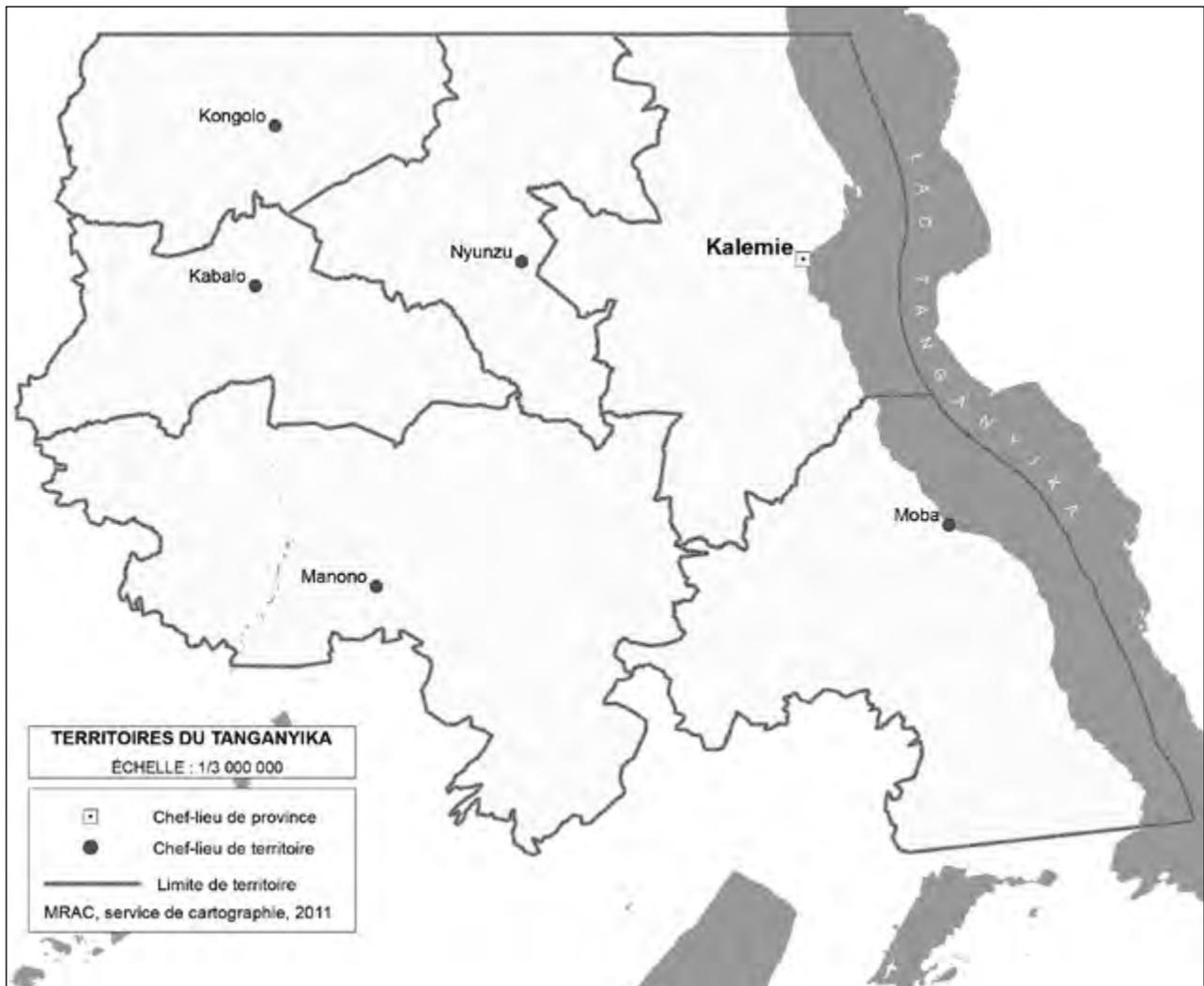
Guido Gryseels, Directeur général

² District de Tshilenge et ville de Mbujimayi.

PREMIÈRE PARTIE

LES EXPLORATIONS ET LES VOYAGES

VERS LE LAC «TANGANYIKA»



Carte administrative du Tanganyika.

INTRODUCTION

« **T**anganyika », souvent orthographié « Tanganika », est, à l'origine, un hydronyme. Il est, non seulement, le terme éponyme de l'immense lac Tanganyika, mais aussi celui du district du même nom (Tanganyika) en RD Congo.

Il y a lieu de noter que l'appellation « Tanganyika » se référant à la région qui fait l'objet de cette monographie n'a été reconnue que tardivement par rapport à quelques autres. Au temps des grandes explorations du dernier quart du XIX^e siècle, la région était identifiée comme l'« Urua », et connue également dans la littérature comme « le Pays des Baluba orientaux » ou « le Pays de l'étain », par opposition au « Pays du cuivre », c'est-à-dire le Katanga. L'Urua était cette immense région s'étendant au nord de la chaîne des Mitumba-Kundelungu et au sud du « Manyema », le lac Tanganyika constituant sa limite est et le bassin du Sankuru sa limite occidentale (*Le Mouvement géographique* 1910: 617-618). D'autres documents précisent que l'Urua se limitait entre la rivière Lukuga au nord, la chaîne des monts Mitumba au sud, le lac Tanganyika à l'est et le cours du Lomami à l'ouest, le cours navigable du Congo-Kamolondo le divisant en deux parties à peu près égales (Wauters 1910: 619-627). Il faut ajouter à cela que les cartes géographiques de l'époque mentionnent toujours le plateau du Marungu, situé le long du lac et occupé essentiellement par les « Watabwa ».

Le district du Tanganyika et la province du Sud-Kivu se partagent la rive occidentale du lac Tanganyika. Le Burundi et la Tanzanie en occupent la rive orientale, la Zambie borde sa rive la plus méridionale. Pour rappel, la Tanzanie est née de la fusion des Tanganyika-territoires et de l'île de Zanzibar. Comme le Ruanda-Urundi, ces territoires faisaient partie de la *Deutsch Ost-Afrika* avant leur reprise par

les Britanniques au lendemain de la Première Guerre mondiale.

Plusieurs auteurs, dont de nombreux explorateurs majoritairement anglo-saxons, déterminés à découvrir les sources du Nil, se sont appliqués à trouver l'origine du mot « Tanganyika ».

Le premier chapitre articule les recherches géographiques visant la découverte du lac Tanganyika et l'investigation sur l'origine du terme « Tanganyika ». Depuis l'Antiquité, des savants se posaient déjà des questions sur les sources du Nil et depuis des siècles, les populations locales ont aussi leurs légendes ou, plutôt, leurs récits étiologiques sur ce lac.

Le deuxième chapitre présente les missions et les expéditions au Nord-Katanga et vers le lac Tanganyika à l'époque de l'État indépendant du Congo. Le troisième chapitre rapporte les récits de quelques voyages effectués dans cette région jusqu'au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Toutes ces relations permettent de vivre les expériences de ces voyageurs, de mieux saisir l'évolution de la vie quotidienne et le développement socio-économique de la région et de se familiariser progressivement avec les réalités du Tanganyika.

Dans son ouvrage *Voyage aux grands lacs de l'Afrique orientale*, Burton avance la signification suivante :

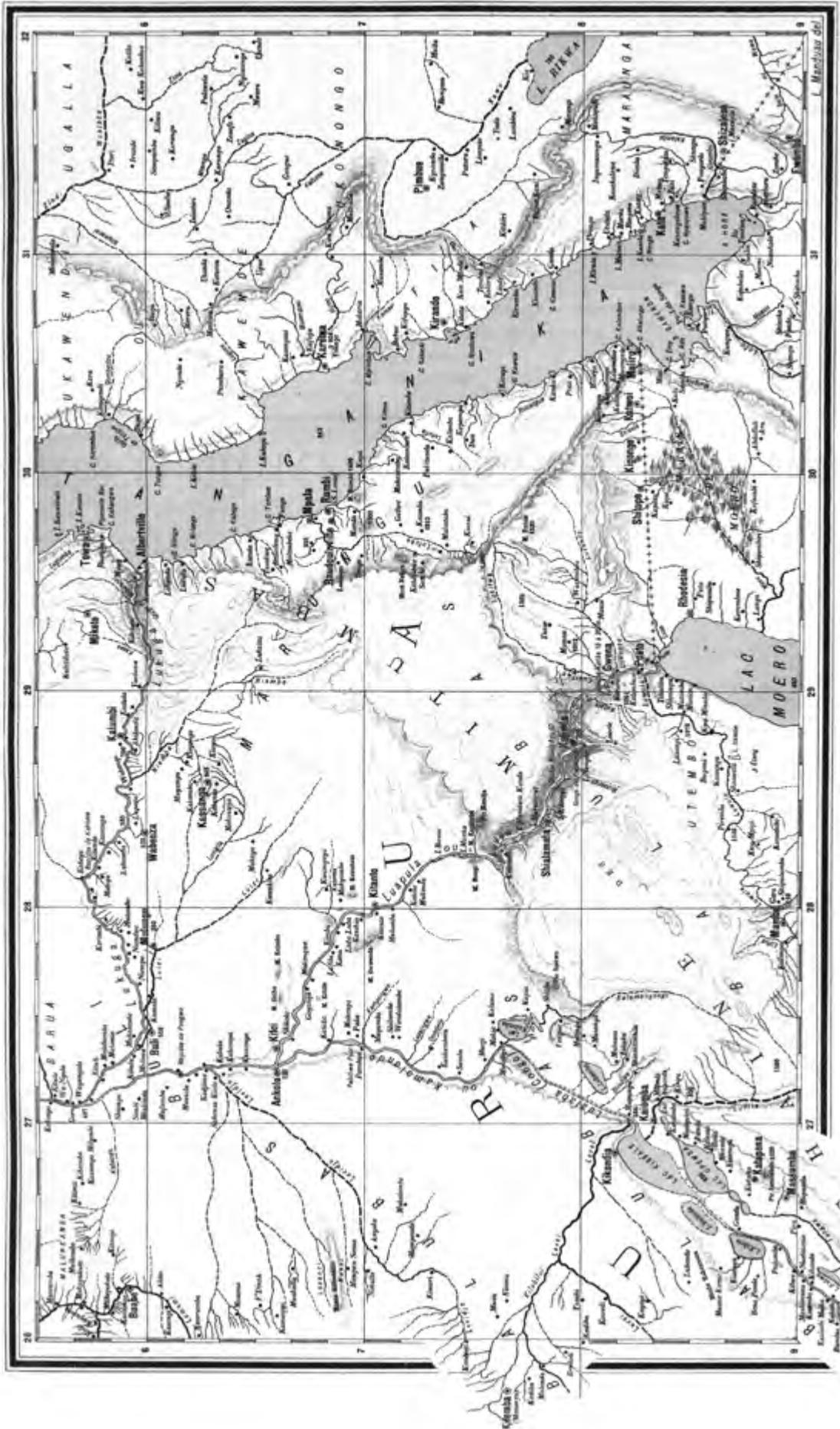
« Le nom africain dont les tribus riveraines se servent pour désigner le lac central est Tanganyika, c'est-à-dire jonction, réunion des eaux, du verbe *ku-tanganyika*, se rejoindre, se rencontrer. C'est au changement du t initial en ch (tch), opéré dans la *lingua franca* de Zanzibar, que l'on doit sans doute le Zanganyika de Cooley » (Verbeken 1954: 35).

Dans son livre *À travers l'Afrique*, l'explorateur Verney Lovett Cameron (1844-1894) confirmera la

CARTE DE L'URUA, PAYS DES BALUBAS

LE KAMOLONDO ET LA LUVUA
LA CHAÎNE DES MITUMBAS

DRESSÉE PAR A.-J. WAUTERS, A L'ÉCHELLE DU 2.000.000'



Supplément au MOUVEMENT GÉOGRAPHIQUE du 21 Mars 1897. FIGULE N° 1, MARS 1897.

Carte de l'Urua, pays des Baluba (le Kamalondo et la Luvua, la chaîne des Mitumba). Source: Le Mouvement géographique, 21 mars 1897.

version de Burton. Pour lui, le nom «Tanganyika» signifie «lieu de mélange». Il dérive du verbe *koutanganya* (*changanya* dans quelques dialectes) et veut donc dire «mélanger», «confondre».

Edward C. Hore, un missionnaire de la London Missionary Society, qui avait navigué pendant deux ans sur le lac, fit à la Geographical Section of the British Association une communication où il déclarait :

«Le nom indigène Tanganyika, signifiant mélange ou réunion des eaux, est la traduction la plus apte, car l'eau du lac est amenée de tous les côtés de la dépression recevant le tribut des eaux qui, autrement, couleraient vers l'Atlantique, la Méditerranée ou le Pacifique. Mais les indigènes vivant actuellement sur les rives du lac n'ont certainement aucune connaissance de cela et, par conséquent, le nom semble évoquer une de ces convulsions naturelles comme il y est fait souvent allusion dans plusieurs légendes indigènes, suggérant le mélange des eaux dans la cavité ainsi formée» (Verbeken 1954 : 35-36).

Henri Morton Stanley (1840-1904) chercha également la signification du mot «Tanganyika». Il organisa une expédition dans le but de retrouver David Livingstone qui ne donnait plus signe de vie depuis longtemps. Il quitta Zanzibar en janvier 1871 et fit son entrée à Ujiji, sur la rive orientale du lac Tanganyika, le 10 novembre de la même année. C'est là qu'il rencontra Livingstone.

Dans son livre intitulé *Through the Dark Continent* (À travers le continent mystérieux), publié en 1879, il écrit à propos du mot «Tanganyika» :

«J'ai tenté plusieurs fois de découvrir si les Wajiji savaient pourquoi le lac était appelé Tanganika. Tous répondaient qu'ils ne savaient pas, sinon que c'était à cause qu'il était grand et que les pirogues pouvaient y faire de longs voyages. Ils n'appellent pas de petits lacs : Tanganika, mais ils les nomment : Kitanga [...] Nika est un mot dont ils ne peuvent expliquer la dérivation, mais ils suggèrent qu'il pourrait peut-être venir de "nika", un poisson électrique qui est pris parfois dans le lac. Je n'ai pu obtenir une définition rationnelle de "nika" jusqu'à ce qu'un jour, traduisant dans leur langue des mots anglais, j'arrivai au mot "plaine", pour lequel jeus "nika" comme étant le terme en kijiji. Comme les Africains sont habitués à décrire de grandes nappes d'eau comme étant semblables à des plaines – "cela s'étend comme une plaine" – je pense qu'une signification satisfaisante du terme est enfin donnée dans "lac comme une plaine" [...] Pour la prononciation du nom Tanganika, je maintiens que c'est la plus correcte et qu'elle est plus purement africaine que Tanga-ny-ika» (Verbeken 1954 : 39-40).

William Stairs (1863-1892), qui conduisit une caravane vers le lac Tanganyika en 1891, propose la même signification dans son journal. Selon lui, le nom du lac se compose de deux mots : 1) *tanga*, qui signifie «lac» en kifipa ; 2) *nyika*, qui veut dire «désert», «solitude». Il ajoute que la plaine côtière située entre Mombasa et Tanga est peuplée par les Wanyika ou les «gens de la plaine».

Sharpe confirme l'application de ce nom à tous les lacs connus des indigènes :

«Les gens habitant les contrées Ulungu et Itawa, emploient le mot *Tanganyika* pour désigner une grande pièce d'eau, tout comme *Nyanja*, ou *Nyasa*, ou *Nyanza*, est employé dans d'autres parties de l'Afrique. Le mot *Mweru* également est employé par les Lunda comme impliquant la même idée, et ne s'applique pas à un lac spécial. En Itawa, le lac que nous appelons *Mweru*, m'était fréquemment cité par *Tanganyika*» (Verbeken 1954 : 43).

Les significations fantaisistes à propos du terme Tanganyika sont nombreuses. Elles n'entrent pas en considération ici. Mais le fait que son étymologie fût associée au nom de l'île de Zanzibar ne peut passer sous silence. Certains auteurs pensent que le nom «Tanganyika» serait l'équivalent de «Zanganyika» et signifierait «désert d'eau des Noirs», le lac étant la seule immense surface d'eau rencontrée par les Arabisés de la côte orientale de l'Afrique qui se dirigeaient vers l'intérieur du continent pour y trafiquer (Verbeken 1954 : 49).

En effet, certains auteurs se réfèrent même aux Grecs, qui appelaient la zone littorale de l'Afrique orientale comprise entre le cap Delgado au sud et le fleuve Jiuba au nord Zingis, Zingisa ou Zingium. Les Asiatiques la nommaient Zinj ou Zenj, d'après le mot persan *zanj*, devenu *zang* en arabe, et qui signifie «nègre». Le mot *bar*, qui y a été ajouté, est *bahr* d'origine arabe et signifie «mer», «littoral». Précisons qu'en swahili le terme «mer» est *bahar* [*bahari*], *bara* ayant alors le sens d'une contrée dénudée. Les significations que Burton donne au mot «Zanzibar» vont dans le même sens : *zanj* = un nègre et *bar* = région ; *Zanzibar* = pays noir (Verbeken 1954 : 47).

Selon l'étude de Verbeken, les Arabes disaient aussi *Zendji-bar* ou «pays des Zendji», c'est-à-dire pays des Noirs ou des esclaves. Ce terme serait à l'origine du mot swahili *mzendji* ou *mshenzi* passé dans les langues bantoues pour désigner un «non-civilisé», un «barbare» ou un «sauvage» : *musenzi/basenzi* (Verbeken 1954 : 47).

Dans un premier temps, «Zanganyika» aurait également pu désigner l'endroit où les trafiquants arabisés avaient établi un marché ou un dépôt d'ivoire et d'esclaves. Dans un article publié en 1867, «Tanganyika» était carrément le nom de ces contrées et non celui du lac, qui n'aurait été connu des Africains que sous le nom général de Nyanza.

RÉFÉRENCES

- Le Mouvement géographique*. 1910 (11 décembre): 617-618.
- Verbeken, Auguste. 1954. *Contribution à la géographie historique du Katanga et des régions voisines*. Bruxelles: Institut royal colonial belge (col. «Mémoires», t. 36, fasc. 1).
- Wauters, Arthur J. 1910 (18 décembre). *Le Mouvement géographique*: 619-636.

CHAPITRE 1

L'ÉNIGME DU LAC TANGANYIKA

Le lac Tanganyika est le plus grand des lacs situés au cœur de l'Afrique. Avec ses 650 km de long, 80 km de large et 32 000 km² de superficie, il est juché à 773 m d'altitude. Il est généralement admis depuis des siècles que ses eaux, drainées vers les grands lacs situés plus au nord, se déversaient dans le Nil (Verleyen 1950: 365-366). Très longtemps, ce lac sera associé au Nil. Il est désormais notoire que la découverte du lac Tanganyika au milieu du XIX^e siècle s'inscrivait dans le contexte de la recherche des sources du Nil.

1. LES PREMIÈRES MENTIONS DU NOM «TANGANYIKA»

Brand, le vice-consul britannique à Luanda (Angola), est la première personnalité à avoir mentionné un nom qui ressemble à «Tanganyika». Il prononça ce nom dans une communication intitulée *Journey from the East to the West Coast of Africa*, présentée le 24 janvier 1853, lors d'une réunion de la Royal Geographical Society à Londres, dont voici un extrait :

«En avril 1852, fut annoncée dans le *Bulletin Officiel de Loanda*, l'arrivée à Benguela d'une caravane de Zanzibar; trois arabes ou swahilis en faisaient partie; ils partirent de Bagamoyo et suivirent la route par Oha en Monomuezi, en suivant les rivières Ruvu et Lufiji. Ils arrivèrent à Nugigi (Ujiji) où ils construisirent une embarcation pour traverser le lac **Tangana**» (Verbeken 1954: 32).

Le mot *tangana* n'a pas manqué de susciter des commentaires. Selon Cooley, le verbe *cutangana* était la forme habituelle du réciprocatif et du fréquentatif de *cutanga* qui signifiait «reconnaître». Dans son

ouvrage sur la géographie historique du Katanga et des régions voisines, Auguste Verbeken récuse cette explication. Il admet qu'en swahili, le réciprocatif d'un verbe est marqué par le suffixe «-ana», mais celui-ci ne donne pas la forme du fréquentatif qui, en revanche, s'obtient par la reduplication du thème verbal. En outre, «reconnaître» dans le sens de «se répandre» ou «être divulgué» se dit *ku-tangaa*, que les autochtones ou les arabisés parlant un idiome qui n'admet pas l'hiatus peuvent prononcer comme *ku-tangala* ou *ku-tangana*. Selon lui, la signification que Cooley attribue à ce mot ne s'applique pas au lac que les voyageurs appelaient *Tangana*.

David Livingstone (1813-1873) est le premier à donner au lac une orthographe la plus proche de l'actuelle. Son troisième voyage en Afrique avait un double objectif: la lutte contre la traite des esclaves et les recherches topographiques sur la région située entre le lac Nyassa et le lac Tanganyika. Il atteignit ce dernier lac le 31 mars 1867 (Burssens 1948: 607-611).

Concernant le nom du lac Tanganyika, il a noté dans ses *Missionary Travels* que

«D'informations provenant d'Arabes de Zanzibar que j'ai rencontrés à Naliele au milieu de la contrée, la région à l'Est des parties du Londa dans lesquelles nous avons voyagé, leur ressemble dans sa conformation [...] Un grand lac peu profond est indiqué aussi dans cette direction, nommé **Tanganyénka**, qui exige trois jours pour le traverser en pirogue. Il est relié à un autre appelé Kalagwe plus au Nord et ce peut être le Nyanja des Maravim. De ce lac sort, par de nombreux petits canaux, la rivière Luapula, la branche orientale du Zambèze qui, venant du Nord-Est coule au-delà de la ville de Cazembe... Le bout méridional de ce lac est à dix jours au Nord-Est de la ville de Cazembe» (Verbeken 1954: 33).

Ce passage permet de dire que David Livingstone, comme tant d'autres avant lui, amalgamait en un seul les lacs de l'Afrique centrale.

Quelques années plus tard, pendant une réunion de la Royal Geographical Society à Londres, David Livingstone fait le commentaire suivant, après la lecture d'une lettre datée de Zanzibar, le 11 juillet 1857, du capitaine Burton; celui-ci était alors en pleines préparations pour une expédition vers la région des grands lacs :

« Si le capitaine Burton réussit à pénétrer [...] chez les tribus côtières, il n'est pas douteux qu'il trouvera la route du lac [...] J'ai été au 24° sud, et plus au nord aux 20° et 21°, et j'ai eu des renseignements sur la région à l'est de celle où je voyageais, mais aucun concernant cette mer immense. Je peux pourtant dire que les habitants de cette région ont tous entendu parler de cette mer. Ils l'appellent "metse a hula", qui signifie "l'eau qui broute". Ils croient, quand la marée monte, que la mer vient à terre pour brouter » (Verbeken 1954: 34).

La recherche des sources du Nil préoccupait les géographes depuis la plus haute antiquité. Déjà vers l'an 138, le géographe grec Claude Ptolémée (ca 87- ca 150) situait au cœur du continent africain deux *Paludes Nili* entre 6 et 7 degrés au sud de l'équateur. À la fonte des neiges, précisait-il, ces lacs étaient censés recevoir les eaux des *Lunae Montes* (montagnes de la Lune), connues aujourd'hui sous le nom de « monts Ruwenzori ».

Une question s'impose. Comment ce géographe avait-il pu entendre parler des deux lacs qu'il a considérés comme les sources du Nil? La réponse est partiellement donnée par deux voyageurs britanniques, Charles-Francis Burton (1821-1890) et John-Hanning Speke (1827-1864):

« Il est évident que cela ne pouvait venir par la voie du Nil, car l'anthropophagie barrait toute communication dans cette direction. Mais la route de Zanzibar au lac Tanganyika et au Victoria N'yanza, très probablement, était maintenue ouverte par les trafiquants, "Hommes du pays de la Lune", et, par conséquent, les deux lacs pouvaient être situés à l'est et à l'ouest l'un de l'autre, pour correspondre aux deux branches du Nil de Ptolémée » (Verbeken 1954: 22-23).

Le philologue et historien Théophile Simar (1883-1930) prétend également que les grands lacs de l'Afrique centrale devaient être connus avant Ptolémée grâce au commerce intense qui régnait sur la côte orientale jusqu'au-delà de Zanzibar, à

l'origine des relations entre les marchands grecs et les trafiquants arabes. Ces rapports commerciaux enrichirent considérablement les connaissances sur l'Afrique.

Les deux Anglais eux-mêmes, partis de Zanzibar le 16 juin 1857, vont pénétrer dans l'Ugogo et l'*Unayamwezi* ou « la Terre de la Lune », selon Burton, qui se basait sur des considérations étymologiques. Après la traversée de cette région, ils rapportent être entrés dans une dépression où un nouveau réseau hydrographique, celui de la Malagarasi, se dirigeait vers l'ouest. Le 13 février 1858, ils aperçoivent une montagne escarpée qu'ils escaladent non sans peine et au sommet, vers l'ouest, ils découvrent une ligne étincelante: c'était le lac Tanganyika, que des yeux européens contemplaient pour la première fois (Cambier 1948: 186-194; Coosemans 1948: 860-864).

À partir du VIII^e siècle, les géographes arabes introduisent dans l'hydrographie du Nil un grand lac, qu'ils placent sous l'équateur. Les Européens se serviront même de ces cartes arabes dans l'organisation de leurs expéditions vers le cœur de l'Afrique. Ainsi le colonel James Grant (1827-1892), explorateur écossais, déclare-t-il, lors de la réunion de la Société royale de géographie de Londres du 29 novembre 1875, que les lacs de l'Afrique centrale figuraient déjà sur la *Tabula Almamuniana* de 833 (dessinée par l'Arabe Almamoun ou El Ma'Mun) et sur celle de Abul Hassan, datant de 1008. Sur cette dernière carte, le Nil sort d'un lac désigné *Lacus Kura Kavar*, avec le mont « Komr » ou « Djebel Kumri » à 7° de latitude sud. Il ajoute que la *Géographie du Moyen Âge* de Joachim Lelewel mentionnait aussi beaucoup de cartes anciennes montrant des lacs et leurs affluents.

Au moment où les navigateurs portugais commencent à reconnaître les côtes africaines, naît la théorie qui fait de ce lac non seulement la source du Nil, mais aussi celle du fleuve « Zaïre » que Diego Cão venait de découvrir. En 1500, Juan de la Cosa place le lac central à la hauteur de Zanzibar, conformément aux données arabes. Dans sa *Suma de Geographia* publiée en 1518, l'Espagnol Fernandez de Ensico dit que les gens du royaume de Kongo prétendent que leur rivière « Zaïre » prend sa source dans un grand lac des « Montagnes de la Lune ». Le célèbre historien portugais Jean de Barros attribue, en 1552, à ce lac central la base de l'hydrographie africaine, c'est-à-dire, pour lui, non seulement le Nil, le fleuve Congo mais aussi « [...] la grande rivière qui entoure Benomotapa ainsi que d'autres (cours d'eau) sans nom. C'est une mer d'une telle étendue qu'elle peut

être naviguée par plusieurs vaisseaux [...] Selon les indications reçues de Congo et de Sofalah, le lac doit avoir une centaine de lieues de longueur » (Verbeken 1954 : 26-27).

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, toutefois, les notions relatives à l'importante question de l'hydrographie de l'Afrique centrale restèrent très imprécises.

2. DE LA DÉCOUVERTE DU LAC TANGANYIKA JUSQU'À LA CONQUÊTE COLONIALE : 1858-1885

Avant la fin du XIX^e siècle, le lac Tanganyika et ses environs sont localisés avec exactitude sur la carte du monde. Non seulement le lac sera «découvert», en 1858, par deux Anglais, Burton et Speke, mais de nombreux explorateurs parcourront la région et parviendront à faire connaître avec précision sa situation géographique et hydrographique. Certains parmi eux, et non des moindres, ont même sillonné l'actuel district du Tanganyika.

2.1. CHARLES BURTON ET JOHN SPEKE : 1858

C'est le 3 mars 1858 que Charles Francis Burton et John-Hanning Speke se retrouvent face à ce grand lac qui, selon eux, donne naissance au Nil. Le capitaine Burton, qui n'a pas traversé le lac, avait récolté des renseignements sur la côte occidentale du lac. Ses sources étaient arabes, car les Arabes y faisaient le commerce d'ivoire et d'esclaves. Ces informations se rapportaient au Marungu et à ses habitants. Force est de reconnaître que le portrait qu'il brosse d'eux n'est pas des plus flatteurs :

«[...] Au sud de l'Ougouhha nous trouvons les Vouat'hemboué, peuplade sans importance, dont on voit les possessions des côtes de l'Oujiji. La tribu limitrophe est celle des Vouakatété ou Voukadété, dont les Arabes désignent le territoire sous le nom d'Auvoual Maroungou, c'est-à-dire frontière septentrionale du Maroungou, l'une des divisions les plus importantes des bords du lac. Aïmar ben Séid el Shaksi, vieil Arabe de l'Oman, à la fois énergique et robuste qui, en 1846 ou 1847, fit naufrage sur cette partie de la côte, et y demeura cinq mois, vivant d'herbe et de racines, divise le Maroungou en trois sections : au nord le Maroungou proprement dit, le Karoungou au centre, et l'Ooungou au sud.

Quelques individus font mention d'un Maroungou occidental et nomment le précédent Maroungou Tafouna, du nom de son chef, pour le distinguer de celui-ci. Le Maroungou occidental, séparé de celui de l'est par le Rounangoua, s'étendrait, suivant les Arabes, du clan des

Vouat'hemboué à la tribu des Vouabisa, propriétaires d'un vaste territoire situé au couchant du Nyassa.

[...] le Maroungou est un pays montueux (*sic*) comme l'Oujiji et l'Ouvira; toutefois le mur d'enceinte y est d'un jet moins hardi que sur la rive opposée. Près de la côte se trouvent quatre ou cinq îles, parmi lesquelles il y en aurait deux d'une assez grande étendue. Le seul nom qui nous ait été donné à leur égard est Oukoungoué; encore semble-t-il être plutôt celui du dernier point qu'on aperçoit de Kasengé.

Au nord-ouest du Maroungou, sur la frontière même, à trois jours de marche environ des bords du lac, est un district appelé Outoumbara, du nom de son chef. Ce territoire, qu'il ne faut pas confondre avec l'Outoumbara de la Terre de la Lune, est, dit-on, à quinze ou vingt jours de marche d'Ousenda.

Bien qu'il soit regardé comme un pays dangereux, le Maroungou a été fréquemment visité par les Arabes. De Kasengé, ils côtoient l'Ougouhha pendant quatre jours, n'osant pas y prendre terre depuis 1841 ou 1842 [...] Les habitants du Maroungou, appelés Vouambozoua par les Arabes, n'ont pas de chef; ils obéissent à des autorités locales, et sont en état de guerre perpétuel avec leurs voisins. C'est du reste un peuple farouche, à la peau fuligineuse, et très laid. Non contents de cette laideur native, ils se percent la lèvre supérieure, dont ils agrandissent l'ouverture de manière à ce qu'elle dépasse le nez; cette coutume, qui leur donne quelque ressemblance avec le canard, les rapproche des rares esclaves des environs de Quiloa. Les Arabes, à qui ce dévergondage de la mode fait horreur, avivent les bords de cette ouverture labiale, et cherchent à les réunir en y appliquant du sel. Les habitants du Maroungou ont peu de prix comme esclaves; ils sont têtus, mausades, affreusement dépravés et enclins à la désertion [...] » (Burton 1862 : 482-485).

Selon la carte reproduite par Burton dans son journal de voyage, les «pays» situés sur la côte occidentale sont, de l'extrême nord à l'extrême sud : Uvira, Usinze, Ubembe, Ugoma, Ucuha, Uthembwe, Ukate. Il place le «Marungu» à l'extrême sud du lac Tanganyika.

Pour en revenir à la question du lac et de la source du Nil, voici ce qu'écrivit Speke en 1864 :

«Je dois appeler l'attention (*sic*) sur le fait que les Missionnaires résidant depuis plusieurs années à Zanzibar sont les principaux et les premiers promoteurs de cette découverte [...]. Durant leur séjour parmi les Noirs, ils ont entendu, d'Arabes et d'autres, mais seulement d'une manière confuse, [...] [parler] d'un grand lac ou mer intérieure, que les caravanes étaient habituées de visiter [...]. Les directions qu'indiquaient les trafiquants ambulants pointaient vers le Nord-Ouest, l'Ouest et le Sud-Ouest, et leurs récits semblaient indiquer qu'il s'agissait

d'une seule étendue d'eau [...]. En fait, c'est d'après cette combinaison de témoignages que cette eau s'étendait sur une ligne continue, qu'ils dessinèrent cette monstrueuse limace de mer intérieure qui attira tant l'attention du monde des géographes en 1855-56 et provoqua notre envoi en Afrique» (Verbeken 1954: 34).

Dans l'historiographie européenne, Burton est généralement présenté comme le découvreur du lac Tanganyika. Certains géographes, cependant, ne partagent pas cet avis. Déjà en 1890, le géographe d'origine allemande Ernst Georg Ravenstein (1834-1913) attribue, dans sa communication *The lake region of Central Africa*, le mérite de la découverte aux trafiquants arabes et swahili qui pénétraient loin à l'intérieur du continent africain, à la recherche d'esclaves et d'ivoire. Mais ces commerçants entrepreneurs n'avaient pas mis leurs expériences sur papier (Verbeken 1954: 34-35).

La thèse de Ravenstein prétendait que des trafiquants arabes et swahili connaissaient déjà le lac Tanganyika avant Burton. En effet, comme l'écrit Cooley, un vieux marchand de Zanzibar, Mohammed Ben Nassur, avait su situer, sur une carte simple mais claire, une localité nommée «Zanganyika» sur la rive occidentale du lac dont la traversée demandait trois jours. Cette localité était le point de départ du cuivre et de l'ivoire vers «Moenemoezi».

Dans leurs recherches de la source du Nil, plusieurs explorateurs ont fréquenté la région du lac, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, dont Verney Lovett Cameron et Henri Morton Stanley, qui ont foulé le sol du Tanganyika. Contrairement à celles organisées par Léopold II, leurs explorations avaient des visées scientifiques plutôt que politiques, parce qu'elles tentaient de répondre à des questions d'ordre géographique et hydrographique. Ce faisant, elles s'intéressaient, bien entendu, aux richesses des régions visitées.

2.2. DAVID LIVINGSTONE : 1867-1869

Le missionnaire David Livingstone (1813-1873) fut un des premiers explorateurs à avoir parcouru la rive occidentale du lac Tanganyika, et ce lors de la troisième grande expédition qu'il organisa à travers le continent africain. Bien qu'il ait beaucoup contribué à une meilleure connaissance de la région des grands lacs, certaines de ses informations sont inexactes. À titre d'exemple, sur les cartes géographiques qu'il esquissa, il faisait sortir le Lualaba du

lac Moëro, qui allait par la suite former le lac Kamalondo. En juin 1867, il traversa un pays appelé «Ouloungou» par les Arabes et les indigènes. Il annonça son voyage pour le lac Moëro, qu'il atteignit au mois de décembre. Le 17 mars 1868, il nota dans ses carnets de route qu'il avait gravi les montagnes du «Roua» (Urua) et gagné le village de «Mpouéto (Mpweto) dans une vallée située entre deux chaînes». La bourgade se trouvait à peu près à un mille de la rive droite du «Louapoula» au point où la vallée reçoit la rivière. Mpweto était le nom du chef du village. Livingstone le rencontra à quelques reprises (Waller 1876-I: 305-306).

Du lac Moëro, Livingstone se rendit vers le lac Bangwelo, qu'il découvrit le 18 juillet 1868. De là, sa caravane s'achemina en direction du lac Tanganyika. Les 8 et 9 janvier 1869, il était sûr de se trouver dans le Marungu. Et le 14 février 1869, il atteignit le Tanganyika et précisa que le territoire à l'embouchure de la Lofoukou (Lufuku) portait le nom de M'Parra (Mpala). À cet endroit, Saïd-ben-Habib avait deux ou trois pirogues (Waller 1876-II: 2-3).

Livingstone longea ensuite la rive occidentale du lac Tanganyika. Le 26 février, il passa la nuit à «Katonnga» après sept heures de pagayage; le 27 février, il alla acheter des vivres à «Bondo» ou «Themmboué». Le 6 mars, parti à cinq heures du soir, il gagna la baie de «Toloka» et arriva plus tard à «Ougouha»; le 11 mars, il était dans l'îlot de «Kibize», qu'il quitta le lendemain pour atteindre la rivière de Kabogo sur la rive orientale; il arriva à Ujiji le 14 mars 1869 (Waller 1876-II: 4-6).

Livingstone voulait alors explorer le lac, mais l'exploration fut impossible à cause des exigences des bateliers. Il regagna la rive occidentale du lac Tanganyika au début du mois d'août, mais sa caravane n'y resta pas longtemps. En route pour le Maniema, Livingstone laissa au sujet de son passage dans la région les souvenirs suivants :

«2 août. – quitté l'îlot, gagné la côte, et bivouaqué dans un taillis à épines crochues, où il y a une espèce de poivre noir que nous avons trouvé au sommet du mont Zommba, en 1859; cette plante témoigne de l'humidité du climat.

3 août. – Marché vers le sud, pendant trois heures et quart en longeant le Tanganyika, et dans un pays fort accidenté; ce qui pour moi est très fatigant, vu mon état de faiblesse. Rencontré beaucoup de pandanus, et couché au village de Lobammba. [...]

7 août. – Le guide est arrivé hier. Ce matin, nous avons marché à l'ouest pendant deux heures et quart, et traversé le Logammba: environ quarante yards de large, de

l'eau montant jusqu'au genou, et une course rapide entre des berges élevées. Cette rivière prend naissance dans la chaîne du Kabogo occidental et va, au sud-ouest, se jeter dans le Tanganyika. Beaucoup de sorgho est cultivé sur ses rives, dont le sol est une alluvion d'une grande richesse.

8 août. – Route au couchant, à travers une forêt ouverte. Pays très mouvementé, et le chemin couvert de fragments de quartz anguleux. Montagnes à l'horizon.

9 et 10 août. – À l'ouest du village de Mekheto. Fait la rencontre d'un parti d'indigènes qui, en venant à nous, s'est mis à battre du tambour : signal de paix ; en cas de guerre, l'attaque se fait en silence et à la dérobée. [...]

11 août. – Gagné un village de Baroua ; village entouré de collines s'élevant à deux cents pieds au-dessus de la plaine. Peu d'arbres.

12 et 13 août. – Villages de Mékhéto ; les habitants sont des Vouagouha. Séjour pour acheter des vivres, pour faire de la farine, et parce qu'il y a beaucoup de malades.

16 août. – Route au nord-ouest, la plupart du temps en forêt ; et passé la nuit à Kalalibebe. On a tué un buffle.

17 août. – Gagné une haute montagne, appelée Golou ou Goulou, et campé à sa base.

18 août. – Traversé deux ruisseaux, affluents du Mgolouye. Le Kagoya et le Moiche se jettent dans le Lobammba.

19 août. – Atteint le Lobammba : largeur de quarante-cinq yards ; de l'eau jusqu'à la cuisse ; courant rapide. Le Logammba et le Lobammba viennent tous les deux des monts Kabogo ; le premier se rend dans le Tanganyika, l'autre dans le Louamo, dont il est la principale branche ; celui-ci renferme des crevettes. Au levant du Lobammba, la contrée s'appelle Lobannnda ; à l'ouest, c'est le Kitoua.

21 août. – Campé au bord du Loungoua, qui s'est taillé dans le nouveau grès rouge une auge de vingt pieds de profondeur et seulement de quatre pieds de large à l'ouverture. [...] » (Waller 1876 II : 19-20).

2.3. VERNEY LOVETT CAMERON : 1872-1874

En 1872, le lieutenant de vaisseau Cameron fut chargé par la Société de géographie de Londres de porter secours à David Livingstone, qui n'avait plus donné de nouvelles depuis sa séparation avec Stanley, le 19 mars de la même année, après que ce dernier l'eut retrouvé à Ujiji. Sa caravane quitta Bagamoyo, le 18 mars 1873, et croisa à Tabora les auxiliaires de Livingstone ramenant vers le lac Bangwelo (Cambier 1948 : 206-211) le corps de leur maître, décédé le 1^{er} mai 1872. Cameron décida de poursuivre son chemin jusqu'à Ujiji, afin d'y recueillir des informations et le reste des bagages et des papiers de Livingstone. Il arriva à Kahuele, très près d'Ujiji, le 18 février 1874. Il quitta Ujiji, le 13 mars 1874, pour explorer la partie sud du lac.

Dans son ouvrage, Cameron inséra une carte sur laquelle il traça son itinéraire. Selon lui, les régions de la rive occidentale, actuellement parties intégrantes du district du Tanganyika, étaient, du sud au nord : Maroungou et Outemmboue. Derrière le Maroungou se trouvaient Itahoua et Lopére. Il mentionnait également quatre affluents du lac. Du sud au nord : Lofou, Rounanngoua, Kavagoue et Loukouga ou Louvoubou. Quelques noms de collines figuraient aussi sur cette carte. Du sud au nord : Kaloup, Moukiga, Kapoppo, Miroummbi, Lovouma, Temmboue et Moulanno.

Le 3 mai 1874, Cameron commença la reconnaissance de la rivière Lukuga, à laquelle il renoncera quelques jours plus tard. Il décrit son exploration en ces termes :

« Ce fut le 3 mai 1874 que, par une brise fraîchissante venant de l'est, je mis à la voile avec l'espoir de me trouver quelques heures après dans le Loukouga. Il allait être midi lorsque nous y arrivâmes. Je vis une entrée de plus d'un mille de large, mais fermée aux trois quarts par un banc de sable herbu. Un seuil traverse même ce passage ; parfois la houle vient s'y briser violemment, bien que dans sa partie la plus haute il soit couvert de plus de six pieds d'eau.

Le chef, dont je reçus la visite, me dit que la rivière était bien connue de ses sujets ; ils en avaient fréquemment suivi les bords pendant plus d'un mois, ce qui les avait fait arriver au Loualaba, et leur avait fait voir que le Loukouga recevait le Louloubidji et une grande quantité de petits cours d'eau.

« Nul Arabe, ajouta le chef, n'a descendu la rivière ; les marchands ne viennent pas chez moi : pour avoir de l'étoffe et des perles, il faut que j'envoie dans l'Oudjidji. »

Le lendemain matin, il plut à verse ; malgré cela, accompagné du chef, je descendis le Loukouga jusqu'au point où l'amas de végétation flottante nous empêcha d'aller plus loin ; toutefois des canots auraient pu s'ouvrir un passage.

Nous étions alors à quatre ou cinq milles de l'entrée. La rivière avait là trois brasses de profondeur, six cents yards de large, une vitesse d'un nœud et demi, et un courant d'une force suffisante pour nous faire entamer le bord du radeau végétal.

Ce premier amas, d'une étendue de quatre à cinq milles, était suivi, disait-on, d'une eau libre de même longueur ; et cette alternance de parties encombrées et de canaux dépourvus d'herbe se continuait jusqu'à un endroit fort éloigné.

Les embouchures des petits cours d'eau que, pendant notre descente, nous vîmes se jeter dans le Loukouga, étaient incontestablement à l'opposé du lac, et les herbes flottantes suivaient toutes cette direction contraire.

En aval, le dattier sauvage formait sur les rives d'épais fourrés... Nous descendions la rivière; après un trajet d'une heure et demie, la brise ayant fraîchi et nous soufflant en face, nous nous arrêtâmes dans un îlot qui appartenait à un affluent. Ce n'était qu'un marais à l'intérieur d'un banc prolongé qui, çà et là, avait de petites ouvertures. La bouche dans laquelle nous nous trouvions n'était elle-même qu'une simple brèche de la rive, où l'eau passait en s'infiltrant dans l'herbe.

Le Loukouga nous offrait par endroits une eau profonde, puis des hauts-fonds, des bancs de sable, de grandes herbes, etc., obstacles formés par les débris qui flottent sur le Tanganyika et dérivent vers la seule issue qu'ils rencontrent. L'entrée du Loukouga est située dans la seule brèche que présente l'épaisse ceinture du lac, les montagnes de l'Ougoma se terminant tout à coup à dix ou douze milles au nord de Kassenngé; tandis que celles qui viennent du sud, après avoir entouré la partie méridionale du Tanganyika, se dirigent vers l'ouest à partir du cap Mirâmbbé, laissant entre elles et les monts de l'Ougoma une large vallée ondulante.

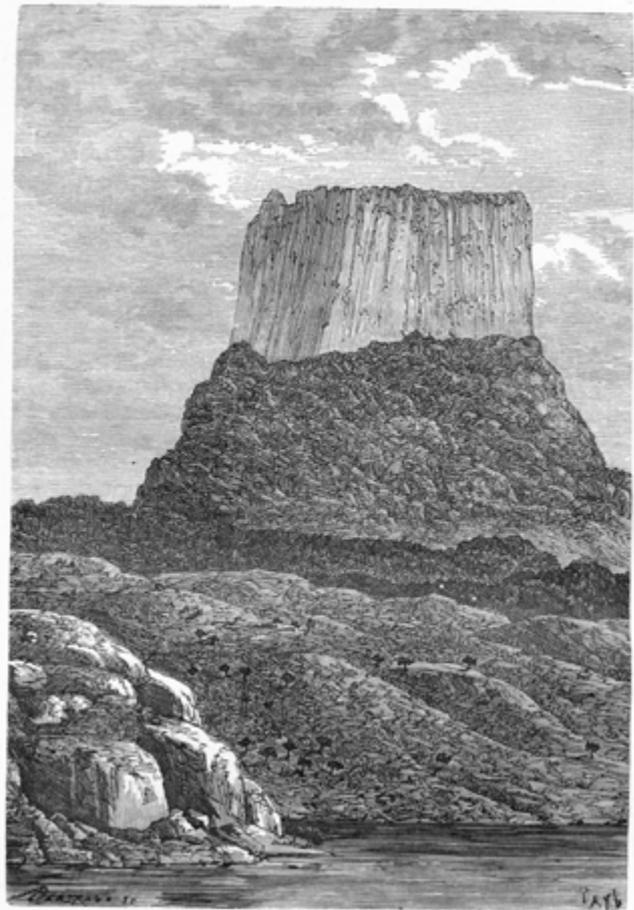
Je partis, espérant toujours qu'on pourrait trancher le radeau herbeux; je désirais tant descendre le Loukouga, explorer cette rivière qui ne pouvait pas finir dans un marais: elle était trop considérable. Le chef, d'ailleurs, m'avait assuré de nouveau que ses gens l'avaient suivie pendant plus de trente jours et l'avaient vue s'unir au Loualaba. Mais je ne pus jamais trouver de guide ni d'interprète, et, sans l'un et l'autre, pas un de mes hommes ne voulait m'accompagner...

Quittant le Loukouga, le 5 mai, nous allâmes camper au cap Moulanngo. Le lendemain, nous touchâmes à Kassenngé, situé sur la côte; puis nous nous rendîmes à une entrée profonde qui découpait la rive orientale de l'île de Kivira, et nous nous préparâmes à traverser le lac. Cette traversée de retour commença le jour suivant à Matchatchési... » (Cameron 1878: 217-221)

Jusque là, il n'était pas encore question du village appelé « Mtoa »! C'est Stanley qui, quelques années plus tard, fit la reconnaissance de la Lukuga. Dans son ouvrage, il faisait même référence à l'exploration de Cameron.

2.4. HENRI MORTON STANLEY: 1874 - 1877

Parti de Zanzibar le 17 novembre 1874, Stanley explora les rives du lac Tanganyika, du 11 juin au 31 juillet 1876. Au cours de son voyage antérieur, alors qu'il était à la recherche du docteur Livingstone, il s'était arrêté à Ujiji et n'avait exploré que la partie nord du lac. Cette fois-ci, son objectif était de reconnaître toute l'étendue du lac Tanganyika. Il allait s'intéresser surtout au point où la Lukuga

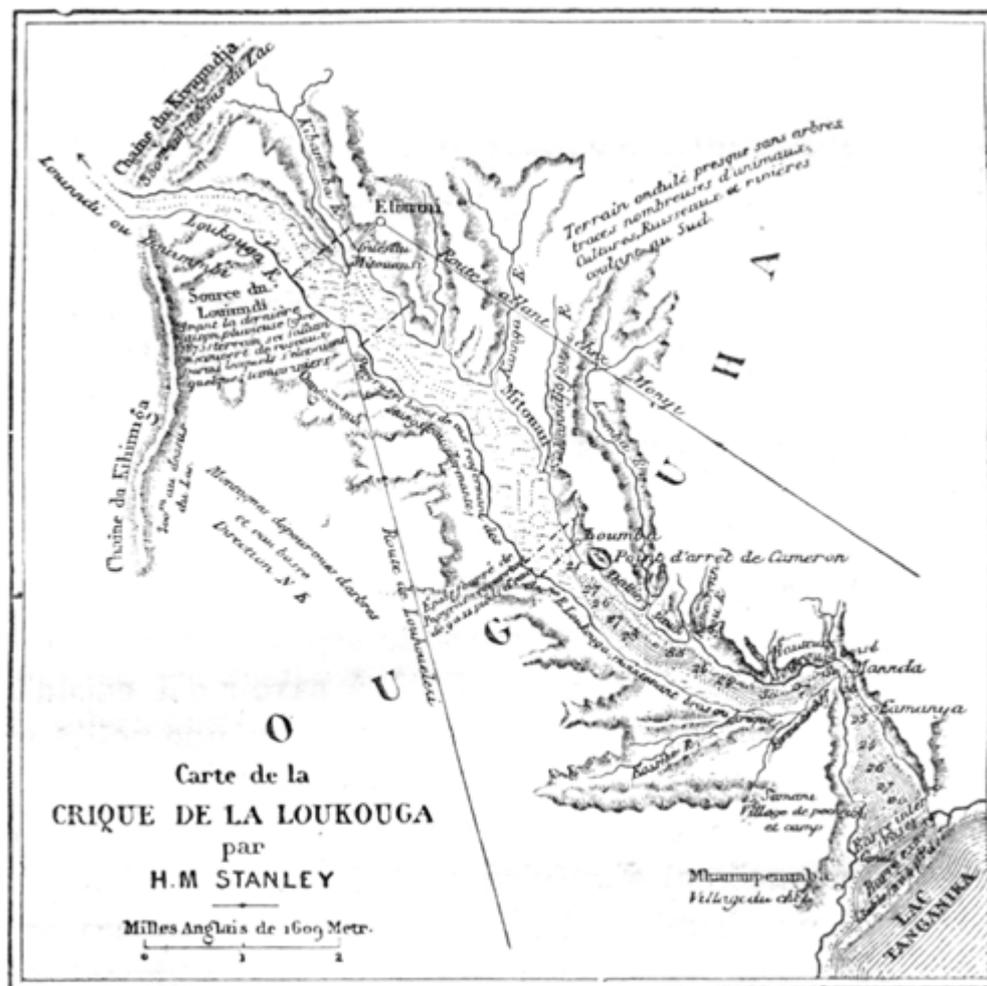


Gravure du mont Mrumbi.

Source: Stanley (1879).

s'échappe du lac et au fonctionnement de cet émissaire dont dépend le niveau du Tanganyika (Lacroix 1948: 864-894).

« 15 juillet. – À l'embouchure de la Loukouga, les opinions sont très partagées au sujet de cette rivière, de cette crique, de ce bras du lac, de ce que cela peut être. Les renseignements que j'ai recueillis, comparés au rapport de Cameron, sont absolument incompréhensibles. Les vieillards et les chefs disent qu'autrefois le Louhouéghéri a rencontré la Loukouga, et que la réunion de ces deux rivières a formé le lac. De ce mariage de la Loukouga, venant de l'Ouest, avec le Louhouéghéri, venant de l'Est, est né le Tanganika. La bonne intelligence a régné entre les deux cours d'eau jusqu'à une époque récente. Mais depuis lors, la Loukouga, paraît-il, a des caprices, des bouderies; quelquefois, elle coule vers l'Ouest, quelquefois à l'Est. En d'autres termes, pendant la saison pluvieuse, la Loukouga se jette dans le lac, lui apportant une énorme quantité d'eau, chargée d'herbes, de bois, de matières diverses; mais dans la saison sèche, quand la mousson du Sud-Est prédomine, la Loukouga se porte au Couchant, franchit le terrain desséché et les bancs de



Gravé par Eschard

Carte de la crique de la Loukouga.

Source: Stanley (1879: 51).

vase et se dirige, sous le nom de Rouindi ou Louindi, vers le Kamolonndo, près du pays de Kaloumbi. Jusqu'à la dernière saison pluvieuse, c'est-à-dire jusqu'en mars 1876, il existait un banc de terre ou de vase, de plusieurs centaines de pas de longueur, entre le Louindi et la Loukouga; mais les pluies de cette année ont uni les deux rivières, la Loukouga ayant franchi la digue et s'étant dirigée vers le Roua, par le pays de Mikéto.

Le Kamolonndo est une rivière et non pas un lac; c'est un autre nom du Loualaba.

Lors de la visite de Cameron en 1874, il y avait, à l'entrée de la Loukouga, un banc de sable sec, garni d'herbe ou de cannes, se projetant de la rive méridionale, et un autre banc semblable, partant de la rive du nord. Un étroit canal séparait les deux langues sableuses. Aujourd'hui, toutes les deux sont couvertes d'une ligne de brisants d'une grande violence. La place où Cameron a campé n'est plus habitable, balayée qu'elle est par les vagues du lac qui, dans cette saison, est chassé vers la côte par la mousson du Sud-Est.

Qu'on prenne le fait comme on voudra, ce conflit d'opinions chez des gens qui doivent savoir ce qu'on entend par émissaire ou déversoir d'un lac, beaucoup d'entre eux ayant vu le Louapoula sortir du lac Bemmba, et d'autres, le Loualaba sortir du Mouérou, ce conflit démontre évidemment ou qu'une crise de la nature est imminente, ou qu'elle a eu lieu récemment, ou qu'elle est en train de se produire. De ces trois hypothèses, quelle est la vraie? On ne peut le savoir qu'en explorant la Loukouga, exploration que je commencerai demain matin...

Le 16 [juillet], nous remontâmes la crique. La carte de cette intéressante localité donne les chiffres des sondages et de l'étendue d'un bord à l'autre. À son embouchure, la Loukouga avait une largeur d'environ deux mille cinq cents yards; elle se rétrécit à huit cents yards au bout d'un mille; et, à un autre mille en amont, ne présentait plus qu'une largeur de quatre à cinq cents yards. En doublant la pointe de terre sur laquelle est assis le village de Mkampemmba, et où il y a une étendue considérable de terrain en culture, j'observai que l'eau, changeant de

couleur, devenait d'un brun rougeâtre, ce qu'elle devait au conglomérat ferrugineux dont ses berges sont composées. C'était, pour moi, la preuve qu'il n'y avait pas là de déversoir: une rivière formée des eaux limpides du Tanganyika n'aurait jamais pu être d'une couleur aussi foncée à deux milles seulement du lac.

Comme nous causions, le chef me pria de stopper et, jetant une baguette dans la rivière, me dit de remarquer que, malgré le vent qui soufflait du large, la baguette et les bulles d'eau persistaient à se diriger vers le lac.

Sa figure rayonnait; car il pensait m'avoir prouvé complètement une partie de ses assertions de la veille, à savoir que la rivière tombait dans le lac. Il lui restait à me prouver qu'elle en sortait pour se diriger vers l'Ouest. Tous les retraites des berges, toutes les indentations de leurs escarpements, ou de la couche de débris revêtus d'herbes, accumulés à leur base, étaient remplis de roseaux et de papyrus couvrant une eau dormante; mais, au milieu du canal, l'eau était libre et claire sur une largeur de quatre-vingt-dix à quatre cent cinquante yards. En moins d'une heure, nous atteignîmes l'extrémité de l'eau ouverte, qui s'était graduellement rétrécie par l'abondance croissante des papyrus et n'avait plus que quarante yards de large [...]» (Stanley 1879: 49-52).

La question que Stanley se posait était d'une importance géographique capitale. Car si la Lukuga coulait du lac pour se déverser dans le Lualaba censé être tributaire du lac Albert, d'où il terminerait son parcours dans Nil, le lac Tanganyika serait, comme le pensait David Livingstone, son réservoir le plus méridional et non le lac Victoria (Jeal 2007: 186).

Stanley poursuivit son expédition en s'engageant sur la route du Maniema, où il rencontra Tippo-Tip à Nyangwe. Vers le 20 janvier 1877, il atteignit les rapides qui allaient par la suite être baptisés «Stanley Falls». Jusque là, le fleuve avait toujours suivi la direction du nord, mais à partir de ce point, il s'infléchissait résolument vers l'ouest. Ainsi, l'hypothèse de David Livingstone, qui en faisait un affluent du Nil, devenait-elle caduque. Cette théorie avait déjà été ébranlée par Cameron, qui avait pu constater, par des mesures suffisamment précises, que la cote du fleuve à Nyangwe était bien inférieure à celle du Nil à Gondokoro (au Soudan) (Lacroix 1948: 874-875).

2.5. JOSEPH THOMSON: 1882-1883

À la fin des années 1870 et au début des années 1880, quelques explorateurs atteignirent encore le lac Tanganyika. Ils étaient de nationalités différentes. L'Anglais Joseph Thomson (1858-1895) offrit ses services de géologue et de naturaliste à l'expédition de

la Société de géographie de Londres vers l'Afrique centrale et orientale, dirigée par l'explorateur Keith Johnston (Coosemans 1952: col 910).

Ce dernier mourut subitement, en 1878, et le commandement de la caravane fut confié à Joseph Thomson. Celui-ci explora la Lukuga, en étudia le régime et son influence sur le niveau des eaux du Tanganyika. Par la suite, il voulut marcher vers le Lualaba, mais ses porteurs, épuisés et affamés, refusèrent de marcher. Dévalisé par des habitants de la côte occidentale du lac Tanganyika en 1880, et n'ayant pu trouver de ravitaillement ni à Mtoa ni à Ujiji, il se dirigea vers Karema, où il trouva le nécessaire pour continuer son voyage (Coosemans 1952: 911).

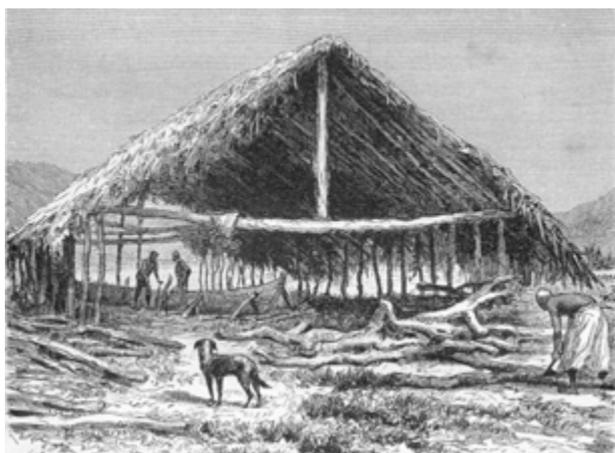
Dans son récit de voyage, Thomson précise que c'est le 19 janvier 1880 qu'il se mit en marche vers Iendwe, décidé à prendre une nouvelle route. Celle de la Lukuga vers le Congo, puis vers le Lualaba ou le «Lugarawa», comme la population locale appelait le fleuve, et ensuite vers le lac Moëro (Thomson 1968: 103).

À noter que Joseph Thomson désigne les peuples de ces régions par les mots «Warua», «Waguha» et «Wagoma». En ce qui concerne les chefs locaux, il parle de «Manda» et de «Kalumbi» comme chefs rua.

2.6. VICTOR GIRAUD: 1883-1884

Le Français Victor Giraud (1858-1898) obtint une mission de la Société de géographie de Paris et embarqua pour Zanzibar à Marseille, le 9 juillet 1882. Il quitta Dar es Salaam, le 20 décembre de la même année. Son expédition se dirigea d'abord vers le lac Nyassa, puis vers le lac Bangwelo, ensuite vers le lac Moëro qu'il atteignit, plutôt par hasard, le 29 octobre 1883. Faute de pouvoir compter sur l'aide de la population locale, affamée et décimée par des guerres intestines, Giraud progressa vers le lac Tanganyika. Il arriva, le 18 novembre 1883, à un endroit nommé Iendue où résidaient deux missionnaires britanniques (Cambier 1951: 411-413).

Trouvant une contrée ravagée par la disette, Victor Giraud décida d'emprunter une embarcation aux missionnaires et de se lancer, en compagnie de huit hommes, sur le lac. Après 225 kilomètres de navigation, il arriva, le 4 décembre, à Karema, alors poste belge de la rive orientale du lac. Les vivres y étaient abondants. Dans un premier temps, Giraud voulut retourner par la côte ouest de l'Afrique. Mais, mal composée et mal encadrée, sa caravane se rebella à



Gravure d'un hangar dans lequel on construit une pirogue à Mpala.

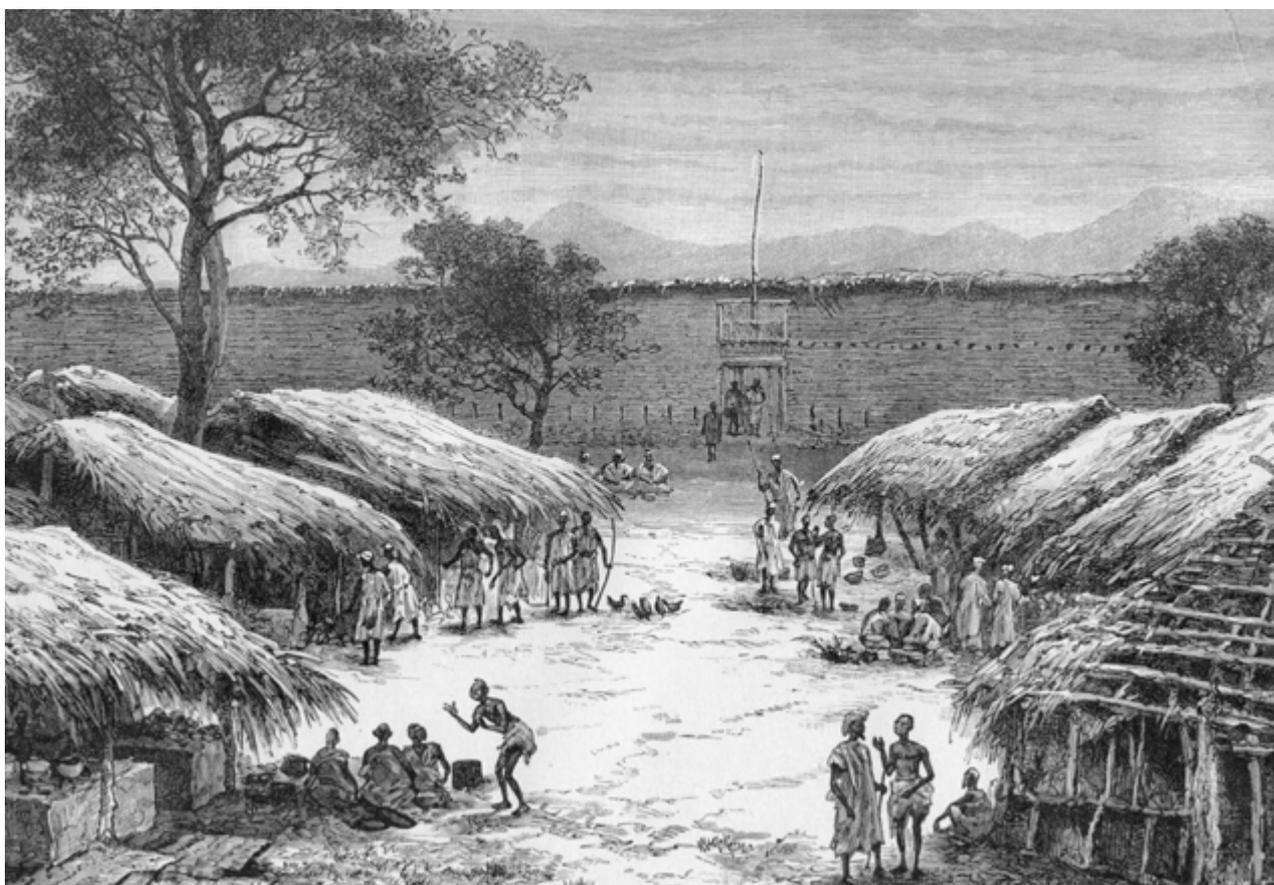
Source : Giraud (1890 : 521).

Karema. Une seconde rébellion se produisit à Mpala, première étape de son voyage vers l'ouest. Des porteurs l'abandonnant en masse, Giraud décida de regagner la côte de l'est non par Tabora, mais par la route du lac Nyassa. Il prit alors place sur le *dhow* des

missionnaires protestants qui le reconduisit à Iendue au sud du lac, son point de départ huit mois plus tôt (Cambier 1951 : 413-414).

Victor Giraud consacra quelques pages de son récit d'exploration à son passage à Mpala, présenté comme un des lieux de production des plus beaux bois pour la construction de pirogues. Pour preuve, c'était là que les grandes embarcations d'Ujiji étaient en majeure partie taillées. La pirogue, longue de 13 mètres sur un de largeur, était la plus belle peut-être qu'eussent jamais vue les riverains, explique Giraud. Il y brossa aussi un portrait du chef Mpala lui-même :

«Mpala est un petit vieux à barbiche blanche, qui ne craint pas la plaisanterie ; il est plus ou moins vêtu d'une étoffe de Zanzibar, dont la couleur disparaît sous une couche épaisse de ce rouge végétal qui plaît tant aux indigènes. Comme armes, il porte une lance et un vieux pistolet sans pierre sous l'épaule ; au cou il a un collier de dents de requin, fétiche contre la pluie ; à la main, un chasse-mouches en queue de buffle, orné de filigranes de cuivre, insigne de sa puissance et fétiche en même temps contre la petite vérole.



Gravure d'une rue et d'une tembe (fortin) de Mpala.

Source : Giraud (1890 : 505).

Il a des idées assez précises sur les six ou huit derniers rois qui l'ont précédé à Mpala; tous sont morts massacrés par Russinga, et la seule idée du départ de Storms le fait trembler, car le même sort l'attendrait inévitablement. En matière de commerce, c'est le plus roué compère que j'aie jamais rencontré. Me voyant marchander divers objets, il défendit à ses sujets de me vendre autrement que par son entremise, et alors la moindre flèche, le plus petit fer de lance, le vêtement le plus crasseux ne demanda pas moins de dix minutes de pourparlers.

Je vends à perte, ne manquait-il pas de dire chaque fois : je ne veux plus continuer » (Giraud 1890 : 522)

Dans son journal de voyage, Giraud reproduisit trois belles gravures représentant différents aspects de Mpala : une rue et une *tembe* (« fortin ») ; un hanger avec une pirogue.

3. QUELQUES LÉGENDES

Les populations de la région se sont transmis des légendes associées au lac Tanganyika de génération en génération. Ces histoires relatives à l'origine du lac, mais probablement sans valeur hydrographique, témoignent, cependant, du regard « africain » sur la question. Quelques-unes furent enregistrées par des explorateurs ou des Européens ayant résidé dans la région. La première légende reproduite ici est celle qu'Henry-Morton Stanley a récoltée :

« La partie du continent africain occupée aujourd'hui par le grand lac était une plaine, il y a de cela un nombre infini d'années ; sur cette plaine était bâtie une grande ville dont on ne connaît point l'emplacement. Dans cette ville vivaient un homme et sa femme, avec un enclos autour de leur maison, enclos cachant un puits ou une fontaine d'une profondeur extraordinaire, d'où ils tiraient en abondance du poisson frais pour leur nourriture. Tous leurs voisins ignoraient l'existence de cette fontaine et du trésor qu'elle renfermait, car les propriétaires savaient en garder le secret, par suite de la défense que, dans cette famille, depuis plusieurs générations, les pères faisaient à leurs enfants de le révéler, de peur qu'il n'arrivât quelque grand malheur qu'ils prévoyaient confusément. Fidèles à cet ordre de leurs ancêtres, les possesseurs de la fontaine vivaient heureux depuis longtemps, ayant chaque jour du poisson frais pour leur principale nourriture.

Cependant la femme n'était pas très vertueuse, car elle faisait en secret partager à un autre homme l'amour qu'elle aurait dû ne donner qu'à son mari et, entre autres faveurs, elle faisait souvent manger du poisson frais à son amant, qui trouvait délicieux ce mets, dont il n'avait

jamais goûté auparavant. Ce dernier sentait s'exciter sa curiosité et son désir de découvrir où cette femme se le procurait. Pendant longtemps, il ne cessa de l'assailir de questions, mais elle refusait constamment d'y répondre. Un jour, le mari se vit forcé de faire un voyage en Ouvinza ; mais avant de partir, il recommanda instamment à sa femme de veiller avec soin à la maison, de ne point laisser entrer de commères et surtout de ne pas montrer la fontaine. Cette Ève africaine promit formellement de se conformer à ses instructions, bien qu'en secret, elle se réjouit de la perspective de son absence. Quelques heures après le départ de son mari, elle quitta sa maison pour aller chercher son amant ; et quand elle l'eût trouvé, elle lui dit : « Tu me demandes depuis longtemps que je t'apprenne d'où je me procure le mets délicieux que tu as si souvent vanté. Viens avec moi et je te le montrerai. »

Alors, elle l'emmena chez elle, contrairement aux ordres de son mari. Dans le but de renchérir sur les mérites de la fontaine, et sur le plaisir de regarder les poissons déployer, en folâtrant, leurs nageoires d'argent dans l'eau, elle commença par servir à son amant une variété de plats, sans négliger d'assouvir sa soif avec du vin qu'elle avait fait elle-même. Ensuite, lorsque le Lothario noir manifesta son impatience du retard qu'elle mettait à remplir sa promesse, à bout de raisons pour différer davantage, elle le pria de la suivre.

Une barrière de joncs aquatiques recouverts de terre entourait la fontaine merveilleuse, dans l'eau transparente de laquelle on voyait les poissons. Il resta quelques temps à admirer ces brillantes créatures, saisi du désir d'en prendre une pour la regarder de plus près, il plongea sa main dans l'eau pour en attraper, mais tout à coup le puits déborda, la terre s'entrouvrit et bientôt un lac énorme remplaça la plaine. Quelques jours après, le mari, revenant d'Ouvinza, approchait d'Oujiji, quand il vit, à son grand étonnement, un grand lac là où il y avait une plaine et plusieurs villes. Il comprit alors que sa femme avait révélé le secret de la mystérieuse fontaine, et que le châtement l'avait frappée, ainsi que ses voisins, à cause de sa faute » (Verbeken 1954 : 36-37).

Cette légende inspira, sans conteste, quelques géographes. Dans une communication faite à la Société de géographie de Paris, le 6 mars 1978, M. de Quatrefages se référa à M. F. D. Deloncle de Lyon, qui aurait eu des documents complètement nouveaux établissant : 1) que le lac Tanganyika n'existait pas à l'époque des voyages des missionnaires portugais dans le centre de l'Afrique, c'est-à-dire dans le courant des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles [...] 6) qu'une grande ville s'élevait dans le ravin, dont un déchirement géologique constitua un réservoir pour la Loukouga, le Malagarazi, etc. devenu le lit du Tanganyika. À signaler ici que le président de la Société de géographie de Paris se permit de dire

qu'avant d'émettre une opinion sur cette curieuse et importante lettre, il convenait d'attendre que M. Deloncle leur fit connaître les documents sur lesquels il appuyait cette thèse.

En tout cas, cette légende faisait allusion au même phénomène que celui auquel les géologues attribuaient l'origine du lac. Ainsi P. Fourmarier conclut-il dans ses «Observations de géographie dans la région du Tanganika» qu'on pouvait considérer le Tanganyika comme représentant le fond d'une dépression due à l'effondrement d'une zone de l'écorce terrestre en trois directions, dont l'une est, de beaucoup prépondérante sur les deux autres.

Une autre légende fut proposée par le commandant Émile Storms, fondateur des postes de Karema et de Mpala, respectivement sur les rives orientale et occidentale du lac Tanganyika. Storms n'appartenait pas à ce contingent d'explorateurs qui avaient sillonné la région des grands lacs. En tant que résident dans la région, il abordait la question du lac Tanganyika pour une autre raison.

Dans le document dont il termina la rédaction le 15 novembre 1883, il évoquait la problématique des rapports entre deux lacs : lac Tanganyika et lac Likua (lac Léopold) qui, il faut le signaler, se situent à des altitudes différentes. Voici son récit :

«[...] Le Msimou Mousamvira (esprit du Tanganika) habitait autrefois Sombois à une heure et demie au nord de Karema. Un jour fatigué de sa résidence, il vint se fixer à l'embouchure du Mfoumé (beaucoup d'indigènes donnent depuis lors le nom du Mzimou à la rivière).

Katawi, le Mzimou de l'ancien lac, actuellement de la plaine qui porte son nom, vit le changement de résidence de son collègue d'un mauvais œil et lui fit la guerre. (Katawi est le fils de Msrouwi, Mzimou du lac Rikwa actuel.)

Katawi, loin d'être victorieux, fut battu par Mousamvira et celui-ci, pour punir son adversaire, fit crevasser les montagnes qui séparent le Tanganika du Rikwa et fit déverser les eaux de ce dernier lac dans le Tanganika. Katawi, craignant une vengeance encore plus grande, fit sa soumission à Mousamvira et, comme preuve de sa sincérité, lui donna sa fille Chivoumbou.

Mousamvira, de son côté, donna sa fille Mawerou en mariage à Katawi. Le même individu y ajoute : qu'avant que les eaux de Katawi se soient déversées dans le Tanganika, tous les riverains de ce lac faisaient usage de ces eaux, tandis qu'actuellement, ils ne s'en servent que lorsque toutes les sources sont tarées, parce qu'elles sont devenues salées (ce qui est vrai).

J'ai appris par les hommes qui ont accompagné M. Keyser au lac Rikwa : que les eaux de ce lac n'étaient pas potables,

mais qu'elles moussaient lorsqu'ils y lavaient leur linge. Ce phénomène doit provenir de la présence d'une quantité assez considérable de soude» (Storms 1883).

Cette histoire montre que les Africains essayaient à leur manière de trouver des réponses à des questions hydrographiques auxquelles ils étaient confrontés. Et les solutions qu'ils proposaient trouvaient une explication dans la mythologie.

Lors d'une conférence donnée à la Société royale belge de géographie, le 16 mars 1886, Émile Storms revint brièvement sur Mouzamvira en abordant les particularités des mœurs des populations habitant la région du lac Tanganyika. Toutes croyaient en l'existence de l'esprit du mal et lui attribuaient tous les accidents. Tous les endroits dangereux avaient, selon elles, leurs mauvais génies, dont le plus redoutable était le génie du lac, «Mouzamvira». Les accidents sur le Tanganyika étant nombreux, les offrandes ne leur étaient pas refusées, pour conjurer les dangers (Storms 1886 : 26).

Lors de son retour en Belgique, en 1900, le capitaine Edgard Verdick (1868-1927) transita par le Tanganyika. Le 23 septembre, il arriva devant la mission des Pères Blancs, à Mpala et, le 30 septembre, il passa par l'emplacement de la future Albertville, qu'allait construire le commandant Jacques. Il campa au bord de la Lukuga, rivière par laquelle s'écoule le trop-plein du lac Tanganyika. Elle n'avait que cinquante à cent mètres de large et trente centimètres de profondeur. Edgard Verdick nota dans son carnet que, selon les autochtones, la Lukuga était le prolongement de la Lugerewe, tributaire du lac à même hauteur sur la rive est. Cette rivière traverserait le lac et aboutirait à l'endroit où celui-ci se déverse dans la Lukuga (Verdick 1952 : 151-153).

Au vu d'un ourlet de matière noire semblable à de la mine de plomb rejetée par le lac le long de la grève et près de la limite où déferlent les vagues, Edgard Verdick demanda aux riverains ce qu'ils pensaient de ce phénomène. Ceux-ci lui expliquèrent que :

«[...] c'étaient les rejets du monstre qui dort au fond du lac. Celui-ci se retourne parfois et fait monter le niveau de l'eau de deux mètres. Pour me prouver la véracité de leurs dires, ils m'indiquèrent les indices d'anciens niveaux sur les parois de la rive surélevée, au-delà de la grève [...]» (Verdick 1952 : 153).

Edgard Verdick dit n'avoir pas eu le temps d'approfondir la question. D'autres expliquaient que la Lukuga était effectivement le déversoir du lac, mais

il arrivait que les papyrus qui y croissaient en grand nombre et que les arbres charriés par la rivière forment un barrage tel que l'eau n'arrivait plus à s'écouler. C'était ce phénomène qui expliquait l'élévation du niveau de l'eau du lac. Après un certain temps, sous la poussée des eaux, le barrage de la Lukuga céda et celle-ci reprenait son rôle de déversoir du lac, dont le niveau baissait à nouveau (Verdick 1952 : 153).

RÉFÉRENCES

- Burssens, Amaat. 1948. «David Livingstone». In Institut royal colonial belge, *Biographie coloniale belge*, I, col. 607-611. Bruxelles: Librairie Falk Fils. Georges Van Campenhout, Succ.
- Burton, Charles-François. 1862. *Voyage aux Grands Lacs de l'Afrique centrale*. Paris: Librairie de L. Hachette et C^{ie}.
- Cambier, R. 1948. «Cameron Verney Lovett». In Institut royal colonial belge, *Biographie coloniale belge*, I, col. 206-211. Bruxelles: Librairie Falk Fils. Georges Van Campenhout, Succ.
- Cambier, R. 1951. «Victor Giraud». In Institut royal colonial belge, *Biographie coloniale belge*, I. Bruxelles: Librairie Falk Fils. Georges Van Campenhout, Succ.
- Cameron, Verney Lovett. 1878. *À travers l'Afrique: voyage de Zanzibar à Benguela*. Paris: Hachette.
- Coosemans, Marthe. 1948. «John-Hanning Speke». In Institut royal colonial belge, *Biographie coloniale belge*, I, col. 860-864. Bruxelles: Librairie Falk Fils. Georges Van Campenhout, Succ.
- Coosemans, Marthe. 1952. «Georges Chaudoir». In Institut royal colonial belge, *Biographie coloniale belge*, III, col. 143-144. Bruxelles: Librairie Falk Fils. Georges Van Campenhout, Succ.
- Giraud, Victor. 1890. *Les lacs de l'Afrique équatoriale: voyage d'exploration exécuté de 1883 à 1885*. Paris: Hachette et C^{ie}.
- Jeal, Tim. 2007. *Stanley: the Impossible Life of Africa's Greatest Explorer*. New Haven [Conn.]: Yale University Press.
- Lacroix, A. 1948. «Stanley». In Institut royal colonial belge, *Biographie coloniale belge*, I, col. 864-894. Bruxelles: Librairie Falk Fils. Georges Van Campenhout, Succ.
- Stanley, Henry Morton. 1879. *À travers le continent mystérieux*, t. II. Paris: Hachette.
- Storms, Émile. 1883 (15 novembre). «Le Tanganika». MRAC, Papiers Storms RG 653.
- Storms, Émile. 1886 (16 mars). «Le Tanganika. Quelques particularités sur les mœurs africaines». Conférence donnée à la Société royale belge de géographie, p. 26.
- Thomson, Joseph. 1968. *To the Central African Lakes: The Narrative of the Royal Geographical Society's East Central African Expedition 1878-80*. (Second edition with a new introduction by Robert I. Rotberg), deux volumes. Frank Cass & Co. Ltd. (Première édition: Sampson Low, Marston, Searle, & Rivington, 1881).
- Verbeke, Auguste. 1954. *Contribution à la géographie historique du Katanga et de régions voisines*. Bruxelles: Institut royal colonial belge (coll. «Mémoires» t. 36, fasc. 1).
- Verdick, Edgard. 1952. *Les Premiers Jours au Katanga (1890-1903)*. Bruxelles: Comité spécial du Katanga (éd.).
- Verleyen, Émile. 1950. *Congo, patrimoine de la Belgique*. Bruxelles: Les Éditions De Visscher.
- Waller, Horace. 1876. *Dernier journal du docteur David Livingstone relatant ses explorations et découvertes de 1866 à 1873, suivi du récit de ses derniers moments rédigé d'après le rapport de ses fidèles serviteurs Chouma et Souzi*. Deux volumes. Paris: Librairie Hachette & C^{ie}.

CHAPITRE 2

L'EIC ET LES EXPÉDITIONS VERS LE TANGANYIKA

Plusieurs expéditions pour le Katanga et le lac Tanganyika furent organisées à l'époque de l'État indépendant du Congo (EIC: 1885-1908). C'était l'ère des « aventuriers » et des « pionniers ». Les expéditions envoyées vers le lac Tanganyika par la Société antiesclavagiste de Belgique seront présentées et analysées ultérieurement.

Ce paragraphe s'intéresse, d'une part, aux initiatives léopoldiennes, dont le but était double: l'occupation effective des territoires et la découverte de leurs richesses minières et autres. Les missions les plus connues furent celles dirigées, séparément, par Alexandre Delcommune, en 1893, et par Charles Lemaire, en 1898-1900.

D'autre part, durant cette période, l'une ou l'autre expédition privée osa s'aventurer vers la région du lac Tanganyika. C'était le cas de celle de Chaudoir, en 1901. Il fit une excursion expéditionnaire au cœur du continent africain et traversa également une partie du Tanganyika. Ce fut au moment où l'est de l'EIC était secoué par la mutinerie des soldats tetela. L'occupation était devenue un problème sérieux. Mais quelques années plus tard, en 1906, Émile Wangermée, nommé vice-gouverneur général en 1910, parcourut toutes ces régions et put en admirer la beauté de la nature. C'est que le calme était revenu.

1. L'EXPÉDITION ALEXANDRE DELCOMMUNE : 1891-1893

La Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie (CCCI) fut créée en 1886, avec comme objectifs principaux la réalisation de l'étude de la construction et de l'exploitation d'un chemin de fer reliant le Bas-Congo au Stanley Pool et la recon-

naissance du Haut-Congo du point de vue commercial. Alexandre Delcommune (1855-1922) embarqua, en mai 1887, chargé de ce dernier objectif. Il fit une première exploration fluviale de cinq mois durant laquelle il remonta le Kasai et la Fimi (Lukenie), accomplit la circumnavigation du lac Léopold II, explora le Sankuru et ses affluents, atteignit Lusambo, reconnut la Lubefu, le Kwango, la Djuma, et le Kwilu. Lors d'une seconde exploration, il atteignit les Stanley Falls, remonta le Lomami et explora l'Aruwimi, l'Itimbiri, la Lulonga, la Ruki et le lac Tumba (Van der Straeten 1951 : 257-262).

Alors qu'il était de retour à Bruxelles, en mai 1889, le conseil d'administration de la CCCI lui demanda de se tenir à sa disposition pour prendre le commandement d'une expédition dont l'objectif était le Katanga, où l'existence d'or était signalée. Alexandre Delcommune organisa l'expédition qui quitta la Belgique au début de juin 1890. Elle se mit en marche à Matadi, le 5 septembre, pour arriver à Léopoldville, le 27 du même mois. C'est à bord de deux petits steamers que l'expédition gagna les Stanley Falls et remonta le Lomami jusqu'à Bena-Kamba. De là elle marcha jusqu'à Ngandu, la résidence de Ngongo Leteta.

Le 18 mai 1891, Alexandre Delcommune reprit sa marche vers le Katanga pour atteindre successivement: le lac Kisale, Bunkeya (du 6 au 22 octobre 1891), Lofoi, Tenke, Mushima (20 décembre), Nzilo, Bunkeya, etc. Le 10 juillet 1892, après un séjour d'un mois à Lofoi, la caravane se dirigea vers le Tanganyika, où elle fut accueillie, à Mpala et à Albertville. Elle quitta Mpala le 6 octobre 1892, traversa le plateau de Marungu et explora le cours de la Lukuga, confluent du Lualaba, et celui du Luapula. Il arriva à Lusambo, le 7 janvier 1893. Alexandre Delcommune avait alors perdu environ 500 membres des 670

présents au départ de l'expédition. Le 5 février 1893, il était à Léopoldville, pour embarquer, à Cabinda, le 21 mars 1893.

Dans son récit de voyage, Delcommune nota qu'à Baudouinville les Pères Blancs avaient offert une hospitalité d'une grande cordialité. Ils firent du mieux qu'ils purent pour recevoir l'expédition et se saignèrent à blanc pour lui offrir ce que leurs provisions avaient de meilleur. D'ailleurs, rien que l'aspect décharné des hommes de la caravane et leur mine efflanquée suffisaient à montrer aux missionnaires les souffrances, les fatigues et les privations endurées pendant plus de deux ans. Pour les Blancs, une coupe de champagne et un café délicieux clôturaient un repas très copieux (Delcommune 1922 : 465-467).

C'est dans cette région que Delcommune apprit avec surprise la création de la Société anti-esclavagiste, dont son ami le commandant Jacques était le chef de mission. Celui-ci avait établi son camp entre Mpala et la Lukuga. De temps à autre, il faisait appel au capitaine Léopold Joubert pour venir renforcer sa troupe contre les Arabisés. Pendant le séjour de Delcommune, le capitaine Jacques demanda un secours immédiat à Léopold Joubert qui, à son tour, s'adressa à Delcommune pour avoir une vingtaine de volontaires.

Les Pères Blancs profitèrent de la présence de cette expédition, surtout en la personne du docteur Paul Briart (1860-1920). Ce médecin tenait un carnet de route riche en renseignements intéressants sur l'esprit et les activités des Blancs, tant missionnaires qu'agents de l'État actifs dans les parages, sur la situation sanitaire, etc. En voici quelques extraits :

«Vendredi 20 août (1892): [...] Notre arrivée fut un grand soulagement pour les résidents de Saint-Louis de Murumbi, ainsi appelé en l'honneur de Joubert, dont Louis est le prénom. Il fut décidé que Delcommune, Diderrich et 50 de nos hommes iraient au secours de Jacques. Mais voici autre chose: tous les Haoussas refusent de marcher! Et pourquoi?

Samedi 21 août: Joubert, qui est marié avec une négresse par-devant monsieur le curé, me présente sa femme, Agnès, une noire assez bien, à l'air doux et tranquille, et sa fille, une jolie petite mulâtresse, qui crie beaucoup et se cache en voyant mes lunettes. Agnès sait lire le kiswahili assez couramment, mais ne sait pas un mot de français. Plusieurs autres savent aussi lire, et nombre d'entre eux chantent la messe en latin.

On fait les derniers préparatifs pour la guerre. Joubert distribue les fusils et les cartouches à ses hommes. Ce sont des fusils Gras et des Remington, une bonne arme. Évidemment, partout dans le village ce sont des danses guerrières, des cris de haine [...]

Pendant ce temps, nous essayons de raisonner nos Haoussas. Musa Kanu, qui est leur porte-parole, et peut-être leur inspirateur, nous développe leurs raisons au cours d'un conseil tenu l'après-midi. Le terme de leur engagement est écoulé; ils n'ont plus maintenant que le désir de toucher leur argent et de filer le plus vite possible à Lagos; ils sont fatigués, sans courage et sans force, et devant l'ennemi ils ne sauraient rien faire de bon.

Si c'était notre expédition qui devait se défendre, ils feraient de leur mieux, mais ils ne veulent pas aller faire la guerre pour une autre expédition. Sur 160 qu'ils étaient à Kinshasa, 80 sont morts. Si on les oblige, nous aurons de graves problèmes avec les autorités anglaises, et de plus beaucoup s'enfuiront et iront rejoindre les Wangwana (arabisés) [...].

Dimanche 22 août: [...] J'ai assisté avant-hier à l'office de l'après-midi dans l'humble chapelle de la mission, et je n'ai pas été peu étonné d'entendre tous les versets latins chantés par les noirs du lieu avec dévotion et recueillement. Il a fallu longtemps pour leur apprendre ces choses. Tous les jours il y a messe et catéchisme... et ils sont nombreux à y assister. Le dimanche, messe chantée en chœur, et sermon du père Herrebaut qui parle fort bien le kiswahili [...] Près de l'église, la demeure simple et commode des deux pères et du frère Stanislas, absent en ce moment. Torchis et paille, une chambre au milieu, deux latérales pour les deux pères, deux postérieures comme magasin, office. En contrebas, la cuisine. Tout cela est provisoire et doit être remplacé à la prochaine saison sèche par des installations plus solides et plus confortables. Partout aux environs, les chimbèques (logements assez élémentaires) des néophytes, et des villages qui s'installent de plus en plus pour être en sûreté.

L'aspect général est satisfaisant, n'étaient les innombrables estropiés qui boitent dans tous les coins et doivent leur infirmité à leur négligence à enlever les chiques. Il est fort difficile d'obtenir d'eux qu'ils se surveillent. Plusieurs ont les extrémités rongées, et les chiques occupent leurs jambes, leurs fesses, leur dos, où elles forment des plaques parfois énormes qui ne tardent pas à dégénérer en ulcères lents à guérir. Pourvu que nos hommes n'en attrapent pas.

Une autre maladie, que je redoute plus encore, c'est la variole. Elle existe ici sous une forme assez grave, qui emporte presque toujours le malade. Si elle se mettait chez nous, ce serait une catastrophe. Une chose m'étonne, c'est que les blancs de la mission fassent si peu pour enrayer le mal. Les chimbèques occupées par les varioleux sont situées au beau milieu du village, à 15 mètres de l'église [...].

Lundi 23 août: [...] J'ai commencé aujourd'hui la préparation de certaines pilules pour les pères: morphine, calomel, ipéca... En revanche, ils me céderont quelques médicaments qui sont près de me manquer et qui sont importants.

Mardi 24 août: Sauf mes regrets de ne pas être allé avec les autres, je suis ici comme un coq en pâte. Ces pères

font une cuisine vraiment délicieuse. Il y a des légumes frais, chèvres, poules, œufs, du pain frais de froment, rhum, chartreuse [...] Un autre agrément est un joli petit étang que m'a indiqué le père Roelens, où je vais me baigner tous les jours. Les Haoussas sont d'ailleurs aussi très bien portants. Chèvres et poules ne leur manquent pas, de même que les chiens dont ils font leurs délices, ce qui n'est pas sans scandaliser les indigènes, pour qui le chien est un animal impur [...].

3 septembre 1892: Les noms que les indigènes nous donnent sont toujours choisis en fonction d'un défaut, d'une particularité physique, d'une habitude spéciale [...] Soutchoff s'appelait "le bouc qui pue"; Van Kerckhoven "l'homme qui pète fort"; le père Roelens "le long maigre"; Jacques "kaputi" pour l'utilisation fréquente du seul mot allemand qu'il connaît; le père Guillemé "le maître jeune homme" ».

Il paraît que les nègres ont ici, de même qu'en Ouganda, des sociétés secrètes dont les affiliés sont astreints à un silence rigoureux, sous peine de mort. Ils tiennent leurs assises dans de grandes baraques bâties à cet effet [...].

Le sous-lieutenant Renier fait partie de la franc-maçonnerie. Il signe ses lettres en ornant son nom des trois points cabalistiques. Ceci n'est pas fort de mise quand on écrit à un prêtre, aussi le père Guillemé l'a-t-il prié de "se dispenser de ces accessoires, s'ils ne sont pas indispensables". C'est un officier qui a été imposé à Jacques par le roi. Son équipement, ses frais de voyage, sont à la charge de la Société antiesclavagiste, qui a reçu lors de son départ une note de 40 000 fr à rembourser à l'État... Excusez du peu! [...].

5 septembre: Ce midi, un homme m'est amené avec un grand concours de peuple. En se baignant dans le lac, il s'est amusé à plonger, et il est allé se fourrer la tête dans la gueule d'un crocodile. Il a eu de la chance, car il s'en tire avec un trou dans la peau du crâne et de larges ouvertures dans la joue opposée. Je lui recouds tout cela le mieux possible, mais il gardera une vilaine cicatrice [...].

18 septembre: Le capitaine [Joubert], ancien zouave pontifical, fête aujourd'hui le 32^e anniversaire de la bataille de Castelfidardo, où il a reçu à la fois le baptême du feu et le baptême du sang. En l'honneur de cet anniversaire, nous allons dîner chez lui et nous dégustons un verre de chartreuse à sa santé.

C'est un brave et digne homme ce Joubert, mais il ne sait pas ce que c'est que de donner un ordre et de se faire obéir. Sa maison est celle de tout le monde: y entre qui veut, s'y assied qui le désire; c'est une vraie place publique, les poules y viennent picorer, les pigeons s'y établissent... Il aime les nègres, ce brave capitaine, et si l'un meurt, il en éprouve une peine extrême. Je suis sûr qu'il estime ces gens presque sur le même pied que les blancs. Cependant, il a déjà vécu une bonne dizaine d'années avec eux et devrait savoir à quoi s'en tenir sur leur compte, mais l'illuminisme et le mysticisme lui bouchent les yeux et les idées, et pour lui tout nègre est

un vrai frère. Les pères que nous avons ici sont beaucoup moins négrophiles que lui: "Ils sont bien bas, bien bas", disait d'eux le père Roelens. "Il faudra bien du temps et bien des efforts pour relever un peu cette pauvre race abandonnée."

Il va sans dire que le capitaine trouve la race bien belle, les nègres, superbes. Il y a pris sa femme, Agnès, qui est assez bien. Mais il a adopté en même temps toute la famille de sa femme, qui vit à ses dépens sans faire grand travail. À quelque 200 m d'ici, il y a un petit village habité exclusivement par ces gens [...].

29 septembre: J'embarque donc avec les blessés pendant que le reste de l'expédition va par la terre. [...] Toujours chantant, nos rameurs nous amènent enfin vers 9 h 30 du soir sur la grève de Mpala où un nègre parlant fort bien le français me souhaite la bienvenue. C'est un des médecins noirs des missions. Il a fait ses études à Malte où il y a une université de médecine, peu forte d'ailleurs. Cependant, ils rendent de grands services aux missions. Charles, c'est ainsi qu'il s'appelle, me conduit à la mission, où l'on arrive par un chemin casse-cou, que je grimpe sans accroc grâce à la lune. [...] » (Briart 2004: 273-293).

L'expédition, ou une de ses parties du moins, se rendit également à Mpala, qu'elle quitta le 6 octobre. Le père Guillemé lui demanda de rapatrier dix-sept familles luba provenant de l'expédition Wissmann, en 1887. L'explorateur avait dû les abandonner à la mission pour cause de maladie. La colonne se dirigea ensuite vers Ankoro.

2. WILLIAM STAIRS ET JOSEPH MOLONEY : 1891-1892

Pendant que l'expédition Delcommune se dirigeait vers le Katanga à partir de l'océan Atlantique en remontant le fleuve Congo, une autre expédition appelée par la Compagnie du Katanga, sous la conduite du capitaine anglais William Stairs (1863-1892) allait explorer le Katanga, en passant par la côte orientale de l'Afrique (Coosemans 1951: 877-880). Le médecin irlandais Joseph Moloney (1858-1896) se joignit à la caravane qui quittait Zanzibar le 4 juillet 1891 (Coosemans 1951: 715-716). L'expédition s'arrêta à Tabora, le 7 septembre 1891, et se dirigea par la suite vers Karema, où elle établit son camp au mois d'octobre. Le 27 octobre, elle quitta Karema pour traverser le lac. Le plan de William Stairs était de foncer le plus vite possible vers le pays de Msiri, le Katanga. Dans son journal de voyage, il ne consacra que quelques lignes à sa traversée du Marungu. Il se borna à présenter le redoutable chasseur d'esclaves

Rumaliza au capitaine Joubert et au peuple local, qu'il appelait les « Wamarungu » :

« 27 octobre : Partis hier à 4 heures avec une légère brise arrière, nous sommes arrivés, poussés par elle vers l'ouest, à près de 16 kilomètres de la côte occidentale, puis le vent tomba. Pendant deux heures, les matelots se mirent à ramer, puis la brise reprit et nous poussa à la côte, à l'embouchure du Fungwe, à 32 kilomètres au sud de Rumbi.

Là, nous avons campé pour la nuit. À 5 heures du matin, nous sommes repartis et nous avons ramé ferme, puis le vent se leva de nouveau pour cesser subitement. Toute la journée, mes pagayeurs ont travaillé, et ces étonnants nautoniers ont eu besoin de 20 heures pour accomplir les 16 kilomètres qui restaient à franchir. Nous sommes arrivés à Rumbi à 1 heure du matin. Toute la population, blancs et noirs, se trouvait sur la berge pour nous souhaiter la bienvenue.

30 octobre : Nous voici maintenant dans l'État du Congo ! Le capitaine Joubert m'a dit que tous les chefs importants du Marungu sont venus lui apporter des présents, lui demander des soldats, des fusils et sa protection contre Rumaliza, Makatubu et autres Wangwana.

Rumaliza, en course pour chasser l'esclave, est venu ravager des villages jusqu'à trois lieues seulement de Rumbi. Il considère tout le pays longeant l'ouest du lac comme faisant partie de son domaine. Pour lui, les blancs sont des intrus qu'il ne saurait tolérer chez lui et qui doivent être chassés par la force.

Le capitaine Joubert est un petit homme frêle et nerveux, d'un teint très foncé, et en apparence d'une santé chétive. Voici bientôt douze ans qu'il habite dans le voisinage du lac, et il a renoncé à retourner en Europe. C'est un type à part, un vrai "prêtre-squatter". Sa manière de vivre est rude et son aspect énergique ; il ressemble aux fermiers qui défrichent la brousse en Nouvelle-Zélande. Il s'est plié à la manière de se nourrir des indigènes et se contente de ce que ceux-ci mangent. Ancien zouave pontifical, il a été envoyé ici pour mettre obstacle à la traite. Il a édifié une chapelle et est dévoué corps et âme à la cause de la rédemption des nègres autant que n'importe quel père missionnaire. Sa station est fort bien construite. Elle est placée sur l'une des collines qui sont au pied des montagnes qui bordent le lac, à une distance de deux kilomètres du Tanganyika et à une altitude de 35 mètres au-dessus de son niveau.

C'est un vrai héros. Longtemps, très longtemps il fut tout seul ici, fidèle à son poste, peinant dur et en butte à des ennuis sans nombre. Cet homme si intéressant à observer est un jardinier de premier ordre. Ses plantations sont superbes. Il est adoré mais pas beaucoup craint par les indigènes qui l'entourent. Calme, patient, attachant une mince attention à tout ce qui concerne la toilette, sans cesse au travail, tout entier à son dur labeur quotidien, tel est le capitaine Joubert.

Les Wamarungu sont petits, maigres, et ne paraissent pas très capables de servir de porteurs. Ils ont plus d'un point de ressemblance avec les Wanyika de Mombassa. On saisit de suite, en leur parlant, la profonde différence qui existe entre les gens de l'est et ceux de l'ouest du lac. Les cheveux des habitants d'ici sont crépus et bouclés comme ceux des indigènes des forêts du Congo. Leur voix s'élève et s'abaisse quand ils causent, comme chez les naturels de l'Aruwimi, mais pas d'une façon aussi marquée. Les dents sont limées, les fronts étroits et l'aspect général est celui d'une race un peu inférieure à celle qui peuple le pays entre les lacs et Mpwampwa. Placés à côté d'un porteur unyamwezi, ces hommes apparaissent comme de simples bâtons.

On rencontre ici de temps à autre des cauris convertis (masculin) en coiffure ou en ornement de toilette. Le Tanganyika est un lac admirable, avec ses belles eaux claires et bleues, dormant au milieu des montagnes aux cimes altières. Quel bel endroit de villégiature ; que de délicieuses stations balnéaires on pourra édifier par ici quand sera établie la ligne directe par le Nyassa et le Chiré ! [...]

Un grand nombre de Wamarungu portent les cheveux longs et tordus, à la manière des Wagogo. Ils allongent leur coiffure en attachant à chaque cheveu un long fil très ténu. Cela ne les embellit pas fort à notre point de vue, mais eux ils se considèrent comme de très beaux garçons, ainsi attifés. On parle parmi eux cinq ou six dialectes, mais, près du lac, un grand nombre d'individus parlent un mélange de kiswahili et de bantou » (Stairs 1893 : 143).

Le 31 octobre, la caravane était à nouveau en route après une halte de vingt-deux jours sur les rives du lac et après avoir campé à Monda, petit village situé à deux heures de distance ouest-sud-ouest de Mrumbi. William Stairs apprit alors que la petite vérole sévissait dans le pays, ce qui était une très mauvaise nouvelle. Si des caravaniers en étaient infectés, la nouvelle se répandrait et l'accès du pays de Msiri serait interdit à l'expédition.

Joseph Moloney évoqua, lui aussi, la traversée du lac et le bref séjour dans le Marungu dans son carnet de route. Par exemple, il décrivit plus en détail la résidence de Joubert :

« Le capitaine Joubert a entouré son village avec un mur en briques de quatorze pieds de haut et de deux et demi pieds de large ; à une courte distance est située une seconde cité de refuge, séparée d'un gully profond et contenant sa maison et des baraques, entourée d'un autre mur. *Close at hand* il avait construit une chapelle capable d'abriter deux cents personnes, avec une sacristie et une chambre à coucher derrière pour le père Van Oost, un Belge, qui avait l'habitude de venir de la mission de Mpala [...] qui est située à environ une journée de marche au nord » (Moloney 1893 : 127).

3. LE PEINTRE LÉON DARDENNE ET LA MISSION CHARLES LEMAIRE : 1898-1900

Le 14 avril 1898, Léopold II confia à Charles Lemaire la direction d'une mission scientifique d'une durée d'environ deux ans au Katanga. Le peintre Léon Dardenne et le photographe François Michel étaient parmi ses adjoints. C'est par la voie du Zambeze et du lac Nyassa que l'expédition se rendit au Katanga.

Leur steamer *Good News* jeta l'ancre, dans la nuit du 3 au 4 août 1898, dans la baie de Moliro. L'expédition fut accueillie par François Helaers (1867-1921), le chef du poste de Moliro. Celui-ci s'était engagé en qualité de sous-intendant de 3^e classe au service de l'État indépendant du Congo, le 6 avril 1897. Arrivé à Boma le 8 mai, il fut d'abord attaché provisoirement au secrétariat général, puis désigné pour les Stanley Falls le 4 septembre. Il quitta les Falls le 6 novembre pour arriver à Mtowa le 13 janvier 1898. Il n'y resta que jusqu'au 25 janvier, son lieu d'affectation étant Moliro. Il tomba malade au courant de 1899 et descendit vers Boma. Rétabli, il fut désigné, le 9 août 1899, pour le district des Bangala. Mais il démissionna au début de septembre pour cause de maladie et embarqua sur le *Bruxellesville*, le 29 septembre 1899 (Lacroix 1948 : 474).

Le samedi 6 août 1898, Léon Dardenne et Helaers firent un tour au Tanganyika. À droite de la baie de Moliro, ils arrivèrent à deux énormes rochers avancés dans le lac, appelés «*pierres à nzimu*» («*rochers aux esprits*»). Léon Dardenne se mit aussitôt à dessiner des poissons, des coléoptères et autres scarabées. Il en profita pour faire des croquis du village de Moliro...

Le sort frappa l'expédition durant la nuit du mardi 9 au mercredi 10 août. La pirogue de deux collègues, Caisley et De Windt, ayant chaviré, les deux hommes se noyèrent. Six autres membres noirs de l'équipage perdirent la vie dans le naufrage. Léon Dardenne et Maffei créèrent un cimetière, car aucun Blanc n'était encore décédé à Moliro. Les corps de Caisley et De Windt furent enterrés par des soldats et ceux des Congolais inhumés quelque vingt mètres plus loin.

Vers la mi-septembre 1898, la caravane quitta Moliro pour Pweto sur le lac Moëro. Mais elle se retrouva dans le Tanganyika au début de 1900 faisant son entrée à Baudouinville le 7 avril, avec une escorte de 500 porteurs. Le groupe reçut l'hospitalité dans trois missions des Pères Blancs, notamment Baudouinville, Mpala (28 avril - 1^{er} mai) et Lusaka



M'Pala, la plus ancienne mission des Pères Blancs, est construite à la façon d'une forteresse nord-africaine et domine le Tanganyika à 850 m d'altitude.

Source : Lefèvre 1954. *Images du Congo : Katanga*. Bruxelles : © Éditions Charles Dessart.

(23 avril), Saint-Victor de Tembwe (3 mai) et Albertville (7 mai).

«*L'incroyant sceptique*» Léon Dardenne fut très positivement impressionné par les œuvres des Pères Blancs, comme l'indique son témoignage :

«*Ces missions revêtent un aspect moyenâgeux, étrange là-bas, au fond de l'Afrique, sous le grand soleil tropical. Il a bien fallu construire des murs, creuser des fossés, pour se défendre contre les attaques incessantes des Arabes. Mais combien trompeur, cet aspect barbare ! L'hospitalité que l'on y reçoit est si large et si simple à la fois que l'on s'y croirait transporté aux époques anciennes [...]*

Les pères se font tour à tour agriculteurs, menuisiers, forgerons, maçons, architectes, boulangers. Ils sont juges de paix. Médecins, ils sont parvenus à faire comprendre aux Noirs les bienfaits du vaccin. Ils construisent des fours à chaux, font des briques, élèvent des monuments, comme cette très belle cathédrale romane de M'Pala, comme l'église en construction de Baudouinville, en style gothique primaire, qui mesure 50 m de longueur, s'il vous plaît, et pour la décoration de laquelle je me promets d'envoyer une aquarelle. Ce sont des jardiniers modèles. Le potager de la mission de Baudouinville est unique, on y trouve tout ce que l'on désire, même des pommes de terre... d'Europe. C'est là que fut planté le premier caféier [...] J'ai mangé, à Baudouinville, du pain gris délicieux ; vous savez, de ce savoureux pain flamand, large comme deux, et ferme [...]» (Devroey 1965 : 97-99).

Mais le poste d'Albertville, fondé en 1891, fut alors délaissé au profit du poste militaire de Mtoa où la Mission arriva le 9 mai pour y rester jusqu'au 15 mai 1900. Léon Dardenne y peignit encore

plusieurs aquarelles, notamment celle de la tombe du capitaine Popelin décédé à l'embouchure de la Lukuga, le 24 mai 1881. De là, l'expédition emprunta la grande route de portage du Maniema vers Kasongo sur le Lualaba en passant par Kabambare.

4. GEORGES CHAUDOIR AU LAC TANGANYIKA : 1900-1901

Amateur passionné de voyages, Georges Chaudoir (1873-1931), dit Puck, renonça à une carrière militaire, en 1896, et décida de faire le tour du monde. Il se rendit en Égypte, à Ceylan, en Chine et au Japon. En 1898, il parcourut l'Afrique du Nord : la Tunisie, l'Algérie et le Sahara. L'année suivante, en 1899, il repartit dans l'intention d'atteindre Khartoum et le Haut-Nil, mais la révolte des Derviches l'obligea à modifier son itinéraire. Il passa par la mer Rouge et la côte des Somali, se dirigea vers l'Abysinie (l'Éthiopie) et atteignit Harrar (Coosemans 1952 : 143-144).

En 1900, Chaudoir retourna en Belgique, mais reprit aussitôt le chemin de l'Afrique. Il pénétra au cœur du continent par la voie du Zambèze et du Katanga. Le 17 avril 1901, il arriva à Mtoa ou Albertville, qu'il décrit comme une belle et grande station et la plus importante que l'État indépendant possédât sur le lac Tanganika. Sa position sur un promontoire battu par les flots était des plus pittoresques, ajoutait-il. Puis, il s'étendit longuement sur la fondation par le capitaine Jacques de la station en novembre 1891, et sur la très difficile occupation de l'arrière-pays (Chaudoir 1905 : 174-176).

Il décrit alors Mtoa, chef-lieu de la zone du Tanganyika, comme siège d'un tribunal territorial et d'un conseil de guerre, siège d'un bureau de l'état-civil et d'un bureau de poste et siège d'un poste fiscal ainsi que d'un office notarial. La zone avait été successivement commandée par Jacques, Descamps, de Bergh, Hecq, Hennebert et Morisseaux. Le personnel de la station devait compter 147 soldats noirs et 11 Blancs, mais leur nombre était fort réduit en raison de la participation d'une garnison aux opérations militaires au Katanga contre les révoltés du lac Kisale.

La station d'Albertville était ravitaillée par la côte orientale. Mais, selon Chaudoir, l'ALC, chargée du service de ravitaillement, ne s'en acquittait pas bien, parce que le ravitaillement expédié de Belgique, en juin 1900, n'était pas encore arrivé. L'État indépendant, ajoutait-il, avait tout intérêt à confier les

ravitaillements des postes belges du Tanganyika aux Allemands. Leur service de portage entre Dar es Salaam et le lac fonctionnait très régulièrement et était de moitié moins onéreux que la voie anglaise.

Les premiers jours de son séjour, une blessure à la jambe empêcha Chaudoir de circuler dans la région. En plus, le temps était détestable : il n'y avait que pluies et bourrasques. Il essaya quelques sorties en *machilla* (ou *tipoye*), le vendredi 21 avril 1901. Il se plaignait de l'isolement complet de Mtoa vis-à-vis du Maniema et du Bas-Congo, car ni caravanes ni courrier n'y passaient. Cette absence de communication représentait, à son avis, un danger très réel : qu'éclatât une lutte avec les indigènes, une mutinerie au sein du personnel de la station, il ne resterait qu'à abandonner Mtoa et à se réfugier en territoire allemand, la retraite sur Kabambare étant fermée par la rivière Lugumba.

À très court terme, les défenses rudimentaires d'Albertville devaient disparaître pour faire place à un fort moderne armé de grosses pièces et doté des derniers perfectionnements. La place ferait partie d'un nouveau système défensif du Maniema : une première ligne de forts serait établie sur le Tanganyika, dont les points principaux seraient Mtoa et Baraka ; une seconde ligne passerait par Mifucho. Nyan-gwe servirait de réduit défensif. Tous ces ouvrages d'art militaire avaient un double objectif : d'abord, empêcher toute invasion venant du côté allemand et empêcher la jonction des Arabisés du nord avec ceux du sud en cas de soulèvement ; ensuite, empêcher la contrebande et la traite sur la frontière Tanganyika-Kivu (Chaudoir 1905 : 1203).

Chaudoir quitta cette station le 29 avril 1901 en longeant la rive du Tanganyika qui, en se retirant, avait laissé derrière lui une série de marais où s'engageait sa caravane. Les porteurs étaient dans l'eau jusqu'au-dessus des cuisses et une végétation aquatique très dense, d'arbres et de hautes herbes, ajoutait à la difficulté de la marche. L'expédition quitta les marais pour suivre la plage de sable fin, en plein brisant. Le vendredi 10 mai 1901, elle faisait enfin son entrée à Kabambare.

5. WANGERMÉE ET LES « GRANDS LACS AFRICAINS » : 1904-1905 ET 1906-1908

En 1904, Léopold II chargea Émile Wangermée (1855-1924), nommé vice-gouverneur général, le 11 avril 1897, d'une mission d'inspection à la frontière orientale de l'EIC. Le but du roi était de faire

établir des fortifications dans les territoires litigieux, afin d'y affirmer et d'y renforcer ses droits, c'est-à-dire qu'il voulait les occuper et y installer ses hommes. Émile Wangermée quitta la Belgique en avril 1904, et parcourut l'Enclave de Lado, le Haut-Ituri, les régions nord et sud du lac Kivu. Du Tanganyika, il rentra à Boma *via* Kasongo et Lusambo. Le 9 octobre 1905, il était de retour en Belgique (Moulaert 1948 : 951-956).

Le Cercle africain l'invita pour parler de son *Voyage au Congo par Mombasa*. Son intervention s'inscrivait dans le cadre d'une série de causeries organisées régulièrement le mercredi par cette association. Wangermée s'étendit durant un petit instant sur quelques spécificités du lac Tanganyika :

« Ce ne sont pas seulement ses dimensions qui rendent remarquable le Tanganika ; il l'est aussi par sa faune et sa flore. La flore des rives comprend, en effet, un certain nombre de plantes qui ne se trouvent qu'au bord des mers, et par sa faune, le lac est le représentant moderne de l'époque jurassique. On y pêche en effet, des poissons et des coquillages qui sont à s'y méprendre ceux qu'on trouve à l'état fossile dans les terrains jurassiques et qu'on ne trouve plus que dans le lac ; en outre, une ou deux espèces totalement inconnues autre part y existent » (Wangermée 1906 : 30).

Le major Wangermée précisait encore que tous ces faits intéressants avaient été signalés quelques années plus tôt dans une publication de l'Anglais Moore intitulée *The Tanganika Problem*.

Désigné plus tard représentant du Comité spécial du Katanga (CSK), il reprit le chemin du Katanga au départ de Southampton (Grande-Bretagne), le 26 juillet 1906, pour atteindre son but *via* Le Cap (et le chemin de fer jusqu'à Broken Hill). Il parcourut la région en tous sens et rentra en Belgique à la fin de 1908, au bout d'un séjour de deux ans.

Dans son carnet de route, Émile Wangermée accordait une attention particulière à la nature, c'est-à-dire à la faune et à la flore, au paysage et au climat. Le trajet suivi pour traverser le Tanganyika passait par les localités de Kiambi, Ankoro et Buli :

« [...] J'avais quitté Lukonzolwa le 2 avril 1907 pour une grande tournée d'inspection dans le nord et l'ouest du Katanga et c'est ainsi qu'après avoir parcouru les bords accidentés et pittoresques de la haute Luvua, j'étais arrivé à Kiambi, jolie station aux bâtiments éparpillés sous les grands arbres.

Ici la guerre à la forêt n'avait pas sévi et chacun s'en félicitait, quitte à ne pas faire de même à la première occasion. Déjà dans cette région, les groupes d'arbres

plus forts s'épaississent un peu et le sous-bois apparaît avec ses arbustes et ses plantes si variées ; des lianes de diverses espèces grimpent entre les arbres et de temps à autre, on y trouve celles qui donnent le caoutchouc.

Le climat, presque européen, du haut Katanga fait place peu à peu à celui des tropiques et la règle de la quinine, la drogue amère préventive de la fièvre malarienne, reprend toute son importance.

M'étant mis en pirogue à Kiambi pour descendre vers Ankoro, je m'aperçus bientôt que la malaria n'était pas le seul inconvénient à redouter. À partir de Kiambi, la vallée de la Luvua s'ouvre largement ; les rives très plates, élevées à quelques mètres à peine au-dessus de l'eau, sont formées d'une terre sableuse mélangée d'un peu d'argile et de bancs de gravier, tandis qu'au loin, des montagnes isolées bleuissent dans l'atmosphère un peu nébuleuse.

Ces terres basses et marécageuses ne portent que peu d'arbres et les montagnes seules sont bien boisées ; mais, dans la rivière même, les atterrissements voisins des bords sont couverts d'arbustes épineux, au bois très léger, qu'on trouve au long de presque toutes les eaux de l'Afrique tropicale. Au Katanga, ce végétal s'appelle *mashila*, tandis qu'au pays du Nil on lui donne le nom d'*ambatch* et il est un gîte de prédilection pour la tsé-tsé *palpatis*, ce détestable diptère qui véhicule le microbe de la maladie du sommeil.

Aussi, celle-ci sévit-elle tout au long de la Luvua et du Lualaba et ce n'est pas une des moindres difficultés actuelles que de persuader les indigènes que les nombreux villages de pêcheurs établis sur les rivières doivent être assainis à fond ou même éloignés à quelque distance de l'eau. Les belles îles du Lualaba, dont certaines ont, comme celle d'Ankoro, près de 14 kilomètres de longueur et qui semblent des paradis de verdure où d'innombrables palmiers balancent leur élégant panache au-dessus des autres arbres, ces îles elles-mêmes sont dévastées par la maladie. Le voyageur ne peut se laisser bercer paresseusement au mouvement de la pirogue, enlevée par des payeurs dont les chants incessants scandent l'effort régulier.

La mouche traîtresse est là sans cesse ; à l'encontre de sa sœur, la tsé-tsé de la brousse, elle vient sans bruit, se pose sans brutalité et il faut être toujours en éveil pour éviter qu'elle ne profite d'un instant pour faire sa piqûre, dont le résultat néfaste n'apparaît que longtemps après.

Les grandes plaines qui bordent la Luvua et le Lualaba sont couvertes d'herbes qui fournissent une nourriture abondante à de nombreuses familles d'hippopotames dont le grognement saccadé se fait entendre à tout instant. Malheur à celles qui sont trop près de la pirogue quand les provisions tirent à leur fin ! Une balle bien placée fait faire à l'un des énormes pachydermes la culbute fatale et, au soir, c'est grande ripaille pour les payeurs qui ont dépecé la bête à coups de hache et de coutelas, comme on débiterait en fragments un gros tronç d'arbre.

L'Européen lui-même apprécie la grillade fraîche et le lard fondu qui fait une cuisine délicate.

Les prairies du Lualaba sont parcourues aussi par l'éléphant et le buffle et les antilopes de toute espèce y abondent; au milieu de ces dernières, les fauves n'ont que l'embarras du choix et toutes les nuits, on entend le rugissement du lion et la voix rauque du léopard.

Il arrive parfois que la chasse ne donne pas et alors ces grands seigneurs de la brousse viennent rôder autour des villages et des campements où de temps à autre ils prélèvent leur dîme soit sous la forme d'une chèvre ou d'un chien, soit sous celle d'une créature humaine.

La principale défense qu'avaient les Waluba du Lualaba contre ces ennemis, ce sont les innombrables fétiches qu'ils disposent partout. Les points de débarquement des pirogues, l'entrée du village, les abords des maisons, tout est parsemé de maisonnettes en miniature où l'on dispose des offrandes destinées à apaiser l'esprit mauvais qui anime les bêtes féroces et qui est souvent, paraît-il, celui d'un ancêtre. Les champs eux-mêmes sont protégés aussi contre les dévastations des buffles, des éléphants et des phacochères, ces émules du sanglier des Ardennes.

À côté de cela, on tend aussi des pièges de formes diverses et il est de tradition que l'ancêtre animalisé les évite toujours; ce sont les "autres" qui se font prendre!

Dans la partie du Lualaba qui arrive vers l'extrémité nord du grand bief navigable, le lit s'élargit considérablement et de nombreux bancs de sable s'y forment; de loin, on croit parfois reconnaître l'existence de quelques gros blocs de pierres d'un brun-noir poli; mais, au moindre bruit sur la rivière, les grosses pierres s'animent et l'on voit une famille d'hippopotames partir au petit trot pour aller s'immerger plus loin. Souvent, en même temps, une clameur stridente fend l'air et c'est un vol de canards ou d'oies qui s'élève; son départ semble déclencher celui de plusieurs centaines de congénères et un coup de fusil tiré à propos dans ces nuées abat presque toujours plusieurs oiseaux à la fois...

Le pullulement de ces palmipèdes vers le Lualaba est favorisé par le caractère marécageux des rives qui sont ainsi depuis la région des petits lacs, l'Upemba et autres, jusqu'à Buli, le point d'aboutissement d'une grande route carrossable qui a été construite entre ce point et Pania-Mutombo, terminus de la navigation sur le Kasai-Sankuru.

Lorsque les travaux de la route furent entamés, il y a quelques années, on comptait l'utiliser pour les divers transports en y faisant circuler des chariots attelés de bœufs. La lourde corvée du portage à dos d'homme aurait ainsi pu être supprimée à la grande satisfaction de tout le monde; malheureusement, on dut reconnaître plus tard que la tsé-tsé, compagne de nombreuses bandes de buffles, infestait presque tout le parcours et jusqu'aujourd'hui la route faite à grands frais n'a encore pu être parcourue que par des charrettes à bras; pourtant, leur emploi a réduit de près d'un tiers la corvée primitive.

À peine a-t-on quitté à Buli la rive du Lualaba pour suivre le tracé de la route carrossable dont la direction générale va est-ouest, qu'on s'aperçoit que la nature du terrain diffère totalement de ce qui se voit dans le sud du Katanga [...]» (Wangermée 1909: 164-170).

Émile Wangermée n'arriva donc pas au lac Tanganyika, son itinéraire étant plutôt le Lualaba puis le fleuve Congo.

RÉFÉRENCES

- Briart, Paul & Ryelandt, Dominique (éd.). 2004. *Aux sources du fleuve Congo. Carnets du Katanga (1890-1894)*. Paris: L'Harmattan (coll. «Congo-Zaïre-Histoire & Société»).
- Chaudoir. 1905. *À travers l'Afrique équatoriale*. Liège: Édition La Meuse.
- Coosemans, Marthe. 1951. «Joseph Thomson». In Institut royal colonial belge, *Biographie coloniale belge*, II. Bruxelles: Librairie Falk Fils, Georges Van Campenhout, Succ.
- Coosemans, Marthe. 1952. «Georges Chaudoir». In Institut royal colonial belge, *Biographie coloniale belge*, III, col. 143-144. Bruxelles: Librairie Falk Fils, Georges Van Campenhout, Succ.
- Delcommune, Alexandre. 1922. *Vingt années de vie africaine: récits de voyage, d'aventures et d'exploration au Congo belge 1874-1893*, tome 2. Bruxelles: Larcier.
- Devroey, E.-J. & Neuhuys-Nisse, C. 1965. *Léon Dardenne 1865-1912: peintre de la Mission scientifique du Katanga (1898-1900)*. Tervuren: Musée royal de l'Afrique centrale.
- Lacroix, A. 1948. «Helaers François». In Institut royal colonial belge, *Biographie coloniale belge*, I, col. 502. Bruxelles: Librairie Falk Fils, Georges Van Campenhout, Succ. (Rectification: 1968. *Biographie belge d'outre-mer*, VI, col. 474.)
- Lefèvre, A. 1954. *Images du Congo: Katanga*. Bruxelles: Éd. Charles Dessart.
- Moloney, Joseph A. 1893. *With Captain Stairs to Katanga: Slavery and Subjugation in the Congo 1891-92*. Londres: Sampson Low, Marston & Company.
- Moulaert, Georges. 1948. «Wangermée Émile». In Institut royal colonial belge, *Biographie coloniale belge*, I. Bruxelles: Librairie Falk Fils, Georges Van Campenhout, Succ.
- Stairs, W. 1893 (août). «Sur le Tanganyika». *Le Congo illustré* II (17): 142-143.
- Van der Straeten, E. 1951. «Delcommune Alexandre». In Institut royal colonial belge, *Biographie coloniale belge*, II, col. 257-262. Bruxelles: Librairie Falk Fils, Georges Van Campenhout, Succ.
- Wangermée, Émile. 1906. *Voyage au Congo par Mombasa (causeries du mercredi)*. Bruxelles: Cercle africain.
- Wangermée, Émile. 1909. *Grands Lacs africains et Katanga: souvenirs de voyages*. Bruxelles: Jean Lebègue & C^{ie}, Libraires-Éditeurs.

CHAPITRE 3

VOYAGES VERS LE LAC TANGANYIKA : 1908-1945

Situé dans la lointaine périphérie de la colonie belge, le Tanganyika est accessible par plusieurs voies. Les voyageurs pouvaient y accéder par : 1) Boma-Matadi-Léopoldville en suivant le fleuve Congo jusqu'à Stanleyville ; 2) la côte orientale de l'Afrique, *via* Dar es Salaam, Kigoma et Albertville ; 3) l'Afrique du Sud *via* Cape Town et Elisabethville.

Plus d'une dizaine de voyageurs de différentes catégories, dont en premier lieu des membres de la famille royale, visitèrent la région du Nord-Katanga. Le prince Albert fut le premier à se rendre au Congo, en 1909. Deux décennies plus tard, il revisita la dixième province de la Belgique, mais cette fois-ci en tant que roi. À l'instar de son père, Léopold III parcourut le Congo en passant par le Tanganyika.

La deuxième catégorie est celle des ministres des Colonies, qui firent l'excursion jusqu'au lac Tanganyika. Les visites des ministres Jules Renkin, en 1909, et Louis Franck, en 1920, seront évoquées ici.

La troisième catégorie se compose de visiteurs, auteurs très connus de récits de voyage, dont le comte Carton de Wiart, le marquis de Chateleux, l'Américain Tom Marvel et Julien Vanhove.

La dernière catégorie est celle de personnes moins connues qui atteignirent le Tanganyika. Les expériences de certaines d'entre elles dans la région sont dignes d'intérêt. C'est le cas de madame Alice Burls, dont le récit fut reproduit par *Le Soir* et *L'Illustration congolaise*.

1. LES VISITES PRINCIÈRES ET ROYALES

Le roi Léopold II ne mit jamais les pieds sur le sol de son empire congolais. Ses successeurs remé-

dièrent à cette anomalie. Le prince Albert, le futur roi des Belges Albert 1^{er}, se rendit au Congo du vivant même de Léopold II, en avril 1909. Tant Albert 1^{er} que Léopold III sillonnèrent à plusieurs reprises la colonie de la Belgique. Mais ils ne visitèrent pas le Tanganyika à chaque occasion.

1.1. LE PASSAGE DU PRINCE ALBERT : 1909

Le prince Albert fut le premier membre de la famille royale belge à visiter la colonie, en avril 1909. Le voyage se fit dans un contexte bien particulier. En effet, depuis 1903, le régime léopoldien avait été accusé d'atrocités contre les populations noires, et le 18 octobre 1908, la Chambre et le Sénat venaient de voter l'annexion de l'État indépendant du Congo par la Belgique, après de longs et houleux débats. La caravane royale accosta à Cape Town, en Afrique du Sud, où elle prit le train pour Broken Hill, en Rhodésie du Nord (Zambie), le 20 avril 1909. L'étape suivante était : Broken Hill-Étoile du Congo-Lukafu et Kilwa, au bord du lac Moëro. De là, le voyage se dirigea vers Lukonzolwa et Pweto pour atteindre Kiambi, dans l'actuel district du Tanganyika. Cela à pied, à bicyclette et à cheval. C'est en bateau et en canots que l'expédition royale poursuivit le trajet jusqu'à Ankoro et Kongolo, où elle prit le train jusqu'à Kindu. Finalement, elle embarqua pour l'Europe le 27 juillet 1909.

Le prince Albert ne put donc pas admirer le lac Tanganyika. Selon le récit du voyage établi par *Le Mouvement géographique* dans son édition du 22 août 1909, l'arrivée à Kiambi eut lieu le 10 juin. La description situait cette localité en aval des premiers rapides de la Luvua. C'était un des ports terminus de la navigation dans le réseau fluvial du Congo-Kamolondo. Il était ravitaillé et desservi par

des baleinières et des pirogues de ce bief. M^{gr} Roelens s'y était rendu avec deux de ses pères pour saluer le prince (Wauters 1909 : 400-401).

L'expédition princière quitta Kiambi le 11 juin avec une petite flottille composée d'une baleinière et de trois grandes pirogues. Elle déboucha dans le Congo à Ankoro, au confluent de la Luvua. Le 15, elle fit halte à Buli, au confluent de la Lukuga, l'exutoire du lac Tanganyika. Le 16, les voyageurs débarquaient à Kongolo. Le prince Albert visita les rives du fleuve qui forment, un peu en aval, une nouvelle gorge, baptisée Portes d'Enfer en 1894 par ses découvreurs, Hinde et Mohun. C'est par cette gorge que les eaux de l'ancienne mer intérieure du Kamolondo se déversent dans le Moyen-Congo en formant les rapides qui obstruent le cours du fleuve plus loin. Le fleuve s'y épanche d'abord en deux pools successifs au-delà desquels des hauteurs lui barrent la route; c'est la chaîne des monts de Bambare qui retenait ses eaux vers le nord à l'ère géologique. La gorge a moins de 100 mètres de largeur; en aval, cinq groupes de rapides se succèdent jusqu'à Kasongo (Wauters 1910 : 401).

À son retour à Bruxelles, le prince Albert écrivit à la main un journal de voyage. Les fragments sur son passage dans le Tanganyika sont assez détaillés. Ce qui rend ce document intéressant, c'est que le prince ne retenait pas ses mots. Il ne se limitait pas à de simples descriptions des paysages et des peuples « barbares » et « sauvages », mais il touchait également aux problèmes de recrutement des porteurs, de la maladie du sommeil, etc. Il ne manqua pas non plus de se prononcer sur la méconduite d'une catégorie d'agents coloniaux :

« [...] Ciambi est avantagement bâtie sur un plateau qui domine le fleuve d'une centaine de mètres, éloignement qui met à l'abri des terribles mouches et expose la station aux brises rafraîchissantes.

L'évêque Roelens des Pères Blancs nous attend avec le père Vandermeren supérieur de la mission de Lukulu et le père Marsilly. Ils ont grand air ces missionnaires avec leurs amples vêtements blancs, la pèlerine des zouaves et leurs chapeaux à larges bords. Le capitaine Thiry, le chef de zone, est le type de l'officier médiocre qui, transporté dans une sphère d'activité illimitée, ne voit que les détails du métier, s'acharne dans une bureaucratie qui exclut les qualités d'activité, que dans la carrière coloniale on espère d'un militaire. Ainsi il ne connaît pas les villages à un quart d'heure de Ciambi. Questionné sur l'hygiène coloniale il déclare ne rien connaître à la maladie du sommeil. Il pense que les Blancs peuvent s'acclimater au lac Tanganyika. Dans son rapport nous trouvons cette extraordinaire constatation que beaucoup

de fonctionnaires seront distraits de leurs fonctions par mon voyage. Causé longtemps avec le père Marsilly, il se plaint amèrement de la qualité des agents, de leur brutalité, de leur grossièreté, il trouve que rien ne progresse et que la terrible maladie du sommeil fait de plus en plus de ravages sans que l'on se préoccupe suffisamment de la combattre.

De Ciambi à Kongolo notre voyage doit s'effectuer en baleinière. M. Mauritzen de la Compagnie des Grands Lacs est déjà à Ciambi; il a organisé cette partie du voyage.

Nous quittons Ciambi le 11 juin à 8 heures du matin en trois baleinières chacune avec une trentaine de rameurs. La Luföi est superbe, 300 à 400 m de large, elle coule majestueusement entre des rives assez plates, mais où beaucoup de borassus dessinent leurs silhouettes élancées. Ce qui est beau, c'est le calme infini du paysage; le ciel, maintenant que nous nous rapprochons de l'équateur, est légèrement ouvert et l'éclairage rend tout diaphane comme un pastel extrêmement léger. Les rameurs sont de forts hommes, ce sont à vrai dire des payeurs, ils sont alignés de chaque côté de la baleinière, au centre deux boys sont continuellement occupés à battre le gong sans le bruit duquel ces nègres prétendent ne pouvoir payer en mesure. De temps en temps tous chantent pour s'animer. Ces chants, cette musique, ce paysage poétique si grandiose et tranquille laissent une grande impression. Vers 4 heures nous abordons au gîte d'étape de Loanda où nous dressons nos tentes, il y a 35° à l'ombre.

Le lendemain nous arrivons vers une heure à Ankorro, au confluent du Lualaba et du Luföi ayant parcouru depuis Ciambi 154 km. Nous trouvons à Ankorro M. Delori, le chef de poste, M. Koenig, un agent qui rentre ayant été malade, et M. Dieu, agent de l'Intertropicale. M. Delori est en prévention pour coups et blessures à des indigènes et des soldats. M. Koenig a subi des peines pour mauvais traitements. Le Docteur Ravelli a quitté Ankorro la veille de notre arrivée, on l'accuse d'avoir refusé ses soins à M. Elzen qui descendait gravement malade de Kikondja et mourut abandonné de tous si ce n'est de sa femme noire qui ne le quitta point et de ce brave homme nommé Dieu qui vint une ou deux fois s'enquérir de son état, ce que les autres Blancs ne firent point.

Nous rencontrons dans la station toute une théorie de gens à la chaîne et comme nous nous étonnons qu'il puisse y avoir tant de délinquants dans un petit poste, on nous apprend que ce sont les malades du sommeil que l'on traite ainsi pour les empêcher de partir, nous trouvons aussi une femme en pleurs dont on avait tout confisqué même les vêtements et que le docteur Polydori reconnut n'être pas malade de même que plusieurs des Noirs enchaînés. En causant avec MM. Delori et Koenig, j'avais été frappé de l'âpreté de leur haine des Noirs, je crois que c'est là un sentiment qui, en Afrique, peut devenir pathologique, arriver à l'état de passion irraisonnée, mais qui expose ceux qui en sont les victimes à commettre même des atrocités. Cette aversion

insurmontable et violente pour le Noir devrait être un motif suffisant pour détourner un agent de la carrière coloniale, je suis sûr qu'elle est la cause de beaucoup des excès que l'on déplore dans la colonisation.

La station d'Ankorro est bâtie à environ 1 km de la rive, ce qui la préserve des mouches. On construit un nouveau lazaret. Les environs d'Ankorro sont ondulés, de jolies collines boisées entourent le poste d'où l'on a une belle vue sur les deux fleuves. Il y a encore du brouillard quand nous quittons Ankorro, environ 17° au thermomètre, nous naviguons maintenant sur le Lualaba ou Kamolondo, fort large 500 à 800 m, 3 à 4 à 5 m de profondeur. Beaucoup de grandes îles, l'île Mohama, l'île Kilula, l'île Mayemba. Fort peu d'habitants le long des rives. La maladie du sommeil les a décimés. À 11 heures nous atteignons Kasenge, gîte d'étape. Assez bien d'indigènes, le fleuve coule majestueusement ses eaux jaunâtres dans son vaste lit de 800 m de large. Au loin quelques montagnes. Près du gîte il y a un village assez important que nous allons visiter, les habitants y sont encore fort sauvages, ils fuient quand je veux les photographier. Ils sculptent de petites statues en bois, des idoles, nous en achetons quelques-unes.

C'est notre troisième jour de navigation et l'on ne peut que s'étonner qu'il n'y ait, sur cet immense bief, aucune embarcation à vapeur. On peut acquérir en Angleterre, à Glasgow notamment, un bateau de 100 tonnes avec double machine à double expansion, prêt à être expédié pour 45 000 francs, le transport coûte évidemment cher dans le centre de l'Afrique. Mais quand on songe au temps gagné, aux vies épargnées en évitant à la montée le portage le long de ces rives infestées de mouches sans compter l'argent économisé en transportant vite, beaucoup à la fois et avec un personnel restreint, on se dit que les dirigeants du Congo sont bien ignorants et bien insouciant du progrès de la colonie.

Le 14 juin, à 260 km de Ciambi, nous nous arrêtons à Buli, au nouveau Buli, à 1 km sur la rive gauche tandis que l'ancien se trouvait sur la rive même, la rive droite à 14 km en amont. M. Van Malleghem, un Ostendais, nous reçoit comme chef de poste, il est entouré de beaucoup d'indigènes, des chefs des environs. C'est bon signe; à Ankorro, nous n'avions vu presque personne, les Noirs fuyant la station. Buli est le domaine de route venant de Pania Matumbo, 17 jours d'étapes. Cette nouvelle station fait bonne impression, ainsi que son chef. Dans la région, la maladie du sommeil a une tendance à décroître malgré certaines fautes graves commises par les chefs, notamment Léonard, chef de zone qui envoyait des populations saines récolter du caoutchouc dans des parages contaminés.

Encore une journée avant Kongolo, le futur terminus du chemin de fer des Grands Lacs. À 14 km en aval, nous passons devant l'ancien Buli, sur la rive droite du fleuve, la station est en ruine, nous apercevons les arbres du cimetière, beaucoup de Belges dorment là. Buli fut

longtemps un poste avancé. À 8 h 30 nous passons devant l'embouchure de la Lukuga, la rivière qui déverse le trop-plein du lac Tanganyika. Plusieurs grandes îles, des bandes innombrables d'oiseaux blancs, de canards, d'oies sauvages, de crocodiles se chauffant sur des bancs de sable, des hippopotames promenant leurs formidables museaux au niveau de l'eau. À midi sur une rive ombragée d'arbres superbes, nous rejoignons M. Adam, ingénieur en chef des chemins de fer des Grands Lacs, entouré de M. Theus, Michel et d'une bonne partie de son personnel. Tous d'une correction parfaite; on voit qu'il y a là un chef. Nous avons une heure de marche pour atteindre le campement très largement installé sur un joli plateau boisé; vers le soir nous montons sur une colline d'où l'on aperçoit un magnifique panorama; à notre gauche, le fleuve avec sa vaste surface d'eau aux reflets métalliques et la vaste plaine hérissée d'une vraie forêt de borassus. Le paysage africain manque généralement de couleurs fortes, mais nous charme par l'extrême douceur de ses tons et sa majestueuse ampleur auxquels la tranquillité absolue de ces régions, encore sauvages, ajoute une grande poésie.

Le lendemain nous nous rendons aux Portes d'enfer, cet endroit historique décrit avec lyrisme par les premiers explorateurs de l'Afrique centrale. C'est plus mesquin que nous le supposions, c'est un resserrement du fleuve entre quelques rochers peu élevés, on peut dire que c'est une espèce d'écluse. Car on peut comparer ces différents biefs du Congo et du Lualaba à de longs lacs, au courant fort lent, séparés par de véritables barrages et ce sont ceux-ci qui assurent à 2500 km de la mer la grande profondeur de ces biefs où ils retiennent d'immenses quantités d'eau. Ainsi les eaux peuvent être à un étiage fort élevé dans le Lualaba supérieur et très basses dans le Congo. Des Portes d'enfer, nous avons une marche pénible parce que très chaude et par un sentier à pente très raide jusqu'à Piana N'Guya où l'on dresse nos tentes. Nous nous portons en ligne à peu près droite vers Buana Kasengo d'où nous traversons le Lualaba pour atteindre Kasongo. La voie du chemin de fer qui, arrivant à Kongola (*sic pro* Kongolo), formera le second tronçon du réseau des Grands Lacs, afin d'éviter le massif montagneux que nous traversons [...]» (Buren 2008 : 142-149).

Quelques mois après le retour du prince Albert en Belgique, en décembre 1909, le roi Léopold II mourait. Albert, le prince héritier, monta alors sur le trône.

1.2. LA PREMIÈRE VISITE DU PRINCE LÉOPOLD : 1925

En 1925, le Congo belge accueillit pour la deuxième fois un prince belge. Cette fois-ci, c'était Léopold, le fils de ce prince Albert, désormais assis sur le trône, qui avait parcouru la colonie en 1909.

Son voyage d'étude dura plusieurs mois, parce qu'il voulait également sillonner les nouveaux territoires sous mandat belge, « le Ruanda-Urundi ».

Arrivé à Boma le 10 mai 1925, le prince Léopold ne passa dans la région du Tanganyika qu'à la mi-octobre. La visite fut de courte durée, c'est-à-dire trois jours. Dans ses carnets de voyage, il consacra à ce passage les mots suivants :

« Mercredi 14 octobre [1925]: départ vers Albertville (Duc de Brabant).

Jeudi 15 octobre: Arrive Albertville 4 h. Visite du poste avec MM. Grandry et Lahique. De nombreux indigènes me suivent.

Vendredi 16 octobre: Hippo dans la Lukuga. Arrêt à la Nyemba, très beau camp. Parle à deux beaux soldats (présenté armes magnifiques). Arrêt au Café de Paris. Je vois le "rayon vert" dans un nuage. Arrivée Kabalo 23 h. Montons à bord du *Prince Léopold*.

Samedi 17 octobre: Kabalo-Kongolo. Visite camp, moins bonne impression. Visite mission Saint-Esprit: M^{gr} Lempereur. Départ train pour Kindu » (Léopold III 2004: 135-136.)

C'est le Tanganyika « industriel » et « économique » qui fut présenté au prince, c'est-à-dire les villes situées sur des chemins de fer, comme Albertville, Kabalo et Kongolo. Les vieux postes missionnaires situés sur la rive occidentale du lac Tanganyika, Baudouinville et Mpala, ne figuraient pas sur l'itinéraire.

1.3. LA VISITE DU ROI ALBERT : 1928

En juin 1928, le roi Albert visita à nouveau le Congo, en compagnie de la reine Élisabeth. Tel était l'itinéraire: du 29 juin au 2 juillet, séjour à Léopoldville; le 2 juillet, le couple royal s'envola vers Tshikapapa; le 4 juillet, il se rendit en auto à Charlesville; de là, le 5 juillet, il prit le bateau pour Port-Francqui. Le 6 juillet, il poursuivit son chemin en train vers Élisabethville pour la cérémonie d'inauguration du chemin de fer BCK, le 10 juillet; il se rendit ensuite à Panda et y séjourna jusqu'au 16 juillet.

Les souverains effectuèrent une visite rapide au Tanganyika. Ils prirent la direction de Bukama, le 16 juillet. Le lendemain, à bord du *Prince Léopold*, ils naviguèrent longuement, rencontrant sur les lacs Upemba et Kisale une véritable nappe de papyrus, et atteignirent Kabalo, poste occupé par les Pères Blancs. Ils y firent une brève halte avant d'arriver finalement à Albertville, le 20 juillet (Masson 1936: 135-136).



Monseigneur Huys photographié dans les jardins de la mission de Baudouinville.

(HP.1952.76.5 collection MRAC Tervuren; photo Ernest Gourdinne, 1918, © MRAC Tervuren.)

Ce même jour, une excursion sur le lac Tanganyika donna au roi le loisir de s'entretenir avec un pionnier dont il avait fait la connaissance lors de son premier voyage, M^{gr} Huys, venu de Baudouinville pour cette entrevue. À propos de cette conversation, le roi Albert nota dans son carnet de voyage ce qui suit :

« M^{gr} Huys ne croit pas que nous gagnons en influence et en affection chez les Noirs. Beaucoup de Blancs se font haïr. Le commerce, trop souvent, est malhonnête [...] Au Congo, plus de moralité, il n'y a qu'un principe: faire fortune et revenir au plus vite en Europe [...] par leurs mœurs et leur caractère [certaines femmes blanches] contribuent à nous faire détester encore davantage par les indigènes [...] Mais malgré tout, M^{gr} Huys est optimiste: les choses s'arrangeront » (Clement 2007 1-2: 203).

Le soir du 20 juillet, les voitures royales partirent vers le camp militaire de Niemba. Le 21 juillet, le jour de la fête nationale, le roi passa les troupes en revue. Il aurait remarqué très finement: « Les gradés blancs paraissent médiocres, ils sont cependant bien payés. » Le roi rentra le même jour à Kabalo pour continuer la descente du fleuve en direction de Kongolo où les souverains rencontrèrent les Pères du Saint-Esprit. Le lendemain, ils assistèrent à une messe dite par M^{gr} Lempereur dans leur église. Puis, ils prirent le train vers Lubanda, siège de la préfecture apostolique des Spiritains. Ce fut le dernier arrêt sur le territoire du district du Tanganyika. Le 23 juillet, au matin, le train royal entra en gare de Kindu sous les vivats de toute la population...



À Albertville, la foule attend l'arrivée des souverains, 1928.
(Collection MRAC Tervuren [fonds Louis de Winter], 1928, droits réservés.)

Selon Crockaert :

« À Kabalo, les Souverains prirent un train spécial pour atteindre, après un court voyage, Albertville, porte orientale de notre Empire colonial. De Matadi à Tanganyika, le Roi a donc traversé de part en part nos grandes possessions africaines. Cette visite royale marque l'intérêt tout particulier, dans notre économie congolaise, des régions que dessert le Tanganika et notre volonté indiscutable de dominer, dans leur absolue intégrité et jusqu'à leurs confins, les terres qui nous ont été dévolues. Cette volonté s'affirma d'une manière plus nette encore par la promenade que les Souverains firent sur le lac, à bord du *Baron Dhanis*.

Après une dernière étape fluviale, de Kabalo à Kongolo, le Roi se rendit à Kindu par train spécial. Partout, des fêtes indigènes avaient été organisées en son honneur. À Kongolo, au son des tam-tams, des olifants, des marimbas et des calebasses agitées, eurent lieu de curieuses danses indigènes. Bahembas tatoués qui exécutent en mesure des mouvements nerveux et spasmodiques; Bango-Bangos, vêtus de ceintures de perles blanches, qui reproduisent, avec leurs armes dérisoires, de cruelles danses de guerre; sorcières, parées de cauris et d'ornements de cuivre, couvertes de marques blanches

ou teintes de rouge, luisantes d'huile de palme, qui se livrent à d'étranges pantomimes en proférant des exorcismes. Dans l'éclat du soleil, ces spectacles indigènes ont une valeur éclatante, en dépit de la poussière ocre que soulèvent ces ébats exotiques [...] » (Crockaert 1929 : 45-46).

Le roi Albert fit une nouvelle expédition au Congo belge pendant les vacances parlementaires de 1932. Cette fois-ci, le voyage s'effectua par avion et se limita au nord-est de la colonie. Le but étant le Parc national Albert, il ne vit donc pas le lac Tanganyika.

2. LES REPORTAGES

Dans l'entre-deux-guerres, et même pendant la Seconde Guerre mondiale, certains voyageurs consacrèrent de belles pages à leur passage sur les rives du lac Tanganyika dans leurs souvenirs de voyages. D'autres suivirent plutôt le Lualaba et parfois ses affluents. Ce point ne reproduit que les grands reportages. D'autres descriptions du Tanganyika se trouvent aussi dans des récits de voyage moins

connus. La bibliographie de ce chapitre aidera à les retrouver. À citer, parmi ces voyageurs: le comte Carton de Wiart (1922), Chalux (1923-1924), Julien Vanhove (1938), Tom Marvel (1943-1944).

2.1. LA VISITE DU COMTE CARTON DE WIART : 1922

Henry Carton de Wiart (1869-1951), à qui Albert I^{er} venait d'octroyer le titre de comte, le 14 novembre 1921, entreprit à son initiative personnelle un voyage au Congo belge, de juillet à novembre 1922, en compagnie de son fils Xavier. Il passa par l'Afrique du Sud, où il eut l'occasion de visiter l'Institut de médecine tropicale et les laboratoires de bactériologie de Johannesburg. À Pretoria, il eut un entretien avec le général Smuts (Laude 1968 : 175-185).

Ce périple mena le comte Carton de Wiart d'Élisabethville à Boma, en passant par Stanleyville, Coquilhatville et Léopoldville. Mais il séjourna également sur la rive occidentale du lac Tanganyika, notamment dans les missions des Pères Blancs, à Baudouinville et à Mpala. Dans son récit de voyage, il raconte de manière lyrique comment il accosta à Baudouinville :

«[...] À dos d'âne, par de rudes sentiers, nous montons vers la mission, suivis, à la mode africaine, par une longue file de porteurs, dont chacun a équilibré sa charge de bagages sur la tête. Après deux ou trois heures de marche, nous touchons au plateau. De larges avenues de palmiers s'ouvrent au travers des cultures. Bientôt les maisons indigènes succèdent aux maisons indigènes, touches bien propres et avenantes. Les bâtiments de la mission, que domine la haute flèche de l'église, se découpent tout roses sur le grand ciel radieux.

Dans la cour principale, pavoisée aux couleurs belges, c'est tout un fouillis de têtes noires crépues et rieuses, d'où montent les *Djambo* et les souhaits de bienvenue, tandis qu'une fanfare en uniforme prodigue [...] [la] "Brabançonne" dirigée par un jeune Père Blanc, tout barbu sous son grand chapeau rond; ce brave religieux manœuvre lui-même la grosse caisse et la cymbale, tout en se servant de sa mailloche en guise de bâton de chef d'orchestre. Voici les autres Pères Blancs, toute simplicité, toute énergie, toute bonne humeur. À Baudouinville, ils ne sont qu'une demi-douzaine, car les stations sont nombreuses, et il faut que les pères se dispersent et se multiplient pour faire face aux tâches qui les appellent dans toute la contrée. Mais la qualité supplée à la quantité...

Dans cette grande abbaye, que complètent des étables, des champs et surtout des jardins merveilleux et où ateliers et chantiers voisinent avec les écoles dont s'occupent aussi les Sœurs Blanches, les Noirs sont partout chez eux. Rien de touchant et de pittoresque à la fois

comme le sans-gêne, fait d'habitude et de confiance, avec lequel à toute heure du jour, grands et petits, hommes et femmes, circulent partout, et jusque sur la *barza* de la communauté, demandant qui un conseil, qui un remède. Celui-ci a des semences à appareiller, un autre a quelque outil à réparer, celui-là une plaie à panser; car les pères, qui doivent tout connaître, n'hésitent pas, dans ces régions perdues, à se faire médecins des corps comme des âmes, et chirurgiens au besoin. Voici un pauvre aveugle qui s'est installé confortablement, à la façon de saint Alexis, sous un escalier. Voici, assis au pied d'un oranger, deux jeunes moricauds qui répètent ensemble leurs leçons. Après une palabre qui ne manque pas de solennité, le chef indigène, grand ami de la mission, nous offre le *pombe* d'honneur sur la terrasse de sa demeure, qui commande la place du Marché. Mieux encore. Voici les œuvres sociales de cette chrétienté du type patriarcal. Les Noirs ont formé, sous la direction des pères, une caisse d'épargne, qui paie du 4,50 % à ses adhérents. Elle compte 552 membres et possède une encaisse de 9000 francs. Deux sociétés de secours mutuel, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes, sont en plein progrès, et ce sont les Noirs eux-mêmes qui en assurent tous les services. Dans la première, le versement mensuel est de 15 centimes et l'allocation hebdomadaire est de 50 centimes à partir du quatrième jour de maladie. Les mutualistes du sexe faible sont déjà au nombre de 250. Elles reçoivent une prime de deux francs à la naissance d'un enfant et une allocation journalière à partir du quatrième jour. Les jeunes filles ont, elles aussi, une mutualité, destinée à leur assurer un trousseau en cas de mariage. À côté des écoles, un séminaire a été fondé, où j'ai entendu de jeunes noirs répondre en latin et en français, de la façon la plus sensée, à des questions de philosophie et d'histoire.

Tout ce monde se retrouve, le dimanche, dans la grande église. Rien de plus suggestif que le spectacle matinal de cette nef, envahie par un peuple noir, dont les visages forment une grande masse obscure sous les voûtes toutes blanches. Ce peuple chante et prie de toute sa ferveur. L'évêque coadjuteur [M^{sr} Huys] officie pontificalement. Il a un jeune diacre noir parmi ses assistants [...]» (Carton de Wiart. 1923 : 77-79).

Le comte Carton de Wiart fut vraiment impressionné par la dynamique religieuse, sociale et économique de la mission des Pères Blancs, car l'introduction des caisses d'épargne et des mutualités à Baudouinville était un franc succès, auquel s'ajoutait aussi le fameux développement agricole effectué par les missionnaires blancs.

Le comte parle aussi de Sainte-Marie de Boma (?) [Saint-Louis de Mrumbi] où vivait le capitaine Léopold Joubert, qui s'occupait, pendant cette période, de ses arbres et de ses enfants. Il ne man-

quait pas d'aller de temps en temps saluer ses voisins Pères Blancs et leurs prouesses au jeu de tir à la perche, le seul sport qu'ils pratiquaient. Il évoque aussi l'existence, plus au nord d'Albertville, d'une station en plein développement où les ressources d'activité commerciale se doubleraient des chances d'un site charmant. Les Pères Blancs y avaient une jeune et belle mission, non loin de la bourgade naissante de Greinerville (Makala) où l'extraction de la houille se faisait à fleur du sol avec un succès de plus en plus marqué (Carton de Wiart 1923 : 80-81).

2.2. CHALUX, UN AN AU CONGO : 1923-1924

Chalux [pseudonyme du marquis Roger de Chateaux] sillonna la colonie belge entre 1923 et 1924. Ses reportages pour le journal bruxellois *Nation belge* furent réunis dans un ouvrage intitulé *Un an au Congo*, publié en 1925.

Chalux visita d'abord les mines d'étain de Manono. Selon ses dirigeants, cette société prospère connaissait toutefois quelques difficultés, surtout en matière de main-d'œuvre : l'entreprise comptait 650 ouvriers où il en fallait 1000. De Manono, le journaliste se rendit à Kabalo, d'où il prit le train, droit vers l'est. Le voyage fut pénible, à cause de la chaleur intense et des mouches tsé-tsé agressives et innombrables. C'est au km 126, à Nyunzu, sous un joli champignon de bambous entouré de bananiers et protégé par un fétiche (!) qu'il prit le déjeuner. Après, il poussa jusqu'à Niemba, un poste de garnison situé au km 174. Ensuite il poursuivit son voyage jusqu'à Greinerville ou Makala (charbon), des charbonnages situés au km 260 (Chalux 1925 : 430-431).

Chalux arriva finalement au km 273, à Albertville. Il fut logé au sommet d'une colline d'accès singulièrement difficile dans une maison démontable du type « maison danoise ». La maisonnette était à l'abri sous un hangar de chaume. Lui qui rêvait d'un majestueux lac Tanganyika se déclara un peu déçu. Il s'attendait à quelque chose de prodigieux, à un lac dont l'étrange et puissante beauté donnait le vertige. Il reconnaissait que le lac Tanganyika était beau, mais d'une beauté toute classique, non africaine et primitive. Les montagnes qui l'entouraient étaient impressionnantes, mais n'avaient rien de mystérieux, de « continent noir », dans tout ce qu'il avait pu voir. Le lac, lisse comme un miroir quand il le contempla pour la première fois, lui donnait une impression de sérénité, d'immensité et de majesté, mais Chalux s'était attendu à « un gouffre géant aux eaux

sans cesse agitées [...] à un gouffre entouré de cimes gigantesques, chaotiques, effarantes, à un spectacle d'Apocalypse, symbolisant farouchement ce centre de l'Afrique sauvage [...] » (Chalux 1925 : 433).

« D'un côté du ravin, l'agglomération est Albertville-Grands Lacs ; de l'autre, c'est Albertville-État. Au pied de la colline s'étend une plaine sablonneuse ; là se trouvent, en partant du petit port et en se dirigeant vers l'ouest, la gare, les ateliers du chemin de fer, des hangars, des bureaux du CFL, la poste, l'Interfina, quelques maisons de commerce tenues par des Grecs ou des Hindous, et un village de travailleurs, – rangées de champignons jaunes sur le sable jaune.

Albertville-Grands Lacs : maisons des Blancs qui travaillent à la Compagnie. Albertville-État : bureaux et habitations (celles-ci véritablement charmantes) des divers fonctionnaires. Là aussi rôtissent au soleil : la Banque du Congo belge, le CSK (Comité spécial du Katanga) et, dans une boucle de la petite rivière Kalemie, le camp militaire.

Albertville est fleurie, pimpante et toute jeune. Je crois même qu'elle est la benjamine des cités congolaises : elle a deux ans [...] Le gouverneur général Lippens arrive à Albertville en 1921. Il y avait alors 60 habitants, presque tous employés aux Grands Lacs. M. Lippens voit clair ; il veut ici une ville et promet un crédit d'un million. M. Van den Bogaerde, commissaire de district, s'attelle aussitôt à la besogne, sans personnel technique. Travaux interrompus en 1923, faute de crédits. Mais il y a maintenant 225 Européens et une cinquantaine d'Asiatiques ici, et la petite ville, qui porte le nom du Roi-Soldat, est assurée d'un bel avenir. Le commerce se développe [...] » (Chalux 1925 : 434-435).

Au début de son développement commercial, il existait déjà à Albertville de fortes communautés grecque et hindoue. Elles accaparaient tout le commerce et attiraient leurs compatriotes au Congo et il fallait, en conséquence, toujours selon Chalux, appliquer strictement l'ordonnance de 1922 sur l'immigration. Il voyait donc d'un mauvais œil l'afflux des Grecs et des Hindous.

Quelques colons agricoles s'étaient aussi installés dans la région du lac Tanganyika. Chalux cite d'abord les noms de certains : Thysbaert et Hubert, établis depuis cinq ans, respectivement à Tumbwe et à Baudouinvillie. Ces colons possédaient une concession de 800 hectares où ils avaient planté du café et pratiquaient l'élevage. En outre, ils encourageaient les autochtones à cultiver du blé, des pommes de terre d'Europe et du tabac. Ils achetaient leurs produits pour les expédier vers Stanleyville (Chalux 1925 : 436).

Vers le sud du lac, un nommé Bruneau essayait de mettre en valeur le plateau de Katele dont le climat convenait à l'élevage. Il avait installé un moulin et commercialisait de la farine de froment d'une excellente qualité, prétend Chalux. Il cultivait aussi avec succès le ricin et l'arachide. On parlait aussi d'un autre colon, Van Hyfte, un pêcheur originaire de Blankenberge, arrivé dans la région avant la guerre avec une mission d'études envoyée par «l'Ibis». D'après les dires des gens, sa pêche dans le lac avait quelque chose d'une pêche miraculeuse, car il récoltait certains jours jusqu'à 500 kilos de poisson. En outre, il possédait 40 hectares de caféiers et diverses autres plantations (Chalux 1925: 436).

Chalux visita également le camp de Niemba, qu'il peignit comme un camp idyllique situé au milieu d'une belle forêt non loin de la Lukuga, déversoir du lac Tanganyika dans le fleuve Lualaba-Congo. Les travaux d'installation de ce camp militaire avaient commencé en 1919. Le bois, la terre à briques, des pierres etc. se trouvaient sur place. Cela avait permis la construction rapide de jolies villas pour les officiers blancs, les magasins, les ateliers, un corps de garde, les habitations de la troupe noire et un arc de triomphe au bord de la voie ferrée. À côté d'un terrain d'exercices, il y avait des cultures: 70 hectares de manioc, d'arachides et de haricots; 3000 jeunes palmiers, 300 arbres fruitiers et un potager de luxe. L'effectif se composait de 13 Européens et de 515 Noirs (Chalux 1925: 436-437).

2.3. LES REGARDS DE JULIEN VANHOVE SUR LE TANGANYIKA : 1938

Après la fin de son mandat, Julien Vanhove (1905-1976), administrateur de territoire à Basankusu, dans la province de l'Équateur, parcourut la colonie d'un bout à l'autre (Nécrologie de Julien Vanhove 1977: 59-63), de 1936 à 1938. Après un séjour dans le Maniema, il se dirigea vers le Tanganyika.

Il avait hâte d'atteindre Albertville, parce que l'état de santé de son compagnon de route, un employé de la Belgikaor, imposait d'urgence son transfert à l'hôpital de la ville. En y entrant, il fut émerveillé par l'immense nappe du Tanganyika reflétant la lumière rose du matin et par la ravissante église moderne qui, tel un phare, dominait la ville et le lac de sa tour blanche. De même, l'imposante gare de chemin de fer des Grands Lacs le long du port ne manqua pas de le subjuguier, ni la file de magasins en bordure d'une allée de cocotiers

frémissant sous la brise du large de le fasciner... (Vanhove 1943: 113).

À la mission des Pères Blancs, il rencontra un vieux religieux français, le père Ferrach, virtuose de la baguette de coudrier. Celui-ci avait déjà découvert plusieurs points d'eau, au plus grand ébahissement des Noirs, qui l'entouraient d'un respect mêlé de crainte. La terrasse de la mission était toute garnie de jarres débordant de fleurs folles et odorantes.

Il visita ensuite les cités congolaises, encore à l'état de villages, et le centre extra-coutumier flambant neuf avec ses services administratifs: les impôts, l'état-civil, le tribunal avec ses juges indigènes en toge noire, le dispensaire, et des maisons bien alignées surgissant du sol à flots continus. Il termina sa tournée par l'hôpital pour Blancs, où régnait le docteur Lejeune, et l'hôpital pour Noirs, dirigé par le médecin italien Sera.

En découvrant Baudouinville où il était arrivé la veille de l'ordination de deux nouveaux prêtres noirs, il ne put cacher son admiration pour l'œuvre des Pères Blancs de cette belle mission, qu'il décrivit comme un havre de paix et un foyer de civilisation. Il y rencontra M^{sr} Victor Roelens, déjà vénérable vieillard, mais encore lucide après un demi-siècle d'apostolat missionnaire, et l'abbé Stefano Kaoze, «[...] curé de Kala, première paroisse confiée entièrement à des prêtres de couleur [...] assis à côté de l'abbé Kaoze, pendant le dîner de gala qui a suivi la messe, j'ai été frappé par l'expression de douceur et de finesse à la fois de son visage, ainsi que par le caractère de réelle dignité qui se dégageait de toute sa personne» (Vanhove 1943: 118).

Le Tanganyika possédait, non seulement, les plus vieilles missions, mais il forma aussi les premiers prêtres noirs du Congo. Ces deux phénomènes seront largement décrits ultérieurement.

2.4. L'EXPLORATION CONGOLAISE DE L'AMÉRICAIN TOM MARVEL : 1943-1944

De janvier 1943 à novembre 1944, l'Américain Tom Marvel, fonctionnaire de l'United States Office of War Information ayant siège à Léopoldville, fit un grand périple à travers le Congo. Une visite dans la région du Tanganyika était, bien entendu, à l'agenda. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale (1940-1945), il réunit toute ses expériences dans un ouvrage, *The New Congo*, dont la traduction française, *Le Nouveau Congo*, parut quelques années plus tard.

Tom Marvel raconte que de nombreuses personnes, à qui il avait annoncé sa visite à Albertville, lui dirent qu'il n'y avait rien à voir dans cette ville, simple terminus de chemin de fer. Mais Albertville lui plut, avec sa jolie église moderne perchée sur la colline, sa cité indigène propre et gaie le long du lac et ses résidences merveilleusement situées à flanc du coteau caressé par la brise fraîche du lac (Marvel 1948 : 242).

Pour l'Américain, Albertville remportait presque la palme du meilleur climat parmi les villes congolaises. Moins élevée que les localités du lac Kivu (elle n'est qu'à 600 m d'altitude environ), mais pas aussi basse que les postes le long du fleuve non plus, Albertville ne connaissait ni les brumes froides des unes, ni la chaude moiteur des autres.

Albertville était le port d'entrée de toutes les marchandises en provenance de l'Orient vers le Congo belge, après un transit inévitable par Dar es Salaam et Kigoma. Marvel décrit alors la monumentale gare en pierre, aux bâtiments aussi longs que tout un quartier de la ville, s'arrêtant sur un long môle avancé dans le lac. Môle sur un côté duquel les vagues du Tanganyika venaient se briser avec fracas, tandis que sur l'autre, les steamers et les barges se serraient contre un quai de 250 mètres de long pendant les actives opérations de transbordement.

Marvel évoque ensuite l'omniprésence et la toute-puissance du CFL, non seulement comme gestionnaire du rail, mais aussi comme celui des docks, de la cale sèche et des barges, des steamers et d'autres bateaux. À ce propos, il raconte cette incroyable anecdote :

« Une remarquable cale sèche de 111 mètres de longueur et 18 mètres de large, creusée dans la partie de la rive protégée par le môle, permet la réparation des plus grands bateaux du lac. La cale sèche ressemble à un gigantesque bassin de natation qu'on aurait vidé de son eau et les vaguelettes du port viennent lécher de lourdes portes qui retiennent les eaux du lac. La cale sèche, à son plein niveau, était du reste très utilisée comme bassin de natation, jusqu'au jour où, en pompant les eaux, on découvrit au fond deux crocodiles battant furieusement l'air de leurs queues. Depuis lors, les vapeurs eurent la cale sèche pour eux seuls [...] » (Marvel 1948 : 242-243).

Le CFL organisait également une école de navigation pour indigènes à Albertville. L'enseignement tendait à former des timoniers habiles pour le lac et le fleuve. Parallèlement, des cours réservés à des Congolais qui se destinaient à devenir mécaniciens

de locomotives étaient dispensés. Bien entendu, le CFL s'occupait aussi d'hôpitaux, d'écoles et des cités indigènes pour son personnel noir, qui comptait alors environ 11 000 ouvriers.

Son observation sur la rivière Lukuga, l'émissaire du lac Tanganyika vers le fleuve Congo, est intéressante :

« Autrefois, la Lukuga – ce chenal de drainage du lac – était souvent obstruée par des herbes et par des bancs de sable amoncelés par les vagues. Ce phénomène produisait de considérables variations du niveau du lac. On a veillé à régulariser le débit de la Lukuga ce qui – à part les perturbations peu probables dues à des tremblements de terre – a été aisé à pratiquer, en maintenant le déversoir dégagé d'herbes. On a ainsi stabilisé le niveau du grand lac et on a facilité, par conséquent, la construction sur sa rive de bâtiments, de quais et de parcs. On a même envisagé la possibilité de rendre la Lukuga navigable au moyen d'écluses. De cette façon les vapeurs du Congo pourraient remonter jusqu'au Tanganyika » (Marvel 1948 : 245).

Tom Marvel se rendit également au siège principal de la Compagnie géologique et minière des ingénieurs et industriels belges, en abrégé Géomines, à Manono. En premier lieu, il fait remarquer que Manono était une des sources d'étain les plus importantes du Congo et souligne que, pendant la guerre, ses exploitations avaient été d'une importance vitale pour les États-Unis d'Amérique. Il écrit à ce propos :

« En 1942, la conquête de la Malaisie par les Japonais coupa la source principale d'approvisionnement en étain du monde. L'étain africain bondit en tête des produits de priorité et l'entière de la production congolaise fut expédiée aux États-Unis. Pendant toute la guerre, la Géomines apporta sa précieuse contribution à la victoire des Alliés, en envoyant plus de 40 000 tonnes d'étain à nos usines de munitions affamées. C'est un fait incontestable : les rouages de l'industrie américaine n'auraient pu tourner sans ce souple métal blanc, dont il n'existe pratiquement pas de gisements en Amérique du Nord » (Marvel 1948 : 250).

En second lieu, Tom Marvel précise que c'était une des entreprises congolaises où la politique des industriels du Congo belge visant la formation et le *welfare* des travailleurs noirs avait atteint son développement le plus élevé.

Tom Marvel aborde, ensuite, la question de la vie journalière du personnel blanc et noir de la Géomines. Il décrit comment des allées ombragées

reliaient la mine aux habitations de la centaine de techniciens blancs venus de Belgique, dont la plupart avec femme et enfants. Des résidences attrayantes en briques, du genre « bungalows », étaient séparées par des pelouses spacieuses, de la verdure et des jardins. Un « club », où l'on projetait des films et où s'organisaient des fêtes dansantes et des dîners, était le centre d'attraction de la population blanche. Le jardin du club comprenait un bassin de natation, dont l'eau était filtrée, et plusieurs courts de tennis. En outre, pour le personnel blanc, l'entreprise tenait également un magasin ou une sorte de coopérative où les prix étaient inférieurs à ceux du marché. Les bénéfices éventuels en étaient distribués aux membres en fin d'année. Ce magasin vendait de tout : des épingles et cotonnades aux liqueurs et au champagne (Marvel 1948 : 251).

Le personnel noir, une vingtaine de milliers de personnes, vivait dans une cité d'une superficie énorme. Les maisons étaient en briques avec un toit de chaume. Un terrain de cinquante mètres carrés était prévu autour de chaque demeure. Chacun de ces terrains, plantés d'au moins une dizaine d'arbres fruitiers, donnait ainsi à chaque famille une abondance de fruits, comme des oranges, des citrons, des goyaves, des papayes et des chérimoles. En outre, les longues avenues droites quadrillant la cité indigène étaient aussi bordées d'arbres « communaux » augmentant la réserve alimentaire de la population noire. Leurs fruits appartenaient à ceux qui les cueillaient. C'étaient principalement des bananiers, des manguiers et des palmiers à huile. Ainsi, plus de 50 000 manguiers avaient été plantés à Manono ! (Marvel 1948 : 252).

Chaque famille d'ouvrier recevait des rations complètes, scientifiquement composées pour constituer un régime équilibré : farine de manioc, arachides, fèves et pois secs, huile de palme, viande et poissons frais et salés. La Géomines incitait aussi ses travailleurs noirs à cultiver des potagers, non seulement pour que les ménagères puissent compléter leurs menus par des légumes, mais aussi pour qu'ils aient l'impression d'être dans un village de brousse et non dans un camp de travail. Il était aussi permis aux femmes des travailleurs d'organiser des marchés comme dans tout village congolais (Marvel 1948 : 253).

La Géomines ne voulait pas de camps clôturés pour ses travailleurs, mais s'engageait dans une politique encourageant les Noirs à s'installer à Manono. Elle leur garantissait des avantages qu'ils

ne pouvaient obtenir ailleurs en leur offrant une bonne nourriture et des conditions de travail et de logement de qualité. En plus, elle ne forçait aucun ouvrier à rester. À Manono, elle voulait fonder une « communauté nouvelle ». Elle avait pour ambition de créer un *home* pour une population arrachée aux foyers « tribaux » ancestraux et pour des groupes ethniques transplantés dans une région étrangère. Le succès de l'entreprise tenait au fait qu'elle avait pu assurer deux choses : l'eau et l'énergie électrique (Marvel 1948 : 254).

Tom Marvel fut avant tout émerveillé par l'exploitation minière et il en parle longuement. Il n'y avait pas d'exploitations souterraines ; l'extraction se faisait à ciel ouvert et il en résultait des carrières peu profondes. À côté de ces excavations béantes, s'élevait une immense colline blanche : c'étaient les résidus du concentrateur qui recevait les minerais bruts et séparait les stériles du minerai stannifère. On ne voyait pas de nombreux piocheurs autochtones au torse nu, ni une multitude de paniers pleins de terre portés sur la tête ou dans des tombereaux et des brouettes, mais bien deux ou trois pelles électriques. L'auteur fait beaucoup d'éloges de la façon dont la direction avait mécanisé l'exploitation à l'énergie électrique. En plus, grâce à cette énergie, la Géomines pouvait, non seulement extraire convenablement et aisément le minerai d'étain, mais surtout produire des lingots de métal pur en fondant la cassitérite dans des fours électriques. Ce qui réduisait considérablement les frais de transport.

CONCLUSION : LE TANGANYIKA EN IMAGES

Dans la brochure *Visitez le Congo belge*, éditée par l'Office belgo-luxembourgeois de tourisme en 1935, le Tanganyika n'occupe qu'une très modeste place par rapport aux autres régions situées dans l'Est du Congo : l'Ituri et le Kivu. On se limite à présenter Albertville comme une cité coquette dont les blanches maisons s'alignent au pied de la falaise ou s'éparpillent sur les versants de la montagne proche. On décrit également en peu de mots les steamers à l'ancre et déjà à l'allure de bateaux de haute mer. Une seule des nombreuses photos concerne le Tanganyika ; elle montre le steamer *Baron Dhanis* sur le lac (*Visitez le Congo belge* 1935 : 47 et 53).

Le Tanganyika n'est pas encore recommandé comme région touristique, ce qui, au contraire, sera le cas un quart de siècle plus tard. « Il n'est région

plus pittoresque et plus sauvage que les côtes du lac Tanganyika, au Katanga, dans la région d'Albertville et de Mpala», peut-on lire dans l'édition de novembre-décembre 1960 de la *Revue du Touring Club du Congo belge*. Elles font songer à la partie la plus rude des côtes espagnoles sur la Méditerranée, entre Barcelone et Cadaquès, au nord de la Costa Brava. Et les rives y sont fort découpées et très attrayantes avec leurs montagnes qui s'élèvent rapidement à l'intérieur du pays jusqu'aux giboyeux plateaux des Marungu à 1800 m d'altitude. Les plages du rivage sont de sable blanc, résistant à la marche et parsemées de blocs de roches comme la côte de Catalogne au-dessus de S'Agaro. Par temps clair, on aperçoit les montagnes de la rive est, au Tanganyika Territory, perdues dans une brume diaphane (Montmorency 1960 : 5-11).

D'après la même revue, les environs du lac Tanganyika sont un pôle d'attraction touristique pour une autre raison : son patrimoine historique. Les constructions de la mission de Mpala, faites en pierres et en briques avec de la chaux et des tuiles, conformément aux règles de l'architecture, avaient gardé le même aspect qu'à l'époque de l'arrivée des premiers Blancs.

Mais l'article attire également l'attention sur le côté moderne de cette région en présentant Albertville, ce grand centre animé par le trafic de son port de transit. Deux photos intéressantes illustrent ce propos : le nouveau port de pêche de Katibili et le barrage de la Kiyimbi, tous deux près d'Albertville.

RÉFÉRENCES

- Buren, Raymond (éd.). 2008. *Journal de route du Prince Albert en 1909 au Congo*. Wavre : Éditions Mols.
- Burls, Aline. 1929 (1^{er} juin). « Au Congo Belge : le beau lac Tanganika ». *L'illustration congolaise* 93 : 24. Bruxelles.
- Cambier, R. 1948. « Charles-Francis Burton ». In Institut royal colonial belge, *Biographie coloniale belge*, I, col. 186-194. Bruxelles : Librairie Falk Fils, Georges Van Campenhout, Succ.
- Cambier, R. 1951. « Victor Giraud ». In Institut royal colonial belge, *Biographie coloniale belge*, I. Bruxelles : Librairie Falk Fils, Georges Van Campenhout, Succ.
- Carton de Wiart. 1923. *Mes Vacances au Congo*. Bruxelles : Desclée de Brouwer.
- Chalux. 1925. *Un an au Congo Belge*. Bruxelles : Albert Dewit.
- Clement, Piet. 2007. « Het bezoek van Koning Albert I aan Belgisch Congo, 1928 ». *Revue belge d'histoire contemporaine* XXXVII (1-2) : 177-219.
- Croekaert, Jacques. 1929. *Boula-Matari ou le Congo belge*. Bruxelles : Librairie Albert Dewit.
- Laude, Norbert. 1968. « Carton de Wiart Henry ». In Institut royal colonial belge, *Biographie coloniale belge*, I. Bruxelles : Librairie Falk Fils, Georges Van Campenhout, Succ. (*Biographie Belge d'outre-mer*, VI.)
- Léopold III. 2004. *Carnets de voyages 1919-1983*. Bruxelles : Éditions Racine.
- Marvel, Tom. 1948. *Le Nouveau Congo*. Bruxelles : Éditions L. Cuypers.
- Masson, J. 1936. *Le Roi Albert et les Missions*. Louvain : Éditions de l'AUCAM.
- Montmorency. 1960 (novembre-décembre). « Les côtes du lac Tanganika ». *Touring Club du Congo belge* 11-12 : 5-11.
- Le Mouvement géographique*. 1910 (14 décembre) : 617-618.
- « Nécrologie de Julien Vanhove ». 1977. *Bulletin des séances de l'Académie royale des Sciences d'outre-mer* 1 : 59-63.
- Speke, John Hanning. 1863. *Journal of the Discovery of the Source of the Nile*. Édinbourg-Londres : William Blackwood & Sons (réimprimé en 1987).
- Vanhove, Julien. 1943. *Regards sur notre Congo*. Bruxelles : Éditions La Renaissance du Livre.
- Visitez le Congo Belge*. 1935. Bruxelles : Office belgo-luxembourgeois de tourisme.
- Wauters, A.-J. 1909 (22 août). « La traversée du Congo belge par le prince Albert de Belgique ». *Le Mouvement géographique* 26^e année (34) : 397-406.

DEUXIÈME PARTIE

LE TANGANYIKA PHYSIQUE

CHAPITRE 1

LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE

1. SITUATION ET LIMITES DU DISTRICT

Le district du Tanganyika est compris entre 26° 00' et 30° 45' de longitude est et entre 5° et 8° 30' de latitude sud.

Administrativement, il est limité :

- au nord par les provinces du Sud-Kivu et du Maniema ;
- au sud par le district du Haut-Katanga et la République de Zambie ;
- à l'ouest par les districts du Haut-Lomami et de Kabinda ;
- à l'est par le lac Tanganyika.

Le district du Tanganyika compte six territoires : Kabalo, Kalemie, Kongolo, Manono, Moba et Nyunzu.

1.1. LE TERRITOIRE DE KABALO

Situé à l'ouest du district, le territoire de Kabalo est limité :

- au nord par le territoire de Kongolo ;
- à l'est par le territoire de Nyunzu ;
- au sud par le territoire de Manono ;
- à l'ouest respectivement par le territoire de Lubao dans sa partie nord (district de Kabinda) et par le territoire de Kabongo (district du Haut-Lomami) dans sa partie sud.

La superficie du territoire de Kabalo est de 15 240 km².

1.2. LE TERRITOIRE DE KALEMIE

Situé à l'ouest du district, le territoire de Kalemie est limité :

- au nord par les provinces du Maniema et du Sud-Kivu ;

- à l'est par le lac Tanganyika ;
- au sud par les territoires de Manono et de Moba ;
- à l'ouest par les territoires de Nyunzu et de Manono.

La superficie du territoire de Kalemie est de 30 512,7 km².

Le territoire de Kalemie se situe à 1500 m d'altitude, entre 6° et 6° 50' de latitude sud et entre 26° 40' et 27° 30' de longitude est.

1.3. LE TERRITOIRE DE KONGOLO

Il est situé au nord-est du district du Tanganyika au bord du fleuve Congo, appelé ici Lualaba, à proximité des chutes dites « Portes d'Enfer ». Il est limité :

- au nord par la province du Maniema ;
- à l'est par le territoire de Nyunzu ;
- au sud par le territoire de Kabalo ;
- à l'ouest par le territoire de Lubao (district de Kabinda).

La superficie du territoire de Kongolo est de 13 403 km².

Le chef-lieu du territoire du même nom est situé à 27° 0' de longitude est et à 5° 21' de latitude sud, à une altitude de 561 m.

1.4. LE TERRITOIRE DE MANONO

Situé au sud-ouest du district du Tanganyika, il est borné :

- au nord par les territoires de Kabalo, de Nyunzu et de Kalemie ;
- à l'est par les territoires de Kalemie, de Moba et de Pweto (dans le district du Haut-Katanga) ;
- au sud par les territoires de Malemba-Nkulu et de Mitwaba (district du Haut-Katanga) ;

- à l'ouest par le territoire de Kabongo (district du Haut-Lomami).

La superficie du territoire de Manono est de 34 198 km².

1.5. LE TERRITOIRE DE MOBA

Il est situé sur la rive occidentale du lac Tanganyika, principalement à l'est du district, comme le territoire de Kalemie.

Compris entre les 26^e et 30^e méridiens est et les 4^e et 8^e parallèles sud, il est limité :

- au nord par le territoire de Kalemie ;
- au sud, par la République de Zambie ;
- à l'est par le lac Tanganyika jusqu'à la frontière zambienne (en Zambie) ;
- à l'ouest par les territoires de Manono et de Pweto (district du Haut-Katanga).

Le territoire de Moba s'étend entre $\pm 28^{\circ}$ et $30^{\circ} 33'$ de longitude est et entre $\pm 6^{\circ} 33'$ et $8^{\circ} 30'$ de latitude sud.

1.6. LE TERRITOIRE DE NYUNZU

Il est situé au nord du district, placé entre les territoires de Kalemie, de Kongolo et de Kabalo. Il est limité :

- au nord par la province du Maniema ;
- à l'est par le territoire de Kalemie ;
- au sud par le territoire de Manono ;
- à l'ouest par le territoire de Kabalo.

2. PRINCIPAUX TRAITES DU RELIEF

Le district du Tanganyika se trouve encadré dans un bourrelet. L'altitude croît jusque vers la cote 1000 m et augmente plus à l'est jusqu'à la cote 1800 m, voire 2000 m et plus, à hauteur de la bande des plateaux bordant la rive ouest du lac Tanganyika. Le point culminant de cette bordure est le plateau de Marungu (2400 m) par $7^{\circ} 30'$ de latitude sud et 30° de longitude est.

Les plateaux se présentent en larges lambeaux de vieilles surfaces aplanies, à présent déchiquetées par une érosion active.

Le vaste bourrelet allongé du sud au nord (SN) borde, non seulement, le lac Tanganyika, mais aussi toute la bande des grabens de l'Afrique centrale. Sa surface est constituée de pénéplaines anciennes parfois dégradées et se raccorde vers l'est à la vieille

pénéplaine de plateaux moins surélevés de l'Est africain par des pentes régulières.

Le tronçon du lac Tanganyika, dirigé du NNO au SSE, fait partie de la branche ouest du graben de l'Afrique centrale.

Le district regorge de chaînes de montagnes à l'est et de plateaux et de vallées à l'ouest. Dans les polygones COLOKAT 1 à 6 (dans le bassin de la Luika, affluent important du Lualaba), par exemple, on aperçoit :

- des vallées allongées parallèlement à l'orientation générale N45E des lignes orographiques et tectoniques ;
- trois massifs montagneux parallèles entre eux : les monts Kulunga, les monts Luvunga et les monts Kayumba. Ces massifs délimitent les vallées de la Bolumbu, de la Bobo et de la Kalala. Cette dernière trouve son prolongement naturel dans la vallée de la Kisumba. De même, la vallée de la Bolumbwe trouve son prolongement naturel dans celle de Kalwiba, affluent de Kisambila.

De nouvelles cassures à l'origine d'un relief en creux caractérisé par une série de gorges, de vallées encaissées (ex : de la Lufia, de la Luvua), de chutes et de rapides (ex : Portes d'Enfer en aval de Kongolo) et de cascades sont intervenues au Quaternaire.

Le district du Tanganyika comprend trois principales zones de relief :

1. La zone de l'« Entre-Lualaba-et-Lomami » : elle est constituée de plateaux, surtout sur la rive gauche du fleuve Congo. Les territoires de Kongolo, de Kabalo et de Manono constitutifs de cette zone ont une altitude variant entre 670 et 800 m à la ligne de séparation des bassins du fleuve Lualaba et de la rivière Lomami (Chambon & Alofs 1958 : 1467).
2. La zone centrale : elle est comprise entre la rive droite du fleuve Congo et le méridien situé à $28^{\circ} 30'$ de longitude est. Elle atteint une altitude moyenne de 650 m. On y distingue une partie nord et une partie sud séparées par la Lukuga. Le nord est caractérisé par une succession de collines relativement rapprochées délimitant des vallées fertiles.
3. La zone du lac : à proximité des frontières administratives des territoires de Nyunzu et de Manono, le relief devient nettement plus tourmenté et l'altitude moyenne atteint 1200 m. C'est une zone dont le type de relief représentatif est celui de la montagne Muhila, type également



Le long de la route Manono-Mitwaba, un petit village se cache à l'ombre des monts Kibara.»

(HP.1956.15.149, collection MRAC Tervuren; photo Henri Goldstein, 1949, © Sofam.)

attesté dans les territoires de Kalemie et de Moba. En territoire de Moba, la région des Hauts-Marungu atteint une altitude de 1800 à 2300 m.

Le relief du territoire de Kongolo est influencé par sa situation dans la zone de l'«Entre-Lualaba-et-Lomami» où la rive gauche du Lualaba est une région de plateaux sablonneux très largement vallonnés. L'altitude y varie entre 570 m, au niveau du fleuve, et quelque 800 m, au niveau de la ligne de séparation entre les bassins du Lualaba et du Lomami (Mugeya & Mukome 1974: 1, 5-24). Tout le territoire de Kongolo est pratiquement constitué par le système de Kibara dont dériverait la majorité des terrains du district. La valeur agricole de ces sols est fortement conditionnée par l'orographie et l'hydrographie régionales (Chambon & Alofs 1958: 1469).

Jusqu'au niveau du lac Moëro, le relief du territoire de Manono est marqué par la présence d'une vallée accidentée, de roches dures, de granites, de quartzites, de micaschistes et de plateaux aux bordures violemment déchiquetées, laissant parfois

subsister des éperons découpés, comme le pic Kiwele (Bultot 1954: 4).

Dans le territoire de Moba se rencontre un relief très accidenté où alternent des plaines et des chaînes de montagnes (Marungu). Les hauts plateaux qui débordent la dépression du lac Tanganyika s'ouvrent plus largement au Marungu; les altitudes y varient entre 1500 et 2400 m pour les sommets les plus élevés (Robert 1950: 221). Les plus remarquables sont le Murumbi, le Nangu sur l'axe Moba-Kalemie et le Nzawa le long du lac Tanganyika (Goffart 1908: 26-27).

À titre illustratif, voici quelques points de repère de l'altitude moyenne de l'ensemble du territoire :

- du lac Tanganyika à Kirugnu: de 0 à 770 m;
- la chefferie Bakwa-Tanga: \pm 1200 m;
- la chefferie secteur Bena-Kamania: \pm 1400 m;
- les Marungu: \pm 2200 m;
- Kasenga-Nganie: \pm 2400 m.

Le territoire de Nyunzu se partage entre deux zones de relief du district du Tanganyika, à savoir la

région centrale et la région du lac (Chambon & Alofs 1958: 1467).

La région centrale du district est comprise entre la rive droite du Lualaba et le méridien situé à 28° 30' de longitude est, à une altitude moyenne de 650 m. Elle comprend une partie Nord-Lukuga et une partie Sud-Lukuga. Le Nord-Lukuga est caractérisé par une succession de collines relativement rapprochées délimitant des vallées fertiles. À même altitude moyenne, le Sud-Lukuga, qui pourrait s'appeler l'«Entre-Lukuga-et-Luvua», a un relief moins prononcé que celui de la partie nord. La Lukuga constitue le déversoir naturel du lac Tanganyika et rejoint le Lualaba en aval de Kabalo, après une traversée de la région accidentée entre Kalemie et Niemba.

Dans la région du lac, à proximité des frontières administratives des territoires de Nyunzu et de Manono (à environ 28° 30' de longitude est), le relief devient nettement plus tourmenté et l'altitude moyenne atteint 1200 m. Ici commence une région dont le type représentatif du relief est le même que celui du mont Muhila en territoires de Kalemie et de Moba.

3. HYDROGRAPHIE

À 775 m d'altitude, le lac Tanganyika a, avec 650 km de long et 54 km de large, une superficie de 3500 km² et 1435 m de fond maximal, soit 660 m en dessous du niveau de l'océan Indien.

Au nord, il reçoit les eaux du lac Kivu par la Ruzizi, coupée de chutes et de rapides. À Kalemie, vers son extrémité sud-ouest, il est relié au Lualaba par la Lukuga.

Les rives du lac Tanganyika sont formées de falaises abruptes, très peu découpées, donnant l'aspect d'une région précédemment sculptée par l'érosion et récemment noyée. On peut observer dans la bathymétrie du lac Tanganyika deux dépressions séparées l'une de l'autre par un dos d'âne : la première est une dépression méridionale d'une profondeur maximale de 1470 m et la deuxième une dépression septentrionale de 1310 m de profondeur. Une crête transversale les sépare approximativement à hauteur du 6^e parallèle, entre les monts Kungwa et le nord immédiat de Manono. Il existe aussi, en différents endroits du lac, de véritables crêtes, larges de 3 à 4 km, dont le sommet s'élève jusqu'à 500 à 600 m.

Le Lualaba et ses principaux affluents drainent la totalité du district du Tanganyika. Le réseau hydrographique secondaire est constitué, suivant les localités, des rivières suivantes :

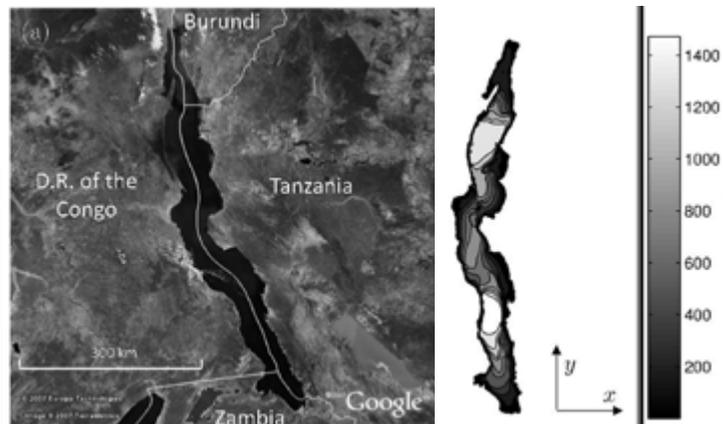
- localité de Kabalo: les rivières Lukuswa, Zofu et Kasinge;
- localité de Nyunzu: les rivières Luweyez et Luizi;
- localité de Kalemie: les rivières Lukuga, Niemba et Lubay;
- localité de Kongolo: les rivières Lufutuka et Lufwango;
- localité de Manono: les rivières Luwinza, Luku-shi et Luivua.

La plupart de ces rivières coulent de manière parallèle. Outre les rivières précitées, il en existe d'autres telles :

- Kibuviba, non loin de la localité de Sange;
- Lubile, coulant non loin des localités de Mokimbo et de Kahule;



Port sur le Lac Tanganyika.
(Photo équipe locale, 2009.)



Bathymétrie du lac Tanganyika.

Source: UCL - <http://sites.uclouvain.be/slim/index.php?id=12>

- Luboso-Lukoso, au confluent avec la Lukulu : coulant non loin des localités de Makuende et de Kaboko ;
- Lukumbi et Lukitua, non loin des localités de Kabere et de Lubika ;
- Luvidjo, non loin de la localité de Kalumba-Lumbu ;
- Kaheko, non loin de la localité d'Ankoro.

Le district du Tanganyika fait partie du graben africain caractérisé par la présence de quatre grands lacs : le lac Tanganyika, le lac Kivu, le lac Édouard et le lac Albert.

Le lac Tanganyika baigne une grande partie, sinon tout l'est, du district. À ce titre, il constitue l'essentiel de son hydrographie. En outre, le district du Tanganyika est traversé à l'ouest par le Lualaba et arrosé au centre par les rivières Moba, Lufuko, Lukuga, Niemba, Luizi, Tubule, Luvua, Lofwa, Lukumbi et la Mulwila, dont aucune n'est navigable. Récemment, le caractère accidenté de la rivière Moba a permis la construction d'une centrale hydroélectrique, qui alimente en énergie la cité éponyme.

Le Lualaba traverse trois territoires du Tanganyika : celui de Manono, celui de Kabalo et celui de Kongolo. Il reçoit la Luvua à Ankoro.

Les cours d'eau tels la Lukuga et la Luvua deviennent de plus en plus encaissés et torrentueux (Chambon & Alofs 1958 : 16) ; ils ne sont pas navigables.

La Lukuga constitue l'exutoire naturel du lac Tanganyika vers le fleuve Lualaba en aval de Kabalo, après avoir traversé la région accidentée entre Kalemie et Niemba (Chambon et Alofs 1958 : 15) à altitude moyenne constante. Le sud de la Lukuga a un relief moins prononcé que celui de la partie nord. Cette situation hydrographique lui confère des atouts agricoles majeurs.

Quant au réseau hydrographique du territoire de Kalemie, il est constitué d'un seul bassin, celui de la Lukuga. Celle-ci ne fait pas qu'arroser le territoire d'est en ouest, mais elle constitue également le déversoir unique et naturel du lac Tanganyika vers le Lualaba. Le lac Tanganyika, d'une superficie de 35 100 km², est situé entre 3° et 9° de latitude sud. La longueur de ses rives en ligne droite est d'environ 1350 km et de 1830 km de côtes. Sa longueur est de 650 km sur une largeur variant entre 54 et 80 km à une altitude d'environ 775 m. La température en surface est de 25° à 30° C. Sa profondeur, qui ne le cède qu'à celle du lac Baïkal (en Russie), atteint le

maximum connu de 1435 m, soit 660 m en dessous du niveau de l'océan Indien. Il reçoit les eaux du lac Kivu par la Ruzizi, alors qu'il déverse les siennes dans le Lualaba par la Lukuga.

À l'ouest et au nord-est, ses rives sont formées de hautes murailles rocheuses, souvent à pic. Le lac Tanganyika est renommé pour l'abondance de ses poissons, estimés à 873 espèces, dont dix seulement sont exploitées. En saison des pluies, le vent se révèle faible ou nul. Outre les fluctuations annuelles dues aux précipitations, le lac connaît des fluctuations périodiques. La rivière Lukuga connaît aussi des flux, surtout pendant la saison des pluies. Ses crues occasionnent souvent des inondations catastrophiques affectant le réseau ferré. Un pont route-rail long de 55 m enjambe la rivière : le pont de Niemba. Ce pont a été réhabilité en 2006 avec le concours de la Coopération technique belge, après de sérieux dommages dus aux érosions et son effondrement pendant les années de guerre, de 1998-2002.

Outre la Lukuga, des cours d'eau d'importance inégale traversent le territoire. C'est le cas de la rivière éponyme Kalemie, qui sourd au sud du territoire du même nom et se déverse dans le lac Tanganyika à hauteur du centre-ville. Le port de Kalemie érigé à son embouchure connaît des ensablements causés par les crues de la rivière en saison des pluies.

D'autres cours d'eau sont notamment la Lugumba, la Lubunduyi, la Lubeleyi, la Koki, la Niemba, la Lwama et la Kimbi, dotée d'un barrage hydroélectrique.

Toutes ces rivières déversent leurs eaux dans le lac Tanganyika, excepté la Lukuga qui le relie au Lualaba où elle se jette au niveau de la localité de Kitule, à 36 km de la gare de Kabalo, en direction de Kongolo.

La Lukuga compte parmi les rivières les plus poissonneuses de la chefferie Tumbwe (dans le territoire de Kalemie). Elle a un débit saisonnier par sa crue et son étiage dépendant du lac Tanganyika : lorsque les eaux du lac Tanganyika gonflent, c'est la période de crue de la Lukuga, et lorsque ses eaux se rétrécissent, c'est l'étiage.

La Niemba prend sa source dans les collines du groupement Fatuma et jette ses eaux dans la Lukuga, au niveau de Kasongo-Nyembo.

La Kimbi, par contre, doit son importance au barrage hydroélectrique de Bendera qui alimente la cité de Kalemie en électricité. Cette rivière marque également la frontière naturelle entre la chefferie Tumbwe (district du Tanganyika) et le territoire de Fizi (province du Sud-Kivu).

Du point de vue hydrographique, le Lualaba traverse le territoire de Kongolo. En aval, il pénètre dans une sorte de rétrécissement rocheux appelé Portes d'Enfer, un bief impraticable à la navigation. Par ailleurs, le Lualaba où se déversent plusieurs affluents, dont la Lusindo et la Luluvituka, deux cours d'eaux non navigables, se dessine comme une véritable colonne séparant le territoire en deux rives importantes.

Le territoire de Manono est traversé de part en part par le Lualaba, appelé Kamalondo dans la région. Navigable uniquement en période de hautes eaux, entre son confluent avec le Lualaba à Ankoro et en amont de Kiambi, la Luvua coule sur une couche d'alluvions souvent épaisse, dans une vallée bien régularisée. Plus en amont et jusqu'au goulot de déversement du lac Moëro, chutes et rapides se succèdent presque sans interruption. La première chute est celle de Piana-Mwanga, à 50 km en amont de Kiambi. Elle a été partiellement captée et la Géomines y a construit¹ une centrale hydroélectrique. La présence d'autres cours d'eau non moins importants est aussi attestée. Il s'agit des rivières Luvidjo, Kananga, Lumumba, Musyi, Nyemba, Lwiboso et Lukushi.

Il existe, en territoire de Manono, quelques étangs, appelés lacs, qui constituent sa particularité : Kabwita à Mikomwenze, Kiziba, le grand étang de Lukushi, Mpete, Kaulwe, Kyatunga, Tohwe, Lanji.

En territoire de Moba, la majorité des pieds de montagnes sont arrosés par des cours d'eau :

- à l'ouest, la Lukumbi coule du nord au sud vers le territoire de Pweto ;

- au nord coule la Lufuko, qui se jette dans le lac Tanganyika au nord de Mpala. Les deux rivières arrosent la région centre-nord du territoire.

La pluviosité du territoire oscille entre 1000 et 1200 mm d'eau par an. Lorsqu'on tend vers l'est, le long du lac Tanganyika ou plus au sud-ouest et au nord du lac Moëro, les précipitations annuelles atteignent parfois 1400 mm. La température du lac Tanganyika est rafraîchie par un vent de montagne qui souffle la nuit d'ouest en est (*lubangwe*) et le jour en sens inverse, c'est-à-dire d'est en ouest (*karema*). Ces vents sont dangereux pour la navigation.

Les cours d'eau importants pour les activités économiques du territoire sont les suivants : Liluvya, Masanza, Livwa, Moba, Mulobozi, Lufuko, Kipuma, Kisenga, Mutungulu, Munamazi, Lukumbi, Lunangwa et Maoma. C'est sur la Maoma, coulant plus en hauteur que la cité de Moba, que la Regideso, société de distribution des eaux du Congo, a construit ses installations de captage pour alimenter le chef-lieu du territoire en eau potable. La rivière Mulobozi prend sa source dans la partie centrale du territoire et se jette dans le lac Tanganyika, un peu au nord de Moba. Dans la partie sud-ouest coule la Lunangwa, qui termine sa course au lac Tanganyika pendant que, dans la partie sud-est, la Luvua frôle la frontière des territoires de Moba et de Pweto. Le chef-lieu lui-même est traversé par la rivière Moba, qui prend sa source dans le Haut-Marungu au sud pour se jeter, elle aussi, dans le lac, divisant à son embouchure la cité de Moba en deux quartiers.

¹ Robert, M. 1956. *Géologie et géographie du Katanga*. Bruxelles, p. 216.

CHAPITRE 2

LA GÉOLOGIE

Le district du Tanganyika peut se subdiviser géologiquement en trois grandes parties. Les deux premières parties, séparées par une série de failles majeures orientées NE-SO, traversent tout le district. La troisième partie se compose de formations récentes liées au graben est-africain.

1. LE NORD-OUEST

Cette partie couvrant environ les 2/3 de la superficie totale du district du Tanganyika est composée essentiellement de roches d'âge mésoprotérozoïque et plus anciennes (> 1000 Ma). Elle est coiffée de lambeaux isolés de roches phanérozoïques (< 540 Ma). On y trouve :

- les formations archéennes du complexe métasédimentaire et cristallin de Muhila, localisées à l'ouest de Kalemie. Ces formations sont constituées :
 - de jaspes blanchâtres et rosâtres, zonés à oligiste, d'itabirites, de micaschistes injectés de quartz, de quartzites sériciteux (dans les monts Muhila),
 - de roches granitiques, de roches basiques, de gneiss, de micaschistes, de schistes amphiboliques et de schistes micacés (dans la région Moba-Pala) ;
- les formations du Précambrien inférieur (Paléoprotérozoïque) du Rusizien, localisées principalement aux abords des rivières Niemba et Balai, constituées :
 - de granites, de granites gneissiques et de migmatites (Yc),
 - de formations métasédimentaires inférieures, de schistes et de phyllades micacés, souvent

graphiteux avec lentilles et bancs de calcaire cristallin à grain fin; de quartzites, d'arkoses et de schistes phylladeux de teinte sombre; de schistes souvent graphiteux, de quartzophyllades et de quartzites. Ces roches passent à des séricitoschistes, des chloritoschistes, des amphiboloschistes, des micaschistes, des amphibolites et à des gneiss migmatitiques,

- de formations métasédimentaires supérieures faites de schistes et de phyllades divers, de quartzites pouvant passer latéralement à des micaschistes, des schistes amphiboliques, des amphibolites et des quartzites métamorphiques; des poudingues phylladeux; parfois à éléments calcaires, pouvant passer, latéralement, à un micaschiste à biotite avec lentilles de calcaire cristallin étirées, de schistes amphiboliques et d'amphibolites ;
- les formations kibariennes du Précambrien moyen (Mésoprotérozoïque), composées de roches métasédimentaires et de roches granitiques, mais aussi parfois de roches basiques, de gneiss, de micaschistes, de schistes amphiboliques et de schistes micacés ;
- les formations paléozoïques du Carbonifère: localisées le long de la Lukuga et ses environs, ainsi qu'au nord-est du district. C'est la série de la Lukuga appartenant à la partie inférieure du système de Lualaba-Lubilash. À la base de cette série, on trouve un conglomérat glaciaire. Cette série se présente comme suit (de bas en haut) :
 - conglomérat glaciaire, avec schistes, argilites et grès,
 - assise de schistes noirs, composée de schistes noirs et de psammites. Épaisseur : 125 mètres,

- assise à couches de houille, composée de grès, de schistes, de psammites, de couches et de veinettes de charbon. Épaisseur: 135 mètres,
- assise de transition, composée de grès, de schistes, de psammites et de veinettes de charbon. Épaisseur: 40 mètres,
- assise de schistes rouges, composée:
 - d'argilites bariolées, de schistes quelquefois bitumineux,
 - de schistes argileux rouges et bariolés, de minces lits de charbon. L'assise de schistes rouges repose en discordance sur l'assise de grès rouges du système du Kalahari cénozoïque;
- le Trias (dans le Mésozoïque inférieur), localisé vers Nyunzu et ses environs, et appartenant à la série supérieure du système du Lualaba-Lubilash (étage du Lualaba), est constitué de grès, d'argilites rouges, blancs, verts et bigarrés, avec parfois des galets disséminés ou formant des lentilles conglomératiques à la base de la série;
- les formations cénozoïques du Pléistocène et du Pliocène, localisées à Kabalo sont constituées de plages de sable, de cônes de déjection, de terrasses lacustres parfois fossilifères (dans la région du lac Tanganyika), de terrasses à diatomite de la Libondwe (au sud de Moluo). Ces formations sont aussi localisées à l'ouest de la Luvua (à l'ouest du district).

2. LE SUD-EST

Cette partie couvrant approximativement un tiers de la superficie totale du district est composée essentiellement de roches d'âge néoprotérozoïque. On y trouve:

- des formations rhyolitiques (andésitiques) et sédimentaires associées aux terrains précambriens comprenant:
 - les rhyolites de Marungu et de Mulonde, probablement d'âge mésoprotérozoïque, localisées au sud, au sud-est et un peu à l'ouest du district,
 - les formations sédimentaires, dénommées *Lower Plateau Series* (constituées de quartzites, d'arkoses quartzitiques) recristallisées, localement cataclasées et en intercalations dans les rhyolites et enclavées dans les roches granitiques,
 - des granites et des microgranites, ainsi que de la diorite de Kwale (AC) localisée au nord de

Mulonde et constituée de massif de diorite et de tonalite, vraisemblablement du même âge que les microgranites;

- les formations néoprotérozoïques du Roan (Précambrien supérieur), appartiennent à la partie inférieure du Supergroupe du Katanga et sont constituées:
 - pour la partie supérieure: de grès arkosique grossier, de grès quartzitique rouge, de conglomérat à passées arkosiques,
 - pour la partie inférieure: de grès et d'arkoses rouges à stratification entrecroisée; de schiste lie de vin; de conglomérat à ciment quartzitique avec banc d'arkose,
 - les formations du Roan sont parfois affectées par les roches effusives et intrusives (gabbro, syéno-diorite), principalement dans le Roan du Katanga septentrional, par un faisceau des Marungu, et par les formations du Kundelungu moyen et supérieur (conglomérats, arkoses, grès et horizons calcaires et de petit conglomérat [mixtite]).

3. LES FORMATIONS RÉCENTES

À côté de toutes les formations précitées, il existe aussi des dépôts récents, essentiellement liés au graben est-africain:

- les dépôts du fossé du lac Tanganyika, constitués:
 - de sables grossiers englobant des coquilles de mollusques et de gastéropodes attestés notamment:
 - sur les rives du lac (par exemple près de la Lukuga, le sable est rempli de paillettes de micas)
 - dans la partie de la côte occidentale voisine de l'embouchure de la Lugamba
 - dans la vallée de la Lukuga, près de Lukombe,
 - de grès blanchâtre, grossier, assez tendre,
 - de poudingues à gros cailloux (au pied des falaises de roches anciennes), provenant de la désagrégation de ces falaises; le ciment est formé de grès grossier. Ils sont localisés à plusieurs endroits au bord du lac,
 - de cailloux roulés formant une étroite terrasse au nord et près de la Lukuga; de cailloutis provenant de la désagrégation de grès rouges avec lits de poudingues,
 - d'alluvions des cours d'eau: la plupart des cours d'eau du district du Tanganyika coulent sur un

lit rocheux. On y rencontre des alluvions argileuses ou cailloutis à ciment sableux ou argileux. Ces alluvions sont localisées dans le fond de beaucoup de vallées et surtout le long des principales rivières,

- des éboulis des pentes; ils sont formés essentiellement de débris de quartz filonien accompagnés de fragments de gneiss et de mica-schistes. Ils s'amassent au pied des chaînes cristallines (exemple: flanc-est des monts Malimba);
- des dépôts d'altération superficielle constitués :
 - de sables grossiers, rougeâtres ou grisâtres (provenant de la désagrégation sur place du sous-sol),
 - de latérites (ferrugineuses scoriacées), localisées sur les massifs anciens et les séries post-primaires.

4. RESSOURCES MINÉRALES

Dans le district du Tanganyika, on rencontre des gîtes métallifères dont chacun semblerait être dépendant des venues éruptives, liées elles-mêmes aux mouvements des périodes orogéniques (Kibarien, Katanguien et l'orogénie ayant affecté le complexe de base paléo-protérozoïque).

4.1. GÎTES AURIFÈRES

Les gîtes aurifères (Au) dans le district du Tanganyika se trouvent dans le système supérieur du complexe métasédimentaire et cristallin de Muhila. La minéralisation primaire aurifère est liée aux mouvements tectoniques qui se sont manifestés vers la fin de la période de la constitution du dépôt de ces dernières couches. C'est à la partie supérieure du Complexe de base de la plate-forme ancienne et à la période orogénique antékibarienne que l'on rapporte généralement la période donnant des minéralisations aurifères; situation stratigraphique susceptible de corrélérer avec le système de Kibali au nord-est du pays (district du Haut-Uele).

Ces gîtes primaires aurifères sont liés à des filons de roches acides, des filons de quartz émanant de grands batholites granitiques et parfois granodioritiques qui ont envahi les formations du Complexe de base pendant les mouvements tectoniques

D'après les mesures de temps absolu, la minéralisation aurifère dans la province se localiserait dans

la période qui va de 2 100 millions à 1 500 millions d'années (Holmes 1948); d'après L. Cahen, ce serait il y a 1 860 millions d'années.

À noter que, du fait de sa malléabilité, l'or se transporterait loin de ses filons primaires. La plupart du temps, ce seront ces gisements secondaires (alluvions, éluvions, terrasses...) dérivant de l'érosion des gîtes primaires qui seront exploités.

L'or de la province est parfois associé aux minerais de cuivre et, plus spécialement, aux minerais cuprifères (dans ce cas, il se trouve en faible quantité).

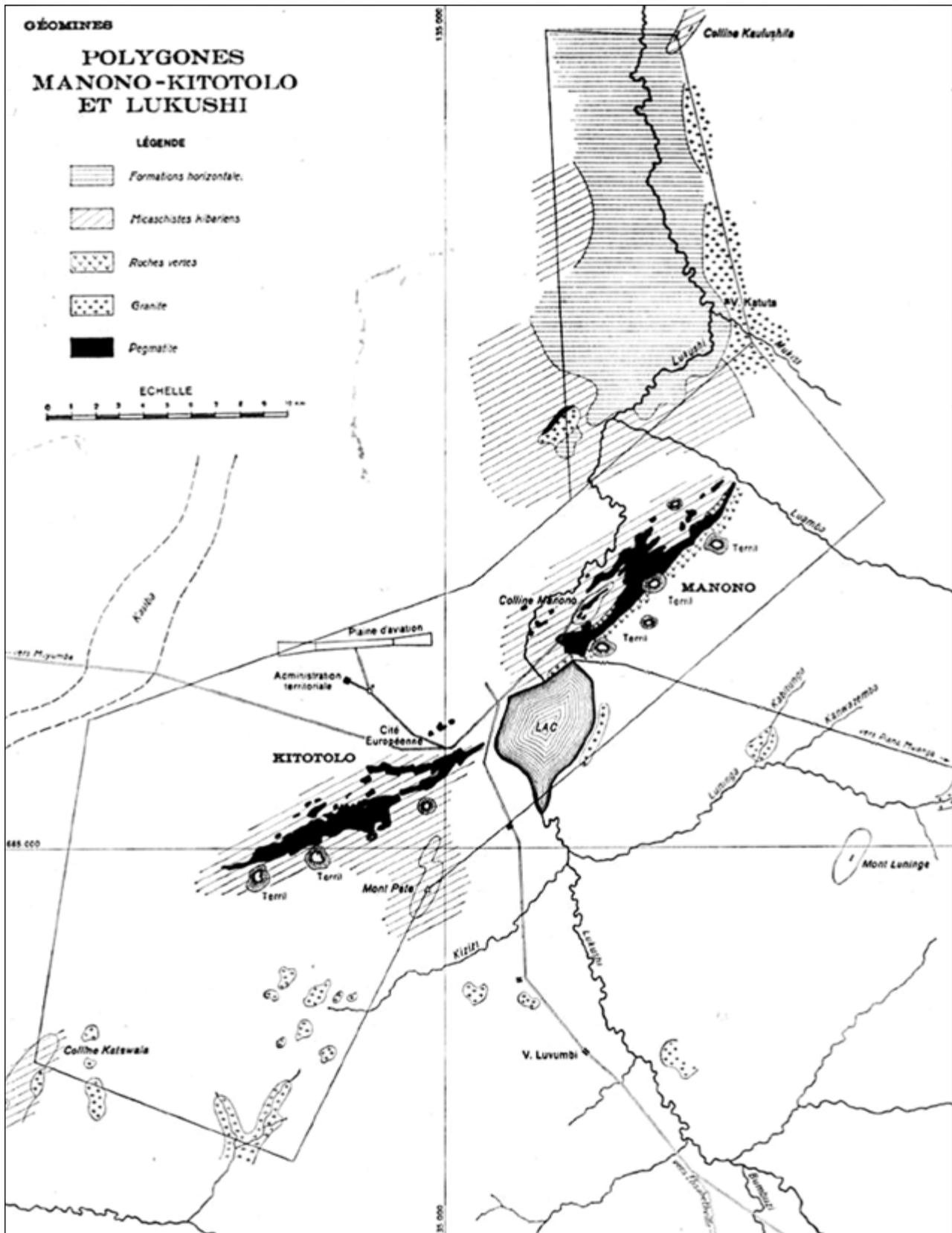
L'or est localisé aux endroits ci-dessous :

- au nord et nord-ouest de Mola, dans le Complexe métasédimentaire et cristallin de Muhila;
- au sud de Kalemie, dans le Rusizien;
- à Nyunzu, dans les laves basiques et les intrusions doléritiques associées aux terrains précambriens;
- à l'est de Manono au contact des roches granitiques et des rhyolitiques (andésitiques) associées aux terrains précambriens;
- au nord de Nyunzu, dans les roches granitiques, rhyolitiques (andésitiques) et dioritiques;
- et au sud-ouest de la localité de Mutotolwa.

• Exemple type : les gîtes de la SYLUMA (Société minière de la Luama) situés sur le 5^e parallèle

Ces gisements se trouvent ici dans un *horst* dont le relèvement est lié au graben du Tanganyika. Ses roches puissamment érodées ont formé des dépôts secondaires de graviers aurifères dans le lit de la rivière Kiyimbi-Mudjale et dans les terrasses (abandonnées par la rivière, de piedmont, des affluents de la rivière). Le *bed-rock* de ces terrasses est constitué d'un grès rouge faisant place, par endroits, à un conglomérat à pâte gréseuse rouge d'âge Lukuga. Les terrasses sont constituées différemment selon qu'il s'agit de :

- basses terrasses (terrasses alluviales) : cailloux roulés composés de fragments de quartzite, de quartz filonien; plus rarement de gneiss, de mica-schistes, de roches quartzo-feldspathiques et basiques;
- hautes terrasses (terrasses éluvionnaires) : matériaux moins bien roulés, plus grossiers, ressemblant à des éboulis de montagne n'ayant subi que très peu l'influence du courant, les *boulders* sont plus volumineux et les matériaux plus variés : schistes noirs abondants avec des fragments de conglomérats à pâtes phylladeux, de schistes à pyrites, de roches tourmalinifères, de grenatifères et basiques.



Carte du gisement de Manono.

Source : Robert, M. 1956. *Géologie et géographie du Katanga*. Bruxelles : © Hayez.

L'épaisseur du gravier est très variable (de 0,3 à 6 m), la teneur en or (Au) varie de 0,5 à 0,1 g/T. L'allure du *bed-rock* est souvent ondulée. Le stérile est constitué de sable argileux d'épaisseur variable et n'est que très faiblement minéralisé (de 0,02 à 0,2 g/T).

4.2. GÎTES STANNIFÈRES

Dans le district, la cassitérite (SnO_2) apparaît dans des pegmatites et s'accompagne parfois de minéraux de tantale et de niobium. La minéralisation stannifère est génétiquement rattachée à un ou à d'énormes batholites. Ceux-ci auraient produit une phase de minéralisation stannifère vers la fin du dépôt de la série sédimentaire kibarienne au cours et, plus spécialement, vers la fin de la période orogénique du même nom. Les gîtes d'étain apparaissent le long de la bande des plis les plus intenses et les plus profonds de la chaîne kibarienne.

• Exemple type : le gîte de Manono

Découvert en 1910, le gîte de Manono, le plus important du district, est considéré comme un gîte éluvial. En 1928, une campagne de sondage mit au jour un gîte primaire important dont l'exploitation commença en 1933.

Le gîte stannifère de Manono-Kitotolo semble bien appartenir à la phase pegmatite plus ou moins prolongée par une phase pneumatolytique. On y trouve deux laccolites de pegmatites, longs chacun de plus ou moins 5,5 km et larges en moyenne de 450 m ; les deux gîtes sont séparés par une solution de continuité de 2,5 km. L'intrusion pegmatitique s'est faite dans les couches inférieures du système kibarien constituées de schistes lustrés, souvent grisâtres, où l'on trouve des lentilles de quartzite. L'intrusion ayant métamorphisé ces roches s'encaisse dans des micaschistes, les contacts pegmatites-schistes étant irréguliers.

Le gîte éluvial de Kitotolo se développe sur une largeur d'un kilomètre, tandis que celui de Manono n'a qu'une largeur de quelques centaines de mètres.

La présence d'un gisement primaire stannifère a été signalée entre la tête de la Kikoyo et au-delà du village de Kifuita. À Kikoyo affleurent d'abord un massif granitique (granite à biotite, granite à deux micas avec filonnets de pegmatite à tourmaline), puis une pegmatite à muscovite et tourmaline et, enfin, de grosses masses de quartz filonien. Toutes les rivières issues de ce granite sont stannifères.

À Kitotolo, la pegmatite a subi des altérations superficielles jusqu'à une profondeur de 10 m et, parfois, de 30 m. À Manono, ces altérations se produisent jusqu'à 40 m, parfois même jusqu'à 80 m de profondeur.

La teneur en cassitérite peut aller de quelques centaines de grammes à quelques kilogrammes au mètre cube dans la pegmatite, soit en moyenne de 2 à 5 kg/m^3 ; et, dans la pegmatite, ces teneurs se maintiennent en profondeur.

Dans la pegmatite, le colombo-tantalite représente environ 5 à 7 % de la teneur en cassitérite.

4.3. GÎTES CUPRIFÈRES

Dans le district, les gîtes cuprifères (Cu) sont de type filonien. La minéralisation se développe en profondeur et se localise dans les couches du Supergroupe du Katanga, plus particulièrement dans les horizons calcaires favorables. Les minerais de cuivre sont donc localisés dans les couches de Nguba affectant le Roan, où ils sont en association métallogénique avec le zinc (Zn), le plomb (Pb), l'argent (Ag) (la diagonale NE-SO : localités de Lusaka, Kala, Kapona et Lubuha).

Les minerais cuprifères couramment rencontrés sont la malachite et la chrysocolle, sous la forme de carbonate. Mais on rencontre aussi des minerais cuprifères sulfurés (chalcopyrite, bornite et chalcocine) et oxydés (cuprite). On constate qu'il y a altération des sulfures en carbonates ou en silicates et celle de ces derniers en oxydes.

On note aussi, à l'ouest de Moba, des indices de cuivre rapportés au type disséminé stratiforme sous forme de plages de carbonates de cuivre dans les niveaux calcaires et arkosiques du Roan.

4.4. GÎTES FERRIFÈRES

Les gîtes ferrifères, liés aux intrusions gabbroïques, sont le résultat de l'imprégnation de calcaires et de schistes par des venues ferrifères (oligiste - Fe_2O_4) résultant de la métasomatose des couches de calcaires et de dolomies du Kundelungu moyen et supérieur et plus rarement des horizons du Roan.

Les gîtes ferrifères sont localisés à Lusaka, Kala et leurs environs (au sud-ouest de Moba).

4.5. GISEMENT DE CHARBON

Les bassins houillers du district se sont formés aux dépens d'une flore tropicale exubérante et sont

incorporés dans des formations d'âge carbonifère. Au niveau du district du Tanganyika, il existe deux bassins charbonniers, à savoir celui de la Kasa et celui de la Lukuga.

4.5.1. LE BASSIN CHARBONNIER DE LA KASA

La série charbonnière, surmontée de roches rouges, forme une bande de directions NNO-SSE, limitée au SO par les masses cristallines des monts Kalemie et Sumba, et à l'est par le massif de Kianza.

Il y a contact stratigraphique entre la série charbonnière et les roches plus anciennes (précambriennes) par l'intermédiaire d'accidents tectoniques (les failles de Miketo, de Milange et de Kataki).

Dans la stratigraphie de ce bassin, on rencontre, de bas en haut, les successions suivantes :

- une assise de base, observée dans la vallée de la Biumba et de la Makububa et à la confluence Kasa-Samoje : grès brun clair, assez grossiers parfois feldspathiques ;
 - des passées charbonneuses, dans la vallée de la Biumba. Épaisseur maximale de l'assise : 4 m ;
 - une assise à couche de houille, avec, de bas en haut :
 - grès grossiers jaunes feldspathiques contenant des éléments conglomératiques,
 - banc de schistes gréseux à passées charbonneuses,
 - grès grossiers, grès bruns à stratification entrecroisée, avec apparition d'une couche de charbon de 1 m dans la Biumba et de 0,6 m dans la Wamasaya. Immédiatement dans la rivière au sud de la Makububa la couche de charbon devient lenticulaire et pincée dans les stratifications entrecroisées d'un grès très grossier,
 - couche de charbon, observée depuis la Samoya au nord, jusqu'à 2 km au sud de la Makububa. Épaisseur moyenne : 3,5 schistes graphiteux noirs : 4-7 m d'épaisseur,
 - grès grossiers en dalles et à stratification entrecroisée formant la base de l'assise à couche de houille. Épaisseur : 18 à 23 m,
- À noter que l'assise à couche de houille diminue en épaisseur du nord vers le sud, en passant de 115 m à la Samoya à 90 m à la Makububa ;
- une assise de transition, reconnue dans les rivières Samoya et Makububa et constituée de schistes finement zonés, bruns à passées graphiteuses à la base, avec intercalation de passées gréseuses vers le sommet, et se transformant en un grès fin et

gris avec traces charbonneuses et d'oxydes. Épaisseur : 30 m ;

- Une assise de roches rouges, difficilement observable ici. Ce charbon est localisé à 6 km environ au nord de Kalemie (aux environs de Niemba) au confluent des rivières Kasa et Lubilya.

4.5.2. LE BASSIN CHARBONNIER DE LA LUKUGA

Il est localisé dans la série inférieure du système du Lualaba-Lubilash et situé dans des dépôts continentaux d'origine fluvio-lacustre. Les dépôts du bassin de la Lukuga renferment un faisceau de cinq couches de charbon intercalées dans une assise à couches de houille d'une épaisseur d'une centaine de mètres. Ils se sont formés dans un lac relativement vaste et calme. Après avoir été transportés dans un affluent à périodes torrentielles, ils se sont localisés dans l'aire des effondrements du graben du Tanganyika.

La houille de la Lukuga contient une proportion importante de matières volatiles de 32 %. Ce charbon est de formation lacustre et de sédimentation en eau peu profonde. Il se rencontre dans les schistes du bassin de la Lukuga situé de part et d'autre de cette rivière, à 20 km environ à l'ouest de Kalemie. Il est aussi localisé :

- dans la Kabumba (affluent du lac Kototole) ;
- dans les assises de grès blancs ;
- dans la Kagulube.

4.6. MINERAIS DE PLOMB ET DE ZINC

Ces minerais se retrouvent en association métallogénique avec le cuivre et se localisent dans les couches du Supergroupe du Katanga (Kundelungu moyen et supérieur). Ils sont localisés sur la carte le long de la diagonale NE-SO : localités de Kole, Lusaka, Kapona.

4.7. MINERAIS DE NIOBIUM, NIOBOTANTALITE, TANTALE

Ces minerais se retrouvent souvent accompagnés de cassitérite. Ils sont sous forme d'oxydes [coltan : (Nb,Ta)O₅].

La proportion du coltan dans les pegmatites stanifères oscille entre 2,5 et 5 % de la quantité de cassitérite et tombe à 1 % dans les greisen.

4.8. MINÉRAIS DE LITHIUM

Une des caractéristiques des gîtes stannifères de Manono-Kitotolo est l'abondance du spodumène (Li, Al) Si_2O_6 dans la pegmatite; il s'y trouve dans une proportion variable pouvant atteindre parfois 25 %.

4.9. HYDROTHERMALISME

Outre la minéralisation abondante dans le district, on rencontre aussi des sources thermales en relation avec les faisceaux des fractures constituant les grabens et leurs divers prolongements. Elles sont localisées :

- au sud, sud-est de Moba;
- au sud-est de Kalemie;
- aux abords de certaines rivières telles que Niemba, Lukulu, Lufilo, Lufukula et Lufuango à l'est de Kongolo;

Les autochtones considèrent certaines sources comme ayant des propriétés thérapeutiques, aussi les fréquentent-ils pour guérir de toutes sortes de maladies.

RÉFÉRENCES

- Bultot, F. 1954. « Notice de la carte des zones climatiques du Congo belge et du Ruanda-Urundi ». In *Atlas général du Congo*, n° 33. Bruxelles: Académie royale des sciences coloniales.
- Chambon, R. & Alofs, M. 1958. « Le district agricole du Tanganika ». *BACB* (publication de la direction de l'Agriculture, des Forêts et de l'Élevage, ministère des colonies) 49 (6): 1467.
- Goffart, F. 1908. *Le Congo: géographie physique, politique et économique*. Bruxelles: Misch et Thron.
- Mugeya Mukome. 1974. « Kalemie: des origines à 1935 ». *Likundoli, Enquêtes d'histoire zairoise* 2 (1): 5-24.
- Robert, M. 1950. *Le Katanga physique*. Bruxelles: Éditions Montana.
- Robert, M. 1956. *Géologie et géographie du Katanga*. Bruxelles: Hayez.

CHAPITRE 3

LA VÉGÉTATION

*Joëlle De Weert, Benjamin Toirambe, Claire Delvaux, Astrid Verheggen,
Pierre Defourny et Hans Beeckman*

Le nord-ouest du district du Tanganyika se distingue par la présence de grandes étendues de complexes agricoles autour de Kongolo et par la présence de forêts denses humides et de forêts sur sols hydromorphes.

Le nord-est du district du Tanganyika est principalement occupé par la savane arbustive et arborée et par une petite étendue de forêt claire. Au niveau du lac Tanganyika, une forêt de montagne ainsi qu'une forêt dense humide le longent du nord au sud (de Kabobo à Kabimba), pendant que des complexes agricoles entourent Kalemie.

Le sud-est du district du Tanganyika se caractérise par une mosaïque de savanes herbeuses, de

lambeaux de complexe agricole autour de Moba, de savanes arbustives et arborées. Il se distingue également par la présence de grandes étendues de forêt claire entre Mukomena et Senge-Tshimbo ; à Kasenga-Ganie et à l'extrême sud-est. Sur les crêtes bordières, à l'ouest et au sud-ouest du lac Tanganyika, l'on rencontre principalement des forêts de montagne (<1 % de la végétation du district, voir tableau ID).

Le sud-ouest du district du Tanganyika se distingue par de grandes étendues de savane arbustive et arborée. Les complexes agricoles sont le plus étendus à Manono.

Tableau 3.1. Tableau ID : Répartition des principaux types de végétation dans le district du Tanganyika et au niveau national

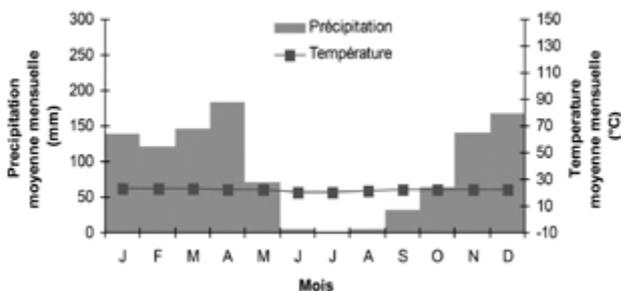
Type de végétation	Tanganyika		Tanganyika/RDC	RDC
	Superficie (ha)	Superficie (%)	Superficie (%)	Superficie (ha)
Forêt dense humide	462 128	2,74	0,49	93 517 825
Forêt de montagne	39 080	0,28	6,11	639 729
Forêt humide d'altitude	81 974	0,59	2,99	2 734 677
Forêt claire	1 527 972	11,02	10,31	14 826 729
Savane arborée	2 721 753	19,62	21,07	12 919 249
Savane arbustive	1 411 519	10,17	9,20	15 335 810
Savane herbeuse	372 523	2,69	2,50	14 881 257
Savane boisée	39 491	0,28	0,89	4 456 625
Total végétation naturelle	6 656 440	47,39	53,56	159 311 901
Agriculture permanente	144 189	1,04	9,27	1 555 849
Complexe agriculture	5 878 468	42,38	10,97	53 576 845
Total zones anthropisées	6 022 657	43,42	10,92	55 132 694

Source: Vancutsem (2009); Verhegghen *et al.* (2010).

Les graphiques ombrothermiques ci-après permettent d'expliquer la variabilité climatique au sein du district et également de donner une indication supplémentaire expliquant la distribution de différents types de végétation du district. Si le climat est plutôt sec, on peut s'attendre à une végétation concordant à cette information (par exemple, savane herbeuse), mais si le climat et la végétation ne concordent pas (par exemple, une savane herbeuse au lieu d'une forêt claire dans un climat humide), on peut comprendre l'influence relative des hommes sur leur environnement.

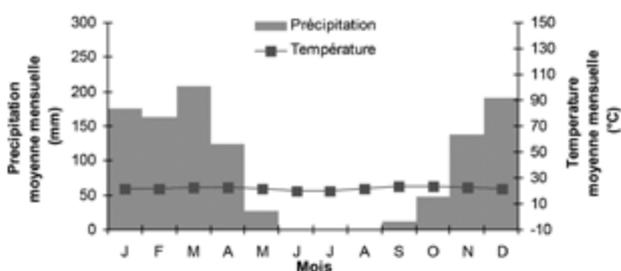
Comme le démontrent les graphiques ci-dessous, la température moyenne du nord et du sud du district reste stable autour de 21 °C. La précipitation annuelle varie entre 1000-1600 mm. Dans le nord-est du Tanganyika (Kabobo), la saison des pluies commence en septembre et se prolonge jusqu'à la mi-juin, laissant 3 mois de faible pluviométrie (de juin à août).

Graphique 3.1. Graphique ombrothermique du nord-est du Tanganyika



Dans le sud-est du Tanganyika (Kapasezi), les pluies commencent début septembre et cessent fin mai, laissant 5 mois de faible pluviométrie (de mai à septembre).

Graphique 3.2. Graphique ombrothermique du sud-est du Tanganyika



1. LES SAVANES

De manière générale, la savane boisée est une formation végétale entre la savane herbeuse et la forêt claire. Son recouvrement ligneux est de 25 à 60 %, mais se distingue de la forêt claire par ses arbres de plus petite taille. La savane arborée se caractérise par la faible densité des arbres (inférieure à 40 %) d'une hauteur supérieure à 7 m; cette strate ligneuse surmonte une strate herbacée dynamique. La savane arbustive est composée d'un tapis dense de graminées sur lequel se développent des arbustes de faible densité, dont la hauteur ne dépasse pas 7 m. La savane herbeuse, quant à elle, est composée uniquement d'un tapis dense de grandes herbes graminéennes. Certaines de ces savanes secondaires sont très vieilles; ce qui est confirmé par l'adaptation des animaux à cet environnement, notamment les grands herbivores (girafes, antilopes, etc.).

Trois scénarios sur l'origine des savanes (herbeuse, arbustive, arborée ou boisée) sont possibles. Aucun n'étant exclusif ni exhaustif, ils peuvent toutefois servir de repère :

- **origine naturelle**: ces savanes (principalement graminéennes) se sont installées dans des milieux non propices à une végétation forestière abondante en raison de la pauvreté du sol ou des conditions climatiques limitantes;
- **origine relictuelle**: ces savanes seraient apparues durant une période plus sèche et se seraient maintenues grâce à l'action des feux. Le passage fréquent du feu empêche son évolution vers une savane arborée puis vers une savane boisée et à terme vers une forêt claire;
- **origine secondaire**: ces savanes succèdent à des formations arborescentes. Cette secondarisation consécutive à la dégradation de la forêt est principalement anthropique (agriculture, feu, etc.).

Dans le district du Tanganyika, les savanes boisées (0,28 %) se situent dans le sud et le sud-est. Elles y sont entremêlées à la savane arbustive et à la forêt claire. En fonction du sol, certaines des espèces surclasseront d'autres: sur les sols communs aux terrains aplanis *Uapaca* et *Monotes* dominent sur *Brachystegia* sp., les sols aux schistes rouges, quant à eux, sont dominés par *Brachystegia spiciformis*² et en association avec

² Tous les noms des espèces ont été vérifiés pour les synonymes selon la base de données des plantes africaines.

Berlinia et *Uapaca*. Les savanes boisées du sud-est de Lugumba sont pauvres au niveau du sol et sont principalement composées de *Brachystegia*, en association avec des genres *Monotes* et *Uapaca*.

Les savanes arborées s'entremêlent principalement aux autres savanes dans tout le district. Ces savanes se développent sur les sables de type Kalahari et sont caractérisées par des sols pauvres. Elles occupent également les hauts plateaux des Marungu (altitude > 2000 m) qui longent le lac. Parmi les arbustes, notons *Syzygium guineense*, *Parinari capensis*, *Gnidia kraussiana*. Les deux dernières espèces citées sont utilisées pour soigner respectivement la malaria et les maladies comme la lèpre. Ces savanes arborées sont à dominance de *Poaceae* cespitueuses (plantes formant une touffe compacte à leur base), accompagnées de sous-arbrisseaux (des familles: *Acanthaceae*, *Myrtaceae*, *Rosaceae* et surtout *Fabaceae*) et de diverses plantes à bulbe. La sécheresse ainsi que le passage quasi annuel du feu impriment à ces formations une phénologie marquée.

Les savanes arbustives se trouvent dans la partie est du district. Entre Lugumba (15 km au nord de Kalemie) et Lubuye, les espèces les plus souvent rencontrées sont: *Hymenocardia acida*, *Vitex doniana*, *Grewia* sp., *Schinziophyton rautanenii*, *Bobgunnia madagascariensis* (utilisé comme composant antifongique), *Strychnos* sp., *Parinari curatellifolia*, *Annona senegalensis*, *Faidherbia albida*, *Sterculia quinqueloba* et *Kigelia africana*.

De petites savanes herbeuses se situent également dans la partie sud-ouest du district et sont généralement caractérisées par la présence de *Poaceae* comme *Hyparrhenia*.

Encadré 3.1. Richesse du district du Tanganyika

Kniphofia marungensis, une nouvelle espèce herbeuse endémique, a été découverte dans les monts Marungu en 2002. L'endémisme se définit comme la forte proportion d'espèces propres à une région. Les monts Marungu constituent une région à haut taux d'endémisme, grâce à l'environnement caractérisé par les hauts plateaux géographiquement isolés du reste de la région.

2. LES FORÊTS CLAIRES

De manière générale, la forêt claire peut être définie comme une formation végétale mixte, avec une strate herbacée peu dense sous un peuplement forestier de 15 à 20 m de haut. Les arbres y ont les cimes jointives, le plus souvent étalées en parasol, mais les feuillages sont légers, de sorte que l'ensemble est clair, voire lumineux.

Il arrive que la forêt claire remplace la forêt dense sèche climacique lorsque le feu la détruit et en entrave le rétablissement. Il s'ensuit une parfaite adaptation des espèces à l'action du feu (épaisseur des écorces et coriacité des bourgeons, aptitude au rejet de souche comme pour les géophytes ou les chaméphytes).

La forêt claire soumise à des pressions anthropiques est rapidement transformée en forêt claire plus éclaircie et en formation herbeuse boisée, cela d'autant plus que les périodes de dégradations humaines sont rapprochées.

Dans le district du Tanganyika, la forêt claire, communément appelée *muhulu*, se concentre principalement à l'extrême sud-est, au centre et à l'est du district. *Muhulu* est une forêt claire d'une zone où le climat comporte une alternance nettement tranchée entre une saison pluvieuse et une saison sèche et qui a une sylve relativement basse et dense, si bien qu'elle tranche nettement avec ce qui l'entoure. Parmi les espèces caractéristiques, on citera: *Baphia capparidifolia*, *Brachystegia spiciformis*, *Entandrophragma delevoyi* et *Manilkara* sp., *Pterocarpus* sp., *Albizia* sp., *Parinarium* sp., *Bauhinia* sp. et *Erythrina* sp.

Le *miombo* est un écosystème généralement dominé par *Julbernardia*, *Brachystegia* et *Isobertia*, et qui se distingue d'autres types de forêt claire au sein du Haut-Katanga par la présence de hautes termitières (*kiulu* ou *kisukulu*). De nombreuses caractéristiques sont liées à la flore des hautes termitières: la xérophilie, l'eutrophie, la mésophilie et l'hygrophilie. Toutefois, c'est la xérophilie qui reste le caractère le plus répandu auprès des espèces constituant la flore des termitières.

Une petite forêt claire se situe dans les gorges de la rivière Lukuga et se compose des espèces suivantes: *Brachystegia spiciformis*, *Uapaca pilosa*, *Monotes angolensis*, *Isobertia angolensis* var. *niembaensis*, *Hymenocardia acida*.

3. LA FORÊT DENSE HUMIDE

De manière générale, la forêt dense humide est caractérisée par un peuplement continu d'arbres dont la hauteur varie entre 10 et 50 m. Par conséquent, les cimes s'étagent généralement en plusieurs strates. La densité de la canopée empêche le développement important d'une strate arbustive et herbacée et favorise davantage les épiphytes, plantes qui poussent en prenant appui sur d'autres plantes (ex: orchidées, fougères, etc.). On rencontre peu de graminées, mais plus souvent des sous-arbrisseaux (ou plantes suffrutescents) et quelques rares plantes herbacées à grandes feuilles.

La forêt dense humide « sempervirente » et la forêt dense humide « semi-décidue » (pouvant représenter jusqu'à 70 % des forêts denses humides) se distinguent l'une de l'autre en fonction de leurs espèces ligneuses. La majorité des arbres de la première reste feuillée toute l'année, alors qu'une forte proportion d'arbres de la deuxième est défeuillée une partie de l'année. La forêt semi-décidue est floristiquement plus riche que la forêt sempervirente et la densité de sa canopée permet le développement d'un sous-étage arbustif continu.

Dans le district du Tanganyika, la forêt dense humide n'est présente qu'en quelques endroits, notamment dans le nord du district où subsistent des formations importantes (2,74 %; tableau ID) sous l'aspect d'une bande d'environ 80 km longeant le lac Tanganyika au niveau de Kabobo et de quelques forêts denses dispersées au nord et au nord-ouest du district autour de Kongolo. Dans la zone bordant la province du Sud-Kivu, le *Gilbertiodendron dewevrei* est dominant, mais pas exclusif, ce qui fait penser que l'espèce se trouve dans la partie la plus méridionale de son aire de distribution. Les forêts les plus petites et les plus isolées se situent à l'ouest du district aux alentours de Katompi. La présence d'une bande de complexes agricoles le long du lac ainsi qu'au nord-ouest du district signale que les forêts denses humides nécessitent une réflexion particulière concernant la gestion de types de végétation au sein du district.

Depuis 2008, les forêts denses humides offrent un avantage supplémentaire sur la scène nationale et internationale. En effet, la Conférence de Bali (2008) a introduit le concept de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD). Ce concept serait applicable pour la seconde période d'engagement de la Convention-

cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) post 2012. Il est donc primordial d'estimer les Émissions liées à la déforestation et à la dégradation (EDD). Pour ce faire, il importe d'établir une typologie des forêts présentes sur le territoire en rapport avec les stocks de carbone dans chacune d'elles.

4. LA FORÊT DE MONTAGNE

De manière générale, la forêt de montagne est une formation végétale qui apparaît au-delà de 1750 m. Il s'agit d'une formation hétérogène à sous-bois très touffu, contrairement à la forêt équatoriale typique. Le sous-bois est formé en partie des essences du couvert en voie de croissance auxquelles s'ajoutent un grand nombre d'espèces buissonnantes ou arbustives. L'étage dominant ne dépasse guère 25 m de hauteur. De même, le diamètre moyen des tiges est inférieur à 35 cm. Le taillis est relativement dense. Les lianes ne sont pas rares, mais elles n'atteignent pas les dimensions remarquables de celles de la forêt équatoriale. Par contre, les épiphytes (principalement des ptéridophytes et des orchidées) sont particulièrement abondants en fonction de l'augmentation de l'altitude et de l'humidité atmosphérique. Le climat de brouillards et de pluies peu violentes est un des traits propres à ce type de forêt.

Dans le Tanganyika, la forêt de montagne se situe dans le sud-est du district au niveau des monts Marungu, monts Malimba et monts Muhila situés au sud-ouest du lac Tanganyika qui la longe vers le nord à une altitude moyenne dépassant les 2000 m.

Cette forêt de montagne est caractérisée par *Alangium chinense*, *Bersama abyssinica*, *Dracaena afromontana*, *Ekebergi capensis*, *Ficalhoa laurifolia*, *Galiniera saxifraga*, *Juniperus procera*, *Ocotea usambarensis*, *Podocarpus milanjanus* et *Podocarpus usambarensis*. D'autres plantes, comme: *Trifolium usambarensis*, *Hypericum peplidifolium*, *Xymalos monospora*, *Rhamnus prinoides*, *Alchemilla kiwuen-sis*, etc. peuvent également s'y développer.

5. LA VÉGÉTATION AQUATIQUE ET MARÉCAGEUSE

De manière générale, la végétation aquatique et marécageuse est présente lorsque les inondations sont prolongées et les conditions de drainage défavorables. Les prairies aquatiques apparaissent souvent

Encadré 3.2. Statuts des espèces sur la liste rouge de l'UICN et des annexes de la CITES

Diverses activités humaines, dont l'exploitation forestière, menacent les forêts. Il est donc important d'identifier les espèces présentes dans les forêts afin de mieux les protéger. L'UICN, l'Union internationale pour la conservation de la nature, rédige des listes basées sur des recherches effectuées sur les espèces pour déterminer les statuts des populations considérées. Pour donner une vue d'ensemble des espèces à surveiller plus particulièrement, les noms des espèces les plus menacées sont repris dans la liste ci-dessous.

Du plus préoccupant au moins préoccupant, selon l'UICN :

- **Vulnérable (VU)**
Podocarpus usambarensis
- **Quasi menacée (NT)**
Juniperus procera
- **Préoccupation mineure (LT)**
Podocarpus milanjanus

Pour compléter la liste des considérations de gestion, il est important de mentionner les espèces sur l'annexe I de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction). L'annexe I présente une liste des espèces animales et végétales dont la survie est la plus compromise par la surexploitation. L'annexe II, quant à elle, représente la liste des espèces qui, bien que n'étant pas nécessairement menacées d'extinction actuellement, pourraient le devenir si le commerce de leurs spécimens n'est pas étroitement contrôlé.

Les espèces à prendre en considération selon l'Annexe I spécifique au Tanganyika :

Encephalartos marunguensis

en bordure de forêts inondées. Par contre, bien que la profondeur de l'eau puisse être grande, les prairies marécageuses sont rarement flottantes. Elles sont donc davantage tributaires du sol. Ces prairies subissent une saison sèche plus longue (d'approximativement 5 mois) en comparaison avec la végétation aquatique.

La prairie marécageuse est une formation végétale composée principalement de *Cyperus papyrus* qui, malgré les grandes profondeurs de l'eau plus ou moins permanente, restent tributaires du sol.

Dans le Tanganyika, la végétation aquatique se trouve principalement le long des cours d'eau dont le Lualaba, la Luvua, la Lufwango et la Lukuga, dans le nord-ouest du district. Les marais sont dominés par *Cyperus papyrus*. La prairie marécageuse est caractérisée par l'eau stagnante et par une saison sèche plus longue.

La végétation marécageuse se situe sur les hauts plateaux du mont Marungu. La présence d'essences à genoux respiratoires, Poaceae, leur donne un faciès très particulier. Cette formation reste à l'abri des

incendies puisque le sol sur lequel elle se développe est toujours gorgé d'eau. Les crues y sont de faible importance, sauf pour quelques herbacées fragiles. Par contre, les périodes de froid, caractéristiques des montagnes, peuvent détruire des plantules ou gêner les floraisons.

6. LES FORÊTS DENSES SUR SOLS HYDROMORPHES

De manière générale, les forêts sur sols hydromorphes sont situées le long du réseau hydrographique. Elles résultent de la présence de sols mal drainés et de fréquentes inondations. Plusieurs types de forêt peuvent être distingués en fonction de la richesse du milieu ou de la durée des inondations. Les forêts denses sur sols hydromorphes peuvent, dans les meilleures conditions, atteindre 45 m de hauteur. Leur strate supérieure, c'est-à-dire les arbres, est plus ouverte et plus régulière que celle des forêts sempervirentes de terre ferme. Ces formations possèdent une flore endémique diversifiée,

quoique assez pauvre: *Uapaca* spp., *Guibourtia demeusei*, *Myragyna* spp., *Raphia* spp., etc.

Dans le Tanganyika, les forêts sur sols hydromorphes sont principalement présentes en petites formations d'une vingtaine de kilomètres, éparpillées au nord-est du district, près de Mahila et de Mwaba-Lubonge. Une autre petite forêt se situe au sud du district dans la savane boisée, à l'est de Kayumba.

7. LE COMPLEXE AGRICOLE EN ZONE FORESTIÈRE

De manière générale, le complexe agricole en zone forestière constitue un mélange de jachères forestières, de jardins de case, de cultures vivrières (manioc, maïs, arachides, bananes, etc.) et de plantations villageoises qui ont remplacé progressivement la forêt dense humide. Il correspond aux zones de forte activité anthropique.

Dans le Tanganyika, le complexe agricole en zone forestière forme de grandes étendues de formes plus ou moins étoilées, en partant de la plus grande superficie vers la plus petite, autour de Kongolo, Moba, Kalemie, Manono et Nyunzu. Les complexes agricoles se situent dans la savane arborée au niveau de Manono et en pleine zone forestière au milieu de la forêt dense humide, au niveau de Kongolo et de Katompi au nord-ouest. L'expansion de l'agriculture autour de Manono et de Kongolo-Katompi pourrait constituer un double danger pour la savane arborée: celui de la transformer en (un paysage de) savane herbeuse et celui de la disparition de la forêt dense humide au sein du district du Tanganyika.

La présence dispersée de complexes agricoles dans la pointe sud-est du district fragmente la végétation; ce qui forme des îlots de végétation. Compte tenu de l'existence d'une petite forêt claire dans la région, une attention toute particulière pour la gestion de ces complexes est d'une grande importance.

8. AGRICULTURE PERMANENTE

De manière générale, l'agriculture permanente est un ensemble de zones agricoles comprenant les plantations industrielles (palmiers, caféiers, hévéas, etc.) cultivées en permanence. Pour des raisons de lisibilité cartographique, l'agriculture permanente inclut également les zones urbaines et d'habitat dense souvent étroitement associées à des espaces agricoles toujours cultivés.

Dans le district du Tanganyika, l'agriculture permanente n'est pas fort développée (1% cf. tableau ID). Les plus grandes superficies (<10 km²?) se concentrent autour d'Ankoro et quelques petites agricultures s'étalent de Kafutu à Maloba et même jusqu'à Kahako.

9. LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

De manière générale, les risques environnementaux sont de trois types: l'appauvrissement des sols, la destruction définitive de la forêt et l'exploitation forestière.

9.1. APPAUVRISSEMENT DES SOLS

Les avantages commerciaux liés à la présence du chemin de fer, d'un aéroport ou de routes/pistes prennent le pas sur les techniques agricoles traditionnelles et poussent les agriculteurs à cultiver le sol jusqu'à son épuisement total. La forte croissance démographique a pesé sur les terres arables en réduisant les périodes de jachère dans le système de culture itinérante, diminuant ainsi la fertilité du sol et abaissant le rendement des cultures par hectare. Cette diminution des jachères réduit les pâturages disponibles et entraîne un surpâturage, parfois un ravage des cultures par des bêtes en divagation. À noter aussi que la pauvreté du sol est aggravée par la pratique répétée des feux de brousse, destructeurs d'humus, conduisant à la perte de la fertilité des sols.

9.2. DESTRUCTION DÉFINITIVE DE LA FORÊT

L'extension des zones cultivées force le recul de la forêt. Les défrichements agricoles détruisent à tout jamais la forêt si la culture s'y développe pendant plusieurs années et si les feux de brousse passent régulièrement dans les jachères, empêchant la régénération de la végétation forestière. Dans les zones sèches, particulièrement, la maîtrise du feu est difficile et des incendies incontrôlés peuvent anéantir en quelques jours les réserves ligneuses et herbacées sur des milliers d'hectares. C'est surtout la végétation ligneuse et les herbacées annuelles qui en souffrent, avec comme conséquence un appauvrissement de la flore par la destruction des graines.

9.3. EXPLOITATION FORESTIÈRE

La plupart des exploitations forestières se sont tout naturellement installées à proximité du chemin de fer et des routes, ce qui est particulièrement préjudiciable à la conservation des forêts. L'exploitation du bois par les scieurs de long est très importante. Cette activité réalisée de manière artisanale a tendance à s'intensifier sur presque toute l'étendue du pays pour plusieurs raisons, dont les suivantes sont parmi les principales :

- les entreprises forestières, qui jadis exploitaient le bois dans la zone forestière, ont arrêté leurs activités à cause de la mauvaise conjoncture (difficultés pour l'entreprise de disposer de crédits et de devises nécessaires à l'achat des pièces de rechange et au renouvellement des équipements ; la non-électrification du district et des usines de transformation) ;
- l'absence de sociétés forestières dans les zones de savane ou dans celles dont le potentiel forestier est négligeable amène la population à rechercher des moyens de subsistance en exploitant les quelques essences de valeur que l'on peut y trouver.

Dans le district du Tanganyika, les risques environnementaux sont notamment dus au développement du complexe agricole en zone forestière et de savane. Celle-ci forme 42 % de la superficie du district, et ce de manière étendue. La production principale du district inclut le maïs, le manioc et le riz, entre autres. Le chemin de fer est présent et va de Kalemie (le terminus) vers Kabalo (en passant par Nyunzu), puis diverge vers le nord (Kongolo vers la province du Maniema) vers le sud-est, et vers le district du Haut-Lomami. Cette voie ferrée nationale est d'une importance primordiale, vu son apport dans le réseau de transport et de distribution des biens et services entre les points capitaux du pays et du district lui-même.

La forêt claire se retrouve seulement au sud-est de la RD Congo, au niveau du Haut-Katanga et du Tanganyika, et dans le sud-ouest, dans le district du Kwango. Vu la nature rare de ce type de végétation en RD Congo, il est important de considérer les facteurs susceptibles de mener à la dégradation de cet écosystème. Le déboisement, principalement autour des villes minières et de certains centres de l'intérieur (Kongolo, Nyunzu), prend une ampleur inquiétante et le prélèvement annuel entraîne un appauvrissement et une dégradation de la biodiversité.

Encadré 3.3. Biodiversité et endémisme

La biodiversité ainsi que le taux d'endémisme sont une considération supplémentaire dans la gestion de la flore locale. L'endémisme indique qu'une région a une composition floristique unique et parfois même rare. Les monts Marungu ont une végétation très particulière à taux d'endémisme élevé. Vu l'étendue de l'impact anthropique sur l'environnement, cela constitue une considération supplémentaire dans la gestion de la végétation du district.

À noter qu'une bonne gestion des complexes agricoles (42 %) est impérative. Leur expansion est à éviter afin de préserver les différents types de végétation comme, par exemple, la forêt claire.

Liste non exhaustive des espèces endémiques de la République démocratique du Congo dont l'aire de répartition fait partie du Tanganyika :

Baphia chrysophylla
Campylospermum claessensii
Cleome iberidella
Croton laciniatistylus
Dombeya buettneri
Hibiscus guerkeanus
Humularia apiculata
Humularia bifoliolata
Normandiendenron romii

À cela s'ajoute le non-respect de la législation en matière de protection de la faune et de la flore. Les risques environnementaux consécutifs à la présence des complexes agricoles en milieu forestier/chemin de fer sont amplifiés par le climat à saison sèche (juin-juillet-août) marquée et l'épaisseur des recouvrements sableux à nappe phréatique profonde. Il suffit donc de peu pour rompre l'équilibre, une fois que le milieu a été perturbé.

LITTÉRATURE ET DOCUMENTS CONSULTÉS

Bourguignon, P., Calembert, J. & Streel, M. 1960. *Prospection pédo-botanique des plantes supérieures de la Lufira (Haut Katanga)*. Liège: Fondation de l'Université de Liège pour les recherches scientifiques au Congo et au Ruanda-Urundi.

- De Wildeman, E. 1927. *Contribution à l'étude de la flore du Katanga*. Bruxelles: Comité spécial du Katanga.
- Delevoy, G. 1928. *La Question forestière au Katanga (Congo belge)*. Bruxelles: Office de publicité, J. Lebègue & C^{ie}.
- Delevoy, G. 1933. *Contribution à l'étude de la végétation forestière de la vallée de la Lukuga*. Bruxelles: G. Van Campenhout.
- Duvigneaud, P. & Symoens, J.J. 1950. «La strate algale des formations herbeuses du sud du Congo belge». *C.R. Séanc. Acad. Sc. Paris* 230: 676-678.
- Graphique ombrothermique à partir de: <http://climexp.knmi.nl/start.cgi?someone@somewhere>
http://www.br.fgov.be/research/COLLECTIONS/HERBARIUMS/SP/katanga_milieux.html
- Lebrun, J. & Gilbert, G. 1954. *Une classification écologique des forêts du Congo*. Bruxelles: INEAC («sér. Sci.», n° 63).
- Lhoas, J.A. 1957. *Monographie forestière de la province du Katanga*. Bruxelles.
- Plans d'action provinciaux de la biodiversité (appendice du plan d'action national). 1999.
- Symoens, J.J. & Bingen-Gathy, A.L. 1959. «L'action humaine (coupes et feux) sur la végétation de la forêt claire katangaise». *Biol. Jaarboek* 27: 200-213.
- Symoens, J.J. & Ohoto, E. 1973. «Les éléments phytogéographiques de la flore macrophytique aquatique et semi-aquatique du Haut-Katanga». *Verhandlungen Internationale Vereinigung für Theoretische und Angewandte Limnologie* 18: 1385-1394.
- Swartzia madagascariensis*. <http://www.evb.ch/fr/p14228.html> (visité le 24 mars 2011).
- Un espoir nommé Gnidia kraussiana*. <http://www.onesta.net/theme7-texte1.html> (visité le 24 mars 2011).
- Uys, A.C.U., Malan, S.F., van Dijk, S. & van Zyl, R.L. 2002. «Antimalarial compounds from *Parinari capensis*». *Bioorganic & Medicinal Chemistry Letters* 12 (16): 2167-2169.
- Van Meel, Ludo. 1952. «Le milieu végétal». In Leloup, E., et al. (éd.), *Exploration hydrobiologique du lac Tanganyika (1946-1947). Résultats scientifiques*, vol. 1 Bruxelles: Institut royal des sciences naturelles de Belgique, pp. 51-61.
- Vancutsem, C., Pekel, J.-F., Evrard, C., Malaisse, F., Lubamba, J.-P.K., Blaes, X., de Wasseige, C. & Defourny, P. 2006. *The Land CoverMap of the Democratic Republic of Congo*. Presses universitaires de Louvain. ISBN2-87463-016-0. UCL-Geomatics, Belgium. Disponible sur <http://www.uclouvain.be/enge-cartesRDC>.
- Vancutsem, C., Pekel, J. F., Evrard, C., Malaisse, F. & Defourny, P. 2009. «Mapping and characterizing the vegetation types of the Democratic Republic of Congo using spot vegetation time series». *International Journal of Applied Earth Observation and Geoinformation* 11 (1): 62-76.
- Verhegghen, A. & Defourny, P. 2010. «New 300 m vegetation map for Central Africa based on multi-sensor times series». In Sobrino, José A., *Third Recent Advances in Quantitative Remote Sensing*. Université de Valence.
- Walter, H. & Lieth, H. 1960. *Klimadiagramm-Weltatlas*. VEB Gustav Fischer Verlag Jena.

CHAPITRE 4

LA FAUNE

Mark Hanssens

Le district du Tanganyika dispose d'une faune riche et variée. Il comprend deux régions qui supportent une biodiversité importante et unique: le Rift Albertin⁴ et le lac Tanganyika. Le Rift Albertin est important, entre autres, par la présence de nombreuses espèces d'oiseaux et mammifères endémiques⁵, tandis que le lac Tanganyika dispose d'une faune unique d'invertébrés et de poissons, dont un nombre important endémique au lac.

Une liste des espèces a été constituée à partir de différentes sources pour les quatre groupes de vertébrés: poissons, amphibiens et reptiles, oiseaux,

mammifères (voir les détails ci-dessous)⁶. Il est important de considérer que ces listes sont basées sur nos connaissances actuelles et qu'elles reposent sur les collections et les observations de terrain réalisées à ce jour. Elles sont, dès lors, incomplètes. Comme le Rift Albertin et le lac Tanganyika ont une grande importance biologique, beaucoup d'études sur la biodiversité y ont été conduites (exemples *infra*) et notre connaissance de la composition de la faune du district du Tanganyika est donc nettement meilleure que celle des autres provinces. D'autre part, il faut également tenir compte du fait que ces collections sont «historiques» et que, par conséquent, elles ne reflètent pas nécessairement une image fidèle de la composition de la faune actuelle. Les premières collections du MRAC datent de la fin du XIX^e siècle. Il est donc possible que des espèces présentes autrefois à un endroit déterminé n'y soient plus actuellement. Les causes de la disparition d'espèces sont liées à la pression croissante des populations humaines. Cette influence humaine peut prendre différentes formes. Sous l'effet de la chasse ou de la perte de leur habitat (déboisement, assèchement des marais, etc.), des populations peuvent disparaître et même, dans des conditions extrêmes, s'éteindre totalement.

3 Ce chapitre est une contribution de Mark Hanssens (texte et listes des poissons, oiseaux et mammifères) et de Danny Meirte (listes des oiseaux, amphibiens, reptiles et mammifères), département de biologie du MRAC. Ces listes sont reproduites en annexes de la version électronique de cet ouvrage, consultable sur le site du musée: <http://www.africamuseum.be/research/publications/rmca/online/>

4 Le «Rift Albertin» est le fossé tectonique qui s'étend du nord du lac Albert à l'extrémité sud du lac Tanganyika et qui comprend les lacs du Rift ainsi que la végétation environnante sur les pentes du Rift. Cette région est considérée comme ayant une importance pour la protection de la nature et est également reconnue comme une zone hautement endémique pour différents groupes d'animaux (dont les oiseaux et les poissons) (Plumtre *et al.* 2003:107).

5 Une espèce est dite endémique d'une région déterminée lorsqu'elle n'apparaît que dans cette zone bien délimitée. C'est ainsi que des oiseaux qui ne sont présents que dans le Rift Albertin sont décrits comme étant endémiques de cette région; de même, le paon du Congo est endémique de la forêt humide du centre du Congo et de nombreuses espèces de poissons que l'on ne retrouve que dans un seul lac du Rift sont endémiques du lac en question.

6 Nous remercions Tobias Musschoot, Gert Boden et Tuur Moelants pour la réalisation des cartes de distribution des poissons dans le bassin du Congo. Michel Louette, Stijn Cooleman et Alain Reygel ont eux aussi participé à la composition et à l'amélioration de la liste d'espèces pour les oiseaux. Wim Wendelen et Emmanuel Gilissen ont aidé à constituer et à améliorer la liste d'espèces pour les mammifères. Mohamed Laghmouch (MRAC, département des Sciences de la terre) nous a fourni les informations géographiques (GIS) et les cartes.

1. ÉCOLOGIE

La plupart des animaux sont attachés à un habitat ou à un biotope spécifique. Parmi les animaux terrestres, il y a, par exemple, des espèces que l'on retrouve uniquement dans les forêts tropicales humides, tandis que d'autres se sont adaptées à la savane ou à la montagne. De même, parmi les animaux aquatiques, certaines espèces marquent clairement leur préférence pour un habitat bien déterminé (par exemple pour le district du Tanganyika); il y a des espèces adaptées au milieu fluvial (rivières) et au milieu lacustre (lac Tanganyika). En plus, dans le lac lui-même, on distingue des habitats différents soutenant des communes d'organismes adaptés. Il faut donc en tenir compte en examinant les listes d'espèces. C'est ainsi que la plupart des espèces se retrouvent non dans l'ensemble du district ou du lac, mais seulement dans une zone bien déterminée, avec un habitat spécifique.

1.1. BIODIVERSITÉ, PARCS NATIONAUX ET RÉSERVES

Aucun parc national ne se trouve dans le district du Tanganyika; néanmoins, le district compte deux régions d'une très grande importance biologique. La région montagneuse dans l'est fait partie du Rift Albertin. Le Rift Albertin est le fossé tectonique qui s'étend du nord du lac Albert à l'extrémité sud du lac Tanganyika. Il comprend les lacs du Rift ainsi que tout le couvert végétal se développant sur ses pentes. Dans la suite de ce chapitre, l'expression « Rift Albertin » désignera exclusivement la région terrestre du Rift (donc sans les lacs); on traitera le lac Tanganyika comme une région à part.

La région du Rift Albertin (Plumtre *et al.* 2003: 107) est considérée comme une région d'importance mondiale pour la protection de la nature. Elle abrite une énorme richesse en espèces, dont une grande partie est endémique (c'est particulièrement le cas des oiseaux).

Le lac Tanganyika (Coulter 1991: 354, Coulter 1994: 13-18, Snoeks 2000: 17-38, De Vos & Snoeks 1994: 391-405) est le plus ancien, le plus grand et le plus profond lac du grand Rift est africain. Il existe sous différentes formes depuis environ 20 millions d'années durant lesquelles son niveau a varié considérablement. Il est parfois tombé à moins de 600 m, ce qui a entraîné la formation de trois lacs séparés, correspondant aux trois sous-bassins reconnus aujourd'hui. Le lac mesure 650 km de long et

50 km de large en moyenne. Son volume d'eau est de 18 880 km³, ce qui en fait la seconde réserve d'eau douce au monde, après le lac Baïkal. Sa profondeur maximale est de 1470 m. Le littoral composé d'une mosaïque d'habitats différents, comme des côtes rocheuses, des plages de galets ou de sable, mesure environ 2000 km. L'eau oxygénée est présente jusqu'à environ 70 m de profondeur dans le nord du lac et 200 m dans le sud.

Le grand âge du lac et la présence de différents types d'habitat combinés à la présence d'eau oxygénée en grande profondeur ont fait du lac Tanganyika un important centre d'évolution et de spéciation.

La faune du lac est caractérisée par une énorme diversité. Comme beaucoup d'espèces ont évolué dans le lac lui-même, le nombre d'espèces endémiques est particulièrement élevé. Un grand nombre d'espèces et d'espèces endémiques d'invertébrés et de vertébrés ont été rapportées. Les sangsues (20 espèces; 12 endémiques), les gastéropodes (60; 37), les copépodes (69; 33), les ostracodes (64; 60) et les insectes (nombres non connus) constituent quelques exemples d'invertébrés. En ce qui concerne les vertébrés, les poissons (parmi lesquels on distingue deux groupes) forment le groupe le plus diversifié: poissons cichlidés (250, dont 98 % endémiques) et poissons non cichlidés (145; 61).

1.2. INVERTÉBRÉS

Comme indiqué ci-dessus, une très grande diversité de groupes d'invertébrés a été rapportée. En voici quelques exemples.

1.2.1. OSTRACODA (OSTRACODES) (Martens 1994: 203-222)

Les ostracodes sont des espèces de crustacés bivalves de petite taille (d'une longueur d'1 mm ou moins). Ils sont très importants aussi bien en nombre qu'en diversité dans la communauté benthique⁷ du lac Tanganyika. À présent, 64 espèces dans 16 genres ont déjà été décrites, dont 60 espèces et 6 genres endémiques, donc uniques au lac. Beaucoup d'espèces restent néanmoins non décrites et des estimations indiquent un total de 200 espèces dans 25 genres. Ces ostracodes jouent un rôle très

⁷ «Benthique»: des organismes benthiques sont des organismes vivant près du fond (du lac, de la rivière, de la mer, de l'océan, etc.). L'ensemble des ces organismes forme le benthos.

important dans la chaîne alimentaire, notamment comme alimentation de nombreux poissons.

1.2.2. GASTROPODA (GASTÉROPODES) (Martens 1994 : 203-222)

Les gastéropodes (mollusques) consistent en deux groupes, les escargots avec coquille en spirale et les limaces (ces dernières sont absentes du lac). Généralement, les gastéropodes lacustres ont des coquilles faiblement calcifiées et sans ornements. Ceux du lac Tanganyika ont une coquille fortement calcifiée et ornementée (généralement avec des nervures bien développées et parfois même la présence d'épines) qui les font ressembler à des espèces uniquement marines. Cette évolution vers des coquilles fortifiées et ornées serait le résultat d'une compétition entre prédateurs (crabes d'eau douce) et proies (gastéropodes). Comparés aux autres crabes d'eau douce, les crabes du lac Tanganyika ont une particularité; une de leurs pinces est nettement plus grande et plus forte que l'autre. Cette « compétition » entre prédateur et proie a mené à une « course aux armements », avec comme résultat la fortification des coquilles face au développement de pinces plus fortes chez les crabes et *vice versa*.

1.3. POISSONS

1.3.1. POISSONS DES RIVIÈRES

Dans la faune piscicole du district du Tanganyika, une distinction s'impose entre faune des rivières et faune du lac Tanganyika. Pour la faune des rivières, les listes d'espèces sont entièrement basées sur une série de cartes de distribution portant sur l'ensemble des poissons d'eau douce du Congo (ces cartes de distribution ont été réalisées au sein du laboratoire d'ichtyologie du MRAC). Elles ont été établies et mises à jour à partir des données de distribution de la FishBase (Froese & Pauly: 10/2009) et des données tirées de la littérature. La plupart des espèces de la liste ont été recueillies à l'intérieur des frontières du district. Par ailleurs, un certain nombre d'espèces recueillies en dehors du district ont également été ajoutées à la liste. Ces espèces sont soit largement répandues dans la région, soit ont été recueillies non loin des frontières du district du Tanganyika, dans des affluents débouchant dans les rivières à l'intérieur du district. Leur présence à l'intérieur du district lui-même est, par conséquent, hautement probable.

En ce qui concerne les poissons, la faune des rivières du bassin congolais est dominée – et c'est donc aussi le cas dans le district du Tanganyika – par une série d'ordres ou de familles.

L'ordre des Characiformes est l'un des plus riches en termes d'espèces dans le bassin du Congo. Il est dominé par les familles des Alestiidae et des Distichodontidae. Le genre *Hydrocynus* (poisson-tigre) fait partie de la famille des Alestiidae. Le poisson-tigre est le plus grand poisson prédateur du bassin du Congo. Il se caractérise par un corps fuselé et par une large bouche pourvue de dents acérées et fortement développées.

La famille des Cyprinidés ou carpes (de l'ordre des Cypriniformes) comprend plusieurs genres. Deux d'entre eux comportent de nombreuses espèces: le genre *Barbus* qui regroupe principalement les petits barbeaux, et le genre *Labeo* où l'on retrouve une série d'espèces de plus grande taille. Bien que ces deux genres regroupent de très nombreuses espèces, celles-ci sont souvent fort semblables et donc difficiles à identifier.

La famille des Mormyridés ou poissons-éléphants (de l'ordre des Osteoglossiformes) comprend une série d'espèces caractérisées, entre autres, par la présence d'un organe électrique. Cet organe se trouve à la base de la queue et peut émettre des impulsions électriques. Leur tête est dotée de récepteurs grâce auxquels ils peuvent capter ces impulsions électriques. Ces impulsions leur permettent de s'orienter et de détecter leur proie (ce système est donc comparable au système d'écholocation des chauves-souris) et servent aussi à la communication entre individus de la même espèce. La forme des impulsions est différente pour chaque espèce, si bien que ces animaux sont capables de faire la distinction entre des impulsions émises par des membres de leur espèce (partenaires potentiels) et des individus appartenant à une autre espèce.

L'ordre des Siluriformes (poissons-chats) comprend différentes familles présentant une grande variété sur le plan morphologique et écologique. Les poissons-chats se caractérisent, entre autres, par l'absence d'écaillés sur le corps et la présence de barbillons – parfois très longs – au niveau de la bouche et du menton. Le genre *Clarias* (famille des Clariidae) a une importance commerciale considérable. Différentes espèces sont fréquemment utilisées en aquaculture en raison de leur grande tolérance par rapport à leur environnement et de leur capacité à être élevées en grand nombre.

Tout comme les poissons-chats, les espèces de la famille des Cichlidés (nom scientifique Cichlidae, de l'ordre des Perciformes) présentent une grande variété morphologique et écologique (voir aussi le paragraphe sur les poissons du lac Tanganyika). Les tilapia(s) (*Oreochromis niloticus* et les espèces apparentées) sont d'une très grande importance économique. Ces espèces sont souvent utilisées en aquaculture et sont ainsi bien souvent introduites dans des régions où elles n'étaient pas présentes à l'origine. L'*Oreochromis niloticus* absent du bassin du Congo, mais exceptionnellement présent dans le lac Tanganyika, a été introduit en maints endroits où il entre en compétition avec les Cichlidæ d'origine, qu'il finit bien souvent par évincer.

1.3.2. POISSONS DU BASSIN DU LAC TANGANYIKA (Snoeks *et al.* 1994: 355-372)

Dans la faune piscicole du bassin du lac Tanganyika, on distingue généralement deux groupes. Le premier comprend la famille des Cichlidés et le deuxième toutes les autres familles. À elle seule, la famille des Cichlidés représente le plus grand nombre d'espèces du lac. Parmi les non-Cichlidés, il y a des familles dont certaines (espèces) se retrouvent plutôt dans les affluents ou les marécages autour du lac (Characidae, Cyprinidae), alors que d'autres familles comptent en leur sein un nombre d'espèces (endémiques) ayant évolué dans le lac même (*Synodontis*, *Lates*, Mastacembelidae, détails plus bas, cf. *infra*).

Avec environ 250 espèces, dont 98% d'endémiques, la famille des Cichlidés représente plus de la moitié des espèces du lac. Les espèces de Cichlidés offrent une variété morphologique étonnante.

La plupart des espèces de cichlidés sont adaptées à des habitats ou substrats très spécifiques. Certaines vivent le long de la côte, avec une préférence unique pour les côtes rocheuses, sablonneuses ou à fond de galets, etc. Ces espèces ont souvent aussi une préférence spécifique. Certaines vivent en eau peu profonde, d'autres dans des zones de profondeur délimitées. La présence d'oxygène jusqu'à 200 m a permis à certaines espèces de s'adapter à ces grandes profondeurs, alors que d'autres sont confinées dans les eaux ouvertes.

Bien que la majorité des espèces soit caractérisée par un régime alimentaire souvent très spécialisé, celles-ci exploitent des sources alimentaires très diverses. La famille des Cichlidés est, entre autres, caractérisée par la présence de deux mâchoires

internes (une évolution du dernier arc branchial). La dentition des mâchoires externes sert à brouter ou à capturer la nourriture ou la proie, tandis que la dentition interne sert à mâcher. La forme de la dentition externe et interne peut donc varier et est adaptée totalement à leur tâche spécifique (exemples cf. *infra*). En général, on distingue des planctonivores, des herbivores et des prédateurs (insectivores, piscivores etc.). Dans ces catégories, de nombreuses adaptations particulières ont eu lieu. Parmi les herbivores, il y a des espèces qui broutent les algues poussant sur les rochers (dents externes en forme de lame, dents internes fines); d'autres qui peignent les algues pour en extraire des organismes qui y vivent (dents externes mobiles avec plusieurs pointes fines, formant une sorte de peigne ou brosse, dents internes fines); d'autres enfin, les planctonivores, qui se nourrissent en filtrant le plancton par les épines sur les branchies (dents externes réduites, dents internes fines). Parmi les prédateurs (carnivores) on trouve des insectivores (dents externes en forme de canines, dents internes fines), des mollusquivores (dents externes en forme de canines, dents internes grandes et molariformes pour creuser les coquilles) et des piscivores (dents externes fortes en forme de canines, dents internes légèrement molariformes). Certains de ces prédateurs sont extrêmement spécialisés et mangent uniquement les juvéniles ou les œufs d'autres poissons. Il y a même un genre de Cichlidés qui ne mange que les écailles d'autres espèces. Pour ce faire, ils ont une bouche asymétrique (ils attaquent leur proie du côté de prédilection; ceux qui ont la bouche dirigée vers la droite attaqueront du côté gauche et *vice versa*) et une dentition externe unciforme pour arracher les écailles de la proie.

Parmi les Cichlidés du lac, les soins apportés à la progéniture sont très développés et très variés. Il y a les pondeurs sur substrat qui déposent leurs œufs sur le sol ou dans la végétation et qui, par la suite, protègent leurs œufs et les juvéniles. Il y a ensuite les incubateurs buccaux spécialisés. Dans la majorité des espèces qui pratiquent l'incubation buccale, c'est uniquement la femelle qui prend soin des œufs et des alevins. Dans d'autres espèces, les alevins sont principalement gardés et protégés par le mâle seul ou les deux parents ensemble. Dans le cas des incubateurs buccaux, la reproduction est caractérisée par des comportements spécifiques (mais variables selon les espèces) des femelles et des mâles. Une description plutôt générale suit (il y a bien sûr de nombreuses variantes de ce comportement). La femelle, attirée

par un mâle qu'elle choisit comme partenaire, dépose ses œufs sur le substrat ou dans un nid construit par le mâle. Elle fait un tour puis récupère ses œufs en les prenant dans la bouche. Le mâle passe ensuite au même endroit en montrant sa nageoire anale ornée de taches ressemblant aux œufs. Quand la femelle essaie de récupérer ces « œufs », le mâle lâche son frai que la femelle avale. Celui-ci féconde les œufs dans sa bouche.

Le bassin du lac Tanganyika abrite aussi un grand nombre d'espèces de non-Cichlidés. Un total de 145 espèces, dont 61 endémiques au bassin ont été rapportées (dans certains genres comme *Mastacembelus* et *Synodontis*, de nouvelles espèces endémiques ont depuis été décrites).

La famille des Cyprinidae (barbeaux, 46 espèces, 14 endémiques, la majorité de ces espèces se retrouvent dans les affluents, pas dans le lac), celle des Bagridae (poissons-chats; 18 espèces, 14 endémiques), celle encore des Mochokidae [(en particulier le genre *Synodontis*), poissons-chats; 18, 10] et enfin celle des Mastacembelidae (anguilles épineuses; 12, 11) sont autant d'exemples de familles ou de genres riches en espèces. En dehors du lac Tanganyika, la famille des Latidae (constituée du seul genre *Lates*) est représentée dans toute l'Afrique par une seule espèce, *Lates niloticus* (perche du Nil). Quatre espèces de *Lates* endémiques, *L. angustifrons*, *L. mariae*, *L. microlepis* et *L. stappersi* ont évolué dans le lac Tanganyika.

Dans le genre *Synodontis*, une espèce lacustre a développé le parasitisme sur la progéniture d'autres espèces. Elle est connue sous le nom vernaculaire de «synodontis coucou». *Synodontis multipunctata* profite de la stratégie de reproduction d'environ six espèces de Cichlidés qui pratiquent l'incubation buccale (voir plus haut). Pendant la reproduction de ces Cichlidés, la femelle de *S. multipunctata* passe subrepticement à travers la frayère des Cichlidés pour y déposer ses œufs fécondés. La femelle du Cichlidé les prend ensuite dans sa bouche, comme s'il s'agissait de ses propres œufs. Comme les œufs de *Synodontis* éclosent avant ceux des Cichlidés, les alevins de *Synodontis* mangent les œufs des Cichlidés en développement.

1.3.3. LA PÊCHE DANS LE LAC TANGANYIKA (Coulter 1991)

Les poissons représentent une source de protéines très importante pour la population de la RD Congo. La pêche au niveau du lac Tanganyika, qui

supporte une énorme biomasse (estimations jusqu'à 2 740 000 tonnes pour tout le lac), a donc une grande importance économique. Pour assurer une pêche durable, il est indispensable d'avoir une bonne idée de la production annuelle du lac et des quantités de poissons pêchés chaque année. Malheureusement, il n'y a de données fiables pour aucun de ces deux paramètres. En ce qui concerne la production au niveau du lac, on ne dispose que d'estimations approximatives (variant entre 467 000 tonnes minimales et 2 740 000 tonnes maximales), et les statistiques de pêche dans le lac Tanganyika sont très peu fiables, parfois même très peu crédibles (MH, observation personnelle).

En gros, on distingue deux types de pêche dans le lac Tanganyika : la pêche côtière, qui est artisanale, et la pêche au large, qui est principalement une pêche industrielle.

La pêche au large, certainement la plus importante au niveau du lac, cible principalement la perche du Nil (les quatre espèces de *Lates*) et deux espèces de sardines d'eau douce (*Limnothrissa miodon* et *Stoilothrissa tanganyicae*, famille Clupeidae).

Les plus grandes menaces pour la pêche dans le lac Tanganyika sont la surexploitation de certaines populations ou espèces et l'emploi de méthodes de pêche destructives. La surexploitation peut induire une réduction de la taille moyenne des espèces ciblées, voire leur disparition totale. Dans la partie zambienne du lac, par exemple, les trois plus grandes espèces de *Lates* ont presque disparu à cause de la surexploitation. Des méthodes de pêche destructives sont, entre autres, les ichtyotoxines (qui éliminent toute la communauté de poissons) essentiellement utilisées dans les rivières où elles constituent une menace majeure pour la survie des populations. L'usage de filets à mailles serrées (de trop petite taille), voire de filets fabriqués de toile de moustiquaire qui capturent des spécimens de toutes tailles (y compris les juvéniles), a une influence ravageuse sur la survie des populations et peut mener à l'effondrement totale de ces populations et, donc, de la pêche elle-même.

1.4. AMPHIBIENS ET REPTILES (Spawls *et al.* 2002 : 543)

La liste des amphibiens et des reptiles a été constituée à partir des données des collections présentes au MRAC. Seules les espèces capturées dans le district ont été reprises dans la liste.

Les connaissances taxinomiques relatives aux grenouilles (amphibiens) sont problématiques. Étant donné que les spécimens conservés dans les collections sont souvent forts similaires sur le plan morphologique et qu'aucune information n'est disponible quant aux cris et aux motifs de couleur, bon nombre de ces spécimens sont difficiles à identifier. La mise au point de la classification de ce groupe nécessite une collecte, sur le terrain, d'informations relatives aux motifs de couleur et à leur variabilité au sein d'une espèce. En outre, il convient aussi de décrire le cri du mâle de façon détaillée et de déterminer quels individus s'accouplent entre eux.

Les amphibiens (dont les grenouilles), ont souvent un cycle de vie qui comporte deux phases distinctes. Les juvéniles (têtards chez les grenouilles) sont entièrement aquatiques, tandis que les individus adultes se meuvent aussi bien dans l'eau que sur terre. De nombreuses grenouilles arboricoles vivent même toute leur vie hors de l'eau. Les grenouilles ayant une peau fortement perméable (la respiration se fait ainsi principalement par la peau) constituent également d'importants bio-indicateurs. En cas de pollution du milieu aquatique, elles sont souvent les premières espèces à disparaître. Sous l'effet de la pollution et de l'infection fongique croissante, de nombreuses espèces sont menacées au niveau mondial, si bien que nombre d'entre elles figurent sur la liste rouge (IUCN 2010) de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN)⁸.

Deux espèces de crocodiles, le crocodile du Nil et le faux-gavial d'Afrique ou crocodile à nuque cuirassée, peuvent être rencontrées dans le district du Tanganyika. Le crocodile du Nil, *Crocodylus niloticus*, présent dans tout le bassin congolais à l'origine, a disparu de certaines rivières ou régions sous la pression humaine. Néanmoins, cette espèce, répandue dans presque toute l'Afrique n'est pas menacée. Son statut IUCN (IUCN 2010) est « préoccupation mineure ». Le crocodile du Nil est une grande espèce

prédatrice (taille maximale 6 à 7 m) qui se nourrit principalement de poissons (pour les juvéniles, insectes, grenouilles et têtards composent la nourriture principale). Mais, ce qui fait du crocodile du Nil une espèce redoutable, c'est son comportement agressif envers les animaux au bord de l'eau. Pour un grand crocodile, l'homme n'est rien d'autre qu'une autre proie possible. On a observé des crocodiles sauter de l'eau jusqu'à une hauteur d'à peu près les deux tiers de leur longueur. Une fois la proie capturée, elle est submergée jusqu'à la noyade, mordue régulièrement par les fortes mâchoires. La proie est dévorée et peut-être avalée sous l'eau.

Le faux-gavial d'Afrique se trouve dans le bassin congolais à l'ouest du lac Tanganyika et dans le lac Tanganyika. C'est une espèce de taille moyenne (taille maximale environ 3 m), caractérisée par un museau long et étroit. Cette espèce se nourrit principalement de poissons ou, quand l'occasion se présente, d'oiseaux, de reptiles et d'amphibiens. Contrairement au crocodile du Nil, c'est une espèce timide et secrète qui fuit les hommes et ne présente donc aucun danger pour eux. Les connaissances sur cette espèce sont très limitées. Son statut IUCN (IUCN 2010) est « données insuffisantes ».

Le cobra d'eau, *Naja (Boulengerina) annulata*, un des rares serpents nageurs, est largement répandu dans le bassin du Congo et bien connu du lac Tanganyika, où cette espèce est reconnue comme une sous-espèce de *N. (B.) annulata* endémique du lac Tanganyika: *N. (B.) a. stormsi*. Le cobra d'eau est une espèce grande (longueur maximale environ 2,7 mètres) et lourde. Sa tête est large et aplatie. Excellent nageur, il passe la majorité du temps dans l'eau, chassant les poissons. Bien que il ait besoin de respirer à l'air, il peut rester sous l'eau pendant une dizaine de minutes et plonger jusqu'à une profondeur de 25 m. Le cobra d'eau est venimeux, mais pas forcément mortel pour l'homme. Il est considéré comme non agressif. Généralement, il s'enfuit quand on l'approche sous l'eau ou fuit dans l'eau quand on l'approche sur terre. *Boulengerina annulata* n'est apparemment pas mentionnée dans la liste rouge IUCN (IUCN 2010), mais vu sa large distribution et l'absence de menace humaine, elle n'est pas en danger.

1.5. OISEAUX (Kahindo *et al.* 2003 : 34-42)

Pour la composition de la liste des espèces d'oiseaux, différentes sources ont été utilisées. Une partie de la liste des espèces est basée sur les spécimens

⁸ L'IUCN est une organisation qui soutient, entre autres, la recherche scientifique et les missions sur le terrain. Elle travaille en collaboration avec des gouvernements, des organisations non gouvernementales et des communautés locales afin d'élaborer des programmes durables pour le développement et la préservation de la nature. L'IUCN publie la « liste rouge », une liste qui répertorie les espèces dans une série de catégories, avec leur statut. Cette liste indique quelles espèces sont vulnérables ou sont menacées d'extinction. Ceci permet de déterminer quelles espèces méritent une attention particulière et donne une idée de la biodiversité à l'échelle mondiale (www.iucnredlist.org).

de la collection du MRAC recueillis dans le district. D'autre part, une série d'espèces a été ajoutée sur la base des listes d'espèces établies pour le Rift Albertin. La nomenclature des oiseaux respecte celle de l'Avibase (2010).

Six espèces d'oiseaux observables dans le district du Tanganyika figurent sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN, dont trois espèces endémiques du Rift Albertin. En voici quelques exemples.

1.5.1. BEC-EN-CISEAUX D'AFRIQUE

(Birdlife International 2011)

Le bec-en-ciseaux d'Afrique (*Rynchops flavirostris*) est largement distribué en Afrique subsaharienne, mais pendant la saison de reproduction, sa distribution se limite aux bancs de sable le long des larges rivières et de certains lacs. Il migre le long des grandes rivières et vers les lacs après la saison de reproduction afin d'éviter le mauvais temps. Pendant la reproduction, il forme des colonies d'environ cinquante couples; en dehors de la reproduction, des volées allant jusqu'à 1500 individus peuvent se former. Il se nourrit de poissons en volant au ras de la surface de l'eau ou en immergeant sa mandibule inférieure dans l'eau pour capturer sa proie. Cette espèce est menacée, entre autres, par la construction de barrages (qui mène à la destruction de son habitat préféré), par l'envasement occasionné par l'agriculture ou par des perturbations humaines. Sa population totale est estimée à 15 000-25 000 individus et elle est considérée en déclin. Son statut sur la liste rouge de l'UICN est « quasi menacé ».

1.5.2. OUTARDE DE DENHAM

(Birdlife International 2011)

L'outarde de Denham (*Neotis denhami*) est un oiseau coureur de grande taille (mâles jusqu'à 115 cm) qui habite les prairies, les savanes à acacias, la forêt *miombo* et même des cultures. Sa distribution en Afrique est grande et couvre les zones de savane et de forêt *miombo* en Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Sud. L'outarde se nourrit d'insectes, de petits vertébrés et de végétation. Bien que son aire de distribution soit grande, sa population mondiale est en baisse relativement rapide. Cet oiseau est donc catalogué comme « quasi menacé » sur la liste rouge de l'UICN. Les plus grandes menaces sont la chasse et le déclin de son habitat, souvent transformé en zone de culture.

1.5.3. SÉNÉGALI DE SHELLEY

(Birdlife International 2011)

Le genre *Cryptospiza* comprend quatre espèces (exclusivement africaines), toutes présentes dans le Rift Albertin, dont deux (y compris *Cryptospiza shelleyi*) sont des espèces endémiques du Rift. Ce sont des oiseaux secrets vivant en paires ou en petits groupes. Le sénégal de Shelley est un Fringillidé terrestre aux couleurs vives et à bec rouge. Il habite la forêt, les lisères des forêts et les bambous des montagnes du Rift. La population de cette espèce relativement rare est en déclin, probablement à cause du déboisement dans son aire de distribution. Son statut sur la liste rouge de l'UICN est « vulnérable ».

1.5.4. BAGADAIS D'ALBERT

(Birdlife International 2011)

Le bagadais d'Albert (*Prionops alberti*) est une autre espèce endémique du Rift Albertin. Il a un plumage noir luisant, avec la crête de la tête jaune brillant. Il habite la canopée des forêts de montagne (entre 1400 et 1900 m), dans des volées d'environ trois à huit individus. Comme le sénégal de Shelley, c'est une espèce secrète et relativement rare, dont la population globale est sur le déclin à cause de la déforestation. Son statut sur la liste rouge de l'UICN est « vulnérable ».

1.5.5. PHYLLANTE À COLLIER ROUX

(Birdlife International 2011)

La phyllante à collier roux (*Kupeornis rufocinctus*) est une troisième espèce endémique du Rift Albertin figurant sur la liste rouge de l'UICN. Sa distribution couvre les zones montagneuses du Rift au Burundi, au Rwanda et en RD Congo. Elle habite les forêts et les bambous entre les altitudes de 1500 à 3200 m. On la trouve en petits groupes de trois à huit individus, fourrageant les troncs et les branches d'arbres, à la recherche d'insectes et de petits fruits. Elle préfère les zones de forêts très humides où les arbres sont couverts d'épiphytes moussus. Quoique ses populations puissent être relativement denses dans des zones favorables, sa population globale est estimée en déclin, à cause de la déforestation. Elle est renseignée sur la liste rouge comme « quasi menacée », mais s'il est confirmé que cette espèce occupe une aire de distribution restreinte et en déclin, elle pourrait être mise dans une catégorie de plus grande menace.

1.6. MAMMIFÈRES (Kingdon 1997 ; Kingdon 2006)

Pour la composition des listes de mammifères du district du Tanganyika, différentes sources ont été utilisées également. Une première liste a été constituée à partir de la banque de données des mammifères du MRAC. Ensuite, une série d'espèces ont été ajoutées sur la base des faunes mammaliennes.

1.6.1. ÉLÉPHANT

L'éléphant (*Loxodonta africana*) est présent dans le district du Tanganyika. Deux sous-espèces sont reconnues dans l'éléphant d'Afrique, l'éléphant de savane (*Loxodonta africana*) et l'éléphant de forêt (*Loxodonta africana cyclotis*). Comme le district du Tanganyika chevauche la frontière de la distribution des deux sous-espèces, il est malaisé de savoir si les deux sous-espèces, ou une seule seulement, sont présentes dans la province. L'éléphant de forêt se distingue de celui de savane, entre autres, par sa taille moyenne plus petite, ses oreilles plus petites et ses défenses plus petites et plus étroites. Le statut UICN de l'éléphant africain est « vulnérable », mais la population totale de l'éléphant africain est croissante. Malheureusement cela n'est pas le cas pour l'éléphant en RD Congo. La population de l'éléphant a diminué à cause des périodes d'instabilité politique récentes et du braconnage.

1.6.2. HIPPOPOTAME

L'hippopotame (*Hippopotamus amphibius*) est une espèce entièrement dépendante de la présence de l'eau. Sa distribution historique couvrait presque tous les bassins hydrologiques d'Afrique. Aujourd'hui, l'hippopotame a disparu d'une grande partie de l'Afrique du sud et du bassin du Nil où on le trouve seulement dans les zones marécageuses du haut Nil. Sa distribution actuelle est en réduction continue. Son statut actuel est « considéré comme vulnérable (UICN) » (IUCN 2010).

1.6.3. ZÈBRE

Le zèbre commun (*Equus quagga*) est une espèce de cheval musclé au cou relativement court, aux pattes robustes et à la fourrure rayée noir et blanc. Cette rayure présente des variations régionales, sur la base desquelles plusieurs sous-espèces ont été identifiées. De plus, chaque individu est caractérisé

par une rayure unique, comparable aux empreintes digitales chez l'homme. Sa distribution historique couvre les zones non forestières et non désertiques de l'Afrique de l'Est et du Sud. La sous-espèce présente en RD Congo (*Equus quagga boehmi*) se trouve uniquement dans la partie sud-est du pays (à l'ouest du lac Tanganyika et au sud de la Lukuga). Sa distribution est restreinte aux districts du Tanganyika et du Haut-Katanga. Ses habitats préférés sont les prairies, les savanes ou les savanes boisées. Il se nourrit principalement d'herbes et a besoin de boire régulièrement. Comme le cheval domestiqué est plus sensible à certaines maladies tropicales africaines, plusieurs essais ont été faits pour domestiquer le zèbre. Ces essais sont restés sans résultats, à cause de sa nature imprévisible et de ses réactions de panique sous stress. Comme cette espèce est assez largement distribuée et sa population relativement stable, elle est considérée comme « préoccupation mineure » par l'IUCN.

RÉFÉRENCES

- Birdlife International. Publication sur Internet. Lien internet : <http://birdlife.org>. 2011.
- Coulter, G. W. (éd.). 1991. *Lake Tanganyika and its Life*. Natural History Museum Publications, Oxford University Press.
- Coulter, G. W. 1994. « Lake Tanganyika ». In Martens, K., Goddeeris, B. & Coulter, G. (éd.). « Speciation in ancient lakes ». *Arch. Hydrobiol. Beih. Ergebn. Limnol.* 44: 13-18.
- De Vos, L. & Snoeks, J. 1994. « The non-Cichlid fishes of the Lake Tanganyikan Basin ». In Martens, K., Goddeeris, B. & Coulter G. (éd.). « Speciation in Ancient Lakes ». *Arch. Hydrobiol. Beih. Ergebn. Limnol.* 44: 391-405.
- Froese, R. & Pauly, D. (éd.). 2009. *FishBase*. World Wide Web electronic publication. Lien internet : <http://www.fishbase.org>, version (10/2009).
- IUCN. 2010. IUCN Red List of Threatened Species. Version 2010.2. (www.iucnredlist.org).
- Kahindo Ngabo, C., Plumtre, A., Baker, N.E., Owionji, I., Wilson, M., Williams, C.T., Byaruhanga, A., Languy, M., Herremans, M., Butynski, T. & Moyer, D. « Section 3: Birds ». In Plumtre, A. J., Behangana, M., Ndomba, E., Davenport, T., Kahindo, C., Kityo, R., Ssegawa, P., Eilu, G., Nkuutu, D. & Owionji, I. 2003. « The Biodiversity of the Albertine Rift ». *Albertine Rift Technical Reports* 3: 34-42.
- Kingdon, J. 1997. *The Kingdon Field Guide to African Mammals*. San Diego (USA) AP Natural World: Academic Press.

- Kingdon, J. 2006. *Guide des mammifères d'Afrique*. Paris : Delachaux et Niestlé SA.
- Martens, K. 1994. « Ostracod speciation in ancient lakes : a review ». In Martens, K., Goddeeris, B & Coulter, G. (éd.). « Speciation in ancient lakes ». *Arch. Hydrobiol. Beih. Ergebn. Limnol.* 44: 203-222.
- Plumtre, A. J., Behangana, M., Ndomba, E., Davenport, T., Kahindo, C., Kityo, R., Segawa P., Eilu, G., Nkuutu, D. & Owionji, I. 2003. « The biodiversity of the Albertine Rift ». *Albertine Rift Technical Reports* 3.
- Ross, C.A. (consulting editor). 1989. *Crocodiles and Alligators*. Londres : Merehurst Press.
- Snoeks, J. 2000. « How well known is the ichthyodiversity of the large East African Lakes? ». *Adv. In Ecol. Res.* 31 : 17-38.
- Snoeks, J., Rüber, L. & Verheyen, E. 1994. « The Tanganyika problem : comments on the taxonomy and distribution patterns of its cichlid fauna ». In Martens, K., Goddeeris, B & Coulter, G. (éd.), « Speciation in ancient lakes ». *Arch. Hydrobiol. Beih. Ergebn. Limnol.* 44: 355-372.
- Spawls, S., Howell, K., Drewes, R. & Asha, J. 2002. *A Field Guide to the Reptiles of East Africa*. Academic Press.
- West, K. & Cohen, A. 1994, « Predator-prey coevolution as a model for the unusual morphologies of the crabs and gastropods of Lake Tanganyika ». In Martens, K., Goddeeris, B. & Coulter, G. (éd). « Speciation in ancient lakes ». *Arch. Hydrobiol. Beih. Ergebn. Limnol.* 44: 267-283.

CROQUIS DU KATANGA

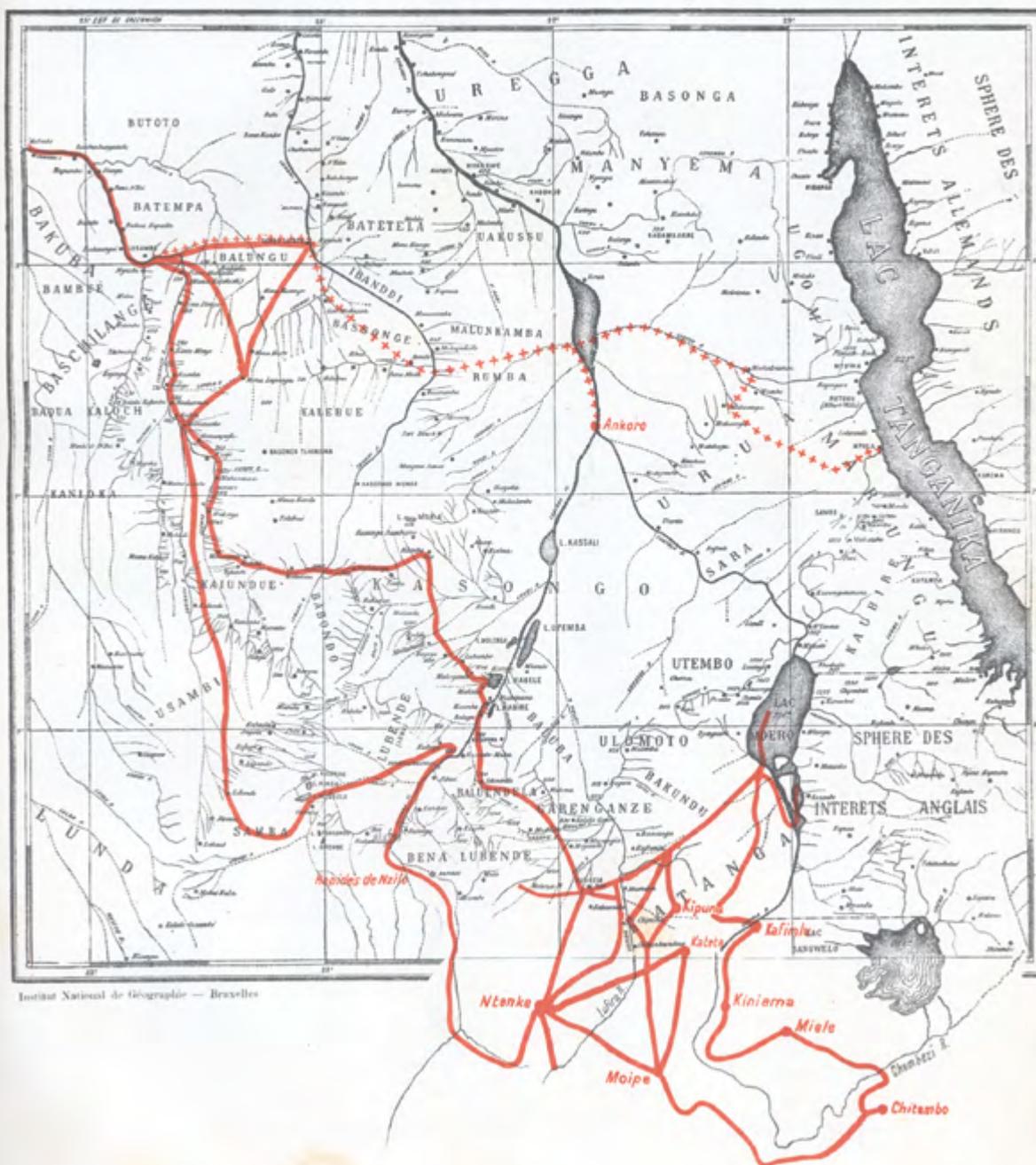
DONNANT, EN TRAIT, UN ITINÉRAIRE APPROXIMATIF DE
L'EXPÉDITION BIA - FRANQUI

(10 Novembre 1891 — 10 Janvier 1893)

ET, EN POINTILLÉ, L'ITINÉRAIRE APPROXIMATIF DE
L'EXPÉDITION ALEX. DELCOMMUNE

de MPALA (16 Octobre 1892) à LUSAMBO (7 Janvier 1893)

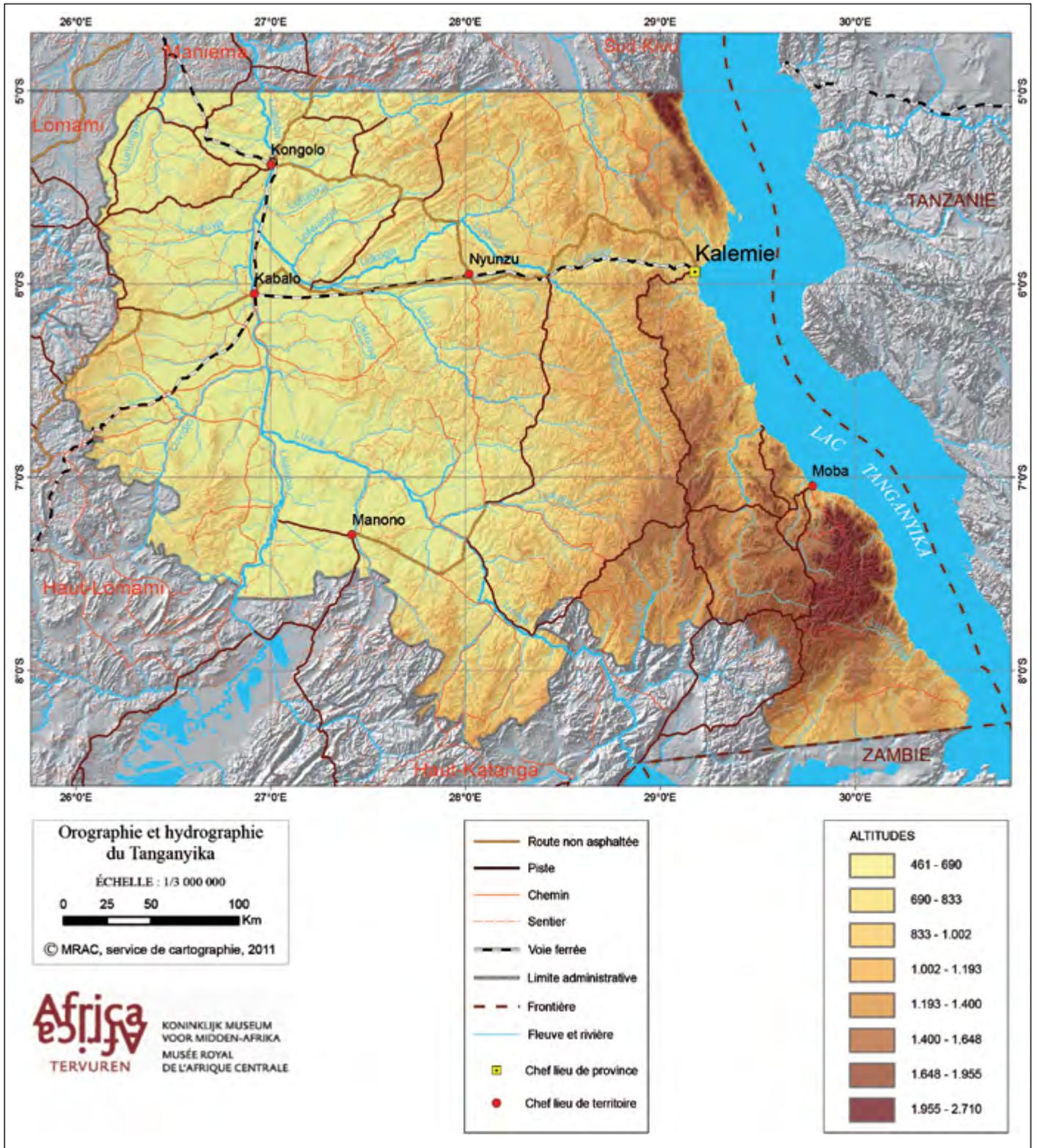
Échelle 1 : 4.000.000



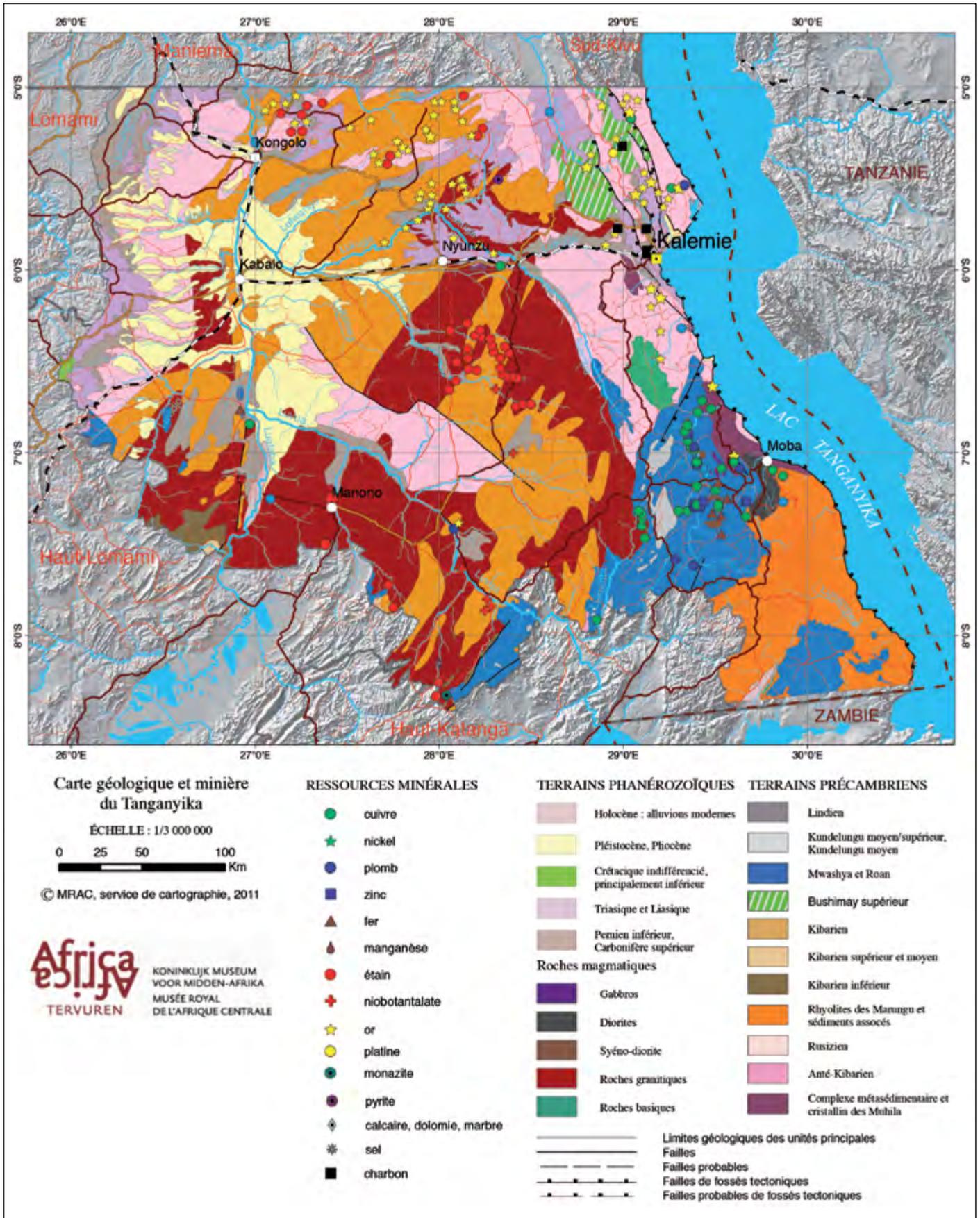
Supplément au « MOUVEMENT GÉOGRAPHIQUE » du 16 Avril 1893

Croquis du Katanga, expédition Bia-Franqui et expédition Alex Delcommune.

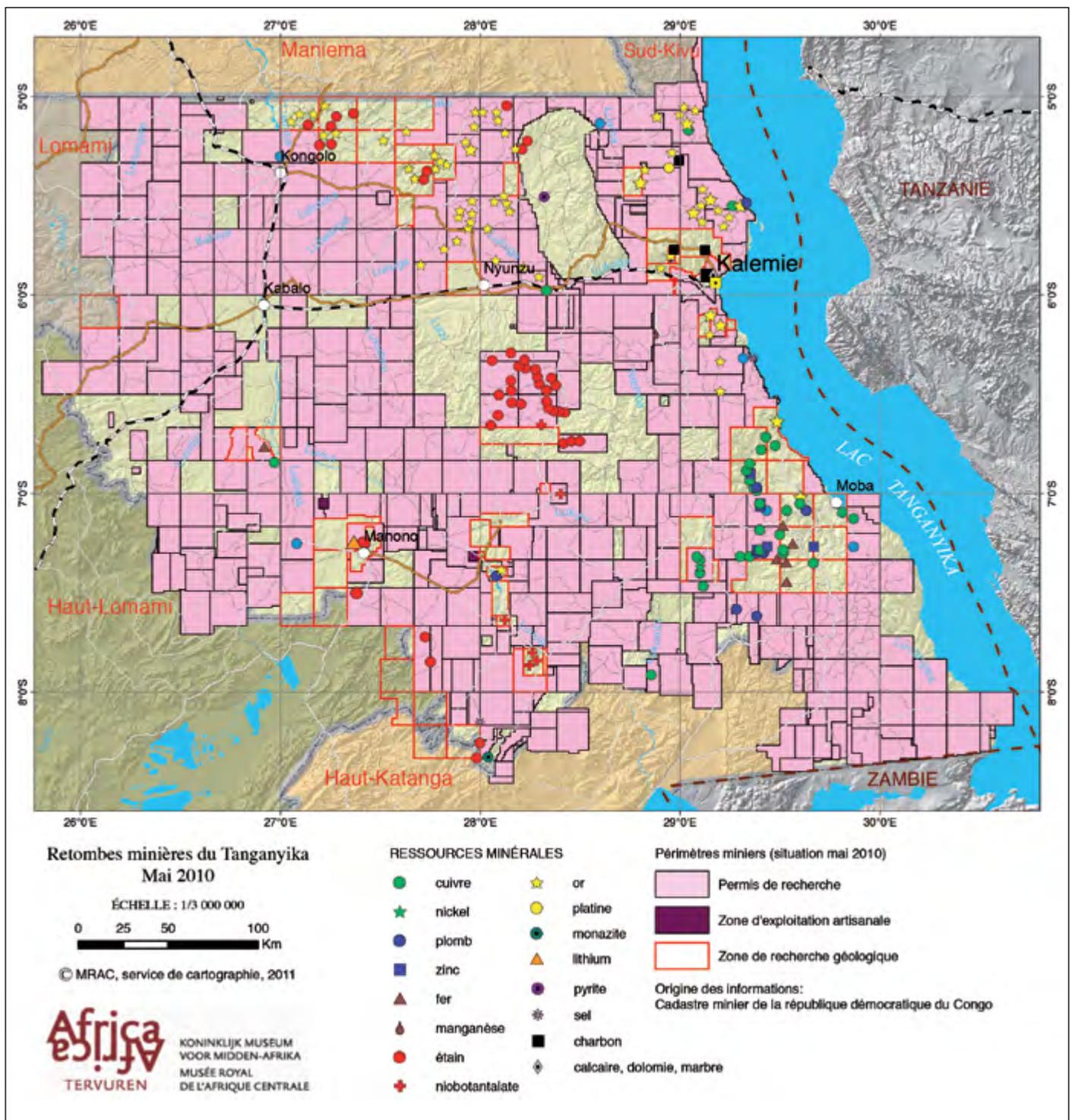
Supplément au *Mouvement géographique* du 16 avril 1893. (Collection MRAC Tervuren, inv. RP.2012.2.48.)



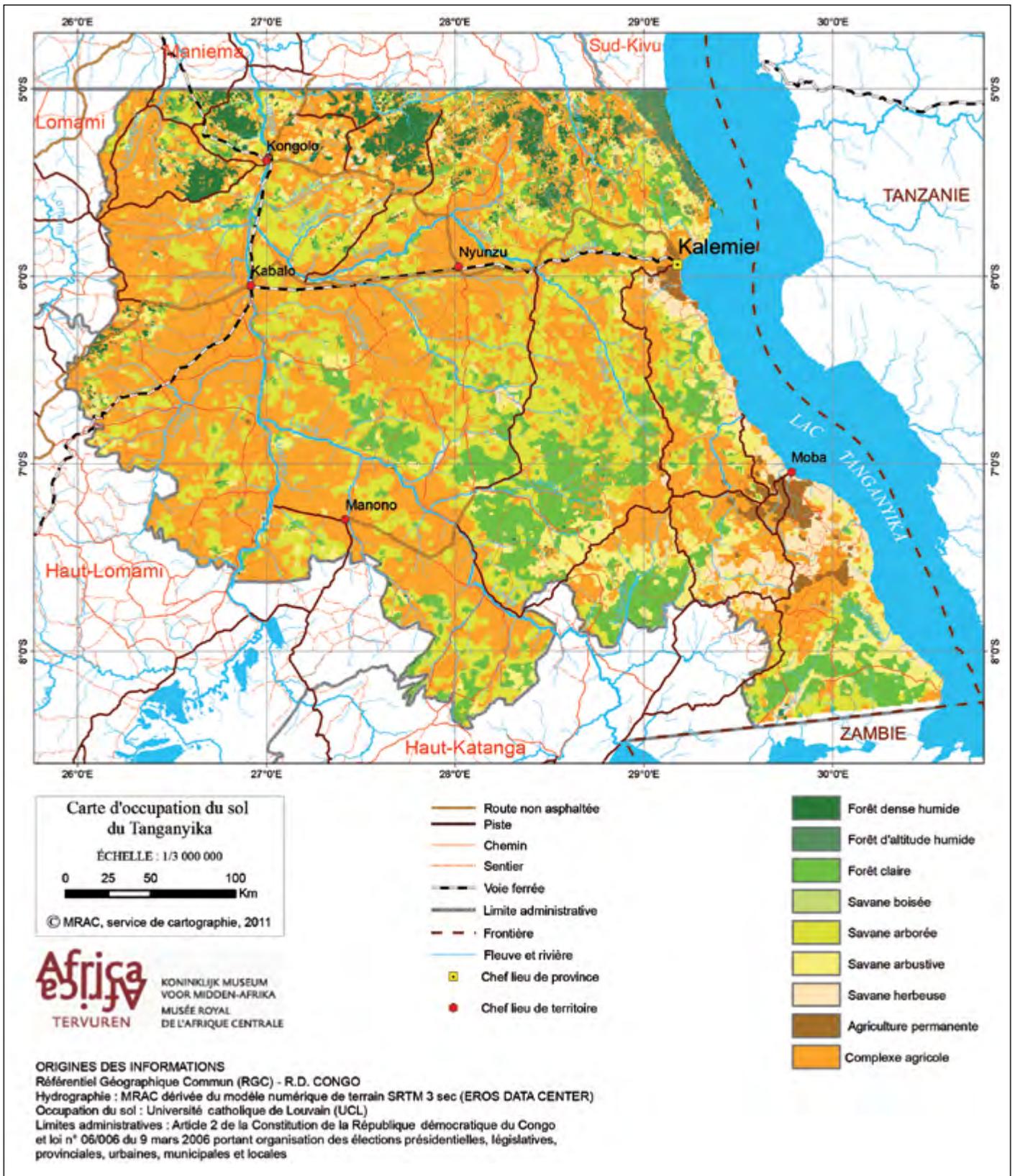
Carte orographique et hydrographique du Tanganyika.



Carte géologique et minière du Tanganyika.



Carte des retombes minières du Tanganyika.



Carte d'occupation du sol du Tanganyika.



Mont Murumbi (vue de la route vers la cité de Kirungu à Moba).
(Photo équipe locale, 2009.)



Traversée de la rivière Lukuga par bac, territoire de Nyunzu.
(Photo équipe locale, 2009.)



Église Saint-René de Kalemie (quartier Lubuye).
(Photo équipe locale, 2009.)



Avenue Lumumba (ville de Kalemie).
(Photo équipe locale, 2009.)



Le collège Kaoze de Kirungu (ancien grand séminaire Saint-Thomas-d'Aquin).
(Photo équipe locale, 2009.)



Mission de Kirungu.
(Collection MRAC Tervuren [fonds Louis de Winter], 2012, droits réservés.)



Pêcheurs sur le lac Tanganyika.
(Photo équipe locale, 2009.)



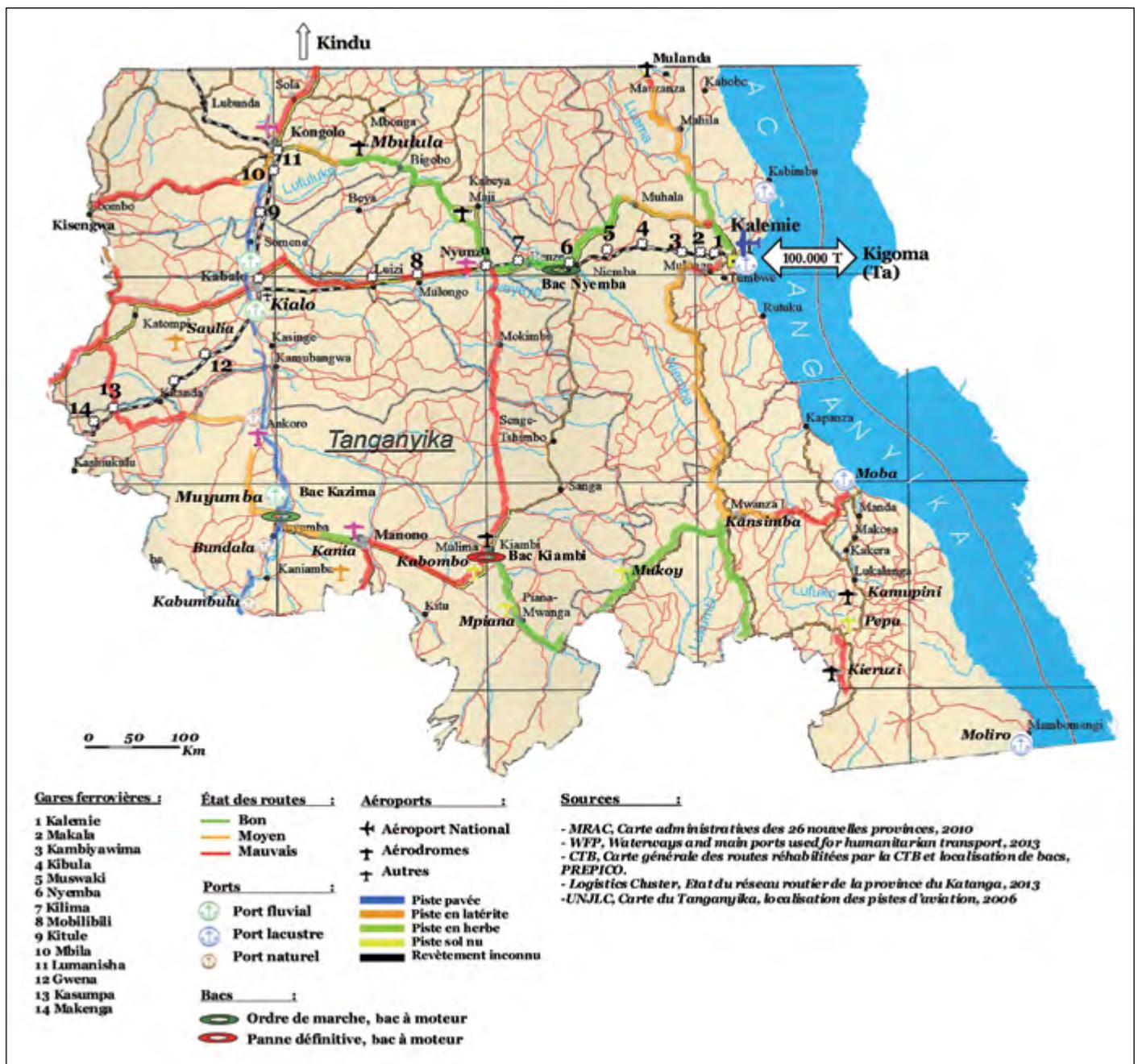
Port de Kalemie vu du lac Tanganyika.
(Photo équipe locale, 2009.)



Marché de Moba.
(Photo équipe locale, 2009.)



Vue sur le pont Nyemba.
(Photo équipe locale, 2009.)



Carte des transports du Tanganyika, réalisée par J. Krawczyk (coordination du projet « Provinces », MRAC) à partir de la consultation de divers documents, 2014.



Conduite forcée à Bendera.
(Photo © Benoit Fortin, 2009.)



Vue sur Kabimba.
(Photo © Technical Department, HeidelbergCement Africa, 2010.)



Exploitants artisanaux à Manono.
(Photo © Stijn Dewaele, 2006.)



**Batée contenant des minerais de cassitérite, de coltan et de spodumène.
Le spodumène ne résiste pas à l'altération et va disparaître (Manono).**
(Photo © Stijn Dewaele, 2007.)



Exploitation artisanale de coltan (carrière de Kisengo, territoire de Nyunzu).
(Photo équipe locale, 2009.)



Bâtiment Art déco à Manono en 2004. (Photo © Steven Sharp, 2004.)
Le même bâtiment en 1949. (HP.1956.15.4464, collection MRAC Tervuren; photo H. Goldstein © Sofam.)



Portes d'enfer, Kongolo.
(Photo © Steven Sharp, 2004.)



Classe du collège Pie XII de Kalemie, à côté de l'église Saint-René (quartier Lubuye).
(Photo équipe locale, 2009.)

TROISIÈME PARTIE

LES HOMMES

INTRODUCTION

L'histoire moderne du district du Tanganyika se divise en trois périodes principales : 1) l'époque des Arabes et Arabisés, également appelés (Wa)Ngwana (hommes civilisés); 2) l'époque des Européens ou la période coloniale et 3) la période postcoloniale. La littérature sur l'époque où les Ngwana étaient les maîtres d'une grande partie du district est moins abondante que celle sur les deux périodes ultérieures. À noter que les transitions d'une période à l'autre ne se sont pas produites sans violence.

À l'instar de nombreuses régions de la RDC, le Tanganyika est une mosaïque de peuples. Comme partout ailleurs, la quête d'une harmonie ne fut pas toujours facile dans cette société multiethnique. D'où les tensions précoces entre cette région périphérique (Albertville [Kalemie]) et le centre, Elisabethville (Lubumbashi).

Au cours de son histoire, le district du Tanganyika vit naître plusieurs centres urbains à la genèse parfois différente : Baudouinville (Moba), Albertville (Kalemie), Kabalo, Manono et Kongolo. Baudouinville (Moba) prit son essor à partir du dernier quart du XIX^e siècle grâce à la présence des Pères Blancs, qui transformèrent cette ville en un important centre religieux. Quant aux autres centres, ce fut plutôt l'ambition économique des « maîtres-colonisateurs » qui présida à leur origine.

Ce chapitre ne se borne pas aux seules dynamiques européennes dans les domaines religieux, économique et social. Il accorde également une attention aux initiatives et aux mouvements révélateurs de la dynamique au sein des populations locales, comme le kitawala.

CHAPITRE 1

LES PEUPLES ET LES LANGUES

L'occupation de l'espace actuel du district du Tanganyika remonte au ^{xvi}^e siècle. Elle est le résultat de la migration de différents peuples dont un grand nombre arriva dans la contrée par vagues successives. Selon Jan Vansina, les Hemba et apparentés vivaient depuis très longtemps dans la région Tanganyika-Haut-Katanga où des autochtones, chasseurs bochimans ou pygmées, les avaient précédés. Ces derniers disparurent peu à peu et il ne subsisterait d'eux que quelques petits groupes, notamment dans les environs de Kiambi près de la Luvua (Vansina 1966 : 187).

Dans sa grande majorité, le district est peuplé de Tabwa, de Luba et de Hemba. D'autres peuples, principalement les Songye, les Bwile, les Kou, les Lumbu, les Kalanga et les Holoholo sont rattachés, de près ou de loin, à ces trois grands ensembles. Les Tabwa constituent en réalité une des composantes du peuple bemba de la République de Zambie, au même titre que les Bwile (sud de Moba et territoire de Pweto) et les Kunda, etc.

Les Bemba sont à cheval sur la frontière de la République de Zambie et de la République démocratique du Congo. Au Congo, leur présence est attestée dans le Sud-Est (territoire de Moba) et dans le Sud-Ouest (territoire de Sakania, de Kambove et de Mutshatsha dans le district du Haut-Katanga).

1. LES MIGRATIONS

D'après Jan Vansina, déjà au ^{xv}^e siècle, certains Luba-Hemba étaient organisés en chefferies conduites par des *balopwe* sacrés. Des éléments bemba s'avan-

cèrent en pays tabwa, vraisemblablement dans la seconde moitié du ^{xvii}^e siècle, et plus loin vers les Aanza, les Tumbwe et les Holololo. Par la suite, à partir de 1800 jusqu'à environ 1850, les Kazembe du Luapula dominèrent les Aanza et les Tabwa, provoquant le départ de quelques chefs vers le nord, le long du lac. Depuis sa constitution vers 1740, le royaume kazembe domina tout le Haut-Katanga, à l'exception des groupes kaonde réunis par Musonkantanda, chef lunda, qui les avait conquis vers 1700.

Vers la fin du ^{xviii}^e siècle, surtout de 1800 à 1850, les rois du grand royaume luba tentèrent d'annexer les groupes hemba et même tumbwe. Les Hemba de la Luvua et de la région de Kabalo-Kongolo furent soumis, mais se libérèrent dès 1850. Entre 1856 et 1865, le Haut-Katanga fut occupé par un commerçant nyamwezi, Msiri, qui y fonda le royaume yeke, après avoir vaincu les Kazembe.

Msiri fut tué en décembre 1891 et son royaume tomba en ruine, principalement suite à la révolte des Sanga et des groupes apparentés, commencée déjà vers 1887. Jusqu'en 1900, toute la région fut le théâtre de désordres ininterrompus. Des groupes de Yeke, de swahili et d'Arabes razziaient les populations au sud de la Lukuga. Divers chefs et les troupes de l'État indépendant du Congo tentèrent de ramener l'ordre et de mettre le territoire sous contrôle, ce qui fut fait vers 1900.

Divers peuples se transmirent, de génération en génération, des narrations sur leur origine et surtout sur le parcours qu'ils avaient fait pour s'installer dans la région du Tanganyika. Voici comment les Luba et les Tabwa relatent leur migration vers la rive occidentale du lac Tanganyika.

1.1. LA MIGRATION LUBA

«Les Baluba se réclament des ancêtres Kongolo et de son neveu Kalala Ilunga. La légende de ces ancêtres permet de situer l'un des foyers lointains des dispersions baluba ultérieures dans la région du lac Kisale (dépression de l'Upemba). Le mythe montre en outre le mélange de sangs – sang de la sœur “rouge” de Kongolo et sang du sultan Kakenda, “noir comme la nuit” ; l'union de l'Ouest et de l'Est, l'union de la femme agriculteur et de l'homme chasseur, l'union des qualités d'astuce (Kongolo) et des qualités de courage (Kalala), l'union du sang royal (Bulanda, sœur de Kongolo, mère de Kalala) et de la puissance (Kakenda). Il n'en fallait pas plus pour fonder une “dynastie” dynamique, entreprenante, envahissante, qui, en dépit de ses démembrements et de ses migrations ultérieures, devait conserver au fil du temps une cohésion remarquable» (Sauvy 1961 : 77-82). Selon la légende, Kalala Ilunga, devenu chef des Luba après qu'il eut tué son oncle, engendra plusieurs fils : Ilunga-Nsungu, Ilunga-Kabale, Kibanza, etc. À la mort de leur père, ils se partagèrent le pays situé entre le Lualaba et le Lomami. Leurs descendants l'occupent encore aujourd'hui, et toute cette région était encore, dans les dernières années du XIX^e siècle, sous l'autorité des sultans benaluba de la famille Kongolo-Mwamba.

À leur tour les fils de Kalala engendrèrent des fils, certains émigrèrent, en direction du nord-est et du sud-est notamment, jusqu'à la Lukuga et au Tanganyika. Puis, sous le jeu de conquêtes et de reconquêtes, il y eut des pointes et des reflux sur lesquels l'information est insuffisante. Il est certain, en tout cas, qu'une zone d'implantation relativement permanente des Luba se situe dans le quadrilatère formé par le Lualaba, la Luvua, la Lukuga et le lac Tanganyika, quadrilatère qui constitue lui-même une partie de l'Urua. C'est cette fraction des «Baluba de l'Est», étudiée particulièrement par le R.P. Colle, et qu'il désigna sous le nom de Luba-Hemba.

Une première migration de Luba porta un certain nombre de familles dans le pays dénommé Itawa, correspondant sensiblement à la région située entre les lacs Banguelo, Moëro et Tanganyika. C'est une femme de sang noble, c'est-à-dire apparentée à la famille «royale» (*mulopwe*), qui conduisit l'expédition. Elle s'appelait Mowa Kakunga Mukulu et elle fonda la royauté des Zimba. En tant qu'habitants de l'Itawa, ils prirent le nom de Tabwa.

D'autres migrations, effectuées sans doute en plusieurs étapes, provoquèrent l'implantation de noyaux

luba dans une région connue sous le nom d'Utumbwe, au nord-ouest du Tanganyika, région qui englobe notamment les hauts plateaux du Marungu. Les habitants de ce pays portent le nom de Tumbwe et leur chef le titre de Tumbwe.

D'autres migrations, enfin, amenèrent une branche luba dans la région du lac Banguelo, en Ubemba (à ne pas confondre avec Upemba), pays des Bemba (à ne pas confondre avec Hemba). L'ancêtre des Bemba porte le nom de *Citi* (ou *Kiti*) *Muluba* («Citi le Muluba»). Bien que ce groupe ait pris, par la suite, sa physionomie propre, nettement différenciée de celle des Luba de l'ouest du Lualaba, de nombreuses similitudes culturelles sont actuellement encore remarquables entre les deux populations, ainsi que l'existence chez les Bemba d'une langue archaïque proche du luba. Ce faisceau de faits tend à confirmer que les Bemba sont bien de souche luba.

Tel est le schéma général. Mais, dès que l'étude entre dans les détails, en s'appuyant sur les traditions locales, les choses se compliquent singulièrement. L'une des difficultés, et non des moindres, provient de ce que les chefs d'une branche donnée portent tous, outre le nom qui leur est vraiment propre, le nom du fondateur de la dynastie et, éventuellement, le nom d'un autre ancêtre auquel ils s'apparentent de quelque façon...

Ainsi l'histoire de la branche tumbwe, originellement installée en pays utumbwe apparaît-elle comme assez mouvementée. À une certaine époque, l'un des chefs tumbwe avait réussi à établir sa suprématie sur un vaste territoire allant jusqu'à la Lukuga, au nord et au-delà de la Luvua, à l'ouest.

Il était maître de tout le pays, rapporte l'histoire locale, et percevait l'impôt de tous. De sa mère était né un deuxième fils, appelé Lombo, plus jeune, mais plus fort que son aîné. Voyant que tout le monde s'empressait de porter l'impôt chez Tumbwe, l'aîné de la famille qui seul y avait droit, il résolut de lui disputer le pouvoir. Tumbwe vaincu s'enfuit vers l'Urua où il obtint sans peine des guerriers pour l'aider à se venger. Lombo l'ayant appris, se mit à trembler. Il dépêcha des gens en Urua pour en ramener son frère aîné et lui exprimer son regret. En se repentant, Lombo lui dit : «Toi, Tumbwe, tu es le plus grand, reste maître du pays de Mrumbi (plateaux des Marungu ?). Que toutes les choses que tu as reçues de tes vassaux continuent à me passer sous les yeux (c'est-à-dire garde-les pour toi seul) pourvu que tu restes ici tout près.»

Parmi les familles nobles que Tumbwe avait installées dans le pays se trouvaient les familles Mwenge et Mulenga. Un jour cependant, celles-ci virent disputer leur autorité par des Luba d'Ilunga Nsungu, c'est-à-dire des Luba de l'ouest, installés dans la région de Nsungu, entre Kamina et Kabondo-Dianda, et dépendant de la branche Ilunga. Ils soumièrent le pays, laissèrent quelques « lieutenants » et repartirent vers Nsungu. Tumbwe, désireux de réinstaller sa suzeraineté sur Mwenge et Mulenga dépêcha les fils d'une de ses sœurs vers Nsungu pour qu'ils rencontrent Ilunga. L'expédition conduite par l'un de ces fils, Sohola, était pacifique et s'accompagnait de nombreux présents. Le vieux chef fut tellement enchanté qu'il confia à Sohola l'administration de vastes domaines, lui remettant deux esclaves dont l'un portait un bouclier et l'autre une lance, en guise d'insignes de ses nouveaux pouvoirs.

Quelque temps plus tard, Sohola eut la bonne fortune de pouvoir se mêler d'une dispute opposant deux chefs ngoy (luba) restés dans le pays lors de l'invasion dont il a été question plus haut. À la suite de son intervention, il obtint en récompense un lambeau de territoire situé au sud de la Luizi, un petit affluent de la Lukuga, et fonda une dynastie qui reçut le nom de *Bakyombo*, en souvenir du fait que, lors de son arrivée chez Ilunga-Nsungu, il avait arraché de l'herbe pour s'asseoir dessus, ce qui lui avait valu le surnom de *Kyombo* (herbe).

À d'autres époques, difficiles à situer avec exactitude, à la suite d'une invasion de Ngoni (Zulu) venus du sud, les Bemba du Banguelo refluèrent vers le Luapula, l'Itawa et l'Utumbwe, laissant des « colonies » dans ces divers pays. Mais, sous la pression des Bemba, des Tabwa partirent à leur tour s'établir de l'autre côté du lac Tanganyika, dans la partie orientale de l'Urua.

Ces mouvements expliquent la grande diversité de peuplement de la région où des clans luba-nsungu, tabwa, tumbwe (luba-hemba proprement dits), bemba, bakyombo et bena Marungu se côtoient.

Ces migrations forcées concernent l'aire de dispersion des Luba en direction de l'est et du nord-est. Mais les Luba n'en restèrent pas là. Dès la première moitié du XVII^e siècle, d'autres fractions luba émigrèrent vers le sud pour se fixer entre le Haut-Lubudi et le Haut-Lualaba, au nord de Kolwezi.

Il s'agit de fractions connues sous le nom de Beena ba Malwa et dont les migrations paraissent avoir eu lieu sous le règne des chefs luba (*balopwe*) Ilunga Liu et Kasongo Mwine Kabanze. Voici ce que disent les chroniques orales à leur propos :

« Un pulopwe engendra un enfant *lutala*, c'est-à-dire un enfant dont les premières dents apparaissent à la mâchoire supérieure, Lubende ; un enfant *kishyeta*, c'est-à-dire un enfant difforme ou incapable de se mouvoir, Mwana Mwadi, et un enfant *wa mwi*, c'est-à-dire vieux ou à cheveux blancs, Dimina Mununu. La coutume exigeait de les faire disparaître, mais le *mulopwe* préféra les chasser quand ils eurent grandi. Ils partirent vers le sud. Lubende s'installa sur les terres sises entre le Lualaba et le Lubudi ; Mwana Mwadi se fixa sur la rive gauche du Lualaba, non loin de Busanga ; Dimina Mununu s'établit à proximité de Sankishia (Bukama).

Du groupe Lubende faisait partie la femme Ina Kivunge, ancêtre des Beena Lubondo ou Beena Nsope. Elle dut quitter la résidence du *mulopwe* parce que son état de grossesse avait été constaté avant qu'elle eût subi les rites du Kisungu. En compagnie de son époux et de ses parents, elle occupa les terres situées de part et d'autre du Lualaba, en amont des rapides de Zilo. »

Il s'agit là de clans d'origine luba formant des ensembles relativement agrégés. D'autres, au contraire, apparaissent beaucoup plus disséminés et isolés. Ils se rencontrent principalement à l'est du Lualaba, « sur les contreforts du Bianco, sur les rives du Lualaba, de la Lufupa, des Kalule et des principaux affluents de la Dikulwe moyenne ». Selon Grévisse, ils sont eux aussi venus du nord, mais ont émigré sans ordre et par petits groupes. La tradition raconte, par exemple, que des Luba chasseurs qui remontaient le Lualaba atteignirent la Kyavie, petit affluent de droite du fleuve. Là, leur chef Mwafwe Lumbwe Shyabanza rencontra une femme du groupe musompo et l'épousa. Il obtint des terres en s'immisçant dans la querelle de Pwibwe et de Musompo. Un de ses compagnons de voyage, Lubangu, s'installa à la Mutanda ; un autre, qui devait être Mutombo Kola, le futur Panda – le fameux ancêtre des Basanga, qui voulait atteindre la lune – s'attarda quelque peu à la Lungeya, puis se fixa à la Muhombe où Mwamfwe lui céda des terres.

En résumé, il y a deux grandes zones et deux zones plus petites d'implantation luba. En gros, les deux grandes zones se situent de part et d'autre du Lualaba moyen, c'est-à-dire en aval des lacs. La zone ouest, qui s'étend jusqu'au Lubudi et Kamina, est occupée par les présumés « Luba de souche » ; celle qui s'étend jusqu'au Tanganyika et à la Lukuga est occupée par les Luba orientaux, généralement appelés Hemba ou Luba-Hemba. Enfin, les deux petites zones situées plus au sud, de part et d'autre du Haut-Lualaba, correspondent à une implantation plus récente et moins « étoffée ».

1.2. LA MIGRATION DES TABWA

Kyomba est un personnage célèbre dont le nom est connu de tous les clans. Même ceux qui ignorent presque tout de l'histoire de leurs ancêtres connaissent Kyomba et sa merveilleuse légende. Les écoliers le connaissent aussi. Cette figure est centrale dans les histoires que le peuple tabwa transmet sur sa propre migration.

Il se raconte que dans un pays lointain, difficile à identifier, il existait un *kiziba kikata, koku kaile nu koku, nu Tanganika nu kana kyalele bya* (« un grand étang, allant d'ici jusque-là ; à côté de cela le Tanganyika est comme un enfant dormant lourdement »).

« Un jour cette immense nappe d'eau rendait un homme. Une fois sorti de l'eau, cet homme regardait autour de lui et vers l'eau comme s'il attendait quelqu'un. Puis il se mit à danser et à jouer aux *minsoko* (castagnettes) comme s'il voulait envoûter les eaux de cet étang. En effet après quelque temps, des hommes en sortaient ainsi que des femmes, jusqu'à former un petit groupe. Quand le groupe semblait au complet, l'homme aux *minsoko* était content. Cet homme, les gens l'appellent Kyomba. Il deviendra le chef de la grande migration qui va suivre durant de longues années et amènera les premiers Batabwa dans notre région. »

Dans le contexte des faits migratoires en Afrique, le père Vleugels conclut, sur la base de cette légende, qu'il y a quatre siècles, et même plus, que Kyomba et son peuple habitaient la rive orientale du lac connu, aujourd'hui, sous le nom de Victoria Nyanza, mais appelé *Nakubale* en luganda. C'est la région occupée de nos jours par les éleveurs masai. Ils appartenaient à un groupe faible, exploité et tyrannisé par une population plus forte. Ils voulaient partir, mais conscients qu'aller vers le nord était pratiquement exclu, à cause des populations hamites, et qu'aller vers le sud présentait les mêmes difficultés, à cause de la poussée des peuples venant de l'Afrique du Sud, ils regardaient avec envie le lac, en sachant que la traversée était périlleuse. Et quel sort les attendait de l'autre côté ? La situation devenant intenable, quelques-uns décidèrent de traverser le lac sans attendre. Après beaucoup de peines, ils atteignirent l'autre rive, non sans pertes en biens et en vies humaines. Kyomba se trouvait ainsi à la tête d'un petit groupe de parents et d'amis.

1.2.1. KYOMBA, SA FAMILLE ET SES AMIS

Kyomba dirigeait donc ce petit groupe qui s'était formé sur la rive occidentale du lac. D'autres suivirent l'exemple et se joignirent à ce premier noyau. Progressivement, Kyomba se trouva à la tête d'un groupe assez important.

D'après la légende, sa femme, sa fille et son fils s'appelaient respectivement : Kimanu, Ngoza et Tanga. Ces enfants, nés de l'autre côté du lac, étaient déjà mariés. Tanga était d'ailleurs le grand conseiller et le soutien de son père. Kipati, la sœur de Kimanu, ses filles et son fils Mwindi faisaient partie du groupe. Dès cette époque, plusieurs familles fondatrices des différents clans étaient présentes :

1. Les Bakwa Kyomba (la gent de Kyomba), dont Kyomba était le chef de famille, non comme père, mais comme frère aîné ou oncle maternel de toute cette famille.
2. Les Beena Kilunga (fils de Kilunga). Kilunga est le nom propre de la femme considérée comme la première souche généalogique dont le nom passa à toute la descendance. Tanga un des descendants de Kilunga allait être le chef de ce groupe, le grand frère ou l'oncle maternel. Les Beena Kilunga racontent même que c'est Tanga qui, le premier, conçut l'idée de sauver les familles et communiqua sa pensée à Kyomba, son père. Ultérieurement, ses petits frères s'appelèrent Bakwa Tanga. Plus tard encore, ils prirent aussi le nom de Tusanga.
3. Les Tumania (singulier Kamania) : ceux qui firent connaître les étapes du voyage. Leur chef central s'appelant Mwenge, ils sont parfois présentés comme Bakwa Mwenge. Mwenge était le grand frère.
4. Les Zimba (singulier Muzimba) : *zimba* (talisman). Tout porte à croire qu'ils furent les inventeurs des talismans. Ils sont aussi appelés « Lumbu », nom rencontré également dans d'autres régions. Ils ne parlent pas d'oncle maternel dans leurs origines.
5. Les Beena Mumba, enfants de potière. Leur chef, frère ou oncle maternel principal est Munkombwe et un autre Matanda. Leurs successeurs habitent en Zambie.
6. Les Baanza (singulier Mwanza) : (ceux qui étendent la natte). Une allusion faite à un complot contre Kyomba dans lequel cette famille aurait trempé et dont elle se retira avant son exécution.

Ce sont donc les six familles qui s'installèrent sur la rive occidentale de Victoria Nyanza sous la

conduite de Kyomba et de son fils Tanga. Les Tabwa ayant comme base de leurs relations sociales le matriarcat, il est souvent question de l'oncle maternel dans les récits. Ce matriarcat est moins rigide que chez les Bantu occidentaux et semble avoir été mitigé sous l'influence arabe. Après l'abandon du matriarcat, certains groupes issus du groupe Kyomba conservèrent pourtant la coutume de passer la succession de leurs chefs par la lignée maternelle.

1.2.2. L'ORIGINE DE LA FAMILLE DE KYOMBA

Le nom de *Kyomba kya Lusombo* vient de son couvre-chef large et pointu, dans lequel il aurait conservé des semences pour empêcher les gens de les consommer en temps de famine.

Kyomba eut, avec Kimanu, du clan Kilunga, une fille, Ngoza, et un fils, Tanga. Ngoza eut une fille du nom de Bulanda, appelée souvent Bulanda Nday. Elle allait souvent chez ses grands-parents pour aider sa grand-mère Kimanu. Devenue vieille, cette dernière proposa à son mari Kyomba de prendre Bulanda comme épouse. Kyomba, qui connaissait bien Bulanda, accepta et demanda Bulanda en mariage. Cette coutume semble encore admise chez les Tabwa. Bulanda eut plusieurs enfants de Kyomba, ce qui lui attira l'estime du clan, car Kimanu et Ngoza semblaient peu fécondes.

Lors des migrations, une petite fille du clan des Zimba, du nom de Kanghondo, orpheline de père et de mère, fut accueillie par Kyomba. Il la confia à sa femme Bulanda, qui en prit soin à l'égal de son enfant. Une fois la fille devenue adulte, Kyomba séprit d'elle et l'épousa. Elle devint la souche de la famille des chefs zimba régnant dans la région.

1.2.3. KYOMBA ÉCHAPPE À LA MORT

Devenu illustre et estimé, Kyomba avait pourtant des ennemis, même au sein de sa propre famille. Un jour, des membres de sa famille, probablement des neveux, conçurent le plan de le faire disparaître. Quelques membres du clan des Aanza étaient de connivence. Ils l'invitèrent à boire de la bière dans leur village. Dans la maison où devait avoir lieu la beuverie, un trou profond garni de bois pointus et de lances avait été creusé et le tout recouvert de nattes. Le siège de Kyomba était installé sur la natte au-dessus du trou. Mais pris de remords, les Aanza voulurent le préserver du sort qui l'attendait. À son arrivée au village, il fut chaleureusement applaudi.

Des *fukula* (chanteurs) exécutaient un chant, dont un verset insolite revenait continuellement : *Kyomba kengela, ba kwa noko bakuzabila kalindi* (« Kyomba ouvre les yeux, les enfants de ta mère t'ont préparé un trou couvert de nattes »). De temps à autre, ils exécutaient une danse devant Kyomba pour l'empêcher d'avancer, afin de lui donner le temps de réfléchir.

Entré dans la maison du malheur et voyant la natte, Kyomba donna l'ordre de la soulever. Il vit ce qui lui avait été préparé et, sans mot dire, il retourna chez lui. Il n'oublia jamais ce que sa famille lui avait préparé. Les Aanza qui avaient trempé dans le complot et s'étaient désolidarisés de leurs complices furent insultés par les Bakwa Kyomba et reçurent le nom de *Aanza* (ceux qui étendent la natte). Ce nom désigna désormais tout le clan.

Plus tard, Kyomba prit encore une autre décision importante à l'égard de ses frères. Il décida que les Bakwa Kyomba n'auraient pas de part dans la répartition des terres et des territoires des clans. De fait, les Bakwa Kyomba n'eurent pas de territoire leur appartenant en propre, si ce n'est quelques petits territoires, entre autres celui de Kayumba, considéré comme le plus grand du clan Kyomba.

Sous la direction de Kyomba, de son fils Tanga et de quelques notables des autres familles, le groupe se remit en marche vers l'ouest. Après quelques semaines, ils arrivèrent sur les bords du lac Kivu. Là, ils auraient fondé une chefferie du nom de Rwanda, hypothétiquement le nom propre d'une souche généalogique appelée Kangina-Rwanda.

Du Rwanda, Kyomba et Tanga traversèrent la Ruzizi. Après la traversée de montagnes, ils arrivèrent au Maniema et sur les bords du Lualaba. Pendant que les autres fondaient des chefferies le long des sentiers et s'y installaient, Kyomba et Tanga continuèrent leur voyage en remontant le fleuve avec leur suite. La famille des Tumannya suivait la voie fluviale, tandis que les Beena Kilunga suivaient la voie terrestre : *Kilunga kyapita mu mpili, Kamania kapita mu mâto*.

Selon certaines généalogies, cette migration aurait eu lieu dans la seconde moitié du xvi^e siècle. C'était à l'époque du début de la traite des esclaves vers les Amériques et de celle initiée plus tôt par les Arabes. Il est bien possible que ce soit à la suite de ces événements que le groupe ait fui en traversant le lac Victoria Nyanza.

Avec les Aanza, les Mumba et quelques Zimba, les Beena Kilunga longèrent la rive orientale du Lualaba. Une fois arrivé à l'embouchure de la Lukuga,

un nombre important de Zimba se détacha et voulut remonter cette rivière et s'établir plus loin. Le reste du groupe continua, tandis que certaines familles, fatiguées, restèrent sur place. C'est ainsi que se trouvent encore aujourd'hui le long du fleuve des groupements de Kunda (ou Bakunda), qui sont, en réalité, des Tumania.

Le gros du groupe continua sa pérégrination vers le sud. À Ankoro, les Tumania (Kunda) obliquèrent vers l'est en suivant la Luvua (Lwalaba), tandis que leurs compagnons suivirent le Lualaba (Kamalondo) et remontèrent le fleuve jusqu'aux lagunes dans la région de l'Upemba (*pemba* [« mer »]). Les voyageurs y trouvèrent un terrain fertile et, certainement dans les premières années du XVII^e siècle, ils s'y établirent pour un certain temps. Les hommes de Kyomba y trouvèrent des populations d'une migration antérieure utilisant des flèches à pointes en bois, alors que les leurs étaient déjà munies d'une pointe en fer.

Tanga ne s'y installa pas définitivement, car il voulait aller toujours plus loin, pour disparaître, disait-il, devant les anciens tyrans. Pour cette raison, il tenait à trouver un pays inhabité. Kasongo wa Nyembo ou Nkumwimba s'installa à demeure. Les Tusanga pensent que Kasongo wa Nyembo appartenait à leur clan, quoique le nom de Nkumwimba soit peu en usage chez eux. Il y a lieu de se demander si Kasongo wa Nyembo n'était pas un descendant des Zimba.

Loin de s'y fixer, Kyomba et Tanga partirent explorer le mont Kunde où Tanga voulait loger ses Bena Kilunga. Tandis que certains de ses hommes restaient sur place pour explorer le pays, il envoya un message au Lualaba et alla même jusqu'au Luapula. Très clairement, Kyomba laissa l'initiative à son fils Tanga.

Entre-temps, venant des plaines du Lualaba-Kamalondo, les gens affluèrent progressivement dans les montagnes. Ils les appelèrent « *Kunde Lungu* ». Selon l'abbé Kaoze, le nom de « *Lungu* » avait été joint au nom « *Kunde* » en souvenir d'une des ancêtres du clan des Beena Kilunga. Les Beena Kilunga, les Aanza, les Mumba et les Kyomba étaient toujours ensemble. Il semble cependant qu'un groupe de Bakwa Kyomba soit resté un certain temps dans la plaine du Lualaba. Ce clan s'était incontestablement scindé et un groupe appelé Kongolo resta. Deux groupes, les Beena Mpumpi et les Beena Nsange, se séparèrent de ce dernier. L'abbé Kaoze écrivait à ce propos :

« Tous ceux qui arrivèrent au Kundelungu étaient émerveillés de la beauté de ce pays et de la fertilité du sol,

comme du bon climat. Ils s'écriaient : *Ili twasanga kyalo* (« C'est maintenant que nous avons découvert le pays »). Tous les Beena Kilunga étaient fiers de cette découverte, si bien que le verbe *kusanga* – (découvrir un pays) – revenait continuellement sur leurs lèvres. C'est de ce verbe que se forgea le substantif *kasanga* (pluriel *tusanga*) (faiseur de découvertes de pays).

Tout l'honneur en revenait à Tanga, qui, soucieux de loger ses frères, les Beena Kilunga et leur suite, avait découvert ce pays. C'est lui donc le *Kasanga* par excellence. Et c'est par lui que ce titre passe à tous les Beena Kilunga. Le pays s'appela *Busanga*. »

Une difficulté interne empêcha les Beena Kilunga de s'installer définitivement et de rester unis. Kilunga la grande eut une fille, Mulungu, qui, à son tour, donna naissance à deux filles : Kimanu et Kipati. Kimanu, mariée à Kyomba, engendra une fille, Ngoza, et un fils, Tanga. Mais Kipati eut plusieurs filles et un fils, Mwindi. Ngoza, fille unique de Kimanu, n'eut qu'une fille, Bulanda (« Pauvreté »). Ainsi les Bena Kilunga formaient-ils deux branches dont l'une semblait plus féconde que l'autre. Ce fait donna jour à un certain antagonisme entre ces deux branches. La présence de Bulanda parmi ses cousines était l'occasion de certaines querelles. Bulanda se sentait de trop. Ses cousines craignaient que, comme fille de la branche aînée, Bulanda risquât de garder le droit d'aînesse pour la branche aînée si elle avait des enfants.

Bulanda voulut s'en aller et mourir loin de sa famille. Elle en parla à Tanga, que l'idée de séparer les deux branches préoccupait. C'est en vue de cet objectif qu'il avait exploré la région du Luapula. La branche Kipati se développerait aux Kundelungu, tandis que la branche Kimanu irait au-delà du Luapula. Le groupe de Kipati Mulungu était vraisemblablement à l'origine du peuple sanga : ils parlent maintenant le sanga, une langue où le luba et le bemba se mélangent. Or qui dit bemba, dit aussi tabwa, car les différences entre ces deux langues sont minimales.

Tanga repartit à nouveau en exploration avec Kyomba, son père. Ils traversèrent le Luapula à l'endroit où, dit-on, se trouve actuellement le poste de Kasenga. Après avoir parcouru le pays dans tous les sens, ils allèrent jusqu'à la région située entre le Tanganyika et le lac Nyassa, mais n'y restèrent pas. Les membres de leur famille les avaient suivis, ainsi que des groupes d'autres clans. Les Sanga n'avaient pas traversé le Luapula, mais avaient obliqué vers le nord.

Kyomba et Tanga s'installèrent au sud du Tanganyika où des membres du clan zimba les rejoignirent.

Ils vécurent pendant tout un temps en paix, mais, à un moment donné, les chefs zimba créèrent des difficultés au sujet des champs plus fertiles des hommes de Tanga. Évitant toute querelle, celui-ci s'en alla pour s'installer à la Movwe. C'est de la Movwe qu'il allait essayer de rayonner sur les hauts plateaux du Marungu.

2. LES PEUPLES

2.1. LES LUBA

La composition de la population luba est assez complexe à déterminer. Trois groupes se distinguent généralement : les Luba orientaux, centraux et occidentaux. Les Luba orientaux se composent principalement des : Kunda, Lumbu, Boyo, Kalanga et Zimba. Ils furent très longtemps connus comme les Luba «Hemba», appellation qui contribua à créer une confusion avec d'autres groupes vivant au nord de la Lukuga. Cette dénomination couvre également des Luba habitant la région comprise à l'est de la dépression de l'Upemba, entre le Lualaba et les lacs Tanganyika et Moëro. Il y a des Luba à Kongolo et à Nyunzu. Certains groupes se sont constitués à Kalemie sur la rive du lac Tanganyika ; d'autres sont répartis le long de la Lukuga et de Makalumbi à Kabalo. D'autres encore peuplent la région de la Luvua, de Kyombo à Ankoro, à Kiambi et la cité de Manono, dont les Luba représentent 30 % de la population (Neyt 1993 : 222-223).

Les Luba seraient venus de l'est du Lualaba et de l'Upemba, une lagune située près du lac Kisale. Cependant, l'origine du groupe ne se situerait ni à l'extrême Sud-Ouest (lac Kisale) ni au lac Bangwelo, ni même au Maniema dans le Nord-Ouest, mais plus loin encore vers l'Orient.

Cette origine est en fait intimement liée à leur histoire politique, elle-même caractérisée par une série de rebondissements monarchiques souvent dus à des éléments extérieurs. Ce sont ces événements qui permettent de la diviser en deux grandes périodes : la période des empires (luba) et la période de leur désintégration.

2.1.1. LA PÉRIODE DES EMPIRES (Neyt 1993 : 228-231)

La genèse du royaume luba est liée à la généalogie des rois. Aux dires mêmes de l'historien Th. Q. Reefé, cette généalogie est une reconstruction

composite basée sur des sources diverses. L'ordre des trois premiers noms est déterminé par les premiers récits mythiques : (1) Kalala Ilunga (appelé Mwine Munza) ; (2) Ilunga Mwila et (3) Kasongo Mwine Kibanza. Les sources divergent sur l'ordre des rois suivants, mais quatre noms reviennent régulièrement : (4) Kasongo Bonswe, (5) Kasongo Kabundulu ; (6) Ngoye Sanza et (7) Kumwimbe Mputu. En revanche, en ce qui concerne les six derniers rois, presque toutes les sources s'accordent sur leurs noms, à savoir : (8) Ndaye Mwine Nkombe ; (9) Kadilo ; (10) Kekenya ; (11) Ilunga Sungu ; (12) Kumwimbe Ngombe et (13) Ilunga Kabale. Enfin, les enfants du dernier roi, Ilunga Kabale, rivalisèrent entre eux pour lui succéder à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Ces derniers noms sont associés à la fin du royaume luba et à l'époque coloniale.

La chronologie de ces dynasties demeure toutefois approximative. Si le roi Ilunga Kabale est le dernier souverain à régner sur l'intégralité de son royaume, il est aussi le premier dont la mort peut être fixée avec quelque précision, fin 1870. Les témoignages de David Livingstone et de Vernon Lovett Cameron sont précieux à cet égard. Les explorateurs portugais H. Capello de Britto et R. Ivens, qui découvrent le centre de l'Angola dans les années 1877-1880, rapportent que Kasongo Kalombo est un souverain luba important. Mais, déjà, les conflits de succession se multiplient. Le royaume éclate en deux branches. La première est celle de Kasongo Nyembo, dont la capitale se trouve à Kinkunki près de Kamina ; les princes Ndaye Emmanuel et Kisula Ngoy en sont des descendants directs. Quant à l'autre branche, issue du frère de Kasongo Nyembo, Kabongo Kumwimbe Tshimbu, elle demeure à Kabongo et les princes Kalowa Boniface et Makasa en font partie.

La connaissance des principaux moments de l'expansion du royaume luba est fondamentale pour l'historien de l'art. Elle éclaire singulièrement la diffusion de certains *regalia*, tels les sièges à cariatide. Cette expansion se fit principalement sous les règnes de trois rois importants : Ilunga Sungu (1780-1810), Kumwimbe Ngombe (1810-1840), qui fut en contact avec les Portugais au sud-est de son royaume, et Ilunga Kabale (1840-1870).

La période d'expansion et d'assimilation des peuples vivant aux marches du royaume régresa vers les années 1880 ; puis, très vite après cette date, le royaume luba connut un déclin. À chacun de ces trois règnes est liée une étape de croissance et, corrélativement, l'émergence et le développement de

différents ateliers de sculpture liés à la sensibilité des peuples concernés.

2.1.2. LE RÈGNE D'ILUNGA SUNGU : 1780-1810

Le jeune prince Ilunga Sungu se rattache par sa mère aux grandes familles songye, plus précisément à celle des Ilande. Il recevait en tribut des plumes blanches de pigeon et des plumes rouges de perroquet que les Songye exportaient jusqu'au Kasai et dont les rois luba ornaient leurs coiffures.

Son règne se caractérise par la constitution d'un État tampon à l'ouest, entre les Lunda et les Luba. C'est le royaume kanyok, situé entre les rives de la Mbuji-Mayi à l'ouest et de la Lubilash à l'est. À côté se trouvent des familles kalundwe, limitrophes de la Lubilash et aussi du pays luba, par la rivière Luembe. Mais c'est surtout l'ouverture orientale du royaume qui est digne d'être mentionnée, car le territoire compris entre la Lukuga et la Luvua va retenir toute l'attention du souverain.

Une première percée victorieuse va conduire les troupes luba jusqu'à la sortie des eaux de la Lukuga du lac Tanganyika. Là, dans les environs de Kalemie, les Luba vont s'établir au milieu de populations dites holoholo. Puis, un des fils du roi va remonter du sud au nord deux vallées célèbres qui, de la moyenne Luvua, donnent accès au lac Tanganyika en suivant les rivières Balaï et Luizi, un passage stratégique. Le roi Ilunga Sungu accordera sa faveur à un prince local d'origine tumbwe, du nom de Sopola, et l'aidera à fonder un petit royaume pour s'assurer l'allégeance des chefs voisins. Le crédit de Sopola, occupant le premier rang à la cour royale luba, indique suffisamment l'importance stratégique que le roi accordait à ce royaume tributaire du sien.

Sopola est bel et bien roi selon une vieille tradition remontant aux mythes de l'origine du royaume luba. Le repas de Kalala Ilunga était préparé sur un feu qui ne devait jamais s'éteindre durant son règne. Ce privilège de posséder « la place du feu » et de devenir un roi « possesseur du feu » fut exceptionnellement accordé à Sopola et à ses successeurs de sang royal par filiation matrilineaire. C'est l'origine du titre *kipona mya sopola* (le trône de Sopola); il évoque les sièges sculptés où une cariatide agenouillée, aux mains levées, qui porte la tablette d'un trône, symbole de la royauté chez les Luba orientaux matrilineaires.

En outre, le roi Sopola reçut de son souverain Ilunga Sungu une lance royale et un bouclier, signes de l'appui du roi luba aux populations orientales.

2.1.3. LE RÈGNE DE KUMWIMBE NGOMBE (1810-1840)

Successeur d'Ilunga Sungu, Kumwimbe Ngombe régna trente ans, comme les deux autres. La nouvelle capitale Budyende se situait à 24 km du centre précédent, sur le versant occidental du district de Mashyo. Son règne fut marqué par deux expansions importantes du royaume, l'une au nord-est, dans la région de Kabalo; l'autre au sud-est, renforçant son hégémonie sur la dépression de l'Upemba et le triangle s'élargissant vers le lac Moëro et, au sud, vers le Luapula.

Comme la sagesse le recommandait, le souverain plaça un prétendant au trône aux marches septentrionales du royaume. Ce nouveau roi-vassal reçut lui aussi le feu royal qui le consacrait comme fils symbolique. Buki, tel était son nom, fut un souverain entreprenant, qui se tailla son petit domaine dans le grand royaume. Il s'arrogea, outre le feu sacré, les autres insignes royaux et organisa sa région en accordant, à son tour, les emblèmes royaux à ses propres vassaux. Le royaume de Buki se développa autour de Kabalo. À l'ouest, il s'étendait jusque sur les rives du Lomami, à l'intérieur du pays songye; à l'est, il arrivait jusque chez les Tabwa.

Pour en revenir au roi Kumwimbe Ngombe, c'est surtout dans le sud-est du royaume qu'il prit de nombreuses initiatives. Toutes ses actions s'inscrivaient dans le triangle allant du nord de l'Upemba au lac Moëro et redescendant, ensuite, vers les rives du Luapula pour rejoindre la dépression de l'Upemba par la Lufira et le petit royaume de Kayumba.

Dans la capitale royale, le poisson séché que le roi de Kinkondja *Mutonkole Umbunda* (« lui qui eut des enfants aussi noirs que le vautour ») envoyait en tribut marqua les mémoires.

La ville de Mulongo, à l'extrémité nord du lac Kabamba, à la sortie des eaux de la dépression de l'Upemba dans le Lualaba, est un autre point clé, lieu de passage obligé entre l'ouest et l'est: messagers, troupes, populations devaient nécessairement y passer. Le roi luba occupa cette ville par l'envoi d'une sorte de gouverneur personnel, son *twite*, qui y commandait, avec l'aide des Lomotwa de Mufunga.

La grande percée du royaume s'amplifia tout au long de la Luvua, depuis Ankoro où s'étaient établis des Luba orientaux, farouches indépendantistes. Elle se poursuivit en plusieurs étapes le long de la haute Luvua et de la rivière Pungwe. Dans la moyenne Luvua, les successeurs de Sopola (dit Kyimbo Nkubwa) avaient fait alliance avec d'autres chefs locaux et étaient tournés vers Kazembe, le roi des Lunda,

du pays. Elle fut caractérisée par des razzias répétées et la dislocation ou l'éclatement des chefferies. Lorsque le pouvoir colonial en passe de s'installer réussit à balayer la puissance arabe de la carte africaine grâce aux campagnes antiesclavagistes, sa première nécessité fut de procéder au recrutement de la main-d'œuvre pour les sociétés minières et les chemins de fer. S'ouvrit alors une période de relations diplomatiques entre Européens et les quelques chefs des Luba demeurés à la tête de lambeaux de chefferies, mais sans réelle emprise sur la population. Cette collaboration entraîna l'exode massif, et souvent forcé, de nombreux Luba vers les chantiers de travail des compagnies minières et de chemins de fer. C'est dans ce contexte que de nombreux Luba s'installèrent quasi définitivement le long des rails de la Compagnie des chemins de fer des Grands Lacs et du Congo supérieur (CFL). Ils se retrouvent tour à tour à Kongolo, à Kabalo et à Albertville (Kalemie), chefs-lieux des territoires actuels du district du Tanganyika portant les mêmes noms.

Comme les Songye (voir *infra*), les groupes luntu et mputu firent partie du premier empire luba. Ils s'en détachèrent par suite de la famine qui sévissait au Katanga. D'après Mabika Kalanda, c'est entre 1750 et 1800 qu'ils arrivèrent dans les territoires qu'ils occupent actuellement; ceux de Dimbelenge ([Bakwa]-Luntu) et de Lusambo ([Bakwa]-Mputu) (Mabika Kalanda cité par Willame 1964: 36-37).

2.2. LESTABWA

Plusieurs versions concordantes expliquent les origines de la mosaïque de peuples tabwa habitant sur le territoire de l'actuel district du Tanganyika.

D'après ces versions, les Tabwa, comme les Tumbwe, disent être sortis de l'eau: une allusion aux grands lacs africains à l'est de la République démocratique du Congo. Leurs ancêtres, Kyomba pour les Tabwa, Mpungwe pour les Tumbwe, sont accompagnés d'autres membres de leur parenté. Dans une des versions de l'abbé Stefano Kaoze, premier prêtre congolais, ordonné peu après l'installation du pouvoir colonial (en 1917), Kyomba était accompagné de ses trois femmes: Bulanda, Kamanya, Kangondo et des frères de Bulanda (Tanga, Mpungwe et Mwindi).

Cette sortie de l'eau demeure mystérieuse. Elle peut être envisagée en termes de traversée ou d'une fuite devant des persécuteurs, mais l'idée de considérer l'eau comme «l'inconnu» fait l'unanimité. Ainsi, par exemple, les Tabwa du clan de Beena Kilunga

(l'un des six clans des Tabwa) occuperaient encore actuellement les territoires situés autour du lac Bangwelo, mais n'en seraient pas originaires. Ils sont assimilés aux Bemba qui seraient, eux-mêmes, venus de l'est du lac Tanganyika.

Selon la légende, deux hommes (Kyomba ou Mpungwe et Tanga) auraient traversé la mer, probablement le lac Tanganyika, pour soustraire leurs familles aux tortures de leurs chefs. Ils débarquèrent sur la côte est soit du lac Tanganyika, soit de l'océan Indien. Le chef Tumbwe présente le premier homme comme le père de tous les descendants. L'abbé Kaoze, quant à lui, le présente comme le frère aîné de certains membres du groupe et le mari des trois premières mères, certainement les trois épouses dont il vient d'être fait mention.

Partis du nord-est de l'Afrique, après de longs mois de voyage, ces groupes se seraient dirigés vers le sud-ouest pour atteindre les bords du lac Kivu. De là, ils seraient arrivés au bord du Lualaba en passant par le pays montagneux du Bulega. Ils auraient ensuite longé la rive orientale du Lualaba en direction du mont Muhila pour traverser le Lualaba et fonder plusieurs chefferies le long de ses affluents. Ensuite, un groupe se serait dirigé vers la terre située à l'ouest du fleuve et occupée par Kasongo Nyembo. À partir de là, certains auraient quitté le pays de Kasongo Nyembo pour se diriger de nouveau vers l'actuel district du Tanganyika en passant par le Kundelungu jusqu'au pays des Sanga. D'après l'abbé Kaoze, en arrivant dans le pays de Kundelungu, les Beena Kilunga auraient exprimé leur joie à l'idée d'avoir *rencontré* un pays merveilleux. C'est pour cette raison qu'ils parlent des peuples sanga comme des peuples frères laissés dans la région de Kundelungu. Leur parler, le sanga, est d'ailleurs un mélange de kibemba, de kitabwa et de kiluba.

La constitution des différentes chefferies sur l'étendue du territoire par les nouveaux occupants aurait commencé à partir de ce moment-là. Se dissociant de Tanga, les Zimba, descendants de Kyomba, auraient été les premiers à partir vers le sud pour former la chefferie Manda. Selon la version de l'abbé Kaoze, Tanga aurait, au contraire, été accompagné de Kyomba, avec qui il aurait traversé le Luapula à hauteur de l'actuel poste de Kasenga. De là, ils auraient ensuite exploré la région entre le Luapula et le lac Bangwelo.

Trois chefferies furent formées ensuite: la chefferie de Tanga (les Bakwa Tanga), la chefferie de Kibwa (neveu de Tanga) à Katenga dans le haut Marungu et la chefferie des Tumbwe I et II, respectivement

frère et neveu de Kibwe. À cette époque, l'ensemble de leur territoire s'étendait du mont Luilingi-lingi (l'actuel mont Murumbi) jusqu'à la contrée habitée par les Kalanga, au-delà de la Lukuga dans le nord et, à l'ouest, il atteignait le Lualaba. Ainsi avait-on trois territoires des Tusanga : Tanga (première chefferie) au sud, Kibwe (2^e chefferie) au nord et Tumbwe (3^e chefferie) plus au nord. Ce dernier territoire, s'étendant du nord de la Lukuga à la frontière de la Zambie actuelle, est le plus vaste des trois, raison possible d'une certaine notoriété conférée au chef Tumbwe.

À suivre diverses versions qui se racontent dans la région, les unes plus concordantes que les autres, le chef Tumbwe est respecté pour deux raisons :

- il jouirait du privilège d'avoir été investi du pouvoir sacré d'étendre des conquêtes par son oncle Tanga. Ce pouvoir, appartenant au départ à Kibwe, lui aurait été transmis par la suite, car Kibwe était une même personne morale que Tanga ;
- ensuite, l'occupation des terres par Tumbwe se poursuivit de manière paisible et lente, conformément à la tradition instaurée par Tanga. Cette occupation aurait vraisemblablement été le premier établissement bantou dans la région. En effet, « tous ces pays », comme l'atteste l'abbé Kaoze, « Butumbwe, Buluba, Uruha, Kabuile, Bulungu se trouveraient sans habitants. Les premiers habitants étaient des hommes de petite taille, les Twa ou Tembo, qui vivaient exclusivement de la chasse. Ces premiers autochtones, ayant appris l'arrivée du *Mukowa* (clan) Kasanga au pays du Bukalanga, envoyèrent à ce clan une députation, les priant de s'installer dans ce pays avec leurs grandes antilopes vaches » (Nagant 1976 : 100).

Cette version de l'abbé Kaoze est soutenue par différents auteurs s'étant penchés sur des sujets tels que l'espace et les structures sociopolitiques de la République démocratique du Congo durant la période précoloniale. En effet, plusieurs relations corroborent et confirment la thèse selon laquelle le Congo aurait été originellement habité par des Pygmées. À l'arrivée de la deuxième vague de migration des Bantu, les Pygmées, vivant de la chasse et de la cueillette, auraient été poussés vers la forêt équatoriale, laissant ainsi la savane aux nouveaux venus, davantage portés sur l'agriculture et l'élevage. Ces derniers auraient été suivis par les Soudanais avec lesquels ils auraient eu des échanges matrimoniaux ayant donné lieu, au fil des années, à une population soudanaise « bantoui-

sée ». Enfin, vint la dernière vague de migration, celle des Nilotiques, rencontrés essentiellement à l'est du pays (Ndaywel è Nziem 2009).

Ainsi, dans plusieurs narrations de l'abbé Kaoze, l'allusion au caractère pygmoïde de certains peuples et de certains clans, comme les Beena Mbao et les Beena Mbuk, et surtout au caractère pacifique de l'occupation du territoire est fréquente. Dans l'ensemble, cette invasion des pays riverains du Tanganyika par les Batumbwe présente un caractère nettement pacifique. Et loin d'être terminées, ces vagues migratoires continuent de nos jours, par l'arrivée massive des peuples originaires d'autres provinces sur les rives du Tanganyika. Cependant, vers 1900, l'espace de l'actuel district du Tanganyika passa d'une période calme à une période de guerres intestines, durant laquelle des disputes entre différentes branches de la famille des Tumbwe menèrent à de véritables scissions. C'est le cas notamment des branches ngolwa du nord et ngolwa du sud ; et celui des Bakwa Mwindi et des Tusanga.

Cette première scission fut suivie de beaucoup d'autres, qui menèrent à une multiplication de « sous-clans » au sein des mêmes groupes claniques. Dès lors, une certaine confusion est née quant à l'appellation de plusieurs clans. Et ce, parfois à dessein : les Tusanga se font appeler tantôt Bena Kilunga tantôt Tumbwe, tantôt Bakwa Mwindi, tantôt Bakwa Tanga. Ces confusions auront toutefois eu une conséquence « heureuse », dans ce sens que, grâce à ces sobriquets, qui donnaient l'illusion d'une appartenance clanique différente¹, le mariage interclanique devenait possible.

Toujours vers 1900, dans le Nord, au Marungu, le chef Manda commença à faire parler de lui, à cause

1 Chez les Tabwa, le mariage entre les membres du même clan est impossible et même strictement interdit. Par contre l'union maritale entre cousins croisés est permise et même vivement recommandée. Il arrive souvent qu'un oncle conseille à son fils d'aller épouser la fille de sa tante (sœur de son père) et *vice versa*. Ainsi, l'enfant né de leur union est l'image de son grand-père. Il faut rendre le sang du père dans le lignage paternel. C'est aussi une façon de garder les filles en famille pour qu'elles ne partent pas au loin. Se raffermir l'affinité entre le clan maternel et le clan paternel. Il est aussi permis à un homme d'épouser la petite-fille de son cousin ou de sa cousine croisée, qui serait alors héritière à la succession de sa grand-mère. Les enfants de l'oncle et de la tante s'appellent réciproquement « générateurs » (*bavyala*, singulier *muyala*) dans ce sens qu'ils peuvent se marier entre eux et générer des enfants. Par contre, les enfants de deux frères ou de deux sœurs s'appellent réciproquement « co-engendrés » ou « consanguins » (*nkazi ya mwine*) et ne peuvent aucunement se marier. Par ailleurs, on ne peut pas non plus épouser sa tante paternelle.

de ses contacts avec des éléments extérieurs, les Arabes et les Arabisés d'abord, et plus tard les colonisateurs venus dans le cadre de l'Association internationale du Congo (AIC). Avec ses appuis étrangers, le chef Manda réussit à bouleverser l'histoire de la région. En effet, fort de la technologie reçue des Arabes, essentiellement des armes à feu, il provoqua plusieurs guérillas, en suscitant les résistances des uns et des autres. Ces guérillas, menées tout au long du XIX^e siècle occasionnèrent nombre de bouleversements dont les effets se font encore sentir. C'est ainsi que certaines versions mettant en doute les origines du chef Manda vont jusqu'à le faire passer pour un usurpateur étranger apparenté à Nsama, un grand chef dans la région de l'Itabwa en Zambie actuelle.

En tout cas, le chef Manda (du clan des Zimba) eut beaucoup de difficultés avec les chefs locaux, aussi bien zimba (les chefs Moliro, Kikongo et Kipili), tusanga que tumanya, au point de constituer ce qu'on a qualifié de «phénomène». Selon des sources concordantes confortées par les traditions orales recueillies auprès des membres d'autres clans, Manda ne fut pas un chef à proprement parler, mais plutôt un simple fugitif poursuivi pour crime dans son pays du sud, qui aurait fait intrusion dans le Marungu par les armes. Quoi qu'il en soit, le «phénomène» Manda mérite d'être mis en relief dans l'histoire des mouvements de résistance des Tabwa contre une occupation étrangère. En effet, dès la première moitié du XIX^e siècle, le chef Manda aurait été à l'origine des différentes formes de résistances culturelles et politiques nées au XX^e siècle, objets de nombreuses relations des ressortissants du Sud. En outre, le chef Manda aurait été étroitement associé à l'origine de la série de malheurs qui s'abattirent sur les régions du sud au cours du XIX^e siècle : les razzias des esclavagistes, les captures d'esclaves par certains chefs alliés aux Arabisés, l'utilisation d'armes à feu par ces mêmes chefs contre leurs frères de clan pour capturer des esclaves, l'intervention des Nyamwezi et des Sumbwa dans la vie politique de la région. Dans ces luttes fratricides, après avoir bénéficié du concours des Swahili, certains chefs se seraient tournés vers les Blancs, à la fin du siècle, lorsqu'ils les virent organiser la résistance contre les Arabisés.

2.3. LES HOLOHOLO (Mugoya Mukome 1974 : 7-12)

Jusque vers 1897, ceux qui sont connus comme «Holoholo» portaient le nom de «Guha». Leur région s'appelait «Uguha». Les marchands swahili

substituèrent l'appellation de «Holoholo» à celle de «Guha» et la répandirent à son détriment. En effet, il se raconte qu'à leur arrivée dans l'Uguha, ces marchands constatèrent que les Guha employaient à tout bout de champ l'adverbe *holo* (seulement) sous la forme redoublée *holo-holo*, à telle enseigne que les marchands de Zanzibar se mirent à ne plus les appeler que par le nom «Holoholo». Ceux-ci ne protestèrent pas. Ils prirent l'habitude de se désigner eux-mêmes sous le nom de «Holoholo».

Cela étant, comment les Holoholo justifient-ils leur installation sur les rives du lac Tanganyika ?

Voici un résumé de leur histoire, telle qu'elle fut recueillie au début du XX^e siècle. Les Holoholo situent leur origine dans l'extrême sud-ouest d'un pays semé d'énormes roches, nommé Moamba. Celui-ci serait situé plus loin que le lac Kisale. Sous la poussée violente de la deuxième invasion des Luba, ils entreprirent leur exode vers le lac Tanganyika entre 1733 et 1750. Dans leur marche, ils s'arrêtèrent quelques années aux sources de la rivière Niemba, avant de pénétrer dans la région du lac où ils s'établirent sans difficulté. Passé la Lukuga, certains y trouvèrent les Budjue, qu'ils repoussèrent vers l'ouest. Ils se heurtèrent alors aux gens de Goma, qui se mirent en devoir de les expulser. Il s'ensuivit une guerre. Vaincus, les Holoholo acceptèrent la souveraineté de la famille royale des Bakwa-Mamba, originaires de la plaine de la Lugumba. Dans leur exode, les Holoholo étaient suivis des Luba, dont l'avant-garde était constituée par le clan de Tumbwe. Ce clan se divisa au passage du Kamalondo. Poussant vers le nord, une partie s'établit près de la Luizi, tandis qu'une autre passa la Lufuko et planta ses fétiches sur le plateau de Kirungu, à l'actuel emplacement de la ville de Moba. Cette implantation eut lieu vers 1820. Le chef du clan trouva des Kalanga au lac, les défit et les chassa vers le nord. Par malheur, une trentaine d'années plus tard, les gens du sud, les Tabwa de la famille de Manda, envahirent le Marungu. Ils livrèrent bataille à Tumbwe qui fut battu et obligé à son tour de fuir et de se replier derrière la Lufuko. La rage au cœur, le grand vaincu se lança vers le nord, brûlant, rasant, tuant tout sur son passage. Il poussa vers la Lukuga. Les Gonia de Kasanga tentèrent de l'arrêter. Il les écrasa et escalada les montagnes de l'Ugoma. Il tomba sur l'Ubwari qu'il saccagea, puis sur le Masanze qu'il mit à feu et à sang. Après ce raid vertigineux de 400 km, il fit halte croyant avoir trouvé la terre où il allait demeurer et mourir. Il défricha les plaines bordant le lac, puis abandonna tout à coup la région et redés-

cevait vers le sud jusqu'à la rivière Lubadju. Il s'y fixa. Les Holoholo du pays acceptèrent facilement sa souveraineté. Vers 1860, une famille de chasseurs luba, les Beena Kunda, conquiert sur les Holoholo un territoire au nord de la Lukuga.

Il apparaît donc que, politiquement, l'Uguha était dominé par trois clans : Tumbwe, Kasanga et Moni. Le clan de Tumbwe régnait sur les Tumbwe et les Holoholo que ce chef luba s'était attachés avant et après son fameux raid vers le nord. Ils habitaient la partie sud de la Lukuga. La famille royale de Kasanga régnait sur les Bakwa Mamba. Ils occupaient la région de Mtoa. Enfin, le clan de Moni régnait sur les Beena Kunda.

Quoique riverain du lac Tanganyika et de la Lukuga, le Holoholo était avant tout cultivateur. Il cultivait le maïs, le millet, le sorgho, le manioc et le coton. Les femmes prenaient part au labour et à la moisson, la cueillette des fruits de la savane n'étant pour elles qu'un passe-temps. Le Holoholo pratiquait aussi l'élevage du petit et du grand bétail (chèvres, moutons, vaches).

Le premier recensement des Holoholo remonte à 1910. Ils comptaient en tout 5650 âmes. Ce même recensement montra qu'à cette époque, il y avait plus de décès que de naissances, que le rapport hommes-femmes était de 1 à 2 et que les familles comptaient 1,5 enfant. Ce rapport s'explique par des facteurs sanitaires et historiques.

Faute de soins hygiéniques, la mortalité infantile était très forte à l'époque. Les hernies ombilicales occasionnées par une maladresse de l'accoucheuse, la syphilis et la maladie du sommeil (transmises par la mère) étaient monnaie courante. R. Schmitz, auteur de la monographie classique consacrée aux Holoholo, signale des défaillances physiques étendues chez l'ensemble des Holoholo : « Leur taille est courte et leur tour de poitrine mince [...] Ce sont des mal bâtis. Beaucoup sont disproportionnés, ont (*sic*?) les jambes trop courtes??? [...] les Holoholo sont malingres, souffreteux, peu résistants : d'avoir dormi une nuit à la belle étoile, ils piquent une fièvre ; d'avoir été trempés par deux orages consécutifs sans avoir pu entre-temps se réchauffer, ils attrapent une fluxion de poitrine dont ils meurent. J'ai eu des Bate-tela qui me portaient deux heures, en hamac, des Basonge qui me portaient une heure et davantage ; je n'ai jamais rencontré des Holoholo qui aient pu me porter vingt minutes. Ils sont incapables de porter une charge de plus de vingt kilos ; le portage les tue ; chacun de mes voyages coûtait la vie à un ou deux

hommes sur trente ; ils mouraient on ne sait pas de quoi, de lassitude, "d'avoir porté", disaient leurs amis et ce n'est pas de l'exagération [...] ». Notons en passant que Robert Schmitz regrettait surtout le maigre « rendement » de ses protégés.

Des facteurs défavorables d'ordre socio-culturel, historique et sanitaire expliquent cet état des choses : les mœurs libertines, la traite négrière et la maladie du sommeil. En effet, les structures sociales des Holoholo semblaient tolérer certaines pratiques relevant du libertinage : les femmes se mariaient très jeunes avant les signes extérieurs de puberté ; les Holoholo pratiquaient des relations sexuelles précoces ainsi que la prostitution. Ensuite, la traite négrière étendue par Rumliza jusqu'à l'Uguha, à partir de 1884, dépeupla cette région. Les estimations relatives à cette époque évaluent le sacrifice annuel dans le Marungu et l'Uguha à au moins 25 000 à 30 000 vies humaines. Enfin, la maladie du sommeil éprouva cruellement l'Uguha et décima le pays. Ainsi, en décembre 1905, le poste d'Albertville-Mtoa et sa périphérie ne comptaient plus que 650 âmes, au lieu de plus de 3000 entre 1898 et 1899.

Telle était la situation démographique des Holoholo à la naissance de Kalemie. Agriculteurs, les Holoholo entretenaient aussi des relations commerciales suivies avec leurs voisins. Très tôt au XIX^e siècle, ils entrèrent en contact avec les marchands swahili et les explorateurs européens. C'est dans une région dont les habitants étaient en voie de disparition que Kalemie prit naissance et se développa.

2.4. LES AUTRES PEUPLES DU TANGANYIKA

Outre les Luba, les Tabwa et les Holoholo, le district du Tanganyika est habité par divers autres peuples, dont les Bangu-Bangu, les Hemba, les Kunda, les Lumbu, les Egnya, les Songye, les Kalanga et les Kusu.

2.4.1. LES BANGU-BANGU

Le terme « *bangu-bangu* » serait un sobriquet donné par les Arabes et les Européens (Boone 1961 : 5-8). Les Bangu-Bangu wa Chini sont originaires des Bena Luona na Lulindo en territoire de Kabambare dans le Maniema. Dans la chefferie Bao du territoire de Kongolo, ils ont adopté le sobriquet de « *Binga* » (ceux qui ont raison), mais ils peuvent être considérés comme un groupe à prédominance boyo, avec des fractions de Bangu-Bangu, de Lumbu et de Kunda.

2.4.2. LES HEMBA

C'est un sobriquet donné parfois par les Luba de la rive gauche du Lualaba aux gens de l'Est habitant les pays situés le long du fleuve Lualaba et du lac Tanganyika. Il s'agit, en fait, des Luba du Nord-Est jusque près du Tanganyika; ils occupent Buki-Kiloshi, sur la rive gauche et sont mêlés aux Kunda (Boone 1961 : 42). Les principaux clans sont les Zila Simba, les Zila Koni, les Zila Nge, les Zila Nduba et les Zila Nyoka.

2.4.3. LES KUNDA

Ils sont apparentés aux Boya, aux Lumbu et aux Kalanga et semblent être parmi les anciens habitants de l'entre-Lualaba-Tanganyika-Moëro. Ils occupent l'est de Kongolo et la région buli (Boone 1961 : 90).

2.4.4. LES LUMBU

Ils furent souvent désignés sous le nom de Luba ou Semba, parce que certains d'entre eux avaient été soumis à des chefs luba lors de l'extension du second empire luba. Ils sont apparentés aux Boyo, aux Kunda et aux Kalanga. Ils peuplent les chefferies Yambula et Bena-Kanunu (Boone 1961 : 159).

2.4.5. EGNYA (OU NGENIA)

Ce sont des riverains du Lualaba, échelonnés entre Kisangani et 5° de latitude sud (Boone 1961 : 32).

2.4.6. SONGYE

Il s'agit d'un groupe assez important. Leur vrai nom serait Yembe. Le terme « Songye » aurait été introduit par les Européens (Boone 1961 : 215-219).

Les Songye, un peuple apparenté aux Luba, sont localisés dans les territoires de Kongolo, de Lubao, de Kibombo et de Kasongo. Dans le territoire de Kongolo, ils occupent les chefferies Kayaye, Wangongwe, Kumbo, Kalonda, Bayashi, Buki-Kiloshi, Paye (nord de la chefferie).

Selon la tradition, le fondateur du premier empire luba fut Kongolo (Willame 1964 : 85), un seigneur des Songye. Au XVI^e siècle, les guerres de succession entraînèrent l'effondrement de ce premier empire et le grand mouvement migratoire des Luba vers l'ouest, c'est-à-dire vers le Kasai. D'après J. Vansina, c'est avant 1700 que les Songye se répan-

dirent au-delà du Lomami dans les régions qu'ils occupent actuellement.

2.4.7. LES KALANGA

Ils habitent le territoire de Nyunzu à côté des Luba et des Bangu-Bangu.

2.4.8. LES KUSU

Ils proviennent de la région de Kasongo, dans le Maniema, appelée Lubunda. Plusieurs sont connus sous le sobriquet de « Ngwana ».

2.5. LES ARABISÉS OU WANGWANA

Dans la région du Tanganyika, la plus grande majorité des musulmans est localisée dans la vallée du Lualaba, de Kongolo vers Kisangani. L'islam pénétra au Congo à partir de l'est. C'est au début du XIX^e siècle que des trafiquants de Zanzibar et de la côte établirent des routes de caravanes en direction de l'intérieur du pays. Dès 1840, ils fondèrent une base permanente à Ujiji, sur la côte est du lac Tanganyika et, peu de temps après, des groupes de trafiquants arrivèrent au Congo (Young 1967 : 14-31).

Plus vers le sud (Katanga), ces commerçants affrontèrent le pays de Kazembe des Lunda du Luapula, une région conquise par Msiri, un immigrant nyamwezi. Sur un autre front, ils pénétrèrent dans le domaine de l'empire lunda du Mwant Yav et du royaume luba de Kasongo Nyembo, déjà en désagrégation. Msiri et les Lunda possédaient des armes à feu. Ainsi les contacts se limitèrent-ils dans leur région strictement au commerce et il n'y resta aucune trace de l'islam. Vers l'est et le nord, ces trafiquants rencontrèrent des sociétés et des communautés moins solidement structurées, moins organisées et munies de peu d'armes à feu.

Ujiji ouvrait sur deux principales voies de pénétration fréquentées; l'une allait directement vers l'ouest, via Fizi et Kabambare jusqu'à Nyangwe et Kasongo sur le Lualaba, d'où les relations commerciales s'étendaient vers l'aval et jusqu'à la région située entre le Lualaba et le Lomami; l'autre coupait vers le nord, en passant par Uvira et en remontant le Lualaba à Kirundu. De là, des bandes swahili allaient établir un avant-poste aux Stanley Falls (Kisangani) et progresser vers l'est et le nord par les vallées de la Lindi, de l'Aruwimi et de l'Ituri jusqu'à Buta, Bafwasende et Mambasa. Ces routes et ces



« Lac Jaune » situé à 20 km au nord de Kalemie et parsemé de plusieurs îles.

Selon une légende locale, des esclaves furent embarqués ici et transportés vers Ujiji en Tanzanie. (Collection MRAC Tervuren [fonds L. de Winter], 2010, droits réservés).

avant-postes déterminaient la zone de diffusion de l'islam.

Les trafiquants étaient accompagnés des nyamwezi du Tanganyika central. Certains commerçants amenaient des Yao, originaires du Malawi, réputés très bons chasseurs d'éléphants. À l'apogée de leurs activités au Congo, leur nombre avoisinait les mille. L'Urua étant malencontreusement pauvre en ivoire, cette région n'attirait pas beaucoup de trafiquants.

« *Wangwana* » veut dire, littéralement : « hommes libres et musulmans ». Le mot « Arabisé » est quelque peu trompeur. C'est sous cette étiquette que les Ngwana sont habituellement connus au Congo. En fait, ce terme sert à une grande variété de buts taxonomiques, allant de la description de tout habitant du Maniema à l'appellation appliquée uniquement aux musulmans congolais. Le point principal, c'est la culture swahili qu'ils suscitaient, et non l'arabe. Dès lors, le terme « *Wangwana* » est employé ici pour désigner ceux qui, dans la partie orientale du Congo, adoptèrent la composante la plus importante de la culture côtière, c'est-à-dire sa religion.

Dans une certaine littérature, il est question du « kingwana » au lieu du « swahili ». Cette langue est présentée comme un mélange de kingirima (dialecte des environs de Dar es Salaam) et de kiunguja (dialecte de Zanzibar). Au Congo, il fera des emprunts au luba-hemba, au kusu, au lega, au lingala, etc. Cette langue fut introduite au Congo par les trafiquants et leurs auxiliaires, mais assez vite, vers 1890,

les esclaves libérés, établis d'abord sur la côte ouest du lac Tanganyika et peu après dans la vallée de la Lukuga, l'adoptèrent.

2.5.1. L'IMPLANTATION ET LA CONSOLIDATION

À l'époque coloniale, certains Arabisés originaires de la côte orientale de l'océan Indien vivaient dans des agglomérations disséminées sur les deux rives du lac Tanganyika, au Kivu, au Tanganyika et au Maniema. D'autres commerçants arabisés, en provenance du Soudan égyptien, étaient actifs dans les royaumes zande dans le bassin de l'Uele, au nord du Congo.

Ces (Wa)Ngwana influencèrent les cultures locales ou imposèrent parfois leur architecture et leur mode vestimentaire, dont la longue robe musulmane était le meilleur symbole. Lors de leur pénétration au Congo, les deux groupes d'Arabisés introduisirent tant la langue arabe que le swahili, devenu *lingua franca*. En outre, dans certaines régions, les populations autochtones adoptèrent certaines coutumes et mœurs arabes (Luffin 2004 : 373-398).

À maints égards, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'histoire de l'Afrique orientale et centrale dans l'État indépendant du Congo fut dominée par les invasions arabe et européenne. Partant de l'île de Zanzibar, cette pénétration commerciale, scientifique, missionnaire et politique visait en premier lieu les Grands Lacs : le lac Tanganyika, le lac Victoria et

le lac Nyassa (Renault 1971 ; Haddad 1983 ; Kisonga & Nkuku 1987 : 127-142). L'ouest du lac Tanganyika, qui n'était à l'époque qu'un repaire de fauves, une zone de hauts plateaux et de marais boueux, devint aussi une région de chasse gagnée au commerce des esclaves. Les vols de femmes et d'enfants en bas âge étaient des faits journaliers dans cette partie du pays où le commerce de l'ivoire allait de pair avec celui des esclaves (Antoine 1945 : 9-32).

L'expansion arabe prit différentes formes, selon les conditions physiques et humaines des différentes régions. Cependant, quelques traits fondamentaux communs la caractérisaient. Elle ne fut pas une conquête territoriale, mais consista plutôt en l'ouverture de grands axes qui, en se prolongeant, se rejoignaient jusqu'à former un réseau². Ces différents axes formaient eux-mêmes des points de départ pour l'exploitation des pays voisins, selon les possibilités³. Un ensemble de densité inégale, mais vaste, finit par se constituer.

Des centres de résidence quasi permanents s'y répartissaient de façon tout aussi inégale («centres de résidence» : c'est-à-dire villes contrôlant la région aux alentours, centre de commerce), mais jouissant d'une influence importante. Les Arabes y reconstituèrent tout naturellement les conditions de vie de leurs pays d'origine en y intégrant plus ou moins la population locale, comme à Ujiji où une hiérarchie sociale s'établissait ainsi : au sommet les «vrais» Arabes et les commerçants les plus importants, ensuite la classe moyenne formée par les (Wa)Ujiji et les Ngwana, enfin, les esclaves, qui constituaient la plus grande partie de la population. Comme à Zanzibar, ces derniers se subdivisaient en esclaves domestiques et en travailleurs de plantations. Pour les harems, les femmes d'Ouganda et du Maniema étaient particulièrement recherchées en raison de leur complexion. Dans les maisons, gravitait autour du maître tout un cercle de gens de confiance venus avec lui de la côte ou distingués sur place parmi les hommes achetés et donnés comme volontaires.

2 Ainsi, par exemple, de Tabora à Kazembe, les caravanes rejoignaient assez facilement celles du lac Nyassa. Et Tippu-Tip, marchand d'esclaves originaire de Zanzibar, une fois arrivé dans l'Utetela par le sud du lac Tanganyika, n'eut qu'à pousser un peu plus au nord pour retrouver, à Nyangwe, les traitants venus d'Ujiji.

3 Certains pays se fermaient rigoureusement à toute pénétration, comme le Ruanda, d'autres s'y ouvraient, mais en se plaçant sur un pied d'égalité, comme les Yao ; d'autres étaient soumis et payaient tribut comme au Congo.

La pénétration arabe ne se réalisa pas par déplacement de masses humaines, comme ce fut le cas lors des migrations des Ngoni venus du sud ou des invasions des Chokwe venus de l'ouest, ou encore de la formation du royaume de Msiri avec les Yeke, qui ne conquièrent de nouvelles positions qu'en abandonnant les précédentes⁴. Elle ne se basait pas non plus sur une violence systématique, mais plutôt sur le talent des Arabo-swahili à superposer leur culture et leur structure sociale aux structures locales, tout en s'intégrant en même temps à ces dernières.

Certes, l'emploi de la force brutale chez les Arabo-swahili ne manqua pas. Mais il ne les empêcha pas de laisser une marge de manœuvre et d'autonomie aux autochtones, faisant même preuve en cela d'une certaine diplomatie. Toutefois, les ententes conclues aboutissaient souvent à des actions guerrières et, à considérer l'ensemble de leurs zones de pénétration, une grande souplesse dans les moyens employés est à remarquer chez les Arabes. Ils surent s'introduire dans des régions très diverses : physiquement (grande forêt équatoriale et savane tropicale) et humainement (États puissants ou groupes inorganisés). Là où les migrations ngoni, chokwe, malgré leur forte présence, s'éteignirent rapidement, les Arabo-swahili s'implantèrent durablement en intégrant les populations locales à leur système. Plus que d'une implantation, il s'agissait d'un accroissement de leur aire d'opérations, auquel il ne fut définitivement mis fin qu'à la fin du XIX^e siècle, avec l'arrivée des Européens. Ces différences découlent du caractère exclusivement commercial de la pénétration arabo-swahili en Afrique centrale, où son influence et le dynamisme commercial qu'elle imprima se matérialisèrent par la création de certaines richesses locales.

Après la consolidation des positions arabo-swahili sur la côte orientale et le début de leurs incursions à l'intérieur des terres, certaines populations africaines entrèrent vite en contact avec eux et élargirent leurs relations commerciales. C'est le cas des Shaga et des Kamba au Kilimandjaro, et des Sumba de Tanzanie (Kalungwe 1974 : 61). Au début, ces routes commerciales suivaient les sentiers battus par les nyamwezi : limité à Isanga, localité située

4 Ces divers mouvements (Chokwe, Ngoni, Yeke) ont revêtu un caractère massif avec assimilation progressive des populations rencontrées. La progression s'est faite à peu près exclusivement par actions guerrières, et ladite progression se terminait par la fixation d'un ou plusieurs groupes en des régions bien circonscrites.

juste au milieu du pays de Gamoyo (océan Indien) et de Karema (lac Tanganyika). C'est vers 1850 que les Arabo-swahili entreprirent de fonder une colonie importante à l'endroit qui allait, quelques années plus tard, s'appeler Tabora. De cette localité partait une route qui conduisait jusqu'au Buganda où un Arabo-swahili, un certain Ibrahim, serait arrivé en 1844 (Renault 1971 : 39-50). Une autre route partait de Tabora vers le lac Tanganyika en passant par Ujijidji. Elle permettait d'atteindre le Congo soit par la traversée du lac, soit alors par la voie passant par le Buha, le Burundi pour aboutir à Uvira, point de transit vers le Maniema, l'Urua et le Bubembe (Mwendanababo 1987 : 14-15). Deux Swahili, dont les identités ne sont pas connues, visitèrent Ujijidji pour la première fois en 1840, alors qu'un centre important s'y établissait avec, comme chef reconnu, un certain Mwenyi Heri. D'Ujijidji deux voies importantes touchaient le sud-est du Congo. La première traversait le lac Tanganyika, aboutissait à Mpala et, de là, passait dans l'Urua. De l'Urua, il était possible de rejoindre facilement les terres de Mwant Kazembe.

Une autre voie était lacustre. Avec des pirogues ou des voiliers qui descendaient le lac dans sa longueur jusqu'au sud, la trajectoire tournait vers l'ouest pour rejoindre les routes commerciales de l'Urua.

Ce fut d'abord la recherche de l'ivoire qui attira les trafiquants arabisés vers l'intérieur du continent. Par la suite, le seul commerce de l'ivoire s'étant avéré insuffisant, il fut complété par le trafic d'êtres humains. À noter que le commerce de l'ivoire était plus profitable, car celui des esclaves occasionnait tout au long du parcours de fortes pertes; ce qui alourdissait les conditions de trafic, alors que l'ivoire pouvait être conservé indéfiniment. Néanmoins, l'esclave, comme le fait ressortir F. Renault, avait bien d'autres avantages. Il constituait un moyen de transport parfait, capable de porter de lourds fardeaux de l'intérieur du continent jusqu'à la côte. Il était aussi une marchandise fort appréciée; car, même si son prix de vente à la côte ne dépassait pas son prix d'achat à l'intérieur du continent, il rapportait plus au traitant arabo-swahili qui l'aurait utilisé au départ comme moyen de transport et qui, pour sûr, allait l'écouler ensuite auprès des planteurs de Zanzibar (Renault 1971 : 323-324).

En définitive, la traite du *bois d'ébène* était donc aussi rentable que celle de l'ivoire. C'était là deux richesses inséparables, car elles se complétaient selon la formule « *l'esclave portant l'ivoire et l'ivoire créant l'esclave* ». Au départ, les traitants se procu-

raient les esclaves grâce au concours des populations autochtones où l'esclavage existait déjà. Par la suite, la demande de cette *denrée* étant devenue de plus en plus croissante, ils se mirent à procéder par razzias systématiques au cours desquelles des femmes, des hommes et même des enfants étaient enlevés.

L'esclavage, c'est-à-dire la possession d'êtres humains en propriété privée, existait en Afrique depuis des temps reculés, comme dans d'autres coins du monde. Il s'agissait alors d'un phénomène relativement mineur et limité. Mais l'esclavage comme phénomène lucratif est un concept nouveau imaginé par l'esprit mercantiliste et impérialiste de l'Occident. Pour rappel, ce commerce allait de l'Europe vers l'Amérique *via* l'Afrique. Ce qui lui valut le tristement célèbre nom de *commerce triangulaire*. C'est dans ce circuit que naquit le commerce des esclaves noirs pratiqué à grande échelle par les Arabes et Arabo-swahili sur la côte est de l'Afrique, au centre et à travers le désert du Sahara⁵.

Les premiers arrivés dans le Marungu furent les Arabo-swahili appelés « *Wangwana* » (hommes civilisés) en swahili. Ils venaient de Zanzibar où ils avaient auparavant développé des plantations de girofliers nécessitant une main-d'œuvre abondante. Ils arrivèrent vers 1845 au bord du lac Tanganyika où, au début, ils évitèrent d'effaroucher les populations établies sur la côte. Ils avaient tout simplement besoin d'elles pour la garde de leurs embarcations, de leurs dépôts de marchandises et de leurs cargaisons d'esclaves. En échange du service rendu, ils leur remettaient des articles de traite : savons, allumettes, assiettes émaillées, étoffes, perles ou leur imitation en faïence. C'est ainsi qu'à Lubanda (Mpala), le cheik Saïd Ben Habib et, plus tard, Djuma Merikani, protégèrent les chefs de la dynastie Mpala de 1869 à 1880 (Nagant & Ali 1987 ; 1988).

La recherche de l'ivoire et des esclaves conduisit à la naissance de marchés intérieurs situés dans les différentes zones gagnées au commerce arabe. Ce paragraphe retrace brièvement la chronologie des faits.

5 Le principe de départ était le suivant : si le Coran interdit aux musulmans de réduire en esclaves d'autres humains, il n'interdit cependant pas l'esclavage, il permet de l'imposer à ceux qui s'opposent à la foi islamique. Aussi, l'esclavage a-t-il toujours été pratiqué dans les territoires pénétrés par les Arabes. Notons que les Arabo-Swahili travaillaient pour leur compte (et non pour celui de la religion), se livrant couramment à des razzias dans les régions visitées et amenant en captivité les personnes qu'ils pouvaient prendre vivantes.

Avant le XIX^e siècle, la côte est de l'Afrique avait déjà connu des siècles de présence étrangère. Mais ce n'est que vers le milieu de ce siècle que ces étrangers se risquèrent à pénétrer plus profondément dans les terres, au point d'atteindre le Katanga entre 1840 et 1850. À ce moment-là, l'Europe connaissait sa révolution industrielle et la demande en esclaves et en ivoire augmenta très soudainement, ainsi que leur prix également (l'ivoire pour l'export et les esclaves pour leur exploitation dans les plantations de Zanzibar). Les éléphants et les hommes se faisant rares sur la côte orientale du lac Tanganyika, les commerçants arabes pénétrèrent toujours plus loin à l'intérieur des terres. Dès les années 1860, le Congo devint la source principale d'ivoire et d'esclaves pour les marchands côtiers.

L'élargissement de ces marchés aboutit à la création des centres de négoce d'où partaient les caravanes. Dans ces zones se trouvaient des traitants permanents qui contrôlaient la chasse et les échanges avec les autochtones. Ces traitants organisaient aussi le départ des caravanes vers les côtes mais ne jouaient pas le rôle d'autorités politiques, même s'ils exerçaient une influence sur les chefs locaux, devenus leurs complices. L'autorité politique arabo-swahili s'installa uniquement dans les régions d'occupation comme le Maniema, avec Tippo-Tip, marchand d'esclaves originaire de Zanzibar, et plus tard dans le Litabwa où le même Tippo-Tip déposa le grand chef tabwa, Nsama, en 1867.

Certains coins de la région du Tanganyika restèrent encore des zones d'influence gagnées au commerce avec la côte, mais gardant leurs structures politiques traditionnelles.

Les Arabo-swahili avaient déjà atteint cette zone de forêt, quand, après 1870, ils traversèrent le lac Tanganyika pour s'établir dans l'Uguha, au nord de l'Urua. Mais, peu de temps après, ils se tournèrent vers le sud pour se diriger sur Kazembe, tentative qui fit cependant long feu. Jusqu'alors, ils avaient parcouru des pays de steppes ou de savanes relativement aisées pour le déplacement et où les habitants étaient habitués aux étrangers. Par contre, la grande forêt présentait un tout autre milieu : maints obstacles s'opposaient à la circulation, surtout celle des caravanes, et les populations y vivaient dans un isolement qui ne les avait pas préparées à accueillir de nouveaux venus. Toutefois, certains avantages contrebalançaient ces difficultés. En effet, à travers la forêt, le fleuve Congo formait une magnifique voie de passage pour la simple raison que les populations

étaient émiettées en groupes réduits, le plus souvent en situation d'infériorité vis-à-vis de traitants organisés et nettement plus nombreux. Là, ces derniers étaient à l'abri de l'œil de toute autorité locale gênante. Ils pouvaient ainsi être les maîtres absolus et avoir jeu libre, de sorte que ce fut paradoxalement dans ce milieu tout naturellement hostile et ouvert plus tardivement qu'ils exercèrent, en définitive, l'action la plus puissante, sinon la plus dévastatrice.

Les premiers à s'engager dans ces contrées ne furent pas des commerçants au sens strict du terme, et n'emportaient pratiquement pas d'objets d'échange ; c'étaient des aventuriers ngwana qui tentaient leur chance dans un milieu encore vierge. Ils s'installèrent alors sur place, pillant, si nécessaire, les villages voisins, comme cela arriva maintes fois au Maniema (Renault 1971 : 62).

À Zanzibar, les gens du Tanganyika étaient fort recherchés, car ces esclaves étaient réputés excellents ouvriers agricoles et dociles à leurs maîtres. C'est ainsi que la région de Moba fut un lieu de chasse de prédilection pour le commerce arabe. À l'époque, le plateau de Marungu (qui couvre la presque totalité du territoire de Moba) n'était encore qu'une brousse hostile, un repaire de fauves, une zone de collines et de marais boueux. Les traitants arabo-swahili fréquentèrent régulièrement cette région où des jeunes gens et des jeunes filles étaient enlevés presque journalièrement et vendus comme esclaves sur les marchés d'Afrique orientale.

Stefano Kaoze décrit le commerce des esclaves et ses conséquences dans la région de Marungu. De par sa proximité avec les populations pratiquant le trafic d'esclaves, notamment les nyamwezi, le Marungu joua un rôle déterminant dans les incursions négrières sur le territoire de Moba. Les postes de Karema et de Kirando, tous deux en face de Kirungu, déversaient sur le lac Tanganyika des bandes de chercheurs d'esclaves. À la faveur du vent soufflant d'est en ouest le jour (*karema*) et dans le sens inverse la nuit (*lubangwe*), celles-ci traversaient assez facilement le lac, razziaient le Marungu et repartaient la nuit avec le butin. Les villages de Mpala (au nord) et de Kapampa (au sud), respectivement en face de Karema et de Kirando, servaient de point de pénétration vers l'intérieur de la région, car c'est là que venaient s'entasser les navires des marchands d'esclaves avant de repartir nuitamment.

Dans le Marungu se trouvaient les deux denrées les plus recherchées : l'ivoire et l'esclave. Les hordes d'éléphants n'étaient pas longues à trouver. Elles

fréquentaient les cours d'eau tributaires du lac de tout l'arrière-pays du Marungu. Ces éléphants étaient surtout nombreux dans les chefferies Kansa-bala, Kayabala et Nganie actuelles, et les nyamwezi qui fréquentaient le Marungu se livraient tout particulièrement à la chasse de ces herbivores.

Les hommes n'y manquaient pas non plus, car le Marungu semble avoir été très peuplé à cette époque, si l'on s'en tient aux déclarations des voyageurs qui eurent à traverser la région. Celles-ci ne suffirent cependant pas à donner lieu à des estimations exactes.

Ce trafic fut donc l'œuvre des commerçants arabes et arabisés à partir des centres de négoce de la côte de l'océan Indien vers le Maniema, le Buvira et le Bubembe (Kivu). Ces trafiquants se joignaient aux autres traitants en provenance de l'Unyanyembe en Tanzanie et considéraient la région comme un véritable réservoir d'ivoire. Pour le collecter, les Arabo-swahili bénéficiaient du concours très efficace des ngwana et des *ruga-ruga*, leurs fidèles collaborateurs à l'intérieur des terres.

Le terme « *ruga-ruga* » désignait, en bloc, les mercenaires recrutés pour une action armée (la chasse ou la guerre) et les brigands occasionnels opérant par groupes très réduits de quatre à cinq individus. Le plus souvent ces mercenaires étaient des éléments enlevés de leur milieu à la suite des guerres ou des razzias. Des razzias, il y en avait fréquemment entre le Tanganyika et le Nyassa. Il s'agissait aussi des fuyards rescapés des raids des Ngoni et des Bemba (Kalungwe 1974 : 61).

Selon F. Renault, les ngwana étaient d'abord des habitants de la côte commerçant à leur propre compte ou à celui des Arabes. Au fil du temps, le terme finit par désigner indistinctement les gens de la côte, les gens de l'intérieur et les esclaves associés de plus près aux affaires du maître. C'est leur adoption de certaines coutumes arabes qui leur valut l'appellation de « wanguwana » (Renault 1971 : 54). Ils se voyaient confier la direction des caravanes, la garde des entrepôts et la charge des entreprises commerciales connexes. Dans le cas des chefs importants comme Tippto-Tip et Rimaliza, ce furent également ces ngwana qui s'occupaient du prélèvement du tribut chez les populations soumises. Le vocable désignait anormalement aussi d'anciens esclaves affranchis ou de petits trafiquants qui, de concert avec quelques éléments locaux, se lançaient à leur propre compte. La plupart du temps, ils razziaient dans les contrées jugées peu propices par les grands traitants.

Les rapines négrières n'étaient pas sans conséquences. En parler revient à analyser le commerce des esclaves lui-même, en envisageant les retombées de toutes les considérations quantitatives et qualitatives dans la région dans tous les aspects de la vie : politique, démographique, économique, culturel et social.

2.5.2. LES CONSÉQUENCES POLITIQUES

Les rapines négrières eurent pour effet direct le morcellement du pouvoir politique à travers l'ébranlement des chefferies. En effet, dans cette partie du pays, l'organisation politique était dominée à l'époque par le système clanique, chaque clan formant une entité sociopolitique. Il était composé d'une constellation de familles qui, dans leur ensemble, formaient un lignage. La participation au pouvoir hiérarchisait ces subdivisions. À la tête du clan se plaçait un chef de la famille traditionnellement dirigeante.

Non seulement chaque clan possédait son terroir, mais, en son sein, chaque groupement disposait aussi de son lopin de terre. Le caractère politique d'un clan ou des chefs n'était reconnu qu'en fonction de leur mainmise sur leurs territoires. Cette équation entre le pouvoir politique et le contrôle d'une terre sous-tendait toutes les interactions politiques qui s'ensuivaient.

À l'arrivée des Arabo-swahili, les rivalités claniques ébranlèrent fortement les structures anciennes, avec comme résultat la scission des clans et des chefferies ; l'emplacement géographique de ces dernières aide à comprendre aisément cette situation. Le clan des Tusanga s'étendait du sud du mont Murumbi (Lulingilingi) au bassin de la Lukuga. Le chef Tumbwe Kisompo⁶ gouvernait le Nord. Le chef Kansa-bala et le chef Mwindi se partageaient le centre. Le clan zimba habitait traditionnellement la région méridionale du territoire de Moba et les chefs de la dynastie nsama détenaient le pouvoir. Il existait, par ailleurs, des enclaves du clan zimba sur le territoire du clan des Tusanga.

Le clan des Aanza dominait la bordure occidentale du territoire de Moba. D'autres groupuscules du reste des clans, de dimensions diverses, tels les clans tumanya, bakwa Kyomba, bena Mumba, étaient disséminés à travers le territoire.

6 Pour Schmitz R. (1912 : 551), il s'agit de Tumbwe Kitala, mais pour Verhulpen (1936 : annexe II), plutôt de Kaya Tempe.

Vers 1880, deux clans étaient en pleine lutte: le clan zimba et le clan tusanga. La position géographique enclavée du clan des Zimba centraux constituait un facteur qui les incitait à l'expansion. Le clan zimba qui dominait déjà le Sud avait juré de soumettre tout le territoire depuis le Tanganyika jusqu'aux frontières de l'Urua. Ses guerriers parcoururent tout le Marungu (Roelens 1948: 148). Les raids de cette entité étaient entretenus par les chefs du clan tusanga tels Mazonde et Lusinga. Mais les Arabo-swahili donnèrent une autre tournure aux conquêtes du clan zimba qui, fort de leur aide, mena des campagnes plus victorieuses qu'auparavant.

Et lorsqu'au Nord, le chef Tumbwe du clan tusanga luttait contre les traitants arabisés, ses subalternes Kaengele et Kalonda collaboraient avec eux. Au Sud, l'autonomie tabwa avait été brisée depuis 1867 par Tippto-Tip.

Par ailleurs, appuyés par les Arabo-swahili et à la faveur du morcellement politique, une génération de chefs sans assises politiques apparut. Ces chefs, de véritables trafiquants, ne cherchaient qu'à profiter des troubles pour mener leurs activités commerciales. Ils disparaissaient aussitôt enrichis.

Les clans, puis les chefferies, se scindèrent. Une partie du clan aanza sut garder son autonomie politique et constitua la base d'une circonscription cohérente de la famille Mitenge. Mais les Nganie, chefs luba, s'ingéniaient toujours à ravir le pouvoir aux chefs du clan aanza les plus rapprochés d'eux. En même temps, dans le clan zimba, une partie refusa de reconnaître l'autorité des chefs d'origine étrangère. La lutte se poursuivit. Une partie s'était placée sous la protection des chefs de lignage. Ces derniers, tel Katele, soutenus par les ngwana et les ruga-ruga, se croyaient assez puissants pour se poser en maîtres dans la région. Le clan tusanga se scinda également. L'expansion des lanières territoriales du clan zimba l'avait divisé géographiquement. Ses membres se rassemblèrent en communautés, sous l'égide des chefs qui s'étaient distingués dans des luttes hégémoniques, tels Mazonde et Mwindi. En résumé, à tous les niveaux des clans, le pouvoir se morcelait.

2.5.3. LES CONSÉQUENCES DÉMOGRAPHIQUES

La traite entama considérablement la population au Tanganyika. Le sacrifice annuel en vies humaines à cette époque est estimé entre 30 000 à 35 000 au moins par an. À lui seul, le Tanganyika perdit des

milliers d'hommes valides, car les négriers triaient leurs captures.

Une autre cause découle de l'emplacement géographique du royaume de Kazembe. Ce royaume, grand centre commercial à l'époque, se situait à cheval sur le Luapula. De l'Afrique orientale, deux possibilités d'y accéder se présentaient. Il fallait soit contourner le lac Tanganyika par le sud, en traversant ainsi la région de Marungu, soit prendre la direction sud-ouest vers le royaume de Kazembe après la traversée du lac à la hauteur de Mtoa.

En traversant les régions, les trafiquants se livraient à des pillages. Durant leurs multiples va-et-vient, ils éprouvaient le besoin de renforcer leurs marchandises humaines ou de grossir le nombre de leurs porteurs. Les rapt d'hommes eux-mêmes s'accompagnaient de tueries et d'incendies de villages, ainsi que de destructions des plantations.

Ainsi donc, dans la région du Tanganyika, la traite des esclaves et ses corollaires, tels que les maladies diarrhéiques, la trypanosomiase, les lésions causées par les chiques et la famine contribuèrent à une régression démographique,

Tippto-Tip, dans son autobiographie, raconte que lors de son premier voyage à Ugogo, lui et sa suite avaient été atteints par une épidémie qu'il appelle «*maradhi ya tauni*», en swahili, «*maradhi*» signifiant maladie, et «*tauni*» la peste. Il s'agit ici de l'épidémie de choléra. En effet, l'épidémie s'était déclarée à Zanzibar déjà en novembre 1869; elle y sévit jusqu'en 1870, faisant de 25 000 à 30 000 victimes, pour faire, quelques mois plus tard, son apparition sur le continent (Verstraeten 1935: 9-12).

En définitive, l'esclavage, principalement sous sa forme de traite, aura constitué un élément puissant de destruction et de tarissement de vies humaines dans le district du Tanganyika. Tout rapport entre le nombre d'esclaves vendus et les pertes en vies humaines s'avère, dans beaucoup de cas, aléatoire. Il n'en reste pas moins que les méthodes employées par les Arabo-swahili provoquèrent indubitablement une dépopulation en Afrique, et spécialement au Congo, où leur action pouvait s'exercer sans aucune contrainte.

2.5.4. LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES

Outre les échanges commerciaux, l'influence des Arabo-swahili se fit sentir dans le domaine économique par la création de certaines richesses. Partout où les Arabes s'étaient établis, des changements

notables furent constatés. Il y eut au Tanganyika, principalement dans le Marungu, des améliorations zootechniques et agricoles : l'introduction d'un bétail de race améliorée et celle de quelques légumes et arbres fruitiers jadis inconnus dans la région. Ainsi, les terres longtemps laissées en friche furent mises en valeur par l'introduction de plantations de caféiers, de manguiers, de papayers, de citronniers, d'orangers, de grenadiers et de mandariniers, de même que la culture du riz, de légumes, du sésame, du safran et du tabac. De nouvelles techniques agricoles et artisanales, telles l'irrigation méthodique et le drainage des fonds humides, la fabrication du savon, le tissage des nattes employées comme tapis et comme lits, le montage de couteaux à poignée d'ivoire et la fabrication de fusils furent enseignées (Kabemba Assan 1987 : 191-229). Les Arabo-swahili apprirent aux autochtones à construire des habitations de forme rectangulaire à toit à quatre versants. Pour prévenir la variole, ils pratiquaient la vaccination des populations par inoculation de la matière prélevée sur un varioleux, une technique généralisée quelques années plus tard dans tout le vicariat apostolique de Baudouinville par les missionnaires.

À noter que toutes ces nouveautés n'étaient évidemment conçues qu'au bénéfice des centres arabes ; l'idée de les étendre à toutes les populations africaines pour améliorer leurs conditions de vie n'existait pas. Quoiqu'il en soit, les Africains eurent sous les yeux des apports techniques susceptibles d'être adoptés même si, dans la plupart des régions, y compris dans le Tanganyika, les populations demeurèrent indifférentes aux innovations apportées.

L'économie d'une région repose notamment sur sa population. L'affaiblissement de ce facteur entraîne un déséquilibre économique fondamental. Le Tanganyika n'échappa pas à cette réalité. En examinant de plus près la vie économique durant ces chambardements, deux formes d'économie se distinguent, toutes deux résultant du déséquilibre ainsi créé : l'économie de la rive et celle de l'arrière-pays.

Les négriers avaient intérêt à disposer de solides points d'appui pour mener impunément leur chasse à l'homme et pour résister à la concurrence de toutes parts. Ils aménagèrent quelques relations avec les autochtones, notamment avec les chefs riverains du lac dont les sujets jouissant d'une paix relative exploitaient intensivement des lopins de terre. Ils se regroupaient de préférence autour des embouchures des cours d'eau importants. Les villages s'y développaient à la suite de la concentration d'habi-

tants fuyant les contrées exposées aux razzias. Ces endroits allaient retenir l'attention des agents de l'Association internationale africaine (AIA) et c'est aussi là qu'allaient naître les premiers postes.

Émile Storms, futur lieutenant-général de l'armée belge et important contributeur à l'exploration du Congo, qui visita le village Mpala (à l'embouchure de la Lufuko) à cette époque, ne retint pas sa satisfaction d'atteindre un centre aussi peuplé où pouvait se trouver facilement de quoi se nourrir. Les cultures du maïs, de l'arachide, du riz et de la patate douce, importées par les Arabo-swahili, y florissaient. Il parle également de nombreuses améliorations introduites dans la région par les (Wa)Swahili : l'apport d'objets tels que les perles, les armes à feu, les assiettes en fer émaillé ; l'introduction de la culture du coton, de l'élevage de bovins, l'apprentissage d'une certaine façon de tuer les poules en leur coupant le cou, au lieu de les étrangler, comme c'était la pratique auparavant.

Dans cette économie riveraine du lac, le commerce était caractérisé par de nouvelles tractations d'échanges, car l'homme, l'ivoire, le fusil et le tissu composaient désormais les articles du trafic. Ces spéculations supplantaient ainsi le troc traditionnel affaibli par la ruine des relations entre la rive et les régions intérieures, devenues pour les gens du lac un champ de rapt où la force musculaire procurait les articles exigés.

En raison de sa position lacustre, la région du Tanganyika avait depuis longtemps vocation à participer à une activité commerciale internationale. L'attrait des nouvelles marchandises de l'Afrique orientale (étoffes, perles et fusils) d'un côté, les réservoirs d'hommes et d'ivoire de l'hinterland de l'autre, poussaient les centres lacustres à se livrer à ce commerce.

Alors que la bande riveraine connaissait cette prospérité relative, l'arrière-pays était le théâtre de razzias de plus en plus violentes. Il en résulta un délaissement total des cultures de subsistance et de l'élevage, et un abandon forcé de l'entretien des cases. La famine et la maladie ravagèrent, dès lors, cet espace. L'abbé Kaoze (cité par Nagant 1976 : 5) écrit :

« Le pauvre sauvage [...] maltraité, abattu [...] ne cultivait plus, ne forgeait plus, ne faisait plus rien, c'est alors qu'il y eut beaucoup d'émigrations. Des milliers et des milliers d'hommes moururent. Des pays entiers perdirent leurs habitants. »

Chassés de leurs sources vivrières, les survivants s'imposaient une forme d'économie dictée par les

circonstances et développaient des plantations assez prospères dans des vallées fertiles (appelées *munana*) où ils étaient concentrés. Vu l'abandon de la pratique de la jachère et l'irrigation constante du terrain par les eaux des rivières, ils labouraient le sol disposé en permanence à recevoir la succession des cultures, les caprices des saisons n'ayant plus d'emprise sur la production dans les vallées. Seulement, il fallait sélectionner les plantes les mieux appropriées à une terre constamment humide. Les céréales importées par les négriers étaient tout indiquées. C'est ainsi que le sorgho (*masaka*) et le maïs (*visaka*) dominaient les plantations. Les légumes tels que le haricot, le *nsepa* (une autre variété de haricot), ainsi qu'une légumineuse, propre à la région, appelée le *kinoë* y étaient également cultivés. La chasse aux rats des roseaux complétait l'essentiel de l'alimentation.

L'*hinterland* vivait, quant à lui, dans une économie fermée. Le commerce traditionnel avec les peuples voisins était interrompu. Des communautés assez compactes parsemaient la région. Ainsi, aux activités commerciales intenses le long du lac s'opposait une vie quasiment spartiate de l'arrière-pays. Un pouvoir politique morcelé et une économie totalement ébranlée par les rapines négrières eurent de sérieuses répercussions sur la vie culturelle de toute la région.

2.5.5. LES CONSÉQUENCES CULTURELLES

Sur le plan culturel, les autochtones qui vivaient avec les Arabo-swahili se laissèrent influencer par eux. C'est ainsi que le modèle du mariage polygamique se répandit davantage, surtout parmi les chefs et les notables, et les mariages précoces (entre 13 et 18 ans) se généralisèrent aussi à vue d'œil dans la région. Kaoze, parlant de la période arabe au Tanganyika, décrit cette situation comme suit :

« Alors, les idées sont changées, les jeunes sont frappés par les étoffes. Partout, on tend à devenir Mungwana; homme des Arabes. Le sauvage est méprisé, il n'est qu'un chien, Kafiri, homme sans religion » (Kaoze cité par Nagent 1976: 51).

La même constatation est valable dans les domaines religieux, linguistique et rituel, car en effet, au Tanganyika, les populations empruntèrent, en plus de l'habillement, la religion (l'islam), la langue swahili et les rites de la circoncision, celle-ci ayant été pratiquée depuis longtemps. À Zanzibar, les garçons abyssins, fort recherchés pour la domes-

ticité, étaient circoncis, sans doute pour les intégrer plus facilement et totalement à la famille du maître. À l'intérieur du continent, le même rite était parfois imposé à des esclaves fraîchement razzés (Renault 1971: 76). Toutefois, les Arabes n'avaient pas besoin d'imposer leur religion. Son attrait pour les Africains était bien réel, puisqu'elle permettait le passage à un stade supérieur de leur civilisation, une conversion d'autant plus facilitée par les similitudes dans les styles de vie et les structures sociales africaines et arabes.

La religion se propagea ainsi vite et loin. L'islam avait déjà atteint les régions côtières d'Afrique orientale dès le VII^e siècle par l'intermédiaire des commerçants arabes et persans. Mais, c'est au XIX^e siècle que démarra véritablement l'expansion vers l'intérieur, en suivant les pistes esclavagistes :

- au sud : de Dar es Salaam à Ujijidji via Tabora ;
- au nord : de Mombassa à Kampala via Nairobi.

De ces contacts allait naître une langue mixte afro-asiatique : le swahili (dérivé du mot arabe *sahil* ou *sahel* (la côte, le rivage)). Swahili veut donc dire, la langue de la côte, du littoral. Cette langue, devenue *lingua franca* ou langue véhiculaire de l'Afrique orientale et centrale, est incontestablement la langue africaine la plus répandue et l'une des langues les plus étudiées au monde⁷.

C'est ainsi qu'à Moba, à Kalemie et à Kongolo, avenues principales et quartiers populaires continuent à porter des noms swahili, tels que *Regeza Mwendu*, *Mwenyi Mvua*, *Mwenyi Kambi*, *Bwana Pio*; et les personnes, des anthroponymes comme : *Mawazo*, *Mwamini*, *Sinandugu*, *Songa Mbele*, *Alfani*, *Rajabu*, *Baruti*, *Muge Mwendu*, *Kazi Mbaya*, *Bahaïe*, *Ramazani*, *Mukosa Mali*, *Baruti*, *Balimwacha*, *Machozzi*, *Neema*, *Rehema*, *Aliki Mali*, *Bulimwengu*, etc.

Les Arabes et Arabisés ne se mêlèrent pas totalement de la politique interne des chefferies, leurs actions se limitant à se servir de certaines rivalités entre ces dernières pour opérer des razzias. Leur influence au niveau de la religion ne fut, elle non plus, ni globale ni dogmatique. Le chef Tumbwe, par exemple, conserva son *mupasi* (le *mpungwe*) devant sa résidence et les habitants continuèrent à pratiquer

7 Il faut noter aussi que l'implantation des Asiatiques dans l'Est africain déclencha un brassage de populations et de races. La nouvelle race issue de ce métissage (bantou-arabes-indiens) fut appelée « *Banians* ». Les Arabes appelèrent « *Zandj* » ou « *Zendj* » (nègres) les Bantu installés le long de la côte orientale, et le nom actuel de l'île de Zanzibar ne signifie rien d'autre que « Plage » ou « Pays des Noirs ».

leur culte communautaire aux « Esprits » de la région (les *Ngulu*), comme par le passé.

Cette flexibilité des Arabes et leur capacité d'adaptation au mode de vie, aux coutumes et aux croyances des populations autochtones, tant qu'elles n'allaient pas en contradiction flagrante avec leurs propres convictions sociales et religieuses, donna le jour à une culture négro-arabe qui, au XIX^e siècle, devint l'un des ferments du nationalisme africain dans les guerres de résistance à l'occupation coloniale.

Par contre, il n'est pas facile de définir ni d'évaluer les contributions exactes des Négro-africains à l'épanouissement et au développement de la culture arabo-musulmane⁸. Mais toutes les fois que cette culture négro-arabe est évoquée, il y a souvent tendance à mettre en relief l'influence de la civilisation arabo-musulmane sur les sociétés négro-africaines, alors que la complémentarité et l'interpénétration de ces deux cultures devait, comme le dit Alassane « attirer plus l'attention que toute autre obsession » (Alassane 1986).

2.5.6. LES CONSÉQUENCES SOCIALES

Les nombreuses défaites devant les esclavagistes, leurs crimes incessants ainsi que leurs multiples agressions-surprises semèrent un climat continu de peur, de méfiance et d'insécurité. Les jeunes, de leur côté, s'habituèrent à perpétrer des actes de violence sur leurs compatriotes, à l'instar des *ngwana*. Il leur suffisait de se rendre dans une contrée hors de la leur pour se proclamer « *ngwana* » et se comporter comme tels. Les familles traquées perdirent confiance en elles-mêmes et offrirent très peu de résistance aux pillages. C'est alors que l'esclavage domestique, qui existait déjà, prit des proportions abusives. Qu'on se hasardât dans un terrain étranger, qu'on s'égaraît ou qu'on pratiquât le *lwinzo*⁹, l'on se retrouvait directement menotté.

En février 1892, à Mpala, lorsque les petits esclaves arrivaient de tous les côtés pour être rachetés par les Pères Blancs, Monseigneur Roelens leur demandait pourquoi ils étaient esclaves ; ces derniers disaient :

– « Mon père et ma mère étaient esclaves, et moi aussi. »

D'autres répondaient :

– « J'ai été pris à la guerre, ou j'ai été volé dans les champs. »

L'un d'eux disait :

– « J'ai été fait esclave parce que mon père avait perdu l'aiguille d'un arabe dont il portait les bagages. »

Un autre :

– « Accusé de sorcellerie, mon père a été tué. Nous, ses enfants, avons été vendus et dispersés. »

Il en était un qui avait été vendu pour payer le pari de son frère qui s'était engagé à briser un œuf en le pressant entre ses mains et n'y avait pas réussi (Roelens 1948 : 22).

Ce détournement des coutumes était dû aussi, et surtout, à la montée en importance de l'homme comme donnée commerciale, philosophie en vigueur à l'époque et dont paradoxalement l'Africain lui-même ne put se départir. Le nombre d'esclaves rendait compte de la richesse du maître. Ce dernier était alors en mesure de s'acquitter de ses dettes ou d'autres obligations en offrant ses esclaves conformément au nombre exigé.

Comme le souligne Stéphane Kaoze, un surcroît de fléaux naturels à ce tableau, et toute l'ampleur des conséquences sociales des rapines négrières au Tanganyika est donnée :

« [...]le pauvre sauvage est maltraité, il est battu [...], ajoutons à son malheur des fléaux immenses : la petite vérole, une diarrhée inguérissable qui dura deux ans, les funza, puces et tiques, syphilis, mais pas du tout vénérien, tout cela suivi d'une famine qui dura trois ans (1890-1893). Dans tout cela, le pauvre sauvage se retrouva complètement sans courage » (Kaoze cité par Nagant 1976 : 52).

Que faut-il retenir en définitive de la traite des esclaves ?

Il paraît donc évident que le mot « traite » recouvre, en Afrique, quatre réalités différentes, à savoir : l'esclavage africain (traditionnel), la traite orientale, la traite européenne, le trafic des marchands arabes. Ces derniers s'« africanisèrent » physiquement et les Africains s'« arabisèrent » culturellement. Ce brassage créa un peuple métissé avec des cultures nouvelles, des institutions nouvelles et des langues nouvelles.

Connu et pratiqué en Afrique, avant même l'arrivée des Arabes, l'esclavage prit, avec leur arrivée, un caractère intensif et joua un rôle important, et dans la prospérité commerciale, et dans l'émancipation

⁸ Lire à ce sujet les publications de Kizobo (1993 ; 1986 ; 1989 : 25-29 ; 1984 : 85-95 ; 1996 : 60-90). Et pour des soldats noirs en Égypte pharaonique, lire essentiellement Vercoeur (1976 : 43 et sv. ; 1981 : 81).

⁹ *Lwinzo* ou *lupulo* = le fait de rendre visite à quelqu'un avec l'intention manifeste et inavouée de profiter de ses repas.

culturelle et sociale de certaines régions. Il prit, semble-t-il, sous cette forme civilisatrice, des racines si profondes dans l'organisation sociale que son abolition brusque aurait causé des torts irrémédiables et des régressions catastrophiques. C'est ainsi qu'en 1882, le sultan de Zanzibar écrivit à la reine Victoria :

« Votre désir est que l'esclavage cesse. J'excuse vos paroles et j'obéis à vos souhaits. Mais, que votre Majesté soit informée que ces régions seront, en conséquence, totalement et entièrement ruinées » (Haddad 1983 : 34).

À son tour, le cardinal Lavigerie, antiesclavagiste du XIX^e siècle, exposait à Sa Majesté le roi Léopold II le problème suivant :

« Vouloir abolir l'esclave africain d'un seul coup, par la force, car on ne peut le faire que par ce moyen, c'est vouloir une œuvre irréalisable : toutes les armées, tous les trésors de l'Europe ne suffiraient pas à l'obtenir. De plus, l'état social de l'Afrique indigène étant fondé sur l'esclavage depuis des siècles, tout se trouverait jeté dans le chaos, si on abolissait ainsi, en un jour, une organisation lamentable sans doute, mais cependant préférable au chaos » (Cardinal Lavigerie. 8 septembre 1889. « Lettre à sa Majesté le Roi Léopold II », cité par Deschamps 1913 : 165).

Un pouvoir politique morcelé, une économie affectée par les Arabo-swahili, une société en crise, tel se présentait le Tanganyika vers les années 1880. En revanche, à travers ce tableau sombre, se dessinaient et se développaient certaines forces témoignant de la vitalité des populations, à l'arrivée des Européens.

2.5.7. LA CAMPAGNE CONTRE « L'ESCLAVAGISTE » RUMALIZA (CA 1850-?)

Voici le récit de Marthe Coosemans (1955 : 793-796) :

« Il fut un des grands marchands d'esclaves que les forces de l'État indépendant du Congo eurent à affronter. Rumliza résidait généralement à Udjiji. C'est là que l'explorateur allemand Oscar Baumann eut l'occasion, au cours d'un voyage dans la région des lacs, de visiter, en septembre 1892, les vastes établissements où le marchand arabe centralisait son trafic. Une autre de ses bases était Kibanga sur la rive occidentale du Tanganyika d'où une route de caravanes partait vers Nyangwe. C'est pour empêcher son action néfaste sur les populations indigènes qu'il réduisait en servitude, que fut créée à l'initiative du cardinal Lavigerie la Société antiescla-

vagiste dont Joubert et Jacques furent les deux premiers chefs de file.

Les premiers missionnaires installés au Tanganyika, aidés des zouaves pontificaux qui leur formaient une garde laïque, étaient impuissants à lutter seuls contre la tyrannie sournoise de Rumliza. Joubert, envoyé en 1887 à Mpala par M^{gr} Lavigerie pour défendre la cause de la liberté de la personne humaine, tint tête à Rumliza ; cette résistance mit en fureur le chef esclavagiste qui jura de chasser du pays, par tous les moyens dont il disposerait, Joubert et tous les Européens qui mettraient une entrave à son commerce. En 1891, Jacques venait apporter son aide à Joubert et commençait aussitôt l'établissement de postes fortifiés sur la rive occidentale du lac ; Albertville fut créé. À Joubert fut assignée la défense du Marungu, à Jacques celle de l'Urua et de la rive occidentale du lac. Apprenant que les postes de mission (Rumonge, etc.) étaient sur le point d'être attaqués par les Arabes, Jacques recourut à une mesure extrême, au péril même de sa vie : il se fit recevoir par Rumliza à Udjiji le 29 mars 1891 et obtint des promesses que le bandit ne tint évidemment pas. Par l'intermédiaire de son allié Kalonda, Rumliza fit dresser à son rival européen, sur la route du retour, une embuscade à laquelle Jacques échappa de justesse. Au début de 1892, les Wangwana, à la solde du chef arabe, menacèrent Albertville par la voie de la Lukuga ; les adjoints de Jacques, Docquier, Renier et Vrithoff, livrèrent aux arabisés de la Lukuga, le 5 avril, un assaut au cours duquel Vrithoff fut tué. Au renforcement des fortifications d'Albertville, Rumliza riposta par la construction, vis-à-vis du poste, d'un gros boma dit de Toka-Toka, d'où de continuelles escarmouches furent lancées sur Albertville. Au retour de Joubert qui était allé à la rencontre de la colonne de secours Delcommune-Diderrich-Cassart, on décida d'attaquer le boma de Toka-Toka de deux côtés à la fois. Mais le combat quoique sérieux, resta sans résultat : une accalmie suivit. Sur ces entrefaites, le 16 juin 1892, l'expédition Long avait quitté Bagamoyo dans l'intention de joindre les défenseurs du Tanganyika. À cette nouvelle Rumliza lui tendit toutes sortes d'embûches en cours de route afin d'entraver sa marche. Le 26 août, Jacques, Joubert, Delcommune, Diderrich et Cassart livraient au boma ennemi un formidable assaut qui dura douze heures consécutives. Le boma ne céda pas. À ce moment, l'avant-garde de l'expédition Long, commandée par Duvivier et Detiège, arrivait à Albertville (5 décembre 1892). Toutes les forces conjuguées des Européens réussirent enfin à emporter le boma de Toka-Toka et Albertville fut débloquée. Entre-temps, le 4 novembre, l'expédition Deschamps-Chargois-Moray qui amenait deux canons s'était avancée par la voie du Zambèze. Rumliza, devant ce renforcement de la défense ennemie, tenta une diversion : en mai 1893, il quittait Udjiji avec l'intention de rejoindre à Kabambare son allié Bwana Nzige [N'Zigué], et en compagnie de Sefu, fils de Tippu-Tip, il alla se retrancher dans un camp qu'il

avait édifié entre la Lulindi et la Luama, à huit heures de marche de Kasongo où était à ce moment Dhanis qui se préparait à attaquer Rumaliza, mais attendait des renforts promis. En effet, le 18 mai 1893, Chaltin partait de Basoko pour les Falls afin d'intervenir en cas de besoin. À leur tour, le 25 juin 1893, Ponthier et Lothaire gagnaient les Falls et se tenaient prêts à se joindre aux forces de Dhanis. Une grande offensive fut déclenchée par Dhanis contre Rumaliza. Une compagnie commandée par Ponthier, les autres par Lange, Doorme, Hambursin, Collet et Van Riel se lancèrent à l'assaut du boma. Malgré le tir de leur canon, les soldats de l'État durent se retirer sous la rafale d'obus lancée par l'adversaire. On ne pouvait songer à dégarnir Kasongo; de Wouters et de Heusch allèrent occuper une position qui empêcherait Rumaliza de tenter par là une diversion. Le chef arabe, pris entre la position de Dhanis et celle de Wouters, se livra à une entreprise pleine de risque: il envahit une partie du camp de Dhanis. Un combat furieux fut livré à la Lubukoie, le 15 octobre 1893. La mort de Ponthier au cours de l'engagement enhardit l'ennemi qui continua l'attaque jusqu'au moment où il apprit qu'une colonne de renfort partie d'Udjiji pour l'aider avait été anéantie par Albert Frees et ses hommes.

Le 14 novembre 1893, arrivaient à Kasongo Hinde, Gillain et Augustin, venant de Ngandu pour protéger les arrières des colonnes Dhanis. Le 16 novembre, les Arabes, en proie à la famine, devaient abandonner leur boma et fuir vers l'est pour se retrancher dans un nouveau camp fortifié qu'ils commencèrent à construire à Ogella. Avant qu'il fût achevé, de Wouters et de Heusch l'attaquèrent et y pénétraient; malheureusement de Heusch paya de sa vie sa courageuse entreprise. Sefu fut tué au cours de ce combat. Peu après, on apprenait que Rumaliza traversait la Lulindi et édifiait un grand boma précédé de trois petits ouvrages à Bena Bwesse, en direction de Kasongo qu'il comptait assaillir par surprise. Dhanis divisa ses forces en une série de postes d'observation prêts à entrer en jeu à la première alerte. À Bena Musua étaient stationnées les colonnes Dhanis-Hinde-Mhun; à Bena Guia sur la grande route vers Kabambare, dès le 24 décembre, Gillain, Collignon, Rom, Augustin et Van Lint devaient empêcher la jonction Rumaliza-Rachid. À Beena Kalunga, à une heure de marche à l'est du grand boma, étaient postés de Wouters, Doorme,

Hambursin, Collet et Destrail, pour surveiller Ogella. À Bwana Kwanga, Lange et Van Riel gardaient la route de Kabambare. Nyangwe était gardé par Lemery et Kasongo par Middag. Toutes les précautions étant prises pour éviter une surprise, de Wouters et Doorme attaquèrent à l'improviste un côté du grand boma de Rumaliza, tandis que Gillain le surprenait par l'arrière. Mais le fort résista. À ce moment, Bwana Nzige quittait Kabambare pour opérer sa jonction avec Rumaliza et se postait à Kitumba Mayo. Hambursin envoyé contre lui ne parvint pas à le vaincre, la variole s'étant déclarée dans sa propre petite troupe; mais Bwana Nzige n'en avait pas moins subi de telles pertes qu'il renonça à rejoindre Rumaliza et fit demi-tour. On resserra l'étau de manière à tenter d'affamer l'ennemi. Collignon s'installa à Bena Bwesse en face des deux petits bomas avancés, tandis que Lothaire amenant des renforts et un canon le 14 janvier 1894, se postait avec Hambursin en face du grand boma, où commandait Rumaliza en personne. Le canon mis en action fit sauter le magasin de munitions du fort arabe et y mit le feu; à la faveur du désordre qui suivit, les Arabes prirent la fuite vers la rivière. Lothaire et Dhanis leur coupèrent la retraite de ce côté; les autres durent capituler, mais Rumaliza parvint à fuir et se réfugia à Kabambare. Le 25 janvier 1894, Lothaire, de Wouters et Doorme surprenaient Kabambare d'où Rumaliza parvint encore à s'échapper et à gagner la forêt voisine. Le 10 février, de Wouters allait à la rencontre de Descamps qui venait de prendre le commandement des troupes antiesclavagistes du Tanganyika. Ensemble, ils rejoignirent Lothaire qui poursuivait les Arabes en direction d'Udjiji. Le 13 février 1894, le boma de Sungula se rendait. Plusieurs chefs arabes vinrent faire à Lothaire leur soumission: Said ben Abedi, Mserera, Amici. Le 17 mars, à Uvira, un formidable boma capitulait. C'était la débâcle pour Rumaliza qui, avec les débris de ses bandes, passa en territoire allemand et s'installa près du lac Rukwa; mais ne s'y trouvant pas en sûreté, il continua son exode vers la côte de Zanzibar. Ses gens ne se hasardèrent plus en territoire de l'EIC et on n'entendit plus parler de lui. Descamps acheva la pacification de la région du Tanganyika. La campagne contre Rumaliza avait duré des années, mais son issue était un triomphe sur l'esclavagisme, une des plus grandes plaies de l'Afrique centrale à la fin du XIX^e siècle. »

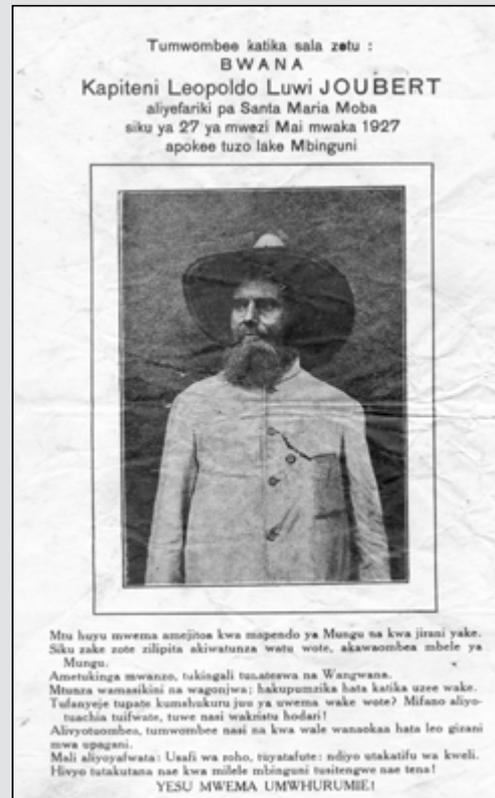
Léopold Joubert (St-Herbon, 23-2-1842 – Misembe, 27-5-1927)

«Après ses études latines au collège de Combrée, le capitaine Joubert, un Français d'origine bretonne, s'engagea dans l'armée pontificale en 1860. De 1860 à 1870, il se battit comme capitaine dans l'armée des zouaves pontificaux; de ces campagnes, il considérait toujours celle de Castelfidardo, d'où il était sorti avec beaucoup de blessures, comme la plus glorieuse de sa carrière militaire. Il professait pour Pie IX une vénération sans limites et eut plusieurs fois recours à son intercession pour obtenir des faveurs signalées; il décrivit lui-même dans le *Journal des Zouaves* la guérison, qu'il considérait miraculeuse, d'un de ses fils atteint d'un cancer à la bouche.

En 1870, il prit du service dans l'armée française en guerre contre l'Allemagne; il fit partie de l'armée de la Loire sous les ordres du général Chanzy. En 1879, le cardinal Lavigerie fit appel aux anciens zouaves pontificaux pour que certains d'entre eux aillent comme auxiliaires armés défendre les missionnaires de l'Afrique équatoriale ainsi que leurs chrétiens contre les esclavagistes arabes. Quatre Belges répondirent les premiers à cet appel. Il s'agit de Van Oost, Loosveld, Verhaert, D'Hoop et de l'Irlandais Charles Stuart. Seul D'Hoop atteignit le Tanganyika où, en compagnie de deux Pères Blancs, il fut tué en 1881 par les indigènes à Rumonge, sur la rive nord-est du Tanganyika entre Kigoma et Usumbura. Le capitaine Joubert se présenta comme auxiliaire au cardinal Lavigerie en 1880 et partit en 1881 à la tête de la 2^e caravane d'auxiliaires composée de Belges et de Hollandais.

En 1886, il devint représentant du roi souverain Léopold II pour la région de Mpala, en remplacement de monsieur Storms. Il remplit cette fonction comme capitaine, sans solde, de la Force publique de l'État indépendant du Congo. Il pacifia les régions où prospèrent actuellement les missions de Mpala, Baudouinville, Lusaka, Kala et Mpweto. Son autorité s'étendit peu à peu jusqu'au sud-ouest du Tanganyika. Mais même les chefs indigènes de la frontière sud-ouest du Congo belge venaient l'un après l'autre se mettre sous sa protection. Durant les rencontres avec les bandes arabes esclavagistes, il se présentait tenant le fusil d'une main et le chapelet de l'autre.

En 1888, Joubert épousa une jeune Noire nommée Agnès, élevée à la mission de Mpala. Il s'établit avec quelques chrétiens à Saint-Louis du Mrumbi, dans la plaine de Moba, d'où il avait chassé les esclavagistes. À partir de ce moment, il présidait, matin et soir, la prière des chrétiens et veillait à la régularité des instructions catéchistiques. Il n'eut plus d'expédition à faire sinon de voler, en 1892, avec



Léopold Joubert (St-Herbon, 23-2-1842 – Misembe, 27-5-1927).

Source : nécrologie de Léopold Joubert. In Dossier « Le Vicariat apostolique de Baudouinville » (1943-1944), Archives de la Société des Pères Blancs d'Afrique à Bruxelles.



Monument Joubert.

(Collection MRAC Tervuren [fonds Louis de Winter], 2010, droits réservés.)

sa troupe, au secours du capitaine Jacques assiégé par les Arabes dans sa résidence près d'Albertville. Sa principale occupation fut désormais celle de juge des litiges que lui soumettaient chefs indigènes et particuliers et le soin des malades qui recouraient en nombre à sa disponibilité permanente. Quand, en 1894, les employés de l'État indépendant du Congo vinrent occuper le pays, ils le laissèrent continuer sa fonction de juge de paix, ne se réservant que les cas majeurs.

En 1910, la maladie du sommeil l'obligea à aller habiter les hauts plateaux. Il s'établit à 9 km au sud de la mission de Baudouinville, à Misembe, et continua à y mener sa vie simple, pieuse et charitable. Il y mourut, en 1927, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, dont quarante-six comme auxiliaire des missions. Il fut enseveli à Baudouinville où un monument rappelle sa mémoire. De son mariage, il eut huit enfants, dont deux devinrent prêtres. »

(Coosemans 1951 : 517-521.)

RÉFÉRENCES

- Alassane, N. 1986. « Le rôle de l'Islam ». *Perspectives culturelles en Afrique, colloque sur l'Afrique et la culture arabo-islamique*. Rabat. (23 au 25 juillet 1986.)
- Antoine, N. 1945. « Notice historique sur le vicariat apostolique de Baudouinville ». *Lovania* 8 : 9-32.
- Boone, Olga. 1961. *Carte ethnique du Congo, quart sud-est*. Tervuren : MRAC (« Annales », n° 37).
- Buyamba, L., Kasangu, M. J., Nagant, G. et al. 1987 et 1988. *Mpala-Lubanda, première communauté chrétienne du diocèse de Kalemie-Kirungu (1885-1985)*. Kalemie : Diocèse de Kalemie-Kirungu.
- Coosemans, M. 1951. « Joubert Léopold-Louis ». In Institut royal colonial belge, *Biographie coloniale belge*, II. Bruxelles : Institut royal colonial belge, col. 517-521.
- Coosemans, M. 1955. In Institut royal colonial belge, *Biographie coloniale belge*, IV. Bruxelles : Institut royal colonial belge, col. 793-796.
- Deschamps, H. 1903. *L'Afrique nouvelle*. Paris.
- Grévisse, F. 1981. « La lignée des chefs yeke ». *Bulletin des séances de l'Académie royale des sciences d'outre-mer* 27 (4) : 605-636.
- Haddad, A. 1983. *L'arabe et le swahili dans la République du Zaïre. Études islamiques, histoire et linguistique*. Paris : Sedes.
- Kabemba, Assan F. 1987. « Les Arabo-Swahili et les changements dans le domaine agricole : le cas du Maniema ». *Histoire et sociologie africaines*. Textes réunis et présentés par P. Salmon. *Civilisations* XXXVII (1) : 191-229.
- Kalungwe, M. 1974. « Les Babwile du lac Moëro. Essai d'histoire politique précoloniale ». Mémoire de licence. Lubumbashi : UNAZA.
- Kisonga K. & Nkuku K. 1987. « Notes sur la traite des esclaves et ses conséquences dans la zone de Moba ». *Likundoli* VII (2) : 127-142.
- Kizobo O'bweng Okwess. 1984. « Les Négro-africains dans les relations arabo-byzantines (v^e-x^e siècles) ». *Graeco-Arabica, First International Congress on Greek and Arabic Studies* II : 85-95.
- Kizobo O'bweng Okwess. 1986. « "L'image des Négro-africains" dans les sources byzantines du vi^e siècle au x^e siècle ». Thèse de doctorat. Athènes.
- Kizobo O'bweng Okwess. 1989. « Le recrutement des soldats négro-africains par les musulmans du viii^e au xii^e siècle ». *Journal of Oriental and African Studies* I : 25-29.
- Kizobo O'bweng Okwess. 1993. « L'ethnonyme négro-africain et ses synonymes dans la littérature de Byzance ». In Tshiji Bampendi Mukole, A. (dir.), *Mélanges offerts au professeur émérite Paul de Meester*. Presses universitaires de Lubumbashi.
- Kizobo O'bweng Okwess. 1996. « Les Négro-africains dans le jihad ». *Likundoli (Histoire et Devenir)* 8 (1-2) : 64-90.
- « Lettre à sa Majesté le Roi Léopold II, en date du 8 septembre 1889 ». 1889. In Lavigerie, Charles, *Document sur la fondation de l'œuvre esclavagiste*. Saint-Cloud : Imprimerie Vve Eugène Belin & Fils.
- Luffin, Xavier. 2004. « L'analyse de deux lexiques de l'arabe véhiculaire parlé dans l'État indépendant du Congo (1903-1905) ». *Annales Æquatoria* 25 : 373-398.
- Mabika Kalanda. 1959. *Baluba et Lulua, une ethnologie à la recherche d'un nouvel équilibre*. Éd. Remarques congolaises.
- Mugoya Mukome. 1974. « Kalemie : des origines à 1935 ». *Likundoli* 2 (1) : 7-12. Lubumbashi.
- Mwendanababo M. 1987. « L'impact de la pénétration arabe dans la zone de Fizi (1858-1900) ». TFC. UNILU.
- Nagant, G. 1976. « Familles, histoire, religion chez les "Tumbwe" du Zaïre », T. I. Thèse de doctorat 3^e cycle en sociologie-anthropologie. Paris : EHESS.
- Ndaywel è Nziem, Isidore. 2009. *Nouvelle histoire du Congo. Des origines à la République Démocratique du Congo*. Bruxelles : Le Cri-Afrique Éditions.
- Neyt, F. 1993. *Luba : aux sources du Zaïre*. Paris : Éd. Musée Dapper.

- Renault, F. 1971. *Lavigerie, l'esclavage africain et l'Europe*, T 1 et T 2. Paris: Éd. De Bocard.
- Roelens, V. (M^{gr}). 1948. *Notre vieux Congo 1891-1917*. T. 1. Namur: Éd. Grands Lacs.
- Sauvy, J. 1961. *Le Katanga. 50 ans décisifs*. Paris: Société continentale d'éditions modernes illustrées.
- Schmitz, R. 1912. *Les Baholoholo*. Bruxelles: Éd. Dewit.
- Vansina, Jan. 1966. *Introduction à l'ethnographie du Congo*. Bruxelles-Kinshasa/Kisangani/Lubumbashi: CRISP-Éditions universitaires du Congo.
- Vercoutter, J. 1976. «L'Iconographie du Noir dans l'Égypte ancienne». In Vercoutter, J., Leclant, J., Snomaden, E. & Desanges, J., *L'image du Noir dans l'art occidental: des Pharaons à la chute de l'Empire romain*. Fribourg: Office du Livre.
- Vercoutter, J. 1981. «Nature et importance des rapports entre l'Égypte pharaonique avec l'Afrique noire sous la xxviii^e dynastie (1580-1914)». *Afrique noire et monde méditerranéen dans l'Antiquité*, colloque, Dakar.
- Verhulpen, E. 1936. *Baluba et Balubaïsés du Katanga*. Anvers: L'Avenir belge.
- Verstraeten, L. 1935 (octobre). «Le demi-siècle de Mpa-la». *Grand Lacs*: 9-12.
- Viaene, 1913. «Carte ethnographique de la région des Baluba-Hemba». In R. P. Colle, *Les Baluba*, tome II. Bruxelles: Institut international de bibliographie.
- Willame, J.-C. 1964. «Les provinces du Congo. Structure et fonctionnement: Lomami-Kivu-Central». *Cahiers économiques et sociaux* 4. Léopoldville: IRES.
- Young, C. 1967 (septembre-octobre). «L'Islam au Congo». *Études congolaises* 5:14-31. Léopoldville.

3. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES LANGUES DANS LE DISTRICT DU TANGANYIKA

Pour répertorier une langue dans un territoire, la présence de ses locuteurs ne constitue pas la première référence. C'est plutôt l'autorité coutumière implantée administrativement dans cet espace qui constitue cette référence. Dans le district du Tanganyika, la situation linguistique se présente de la manière suivante par territoire :

3.1. TERRITOIRE DE KABALO

Le territoire de Kabalo est peuplé essentiellement des Luba du Katanga. Le luba (L33) est parlé sur l'ensemble du territoire.

L'usage du songye (L23) a cours dans la chefferie Mpaë. À signaler, la présence de poches de nomades tembo dont la langue est plus au moins comprise par les locuteurs voisins.

3.2. TERRITOIRE DE KALEMIE

Le territoire de Kalemie est peuplé en majorité de Tabwa-Tumbwe qui occupent toute la partie de la côte ouest du lac Tanganyika depuis la limite sud avec le territoire de Moba en passant par la chefferie Rutuku jusqu'au 5^e parallèle, sa limite septentrionale avec la province du Sud-Kivu. Parmi les Luba se trouvent les Luba-Hemba. Au nord de la rivière Lukuga, il y a aussi les Kalanga, les Holoholo, les Bangu-Bangu et au sud les Lumbu. Les Pygmées vivent aux confins du territoire, essentiellement dans ses limites avec les territoires de Moba, de Nyunzu et de Manono.

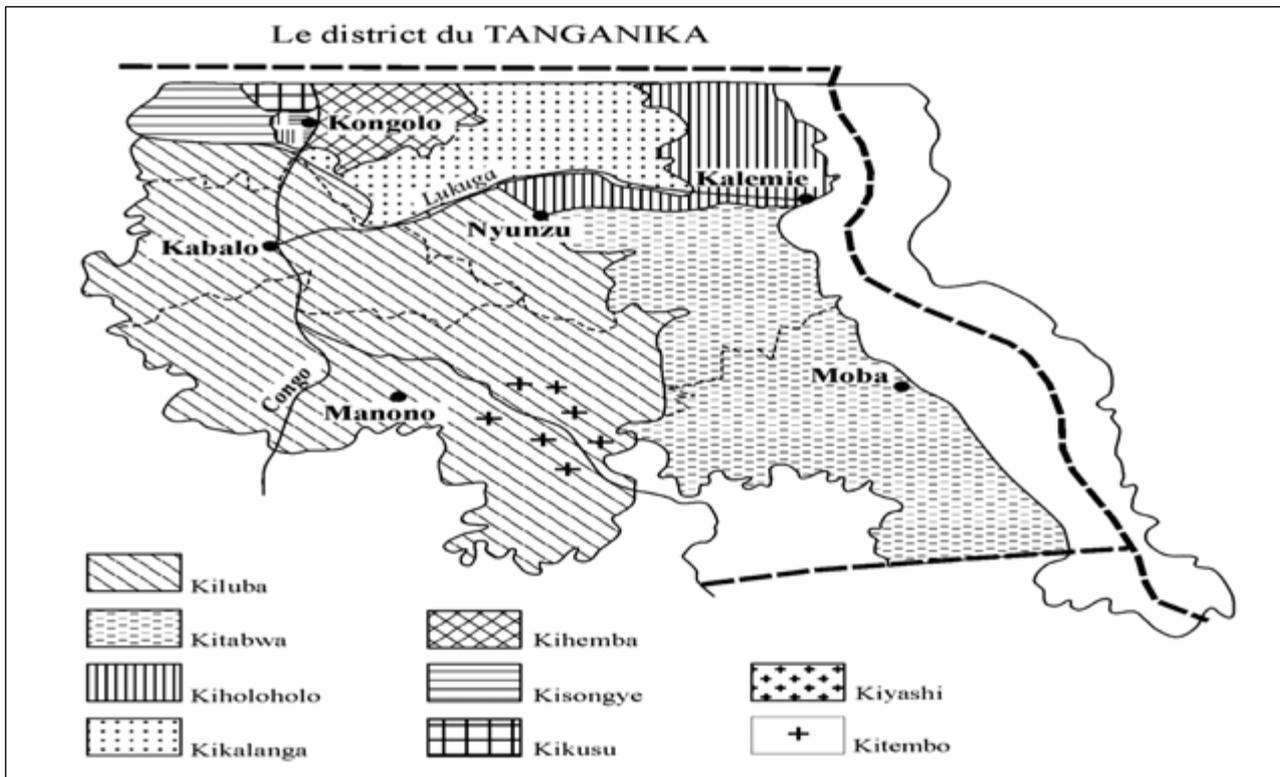
Deux langues sont parlées principalement dans le territoire de Kalemie :

- holoholo (D28)
Il est parlé dans la chefferie Benze ainsi que dans le groupement Moni. À ne pas confondre avec le kalanga, langue de la zone D, qui lui est géographiquement et linguistiquement proche, mais qui en est bien distinct (Coupez 1955; Kamba Muzenga 1987: 317-348).
- tabwa (M41)
Le tabwa est parlé par les Tumbwe et les Tabwa dans les chefferies Rutuku et Tumbwe¹⁰.

La ville de Kalemie accuse une hétérogénéité tribale et, par conséquent, linguistique. Dans l'ensemble du territoire, et ce, en dehors du swahili, deux langues locales y sont largement usitées, à savoir le tabwa et le holoholo.

Mais c'est le swahili qui sert de moyen de communication intercommunautaire. Le français reste la langue officielle et d'enseignement dans le Tanganyika (Nagant 1976: 2).

10 À ce propos, une précision s'impose: les gens communément appelés Tumbwe sont en réalité des Tabwa. Comme signalé précédemment, le chef Tumbwe appartient bien au clan des Tusanga, l'un des six clans principaux constitutifs du peuple tabwa. Les Bakwa Kasanga ou encore les Bena Kilunga sont les descendants de Kilunga-la grande, l'une des épouses de Kyomba, patriarche du peuple tabwa. Tumbwe avait conduit la première vague migratoire du peuple tabwa du nord de la Zambie actuelle vers les hauts-plateaux des Marungu. Irrité par ses neveux Mazonde et Mwindi qui avaient cédé une partie de ses terres au chef Manda, Tumbwe partit vers le nord s'établir au bord de la rivière Lukuga, dans l'actuel territoire de Kalemie. Ce départ occasionna l'extension de l'espace géographique tabwa.



Situation linguistique du district du Tanganyika.

Source: Carte tirée du projet « Le Katanga linguistique », sous presse, initié par l'équipe du CREDILLAF/UNILU.

Elle a été conçue par Ernest Kabange de l'Université de Lubumbashi et finalisée au MRAC/Tervuren par Jacqueline Renard.

3.3. TERRITOIRE DE KONGOLO

Le territoire de Kongolo est habité en grande partie par les Hembra, les Luba, les Songye, les Kusu, les Yashi, les Bangu-Bangu, les Kunda, les Lumbu et les Egnia. Ainsi, bien que la présence de sujets usagers du kikunda, du bangubangu soit remarquable, l'espace territorial de Kongolo est partagé par 5 langues, selon les 5 chefferies qui le composent :

- le yashi (L202) au centre du territoire pour la collectivité chefferie des Yashi;
- le kusu (C72) au nord pour la collectivité chefferie Kusu;
- le kiluba (L33) au sud pour la chefferie Luba;
- le songye (L23) à l'ouest pour la chefferie Song[y]e;
- le hembra (L34) à l'extrême nord pour l'ensemble des chefferies Munono, Nkuvu, Muhona, Yam-bula, Mambwe et Nyembo.

3.4. TERRITOIRE DE MANONO

Il y a des peuples lubaisés qui se répartissent en six groupes ethniques dominants: i) les Luba-Shan-

kadi (ou Luba-Samba): ils sont majoritaires dans les groupements Kiambi, Kifwa, Bakongolo, Kiluba-Mupembe, Piana-Bayo, Beena Kala, Ngoy a Sanza, Kiluwe et Kiambo; ii) les Hembra qui se retrouvent nombreux dans les groupements Kadilo-Kalombo, Bavumbu, Kahongo, Kalamata, Beena Kabunga et Batembo; iii) les Kunda (très proches des Bwile des territoires de Kalemie et de Moba): ils sont nombreux dans les groupements Mwika, Kitentu, Kahongo, Beena Kabungu et Kiombo; iv) les Tumbwe (appelés aussi Bakwa Kasanga): dans les groupements Kiombo et Beena Kabunga; v) les Lumbu: dans les groupements Kalamata, Kabanga et Kifwa, vi) les Twa (Pygmées), surtout à Kiambi, dans les groupements de la Luvua et de la Niemba.

Mais aujourd'hui, le luba (L33) devrait être considéré comme la langue du territoire de Manono. À signaler la présence des peuples nomades Tembo ou Bambote. Les Pygmées n'y sont presque plus; ils furent soit liquidés soit brassés aux populations bantu ayant accaparé leurs terres. Si le hembra (L34), le kunda (D281) et le lumbu (D282) y sont parlés, ils n'y sont pas répertoriés comme langue du territoire pour autant.

3.5. TERRITOIRE DE MOBA

La population est en majorité composée de Tabwa, occupant cinq des six chefferies du territoire. Dans la chefferie Nganie, les Kunda occupent la partie limitrophe des territoires de Manono et de Pweto.

À signaler éventuellement la présence de Luba dans la chefferie Nganie, en particulier dans les groupements Kasenga et Mupanga. Toutefois, il se pourrait que les Luba répertoriés dans ce territoire soient des Kunda de la chefferie de Nganie. L'opinion populaire voudrait que le kunda et même le zeela soient considérés comme des dialectes du kiluba, à cause de leur forte ressemblance. Toutefois, il faut avoir présent à l'esprit que ces deux langues connaissent une situation particulière aux langues de la ligne transitoire. En effet, elles attestent deux variantes inclasables au sein d'un bloc linguistique homogène: le kunda et le zeela de couverture, ou actuels, qui partagent les caractéristiques linguistiques de la zone L (comme le kiluba) et le kunda et le zeela de substrat, ou anciens, qui partagent les caractéristiques linguistiques de la zone M. Il va sans dire que ces variantes anciennes sont en voie d'extinction.

Les Tabwa sont locuteurs du tabwa (M41) et les Kunda du kunda.

3.6. TERRITOIRE DE NYUNZU

Le kiluba (L33) et le kalanga (D28) sont les deux langues principales du territoire de Nyunzu. Le premier est parlé dans la partie Sud et le second dans la partie Nord. Outre ces deux langues, le hembra (L34) (parler des Beena Kahela dont le chef est d'origine luba) y est également présent.

Les différentes langues du Tanganyika ont déjà fait l'objet d'études, hormis le kalanga et le yashi. La carte de la page précédente visualise la répartition linguistique du Tanganyika.

RÉFÉRENCES

- Coupez, A. 1955. *Esquisse de la langue holoholo*. Tervuren: MRAC (« Annales sciences sociales et humaines », n° 17).
- Kamba Muzenga. 1987. « Phonologie historique du holoholo ». *Annales Aequatoria* 8.
- Nagant, G. 1976. « Familles, histoire, religion chez les Tumbwe du Zaïre ». Thèse de 3^e cycle. Paris: EHESS.
- Van Acker, A. (RP). 1907. *Dictionnaire Kitabwa – Français et Français – Kitabwa*. Bruxelles: État indépendant du Congo (« Annales du Musée du Congo, Ethnographie, série V, linguistique »).

CHAPITRE 2

LA NAISSANCE D'UN ART DE COUR SUR LES RIVES DU TANGANYIKA : LES TRÔNES DES CHEFS TABWA

Viviane Baeke

L'influence culturelle du royaume luba s'est étendue vers l'est jusqu'aux abords du lac Tanganyika, chez les Tabwa. Parmi ces derniers, ce sont surtout les groupes septentrionaux, comme les Tumbwe qui, dès le milieu du XVIII^e siècle, furent en contact direct avec leurs voisins occidentaux et leur ont emprunté certains usages de cour et symboles royaux. Les Tabwa méridionaux, où une multitude de chefs de lignages et de clans exerçaient leur pouvoir sur de petits territoires, ont eux totalement ignoré l'institution de la royauté sacrée jusqu'au milieu du XIX^e siècle, moment où une certaine centralisation aurait vu le jour. Quelques chefs s'enrichirent alors à la faveur du commerce de l'ivoire et des esclaves avec la côte orientale, favorisant ainsi la naissance d'un « art de cour ». Les figurines sculptées appelées *mikisi* qui représentaient les ancêtres lignagers et remplissaient, jusqu'alors, essentiellement des rôles de protection de la famille, se transformèrent, à la cour des grands chefs, en statues plus grandes et de facture plus raffinée ; celles-ci furent désormais destinées à rehausser le prestige de leur détenteurs et à légitimer leur pouvoir (Roberts 1985 : 14-16).

L'art sculptural tabwa est traversé par de multiples influences. Dans le nord-ouest du territoire, chez les Tumbwe, les figures d'ancêtres s'apparentent aux œuvres des Luba orientaux (ill. 1 et 2, EO.0.0.31663 + EO.0.0.31664 et EO.0.0.31660).

Dans le sud-est du territoire, chez les Tabwa « proprement dits » et les Rungu, se décèlent plusieurs courants d'influence venant aussi bien du sud, donc de la Zambie, que de l'est en Tanzanie. Toutefois, ces influences externes ne peuvent pas être seules à l'origine du style si particulier de la statuaire de ces Tabwa méridionaux (ill. 3, EO.0.0.31661).



De gauche à droite

Figure masculine représentant un ancêtre du chef Kansawara. Collectée en 1885 par Émile Storms dans le village du même nom (Kansawara). Don M^{me} Storms, 1930. Bois (*Erythrina abyssinica*), corne (*Tragelaphus scriptus*), matières diverses. H : 70 cm. (EO.0.0.31663, collection MRAC Tervuren ; photo R. Asselberghs, © MRAC Tervuren.)

Figure féminine représentant une ancêtre du lignage du chef Kansawara.

Collectée en 1885 par Émile Storms dans le village du même nom (Kansawara). Don M^{me} Storms, 1930. Bois (*Erythrina abyssinica*), corne (*Tragelaphus scriptus*), matières diverses. H : 56 cm. (EO.0.0.31664, collection MRAC Tervuren ; photo R. Asselberghs, © MRAC Tervuren.)

Figure masculine représentant vraisemblablement un ancêtre du chef Lusinga.

Collectée en 1884 par Émile Storms dans le village du même nom (Lusinga). Don M^{me} Storms, 1930. Bois (*Vitex madiensis*), dent de suidé et plumes. H : 68,6 cm. (EO.0.0.31660, collection MRAC Tervuren ; © MRAC, Tervuren.)



Figure masculine représentant l'ancêtre d'un chef nommé Manda.

Collectée dans la région des Marungu en 1884-1885 par Émile Storms. Don M^{me} Storms, 1930. Bois (*Lannea antiscorbutica*), ivoire et perles. H: 64,2 cm. (EO.0.0.31661, collection MRAC Tervuren; photo J.-M. Vandyck, © MRAC, Tervuren.)

Le territoire des Tabwa, avant même que les caravanes du commerce de l'ivoire et des esclaves l'eussent traversé, fut maintes fois envahi par des voisins proches, tels les Bemba et les Lunda, ou plus lointains, comme les Ngoni. De surcroît, de nombreux contacts se nouèrent avec les populations de Tanzanie, les Jiji, les Hehe et les Nyanwezi. Tous imprimèrent, d'une manière ou d'une autre, leur empreinte sur la culture et l'art des Tabwa. C'est dans cette mouvance historique et esthétique qu'il faut situer la création des trônes à haut dossier tel cet exemplaire anthropomorphe (ill. 4 MRAC n° EO.0.0.31654).



De gauche à droite :

Siège sculpté. Tabwa. Région des Marungu.

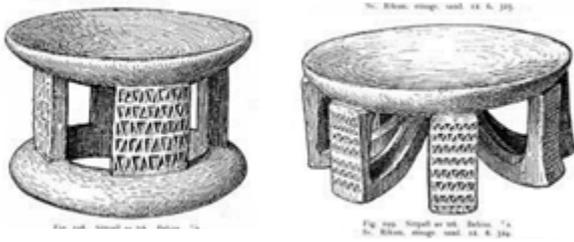
Collecté entre 1882 et 1885 par Émile Storms. Don M^{me} Storms, 1930. H: 78 cm. (EO.0.0.31654, collection MRAC Tervuren; photo Jo Van de Vyver, © MRAC Tervuren.)

Siège sculpté. Tabwa. Région des Marungu.

Collecté entre 1882 et 1885 par Émile Storms. Don M^{me} Storms, 1930. H: 62 cm. (EO.0.0.31655, collection MRAC Tervuren; photo Jo Van de Vyver, © MRAC Tervuren.)

Siège sculpté. Tabwa. Région des Marungu.

Collecté entre 1882 et 1885 par Émile Storms. Don M^{me} Storms, 1930. H: 76,6 cm. (EO.0.0.31656, collection MRAC Tervuren; photo Jo Van de Vyver, © MRAC Tervuren.)



Deux tabourets bisa.

Source : von Rosen (1916 : 321, fig 198 et 199).

D'après Alan Roberts, ces sièges illustrent parfaitement l'avènement d'un art de prestige chez les Tabwa; une tradition sculpturale qui, d'après cet auteur, ne dura qu'un temps, puisqu'elle apparut au milieu du XIX^e siècle, pour disparaître à l'aube du XX^e siècle, victime de la colonisation et des missions catholiques (Roberts 1985, Introduction : 1-37).

Ce siège, orné de représentations anthropomorphes, ainsi que deux autres trônes similaires, mais qui eux comportent des figurations zoomorphes (ill. 5, EO.0.0.31655 et ill. 6, EO.0.0.31656), furent collectés entre 1882 et 1885 par l'officier Émile Storms.

Ce dernier commandait la 4^e expédition de l'Association internationale africaine, dont le mandat officiel était d'ordre scientifique et humanitaire. Mais Émile Storms avait également un agenda caché; le roi Léopold II lui avait demandé d'établir une solide présence dans la région, afin de légitimer ses revendications sur le Congo (Roberts 1985 : 17).

Storms construisit une véritable forteresse à Mpala, sur la rive occidentale du lac, d'où il entreprit de subjuguier la plupart des chefferies environnantes¹¹. Et nombre d'objets, tels ceux illustrés ici, entrèrent en sa possession lors des opérations militaires qu'il mena dans la région. Dans les *Notes sur l'Ethnographie de la partie orientale de l'Afrique équatoriale*, publié avec Victor Jacques, il mentionne qu'il a collecté ces trois « fauteuils », « de véritables objets d'art », dans la région des Marungu (Jacques & Storms 1886 : 108, et planche VII, ill. n° 61, 62 et 63).

La morphologie de ces trônes munis de hauts dossiers s'est largement inspirée de celle des sièges de leurs voisins orientaux, les Hehe et les Nyamwezi, avec qui les Tabwa entretenaient des contacts commerciaux. Par contre, les sculptures figuratives qui les ornent sont, elles, typiquement tabwa. Quant au



Gros plan de l'ill. 4.

motif décoratif couvrant les dossiers, une succession de frises en triangles, on peut le relier de manière très convaincante au décor de certains tabourets des Bisa de Zambie, des voisins occidentaux des Bemba particulièrement bien étudiés par Eric von Rosen¹².

Les Tabwa nomment ce motif *balamwezi*, « *the rising of the new moon* », un symbole qui, d'après Alan Roberts, constitue l'un des thèmes essentiels du système de pensée et de l'art des Tabwa. Ceux-ci saluaient, en effet, avec joie et force rituels l'apparition du premier croissant de lune, signe de renaissance et d'espoir.

Le personnage qui orne l'arrière du dossier du premier trône intrigue par bien des façons (ill. 7 : gros-plan de MRAC n° EO.0.0.31654).

Evan Maurer suggère d'en relier la signification aux statues de chefs ou dignitaires représentés debout sur un tabouret (Maurer 1985 : 184). Que cette statuette soit figurée comme juchée sur un tabouret ne fait aucun doute, d'autant que ce dernier est orné du motif *balamwezi*. Cependant, il ne s'agit pas d'un personnage en pied – comme le sont toutes

11 Pour de plus amples informations sur cet épisode historique, voir Volper 2012.

12 Comm. pers. Marc Felix, mars 2012.



De gauche à droite :

Figurine tronconique. Tabwa.

H : 24,2 cm. Bois (*Crossopteryx febrifuga*), perles, fibres.
(EO.1954.51.2, collection MRAC Tervuren; © MRAC Tervuren.)

Figurine en torse. Tabwa. Région de Moliro.

Collecté par Charles Lemaire en 1898. H : 27,5 cm. Bois.
(EO.0.0.16593, collection MRAC Tervuren; © MRAC Tervuren.)

les statues debout sur un siège auxquelles se réfère Evan Maurer – mais bien d'une figurine tronquée, dont le nombril est bien marqué, mais dont le sexe et les membres inférieurs sont absents; une morphologie fort proche de celle de certaines des statuette en tronc asexuées que A. Roberts identifie toutes comme des représentations de jumeaux.

Une telle figurine était sculptée lorsqu'un des jumeaux décédait, et le remplaçait symboliquement (Roberts 1985: 29), une information confirmée par Geneviève Nagant dans sa thèse (Nagant 1976, annexe A.VI, p. 13) et par le R. P. Colle, qui mentionne cette pratique chez les Luba orientaux, voisins occidentaux des Tabwa (Colle 1913: 254).

La plupart de ces statuette en tronc sont démunies de bras et de jambes (ill. 8, EO.1954.51.2; Roberts et Maurer, pp. 248-249, ill. n° 189 à 202), mais quelques-unes sont représentées avec leurs membres supérieurs et sont alors, comme notre personnage ornant le dossier du siège, posées sur

un petit socle qui pourrait figurer un tabouret (ill. 9, EO.0.0.16593; Roberts et Maurer, pp. 247-248, ill. n° 184 à 188).

Toutes ces figurines tabwa, en torse ou tronconiques, et dont il existe de nombreux exemplaires dans les collections occidentales, représentent-elles, comme l'affirme Alan Roberts, des jumeaux défunts?¹³ Nous pouvons en douter. Chez plusieurs voisins des Tabwa, des figurines de morphologie identique ont joué un rôle essentiel au sein des rituels de fécondité et d'initiation des jeunes filles pubères, que ce soit chez les Bemba (Felix 1987: 8-9) ou de l'autre côté du lac Tanganyika, et ce jusqu'à l'océan Indien (Weinrich 1990 [(in Felix 1990): 159-175; Felix 1990: 85-91).

En outre, chez les Tabwa eux-mêmes, une photo de terrain prise par Roberts montre un chef de lignage effectuant un rituel de chasse en présence de figurines *mikisi* qui, quoique assez frustes, sont du même type tronconique que les statuette dites de jumeaux; or, aux dires même de Roberts, ces *mikisi* représentaient les ancêtres de l'officiant.

L'auteur écrit encore, à propos des figures *mikisi*, qu'en dehors d'être des images d'ancêtres *mipasi* (ou *mizimu*), elles « pouvaient aussi représenter de grands devins-thérapeutes *nganga*, des utilisateurs de magie, et des esprits de la terre *ngulu* personnifiés [je souligne] » (Roberts 1985: 11, ma traduction).

Il semble donc que parmi les innombrables figurines « en torse » des Tabwa, quelles que soient par ailleurs leurs autres caractéristiques stylistiques, certaines ne représentent pas des jumeaux décédés, mais bien une autre catégorie de défunts, les ancêtres, ou encore évoquent des esprits de la nature *ngulu*.

Examinons maintenant les deux autres trônes (ill. 5 et 6) qui, dépourvus de représentations anthropomorphes, comportent, eux, des figures zoomorphes. Victor Jacques et Émile Storms font judicieusement remarquer que les trônes sont parmi les très rares objets à être ornés de représentations zoomorphes (1886: 112). Outre ces deux exemplaires du MRAC, où figurent respectivement un varan et un serpent, deux autres sièges, appartenant à des collections occidentales, sont également ornés à l'arrière d'un ophidien. Roberts les commente tous ainsi: « Les serpents sont une référence aux esprits de la terre *ngulu*, qui se manifestent fréquemment

¹³ Il ne fait aucun doute que c'est le cas pour plusieurs d'entre elles; cette tradition était encore vivace durant la période où l'auteur séjourna parmi les Tabwa.

sous cette forme. Seuls les chefs peuvent établir et maintenir le contact avec les *ngulu*, et cette relation est l'essence même de la légitimité politique des chefs, car liée à certains territoires» (Roberts 1985 : 16, ma traduction). Non seulement le chef d'un territoire était le seul à pouvoir entrer en communication avec les esprits qui l'habitaient, mais en outre, il lui était impossible d'établir un contact avec les *ngulu* hantant les terres d'une autre chefferie (Roberts 1985 : 4).

Curieusement, *soit* les dossiers de ces trônes sont ornés de reptiles, *soit* ils sont ornés d'un personnage en torse, qu'il s'agisse de celui de l'ill. 4 ou encore d'un autre siège ayant appartenu au musée de Berlin et aujourd'hui disparu ou détruit¹⁴. Ce personnage en torse se retrouve donc *précisément là* où sur les autres trônes figure une représentation reptilienne. Cette figure anthropomorphe, qui semble littéralement «se substituer» au serpent ou au varan, ne serait-elle pas l'avatar d'un esprit de la nature *ngulu*, exactement comme le sont certaines statuette *mikisi* de forme tronconique et personnifiant ces mêmes entités surnaturelles? Plusieurs de ces sièges sont, en outre, surmontés d'une tête au visage orné de scarifications et arborant une longue coiffure tressée, apanage des hommes; il s'agit très probablement de l'image d'un chef. Sur le trône du MRAC (ill. 4), cette tête a le visage tourné vers l'arrière du siège et surplombe littéralement la figurine en torse, semblant ainsi poursuivre, pour l'éternité, le colloque singulier qu'entretiennent les chefs avec les esprits de la nature.

RÉFÉRENCES

- Colle, R. P. 1913. *Les Baluba*. Bruxelles: Institut international de Bibliographie.
- Felix, Marc L. 1990. *Mwana Hiti*. Munich: Verlag Fred Jahn, 504 p.
- Jacques, Victor & Storms, Émile. 1886. « Notes sur l'Ethnographie de la partie orientale de l'Afrique équatoriale ». *Bulletin de la société d'Anthropologie de Bruxelles*. Académie royale de Belgique, t. V : 1-112, 12 planches.
- Maurer, Evan M. 1985. « Male figure with staff », cat. n° 5, « Catalogue of the Exhibition ». In Roberts, Alan F. & Maurer, Evan M. (éd.), *Tabwa. The Rising of a New Moon: A century of Tabwa Art*. Ann Arbor: The University of Michigan Museum of Art, p. 109.
- Nagant, Geneviève. 1976. « Familles, Histoire, Religion chez les "Tumbwe" du Zaïre ». Thèse de troisième cycle. Paris: École pratique des hautes études, 347 p. et annexes.
- Roberts, Alan F. 1985. « Social and historical contexts of Tabwa art ». In Roberts, A. F. & Maurer, Evan M. (éd.), *Tabwa. The Rising of a New Moon: A century of Tabwa Art*. Ann Arbor: The University of Michigan Museum of Art, pp. 1-48.
- Roberts, Alan F. & Maurer, Evan M. (éd.). 1985. *Tabwa. The Rising of a New Moon: A Century of Tabwa Art*. Ann Arbor: The University of Michigan Museum of Art, 288 p.
- Volper, Julien. 2012. « À propos de sculptures et de crânes. Les collectes d'Émile Storms ». *Tribal Art* 66 : 86-95.
- Von Rosen, Eric. 1916. *Traskfolket, Svenska Rhodesia-Kongo-Expeditionens Etnografiska Forskningsresultat*. Stockholm, 468 p.
- Weinrich, Kathryn. 1990. « Ethnography of the Zaramo and Kwere peoples of eastern Tanzania/Die Ethnographie der Zaramo und Kwere, Völker des östlichen Tansania ». In Felix, Marc Leo (éd.), *Mwana Hiti: Life and Art of the Matrilineal Bantu of Tanzania/Lieben und Kunst der matrilinearen Bantu von Tansania*, 35-75. Munich: Verlag Fred Jahn.

14 Il s'agit d'un trône du Museum für Volkerkunde de Berlin, et qui disparut ou fut détruit durant la Seconde Guerre mondiale (Maurer 1984: 184).

CHAPITRE 3

QUELQUES INSTRUMENTS DE MUSIQUE DU TANGANYIKA

Rémy Jadinon

INTRODUCTION

«La musique instrumentale utilisait différents tambours, des tambours à signaux dans le nord, des xylophones à une ou plusieurs touches, des grelots, bruiteurs et gongs simples ou doubles, des pianos à main, des trompes, des sifflets, des flûtes de Pan, des arcs en terre, des arcs musicaux à une corde, des cithares sur bâton holoholo et des cithares sur bâtonnets. Les chants étaient plus marqués chez les Hema qu'ailleurs et il semble qu'une polyphonie véritable y ait été pratiquée» (Vansina 1966).

Ces quelques lignes d'introduction, nous les adoptons pour contrebalancer un triste constat établi en préambule à cette monographie; quand bien même l'ensemble des auteurs consultés s'accordent tous à donner à ce district une culture musicale extrêmement riche et complexe, les collections d'instruments de musique et d'archives sonores disponibles au MRAC restent inconcevablement très limitées. Qu'à cela ne tienne, les récits et les descriptions d'époque suffiront à pallier cette lacune, mais nous regrettons, d'ores et déjà, de ne pouvoir donner une lecture plus complète, et surtout plus contemporaine, dans la comparaison de facture des instruments et de leurs musiques. Nous aborderons, tout au long de cette description monographique, les différents aspects des cultures musicales traditionnelles anciennes de la région pour lever un coin du voile sur ce que ces mêmes traditions instrumentales sont aujourd'hui devenues. Si chercher à parler d'identité culturelle, comme on peut le faire en s'essayant à un exercice de description musicale, n'est pas chose aisée, la tâche devient des plus ardues quand il s'agit de les inscrire dans une perspective historique et géo-

graphique. Les traditions musicales, faut-il encore le rappeler, ne sont ni imperméables, ni immobiles; même si certains répertoires ou certaines catégories d'instruments occupent une place privilégiée dans un cadre communautaire, il n'est pas impossible que le tout ou une partie ait changé, change ou changera de place et/ou de forme tout en restant ontologiquement identique. Voilà pourquoi (maintenant), nous accosterons l'étendue des savoirs et des pratiques des rives du lac Tanganyika sur la base des principes musicologiques, sans perdre de vue la place qu'ils occupent sur des rives parfois magiques, religieuses ou politiques.

Un instrument de musique est un médium, un lien entre l'homme et le sonore, entre un homme et d'autres hommes, entre les hommes et les dieux. Ce statut lui confère un usage et une fonction particulière dont il aurait été peut-être sage de s'inspirer pour effectuer la classification qui va suivre, mais afin d'éviter toute dérive idiosyncrasique, nous ne prendrons en compte que la manière dont le sonore est produit. Une bonne partie des descriptions de ces quelques instruments de musique nous provient des notes du capitaine Storms¹⁵ extraites du *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, t. V, 1886-1887 et complétées par les manuscrits des Pères Blancs, *Dossier apostolique de Boudouinville, farde: rapport 1943-44*¹⁶ rédigé par le révérend père Weghsteen et rassemblé par le père Marcel Pauwels en 1964.

15 Nous remercions ici Julien Volper pour ses judicieux conseils concernant les sources iconographiques.

16 Mais également Mathieu Zana à qui nous devons les précieux textes du Père Blanc.

1 LES CORDOPHONES

1.1. LA CITHARE SUR BÂTON

Le *zeze* ou *sese*, ou encore parfois désigné sous le vocable *kinanda*, est un instrument que l'on retrouve sur la quasi-totalité du territoire congolais, à l'exception près des régions occidentales. Il se compose d'une caisse de résonance enalebasse constituée de deux sections superposées, d'un manche légèrement incurvé sur lequel on retrouve trois touches qui permettront au musicien de réduire la longueur de la corde qui passe au-dessus du manche et de tirer quatre sons fondamentaux ainsi que des effets d'harmonie produits par les cordes sympathiques qui parfois reposent le long du manche. Pour soulever la corde, l'instrument est nanti d'un chevalet en tube de plume (Laurenty 1997). Pour en jouer, l'instrumentiste tient la caisse de résonance contre son corps en tenant le manche dans une main et en arrêtant la corde avec ses doigts, l'autre main faisant vibrer la corde, parfois à l'aide d'un plectre. Certains informateurs (Stephen Chauvet, Charles Delhaize ou encore Jos Gansemans) donneraient à l'instrument une origine orientale, malgache ou



Cithare sur bâton, Luba orientaux, Haut-Katanga.
(MO.0.0.37946, collection MRAC Tervuren; © MRAC Tervuren.)



Cithare sur bâton, Luba orientaux, Haut-Katanga.
(MO.0.0.33660, collection MRAC Tervuren; photo J. Van de Vyver, © MRAC Tervuren.)

bien encore arabe. « *We can safely say that Swahili “jeje” is not a loan from Ancient Egyptian “dede”, as suggested by Sachs, but its origin is so far unknown* » (Blench 2009). Il est vrai que la carte de répartition géographique de cette entité organologique lui confère une zone en forme de croissant de lune sur la partie orientale de la RD Congo, mais qui pourrait tout aussi bien correspondre avec la première zone d'expansion bantou; mais là n'est pas la question. Les larges collections de cithare sur bâton du MRAC ne comptent pas parmi elles un instrument clairement identifiable dans le district. Mais de par la description donnée par le R. P. Weghsteen, un père blanc et le capitaine Émile Storms, il est possible de montrer des instruments du même type des régions avoisinantes qui ne diffèrent que très peu dans leur facture.

Storms décrit le *zeze* comme « une seule corde tendue sur un arc en bois d'un mètre de longueur environ auquel est attachée par la queue une moitié de courge faisant office de caisse de renforcement » (Storms 1886). Pour plus de clarté, nous illustrerons l'instrument par des modèles luba orientaux du Haut-Katanga similaires d'un point de vue organologique.

1.2. LA CITHARE SUR BOUCLIER AVEC CAISSE DE RÉSONANCE EN CALEBASSE

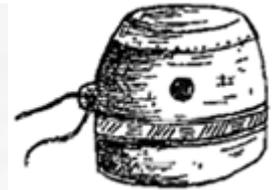
Ce cordophone est particulier à la zone ouest du lac Tanganyika; il est en tout point comparable au type de cithare *inanga* des régions interlacustres. Il présente une table d'harmonie en forme de bouclier creusé parfois muni d'un manche à son extrémité (MO.1973.36.14) et où les parois latérales sont relevées et les bords sur la largeur dentelés par des encoches où viennent se fixer la corde, car il ne s'agit, en effet, que d'une seule corde fixée à la première échancrure par un morceau de bois et qui, après avoir parcouru le bouclier plusieurs fois sur sa longueur, vient se nouer sur l'extrémité opposée. Il s'agit donc d'une corde continue; les différentes hauteurs sont obtenues par une subtile tension de cette corde à chaque arrêt et par l'ajout ponctuel de petits chevalets constitués de morceaux de bois placés sous la rainure de chaque corde. L'instrument est ensuite déposé, et parfois fixé, sur unealebasse, pour en amplifier le volume sonore. Les deux exemplaires dont nous disposons ont été récoltés par le capitaine Storms; l'un, à neuf cordes (MO.0.0.31701), proviendrait du Fipa ou de l'Unianyembe et l'autre, à huit cordes (MO.0.0.31702), du Marungu :



Cithare sur bouclier à 9 cordes.
(MO.0.0.31701, collection MRAC Tervuren; photo J. Van de Vyver, © MRAC Tervuren.)



Cithare sur bouclier à 8 cordes.
(MO.0.0.31702, collection MRAC Tervuren; photo J. Van de Vyver, © MRAC Tervuren.)



Tambour kominio.



Tambour litumba.



Tambour mkwaso.
(Weghsteen 1964.)

« À l'une des extrémités sont plantés dans les dents formées par les encoches 7 clous sur lesquels sont enfilés des perles *mitunda* et de petits morceaux de fer. La caisse de renforcement est une grande courge de 35 centimètres de diamètre, percée sous le cadre d'un trou circulaire de 125 millimètres. Deux morceaux de bambou tendent également les liens qui fixent le cadre à la courge. Cet instrument se joue en pinçant les cordes des deux pouces » (Storms 1886).

2. LES MEMBRANOPHONES

2.1. LE TAMBOUR À UNE PEAU

Le tambour *nfukula* est également caractéristique de la région. On retrouve les premiers exemplaires récoltés à la fin du XIX^e siècle auprès des communautés tabwa (MO.0.0.3430) et tumbwe (MO.0.0.31695 & MO.0.0.31696). Il est porté sur la poitrine et joué tout en dansant.

« Sa forme plus trapue, plus ou moins globulaire ; ils sont décorés par des bandes horizontales de lignes géométriques sculptées. [...] la caisse de résonance est largement ouverte à la base ; la peau de percussion est toujours une peau de reptile, de varan en général. Ils sont tous [...] munis d'une membrane vibrante » (Boone 1951). Cette membrane est l'enveloppe ovigère d'une araignée lembe-lembe (Weghsteen 1964).



(EP.0.0.13683, collection MRAC Tervuren.)
Source : Boone (1951 : 58).

« Chez les Waholoholo, trois danseurs ont chacun un petit tambour à deux membranes suspendu au cou. Le grand art pour eux consiste à faire également les sauts les plus inattendus, à se rouler sur le sol, se relever, se culbuter de toutes les façons possibles, mais sans s'interrompre de battre leur caisse des deux mains » (Storms 1886). Le Père Blanc donne pour ces tambours les noms vernaculaires suivants, classés par taille décroissante : *kominio*, *litumba*, *mkwaso* (voir figures ci-dessus). Un autre tambour est encore à noter, mais celui-ci se distingue tant par le mode d'attache de sa membrane (fixée par un anneau) que par son utilisation (MO.1973.16.34).

Le tambour *nfukuwla*

Tabwa.
(MO.0.0.3430,
collection MRAC
Tervuren;
© MRAC
Tervuren.)



(MO.0.0.31695,
collection MRAC
Tervuren;
© MRAC
Tervuren.)



Tumbwe.
(& MO.0.0.31696,
collection MRAC
Tervuren;
© MRAC
Tervuren.)



(MO.1973.16.34,
collection MRAC
Tervuren;
photo J. Van de
Vyver, © MRAC
Tervuren.)

2.2. LE TAMBOUR À FRICTION

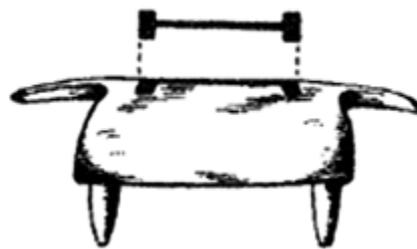
Le seul exemplaire fait lui aussi partie de la collection Storms. Bien que le capitaine ait minutieusement noté la facture de l'instrument, il omet de fournir son nom en langue vernaculaire, mais il ne manque pas de donner une des premières descriptions de cette catégorie d'instrument, inconnue à l'époque des classifications organologiques pour la région. «Au milieu de cette membrane est attachée vers l'intérieur du cylindre une baguette en bois sur laquelle on fait glisser la main mouillée : on fait de cette façon vibrer la membrane et on produit un bruit qui ressemble au cri de l'hippopotame» (Storms 1886). Malheureusement aucune source iconographique n'a été rencontrée pour illustrer cet instrument.

3. LES IDIOPHONES

3.1. LE TAMBOUR À FENTE

On retrouve dans la région deux formes classiques de tambours à fente, celle cylindro-conique récoltée par le capitaine Storms (MO.0.0.31697) et celle trapézoïdale collectée par Albert Maesen et introduite dans les collections du MRAC en 1955 (MO.1953.74.7717). Les notes des Pères Blancs donnent les descriptions suivantes de ces instruments. «Le *kiondo* (pluriel : *biondo*) : tronçon d'arbre évidé, percé de deux ouvertures rectangulaires, communiquant par une étroite rainure ; bords échancrés. Longueur de 50 à 60 centimètres. On frappe le tambour à l'aide de mailloches («*musimpo* – *misimpo*»), formées de baguettes dont l'extrémité est enveloppée de caoutchouc.»

Emploi: 1) Les *biondo* accompagnent les chants et les danses; 2) Transmettent à distance les nouvelles: ceci est un art réservé à des spécialistes. Ce langage



Tambour à fente *kiondo* (Weghsteen 1964.)



Tambour à fente cylindro-conique.
(MO.0.0.31697, collection MRAC Tervuren;
photo J.-M. Vandyck, © MRAC Tervuren.)



Tambour à fente trapézoïdal.
(MO.1953.74.7717, collection MRAC Tervuren;
© MRAC Tervuren.)



**Tambour à fente trapézoïdal
nkumwi.**
(Weghsteen 1964.)

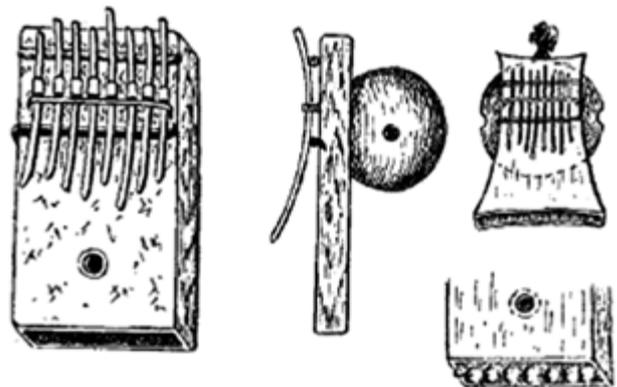
tambouriné s'exprime par des coups de baguettes. On dit à haute voix chacun des mots qu'on confie au tambour. On dirait vraiment qu'ils transmettent à distance leurs paroles par les sons qu'ils provoquent avec leur baguette. La plupart ne connaissent que des formules stéréotypées. Exemple pour réunir les gens: «Kali hala muibunge, kahilo asahwile mukwabo» (bis) = «que ceux qui sont loin se groupent, que quiconque n'y est pas soit averti par son compagnon». Exemple pour la guerre: «Bilonda balume, balumiani batembo mu nkulila» = «aux armes, o hommes, soyez des héros pour frapper». Le nkumwi: gong ou tambour plat en forme de trapèze renversé; il est fait d'une seule pièce de bois évidé. Hauteur = 75 centimètres. Il sert à la plupart des danses et aussi à la téléphonie dans le village.

Un autre tambour à fente est relevé par le R. P. Weghsteen, il s'agit du *nkumwi*. «Ce gong ou tambour plat en forme de trapèze renversé est taillé d'une seule pièce dans un bloc de bois.»

3.2. LES LAMELLOPHONES

Aux dires du capitaine Storms, les lamellophones ne sont pas très communs dans la région; un seul de cette catégorie d'instrument sera d'ailleurs récolté. Tout porte à croire qu'il s'agirait d'un *kabwai* (MO.0.0.31699), c'est le nom donné par le Père Blanc. Une *sanza* à 11¹⁷ lames. Les hauteurs de ces lames ne nous sont malheureusement pas connues. Mais le capitaine prendra soin de préciser qu'à l'intérieur de la planche, faisant office de caisse de résonance,

sont placées des perles *mitunda* et de petites plaques de fer pour créer un léger grésillement qui confère à l'instrument une identité propre en termes de timbre. Il souligne également en bas de page que ces instruments peuvent allégrement être nantis d'une seconde caisse de résonance en calebasse, toujours pour en augmenter le volume sonore, comme nous pouvons le voir sur la figure ci-dessous.

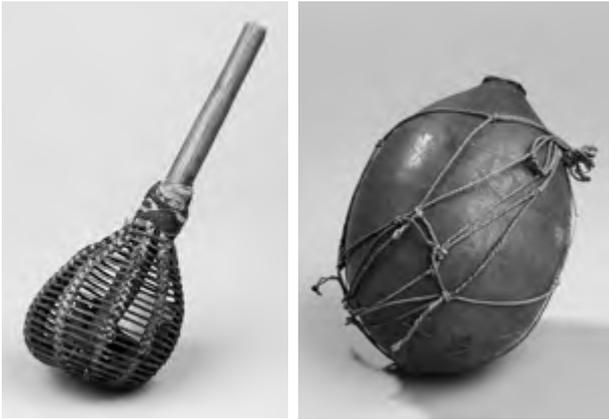


Différents lamellophones répertoriés par le R. P. Weghsteen en 1964. Le premier est désigné par le terme *likembe*, le deuxième par le terme *kabwai* et le troisième par le terme *kankobe*.



**Lamellophones
Kabwai.**
(MO.0.0.31699,
collection MRAC
Tervuren; photo
J. Van de Vyver,
© MRAC Tervuren.)

17 Bien que l'instrument décrit par le père ne comporte que 9 lames.



Hochet en vannerie.
(MO.0.0.7716, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, © MRAC Tervuren.)

Hochet en calebasse.
(MO.0.0.31861, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver, © MRAC Tervuren.)

3.3. LES HOCHETS

Dans les collections du MRAC, nous pouvons distinguer deux types de hochets, ceux en vannerie (MO.0.0.7716), et ceux en calebasse (MO.0.0.31861). Le premier objet est un hochet en vannerie, à l'intérieur duquel sont placées de petites coques de fruit solides, et attaché à un manche en bois par une pièce de tissu. Le deuxième est une calebasse entière sur laquelle passe un filet auquel peuvent être attachées des coquilles de bois; cet instrument est fort proche organologiquement du *shekeré* cubain et mandingue. Les formes géométriques gravées sur les parois extérieures rappellent celles du *kominio*.

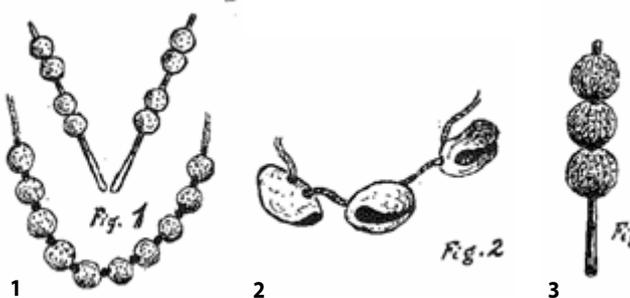
Il est intéressant de voir ici que ces deux instruments ne se retrouvent pas dans les descriptions des auteurs que nous avons suivis jusqu'ici; ceux-ci décrivent d'autres idiophones. Dans sa description (1964: 85-111), le R P. Weghsteen parle de différents types de hochets, fort en usage dans le Marungu,

qu'il précise n'être utilisés que comme instruments de danse complétant les parures, accompagnant les chants et terminant les formations orchestrales. Nous les retrouvons dans la figure ci-dessous à gauche, et nous adoptons la définition de l'auteur. Le premier objet est un *nsombe*, «grelot naturel composé de huit coques d'un fruit [...] accouplées deux à deux sur des bâtonnets ou réunies par des liens en fibres végétales» (Weghsteen 1964). Le deuxième est un grelot en fer désigné sous le vocable *ngwele* et qui est constitué d'un ovale de fer replié, à l'intérieur duquel se trouve une bille ou un caillou arrondi. Ces grelots sont reliés entre eux sur une lanière en cuir et attachés aux chevilles ou aux poignets des danseurs. On retrouve dans les collections du MRAC des instruments similaires notamment à ceux des régions limitrophes, notamment au Rwanda (MO.0.0.41802).

3.4. LES CLOCHES

Le *luembo*, cloche double (MO.0.0.31692) est décrit ici comme instrument de signalement. «Le maillet qui sert à les frapper est le même que celui qui sert à battre les gongs de bois. Ces cloches construites de la même façon que les clochettes qui servent à la parure, donnent comme le gong deux sons différents [...] les bords en sont soigneusement soudés par un martelage au rouge vif. Les deux cloches sont réunies par une bélière et suspendues à une forte corde» (Storms 1886).

Cet instrument est parfois aussi utilisé pour soutenir des récits ou des fables en venant enrichir la palabre d'un soubassement musical et en s'y substituant parfois à l'instar du langage tambouriné des tambours à fentes *kiondo* vus plus haut, fonctionnant sur l'alternance de tons hauts et de tons bas, comme le dépeint très clairement le commandant Storms. D'autres cloches font également partie de l'instrumentarium de la région, et le père Weghsteen vient, une fois n'est pas coutume, compléter les manquements dans nos collections de ses précises descriptions. Il s'agit de la cloche *dibu*, «clochette en fer, c'est-à-dire une lame de fer repliée grossièrement sur elle-même, dont le battant en fer plain est suspendu à l'intérieur à une tige très mince et recourbée qui permet d'y passer une ficelle pour le suspendre au cou d'une chèvre, parfois même à la patte d'un coq, pour en faciliter la garde, mais surtout au cou des chiens de chasse qui en courant agitent la clochette dont le tintement effraie le gibier et permet aux chasseurs de la suivre dans les hautes herbes» (Weghsteen 1964).



Instruments de musiques batabwa (Weghsteen 1964).



Cloche en bois dibu.
(Weghsteen 1964.)



Luembo, cloche double.
(MO.0.0.31692, collection MRAC Tervuren;
photo J. Van de Vyver, © MRAC Tervuren.)



Sifflet luba du Katanga.
(MO.0.0.2377-1, collection MRAC Tervuren;
photo J. Van de Vyver, © MRAC Tervuren.)

Le terme et l'usage qui en est fait rappellent les *dibu*, les clochettes en bois des Bakongo, qui, elles, sont placées sous le ventre des chiens pour révéler leur présence lorsqu'ils n'aboient pas (MacGaffey 2002).

4. LES AÉROPHONES

Pour cette catégorie, nous trouvons dans les manuscrits de Storms deux entités organologiques : «les sifflets à bouche transversale, c'est-à-dire dans lesquels on siffle comme dans une clef forée, mais dans la paroi desquels on ménage toujours un trou que l'on bouche toutefois quand on s'en sert» (Storms 1886). Avec ce descriptif assez complet, nous avons pu, par comparaison, désigner des instruments de types similaires décrits par les Pères Blancs : «Le Kahulu (Tuhulu) : Sifflet de bois ou en terre, en forme de tige creuse, surmontée d'un croissant ; embouchure ronde, deux reliefs latéraux, l'un percé d'un trou pour l'échappement d'air ; l'autre d'un trou pour cordelette de suspension. Hauteur = 8 à 10 centimètres. Pour s'en servir on l'adapte à la lèvre inférieure comme cela se fait chez nous pour tirer du son d'une clef. Il fait partie du matériel du sorcier ; celui-ci s'en sert au bon moment dans ses danses ou dans ses incantations». Bien que nous ne disposions d'aucune source iconographique (dans ses notes, le R. P. Weghsteen ne parle que de petits sifflets en bois qu'il nomme *cacia* et qui se rapprocheraient plus de l'appau que de l'instrument de musique), nous pouvons

raisonnablement rapprocher cette description du sifflet luba du Katanga (MO.0.0.2377-1).

5. UN PEU D'ANALYSE MUSICALE

«Ils chantent à la maison, en cours de route, dans leurs pirogues, au travail...» (Weghsteen 1964).

Alors que nous nous lamentons sur la faible quantité d'objets mis à notre disposition pour cette monographie, le constat est d'autant plus malheureux quand il s'agit de travailler sur les archives sonores. La frustration est grande, arrêtons-nous aux traits distinctifs en rapportant les informations collectées par le R. P. Weghsteen (Weghsteen 1964).

La **métrique** des différents répertoires est telle que la division des temps peut alterner le binaire ou le ternaire dans l'exécution d'un même chant. La pulsation était quasi systématiquement matérialisée par «les coups de rame, de pilon ou de houe» (Weghsteen 1964). Quand il parle de rythme, le père leur donne une «mesure variée, libre au sens de la musique moderne, admettant successivement des mesures à deux, à trois ou à quatre temps». Il précise cependant que cette liberté du rythme est contenue dans des limites rigides, les différents degrés des formules mélodico-rythmiques seraient compris dans des *temps jalons* et dont les formes varient selon la relation entre le texte et la mélodie. Il insiste fort sur le point que «l'interdépendance entre le texte, la mélodie et le rythme n'existe pas à ce point dans notre



Rythme de tambours batabwa (Weghsteen 1964.)

Allegro vivace

Transcription du début du refrain de la danse kapole.

musique européenne». Cependant il ne voit pas de réelle variation dans le soubassement rythmique qui fonde la polyphonie dans cette région. «Nous ne connaissons pas de battements de tambours à trois temps et la composition du rythme binaire diffère pour chaque danse» (Weghsteen 1964).

Les **figures rythmiques** syncopées sont obtenues par l'entrecroisement des valeurs simples et doubles croches pointées entrecroisées. Le tempo de celles-ci est ordinairement *allegro*.

Le **système scalaire** des répertoires de la région ne semble pas relever d'une structure où les hauteurs seraient à tempérament fixe. Il parle de système à trois ou quatre degrés séparés entre eux par une tierce. L'**ambitus** des mélodies est souvent compris dans une quinte, parfois l'octave, mais ne le dépasse que très rarement. «La mélodie, qui est diatonique, procède ordinairement par degrés conjoints, par tierces; assez rares sont les intervalles de quarte et de quinte; très rares les écarts plus grands. On trouve des descentes mélodieuses épelant l'accord majeur de neuvième dominante ou des accords de septième» (Weghsteen 1964). La voix chantée oscille dans le registre alto et dans un style syllabique; il est rare de voir une syllabe être portée par plusieurs degrés. La forme responsoriale est dominante; la mélodie entonnée par un soliste est reprise par le chœur. Il en va de même pour les **structures musicales** qui se caractérisent par l'usage de formes en *ostinato* à variations, après un «motif d'introduction, on trouve une courte phrase musicale ordinairement reprise ou répétée sous une forme assez semblable» (Weghsteen 1964). Enfin, il semblerait qu'il n'existe pas de structures musicales à un type de répertoire. Nous clôturons ce chapitre sur une retranscription du père Weghsteen de la danse tabwa *kapole*, danse de femmes, en laissant aux plus avisés le soin d'en apprécier la structure.

RÉFÉRENCES

- Blench, Roger. 2009 «The Worldwide Distribution of the Transverse Flute». Draft for comment. Disponible sur <http://www.rogerblench.info/Ethnomusicology/Papers/General/The%20worldwide%20distribution%20of%20the%20transverse%20flute.pdf>
- Boone, Olga. 1951. *Les Tambours du Congo belge et du Ruanda-Urundi*. Tervuren: MRAC («Annales sciences sociales et humaines», vol. 1).
- MacGaffey, Wyatt. 2002. «Ethnographic notes on Kongo musical instruments». *African Arts* 35 (2): 12-19.
- Laurenty, Jean-Sébastien. 1995. *L'Organologie du Zaïre. Tome II. Les sanza – Les xylophones – Les tambours à fentes*. Tervuren: Musée royal de l'Afrique centrale.
- Laurenty, Jean-Sébastien. 1996. *L'Organologie du Zaïre. Tome III. Les membranophones*. Tervuren: Musée royal de l'Afrique centrale.
- Laurenty, Jean-Sébastien. 1997. *L'Organologie du Zaïre. Tome IV: Les cordophones*. Tervuren: Musée royal de l'Afrique centrale.
- Storms, Émile & Jacques, Victor. 1886. *Notes sur l'ethnographie de la partie orientale de l'Afrique équatoriale*. Bruxelles: Hayez.
- Vansina, Jan. 1966. *Introduction à l'ethnographie du Congo*. Bruxelles-Kinshasa/Kisangani/Lubumbashi: CRISP-Éditions universitaires du Congo.
- Weghsteen. 1964. «La musique et les instruments des Noirs de la région de Baudouinville (Congo)». *Annali Sateranensi* (Vatican, Rome) XXVIII: 85-111.

QUATRIÈME PARTIE

L'OCCUPATION EUROPÉENNE ET L'ORGANISATION TERRITORIALE

CHAPITRE 1

L'INTÉGRATION DU « TANGANYIKA » DANS L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

Pour rappel, c'est au moment où Henry Morton Stanley explorait encore les rives du lac Tanganyika, du 11 juin au 30 juillet 1876, que Léopold II projeta l'organisation d'une Conférence géographique, qui eut lieu du 12 au 14 septembre de la même année dans son palais de Bruxelles, sous sa présidence. Elle réunit les principaux explorateurs africains, les géographes les plus en vue d'Europe et quelques hauts fonctionnaires belges (Heremans 1966: 7-8).

Léopold II sut cacher ses visées politiques, puisque dans son discours inaugural, il aborda les seuls thèmes de la science et de la civilisation. Très habile et apparaissant désintéressé, il inspira toute confiance. L'Association internationale africaine fut alors portée sur les fonts baptismaux. Ses objectifs étaient: l'exploration des parties encore inconnues de l'Afrique équatoriale; l'établissement de stations qui allaient servir de points d'appui aux voyageurs et explorateurs tant sur le littoral, à Bagamoyo et à Zanzibar, du côté de l'océan Indien, qu'à Saint-Paul de Loanda, du côté de l'océan Atlantique. D'autres postes devaient encore être installés à l'intérieur, notamment à Ujiji, sur la rive orientale du lac Tanganyika, et à Nyangwe, sur le Lualaba (Heremans 1966: 8).

1. LES EXPÉDITIONS DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE AFRICAINE (1877-1885)

Un an après la clôture de la Conférence géographique, le Comité national belge lance une *première expédition* vers le centre de l'Afrique. Elle est placée sous la direction du capitaine Louis Crespel (1838-1878) (Malengreau 1952: 171-173). Participent à

l'expédition: le lieutenant Ernest Cambier (1844-1909), le docteur Arnold Maes (1854-1878) et un major autrichien, Ernst Marno (1844-1883) (Heyse 1952: 116-126; Jadot 1952: 578-582; Coosemans 1958: 584-586).

Cette équipe quitta Ostende, le 15 octobre 1877, et arriva sur l'île de Zanzibar, le 12 décembre. Apparemment le sort s'acharna contre elle: le docteur Maes mourut le 14 janvier 1878, frappé d'insolation pendant une promenade; le capitaine Crespel s'éteignit le 25 janvier 1878, à la suite d'une forte fièvre. Tous deux furent enterrés à Zanzibar. Complètement découragé, le major Ernst Marno décida de reprendre le chemin de Karthoum, où il se mit au service des autorités attachées à la conquête et à la première organisation du Soudan. Il fut, par la suite, nommé vice-gouverneur de la province soudanaise de Glabat.

Le Comité national belge ordonna alors à Ernest Cambier de prendre la tête de la caravane et envoya du renfort: le 2 avril, le lieutenant Jean-Baptiste Wautier (1844-1878) fut dépêché à Zanzibar. Au Caire, il prit le docteur Dutrieux.

Réorganisée à Bagamoyo, la caravane s'enfonça à l'intérieur du continent avec 400 hommes, le 28 juin 1878. Wautier et Dutrieux la rejoignirent dans l'Ousagara, le 12 juillet. Ce fut un calvaire, car, très vite, elle dut affronter des problèmes énormes et démoralisants: la désertion d'environ 300 porteurs, le manque de vivres, la traversée de marais infects et d'autres obstacles, l'insécurité du fait des chefs locaux et de leurs bandes de soldats voyous, etc.

L'expédition n'en était pas au bout de ses peines. Le lieutenant Wautier tomba gravement malade et mourut le 19 décembre 1879 à Hekoungou. Il fut décidé de réorganiser la caravane à Tabora. Miné par

la fièvre, le docteur Dutrieux dut reprendre le chemin de l'Europe. Ernest Cambier poursuivit sur sa lancée avec une caravane légère et put, finalement, contempler le lac Tanganyika, le 12 août 1879. Après la reconnaissance de la région, il résolut d'établir la première station de l'AIA près du village de Karema.

Le comité de Bruxelles organisa alors une *deuxième expédition* sous les ordres du capitaine d'état-major Émile Popelin (1847-1881) (Coosemans 1951 : 780-783). Popelin quitta la Belgique avec le docteur Théodore Van den Heuvel (1846-1902), le 18 avril 1879 (Verlinden 1952 : 472-473). Le lieutenant Oswald Dutalis (1839-1907) était déjà parti et les attendait à Zanzibar (Coosemans 1952 : 321-322).

Tandis que le comité belge préparait la seconde caravane pour l'Afrique, le roi Léopold II conçut une idée originale. Après l'échec de la tentative de transport par chariots à bœufs, il préconisa le recours à des éléphants pour assurer le transport. Le monarque avait observé les services rendus par ces pachydermes dressés au cours de ses voyages aux Indes et il résolut de tenter l'expérience des éléphants porteurs en Afrique. Il fit acheter à Bombay quatre spécimens et les fit expédier à Msasani, près de Dar es Salaam. Ce travail fut confié à Frederick Carter (1841-1880), un commandant de la marine anglaise résidant aux Indes (Coosemans 1948 : 215-219). Les éléphants et les cornacs arrivèrent à Msasani le 1^{er} juin 1879 et quittèrent Dar es Salaam le 2 juillet. La route vers Mpwapwa, où Carter et Popelin espéraient se rencontrer et poursuivre ensemble l'expédition, réserva aux éléphants de rudes épreuves. Ils y arrivèrent néanmoins en bon état, le 3 août. Mais l'un d'eux mourut un peu plus tard et un deuxième peu après.

Atteint de fièvres très aiguës à Kwamboumi, dans l'Ousagara, Oswald Dutalis dut regagner la Belgique le 4 novembre. Le docteur Van den Heuvel s'était installé à Tabora, où il resta jusqu'en août 1881. Popelin arriva à Karema avec une caravane légère, le 9 décembre 1879. Carter le rejoignit le 14 décembre, le jour où le troisième éléphant périt. Le quatrième survécut encore quelques mois. Sur place, Cambier, Popelin et Carter érigèrent des murs d'adobes pour le « Fort Léopold ».

Après plus de deux ans, l'AIA n'était parvenue à installer qu'une station : Karema. Les maladies et la mort avaient creusé des vides dans les rangs des expéditions. Le Comité national de Bruxelles prit la décision d'envoyer une expédition de renfort dont la direction fut confiée à deux jeunes Belges, Adolphe

Burdo (1849-1891) et Oscar Roger (1851-1907), tous deux d'anciens explorateurs : Burdo avait visité le Bénoué ; Roger avait séjourné au Gabon (Coosemans 1951 : 117-120 ; 817-822).

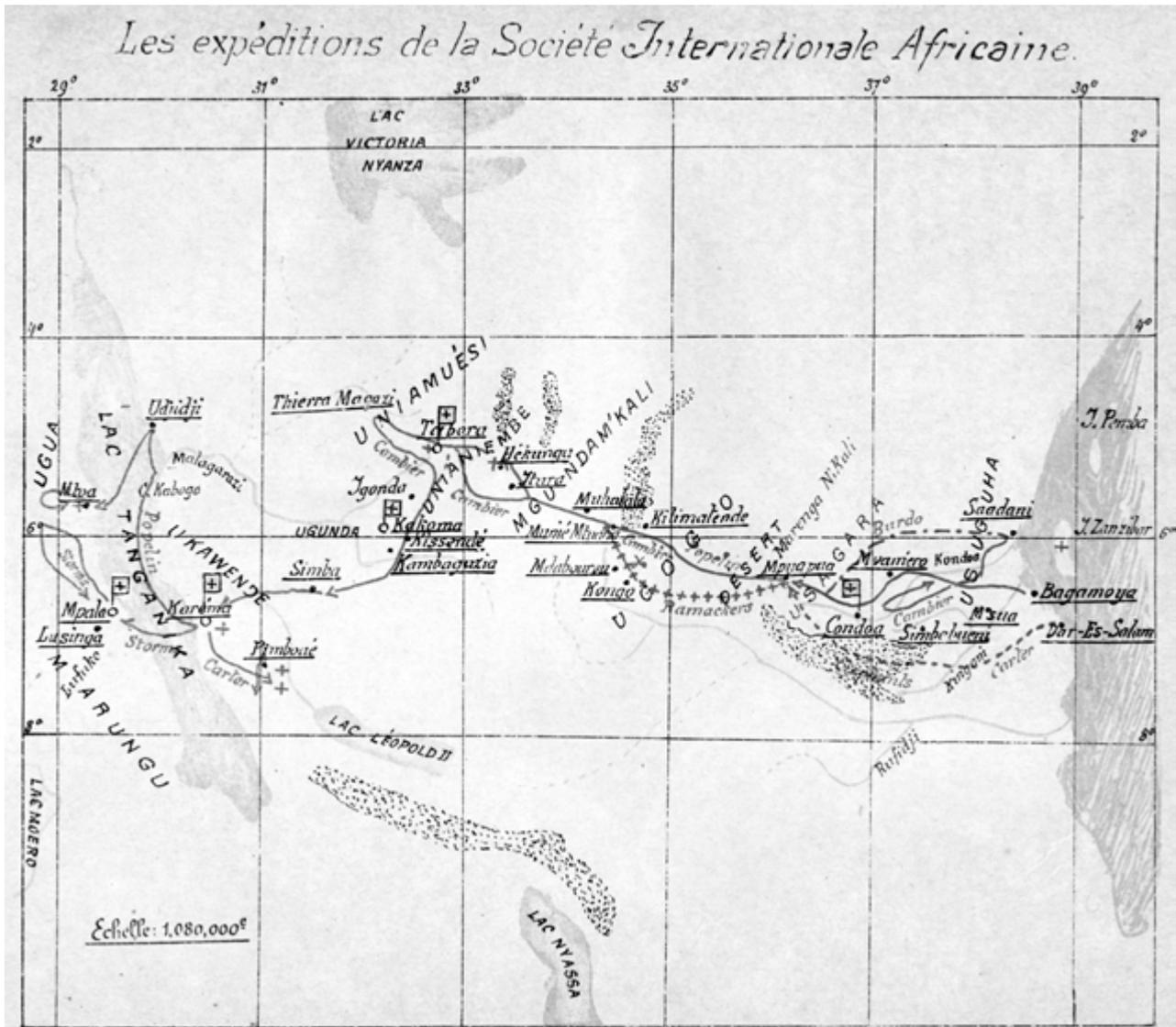
Adolphe Burdo et Oscar Roger quittèrent Bruxelles le 10 décembre 1879 et arrivèrent à Zanzibar le 4 janvier 1880. Ils étaient accompagnés de l'Anglais Tom Cadenhead (1840-1880), engagé pour aller collaborer avec Carter dans la domestication d'éléphants. La caravane quitta Saadani, près de Bagamoyo, le 3 février 1880 et s'arrêta à Mpwapwa, le 8 février ; le 25 février, elle se mit en branle et entra à Tabora, le 7 avril ; elle reprit la route pour Karema le 1^{er} mai. Mais Tom Cadenhead fut tué à Mpimbwe, le 25 mai 1880, d'une balle dans la tête. Frederick Carter périt également dans la même localité, le 24 juin, un mois plus tard.

Parvenu en fin de terme, le capitaine Cambier devait être remplacé à Karema. Le comité de Bruxelles désigna le capitaine de génie Guillaume Ramaeckers (1848-1882) comme successeur (Donny 1951 : 798-800). Les lieutenants d'artillerie Albert De Leu (1852-1881) et Jérôme Becker (1859-1912), et Robert Demeuse (1852-?), photographe à l'Institut cartographique militaire de Bruxelles, participèrent également à cette *troisième expédition* (Coosemans 1951 : 622-623 ; Dessy 1948 : 93-98 ; Coosemans 1968 : 304-306).

L'équipe s'embarqua à Brindisi (Italie) pour Zanzibar, le 7 juin 1880, et quitta Bagamoyo, le 27 juillet. Demeuse tomba grièvement malade après quelques jours et dut regagner la côte. Il retourna en Europe en décembre 1881. Les autres arrivèrent à Tabora, le 17 septembre. Atteint de typhus, De Leu dut y rester. Il fut décidé de le renvoyer en Europe en compagnie du capitaine Cambier, mais De Leu mourut à Tabora, le 25 janvier 1881.

Guillaume Ramaeckers et Jérôme Becker arrivèrent à la station belge de Karema, le 4 décembre 1880. Le 10 décembre, le capitaine Cambier remit le commandement de ce poste à Ramaeckers. Mais ce dernier succomba à des fièvres, le 25 février 1881.

Popelin et Roger se préparaient à traverser le lac afin d'installer une station sur la rive occidentale. Ils commencèrent leur expédition, le 6 avril 1882, d'abord cap sur le nord vers Ujiji où ils achetèrent un *daw*, gros bateau à voile de fabrication arabe, et firent voile vers Mtoa. C'est à Luteke, aux environs de Mtoa, que Popelin, chef de la 2^e expédition, perdit la vie, emporté par la fièvre bilieuse. Parvenu en fin de terme de service, Roger regagna la côte. Jérôme



Les expéditions de l'Association internationale africaine vers le lac Tanganyika.
Source : Renier (1913).

Becker quitta Tabora, le 20 mars 1882, pour prendre le commandement de Karema, où il arriva le 24 avril.

La quatrième expédition, composée du lieutenant Émile Storms et de ses adjoints, le lieutenant Camille Constant (1851-1894) et Émile Maluin (1855-1935), prit la route en avril 1882 (Coosemans 1952: 592; Lacroix 1951: 185-186). À peine arrivé à Zanzibar, Maluin fut atteint d'une hépatite aiguë et dut rentrer en Belgique. Émile Storms, qui avait quitté Bagamoyo le 9 juin, arriva à Karema, le 27 septembre 1882, après un très bref séjour à Tabora.

C'est le 27 avril 1883 qu'il fit voile vers le territoire du chef Mpala avec l'Allemand Reichard. Quatre jours plus tard, le 1^{er} mai 1883, il atteignit l'embouchure du Lufuko. Il décida d'établir la nouvelle sta-

tion dans les environs de Mpala et construisit le premier camp retranché du Marungu où il demeura pendant deux ans et demi.

La cinquième expédition organisée au départ de Zanzibar sous les ordres du lieutenant Jérôme Becker devait couronner l'œuvre entreprise par le Comité international. Jérôme Becker avait pour adjoints les lieutenants Francis Dhanis (1862-1909), Adolphe Durutte (1853-1914) et Jules Dubois (1856-1886) (Comelieu 1952: 271-274; Coosemans 1952: 280-281; Comelieu 1948: 311-326). Le but en était de relier les stations du lac Tanganyika à celles de l'intérieur du Congo ou d'atteindre Nyangwe.

Partie le 19 octobre 1884, l'expédition resta pendant plus d'une année à Zanzibar. Et pour cause.

La Conférence de Berlin qui eut lieu de novembre 1884 à février 1885 orienta Léopold II vers une autre approche. Jérôme Becker tomba gravement malade et remit le commandement de l'expédition à Adolphe Durutte, le 15 mai 1885. Une semaine plus tard, le 24 mai 1885, l'expédition fit demi-tour.

Le comité belge de l'AIA envoya au total vingt-cinq voyageurs au lac Tanganyika. Seuls neuf d'entre eux l'atteignirent. Cette initiative ne fut donc pas un grand succès. À préciser toutefois que la pénétration au cœur du nouvel État indépendant du Congo s'avérait plus prometteuse du côté de l'embouchure du fleuve Congo.

2. LA SOUMISSION DU « MARUNGU » : 1883-1885

Le pays du Marungu fut soumis à la nouvelle puissance européenne de la même manière que d'autres régions de l'EIC. Cinq documents, rédigés en swahili au tournant de 1884-1885, officialisaient la soumission de cinq *watemi* (chefs) à l'Association internationale africaine (AIA), représentée par Émile Storms. Ce sont les plus anciens traités connus à ce jour (Luffin 2007 : 169-199).

Les différentes phases de l'évolution de ces traités ont déjà été mises en évidence. De 1880 à 1882, Léopold II demanda la négociation de cessions de terrains, assorties de privilèges d'exploitation exclusifs en faveur du Comité d'études. Dans une phase de transition se situant dans le courant de l'année 1882, il songea à mettre les chefs africains sous la suzeraineté du Comité. Finalement, à partir de la fin de 1882, il voulut des traités à portée politique, de façon à pouvoir opposer des droits souverains aux revendications de la France. C'est à cette époque que commença le processus de reconnaissance de la souveraineté du Comité d'études ou de l'Association internationale du Congo (Denuit-Somerhausen 1988 : 77).

Les cinq traités relatifs à la région du Tanganyika datant de la troisième phase furent signés par Émile Storms, représentant l'AIA, en présence tantôt de Paul Reichard (1854-1938), tantôt en celle d'Isaac Moinet (1849-1908), un père blanc. Storms fonda la station de Mpala au bord du lac, d'après le nom d'un chef local qui entretiendra vite de bons rapports avec lui. Entre-temps, il entra également en relation avec Lusinga, un chef puissant et redouté. En 1884, celui-ci attaqua un allié local de Storms. En représailles, Storms organisa une expédition punitive, le

4 décembre 1884, qui se solda par la mort de Lusinga, dont la tête lui fut apportée. À la suite de cet événement, plusieurs chefs locaux, dont Kansabala qui comptait s'emparer du territoire de Lusinga, Uondo et Manda, jugèrent plus sage de se soumettre à l'AIA.

Attardons nous d'abord sur le conflit ayant opposé le chef Lusinga à Émile Storms. En novembre, Lusinga, qui avait pourtant assisté à la prestation de serment de fraternité de sang entre Storms et Mpala, avait pillé les terres d'un petit chef, ami de Storms. Dans un premier temps, le capitaine ne s'était pas senti assez fort pour attaquer Lusinga, car l'effectif de sa station ne suffisait qu'à sa défense éventuelle. Il avait alors fait appel à Paul Reichard, de l'expédition allemande, pour combattre Lusinga (Heremans 1966 : 53-54).

Le 3 décembre, environ 100 hommes appartenant aux deux caravanes avaient quitté la station. La résidence de Lusinga se trouvait à deux journées de marche. Ils avaient terminé l'étape la nuit, pour surprendre l'ennemi dans la matinée et l'empêcher de se préparer à la défense ou à la fuite. Le 4 décembre vers 8 h du matin, ils avaient donné l'assaut au village de résidence de Lusinga. Celui-ci était réputé invulnérable. Il se racontait même que, selon les besoins, il pouvait se transformer en lion ou en crocodile, et même se rendre invisible. Cependant, dès les premiers coups de feu, Lusinga était tombé, mortellement blessé. Le village avait été totalement détruit et incendié, ainsi que trois autres de ses résidences. Cette guerre s'était soldée par la capture de 125 personnes ; 50 à 60 autochtones avaient été tués, dont Lusinga lui-même. Sa tête, amenée comme trophée à Mpala, fit désormais partie de la collection de crânes rassemblés sur place.

Divers chefs locaux se soumirent immédiatement à l'autorité de Storms, car la nouvelle qu'il collectionnait les têtes de ses adversaires s'était répandue. Lui-même notera dans ses carnets que cela était la cause d'une peur saine dans la population. La rumeur racontait qu'il voulait les têtes de tous les rois de la région. Les gens lui apportaient, dès lors, les têtes des victimes tombées dans les combats entre groupes rivaux. Ce fut le cas de celles du « Roi » Maribou et du « Prince » Mpampa. En 1885, Storms amena en Belgique les têtes de Lusinga, de Maribou et de Mpampa pour les examiner, dans le cadre de l'anthropologie physique (Couttenier 2009 : 98-99).

Les noms de Kansabala, Uondo, Manda, Chanza, Zongwe et ceux d'autres chefs signataires de documents similaires en français ou ceux de chefs tribu-

taires comme Mpala, Chatat, Lusinga et Kaomba figurent sur les traités. Mpala fut le premier à accepter l'autorité de l'AIA. C'est d'ailleurs à proximité de son village que Storms construisit sa station. Il existait une sorte d'entente entre Mpala et Storms. Mpala jouera régulièrement le rôle d'intermédiaire lors des rencontres entre Storms et d'autres chefs locaux.

À signaler la présence, lors de la signature des traités, de plusieurs nyampara zanzibarites et peut-être nyamwezi : Hamisi, Saidi, Sadala, Ramazani et Kombo. Les deux derniers étaient respectivement attachés à Storms et à Reichard. Et les actes de soumission des chefs Kansawara, Uondo, Manda, Chanza et Zongwe furent rédigés respectivement le 15 décembre 1884, le 1^{er} janvier 1885, le 8 janvier 1885, le 3 février 1885 et le 6 février 1885.

Storms écrit qu'en avril 1883, lorsque Mpala et ses collègues allèrent lui faire part de leur décision, des nattes furent jetées à terre pour permettre aux chefs de s'asseoir. Derrière eux se tenaient de nombreuses escortes, armées de lances, d'arcs et de flèches empoisonnées. Seul Mpala, en sa qualité de sultan de la contrée, prit place sur un escabeau, car ainsi l'exigeait l'usage, en pareilles circonstances, note-t-il. Par la suite, Storms et Mpala recoururent à l'intermédiaire des nyampara, faisant office d'interprètes, pour échanger leurs propositions. Avant d'entrer en conférence, les chefs lui demandèrent à fumer, sous prétexte de se délier la langue. Storms fit alors distribuer du tabac et les pipes s'allumèrent. Au bout de trois heures, ils se mirent d'accord sur le cap où serait construit le camp de l'AIA.

Les textes que Storms imposa aux chefs locaux n'étaient pas d'un modèle uniforme, mais avaient tous pour objectif de mettre les territoires entiers des chefs signataires sous l'autorité de l'AIA dont il était le représentant. Il utilisa diverses formules pour exprimer la soumission des chefs locaux : l'un remettait entre ses mains les « pleins pouvoirs sur toute l'étendue de ses contrées » ; l'autre céda « le pouvoir souverain » aux Européens de Mpala ; un autre encore se déclarait « le vassal » de l'AIA. Mais tous, ou leurs « ambassadeurs », lui apportaient le *hongo* (le tribut d'un « vassal » à son suzerain), ce qui constituait apparemment un geste symbolique de soumission. En tout cas, le capitaine Storms n'avait pas peur d'utiliser de grands titres européens pour les chefs locaux.

Les traités étaient de grande valeur pour les agents de Léopold II. Un membre de l'expédition du Katanga confirmera, à ce propos, que les lettres de soumission de ces petits « tyrans » africains, auxquels

il était lu quatre longues pages dont, le plus souvent, ils ne comprenaient pas un mot, et qu'ils approuvaient d'une croix, afin d'avoir la paix et des présents, n'étaient sérieuses que pour les puissances européennes, en cas de contestation de territoires. Mais pour impressionner davantage, Storms attribuait à ces petits chefs des titres de « roi » ou de « prince » ; les villages devenaient subitement des « pays » et quelques villages étaient exagérément présentés comme des « États ».

La soumission était généralement symbolisée par le paiement du *hongo*. Le *hongo* de Manda consista en le paiement de trois chèvres et celui de Kansawara en celui de trois houes, tandis que celui de Uondo consista en le paiement d'un esclave et de six charges de vivres.

Les traités étaient généralement rédigés en français, en anglais ou, pour quelques-uns, en allemand. Les cinq traités dont il est question ci-dessus sont les seuls en swahili. Pourtant, les chefs soumis ne parlaient pas cette langue, mais bien le tabwa, le bemba ou une autre langue locale. Toutefois, le swahili était la *lingua franca*. Il avait été introduit dans la région par les commerçants arabes et swahili qui venaient razzier ou acheter des esclaves et par des nyamwezi qui s'y étaient installés. En outre, le swahili était également la langue des recrues zanzibarites qui, comme porteurs et hommes d'armes, accompagnaient les caravanes d'Émile Storms et celles d'autres agents européens, depuis la côte de l'océan Indien.

En outre, les cinq documents étaient rédigés en caractères arabes. Car, si les chefs locaux ne connaissaient pas du tout cette écriture, beaucoup parmi eux avaient déjà eu l'occasion d'observer l'échange de documents en ces caractères : lettres, contrats, livres de prière des communautés musulmanes, etc. Et comme cette écriture leur était plus familière, Émile Storms espérait, sans aucun doute, une acceptation plus facile de ces textes de leur part.

Signalons aussi que les documents swahili du MRAC, d'une part, et ceux des Archives africaines (ministère belge des Affaires étrangères), d'autre part, furent rédigés par deux scribes différents. En premier lieu, l'écriture est différente. En second lieu, ils utilisent des règles orthographiques différentes. Mais il arrive que les deux adoptent deux graphies pour le même terme. De plus, contrairement à l'auteur des documents du MRAC, celui des documents conservés aux Archives africaines semble avoir une certaine connaissance de la langue arabe, car il utilise généralement l'orthographe originale des termes swahili

et des noms propres empruntés à cette langue. Les deux séries de documents portent des dates selon le calendrier musulman swahili, à cette différence que l'année ne figure que dans la série de documents des Archives africaines. Mais l'élément le plus troublant est que, pour les actes dont deux versions existent, le texte même des documents des Archives africaines et du MRAC est identique sur le fond, mais différent dans la formulation (Luffin 2007 : 191-192).

Les versions françaises ont vraisemblablement été établies sur place, car leur texte correspond exactement à celui qui figure dans le journal de Mpala rédigé par Storms. Toutefois, seuls les traités de Chanza et de Zongwe sont signés, tandis que les autres documents portent seulement les noms des signataires.

De manière générale, la version française des textes est plus précise et mentionne même des éléments absents de la version swahili. D'abord, aucun des documents swahili ne reprend la liste des villages sous l'autorité du chef signataire, alors qu'une liste exhaustive figure systématiquement dans les documents en français. De même, les traités en français de Zongwe, Manda et Uondo précisent que les agents de l'AIA sont établis à Mpala, alors que cette localité n'est jamais mentionnée dans les textes swahili.

Les versions françaises attribuent également à certains acteurs des titres ou des fonctions absents des textes swahili. Ainsi, le traité de Zongwe nous présente Gombesasé comme un prince, alors que la version swahili en fait l'un de ses hommes. Les représentants de Manda et de Uondo deviennent, dans la version française, des « ambassadeurs chargés des pleins pouvoirs ». De même, les versions françaises insistent systématiquement sur le fait que le paiement du *hongo* « est conforme à l'usage établi dans la contrée en pareille circonstance » – pour bien faire ressortir la valeur juridique du traité aux yeux de la partie africaine – alors que l'expression n'est pas utilisée dans tous les textes swahili.

Les documents en français sont datés selon le calendrier grégorien et non le calendrier hégirien. Il y a un décalage d'un ou deux jours entre les dates mentionnées dans les versions swahili et françaises, ce qui s'explique par une légère erreur dans le calcul local ou par une de ses particularités. Mais cela ne porte toutefois pas réellement à conséquence.

Nous reproduisons, ci-dessous, les textes de ces traités.

Kansawara

« Le vingt[-huit] du 5^e mois,

Monsieur Storms, qui représente l'Association internationale africaine, et les émissaires du roi Kansawara, qui ont été envoyés par celui-ci parce qu'il ne pouvait pas venir lui-même, ont tenu conseil sur son territoire. Kansawara a rassemblé ses hommes et a tenu conseil avec leurs chefs. Il a déclaré qu'après la défaite et la mort de Lusinga, il fallait tenir un conseil pour décider de l'avenir du pays. Lorsqu'ils ont fini leur conseil, il a dit que le roi Kansawara, ses hommes et ses chefs acceptaient l'autorité des Blancs qui se trouvent à Mpala et que leur force appartenait désormais aux Blancs. Enfin le chef Kansawara a envoyé son tribut aux Blancs pour qu'ils sachent qu'il considère réellement être sous leur autorité, conformément aux coutumes du pays. Moi, Paul Reichard, responsable de l'expédition allemande, j'ai assisté à toute la discussion en tant que témoin. »

« En date du 28^e jour du sixième mois de l'an 1302

[Entre] Monsieur Storms, qui a parlé au nom de l'Association africaine, et les nyampara du chef Kansawara, qui ont été envoyés par Kansawara parce qu'il n'a pu venir lui-même, après qu'il a tenu conseil avec ses chefs sur leur propre territoire. Le chef Kansawara a rassemblé ses hommes et a tenu conseil avec ses chefs. Il a déclaré : après la défaite et la mort de Lusinga, tenons un conseil pour arranger la situation du pays. Après avoir terminé leurs délibérations, il a déclaré que le chef Kansawara, ses hommes et ses chefs sont désormais sous l'autorité des Européens qui sont à Mpala et qu'ils cèdent leur pouvoir aux Européens. Enfin, le chef Kansawara a payé le *hongo*. Le fait de payer le *hongo* aux Européens leur prouve que le chef est vraiment sous leur autorité, conformément à la coutume de ce pays. Monsieur Reichard, chef de l'expédition allemande, a été le témoin de ce conseil.

Paul Reichard, chef der Deutschen Expedition ;

Sa'dallah ; Sa'd ; Mwenye Khamisi ; Mwenye Kombo, Ramazani, ces nyampara étant les témoins de ces discussions ; le chef Mpala, qui était l'interprète entre Monsieur Storms et les nyampara du chef Kansawara. » [Traduction de Xavier Luffin.]

« Moi soussigné Paul Reichard commandant de l'expédition allemande de l'Association internationale africaine déclare avoir assisté à l'entrevue qui a eu lieu entre Monsieur Storms agissant au nom de l'AIA d'une part et une ambassade envoyée par le roi Kansawara agissant au nom de ce souverain d'autre part.

Le roi Kansawara fait savoir qu'après la défaite et la mort de Lusinga il a réuni tous ses chefs pour savoir la suite qu'ils avaient à tenir vis-à-vis du vainqueur de Lusinga, qu'après délibération il a été décidé que : le roi Kansawara et tous les siens reconnaissent l'autorité de l'Européen en résidence à Mpala et qu'ils remettent entre ses mains plein pouvoir sur toute l'étendue de leurs contrées. Le roi Kansawara a confirmé cette déclaration en payant *hongo*. Cette façon de procéder est conforme aux us et coutumes de la contrée en pareille circonstance.

Paul Reichard, chef der Deutschen Expedition

[signatures] Ramasani, Munié Kombo, Munié Gamise, Sadi, Sadala, tous wanyamparas témoins

[signature] Mpala, le roi Mpala vassal du roi Kansawara servant d'interprète à l'ambassade de son suzerain.

NB: les principaux centres des états de Kansawara sont: (noms de 83 localités dont Mpala, Mriro, Manda)

[signature] Le commandant de la 4^e expédition, Storms »

Uondo

« Le [treize] du sixième mois lunaire,

Le chef Uondo a envoyé ses nyampara Mwana Mtu, Kiwe et Minga apporter le *hongo* à Monsieur Storms, qui représente l'Association internationale africaine, ensuite il les a envoyés pour dire que lui, Uondo, s'est soumis au pouvoir de l'Européen et que son pays appartient désormais à l'Européen. En outre, ce *hongo* est le symbole de sa soumission. Moi, Paul Reichard, responsable de l'expédition allemande, j'ai assisté à toute la discussion en tant que témoin. »

« En date du 13^e jour du sixième mois de l'an 1302

Le chef nommé Uondo a envoyé ses nyampara, répondant aux noms de Mwana Mtu, Kiwe et Maniengo, ces trois hommes étant les nyampara du chef Uondo. Il les a envoyés chez Monsieur Storms, représentant de l'Association africaine, afin qu'ils lui apportent le *hongo*. Le chef est devenu son homme, il est désormais sous son autorité et l'ensemble de sa chefferie est désormais sous l'autorité de Monsieur Storms. Paul Reichard, chef de l'expédition allemande, a été le témoin de ce conseil.

Paul Reichard, chef der Deutschen Expedition

Maniengo, Kiwe, Mwana Mtu, ceux-ci étant les hommes d'Uondo; Mwenye Khamis, Mwenye Kombo, Ramazani, ceux-ci étant les nyampara qui ont été les témoins de ces discussions; le chef Mpara, qui a servi d'interprète entre les hommes d'Uondo et Monsieur Storms. » [Traduction Xavier Luffin]

Le 13^e du 6^e mois de la lune, le 1^{er} janvier 1885. Copie du procès verbal par lequel le roi Ouondo cède ses pouvoirs à l'association.

« Les nommés Mwana Mtu, Kiwé et le prince Maniengo, ambassadeurs du roi Ouondo et chargés de pleins pouvoirs apportent au nom de leur souverain le *hongo* aux agents de l'association internationale établis à Mpala. Agissant au nom de leur maître, ils remettent entre les mains des Européens précités le pouvoir souverain sur tous les états de Ouondo. Le paiement du *hongo* est la confirmation de cette déclaration. Cette manière d'agir est conforme à l'usage établi dans la contrée en pareille matière.

Monsieur Paul Reichard commandant de l'expédition allemande de l'Association internationale africaine, déclare avoir assisté à la séance et reconnaît l'exactitude de ce qui précède.

Paul Reichard, chef der Deutschen Expedition

[signatures] Mpala, le roi Mpala servant d'interprète à l'ambassade du roi Ouondo;

[signatures] Mwana Mtu, Kiwe, Maniengo, ambassadeurs;

[signatures] Ramasani, Munié Kombo, Munié Gamise, wanyamparas »

Verso: les principaux centres des états de Ouondo sont: (noms de 13 localités)

Manda

« Le chef Manda a envoyé son propre fils Manda pour apporter le *hongo* à Monsieur Storms, qui représente l'Association internationale africaine. Ensuite, il les a envoyés dire que lui, le chef Manda, s'est soumis au pouvoir du Blanc et que son pays appartient désormais au Blanc. En outre, ce *hongo* est le symbole de sa soumission. Moi, Paul Reichard, responsable de l'expédition allemande, j'ai assisté à toute la discussion en tant que témoin. »

« En date du 20^e jour du sixième mois de l'an 1302

Le chef Manda a envoyé son propre fils auprès de Monsieur Storms afin de lui apporter le *hongo* sur les terres de Mrumbi, territoire de Monsieur Storms, représentant de l'Association africaine. Le chef Manda est soumis à l'autorité de Monsieur Storms, lui et l'ensemble des chefs de son pays. Et ce qu'il a apporté comme *hongo* est la preuve qu'il est devenu un homme de l'association. Monsieur Paul Reichard, l'homme des Allemands, a assisté à cet accord, il a servi de témoin et a tout entendu.

Paul Reichard, chef der Deutschen Expedition

Mrori et Manda [fils], qui sont les hommes de Manda

Mwenye Khamis, Mwenye Kombo, Ramazani, ceux-ci étant les nyampara qui ont été témoins de cet accord;

Le chef Mpala qui fut l'interprète entre Monsieur Storms et les hommes du chef Manda. » [Traduction de Xavier Luffin.]

« Le 20^e jour du 6^e mois de la lune, le 8 janvier 1885. Copie du procès verbal par lequel le roi Manda cède sa souveraineté à l'Association.

Le prince Manda, chef d'une ambassade et chargé de pleins pouvoirs, est envoyé par le roi Manda, pour payer *hongo* aux agents de l'association établis à Mpala. Agissant au nom du roi Manda il remet entre les mains des Européens précités le pouvoir souverain sur tous les états de Manda. Le paiement du *hongo* est la confirmation de cette déclaration. Cette manière d'agir est conforme à l'usage établi dans la contrée en pareille matière.

Monsieur Paul Reichard commandant de l'expédition allemande déclare avoir assisté à la séance et reconnaît l'exactitude de ce qui précède.

Paul Reichard, chef der Deutschen Expedition

[signature] Manda, chef d'ambassade

[signature] Mrori, ambassadeur;

[signatures] Ramasani, Munie Combo, Munie Gamisi, Mpala, le roi Mpala servant d'interprète à l'ambassade.

Au verso : les contrées principales du roi Manda sont : (noms de 71 localités)

[signature] Storms, le commandant de la 4^e expédition. »

Chanza

« En date du 16^e jour du septième mois de l'an 1302

Le chef Shanza est venu lui-même chez Monsieur Storms, représentant de l'Association africaine. Il est tombé sous l'autorité de Monsieur Storms. Le chef Shanza a payé le *hongo*. Payer le *hongo* signifie qu'il est réellement sous l'autorité de l'Association. Le chef des pères qui résident chez Shanza, dont le nom est Moinet, fut le témoin de ces discussions.

Moinet, chef Shanza, Kasewa, ceux-ci étant les hommes de Shanza ; Moya et le nyampara Juma. » [Traduction Xavier Luffin.]

« Le 16^e jour du 7^e mois de la lune, le 3 février 1885

Le chef Chanza se reconnaît par la présente déclaration le vassal de l'Association internationale africaine. Le chef Chanza a confirmé cette déclaration en payant *hongo*. Cette façon de procéder est conforme à l'usage établi dans la contrée en pareille matière. Monsieur le R. P. Moinet de la mission d'Alger au Tanganyika déclare avoir assisté à cette cérémonie.

[signature de] S. Moinet

[signent par une croix] : le roi Chanza, Kasewa, Moja, Djouma »
[Version française officielle]

Au verso : les principales localités de Chanza sont : (noms de 7 localités)

[signature] Storms, le commandant de la 4^e expédition. »

Zongwe

« En date du 28^e jour du septième mois de l'an 1302

Le chef Zongwe a tenu conseil avec ses hommes, ensuite il a apporté le *hongo* à Monsieur Storms, en tant que responsable de l'Association. Il lui a envoyé son fils Ngombe Saze, afin de se soumettre aux Européens.

Ngombe Saze, Kinya Miro, ceux-ci étant les hommes du chef Zongwe ; Rashid. » [Traduction de Xavier Luffin.]

« Le 6 février 1885, le 18^e jour du 7^e mois de la lune

Association internationale africaine

Procès verbal par lequel le roi Zongwe cède sa souveraineté à l'Association

Le prince Gombesazé chef d'une ambassade envoyée par le roi Zongwé, apporte au nom de son souverain *hongo* aux agents de l'Association internationale établis à Mpala. Agissant au nom de son maître, il remet entre les mains des Européens précités le pouvoir souverain sur tous les états de Zongwé. Le paiement du *hongo* est la confirmation de la précédente soumission. Cette

manière d'agir est conforme à l'usage établi dans la contrée en pareille circonstance.

[signent par une croix :] le prince Gombesazé, chef d'ambassade ; Kinia Miro ambassadeur ;

[signe en arabe :] Rachid chef de ma caravane

Au verso : Les principaux villages de Zongwe sont : (noms de 50 localités)

Le commandant de la 4^e expédition [signature de Storms]. »

3. LES EXPÉDITIONS ANTIESCLAVAGISTES

Quatre expéditions furent dirigées vers le lac Tanganyika et le Haut-Katanga dans le cadre de la lutte antiesclavagiste. La décision de l'envoi de ces expéditions faisait suite à la conférence antiesclavagiste qui s'était ouverte à Bruxelles le 18 novembre 1880, dont l'Acte général établi le 2 juillet 1890 fut ratifié par un grand nombre de gouvernements occidentaux. Les négociations diplomatiques durèrent pratiquement trente mois.

Une Société antiesclavagiste vit le jour à la suite de la propagande faite par le cardinal Lavignerie et de la Conférence antiesclavagiste. Son but était de concourir à l'abolition de la traite, conformément aux articles sixième et neuvième de l'Acte général de Berlin (novembre 1884-février 1885). Le lieutenant Jacmart fut nommé président du Conseil-directeur et reçut comme adjoint, en qualité de directeur technique, le capitaine adjoint d'état-major Émile Storms, un ancien de l'Association internationale africaine, de 1882 à 1885. L'objectif de cette association était de constituer au lac Tanganyika une barrière infranchissable par les caravanes esclavagistes et d'établir une croisière sur le lac au moyen d'un ou deux steamers. Quatre expéditions furent lancées vers cette région (Lejeune-Choquet 1906 : 73-76 ; Gardet 1913 : 61-67).

3.1. PREMIÈRE EXPÉDITION

Rentré en Belgique le 3 mars 1890, au terme de son premier service à la Force publique aux Falls, Édouard Hinck (1860-1917) fut choisi par la Société antiesclavagiste pour diriger cette première expédition. Il embarqua à Anvers le 16 juin 1890 (Coosemans 1951 : 474-476) avec Paul van de Kerchove (1847-1917) comme compagnon de route.

L'expédition arriva à Boma le 5 août suivant, mais van de Kerchove, qui était chargé du recrutement de

porteurs et de l'organisation des transports, tomba gravement malade et dut renoncer à la poursuite du voyage. Il rentra immédiatement en Belgique et fut remplacé par Camille Ectors (1870-1929) (Jadot & Coosemans 1955: 457-458; Coosemans 1952: 285-286).

À Léopoldville, l'expédition rencontra d'énormes difficultés, parce que tous les services de transport étaient réquisitionnés pour une expédition à destination du Haut-Uele. En conséquence, celle d'Édouard Hinck dut patienter de longs mois et ne put se mettre en route que le 12 août 1891 pour les Falls, où elle arriva le 22 septembre.

La tâche de l'expédition était de remonter le Congo et le Lomami, de se fixer vers le 4^e degré de latitude sud et d'assurer la liaison avec la région du Tanganyika où opérait Jacques. C'est par cette voie que l'on espérait pouvoir acheminer les pièces détachées d'un steamer appelé à croiser sur le lac. L'expédition était à Kibonge le 10 novembre, à Riba-Riba le 24 novembre et finalement à Bena-Kamba, le but du voyage, le 7 décembre 1891.

Peu après son installation, les Arabes de Nyangwe se soulevèrent, massacrèrent la mission commerciale d'Hodister. Des ngwana se révoltèrent à leur tour et fermèrent la route du Tanganyika. Le 9 avril 1892, le lieutenant Hinck reçut l'ordre de lever le poste de Bena-Kamba. Au même moment, il était atteint d'une ophtalmie jugée très grave et il regagna l'Europe. Le 11 août, il embarqua à Banana. Ainsi, la première expédition ne put mettre son projet à exécution.

3.2. DEUXIÈME EXPÉDITION

La direction de la deuxième expédition antiesclavagiste fut confiée à Jules Jacques (1858-1928), qui avait déjà entamé une carrière congolaise au début de 1887. Rentré de l'EIC en mai 1890, il accepta le commandement de cette expédition qui allait reprendre les routes ouvertes antérieurement par Cambier et Popelin. C'est le 13 mai 1891 qu'il embarqua à Naples pour Bagamoyo (Engels 1951: 497-504).

Le lieutenant Gustave Renier (1867-1914) et les volontaires Henri Docquier (1865-1896) et Alexis Vrithoff (1867-1892) le secondaient dans sa tâche (Hennequin 1948: 785-787; Coosemans 1951: 294-297; 962-964).

La caravane prit la route vers le Tanganyika le 12 ou 13 juillet 1891. Elle arriva à Karema vers le 16 octobre, y séjourna jusqu'au 20, et traversa ensuite le lac Tanganyika pour rejoindre le capitaine

Joubert et les Pères Blancs à Saint-Louis de Mrumbi, à côté de Mpala. L'expédition se mit à explorer la rive occidentale afin de trouver une position stratégique. C'est ainsi que, le 3 janvier 1892, le capitaine Jacques fonda Albertville, qui était à la fois un réduit défensif, une résidence et le centre d'où partiraient des expéditions vers l'intérieur.

Le 5 avril, après une période d'escarmouches, le lieutenant Gustave Renier et Alexis Vrithoff décidèrent d'attaquer le *boma* des ngwana situé non loin de leur fort. Malade, le capitaine Jacques ne put participer aux combats. Vrithoff mourut au cours de cette opération, atteint d'une balle.

Incapable de déloger les ngwana, le capitaine Jacques demanda à l'État des secours rapides et des fusils, afin de continuer la fortification d'Albertville. D'une part, Alexandre Delcommune vint à sa rescousse, le 24 août 1892, avec la troupe du capitaine Joubert, juste à temps pour qu'il puisse résister aux assauts des ennemis; d'autre part, la Société anti-esclavagiste n'avait pas attendu son appel désespéré pour envoyer une troisième expédition, qui arriva le 5 décembre 1892.

3.3. TROISIÈME EXPÉDITION

C'est le major d'artillerie Albert Long (1858-1932) qui commandait cette troisième expédition antiesclavagiste. Il était entouré du lieutenant Joseph Duvivier (1867-1894) et du sergent Henri Demol (1866-1896). L'expédition arriva à Zanzibar, le 6 mai 1892, et entama la traversée du continent, le 18 juin. À Tabora, qu'elle atteignit le 30 août, la caravane se divisa en deux colonnes: celle de Joseph Duvivier, qui atteignit Albertville le 5 décembre 1892, et celle d'Albert Long, qui gagna Karema, le 3 janvier 1893.

Le lieutenant Duvivier prit le commandement du poste d'Albertville en l'absence du capitaine Jacques. Profitant de la discorde causée par la famine dans le camp des ngwana, il envoya Henri Docquier tenter l'assaut du *boma* arabe, que ce dernier enleva après une vive fusillade. Albertville fut ainsi débarrassée des assiégeants. Ce premier coup dur pour les Arabes fut en quelque sorte le signe annonciateur de la fin de leur règne.

3.4. QUATRIÈME EXPÉDITION

Entre-temps, la quatrième expédition était déjà en route sous les ordres du lieutenant Georges Descamps (1855-1903), un ancien du Congo.

Le 2 juillet 1889, comme commissaire de district-adjoint, il accompagnait le commissaire de district Paul Le Marinel, chargé d'une mission au Katanga. Il regagna la Belgique le 19 août 1892 (Coosemans 1952: 212-217).

Le lieutenant Descamps embarqua le 2 avril 1893 à Amsterdam pour Londres d'où il partit, le 13 avril, en compagnie de deux adjoints: Fernand Miot (1854-1941) et Chargois. Cette expédition ne suivit pas les chemins classiques: Zanzibar, Bagamoyo ou Boma, mais prit plutôt la voie du Zambèze et du Shiré. Après son arrivée à Chinde, aux bouches du Zambèze, elle mit trois mois à suivre la vallée de ce fleuve et de son affluent, le Shiré. À partir de Karonga, elle connut de grandes difficultés à faire traîner deux canons par ravins, rivières, le long de sentiers et de précipices. Elle atteignit Abercorn, le 20 septembre, et, finalement, Albertville, le 4 novembre 1893.

Ce renfort permit aux agents d'Albertville d'enlever Mtoa aux esclavagistes. Le capitaine Jacques laissa alors Albertville à la garde de Fernand Miot et de Moray et partit avec Descamps, Long, Docquier et Chargois pour tenter de rejoindre Francis Dhanis à Kabambare (Maniema) et l'appuyer contre une éventuelle attaque du chef arabisé Rumliza. La puissance des ngwana fut progressivement brisée.

Arrivé en fin de terme de service, le lieutenant Jacques remit le commandement au lieutenant Descamps et quitta Albertville pour l'Europe par la côte orientale, le 5 février 1894. Avec la collaboration de Long et Chargois, Descamps poursuivit la pacification des environs du lac Tanganyika. Il traqua également les ngwana sur les rives du lac Moëro et rentra fin octobre 1894 à Mtoa.

RÉFÉRENCES

- Biographie coloniale belge/Biographie belge d'outre-mer*. 1948-1968. Bruxelles: Institut royal colonial belge/Académie royale des sciences d'outre-mer:
- Comelieu, Marie-Louise. 1948. «Dhanis Francis». In *Biographie coloniale belge*, I, col. 311-326.
 - Comelieu, Marie-Louise. 1952. «Dubois Jules». In *Biographie coloniale belge*, III, col. 271-274.
 - Coosemans, Marthe. 1948. «Frederick Carter». In *Biographie coloniale belge*, I, col. 215-219.
 - Coosemans, Marthe. 1951. «Adolphe Burdo». In *Biographie coloniale belge*, II, col. 117-120.
 - Coosemans, Marthe. 1951. «Albert De Leu». In *Biographie coloniale belge*, II, col. 622-623.
 - Coosemans, Marthe. 1951. «Docquier Henri». In *Biographie coloniale belge*, II, col. 294-297.
 - Coosemans, Marthe. 1951. «Émile Popelin». In *Biographie coloniale belge*, II, col. 780-783.
 - Coosemans, Marthe. 1951. «Hinck Édouard». In *Biographie coloniale belge*, II, col. 474-476.
 - Coosemans, Marthe. 1951. «Oscar Roger». In *Biographie coloniale belge*, II, col. 817-822.
 - Coosemans, Marthe. 1951. «Oswald Dutalis». In *Biographie coloniale belge*, II, col. 321-322.
 - Coosemans, Marthe. 1951. «Vrithoff Alexis». In *Biographie coloniale belge*, II, col. 962-964.
 - Coosemans, Marthe. 1952. «Descamps Georges». In *Biographie coloniale belge*, III, col. 212-217.
 - Coosemans, Marthe. 1952. «Durutte Adolphe». In *Biographie coloniale belge*, III, col. 280-281.
 - Coosemans, Marthe. 1952. «Ectors Camille». In *Biographie coloniale belge*, III, col. 285-286.
 - Coosemans, Marthe. 1952. «Maluin Émile». In *Biographie coloniale belge*, III, col. 592.
 - Coosemans, Marthe. 1958. «Ernst Marno». In *Biographie coloniale belge*, V, col. 584-586.
 - Coosemans, Marthe. 1968. «Robert Demeuse». In *Biographie belge d'Outre-mer*, VI, col. 304-306.
 - Dessy, E. 1948. «Jérôme Becker». In *Biographie coloniale belge*, I, col. 93-98.
 - Donny, G. 1951. «Ramaekers Guillaume». In *Biographie coloniale belge*, II, col. 798-800.
 - Engels, A. 1951. «Jacques de Dixmude Alphonse». In *Biographie coloniale belge*, II, col. 497-504.
 - Hennequin, E. 1948. «Renier Gustave». In *Biographie coloniale belge*, I, col. 785-787.
 - Heyse, Théodore. 1952. «Ernest Cambier». In *Biographie coloniale belge*, III, col. 116-126.
 - Jadot, Jean-Marie. 1952. «Arnold Maes». In *Biographie coloniale belge*, III, col. 578-582.
 - Jadot, Jean-Marie & Coosemans, Marthe. 1955. «van de Kerchove Paul». In *Biographie coloniale belge*, IV, col. 457-458.
 - Lacroix, A. 1951. «Constant Camille». In *Biographie coloniale belge*, II, col. 185-186.
 - Malengreau, Guy. 1952. «Crespel Louis». In *Biographie coloniale belge*, III, col. 171-173.
 - Verlinden, A. 1952. «Théodore Van den Heuvel». In *Biographie coloniale belge*, II, col. 472-473.
- Couttenier, Maarten. 2009. «Fysieke antropologie in België en Congo 1883-1964. Levende tentoonstelling-subjecten». In *De exotische mens - Andere culturen als amusement*. (Catalogue d'exposition au Teylers Museum à Harlem et au Musée D' Guislain à Gand). Tiel: Lanoo, pp. 96-113.
- Denuit-Somerhausen, Christine. 1988. «Les traités de Stanley et de ses collaborateurs avec les chefs africains, 1880-1885». In Académie royale des sciences d'outre-mer, *Le Centenaire de l'État indépendant du Congo. Recueil d'études*. Bruxelles: ARSOM, pp. 77-182.

- Gardet, Georges. 1913. *Histoire du Katanga*. Bruxelles : Répertoire de l'industrie universelle.
- Heremans, Roger. 1966. *Les établissements de l'Association internationale africaine au Lac Tanganika et les Pères Blancs : Mpala et Karéma, 1877-1885*. MRAC : Tervuren (« Annales sciences historiques », n° 3).
- Lejeune-Choquet, Adolphe. 1906. *Histoire militaire du Congo : explorations, expéditions, opérations de guerre, combats et faits militaires*. Bruxelles-Paris.
- Luffin, Xavier. 2007. « Cinq actes de soumission en caractères arabes du Marungu (1884-1885) ». *Annales Æquatoria* 28 : 169-199.
- Renier (commandant). 1913. *Héroïsme et patriotisme des Belges : l'œuvre civilisatrice au Congo*. Gand : Ad. Herckenrath.

CHAPITRE 2

LE TANGANYIKA ET LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

(1914-1918)

C'est le 5 août 1914 que l'on apprend, à Léopoldville, l'invasion de la Belgique par l'armée allemande. Le gouverneur général rappelle immédiatement, par une ordonnance, la neutralité absolue du Congo belge, à laquelle l'État indépendant du Congo s'était déjà engagé par l'Acte de Berlin du 1^{er} août 1885. Cependant, la Force publique va participer pleinement, sur le continent africain, à la Grande Guerre. En septembre 1914, un vapeur blindé et armé, le *Luxembourg*, avec, à son bord, une compagnie de 150 soldats d'élite et une section d'artillerie, est expédié au Cameroun pour appuyer les troupes coloniales françaises contre l'armée coloniale allemande. Deux bataillons, ou 1415 Congolais et 55 Européens, sont envoyés en Rhodésie pour soutenir les troupes anglaises, de juin à novembre 1915. En outre, la Force publique, c'est-à-dire 719 officiers et sous-officiers, 11 698 gradés et soldats, est engagée, à partir du 16 avril 1916, dans une campagne dans l'Est africain allemand (au Rwanda-Urundi et au Tanganyika). La cerise sur le gâteau belgo-congolais est la prise de Tabora, le 19 septembre 1916. La seconde offensive, commencée à la mi-août 1917, aboutit à la conquête de Mahenge, le 9 octobre de la même année.

Avant de lancer l'offensive sur l'Est africain allemand, la Force publique doit se battre pour le contrôle du lac Tanganyika. Ce sont ces opérations militaires qui font l'objet de ces pages. Et pour cause, les bases des opérations se trouvent sur le territoire du Tanganyika. Albertville-Mtoa, Baudouinville, Mpala, Lukuga et Niemba sont les noms les plus fréquemment mentionnés dans les chroniques de guerre congolaises.

La lutte pour la maîtrise du lac Tanganyika ne frappe pas trop l'imagination, parce qu'elle ne fut

ni l'occasion de batailles sensationnelles ni surtout une hécatombe avec un nombre spectaculaire de morts et de victimes. Par ailleurs, l'historiographie congolaise ne retient généralement que le prix fort payé par les porteurs noirs : plus de 20 000 avaient été recrutés ou réquisitionnés au service de la Force publique pendant la guerre et environ 6 600 d'entre eux n'y survécurent pas. Leur souffrance fut très cruelle, principalement dans la région de Mahenge, durement sinistrée par la disette.

Le présent texte s'appuie essentiellement sur l'article de Patrick Loodts, « La Grande Guerre au cœur de l'Afrique : son histoire... » (septembre 2012) et l'étude richement illustrée de Guy Weyn, *Albertville-Kalemie : la ville et son territoire des origines à 1965* (2010). Le document a été complété, à plusieurs endroits, par des informations récentes montrant que le développement d'Albertville a incontestablement reçu un coup de fouet pendant cette guerre. Quatre ans durant, le Nord-Katanga était sorti de la périphérie pour occuper le centre de l'histoire congolaise.

1. LE CONGO BELGE ENTRE EN GUERRE

Le 7 août 1914, Julien Davignon (1853-1916), ministre des Affaires étrangères, écrivit aux ministres belges installés à Londres et à Paris qu'il avait prescrit au gouverneur général du Congo belge de prendre des mesures de défense sur les frontières communes de la colonie belge et de l'Est africain allemand et qu'il l'avait invité à s'abstenir de toute action offensive. La Force publique ne pouvait entrer en action que pour repousser une attaque directe contre les possessions africaines belges. Toutefois, le 6 août

déjà, Charles Tombeur (1867-1947), inspecteur d'État et vice-gouverneur général, avait ordonné la mobilisation. En tant que colonel, il prit le commandement des forces armées et choisit le major Frederik Olsen (1877-1962) comme chef d'état-major.

La Force publique était une force de police et n'était donc pas destinée à faire la guerre. Son armement n'était pas homogène : les soldats de la province du Katanga disposaient du Mauser belge, mais, partout ailleurs, les soldats n'avaient que le vieux fusil Albini, des mitrailleuses usagées et quelques pièces d'artillerie fort disparates. Le recrutement et l'instruction militaires s'intensifièrent. Une nouvelle organisation s'imposait, dès lors. En premier lieu, les unités durent être autrement réparties et les troupes de réserve appelées sous les drapeaux. Les troupes congolaises furent réparties en trois bataillons de 600 à 675 hommes chacun.

En deuxième lieu, il fallait élargir le cadre européen et la nouvelle armée dut être pourvue d'armes modernes et d'un équipement neuf. Chaque bataillon disposait d'un état-major et d'une section d'appui comptant deux canons Nordenfelt et des mitrailleuses Maxim. Il se composait de trois compagnies armées du fusil Mauser : une compagnie cycliste, une compagnie de marche et une compagnie de police territoriale, auxquelles s'ajoutaient un médecin et un aumônier.

Troisièmement, les campagnes ultérieures de longue durée exigeaient de nouveaux services de logistique, d'infirmier et d'aumônerie. Quatrièmement, il fallait aménager près du lac Tanganyika, en guise d'aéroport pour une petite flotte aérienne, une nouvelle base munie d'une artillerie lourde et un port. Des navires allaient y être amenés et un grand vapeur construit. Enfin, il fallait améliorer les routes existantes et installer un millier de kilomètres de télégraphie sans fil (Kuck 1918 : 22-23).

Au terme de l'année 1914, l'occupation défensive de la frontière orientale était organisée comme suit : au Katanga deux bataillons stationnaient à Mtoa et sur la Lukuga, entre le fleuve Congo et Albertville. Un troisième occupait la frontière entre le lac Moëro et le Tanganyika. Un quatrième bataillon renforçait l'occupation anglaise en Rhodésie. Dans la Province-Orientale, un bataillon occupait Kibale, au nord du lac Kivu, tandis que deux détachements étaient poussés jusqu'à Kabale en Ouganda. Divers détachements s'échelonnaient sur la frontière depuis le lac Kivu jusqu'au nord de Mtoa sur le Tanganyika (Jobé s.d. : 133-134).

Le 15 août 1914, les forces allemandes ouvrirent les hostilités en débarquant sur le lac Tanganyika au sud d'Uvira, dans le Sud-Kivu. Ils détruisirent les fils téléphoniques et coulèrent une quinzaine de pirogues du village de Mokolobu. Le 22 août, le petit vapeur belge *Alexandre Delcommune* revenait de Vua, une petite localité située au sud du lac, pour se rendre à la Lukuga et à Albertville-Mtoa. Alors qu'il passait au large de Mpala, il aperçut le *Hedwig Von Wissmann*, un vapeur allemand de soixante tonnes, armé de quatre canons revolver d'une portée de 2400 mètres. Il entama la chasse de l'*Alexandre Delcommune*. Plus rapide, celui-ci réussit à s'échapper, non sans avoir essuyé le feu du navire allemand. Peu avant 15 h, le vapeur belge aboutit à la rivière Kalemie où, toute sirène hurlante, il donna l'alarme et jeta l'ancre, à 200 m de la rive, sous la protection des batteries côtières. Un Nordenfelt d'une portée de 3500 m avait été judicieusement monté à cet endroit près de la rive.

Une garnison de l'armée coloniale belge composée d'un sous-officier et de 75 soldats et disposant de deux canons Nordenfelt de 47 cm était en stationnement à la Lukuga sous les ordres du lieutenant Olivet. Elle ouvrit le feu et un projectile tomba près du vapeur allemand qui vira de bord et riposta. La canonnade se poursuivit plus de deux heures. Le *Von Wissmann* dirigea l'essentiel de ses tirs vers le *Delcommune* et, vers 16 h, il s'approcha à un kilomètre de la rive pour rendre ses tirs encore plus précis et efficaces. L'infanterie répliqua aussitôt par un feu roulant.

Aux environs de 17 h, le navire allemand reprit le large pour disparaître finalement au crépuscule. Il avait échappé à tous les obus, sauf à un seul qui avait traversé le drapeau fixé à sa poupe. Il n'en était pas même pour le *Delcommune*. Atteint à la chaudière, à la cheminée et à la coque, il s'échoua misérablement près du rivage, gravement endommagé, la cale inondée. Deux hommes avaient succombé sous les salves de l'artillerie allemande.

Pourquoi les Allemands avaient-ils jugé important de lancer la conquête du lac Tanganyika ?

Dans ses souvenirs de guerre, le général Lettow-Vorbeck fournit une réponse claire :

« Le lieutenant de corvette Zimmer s'était placé sous mes ordres. Le lieutenant de vaisseau Horn alla le 9 août avec 30 matelots à Kigoma pour armer le petit vapeur *Hedwig von Wissmann* ; il donna la chasse au vapeur belge *Delcommune* sur le lac Tanganyika, le surprit le 22 août, et causa des avaries sérieuses, en nous assurant ainsi la



Compagnie cycliste de la Force publique devant la mission de Baudouinville au Katanga, 1919.

(HP.1955.96.1091, collection MRAC Tervuren ; photo E. Gourdinne, 1919, © MRAC Tervuren.)

maîtrise très importante du lac Tanganyika. Le transfert rapide de troupes du chemin de fer central à Bismarckbourg ou bien dans l'Ousambara dépendait de la sécurité de la navigation sur le Tanganyika, et joua un certain rôle dans la suite des opérations [...] » (Von Lettow-Vorbeck 1933 : 33).

Il n'y a pas l'ombre d'un doute que les Allemands s'attendaient à ce que des confrontations militaires plus sérieuses se produisent avec les troupes coloniales anglaises dans la pointe-sud du lac Tanganyika, à la frontière entre l'Est africain allemand et la Rhodésie. Dans cette région, Bismarckburg était un centre très important, mais il n'était relié ni à Dar es Salaam ni à l'océan Indien. L'approvisionnement en munitions et autre matériel de guerre se faisait alors par le chemin de fer Dar es Salaam-Kigoma, d'où la cargaison était transbordée et transportée sur le lac jusqu'à Bismarckburg.

Les Allemands ne s'attendaient pas du tout à une forte résistance militaire de la part de la Force publique congolaise. Leur plus grand souci était la très lente construction du vapeur *Goetzen* destiné

au transport des effectifs et du matériel sur le lac Tanganyika de Kigoma à Bismarckburg. En outre, bien qu'ils aient livré un combat victorieux, le 22 août, contre le vapeur belge *Alexandre Delcommune*, ils apprirent ultérieurement que ce dernier n'avait pas été complètement mis hors d'usage. Ils parvinrent toutefois à transporter par chemin de fer le vapeur *Kingani*, ainsi que d'autres embarcations, de Dar es Salaam à Kigoma et à les mettre en service. Deux canons de marine de 9 cm furent installés sur un radeau qui bombarde des stations belges de la rive occidentale du lac. Kigoma fut sérieusement fortifié et entièrement transformé en un point d'appui pour les opérations navales du lac Tanganyika.

Au Havre, le ministre des Colonies Jules Renkin (1862-1934) parvint à vaincre toutes les oppositions au projet de passer de la défensive à l'offensive. Le 23 août, le gouvernement belge permit l'entrée des troupes anglaises en territoire congolais et imposa à la Force publique les instructions suivantes :

1. Coopération avec les troupes de l'Afrique équatoriale française pour la conquête du Cameroun ;

2. Envoi en Rhodésie d'unités congolaises mobilisées au Katanga;
3. Coopération à la répression de la révolte en Afrique équatoriale française;
4. Coopération avec les unités navales britanniques pour la maîtrise du Tanganyika;
5. Garde de l'Ouganda au NE du Kivu;
6. Coopération avec les Britanniques pour les opérations offensives entreprises en Afrique orientale allemande (Jobé s.d.: 132-133).

À la mi-septembre, le 2^e bataillon placé sous les ordres du major belge Muller vint s'installer sur un plateau au kilomètre 261 du rail en construction, à quelque distance du lac, en vue de bloquer l'accès du Lualaba en cas d'offensive allemande. En outre, pour faire face à toute tentative de débarquement, le major Muller décida, au début d'octobre 1914, de répartir les effectifs du 2^e bataillon du sud au nord, de Vua au cinquième parallèle. Les troupes furent, dès lors, concentrées à Mtoa, Lukuga, Mpala, Baudouinville, Vua, ainsi qu'au kilomètre 261.

Entre-temps, non sans beaucoup de peine, le *Delcommune* échoué sur la grève avait été remis à flot et conduit à Mtoa pour réparation. Comme prévu, les Allemands n'avaient pas dit leur dernier mot et il ne fallut pas attendre longtemps pour revoir le *Von Wissmann* aux abords de la Lukuga et de Mtoa, le 4, puis le 8 octobre au soir. Peut-être songeaient-ils à opérer un débarquement. Il s'avéra plus tard qu'ils avaient mis au point un plan d'enlèvement du *Delcommune*. Ils avaient en effet remarqué que l'avant du bateau était échoué sur la rive.

Pour exécuter leur projet, ils imaginèrent de construire un solide radeau formé de trois rangées d'énormes madriers superposés destiné à supporter deux puissants canons de 88 mm que le *Von Wissmann* était incapable de porter. Il ne restait au vapeur ennemi, dont la puissance de feu s'en trouvait considérablement augmentée, qu'à remorquer le radeau vers Mtoa. Il était accompagné de deux bateaux de pêche à vapeur et à fond plat convenant parfaitement à un débarquement et au remorquage éventuel du *Delcommune*.

Dans la nuit du 8 au 9 octobre, le *Von Wissmann* vint se dissimuler derrière une île en face de Mtoa et les bateaux de pêche débarquèrent une quarantaine d'hommes sous la direction du 1^{er} lieutenant Horn à quelque distance du *Delcommune*. L'obscurité était totale. Horn et ses hommes s'approchèrent du vapeur belge, mais se rendirent aussitôt compte

que le bateau échoué sur la rive était entouré d'un batardeau, une sorte de digue de protection destinée à faciliter les réparations, rendant de ce fait son rapt impossible.

Soudain, la sentinelle africaine remarqua les intrus et fit feu. Elle fut aussitôt abattue. Le mécanicien suédois John Wall (1860-1931), qui logeait à cet endroit, réussit à se sauver en sautant à l'eau. Puisqu'on ne pouvait s'emparer du *Delcommune*, au moins fallait-il le neutraliser définitivement en le dynamitant. Les Allemands n'eurent que le temps de déposer deux caisses de dynamite dans la salle des machines, d'allumer la mèche et de battre en retraite vers les bateaux plats puis de disparaître dans la nuit. Car, alertés par les coups de feu, les soldats de la garnison accoururent pour chasser les intrus. Mais c'était trop tard. L'opération n'avait guère duré plus d'une demi-heure. Contre toute attente, les dégâts du *Delcommune* s'avèrent moins importants qu'on n'aurait pu le supposer.

La situation était toutefois grave. En conséquence, le lieutenant Olaf Svihus (1885-1943), d'origine norvégienne, demanda des renforts d'urgence, qui arrivèrent aussitôt, les 9 et 10 octobre, sous la forme de deux pelotons. Mais une seconde attaque allemande se produisit déjà dans la nuit du 10 au 11 octobre vers 3 h 30 du matin. Le lieutenant Odebrecht débarqua subrepticement avec un petit groupe d'hommes aguerris, à un kilomètre au nord du vapeur belge. Ils réussirent à s'approcher sans bruit des soldats préposés à la surveillance du vapeur et ils se rendirent compte, à la lueur des feux de camp, que le *Delcommune* n'avait été que peu endommagé par leur tentative antérieure. Dans ses souvenirs, le major Muller raconte que l'attaque avait repris avec fureur vers 5 h du matin et que plusieurs embarcations munies de mitrailleuses avaient tenté un débarquement sous la protection du tir nourri d'un remorqueur croisant au large d'Albertville. Mais les Nordenfelts du poste ouvrirent immédiatement le feu sur le remorqueur, forçant les assaillants à la retraite. Par bonheur, il n'y eut à déplorer aucune perte en vie humaine ni d'un côté ni de l'autre.

Dans les jours qui suivirent, le major Muller, commandant du 2^e bataillon, donna l'ordre de poursuivre la fortification d'Albertville-Mtoa. Il envoya à la rescousse l'ingénieur Hector Duhaut (1881-1937) et le sous-officier Frédéric de Kerchove (1884-1937). De profondes tranchées furent creusées tout autour du fort de Mtoa, qui devint ainsi une véritable forteresse. En outre, des patrouilles de surveillance furent

déployées entre la Lukuga et Albertville-Mtoa. Ainsi renforcée, la garnison d'Albertville comprenait désormais la compagnie 3/II et un peloton de réserve, totalisant près de 300 hommes munis d'un canon Krupp, de deux canons Nordenfelt et d'une mitrailleuse. De même, la base de la Lukuga disposait pour sa défense de deux pelotons et demi, de deux canons Krupp, de deux canons Nordenfelt et d'une mitrailleuse Maxim.

Les hostilités reprirent le 23 octobre vers 5 h 30 du matin. Le sous-officier de garde aperçut soudain au large de Mtoa le *Von Wissmann* escorté de deux remorqueurs et traînant obstinément son radeau armé. La garnison du fort ouvrit aussitôt le feu en actionnant son canon Krupp. Le *Von Wissmann* ne tarda pas à répliquer par un déluge d'obus. Le Krupp fut bientôt réduit au silence et ensuite le premier Nordenfelt. Le second fut renversé à maintes reprises par les obus éclatés à proximité, mais à chaque fois les canonniers le remirent en place avec un courage extraordinaire.

Les *askaris* (soldats noirs) de l'Est africain allemand parvinrent finalement à détruire complètement le *Delcommune*. Après qu'ils eurent détruit les vapeurs britanniques amarrés au sud du lac sur les côtes anglaises, ils devinrent les maîtres absolus du lac Tanganyika. À Albertville, l'ingénieur Hector Duhaut, grièvement blessé à la jambe gauche, dut subir une amputation dans des conditions fort précaires; il échappa de justesse à la mort. Touché par près de soixante obus, le *Delcommune* s'avérait impossible à réparer dans l'immédiat.

Pendant les jours qui suivirent, tant à la Lukuga qu'à Albertville, les Belges ne cessèrent de scruter le lac pour s'assurer qu'il n'y avait pas de navire allemand en vue, au point de provoquer des hallucinations chez certains. Dans le courant de novembre 1914, des renseignements contradictoires provinrent des divers postes échelonnés le long du lac. En effet, l'apparition de feux dans la nuit nécessitait d'épuisantes patrouilles nocturnes de vérification. L'absence d'un bateau fiable et rapide se faisait cruellement sentir. Après la mise hors service du *Delcommune*, le major Muller avait demandé deux remorqueurs à la direction des Grands Lacs (CFL). Mais la déconvenue fut cuisante lors de leur arrivée: au lieu de puissants remorqueurs, susceptibles d'être armés, apparurent deux petites baleinières non pontées, dotées d'une énorme chaudière de locomotive et d'une haute cheminée. Si l'avant était élevé, l'arrière, par contre, dépassait à peine le niveau de l'eau. Ils furent baptisés

aussitôt, non sans ironie, «les mouille-culs» et trouvèrent leur place derrière le haut fond rocheux qui barrait le déversoir de la Lukuga.

Le 25 novembre, deux bateaux allemands vinrent à nouveau croiser devant Albertville-Mtoa, ainsi qu'en face de la Lukuga, mais il n'y eut aucun échange de tirs. Depuis la révolte des Batetela, Albertville disposait de deux canons de 5,7 cm sur affûts à roues. Le sous-lieutenant Henri Delvaux s'en était moqué lors de son passage, le 20 octobre 1900. Faute d'être opérationnels, ces canons avaient été jetés dans le lac. Mais l'armurier Baptiste réussit à les remettre en parfait état de fonctionnement à l'aide de pièces disparates.

Le 19 décembre 1914, arriva enfin à la garnison de la Lukuga un magnifique canon de 10 cm à tir rapide, en provenance du fort de Shinkakasa. À lui tout seul, ce canon pouvait rendre davantage de services que tous les autres canons du poste réunis. Il fut installé sur le plateau le plus élevé de la Lukuga.

Le manque de bateau se faisant cruellement sentir, la décision fut prise, en janvier 1915, d'essayer de renflouer le *Delcommune* échoué à Mtoa. Percé de trous comme un gruyère, il fut l'objet d'un pompage journalier des eaux envahissant ses cales. Des tentatives de reboucher les trous à l'aide de tampons constitués de vieilles couvertures furent entreprises, mais ces tampons cédaient à la moindre tempête, laissant l'eau remplir à nouveau la coque. Enfin, en février, après de longues semaines de travail, le vieux vapeur était en état d'être remorqué vers la Lukuga et, afin de lui permettre de franchir sans dommage la barre rocheuse qui rendait difficile l'accès au cours d'eau, l'ingénieur Leboutte s'appliqua à ouvrir un passage suffisamment large en faisant sauter quelques rochers à la dynamite.

Le 28 février 1915, le *Delcommune* faisait son entrée dans la Lukuga. L'inspecteur-mécanicien John-Ludwig Wall, d'origine suédoise et spécialiste en la matière, fut préposé à la réparation du navire. À l'abri dans la rivière et mis sur cale, le vapeur fut patiemment réparé et renfloué en toute sécurité. Rebaptisé *Vengeur* et armé d'un canon de marine anglaise de 7,6 cm, il n'allait plus tarder à participer à la reconquête navale du lac Tanganyika (Coosemans 1951 : col. 968).

Les Allemands, qui n'avaient rien remarqué, n'étaient pourtant pas restés les bras croisés. Entretemps, le 27 février, ils avaient attaqué à Tembwe le petit détachement du sous-officier Robert Billen (1888-1915) qui, touché dans le haut de la cuisse par

une balle ennemie, mourut sur le coup. Son corps fut transporté le même jour à la mission de Mpala :

« Tout le personnel de la mission rendit un dernier hommage au vaillant héros. MM. Coymans et Libois, agents militaires de Mpala, ont veillé le mort et ont fait preuve de grand dévouement. Tous les membres de la mission se sont montrés dans ces tristes circonstances d'un dévouement au-dessus de tout éloge » (Billen 1951 : col. 63).

Marcel Fisette (1889-1915) perdit également la vie. Arrivé dans la colonie en mai 1914, au sein d'une mission cartographique du Comité spécial du Katanga, sitôt dissoute le 6 août, il avait été nommé, à titre provisoire, lieutenant de la Force publique, le 8 août, et désigné pour l'état-major des troupes du Katanga. Chargé, en février 1915, d'effectuer des levés de terrain dans la région du Tanganyika, il se rendait en caravane vers la Lukuga lorsque son campement établi à Tembwe fut surpris et attaqué par un commando allemand, dans la nuit du 26 au 27 février. Grièvement blessé au cours du combat qui suivit, Marcel Fisette fut évacué à Ujiji sur la rive orientale du lac Tanganyika où il succomba, le 1^{er} mars (Lacroix 1958 : 323).

À signaler encore qu'en ce février 1916, la population locale et les soldats congolais étaient sur la paille. La notice biographique de Mathieu Coymans, alors sous-lieutenant à la compagnie de Mtoa du VI^e bataillon groupé à la Kalemie-Lukuga, montre très bien les difficultés auxquelles ils étaient confrontés : « Le VI^e bataillon fut fort éprouvé par le beri-beri » (Coosemans 1952 : col. 158). Le bataillon était chargé de la défense de la base navale du lac, dont un poste d'aviation devait assurer la garde avec le concours de la flottille belge.

La version allemande de ces hostilités est légèrement différente. Le général von Lettow-Vorbeck résume les combats en ces termes :

« Le détachement de Bismarckbourg, fort d'une compagnie et demie, repoussa avec l'aide des petits vapeurs armés *Hedwig von Wissmann* et *Kingani*, le 20 novembre, dans la baie à l'ouest de Bismarckbourg, une compagnie belge, captura 4 mitrailleuses de 11 mm et 150 kilomètres de fil télégraphique qui furent utilisés à prolonger la ligne Kilossa-Iringa jusqu'à Neu-Langenberg, dont l'intérêt militaire était des plus importants.

Au début d'octobre, on fit de vaines tentatives pour terminer la destruction du vapeur belge *Delcommune*, qui se trouvait près de Baraka, sur la rive congolaise. Depuis le nouveau bombardement du 23 octobre, le capitaine Zimmer considérait le bateau comme perdu. L'équipage

du *Hedwig von Wissmann* surprit le 27 février 1915 un poste belge à Tembwe et captura sa mitrailleuse. Un officier belge et 10 *askaris* furent tués et on fit prisonniers un officier belge gravement blessé et un Anglais. Nous perdîmes un *askari*, un Européen reçut une blessure mortelle et un *askari* fut gravement blessé.

En mars 1915, dans la presqu'île Oubouari, les Belges arrêtaient et pendirent une quantité d'indigènes qui avaient des sympathies allemandes.

Des messages radiotélégraphiques captés nous firent savoir que les Belges avaient construit en juin sur le Tanganyika plusieurs baleinières, et travaillaient à un nouveau vapeur, le *Baron Dhanis*. De notre côté, le 9 juin 1915, le vapeur *Goetzen* fut terminé et mis à la disposition de l'armée. Il nous rendit de grands services pour le transport des troupes sur le lac. À Bismarckbourg, le corps de police était entré dans les troupes d'occupation sous l'énergique direction du lieutenant de réserve Haun, ancien administrateur du district. Il y eut quelques escarmouches sur territoire ennemi, mais là aussi on put arriver à contenir l'adversaire » (Von Lettow-Vorbeck 1933 : 89-90).

À signaler, bien entendu, que les Allemands firent tout pour jeter le discrédit sur les prestations militaires belges. À leur tour, les Belges accusèrent les Allemands d'atrocités contre les populations locales. Lors d'une exposition de photographies coloniales intitulée *Le Congo belge pendant la Guerre* organisée en 1918 ou 1919 par la section photographique du ministère des Colonies de Belgique, des « atrocités allemandes photographiées par eux-mêmes » furent montrées au public. Il s'agit de deux reproductions de photographies, trouvées sur un Allemand, représentant des « Indigènes pendus pour avoir refusé de prendre les armes contre les Belges ».



Le canon qui défendit Albertville au cours de la guerre 1914-1918.

(HP.1955.96.154, collection MRAC Tervuren ; photo Carlo Lamote [Inforcongo], © MRAC Tervuren.)

2. LA MAÎTRISE DU LAC KIVU ET DU LAC TANGANYIKA

Les Allemands étaient maîtres du lac Kivu et du lac Tanganyika, mais ils n'occupèrent jamais le moindre pouce de terrain du côté congolais. L'île d'Idjwi était le seul point du territoire occupé par l'ennemi. Pour mémoire, une convention du 4 juin 1911, signée par la Belgique et l'Allemagne, avait laissé aux Allemands les îles de Kikaya, Gombo, Kumenie et Wau Wau, et aux Belges les îles Iwinza, Nyamarongo, Kitanga et Idjwi.

M^{sr} Victor Roelens, vicaire apostolique du Haut-Congo, écrit dans ses souvenirs que le premier acte d'hostilité sur le Kivu avait été la capture d'une baleinière belge où deux Blancs avaient été faits prisonniers et une vingtaine de Noirs s'étaient noyés. Dès le début, les Allemands avaient la maîtrise du lac Kivu, grâce à une barque à moteur, propriété des missionnaires protestants allemands établis encore sur l'île d'Idjwi. M^{sr} Roelens se demande d'ailleurs pourquoi les Belges n'avaient pas réquisitionné cette embarcation dès la déclaration de la guerre (Roelens 1948 : 138-139).

Le second fait de guerre fut la prise de l'île d'Idjwi même. Il fait à ce propos le récit suivant :

« Elle (l'île Idjwi) était gardée par 2 Blancs et 50 soldats. Comme on manquait de troupes pour la défendre, on avait résolu de l'abandonner. Ordre fut donné de l'évacuer, et la seule baleinière qui restait aux Belges fut envoyée pour amener les troupes. L'ordre vint trop tard. Grâce à la connivence des missionnaires allemands, qui y étaient restés (c'est du moins ce qu'on a assuré), les Allemands, débarqués dans l'île, attirèrent les Belges hors de leur fort en simulant une attaque par eau, les prirent à revers, et les forcèrent à se rendre. La baleinière allait grossir la flottille allemande [...] Avant l'arrivée des troupes du nord, les Batutsi, indigènes du Ruanda allemand, armés par ces derniers, avaient fait une razzia de bétail en territoire belge, au nord du Kivu [...] » (Roelens 1948 : 139).

M^{sr} Roelens, qui ne put rentrer à Baudouinville qu'à la Noël 1916, après la perte de la maîtrise du lac Tanganyika par les Allemands, raconte également comment la région du lac Kivu et, très probablement, celle du lac Tanganyika, furent confrontées à un autre fléau sinistre. Les soldats noirs descendant du côté du lac Albert y apportèrent, en effet, un insecte que les gens nommaient *kimpoutou* (*kimputu*), et qui s'appelait *papazi* en swahili. Il s'agit d'une espèce

de tique gris-brunâtre pouvant atteindre deux centimètres de longueur sur un centimètre d'épaisseur. Pendant la journée elle se cache dans les trous du sol et des murs, d'où elle sort pendant la nuit pour grimper sur le lit et sucer le sang du dormeur. Elle est porteuse d'un certain microbe qui est l'agent et la cause d'une fièvre spéciale, dite récurrente. Ses accès, qui durent deux ou trois jours et plus, reviennent après quelques jours d'intervalle, six fois, dix fois et plus, quand le malade n'en meurt pas. Cette fièvre produit souvent une ophtalmie susceptible de causer la cécité et qui, presque toujours, laisse la vue très affaiblie (Roelens 1948 : 133).

La campagne de l'Est africain allait s'ouvrir. Le commissaire général Henri était chargé de la conduite des opérations militaires défensives de la Province-Orientale ; le major Frederik Olsen assumait la défense du Katanga. En février 1915, des instructions furent communiquées, et l'unité du commandement réalisée. L'effectif du corps expéditionnaire était de 10 000 hommes, plus une réserve de 2000 hommes. Les vieilles mitrailleuses furent remplacées et quatre batteries de 70 mm acquises. Ces dernières étaient composées d'obusiers de montagne construits pour le Mexique et récupérées à Saint-Chamond. Cet excellent matériel joua un rôle important dans le succès rapide des Belges. Les soldats avaient une confiance quasi superstitieuse dans ces pièces (complétées par trois batteries de mortiers belges Van Deuren conçues pour battre les positions fortifiées).

En 1915, le groupe du Tanganyika commandé par le major Stinglhamber monta trois embarcations sur le lac. De son côté, le gouvernement britannique allait envoyer deux canots automobiles. Un détachement de marins anglais, sous la direction du capitaine Spicer Simon aida le Congo belge avec deux petits cruisers automobiles. Ils arrivèrent à Albertville le 28 octobre.

Après l'arrivée de l'aviation sur place, le montage du *Baron Dhanis* et d'un remorqueur commença. Le 26 décembre 1915, le remorqueur allemand *Kingani* était en vue d'Albertville. Aussitôt, les deux cruisers anglais et la canonnière attaquèrent. Après quelques minutes, le capitaine allemand amena son pavillon. Première victoire. Le remorqueur, remis en état et armé, naviguait sous pavillon belge.

La décision de renoncer à une défensive aussi énervante qu'onéreuse, prise en février 1915, ne put entrer en vigueur qu'en avril 1916. Moulaert (1875-1958), à la tête de la marine du Haut-Congo, fut

désigné, le 28 février, commandant du groupe II sur le Tanganyika avec grade de lieutenant-colonel. Dès son arrivée sur place, il créa, à proximité de l'embouchure de la Lukuga, une cale de lancement et un embryon de port capable d'abriter la modeste flottille belge. C'était le noyau de la future Albertville.

Le vapeur belge *A. Delcommune*, antérieurement coulé par les Allemands, fut remis à flot et une chaloupe canonnière fut montée. Le bateau glisseur *Netta* arriva sur le Tanganyika. Le 9 février 1916, le vapeur *H. Von Wissmann* fut attaqué et coulé par les Belges et le détachement des marins anglais en vue de Mtoa.

Les Allemands perdirent aussi le *Graf von Goetzen* amarré dans le port de Kigoma. La manière dont ce navire fut mis hors de combat était peu banale ! C'est l'aviation belge, amenée tout exprès d'Europe, qui fut l'artisan de cette victoire. L'histoire de ce fait d'armes est connue. Le ministre des Colonies Jules Renkin avait accepté la proposition du colonel Tombeur de fournir à la Force publique des hydravions pour récupérer la maîtrise des lacs Kivu et Tanganyika. Jules Renkin avait demandé conseil au capitaine-commandant Charles Beughem de Houthem (1885-1916). Grâce à ses relations privilégiées avec les Anglais, cet ancien colonial et pilote d'hydravion expérimenté avait reçu un hydravion Farman du Royal Naval Air Service pour patrouiller régulièrement au-dessus de la côte belge. Il assura au ministre qu'il était possible d'employer l'avion en Afrique centrale. Réponse qui lui valut, le 21 novembre 1915, la mission d'organiser et de diriger l'expédition d'hydravions au Katanga.

Beughem de Houthem forma son escadrille avec trois pilotes : le lieutenant Orta, les sous-lieutenants Aimé Behaeghe (1890-1916) et Castiaux ; deux observateurs : les sous-lieutenants Russchaert et Collignon ; trois sous-officiers mécaniciens et deux sous-officiers menuisiers. La nouvelle escadrille belge obtint de la Royal Navy quatre hydravions Short 827. Cet appareil pouvait emporter 1000 kg de charge et était armé d'une mitrailleuse Lewis calibre 303 avec cinq chargeurs-tambours de 97 coups.

En décembre 1915, les quatre hydravions furent démontés et mis en caisses. Deux moteurs de réserve, de la toile d'avion et des pièces de rechange faisaient partie de la cargaison. Tout ce matériel fut transporté à Falmouth et embarqué à bord du paquebot *Anversville* de 7694 tonnes, à bord duquel les membres de l'escadrille devaient aussi prendre place. Le chargement du navire comprenait égale-

ment une TSF, des touques d'essence et des munitions pour la Force publique. Le navire prit la mer à Falmouth, le 7 janvier 1916. Mais alors qu'il traversait le golfe de Gascogne, un incendie, qui faillit réduire l'expédition à néant, se déclara sur le pont. Par chance, les caisses d'hydravions et le chargement de munitions arrimés ne furent pas atteints par les flammes.

Le voyage se poursuivit sans autre incident et, le 4 février, l'*Anversville* faisait escale à Boma, alors capitale du Congo belge. Deux jours plus tard, il atteignait Matadi où les caisses furent déchargées et reconditionnées pour pouvoir être transportées par voie ferrée sur les 400 km de voies étroites menant à Léopoldville. Dès qu'elles furent débarquées de la gare de Léopoldville, les caisses furent chargées sur un bateau pour remonter le fleuve Congo vers Stanleyville (Kisangani). À partir de Stanleyville, le parcours de cinq tronçons alternant chemin de fer et voie fluviale nécessita encore trois mois pour amener les caisses à Albertville, le long du lac Tanganyika.

Une base navale fut alors spécialement construite sur les bords d'un petit lac (Tongwe), à Mtoa, à quelques kilomètres d'Albertville. Elle comprenait les logements et le réfectoire destinés au personnel navigant et non navigant, le bureau de l'escadrille, un atelier mécanique et une menuiserie, quatre hangars pour les hydravions, des dépôts pour les bombes et les munitions, des réservoirs pour le carburant d'aviation et un plan incliné constitué de madriers et de planches pour la mise à l'eau des appareils.

Le 14 mai, le premier hydravion remonté prit son envol, et le 30 mai, l'escadrille comptait deux hydravions remontés. L'offensive aérienne devait démarrer à l'aube du 2 juin, mais l'hydravion « 3094 » du sous-lieutenant Orta heurta un tronc d'arbre au décollage et se brisa. L'appareil fut renfloué pour réparation. Il était impossible de lancer des missions avant le 11 juin au soir. Ce jour-là, le pilote Behaeghe demanda la permission d'effectuer une mission de bombardement et partit vers 17 h 15 avec l'observateur Collignon dans l'appareil « 3093 ». Une panne obligea le pilote à amerrir et à lancer ses fusées de détresse, repérées par l'équipage du bateau le *Vengeur*, qui le remorqua jusqu'à la base, le lendemain matin. Lorsque les mécaniciens examinèrent le moteur pour identifier la cause de la panne, ils s'aperçurent que deux bouchons purgeurs avaient cédé.

L'appareil fut remis en état et une nouvelle mission lancée le 12 juin, vers 18 h, avec le même équipage, qui put survoler à basse altitude le port de Kigoma.

L'observateur Collignon réussit à lâcher deux projectiles de 65 livres sur le navire allemand *Graf von Götzen* et un des engins explosa sur le gaillard arrière. L'hydravion connu, sur le chemin du retour, une nouvelle panne provenant des bouchons purgeurs et dut, de nouveau, être remorqué par *Le Vengeur*. C'est grâce à la mise hors combat du *Graf von Götzen* que la maîtrise du lac Tanganyika fut assurée aux troupes coloniales belges. Tandis que l'on procédait au montage de deux nouveaux bateaux, *L'Ibis* et *Le Baron Dhanis*, la garde du lac fut désormais confiée à quelques postes de surveillance, toutes les forces du Tanganyika étant concentrées à Albertville en vue des prochaines opérations. La flottille fut employée au transport des troupes qui occupèrent Karema le 7 août (Jobé s.d. : 136).

Quinze jours après la mise hors service du bateau allemand, le problème des bouchons-purgeurs fut résolu par les mécaniciens des ateliers CFL de Kindu, qui en fabriquèrent de plus solides. L'atelier fabriqua aussi des radiateurs supplémentaires à placer sur les hydravions pour remédier à la chaleur trop importante, cause de toutes les pannes. Le 25 juin 1916, le troisième appareil du pilote Castiaux et de l'observateur Russchaert immatriculé « 3095 » fut remonté et intégré dans l'escadrille, et les trois équipages se mirent à voler en formation au-dessus du lac. Ils effectuèrent de nombreuses missions de reconnaissance, aidant ainsi les troupes au sol qui s'approchaient de Kigoma.

Le 19 juillet, suite aux bombardements, par l'aviation, du lac Tanganyika, Kigoma fut évacué par le commandant allemand von Zimmer. Ce n'est pourtant que le 23 juillet que l'escadrille constata, avec surprise, que l'ennemi avait complètement abandonné le port de Kigoma en sabordant sa flottille. Kigoma fut alors occupée, le 27 ou le 29 juillet, sans combats, par les troupes du lieutenant-colonel Désiré Thomas (1870-1936), chef du 2^e régiment de la brigade Sud, arrivé au Congo le 10 mai 1916.

Le 10 août suivant, une grande partie du lac était aux mains des Belges et l'escadrille au complet s'en vola de la base de Mtoa pour rallier la ville conquise, où ses membres furent reçus par le colonel Olsen, chef de la brigade Sud. Frederik Olsen félicita les équipages pour leur action décisive et leur confia qu'à chacune de leurs attaques aériennes, ses troupes avaient senti fondre la résistance ennemie.

Faute d'autres objectifs à attaquer, la présence des hydravions devint inutile et les appareils furent de nouveau démontés et mis en caisses. Épuisé par

ses nombreuses missions, Aimé Behaeghe fut évacué vers l'hôpital de Niemba, où il décéda, le 3 septembre 1916. Ses camarades regagnèrent la France et reprirent du service à Calais où l'aéronautique belge les mit en action avec leur Short contre les Uboot.

3. LA CONQUÊTE DE TABORA

Pendant que la situation sur les lacs tournait à l'avantage belge, l'armée de terre s'appêtait à envahir l'Est africain allemand (la Tanzanie actuelle). Les troupes congolaises comportaient 719 officiers et sous-officiers belges et 11 698 gradés et soldats congolais. Les soins de santé étaient assurés par le docteur Giovanni-Battista Trolli (1876-1942) de l'hôpital de Pweto, le docteur Mouchet de la Géomines (hôpital volant au km 261) et le docteur Valcke, en première ligne. Le docteur Laurent Flament (1877-1930) fut mobilisé et chargé, par l'autorité militaire, d'organiser au Tanganyika les soins aux malades dans les hôpitaux de la région d'Albertville. Il regagna l'Europe, fin de terme, le 5 juillet 1915.

Les troupes furent divisées en deux brigades sous les ordres du général Tombeur. La brigade du nord, sous les ordres du colonel Molitor, pénétra au Rwanda, occupa Kigali puis Nyanza, où se trouvait la résidence du roi des Watutsi, avant de se mettre en route vers Tabora. La brigade Sud (cette brigade comprenait une compagnie cycliste!), sous le commandement du colonel Olsen, occupa Usumbura, le 17 juin, puis longea le lac Tanganyika pour occuper Kigoma, le 28 juillet, où la flottille ennemie immobilisée par les pilotes d'hydravion belges s'était sabordée. De Kigoma, la brigade Sud suivit la ligne de chemin de fer qui se dirigeait en ligne droite vers Tabora. Les troupes ennemies étaient sous les ordres du général Von Lettow. Surpris par l'avancée des colonnes, les Allemands abandonnèrent l'île d'Idjwi pour ne pas se retrouver à l'arrière de leurs lignes. La brigade de Kigali rejoignit le lac Victoria puis, dans sa marche vers l'est, fut attaquée par l'ennemi à Kato, le 3 juillet, dans un violent combat : l'état-major du 4^e régiment encadré d'une soixantaine d'hommes fut surpris dans son campement par l'ennemi, au nombre de 400 hommes. Les hommes gagnèrent les petites tranchées qu'ils avaient creusées et résistèrent en attendant du renfort du régiment. Ce furent les mitrailleurs du régiment qui apportèrent la délivrance. L'ennemi abandonna et se retira, laissant beaucoup de victimes dans les rangs de la Force

publique. Le sous-lieutenant Charles Beughem de Houthem fut tué d'une balle dans la joue, le sous-officier Armand Domken d'une balle au front. Les sous-officiers Augustin De Zitter (1881-1916) et Maurice Bauwerlinck (1896-1916) succombèrent aussi. Dans sa défaite, l'ennemi abandonna un important butin en ravitaillement, tentes et armes. Quant au commandant des troupes ennemies, le major Godovius, il se retrouva pendant le combat face au major belge Jean Rouling (1869-1939). Il s'ensuivit un véritable duel au revolver, au cours duquel chacun vida son chargeur sur son ennemi (Weber 1930).

Les deux officiers en sortirent vivants, mais blessés. Le major Rouling, atteint de cinq balles qui lui avaient transpercé l'œil gauche et les mains, passa, malgré son état, la revue de son régiment victorieux avant d'être évacué vers l'hôpital de campagne. Le major Godovius, quant à lui, parvint à s'échapper, mais se constitua prisonnier le lendemain de la bataille, en agitant sa chemise blanche suspendue en haut d'un bâton.

La brigade Nord attaqua l'ennemi, le 2 septembre, à Korogwe, poursuivit sa marche vers Tabora, combattit les 13 et 14 septembre à Itaga. La brigade Sud, quant à elle, enleva, le 30 août, la gare d'Usoke, qu'elle eut à défendre, du 2 au 6 septembre, contre une tentative de reprise par l'ennemi. Malgré les combats, la Force publique atteignit les portes de Tabora en moins de six semaines! Le résultat était inespéré! La liaison entre les deux brigades s'établit le 16 septembre, et le 19, la Force publique fit son entrée dans Tabora. Elle délivra 189 prisonniers européens et poursuivit l'ennemi jusqu'à Silonke. La victoire des Belges eut un effet prodigieux sur le moral des troupes en Belgique! La démobilisation des troupes pouvait commencer! Les Allemands avaient fui au sud de leur colonie où s'étaient repliés 6000 hommes. Cette petite armée ne s'avoua cependant pas vaincue et, quelques mois après, il fallut mettre sur pied une nouvelle campagne militaire pour la rendre définitivement inoffensive.

LA FIN DES HOSTILITÉS

La campagne congolaise en Afrique orientale allemande n'était pas pour autant close. Une nouvelle campagne fut décidée pour dissiper les menaces contre Tabora. Les troupes congolaises durent, non seulement refouler la colonne de l'officier allemand Wintgens, mais aussi coopérer aux offensives contre le gros des forces allemandes réfugié dans le sud du

territoire. C'est ainsi qu'elles entrèrent victorieusement dans la ville de Mahenge, le 9 octobre 1917. Entre-temps, des bataillons congolais débarqués à Kilwa, port de l'océan Indien, poussaient vers le sud et forçaient les troupes africaines des Allemands à se réfugier au Mozambique (Michiels & Laude s.d.: 355-356).

Les soldats congolais durent poursuivre les forces allemandes commandées par von Lettow, qui avaient de nouveau franchi la Ruvuma et se portaient vers le nord-ouest. Des mesures furent alors prises dans la région du lac Tanganyika pour parer au danger aux frontières congolaises. Au moment où von Lettow pénétrait en Rhodésie et marchait sur Kasama, des détachements des troupes du Katanga défendaient le Luapula et quelques unités des troupes de l'est, faisant mouvement vers le sud, avaient atteint la ligne frontière «lac Moëro-lac Tanganyika». Mais le 11 novembre 1918, informé de la signature de l'armistice, von Lettow se rendit aux autorités anglaises d'Abercorn.

RÉFÉRENCES

- Biographie coloniale belge/Biographie belge d'outre-mer.* 1948-1968. Bruxelles: Institut royal colonial belge/Académie royale des sciences d'outre-mer:
- Anciaux, Léon. 1955. «Rouling Jean». In *Biographie coloniale belge*, tome IV, col. 776-777.
 - Billen, J. 1951. «Billen Robert». In *Biographie coloniale belge*, tome II, col. 62-63.
 - Budde, F. 1958. «Svihus Olaf». In *Biographie coloniale belge*, tome V, col. 787-790.
 - Cambier, René. 1955. «Duhaut Hector». In *Biographie coloniale belge*, tome IV, col. 257-259.
 - Comelieu, Marie-Louise. 1958. «Flamment Laurent». In *Biographie coloniale belge*, tome V, col. 323-324.
 - Coosemans, Marthe. 1951. «Wall John». In *Biographie coloniale belge*, tome II, col. 966-969.
 - Coosemans, Marthe. 1952. «Coeymans Mathieu». In *Biographie coloniale belge*, tome III, col. 157-159.
 - Coosemans, Marthe. 1958. «de Kerckhove Frédéric». In *Biographie coloniale belge*, tome V, col. 498-499.
 - Coosemans, Marthe. 1958. «Thomas Désiré». In *Biographie coloniale belge*, tome V, col. 804-805.
 - Coosemans, Marthe. 1958. «Bauwerlinck Maurice». In *Biographie coloniale belge*, tome V, col. 50.
 - Coosemans, Marthe. 1958. «De Zitter Augustin». In *Biographie coloniale belge*, tome V, col. 941-942.
 - Dellicour, Fred. 1955. «Renkin Jules». In *Biographie coloniale belge*, tome IV, col. 747-753.

- Duchesne, Albert, 1968. «Stinghelhamber Gustave». In *Biographie belge d'outre-mer*, tome VI, col. 944-948.
- Gérard, P. 1955. «Trolli Giovanni-Battista». In *Biographie coloniale belge*, tome IV, col. 885-887.
- Lacroix, A. 1958. «Fisette Marcel». In *Biographie coloniale belge*, tome V, col. 323.
- Lederer, A. 1968. «Olsen Frederik». In *Biographie belge d'outre-mer*, tome VI, col. 783-790.
- Moulaert, Georges. 1948. «Behaeghe Aimé». In *Biographie coloniale belge*, tome I, col. 112-113.
- Ruwet, A. 1948. «Beughem de Houthem Charles». In *Biographie coloniale belge*, tome I, col. 123.
- Vanderlinden, R. 1968. «Moulaert Georges». In *Biographie belge d'outre-mer*, tome VI, col. 758-762.
- Le Congo Belge pendant la Guerre. Exposition de photographies coloniales. Documents de la Section photographique du ministère des Colonies de Belgique.* s.d. Le Havre.
- Daye, P. 1918a. *Les Conquêtes africaines des Belges*. Paris : Librairie militaire.
- Daye, P. 1918b. *Avec les vainqueurs de Tabora*. Paris : Librairie académique Perrin.
- De Waelle, J. 2007-2008. «Voor Vorst en Vaderland: Zwarte soldaten en dragers tijdens de Eerste Wereldoorlog». *Militaria Belgica (KVVL/SRAMA)*: 113-132.
- Janssens, Émile. 1979. *Histoire de la Force publique*. Namur : Ghesquière.
- Jobé, J. (colonel). s.d. *La Colonie belge*. Herstal : Les Éditions nationales.
- Kuck, Karel. 1918 (juin). *Belgen! Leert onzen Congo kennen*. Londres : Éd. Ministère des Colonies.
- Loodts, Patrick, 2012 (septembre). «La Grande Guerre au cœur de l'Afrique: son histoire et l'hommage au sergent Mambamu, au caporal Masiganda et au 1^{er} sergent Barasi». *Radio Trottoir* 80 : 12-23. Bruxelles : Cercle de la Coopération technique militaire.
- Louwers, O. 1966. «La Force publique à Tabora et à Saïo». *Africa-Tervuren* 12-2 : 54-56.
- Merzbach, Libert, Stiers & Weber. 1927. *Les Campagnes coloniales belges (1914-1918)*, 3 volumes. Bruxelles.
- Miechels, A. & Laude, Norbert. s.d. *Notre Colonie : géographie et notice historique* (11^e édition revue et augmentée). Bruxelles : Édition universelle.
- Moulaert, Georges. 1934. *La Campagne du Tanganika (1916-1917)*. Bruxelles : Édition universelle.
- Muller, E. 1935. *Les Troupes du Katanga et les Campagnes d'Afrique 1914-1918*. Bruxelles : Établissements généraux d'imprimerie.
- Muller, E. 1936. *Mahenge. Pages de gloire du premier régime*. Bruxelles : Établissements généraux d'imprimerie.
- Notre histoire - Lisolo na Bisu 1885-1960: le soldat congolais de la Force publique* (catalogue d'exposition). 2010. Bruxelles : Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire à Bruxelles.
- Roelens, Victor (M^{gr}). 1948. *Notre vieux Congo 1891-1917: souvenirs du premier évêque du Congo belge* (deux volumes). Namur : Éd. Grands Lacs.
- Vanderstraeten, L. F. 1981. «La Force publique congolaise de 1918 à 1960». In *Actes du Colloque d'Histoire militaire*. Bruxelles : Musée royal de l'Armée.
- Von Lettow-Vorbeck. 1933. *La Guerre de brousse dans l'Est-Africain (1914-1918)* (traduit de l'allemand par Ed. Sifferlen). Paris : Éd. Payot.
- Weber (capitaine BEM). 1930 (septembre). «Les dates anniversaires de nos campagnes coloniales 1914-1918». *Le Conseiller congolais* 3^e année. Bruxelles.
- Weyn, Guy. 2010. *Albertville-Kalemie: la ville et son territoire des origines à 1965*. Bruxelles : Éditions Masin.

CHAPITRE 3

L'ÉVOLUTION POLITICO-ADMINISTRATIVE ET LA COMPOSITION ADMINISTRATIVE DU DISTRICT

1. ÉVOLUTION POLITICO-ADMINISTRATIVE DU DISTRICT DU TANGANYIKA¹

La première esquisse d'organisation administrative du territoire congolais remonte au décret du 1^{er} août 1888. Ce dernier divisait le vaste domaine de l'État indépendant du Congo en 11 districts: Banana, Boma, Matadi, Cataractes, Stanley-Pool, Kasai, Équateur, Ubangi et Uele, Aruwimi-Uele, Stanley-Falls et Lualaba (*Bulletin officiel [B.O.] du Congo belge 1888: 244*). L'espace de ce qui deviendra le district du Tanganyika faisait alors partie de la province du Katanga.

La création du district du Tanganyika remonte au déclenchement de la campagne arabe en 1892. La décision royale du 25 mars 1892 (*B.O. 1892: 158*) créa la zone administrative du Tanganyika. Celle-ci était constituée d'un territoire détaché temporairement des districts des Stanley-Falls et du Lualaba et placée sous l'administration d'un représentant spécial de l'État. Le territoire détaché était limité à l'est par la ligne médiane du Tanganyika descendant de l'extrême nord du lac jusqu'à 8° 30' de latitude sud; au sud par une ligne droite reliant le lac Tanganyika au lac Moëro à même latitude et par le parallèle passant par l'extrémité septentrionale du lac Moëro jusqu'à son intersection avec le méridien 28° de longitude est; à l'ouest par ce même méridien, compris entre les deux parallèles. Au nord, ce dernier parallèle en constituait la limite (Lwamba 1994: 10).

La zone du Tanganyika proprement dite fut créée par la circulaire du 28 décembre 1895 qui divisa le

district des Stanley-Falls en 5 zones: Stanley-Falls, Haut-Ituri, Riba-Riba, Maniema et Tanganyika (*B.O. 1895: 94*). En 1897, la zone du Tanganyika fut divisée en 7 postes: Albertville (Mtoa) qui en était le chef-lieu, Kibanga (aujourd'hui dans le territoire de Fizi au Sud-Kivu), Moliro, Pweto (aujourd'hui dans le district du Haut-Katanga), Uvira (actuellement au Sud-Kivu), lac Kivu et Lofoi (aujourd'hui dans le territoire de Kasenga) (*B.O. 1897: 3 et suivantes*).

Le Comité spécial du Katanga (CSK) fut créé par la convention du 19 juin 1900, signée par l'EIC et la compagnie du Katanga². Il était alors composé de 6 membres, dont 2 délégués de la Compagnie et 4 délégués de l'État, parmi lesquels le président était désigné. Le comité chargé de la gestion politique et économique du Katanga siégeait à Bruxelles, mais était représenté au Katanga par un administrateur. Ce domaine correspondait plus ou moins à la future province du Katanga.

En 1901, le domaine du CSK fut divisé en 4 secteurs: le Lomami (chef-lieu: Kabinda), le Tanganyika (chef-lieu: Buli), le Moëro (chef-lieu: Pweto) et le Haut-Luapula (chef-lieu: Lukafu) (Comité spécial du Katanga 1950: 35). Le secteur du Tanganyika comptait les cinq postes suivants: Mtoa, Lubile, Kiambi, Katombe et Ankoro. En 1904, les secteurs du Tanganyika et du Moëro fusionnèrent en un seul secteur nommé Tanganyika-Moëro (chef-lieu: Kiambi). En 1907, Émile Wangermée, représentant du CSK, remplaça le terme « secteur » par celui

1 Un inventaire des archives administratives du Tanganyika est disponible à ce sujet. Cf. Ngimbi Lukoki (1975); lire aussi Yemba Poyo Tombele (1974).

2 Pour administrer l'EIC, Léopold II fit appel à de grandes sociétés auxquelles il délégua beaucoup de pouvoirs. Le 15 avril 1891, la Compagnie du Katanga, chargée d'organiser l'occupation effective du Katanga et de son exploitation scientifique, fut créée.



Organisation administrative du Congo belge en 1910.

Source : de Saint Moulin, L. 1988. « Histoire de l'organisation administrative du Zaïre ». *Zaïre-Afrique*, 224 : 197-224.

de « zone ». Le Katanga fut ainsi divisé en 3 zones : Lomami, comptant 3 secteurs (Tshofa, Kabinda et Kabongo), Tanganyika-Moëro ayant 4 secteurs (Kiambi, Kinkondja, Mtoa et Pweto) et Haut-Luapula comptant 3 secteurs (Lulua, Lukafu et Kalonga) (Recueil mensuel 1907 : 162).

En 1909, Buli (ou Mbuli) cessa d'être le chef-lieu du secteur Tanganyika au profit de Kiambi, puis de Kongolo, à partir de 1912, et enfin d'Albertville, en 1924.

Alors que l'arrêté royal du 19 juillet 1895 avait divisé le Congo belge en 15 districts, celui du 7 mars 1910 réduisit ce nombre à 12 : Bas-Congo (Boma), Moyen-Congo (Léopoldville), Lac Léopold II (Inongo), Équateur (Coquilhatville), Bangala (Nouvelle-Anvers), Ubangi (Libenge), Uele (Niangara), Aruwimi (Basoko), Stanleyville (Stanleyville), Katanga (Kambove), Kasai (Lusambo) et Kwango (Popokabaka)³. Toutefois, le district du Katanga fut érigé en province, le 22 mars 1910, par arrêté royal⁴. À cette occasion, le Comité spécial du Katanga fut dépouillé de son pouvoir d'administrer le Katanga.

En 1912, les zones et les secteurs furent supprimés. Par contre, le Congo fut divisé en 22 districts qui devaient, d'une part, être regroupés pour former

des provinces et, d'autres part, être subdivisés en territoires⁵. Le 29 mars 1912, 4 districts – Lomami (Kabinda), Tanganyika-Moëro (Kongolo), Haut-Luapula (Élisabethville) et Lulua (Dilolo) – furent regroupés pour former la province du Katanga⁶.

Le district du Tanganyika-Moëro, dont le chef-lieu allait être fixé à Kongolo par l'ordonnance du 8 juillet 1912 (B.O. 1912 : 1014), venait d'être créé par l'AR du 28 mars 1912 (B.O. 1912 : 356).

En 1913, par décision d'Émile Wangermée, vice-gouverneur général du Katanga⁷, le district du Tanganyika-Moëro fut divisé en 6 territoires : Kongolo, Kinkondja, Sampwe, Kiambi, Albertville et Lukonzolwa (jadis premier siège du CSK aux bords du lac Moëro) (Lwamba 1994 : 19). En 1921, le territoire de Kinkondja devint le territoire de Kisale, avec Mwanza comme chef-lieu. La même année, le gouverneur général décida de transférer le chef-lieu du district du Tanganyika-Moëro de Kongolo à Albertville (Kalemie), compte tenu de son emplacement géographique plus avantageux et de ses facilités de communication (carrefour entre la voie ferrée, la voie maritime, la voie aérienne et les voies routières)⁸.

Le 8 mars 1922, le nombre des territoires du district du Tanganyika-Moëro passa de 6 à 10. L'ordonnance n° 29/S.G du 13 juillet 1922 définissait les limites de 6 d'entre eux :

- le territoire de Kongolo avait pour chef-lieu Kongolo ;
- le territoire d'Ankoro avait pour chef-lieu Ankoro ;
- le territoire de Kisale (Mwanza) avait pour chef-lieu Kisale ;
- le territoire de Kabalo avait pour chef-lieu Kabalo ;
- le territoire de Kiambi avait pour chef-lieu Kiambi ;
- le territoire de Baanza avait pour chef-lieu Pweto⁹.

Quant aux territoires des Tumbwe et des Zimba, leurs chefs-lieux furent fixés respectivement à Albertville et Moliro¹⁰. Enfin, ceux des territoires de Lwizi (Nyunzu) et de Kibara (Mwema en 1924, avant son transfert à Kina en 1929)¹¹, furent respectivement fixés à Nyunzu et à Mwema¹².

5 « Arrêté royal du 28 mars 1912 » (B.O. 1912 : 356).

6 « Arrêté royal du 29 mars 1912 » (B.O. 1912 : 371).

7 « Ordonnance du 16 octobre 1913 » (B.O. 1914 : 232).

8 « Ordonnance du 15 août 1921 » (B.A. 1921 : 562).

9 « Ordonnance n° 29 » (B.O. 1922 : 958).

10 « Ordonnance du 13 février 1928 » (B.A. 1928 : 127).

11 « OAG du 18 novembre 1929 » (B.A. 1929 : 481).

12 « Ordonnance du 25 avril 1923 » (B.A. 1923 : 299).

3 « Arrêté royal du 7 mars 1910 » (B.O. 1910 : 249).

4 « Arrêté royal du 22 mars 1910 » (B.O. 1910 : 382).



Les bureaux du district, à Albertville.

(HP.1956.15.10160, collection MRAC Tervuren; photo Carlo Lamote [Inforcongo], © MRAC Tervuren.)

L'ordonnance du 11 février 1923 décida de fusionner les anciens territoires de Baanza et de Bazimba ; le territoire ainsi créé fut dénommé territoire de Baanza-Bazimba.

Le 22 février 1932, le district du Tanganyika-Moëro fut amputé de sa partie sud-est (territoire de Baanza-Bazimba) et désormais dénommé « district du Tanganyika » (B. A. 1932 : 209).

Le 21 mars 1932, suite aux conséquences de la crise économique de 1929 au Congo belge, le nombre des districts passa de 22 à 16 et celui des territoires de 180 à 102. Le Katanga garda sa structure territoriale de 4 districts : Lomami (Kabinda), Tanganyika (Albertville), Luapula (Élisabethville) et Lualaba (Jadotville)¹³. La perte de la partie du Moëro au profit du Luapula entraîna une réorganisation du district du Tanganyika, qui fut divisé en 5 territoires : Kongolo, Ankoro, Baanza-Bazimba (Moba), Albertville et Mwanza¹⁴.

En 1933, le nombre des provinces du Congo belge passa de 4 à 6, chacune portant le nom de son chef-lieu : Léopoldville, Coquilhatville, Stanleyville,

Costermansville, Élisabethville et Lusambo¹⁵. La province d'Élisabethville (province du Katanga) fut divisée en 3 districts : Tanganyika (Albertville), Lualaba (Jadotville) et Haut-Katanga (Élisabethville)¹⁶. Le district du Tanganyika garda ses 5 territoires de 1932, mais en 1935, le territoire des Baanza-Bazimba prit le nom de son chef-lieu : Moba¹⁷.

Le 1^{er} janvier 1940, par ordonnance du 30 décembre 1939¹⁸, le nombre des territoires du district du Tanganyika repassa de 5 à 6, suite au rétablissement du territoire de Kabalo. Le 1^{er} janvier 1941, le territoire d'Ankoro prit le nom de territoire de Manono.

À la suite de la délimitation du district du Haut-Lomami en 1947, la province du Katanga retrouva sa structure de 4 districts : Haut-Katanga (Élisabethville), Lualaba (Jadotville), Haut-Lomami (Kamina) et Tanganyika (Albertville)¹⁹. Le territoire de Mwanza (Malemba-Nkulu), jusque-là rattaché au Tanganyika, fut incorporé le 1^{er} janvier 1948 à cet autre district (Haut-Lomami). Le 22 juillet 1948, le territoire de

13 « Ordonnance du 21 mars 1932 » (B.A. 1932 : 271).

14 « Ordonnance du 21 mars 1932 » (B.A. 1932 : 289).

15 « Arrêté royal du 25 septembre 1933 » (B.O. 1933 : 509).

16 « Ordonnance du 29 septembre 1933 » (B.A. 1933 : 622).

17 « Ordonnance du 15 mars 1935 » (B.A. 1935 : 278).

18 « Ordonnance du 30 décembre 1939 » (B.A. 1940 : 17).

19 « Ordonnance du 15 décembre 1947 » (B.A. 1948 : 174).

Moba prit le nom de Baudouinville. Le 1^{er} janvier 1952, l'ancien territoire de Lwizi, délimité en 1922 et supprimé en 1932, fut rétabli sous le nom de territoire de Nyunzu. À l'indépendance du pays, le 30 juin 1960, le district du Tanganyika, avec Albertville pour chef-lieu, était composé des six territoires de 1952 que voici: Albertville, Baudouinville, Kabalo, Kongolo, Manono et Nyunzu.

Le 11 juillet 1962, les districts du Tanganyika et du Haut-Lomami fusionnèrent pour donner naissance à la province du Nord-Katanga. Les territoires de Lubudi et de Mitwaba, jadis parties intégrantes des districts du Lualaba et du Haut-Katanga, furent aussi incorporés dans cet espace. Le 8 juillet 1963, avec la création de la province du Katanga-Oriental, la province du Nord-Katanga perdit le territoire de Mitwaba. Ce fut aussi le cas du territoire de Moba qui fut intégré au Katanga-Oriental.

Des contestations envenimées dans les régions songye de Kongolo, de Kabalo et de Kabongo entre les provinces du Lomami et du Nord-Katanga donnèrent lieu à l'organisation d'un référendum dont les résultats furent tous favorables au Nord-Katanga: 2567 voix pour le Nord-Katanga, contre 1045 voix pour le Lomami chez les Songye de Kongolo; 814 voix pour le Nord-Katanga, contre 36 voix chez les Songye de Kabalo; 858 voix pour le Nord-Katanga, contre 7 voix pour le Lomami chez les Songye de Kabongo. Ainsi l'ordonnance-loi du 18 février 1966 détacha-t-elle de la province du Lomami les régions songye du Katanga pour les intégrer dans la province du Nord-Katanga.

Suite à l'occupation d'Albertville par les rebelles Simba, le 19 juin 1964, le chef-lieu du Nord-Katanga fut transféré à Kamina. Mais l'ordonnance du 3 mai 1967 supprima la province du Nord-Katanga et le district du Tanganyika revint dans la province du Katanga reconstituée, où il retrouva sa structure et son espace de 1960.

La définition des limites externes du district furent fixées en 1947 et confirmées en 1952. Les frontières sont détaillées par Poyo-Tombe (1974: 17-18):

«Au nord, le district avait les limites nord de la province du Katanga. À l'est, il avait la frontière orientale de la province du Katanga. À l'ouest, le district avait la limite nord-ouest de la province du Katanga jusqu'à la source de la rivière Lulelwe. Au sud, la limite du district continuait depuis la source de la Lualaba jusqu'à la source de la rivière Kitwatwa. De ce point, elle continuait son itinéraire jusqu'à la source de la Kukwe. De ce point limite, elle suivait

la crête de partage des eaux de la Mullofoi et de la Ladiabilongo jusqu'à la rencontre de cette dernière. De ce point, la limite passait près des sources de la Kavunui et Mwabukwa jusqu'à toucher la Tshioye au point où elle rencontre environ 7° 5' [de] latitude sud. La limite suivait alors le cours d'eau de la Tshioyo jusqu'à mi-chemin de la Kifwene. Elle arriva à la Lividjo. Elle suivait ensuite le cours de la Lividjo jusqu'à 7° 20' [de] latitude sud. La limite continuait en ligne droite jusqu'à la crête des rivières Buya, Lukindwe [?] et Kai. La limite montait vers le nord jusqu'au milieu de la Kai. De ce point, la limite arrivait à la jonction de la Luvinza et de la Luani; elle traversait le 8° [sic] latitude sud jusqu'à la source de la... [?]. Elle traversait la Luwe et elle touchait le méridien est 28° jusqu'à 8° 15' [de] latitude sud. De ce point, la limite montait vers le nord-est en suivant la crête de partage des eaux de la Mwala et de la Lubule jusqu'à la Luvua. Elle suivait ensuite la rive droite de la Luvua jusqu'à la jonction de celle-ci avec la Lubalashi. Elle continuait à [sic] la rive droite de la Lubalashi jusqu'à mi-chemin, de là jusqu'à la source de la Lukemba. La limite continuait, de ce [point jusqu'à la] jonction de Lubombea avec la Luana, et de la jonction de cette dernière jusqu'à son autre jonction avec la Lukulenzi jusqu'à... [?] latitude sud. La limite suivait, de ce point, la rivière Lukumbi jusqu'à mi-chemin de celle-ci. De ce point, la limite suivait la Lu... jusqu'à la Luwumzu. Elle suivait finalement la crête de partage des eaux de la Luvunzu et de la Tshoma jusqu'à la frontière sud-est séparant le Zaïre de la Zambie. »

RÉFÉRENCES

- Comité spécial du Katanga 1900-1950. 1950. Bruxelles: Cuypers (éd).
- Lwamba Bilonda. 1994. *Découpages administratifs et territoriaux du Zaïre: provinces, districts, territoires, zones, secteurs et postes. Première partie (1888-1960)*. Lubumbashi: CERDAC (collection « Documents et Travaux », volume 14).
- Ngimbi-Lukoki. 1975. « Inventaire des archives administratives de la sous-région du Tanganyika et de la région du Kivu ». Mémoire de licence en histoire. UNAZA/Campus de Lubumbashi.
- Recueil mensuel*. 1907.
- Yemba Poyo Tombele. 1974. « Histoire de la population et de l'organisation administrative de la sous-région du Tanganyika (1888-1960) ». Mémoire de licence en histoire. UNAZA/Campus de Lubumbashi.

Bulletin officiel (B.O.) du Congo belge. 1888, 1892, 1895, 1897, 1910, 1912, 1914, 1922, 1933.

- « Arrêté royal du 7 mars 1910 » (B.O. 1910 : 249).
- « Arrêté royal du 22 mars 1910 » (B.O. 1910 : 382).
- « Arrêté royal du 28 mars 1912 » (B.O. 1912 : 356).
- « Arrêté royal du 29 mars 1912 » (B.O. 1912 : 371).
- « Arrêté royal du 25 septembre 1933 » (B.O. 1933 : 509).
- « Ordonnance du 16 octobre 1913, n° 291 » (B.O. 1914 : 232).
- « Ordonnance » (B.O. 1922 : 958).

Bulletin administratif (B.A.). 1921, 1923, 1928, 1929, 1932, 1933, 1935, 1940, 1948.

- « Ordonnance du 15 août 1921, n° 56/S.G » (B.A. 1921 : 562).
- « Ordonnance du 25 avril 1923, n° 13 du VGG/Kat » (B.A. 1923 : 299).
- « Ordonnance du 13 février 1928/AIMO » (B.A. 1928 : 127).
- « O.A.G. du 18 novembre 1929, n° 91/AIMO » (B.A. 1929 : 481).
- « Ordonnance du 21 mars 1932, n° 42/AIMO » (B.A. 1932 : 271).
- « Ordonnance du 21 mars 1932, n° 44/AIMO » (B.A. 1932 : 289).
- « Ordonnance du 29 septembre 1933, n° 93/AIMO » (B.A. 1933 : 622).
- « Ordonnance du 15 mars 1935, n° 47/AIMO » (B.A. 1935 : 278).
- « Ordonnance du 30 décembre 1939, n° 147/AIMO » (B.A. 1940 : 17).
- « Ordonnance du 15 décembre 1947, n° 410/AIMO » (B.A. 1948 : 174).

2. COMPOSITION ADMINISTRATIVE DU DISTRICT DU TANGANYIKA

Le district du Tanganyika est composé de six territoires administratifs dont l'évolution des compositions administratives est présentée ci-dessous.

2.1. TERRITOIRE DE KABALO

En 1888, l'espace du territoire de Kabalo faisait partie du district du Lualaba. En 1897, il rejoignit le district des Stanley-Falls. En 1910, la rive gauche du Lualaba passa au secteur Lomami du CSK, pendant que la rive droite revenait au secteur du Tanganyika. En 1913, avec la subdivision du district en territoires, cet espace fut intégré dans le territoire de Kongolo. En 1922, le territoire de Kabalo fut créé dans un espace borné :

- au nord, par une limite coïncidant avec la limite actuelle, jusqu'à la jonction des rivières Butu et Lukuga. Elle suivait la rivière Butu jusqu'à sa source, d'où elle se prolongeait jusqu'à la source de Biwanga, un affluent de la Lufuko ;
- à l'est, par une limite suivant la rivière Biwanga jusqu'à son confluent avec la Lufwango et ensuite jusqu'à son confluent avec la Kasomo. De ce point, la limite suivait la Senga-Mukwesa, le cours de cette dernière jusqu'à la Lukuga. De là, jusqu'à son confluent avec la Luilu jusqu'à sa source ;
- au sud, par une limite qui suivait la Kansia jusqu'à sa source. Puis, cette limite continuait jusqu'au Lualaba, en amont, jusqu'à son confluent avec la Luvidjo. De ce point, elle se confondait avec la limite actuelle.

Les limites du territoire de Kabalo au 30 juin 1960 furent fixées en 1939. Poyo-Tombe (1974 : 31) en donne le détail : « au nord, la limite part de la limite occidentale du district en 1960, elle suivait la rivière Kabondo jusqu'à son confluent avec la rivière. Elle suit le cours de cette dernière jusqu'à sa source. De ce point, la limite continue jusqu'à la source de la Lulay, elle longe le cours d'eau de cette dernière jusqu'à son confluent avec la Kafuya. De ce point, elle continue jusqu'à la source de la Kikolankola et de là, jusqu'en core à son embouchure dans le Zaïre. Elle suit ensuite ce dernier en amont jusqu'à son confluent avec la Lukuga. Elle suit cette dernière jusqu'à son confluent avec la Butu. À l'est, la limite suit la Lukuga jusqu'à son confluent avec la Lifingile, elle continue avec cette dernière jusqu'à sa source. De cette limite s'avance jusqu'à la rivière Luilu, elle continue ainsi jusqu'à la Luizi, à son confluent avec la Lugei. Elle suit la Luizi jusqu'au confluent de cette dernière avec la Kabwe-Mukusi. Au sud, la limite suit cette dernière rivière jusqu'à sa source, de là elle poursuit son itinéraire jusqu'à la source de la Kiabulilwa, elle continue encore jusqu'au confluent avec la Kashia. Elle continue en ligne droite jusqu'à la source de Kiabumbuyu. La limite suit alors le cours de cette dernière jusqu'à son embouchure dans le Zaïre. Elle suit ce dernier en aval jusqu'à son confluent avec la Ladiabilongo. Elle suit cette dernière à son confluent avec la Ka... [?], le cours de cette dernière jusqu'à sa source. À l'ouest, le territoire garda la limite occidentale du district en 1960. »

Comme signalé plus haut, Buli fut au départ un poste important en vertu de son statut de chef-lieu du secteur du Tanganyika. Il perdit cette fonction en 1909 et le chef-lieu fut, après quelques années,

déplacé à Kitule puis à Kabalo, devenu un important port fluvial et ferroviaire, grâce à l'achèvement du tronçon ferroviaire Kabalo-Albertville en 1915. Kabalo devint ainsi le premier poste du district du Tanganyika-Moëro à accéder au statut de « circonscription urbaine » (CU) par l'ordonnance du 23 juillet 1915. Ce statut y donna aussitôt lieu à la création d'une cité indigène regroupant : la cité-Nord et les villages Ngulungu, Kabebe, Kamulete, Tchangat-changa, Lumbu-Lumbu et Kitumba. Ces lieux hébergeaient les populations autochtones et surtout étrangères, originaires du Kivu et de la Province-Orientale, engagées par le CFL lors de la construction des tronçons ferroviaires Kongolo-Kindu, achevée en 1910, et Kabalo-Albertville, entre 1910 et 1914.

C'est en 1922 que la CU de Kabalo devint le chef-lieu du territoire de Kabalo (Ngoy Kolongwe : 1993). Jusqu'en 1932, le territoire de Kabalo se composait des chefferies suivantes (Verhulpen 1936 : 469-472) :

Tableau 3.1. Composition du territoire de Kabalo jusqu'en 1932

Chefferies	Peuples	Observations
Ngolo	Luba	Faisait partie jadis de Katombe
Beena Sangwa	Luba	
Beena Mwishu	Luba	
Kintebe	Bui	
Katompe/ Beena Paye	Luba	
Mamba	Bui	Sera incorporée dans la chefferie Kangombe
Kangombe	Bui	
Buli	Kunda	
Kanunu		Lumbu
Gwena		Lumbu
Beya	Bango-Bango	
Kabamba	Bui	
Kasinga	Bui	
Longa	Kunda	A été rattachée aux Nzoa
Nzoa	Kunda	

En 1932, le territoire disparut et son espace fut partagé entre les territoires de Kongolo et d'Ankoro. À noter que c'est une petite portion sud-est entre la



Le bureau du territoire à Kabalo.

(HP.1956.15.10165, collection MRAC Tezrvuren ; photo Carlo Lamote [Inforcongo], © MRAC Tervuren.)

limite méridionale actuelle et la Lukuswa qui avait appartenu au territoire d'Ankoro. Jusqu'en 1939, le chef-lieu de l'ancien territoire de Kabalo recouvra le statut de poste détaché du territoire de Kongolo.

Le territoire de Kabalo fut de nouveau institué en 1939, non sur la base des limites de 1922, mais selon une configuration semblable à l'actuelle, à l'exception de la chefferie Kanunu, perdue en 1958 au profit du territoire de Nyunzu.

De 1940 à 1950, le territoire de Kabalo comptait 9 circonscriptions coutumières : Buli, Baleo, Kasinge, Mulindi, Maloba, Mwishu, Paye, Kanunu et Bao.

De 1951 à 1957, les chefferies Buli, Baleo et Maloba fusionnèrent au sein du secteur de Kamania, créé le 26 janvier 1951²⁰.

En 1958 intervint la création de deux (grands) secteurs. À cette occasion, la chefferie Kanunu fut retirée du territoire de Kabalo²¹ et rattachée à celui de Nyunzu, modifiant ainsi légèrement les limites de ces deux territoires. La structure administrative du territoire de Kabalo comprenait, dès lors, deux secteurs et un centre extra-coutumier.

Le secteur Lukuswa regroupait les chefferies Kasinge, Tao (Zoa) et les trois autres déjà intégrées dans l'ancien secteur Kamania.

20 « Décision du commissaire de district du Tanganyika, le 26 janvier 1951 n° 6/AIMO » (B.O. 1951); Archives de la Division régionale des affaires politiques/Shaba (ADRAPS); Rapport annuel Affaires indigènes et Main-d'œuvre Kabalo (RAIMOK) (1951 : 37).

21 « Ordonnance du 27 juin 1958, n° 21/279, modifiant l'ordonnance n° 21/236 du 4 juillet 1952 fixant le nombre, les dénominations, les chefs-lieux ainsi que les limites des subdivisions territoriales du district du Tanganyika ».

Le nouveau secteur Luella-Luvunguy²² réunissait les chefferies Paye, Mwishu et Mulimi.

Le centre extra-coutumier de Kabalo, créé par l'arrêté n° 21/240 du 20 juin 1948, était, quant à lui, constitué de deux blocs répartis en trois quartiers résidentiels. Situé sur l'étendue de l'ancienne chefferie Buli, il comprenait :

- la cité nord englobant dans son extension de 1949, 1951 et 1958 les villages Lokele, des Pensionnés et la partie sud du village Tchanga-Tchanga ;
- la cité SOCOL, du nom de l'ancienne entreprise de construction « SOCOL-Congo » (1956-1958), maître d'œuvre de l'espace de Kabalo. Cette cité regroupait les anciens villages Mukosa, Masikini, Kanya-Buli. Elle hébergeait le bureau du CEC ;
- la cité Kasu fut une cité agricole de 1949 à 1957. Elle s'intégra dans le CEC de Kabalo en 1958, englobant les villages Kofela-Misaka et une partie nord de Ngulungu.

Outre ces trois cités résidentielles, le CEC de Kabalo était aussi composé de camps de travailleurs et de policiers. Le même statut fut reconnu aux camps de travailleurs du CFL (Kitule, Wena...), aux camps mobiles de cantonniers de l'État et du CFL, établis le long des routes ou du rail, ainsi qu'aux camps des entreprises COTANA à Katelua, PLANKAT à Paye et Léon Hendrickx (colon menuisier) à Kasinde, INTERFINA, etc.

L'ordonnance-loi n° 82-006 du 25 février 1982 portant sur l'organisation territoriale, politique et administrative de la République du Zaïre, subdivisait le territoire de Kabalo en une cité et deux secteurs :

- la cité de Kabalo comptant 4 quartiers : Mpongo, Kaïle, Kasu et Lukundula ;
- le secteur Lukuswa comptant 5 groupements : Baleo, Kasinge, Maloba, Mbaï et Buli ;
- le secteur Luella-Luvunguy comptant 4 groupements : Mpaye, Mulimi, Mwishu et Munga.

2.2. TERRITOIRE DE KALEMIE

L'espace de l'actuel territoire de Kalemie fut englobé, en 1888, dans l'ancien district du Lualaba. En 1892, il appartenait dans sa totalité à la zone d'exception du Tanganyika. L'ordonnance du vice-gouverneur général du 16 octobre 1913 divisa le district du Tanganyika-Moëro en six territoires. Le

territoire d'Albertville fut ainsi créé. Par l'ordonnance n° 29 du 13 juillet 1922 du gouverneur du Katanga, le territoire d'Albertville fut divisé en deux territoires : celui des Tumbwe et celui de Lwizi²³. Déterminés en 1923, leurs chefs-lieux furent établis respectivement à Albertville et à Nyunzu (*Journal administratif du Katanga* 1922 : 233-239 ; *Journal administratif du Katanga* 1923 : 85).

Le territoire des Tumbwe comptait les chefferies suivantes (Verhulpen 1936 : 469-472).

Tableau 3.2. Composition du territoire de Tumbwe

Chefferies	Peuples	Observations
Mulolwa	Kalanga	
Makila	Lunda (Tumbwe)	
Mugonda	Kalanga	
Miketo	Lunda (Tumbwe)	
Kasanga	Lunda (Tumbwe)	
Moni	Lunda (Tumbwe)	
Kalumbi	Lunda (Tumbwe)	En fait, dépend de Tumbwe
Bakwa-Lubaga	Lunda (Tumbwe)	En fait, dépend de Tumbwe
Rutuku	Balumbu	
Tumbwe	Lunda (Tumbwe)	Sous-chefferie Tumbwe
Kasambala	Lunda (Tumbwe)	Sous-chefferie Tumbwe
Mpala	Lunda (Tumbwe)	Sous-chefferie Tumbwe
Lusinga	Lunda (Tumbwe)	Sous-chefferie Tumbwe
Masonde	Lunda (Tumbwe)	Sous-chefferie Tumbwe
Malibu	Lunda (Tumbwe)	Sous-chefferie Tumbwe
Kasokota	Lunda (Tumbwe)	Sous-chefferie Tumbwe
Lungu-Lungu	Lunda (Tumbwe)	Sous-chefferie Tumbwe
Lambo	Lunda (Tumbwe)	Sous-chefferie Tumbwe

22 « Décision n° 231/F-3 du 18 septembre 1958 ». Cf. Kabwe Mufwa (1997).

23 « Ordonnance n° 29 du 13 juillet 1922 », émanant du gouverneur du Katanga.

Le territoire de Lwizi (Luizi) comptait les chefferies suivantes (Verhulpen 1936: 469-472):

Tableau 3.3. Composition du territoire de Lwizi

Chefferies	Peuples
Zongwe	Bango-Bango
Lumbu	Bango-Bango
Kasanga Mundega	Bango-Bango
Lugunda	Bango-Bango
Kilega	Bango-Bango
Kilunga	Bango-Bango
Beena Kahela	Babui
Beena Bago	Bango-Bango
Munema	Bakunda
Kalima	Bakunda
Tengo	Bango-Bango
Batungwa	Bakunda
Pende	Bango-Bango
Kabeya	Bango-Bango
Kilwa	Bango-Bango
Kisengo	Bango-Bango

Les territoires de Tumbwe et de Lwizi furent réunifiés en 1933 sous l'appellation de territoire d'Albertville, avec Albertville (BACB 1933: 13-622) pour chef-lieu. De 1933 à 1939, le territoire de Kalemie comptait les 14 chefferies suivantes: Tumbwe, Rutuku, Bakalanga, Baseba, Bango-Bango, Beya, Beena Kahela, Maloba, Bayoro, Balumbu, Benze, Mokimbo, Muhuya et Moni. À l'exception de celle de Moni créée en 1934 (Archives de la Division régionale des Affaires politiques du Shaba [ADRAPS], Rapport de l'Administration indigène de la Main-d'œuvre africaine [RAIMO], 1933-1934)²⁴, toutes ces chefferies furent organisées avant 1933. À noter que la chefferie Tumbwe était divisée en cinq sous-chefferies: Bakwa Lubaga, Bakwa Muhala, Mulolwa, Bakwa Mamba et Kansabala.

Le 30 décembre 1939, la sous-chefferie Kansabala passa à l'administration du territoire de Moba et la chefferie Maloba à l'administration du territoire de Kabalo²⁵. En 1949, le chef investi de la chefferie Moni

fut démis de ses fonctions et l'espace de la chefferie supprimée intégré dans la chefferie Tumbwe²⁶. Le 1^{er} juillet 1952, par l'ordonnance n° 21/236 du gouverneur du Katanga, la région de Nyunzu fut séparée du territoire de Kalemie pour constituer le territoire de Nyunzu²⁷. À partir de 1952, le territoire d'Albertville ne comptait, sur le plan de l'organisation politique intérieure, que la chefferie Rutuku et la chefferie Tumbwe (y compris ses sous-chefferies), ainsi que le centre extra-coutumier d'Albertville. En 1957, deux postes d'occupation, Niemba et Kitenga, furent créés.

Le territoire de Kalemie est subdivisé aujourd'hui en une cité, 3 chefferies, 17 groupements, 11 quartiers et 595 villages. Les trois chefferies sont: Tumbwe, Benze et Rutuku.

Au 30 juin 1960, ses limites étaient fixées comme suit, par l'ordonnance n° 21/236 du 4 juillet 1952, complétée par l'ordonnance n° 21/273 du 27 juin 1958 (Poyo-Tombe 1974: 27-28): « Au nord, la limite nord de la province du Katanga. À l'est, la frontière orientale de la province. Au sud, la limite commence du milieu du lac Tanganyika à la rivière Bama [?], au cap Kaniki. Elle suivait cette rivière jusqu'à la source de Sambela, après avoir traversé le mont Tote. Elle suit la Sambela jusqu'à son confluent avec la Luhande, cette dernière jusqu'à la source de la Zofwe. Elle suit le cours d'eau de cette dernière jusqu'à son embouchure dans la Kampanya. Elle continue jusqu'à la source de la Lubumbu; elle suit le cours de cette dernière jusqu'à sa source. Elle continue ensuite jusqu'à la source de la Nyemba. Elle suit le cours de cette dernière jusqu'à son confluent avec la Kimbi. Elle suit ensuite la Kimbi jusqu'à son confluent avec le ruisseau qui prend sa source au mont Bila. Elle suit ce ruisseau jusqu'à sa source. De ce point, la limite s'en va jusqu'au confluent de la Kubwemuyamba avec la Lukuni; ensuite elle suit la Kubwemuyamba jusqu'à sa source. La limite continue jusqu'à la source de la Kasengamalwa. Elle suit cette dernière jusqu'à sa jonction avec la Kiluma. De ce point, la limite continue en ligne droite jusqu'au confluent de la Djilezi avec la Luizi. Elle suit cette dernière jusqu'au mont Bemba. De ce point, elle arrive à la source d'Esá. À l'ouest, la limite suit la rivière Esa jusqu'à sa rencontre avec le mont Nyongwe. De ce point, la limite suit la crête de partage des eaux de la Lubile

24 Archives de la Division régionale des Affaires politiques du Shaba (ADRAPS) (1933-1934).

25 « Ordonnance n° 147/AIMO du 30 décembre 1939, modifiant les limites des territoires du district du Tanganyika ». (B.A. 1940: 17).

26 « Décision n° 52/AO du 1^{er} septembre 1949 du commissaire de district du Tanganyika » (ADRAPS, RAIMOA, 1949: 32).

27 « Ordonnance du 1^{er} juillet 1952, n° 21/236 ».

et d'Esá jusqu'à la jonction de la Lubile avec l'Imbia. Elle continue, de ce point, jusqu'au confluent de la Lubile et de la Sya. La limite part jusqu'au Lukuga, en suivant cette dernière jusqu'au confluent avec la Lubonesha. Elle suit finalement la crête de partage des eaux de la Luama et de la Luilu jusqu'au... [?] latitude sud.»

2.2.1. LA CITÉ DE KALEMIE

Fondée le 3 janvier 1892 par Jacques de Dixmude, la cité de Kalemie (ex-Albertville) ne vit sa circonscription urbaine instituée par ordonnance et ses limites définies qu'en mai 1918.

L'organisation de l'espace urbain (lotissement, voirie, drainage des zones marécageuses, distribution d'eau, construction de maisons et de bureaux etc.) fut précisée en 1922.

L'administration coloniale répartit le territoire réservé à la ville en deux entités séparées : la circonscription urbaine (CU) et le centre extra-coutumier (région périphérique ou suburbaine)²⁸.

• La circonscription urbaine

Bâtie sur une bande sablonneuse le long du lac et sur deux collines voisines nommées Colline État et Colline CFL, situées de part et d'autre de la rivière Kalemie, la ville devint rapidement le centre économique, administratif et social de la région et connut un essor important au cours des décennies qui suivirent.

À la veille de l'indépendance, la circonscription urbaine comprenait déjà deux quartiers commerciaux, dont un européen et un asiatique; deux hôpitaux, deux églises, des écoles pour Européens et pour Africains, une mission catholique et une mission protestante, une prison, plusieurs hôtels, un camp militaire, un camp de police et un aéroport.

Dès l'origine, la circonscription urbaine abritait une population très diversifiée. La plupart des Européens, soit 967 habitants en 1956, des Africains et des Asiatiques (Hindous, Arabes...) y vivaient. Une cité africaine y avait été officiellement créée en 1922 afin d'accueillir des pêcheurs, des salariés et des

artistes. Située à proximité du lac et de la Lukuga, la cité comptait 222 habitants en 1935 et 688, dont 228 enfants, en 1946 (Weyn 2010 : 51). Limitée dans son expansion par les installations de la compagnie des Grands Lacs et la création d'une plaine d'aviation, elle n'offrait pas suffisamment d'espace aux habitants pour s'adonner aux cultures maraîchères. Ainsi, en 1949, fut elle transférée dans le CEC de la périphérie. À sa création, la circonscription urbaine était limitée à l'est par le lac Tanganyika et à l'ouest, jusqu'à la Lukuga, par une droite joignant l'embouchure du ruisseau Kanenge1a (Kamkolobondo) à une borne en ciment, elle-même jointe à la source du ruisseau Kampemba jusqu'à son confluent avec la Lukuga par le même tracé.

• Le centre extra-coutumier

Le centre extra-coutumier fut déterminé par ordonnance, le 13 septembre 1930. Couvrant une superficie importante, il fut réparti en quatre zones : une zone d'extension pour Européens au sud de la rivière Kanengela, une zone de réserve pour les Européens, située derrière la mission catholique, et deux grands blocs (I et II) destinés aux Africains.

La situation fut modifiée assez rapidement par un arrêté du vice-gouverneur instituant un centre extra-coutumier (CEC), le 3 décembre 1935. Le but en était de regrouper dans le voisinage des Européens de la circonscription urbaine les Africains « détribalisés » et d'origines diverses. À la différence des chefferies, les centres extra-coutumiers formaient donc, en principe, des agglomérations échappant au droit coutumier. L'étendue du CEC qui englobait la majeure partie de la zone périphérique était précisée dans son arrêté de création.

Au fil des années, le CEC s'agrandit progressivement par l'annexion de la zone d'extension et de la zone de réserve pour Européens. Vint ensuite l'incorporation de l'agglomération chrétienne contiguë à la mission catholique et celle de la petite cité africaine enclavée dans la circonscription urbaine, qui fut, elle-même, supprimée en 1949 et ses habitants transférés au CEC.

En 1947, l'achat de la propriété de 133 ha appartenant à la société Catanika élargissait l'étendue du centre extra-coutumier. Vers 1958, les Africains des quartiers résidentiels, commerciaux et industriels de la circonscription urbaine furent rattachés au CEC²⁹.

28 Les décrets du 23 novembre 1931, du 6 et du 22 juin 1934 coordonnés par l'arrêté royal du 6 juillet 1934 réglementent la création des CEC. Selon cette réglementation, la population d'un CEC devait être constituée de personnes d'origine non européenne qui, au jour de sa création, c'est-à-dire à la date de la signature de l'arrêté qui la créait, vivaient dans ses limites.

29 « Décision n° 176/F3 du 27 août 1958 ».



Avenue Lumumba, à Kalemie.
(Photo équipe locale, 30 mai 2009.)

Enfin, à partir de 1956, le CEC fut réparti en trois zones : la zone suburbaine, voisine de la circonscription urbaine, la zone lacustre, bordant le lac au sud de la ville, et la zone rurale, située à l'arrière-plan et moins peuplée, soit un total de 32 quartiers (pour 25 en 1947).

La zone suburbaine, plus peuplée, fut répartie en 16 quartiers, la zone lacustre en deux et la zone rurale, cependant moins peuplée, en 14 quartiers. L'ensemble comptait 5 212 habitants en 1935 et 30 423 en 1960.

À la veille de l'indépendance, Kalemie offrait déjà l'aspect d'une ville coloniale classique avec un centre urbain, à peuplement à prédominance européenne et concentrant l'activité économique, et une périphérie africaine beaucoup plus peuplée.

Le CEC était doté d'une administration propre, assurée par les administrateurs territoriaux européens et par un chef de centre africain chargé de la gestion de l'ensemble. Le premier Africain chef du centre, Camille Bwana Kutcha, assumait cette fonction de 1935 à 1941. À sa démission pour raison de santé, il fut remplacé par Léon Kabembe jusqu'en 1960. Le chef du centre était assisté par un conseil consultatif qui traitait de tous les problèmes intéressant les habitants.

La cité de Kalemie se compose aujourd'hui des 11 quartiers suivants : Kapulo, Bwana-Kucha, Regeza-Mwendo, Katambwa, Kyanza, Kifungo, Kifungo-Katanika, Mutuka, Lubunduyi, Katakai I et Katakai II.

2.2.2. LES CHEFFERIES

Le territoire de Kalemie compte les trois chefferies suivantes : Tumbwe, Benze et Rutuku.

La chefferie **Tumbwe** est subdivisée en quatorze groupements :

Tableau 3.4. Chefferie Tumbwe

Groupements	Nombre de villages
Beena Kunda-Moni	37
Kasanga-Mtoa	85
Miketo	49
Mugonda	22
Mulolwa	27
Lambo-Kilela	20
Lambo-Katenga	21
Maila	21
Bondo	18
Tumbwe-Fief	27
Fatuma	33
Kalumbi (Bena Muholo)	64
Kasanga-Niemba	29

La chefferie **Benze** compte deux groupements : Benze-Fief (29 villages) et Kyoko-Niemba (23 villages).

La chefferie **Rutuku** ne compte qu'un groupement : Rutuku, et 53 villages.

Tableau 3.5. Liste des administrateurs du territoire de Kalemie de 1960 à 2010

Noms et prénoms	Années
Kabembe Léon	1960-1962
Kabwa Vincent	1962-1963
Kisimba Abedi Louis	1963-1964
Twite Dominique	1964-1965
Mukalay Boniface	1965-1967
Mtwadi	1968-1970
Elumbu Bosiyo Isalosalo	1971-1972
Kalenga Bondo	1972-1975
Kamona Tshimanga	1976-1980
Mabolo Babu Gongobo	1981-1986
Musokolu Matambazi Selemani	1987-1988
Kyoni Ngoy Maurice	1988-1990
Kabila Kasongo Disala Dyankanga	1991
Kamchape Kasese	1992-1994

Lumbwe wa Kisimba Jean	1994
Luzo Kasenya	1994-1997
Yuma Hanga Frédéric	1997-1998
Mwamba Mbuyu Kisimba	1998
Yuma Hanga Frédéric	1998-2005
Lumaliza Aligwane Jean	2006-2008
Kazembe Kilumba François	2008-2010
Bokalanganya Wimabakonga Bernard	2010

2.3. TERRITOIRE DE KONGOLO

L'espace actuel du territoire de Kongolo faisait d'abord partie du district du Lualaba (1888), puis du district des Stanley-Falls. En 1900, la rive gauche du Lualaba passa au secteur du Lomami dans le domaine du CSK et la rive droite au secteur du Tanganyika (Yemba 1972-1973 : 33).

Le territoire de Kongolo fut créé, le 16 octobre 1913 (*B.O.* 1914 : 232), par ordonnance du vice-gouverneur général du Katanga. Il couvrait à peu près tout l'espace de l'actuel territoire de Kabalo et une partie de celui de Nyunzu. Suite aux diverses organisations et adaptations administratives qui eurent lieu au cours des années 1920, le territoire de Kongolo se composait des chefferies suivantes (Verhulpen 1936 : 469-472) :

Tableau 3.6. Composition du territoire de Kongolo

Chefferies	Peuples	Observations
Beena Kayi	Songye	
Beena Lubunda	Kusu	
Beena Wangongwe	Songye	
Kumbi	Songye	
Beena Kalonda	Songye	
Beena Bayashi	Songye	
Buki	Luba	Chef Mulohwe Goi
Wagenia	Engya	
Muhona	Bango-Bango	
Beena Kuvu	Bango-Bango	
Beena Yambula	Lumbu	
Beena Kalunga	Bango-Bango	
Beena Niembo	Bango-Bango	
Beena Mambwe	Bango-Bango	

Mahona	Bango-Bango	
Beena Kabishia	Bango-Bango	
Beena Honga	Bango-Bango	
Basongo	Basongo Meno ³⁰	
Beena Kunda	Bango-Bango	

Le 1^{er} juin 1932, le territoire de Kongolo récupéra le territoire de Kabalo et une partie de celui de Nyunzu (*B.A.* 1933 : 640 ; ADRAPS 1932). Il comptait 23 chefferies : Beena Bayashi (chef-lieu Misalwe) ; Beena Kuvu (chef-lieu Kilubi) ; Beena Kalonda (chef-lieu Mukumu) ; Beena Yambula (Keba) ; Beena Niembo (Mbulula) ; Lubunda (Luhembwe) ; Wangongwe (Kiofwe) ; Buki (Buko) ; Beena Mambwe (Makutano) ; Muhona ya Kabisbwa (Nonga) ; Kayaye (Manene) ; Kumbi (Kataki) ; Wagenia (Honda) ; Bango-Bango wa Chini (Timpa) ; Kanunu (Kanunu) ; Bao (Luala) ; Payo (Kakuyu) ; Mweshi (Kilombo) ; Mulimi (Mulimi) ; Baleko (Kabamba) ; Kasinge (Kasinge) ; Buli (Buli) ; et celle dite des Licenciés (Fin des Termes).

En 1939, le territoire de Kabalo fut restauré et le territoire de Kongolo recouvrit son espace actuel (*B.O.* 1940 : 21-22). Ses limites étaient fixées de la façon suivante (Poyo-Tombele 1974 : 33) : « Au nord, la limite de la province depuis le point où la limite occidentale du territoire d'Albertville en 1939 rencontre le 5° latitude sud jusque [sic] 26° 11' méridien est. À l'est, la limite occidentale du territoire d'Albertville de 1939. Au sud, le territoire avait la limite nord du territoire de Kabalo en 1960. À l'ouest, le territoire avait la limite occidentale du district. » Il comptait les 14 chefferies suivantes : Bayashi, Kuvu, Yambula, Niembo, Lubunda, Wangongwe, Buko, Mambwe, Muhona, Kayaye, Kumbi, Bango wa Chini, Wagenia et Licenciés. Il comptait les 14 chefferies suivantes : Bayashi, Kuvu, Yambula, Niembo, Lubunda, Wangongwe, Buko, Mambwe, Muhona, Kayaye, Kumbi, Bango wa Chini, Wagenia et Licenciés.

Le CEC de Kongolo fut créé par l'arrêté n° 84/AIMO du 26 juin 1943 du gouverneur de la province du Katanga. Il comprenait la population de la « cité indigène » et de l'ex-chefferie des Licenciés. Cela réduisit le nombre des chefferies existantes de 14 à 13.

Le premier secteur du territoire de Kongolo fut créé en 1947. Suite au décès au cours de la même année de Buki-Kiloshi, chef investi de la chefferie,

et à l'impossibilité pour ses héritiers potentiels de lui succéder pour cause d'antécédents judiciaires, la chefferie Buki-Kiloshi devint un secteur³⁰. Lors du transfert du groupement Kiloshi au secteur Basonge, le 17 septembre 1958, le secteur changea de nom pour s'appeler « secteur Baluba » ; le changement l'amputa d'une partie de sa superficie et de sa population.

Au cours de cette même année, deux autres secteurs furent créés. Le premier, le secteur Basonge, créé le 20 juin 1958³¹, était formé des groupements Kayaye, Kumbi, Kalonda et Wangongwe, tous des ex-chefferies, et du groupement Kiloshi détaché du secteur Buki-Kiloshi (ADRAPS 1958). Le deuxième, le secteur Munono, fut créé par la décision du 17 septembre 1958³² et réunissait les chefferies Bangu-Bangu et Wagenia³³.

Le territoire de Kongolo compte aujourd'hui 23 groupements :

- a) Dans la chefferie (Beena) Yambula, 2 groupements : Bawezya et Yambula. Il y a 41 villages.
- b) Dans la chefferie (Beena) Nyembo, un seul groupement : Honga (ou Mbulula). Il y a 119 villages.
- c) Dans la chefferie Bayashi : un seul groupement, du même nom que la chefferie. Il y a 59 villages.
- d) Dans la chefferie (Beena) Mambwe : un seul groupement, du même nom que la chefferie. Il y a 56 villages.
- e) Dans la chefferie (Beena) Muhona : un seul groupement, du même nom que la chefferie. Il y a 53 villages.
- f) Dans la chefferie (Beena) Nkuvu : un seul groupement, du même nom que la chefferie. Il y a 53 villages.
- g) Dans la chefferie (Beena) Lubunda : un seul groupement, du même nom que la chefferie. Il y a 14 villages.
- h) Dans le secteur Baluba, 12 groupements : Bahela, Bakwezimu, Basonge, Beena Kunda, Beena Kalunga, Kalungu, Mwange, Mulimi, Kansimba, Bakwa Kiazi, Wagenia et Bakwa Nyami. Il y a 93 villages.
- i) Dans le secteur Basonge, 5 groupements : Kayayi (Kayayo), Kalonda, Kiloshi, Kumbi et Wangongwe. Il y a 75 villages.

30 « Décision n° 124/AIMO du 5 décembre 1947 du commissaire de district du Tanganyika » (ADRAPS 1947-1975).

31 « Décision n° 116/F3 du 20 juin 1958 ».

32 « Décision n° 201/F3 du 17 septembre 1958 ».

33 *Ibidem*.

- j) Dans le secteur Munono, 3 groupements : Bango-Bango, Wagenia et Muhona wa Seya.

Tableau 3.7. Administrateurs du territoire de Kongolo avant 1960

Noms et prénoms	Années
René Vital Waution	de 1922 à 1925
Nicolas Socquet	de 1925 à 1928
Jean Stanlmans	de 1928 à 1931
Antoine Kuf	de 1931 à 1934
Jean Tilmani	de 1934 à 1937
Léopold Cousimani	de 1937 à 1940
Ugo Andrick	de 1940 à 1945
Alphonse Lubrun	de 1945 à 1951
Joseph Geress	de 1951 à 1955
Albert Toussaint	de 1955 à 1957
Joseph Shils	de 1957 à 1960

Tableau 3.8. Administrateurs du territoire de Kongolo de l'indépendance du pays en 1960 à 2008

Noms et prénoms	Années
Tambwe Benoît	1960-1961
Mulongoy Alphonse	1962-1964
Kabwe Vincent	1965
Takili Pons	1966-1968
Kingole wa Ngoy	1968-1970
Shindano Nduwa	1970-1973
Mupach Kambol Ditend	1973-1982
Kambulu Mutshipay	1983-1986
Mashako Mamba Sebi	1986-1991
Kabamba Ilunga wa Batame	1991-1993
Sango Wampezya	1993-1994
Ngoy Mbombo Kaluhinga	1994-1995
Sanduku Mbiana	1995-1996
Kabila ka Kasongo Disala	1996-1997
Mulage Musana Bantu Joseph	1997-février 1998
Kamulete Mwamba Ngongo Pierre	Février 1998-mars 1998
Kasonde Kisela Joseph	Juin 1998-août 1998
Kyenge Salumu Justin	1999-2006
Ninakumy Onker Aleng Nicaise	2006-2008
Mutumbo Ebondo (<i>a.i.</i>)	2008-

2.4. TERRITOIRE DE MANONO

L'espace de l'actuel territoire de Manono faisait jadis partie intégrante de l'ancien territoire de Kiambi, créé par l'ordonnance n° 291 du 16 octobre 1913. Parmi les raisons généralement évoquées pour justifier l'établissement du chef-lieu à Kiambi, il y avait, premièrement, l'installation des missionnaires de la congrégation des Pères Blancs depuis 1900 à Lukulu, localité située à 30 km de Kiambi. Ces derniers y avaient développé des activités d'enseignement et d'évangélisation; Kiambi servait de poste de désenclavement de la localité de Lukulu grâce à la communication fluviale entre la rivière Luvua et son affluent la Lukulu. Deuxièmement, le choix de Kiambi était justifié par sa position géographique, doublement avantageuse: d'abord, la localité se trouve sur l'axe routier reliant Ankoro à Albertville et ensuite sur la rive de la Luvua, permettant ainsi la jonction fluviale entre le poste d'Ankoro et celui de Kiambi. Les deux postes étaient, à l'époque, des centres commerciaux très prospères.

Alors que Kiambi était le chef-lieu du territoire éponyme, Ankoro était un simple poste soumis au contrôle administratif de ce territoire.

En 1922, l'espace du territoire de Kiambi fut divisé en deux territoires, Ankoro et Kiambi. Cette année-là, les missionnaires du Saint-Esprit s'installèrent à Ankoro, ce qui eut comme conséquence que cet ancien poste administratif devint plus important que Kiambi. À noter que les chutes sur la Luvua interrompaient la communication fluviale entre les deux centres. Compte tenu de cette évolution de la situation, le pouvoir colonial décida de diviser l'espace du territoire de Kiambi en deux parties, dont une constitua le territoire d'Ankoro.

Tableau 3.9. Chefferies du territoire d'Ankoro

Chefferies	Peuples	Observations
Beena Kala	Luba	
Beena Goy a Sanza	Luba	
Kambi	Bui	
Beena Bavumbu	Bui	
Kilengelele	Bui	Sera rattachée aux Beena Bavumbu
Beena Kadito/ Kalombo	Luba	
Beena Kilulwa	Luba	
Piana Mbayo	Luba	

Bidiko	Luba	
Beena Babinga	Kunda	Ont été rattachés aux Beena Nzoa de Kabalo
Beena Kifwa	Bui	
Mobanga	Luba	
Beena Kiluba	Luba	

Source: Verhulpen (1936: 471).

Tableau 3.10. Chefferies du territoire de Kiambi

Chefferies	Peuples	Observation
Beena Kiombo	Lunda (Tumbwe)	
Beena Nkala	Babui	
Bakongolo	Luba	
Kitentu	Kunda	
Sange	Luba	
Kiombo Kiesa	Lunda (Tumbwe)	
Mwenge Masala	Kunda	
Mwenge Kakenko	Kunda	
Kabanga	Lumbu	
Musungi	Luba	
Kunda Wangulu ou Beena Kabunga	Luba	
Kahongo	Luba	
Batembo	Tembo	
Muika	Kunda	
Kayumba	Babui	
Kalamata	Lumbu	
Pongo	Bwile	Rattachée à la chefferie Baanza
Kasongo Mulumbi	Kunda	Rattachée à Mwenge (territoire des Baanza)

Source: Verhulpen (1936: 472).

En 1928, suite aux modifications des limites du district, la portion nord-ouest de l'actuel territoire de Manono fut incluse dans le territoire de Kabongo et la partie restante rattachée aux territoires de Kiambi et d'Ankoro.

Hormis une légère portion au sud, l'étendue de l'actuel territoire de Manono était incluse dans le territoire d'Ankoro, en 1932. Les deux territoires de Kiambi et d'Ankoro évoluèrent parallèlement

jusqu'en 1933, lorsque le territoire d'Ankoro incorpora celui de Kiambi.

À partir de 1933, les circonscriptions indigènes du territoire d'Ankoro devinrent des chefferies, en vertu du décret du 2 mai 1910. Ce sont les 19 chefferies suivantes: Beena Baho, Bakongolo, Batembo, Bavumbu, Ngoy-a-Sanga, Kabanga, Beena Kabunga, Kadilo, Kalombo, Beena Nkala, Kalamata, Kambi, Kifwa, Kiluba, Kiombo, Kitentu, Mwila, Mpiana-Mbayo et Senga-Tshimbu.

En 1935, d'assez vives manifestations d'insoumission à l'autorité indigène de la chefferie Mpena-Mbayo ayant eu lieu à Kilulwe, un nouvel examen de la situation s'imposa, à l'issue duquel la chefferie de Kilulwe fut créée. Par conséquent, le nombre de chefferies s'éleva à 20, et il resta tel quel jusqu'en 1955.

En 1939, le territoire d'Ankoro était borné:

- au nord: par la limite sud du territoire de Kongolo et la limite sud-ouest du territoire de Kalemie;
- à l'est: par la limite occidentale du territoire de Moba;
- au sud et à l'ouest, par les limites de 1933.

En 1940, non seulement la limite méridionale du territoire d'Ankoro fut modifiée, mais le chef-lieu du territoire fut également transféré à Manono. Le territoire prit alors le nom de Manono, du nom de la petite colline Kaulu-Minono située à 15 km de la cité de Manono. En effet, la Géomines était opérationnelle à Manono depuis 1920. Ses activités poussèrent les missionnaires établis à Ankoro à étendre leurs œuvres d'évangélisation et d'enseignement à la population ouvrière de Manono. La cathédrale Sainte-Barbe y fut érigée en 1942 avec le concours de la Géomines. Elle entraîna l'installation permanente de missionnaires à Manono.

En 1947, l'espace du territoire de Manono allait recouvrir son étendue actuelle. Ses limites sont détaillées par Poyo-Tombebe (1974 : 34): « au nord, le territoire avait la limite sud du territoire de Kabalo de 1960 et celle du sud du territoire d'Albertville en 1933, qui suivait l'Esa puis [la] Luizi. À l'est, ce territoire avait les limites sud-ouest du territoire d'Albertville et les limites occidentales du territoire de Baudouinville. Au sud, le territoire avait la limite méridionale du district du Tanganyika. » En 1956, alors que les limites du district du Tanganyika subissaient des modifications pour se stabiliser, le nombre de chefferies y diminuait dans son ensemble. Dans le territoire de Manono, il passa de 20 chefferies à 14, nombre qui resta inchangé jusqu'en 1958. C'est

au cours de cette année-là que certaines chefferies furent regroupées pour donner naissance aux quatre secteurs suivants:

- le secteur Luvua: créé par la décision n° 200/F.3 du 22 novembre 1958 du CDD, il regroupait les chefferies Beena Baho, Kitentu, Kalamata, Mwika, Beena Kabunga, Kabanga Batembo et Kahongo;
- le secteur Kamalondo: créé par la décision n° 207/F.3 du 17 septembre 1958, il réunissait les chefferies Bavumbu, Kifwa, Kambi, Ngoy a Sanza et Beena Kala;
- le secteur Kiofwe: créé par la décision n° 228/F.3 du 18 septembre 1958, il comprenait les chefferies Kilulwe, Piana-Bayo et Kadilo-Kalombo;
- le secteur Niemba: créé par la décision n° 292/F.3 du 3 novembre 1958, il réunissait les chefferies Kiombo et Senga-Tshimbu.

Les chefferies Bakongolo et Kiluba gardèrent leur statut.

En dépit des résistances des notables de la chefferie Bakongolo, la cité de Manono, chef-lieu du territoire, fut érigée en CEC par l'arrêté n° 221/209 du 17 novembre 1958. Et si un minimum d'accord fut atteint, c'était principalement parce qu'une partie des camps des travailleurs de la Géomines et les villages environnant la cité de Manono, qui faisaient de ce fait partie du CEC, restaient inclus dans les limites de cette chefferie. La chefferie perdit le village Muntumpeke, qui passa au CEC, mais accueillit une série de camps de la Géomines.

À partir de 1959, le territoire de Manono comptait une cité, trois secteurs et trois chefferies:

- la cité de Manono, subdivisée en 5 quartiers: Kaulu-Minono, Congo-Étain, Luvua, Majondo et Muya;
- la chefferie Bakongolo, comptant trois groupements: Kanteba, Katolo et Luba. Elle avait un total de 40 villages;
- la chefferie Kamalondo, comptant 5 groupements: Bavumbu, Kambi, Kifwa, Ngoya-Nseza et Nkala;
- la chefferie Kiluba, comptant 3 groupements: Kiluba, Kilunga et Panda-Kaboko. Elle avait un total de 44 villages;
- le secteur Luvua, comptant 8 groupements: Batembo, Beena Mbao, Kabamba, Kamongo, Kalamata, Kayumba, Tentu et Mwika;
- le secteur Kyofwe, comptant 3 groupements: Kadilo-Kalombo, Kiluwe et Mpiana-Mbayo;

- le secteur Nyemba, comptant 2 groupements: Kiyombo et Nsenga-Tshimbu.

En 1984, le territoire de Manono se composait de:

- la cité de Manono, constituée des quartiers: Suya, Kaulu-Minono, Katuba, Luvua, Mazyondo, Lukusi et Manono;
- la cité Kanteba, constituée des quartiers: Kanteba, Camp Malata, Kwaji, Kitutwa, Mutchimbi, Camp Kanteba, Sambwe, Kibara, Camp Kalemie, Camp Likasi et Cité Kanteba³⁴;
- la chefferie Bakongolo, constituée des groupements Bakongolo et Munene Mukembe;
- la chefferie Kamalondo, constituée des groupements Bavumbo, Beena Nkala, Kambi, Kifwa et Ngoya-Sanza;
- la chefferie Kiluba, constituée des groupements Kiluba et « Mal défini »; ce dernier groupement deviendra par la suite Panda-Kaboko;
- la chefferie Kyofe, constituée des groupements Kadilo-Kalombo, Kiluwe et Piana-Mbao;
- la chefferie Luvua, constituée des groupements Kabanga, Kanonga, Kalamata, Kayumba, Kazingu, Kitentu, Kitentu-Kabanga et Mambwe;
- la chefferie Nyemba, constituée des groupements Kyombo et Nsenga-Tshimbu (Ministère du Plan et Aménagement du territoire, INS 1984).

Tableau 3.11. Administrateurs du territoire de Manono de 1960 à 2008

Noms et prénoms	Années
Mwilambwe Célestin	1960-1961
Ilunga Kimona Philippe	1961
Mukalay Kasa Sylvestre	1962
Jistemeck Kisula Gilbert	1963
Kakudji Luc	1965
Kabusungu Damas	1965
Mwarabu Patrice	
Lunda Pierre Augustin	
Mutamuna Dominique	1967
Mpololo Muke José	1971
Kantu Mulundakyanga wa Biyamba Yamba	1972
Kabanda Kapishi Bitariho	1973
Mughambibwa Kibanga Musadi Alexis	1977

34 Il est appelé « quartier cité Kanteba », et est distinct de la cité elle-même portant ce nom.

Kalenga Bondo Pierre Enok	1984
Mukobelwa Wanga Kyumo	1986
Ngamumata Alumayal	1987
Tchiena Matand	1989
Mwamba Mbuyu Kisinda Alexandre	1994
Nkumwimba Malo	1996
Nsimba Dyuba	1997
Tchikala Makolomae Symplice	1997
Ilunga Mpafu Jean Félix	1998
Kabongo Ilunga Wa Batame	2002
Nkulu Fwifwi Robert	2005
Mankoto-Nke Joseph	2006
Akanice Sikaya Symplice	2008-2010
Kazembe Kilumba François	2010

2.5. TERRITOIRE DE MOBA

2.5.1. APERÇU HISTORIQUE

En 1888, l'espace du futur poste de Baudouinville (Moba) faisait partie de l'ancien district du Lualaba. Quatre ans plus tard, en 1892, cet espace faisait partie dans sa totalité du district du Tanganyika. Rattaché au district des Stanley-Falls en 1897, il fut inclus, en 1900, dans la zone du Tanganyika gérée par le Comité spécial du Katanga (CSK). En 1913, l'espace fut réparti comme suit: le Nord passa dans le territoire d'Albertville, avec comme chef-lieu Kalemie (Albertville); l'Ouest de la rivière Lukumbu dans le territoire de Kiambi, et le Sud dans le territoire de Lukonzolwa. À partir de 1922, cet espace fut de nouveau divisé: le Nord fut rattaché au territoire d'Albertville, le Sud passa dans le territoire des Baanza, l'Ouest dans le territoire de Kiambi, tandis que le Sud-Ouest formait le territoire des Bazimba (Verhulpen 1936: 469-472).

Ses limites, définies en 1939, étaient les suivantes au 30 juin 1960 (Poyo-Tombe 1974: 30): « Au nord, le territoire avait la limite sud du territoire d'Albertville définie en 1939 et 1958. À l'est, il avait la frontière orientale du Zaïre. Au sud-est, le territoire à la frontière sud-est séparant le Zaïre de la Zambie. Au sud, le territoire à la limite sud du district du Tanganyika. À l'ouest, la limite part du confluent de la Lubilashi avec la rivière Djali. Elle continue jusqu'au mont Gongwe. De ce mont, la limite se dirige jusqu'à la source de la Kibondo. Elle longe ensuite cette

dernière jusqu'à son confluent avec la Lubombo, le cours de cette dernière jusqu'à la Lukushi, à la rencontre de la limite ... [?]. »

2.5.2. TERRITOIRE DES BAZIMBA

Tableau 3.12. Composition du territoire de Bazimba

Chefferies	Peuples	Observations
Kirungu	Lunda (Tumbwe)	Chefferie Kalinde
Mtambala	Kunda	Sous-chefferie Manda
Kibobwa	Kunda	Sous-chefferie Beena Tanga
Kayabala	Tabwa	Sous-chefferie Moliro

Source: Verhulpen (1936: 469-472).

2.5.3. TERRITOIRE DES BAANZA

Tableau 3.13. Composition du territoire des Baanza

Chefferies	Peuples	Observations
Mwanza	Bwile	
Kamena (Ganie ou Mupanga) Baanza	Bwile	
Mwenge et Kaseba	Kunda	
Pweto	Bwile	Incorporée par la suite dans la chefferie Baanza
Kisabi	Bwile	Incorporée par la suite dans la chefferie Baanza
Kapulo	Bwile	Incorporée par la suite dans la chefferie Baanza

Source: Verhulpen (1936: 469-472).

2.5.4. TERRITOIRE DE KIAMBI

(voir composition dans le territoire de Manono ci-dessus)

Le territoire de Baanza-Bazimba fut créé en 1932 du regroupement des quatre parties issues d'autres territoires. Le nouveau territoire comptait: 1) 5 chefferies: Baanza, Bazimba, Kalinde (Kibobwa), Kilungu et Mutambala; 2) 3 sous-chefferies: Beena Kipundu, Beena Tanga et Beena Kituku (ABRTS 1932: 6). Cette structure resta inchangée jusqu'en 1934.

En 1935, l'application du décret du 5 décembre 1933 supprima les sous-chefferies des Beena Kipundu

et des Beena Kituku et les intégra dans la chefferie Manda. En outre, la reconnaissance de deux chefferies (Kayabala et Beena Tanga) porta à sept le nombre de groupements traditionnels. Il s'agit des chefferies: Baanza Ganie (PV 31), Manda (PV 42), Kirungu (PV 44), Mutambala (PV 66), Kayabala (PV 97), Kalinde (PV 105), et Beena Tanga (PV 133) (ABRTS 1935: 11).

Le 15 mars 1935, le territoire changea de nom. L'appellation de « territoire de Baanza-Bazimba » fut remplacée par celle de « territoire de Moba », chef-lieu Moba (ordonnance n° 47/AIMO du 15 mars 1935)³⁵, ses limites demeurant inchangées. De 1935 à 1948, une série de petites modifications affectèrent les limites du territoire. De toutes ces modifications, seule celle de l'ordonnance n° 147/AIMO du 30 décembre 1939, entrant en vigueur le premier janvier 1940, était significative. Elle annexait au territoire de Baudouinville la chefferie Kansabala, détachée du territoire d'Albertville (B.A. 1940: 18-19)³⁶, portant ainsi le nombre de chefferies à 8.

En 1952, le nombre des chefferies tomba à 7, à la suite de l'absorption de la chefferie « conventionnelle » de Kirungu par la « grande chefferie » Manda (ADRTS 1952: 29). Au cours de la même année, l'idée de la création d'une cité « indigène », prévue lors de l'absorption de la chefferie Kirungu, avorta du fait du nombre réduit de la population étrangère (les Bwari venus de Kibanga en 1890 avec les Pères Blancs) censée l'occuper. Elle était estimée à 136 âmes sur les 600 de la chefferie absorbée (ADRTS 1952: 29). Le nombre de ces chefferies resta inchangé jusqu'à la création du secteur de Beena Kamania en 1958.

L'idée de créer dans le territoire de Baudouinville le secteur Wazimba devant regrouper les chefferies Manda, Kalinde, Mutambala, Kayabala et Beena Tanga remontait à l'année 1940. Elle échoua, à la suite de la résistance des chefs et des notables (ADRTS 1958: 19). C'est la décision n° 270/E.3 du 7 octobre 1958 qui créa le secteur de Beena Kamania par la réunification des chefferies Kalinde et Mutambala. Ce résultat partiel fut atteint pour une double raison: d'une part, les 2 chefs, bien qu'indépendants l'un de l'autre, étaient parents et originaires de Kamania; d'autre part, le chef placé à la tête du secteur était le successeur coutumier direct de Mutambala (ADRTS

35 B.A. (1935: 278-280).

36 Les autres modifications sont celles des ordonnances du 25 octobre 1946 et du 15 décembre 1947 qui n'ajoutent pas grand-chose à la configuration géographique du territoire.



Avenue Kituku de la cité Moba-Port.

(Photo équipe locale, 10 juin 2009.)

1958 : 19 et suivantes). Après la création de ce secteur, le territoire de Moba comptait 5 chefferies (Beena Tanga, Manda, Kayabala, Nganie et Kansabala) et un secteur (Beena Kamania) (ADRTS 1958 : 24).

Telle était l'organisation administrative du territoire de Moba :

- chefferie Manda : chef-lieu Mulonde. Elle comptait 8 groupements : Mulonde, Kilunga, Kikongo, Kitenda, Kapampa, Molibo, Mwanga et Swerabe ;
- chefferie Kansabala : chef-lieu Kayombwe. Elle comptait 8 groupements : Kasokota, Kayobwe, Kansabala, Lambo, Lungulungu, Mpala, Mwindi, Mabonge et Malibu ;
- chefferie Kayabala : chef-lieu Kayabala. Elle comptait 6 groupements : Ningila, Kangela (Kampala), Kavukwa, Kibizina, Kabunda et Mutonwa ;
- chefferie Nganie : chef-lieu Kasenga. Elle comptait 7 groupements : Kabela, Kabwela, Kamela, Kasenga, Mpenge, Mwanza et Mupunga ;
- chefferie Beena Tanga : chef-lieu Kalezi. Elle comptait 4 groupements : Muzambwe, Mukuli, Katele et Sakala ;
- secteur (Beena) Kamania : chef-lieu Kapala. Il était composé de deux groupements : Mutambala et Kalinde.

• Cité de Moba

Elle est divisée en cinq quartiers répartis géographiquement en deux entités :

- Moba-Port, constitué de deux quartiers : Katele et Regeza-Mwendo. Il correspond à la partie côtière de la cité, composée essentiellement de l'ancien quartier commercial et résidentiel de l'époque coloniale avec les infrastructures portuaires, y

compris les services connexes (douanes, services maritimes, etc.), ainsi que les quartiers des pêcheurs ;

- Moba-Kirungu, constitué de trois quartiers : Congo, Kirungu et Kinkalata. Il englobe les espaces des services administratifs du territoire, l'hôpital général, le grand marché, le quartier commercial, les infrastructures sportives, les différents bureaux des organisations non gouvernementales nationales et internationales, les agences du système des Nations unies, la mission de la MONUC, les écoles, ainsi que les différentes congrégations religieuses.

Tableau 3.14. Administrateurs du territoire de Moba

Kalabe Alphonse	1960 à 1961
Kabambe Léon	1961
Mwenge François	1961 à 1962
Kabila Alfred	1963 à 1964
Benson Symphorien	1964 à 1967
Musenga Henri	1968 à 1970
Sonpo Marcel	1970 à 1971
Tchimbombo Étienne	1971 à 1974
Nabangaba Kwaza	1974 à 1976
Ngoopos Olen	1976 à 1984
Mukeba Mupanga	1984 à 1988
Mukobelwa Wanga Kyuno	1988 à 1989
Dimbu Kanand	1989 à 1991
Ilunga Nkulu Kulume	1991 à 1992
Kapolo Bondo	1992 à 1995
Lumbwe wa Kisimba Jean-Baptiste	1995 à 1996
Kisala Kasangu Raha	1996 à 1997
Samba Kalabe Stéphane	1997 jusqu'au mois de juin 1997
Polombwe Mwela Mpande Benoît	1997 à 1998
Mwamba wa Lubenga Dieudonné	Mars 1998 jusqu'au 30 juin 1998
Sapwe Nyemba Dieudonné	du 02/07/1998 jusqu'à l'entrée RCD
Kyomba Kapondo Wenceslas	1999 à 2000
Manda Bwililwa Pascal	du 19/10/2000 au 17/09/2005
Imba Bofululu Jean-Robert	du 17/09/2005 à 2008
Mumba Kinde Crispin	2008 -

2.6. TERRITOIRE DE NYUNZU

En 1888, l'espace actuel du territoire de Nyunzu faisait patrie du district du Lualaba. En 1892, la partie à l'est du méridien 28° fut incluse dans la zone d'exception du Tanganyika et la partie à l'ouest dans le district du Lualaba. En 1895, il repassa au district de Lualaba. En 1875, il avait appartenu au district des Stanley-Falls avant d'être intégré dans le secteur du Tanganyika du CSK en 1900. En 1913, il fut intégré dans le territoire d'Albertville. Le territoire de Nyunzu fut créé en 1922 sous le nom de territoire de Lwizi.

Ce territoire fut supprimé en 1933 et son espace intégré dans le territoire d'Albertville. Il fut restauré en 1952, constitué de dix chefferies et des secteurs suivants : Bakalanga, Balumbu, Bango-Bango, Baseba, Bayoro, Beena Kahela, Benze, Beya, Mokimbo et Mukuya. Il y avait un tribunal de territoire et dix tribunaux de chefferies ou circonscriptions indigènes (Rapport AIMO, territoire de Nyunzu 1952).

Par la décision n° 132/F3 du 28 juin 1958, les chefferies Beya, Baseta, Beena Kahena, Beena Bango et Bakalanga furent réunies en une seule circonscription dénommée secteur Nord-Lukuga (Rapport AIMO, territoire de Nyunzu 1959 : 1). Les chefferies Bayoro, Mukuya, Mokimbo et Balumbu furent aussi réunies en une seule circonscription dénommée secteur Sud-Lukuga par la décision n° 213/F3 du 17 septembre 1958 (Rapport AIMO, territoire de Nyunzu 1959 : 1).



Une vue de Nyunzu.

(Photo équipe locale, 23 janvier 2009.)

Le 1^{er} juillet 1958, la chefferie Kanunu dépendant du territoire de Kabalo fut incorporée au territoire de Nyunzu et la chefferie Benze dépendant du territoire de Nyunzu passa à celui d'Albertville (Rapport AIMO, territoire de Nyunzu 1959 : 1). Par la décision n° 237/F3 du 18 septembre 1958, la chefferie Kanunu fut à son tour intégrée au secteur Nord-Lukuga (Rapport AIMO, territoire de Nyunzu 1959 : 1). Le poste de Niemba, important surtout pour son camp de coupe du bois, fut aussi arraché au territoire de Nyunzu pour être attaché à celui d'Albertville. Avec la perte de Niemba et de Benze, le territoire de Nyunzu enregistra une baisse dans la collecte des impôts due à la diminution de la population. Le tribunal de territoire fut maintenu, alors que les tribunaux de chefferies furent supprimés et réduits à deux tribunaux de secteur, celui du Nord-Lukuga et celui du Sud-Lukuga.

Tableau 3.15. Administrateurs de territoire de Nyunzu de 1960 à 2008

Noms et prénoms	Années
Mwenge François	1960-1962
Mwarabu Patrice	1962-1963
Mitondo Jérôme	1963-1964
Mwarabu Patrice	1964-1966
Kipo Gilbert	1966-1967
Kalasa Hilaire	1967-1969
Mutombo François	1969-1970
Kazadi wa Tchende	1970-1972
Bulanda Guy Robert	1972-1973
Kandu Pwatu	1973-1975
Shindano Nduwa	1975-1983
Nsensele Baruti Kaumbu	1983-1988
Ilunga Mpafu	1988-1990
Sandu Mbianana	1990
Kabamba Ilunga wa Batane	1991-1993
Kitanga Bondo Lwela	1993-1995
Mwamba Mbuyu Alexandre	1995-1997
Kukudji Bomyta	1997-1998
Mwewa Nsambi Dieudonné	1998 (pendant 1 mois)
Ilunga Kabole André	2002-2005
Mambo Tsasa Jean	2006-2007
Imba Bafululu Jean Robert	2007-2008
Bulabula Sango Jean	2008 -

La cité de Nyunzu et les deux secteurs du territoire de Nyunzu étaient constitués comme suit :

- la cité de Nyunzu, comptant les quartiers : Tshanga-Tshanga, Kamitunga, Kamakonde, Katuku, Nyembo, Camp et Kapulo ;
- le secteur Nord-Lukuga, constitué des groupements Bakalanga, Bangu-Bangu, Beya, Beena Kabele, Kanunu et Kaseba ;
- le secteur Sud-Lukuga, constitué des groupements Babinga, Balumbu, Bayolo et Kamania.

En résumé, les subdivisions administratives actuelles du district du Tanganyika sont reprises dans le tableau suivant.

Tableau 3.16. Subdivisions du district du Tanganyika

Territoires	Chefferies	Secteurs
Kalemie	Tumbwe Rutuku Mbenze	
Nyunzu		Nord-Lukuga Sud-Lukuga
Manono	Kiluba Bakongolo	Luvua Kamalondo Kiofwe
Kongolo	Beena Mambwe Beena Nyembo Beena Kuvu Bayashi Beena Lubunda Beena Yambula Beena Muhona	Baluba Basonge Munono
Moba	Nganie Beena Tanga Kayabala Manda Kansabala	Beena Kamania
Kabalo		Lukuswa Luela-Luvunguye

RÉFÉRENCES

- ABRTS. 1932. *Rapport AIMO du territoire de Baudouinville*.
- ABRTS. 1935. *Rapport AIMO du territoire de Baudouinville*.
- ADRAPS (Archives de la Division régionale des Affaires politiques du Shaba). 1932. *Rapport annuel AIMO, territoire de Kongolo*.
- ADRAPS. 1933-1934. *Rapport de l'Administration indigène de la main-d'œuvre africaine (R.AIMOA)*.
- ADRAPS. 1947-1975. *Rapport annuel AIMO, territoire de Kongolo*.
- ADRAPS. 1949. *Rapport de l'Administration indigène de la main-d'œuvre africaine*.
- ADRAPS. 1958. *Rapport annuel AIMO du territoire de Kongolo*.
- ADRTS. 1952. *Rapport AIMO du territoire de Baudouinville*.
- ADRTS. 1952. *Rapport AIMO du territoire de Nyunzu*.
- ADRTS. 1958. *Rapport AIMO du territoire de Baudouinville*.
- ADRTS. 1959. *Rapport AIMO, territoire de Nyunzu*.
- B.A. 1933, 1935, 1939, 1940.
- BACB. 1933.
- B.O. 1914, 1940, 1951.
- de Saint Moulin, Léon. 1988. « Histoire de l'organisation administrative du Zaïre ». *Zaïre-Afrique* 224 : 197-224.
- Journal administratif du Katanga*. 1922, 1923.
- Kabwe Mufwa, J. C. 1997. « Monographie socio-politique du secteur Luela-Luvunguy dans le territoire de Kabalo (1958-1960) ». Mémoire de licence. ISP/Lubumbashi.
- Lohahe Kasongo. 1976. « Monographie socio-économique de la zone de Manono (1933-1960) ». Mémoire de licence. Lubumbashi : UNAZA.
- Ministère du Plan et Aménagement du territoire (INS). 1984 (juillet). « Recensement scientifique de la population ».
- Ngoy Kolongwe, M. 1993. « Monographie politico-administrative du territoire de Kabalo ». TFE. ISP/Lubumbashi.
- « Rapport annuel Affaires indigènes et main-d'œuvre Kabalo (RAIMOK) ». 1951.
- Verhulpen, Edmond. 1936. *Baluba et Balubaisés du Katanga*. Anvers-Paris : Les Éditions de L'Avenir belge-Librairie Larose.
- Weyn, Guy. 2010. *Albertville – Kalemie : la ville et son territoire des origines à 1965*. Bruxelles : Éditions Masin.
- Yemba Poyo Tombele. 1972 (?). « Histoire de la population et l'organisation de la sous-région du Tanganyika (1888-1960) ». Mémoire de licence. Lubumbashi : UNAZA.

CHAPITRE 4

L'IMPLANTATION DES MISSIONNAIRES

A leur arrivée sur les rives du Tanganyika en 1879, les premiers missionnaires catholiques s'intéressèrent immédiatement aux croyances – dites, alors, primitives – des populations locales. Le langage employé pour les décrire est aujourd'hui considéré comme complètement désuet: idole, fétiche, talisman, génie, magicien, devin etc. En outre, ils menèrent une guerre contre ces rites, ces associations et ces cultes qu'ils qualifiaient de dangereux ou de secrets³⁷.

Avec le Bas-Congo, la région du Tanganyika est une des premières de la RD Congo où l'évangélisation occidentale récolta du succès. Tant à l'est qu'à l'ouest, ce fut l'œuvre d'une congrégation missionnaire d'origine française, respectivement les Spiritains et les Pères Blancs. Le début se situe chaque fois en 1880. Des missionnaires protestants s'installèrent plus tard dans cette partie du Congo. Au seuil de la Seconde Guerre mondiale, ils réussirent à créer un réseau de postes de mission qui ne le cédait en rien à celui des catholiques.

1. LES MISSIONS CATHOLIQUES

Le district du Tanganyika compte actuellement trois juridictions ecclésiastiques: le diocèse de Kalemie-Kirungu, le diocèse de Kongolo et le dio-

³⁷ Il serait cependant exagéré de considérer que les publications des missionnaires sur les croyances des populations locales sont inutilisables. D'une part, en ce qui concerne la culture tabwa, par exemple, ils se sont appuyés sur un grand nombre de documents rédigés par l'abbé Stefano Kaoze. D'autre part, ils donnent une structure descriptive qui – quoique souvent trop européenne – permet toutefois de se familiariser avec ces religions autochtones.

cèse de Manono. Les deux premiers furent érigés à l'époque coloniale. Celui de Manono date du 31 mai 1971, suite à un réaménagement des deux premiers.

Diverses congrégations, dont les plus grandes sont la Société des Pères Blancs d'Afrique, les Spiritains et les Franciscains, acceptèrent des œuvres missionnaires dans le Tanganyika.

1.1. LE VICARIAT APOSTOLIQUE DE BAUDOINVILLE

Les Pères Blancs se fixèrent à Mulweba, au Mazanze, le 28 novembre 1880. Ce premier poste, abandonné peu après, suite à d'incessantes incursions des esclavagistes, se situait dans un territoire qui, cinq ans plus tard, ferait partie de l'EIC. Le 11 juin 1883, les Pères Blancs fondèrent un second poste à Kibanga dans la presqu'île d'Ubwari. Cette station fut, elle aussi, abandonnée en juillet 1893. Le 12 septembre 1883, ils plantèrent la croix au Marungu, à Mkapakwe, qu'ils quittèrent à la veille de la fondation de l'EIC, en 1885.

Plus aucun de ces postes missionnaires fondés dans le Tanganyika avant la naissance du nouvel État n'existe encore aujourd'hui (Coman 1935: 21 e.s).

Avant de devenir « vicariat du Haut-Congo » par décret du 30 mars 1895, le Tanganyika fit d'abord partie de la mission du Haut-Congo, érigée en « provicariat », le 30 décembre 1886 (11 janvier 1887). Pour mémoire, son espace s'étendait alors jusqu'au lac Bangwelo (en Zambie). Ces limites furent ramenées à celles du Congo belge en 1913. En 1911 déjà, ses limites nord-est avaient été rectifiées pour les conformer aux frontières politiques établies à l'ouest du 30° méridien par les gouvernements anglais, allemand et belge. Le 26 décembre 1929, il fut scindé en deux pour donner lieu à la création du vicariat



M^{gr} Roelens.

(HP.1955.96.1093, collection MRAC Tervuren; photo Inforcongo, © MRAC Tervuren.)

Pour équiper les écoles et le petit séminaire, le père Weghsteen monta une imprimerie. Elle sortit son tout premier ouvrage de géographie, rédigé par le père Van Acker, en 1899. Le père De Beerts entreprit à son tour la rédaction d'une grammaire et d'un dictionnaire tabwa-français et français-tabwa. Après sa mort à Lusaka, en 1896, le père Van Acker le retrouva, et l'EIC le publia en 1907³⁸.

1.1.2. LES PREMIERS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

C'est M^{gr} Roelens, débarqué le 22 février 1892, qui, le premier, lança l'organisation des écoles dans le Tanganyika. Il est indubitable qu'il fut un vicaire apostolique énergique, dynamique et efficace. Homme d'action, de caractère et pragmatique, il s'efforçait d'analyser en profondeur les situations concrètes qu'il rencontrait et de les confronter à ses propres objectifs, pour ensuite travailler à la mise en pratique des conclusions de ses déductions. Cette fermeté et cette ténacité dans l'action le rendaient souvent dur et autoritaire. Ses décisions étaient sans appel et il les défendait avec obstination. Malheureusement, ses jugements manquaient souvent de nuances et n'évoluaient guère. Le tableau qu'il brossa de l'homme noir, par exemple, est particulièrement négatif. De tous les vicaires apostoliques de l'époque, M^{gr} Roelens semble avoir été le plus porté à décrire les Africains sous les traits les moins favorables. Dans ses nombreux écrits, il revint souvent sur cette question. Il ajoutait, toutefois, après chaque description négative, que « ces païens corrompus » pouvaient être transformés par

la religion catholique, le tout étant d'utiliser la bonne méthode (Heremans 1983 : 201).

1.1.3. LES ÉCOLES PROFESSIONNELLES

Dès leur arrivée au Tanganyika, les Pères Blancs s'occupèrent essentiellement de l'éducation des enfants rachetés. Quand il fonda le poste de Mrumbi en 1892, M^{gr} Roelens créa lui-même un orphelinat pour y recueillir des jeunes gens. Mais l'importance de cette œuvre diminua progressivement, suite à la fin des guerres arabes et à l'occupation effective et définitive de la région par l'État indépendant du Congo. Les Pères Blancs décidèrent de s'occuper désormais de l'éducation des enfants des villages environnants (Heremans 1983 : 203-213).

Dans son vicariat apostolique, M^{gr} Roelens organisa un vaste réseau scolaire. Il établit dans chaque mission une école où les enfants apprenaient à lire et à écrire en langue swahili. Il assigna à l'école un triple objectif : 1° ouvrir l'esprit des enfants aux vérités de la religion catholique ; 2° les protéger, contrairement au milieu traditionnel qui, selon lui, ne les surveillait que trop peu ; 3° assurer leur présence quotidienne au catéchisme, qu'il considérait comme un excellent outil de propagande religieuse directe, devant transformer le jeune Africain en parfait chrétien.

Dans chaque poste missionnaire fonctionnait une école centrale autour de laquelle gravitaient de petites écoles disséminées dans les villages. M^{gr} Roelens fit mettre l'accent sur « la formation » plutôt que sur « l'instruction ». C'est avec des catéchistes formés et éprouvés qu'il étendit progressivement son réseau d'écoles de village, qui devinrent graduellement « des chapelles-écoles ».

À partir de 1898, M^{gr} Roelens projeta d'organiser des écoles industrielles ou écoles des arts et métiers. En 1902, il en élaborait un vaste plan de construction, mais leur réalisation ne suivit pas. Ces termes restaient toutefois fort ambigus, parce que les missionnaires les utilisaient déjà pour désigner leurs orphelinats où les élèves recevaient une formation pratique à travers les travaux qu'ils exécutaient dans les champs de la mission et l'aide qu'ils fournissaient aux frères-constructeurs. Ces activités étaient avant tout utilitaires et concernaient directement la subsistance et le développement de la mission. Il s'agissait plutôt d'écoles « élémentaires » où, à côté des cours de religion, de lecture ou d'écriture, une partie de l'horaire était consacrée aux travaux de construction et d'entretien de la station missionnaire.

38 Ce dictionnaire est disponible à ce jour au séminaire du département de langue et littérature françaises, à la faculté des lettres et sciences humaines, Université de Lubumbashi. Il est disponible également au service des publications du MRAC.

M^{gr} Roelens garda une prudente réserve à l'égard de l'autorité coloniale. Il refusait obstinément d'accomplir un travail qui incombait, selon lui, à l'État et qui ne permettait pas de résultats tangibles à la mission. Pour cette raison, il ne s'engagea pas dans des projets de création d'une *école d'enfants de troupes* ni dans celui de la fondation d'une école pour fils de chefs à Kasongo. Les subsides que le pouvoir promettait d'octroyer à l'œuvre scolaire étaient acceptés, parce que, pour lui, il s'agissait tout simplement d'une restitution de l'argent que l'État s'appropriait facilement en le qualifiant d'impôt. De son côté, l'autorité coloniale resta méfiante vis-à-vis de cet évêque et de ces missionnaires trop indépendants. Dans son rapport général du vicariat pour l'année 1905-1906, M^{gr} Roelens nota que près de trois mille élèves fréquentaient l'ensemble des écoles du vicariat apostolique du Haut-Congo.

1.1.4. LE CONCOURS DES MÉDECINS-CATÉCHISTES³⁹

En 1878, M^{gr} Lavigerie songea à la fondation d'un institut de formation médicale, scientifique si possible, pour jeunes Africains. Une année plus tard, il pensa plutôt à un établissement d'initiation élémentaire à la médecine. Cet institut, qui fonctionna d'abord à Alger à partir de 1878, fut transféré à Malte, en 1881 (Heremans 1981 : 93-109).

Ses premiers candidats furent des élèves originaires d'Afrique occidentale, rachetés de l'esclavage par les missionnaires. Quatre des jeunes Africains sortis de Malte, Joseph Gatchi, Charles Faraghit, André Mwangé et Joseph Chalula furent engagés au Congo. Voici une biographie succincte des deux premiers.

- **Joseph Gatchi** (ca 1865-1912)

Ses origines ne sont pas bien connues. Les seules informations connues à son sujet sont son âge (environ seize ans en 1881) et son lieu de naissance (Kano au Nigéria, en pays haussa). Joseph Gatchi fut présenté par l'un de ses condisciples, Adrien Atiman, comme l'élève le plus intelligent de l'institut. La formation n'était pas du tout facile pour ces jeunes étudiants, faute de matériel didactique (pas de livres pour le cours de chirurgie) et de contexte approprié aux conditions d'un apprentissage pratique (aucun contact avec l'extérieur, surtout pas avec les femmes,

pour l'étude des accouchements). À la fin de leurs études de médecine, ils n'avaient droit à aucun diplôme, mais la faculté de médecine leur délivrait des certificats d'assistance aux cours et de bon travail.

Trois catéchistes-médecins rentrèrent à la fin de 1888. Leur caravane arriva à Ujiji le 25 janvier 1889. M^{gr} Bridoux décida de les répartir dans les trois postes du vicariat. Joseph Gatchi fut nommé à Kibanga. Le vicaire apostolique choisit pour lui également une compagne, une jeune fille de quatorze ou quinze ans, Emma Makabwe, fille adoptive de Pore, premier conseiller du chef de la région de Kibanga. Le 5 mars 1892, Emma Makabwe mourut en couches d'une entéro-gastrite à Kibanga, laissant une petite fille. Le 30 mai de la même année, Joseph Gatchi épousa en secondes noces une autre jeune fille, du nom de Judith.

Il travailla pendant cinq ans à Kibanga, partageant son temps entre les soins aux malades et les instructions religieuses. Il fit de nombreuses tournées catéchistiques et médicales dans les villages environnants. Mais faute de médicaments, comme la quinine, il était obligé de soigner les cas de fièvre par des purges et des vomitifs. Dans ses lettres aux missionnaires en Europe, il réclamait aussi de la santoline et de l'aloès pour lutter contre les vers intestinaux.

C'est sur son insistance que les supérieurs des Pères Blancs abandonnèrent la station de Kibanga. Le 19 mars 1892, il rapporta à M^{gr} Livinhac les 340 décès enregistrés en une année sur une population de 1500 personnes. Les enfants de la mission se considéraient également comme des condamnés à mort en sursis. Pour eux, les fruits des pères, notamment les goyaves, les bananes, étaient la cause de l'hécatombe. Les missionnaires imputaient la mortalité infantile à l'ignorance des parents en matière de soins aux enfants, trop exposés au froid. Mais, selon Joseph Gatchi, la vraie cause était à chercher dans l'atmosphère et dans le sol : un ciel toujours nuageux, un temps pluvieux et un soleil de feu faisant sortir des miasmes souterrains. Et Joseph Gatchi de se plaindre que si ce constat avait été fait par un médecin blanc, il aurait été suivi dès la première lettre.

En fin de compte, la mission de Kibanga fut abandonnée en 1893, et toute la colonie transférée à Kirungu-Baudouinville. Quant à Joseph Gatchi, il fut nommé à Mpala. Mais son séjour en cet endroit fut de courte durée. En avril 1894, il reçut une nouvelle affectation à Saint-Louis de Mrumbi, le poste de résidence du capitaine Joubert. Il y débarqua le 5 mai 1894 avec toute sa famille.

³⁹ Ce point est un résumé de l'article de Roger Heremans (1981 : 93-109).

Chaque matin il donnait une leçon de catéchisme aux habitants groupés autour de la maison du capitaine. À 11 h, il réunissait les petits enfants pour leur apprendre leurs prières et les premiers éléments du catéchisme. Afin que tous les villages, vingt-deux au total, aient leur instruction hebdomadaire, ils furent répartis en groupe selon leur position et les habitants se réunissaient dans le village le plus central, où Joseph Gatchi les convoquait.

Le 15 juillet 1894, avec l'accord du père Roelens, Joseph Gatchi alla s'installer à Moliro pour accéder à la demande du capitaine Descamps de l'EIC. Il prit alors provisoirement le commandement de ce poste militaire, en remplacement du lieutenant Duvivier, en tournée pour quelques mois. Gatchi regagna Saint-Louis de Mrumbi le 27 septembre de la même année et y reprit ses anciennes fonctions.

De temps à autre, il était sollicité pour d'autres besognes. Au mois de juillet 1895, il participa à une campagne contre Kalonda, le chef d'un petit village, accusé d'avoir causé la mort de plusieurs de ses gens en les soumettant à l'épreuve du poison. Comme ce dernier refusait de comparaître devant le tribunal du capitaine Joubert, une petite expédition fut organisée pour ramener le suspect à Saint-Louis.

Dans l'entre-temps, sa famille s'était agrandie. Après Jeanne, l'enfant de son premier mariage, il eut deux autres filles : Louise et Marie-Agnès. Sa quatrième fille, Sophie, venant s'ajouter à la fin de 1897. Malgré des plaintes relatives à sa situation matérielle (son salaire était modique), Joseph Gatchi s'estimait heureux.

Fin 1897 et début 1898, il fut appelé, d'abord à Mpala, puis à Mtoa, pour soigner les blessés de la Force publique, victimes du combat contre les soldats rebelles de l'expédition Dhanis. Dans une lettre au missionnaire Delattre, il explique que la mutinerie trouvait son origine dans le mauvais traitement infligé aux soldats ; à son avis, ces militaires noirs étaient mal nourris et mal vêtus et, trop souvent, soumis aux sévices du fouet. Le surnom de Francis Dhanis n'était-il pas *Fimbo mingi* ?

Les missionnaires de Lusaka, de Baudouinville et de Mpala faisaient régulièrement appel à ses services. Même les Européens installés dans les différents postes de l'État, Kalemie, Mtoa ou Moliro, eurent recours à ses soins.

Le 27 avril 1904, Joseph Gatchi eut la joie de devenir père de deux garçons : Louis et Séverin. Mais à cette même époque, la région connut les premiers cas de trypanosomiase. La maladie atteignit

Saint-Louis dès 1905 et fit de nombreuses victimes, dont ses deux derniers enfants. Une véritable épouvante s'empara des riverains du lac Tanganyika qui quittaient, par villages entiers, ses bords pour s'établir sur les hauts plateaux de l'intérieur. En 1908, M^{gr} Roelens nota que la maladie du sommeil avait déjà fait disparaître le tiers de la population locale.

En décembre 1909, un nouvel emplacement situé à trois heures au sud de Saint-Louis, près de Moba, et à quatre ou cinq kilomètres de Mrumbi, fut choisi. Toute la communauté déménagea en juin 1910. Un peu plus tard, Joseph Gatchi tomba, victime de la terrible maladie. Son état empira rapidement et il mourut le 13 juillet 1912, dans la nouvelle station du capitaine Joubert, après plus de vingt ans de loyaux services aux Pères Blancs et de dévouement à la population locale.

• Charles Faraghit

Faraghit (ou Faragui) est un autre aide-médecin qui travailla au Tanganyika. Né à Kaffouan dans le Soudan français (Mali), originaire de la tribu des Bambara, il avait été capturé par des Touaregs et fait esclave. Lors de la traversée du Sahara, il fut vendu six fois. Finalement, à la fin des années 1870, il fut



Charles Faraghit.

Source : « Lith. A.J. Bogaerts, Breda ». 1893. In « Liefdewerk van den H. Augustinus en de H. Monica ». *Maandelijksch verslag der Afrikaansche Missieën*. Institut apostolique africain des Pères Blancs.



Photo prise le 10 juin 2009.
(Photo équipe locale, 2009.)



Stefano Kaoze, premier Congolais ordonné prêtre en 1917.
Baudouinville, vers 1920.
(HP.2004.10.10, collection MRAC Tervuren; photo Pères Blancs, ca 1920.)

acheté pour cent francs par un père blanc (Richard) qui l'amena à Biskrah (Alger), où il apprit le français. Après quelques années, il fut envoyé à l'école de médecine à Malte, où le cardinal Lavignerie le baptisa, en 1882, sous le nom d'Emmanuel Bienno.

Il arriva au Haut-Congo avec M^{gr} Bridoux et le père Herrebaut en 1888. Il fut au service des Pères Blancs, d'abord à Mpala, puis à Kakurwe, une ancienne chapelle-école de Mpala. Il quitta la mission pour se mettre au service du médecin du gouvernement à Pweto et s'installa ensuite dans le vicariat du Tanganyika. Dans ses vieux jours, il revint s'installer à Saint-Louis (Moba), où il mourut, le 24 avril 1931, à l'âge d'environ 70 ans, des suites d'une maladie du cœur (Roelens 1931 : 238-239).

Il fut le père de l'abbé Joseph Faraghit, le deuxième prêtre congolais du Tanganyika. Au moment de la mort de son père, l'abbé Joseph Faraghit se trouvait à la mission d'Albertville.

- **Le premier prêtre «auxiliaire» :**
Stephano [dit aussi Stefano] Kaoze

C'est le père Auguste Huys, directeur de l'École normale fondée à Mpala en 1895 pour la formation des catéchistes, qui jeta les jalons du premier petit séminaire de l'EIC. En 1898, il demanda conseil à M^{gr} Roelens concernant le désir de quelques jeunes élèves de se faire prêtres. Le vicaire apostolique lui

conseilla d'annexer à son institut une section de petit séminaire. Tout en s'appliquant à un cours spécial de latin dans une classe appelée *Regula*, les élèves les plus doués et dévoués allaient continuer à suivre les cours de l'École normale (Etambala 1999 : 353-384; Etambala 1998/1999 : 117-139 & 101-115; Etambala 2007 : 457-495).

Ce petit séminaire ouvrit officiellement ses portes le 3 janvier 1899. Les candidats, au nombre de six, furent ainsi les premiers Congolais à s'attaquer aux rudiments de la langue de Cicéron. Cinq élèves persévérèrent jusqu'à la fin de l'année, c'est-à-dire jusqu'au 20 novembre 1899. À la rentrée scolaire du 20 décembre 1899, un groupe de quatre nouveaux élèves vint se joindre au premier contingent de latinistes. Deux pères furent chargés des cours aux latinistes : Auguste Huys s'occupait des plus avancés et Joseph Weghsteen (1873-1962) des nouveaux.

C'est en 1905 que le père Huys commença à enseigner aux premiers grands séminaristes les éléments de philosophie. Les cours n'étaient encore ni réguliers ni à heures fixes. Les missionnaires étant occupés par les constructions, les leçons de latin et de philosophie étaient données en fonction de leur disponibilité.

Les aspirants au grand séminaire étaient obligés de solliciter, par écrit, l'autorisation du vicaire apostolique. Ils avaient alors devant eux une période de

huit ans où la philosophie et la théologie constituaient l'essentiel de leurs cours. Quant au programme suivi, il fut emprunté au grand séminaire que le cardinal Lavigerie avait ouvert pour les membres de sa société à Carthage. Mais pour éviter toute confusion dans le chef des séminaristes congolais, les philosophes et théologiens non catholiques ne figuraient pas au programme. L'enseignement de la philosophie se donnait en latin et celui des branches secondaires, c'est-à-dire les sciences, en français.

En octobre 1905, Kaoze était le seul à poursuivre sa formation sacerdotale au grand séminaire ouvert à Baudouinville. Jusqu'en 1907, il suivit des cours de philosophie dispensés en latin. Il les menait de front avec des cours de français et d'harmonium. Il s'attela à l'étude de la théologie, de 1907 à octobre 1913. Kaoze témoignait déjà à cette époque d'un intérêt particulier pour la culture des Tabwa. Il recueillit légendes, fables et autres éléments de littérature orale. Le 18 mai 1907, il enregistra le récit *Massacre d'un enfant et d'un lion*.

Il se révéla surtout excellent épistolier, comme en témoignent quelques-unes de ses lettres adressées à un de ses maîtres pendant les vacances annuelles. Traduites du tabwa ou du swahili par le destinataire, ou originaires en français, ces lettres furent publiées par le R. P. Colle des Pères Blancs dans *La Revue congolaise*, en sa deuxième année d'existence (1911-1912).

Il prit la soutane et reçut la tonsure le 30 mai 1909, dimanche de la Pentecôte. Cette cérémonie eut lieu au moment où le prince Albert, en visite au Congo, se trouvait dans la région. À la Toussaint 1912, il reçut le troisième ordre mineur. À ce moment, Félix Makolovera et Jusufu Faraghit étaient aussi séminaristes en formation.

Mais avant ces événements, le jeune épistolier, avait vu un juriste, sociologue et théologien de renom, le R. P. Arthur Vermeersch, s.j., publier un essai remarquable sur *Les Sentiments supérieurs chez les Congolais*, en réponse à un article du leader socialiste belge Émile Vandervelde. Avant sa publication intégrale dans *La Revue congolaise*, l'essai, précédé d'une excellente introduction, avait d'abord paru par extraits dans une plaquette intitulée *Surnègres ou chrétiens*.

De 1914 à 1916, Kaoze partit en probation (ou en stage), comme formateur de jeunes catéchistes, à la mission de Thielt-Saint-Pierre au Kivu (Etambala 2007 : 457-495). Dès son retour à Baudouinville, il se prépara aux ordres majeurs. Il reçut le sous-diaconat le 19 février 1917 et, peu de temps après, le diaconat.

L'ordination eut lieu le 21 juillet 1917. La date n'était pas due au hasard, puisque, d'une part, le 21 juillet étant la fête nationale belge, M^{gr} Roelens voulait ainsi poser un acte patriotique et montrer que la mission catholique était réellement une œuvre nationale belge; d'autre part, le 21 juillet était également la date de son anniversaire. Voici le récit quelque peu « hagiographique » de la journée de l'ordination de Stefano Kaoze.

« De grand matin, les clochers de la cathédrale de Baudouinville rappellent aux environs que jamais jour comme celui-ci ne s'est levé sur ce pays (fief de Satan depuis des siècles). À la mission, tous les bâtiments sont occupés par les hôtes [...] (L'Église et la patrie sont unanimes à célébrer le grand événement)... Aujourd'hui un jeune homme [...] des Beni-Marungu sera ordonné prêtre pour l'éternité. (La colonie européenne est largement représentée. Environ 50 Européens sont réunis à Baudouinville.) Les grands bâtiments de la menuiserie ont été convertis en réfectoire. Sur les murs on lit les chronogrammes suivants: *Belgii moribus excultus, Religione fit sacerdos!* 1886. *Ecce Stephanus Aethiops, Sacerdos censetur in aeternum!* 1917 [...]

Après le service divin, ce fut une scène non moins impressionnante que de voir les évêques donner l'accolade au nouveau prêtre indigène. [...] Pendant le banquet furent exécutés des chants de circonstance et échangés plusieurs toasts. M^{gr} Roelens porta un toast à la santé du premier prêtre indigène et à celle du gouverneur Malfeyt. L'abbé Kaoze répondit à son tour. Enfin M^{gr} Huys porta un toast à tous les invités et en particulier à NN.SS. Lechaptois et Léonard [...] On y entendit des compliments en diverses langues indigènes, aussi bien qu'en français et en latin [...] Enfin deux jeunes élèves de la famille de l'abbé racontèrent en vers chantés la vie du petit Kaoze: "Son père et sa mère monogames, de condition relativement aisée dans le Marungu, eurent dix enfants. Sept succombèrent à divers fléaux. Une de ses sœurs fut ravie par les esclavagistes et rachetée plus tard avec ses enfants, par son frère Stéphane, alors étudiant. Ce dernier, étant enfant, fut également pris par les esclavagistes et ne dut son salut qu'à l'intervention providentielle des hommes du brave capitaine Joubert. Après la mort de ses parents l'enfant étant allé habiter chez son oncle païen, se vit interdire par lui l'accès à la mission. Le jeune Stéphane souffrit persécution pour la religion. Enfin, grâce à des cadeaux offerts à l'oncle cupide, il obtint l'autorisation de se rendre à l'école des catéchistes de Mpala où il fut l'un des premiers élèves du petit séminaire".

Une pièce dramatique nous représenta *Le prêtre Pierre* en butte aux persécutions des arabisés. La foule compacte s'écoula émue et enthousiaste, en chantant à l'unisson la *Brabançonne*, le *Lion de Flandre* et *Vers l'Avenir* » (Huys, cité par Etambala 2007).

Dans une lettre de 6 mars 1918, le roi Albert consentit à la demande de M^{gr} Roelens d'adopter Stefano Kaoze comme son protégé. En témoignage particulier de sa sollicitude, sa majesté lui fit don d'un autel portatif, en août de la même année.

Immédiatement après son ordination, l'abbé Kaoze fut envoyé comme professeur au petit séminaire de Karema sur la rive orientale du lac Tanganyika, dans le vicariat apostolique de M^{gr} Joseph Birraux, en territoire colonial allemand. Cette décision se justifiait par le fait qu'à cause de la guerre, les Sœurs et les Pères Blancs d'origine allemande, objets de suspicion, avaient été relégués par les nations alliées. Pour que ces missions catholiques ne disparaissent pas, la Société des Pères Blancs décida d'aller à leur secours en envoyant du personnel. C'était donc dans cette perspective que l'abbé Kaoze fut envoyé de l'autre côté du lac.

Après le congé de Pâques 1918, l'abbé Kaoze fut nommé au petit séminaire de Lusaka, en remplacement du père Van Volsem. Mais à la mi-janvier 1919, quelques cas de grippe espagnole y furent constatés dans la population vivant autour de la mission; par mesure de précaution, tous les élèves furent renvoyés à la maison.

Le 1^{er} mai 1919, M^{gr} Roelens et l'abbé Kaoze quittèrent Baudouinville, pour arriver à Léopoldville le 28 juin. Le lendemain, dimanche, l'abbé Kaoze célébra la messe à la cathédrale Sainte-Anne. Le lendemain, ils prirent le train pour Kisantu, où M^{gr} Roelens devait assister à la quatrième réunion des supérieurs ecclésiastiques et religieux des missions catholiques du Congo. Ils regagnèrent Léopoldville le 24 juillet, et le 27 juillet, à la grande admiration de tous les chrétiens, l'abbé Kaoze chanta la grand-messe à la mission Saint-Léopold.

Le 4 août 1919, M^{gr} Roelens et l'abbé Kaoze embarquèrent sur le *Brabant* et entamèrent la seconde phase du voyage de retour. Le 12 août, ils firent escale à la Nouvelle-Anvers où leur arrivée ne passa pas inaperçue. Là, une rencontre eut lieu entre l'abbé Kaoze et les petits séminaristes, ravis de le voir et très fiers de pouvoir lui serrer la main et de l'entendre parler comme un des leurs. La rencontre se déroula en latin.

En octobre 1919, il se retrouvait à Albertville en compagnie de M^{gr} Roelens, en route pour l'Europe. Le prélat devait se rendre à Tanger pour la réunion du chapitre régulier de la Société des Pères Blancs et à Rome pour la cérémonie de béatification des vingt-deux martyrs de l'Ouganda.

Les cérémonies de béatification eurent lieu le 6 juin 1920. Dans certaines notices biographiques, les auteurs tentèrent de faire croire qu'au cours de la cérémonie, le pape Benoît XV aurait remarqué Kaoze, du haut de la *sedia gestatoria*. Selon ces récits, le Saint-Père aurait fait arrêter un instant la marche triomphale pour donner à Kaoze une bénédiction spéciale. Celui-ci en fut tellement heureux qu'il ne parvint à quitter l'immense place Saint-Pierre que très tard dans la soirée. Par contre, il est avéré que Kaoze rencontra le pape le lendemain de la cérémonie, à l'occasion d'une audience accordée aux Pères Blancs.

D'Italie, ils se rendirent en Belgique où ils eurent une entrevue avec le cardinal Joseph-Désiré Mercier (1851-1926) à Malines. Dans la matinée du 7 juillet 1920, M^{gr} Roelens et l'abbé Kaoze furent reçus en audience au palais royal.

Toujours en compagnie de M^{gr} Roelens, l'abbé Kaoze visita également la Hollande, en octobre 1920. Le 13, ils se rendirent à la maison de formation des Pères Blancs à Saint-Charles de Boxtel; le lendemain, ils allaient à Amsterdam pour assister à l'ouverture de la Semaine des missions.

Rentrés à Anvers, les deux hommes participèrent, du 18 au 20 décembre, au Congrès colonial national à Bruxelles. Le roi Albert était venu en personne pour la séance d'ouverture. L'abbé Kaoze y aurait peut-être rencontré le souverain pour la seconde fois.

Le dimanche 19 décembre, le premier prêtre congolais célébra la messe dans la très symbolique collégiale Sainte-Gudule à Bruxelles où le cardinal Lavigerie avait prononcé, en août 1888, un sermon contre l'esclavagisme en Afrique. Le 21 décembre, une cérémonie d'adieu à l'abbé Kaoze et à tous les pères blancs en partance pour les missions du Haut-Congo eut lieu dans la chapelle Sainte-Anne des Pères Blancs à Anvers. Le 22 décembre 1920, ils embarquèrent à Ostende pour prendre place à Londres à bord du *Guildfort Castel* à destination de la côte orientale de l'Afrique.

Vers la mi-février, l'abbé Kaoze se retrouvait à Baudouinville.

Rentré au Congo, Kaoze se montra infiniment plus attaché à ses activités pastorales qu'à toute autre chose. Plus tard, en 1928, il vit la revue *Congo*, dirigée avec une lucide autorité par E. de Jonghe, publier sa note consacrée au métier de tisserand chez les Tabwa.

Aussi mérita-t-il, dès 1933, de se voir confier la fondation d'une nouvelle mission entièrement des-



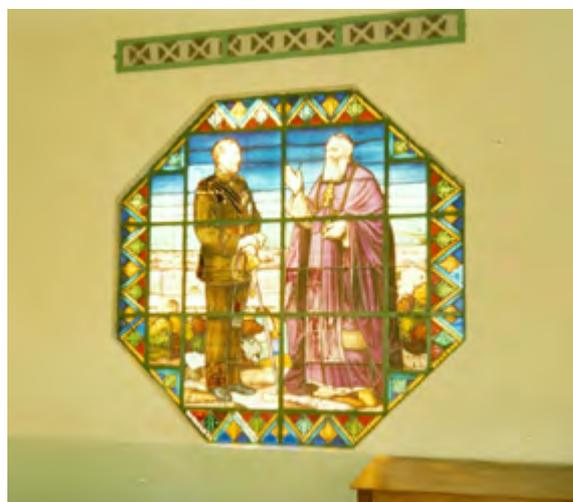
Église de la paroisse de la mission de Kala (à 25 km de Kirungu sur la route de Kalemie).
(Photo équipe locale, 2009.)



Église du Christ-Roi de Kalemie (au bord de l'avenue Lumumba).
(Photo équipe locale, 2009.)



Cathédrale Saints-Albert-et-Victor de la ville de Kalemie.
(Photo équipe locale, 2011.)



Mosaïque en verre représentant le roi Albert I^{er} et M^{gr} Victor Roelens. Elle se trouvait d'abord dans l'église Saints-Albert-et-Victor de Kalemie (Albertville) d'où elle fut enlevée en 1972, à la suite de l'instauration de la politique d'authenticité du régime de Mobutu. Elle fut alors placée dans le couvent des Sœurs de St-Joseph de Kalemie.
(Collection MRAC Tervuren [fonds Louis de Winter], 2009, droits réservés.)

servie par des prêtres de couleur à Kala. Il en fut le supérieur et y célébra le 25^e anniversaire de son ordination sacerdotale.

En 1946, il fut nommé membre de la Commission de protection des indigènes, une commission d'institution léopoldienne, reprise dans la Charte coloniale de 1908. Les activités en avaient été suspendues pour le Congo belge pendant toute la durée de la Seconde Guerre mondiale, mais reprises sous le ministère de Robert Godding d'après-guerre. La même année, Stéphane Kaoze comptait parmi les représentants des indigènes au Conseil de gouvernement à Léopoldville. La presse souligna, comme il convenait, l'importance des deux nominations qui allaient faire date dans l'histoire de l'évolution politique du bassin du Congo. Kaoze s'éteignit à Albertville le jour de Pâques 1951 (Jadot 1968 : 565-566).

- Liste des évêques belges et congolais avec résidence à Baudouinville (Kirungu) et à Albertville (Kalemie)
1. M^{gr} Victor Roelens: né à Ardoois (Flandre-Occidentale), le 21 juillet 1858; entré dans la société des missionnaires d'Afrique le 23 septembre 1880; premier départ pour le Congo le 12 juillet 1891; nommé administrateur apostolique du Haut-Congo belge le 25 avril 1893; préconisé évêque titulaire de Djerba et vicaire apostolique le 30 mars 1895; décédé le 5 août 1947.



M^{gr} Mulolwa Songolo.

(Collection MRAC Tervuren [fonds Louis de Winter], 2009, droits réservés.)

2. M^{gr} Urbain Morlion: né à Pollinkhove (Flandre-Occidentale) le 15 février 1894; sacré à Rome le 28 octobre 1939; nommé vicaire apostolique de Baudouinville le 22 septembre 1941; évêque de Baudouinville le 10 novembre 1959; démissionna en 1966; décédé le 31 janvier 1986 à Kirungu.
3. M^{gr} Mulolwa Songolo: né à Misembe le 18 mars 1917; ordonné prêtre le 29 septembre 1946; nommé évêque de Kalemie-Kirungu le 23 décembre 1966 et sacré le 9 avril 1967; démissionna pour cause de maladie en 1978; décédé le 21 juillet 1979 à Lubumbashi.
4. M^{gr} André Kaseba: nommé évêque de Kalemie-Kirungu le 15 juillet 1979; décédé le 21 août 1988 à Kalemie.
5. Dominique Kimpinde: né le 14 août 1933 et sacré évêque à Kinshasa par le pape Jean-Paul II le 4 mai 1980; retraité depuis le 15 septembre 2010.
6. M^{gr} Oscar Ngoy: évêque de Kongolo, administrateur apostolique *sede vacante* et *ad nutum Sanctae Sedis* du diocèse de Kalemie-Kirungu.

Tableau 4.1. Liste des paroisses/instituts

Localité	Paroisse/Institut	Année de fondation
Mpala	Notre-Dame	1885
Baudouinville	St-Joseph	1893
Lusaka	St-Jacques	1896
Lusaka	Petit séminaire	/
Bruges	St-Donat ou Sola St-Donat	1910
Albertville	Christ-Roi	1917
Kala	St-Curé d'Ars	1933
Kabalo	St-Michel	1934
Kiambi	Ste-Thérèse	1935
Makutano	Ste-Jeanne	1946
Lubuye	St-René	1948
Liapenda	St-Isidore	1949
Nyunzu	Notre-Dame	1953
Mateo	Reine Marie	1955
Bulula	St-Joseph	1959



Collège Pie-XII et foyer séminaire de Kalemie, à côté de l'église Saint-René (quartier Lubuye).

(Photo équipe locale, 2009.)



Église de Moba/Baudouinville.

(Photo équipe locale, 2009.)

1.1.5. LA SOCIÉTÉ DES MISSIONNAIRES D'AFRIQUE

La société des Missionnaires d'Afrique (le nom officiel des Pères Blancs) reçut la personnalité civile, le 31 octobre 1896. Son siège se situait à Baudouinville (Heyse 1947 : 77-78).

Par décret du 30 avril 1897, l'État indépendant lui concéda 5000 ha dans la région de Baudouinville. La répartition des 5000 ha fut provisoirement arrêtée en 1920 et fixée comme suit :

- a. 184 ha retenus pour 8 fermes-écoles situées à Baudouinville; 4816 ha retenus à Baudouinville Mission.
- b. L'annexe au traité de reprise citait, parmi les charges du domaine, les concessions faites aux Pères Blancs, outre les 5000 ha de Baudouinville; Vieux-Kasongo, 200 ha (Vieux-Bruges-Saint-Donat); Lucenda, 200 ha (Thielt-Saint-Pierre); Lusaka (Saint-Jacques), 100 ha (décret du 6 août 1922); Lukulu (Sacré-Cœur), 200 ha (décret du 6 août 1922).

En janvier 1923, il fut entendu que les 5000 ha de Baudouinville pouvaient être choisis, non pas dans la région déterminée en 1920, mais dans tout le ressort du vicariat apostolique, même en dehors de la région de Baudouinville; chaque choix de terres devait être notifié au Comité spécial du Katanga, qui l'accordait, sous réserve d'approbation du pouvoir législatif de la Colonie, aux conditions admises par le décret du 6 août 1922. Le pouvoir législatif fut obligé d'intervenir, parce que le système proposé en 1923 modifiait la situation des terres dont la concession était reconnue par le traité de reprise. La charge de la Colonie – qui devait 5000 ha – disparut au fur et à mesure de l'octroi des terres consenties par le Comité spécial du Katanga agissant au nom de la Colonie dans l'exécution de la donation du 30 avril 1897. Il y eut lieu de déduire des 5000 ha concédés en 1897 quelques-uns des postes et quelques terres ayant fait l'objet des donations approuvées par le décret du 6 août 1922, c'est-à-dire : a) 5 ha 3 a 86 ca situés à Albertville; b) 10 ha situés à Tembwe-Saint-Victor; c) 180 ha situés à Lusaka.

Les terrains concédés à Lusaka et à Lukulu par le décret du 6 août 1922 ne devaient pas, en principe, être déduits, parce que accordés en exécution d'engagements prévus séparément par le traité de reprise de 1907; mais comme les terres de Lusaka dépassaient de 80 ha les superficies promises, il y avait lieu de déduire ces 80 ha.

Les terres de Bruges-Saint-Donat (Vieux-Kasongo), de Lucenda et les fermes-écoles de Kinja, Kaliza et Nyaza, cédées par le Comité spécial, étaient des donations spéciales, sans rapport avec les 5000 ha de Baudouinville.

À la date du 1^{er} janvier 1947, le solde des terres à céder aux Pères Blancs, en exécution du décret du 30 avril 1897, s'élevait à environ 2230 ha. Cette superficie serait vraisemblablement cédée, sous réserve d'approbation par le pouvoir législatif, en vue de développer l'élevage du bétail.

Le 22 mai 1897, les Pères Blancs avaient été enregistrés comme propriétaires d'une parcelle de 15 ha environ à Mrumbi (Katanga). Cette parcelle englobait une habitation du colonel Joubert. En exécution de l'article 8 du décret du 28 décembre 1888 sur les associations reconnues, le gouvernement autorisa, en juin 1923, les Pères Blancs à céder une parcelle de 4 à 5 ha au colonel Joubert, à prendre dans le terrain enregistré vol. XII, fol. 3 et cédé avant la constitution du Comité spécial du Katanga.

Le décret du 6 août 1922 approuva des cessions gratuites consenties par le Comité spécial du Katanga aux conditions de conventions conclues le 4 mai 1922 : 5 ha 3 a, à Albertville; 200 ha, à Lukulu; 105 ha, à Sola; 180 ha, à Lusaka; 9 ha 75 a, à Kaliza; 14 ha 80 a, à Kinja; 5 ha 30 a, à Nganza; 10 ha, à Tembwe-Saint-Victor; 12 ha, à Kiongo.

1.2. LE VICARIAT APOSTOLIQUE DE KONGOLO

C'est le 7 juin 1909 que trois missionnaires du Saint-Esprit, les pères Villetaz, Brangers et le frère Euloge, foulèrent pour la première fois le sol de Kongolo. Arrivé au Congo avec M^{gr} Callewaert, préfet



La cathédrale de Kongolo.

(Photo équipe locale, 17 janvier 2009.)

apostolique, le père Villetaz fut d'abord aumônier de la ligne CFL. À ce titre, il suivait les ouvriers dans tous les camps (Pères du Saint-Esprit 1962: 60-65).

Partie de Kindu le 9 mai, la caravane destinée à fonder Kongolo parcourut les 132 kilomètres en train, puis un steamer débarqua les trois missionnaires à Kasongo où le recrutement de 80 porteurs prit de longs jours. Le 7 juin, les trois pionniers étaient enfin prêts; le chemin se fit sans encombres et avec des économies de conserves, grâce à l'abondance de gibier. Le Service d'études des Grands Lacs avait laissé sur la colline de Misalwe, en chefferie Bayashi, une paillote qui leur servit de première résidence.

Les spiritains eurent la chance de rencontrer le prince Albert le 15 juin et de participer à une réception en son honneur. La manifestation eut lieu à Kienge, blotti dans un vallon près du fleuve. Depuis lors, l'endroit s'appelle le Col du prince. Les missionnaires héritèrent des installations provisoires qui avaient abrité le prince. En juillet 1910, ils se fixèrent à l'emplacement de la mission actuelle, à proximité de la gare et du port (Jacques 1995: 73-74).

Le chroniqueur de l'époque – qui ne dédaignait pas de taquiner les muses – décrit le paysage et le site, aujourd'hui familiers, comme «Les méandres capricieux du fleuve, la plaine s'étendant sous une forêt d'éventails formés par les branches des élégants borassus.»

Les premiers contacts avec les indigènes parurent plutôt froids. «Ne connaissant les missionnaires que par les ouï-dire des Blancs qui avaient précédé, ils n'avaient pas de considération pour eux.» L'emplacement désigné pour la gare et le port détermina le choix du terrain pour les installations définitives et, quittant délibérément l'air pur des sommets, tout le poste s'engouffra dans la cuvette torride.

Durant les premières années, ce fut surtout un travail d'approche, tandis que l'apostolat s'organisait et que les néophytes faisaient leurs débuts dans la religion chrétienne. Septembre 1911 vit l'arrivée du père Ferry, qui se dépensa durant vingt-huit ans pour le salut des âmes noires de cette région d'Afrique. Il est considéré comme le fondateur de la mission.

Les visites des villages et des fermes-chapelles se faisaient à pied ou en pirogue. Au terme d'un congé de maladie, bravant les foudres du préfet apostolique, un «dur» opposé à l'usage de moyens de locomotion modernes, jugés indignes des apôtres du Christ, le père Ferry eut l'audace d'amener d'Europe un vélo. Mais le progrès fut irréversible et chacun eut finalement son vélo.

En 1911, le père Émile Callewaert fonda la mission de Lubunda, située à soixante kilomètres de Kongolo. Comme il s'agissait de l'endroit le plus élevé et le plus salubre de la région, le CFL y construisit un hôpital pour les Blancs et pour les Noirs. La nouvelle station devint la mission centrale de la préfecture du Katanga septentrional. Elle fut baptisée «Braine-l'Alleud-Saint-Joseph». En 1912, trois religieuses des Filles de la Croix vinrent à Lubunda prendre la direction des soins de l'hôpital.

La période 1914-1918 fut une période très pénible, de travail intense sans contrepartie alimentaire: «Nous n'avions ni pain, ni vin, ni lait, ni sucre, ni café, à cause de la guerre.» La récession était sérieuse: la basse-cour, le jardin, les produits de la chasse fournissaient quelques ressources. Le budget pour l'entretien du personnel et le fonctionnement des œuvres était fixé à 800 F par an et par missionnaire.

Cependant, les œuvres se développèrent de façon satisfaisante, grâce à l'obstination et à l'optimisme de ces braves qui n'hésitaient pas à créer de nouveaux postes. En octobre 1918, alors que le père Ferry visitait quelques écoles-chapelles, le père Haezaert, nouveau venu à Lubunda, était seul à la mission. En plein midi, un violent feu de brousse s'avança depuis le CFL et menaça dangereusement la mission. Des coupe-feux furent improvisés dare-dare, mais c'était trop tard. Le feu se joua de ces minuscules obstacles, et le tout étant couvert de paille, les installations de la mission devinrent la proie des flammes: maison d'habitation, classes et dépendances. Vouée au culte depuis Noël 1914, l'église partiellement recouverte de tôles fut épargnée des flammes. Le père Haezaert était au désespoir. Ce fut un choc bien pénible. Car, malgré la pénurie de moyens matériels, les pères étaient légitimement fiers de leur œuvre modeste. Avec un courage décuplé, le père Ferry et ses compagnons se remirent sans désespérer au travail, si bien qu'on parlait déjà d'ériger un petit séminaire à Kongolo. Vaine tentative. Ce ne fut qu'en 1941 que le projet vit effectivement le jour. Dans l'entre-temps, les petits séminaristes étaient formés à Lusaka.

Les pères de Kongolo attendirent 1923 pour jeter les fondations de l'actuelle maison d'habitation. Cette même année aussi, usé par le rythme exténuant de son activité, M^{gr} Callewaert démissionna, cédant la place à M^{gr} Lempereur, un ancien des missions du Tanganyika. Ce ne fut que sept ans plus tard que le prélat transforma à Kongolo la résidence du chef de mission.

L'arrivée des Filles de la Croix, le 12 juin 1929, marqua une nouvelle étape dans les annales de ce territoire de mission.

La mission de Lubunda ayant perdu peu à peu de son importance, M^{gr} Lempereur décida au cours de la même année de transférer sa résidence à Kongolo. Les sœurs-infirmières de Lubunda suivirent et furent affectées à l'hôpital de l'État érigé en 1927. Elles se mirent aussitôt au travail au service de la Colonie.

En 1931, M^{gr} Lempereur se retira pour céder la place à M^{gr} Haezaert, ancien supérieur de Kindu et inspecteur des écoles.

Son élévation à l'épiscopat fut pour M^{gr} Haezaert, premier vicaire apostolique de Kongolo, le couronnement des vingt-cinq premières années d'apostolat. Le père Ferry rentra définitivement en Europe en juin 1939. Il fut remplacé à la tête de la mission par le père P. Bouve, un travailleur infatigable, qui cumula pendant dix ans les fonctions de supérieur de mission, de supérieur provincial, de procureur du vicariat et de vicaire délégué de M^{gr} Haezaert.

Mais l'appel de la guerre 1940 sonna peu de temps après. Les difficultés durant cette période de restrictions n'empêchèrent pas les autorités du vicariat d'ouvrir, en 1941, un petit séminaire dans les locaux de la mission, qu'elles ne tardèrent pas à remplacer par des constructions adaptées à cette institution.

Le 14 octobre 1944, M^{gr} Haezaert ordonna son premier prêtre local, l'abbé Shindano.

En 1951, le R. P. Bouve, supérieur depuis dix ans, remplaça M^{gr} Haezaert, démissionnaire.

1.2.1. OCCUPATION DE L'ESPACE

L'Association du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie obtint la personnalité civile par arrêté royal du 14 janvier 1911. Son siège principal était établi à Kindu, dans la Province-Orientale (Heyse 1947: 27-28).

1. Décret du 6 janvier 1920: cessions gratuites, par conventions du 20 février 1915, intervenues avec le Comité spécial du Katanga, de 114 ha 65 a, sis à Lubunda, situés au km 300 du chemin de fer Kindu-Kongolo et de 100 ha, sis à Kongolo, sur la rive gauche du Lualaba. (Représentant légal: R. P. Callewaert.)
2. Décret du 9 janvier 1931: cession gratuite, par convention du 23 mars 1930, conclue avec le CSK, de 160 ha, sis à Ankoro. (Représentant légal: M^{gr} Lempereur.)

3. Décret du 2 juin 1939: cession gratuite, par convention du 19 janvier 1939 intervenue avec le CSK, d'un terrain de 3 ha, 15 a, sis à Manono. (Représentant légal: S.E. M^{gr} Haezaert.)
4. Décret du 17 octobre 1942: cession gratuite, par le CSK, par convention du 7 mai 1942, d'un terrain de 50 a. environ, joignant la cité indigène de Kongolo (district du Tanganyika). (Représentant légal: M^{gr} Haezaert.)
5. Décret du 1^{er} février 1945: approuve la convention d'échange intervenue, le 7 juillet 1941, avec le CSK; le CSK cède deux terrains, situés à Kongolo, d'une superficie respective de 15 ha et 5 ha environ; la mission cède au CSK un terrain situé à Kongolo, d'une superficie de 20 ha environ. (Représentant légal: R. P. Bouve.)

Tableau 4.2. Liste des paroisses/instituts fondés

Localité	Paroisse/Institut	Année de fondation
Kongolo	Sacré-Cœur de Marie	1909
Kongolo	Séminaire Saint-Jean-Berchmans	1941
Kongolo	Kaseya École d'agriculture	
Kongolo	Centre d'instruction	
Kongolo	Saint-Joseph	1957
Lubunda	Saint-Joseph	1911
Malembe-Nkulu	Saint-Jean-l'Évangéliste	1912
Ankoro	Sacré-Cœur	1922
Budi-Petshi	Notre-Dame	1936
Manono	Sainte-Barbara	1936
Manono	Saint-Paul	1956
Kabongo	Christ-Roi	1947
Sentery	Notre-Dame-Reine-des-Cieux	1948
Ngoy-Putu	Notre-Dame-du-Cœur-immaculé	1954

1.2.2. LES ÉVÊQUES

Tableau 4.3. Liste des évêques

Nom	Titre	Période
M ^{gr} Émile Callewaert	Préfet apostolique	1911-1922
M ^{gr} Louis Lempereur	Préfet apostolique	1922-1931
M ^{gr} Georges Haezaert	Préfet apostolique	1931-1935
	Vicaire apostolique	1935-1949
M ^{gr} Gustave Bouve	Vicaire apostolique	1950-1959
	Évêque ordinaire	1959-1970
M ^{gr} Jérôme Nday Kanyangu Lukundwe	Évêque ordinaire	1971-2007
M ^{gr} Oscar Ngoy wa Mpanga	Évêque ordinaire	2007 à ce jour

1.3. LE VICARIAT APOSTOLIQUE DE MANONO

Le diocèse de Manono fut érigé le 31 mai 1971. Il est composé des territoires ayant fait partie des diocèses de Kongolo, de Kalemie-Kirungu et de Kilwa. Son premier évêque, M^{gr} Ngoy Kabwe, est né, le 14 avril 1914, à Malemba-Nkulu et fut ordonné prêtre le 26 septembre 1948.



Église de Manono construite de 1942 à 1945.

(AP.0.2.10703, collection MRAC Tervuren ; photo E. Lebiéd [Inforcongo], 1948, © MRAC Tervuren.)

2. LES MISSIONS PROTESTANTES

L'évangélisation protestante de l'ancienne province du Katanga commença avec l'arrivée du missionnaire Fred Stanley Arnot à Bunkeya en 1886. C'était alors une implantation de la Garanganze Evangelical Mission (GEM), parce qu'à cette époque le Katanga s'appelait encore le Garanganze. La GEM était la deuxième société missionnaire protestante à s'implanter dans le Tanganyika. Elle avait été précédée par la Congo Evangelistic Mission (CEM). Plus tard, une troisième société se joignit à elles : la Congo Union of Seventh Day Adventists (Union congolaise des adventistes), SDA (Braekman 1961).

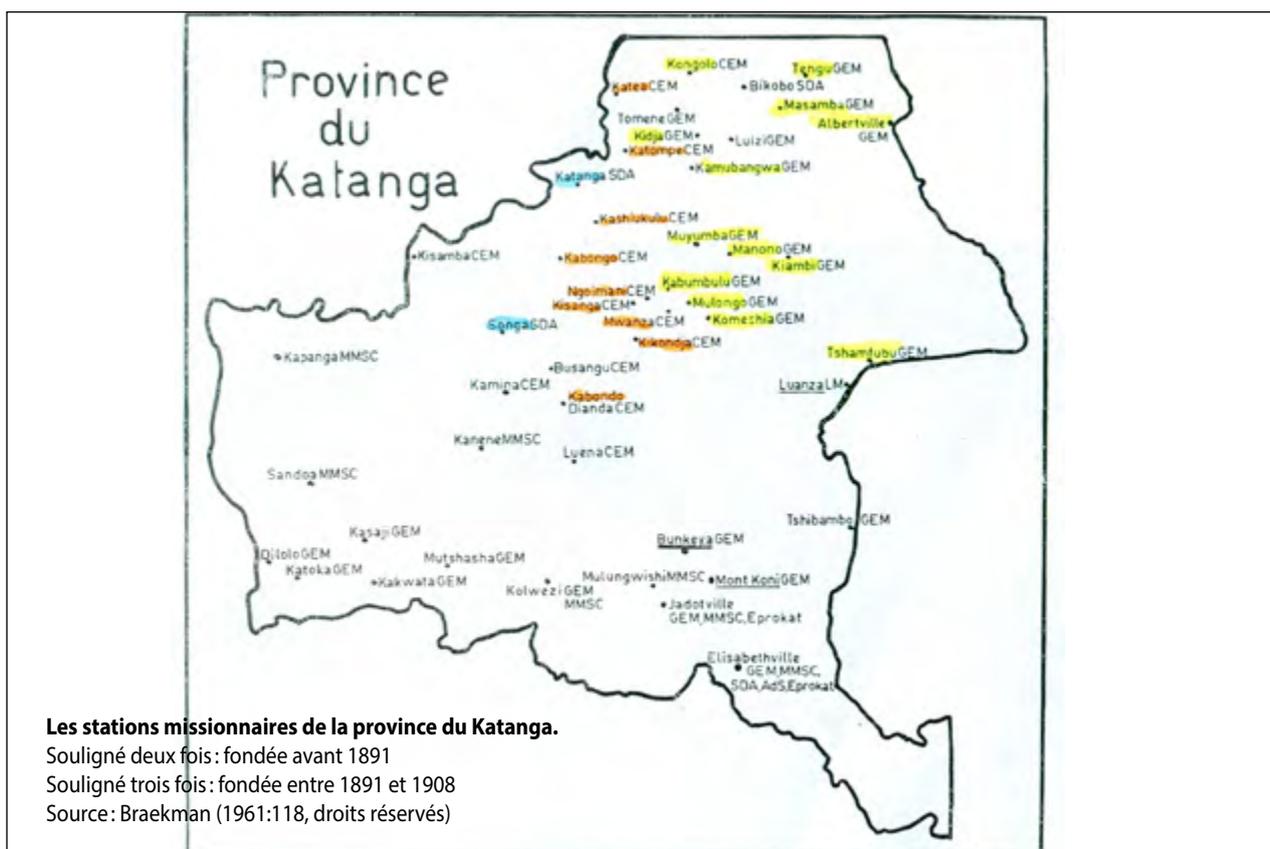
2.1. LA CONGO EVANGELISTIC MISSION

La Congo Evangelistic Mission (CEM) fut la première société protestante à s'installer dans l'actuel district du Tanganyika. C'est en 1915 qu'elle établit une mission à Mwanza. William Burton, Joseph Blakeley, James Salter et George Armstrong en furent les premiers missionnaires. Le dernier fut emporté par une attaque de malaria quelques jours à peine après leur arrivée.

Les fondations ultérieures de la CEM s'installèrent d'abord dans le district du Haut-Lomami. À Ngoimani (1917), à Kabondo-Dianda (1920) et à Kisanga (1921). L'arrivée de nouveaux missionnaires permit une nouvelle extension de l'œuvre de la CEM vers le nord. La station protestante de Kikondja fut fondée en 1925 et, une année plus tard, en 1926, la CEM étendit simultanément ses activités à Busangu et à Katenta. Les deux postes furent ultérieurement transférés, respectivement, à Sungu et à Seke. En 1932, c'est la mission de Katombe, la dernière fondation avant la Seconde Guerre mondiale, qui fut créée. Au lendemain de la guerre, la CEM déploya un nouvel effort d'évangélisation dans le district du Tanganyika, concrétisé par de nouvelles installations à Kongolo (1949) et à Kisamba (1950).

2.2. LA GARANGANZE EVANGELICAL MISSION

La GEM apparut dans le district du Tanganyika en 1923, avec la fondation de Muyumba. C'était l'œuvre du missionnaire T. H. Rolls, rejoint un peu plus tard par J. Proudfoot et sa femme. Durant la même année, le poste de Kamubangwa fut créé et placé sous la direction de L. Burrows (Kabwebu 2004).



En 1931, la GEM commença une œuvre d'évangélisation à Albertville. Des missions furent également ouvertes à Kidja et à Tengu, dans le courant de la même année. Par la suite, en 1932, la GEM inaugura de nouvelles stations à Kiambi et à Masamba. Cinq années plus tard, en 1937, cette société missionnaire protestante s'installa à Manono.

2.3. LA CONGO UNION OF SEVENTH DAY ADVENTISTS

La SDA arriva dans le Tanganyika au lendemain de la Première Guerre mondiale. Elle ne posséda, pendant la période coloniale, que deux postes dans la région : la mission de Songa (1921) et celle de Katanga (1925).

3. LES MOUVEMENTS RELIGIEUX AUTOCHTONES

Face à l'implantation des missionnaires et à la domination coloniale, le district du Tanganyika connut des mouvements religieux dont les principaux furent Toni-Toni, Kabulubulu, Mwanga mwa Tambwe, Punga, Mama Okanga, Kabangira, Kindalalo et, surtout, le kitawala. L'origine de la plupart

de ces mouvements se situe entre les deux guerres mondiales.

3.1. APERÇU DES PRINCIPAUX MOUVEMENTS RELIGIEUX AUTOCHTONES

- **Toni-Toni**
C'est une association de devins exorcistes aux pratiques rémunératrices pour ses adeptes. Un de ses principaux acteurs, Ngoy Mokit Lualaba, originaire du territoire de Kabalo, fuyant la traque de l'administration coloniale, s'installa dans divers endroits, dont le territoire d'Albertville et le district de Kabinda. L'arrêté n° 21 du 17 novembre 1950 du gouverneur de la province du Katanga interdit la secte.
- **Kabulubulu**
C'est en 1956 qu'apparut ce mouvement dans le district du Tanganyika, consécutivement au brassage des populations entraînées par la jonction des lignes des chemins de fer à Kabalo. Son origine et sa propagation vers le Tanganyika se situaient parmi les populations songye du territoire de Tshofa, dans le district de Kabinda.

- *Mwanga mwa Tambwe*

C'est aussi un mouvement d'origine songye (territoire de Tshofa), répandu dans le district du Tanganyika. Sa création daterait de février 1935. Parmi ses principaux acteurs identifiés dans le territoire de Kabalo, il y avait :

- Liulu de Kabongo et ses deux adeptes Mandandja et Umbanze ;
- Mayele de Tendey et son adepte Kataeno ;
- Kumbalenga de Kalawa et ses adeptes Mudjindji et Kishiba ;
- Goyo de Kitoka ;
- Kabishi Kidjolo de Kibamba.

Le mouvement Mwanga mwa Tambwe fut interdit par l'arrêté n° 21/97 du 6 septembre 1952 du gouverneur de la province du Katanga.

- *Punga*

Créé aussi en 1935 chez les Kusu de la rive du Lomami. Ce mouvement déclarait vouloir :

- protéger ses membres contre les mauvaises influences des esprits maléfiques ;
- rendre ses membres invulnérables ;
- procurer à ses membres de la richesse.

- *Mama Okanga*

Mouvement créé par un originaire de Tshofa dans le district de Kabinda en 1935. Ses visées étaient à peu près les mêmes que ceux des mouvements Tambwe et Punga. Parmi ses principaux acteurs condamnés, il y avait :

- Kibandabanda de Kunda et ses adeptes Muchela, Gubalangulu, Mundala, Kanyoka et Kampume ;
- Munamba de Kabongo et ses adeptes Kiluba et Katoto ;
- Kunda de Tendey et ses adeptes Banyele, Joano, Sukanda et Molawe ;
- Muzale de Kasase.

Le mouvement Mama Okanga fut interdit par l'arrêté n° 21/97 du 6 septembre 1952 du gouverneur de la province du Katanga.

- *Kabangira*

Son fondateur serait Kalukuluku Lumande, un « sorcier de renom », originaire de Nyunzu. Le 13 avril 1934 est la date présumée de sa fondation. Son nom vient des tortures corporelles utilisées comme moyen pour exorciser les adeptes. Ce mouvement toucha plusieurs chefs de village. Malgré la répression coloniale, il apparut soudainement à divers endroits jusqu'au milieu des années 1940.

- *Kindalalo*

Il s'agit d'une association à caractère politico-religieux sans pratiques secrètes, se manifestant au travers de danses de jeunes. Ce seraient les travailleurs de l'OFFITRA qui auraient propagé cette danse venue du Bas-Congo, d'abord à Kabambare et, de là, à Kongolo et à Kabalo. F. Arnould, administrateur du territoire de Kabalo écrit au sujet de ce mouvement :

« Il semble tirer son origine du Maniema [...] Le but supposé de ce mouvement était de créer des noyaux de jeunes gens, dans chaque village groupant des éléments disciplinés, assujettis à une certaine règle solidaire les uns des autres, les adeptes se disaient l'égal de l'Européen et pour cela se dénommaient entre eux "Wazungu". Ce mouvement fut signalé dans un premier temps à Kongolo en 1931 (Kabalo étant à ce temps son poste détaché), mais en 1932 les derniers germes furent extirpés, le promoteur Pili-Pili fut relégué car il n'avait pas répondu à la convocation de l'AT.

Ce mouvement réapparaît en juin 1947 et ses progrès furent rapides parmi les populations.

Bien qu'on ne leur reprochait pas des tendances subversives, mais ils méconnaissaient l'autorité coutumière. On considérait leurs danses se prolongeant très tard la nuit comme néfastes sur le reste de la population. »

3.2. LE KITAWALA

(Ngimbi-Lukoki 1975 : 45-77 ; 78-81 ; 82-96)

Une des plus importantes réactions à la colonisation fut le mouvement de revendication politico-religieux appelé « kitawala ». Celui-ci exerça une grande emprise sur les grands centres urbains et industriels. Au Nord-Katanga, ce mouvement s'implanta principalement dans les centres extra-coutumiers. Il était très actif dans les mines de Manono, à Albertville et le long du chemin de fer des Grands Lacs. Les principaux leaders n'étaient pas originaires du Nord-Katanga même, mais venaient des régions limitrophes, notamment du Kasai. Mais la plupart furent convertis au kitawala dans leur région d'implantation et non dans leur région d'origine. À la veille de l'indépendance, le mouvement kitawala se révéla être un « mouvement nationaliste tribal » (Willame & Verhaegen 1964 : 115-116).

3.2.1. L'ÉCLOSION DU MOUVEMENT KITAWALA

Le kitawala fut un mouvement religieux fanatique très populaire dans les centres industriels katan-gais avant l'indépendance du Congo. Les autorités coloniales furent avisées par le Service de la sûreté,

en novembre 1940, qu'un propagandiste du nom d'Edwards Thomas, en rapport avec l'organisme Watch Tower à Cape Town, avait constitué une cellule kitawala à Manono comptant déjà quelque vingt-deux membres (Kitawala-synthèse 1955 : 169-176).

L'Administration coloniale procéda à une enquête dans le centre industriel de Manono qui résulta en l'arrestation des nommés Omer Klana, originaire du territoire de Jadotville, et de Jordano Muserriano, originaire du territoire de Mwanza. Toutes les recherches entreprises en vue de retrouver Edwards Thomas échouèrent, ce dernier étant parvenu à regagner la Rhodésie du Nord (Zambie). Avant de s'enfuir, il avait laissé à Manono un noyau organisé, chargé de poursuivre la propagation des enseignements kitawalistes.

Les investigations se poursuivirent et, en septembre 1941, une importante cellule kitawaliste fut découverte à Manono, grâce à l'interception de la correspondance échangée entre les successeurs d'Edwards Thomas et le dénommé Loisa Mulango, un relégué au camp de Malonga. Une descente de police organisée dans les camps de la Géomines entraîna l'arrestation de l'infirmier Kiwele Abusolome (ou Absolome) et de deux adeptes particulièrement agressifs. D'autres membres se constituèrent prisonniers, déclarant qu'ils voulaient aussi mourir pour Dieu. Ils menaçaient d'aller immédiatement soulever les centaines d'adeptes kitawalistes résidant dans les camps des travailleurs s'ils n'étaient pas arrêtés.

Vingt et un membres furent ainsi emprisonnés. Il s'agit de : Mwamba Kaswabala Joseph ; Mutombo Mamboleo Matheo ; Kilumba Ilunga Ferdinand-Jacobo ; Kinawa Moke Sandretshi ; Kalala Elemani Eludar ; Kiwele Abusolome ; Allumeti Kasadi ; Mongo Djoni ; Kafunga Mbili Daniel ; Bafu Moya Abakuku-Mwamba Congo Boy ; Kalufando Kume ; Lukamba Kyungu ; Monga Penechi ; Ilunga Pierre ; Mulongo Patauri ; Sibiano Jordano ; Niemba Katu Antuna ; Kalumbulu Luba ; Sectus Banza Abiteneko ; Kulu Damas.

Au cours de l'enquête, ces prisonniers se montrèrent très fanatiques, professant, pour la plupart, des théories anarchistes incitant à l'insoumission totale aux pouvoirs établis. Il ressortait des documents trouvés sur eux que c'était en fait Edwards Thomas qui, de Mufulira en Rhodésie du Nord (Zambie), dirigeait la cellule de Manono. Edwards Thomas envoyait des instructions à ses propagandistes à Manono et il recevait les listes des nouveaux adeptes.

3.2.2. LES MANIFESTATIONS VIOLENTES DE MANONO : NOVEMBRE 1941

Dans la matinée du 18 novembre, les autorités territoriales furent informées du projet des kitawalistes de prendre possession du poste de Manono et, plus spécialement, du drapeau flottant au mât du pavillon devant le bureau du territoire. La manifestation était prévue pour l'après-midi.

Les propagandistes du kitawala ne se gênaient plus de baptiser ouvertement et de mener un grand tapage dans les camps de la Géomines. L'agent territorial se rendit sur place et trouva des responsables kitawalistes baptisant et excitant leurs adeptes. Quelques interpellations furent opérées et des mesures d'ordre prises. Les personnes appréhendées portaient une couronne d'épines sur la tête et chantaient en manifestant devant le drapeau. Au moment de leur interpellation, un second groupe de kitawalistes se présenta aussitôt, repoussa les policiers et s'installa de manière agressive devant le bureau de l'administrateur territorial, se moquant des représentants de l'État et les injuriant.

Les policiers qui tentèrent de les en déloger furent battus. L'administrateur de territoire fit alors appel à la Force publique et à la Garde territoriale volontaire qui vinrent à la rescousse. Une bagarre s'ensuivit à l'issue de laquelle les soldats finirent par maîtriser les manifestants et les diriger vers la prison. Les militaires prirent alors une position avancée sur la route afin de prévenir l'intrusion de groupes de manifestants dans le périmètre du bureau du territoire. Mais cela ne fit pas avancer les choses, car un troisième groupe très important de manifestants, se tenant par le bras, parvint à rompre le barrage des soldats et à atteindre tout de même le bureau du territoire où ceux-ci tentèrent d'exciter les soldats contre les autorités coloniales. Mais ils furent aussi écroués.

Quelques instants plus tard, une nouvelle bande encore plus nombreuse se dirigeait vers le bureau du territoire par la route de Kitotolo. La plus grande partie du groupe s'arrêta à une centaine de mètres du barrage des soldats. Quelques exaltés le percèrent et arrivèrent au bureau du territoire où ils se firent arrêter à leur tour.

Finalement, un cinquième groupe de manifestants se heurta aux militaires postés au centre commercial en tentant de leur arracher leurs armes ; certains caillassèrent les Européens. Submergée, l'autorité coloniale jugea que, sans l'intervention énergique de quelques Européens, la situation risquait de

devenir incontrôlable. Ces kitawalistes furent également appréhendés et la manifestation se termina vers 15 h 30. Toutefois, des difficultés survinrent dans la prison de Manono où les meneurs essayèrent de détruire les bâtiments par le feu. L'ordre y fut rétabli par la force.

L'autorité territoriale réquisitionna le Corps des volontaires européens, une sorte de milice blanche, et prit des mesures pour assurer la garde du poste de Manono. Entre-temps, les autorités supérieures avaient été prévenues et, dès le 20 novembre, le commissaire de district était sur place, suivi le lendemain par le procureur du roi. Le 22 novembre dans la soirée, un peloton d'Élisabethville commandé par un adjudant s'installa à Manono. Ces événements impressionnèrent la population européenne locale, ce d'autant plus que de vieux serviteurs en qui elle avait toute confiance avaient soudainement manifesté leur hostilité aux Blancs.

L'enquête menée sur place révéla que des groupes de manifestants étaient des « cellules-équipes » noyautées par les adeptes des principaux meneurs de la cellule principale organisée par le Rhodésien Edwards Thomas. D'une part, les causes profondes de ces événements étaient la conséquence des enseignements de la doctrine kitawala absolument contestataire de l'autorité et de ses principes, entraînant les plus fanatiques dans une exaltation mystique à la désobéissance ouverte. D'autre part, la cause immédiate en était l'arrestation, le 14 novembre, d'un dangereux propagandiste nommé Kasongo Antoine, ancien soldat, sans profession, appréhendé à Kahongwe, village des Bakongolo, et transféré à Albertville, le 17 novembre 1941. Le soir du 17, les adeptes du kitawala se réunirent et décidèrent de sceller leur union par des banquets, de se détacher en quelque sorte des biens de ce monde, et d'aller manifester le lendemain à l'autorité leur solidarité absolue avec les propagandistes. Leur volonté était d'exprimer leur détermination de les rejoindre à Albertville et ensuite d'aller tous à Malonga où ils espéraient pouvoir exprimer librement leurs opinions et affirmer leur refus de travailler pour les Blancs et pour le *Bula Matari*.

Le mouvement kitawaliste était exclusivement localisé au centre industriel de Manono et aucune agitation n'était constatée à l'extérieur. Les manifestations provoquaient à chaque fois des attroupements de plusieurs centaines de curieux, et peut-être même de sympathisants, qui encourageaient les participants dans leur marche vers le bureau du territoire. Les interpellations concernèrent 186 hommes et

femmes, dont 97 hommes et 27 femmes furent maintenus en détention après un triage, le 28 novembre.

Les enquêtes se poursuivirent sur place et la recherche des meneurs et propagandistes s'intensifia. Le 13 décembre, 168 kitawalistes étaient sous les verrous à Manono et 40 à Albertville. Ces enquêtes furent pratiquement closes au début de janvier 1942 et les dossiers constitués transmis au gouverneur de la province. Voici quel fut le verdict : condamnation assortie d'une proposition de relégation et incarcération à la prison d'Élisabethville pour les 103 personnes considérées comme les plus dangereuses ; 28 femmes noires furent condamnées à purger une peine de prison à Manono pour participation au mouvement kitawala et participation active aux troubles. En outre, 28 adeptes furent condamnés pour appartenance au mouvement kitawala et refoulés du centre industriel de Manono avec interdiction de séjour dans les chefferies Kiluba et Mulongo, centres actifs de propagande kitawala ; 13 suspects dénoncés comme sectateurs furent acquittés au bénéfice du doute, avec interdiction de séjour à Manono et Kaniamba.

3.2.3. L'EXTENSION DU KITAWALA PENDANT LA GUERRE

Cinq adeptes du kitawala furent arrêtés en 1941 à Mulongo dans le territoire de Mwanza. Il s'agit de : Kalume Philippe, Patauri Mulongo, Banza Joseph, Kasanga Enoc *alias* Mulongo Alphonse et Enosa Numbi. Des recherches minutieuses effectuées depuis le début du mouvement n'avaient cependant pas permis de déceler l'activité d'un noyau vraiment militant.

Mais au courant du mois d'octobre 1942, une cellule kitawala fut découverte en chefferie Mulongo du territoire de Mwanza. Les meneurs, installés au village de Katambo près de Kapia, professaient publiquement leur doctrine et causaient des problèmes. Des soldats chargés de les appréhender se heurtèrent à une résistance assez violente. Une dizaine de meneurs furent arrêtés : Kasongo Wapakata, initié dès 1940 par un certain Kulu Johano à Manono, avait été arrêté lors des incidents de Manono ; Banze Mizibu, initié à Kamina en 1940 par un travailleur de la mission CSK ; Mwimbi Mukubu, initié à Manono en 1940 par Fimbo Petro ; Severino Bondo, initié à Manono par Kalala Elemani ; Kitwa Kabambi, initié par Fimbo Petro à Manono ; Kulu Elefeo, initié par un certain Paolo Jordano de Mulongo, aurait été

arrêté à Mitwaba en 1941 ; Mwenge Makenkebwe, initié par Kalala Elemani ; Kakobe Kapongo, initié par Sose Kalemba de Kiolo, avait été interdit de séjour et résidait au camp kitawala de Mwanza.

Une cellule importante fut décelée dans le territoire de Kongolo en 1943. Les enquêtes menées à cette occasion révélèrent que le chef de la cellule n'était autre que le relégué kitawaliste Djoni Kianza, placé antérieurement en résidence forcée à Kintokotokoto. C'était un ancien catéchumène de la mission adventiste de Chimbembe en Rhodésie du Nord (Zambie). Il avait été arrêté en 1934 en territoire de Sakania et condamné à une relégation à Kongolo le 26 mai de la même année.

À peine installé dans la région le 17 juin, il se lança dans une propagande qui couvrait les villages Kahenga, la mission, le camp militaire et le village Katompwe de la chefferie Bushi. Parmi les principaux sectateurs actifs appréhendés, quelques noms dignes d'intérêt : Kasuku Hubert, Sindano Pierre, Goy Jeseke Louis, Kapoya Antoine, Muauhauli Bernard, Asumini Victor, Mabonge Alphonse, Kiembe Michel, Limbo Mangeni, Poyo Boona, Tetusa Kibola, Goy Lupwe Judaisa.

Le mouvement fut sapé à la base juste au moment où il allait prendre de l'ampleur. Les listes d'adeptes signées du pseudonyme de Wamba Tomson (W.T.) étaient livrées par un cycliste chez un certain Goma Louis à Manono. Celui-ci les acheminait vers la Rhodésie (Zambie). Au début, Djoni Kianza adressait ses listes directement à Mvula Aroni, ex-travailleur de l'Union minière à Élisabethville, qui les transmettait à Bulawayo où Chatrek Goma en prenait connaissance et les faisait parvenir à Capetown.

En 1945, une nouvelle cellule vit le jour à Manono.

RÉFÉRENCES

- Archives de la Division régionale des Affaires politiques du Shaba (ADRAPS)/RAIMOK de 1947.
- Braekman, H. M. 1961. *Histoire du protestantisme au Congo*. Bruxelles : Éditions des Éclaireurs unionistes.
- Corman, Alfred (abbé). 1935. « Vicariat apostolique du Haut-Congo » (Pères Blancs). In *Annuaire des missions catholiques du Congo belge*. Bruxelles : L'Édition universelle.
- Etambala Zana, M. 1998/1999. « L'abbé Stefano Kaoze et la langue française ». *Congo-Meuse* (Œil de l'autre, colloques de Kinshasa et de Bruxelles) 2-3 : 117-139 et « Quelques lettres inédites de l'abbé Stefano Kaoze », pp. 101-115.
- Etambala Zana, M. 1999. « L'enseignement du latin dans le vicariat apostolique du Haut-Congo (avec la présentation et l'analyse de quatre lettres latines, 1905-1906) ». *Humanistica Lovaniensia* 48 : 353-384.
- Etambala Zana, M. 2007. « Kaoze, le protégé du roi Albert I : formation, ordination et voyage en Europe ». *Annales Équatoria* 28 : 457-495.
- Heremans, Roger. 1981. « Joseph Gatchi : médecin-catéchiste au Haut-Congo (1888-1912) ». In *L'Église catholique au Zaïre : un siècle de croissance (1880-1980)*. Kinshasa : Édition du secrétariat général de l'épiscopat du Zaïre, pp. 93-109.
- Heremans, Roger. 1983. *L'Éducation dans les missions des Pères Blancs en Afrique centrale (1879-1914) : objectifs et réalisations*. Louvain-la-Neuve-Bruxelles : Nauwelaerts.
- Heyse, Théodore. 1947. *Associations religieuses au Congo belge et au Ruanda-Urundi : législation générale – concessions et concessions – bibliographie (1939-1947)*. Bruxelles : Institut royal colonial belge.
- Jacques, Gérard. 1995. *Lualaba : histoires de l'Afrique profonde*. Bruxelles : Éd. Racine.
- Jadot, Jean-Marie. 1968. « Kaoze Stéphane ». In *Académie royale des sciences d'outre-mer, Biographie belge d'outre-mer*. VI, col. 565-566.
- Kabwebu Kazembe Sankeni, André. 2004. *Regard historique sur la « Garenganze Evangelical Mission » au Katanga*. Lubumbashi : Éditions Kabwebu & Fils.
- « Kitawala – synthèse, exemplaire n° 221 ». Document de l'Administration de la Sûreté du Congo belge. 1955. Bruxelles.
- Laude, Norbert. « Roelens Victor ». In *Biographie Belge d'outre-mer*. VI, col. 861-864.
- Ngimbi-Lukoki. 1975. « Inventaire des archives administratives de la sous-région du Tanganyika et de la région du Kivu ». Mémoire de licence en histoire, UNAZA/Campus de Lubumbashi.
- Pères du Saint-Esprit. 1962. *Les Martyrs de Kongolo ! Le 1^{er} janvier 1962*. Court-Saint-Etienne : Max Somville.
- « Province ecclésiastique de Bukavu ». 1975. In *Annuaire de l'Église catholique au Zaïre 1974-1975*. Kinshasa.
- Willame, Jean-Claude & Verhaegen, Benoît. 1964 (mai). « Les provinces du Congo : structure et fonctionnement : Kwilu, Luluabourg, Nord-Katanga, Ubangi ». *Cahiers économiques et sociaux* 1 : 115-116 (« collection d'Études politiques »).

CINQUIÈME PARTIE

LES ÉVOLUTIONS SOCIOPOLITIQUES DE L'INDÉPENDANCE À LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

INTRODUCTION

L'histoire sociopolitique du Nord-Katanga et de la BALUBAKAT entre 1960 et 1965 fut longtemps méconnue. Aujourd'hui encore, cette période souffre d'importantes zones d'ombre. S'il ne fut pas le premier à traiter de ce sujet¹, on doit à Erik Kennes d'avoir levé un important coin du voile dans sa thèse de doctorat consacrée à la sécession et aux rébellions au Katanga² en offrant une étude approfondie et systématique des mouvements politiques. Au terme d'une longue recherche de terrain, au cours de laquelle l'auteur et ses enquêteurs ont collecté les témoignages de nombreux acteurs, proches et moins proches, Kennes a reconstruit la trame des événements.

Son travail n'échappe pas pour autant à certains reproches. L'une de ses limites renvoie à l'importante quantité de sources orales exploitées, au regard de la faible quantité de sources écrites de première main existant sur cette période : sans privilégier un type de sources sur l'autre, l'information orale nécessite un traitement particulier, car elle recèle des facteurs de biais spécifiques. Jean Omasombo et Benoît Verhaegen (1998 : 13) rappellent que « l'information orale provenant des acteurs ou des témoins [qu'ils soient, ou non, engagés dans les événements décrits] contient une part de subjectivité indécidable, même au cours d'un dialogue ouvert répondant aux exigences de la

méthode. Les faits et les événements décrits sont un point d'arrêt dans une histoire en cours dont seul le déroulement peut leur attribuer leur sens et leur importance réelle. Il y a également le vieillissement des témoins chez qui l'âge va modifier l'éclairage de leur passé soit en adoucissant les côtés négatifs, soit au contraire en augmentant les regrets, l'amertume et les griefs. » Le croisement des témoignages et la pratique d'entretiens « poussés » au cours desquels l'enquêteur, démontrant la maîtrise de son sujet, peut amener le témoin dans ses retranchements (par exemple en relevant les contradictions ou en infirmant certains de ses propos qu'il tient pour certains) pour lever certains filtres (réserves, volonté de ne pas nuire, volonté de se mettre en « scène », etc.), sont des préalables indispensables pour permettre de toucher à une part du vécu réel³. L'ampleur de la tâche de Kennes et les spécificités du terrain des événements qu'il étudie ne lui ont sans doute pas permis d'adopter partout cette même attitude. Certains observateurs ont pu relever dans son essai sur la biographie de Laurent-Désiré Kabila⁴ un certain manque de discernement quant au crédit accordé aux témoignages récoltés et à la fiabilité de certaines rumeurs⁵.

Cette dernière critique est discutable : les rumeurs ne sont pas sans valeur en politique ; mais il faut savoir les intégrer pour ce qu'elles sont dans

1 Parmi les publications récentes, citons : Kabuya Lumuna Sando (1992) et Kaléngé Yamukéna Yantûmbi (2007).

2 Lire : Kennes, Erik. 2009. « Fin du cycle postcolonial au Katanga, RD Congo. Rébellions, sécession et leurs mémoires dans la dynamique des articulations entre l'État central et l'autonomie régionale 1960-2007 ». Thèse de doctorat en cotutelle à l'Université de Laval (Canada) et l'Université de Paris I (France). Les références ultérieures à cette thèse dans le texte seront mentionnées ainsi : Kennes (2009 : [pages]).

3 Sur la démarche de l'histoire immédiate appliquée aux sources orales, lire : Omasombo, Jean & Verhaegen, Benoît (1998 : 13-14).

4 Kennes, Erik (en collaboration avec Munkana N'Ge) (2003).

5 Le principal angle d'attaque de Ludo Martens (2004) dans la recension critique qu'il fait de l'essai biographique consacré par Kennes en 2003 à Laurent-Désiré Kabila porte précisément sur ces failles. Pour être équitable, signalons que Ludo Martens n'est lui-même pas exempt d'un certain parti pris dans ses recherches.

l'analyse. Signalons aussi que les épisodes sous revue n'ont laissé que très peu de traces écrites et que la multiplication des acteurs, la succession parfois trop rapide des événements, etc., ajoutent aux risques de confusion. Surtout, la relecture *a posteriori* d'un passé et d'événements auxquels est associée l'image des Kabila, d'abord le père, ensuite le fils, qui occupent alors un pouvoir dont plusieurs espèrent encore gagner quelques bénéfices, laisse la place à de possibles manipulations dans les récits des témoins.

Au final, la thèse de Kennes constitue un document objectivement important pour avancer dans la connaissance de l'écheveau katangais dans cette période complexe; c'est la raison pour laquelle les développements exposés dans les deux chapitres de cette partie puisent le plus souvent directement à son travail, en particulier :

- chapitre 1 : les pages 158-191, 198-204, 216-222 et 231-248 (« La BALUBAKAT et le gouvernement du Lualaba/Nord-Katanga »); 260-281; 288-293 (« La rébellion Simba au Nord-Katanga »);
- chapitre 2 : pages 385-405 (« Les deux guerres de Moba »).

À côté de Kennes, ces deux chapitres ont également bénéficié de l'apport d'autres publications, surtout de l'importante série d'études annuelles éditées par le CRISP/INEP sur le Congo, dans notre cas les publications de 1960 à 1966; l'analyse de l'IRES sur les provinces du Congo de la première décentralisation (1964); et la synthèse de Benoît Verhaegen sur les rébellions au Congo (1966). D'autres développements enfin, en particulier dans le point 3 du chapitre 1, sont en partie le fruit de l'analyse et de la réflexion de l'équipe de coordination du projet « Provinces ». Quoiqu'ils s'appuient fortement sur les contributions précitées, les auteurs de ces chapitres restent naturellement seuls responsables de leur contenu.

RÉFÉRENCES

- Beys, Jorge, Gendebien, Paul-Henri & Verhaegen, Benoît (dir.). 1964. *Congo 1963*. Bruxelles-Léopoldville: CRISP-INEP (coll. « Les dossiers du CRISP »).
- Gérard-Libois, Jules. 1963. *Sécession au Katanga*. Bruxelles-Léopoldville: CRISP-INEP (coll. « Les études du CRISP »).
- Gérard-Libois, Jules & Verhaegen, Benoît (dir.). 1961. *Congo 1960*, 2 tomes+ annexes. Bruxelles: CRISP (coll. « Les dossiers du CRISP »).
- Gérard-Libois, Jules & Verhaegen, Benoît (dir.). 1963. *Congo 1962*. Bruxelles-Léopoldville: CRISP-INEP (coll. « Les dossiers du CRISP »).
- Gérard-Libois, Jules & Van Lierde, Jean (dir.). 1965. *Congo 1964*. Bruxelles-Léopoldville: CRISP-INEP (coll. « Les dossiers du CRISP »).
- Gérard-Libois, Jules & Van Lierde, Jean (dir.). 1966. *Congo 1965*. Bruxelles-Léopoldville: CRISP-INEP (coll. « Les dossiers du CRISP »).
- Kabuya Lumuna Sando. 1992. *Nord-Katanga 1960-1964. De la sécession à la guerre civile. Le meurtre des chefs*. Paris: L'Harmattan (coll. « Zaïre. Histoire et société »).
- Kalènge Yamukèna Yantûmbi. 2007. *Le Nord-Katanga à feu et à sang politique, seigneurs de guerre et violence*. Lubumbashi: Kyamy Network éditions, 2^e édition revue et augmentée.
- Kennes, Erik. 2009. « Fin du cycle postcolonial au Katanga, RD Congo. Rébellions, sécession et leurs mémoires dans la dynamique des articulations entre l'État central et l'autonomie régionale 1960-2007 ». Thèse de doctorat en cotutelle à l'Université de Laval (Canada) et l'Université de Paris I (France).
- Martens, Ludo. 2004 (28 mars). « La grande biographie imaginaire de Laurent-Désiré Kabila. Analyse critique du livre de Erik Kennes *Essai biographique sur Laurent-Désiré Kabila* » (en ligne). http://www.debout-congolais.info/actualite5/art_319.htm.
- Omasombo, Jean & Verhaegen, Benoît. 1998. *Patrice Lumumba. Jeunesse et apprentissage politique (1925-1956)*, coll. « Cahiers africains », n° 33-34, Paris/Tervuren: L'Harmattan/Institut africain-CEDAF.
- Verhaegen, Benoît (dir.). 1962. *Congo 1961*, Bruxelles: CRISP (coll. « Les dossiers du CRISP »).
- Verhaegen, Benoît. 1966. *Rébellions au Congo*, tome I. Léopoldville/Bruxelles: IRES-INEP-CRISP (coll. « Les études du CRISP »).
- Willame, Jean-Claude (sous la direction de Benoît Verhaegen). 1964. *Les Provinces du Congo. Structure et fonctionnement, I. Kwilu – Luluabourg – Nord-Katanga – Ubangi*. Léopoldville: Université Lovanium, IRES (« Collection d'Études politiques », n° 1).

CHAPITRE 1

LE TANGANYIKA À LA FIN DE LA COLONISATION ET SOUS LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE (1959-1965)

Dès avant la période coloniale, la région fut le foyer d'une multitude de formes d'opposition et de rébellion. S'y succédèrent « sans interruption » (Verhaegen 1966: 411) sectes religieuses, grèves, mouvements xénophobes, guerres civiles. À la fin de celle-ci, le mécontentement se concentra dans un premier temps contre le colonisateur. Le Nord de la province (et spécialement la région d'Ankoro, réputée difficile à administrer), où la mémoire de l'empire luba reste vivace, fut le lieu de plusieurs courants de résistance à l'ordre colonial. Parmi ceux-ci, le mouvement kitawala s'implanta au début des années 1940 dans le territoire de Manono, où il suscita des troubles dès 1942. Après un long refoulement des adeptes dans d'autres régions plus au sud, suite à ces troubles, leur retour dans leur milieu d'origine, à partir de juin 1960, coïncide avec la déstabilisation de cette région. D'autre part, l'envoi par l'Administration coloniale des réfractaires (parmi eux, plusieurs kitawalistes) au poste d'Ankoro, devenu une « colonie agricole de relégation » (Colagrel⁶), explique la présence de plusieurs non-Luba, et la diffusion de courants de résistance hostiles à l'ordre colonial. BALUBAKAT et Kitawala évoluaient ainsi en parallèle sans jamais se confondre⁷ et s'épanouissaient dans les mêmes espaces: Ankoro, Malemba-Nkulu, Manono. Dans ce dernier territoire, la chefferie Kiluba du chef Ngoi Katumba Mufungahema, un des dirigeants coutumiers de la BALUBAKAT, se distingue par son activisme (Kennes 2009: 167-169). Enfin, la question de l'influence des cultures

obligatoires (et du coton en particulier) sur la mobilisation politique des communautés paysannes n'a pas été clairement tranchée, mais il est très possible que celles-ci aient formé le creuset d'un rejet du système colonial. Les mouvements culturels puis politiques qui émergèrent à la fin de la période coloniale s'épanouirent donc dans le Nord du Katanga dans un climat hostile au colonisateur et à ses supposés affidés. À partir de 1959, ces différents courants seront synthétisés dans les tensions, d'abord entre « Kasaiens » et « non-Kasaiens », puis très rapidement entre la CONAKAT au Sud, et le cartel ATCAR-BALUBAKAT-FEDEKA, dominé au Nord par la BALUBAKAT.

Cette période peut se subdiviser en trois phases. Jusqu'au début 1963, l'opposition entre le Nord (Albertville) et le Sud (Élisabethville) domina la scène politique katangaise, incarnée par la lutte entre la BALUBAKAT de Jason Sendwe et Mwamba Ilunga, et la CONAKAT de Moïse Tshombe. À la fin de la sécession katangaise en janvier 1963, ce sont les dissensions au sein de la BALUBAKAT qui s'imposèrent, avec pour protagonistes Sendwe, Mwamba Ilunga et, ultérieurement, Kabange Numbi. À partir de mai 1964 enfin, la rébellion Simba ouvrit une troisième phase au cours de laquelle s'estompa le rôle politique de la BALUBAKAT.

1. LA BALUBAKAT ET LE GOUVERNEMENT DU LUALABA/NORD-KATANGA

1.1. ORIGINES DE LA BALUBAKAT ET NAISSANCE DU CONTENTIEUX BALUBAKAT-CONAKAT

Pour mieux comprendre les ressorts de la césure Nord-Sud, un détour par l'organisation des premiers

⁶ Créé en 1937, le Colagrel ne fut dissous qu'en 1954.

⁷ Les deux mouvements s'opposèrent régulièrement, en raison notamment du rejet par le second du pouvoir de l'État et des cérémonies d'initiation.

pouvoirs communaux est nécessaire. Contrairement à Léopoldville où le maïorat servit de tremplin à plusieurs figures politiques, les élections de décembre 1959 à Élisabethville ne reconduisirent aucun des bourgmestres nommés par les « consultations » de 1957⁸ et mirent un terme à la carrière politique de la plupart d'entre eux. Dans la mémoire collective, ces « consultations » sont pourtant devenues un élément fondateur de la mobilisation politique au Katanga et, en ce sens, la portée de leur perception ultérieure dépasse leur signification réelle à l'époque : cet événement porta en effet sur le terrain politique la fracture sociale existant entre « Kasaiens » et « non-Kasaiens » (ces derniers se revendiquant progressivement comme « katangais ») ; c'est de ce terreau que sortit la CONAKAT⁹ (4 octobre 1958), un conglomérat d'associations culturelles ethniques incluant ressortissants du Nord- et du Sud-Katanga, qui s'affirma dans l'hostilité aux « Kasaiens ». La BALUBAKAT adhéra initialement à l'association, mais s'en détacha dès les élections suivantes (celles de 1959)¹⁰ pour s'y opposer de plus en plus radicalement au cours des mois qui précédèrent les élections de mai 1960, dessinant par là une ligne de fracture entre des peuples se rattachant géographiquement ou culturellement au Sud ou au Nord de la province¹¹. Issue à l'origine du regroupement d'associations culturelles urbaines à caractère ethnique (organisations luba), celle-ci s'affirma politiquement à partir de 1957¹², mais ce sont en effet les élections de 1959 qui la lancèrent véritablement. La BALUBAKAT rassembla dès lors,

8 En application des dispositions du nouveau décret des villes, promulgué par ordonnances le 29 septembre 1957, qui prévoyait l'organisation en décembre de la même année de « consultations des habitants ». Elles aboutirent à la désignation de conseils communaux et d'un conseil de ville sur la base des préférences indiquées par un corps électoral fort réduit.

9 CONAKAT : Confédération des Associations tribales du Katanga.

10 Il faut dire que, contrairement aux centres urbains où des violences éclatèrent entre « Kasaiens » et « non-Kasaiens », cette situation déclencha moins de remous dans le Nord de la province où « les relations entre Luba du Katanga et Luba du Kasai étaient moins tendues [...] parce que ces régions sont moins habitées par les Kasaiens » (Kennes 2009 : 165).

11 Ainsi, les Tabwa, géographiquement originaires du Nord (Baudouinville), appartiennent à l'aire culturelle bamba, au Sud ; ils ont rallié la CONAKAT.

12 Certains auteurs situent la naissance de la BALUBAKAT autour de 1952 ; 1957 correspond cependant à l'année de publication des statuts de la BALUBAKAT comme entité politique dans *L'Étoile-Nyota*, n° 295 du 3 octobre 1957.

à quelques exceptions près¹³, les Luba du Katanga, majoritaires dans le Nord de la province, tandis que la CONAKAT regroupait les peuples du Sud-Katanga et les opposants aux Lubakat (par exemple les Hema du Nord-Katanga).

L'échec relatif de la BALUBAKAT aux élections de 1959 mit en lumière la faiblesse de son organisation et son manque d'implantation véritable dans la région¹⁴ ; les conclusions qui en furent tirées débouchèrent sur une formalisation des structures incluant une systématisation de la politique de recrutement, en particulier dans le Nord, et l'élargissement des cadres à des candidats issus d'autres mouvances que la BALUBAKAT¹⁵ (au moins jusqu'aux chasses menées par les « jeunesses » à partir d'août-septembre 1960 contre les personnes soupçonnées de collaboration avec les Blancs). D'autre part, la BALUBAKAT décida de s'allier en cartel avec la FEDEKA¹⁶ d'Isaac Kalonji et l'ATCAR¹⁷ d'Ambroise Muhunga, opposés à la CONAKAT.

Ces efforts en interne et la recherche de partenariats extérieurs n'empêchèrent toutefois pas la marginalisation progressive de la BALUBAKAT dans les structures provinciales, entre novembre 1959 et juillet 1960. Au début 1960 encore, la situation restait relativement favorable : au terme de mul-

13 La plus notable est sans doute celle des Baluba du Katanga de Kamina, du chef Kasongo Nyembo, qui se rallièrent à la CONAKAT peu avant les élections de mai 1960. Cette frange produisit quelques figures politiques luba « pro-CONAKAT », rassemblées dans le mouvement BALUBAKAT pro-CONAKAT conduit par Bonaventure Makonga : outre Kasongo Nyembo, les sénateurs coutumiers Boniface Dibwe Kalowa, chef de Kabongo, et Tshisenge, chef des Chokwe, adhèrent au mouvement. Certains furent repris dans le gouvernement Tshombe, tels : Évariste Kimba, Bonaventure Makonga et Bertin Mwamba. Sur les raisons probables du ralliement de Nyembo, lire Kennes (2009 : 165-166).

14 Au Katanga, les candidatures individuelles remportèrent quatre fois plus de voix que les candidats des partis politiques (240 394 voix contre 60 525) ; cette proportion ne fut dépassée ailleurs dans le pays que dans l'Équateur (363 080 voix contre 934) (de Béthune & Verhaegen 1965 : 279). Notons enfin que sur l'ensemble de la province, les élus CONAKAT furent beaucoup plus nombreux (39 pour 6 BALUBAKAT, hors Élisabethville).

15 À ce titre, plusieurs responsables furent choisis parmi les candidats aux élections des conseils de territoire, quelquefois élus (cas de Manono), le plus souvent malheureux ; d'autres furent recrutés au sein des cercles d'« évolués » ou dans le secteur privé (agents de sociétés).

16 FEDEKA : Fédération des associations de ressortissants du Kasai au Katanga.

17 ATCAR : Association des Chokwe du Congo, de l'Angola et de la Rhodésie.

tiples manœuvres, la BALUBAKAT était parvenue à offrir le maïorat de la commune Albert (Élisabethville) à Jason Sendwe, faisant ainsi pièce au candidat CONAKAT¹⁸; à Jadotville, dans la commune Kikula, la CONAKAT fut barrée par Victor Lundula, un Ototela, qui s'était présenté sur une liste du Parti de l'unité congolaise et qui adhérerait par la suite au MNC-Lumumba (MNC-L). Durant la Table ronde politique de Bruxelles¹⁹, enfin, la BALUBAKAT s'illustra sur de nombreux points par l'adoption d'une ligne médiane entre le fédéralisme de la CONAKAT et l'unitarisme du MNC-L, à revers de l'étiquette « radicale » qui lui était accolée. À l'époque, une entente semblait encore envisageable entre les deux forces politiques katangaises, malgré l'opposition d'une minorité de membres BALUBAKAT, mais cette possibilité fut évacuée par la CONAKAT, probablement confortée dans sa décision par l'appui qu'elle savait pouvoir obtenir de l'Administration et des milieux de colons.

Au cours des mois suivants, la CONAKAT marqua des points au détriment de son concurrent, ce qui lui permit d'aborder l'indépendance avec de sérieux avantages politiques²⁰. Le parti parvint à déléguer deux de ses membres²¹, respectivement à la commission politique auprès du ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi à Bruxelles et au collège exécutif provincial au Katanga²²; côté BALUBAKAT au contraire, seul Rémy Mwamba fut désigné pour siéger au sein du Collège exécutif général à Léopoldville. À l'issue du scrutin de mai 1960 encore, Évariste Kimba (CONAKAT) fut nommé chef de cabinet adjoint du ministre Ganshof²³.

La BALUBAKAT réagit et, face à l'alliance de la CONAKAT avec les milieux belges du Katanga, radicalisa sa position en adoptant une posture davantage nationale et pro-lumumbiste. Cette asymétrie entre

les visées nationales de l'un et les ambitions provinciales de l'autre explique le succès de Sendwe à la députation nationale lors des élections de mai 1960, tandis que Tshombe était élu à la province²⁴. Mais alors qu'elle avait obtenu un nombre légèrement inférieur de suffrages²⁵, la CONAKAT bénéficia de l'arithmétique électorale qui lui donna l'avantage tant à l'Assemblée nationale qu'à l'assemblée provinciale, où elle obtint respectivement 8 et 25 sièges (contre 7 et 18 au Cartel); la BALUBAKAT payait ainsi la dispersion de ses listes, tandis que la CONAKAT, plus disciplinée, profitait du système de représentation proportionnelle (Gérard-Libois 1963 : 62-63).

Convaincu de l'existence de fraudes²⁶, le Cartel introduisit vingt et un recours auprès de la Commission de contrôle électoral à Élisabethville, mais tous furent rejetés. La CONAKAT parvint en outre à rallier à ses projets Albert Kalonji²⁷, qui avait auparavant donné consigne à ses sympathisants côté Katanga de voter pour Sendwe : cette manœuvre eut pour effet d'attiser les dissensions internes au Cartel, provoquant ainsi des divisions parmi les nombreux Luba-Kasaï de la FEDEKA entre pro-kalonjistes et fidèles au Cartel. Dans un climat tendu entaché d'abus de part et d'autre²⁸, la CONAKAT s'attira encore 13 députés provinciaux pour constituer, avec ses 25 élus, une majorité confortable (38 sièges sur 60) à l'assemblée provinciale.

24 Kennes (2009 : 172) observe toutefois que : « Sendwe est élu avec 20 283 voix de préférence dans la circonscription Élisabethville-Jadotville, tandis que Tshombe, Munongo et J.-B. Kibwe – ensemble – ne remportent que 8 617 voix à Élisabethville. Même en tenant compte du fait que les circonscriptions ne coïncident pas, cet argument a permis assurément à Sendwe de se prévaloir de sa popularité personnelle au Katanga. »

25 94 438 voix pour la CONAKAT, contre 94 863 voix à la BALUBAKAT.

26 Sur la base d'un faisceau d'éléments, fondés notamment sur la collusion supposée entre la CONAKAT, d'une part, et les colons et membres de l'administration belge en charge de l'organisation des élections, d'autre part; sur l'évidence de la supériorité numérique des Luba (avec les Kasaïens) et des Chokwe au Katanga; sur l'écart marginal dans les résultats électoraux; sur les incidents à Kamina entre Luba pro-BALUBAKAT et Luba pro-CONAKAT (avec leur chef Kasongo Nyembo) (Kennes 2009 : 173).

27 Dirigeant du MNC-K et leader des Luba Lubilanji du Kasaï.

28 Kennes (2009 : 173) fait état d'un rapport de la Sûreté belge de l'époque pointant tant le Cartel que la CONAKAT pour des pratiques d'enlèvements et de détentions de députés, en vue de les empêcher de changer d'intention de vote.

18 Sendwe, alors en Belgique, n'a jamais prêté serment.

19 20 janvier 1960-19 février 1960.

20 Par exemple, l'avantage numérique donné à la CONAKAT dans la composition des commissions de contrôle électoral pour le Katanga.

21 Jean-Baptiste Kibwe et Godefroid Munongo.

22 Les deux autres membres de ce collège provincial étaient Gabriel Kitenge, de l'Union congolaise, alliée CONAKAT et Paul Muhona, un indépendant.

23 À noter que l'avis du collège exécutif général a été demandé sur la désignation d'Évariste Kimba, et que ce collège se désintéressa explicitement de la question, malgré une certaine objection de la part de Rémy Mwamba.

Tableau 1.1. Assemblée provinciale du Katanga : répartition des sièges dans le district du Tanganyika

Territoires	Sièges	CONAKAT	Cartel	MNC-L	UC	Indépendants	Intérêt local
Albertville	3	0	1	0	1	1	0
Baudouinville	4	1	0	0	0	2	1
Manono	3	0	3	0	0	0	0
Kabalo	2	0	2	0	0	0	0
Nyunzu	1	0	0	1	0	0	0
Kongolo	3	2	1	0	0	0	0
Total	16	3	7	1	1	3	1

Tableau 1.2. Membres de l'assemblée provinciale originaires du district du Tanganyika : membres élus et cooptés

Territoires	Élus			Cooptés	
	Noms	Listes	Voix obtenues	Noms	Voix obtenues
Albertville	Tumbwe Munionga	Indépendant	2 626		
	Moni Kabwe	Union congolaise	1 168		
	Ybrahim Kyungu	BALUBAKAT / MNC-L	1 507		
Baudouinville	Noël Kalili	Intérêt local	3 102	Chef Paul Kalinde	6
	Joseph Kiwele	CONAKAT	1 742		
	Amédée Lyonse	Indépendant	nc		
	Mathias Mzimbe	Indépendant	nc		
Kabalo	Mulongoie	nc (Cartel)	nc		
	Ngoie	nc (Cartel)	nc		
Kongolo	Raymond Munganga	CONAKAT	349	Kitenge Mulongo	5
	Sylvestre Kilonda	CONAKAT	2 603		
	Benoît Tambwe	nc (Cartel)	219		
Manono	Justin Ilunga	BALUBAKAT	4 817		
	Joseph Kulu	BALUBAKAT	2 903		
	Yosaya Kaidi	BALUBAKAT	389		
Nyunzu	nc	MNC-L	nc		

Ainsi mise sur la touche au plan provincial, la BALUBAKAT décida de s'impliquer davantage dans l'élaboration des institutions centrales, tout en bloquant les travaux au niveau provincial, escomptant prendre de vitesse les autorités provinciales et se ménager ainsi une capacité d'intervention dans le litige katangais à partir des institutions de Léopoldville. Dans cette optique, tandis qu'à la province, les élus BALUBAKAT pratiquaient la politique de la chaise vide à l'assemblée pour empêcher le fonction-

nement des institutions²⁹, Sendwe tablait sur un rapprochement au niveau central avec le MNC-L. Dès alors, la CONAKAT brandit la menace d'une sécession³⁰. Le Cartel répondit par l'éventualité de constituer un « gouvernement autonome » pour le Nord-Est du Katanga, impliquant une scission de la province.

29 L'installation d'un gouvernement provincial nécessitait en effet un quorum de présence de 2/3 à l'assemblée.

30 Sans toutefois sembler y songer sérieusement.

Tableau 1.3. Composition du gouvernement provincial du Katanga au 16 juin 1960

Fonctions	Noms et prénoms	Partis politiques	Peuples
Président du Conseil	Moïse Tshombe	CONAKAT	Lunda
Ministre de l'Intérieur	Godefroid Munongo	CONAKAT	Yeke
Ministre des Finances	Jean-Baptiste Kibwe	CONAKAT	Tabwa
Ministre de la Justice	Valentin Ilunga	CONAKAT	Luba/Kasaï
Ministre des Affaires économiques et sociales	Salomon Tshizand	Indépendant	Lunda
Ministre de l'Agriculture et Classes rurales	Sylvestre Kilonda	CONAKAT	Hemba
Ministre des Travaux publics	Cléophas Mukeba	MNC-Kalonji	Luba/Kasaï
Ministre de l'Éducation nationale	Joseph Kiwele	CONAKAT	Tabwa
Ministre de la Santé	Paul Muhona	Indépendant	Chokwe
Ministre des Communications	Alphonse Kiela	CONAKAT	Tabwa
Ministre du Commerce et Industrie	Évariste Kimba	CONAKAT	Lubakat

Mais le mouvement continuait à souffrir d'un manque d'organisation et de tiraillements internes (entre un courant radical pro-lumumbiste, mené par Mwamba Ilunga, et un courant plus modéré, ouvert au compromis, rassemblé autour des élus nationaux, dont Sendwe), qui nuisaient à sa capacité d'action et à sa crédibilité³¹. Le temps travaillait par ailleurs contre les partisans lubakat, qui ne pouvaient freiner indéfiniment l'installation d'institutions provinciales; à l'arrivée, l'absence de leurs députés aux travaux préparatoires de l'assemblée laissait la voie libre à la CONAKAT pour contrôler les principales instances. Kennes (2009: 174) relate: « Au cours du mois de juin [...] [l]'assemblée procède à l'élection de ses membres cooptés [9] parmi les notables et chefs coutumiers; à la constitution du gouvernement provincial; et à l'élection des sénateurs coutumiers (chefs ou notables) et non coutumiers [...]. Le 8 juin, l'élection des cooptés respecte une certaine équité (5 CONAKAT, 4 Cartel); mais, au cours de la même séance, la CONAKAT use de sa majorité numérique pour élire un bureau d'assemblée purement CONAKAT. Le 12 sont élus dix sénateurs non coutumiers: seuls trois sont du Cartel. Le 14 juin, elle élit quatre sénateurs coutumiers, dont deux

31 Ainsi le 19 juin: « À l'insu de Sendwe, arrive à la capitale une délégation BALUBAKAT/Cartel conduite par Prosper Mwamba Ilunga, dirigeant provincial du parti, pour rencontrer Lumumba. Ils lui expliquent qu'ils veulent la démission de Sendwe s'il ne coopère pas fidèlement avec Lumumba, et ils expriment, paraît-il, leur désaccord avec la politique de la chaise vide que prône Sendwe à Élisabethville » (Kennes 2009: 177).

de tendance CONAKAT et deux BALUBAKAT pro-CONAKAT. »

À l'instigation du vice-gouverneur général Schöller³², l'installation d'un exécutif provincial fut facilitée par le vote en Belgique d'un amendement à la Loi fondamentale autorisant la constitution de majorités simples pour l'adoption de décisions capitales: désormais, la CONAKAT était *de facto* autorisée à siéger sans l'opposition. Le 16 juin fut élu un gouvernement provincial à forte coloration CONAKAT (8 postes sur 11), en l'absence du Cartel qui continuait sa politique du boycott (tableau 1.3).

Au niveau national, le Cartel avait signé, la veille, un pacte d'alliance avec le MNC-L pour la formation d'un Gouvernement central, formulé en ces termes: « Nous soussignés, Sendwe Jason et Muhunga Ambroise coprésidents du Cartel katangais, déclarons par la présente former alliance avec le MNC-Lumumba pour la formation du Gouvernement central qui sauvegardera l'unité du Congo et la paix » (archives Verhaegen, service Histoire & Politique, MRAC).

Dans ce Gouvernement, Rémy Mwamba prit le maroquin de la Justice, tandis que Jason Sendwe et Isaac Kalonji devenaient commissaires d'État, respectivement pour le Katanga et le Kasaï, et Jacques Masangu obtenait la vice-présidence du Sénat. Sa qualité de commissaire d'État offrait nominalement à Sendwe un pouvoir supérieur au pouvoir provin-

32 Côté belge, Schöller et Ganshof van der Meersch se montraient alors hostiles à un rapprochement des positions entre le Cartel et la CONAKAT.

cial, ce qui ne manqua pas d'irriter Tshombe. De son côté, la CONAKAT plaçait Joseph Yav au ministère des Affaires économique et Albert Nyembo en qualité de secrétaire d'État à la Défense nationale (Gérard-Libois 1963 : 78-79).

La perspective d'une réconciliation s'éloigna davantage lorsque le lendemain, soit le jour même de l'élection du gouvernement katangais, les responsables du Cartel et du MNC-L établirent un projet de formation d'un gouvernement de la « province du Lualaba » (Nord-Katanga)³³, présidé par Jason Sendwe, auquel participeraient les alliés du Cartel ainsi que le MNC-L³⁴. Si l'impasse semblait donc totale à la fin juin, ces manœuvres relevaient cependant davantage d'effets d'annonce que d'une réelle volonté d'aboutir à une scission de la province, vers laquelle aucune des deux parties ne voulait s'engager sérieusement³⁵. Le décor était néanmoins planté et les acteurs en place, le rideau pouvait se lever sur le 2^e acte du problème katangais : la sécession katan-gaise et la révolte BALUBAKAT.

1.2. PRÉMICES ET DÉVELOPPEMENT DE LA RÉVOLTE BALUBAKAT (JUILLET-OCTOBRE 1960)

1.2.1. LA SÉCESSION KATANGAISE

L'extension au Katanga du mouvement de mutineries dans la Force publique, enclenché au lendemain de l'indépendance (Thysville, 4 juillet), accéléra la détérioration des relations entre BALUBAKAT et CONAKAT : les incidents de Kongolo et la mutinerie du camp Massart (Élisabethville, 8-9 juillet) précipitèrent, en effet, la sécession katan-gaise, laquelle fut officiellement proclamée le 11 juillet. Deux jours plus tard, le 13 juillet, Tshombe rendait publics au cours d'une allocution à la radio les noms des responsables du nouvel État du Katanga, au niveau des districts et des territoires. Ceux du Tanganyika sont repris ci-dessous (tableau 1.4).

Tableau 1.4. Liste des responsables administratifs nommés par Tshombe pour le Tanganyika (13 juillet 1960)

Fonctions exercées	Noms et prénoms
Commissaire de district	Kishi Henri
Administrateur de territoire d'Albertville	Kabembe Léon
Administrateur de territoire de Baudouinville	Kalabe Alphonse
Administrateur de territoire de Manono	Ilunga Philippe
Administrateur de territoire de Kabalo	Nkulu Grégoire
Administrateur de territoire de Kongolo	Tambwe Benoît
Administrateur de territoire de Nyunzu	Mwenga François

Source : d'après *L'Essor du Congo* (1960a).

Dans ses efforts pour gagner les dignitaires provinciaux à la cause katan-gaise, Tshombe nomma ministres d'État les grands chefs suivants : Kabongo, Kasongo Niembo, Antoine Munongo, Tshisenge Kayembe, Katanga, Pande, Mwant Yav, Tumbwe, Marco Tshilanda et Lengwe Manteka. Réunis à Élisabethville le 16 juillet 1960, ces chefs approuvèrent publiquement l'indépendance du Katanga et invitèrent tous les habitants du Katanga à faire confiance au gouvernement katan-gais. Tshombe échoua cependant à rallier à sa sécession le Cartel, qui lui reprochait, notamment, d'agir en contradiction avec son ouverture d'esprit déclarée. Investi de sa fonction de haut-commissaire d'État, Sendwe travaillait de son côté à maintenir le Katanga dans l'orbite de Léopoldville et à intégrer les représentations BALUBAKAT et CONAKAT aux niveaux provincial et national. Lui aussi échoua, en partie en raison de l'opposition de Harold d'Aspremont Lynden³⁶, qui voyait d'un mauvais œil la proximité de vues entre Sendwe et le gouvernement Lumumba avec lequel, selon lui, « toute tentative de collaboration fructueuse était dorénavant vouée à un échec certain » (van den Bosch 1986 : 164). Mais au sein même de son propre mouvement, les projets de Sendwe se seraient sans doute heurtés aux réticences de certains responsables locaux et provinciaux.

33 À ne pas confondre avec la « province du Lualaba », créée le 8 juillet 1963, plus au sud, qui aura pour chef-lieu Kolwezi.

34 Dans cette équipe potentielle figurait déjà Prosper Mwamba Ilunga, alors chef du groupe parlementaire du Cartel, qui prendra une dimension locale importante dans les mois qui suivront.

35 En témoignent les tentatives de rapprochement amorcées au même moment, qui aboutirent à la possibilité d'ouvrir le Gouvernement katan-gais au Cartel, qui obtiendrait quatre postes.

36 Chef de cabinet adjoint du Premier ministre belge Gaston Eyskens.

1.2.2. LA RÉACTION BALUBAKAT : REJET DE LA SÉCESSION, DÉVELOPPEMENT ET ORGANISATION DE L'INSURRECTION

L'opposition de la BALUBAKAT à la sécession se radicalisa dans les jours qui suivirent. Le 27 juillet, Prosper Mwamba Ilunga lut devant l'assemblée parlementaire une déclaration condamnant la sécession, la marginalisation du Cartel ainsi que les arrestations arbitraires et mettant en garde contre les risques de « troubles dans les milieux ruraux ». Quelques jours plus tard, après une nouvelle déclaration brutalement interrompue, et au terme de quelques péripéties, Mwamba Ilunga finit par quitter Élisabethville, le 24 août, pour rejoindre le Nord de la province. Il fit un crochet par Léopoldville, où il rencontra Lumumba, pour y participer à l'organisation de ce qui prenait la forme d'une lutte contre le Sud. Au fil du temps, la traque des opposants et des membres du MNC-L et de la BALUBAKAT se durcit, d'abord organisée par la Sûreté katangaise de Jérôme Disase, beau-frère du ministre de l'Intérieur Godefroid Munongo, puis par le Service de renseignements et de recherches (SRR), police politique du Katanga dirigée par Paul Kazembe, que la Sûreté intégra à partir du 6 août 1960.

Parallèlement, les événements s'emballaient au Nord. Tshombe multiplia les actions de riposte et de répression à partir du mois de septembre, sans cependant parvenir à contenir l'élan insurrectionnel, qui fit tache d'huile. Les noyaux durs du mouvement BALUBAKAT bourgeonnaient dans la région de Malemba-Nkulu (Mulongo), Ankoro, Nyunzu, Kabalo, et dans une moindre mesure à Kabongo, région d'origine de Jason Sendwe. Pour les Blancs et les tshombistes demeurés sur place et qui n'étaient plus protégés que par quelques unités de la gendarmerie katangaise, la situation devenait toujours plus difficile. En raison de la présence de la Géomines et de ses infrastructures et, accessoirement, de sa position géographique centrale dans le Nord-Katanga, Manono devint vite l'épicentre de la lutte en 1960/1961. La ville tomba aux mains de la BALUBAKAT dès septembre 1960. Kabalo suivit au début octobre (encadré 1.1). À la fin décembre 1960, la presque totalité du Tanganyika était passée *de facto* sous le contrôle des « rebelles », à l'exception de quelques réduits à Kabalo et sur la bande côtière d'Albertville et du territoire de Baudouinville (Davister, cité par Gérard-Libois & Verhaegen 1961 : 778).

À partir de juillet-août 1960, l'organisation de la BALUBAKAT dégagna deux niveaux opérationnels : Mwamba Ilunga, en contact avec Sendwe et Lumumba, prit en main la BALUBAKAT au niveau provincial, tandis que les députés locaux prenaient l'initiative au niveau local. Cette volonté d'occuper le terrain fut néanmoins souvent dépassée par les événements, d'autant que beaucoup d'élus mirent du temps à rejoindre leur fief. La BALUBAKAT fut, en effet, prise de vitesse par la mobilisation populaire, et ne put offrir qu'un encadrement rudimentaire dans un premier temps. Seuls les centres quelque peu « urbanisés » étaient investis par le parti, encore qu'il ne s'agisse souvent que de représentants hâtivement nommés par Sendwe avant l'indépendance en vue de concurrencer les candidatures CONAKAT. Les véritables cadres (Ferdinand Tumba, Roger Kabulo, Ildephonse Masengho (BALUBAKAT/MNC-L) ou Prosper Mwamba Ilunga, André Shabani, etc.) n'arrivèrent qu'à partir de la fin du mois d'août et au cours des mois suivants. C'est dire que le mouvement manqua, au cours des premières semaines – voire des premiers mois –, de dirigeants capables d'organiser la lutte sur le terrain. L'absence des élus pour encadrer l'insurrection laissa la place à d'autres forces se réclamant également plus ou moins de la BALUBAKAT.

Durant les mois d'août-septembre, l'action reposa en réalité sur quelques chefs coutumiers non liés à la CONAKAT, dont le chef Kiluba (Ankoro) Bernard Mufungahema, particulièrement actif et violent, à qui étaient prêtées d'importantes ambitions régionales. Ceux-ci comblèrent le vide laissé par l'écroulement des structures issues de la colonisation, et profitèrent des circonstances pour accaparer ou récupérer le pouvoir attribué par les autorités coloniales à d'autres chefs. Cette période fut propice à l'émergence ou au retour opportuniste de certains acteurs : plusieurs chefs coutumiers écartés avant l'indépendance par les Belges, des membres MNC-L³⁷ ou des candidats malheureux aux élections de territoire de décembre 1959, profitèrent des bouleversements pour tenter de s'imposer, notamment au détriment des chefs coutumiers établis. Ils le firent souvent par le biais des sénats, ces organes institués dans chaque village, chaque quartier, en remplacement de l'Administration coloniale, et qui imposèrent un climat de terreur. Les sénats étaient installés de façon assez arbitraire et

37 Voir par exemple le cas de Nyunzu, où le député provincial Georges Katombe a essayé de créer son fief.

composés de partisans BALUBAKAT, parmi lesquels de nombreux « cadets sociaux » désireux de prendre une revanche. Chargés de rendre la « justice », c'est à eux que revenait la fonction de mettre en accusation les « pro-CONAKAT ». Très redoutés, ces sénats furent, en réalité, des instruments de pouvoir arbitraire détournés pour régler des comptes ou des véhicules de luttes personnelles pour le pouvoir³⁸. C'est dans ces circonstances que fut peu à peu supprimée une grande partie de l'élite nord-katangaise.

Selon l'analyse de Kennes (2009 : 180), « la lutte des BALUBAKAT [a] fait sauter les verrous des conflits sociaux préexistants. Le groupe social intermédiaire entre les Blancs et la masse de la population va faire les frais des rancœurs accumulées, engendrées par diverses inégalités. Il ne s'agit pas seulement des *évolués* et des détenteurs de la *carte du mérite civique*, car au fur et à mesure du développement de la lutte, la soif de vengeance vis[ait] tous ceux qui [étaient] soupçonnés de quelque sympathie pour les Blancs. Toute différence de statut social [paraissait] être interprétée comme résultant d'une faveur conférée par les anciens maîtres. Cette mobilisation des ressentiments va déboucher sur le massacre de chefs traditionnels et de cadres de l'administration nommés et privilégiés par le colonisateur, sur le pillage général et sur la disparition de toute autorité coloniale³⁹. »

Lorsque les députés arrivèrent enfin, ils trouvèrent une région en pleine ébullition et eurent souvent à composer avec le fait accompli des structures installées en remplacement des cadres hérités de la colonisation, ainsi que de la prise de pouvoir de nouveaux chefs. Ils se trouvèrent en réalité pris de court par la mobilisation et par la violence qu'elle

38 Kennes (2009 : 188) rapporte le cas suivant : « Un associé du chef Kiluba, Cosmas Shikoti "Yakumine", voulait prendre la place du chef Vincent Yangala de la chefferie Bakongolo, considéré comme CONAKAT, mais aussi en conflit de terres avec Kiluba. Il le met en accusation à travers le *sénat central* de Manono, et Yangala sera assassiné sur la route menant de Manono à Kiambi, avec d'autres personnes accusées de connivence avec la CONAKAT et les Blancs. »

39 Un cas typique est celui du chef Kivwa Jérôme Mwamba kya Munda, placé en 1937 par l'Administration coloniale à la tête de la chefferie Kivwa (terr. Manono), en remplacement de Kivwa Kanange, neveu du précédent chef Kivwa Kulungwe, mort en 1921, et dont il avait assuré jusqu'alors la régence, puis la succession. Cette nomination sera source d'un conflit de succession et sera fatale au premier nommé, tué pour cette raison lors de la reprise d'Albertville, en novembre 1961. Sur cette affaire, lire : Kennes (2009 : 182-183).

manifesta, en particulier dans le chef des « Jeunesses BALUBAKAT »⁴⁰.

Dès alors apparaît un léger décalage dans les motifs d'insurrection entre cette base et ceux qui prétendaient la représenter. L'activisme des responsables provinciaux et nationaux se fondait sur la lutte contre la marginalisation de leur parti dans les structures provinciales katangaises et contre le maintien de la présence des Belges dans leur région, dont ils constataient l'appui à la sécession ; il se nourrissait également de la rigidité de la politique de la CONAKAT à leur encontre. Politiquement à gauche et de tendance unitariste, ils rejoignaient les thèses du MNC-L. L'hostilité de la population contre la CONAKAT se nourrissait, pour sa part, des appréhensions vis-à-vis de l'ex-colonisateur, dont le retour était redouté, de la peur de la répression et de la lutte pour la propriété de leur terre, qu'ils craignaient de voir arrachée par Tshombe au profit de la CONAKAT. C'est à l'initiative de celle-ci surtout que furent éliminées les autorités coutumières et administratives installées par le pouvoir colonial. Davantage que la traduction d'une adhésion idéologique, son appui objectif à Lumumba se fondait avant tout sur le rejet combiné de la double perspective d'une marginalisation politique et d'une domination par le Sud, ainsi que de la personne de Tshombe.

1.2.3. LES FORCES ARMÉES EN PRÉSENCE

Le glissement vers une violence incontrôlée fut sans doute facilité par la relative faiblesse des forces armées, tant de la CONAKAT que de la BALUBAKAT, qui laissait le champ libre à la prolifération des milices et à l'implication d'éléments étrangers. Dans le Nord comme dans le Sud de la province, la discipline des troupes s'était fortement dégradée⁴¹.

À Élisabethville, averti par la mutinerie du 9 juillet du danger d'une Force publique mal maîtrisée, le nouveau régime avait réagi rapidement en procédant à une épuration des cadres et des troupiers de l'armée. Dans un premier temps, la sécession ne put donc s'appuyer que sur les seuls militaires belges,

40 Sendwe lui-même aurait confié, dès juin 1960, à Henri Rosy, alors secrétaire provincial du Katanga, qu'il ne contrôlait plus ses troupes (Kennes 2009 : 179). Certains élus furent malmenés, voire menacés, par leur propre base.

41 Kennes (2009 : 182) reproduit le rapport du chef Kivwa Jérôme Mwamba kya Munda, lui-même ancien de la Force publique, sur les contours de ce relâchement.

Encadré 1.1. La prise de Kabalo (octobre 1960)

Au cours du dernier trimestre 1960, l'action la plus décisive de la BALUBAKAT fut la prise de Kabalo, jusqu'alors occupée par un contingent ONUC et la gendarmerie katangaise, et administrée par un fonctionnaire nommé par Tshombe, Grégoire Nkulu⁴². Le contrôle de ce bastion stratégique, au croisement des voies ferrées d'Albertville vers Kindu et Kamina, permit au mouvement et au « gouvernement du Lualaba » (voir plus bas) de résister aux gendarmes jusqu'au transfert du centre du pouvoir à Albertville en novembre 1961.

L'attaque de Kabalo eut lieu le 7 octobre. Elle fut organisée par le sénat central de Manono et exécutée par les jeunesses du secteur Kamalondo (qui inclut Ankoro), sous l'autorité des président et secrétaire locaux de la BALUBAKAT, Kabange Makalo et Théonas Mukalayi. Les troupes, organisées en trois colonnes, firent leur jonction au pont de Zofu à l'entrée de Kabalo⁴³, où elles attaquèrent et décimèrent un groupe de Belges et quelques gendarmes katangais postés sur l'autre rive. Les Blancs furent tués tandis que les gendarmes katangais parvenaient à s'échapper. Passé le pont, les forces BALUBAKAT investirent la ville, en ignorant toutefois la partie « européenne », regroupant les bâtiments de l'administration, des missions, etc. et la partie commerciale. Au final, l'assaut sur Kabalo se solda par plusieurs centaines de morts parmi les jeunesses.

La contre-attaque eut lieu, le 9 novembre, par un groupe mobile et une compagnie de gendarmes katangais⁴⁴, arrivés par train. Évoluant par cercles concentriques à partir du poste, les forces katangaises parvinrent à refouler les jeunesses BALUBAKAT, lesquelles se regrouperont quelques jours plus tard à Ankoro. Ce répit permit l'évacuation de la majorité de l'administration civile ainsi que des Européens.

En application de l'accord du 17 octobre avec l'ONU, les forces sécessionnistes reçurent cependant l'ordre de se replier sur Albertville et les jeunesses firent leur retour trois jours plus tard. L'intercession des troupes de l'ONU locale permit de protéger les quelques Blancs demeurés dans la ville de la menace des jeunesses, dont les contingents s'étaient entre-temps renforcés avec l'arrivée, à la fin novembre, des chefs BALUBAKAT d'Ankoro, de Manono et de Malemba-Nkulu (dont Laurent-Désiré Kabila, « général d'Ankoro ») et de leurs troupes. Le dernier représentant de l'administration civile katangaise fut finalement évacué à la fin décembre.

42 Nkulu avait reçu ordre de Godefroid Munongo, ministre de l'Intérieur de la sécession, d'éliminer de la région les « sorciers » qui donnent la protection magique aux rebelles, ce qui en faisait l'ennemi principal des membres BALUBAKAT. Capturé par ceux-ci, il sera mis à mort dans des conditions particulièrement atroces.

43 D'après les Européens demeurés sur place à l'époque, le contingent BALUBAKAT le plus important serait cependant venu d'Eboombo, au nord-ouest de Kabalo.

44 « Groupe mobile A » commandé par le capitaine Yves Bounameaux et compagnie de gendarmes katangais sous les ordres du capitaine Schoeters et du lieutenant Groetaers.

en attendant que les nouvelles unités en formation deviennent opérationnelles (les futurs « gendarmes katangais »); dans le même temps, Tshombe fit appel à des mercenaires, recrutés à partir de Bruxelles. Au Nord, la BALUBAKAT comptait initialement sur l'aide de l'ex-Force publique, devenue Armée nationale congolaise (ANC) à partir de Léopoldville; en attendant, son équipement se résumait à un armement traditionnel rudimentaire. C'est l'époque où s'imposa la figure des « jeunesses » (ou « Jeunes Baluba du Katanga », JEUBAKAT), ces milices sou-

vent très jeunes, probablement créées en janvier 1960, et qui deviendront le bras armé principal de la résistance contre la CONAKAT, mais qui remettront également en cause l'autorité des « anciens »⁴⁵. Dominantes en beaucoup d'endroits, elles s'illustrèrent, sous l'effet du chanvre, par une violence sou-

45 Sur ce dernier point s'affrontent alors deux courants internes au parti: une tendance radicale ou « révolutionnaire » opposée au pouvoir traditionnel, et une tendance « conservatrice », plus conciliante.

vent extrême dans la région, au nom de la défense antitshombiste⁴⁶. Ces jeunes n'avaient pas de structure de commandement unifié: elles étaient placées localement sous l'autorité d'un commandant, parfois un politicien respecté ou un chef coutumier. Elles étaient notamment chargées de tenir les «barrières», lorsqu'elles n'étaient pas sollicitées par les «commissaires BALUBAKAT» dans leurs coups de main pour s'imposer localement par la terreur. À côté de ces jeunes, il y avait également les «cartels⁴⁷», formés de combattants plus âgés recrutés dans les villages. Sous l'autorité directe de leurs chefs, ils s'apparentaient davantage à des guerriers «coutumiers»; la cohésion entre ces unités était notamment assurée par le *bwanga*, «potion fortifiante». «Les clivages sociaux traditionnels, explique Kennes (2009: 185) se référant à Jacques Gérard, [étaient] transcendés par l'intégration dans une association nouvellement constituée avec ses hiérarchies propres, sur le modèle des associations secrètes exigeant une initiation.»

Vers la mi-août, une nouvelle force s'implanta dans la région: les casques bleus de l'ONU, qui remplacèrent graduellement les «forces métropolitaines»; ceux-ci se déployèrent, dès le 12 août, à Mitwaba, Lubudi, Kamina, Kaniama, Malemba-Nkulu, Bukama, Luena, Albertville, Manono, Pianamwanga, Kabalo, Nyunzu, Kongolo et Kabongo. En s'impliquant dans le conflit katangais, l'ONUC, selon l'expression de Kennes (2009: 185), «[...] se glisse entre l'arbre et l'écorce: les sécessionnistes voient sans enthousiasme arriver les casques bleus, bien que l'interposition puisse contribuer à freiner les troupes du Gouvernement central. Or Léopoldville ne peut accepter aucune entrave à la reconquête légitime du Katanga par ses troupes. Alors que l'ONU avait contribué à évincer Lumumba du pouvoir, ses casques bleus font preuve sur le terrain d'une inertie qui favorise la progression de la BALUBAKAT, prenant parfois même l'allure d'une certaine collaboration, notamment à Luena.»

L'accord survenu, le 17 octobre 1960, entre l'ONUC et les autorités katangaises chargea les forces onusiennes du maintien de l'ordre dans les princi-

paux centres du Nord-Katanga. Appliqué partiellement, il n'en profitera pas moins aux deux parties au conflit: à la BALUBAKAT dans un premier temps, dont les positions se virent ainsi provisoirement stabilisées; à la sécession katangaise également, dont la gendarmerie put préparer sa contre-offensive de février-avril 1961.

1.3. LE GOUVERNEMENT DU LUALABA

1.3.1. L'EXPÉRIENCE DE MANONO (OCTOBRE 1960-MARS 1961)

Face à la situation chaotique sur le terrain, et dans le contexte d'une lutte pour le pouvoir au niveau du Gouvernement central, les cadres politiques de la BALUBAKAT essayèrent de renforcer leur position en créant le «gouvernement de la province du Lualaba». La menace d'une scission fut déjà évoquée en juin 1960, on l'a vu. Cette fois, elle fut mise à exécution: le 19 septembre 1960, le comité central du Cartel katangais décida, en effet, de la création d'une «province du Lualaba au Nord-Katanga». La décision fut rendue publique le 20 octobre seulement par Mwamba Ilunga et Jean-Claude Yumba, respectivement président du gouvernement et ministre de l'Intérieur de la nouvelle province, mais l'installation définitive fut différée, en raison, principalement, de la difficulté à renforcer les effectifs militaires de la province.

Pour que soit durable cette nouvelle entité, il lui fallait, en effet, pouvoir compter sur des troupes en nombre suffisant. Dès août 1960, Mwamba Ilunga et d'autres responsables tentèrent d'organiser la résistance et démarchèrent le Gouvernement central (Lumumba et Sendwe) pour obtenir armes et combattants. La pensée de Mwamba Ilunga sur cette question nous est livrée par un document dont l'authenticité n'est toutefois pas attestée:

«Les présidents de chaque province doivent conserver entre leurs mains la force armée, par des réunions sans cesse, pour essayer de tenir nos soldats au courant des manœuvres et de la situation politiques. Au Katanga nous avons besoin, non de militaires, mais bien de fusils et de poudre de traite. Au point de vue soldats, nous avons nos membres militants dans chaque territoire Muluba. Ajoutez à cela un nombre suffisant de nos membres mobilisés et nous aurons une armée amplement suffisante pour défendre le Katanga et troubler ainsi l'esprit des colonialistes, capitalistes et impé-

46 Notons que les jeunes n'eurent pas le monopole de la violence. Côté tshombiste, les gendarmes s'illustrèrent également par des exactions nombreuses lors des représailles, dans lesquelles les «affreux» (les mercenaires katangais) n'étaient pas en reste. Lire: Gérard-Libois & Verhaegen (1961: 774-779).

47 En référence au «Cartel katangais».

rialistes qui étudient à l'aise comment réussir grâce à Kasa, Tshombe, Kalonji et Bolikango, tout en déjouant Lumumba dans la réussite de l'indépendance. Si nous prenons cinquante soldats baluba à Léopoldville, nous demanderons des armes aux forces de l'ONUC (Nations unies au Congo) de Guinée et du Ghana, pour installer un quartier général à Manono. De là les soldats avanceront sur Élisabethville en distribuant les armes en cours de route et en achetant de la nourriture en échange de cartes de libération du Katanga. Il ne faut pas oublier de demander un moyen de communication militaire qui nous permettra de rester en contact avec Lumumba et son état-major. Si Tshombe nous envoie des Belges, le poste émetteur en informera le Premier ministre (Lumumba) qui enverra des Guinéens, Ghanéens ou des Russes» (cité par Kennes 2009: 199).

La piste de Léopoldville se refroidit avec l'échec de l'ANC à Bakwanga, puis, en novembre, devant Kongolo. Mwamba Ilunga se tourna alors vers le gouvernement de Gizenga à Stanleyville, dont le soutien militaire s'avéra finalement déterminant. Un accord fut, en effet, conclu et les premiers éléments à venir renforcer les positions de la nouvelle province furent les jeunes-MNC de Stanleyville, dont faisait notamment partie Ildephonse Masengho.

Officiellement installé à Manono en janvier 1961⁴⁸, l'exécutif était dominé par les élus provinciaux BALUBAKAT d'Élisabethville et le MNC-L (tableau 1.5). Financièrement, ce gouvernement n'était toutefois pas viable et, en dépit des efforts déployés par son président Mwamba Ilunga pour établir un minimum d'organisation et assister les populations, il n'a fonctionné ni à Manono ni à Kabalo. Selon l'intéressé lui-même d'ailleurs, le gouvernement de Manono n'avait d'autre objet que d'être un «gouvernement de combat», créé «pour embêter Tshombe». Citant Jacques Gérard, Kennes ajoute (2009: 204): «[...] il est impossible de savoir ce que firent ces nombreux ministères. On retrouve des listes, des demandes d'emploi, le courrier personnel du communiste Jean-Claude Yumba, des photos, des relations de cérémonies, etc. On ne retrouve nulle part trace d'un travail administratif, fût-il de pure forme, fût-il saugrenu.»

Mais l'échec de cette première tentative viendra du terrain militaire: lorsque, le 30 mars, Manono fut repris par la gendarmerie katangaise, la BALUBA-



Photo prise lors de la tenue de la Table ronde politique de Bruxelles de janvier-février 1960.

On reconnaît de gauche à droite: Bukasa Bruno, Finant Jean-Pierre et Yumba Jean-Claude.

(HP.2009.3.133, collection MRAC Tervuren; photo R. Stalin [Inforcongo], 1960, ©MRAC Tervuren.)

KAT, en effet, ne contrôlait déjà plus, comme centre important, que Kabalo, et encore, grâce à la présence de l'ONUC.

Sous le parapluie onusien, dont les contingents occupaient, en avril-mai 1961, plusieurs positions clés, les forces BALUBAKAT purent cependant se regrouper (Young 1968: 326) et le projet d'une province autonome perdurer. Dans le même temps, la conférence de Coquilhatville (23 avril-26 mai 1961), qui devait confirmer le pouvoir d'Élisabethville, tourna en défaveur des thèses tshombistes: l'idée d'une province du Lualaba y fut entérinée dans le cadre de la nouvelle structure fédérale qui se dessinait parallèlement, et Jason Sendwe fut reconnu comme son représentant.

Cette décision de soutenir la province s'inscrivait dans le contexte plus général du processus de fragmentation provinciale «plus ou moins institutionnalisée» ouvert avec le cycle des trois conférences tenues au cours du premier semestre 1961 (Léopoldville, Tananarive, Coquilhatville) en vue de trouver une solution globale à la crise congolaise. Si la solution du Lualaba apporte une réponse spécifique au contentieux katangais, elle n'en est pas moins marquée du sceau de la maturation de la réflexion politique parmi les acteurs concernés, qui, explique Bouvier (2012: 50), penche dorénavant davantage vers un système de type fédéral («plutôt que confédéral dans la version maximaliste du Katanga») fonctionnant avec un nombre plus grand de provinces. On ne peut donc interpréter l'expérience de la province du Lualaba sur la seule base de la volonté de contrer Tshombe ou même d'affaiblir le Katanga;

48 Les cérémonies officielles eurent lieu le 30 janvier en présence d'officiers de l'ANC-Gizenga, mais également de représentants de l'ONUC et de membres du Gouvernement central.

il y a lieu de tenir compte de cette tendance forte, plus tard avalisée dans la Constitution dite « de Lulubourg », pour comprendre la résistance ultérieure du pouvoir central à toute velléité de réunification.

Au sein de la BALUBAKAT, l'idée d'une province séparée du reste du Katanga ne faisait pas consensus, tant s'en faut. Sendwe lui-même ne s'y rallia que par la force des choses, mais n'abdiqua jamais le projet d'un Katanga unifié sous sa conduite. C'est lui qui défendra la reconnaissance de la province à la conférence de Coquilhatville, suite à une tournée « triomphale » en février 1961 dans la « province démocratique du Lualaba » ; mais ce ralliement est un choix par défaut : « Tant qu'il ne tenait pas une perspective réelle de solution, explique Kennes (2009 : 202), il a dû s'appuyer sur ce seul organe de pouvoir BALUBAKAT », peut-être également coincé par les dirigeants provinciaux « moins conciliants » et « sur lesquels il n'avait que peu d'emprise ».

1.3.2. DE MANONO À ALBERTVILLE (MARS 1961-NOVEMBRE 1961)

Au début 1961, trois acteurs dominaient la scène nord-katangaise : Jason Sendwe, le Gouvernement central, bientôt incarné par Cyrille Adoula, et Mwamba Ilunga ; le gouvernement « légal » de Gizenga resta, quant à lui, dans la coulisse.

Appuyé sur sa popularité au sein des Baluba du Nord-Katanga et le soutien des députés nationaux de son parti, Sendwe devint incontournable pour Léopoldville, car il apparaissait comme le seul élu katangais pouvant faire efficacement contrepoids à Tshombe. Durant cette période, Sendwe passa du pôle « gizengiste », principale force de pression en faveur du Nord-Katanga, au clan Adoula, lorsque celui-ci réintégra, en août 1961, tous les membres du premier gouvernement Lumumba dans son équipe. Le pouvoir de Sendwe au sein du Gouvernement central était formellement plus étendu que celui de Tshombe au Katanga : le 15 juin 1960 déjà, il avait été nommé commissaire d'État pour le Katanga ; le 28 novembre 1961, il devint commissaire général extraordinaire pour le Katanga⁴⁹, en sus de sa place de vice-Premier ministre dans le gouvernement Adoula (2 août 1961). Il obtenait ainsi nominalement les pleins pouvoirs sur le Katanga et pouvait à nouveau envisager la réunification de la province. Ses projets

se heurtaient cependant à deux sérieux obstacles : « D'abord la politique de la BALUBAKAT sur le terrain, incarnée par Mwamba Ilunga et le gouvernement de Manono qui veulent avant tout se préserver un espace politique "BALUBAKAT", appuyé sur le "contre-gouvernement" de Gizenga à Stanleyville ; et aussi [sic] la politique du gouvernement Adoula, qui manœuvre habilement pour empêcher la reconstitution d'une forte entité katangaise, fût-elle contrôlée par Sendwe. Selon toute vraisemblance, le Gouvernement central utilisera Sendwe contre Tshombe, tout en barrant son ambition de remplacer ce dernier dans un Katanga réuni » (Kennes 2009 : 217).

De son côté, passé la chute de Manono, après un crochet par Stanleyville, Mwamba Ilunga était revenu à Kabalo⁵⁰ pour tenter d'y organiser son gouvernement, avec l'aide des dirigeants locaux de la BALUBAKAT (Luc Kakudji, administrateur territorial successeur de Grégoire Nkulu et Katontoka Mwamba, responsable BALUBAKAT), ainsi que des chefs des Jeunesses BALUBAKAT (Jeanson Umba, Baudouin Mulongo Ndala Beula et Théonas Mukalayi) réfugiés alors à Ankoro⁵¹. Il put, en outre, compter sur le soutien de Gizenga et, surtout, s'appuyer sur les capacités logistiques de l'ONUC⁵², favorable à la BALUBAKAT⁵³. Enfin, en dépit de son antagonisme déjà latent avec Sendwe, l'arrivée, le 8 juillet, de ce dernier (« qui s'y révélera incontournable, et qui gagnera sans doute là sa nomination le mois suivant comme vice-Premier ministre du Gouvernement central » [Kennes 2009 : 220]) renforça sa position ; le conflit entre les deux leaders néclatera vraiment que quelques mois plus tard, à Albertville.

Afin de s'imposer dans le Katanga, l'ONUC lança, les 28 août et 13 septembre 1961, les opérations militaires *Rumpunch* et *Morthor*, qui se soldèrent par un cessez-le-feu signé le 20 septembre, devant la résistance inattendue opposée par les gendarmes katangais. À Albertville, en particulier, malgré l'activité de groupes Jeunesses BALUBAKAT, l'hostilité de la

50 La date de son retour n'est pas certaine ; lui-même a déclaré être retourné à Kabalo dès avril 1961 ; sa présence est en tout cas avérée à la fin juin.

51 Ankoro, selon les mots de Kennes (2009 : 219), « reste en effet un noyau dur de l'aile Mwamba Ilunga jusqu'à la rébellion de 1964-65 ».

52 Kabalo est sous contrôle de l'ONUC depuis la fin décembre 1960.

53 L'application des directives d'en haut par les diverses unités ONUC différait souvent selon les options prises par les commandants des différentes unités sur le terrain.

49 L'état d'exception est alors à nouveau décrété au Katanga.



Combattants BALUBAKAT.

(CP.2007.1.138, collection MRAC Tervuren [fonds Jules Gérard-Libois], droits réservés.)

population européenne ajoutait à la précarité de la position de l'ONUC. Il apparaissait, dès lors, nécessaire de réconcilier les parties en présence (BALUBAKAT et CONAKAT) en les associant toutes deux à la gestion du pouvoir. C'est la conclusion à laquelle se rendit Conor O'Brien, représentant de l'ONUC au Katanga, qui fit venir à cet effet Mwamba Ilunga à Albertville, le 10 novembre 1961.

Dès son installation, le gouvernement eut à négocier la menace gizengiste. Au même moment, en effet, la signature du cessez-le-feu du 20 septembre incita les troupes de l'ANC-Gizenga, dirigées par le général Lundula, à marcher sur le Nord-Katanga afin de l'arracher définitivement au contrôle de Tshombe. En dépit des efforts de Mwamba Ilunga et du représentant de l'ONUC pour les dissuader d'intervenir, les troupes atteignirent Albertville à la mi-novembre, où elles se livrèrent durant plusieurs jours au pillage et à la molestation des habitants, auxquels participèrent également certains groupes BALUBAKAT, selon certains témoins.

Déjà acculé par ces circonstances à gérer l'urgence, le gouvernement provincial dut composer avec une situation très complexe sur le terrain. Albertville apparaissait, en effet, alors comme un « bouillon de cultures » où se côtoyaient divers groupes (outre les habitants eux-mêmes : Jeunesses BALUBAKAT, députés nationaux BALUBAKAT, députés provinciaux, responsables de l'administration, population européenne, gendarmes katangais, soldats de l'ex-ANC-Gizenga) aux perspectives spécifiques, parfois divergentes ou carrément antagonistes. C'est dans cette fourmilière qu'atterrit à la fin de l'année Sendwe, accompagné de ses adjoints André Shabani et Jean-Chrysostome Mukalay, sans doute dans l'idée de faire d'Albertville le pivot de son programme de conquête du Katanga. Il s'y heurta inévitablement au groupe de Mwamba Ilunga.

Les mois suivants furent dominés par les négociations entre Léopoldville et Elisabethville en vue d'aboutir à une résolution pacifique de la question katangaise (18 mars-26 juin 1962). Partie prenante

Carte 1.1. Province du Nord-Katanga en septembre 1962



Source : Willame, Jean-Claude (sous la direction de Benoît Verhaegen). 1964. *Les Provinces du Congo. Structure et fonctionnement, I. Kwilu – Luluabourg – Nord-Katanga – Ubangi*. Léopoldville : Université Lovanium, IRES (« Collection d'Études politiques », n° 1), annexes, droits réservés.

Carte 1.2. Province du Nord-Katanga en juillet 1963



Source : Willame, Jean-Claude (sous la direction de Benoît Verhaegen). 1964. *Les Provinces du Congo. Structure et fonctionnement, I. Kwilu – Luluabourg – Nord-Katanga – Ubangi*. Léopoldville : Université Lovanium, IRES (« Collection d'Études politiques », n° 1), annexes, droits réservés.

aux débats⁵⁴, et toujours animé du désir de diriger un Katanga unifié, Sendwe tempéra à cette occasion ses attaques contre Tshombe, ouvrant même officiellement la porte à une réconciliation entre CONAKAT et BALUBAKAT. Cela ne l'empêchait nullement de se servir de l'autonomie du Nord-Katanga pour parvenir à ses fins. En tant que commissaire général extraordinaire, Sendwe avait nominalement les pleins pouvoirs sur le terrain, qu'il déléguait, en fait, à son adjoint André Shabani. Avec sa collaboration, il s'investit dans l'installation des institutions provinciales, tout en menant des négociations à Bruxelles en vue d'attirer des sociétés minières dans sa région. L'échec des négociations entre Léopoldville et Élisabethville (26 juin 1962) fut entériné par la création, le 11 juillet 1962, de la province du Nord-Katanga, laquelle rassemblait alors les territoires suivants : Albertville, Baudouinville, Kabalo, Kongolo, Manono et Nyunzu (distr. Tanganyika) ; Bukama, Kabongo, Kamina, Kaniama et Malemba-Nkulu (distr. Haut-Lomami) ; Lubudi (distr. Lualaba) et Mitwaba (distr. Haut-Katanga). Les délimitations furent remaniées au cours du mois de mai 1963, le Nord-Katanga cédant les territoires de Baudouinville, de Mitwaba et de Lubudi à la nouvelle province du Katanga-Oriental (cartes 4.1 et 4.2).

1.4. LA PROVINCE DU NORD-KATANGA SOUS L'ADMINISTRATION BALUBAKAT (1962-1964)

1.4.1. ENJEUX POLITIQUES AU NORD-KATANGA

La partition de la province⁵⁵ cristallisa les oppositions, non seulement en externe (Tshombe), mais également en interne, cette politique ne bénéficiant pas d'un soutien unanime au niveau national, ni au sein du Parlement, ni même au sein du Gouvernement : la branche lumumbiste ne pouvait que s'y opposer, et elle reçut, pour l'occasion, le soutien paradoxal de Tshombe, lequel renforça également, à cette occasion, son appui au mouvement « BALUBAKAT pro-CONAKAT », présenté comme la traduction véritable de la volonté politique de la province. Du côté du pouvoir central, le choix de la date du 11 juillet 1962 pour créer la province du Nord-Katanga fait clairement référence à la sécession

katangaise et indique le double dessein du Gouvernement : affaiblir la province sécessionniste et éviter une réunification du Katanga contre Léopoldville. Ce regain de tension était, en outre, alimenté par la reprise des affrontements armés entre l'ANC et la gendarmerie katangaise à Kongolo, Kabalo ou Baudouinville qui, s'ils ne modifièrent pas les rapports de force, créèrent, selon Kennes (2009 : 233), « un nouveau climat de confrontation ».

Au sein de la BALUBAKAT, l'entrée en scène d'un nouvel acteur, Antoine Omari, attisa encore la relation conflictuelle entre Sendwe et Mwamba Ilunga. Nommé commissaire spécial, le 5 juillet 1962, et chargé à ce titre de la mise en place des institutions provinciales et de la répartition du patrimoine, Omari se heurta d'emblée à l'hostilité de Sendwe, alors toujours commissaire *général* extraordinaire⁵⁶, qui entendait garder la haute main sur le Nord-Katanga avec ses adjoints Shabani et Mukalay, et qui voyait d'un mauvais œil que l'on empiète sur ses prérogatives.

Peut-être en raison de cette hostilité et des tracasseries dont il se plaignait d'être la cible, Omari installa Mwamba Ilunga et son groupe comme exécutif provincial⁵⁷, ceci dans le propre « fief » de Sendwe. La quasi-totalité de l'équipe ministérielle était issue des scrutins de 1960, n'avait pas véritablement d'expérience parlementaire⁵⁸ ou de gestion et restait très liée aux questions d'identité communautaire⁵⁹. Mwamba Ilunga assumait en vérité les principaux travaux, une grande partie de son effort portant sur la protection des populations de la province contre les attaques de la gendarmerie katangaise. À Albertville, il put compter sur l'importance substantielle des services logistiques du CFL et de la mission de l'ONUC, qui avait fait de la ville sa tête de pont pour toutes ses

56 Sendwe conservera ce rang jusqu'au 18 mai 1963, date de la levée de l'état d'exception au Nord-Katanga.

57 L'Assemblée provinciale du Nord-Katanga nouvellement constituée ratifia, le 17 septembre, l'installation de l'exécutif Mwamba Ilunga.

58 Dans cette équipe, seul semblait sortir du lot Ferdinand Tumba, ministre de l'Information et proche de Sendwe, dont la compétence sera reconnue.

59 Ce dernier élément affaiblissait Mwamba Ilunga, à qui l'on reprochait ses origines « non lubakat ». Kennes (2009 : note 444) explique : « L'authenticité de la "lubaité" est fort importante chez les BALUBAKAT. Prosper Mwamba Ilunga, né le 6 janvier 1924 à Luana (collectivité Lupata, territoire Kaniama), est luba (par son père chef coutumier), mais sa mère est wazing (Kanyoka). De plus, il est marié à une femme lulu du Kasai-Occidental. »

54 Sendwe faisait partie des sept délégués du pouvoir central.

55 Rendue possible par la modification de la Loi fondamentale de mai 1960, laquelle autorisait désormais la création de nouvelles provinces.



Jason Sendwe visite les réfugiés lubakat.

(CP.2007.1.127, collection MRAC Tervuren [fonds Jules Gérard-Libois], droits réservés.)

opérations dans la région et seconda activement le gouvernement Ilunga. Dans la province, les troupes de l'ANC nouvellement réunifiées⁶⁰, dirigées par le major Léopold Masiala, collaboraient avec le gouvernement provincial en vue du rétablissement et du maintien de l'ordre public, suppléées également par les propres forces de l'ordre de Mwamba Ilunga (environ 800 jeunes filles intégrées dans la police), constituées pour maintenir la paix sociale⁶¹.

Dans le même temps, révoqué du gouvernement Adoula (21 janvier 1963)⁶², Sendwe continuait cependant de manœuvrer pour s'imposer à la tête de sa province, qu'il espérait toujours pouvoir réunifier sous sa seule direction. La fin de la sécession katangaise au début janvier 1963 l'incitait à agir rapidement en ce sens. Après s'être assuré du ralliement des élus BALUBAKAT nationaux à ses vues, il attaqua, par l'entremise de son adjoint Rémy Mwamba, la légalité de l'existence d'une province du Nord-Katanga; ce même adjoint appelait à reprendre l'ancienne appellation de la BALUBAKAT, le Parti progressiste katangais (PPK), en vue de lui ôter son

caractère ethnique et d'offrir un profil véritablement «pankatangais». Jason Sendwe multipliait parallèlement les visites de camps de réfugiés, notamment à Élisabethville, et proclamait officiellement la réconciliation de la BALUBAKAT d'avec sa dissidence pro-CONAKAT. Il organisa à cette fin un congrès général entendant rassembler tous les parlementaires katangais (Kamina, 13 avril), qui réclama également la réunification du Katanga.

Sur cette question de la réunification, le gouvernement provincial du Nord-Katanga se trouvait, en fait, dans une situation ambiguë: il était tiraillé entre son adhésion au Congo unitaire défendu par Lumumba dont il se réclamait, et son aversion vis-à-vis du régime jugé trop «pro-occidental» d'Adoula. La perspective unitaire ouvrait également la voie à un nécessaire compromis avec Tshombe, auquel il ne pouvait se résoudre. Au-delà de ces réserves renvoyant avant tout à des positions idéologiques, la suppression de la province du Nord-Katanga signifiait également pour les dirigeants provinciaux, ministres ou députés, de devoir renoncer à leurs postes et leurs avantages, dans un contexte socio-économique (il faut le dire) très délicat. Ces considérations l'emportaient et ceux-ci s'opposèrent, dès lors, à la ligne Sendwe pour défendre publiquement «leur province» avec pugnacité⁶³. Cette attitude conduisit les dirigeants nationaux du parti (Sendwe, Rémy Mwamba, Kabange Numbi) à exclure Mwamba Ilunga et Christophe Ngoy (président de l'assemblée provinciale) de la BALUBAKAT/PPK⁶⁴.

Kennes (2009: 239) synthétise ces évolutions au sein de la BALUBAKAT: «La dynamique de la lutte anti-Tshombe, privée de raison d'être par la fin de la sécession en janvier 1963, est remplacée par la "dynamique des provincettes". Comme l'écrivit Émile

60 Depuis l'emprisonnement de Gizenga.

61 L'incorporation de ces jeunes filles dans les effectifs de la police (et d'une centaine d'autres dans les services postaux), dans un contexte économique difficile, permettait en effet de «tenir» ces groupes qui réclamaient «une reconnaissance» pour les services rendus contre la CONAKAT.

62 Son successeur au poste de vice-Premier ministre, Jacques Masangu, est également issu de la branche modérée de la BALUBAKAT, qu'il venait de rallier après avoir été ministre résident de l'État du Katanga à Bruxelles. Le rôle de Masangu fut déterminant dans la résolution des multiples crises internes à la BALUBAKAT en 1963-1964.

63 Verhaegen (1966: 412) rapporte: «Après la fin de la sécession katangaise, une pétition demandant l'abrogation de la loi créant la province du Nord-Katanga fut déposée à la Chambre de Léopoldville par les députés nationaux de la BALUBAKAT et de la CONAKAT. Le plus actif défenseur de la réunification fut Sendwe, qu'une motion de censure au Sénat venait de priver de son poste de vice-président du Gouvernement central, le 26 décembre 1962. Les conseillers provinciaux du Nord-Katanga s'opposèrent formellement à un tel projet par une motion votée à l'assemblée, le 7 mai 1963. Le projet fut abandonné, mais Sendwe reporta ses ambitions vers la conquête du pouvoir au Nord-Katanga.»

64 À noter que Mwamba Ilunga fut, dans un premier temps, favorable à une réunification; il changera d'avis après la fin de la sécession katangaise.

Lejeune⁶⁵ (1964 : 6), la multiplication des niveaux de pouvoir crée une nouvelle classe politique dont l'objectif premier n'est pas forcément la gestion de la cité. La description qu'il fait est étonnamment prémonitoire :

«La multiplication des politiciens locaux et des fonctionnaires a donné naissance à une couche sociale parasitaire qui ne doit son existence qu'au régime et qui en constitue le meilleur sinon le seul soutien. C'est cette petite bourgeoisie congolaise sans véritable assise sociale, aux contours très vagues, qui, depuis trois ans, dirige le pays. C'est dans ses poches que passe la plus grande partie des revenus et subsides du pays. Pour elle, il n'est pas question de préserver l'avenir et encore moins d'investir. Consciente de sa fragilité, de son instabilité, incapable de concevoir une politique pour l'avenir, elle a choisi la voie la plus simple : bien vivre, c'est-à-dire bien manger et encore mieux boire, sortir, rouler dans de grosses voitures américaines, maintenant, tout de suite. C'est ainsi que trois cents ministres, trois cents chefs de cabinet, trois cents secrétaires privés et leurs *nduku*⁶⁶ achètent de la bière, des filles et des transistors, en un mot tous les biens de consommation disponibles au Congo. Et c'est également ainsi que toute la manne répartie par les diverses assistances techniques, les divers prêts, les revenus de douanes, des impôts se retrouvent dans les poches des commerçants sans idéologie et de toute nationalité qui font la loi jusque dans la plus petite ville de la République.»

C'est cette seconde dynamique qui prendra graduellement le dessus. Elle trouvera son apogée avec l'éviction de Mwamba Ilunga par Sendwe en septembre 1963 [...].»

Opposé à un Katanga unifié, le gouvernement Adoula l'était également fermement, pour des raisons tant politiques que stratégiques. Débarrassé de ses éléments lumumbistes⁶⁷, Léopoldville appuyait, en effet, la création de nouvelles provinces, étape nécessaire qui devait illustrer l'évolution des esprits. D'autre part, dans la question katangaise, la fragmentation de l'espace provincial renforçait évidemment

la position du pouvoir central vis-à-vis d'Élisabethville ; c'est ainsi que furent successivement créées, les 30 juin et 8 juillet 1963, les provinces du Lualaba et du Katanga-Oriental.

1.4.2. LE RETOUR DE SENDWE

Ce sont les vues du pouvoir central qui s'imposèrent et Sendwe dut revoir sa stratégie. Une fois de plus, Albertville lui apparaissait comme un terrain idéal pour rebondir, assuré d'une forte assise populaire. Cette option semblait également satisfaire Léopoldville, content d'éloigner un acteur devenu gênant. Sendwe revint donc aux affaires dans la province, sous les auspices d'Adoula et des députés nationaux BALUBAKAT. Le premier, Mwamba Ilunga fera les frais de ce retour. En octobre 1962, un conflit éclata entre Sendwe et Mwamba Ilunga, le second reprochant au premier de ne pas s'être impliqué dans la libération du Nord-Katanga et de s'opposer à la création de la nouvelle province, afin de préserver ses chances de diriger un jour un Katanga réuni. Au cours des mois suivants et jusqu'en mai 1964, leurs divergences furent scandées par plusieurs épisodes. Sendwe, partisan de la réunification, avait été désavoué par les conseillers provinciaux du Nord-Katanga et une motion fut votée en ce sens, le 7 mai 1963, par l'assemblée provinciale. Atteinte par cette affaire et par le travail de l'équipe Mwamba Ilunga, à qui plusieurs fautes furent reprochées, l'assemblée provinciale fut à son tour gagnée par le conflit entre les deux dirigeants. Dès le mois de mars 1963, une partie des conseillers provinciaux avait demandé la démission du gouvernement provincial. Dans le courant du mois de juillet, une autre affaire surgit, qui coûta finalement son poste à Mwamba Ilunga : après avoir été placés en résidence surveillée avec quatre conseillers provinciaux sur décision du gouvernement provincial, Sendwe et ceux-ci furent libérés sur intervention du Gouvernement central. Mwamba Ilunga manifesta alors son intention de démissionner ; ce qui fut accepté quelques semaines plus tard, après le congrès BALUBAKAT de Kamina (voir ci-dessous) (Verhaegen 1966 : 416-417).

L'intervention du pouvoir central fut sans doute déterminante dans le retour de Sendwe aux affaires provinciales. Tandis qu'Adoula et les députés nationaux BALUBAKAT faisaient pression pour écarter Mwamba Ilunga au profit de Sendwe, celui-ci nomma, le 6 août 1963, Oscar Mudiay, un Luba Lubilanjani auparavant chef de cabinet de Jacques Masangu

65 Émile Lejeune était membre du personnel des Nations unies dans le Nord-Katanga ; il ne quitta Albertville qu'au mois d'août 1964 (Verhaegen 1966 : 421), ce qui en fait un témoin privilégié des événements qui se déroulèrent.

66 Déformation du kiswahili *ndugu*, « frère ».

67 L'exclusion de Sendwe du Gouvernement en janvier 1963 a en effet marqué le départ du dernier des « lumumbistes » repris dans le premier gouvernement Adoula du 2 août 1961.

à la vice-présidence, commissaire spécial chargé de l'installation des institutions. Finalement, la candidature de Sendwe à la présidence de la province fut proposée par les participants à un congrès BALUBAKAT organisé en août à Kamina. Contraint? Mwamba Ilunga accepta et, le 21 septembre 1963, l'assemblée provinciale intronisa Sendwe, qui héritait par la même occasion du portefeuille de la Santé (voir tableau 1.5). Quelques « jeunes loups » intégrèrent pour l'occasion certains cabinets, à l'instigation de Mudiay: Roger Kabulo fut nommé chef de cabinet de Sendwe, tandis que Masengho devint conseiller à la Santé⁶⁸. Quelle fut exactement l'implication du Gouvernement central dans ce scénario de retour qui semblait préétabli? Il n'est pas exclu que ce fût lui qui instilla l'idée de ce congrès. D'autre part, Kennes suggère que l'initiative de proposer Sendwe à la présidence serait venue de Mudiay. Enfin, le congrès était présidé par Fortunat Kabange Numbi, député national BALUBAKAT, alors proche collaborateur de Sendwe, et qui avait les faveurs du pouvoir central.

L'installation au pouvoir de Sendwe n'apaisa pas le conflit entre Sendwe et Mwamba Ilunga. Le nouveau chef du gouvernement prit, dans les semaines suivantes, des mesures vexatoires à l'encontre de partisans de Mwamba Ilunga, lequel, devenu président de l'assemblée, fit passer une motion de censure contre deux des ministres de Sendwe en décembre 1963; cette motion fut finalement rejetée grâce à l'intervention, une nouvelle fois, des institutions centrales (Verhaegen 1966: 417).

Sur le plan de la gestion des affaires intérieures, le nouveau gouvernement montra rapidement ses limites, en raison notamment du tempérament de Sendwe. Kennes (2009: 245) écrit: « Le retour de Sendwe ne résout [...] pas les problèmes du Nord-Katanga. De plus en plus, il fait de la BALUBAKAT une organisation tribale. S'il est adulé par les masses et les chefs coutumiers, Sendwe est méprisé chez les cadres. De surcroît, sa gestion est désastreuse, selon des témoins unanimes. Il est aux prises avec un problème d'alcoolisme, n'est pas très strict avec les finances provinciales et confère à ses proches de multiples privilèges. Ses prises de position deviennent incohérentes et dirigées contre ses ennemis personnels. Aucun programme de gouvernement n'est établi. » Pendant ce temps, pourtant, la

situation sociale et sécuritaire se dégradait dangereusement. À Albertville, le départ de l'ONUC, combiné aux inondations dramatiques du début de l'année 1964, avait gravement affecté les conditions de vie de la population, tandis qu'à l'intérieur du pays les troupes militaires montraient des signes inquiétants de relâchement depuis le départ du major Masiala, le 1^{er} janvier 1964. Alors que les dirigeants peinaient à gouverner efficacement, certaines « affaires » aggravèrent le discrédit des politiciens au pouvoir auprès de l'opinion publique. Émile Lejeune rapporte: « Dès la fin de 1963, des milliers de personnes se trouvaient réduites à une misère extrême et les fonctionnaires eux-mêmes ressentaient durement la crise, car leurs salaires étaient payés de moins en moins régulièrement, cependant que leur nombre augmentait sans cesse, à cause de la politique insensée que menait le gouvernement provincial. Des détournements importants effectués par certains politiciens étalèrent au grand jour le pourrissement qui gagnait toutes les couches de l'État » (cité par Kennes 2009: 245-246).

1.4.3. L'OPTION KABANGE NUMBI

Dès le départ, l'adjonction par le Gouvernement central d'une « belle-mère » aux côtés de Sendwe pour pallier ses carences, en la personne de Kabange Numbi, témoigne du peu de crédit que Léopoldville accordait à sa capacité réelle d'assumer des responsabilités importantes. Face au prolongement de la crise politique et à l'impasse sociale et économique qui se profilait sur le plan intérieur, Sendwe apparaissait désormais davantage comme un problème que comme une partie de la solution; il s'agissait désormais pour Adoula de l'écarter en lui offrant une porte de sortie honorable, afin de ménager sa base populaire, et de jouer la carte de Kabange Numbi.

Une première formule fut explorée, où Sendwe troquerait la présidence provinciale au profit de Kabange Numbi, pour un siège d'administrateur de société. Acceptée par le monde des affaires d'Albertville, cette idée fut évacuée par Mwamba Ilunga et Jonas Mwenze (ce dernier ne ménageant pas ses critiques contre le manque d'orthodoxie financière de Sendwe) et fut finalement abandonnée. L'autre formule portait sur la transformation des structures de la BALUBAKAT afin, sans doute, d'y minoriser la position de Sendwe. Un congrès de tous les élus et cadres BALUBAKAT s'ouvrit en ce sens, le 19 janvier 1964, à Albertville, au cours duquel le parti fut

68 Un département qu'il dirigera dans les faits jusqu'au mois de mars 1964, avant de devenir lui-même ministre de la Santé publique.

Tableau 1.5. Liste des membres des gouvernements BALUBAKAT

Fonction	Liste 16/06/1960	Liste 19/09 20/10/1960	Gouvernement du Lualaba	Province Nord- Katanga 17/09/1962	Province Nord- Katanga 22/09/1963	(Remaniement) 26/12/1963	Gouvernement Kabange Numbi 08/03/1964	Gouvernement Sendwe 04/05/1964
Haut-commissaire d'État		Jason Sendwe (BALUBAKAT) ⁶⁹		1. Jason Sendwe (BALUBAKAT) ⁷⁰ 2. Antoine Omari ⁷²	Oscar Mudiay ⁷¹			
Administrateur d'État aux sociétés		Antoine Muinganga						
Président	Jason Sendwe (BALUBAKAT [Cartel])	Prosper Mwamba Ilunga (BALUBAKAT [Cartel])	Prosper Mwamba Ilunga (BALUBAKAT [Cartel])	Prosper Mwamba Ilunga (BALUBAKAT)	Jason Sendwe (BALUBAKAT)	Jason Sendwe (BALUBAKAT)	Fortunat Kabange- Numbi (PPCo- BALUBAKAT)	Jason Sendwe (PPCo- BALUBAKAT)
Vice-président		Georges Muinganga (ATCAR [Cartel])			Bernard Kabwe	Bernard Kabwe		
Intérieur	Georges Muinganga (ATCAR [Cartel])	(et gendarmerie) Jean-Claude Yumba (MNC-L)	Georges Katombe (MNC-L)/Jean- Claude Yumba (MNC-L)	Floribert Kitombolwe Maloba (BALUBAKAT) (G. Katombe ?)	Georges Maloba- Kisongo	Georges Maloba- Kisongo	Anatole Kabungwe- Ilunga	(Intérieur, police, Affaires coutumières, etc.) Anatole Kabungwe-Ilunga
Finances	Albert Kalikoni (BALUBAKAT [Cartel])	André Shabani (BALUBAKAT [Cartel])	Polydore Mulongoy (BALUBAKAT [Cartel])	(candidat Élisabethville)	Bernard Kabwe	Bernard Kabwe	Jonas Mwenze M.Y. (PPCo- BALUBAKAT)	(Finances, Budget) Augustin Lukalanga
Justice	Tarcisse Kayeye (Unité Basonge)	Bertin Mwamba (BALUBAKAT [Cartel])	Yosaya Kazadi (Cartel)		Godefroid Munganga		(Justice, Fonction publique, etc.) Alphonse Nsanika	(Justice, Fonction publique, etc.) Alphonse Nsanika
Affaires économiques et sociales	Prosper Mwamba Ilunga (BALUBAKAT [Cartel])	(Affaires économiques) Wilson Tshite	(Affaires économiques) Jean-Claude Yumba (MNC-L)	(Affaires économiques) Jean-Claude Yumba (MNC-L)	(Affaires économiques) Gervais Mwema	(Affaires économiques) Gervais Mwema	(Économie) Alphonse Nsanika	(Économie, Classes moyennes, etc.) Fortunat Kabange- Numbi (PPCo- BALUBAKAT)
Affaires sociales, Plan, Coordination		Raymond Mungana	(Affaires sociales) Floribert Kitombolwe Maloba (BALUBAKAT [Cartel])	(Affaires sociales) Floribert Kitombolwe Maloba (BALUBAKAT)	(Affaires sociales) Georges Katombe (MNC-L)	(Affaires sociales, Jeunesse et Sports) Valentin Mpyoyo	(Affaires sociales) Pierre Ngyoy	(Affaires sociales, Travail et Sport) Pierre Ngyoy

Agriculture et Classes rurales	Jean-Claude Yumba (MNC-L)	(Agriculture) Élias Kitenge	(candidat) Élisabethville)	(Agriculture) Louis Mbeya	(Agriculture et Elevage) Louis Mbeya	(Agriculture, Terres et Mines) Alexis Muvumbu (PPCo-BALUBAKAT)	(Agriculture, terres et mines) Alexis Muvungu (PPCo-BALUBAKAT)
Travaux publics	Tharcisse Tshibanda (MP Kanioka)	Mathieu Banza	Jean Ngoy	Sylvestre Kasomo	Sylvestre Kasomo	(Travaux publics, PTT) Michel Kitenta (PPCo-BALUBAKAT)	Michel Kitenta (PPCo-BALUBAKAT)
Éducation nationale	Christian Luzau (FEDEKA [Cartel])	(Enseignement) Luc-Germain Kapinda	(Enseignement) Ladislas Kitanta	(Enseignement) Ladislas Kitanta	(Éducation nationale, Cultes) Ladislas Kitanta	(Enseignement) Léopold Makoloni	Ladislas Kitanta
Santé	Constant Bakute (MNC-L)	Stanislas Solka	(Santé publique) Justin Ilunga	(Santé publique) Jason Sendwe (BALUBAKAT)	(Santé publique) Jason Sendwe (BALUBAKAT)	Ildephonse Masengho (MNC-L)	Ildephonse Masengho (MNC-L)
Communications	Sylvestre Kaninge (ATCAR [Cartel])						
Commerce et Industrie	Évariste Kanku (FEDEKA [Cartel])						
Information	Mathieu Banza (BALUBAKAT [Cartel])	Roger Kabulo (BALUBAKAT/MNC-L)	Pierre Kabila Mukombi (BALUBAKAT [Cartel])	(Information, Affaires culturelles) Georges Maloba-Kasongo	(Information) Georges Katombe (MNC-L) ⁷³	Augustin Lukalanga	(Information, presse, tourisme) Léonard Mukalay
Fonction publique			Yosaya Kazadi			(Justice et Fonction publique) Léopold Mukalay	
Énergie, Terres et Mines			(Mines) Luc-Germain Kapinda	Luc-Germain Kapinda	Luc-Germain Kapinda	(Agriculture, Terres et Mines) Alexis Muvumbu (PPCo-BALUBAKAT)	(Agriculture, Terres et Mines) Alexis Muvumbu (PPCo-BALUBAKAT)
Habitat			Abraham Twite (BALUBAKAT)				
Assemblée provinciale, président			Joseph Nkulu (Cartel)	Prosper Mwamba Ilunga (BALUBAKAT)	Christophe Ngoy (BALUBAKAT)		

Assemblée provinciale, vice-président			Christophe Ngoy (BALUBAKAT [Cartel])	1. Roger Kabulo (jusqu'au 22/05/1963) (BALUBAKAT/MNC-L) 2. Justin Ilunga	1. Polydore Mulongyi (BALUBAKAT) 2. Yosaya Kazadi			
Assemblée provinciale, secrétaire			Baudouin Mulongo (BALUBAKAT [Cartel])	Dismas Mwalu; adj. Baudouin Mulongo (BALUBAKAT)				
Assemblée provinciale, secrétaires parlementaires				Laurent Kabila; Polydore Mulongyi (BALUBAKAT); Ildephonse Masengho (MNC-L); Jean Ngoy	Emmanuel Ngoy; Christophe Ngoy (BALUBAKAT); Floribert Kitombolwe Maloba (BALUBAKAT); Abraham Twite (BALUBAKAT)			

Source : Kennes (2003 : 350-353), complété par Willame (1964 : 133-135) et Verhaegen (1966 : 417-418; 519-526).

rebaptisé « Parti progressiste congolais-BALUBAKAT » (PPCo-BALUBAKAT), afin de le débarrasser de ses oripeaux régionalistes; à partir de ce moment, il fut décidé que la BALUBAKAT ne renverrait plus qu'à une association culturelle ethnique. Un nouveau comité national fut également élu, dont la composition traduisait clairement une alliance circonstancielle entre les groupes de Kabange Numbi et de Mwamba Ilunga contre Sendwe. Outre les deux protagonistes précités, l'équipe embarquait, notamment André Shabani, Jacques Masangu, Jeanson Umba et Jonas Mwenze (tableau 1.5). Ce ravalement de façade et ce renouvellement des cadres devaient, espérait-on, « détribaliser » la BALUBAKAT et, dès lors, favoriser une réconciliation intraprovinciale, ainsi que (surtout, peut-être) placer aux commandes des responsables plus compétents.

Le 8 mars 1964, au cours d'une session extraordinaire présidée par Kasa-Vubu, l'assemblée provinciale élit alors Kabange Numbi à la présidence d'un nouveau gouvernement provincial. L'opposition de Sendwe, dont la popularité auprès de la base restait forte, au contraire du PPCo, annonçait le risque d'un blocage. Un compromis fut finalement trouvé, au terme duquel Sendwe reprit le maroquin présidentiel (4 mai 1964), mais à la tête de l'équipe pratiquement inchangée du gouvernement Kabange Numbi⁷⁴, lui-même glissant à la vice-présidence (tableau 1.5). Ces deux gouvernements faisaient une place importante à la nouvelle génération de politiciens. Ildephonse Masengho, né en 1935 à Mufu (Mitwaba), devint ministre de la Santé; Édouard Kassongo hérita de la direction des Travaux publics dont il devint un véritable pilier; Jonas Mwenze, déjà directeur de cabinet du ministère des Finances Polydore Mulongy dans le gouvernement du Lualaba, obtint le même portefeuille dans le gouvernement Kabange

69 Commissaire d'État pour le Katanga depuis le gouvernement Lumumba.

70 28/11/1961 (annonce radio d'Adoula)-18/05/1963 (levée de l'état d'exception).

71 Commissaire spécial pour l'installation des institutions du Nord-Katanga.

72 Commissaire spécial chargé du partage du patrimoine du Katanga (entré en fonction le 11/08/1962).

73 Directeur de cabinet: Jean Wesley Kabanza; directeur provincial de l'Information, Tourisme et Relations publiques: Augustin Lukalanga.

74 Seuls disparaissaient, par rapport au gouvernement du 8 mars, Jonas Mwenze et Léopold Makoloni.

Numbi. Citons encore Placide Kitungwa⁷⁵, Norbert Muyumba⁷⁶, Albert Kisonga⁷⁷, etc. Enfin, cette génération de « jeunes loups » comptait également Roger Kabulo, qui, bien qu'il ne participât pas à ces deux gouvernements, était animé par une ambition qui le portait à prétendre disputer, à terme, le leadership provincial à ses aînés Mwamba Ilunga et Sendwe. Avec Masengho et Christophe Ngoy, il dominera les débats de l'assemblée provinciale.

Mais la nouvelle équipe n'eut pas beaucoup de temps pour fonctionner. Dès le mois suivant son entrée en fonction, en effet, l'agitation révolutionnaire qui traversait le Congo atteignit le Nord du Katanga.

2. LA RÉBELLION SIMBA AU NORD-KATANGA

La période qui s'ouvre en mai 1964 et court jusqu'au début de l'année 1966 se caractérise par une nouvelle flambée de violence. Elle est dominée par trois événements majeurs : les deux prises d'Albertville et l'installation du Comité national de Libération-Est (CNL/Est). Trois éléments émergent : d'une part, la rentrée dans le rang de la BALUBAKAT aux plans politique et militaire, celle-ci ne jouant plus un rôle de premier plan ; l'éviction définitive des « vieux cadres » de la politique nord-katanga ; enfin, l'affirmation de Laurent-Désiré Kabila dans le paysage nord-katanga et le Kivu, au sein du CNL.

Deux précisions s'imposent d'emblée sur l'identité de la rébellion et le contexte de son extension à la région du Nord-Katanga. La confusion entre les rébellions de Pierre Mulele à l'ouest, et de Christophe Gbenye et Gaston Soumialot à l'est, a souvent conduit à parler de « rébellion muleliste » pour qualifier les événements qui se produisirent dans la région ; les rebelles furent eux-mêmes qualifiés de « faux-mulelistes » et de « mulelistes », selon qu'ils participèrent à la première ou à la deuxième prise d'Albertville. C'est le lieu ici de rappeler que les deux

rébellions n'ont eu aucun contact réel entre elles, et qu'il est erroné d'user ici du terme « muleliste » ; les événements renvoient bien plutôt à la rébellion dite « Simba » (ou « des Simba ») qui couvre l'Est du pays. La rébellion, s'imposa en outre, dans un contexte sociopolitique et économique délicat. La succession de crises ministérielles à Albertville s'accompagnait d'une détérioration de la situation politique ailleurs dans la province, à laquelle s'ajoutait une précarisation des conditions économiques. À Kamina par exemple, il avait fallu arrêter et remplacer à la tête de sa chefferie Kasongo-Nyembo, qui s'opposait au rattachement de la chefferie luba de Kamina, au Nord-Katanga. À Manono, un vent de crise couvrait au début de l'année 1964⁷⁸ ; fin mars, c'est Kongolo qui dut être « neutralisée » suite à des tensions entre Basonge et Bahemba ; enfin, à Albertville même, les inondations aggravèrent encore, au cours du mois de mai, la situation sociale, devenue très difficile depuis le départ des troupes de l'ONUC. Verhaegen (1966 : 420) écrit : « Par-delà la confusion que présentait la scène politique officielle, se manifestait de plus en plus nettement un malaise politico-social en profondeur. Des grèves, des mutineries, le développement des jeunesse politiques urbaines et rurales, l'agitation permanente en milieu urbain provoquèrent des interventions sans cesse plus fréquentes de l'armée qui eurent pour effet immédiat d'exaspérer davantage encore la population contre l'autorité établie. » Aux yeux d'observateurs neutres, la région semblait mûre pour qu'y éclate une deuxième guerre civile après celle de 1960-1961 ; cette éventualité ne fut toutefois pas véritablement rencontrée, en partie faute d'obtenir une véritable adhésion populaire à la rébellion. Nous y reviendrons.

2.1. LES DEUX PRISES D'ALBERTVILLE⁷⁹

Deux lectures ont été données de la première attaque d'Albertville. La première version évoque la responsabilité d'adversaires de Sendwe désireux de le déposer et de le remplacer par Mwamba Ilunga ; selon celle-ci, la liaison avec les forces de l'Armée populaire de Libération (APL) au Kivu aurait été fortuite. La deuxième version, retenue par Verhae-

75 Chef de cabinet de Jean-Claude Yumba dans le gouvernement précédent de Mwamba Ilunga (17/09/1962-22/09/1963) ; directeur de cabinet adjoint des ministres des Finances Bernard Kabwe puis Augustin Lukalanga dans le gouvernement Sendwe.

76 Ministre de l'Information, puis des Finances. Père de Jacques Muyumba, vice-gouverneur (février 1999) puis gouverneur (mars 2001) du Katanga.

77 Directeur de cabinet du ministre de la Santé (Sendwe/Masengho).

78 Mutinerie des policiers en janvier ; grève des ouvriers de la Géomines à la fin mai.

79 Le récit des événements ne sera pas donné en détail ici. Nous renvoyons à Verhaegen (1966 : 421-442) et à Kennes (2009 : 259-275), qui en font un rapport plus complet.

gen (1966) comme la plus plausible et qui sera seule évoquée brièvement ici, prête aux insurgés « des intentions politiques révolutionnaires et une coordination plus ou moins étroite avec le mouvement de Soumialot [CNL-Est] » (Verhaegen 1966 : 421).

2.1.1. LA PREMIÈRE PRISE D'ALBERTVILLE (26/27 MAI 1964)

Selon l'interprétation retenue par Verhaegen, Kabila et Masengho auraient été à la baguette, tandis que Kabulo se serait maintenu, semble-t-il, à l'écart. L'initiative poursuivait un double but : s'emparer de la ville et renverser Sendwe. Un mois plus tôt, un front armé s'était ouvert dans la région d'Uvira, avec le soutien des populations locales Fulero et Bembe ; Uvira et Fizi tombèrent les 15 et 27 mai aux mains des insurgés. Les circonstances semblaient donc favorables au déclenchement d'un soulèvement à Kalemie.

Mieux introduit dans les réseaux lumumbistes et privé d'une véritable base BALUBAKAT, Kabila s'entoura, pour réaliser son coup de force, d'un petit groupe de conspirateurs choisis, non pas parmi les jeunes Luba, mais plutôt parmi les membres du MNC-L local, majoritairement holoholo⁸⁰, qui furent chargés de la mobilisation au sein de la population. La coalition qui émergea finalement rassemblait en majorité des jeunes désœuvrées d'Albertville⁸¹, ainsi que des éléments de l'ANC (14^e bataillon) et des gendarmes du Kasai.

Albertville tomba dans la nuit du 26 au 27 mai 1964. Le 27, un « comité de libération » local fut constitué avec Kabila, Masengho et probablement Kabulo⁸². Pour tiède qu'il fût, le ralliement de Kabulo était précieux, du fait de l'image positive dont il jouissait généralement auprès de la population. Ce comité prit la décision de procéder à l'arrestation de l'ensemble du personnel politique, administratif, et même mili-

80 Kennes (2009 : 262, note 514) égrène la liste des participants à la réunion de préparation de l'entreprise, d'après l'un d'eux (en gras, les membres MNC-L) : Mahango Shabani, Ibrahim Kibelwe, Mpungwe Ramazani, Paul Kasumba, Shabani Amisi, Victor Kakuli, Bushindi Asani, Jean Manda (tous holoholo) ; Éleazar Katembwe et Rachidi Matembo (kalanga) ; Norbert Muyumba (hembra), Augustin Kahenya (ethnie non connue).

81 Non pas tant les Jeunes BALUBAKAT intégrées dans la police par Mwamba Ilunga, précise Kennes (2009 : 263, note 515), que des jeunes chômeurs et « déclassés » sociaux.

82 Avec Muyumba, Kisonga et Kitungwa, ceux-ci constituent l'état-major du mouvement.

taire⁸³, décision qui traduit l'hostilité de Kabila envers le gouvernement de Kabange Numbi et Sendwe. Attrapé, ce dernier parvint toutefois à s'échapper.

La première prise fut de courte durée. Dès le lendemain, les effectifs du mouvement se démobilisèrent. L'hypothétique appui espéré de la rébellion d'Uvira se faisait attendre et les soldats ne voyaient rien venir de la solde promise par Kabila. Les rebelles battirent finalement en retraite et livrèrent la ville à de sévères représailles, dont témoigne Lejeune (1965 : 11) : « En trente-six heures, plus de quatre cents personnes furent abattues, dont la majorité n'avait été mêlée ni de près, ni de loin, aux événements⁸⁴. » Au nombre des victimes figurent Roger Kabulo, Augustin Lukalanga et Émile Yeni, ami de Kabila et de Masengho⁸⁵. Sendwe traqua quiconque était de près ou de loin associé à Mwamba Ilunga, qu'il tenait (probablement à tort) pour être l'instigateur du soulèvement. Pour celui-ci, ainsi que pour Jean-Claude Yumba, cet épisode marqua la fin de l'engagement politique⁸⁶.

2.1.2 LA DEUXIÈME PRISE D'ALBERTVILLE (19 JUIN 1964)

La deuxième prise d'Albertville impliqua plus directement la rébellion de l'Est. Une partie des forces du « colonel » Abedi Kabwe, stationnées à Lubimba (route Fizi-Kalemie, à 80 km au sud de Fizi), fut envoyée vers le sud à la demande d'un groupe d'insurgés, parmi lesquels Saidi Saleh et Ibrahim Kabelwe, rescapés de la première tentative⁸⁷ ; la troupe fut rejointe plus tard par d'autres rebelles, dont Ildephonse Masengho, Mpungwe Ramazani, Shabani Amisi ou Victor Kakuli⁸⁸. Celle-ci s'empara

83 À l'exception du ministre Lukalanga, jugé « lumumbiste ».

84 Sur la répression, lire également Verhaegen (1966 : 431-433).

85 La mort de Yeni est mentionnée dans CRISP, *Courrier africain* 1967 : 10 ; mais pas sur la liste de victimes publiée dans *L'Essor du Katanga*, n° 991, 12 juin 1964, p. 2.

86 « Mwamba Ilunga, indique Kennes (2009 : 562), réapparaitra comme membre de la Commission constitutionnelle créée par L.-D. Kabila en octobre 1997. »

87 Kennes (2009 : 269, note 536) évoque le chiffre de 1500 combattants, tout en précisant que « [...] ce chiffre est sans doute fort gonflé, comme souvent dans les témoignages oraux ».

88 Notons que depuis le début du mois, l'Armée populaire de Libération (APL) du CNL, sous le commandement du général Nicolas Olenga, préparait sa progression vers le Maniema et le Nord-Katanga, mais il est possible qu'Albertville, jugée trop bien défendue, fut initialement laissée de côté.

de la centrale hydroélectrique de Bendera. L'annonce de cette prise déclencha un vent de panique à Albertville; l'ANC et les quelques forces de police demeurées sur place vidèrent rapidement les lieux, alors que le rapport des forces en présence penchait nettement en faveur des troupes gouvernementales. Selon les termes de Kennes (2009 : 268) : « La réputation des rebelles, la crainte de leur force surnaturelle

(le *Mayi Mulele mayi*), et surtout la peur de probables représailles contre les auteurs de la répression qui a suivi la première prise d'Albertville, sont plus efficaces que les cartouches pour briser la défense de la ville. » Une nouvelle fois, la ville fut livrée aux massacres, aux exactions et aux représailles de toutes sortes. Au nombre des victimes figuraient cette fois Jason Sendwe et Kabange Numbi.

Encadré 1.2. 19 juin 1964, assassinat de Jason Sendwe. Responsabilités et conséquences

À l'approche des rebelles, Sendwe avait fui la ville par le train. Celui-ci fut arrêté par des soldats de l'ANC à hauteur de Muswaki (avant Niemba) et Sendwe contraint de rentrer à Albertville. Le 19 juin, il se rendit à la cité avec quelques proches dans la voiture de Ferdinand Tumba, afin de rassurer la population et, peut-être, de calmer les rebelles Simba qui, aurait-il dit, devraient bien l'accueillir s'ils étaient lumumbistes, compte tenu de sa participation au gouvernement Lumumba. Un peu ivre selon les témoignages, il s'adressa à ceux-ci par ces mots : « Lumumba est mon frère ! Mulele est mon frère ! Vous tous, vous êtes mes frères⁸⁹ ! » Ses paroles n'eurent pas d'effet ; Sendwe fut abattu sur la colline Kangomba avec plusieurs des membres de son entourage, en même temps que son rival Kabange Numbi.

Kennes s'interroge sur les responsables éventuels de l'élimination de Sendwe parmi les dirigeants de l'époque, et sur les conséquences pour chacune des parties concernées. Il reproduit le témoignage du R.P. Billebaud, qui rapporte l'accusation portée par Soumialot contre les soldats de Mobutu, alors général en chef de l'ANC. Un autre témoin attribue l'assassinat de Sendwe, de ses collaborateurs et de Kabange Numbi, à Saidi Saleh⁹⁰, par vengeance contre la sévère répression organisée par Sendwe après la première prise de la ville. Enfin, l'enquête de Kabuya Lumuna Sando conclut quant à elle à l'implication de transfuges de l'ANC. Selon Kennes, pour approfondie que fût l'enquête, cette dernière piste est bancale, notamment parce que la majorité des éléments ANC avaient fui ou avaient été tués au moment des faits ; tous les témoins de l'époque s'accordaient en outre pour désigner les rebelles venus de Force-Bendera, et non les militaires de l'ANC. Le témoignage à charge de Saidi Saleh Mukidadi lui paraît plus plausible, même si l'on ne peut exclure l'hypothèse de l'implication d'autres personnes.

En tout état de cause, la mort du dirigeant de la BALUBAKAT arrangeait beaucoup de monde, à Albertville comme à Léopoldville : le pouvoir central, le groupe de Mwamba Ilunga, les victimes de la répression consécutive à la première prise d'Albertville, les Simba (qui voyaient en Sendwe l'allié du Gouvernement central), etc. Le pouvoir central se débarrassait ainsi d'un allié devenu très encombrant. Le fait que Sendwe ait été refoulé à Albertville par des soldats de l'ANC a été interprété par certains comme un indice de l'implication du Gouvernement central, qui aurait ordonné d'empêcher Sendwe de quitter la ville. Kabuya suit ce raisonnement, déduisant des tenues neuves portées par ces soldats qu'il s'agissait probablement d'agents mandatés par Léopoldville. Kennes (2009 : note 545) : « [Kabuya] y voit la rivalité Mobutu/Kasa-Vubu, ce dernier soutenant Sendwe face à Mwamba Ilunga, tandis que Mobutu aurait voulu liquider Sendwe au profit de Tshombe (lequel devient Premier ministre quelques jours après). » En ce qui concerne les Simba, Kennes rapporte un témoignage de l'époque, selon lequel les rebelles auraient laissé le corps exposé quelque temps, et lui criaient : « Va maintenant, retourne chez ton ami Mobutu ! » Kennes joint à ce témoignage la relation de cette anecdote, représentative de l'attitude anti-Sendwe prêtée aux rebelles : « Durant une tournée d'inspection de Soumialot dans la région de Nyunzu et Kabalo, il fut

89 Billebaud 1964 : 12. Cf. aussi le témoignage de Michel Kitenta, *L'Essor du Katanga*, le 5 septembre 1964.

90 Muholoholo, ancien président du MNC/L de Kabimba.

2.2.1. L'ADMINISTRATION CNL-EST À ALBERTVILLE

Albertville fut le premier chef-lieu provincial occupé par les rebelles; c'est là, explique Verhaegen (1966: 487) «que se développèrent et s'organisèrent l'appareil et les structures politiques, administratives et militaires de la rébellion». Il poursuit en synthétisant la nature des institutions rebelles, l'arbitraire et la confusion des pouvoirs qui y prévalaient: «À défaut d'idéologies et d'intentions réellement révolutionnaires et de plans de réformes systématiques, les dirigeants de la rébellion s'inspirèrent du modèle de l'ancien système, lui-même hérité de l'époque coloniale. Les structures et les formes de l'ancienne bureaucratie et de l'Armée nationale furent en partie reprises. Ce qui restait des organisations politiques nationalistes fut absorbé soit par l'Armée populaire, soit par des fonctions administratives; l'armée se constitua en caste fermée et hostile aux civils; aucune institution démocratique ne vint tempérer l'arbitraire des militaires ou des bureaucrates du parti; les militants se virent confier les tâches de délation ou de police; les fonctions de gouvernement furent confondues avec celles d'administration et celle-ci avec l'expédition des affaires courantes; dès lors il n'y eut pas de politique, et *a fortiori* pas de doctrine» (Verhaegen 1966: 487).

Deux institutions exécutives cohabitaient en outre à Albertville, entre lesquelles la distinction des compétences n'était pas toujours clairement établie: un gouvernement provincial et un gouvernement provisoire du CNL-Section Est (Verhaegen 1966: 445).

Olonga (19 juin), général de l'APL, puis Soumialot (29 juin) arrivèrent à Albertville. Ce dernier s'y imposa comme le dirigeant incontesté du mouvement et fit preuve d'une grande activité, tant au plan militaire qu'aux plans politique et administratif. Peu après son arrivée fut installé le gouvernement provisoire du Comité national de Libération pour le Katanga, qui comprenait essentiellement parmi ses membres des «jeunes loups» BALUBAKAT/MNC, non associés avec les factions Sendwe ou Mwamba Ilunga. Ildephonse Masengho en prend la tête, assisté notamment par Édouard Kassongo, Baudouin Mulongo⁹² ou, parmi les non-Luba, Placide Kitungwa (hemba) et Norbert Muyumba (hemba) (tableau 1.6).

⁹² Si ces trois personnalités ont été associées au gouvernement du Lualaba de Mwamba Ilunga, celles-ci ne peuvent, note Kennes, être considérées comme des «fidèles» de celui-ci.

Tableau 1.6. Composition du gouvernement provisoire du Comité de Libération pour le Katanga (3 juillet 1964)

Fonction	Titulaire
Présidence, Santé publique et Information	Ildephonse Masengho
Intérieur, Postes et Télécommunications	Norbert Muyumba
Finances, Économie et vice-présidence	Placide Kitungwa
TP, Communications et Transports	Édouard Kassongo
Affaires sociales	Gérard Kasculé (Kascul)
Fonction publique et Justice	Baudouin Mulongo
Terres, Mines et Agriculture	Alphonse Senga (Sengha)
Éducation nationale	Séverin Kabwe

Source: Verhaegen (1966: 444-445).

Mais, bien plus que les anciens BALUBAKAT, la constellation des forces rebelles en présence à Albertville et au sein du CNL-Est regroupait également d'autres factions ethniques, ainsi que des opposants rwandais. Devant les réclamations des autres groupes qui s'estimaient sous-représentés, le gouvernement fut remanié pour mieux tenir compte de l'équilibre des forces en présence (tableau 1.7). La composition de la nouvelle équipe et la distribution des compétences inspirent à Kennes et Verhaegen deux observations: d'une part, les membres issus des rangs BALUBAKAT sont très peu connus; d'autre part, la nomination de Masengho à la direction des opérations militaires «reflétait le désir des dirigeants politiques de pouvoir opposer à l'omnipotence des militaires indisciplinés de l'APL un pouvoir civil soucieux du bien de la population et de l'ordre public» (Verhaegen 1966: 447).

Dans le même temps (21 juillet), Soumialot annonçait la formation d'un nouveau gouvernement provisoire du CNL-Section Est, qui traduisait la montée en puissance au sein de la rébellion de Laurent-Désiré Kabila (tableau 1.8). Verhaegen interprète l'installation de cette institution à Albertville par la volonté de Soumialot de faire contrepoids à l'ascendance extrême de l'APL dont, selon ses termes, «il était obligé de constater que la combativité et le courage allaient de pair avec une indiscipline croissante» (Verhaegen 1966: 449).

Tableau 1.7. Liste des membres du gouvernement provisoire provincial du Katanga et répartition des sièges par parti politique (27 juillet 1964)

Parti politique	Fonction	Titulaire
MNC/L	Présidence et Opérations militaires	Ildephonse Masengho
	Vice-présidence et Affaires économiques	Pierre Masudi
	Intérieur	Gérard Kascul (Kascul)
	Justice et Fonction publique	Alphonse Senga (Sengha)
CEREA/K (UFPC)	Information	André Mulele
	Travaux publics et PTT	Ildephonse Asumani
PSA/G	Finances	Bruno Sompoto
	Santé publique	Gustave Mbuyu
BALUBAKAT	Affaires sociales	Petrus Mukoya
	Enseignement	Sylvain Kabila
	Agriculture et Mines	Raphaël Ilunga

Source: Verhaegen (1966: 446-447).

Tableau 1.8. Composition du gouvernement provisoire CNL-Section de l'Est (21 juillet 1964)

Fonction	Titulaire
Présidence et Défense nationale	Gaston Soumialot
Vice-présidence, Relations et Commerce extérieur	Laurent Kabila
Commissaire d'État chargé de l'Intérieur et de la Fonction publique	Joseph Sébastien Ramazani
Information, Presse, Justice et Sécurité	Martin Kasongo
Économie, Finances et Agriculture	Grégoire Amisi
Éducation nationale et Affaires sociales	Phocas Bwimba
Postes et Communications, Transports et Travaux publics	Donat Saidi

Source: Verhaegen (1966: 447-448).

L'action de Soumialot ne se limita pas à ces deux initiatives: efficacement secondé par plusieurs de ses collaborateurs (dont Ramazani, Donat Saidi ou Masengho), il semble qu'il se soit réellement impliqué dans la gestion administrative de la région, appuyant notamment la relance des activités économiques, travaillant à rétablir la discipline parmi les fonctionnaires et à assainir les finances publiques, etc. Verhaegen (1966: 488) commente: «Le rôle de Soumialot dans l'organisation et le fonctionnement du pouvoir rebelle fut considérable. Avec Ramazani, il est à Albertville le seul dirigeant capable de s'imposer tant aux militaires qu'aux civils; il commande seul aux autres chefs militaires, il édicte le règlement des soldats de l'APL, il décide de la stratégie à suivre et de l'affectation des troupes, il nomme le gouvernement provincial et du CNL-Est, il nomme les fonctionnaires. [...] L'éventail de ses responsabilités est très vaste et s'étend du pouvoir réglementaire et exécutif suprême à la solution de la moindre palabre entre deux personnes.»

En dépit de cette activité manifeste, l'organisation du territoire conquis ne se réalisa pas vraiment (à l'exception peut-être des régions bembe et fulero, majoritairement ralliées aux rebelles), en raison sans doute de la rapidité extrême avec laquelle s'étendit l'APL dans la région.

2.2.2. LA CONTRE-OFFENSIVE GOUVERNEMENTALE (JUILLET-AOÛT 1964)

La chaîne de commandement de l'APL restait toute théorique: la désorganisation, la multiplication des fiefs sous l'autorité de dirigeants locaux et l'indiscipline des troupes l'emportaient. À l'exception notable du chef d'état-major du CNL-Est à Albertville (Daniel Dunia, Mubembe), la plupart des chefs militaires étaient originaires du Maniema et du Sankuru, en raison de la meilleure assise du MNC-L dans ces régions. À l'inverse, les troupes étaient en majorité d'origine bembe, dans les régions voisines de Fizi-Baraka. Les combattants suivaient davantage leur propre commandant plutôt que les ordres d'une hiérarchie «mal établie» (Kennes 2009: 279). La conquête de la région s'était, en outre, faite sans réelle opposition, et là où se manifesta une résistance tant soit peu solide, la progression de l'APL fut bloquée (Verhaegen 1966: 439).

La convergence de ces éléments explique en grande partie la facilité avec laquelle le pouvoir central reprit le contrôle à partir du mois d'août.

Encadré 1.3. Heurs et malheurs de Laurent-Désiré Kabila (1964-1966)⁹³

Laurent-Désiré Kabila est né en 1939 ou 1941 à Jadotville. Par son père, il est luba originaire de la région d'Ankoro-Kabalo, tandis que sa mère est issue d'une lignée lunda implantée plus au sud (Dilolo-Kapanga). Il fait ses classes dans les rangs des Jeunesses BALUBAKAT « Jeubakat », où il apparaît comme « colonel » lors de la première guerre civile de 1960-1961. Sa première expérience politique date du gouvernement de Manono, auquel il est associé en tant que chef de cabinet du ministre de l'Information, poste auquel il est reconduit dans le gouvernement de fait du Nord-Katanga, dans un premier temps, avant d'être affecté au ministère des Travaux publics (Verhaegen 1966 : 519-520). Dès ce moment, il fait partie de la génération des « jeunes loups » d'Albertville aux côtés de Roger Kabulo, Ildephonse Masengho, Jeanson Umba, Marcel Moma, Placide Kitungwa, Jonas Mwenze, etc., tous issus des rangs des sections de jeunes du CERECA, du MNC-L, de la BALUBAKAT, etc. Déjà à l'époque, son comportement ne passe pas inaperçu.

La rébellion de 1964 constitue néanmoins sa véritable rampe de lancement. Instigateur de la première prise d'Albertville, c'est cette initiative qui lui vaut probablement sa nomination, en juillet 1964, comme vice-président chargé des Relations et du Commerce extérieur dans le gouvernement provisoire du CNL-Section est, une instance supérieure au gouvernement provincial « pour le Katanga ». Il se hisse de la sorte parmi les principaux dirigeants de l'un des fronts d'une rébellion qui couvre bientôt le tiers de la superficie du pays. Durant cette période, Kabila se concentre surtout sur la mobilisation des appuis extérieurs au service de la rébellion ; au plan interne, il évite autant que possible de se compromettre dans les dissensions au niveau de la direction : dans l'opposition entre les ailes CNL-Gbenye et Bocheley, il prend ses distances vis-à-vis de Bocheley ; dans le même temps, entre Gbenye et Soumialot, Kabila semble manœuvrer pour conserver la confiance des deux camps, travaillant surtout à se rendre indispensable pour l'un et l'autre en gardant la haute main sur la zone est. Durant ce temps, Kabila circule beaucoup : on le voit à Bujumbura, en Afrique de l'Est (Kenya, Tanganyika/Tanzanie), en Égypte (Conférence des pays non alignés), en Europe de l'Est, en Chine, etc. Parce qu'il est accaparé par ses démarches extérieures, sa gestion interne du maquis s'avère déficiente : la base est totalement déstructurée et manque d'une chaîne de commandement organisée.

Si elle marque la désintégration des rébellions au nord et au sud sur le terrain militaire, la contre-offensive des forces gouvernementales, lancée dès la fin juillet avec la collaboration des forces belges et des États-Unis, aboutit, le 24 novembre, à la reprise de Stanleyville ; ce retournement profite paradoxalement à Soumialot et Kabila, qui obtiennent soudainement l'oreille et le soutien de pays jusqu'alors réticents à s'impliquer. Au plan interne, Kabila, qui tient officiellement le dernier maquis de l'Est, se hisse dans l'organigramme de la rébellion dont il est reconnu, début 1965, comme « commandant suprême de l'Est ». D'autre part, dans la lutte entre Gbenye et Soumialot, chacun des camps présente Kabila comme l'un des siens ; afin d'évincer Gbenye et de rassembler tant les forces de l'Est que de l'Ouest sous son autorité, Soumialot crée un « Conseil suprême de la Révolution » dont il confie la vice-présidence à Kabila, qui est également désigné « chef de la zone II (front de l'Est) ». Très théorique, cette opération place néanmoins symboliquement Kabila au même niveau hiérarchique que Pierre Mulele, à l'Ouest.

Fort de son contrôle sur l'unique voie d'acheminement du matériel de l'étranger, grâce aux filières chinoise et tanzanienne qu'il a pu installer, Kabila tente de s'imposer à l'Est, dont le front s'assimile davantage à un « amalgame de fiefs aux mains de meneurs locaux qu' [à] un ensemble intégré » (Kennes 2003 : 160). À cet effet, il s'est installé, au début 1965, à Kigoma avec ses proches – Albert Kisonga, Ildephonse Masengho, Léopold Mitudidi, Louis Maniema, Christophe Muteba, Placide Kitungwa et, plus tard, René Lukongo, – d'où il organise l'approvisionnement de son maquis en armes, munitions, médicaments, vêtements, etc. en provenance de Dar es Salaam et où il commande une base et un camp d'entraînement, respectivement situés à Kigoma (2500 hommes) et à Lwichi (près d'Ujiji, à 20 km plus au sud ; 1000 hommes). Sur la rive congolaise, sa base principale est à Kibamba, à 150 km au nord d'Albertville, où il a installé son état-major opérationnel, son arsenal et les services médicaux.

93 Sauf exception explicitement mentionnée, ce passage est inspiré de Kennes (2003 : 104-111 ; 148-186).

Kabila rencontre une première fois Che Guevara en février 1965 à Dar es Salaam ; il discute avec lui des modalités d'une aide cubaine. Deux mois plus tard, l'arrivée, non prévue, d'une personnalité aussi charismatique que le « Che » dans son maquis est cependant une surprise pour Kabila, qui semble prendre ombrage de sa présence. Au demeurant, la collaboration cubaine se révélera un échec pour différentes raisons, qui ne sont pas toutes étrangères au comportement de Kabila. Sur celui-ci, Che Guevara émettra le jugement suivant au moment d'établir le bilan de son expérience congolaise : « Le seul homme qui a de véritables qualités de dirigeant des masses semble être Kabila. [...] Mais un homme qui a des qualités de dirigeant ne peut pas pour autant mener à bien une révolution. Il est important d'avoir le sérieux révolutionnaire, une idéologie qui guide l'action, un esprit de sacrifice qui accompagne ses actes. Jusqu'à présent, Kabila n'a pas démontré posséder une seule de ces qualités. Il est jeune et il peut changer, mais je me décide à laisser sur le papier [...] mes gros doutes quant à sa capacité de dépasser ses défauts dans le milieu dans lequel il évolue » (cité par Kennes 2003 : 176).

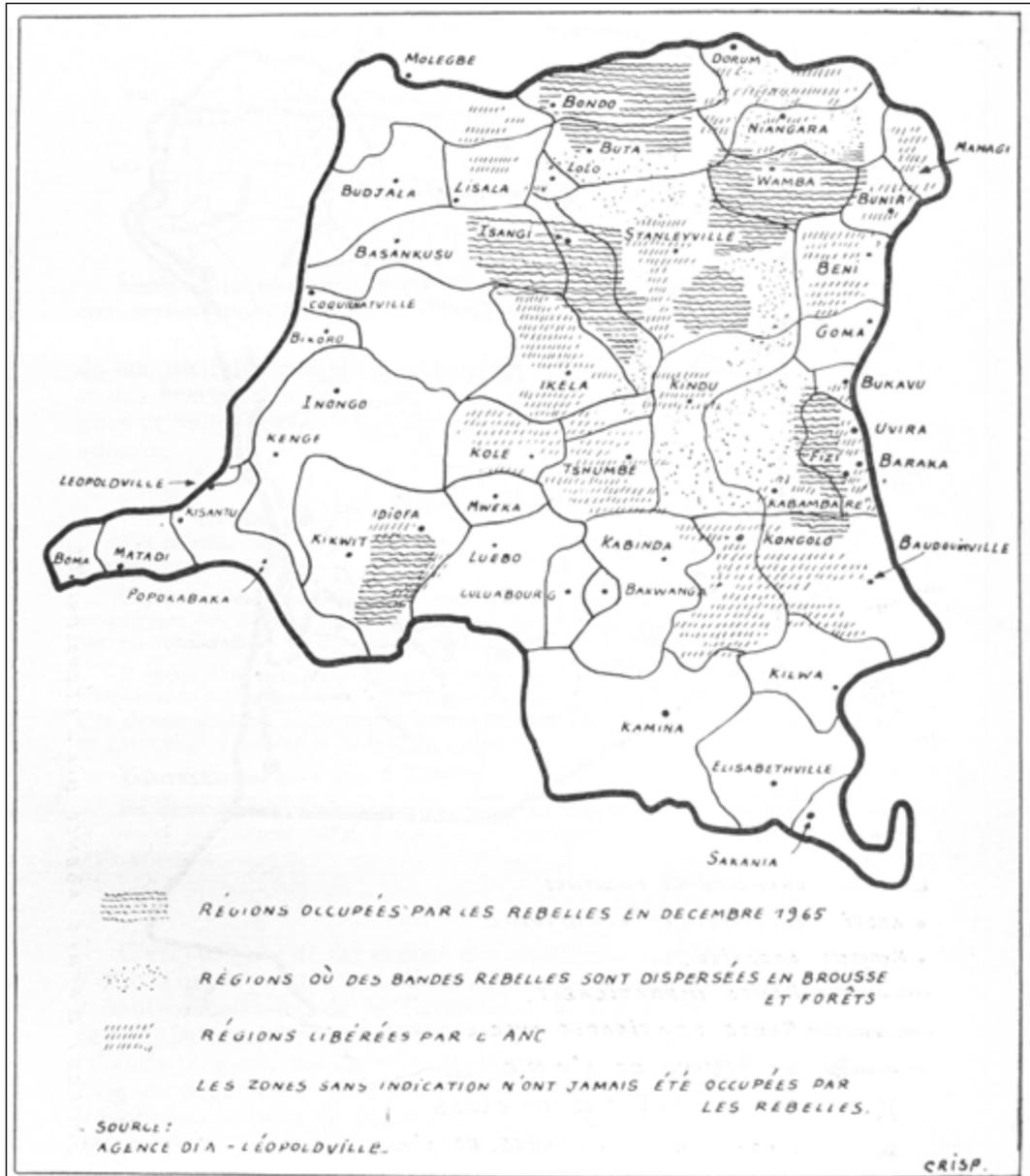
Dans la seconde moitié de l'année 1965, l'étoile de Kabila pâlit. Incapable de reprendre l'initiative sur le terrain militaire, sa situation se complique sérieusement lorsque la Tanzanie le prive de son soutien, en novembre 1965. Cette dérobade de l'un de ses principaux points d'appui trouve en partie sa justification dans le comportement des dirigeants du maquis, donc de Kabila lui-même, à Kigoma et à Dar es Salaam, où les doléances auprès du pouvoir tanzanien, souvent motivées par des raisons personnelles, et leur train de vie – « constamment ivres, avec des femmes, faisant tout le temps la fête »... – finissent par exaspérer le président tanzanien Nyerere. La cause semble dès lors perdue. Après l'évacuation de la base de Kibamba (lire ci-dessous), Kabila est désavoué par de nombreux partisans ; au plan extérieur, les traditionnels soutiens du CNL – Chinois, Cubains, Tanzaniens, etc. – s'interrogent également sur la gestion de Soumialot et de Kabila ; enfin, depuis plusieurs mois déjà, Kabila était au ban de l'aile Olenga réfugiée au Soudan. Attaqué de toute part, il se voit contraint de quitter la Tanzanie en février 1966, à l'instar d'ailleurs de pratiquement tous les dirigeants du CNL. Il ne remettra les pieds au Congo qu'en 1967, pour y créer le Parti de la Révolution populaire (PRP).

À Léopoldville, Moïse Tshombe avait succédé, le 10 juillet 1964, à Cyrille Adoula à la tête du Gouvernement. Remobilisant dans un premier temps ses gendarmes katangais, et avec le soutien des Belges et de mercenaires étrangers, il reprit rapidement la main sur le plan militaire. L'ANC, de son côté, fut également réorganisée. En attendant la reconquête des villes proprement dite, Léopoldville parvint enfin à contenir une première fois, brièvement, l'avance des rebelles à Kabalo (25 juillet), puis, définitivement, à Baudouinville (28 juillet). La contre-offensive prit forme au début août à partir de Kamina, et, dès le 8 août, Baoundouinville et Kabongo furent repris ; vint ensuite le tour de Kaponia (15 août), de Kabalo (16 août), de Manono (17 août), de Lusambo et d'Albertville (30 août)⁹⁴ (Verhaegen 1966 : 442).

94 Une fois encore, la ville fut le théâtre d'une solide répression. Lejeune témoigne : « Un véritable massacre s'ensuit et des dizaines de jeunes sont crucifiés sur les troncs des palmiers qui bordent la rue commerçante de la ville, le long du lac » (cité par Kennes 2003 : 147).

Dans tous ces événements, la BALUBAKAT fut pratiquement invisible. Démobilisé depuis la mort de Sendwe et la disparition de ses autres dirigeants, le mouvement n'apporta pas de véritables meneurs à la rébellion Simba, ce qui joua sans doute un rôle tout aussi déterminant dans la défaite de la rébellion. Faute de bénéficier de pareils points d'appui, celle-ci ne put véritablement consolider ses positions dans le Nord-Katanga, où les populations rurales, majoritairement luba, manifestèrent une réelle passivité. Au désarroi des insurgés, note Verhaegen, lequel conclut (1966 : 486) que « l'échec de l'offensive rebelle dans le Nord-Katanga tient à plusieurs facteurs : au départ, il y eut sans doute l'erreur stratégique fondamentale qui consista à donner la priorité à la conquête du Maniema et de Stanleyville sur celle du Katanga. [...] La passivité des populations nord-katangaises à l'égard de la rébellion, l'étirement des voies de communication entre Albertville et la zone de contact avec les forces gouvernementales, l'absence de chefs militaires compétents, l'anarchie régnant parmi les "jeunesses" rebelles, et, enfin, l'intervention des

Carte 1.5. Régions occupées par les rebelles en décembre 1965



Source : Gérard-Libois, Jules & Van Lierde, Jean (dir.). 1966. *Congo 1965*. Bruxelles-Léopoldville : CRISP-INEP (coll. « Les dossiers du CRISP »), p. 59, © CRISP.

mercenaires et des avions étrangers arrêterent la poussée rebelle entre Kabongo et Kamina et firent bientôt refluer l'APL de tout le Nord-Katanga.»

2.2.3. LE PREMIER MAQUIS KABILA

La chute de Stanleyville, le 24 novembre 1964, marqua l'effondrement de la rébellion dans le Nord et le Nord-Est du pays, entériné par l'opération « bouclage des frontières » lancée à la mi-mars 1965. La rébellion fut, dès lors, confinée au seul « maquis » de l'Est, qui

bénéficiera paradoxalement de ces défaites en raison des répercussions internationales des interventions belge et américaine, qui décidèrent plusieurs pays, jusqu'alors réticents, à accorder leur aide aux « rebelles » ; sur un plan personnel, Kabila et Soumiatlot en sortirent donc renforcés (lire encadré 1.3).

Toutefois, note Kennes (2009 : 290), « ce dernier maquis contrôlé par Kabila n'a qu'une faible organisation interne et n'a pas la capacité de profiter de l'accroissement de l'aide extérieure. Il est aussi rongé par la zizanie, comme tout le CNL. Les alliances

sur le terrain n'empêchent pas les rivalités au sommet. Kabila, lui, s'en tient à son objectif: la reprise d'Albertville et du Nord-Katanga.»

Forte d'appuis extérieurs importants et renforcée, à partir d'avril 1965, par les contingents cubains de Che Guevara chargés de former les rebelles, la rébellion put se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 1965. Mais elle prit une autre forme et une nouvelle direction, investissant davantage les campagnes, avec un mot d'ordre: «On ne prend pas les grandes villes», et une ambition: «Faire sentir l'immanente présence du peuple en armes» (Gérard-Libois & Van Lierde 1966: 160-161). L'année 1965 fut ainsi marquée par une série d'actions plus ou moins importantes, entreprises à partir du maquis de Kibamba. Parmi celles-ci, citons: affrontement avec l'ANC le 11 mars entre Albertville et Bendera; attaque des positions de l'ANC dans la région de Kongolo le 15 mars; offensive contre la centrale de Bendera (3 mai, perdue le 6 mai); poussée rebelle vers Nyunzu (25 juin); occupation de Kitengetenge et de Lengwe dans les territoires de Kongolo et Nyunzu (16 septembre); etc. À cette époque, un rapport de l'ANC évoque la détérioration de la situation militaire dans tout le Nord-Katanga (en particulier dans le territoire d'Ankoro et le long du rail du CFL), sans toutefois, selon ses auteurs, qu'il faille induire de ces éléments la maturation d'une nouvelle rébellion (Gérard-Libois & Van Lierde 1965: 140). Ces épisodes n'empêchent pas de considérer que la collaboration entre Cubains et Congolais fut un échec. Entre les deux, la mésentente était totale: «Entre les Cubains et les rebelles congolais ou rwandais, il n'y avait pas d'entente possible, pas d'identité de causes, d'enjeux, de stratégies», observe Verhaegen (2000: 110). Mal renseignés sur le Congo, les Cubains furent mal préparés; sur le terrain, ils furent mal perçus par les rebelles congolais, tant au niveau des dirigeants (lire encadré 1.3) qu'au niveau de la base. Sur le plan opérationnel, tout, de la nature d'une révolution à la conduite effective des opérations, les séparait (Kennes 2003: 165-170).

À partir de septembre, la vaste opération lancée par le Gouvernement central contre l'Armée populaire dans les régions du Sud-Kivu et du Nord-Katanga (opération *Sud*) reprit peu à peu du terrain sur le maquis de l'Est et progressa vers Kibamba; au cours des mois suivants, la situation devint progressivement intenable pour les insurgés. À ces événements militaires s'ajoutent la révocation de Moïse Tshombe à Léopoldville (13 octobre), puis le second

coup d'État de Mobutu (24 novembre), qui comptait, à l'époque, de nombreuses sympathies, tant dans les chancelleries africaines qu'en Occident. Enfin, au début 1965, sur les instances de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA organisée à Accra, la Tanzanie décida officiellement de cesser son soutien à la rébellion CNL. C'était «le coup de grâce pour une révolution à l'agonie», selon les mots de Che Guevara (cité par Kennes 2003: 174). Kibamba, maillon central de l'approvisionnement de la rébellion, fut finalement évacué vers le 19 novembre 1965.

Malgré le vif désir de Kabila de déplacer le front de la lutte plus au sud, le Nord-Katanga fut pratiquement ignoré lors de cette dernière séquence de la rébellion CNL-Est: l'épicentre de la lutte se situait désormais au nord, autour de Fizi et Kabambare, tandis qu'auprès des BALUBAKAT, la dynamique insurrectionnelle semblait bel et bien éteinte⁹⁵.

RÉFÉRENCES

- Bouvier, Paule (sous la direction de Jean Omasombo Tshonda). 2012. *La Décentralisation en République démocratique du Congo. De la Première à la Troisième République. 1960-2011*. Tervuren-Bruxelles: Musée royal de l'Afrique centrale-Le Cri.
- Beys, Jorge, Gendebien, Paul-Henri & Verhaegen, Benoît (dir.). 1964. *Congo 1963*. Bruxelles-Léopoldville: CRISP-INEP (coll. «Les dossiers du CRISP»).
- Gérard-Libois, Jules. 1963. *Sécession au Katanga*. Bruxelles-Léopoldville: CRISP-INEP (coll. «Les études du CRISP»).
- Gérard-Libois, Jules & Verhaegen, Benoît (dir.). 1961. *Congo 1960*, 2 tomes + annexes. Bruxelles: CRISP (coll. «Les dossiers du CRISP»).
- Gérard-Libois, Jules & Verhaegen, Benoît (dir.). 1963. *Congo 1962*. Bruxelles-Léopoldville: CRISP-INEP (coll. «Les dossiers du CRISP»).
- Gérard-Libois, Jules & Van Lierde, Jean (dir.). 1965. *Congo 1964*. Bruxelles-Léopoldville: CRISP-INEP (coll. «Les dossiers du CRISP»).
- Gérard-Libois, Jules & Van Lierde, Jean (dir.). 1966. *Congo 1965*. Bruxelles-Léopoldville: CRISP-INEP (coll. «Les dossiers du CRISP»).
- Kabuya Lumuna Sando. 1992. *Nord-Katanga 1960-1964. De la sécession à la guerre civile. Le meurtre des chefs*. Paris: L'Harmattan (coll. «Zaire. Histoire et société»).

95 À l'exception d'un foyer à Mukundi, au nord de Nyunzu, dont la base avait été créée par Kabila et le commandement confié à Bushindi et quelques hommes à lui (Kennes 2003: 174).

- Kennes, Erik (en collaboration avec Munkana N'Ge). 2003. *Essai biographique sur Laurent-Désiré Kabila*. Tervuren-Paris: CEDAF/Institut africain-L'Harmattan (coll. « Cahiers africains », n^{os} 57-58-59).
- Kennes, Erik. 2009. « Fin du cycle postcolonial au Katanga, RD Congo. Rébellions, sécession et leurs mémoires dans la dynamique des articulations entre l'État central et l'autonomie régionale 1960-2007 ». Thèse de doctorat en cotutelle à l'Université de Laval (Canada) et l'Université de Paris I (France).
- Van den Bosch, Jean. 1986. *Pré-Zaïre. Le Cordon mal coupé*. Bruxelles: Le Cri.
- Verhaegen, Benoît (dir.). 1962. *Congo 1961*. Bruxelles: CRISP (coll. « Les dossiers du CRISP »).
- Verhaegen, Benoît. 1966. *Rébellions au Congo*, tome I. Léopoldville-Bruxelles: IRES/INEP-CRISP (coll. « Les études du CRISP »).
- Verhaegen, Benoît. 2000. « Guevara au Congo, 23 avril-22 novembre 1965 ». *Bulletin des séances de l'ARSOM* 46 (2): 101-111.
- Verhaegen, Benoît & de Béthune, Emmanuel. 1965. « Consultations électorales et élections au Congo, 1957-1959 ». *Cahiers économiques et sociaux* 3 (3): 247-290.
- Willame, Jean-Claude (sous la direction de Benoît Verhaegen). 1964. *Les Provinces du Congo. Structure et fonctionnement, I. Kwilu – Luluabourg – Nord-Katanga – Ubangi*. Léopoldville: Université Lovanium, IRES (« Collection d'Études politiques », n° 1).

CHAPITRE 2

LES KABILA, PÈRE ET FILS, ET LE DISTRICT DU TANGANYIKA (1967-2011)

A la faveur d'un coup d'État militaire, on assistait, en novembre 1965, à l'avènement du nouveau régime, inauguré par le lieutenant-général Joseph-Désiré Mobutu, de l'armée congolaise. Avec cet événement s'instaurait également ce qui fut appelé la « Deuxième République ». Durant cette période, le Tanganyika, à l'instar de l'ensemble du pays, connut tous les soubresauts enregistrés lors de la radicalisation de la « Révolution zaïroise », de la profession et de l'affirmation de la philosophie du « Recours à l'authenticité ».

Kalemie fut reconduit comme chef-lieu du district (devenu plus tard sous-région) du Tanganyika, dont il demeurait également le premier centre commercial et militaire. Cette dernière situation fut confirmée en 1970 par le choix d'installer l'un des trois centres opérationnels⁹⁶ de la nouvelle Garde côtière, fluviale et lacustre (GCFL)⁹⁷, à qui incombait le maintien de la sécurité sur les lacs Édouard, Albert, Kivu, Tanganyika et Moëro. Ce corps doté d'une autonomie administrative et financière dépendait directement du président de la République.

Globalement cependant, le Nord du Katanga disparut de l'actualité politique durant près de vingt ans. Ce sont les deux épisodes de Moba en 1984-1985 et, surtout, l'installation au pouvoir des Kabila à partir de mai 1997, qui replacèrent la région sur la carte de la politique congolaise.

96 Les deux autres centres étant situés à Banana et Kinshasa, cette dernière accueillant également le siège de la direction générale.

97 Créée par l'ordonnance-loi n° 70- 060 du 9 novembre 1970.

1. LA POLITIQUE DE L'AUTHENTICITÉ ET LA ZAÏRIANISATION (1971-1976)

Le 24 juin 1967, une nouvelle monnaie baptisée « zaïre » vint remplacer le franc congolais. À partir de 1971, le mot « Zaïre » désigne en même temps la monnaie, le fleuve Congo et le pays. Il s'agissait, en fait, de remplacer tous les termes à résonances coloniale et occidentale par d'autres, jugés plus authentiques et plus expressifs.

Tout le vocabulaire administratif fut également réadapté. Les provinces devinrent des régions; les districts, des sous-régions; les territoires, des zones; et les chefferies, des collectivités locales. Ces dernières continuèrent à être dirigées par des chefs, tandis que les autres circonscriptions administratives l'étaient par des commissaires. L'appellation s'appliquait également aux ministres et aux députés nationaux, baptisés respectivement « commissaires d'État » et « commissaires du peuple ». Dans la foulée, Albertville devint Kalemie et Baudouinville, Moba.

En 1974, la révision de la Constitution zaïroise consacra le « mobutisme » comme doctrine du parti gouvernemental: le Mouvement populaire de la Révolution (MPR), parti unique créé par Mobutu en personne, le 20 mai 1967, deux années après son accession à la fonction présidentielle.

Dans le domaine de l'éducation nationale, les effets de la « Révolution » se firent sentir très rapidement et très sensiblement sur toute l'étendue du pays à partir du 30 décembre 1974, date de la nationalisation totale de l'enseignement. Le Bureau politique du MPR déclara alors que « le système actuel de notre enseignement ne correspond pas du tout à notre authenticité, et ne plonge pas ses racines dans notre humanisme communautaire... ».

Une poussée de radicalisation s'empara de l'enseignement dans le pays: débaptisation des écoles primaires, des instituts secondaires et des lycées, remplacement des directeurs des écoles et des directrices des lycées, pour la plupart des religieux et des religieuses, par des préfets laïcs. Suivirent le pillage systématique des écoles à la fois par ces nouveaux maîtres et leurs dépendants, la baisse généralisée du niveau de l'enseignement ainsi que la corruption tous azimuts. Autrefois renommées dans le pays, les écoles des territoires de Moba, de Kalemie et de Kongolo tombèrent en désuétude.

Au point de vue économique, des mesures de «zaïrianisation» renforcèrent, en 1974, la décision de l'acquisition de l'indépendance économique totale. Dans le Tanganyika, fermes, élevages, plantations, pêcheries, petits commerces et agences immobilières furent confiés à des Zaïrois et leurs anciens propriétaires sommés de retourner dans leurs pays d'origine, avec promesse d'être indemnisés. À Kalemie, les treize pêcheries industrielles, antérieurement tenues par des propriétaires grecs, avaient déjà été, toutes, reprises par des acquéreurs zaïrois depuis les mesures économiques mises en application après le discours du président Mobutu du 30 novembre 1973 sur la zaïrianisation de l'économie. Tout naturellement, le sort de ces entreprises zaïrianisées fut pire que celui des instituts et des lycées, à cause de la mauvaise gestion des acquéreurs sans expérience ou, tout simplement, ignorant le métier. Il était trop tard quand, par ordonnance présidentielle signée en 1976, elles furent rendues à leurs anciens propriétaires.

Cette nouvelle ligne idéologique eut, enfin, des répercussions dans le domaine culturel, où l'on s'en prit à tous les symboles de la présence coloniale. À Kalemie, la statue équestre en bronze du roi Albert, les monuments du capitaine Jacques Joubert et de M^{gr} Roelens furent déboulonnés et détruits; à Moba, le monument du capitaine Joubert ainsi qu'une imposante statue de la Vierge Marie connurent un sort similaire. La république du Zaïre qui, depuis le 27 octobre 1971, avait décidé d'abandonner le nom «Congo», entendait ainsi rompre définitivement avec le passé colonial.

2. LES DEUX « GUERRES » DE MOBA (1984-1985)

Jusqu'au milieu des années 1980, le Tanganyika évolua à l'abri de la rébellion de Kabila. Rentré de son exil, celui-ci s'était installé, à la fin de l'année 1967,

à Fizi (Sud-Kivu), d'où il avait lancé son nouveau mouvement de résistance, rassemblant autour de lui quelques groupes de la rébellion de 1964-1965, encore vaguement actifs, disséminés dans la région⁹⁸. Ainsi renouvelée, sa rébellion s'était organisée autour d'un parti: le Parti de la Révolution populaire (PRP), et d'une milice armée: la Force armée populaire (FAP). Le foyer de sa contestation et ses actions restèrent cependant localisés au nord (secteurs Ngandja et Lulenge, Itombwe; régions de Kabambare et de Shabunda), ne touchant qu'épisodiquement certaines zones au sud du 5^e parallèle. Il fallut attendre les deux attaques de Moba au milieu des années 1980 pour entendre reparler du district du Tanganyika sur le plan politique⁹⁹.

Les deux attaques de Moba ont tout du simple fait divers. Elles tiendraient en un simple entrefilet: «Le 13 novembre 1984, un petit groupe d'opposants attaque la petite ville portuaire de Moba au bord du lac Tanganyika au Katanga. La ville n'est investie qu'un seul jour: dès le 15 novembre, les FAZ reprennent la ville. Le 17 juin 1985, nouvelle attaque de moindre envergure. La plupart des habitants de Moba ne s'en sont même pas rendu compte. Les "troupes" se retirent après quelques heures, et donnent l'occasion aux soldats des FAZ de piller cette partie de la ville» (Kennes 2009: 384). D'une certaine façon, elles marquent en fait la concrétisation des efforts de pacification de Kinshasa et du gouverneur Charles Mwando Nsimba au Kivu, ainsi que la fin du cycle du PRP.

2.1. TRAVAIL DE PACIFICATION À L'EST (1979-1984)

Depuis plusieurs années, une forme de cohabitation plus ou moins non conflictuelle s'était instaurée entre rebelles, militaires et civils, chacune des deux factions armées profitant de la présence de l'autre. Un système économique s'était ainsi recréé au travers de divers trafics entre rebelles, soldats des Forces armées du Zaïre (FAZ, ex-ANC) et civils (armes, ivoire, or, viande de chasse, etc.), tandis que les rebelles avaient accès à certains marchés villageois où ils pouvaient commercer presque librement¹⁰⁰. Au reste, cependant, l'usure d'un long

98 À noter la résilience d'autres maquis, quelquefois concurrents, dans la région.

99 Sur ce maquis, lire Wilungula (1997).

100 Sur l'organisation économique du PRP, lire Wilungula (1997: 98-101).

maquis et de conditions de vie médiocres pesait fortement sur l'état psychologique et physique des troupes rebelles.

Face à ce constat, Kinshasa en était arrivé à la conclusion que le seul usage de la force ne pourrait venir à bout des maquis, et l'on opta, à partir de la fin des années 1970, pour une stratégie de conciliation davantage que de confrontation. À l'occasion d'une visite effectuée à Kalemie en 1979, le président Mobutu aurait ordonné que soient lancés des pourparlers avec les différents groupes rebelles. Après quelques tentatives avortées, un dialogue s'installa effectivement, qui devait aboutir à la réintégration des maquisards. Kennes (2009 : 389) observe à ce sujet que « le bilan du processus [fut] remarquable pour le pouvoir de Kinshasa ».

Une personnalité politique marquera cette séquence par son rôle peut-être décisif : Charles Mwando Nsimba. Tabwa originaire de Kala (près de Moba), celui-ci est nommé gouverneur du Kivu le 18 janvier 1980. Réalisant plusieurs tournées d'inspection dans les zones rebelles, il y constate rapidement l'entente tacite régnant entre insurgés et FAZ, et parvient aux mêmes conclusions que Kinshasa : l'aboutissement des efforts de pacification passe inmanquablement par l'établissement d'une relation de confiance entre la population locale et le nouveau gouverneur – un étranger – ainsi que par la « sécurisation » des rebelles pour les convaincre de quitter leurs camps. Mwando Nsimba est également conscient que beaucoup sont à bout et que seule la peur de représailles les maintient dans le maquis. À son instigation, probablement, Mobutu accorde une amnistie aux repentis des divers mouvements rebelles (21 mai 1984), qu'il travaille à faire respecter en dépit de la volonté prêté à Mobutu de les éliminer. Le succès finalement obtenu sur ce point lui gagne déjà la confiance des populations rebelles.

L'ouverture du pouvoir central et les efforts de Mwando Nsimba ont un réel effet démobilisateur parmi les maquisards ; s'ils n'atteignent pas encore directement le noyau du PRP, par la menace d'une désintégration qu'ils font peser, ils forcent tout de même Kabila à réagir d'autant plus rapidement que son mouvement marque sérieusement le pas depuis plusieurs années et est déjà gagné par quelques défections.

2.2. LA PREMIÈRE « GUERRE » DE MOBA (13-16 NOVEMBRE 1984)

La première « guerre » de Moba n'est pourtant pas totalement l'œuvre du PRP, mais plutôt le fait d'un partisan du Katanga indépendant, Alphonse Kalabe. Dans les monts Nzawo (ouest de Moba), cet ancien de la Territoriale¹⁰¹ avait réussi à regrouper plusieurs jeunes creuseurs d'or, qu'il entraînait à la lutte, en vue de rallumer la contestation dans la région et de provoquer un soulèvement général.

Du côté de Kabila, l'objectif est probablement d'ouvrir un nouveau front pour son PRP dans le Nord-Katanga. C'est sans doute pour cette raison qu'à lieu, dès 1979, une première tentative, infructueuse, de créer une cellule à Manono ; plus tard, Kabila envisage encore de déplacer l'un des organes du PRP, la « Commission militaire », dans le Nord-Katanga, mais pareille opération nécessite des capacités matérielles (armements) importantes. Moba apparaît, dès lors, comme une cible intéressante : plusieurs dépôts FAZ y sont installés, la cité est faiblement défendue par rapport à Kalemie et Kabila y dispose de quelques réseaux locaux probablement développés au travers de ses activités de négoce (or). Outre ce butin, Kabila pourrait encore tirer deux avantages supplémentaires : créer un choc psychologique suffisant pour mettre à mal les efforts de démobilisation de Mwando Nsimba et obtenir – pourquoi pas – des financements libyens dans le cadre de la lutte qui oppose alors les présidents libyen et burundais Mouammar Kadhafi et Jean-Baptiste Bagaza à Mobutu. C'est donc tout naturellement que les vues de Kalabe et Kabila, amis de longue date, se rejoignent.

Les deux parties prennent langue et le projet prend bientôt forme. À terme, la coalition comptera quelque 150 jeunes issus des rangs de Kalabe et une trentaine de partisans PRP, auxquels il faut peut-être ajouter quelques dizaines de déserteurs des FAZ ; à Moba, les conjurés peuvent compter probablement sur le ralliement du capitaine Kisimba, commandant de la garnison locale qui, quelques jours avant l'attaque, fait désarmer ses soldats au prétexte d'un incident. La troupe est encadrée par Kalabe et Joseph Kaponda, un ex-gendarme katangais, Adrien Kanambe (PRP), ainsi peut-être que Sébastien Kayumba ; Kabila reste, quant à lui, en retrait, à Dar es Salaam : il se tient au courant par phonie en liaison avec Kigoma où l'on

101 Il fut administrateur territorial de Moba entre 1960 et 1962.

reçoit les rapports sur l'évolution des opérations. Le financement de l'opération (notamment l'achat d'armes) est obtenu par l'organisation de barrières routières dans la région de Wimbi où les partisans détournent les commerçants locaux.

Moba est investi presque sans heurts, le 13 novembre 1984, au petit matin, en moins de trois heures, par trois colonnes : l'une progressant vers le camp militaire, la deuxième vers la plaine d'aviation et la troisième gagnant le port. L'absence de militants PRP parmi les trois dirigeants des colonnes témoigne du retrait relatif du parti dans cette première attaque. L'occupation dure deux à trois jours à peine : dès le 15-16 novembre, en effet, la ville est reprise par le pouvoir central, au terme d'une action militaire combinée entre forces de terre (13^e et 21^e brigades de Kalemie et Lubumbashi), aériennes (311^e bataillon de parachutistes de Kamina) et navales (en vérité deux vieilles vedettes garde-côte en mauvais état, mal équipées). S'ensuit une répression dont les populations civiles font, une fois encore, les frais.

Ailleurs dans la région, les rebelles envisagent d'étendre le mouvement d'insurrection à Kalemie, puis à Manono et en d'autres endroits ; cette ambition se résumera finalement à quelques actions sporadiques de faible envergure dans le courant du mois de décembre, notamment à Kalemie, Kabimba et Bendera, auxquelles répondront les habituelles représailles des FAZ sur les populations civiles. À noter cependant que ces attaques ne peuvent être attribuées avec certitude à la coalition : d'autres mouvements restent alors, en effet, actifs dans la région, dont le Mwamko de Charles Nsimba.

Malgré le succès tout relatif des opérations militaires, le PRP tire paradoxalement quelques gains de cette « guerre », qui lui offre finalement un sursis : celle-ci lui vaut une certaine couverture médiatique, tout en lui ralliant d'importants stocks d'armes et de munitions et de nouveaux partisans (surtout des transfuges tabwa issus des rangs de Kalabe) ; Kabila lui-même, alors qu'il est resté à l'écart des opérations, peut plastronner de son statut de menace pour le régime mobutiste. Mobutu, quant à lui, se targue d'une « victoire éclatante » et pose son régime en ultime garant de l'ordre, de la paix et de l'intégrité nationale. Perdantes sur le terrain, les FAZ gagneront pourtant d'importants renforts en hommes et en matériel, lesquels seront encore augmentés au terme de la seconde « guerre », au nom de la « lutte antisubversive ». Enfin, le gouverneur du Kivu Charles Mwando Nsimba conforte sa

popularité auprès de sa population, grâce au succès de son programme de démobilisation.

2.3. LA SECONDE « GUERRE » DE MOBA (17 JUIN 1985)

Passé une courte période où Kabila peut capitaliser sur les suites de la première « guerre », les problèmes se font plus pressants pour lui. Mwando Nsimba poursuit avec un certain succès la démobilisation des maquis ; les partisans du PRP sont épuisés, découragés ou s'accommodent du *modus vivendi* qui s'est établi entre rebelles et FAZ ; la contestation sourde également de la base à l'encontre du leader du parti, qui se voit reprocher tout à la fois ses dérives autoritaires, la volonté qui lui est prêtée de ménager sa région d'origine contre toute attaque, son hostilité aux Bembe, son train de vie en net décalage avec la condition des maquisards et sa gestion des ressources financières. Probablement acculé, Kabila envisage alors une nouvelle attaque de Moba : sa prise opportune ferait office de tremplin sur lequel rebondir pour reprendre son parti en main et redynamiser ses troupes.

Conscient des enjeux et sans doute de la dégradation de la situation en brousse, il se rend exceptionnellement sur le terrain pour exhorter ses partisans lors d'un rassemblement à Wimbi, au terme duquel deux colonnes prennent la direction de Moba, l'une par voie de terre (environ 35 hommes), l'autre par le lac (environ 130 hommes). Lancée le 17 juin, l'attaque est perdue dès le premier engagement : à la plaine d'aviation, les assaillants reçoivent l'ordre de se replier jusqu'à Maseba, où ils sont directement pris à partie ; surtout, le PRP ne peut compter cette fois sur le soutien des FAZ locaux, qui ripostent rapidement.

2.4. LE DÉLITEMENT DU PRP

Ce nouvel échec sonne la fin du PRP. L'attaque manquée laisse apparaître le manque criant de moyens matériels à disposition des insurgés, alors que les promesses renouvelées d'appuis extérieurs importants d'un Kabila toujours absent du maquis sonnent désormais creux auprès de ses partisans. Les dissensions entre dirigeants éclatent et la base ne suit plus la direction du parti.

Kabila est une fois encore à Kigoma lorsqu'il apprend la débâcle de ses troupes. Il convoque une réunion près de Moba, à laquelle il n'assiste probablement pas, où il ordonne à tous de rester sur place en vue de recréer un maquis dans la région.

Mais la débâcle de Moba, combinée à la lassitude et à la déception quasi généralisée, attise les griefs contre lui : on le soupçonne d'exploiter depuis plusieurs années le maquis à des fins personnelles et, une fois encore, de protéger ses frères katangais.

Les défections se succèdent parmi les chefs et leurs troupes, surtout dans les factions originaires de la région de Lulenge (Sud-Kivu) ; de retour dans leur région d'origine, beaucoup seront démobilisés et réintégrés sous le parrainage de Mwando Nsimba, entre décembre 1985 et janvier 1986. Dans le même temps, un programme de développement est mis en chantier afin de réinsérer les anciens rebelles dans la vie civile¹⁰².

Sur la fin de l'épisode PRP, Kennes conclut (2009 : 406) : « Pour les maquisards du PRP, la fin du mouvement est la fin d'un espoir, voire d'une illusion entretenue par l'isolement, la contrainte, un dosage idéologique, et par l'intérêt personnel de dirigeants. L. Kabila essaiera encore, en vain, de récupérer une partie de ses adhérents, mais il n'a plus guère d'emprise sur les combattants déçus. »

3. LE NORD-KATANGA SOUS LES PRÉSIDENTES DES KABILA, PÈRE ET FILS (1997-2011)

Laurent Kabila ne revient sur le devant de la scène que douze ans plus tard, à la tête d'une nouvelle coalition hétéroclite : l'Alliance des Forces démocratiques de Libération du Congo (AFDL). Ce nouveau retour sera enfin payant : aidé par ses puissants alliés, il parvient à chasser Mobutu. Sa prise de pouvoir, puis la succession de son fils Joseph Kabila placent à nouveau le Nord du Katanga en bon ordre sur la scène politique congolaise, avec ce fait nouveau que ses ressortissants accèdent, cette fois, aux fonctions dirigeantes du pays.

Autour de Kabila père s'ameuvent divers originaires du district. Gaétan Kakudji, ancien cadre PRP originaire du territoire de Kabalo, et Mwenze Kongolo, originaire du territoire de Malemba-Nkulu, se trouvent parmi les plus visibles et les plus influents. La bonne représentation du district du Tanganyika ne se limite pas aux institutions comme les divers gouvernements, les entreprises, l'armée ou l'Assemblée constitutionnelle et législative-Parlement

102 Ces travaux seront interrompus au début 1986 avec la nomination au sein du Gouvernement central de Mwando Nsimba, qui « paie » sans doute là sa trop grande popularité acquise auprès des populations du Kivu.

de transition (ACL-PT) constituée en juillet 2000. Parmi les 300 membres censés représenter chacun un territoire du pays au sein de l'ACL-PT, 60 sont choisis à la discrétion du chef de l'État. La sélection dut être difficile, mais les ministres Kakudji et Kongolo veillaient au grain. Delphin Banza, un originaire d'Ankoro, sortit premier vice-président de l'ACL-PT.

Tableau 2.1. Liste des représentants des territoires du district du Tanganyika, membres de l'ACL-PT

Noms et prénoms	Territoires représentés
Kabila Ilunga Ernest	Kabalo
Nkulu Mwamba Musense Jean-Marie	Kabalo
Tambwe Mwilambwe wa Kapala	Kabalo
Ngoie Saliboko Julien	Kalemie
Tchamlesso Alombwe Valérien	Kalemie
Kahite Sangwa Ignace	Kongolo
Milingo Bwa'Ngolo Valérien	Kongolo
Mulimbi Mutoke Agathe	Kongolo
Mwange Musangu Marie-Louise	Kongolo
Mbayo Ngoy-Lumbu Mertens	Kongolo
Katongola Diwele	Kongolo
Makola Lubunga Valérien	Kongolo
Banza Hangankolwa Delphin	Manono
Lubambula Muyumba	Kongolo
Nkulimba Lukuka Christine	Moba
Kamona Yumba Dieudonné	Nyunzu

Notons que Ngoi Mukena Lusa Diese Aimé, un Lubakat originaire du territoire de Manono, occupa le poste de gouverneur du Katanga, du 19 novembre 2001 au 16 mai 2004. À la présidence, Samba Kaputo Guillaume, un Tabwa de Moba, ancien directeur de cabinet adjoint du chef de l'État (30 octobre 2002-22 décembre 2003), devint son conseiller spécial à partir du 22 décembre 2003.

Lorsque l'ACL-PT fut dissoute, à la fin juin 2003, et remplacée par le Parlement de transition « 1 + 4 », les désignations des membres sur la base du partage entre les belligérants ne défavorisèrent pas le district du Tanganyika. Il gagna plusieurs sièges en puisant dans le quota de la société civile et du RCD/Goma, plutôt que dans celui du Gouvernement. Cela ne l'empêcha pas d'en obtenir quelques-uns d'un gouvernement Kabila en quête, à ce moment-là, de la sympathie des originaires des autres provinces du pays.

Tableau 2.2. Liste des originaires du district du Tanganyika cooptés

Territoires	Noms et prénoms	Observations
Moba	Balibwa wa Mwezi Victor	Député désigné dans le quota de la société civile
Kongolo	Ilunga Kalambo Émile	Sénateur désigné dans le quota du RCD/Goma
Kabalo	Kakudji Gaétan	Sénateur désigné dans le quota du Gouvernement ; il devient 3 ^e vice-président du Sénat
Manono	Katumwa Mukalay Vicky	Députée désignée dans le quota de la société civile. Elle devient première secrétaire rapporteuse adjointe du bureau du Parlement
Manono	Kay Kumwimba-Luba	Député désigné dans le quota du Gouvernement
Moba	Kimpinde Mutanga Nicéphore	Député désigné dans le quota du RCD/Goma
Kongolo	Lukonzola Munyunga Faustin	Député désigné dans le quota du RCD/Goma avec lequel l'UFERI devient allié
Moba	Manda Kansabala Jean	Député désigné dans le quota de la société civile
Kongolo	Mbwibwi Nkhozi wa Ntuba Godefroid	Député désigné dans le quota de la société civile
Kongolo	Mulumbati Ngasha Adrien	Député désigné dans le quota du RCD/Goma
Kongolo	Mana Kibulu Ngoy Nkusu Déogratias	Député désigné dans le quota de la société civile
Moba	Mwando Nsimba Charles	Député désigné dans le quota de l'opposition politique non armée
Moba	Nkulimba Lukuka Christine	Députée désignée dans le quota du Gouvernement
Kabalo	Nkulu Mwenze Gérard	Député désigné dans le quota du Gouvernement

Les élus du district lors des élections nationales et provinciales du Tanganyika du second semestre

2006, puis sénatoriales de janvier 2007 sont présentés aux tableaux 2.3, 2.4 et 2.5.

Tableau 2.3. Liste des députés nationaux (2006)

Territoires	Noms et prénoms	Observations
Kabalo	Kakudji Yumba Sophie	UNAFEC
	Mbuyu Luyongela Jean	PPRD
	Mukalay Bikuhangila Jean-Lama	UNAFEC
	Nkulu Mwenze Gérard	PPRD
Kalemie	Kasindi Yumbe Sulbali Zéphyrin	Indépendant
	Mulya Kalonda Alain	PRM
Kongolo	Kasongo Kawayu Jean-Louis	PPRD
	Mugalu wa Mugalu Théodore	PPRD
	Ngoy Kitangala Richard	CCU
	Muyumba Ndubula Jacques	PPRD
	Mwange Musangu Marie-Louise	PPRD
Manono	Banze Bwana Kasongo	PPRD
	Kasongo Ngoie Géraldine	PPRD
	Katumwa Mukalay Vicky	FSIR
	Nkulu Mupenda Mukala Jacques	Indépendant
Moba	Kafindo bin Kosamu Maurice	UNADEF
Nyunzu	Kapindo Tundwa Perpétue	UDF
	Samba Kaputo Guillaume	PPRD*
	Mwando Nsimba Charles	UNADEF
	Kamona Yumba Dieudonné	PRM

*N.B. : malgré l'incompatibilité, Samba va continuer à cumuler ses charges de conseiller spécial du chef de l'État en matière de sécurité et de député national. Il meurt le 1^{er} août 2007, remplacé au Parlement par Kilenga Éric

Tableau 2.4. Liste des députés provinciaux

Territoires	Noms et prénoms	Observations
Kabalo	Kakudji Banza Augustin Mbuyu Koni Kakudji Saturnin	PPRD UNAFEC
Kalemie	Kigulu Mekamika Mulilo Kalwani Christophe Mulumba Masudi Léon Ntambi wa Mwamba Damien Swedi Kanyanduru Richard	Chef coutumier coopté PPRD PPRD Indépendant DC
Kongolo	Kienge Salumu Shabantu Kikomesha Kabemba Prudent Koya Mawazo Kaya Mbayo Yahenga Benoît Sangwa Mastaki Jean-Pierre Tumba Baruani Aloïs	Chef coutumier coopté PRM UNAFEC PPRD MSR ANR
Manono	Kibwe Nyandwe Augustin Kikudji Ilunga Jean de Dieu Mbuyu Ngoie Yvonne Mukalay Banza wa Numbi Faustin	PPRD PK UNAFEC PPRD
Moba	Bulele Katele Jean-Marie Kabanda Kasanga Jacques Kaonde Kimpata John America Manda Kansabala Jean Mpete Mulaya Janvier	Suppléant de Charles Mwando Nsimba, aussi élu député provincial, mais opte pour le poste de député national UNAFEC PPRD UNADEF, puis il change de parti en cours de législature pour appartenir au parti ECT RSF
Nyunzu	Kayuba Muganza Gaston	UNAFEC

Aux sénatoriales, le district du Tanganyika constituait une circonscription de quatre sièges à pourvoir.

Tableau 2.5. Liste des sénateurs élus par les députés provinciaux du district (janvier 2007)

Territoires d'origine	Noms et prénoms	Observations
Kongolo	Kabamba Fataki Amiral	Indépendant
Kabalo	Kakudji Gaétan (après son décès, remplacé par son suppléant Kisimba)	PPRD
Kalemie	Luhonge Kabinda Ngoy Floribert	Indépendant
Moba	Yamungu Kisimba Mango Théodore	UNADEF

Les élections de novembre 2011 étaient aussi présidentielles. Dans la région lubakat des districts du Haut-Lomami et du Tanganyika, la question du soutien

à Joseph Kabila se posa pour sa réélection, confronté qu'il était à une vague d'opinions défavorables consécutives à sa première gestion. Le peuple lubakat était particulièrement mécontent de la manière dont la participation au pouvoir de Joseph Kabila était accaparée soit par les gens du Sud de la province du Katanga (l'exemple de Katumba Mwanke et autres), soit par le clan Gizenga et les alliés kasaiens (Bushab, Lumanu...). Il se disait même que le Nord-Katanga avait été oublié du programme des Cinq chantiers.

Joseph Kabila fit tout pour préserver les voix lubakat, qui constituaient pour lui un réservoir sûr. Du 31 janvier au 2 février 2012, une réunion se tint à Kamina. Deux cent quarante délégués venus de Kinshasa et de Lubumbashi y participèrent, dont Jean-Claude Masangu, Célestin Mbuyu Kabongo, Jean Mbuyu Luyongela, Félix Kabange, Justin Kiluba Longo (sénateur), M^{gr} Tambo (évêque protestant et sénateur). La représentation locale se composait de tout ce qu'il y avait comme notabilités, du chef coutumier aux couches significatives de la population lubakat. Au total, près de cinq mille personnes.

Tableau 2.6. Liste des élus du district du Tanganyika aux législatives nationales du 28 novembre 2011

Territoires	Noms et prénoms	Observations
Kabalo	Nkulu Mwenze Gérard (remplaçant Kabwe Mwehu Longo Isidore – UNADEF, proclamé élu, mais invalidé)	
Kalemie	Kabila Kyungu Jaynet Luhongwe Kabinda Ngoy Floribert Vicky Katumwa Mukalay (remplace Ramazani Masudi Kilele Mabuga – UDCO) Ali Omari Simukinje (remplace Ngoy Mulunda proclamé élu, mais invalidé)	Indépendante PPRD UDCO UNAFEC
Kongolo	Muhiya Lumbu Eustache Sefu Kitenge Ngoy Kitangala Richard	PPRD CF (Courant du Futur) CCU
Manono	Kasongo Ngoie Géraldine Kabila Mwanza Mbala Zoé Nkulu Mupenda Jacques	PPRD PPRD RRC
Moba	Kaonde Kimpata John America Mwando Nsimba Charles Suze Manda David	PPRD UNADEF Indépendant
Nyunzu	Kalunga Mawazo Bienvenue	Indépendant

Joseph Kabila était représenté par son frère Kabila Mwanza Mbala Zoé. Le congrès fut coprésidé par Gabriel Kyungu wa Kumwaza et Nday Matembo¹⁰³, président de l'association Buluba-i-Bukata (le peuple luba est grand).

Le congrès « du peuple muluba » fut entièrement financé par la présidence de la République à hauteur de près de 3 000 000 USD. C'était l'occasion de se faire des promesses, de rétablir le pacte avec « le fils » (Joseph Kabila), accusé de négligence envers la parentèle. Les participants au congrès reçurent chacun la somme de 500 USD.

Le congrès constitua deux commissions: celle chargée des questions socio-économiques dirigée par Aimé Ngoi Mukena Lusa, et celle des stratégies, avec Jean Mbuyu Luyongela (président) et Kalenge Yamukena Yantumbi (rapporteur). Voici le compte rendu de cette dernière commission¹⁰⁴.

« Il n'est pas question de faire toutes les stratégies ici, mais de focaliser la réflexion sur l'enrôlement massif dans le Buluba afin que nous maintenions un taux maximum d'électeurs sur l'ensemble de la République d'une part et, d'autre part, afin que dans le Katanga nous puissions rallier les autres communautés.

Ensuite, il sera question d'examiner les stratégies globales sur le discours de sensibilisation électorale.

Suggestions stratégiques en rapport avec l'enrôlement: Stratégies internes (à la BALUBAKAT):

- Le maître de la stratégie, c'est le Buluba-i-Bukata qui la conçoit et la met en œuvre. Les fonds nécessaires à l'appui de la stratégie sont gérés par ce dernier.
- Au moment de l'enrôlement: une "stratégie fixe avancée": aller de village en village sur tel ou tel axe afin d'enrôler les électeurs. Mais au moment de l'élection: les électeurs se déplacent vers les bureaux de vote. À l'une comme à l'autre phase, la sensibilisation des électeurs s'impose.
- Mener une stratégie parallèle d'appui à la CENI en vue du renforcement des capacités des agents pour l'optimisation des chances.
- Mener une longue campagne de sensibilisation des électeurs afin de les motiver. Un sensibilisateur par axe, celui-ci devant miser sur les leaders d'opinion locaux: chefs d'Églises, chefs coutumiers, députés (jouissant d'une bonne réputation), les candidats malheureux ayant eu un bon score.
- Faire confiance à l'expertise des ONG ayant fait leurs preuves précédemment (ex.: PAREC).
- Faire de chaque Muluba un mobilisateur, à commencer par son propre milieu de vie: famille, lieu de service.
- Insister sur l'importance de la carte d'électeur afin de mobiliser les Baluba à s'enrôler.

103 Il est chef de travaux à l'Université de Lubumbashi et agent aux Impôts à Lubumbashi.

104 Document inédit, 4 pages.

- Mettre à disposition les moyens conséquents afin de maximiser le taux d'enrôlement.
- Dans les grandes villes, demander à la BALUBAKAT de sensibiliser les Baluba à s'enrôler compte tenu des enjeux.
- Que les frères baluba de Kinshasa se réorganisent afin de renforcer la cohésion au sein de la communauté. Cela permettra de maximiser la BALUBAKAT, spécialement aux élections législatives.
- Solliciter que la CENI concède un report de l'enrôlement au Katanga compte tenu de la saison des pluies.

Bref, du point de vue du terrain : appui à la CENI ; du point de vue du discours : insister notamment sur l'importance de la carte d'électeur et faire comprendre les enjeux de la réélection du président J. Kabila.

Stratégies externes (en rapport aux autres communautés) :

- Le Haut-Lomami est assez homogène. Mais le Tanganyika est hétérogène. Kalemie : une forte population immigrante (commerçants et/ou déplacés) venant du Kivu et du Maniema, population dont il faut tenir compte.
- Dialogue avec les autres mutuelles communautaires : la BALUBAKAT doit servir d'interface.
- Cibler les communautés perméables et miser sur elles en exploitant les liens de langues, de culture, etc.
- Entraîner dans le jeu la Fondation katangaise (FK) et l'Entente interprovinciale (EIP).
- Éviter des critiques publiques de l'action du chef de l'État.
- Pour la communauté kasayenne (*sic*) spécialement, exploiter la stratégie de récupération des voix modérées (ex. : le représentant suppléant de la CPCo).
- Former des observateurs acquis à la cause, lesquels doivent être déployés dans d'autres provinces en créant le réseau œcuménique d'observation des élections (en contrepoids au RENADOC) tout en maintenant un contact privilégié avec les milieux catholiques (cf. le président de la CENCO, etc.).
- Constituer une commission de négociation au sein de la BALUBAKAT afin d'entretenir un dialogue permanent avec les autres communautés et ethnies de la RDC. S'assurer, en conséquence, de la disponibilité du chef en rapport avec les *desiderata* des diverses communautés. Éviter que la difficulté de faire parvenir le message au chef ne soit un obstacle à l'aboutissement de la démarche et ne débouche sur le discrédit. C'est une question d'ouverture et de disponibilité.

En plus bref, il se dégage des travaux de la commission les trois grandes orientations ci-après :

- Pour les Baluba, la commission recommande la prise en compte de la CENI dans sa mission d'accomplissement du processus électoral. Mais la CENI n'étant pas sous la totale supervision de notre camp, il faudra que la BALUBAKAT se dote d'une structure parallèle de maîtrise du processus. La technicité et l'expertise nécessaires existent au sein de la BALUBAKAT. Le Comité national pourra utilement s'y référer.
- Dans les milieux urbains, la commission demande au Comité de la BALUBAKAT d'organiser urgemment la mobilisation des Baluba.
- Concernant les autres ethnies du Katanga et de partout ailleurs en RDC, il appartient à la BALUBAKAT de maintenir le dialogue afin de maximiser les chances, à travers notamment l'Entente interprovinciale (EIP) et la Fondation katangaise. Concernant le cas particulier des Baluba du Kasai, la commission recommande la stratégie du dialogue permanent.
- En conclusion, la commission a souligné la nécessité de former et de déployer les observateurs dans la mesure où la meilleure des stratégies est de maximiser les chances de réussite dans les circonscriptions favorables. Dans ce sens, il apparaît nécessaire de susciter la mise en place de réseaux d'observateurs protestants, islamiques et/ou œcuméniques pour contrebalancer l'influence du réseau catholique (RENADOC).

Fait à Kamina, le 1^{er} février 2011.

Pour la Commission :

Sés Jean Mbuyu Luyongela (président) et Kalènge Yamukèna Yantûmbi (rapporteur). »

Le Congrès s'achève le 2 février 2011 avec la « déclaration de Kamina ». Il y est dit¹⁰⁵ :

« Nous, Peuple muluba, Rassemblé au sein de l'association socioculturelle Buluba-i-Bukata et fort de huit millions d'âmes (soit plus de 10% de la population globale de la RDC) vivant particulièrement dans la province du Katanga (sur 18 territoires parmi les 22 qu'elle comporte) avons décidé de nous réunir du 31 janvier au 2 février 2011 à Kamina, ville située à proximité des lacs Samba et

105 « Déclaration de Kamina » du 2 février 2011. Document inédit, 1 page.

Boya, de la cité de Mwibele, capitale historique de notre grand et glorieux empire, sous les auspices de nos ancêtres Kongolo Mwamba, Ilunga Mbidi Kiluwe, Kalala Ilunga; et de nos vaillants martyrs Mzee Laurent-Désiré Kabila, Jason Ilunga Sendwe, Évariste Kimba, etc.;

[...]

Tenant compte des intérêts supérieurs du Peuple congolais en général et du peuple muluba en particulier, déclarons de nos assises ce qui suit:

– son excellence Joseph Kabila Kabange [...] est l'unique candidat du peuple muluba [...]);

– la devise du Peuple muluba pour l'élection présidentielle de 2011 est: "Joseph Kabila Kabange ou rien".»

La hauteur des moyens financiers et matériels débloqués par le candidat Kabila est inconnue. Toutes les sources disent qu'ils furent conséquents. Au vu des scores obtenus par Joseph Kabila, les directives formulées par ce congrès ont été suivies par la partie lubakat. Ils vont jusqu'à faire douter plus d'un observateur. Dans les territoires lubakat de Manono, de Kabongo et de Malemba-Nkulu par exemple, le candidat Kabila a obtenu 100 % des voix¹⁰⁶. C'était presque pareil dans plusieurs autres territoires de la province du Katanga où Kabila a totalisé 90 % des voix. Aucun autre candidat à l'élection présidentielle n'a gagné autant de voix dans sa région d'origine. À titre illustratif: Étienne Tshisekedi a eu 75,7 % des voix au Kasai-Occidental et 70,4 % au Kasai-Oriental; Vital Kamerhe 41,7 % au Sud-Kivu et Léon Kengo 39,9 % en Équateur. En outre, après le Katanga, c'est dans les provinces du Maniema et du Bandundu, que Kabila a fait de grandes réserves de voix, avec respectivement 86,7 % et 82,2 %.

Tableau 2.7. Voix obtenues par Joseph Kabila dans les territoires du district du Tanganyika

Territoires	Résultats en %
Kabalo	99,4
Kalemie	86,8
Kongolo	96
Manono	100,0
Moba	87,1
Nyunzu	96,8

Source: CENI.

¹⁰⁶ Ajouter à cela que deux autres enfants de Laurent-Désiré Kabila, Jaynet et Zoé, furent élus députés nationaux à Kalemie et à Manono.

Il apparaît que c'est dans les territoires de Moba et de Kalemie, à faible population lubakat ou apparentée, que le score de Joseph Kabila n'a pas frisé les 100 %. Car, outre le fait que ces territoires sont à dominance tabwa, il y a dans la cité de Kalemie une importante présence d'immigrés originaires d'autres provinces, notamment du Maniema et du Sud-Kivu.

Parce que Kabila avait gagné les voix de ces électeurs, il devait répondre à leurs demandes. Le peuple lubakat se vit attribuer des postes prestigieux dans le Gouvernement constitué le 28 avril 2012. Certes, il n'obtint pas le poste convoité de Premier ministre, attribué à Mapon Matata Ponyo, un Bangubangu du territoire de Kabambare dans le Maniema, ethnie et territoire dont la mère de Joseph Kabila est originaire. Toutefois, il gagna celui de vice-Premier ministre et ministre de la Défense, attribué à Alexandre Luba Tamu, un Lubakat de Manono appartenant à la famille du chef. Son père avait été tué à la même période (et dans des circonstances presque pareilles) que le père de Laurent-Désiré Kabila. De surcroît, il obtint d'autres postes avec Martin Kabwelelu (Manono) aux Mines, Félix Kabange Numbi (Malemba-Nkulu) à la Santé et Baudouin Banza Mukalay (Malemba-Nkulu) à la Jeunesse, Sport et Loisirs, et Culture et Arts. Ces ajouts étaient à la fois liés à leur origine ethnique et à la représentativité des acteurs clés ayant influencé l'élection de Joseph Kabila. Il s'agit du PALU (cf. *supra*), le parti d'Antoine Gizenga, pour Kabwelelu; de Ngoy Mulunda (CENI) pour Kabange et de Jean-Claude Masangu (gouverneur la Banque centrale du Congo) pour Banza. Pour rappel, Alexandre Luba fut, au début des années 2000, directeur de cabinet de Jean Mbuy, alors conseiller spécial du chef de l'État.

Mais il n'y a pas que le peuple lubakat au Katanga. Joseph Kabila dut, dès lors, jouer à l'équilibriste dans la province. En dehors du Gouvernement, le poste de premier vice-président du Parlement fut attribué à Charles Mwando Nsimba, représentant de l'ethnie tabwa des territoires de Moba et de Kalemie. Pour la partie sud de la province, le ministère de l'Intérieur revint à Richard Muyej Mangez, un Lunda représentant de l'association ethnique DIVAR. Suite au rôle joué par Augustin Katumba Mwanke, décédé dans un accident d'avion au début de février 2012, deux de ses proches furent récompensés, le ministère de la Justice allant à Wivine Mumba Matipa (Bemba du territoire de Pweto), une parente, et le ministère des Travaux publics allant à Fredolin Kasweshi, censé avoir été son homme de confiance dans les affaires.

RÉFÉRENCES

- Kennes, Erik (en collaboration avec Munkana N'Ge). 2003. *Essai biographique sur Laurent-Désiré Kabila*. Tervuren-Paris: CEDAF/Institut africain-L'Harmattan (coll. « Cahiers africains », nos 57-58-59).
- Kennes, Erik. 2009. « Fin du cycle postcolonial au Katanga, RD Congo. Rébellions, sécession et leurs mémoires dans la dynamique des articulations entre l'État central et l'autonomie régionale 1960-2007 ». Thèse de doctorat en cotutelle à l'Université de Laval (Canada) et l'Université de Paris I (France).
- Wilungula B. Cosma. 1997. *Fizi 1967-1986. Le maquis Kabila*. Bruxelles-Paris: Institut africain/CEDAF – L'Harmattan (coll. « Cahiers africains », n° 26).

CONCLUSIONS PARTIELLES

LA POSTÉRITÉ DE L'ACTION BALUBAKAT ET LA SOLIDARITÉ ETHNIQUE À L'ÉPREUVE DU POUVOIR

En guise d'épilogue à cette période charnière dans l'histoire du Tanganyika dominée par l'action et l'image de la BALUBAKAT, Kennes (2009 : 558-566) propose de se pencher sur le bilan de celle-ci et sur sa mémoire dans l'opinion congolaise actuelle. D'autre part, il importe de se poser la question du type de regard à poser sur la pratique du pouvoir depuis l'avènement des Kabila, par rapport à la représentation des intérêts ethniques.

Vaincue, la rébellion BALUBAKAT n'eût pas droit aux honneurs de l'histoire; en contrepoint de l'image édulcorée des Tigres du Katanga, associés à un Tshombe qui évoque une certaine prospérité, celle de la lutte BALUBAKAT est teintée de violences et de cruautés, en lien avec les destructions et l'élimination des forces vives du pays, et qui nourrissent un sentiment de culpabilité chez les anciens protagonistes de la lutte. Le remord et l'impression de s'être trompé de combat y dominant, et même la résistance victorieuse du Nord-Katanga à la sécession katangaise n'est plus un motif de fierté. La rébellion BALUBAKAT charriait à l'époque des objectifs autrement plus attrayants: une volonté de purification et de renouvellement de la société, un retour à l'État juste après la fin de l'ordre colonial, etc. Ces éléments ont disparu de la mémoire, occultés par les souffrances, les déchirements et les traumatismes.

Le point de basculement est sans conteste l'assassinat de Jason Sendwe, lequel marquerait, selon beaucoup d'observateurs, «l'aboutissement du cycle de la violence BALUBAKAT qui se retourne contre son chef» et s'inscrirait dans la mémoire collective, selon eux, dans le prolongement du «meurtre des chefs» pendant l'insurrection BALUBAKAT. Conjuguée à la mise à l'écart de Mwamba Ilunga, la mort de Sendwe

provoqua en tout cas la démobilisation de larges franges du mouvement et sa disparition de la scène politique et militaire du Nord-Katanga. En dépit de ses carences et de la gabegie dont il fit preuve au pouvoir provincial, Sendwe restait, en effet, la figure nationale incontestée de la population luba. La mémoire du leader glissa cependant rapidement dans un oubli relatif et aujourd'hui, sa place dans la mémoire nord-katanga reste limitée.

Selon les termes de Kennes, l'image de Sendwe fut «mollement défendue sous le régime Mobutu»; elle resurgit avec le mouvement UFERI de Gabriel Kyungu wa Kumwanza, mais surtout pour être associée aux jeunesses de l'UFERI, souvent recrutées dans les milieux lubakat, qui rappelaient, par leur violence, les jeunesses de la BALUBAKAT.

Enfin, les Luba du Katanga n'ont jamais bénéficié d'une quelconque reconnaissance culturelle à l'instar des Luba du Kasai, dont l'identité collective en sortit renforcée, fût-elle partiellement «façonnée dans le moule du système colonial». Ne pouvant se reporter à des figures comparables à celles du Mwant Yav ou du mwami des Bayeke, éléments fédérateurs, la mémoire BALUBAKAT reste invariablement bloquée.

En définitive, faute de se bâtir sur des référents positifs ou de se raccrocher à une personnalité importante comme Sendwe¹⁰⁷, «la survivance du mouvement BALUBAKAT, estime Kennes, passe [...] malgré lui, par la figure de Laurent Kabila. Il réunit en sa personne à la fois: (1) une histoire dont une face fut cachée car racontée par les vainqueurs, en particulier le président Mobutu; (2) la tension interne à la BALUBAKAT entre un mou-

107 Pour ne pas parler de celle de Mwamba Ilunga, totalement éclip­sée en dépit de son rôle.

vement nord-katangais et un mouvement national unitariste; (3) le Nord et le Sud de la province¹⁰⁸.» (Kennes 2009 : 158-159). À son insu et de façon accidentelle, Kabila devint donc dépositaire de cette mémoire, alors que dès 1964, peut-être avant, il s'était totalement distancié du projet BALUBAKAT : la nomination à certains postes clés d'originaires lubakat, son opposition à l'UDPS de Tshisekedi, la création des « Forces armées populaires » (FAP), etc., contribuèrent pourtant à l'associer à un certain héritage de ces luttes balubakat. Il n'est pas impossible non plus qu'un éventuel lobby lubakat se soit constitué autour de lui pour favoriser ses « frères ». Kennes conclut sur ce point (2009 : 565) : « Après la mort de Kabila, la mémoire de la BALUBAKAT a été transformée et intégrée dans la mémoire du "Mzee". L'image unificatrice du Nord-Katanga est ainsi indéniablement devenue l'image du président « libérateur », avant de devenir celle d'une ethnicisation du pouvoir autour des Baluba du Katanga. »

À l'image des Ngbandi sous Mobutu, l'installation des Lubakat aux bonnes places dans les institutions du pays est une constante dans la succession de séquences politiques de l'histoire du Congo depuis 1997 jusqu'à aujourd'hui. Sous la Troisième République, la distribution des postes à l'échelle nationale s'est certes réduite, mais les Lubakat continuent de bénéficier de diverses entrées. Mais derrière cette apparente promotion d'une communauté, quelle est la véritable place de l'ethnie dans ces jeux politiques ? Comment et dans quelle mesure la réalisation des ambitions de quelques-uns, qui jouent sur le registre de l'ethnie, profite-t-elle effectivement à celle-ci ? Quels sont les mécanismes de solidarité à l'œuvre ? Enfin, quel sens attribuer précisément à cette notion d'ethnie ou, pour le dire autrement, que recouvre effectivement cette notion de « communauté BALUBAKAT » ?

Dès 1996, la conquête de l'AFDL a pu capitaliser sur le ralliement des originaires lubakat, à la fois opposés à Mobutu et solidaires d'un enfant du pays à la tête du mouvement. La nouvelle guerre ouverte en 1998 a renforcé ce processus de rapprochement entre le pouvoir de Laurent Kabila et sa base communautaire, qu'il organisera et armera pour sa survie. En retour de ses services, celle-ci attendait une meilleure considération de ses difficultés et aspirations par le pouvoir central désormais investi par des

Lubakat. Mais l'heure des comptes fut, en fait, sans cesse repoussée au motif de circonstances contraires. Plutôt que de pousser à un véritable développement communautaire par le biais de politiques structurelles, Kabila père et fils, tout comme Mobutu, ont misé sur le clientélisme, favorisant les individus au détriment de la communauté ; ils ont maintenu, voire renforcé, un cadre désordonné où chacun réclame la contrepartie de son soutien. Craignant les résultats des élections de novembre 2011, et parce qu'il sait sa base mécontente, Kabila fait organiser à Kamina, du 31 janvier au 2 février de la même année, un congrès des Lubakat pour s'assurer de leur soutien. Mais il reproduit les mêmes pratiques que par le passé, en attribuant, dans le gouvernement Matata Ponyo, sept des trente-six postes au Katanga, dont quatre à des Lubakat ; sa sœur Janet et son frère Zoé ont été élus députés nationaux dans les territoires du Tanganyika (Kalemie et Manono). Sur le terrain, le contraste saisissant entre le dynamisme des régions du sud et l'apathie du centre et du nord sonne comme un aveu d'échec de ce modèle de promotion de la communauté par l'ascension de quelques ressortissants.

Confronté au manque de développement dans la région, Joseph Kabila pousse à la création d'ONG à associer à son image. Mais l'insatisfaction reste forte et les ambitions privées continuent de prédominer. À la fin 2012, le projet avancé de pousser la décentralisation à partir de quelques provinces expérimentales en RD Congo aurait désigné, dans le Katanga, le Haut-Lomami, parce que majoritairement luba, et pour répondre au besoin de développement. Perdantes dans pareille démarche, certaines élites, dont Kyungu wa Kumwanza, l'ancien gouverneur et actuel président de l'assemblée provinciale du Katanga, exigent cependant d'autres assurances, ce qui conduit au blocage du processus. Au vu de ces manœuvres dictées par des vues personnelles, on peut se demander quelle consistance réelle accordent leurs dirigeants aux Lubakat.

Le mandat de Joseph Kabila va s'achever officiellement en 2016. Face à cette échéance, au début 2014, le même Kyungu wa Kumwanza, reprend le discours d'une exigence d'autonomie d'un Katanga resté unitaire après le départ du président actuel. Dans cette optique, on voit qu'il tente en partie de récupérer à son avantage les actions des « Bakata Katanga », une nébuleuse armée qui se fait remarquer par des actions violentes au Katanga. Davantage que le sceau d'une véritable ambition pour sa région et au-delà de visées personnelle, ce discours dénote une certaine

108 Car si son père est originaire du Nord, sa mère vient du Sud.

désillusion face à l'inertie des élites du Nord-Katanga à Kinshasa. Mais visiblement, le terrain ne suit pas vraiment. Dans le district du Tanganyika où il se trouve en tournée, au début 2014, pour la collecte des signatures en préparation d'un référendum sur l'instauration du fédéralisme, il ne rencontre pas de succès. Il semble bien que la récupération politique des luttes du passé dans le chef de certains dirigeants ne trouve plus d'écho dans l'opinion publique, fût-ce

même dans le « fief » historique du nord du Katanga. Bien au contraire, les exigences de la population vont plutôt à la réclamation de l'application de la décentralisation décidée dans la Constitution de 2006, qui conduit à la division de la province du Katanga en quatre nouvelles provinces. D'après les observations, seul le district du Haut-Lomami, enclavé et à majorité Lubakat, semble hésiter.

SIXIÈME PARTIE

ASPECTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

CHAPITRE 1

CARACTÈRES DE L'ÉCONOMIE DU TANGANYIKA, DE LA PÉRIODE BELGE À LA FIN DE LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE

EN GUISE D'INTRODUCTION

La décennie 1930 voit la naissance des premières grandes industries qui formeront les cadres dominants de l'exploitation économique du Tanganyika jusqu'au début des années 1990. De cette époque datent l'organisation du système cotonnier, l'introduction de nouvelles cultures et l'industrialisation du secteur minéral¹, adossées à l'expansion des chemins de fer et des transports routiers. Saisir la situation, les enjeux et les questions que pose le développement économique et social du Tanganyika à l'heure actuelle implique de relire ce passé, non seulement pour le débarrasser de certains de ses mythes (la nostalgie du coton par exemple), mais aussi pour discerner à la fois les points de convergence et les spécificités de l'évolution du district par rapport à l'histoire économique du pays, et ainsi mieux comprendre la situation actuelle. Il s'agit donc d'expliquer le passé afin de saisir le présent.

Ce chapitre sonde le temps à la manière d'une embarcation remontant le Lualaba dans la pénombre : il jette une lumière sur des éléments spécifiques, sans pouvoir embrasser la totalité du contexte historique.

1 Sur le choix de la notion d'«industrie minérale», de préférence à «industrie minière», nous renvoyons à Léonide Mupepele, selon qui : «l'industrie minière comprend l'ensemble d'activités liées à la valorisation de seules ressources classées mines. Par industrie minérale, il faut comprendre l'ensemble des activités qui, au-delà de la recherche et de la production minière, englobe également la mise en valeur des combustibles minéraux, appelés aussi hydrocarbures, ainsi que des matériaux de construction et industriels d'origine minérale» (Mupepele Monti 2012 : 29). Ce qui permet d'inclure, dans le cas du Tanganyika, le charbon, le calcaire et, dans une moindre mesure, le pétrole (voir chapitre suivant).

Un choix s'est, en effet, opéré sur les thèmes à traiter en fonction des objectifs assignés, et certains éléments resteront dans l'ombre². Sans faire l'impasse sur des considérations plus générales lorsqu'elles se justifient, ce chapitre se concentre sur l'agriculture vivrière (en particulier le maïs), la pêche et l'élevage, l'activité cotonnière et textile, les industries minérales et les transports.

1. L'EMPREINTE COLONIALE

1.1. GÉNÉRALITÉS

Le Tanganyika colonial apparaît économiquement d'abord comme une région exploitée pour ses ressources agricoles et animales et, hormis les grands élevages, dominée par l'activité des populations locales, tandis que la présence étrangère restait discrète. L'analyse de l'enquête démographique réalisée en 1956 révèle ainsi qu'à la fin des années 1950, 86% de la population active congolaise du district étaient employés dans des secteurs d'activité liés à la production vivrière, l'élevage, la pêche ou la chasse (Affaires économiques... 1960 : 68). La superficie allouée au colonat agricole européen totalisait environ 250 000 ha en 1955, mais ce chiffre ne doit pas faire illusion sur l'importance économique réelle de ce secteur. Dans les seuls Marungu (terr. Baudouinville), quelques grandes sociétés de *ranching* se partageaient à elles seules environ 240 000 ha de pâturages. Ailleurs, à côté des cultures de rente (café et éléïs) en territoires de Kabalo et de Kon-

2 Par exemple, l'expérience des paysannats, qui n'est pas traitée ici.

golo, quelques particuliers s'adonnaient à la culture de produits vivriers (terr. Albertville) et de plantes maraîchères et fruitières (terr. Manono) (Chambon & Leruth 1957: 9-11), mais leur nombre demeura marginal: en 1957, on dénombrait en tout et pour tout 35 entreprises agricoles européennes, dont 11 à Albertville et 19 à Baudouinville. Pareillement, les pêcheries européennes (grecques) n'apparurent qu'au cours de la dernière décennie de la colonisation et restèrent limitées aux zones pélagiques du lac Tanganyika, laissant aux populations locales la haute main sur la pêche côtière et à l'intérieur du district (Lualaba, Lukuga, Luvua, Luvidjo, Luizi, Zofwa, Lufwando, etc.). À l'inverse des hautes terres du Kivu, le district ne fut donc pas à proprement parler un espace ouvert à la colonisation dite « blanche ».

Pour les populations locales, l'économie agricole, telle qu'elle se dessine à partir des années 1930, fut longtemps contenue dans un modèle de développement défini par l'administration et adossé aux intérêts du grand capital dans la ceinture de cuivre, les gisements minéraux de la région, les transports et le secteur cotonnier. L'heureuse combinaison de dispositions édaphiques (dont la structure des sols offre un fort potentiel d'exploitation végétale, vivrière comme industrielle), orographiques, climatiques et de contingences locales favorables avait retenu l'attention du colonisateur qui attendait de l'agriculture l'enrayement de la disette dans les milieux ruraux et l'augmentation de la production par la contrainte, afin d'écouler ses surplus sur les marchés vivriers du Sud-Katanga et de nourrir ainsi la main-d'œuvre industrielle. Les gains supplémentaires ainsi générés alimenteraient les Caisses administratives des circonscriptions indigènes (CACI), au titre d'impôt de capitation/supplémentaire. L'agriculteur contribuait, ce faisant, à l'autofinancement de la colonie, de même qu'au développement de l'infrastructure et de l'industrie (Bushabu 1998: 96). L'accent porta moins sur les cultures de rente – palmiers à huile, caféiers – que sur les produits vivriers – le maïs en particulier – et le coton, une culture obligatoire qui occupe une place spécifique dans l'histoire du district. Le manioc, les arachides, les bananes et les patates douces (Baudouinville) étaient également des cultures vivrières d'importance.

Au niveau industriel, le début des années 1930 sonna la diane du développement de différents secteurs: produits minéraux, bois, alimentation (brasseries, minoteries, boulangeries, boucheries, usines de glace), chimie (savonneries), construc-

tion (cimenterie, bâtiment), etc. La plus importante fut sans conteste l'industrie minérale dominée par la Géomines, en forte expansion au cours de cette période. Les filières de la cassitérite (étain), de l'or, du calcaire et, dans une moindre mesure, de la colombo-tantalite (coltan³) furent valorisées en particulier. À la Géomines, présente depuis 1920, s'ajoutèrent entre autres la Syluma (1931, or), la Sorekat (1932, or), la Colomines (1934, or), la Kabomines (1939, or), la Somika (1939-1946, étain), la société des charbons de la Lukuga (1956), la Sermikat⁴ (1943-1954, étain), les cimenteries d'Albertville (Cimental) (1950) (Lohahe 1976: 27-30; Mandjumba 1976: 42-49) et d'autres petits opérateurs particuliers, à l'existence souvent éphémère. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, le secteur textile s'industrialisa à son tour avec la création, en 1948, de la Filtisaf (voir plus loin). Enfin, l'essor industriel et le développement des infrastructures garnirent le carnet de commandes du secteur de la construction, notamment pour certains grands projets immobiliers ou ouvrages d'art⁵.

Ce nouveau visage économique en gestation a une orientation essentiellement extravertie, dirigée vers les échanges interrégionaux ou étrangers. Sa structure est façonnée par un réseau multimodal de voies de communication dont l'ossature constitue l'une des incarnations les plus abouties au Congo des conceptions coloniales en matière de transport, à savoir: la création et l'exploitation de lignes complémentaires routes-rail-eau permettant le drainage des surplus agricoles et miniers de l'arrière-pays vers les centres de consommation du pays et la porte de Matadi. Cette ossature se situe également à la croisée des plans léopoldiens de désenclavement du riche Katanga minier par la multiplication des débouchés, des orientations coloniales ultérieures en matière de « voie nationale » et de paramètres stratégiques en vertu desquels l'accès au lac Tanganyika répondait

3 L'abréviation « coltan » n'est pas scientifique, mais son emploi est entré dans le langage courant des spécialistes de la filière. Cette contraction est donc préférée ici à celle de « colombo-tantalite ».

4 Syluma: Syndicat de la Luama, devenu par la suite: Société minière de la Luama.

Sorekat: Société de recherche aurifère au Katanga.

Somika: Société minière de Kamola.

Sermikat: Société d'exploitation et de recherches minières au Katanga. Créée en 1929, elle s'installe en territoire de Manono à partir de 1943.

5 Bâtiments de la Banque belge d'Afrique, de la Nouvelle Banque du Congo belge; bureaux du CFL.



« Voyageurs indigènes attendant le passage du train-courrier de la Compagnie des Grands Lacs en gare de Kongolo. »
(HP.1952.76.17, collection MRAC Tervuren; photo E. Gourdinne, 1918, © MRAC Tervuren.)

davantage à une nécessité d'ordre politique qu'économique: assurer une forte présence belge sur un plan d'eau bordé également par l'Afrique orientale allemande et les possessions britanniques (Rhodésie du Nord). La trame du réseau de transport constitue en fait tout à la fois la matérialisation la plus visible et la plus durable de la politique coloniale, ainsi que l'appendice nécessaire à, et le levier de, l'industrialisation des secteurs productifs et manufacturiers, d'une part, l'extension de la culture cotonnière, d'autre part.

Il n'est donc pas surprenant de constater que l'armature ferrée et fluviale du réseau fût déjà particulièrement aboutie en 1930. Les premiers travaux de repérage et d'aménagement fluviaux entre Ankoro et Kiambi (150 km) et entre Ankoro et Kongolo remontaient au début du siècle (1905 et 1908-1911); à la même époque avaient été entrepris, respectivement un premier balisage du bief Kongolo-lac Kisale/Bukama (420 km) et la construction du tronçon ferré Kindu-Kongolo (1906-1910), reliant ainsi le Tanganyika au bief moyen jusque Ponthierville⁶ (CFL ca 1952:58). La jonction ferroviaire de Kongolo à

Albertville fut terminée à peine cinq ans plus tard; la même année (1915), l'ancien port d'Albertville-Kataki⁷ était transféré à son emplacement actuel en tête de ligne de la voie ferrée de Kabalo, à l'embouchure de la rivière Kalemie. Le port se développa considérablement à partir des années 1920, stimulé par l'accord belgo-britannique du 15 mars 1921 (voir plus loin). La colonne vertébrale des transports était ainsi fixée dès avant 1920, intégrant le district à la future voie nationale et lui assurant une fenêtre sur l'océan Indien.

La connexion entre ces voies de communication et l'intérieur du pays était réalisée par le portage, qui assurait le transport des vivres et des marchandises. Sur un plan économique, le développement d'un réseau routier était, en effet, une entreprise jugée aventureuse, en raison de la fragilité relative du charroi automobile, du coût d'importation des pièces de rechange et de l'entretien des routes. Ce qui explique qu'en dépit du programme lancé par le ministre Renkin en 1921⁸, les premiers grands travaux routiers

7 À 13 km au sud de l'actuel centre-ville.

8 Louis Franck, ministre des Colonies entre 1918 et 1924, fait passer la loi du 21 août 1921 « ouvrant au Congo les crédits

6 Actuel Ubundu (district de la Tshopo).

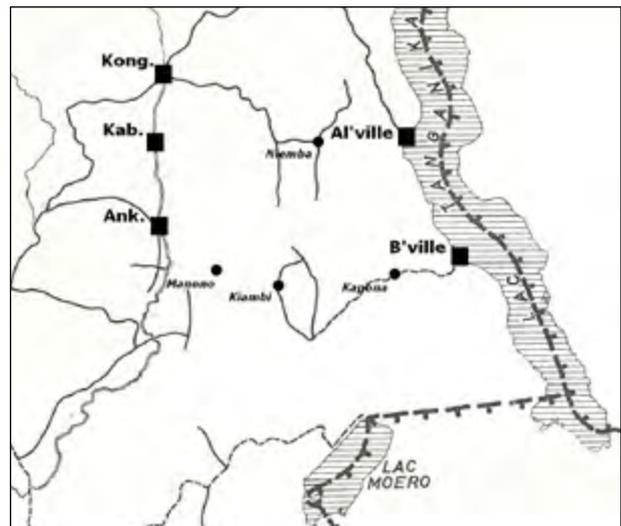
furent plutôt reportés à la décennie suivante. Outre les préoccupations d'ordre moral auxquelles faisaient volontiers référence les autorités (mettre fin au « fléau » que représentait le portage pour les populations congolaises), le programme revêtait également une importante dimension politique: par l'extension des routes, l'administration coloniale s'assurait un meilleur contrôle de son territoire. Ce sont sans doute ces considérations qui ont primé dans un premier temps, mais il n'est pas impossible que l'intérêt économique l'ait finalement emporté, en particulier à partir de l'extension du système cotonnier. Comment expliquer autrement la forte croissance du réseau routier à partir du début des années 1930⁹, c'est-à-dire au moment où les compagnies agricoles (cotonnières) et minières étaient en mesure d'assister l'administration dans ses travaux et d'en tirer bénéfice?

1.2. EXTENSION ET CONSOLIDATION DES RÉSEAUX DE TRANSPORT

Le développement des infrastructures de transport à partir des années 1930 se concentra davantage sur les routes et le rail que sur les voies fluviales. Si le Tanganyika est traversé de nombreux cours d'eau en effet, très peu sont accessibles à la navigation commerciale; aussi, depuis l'aménagement du bief de Kabalo à Bukama, aucune nouvelle voie ne fut ouverte. La canalisation des sections non navigables du fleuve jusqu'au Stanley Pool fut bien envisagée dans le cadre du plan décennal; sa réalisation aurait induit l'aménagement du fleuve en aval de Kongolo, mais les difficultés opérationnelles d'un tel projet eurent probablement raison de son exécution (Huybrechts 1970: 60). L'investissement porta plutôt sur l'amélioration des conditions de navigation sur les axes existants (dragages, balisages, etc.) (CFL ca 1952: 102).

nécessaires à l'exécution d'un programme de "Grands Travaux", premier programme décennal d'investissement public, consacré en majeure partie aux transports» (Huybrechts 1970: 28). Cette impulsion ouvre la voie à un effort public «particulièrement intense [sur la période 1924-1931] d'équipement des transports et [à] d'importants apports de capitaux privés» (Huybrechts 1970: 28).

⁹ Avant 1930, le district ne comptait qu'une seule piste carrossable reliant Kabalo à Katombe (Kalunda Bibi Asoka 1976: 106).

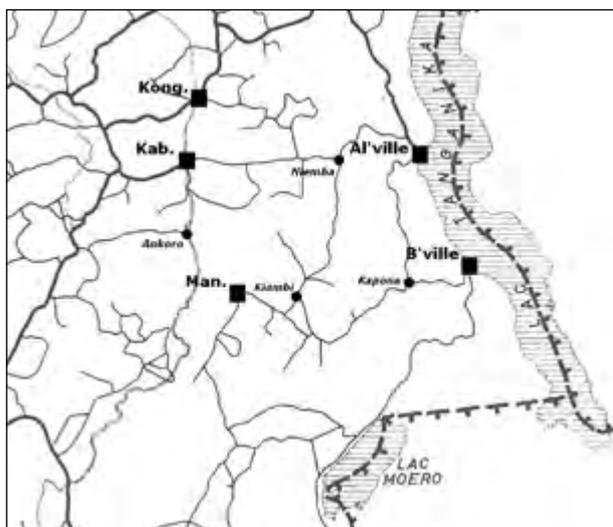


Situation du réseau routier en 1938.

Source: Huybrechts (1967). La localisation et les noms des centres ont été ajoutés par l'auteur.

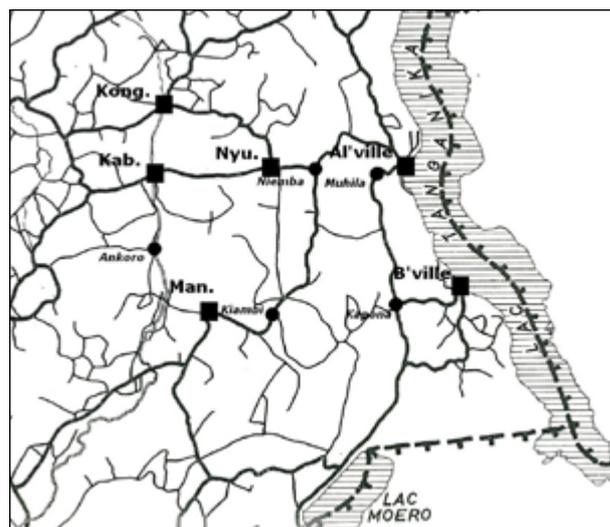
1.2.1. LES PHASES DU DÉVELOPPEMENT ROUTIER

On peut distinguer trois phases dans le développement du réseau routier. Une première phase caractérisée par un rythme d'expansion très prononcé, qui dure jusqu'à la veille de la Deuxième Guerre mondiale. Dès 1933, Albertville et Kongolo (auxquels étaient alors attachés les actuels territoires de Nyunzu et de Kabalo) disposaient de 437,5 kilomètres de routes; l'année suivante, les réseaux de Manono et Baudouinville comptaient 665 kilomètres de routes. Le développement se poursuivit ultérieurement jusqu'à atteindre en 1939/1940 un linéaire total de près de 2 800 kilomètres sur tout le district. À cette première phase de forte croissance, succède une période durant laquelle le rythme fléchit nettement, cédant le pas à un développement plus régulier et plus cohérent. Enfin, la troisième phase débute vers 1948 pour s'achever à l'indépendance. Les pouvoirs publics consentirent alors d'importants investissements, mais qui se concentrèrent davantage sur l'amélioration du réseau existant que sur son extension, laquelle fut portée d'environ 3 900 kilomètres à environ 5 000 kilomètres entre 1948 et 1960 (d'après compilation des renseignements obtenus de: Kabeya [1976: 103-108]; Kongo [1980: 67-69]; Lohahe [1976: 65-69]; Mandjumba [1976: 73-76]; Mutombo [1977: 81-85]).



Situation du réseau routier en 1946.

Source : Huybrechts (1967). La localisation et les noms des centres ont été ajoutés par l'auteur.



Situation du réseau routier en 1960.

Source : Huybrechts (1967). La localisation et les noms des centres ont été ajoutés par l'auteur.

1.2.2. LA COMPLÉTION DU RÉSEAU FERROVIAIRE

Administré par l'État depuis 1914, le réseau des Grands Lacs (qui couvre tant les voies ferrées que les liaisons lacustres et fluviales du district) était revenu, en 1923, à son opérateur historique, le CFL¹⁰, lequel avait expérimenté dès avant la guerre les difficultés de navigation sur le bief supérieur entre Kongolo et Ankoré en période de faible étiage. Dès alors cheminait l'idée d'un dédoublement par une jonction ferroviaire, qu'appuyait également la perspective de supprimer deux points de transbordement (Kongolo et Kabalo) séparés d'à peine 80 km. Ce n'est pourtant qu'en 1937, passé le climax de la crise économique et au moment où se manifestait un accroissement des échanges entre la voie nationale et le Tanganyika, que débutèrent les premiers travaux de prolongement de la voie ferrée de Kabalo vers Kongolo. Le tracé adopté nécessitait le franchissement du fleuve en aval de Kongolo ainsi que la traversée de la Lukuga près de son embouchure (86 km). Ces exigences dictées par le relief débouchèrent sur la réali-

sation du pont de Kongolo, destiné à devenir le plus long pont rail-route en béton d'Afrique (495 m de long), ainsi qu'à celle du pont de la Lukuga ouvert l'année suivante (1938). La jonction fut inaugurée le 31 décembre 1939, créant ainsi un tracé ininterrompu de 714 km entre Kindu et Albertville (CFL ca 1952 : 106).

L'autre grand projet ferroviaire débuta après la Deuxième Guerre mondiale. Il s'agissait de réunir les deux plus grands réseaux de la Colonie, le CFL et le BCK¹¹, par une jonction entre Kamina (actuel distr. Haut-Lomami) et Kabalo¹². Celle-ci fut inscrite en 1948 en priorité au plan décennal et les études de terrain débutèrent l'année suivante. Elles aboutirent à la sélection d'un tracé Kabalo-Kabongo-Kamina de 445 km de long, dont 235 km entre Kabalo et Kabongo (partie CFL), qui entra en service en juillet 1956, au terme de trois ans de travaux (Blanchart *et al.* 2008 : 182-184 ; 207).

10 CFL : Compagnie des chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains. Historiquement en effet, le développement des transports ferroviaires, fluviaux et lacustres dans le Tanganyika se confond avec l'histoire de cette compagnie, créée juridiquement le 4 janvier 1902. Le CFL est né de la convergence de deux ambitions : celle de Léopold II, qui souhaitait faire sauter le cadenas isolant le centre du continent africain, et celle de l'industriel belge Édouard Empain (CFL ca 1952 : 16 ; 22).

11 BCK : Compagnie de chemin de fer du Bas-Congo au Katanga, créée en 1906.

12 Ce faisant, le Kivu et le Maniema seraient arrimés au Katanga, l'insuffisance du bief supérieur en période de basses eaux serait suppléée et la connexion des côtes occidentale et orientale de l'Afrique serait complétée, ce qui permettrait, en cas de conflit, de gagner le Kenya, bastion dans le système de défense britannique, sans passer par le canal de Suez ou le cap de Bonne Espérance (Blanchart *et al.* 2008 : 182).



Vue aérienne du port d'Albertville, montrant la gare, les ateliers et le port, 1951.
(HP1956.15.3204, collection MRAC Tervuren; photo C. Lamote [Congopresse], 1951, © MRAC Tervuren.)



Pont de Kongolo sur le Lualaba, en construction (1938).
(AP.0.2.12401, collection MRAC Tervuren; photo CFL, 1939.)



Pont de Zofu (795 m) sur la jonction Kabalo-Kamina, en construction.
(HP.1956.22.79, collection MRAC Tervuren; photo C. Lamote [Inforcongo], © MRAC Tervuren.)

1.2.3. L'INTENSIFICATION DU TRAFIC

Le développement des moyens de transport, de l'industrie minière et du coton, la réalisation de chantiers d'envergure gourmands en main-d'œuvre¹³..., tous ces facteurs dopèrent les échanges dans le district. Avec la création du réseau routier appaurent de nouveaux opérateurs qui se substituèrent progressivement aux porteurs: les compagnies de transport routier. La plus connue était sans doute la société Messageries automobiles du Sankuru (MAS), fondée en 1929 pour le transport du coton et établie à Élisabethville¹⁴. Ses services quadrillaient le Kasai et la partie ouest du Katanga, de Kongolo au nord jusqu'à Jadotville¹⁵ au sud (Blanchart *et al.* 1999: 63). Dans le Tanganyika, la MAS opérait sur la rive gauche du Lualaba dans les régions de Kongolo et de Kabalo, tandis que la Transkat dominait les transports routiers sur les zones Albertville-Nyunzu et Manono¹⁶. Ces sociétés participèrent à l'explosion du trafic routier de marchandise (tableau 1.1). À la veille de l'indépendance, le trafic journalier enregistré atteignait 10 à 50 véhicules sur les principaux axes routiers du district; 50 à 100 véhicules entre Kabalo et Kongolo et plus de 100 véhicules autour d'Albertville (Mission d'études... ca 1963).

Tableau 1.1. Évolution du trafic routier de marchandises, en t-km (1935-1947)

Année	Territoires		
	Albertville-Nyunzu	Kabalo	Kongolo
1935	101 350	167 299	
1940	447 562	39 039	225 381
1943	377 908	nc	474 871
1947	628 000	nc	nc

Sources: d'après Kalunda Bibi Asoka (1976: 109-110); Kabeya (1976: 109-110); Mandjumba (1976: 79-80).

13 À titre illustratif, les travaux de réalisation de la jonction Kabalo-Kamina employaient, en 1954, 136 Européens et 2746 Congolais (Blanchart *et al.* 2008: 195).

14 Actuel Lubumbashi.

15 Actuel Likasi.

16 D'autres sociétés de transport, plus locales, existaient également. Citons par exemple de façon non exhaustive: Bertrand, Dillaert, Lippert, Maréchal, Matshoukas et Vrettos, Noll, Rateau, Rivera Alexandratos, Tsiripas et Morar, Yeroranokis, etc. (Lohahe 1976: 73; Mandjumba 1976: 90; Kabeya 1976: 108-109).

Le secteur ferroviaire progressa également. Avant la réalisation de la jonction Kabalo-Kamina, sur laquelle se reversa une partie substantielle du trafic fluvial de l'importante liaison Bukama-Kabalo¹⁷, la distribution du trafic en volume par mode de transport donnait la préséance au réseau ferroviaire (40%), suivi du lac (29%) et, enfin, du réseau fluvial (27%) (Hance & van Dongen 1958: 63). Avec l'entrée en service du nouveau tronçon, la branche ferroviaire du CFL signa, en 1957, un pic de fréquentation avec un tonnage transporté atteignant plus de 197 millions de voyageurs-km et plus de 374 millions de t-km, contre moins de 22 millions de voyageurs-km et moins de 31 millions de t-km dix ans plus tôt (Blanchart *et al.* 2008: 218).

Enfin, le développement fut bénéfique aux échanges portuaires, dont le volume d'activités s'apprécia fortement. Le port d'Albertville était intégré au cœur d'un réseau de voies lacustres totalisant 834 kilomètres (Sirven 1993: 299). Parmi celles-ci, la liaison Albertville-Kigoma (Tanganyika Territory¹⁸) était la plus importante des lacs de l'Est du Congo belge. On comprend mieux la dimension prise par cet axe si l'on se souvient qu'en 1921, les autorités belges s'étaient entendues avec les autorités britanniques pour se ménager un corridor d'échanges avec l'océan Indien par la colonie du Tanganyika¹⁹, dont Sirven rappelle les termes de l'accord: tarifs de transport par chemin de fer identiques à ceux pratiqués pour les produits tanzaniens ou britanniques, cession d'emplacements spéciaux sur les quais et dans les magasins d'entreposage dans les ports de Dar es Salaam et de Kigoma, appelés les «*Belbases*» (Sirven 1993: 283). Ce faisant, Bruxelles assurait le désenclavement du Ruanda-Urundi²⁰ et de la frange orientale de sa colonie. L'escale d'Albertville, au centre de ce couloir, bénéficia ainsi de la volonté des Belges de préserver leur domination sur le lac et d'assurer l'approvisionnement de leurs territoires sous mandat (Sirven 1993: 283-284). Ces conditions favorables et les investissements consentis à ce titre dans les infrastructures permirent au port de devenir, dans les années 1950, le cinquième en importance de la colonie, et le deuxième sur le lac, en volumes manutentionnés (Hance

17 Le tronçon absorbait alors environ 44% des volumes transportés annuellement sur le réseau CFL (130 000 t à 140 000 t).

18 Actuelle Tanzanie.

19 Accord belgo-britannique du 15 mars 1921.

20 Actuels Rwanda et Burundi.

& van Dongen 1958: 60-61; Sirven 1993: 299): de 1922 à 1956, ceux-ci furent multipliés par un facteur 68; la hausse fut surtout significative entre 1922 et 1938, période où la croissance annuelle moyenne atteignait environ 13 % (tableau 1.2).

Afin de pouvoir absorber la hausse du trafic, il fut décidé au début des années 1950 d'accroître la capacité de transport sur le réseau CFL par l'augmentation et le renouvellement du matériel roulant et de navigation, ainsi que par l'extension de certaines infrastructures portuaires. Le parc ferroviaire et la flottille du CFL furent renforcés pour comprendre, à la fin des années 1950, respectivement 75 locomotives et 834 wagons; et 153 unités de navigation d'un tonnage global de 30 184 t (biefs navigables du Lualaba – axe Ponthierville-Kindu compris – et lac). Parallèlement, les travaux d'aménagements portuaires à Albertville (1957-1961) portèrent les capacités de manutention installées à 400 000 t/an et donnèrent au port sa physionomie actuelle (Blanchart *et al.* 2008: 218; 224; 227; 231-232; Sirven 1993: 284).

Tableau 1.2. Port d'Albertville. Évolution du trafic de marchandises (1922-1956), en t

Poste	1922	1932	1948	1950	1956
Entrées	2 300	5 130	27 342	22 498	58 312
Sorties	960	1 708	49 034	74 473	163 343
Total	3 260	6 838	76 376	96 971	221 655

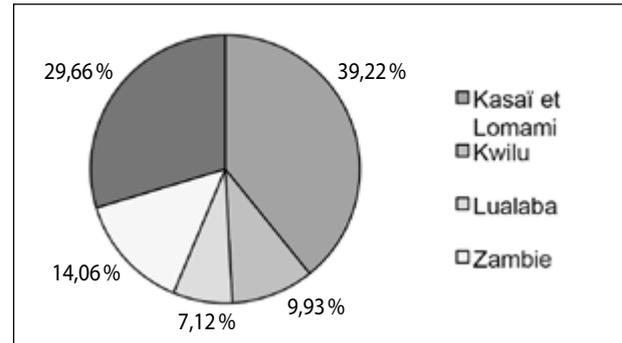
Source : d'après Weyn (2002: 11).

1.3. ÉVOLUTION DE QUELQUES SECTEURS PRODUCTIFS

1.3.1. L'AGRICULTURE VIVRIÈRE : LE MAÏS

Le maïs fut assez rapidement intégré aux habitudes alimentaires locales, mais son commerce tarda à décoller. Sa culture fut imposée en territoire de Manono à partir de la saison 1939-1940, en même temps que celles de la patate douce, des haricots, du riz, des pommes de terre, du sorgho et du sésame; elle apparut à la fin des années 1940 en territoire de Kabalo où la graminée était toutefois davantage considérée comme une friandise et entrainait dans la composition de la bière locale *kibuku*. Mais c'est surtout sur la rive droite du Lualaba, dans les territoires de Kongolo et de Nyunzu, que la culture du maïs se développa au lendemain de la guerre (Kalunda Bibi Asoka 1976: 57; Kabeya 1976: 37; Lohahe 1976: 140).

Graphique 1.1. Ventilation des importations en maïs du Haut-Katanga (1959)



Source : d'après Lumpungu (1970: 134).

Dans l'esprit des autorités coloniales, l'introduction de la graminée dans l'assolement paysan procédait avant tout de l'ambition d'approvisionner les grands centres de l'Union minière. C'est que, fort des connaissances de l'époque, le directeur général de l'agriculture au Congo belge, Guy Sladden, voyait dans les vallées de la Lufira, du Lualaba et du Luapula, un véritable « Nil congolais » fondé sur le développement d'une agriculture irriguée et intensive (Robert 1956, cité par Kasongo Lenge Mukongo 2009: 64).

Tirée par cette demande du Sud, la production commercialisée passa de 220 t en 1940 à 8260 t en 1955, puis à 8500 t en 1957. En dépit de cette progression, les agronomes de la Colonie déplorait la préséance aux produits du Kasai accordée par le géant cuprifère, au détriment des productions du Nord. Sous l'influence du rail, un élément catalyseur fondamental, l'Union minière et ses filiales se fournissaient en majeure partie à partir du Kasai, situé au centre de l'axe ferroviaire Port-Francqui²¹-Élisabethville et aux excédents commerciaux plus réguliers. Le Tanganyika rural, tardivement connecté au Sud par le rail, nourrissait davantage sa propre population, ses centres, ses industries et organes publics (Géomines, Filtisaf, camp militaire de Kongolo, etc.) et le Maniema voisin, arc-bouté sur la jonction ferroviaire Albertville-Kindu. L'achèvement du maillage katangais par la réunification des réseaux CFL et BCK devait donc créer un corridor entre le Nord agricole et le Sud industriel et, espéraient Chambon et Alofs (1958: 115): « [stabiliser] les appels de vivres par le Katanga minier ». Ce souhait ne fut que temporairement exaucé. La jonction Kabalo-Kamina amplifia en effet le trafic Nord-Sud, ainsi qu'en atteste

21 Actuel Ilebo.

la répartition des parts de marché des producteurs de maïs dans le Haut-Katanga en 1959 (graphique 1.1) : cette année-là, le volume de maïs originaire du Nord-Katanga atteignit un niveau record de près de 11 000 t. Mais cette amorce prometteuse ne fut pas confirmée les années suivantes, en raison des événements liés à l'indépendance (voir plus loin).

1.3.2. CULTURES INDUSTRIELLES : LA FILIÈRE DU COTON

• L'introduction des cotonniers

Osumaka Likaka, auteur d'une histoire du coton à l'époque du Congo belge, émet deux hypothèses quant aux circonstances et motifs qui ont présidé à la décision d'en développer la culture dans le Katanga²². D'une part, la crise économique présentait l'avantage de rendre disponible une force de travail libérée de certains travaux agricoles, suite à la diminution de la demande alimentaire des industries minières. D'autre part, la rotation des saisons entre le Nord et le Sud, un avantage climatique unique dans l'Afrique coloniale cotonnière, offrait une perspective exceptionnelle : celle de stabiliser tout au long de l'année l'approvisionnement du secteur textile belge en coton-fibres (Likaka 1997 : 25-26).

L'association véritable du Tanganyika à l'histoire du coton congolais connut trois faux départs : il y eut d'abord les essais sans suite effectués en territoire de Baudouinville (1919) ; quelques années plus tard (1926), la société Interfina²³ échoua à introduire la plante en territoire de Kongolo ; en 1929, enfin, la Compagnie des textiles africains (Texaf), titulaire depuis 1927 d'une licence d'achat dans le Tanganyika²⁴, s'installa à Kinkotonkoto (terr. Kongolo), en vue d'y rassembler les cotonnades de l'arrière-pays, mais le retournement de la conjoncture économique l'incita à geler son projet. Les premières plantations véritables apparurent finalement en 1931, dans les zones riveraines du fleuve, de même que le long de la Lukuga et de la Luizi (terr. Kabalo et Nyunzu),

22 Celle-ci n'allait en effet pas de soi pour une région moins densément peuplée que dans la zone cotonnière nord et donc sujette à des coûts de transport unitaires plus élevés.

23 Interfina : compagnie constituée en 1907 sous le nom de « Société commerciale et financière africaine Comfina », devenue ultérieurement « Intertropical-Confina » (Joye Lewin 1961 : 208-209).

24 Texaf avait également obtenu, la même année, les zones cotonnières du Maniema et du Lomami.

suivies, un an plus tard, d'un premier égrenage de coton-graines, réalisé au poste de Kinkotonkoto dont les installations furent modernisées en 1933 ; cette même année consacra également la constitution officielle de la zone cotonnière du Tanganyika, à l'issue de la conférence de Kabinda sur la culture du coton (Chambon ca 2003 : 23-25)²⁵. Ce fut la Compagnie cotonnière du Tanganyika (Cotanga), fondée en 1934, qui obtint la concession sur la nouvelle zone. Elle reprit l'usine de Kinkotonkoto et ouvrit, par la suite, six autres unités : Lumanisha (1938, terr. Kongolo), Albertville, Nzofu (terr. Kabalo) et Nyunzu (Chambon & Leruth 1957 : 19).

La culture connut directement une forte progression en milieu paysan. Dès 1939, environ 45 000 planteurs de coton étaient recensés dans l'ancien district du Tanganyika-Moëro ; 10 ans plus tard, le nombre était porté à 50 000 dans les limites de l'actuel district, puis à 60 000 en 1959 (Mwilambwe & Shabani 2007 : 49)²⁶. C'est considérable pour une population adulte estimée, à l'époque, à 225 000 habitants, surtout si l'on se souvient que ces recensements, se référant à la notion d'« hommes adultes valides » (HAV) pour établir leurs statistiques, omettaient totalement le travail des femmes, souvent au moins aussi nombreuses que les hommes à cultiver le coton (Likaka 1997 : 28). Kongolo, Kabalo, Manono et Nyunzu furent les espaces privilégiés de cette extension²⁷. Le territoire de Kongolo²⁸ et le secteur Nord-Lukuga, en particulier, se révélèrent d'importants bassins cotonniers, en raison, notamment, des paysannats implantés à partir de 1956 à Kaseya, à Bulula et à Lengwe (Lumpungu 1970 : 79). Alors que les récoltes atteignaient plus de 13 000 t les bonnes années, celles-ci établirent un record, en 1959, avec un volume de 16 000 t.

25 René Chambon était ingénieur agronome de la Colonie pour le district du Tanganyika dans les années 1950 et demeura en poste dans les premières années de l'indépendance. Il consigne dans une brochure ses souvenirs, mais aussi l'évolution succincte de la culture du coton dans le district jusqu'à 2003.

26 Les deux auteurs sont natifs du village d'Ankoro (terr. Manono). Le premier fut chargé en 1997 du programme de développement rural d'Ankoro ; le second fut député Balubakat en 1960, puis membre du Comité central du MPR. Les auteurs ne citent cependant pas leur source et cette information n'a pu être recoupée.

27 D'après Mwilambe et Shabani (2007 : 49), Kongolo, Kabalo et Manono concentraient, à la veille de l'indépendance, respectivement 57 %, 20 % et 17 % des planteurs de la zone Cotanga. Voir note précédente.

28 Près de la moitié des récoltes commercialisées en 1956 (Chambon & Alofs 1958 : 109).

Outre le facteur « contrainte », évidemment déterminant (voir plus loin), ce développement s'appuyait sur l'important maillage des centres dits « de rassemblement » qui quadrillaient la zone cotonnière et vers lesquels cheminaient les récoltes au cours de la campagne d'achat (juin à septembre). À la fin des années 1950, la Cotanga pouvait ainsi compter sur un réseau de 380 centres disséminés dans tout le territoire (Chambon & Leruth 1957 : 17). Pareille couverture ne pouvait se concevoir sans la contribution de la formidable expansion du réseau routier au même moment. Ce n'est donc pas un hasard si l'extension des routes accompagne dans le temps celle du coton. Le portage avait, en effet, un coût économique qui grevait son prix de revient dans de nombreuses zones reculées du pays. Il arrivait ainsi que les cultivateurs s'absentent jusqu'à dix jours pour vendre 20 kg de coton. Cette situation amena le gouverneur général de l'époque, Pierre Ryckmans, à observer que : « à vingt kilomètres [du poste d'achat], il faut presque autant de journées pour porter son coton que pour le produire » (Joye & Lewin 1961 : 85). Ainsi que l'explique Likaka (1997 : 58) : « Le système [de portage] n'était efficient que pour autant que la production demeurait restreinte. À grande échelle, le système devenait contre-productif²⁹. » Ouvrir des routes autorisait, dès lors, l'établissement de centres de rassemblement au plus près des zones de coton et connectés aux usines d'égrenage par des voies accessibles aux camions ; ce système favorisait naturellement l'incorporation de nouvelles couches de la population à l'économie cotonnière et se soldait, de ce fait, par l'extension de la culture. La réforme cotonnière de 1936 (voir plus loin) fut, dès lors, également axée sur l'extension et la construction de routes et de ponts, ainsi que sur la création de messageries automobiles (compagnies de transport par camions) dans toutes les zones cotonnières (Likaka 1997 : 58). Le financement de ces routes dites « cotonnières » était à charge du paysan, par le truchement du Fonds de réserve cotonnier³⁰, d'abord alimenté par une tranche du « potentiel » (voir plus loin), puis par la différence entre les cours mondiaux du coton et les prix établis à l'avance par les compagnies cotonnières et approuvés par l'Administration (Likaka 1997 : 81). En territoire d'Albertville, par exemple (auquel était

alors attaché celui de Nyunzu), 79 % des routes dites « d'intérêt local » (278 km) créées en 1936 étaient classées « routes cotonnières », principalement autour de Nyunzu et de Niemba (Mandjumba 1976 : 74). L'expansion de cette dernière catégorie accompagne celle des emblavures, qui passèrent de 500 ha en 1933 à 1252 ha dès l'année suivante, puis à 2328 ha en 1947 (Mandjumba 1976 : 29).

• La naissance de l'industrie textile

En aval, la naissance de l'industrie textile au Congo suivit de près celle du coton, puisque la première entreprise de filature fut créée en 1925. L'apparition d'un marché congolais pour les produits textiles et la concurrence des productions japonaises faite aux industriels belges, dans l'entre-deux-guerres, justifiaient, en effet, l'investissement du capital belge et étranger dans ce secteur. L'expansion du secteur fut rapide, la production de tissu affichant une croissance annuelle de 7 % entre 1931 et 1947, puis de 10 % entre 1948 et 1958, suite à l'installation de nouvelles usines au lendemain de la guerre, permettant à la production locale de supplanter les importations pour couvrir la demande locale (51 % en moyenne) (Lacroix 1967 : 266-267). La création de la Société des filatures et tissages africains (Filitisaf) à Albertville, portée sur les fonts baptismaux en 1946 par l'Union cotonnière et le groupe de la Société générale, participe à cet accroissement, et l'identité de ses principaux actionnaires, parmi lesquels le groupe américain Rockefeller, traduit les fortes perspectives alors attendues du secteur textile. Le choix de l'emplacement se porta sur un terrain situé en bordure du lac Tanganyika, à 7 km au nord de la cité, entre la Lukuga et l'actuel aéroport. L'endroit combinait plusieurs atouts :

- une situation géographique favorable jouxtant les zones cotonnières du Nord-Katanga et du Maniema ;
- une importante capacité électrique installée ;
- une situation centrale dans le réseau de transport multimodal, connectée par le rail à l'intérieur du pays et à l'interface de l'Est congolais et de l'Est africain grâce au lac ;
- des réserves d'eau inépuisables (lac Tanganyika) ;
- un bassin de consommation couvrant l'Est du Congo (Tanganyika, Maniema, Kivu) et les territoires sous mandat, et ouvert à l'exportation (Tanganyika Territory).

Les travaux démarrèrent au début 1947 et l'usine entra en service l'année suivante. En vue de s'imposer

29 « *The system was effective only as long as the outputs remained low. For large-scale production, the system proved counterproductive.* »

30 Plus tard appelé « Caisse de réserve cotonnière » (1942-1960).



Vue aérienne du complexe Filtisaf en 1956.

(HP.1956.15.11057, collection MRAC Tervuren; photo C. Lamote [Inforcongo], © MRAC Tervuren.)

sur les marchés précités, les capacités de production furent considérablement augmentées dès l'année suivante. La société manufacturait les tissus dits « américains », les tissus teints et tous les tissus à rayure. Un département de teinturerie fut adjoint au complexe existant en 1950, puis étendu dès 1957. En mai 1956, Filtisaf sortit les premiers mètres de tissu imprimé de son nouveau département d'impression, avec son matériel de préparation et d'achèvement de tissus. La production s'élevait alors à 250 000 m par mois pour une consommation journalière d'environ 9 t de coton-fibres obtenus auprès des usines de la Cotanga (Chambon & Alofs 1958 : 108). Filtisaf comptait également un atelier de réparation, un atelier de menuiserie et une section bâtiment. Les cadres expatriés et les travailleurs étaient logés dans des villas et cités à proximité du complexe.

Afin d'élargir la gamme de produits, Filtisaf s'associa avec des partenaires belges pour constituer quatre filiales : la Bonneterie africaine (Bonaf, 1952), la Société des textiles industriels africains (Texindaf, 1954) et les Textiles congolais (Texco, 1954) à Albertville, ainsi que les Textiles de Stanleyville (Texstan) à

Stanleyville³¹. Bonaf fabriquait des tricots, des sous-vêtements et des chaussettes en coton à partir du fil livré par la Filtisaf; Texco valorisait les chutes de la filature en produisant des couvertures; Texindaf, enfin, était spécialisée dans la fabrication de tissus lourds industriels et imperméables, notamment des bâches, des tentes, des voiles, etc. à partir du fil et des tissus fournis par Filtisaf (Joye & Lewin 1961 : 231 ; 266). Le groupe abordait donc l'indépendance équipé d'un complexe qui comprenait une usine de textiles avec ateliers de teinture et d'impression, une bonneterie, une fabrique de couvertures comportant filature et tissage intégrés, et un atelier de production de textiles industriels. La production des filatures et des tissages était destinée pour partie à la consommation finale et pour partie à la consommation intermédiaire dans les secteurs de la bonneterie et de la confection.

Principal employeur de la région d'Albertville, le groupe comptait environ 1500 salariés, dont plus de 90 % travaillaient en qualité de main-d'œuvre. Dans

³¹ Actuel Kisangani.

le même temps, le groupe investit le champ social, créant des espaces de détente (cercles de loisirs, courts de tennis, terrains de football et de volley-ball, piscine, etc.), des structures de soins de santé et d'éducation. Un centre hospitalier et une maternité dispensaient leurs services à la population attachée à la société, tandis que des écoles primaires et secondaires furent ouvertes, de même qu'une importante section textile à l'Institut technique professionnel de Lubuye d'Albertville (autrefois « Groupe scolaire »).

- **Les dégâts du système cotonnier dans les campagnes**

Pour le producteur congolais, le « succès » de la filière coton eut des retombées négatives. Le système institué sous la colonisation constitua pour les communautés paysannes concernées une entreprise inique, totalitaire et aliénante de contrôle et de drainage de la production au bénéfice de l'industrie textile belge (qui trouvait là le moyen de se défaire à bon compte de l'emprise de ses fournisseurs historiques américains et indiens) et des compagnies cotonnières qui, avec le concours de l'État colonial, s'étaient arrogé la haute main sur ce secteur. Loin de l'idée parfois véhiculée par certains travaux³² d'un vecteur de développement, le coton sous la colonie fut, pour les producteurs, une source d'appauvrissement. La mémoire d'une culture coercitive et asservissante au profit du Blanc et de quelques chefs « coutumiers », de même que des brimades et réprimandes endurées, reste vivace.

La zone cotonnière du Tanganyika octroyée à la Cotanga fut créée en vertu du décret de 1921 instituant le régime des concessions qui fractionnaient le Nord et le Sud du pays en plusieurs zones cotonnières où les compagnies concessionnaires obtenaient l'exclusivité des achats de coton. Ainsi organisé, le système cotonnier créait localement des situations de monopsones fragilisant considérablement la position des planteurs, qui se voyaient écartés de toute influence sur la fixation des prix ; sous la seule force de la demande, ceux-ci s'alignaient, dès lors, sur les prix planchers déterminés par l'Adminis-

tration³³. Pratiquement assignés à leur parcelle, les paysans furent ainsi transformés, avec le concours de l'État, en ouvriers sur leur propre terrain et astreints à un travail obligatoire³⁴ extrêmement contraignant. La force de travail était divisée en « unités productives » : célibataires, monogames et polygames, à qui était allouée une sole d'une superficie déterminée variable selon les zones³⁵, ainsi qu'un calendrier de travail rigoureux, segmentant l'année en fonction des travaux agricoles : mise en terre, ensemencement, sarclage, récolte (Likaka 1997 : 23).

L'adoption d'une nouvelle formule tarifaire à partir de 1936³⁶ devait officiellement rehausser les niveaux de rémunération des planteurs, mais celle-ci s'avéra surtout extrêmement lucrative pour les compagnies qui se ménagèrent des marges bénéficiaires souvent plantureuses, tout en contenant les prix d'achat à leur niveau le plus bas et en transférant aux producteurs la charge du risque et les coûts opérationnels³⁷. Le Comité de gérance de la Caisse de réserve cotonnière (COGERCO), à l'initiative duquel était confiée la fixation annuelle des prix d'achat³⁸, maintenait, en effet ceux-ci à un niveau parmi les plus faibles au monde et inférieur à celui des autres colonies africaines francophones³⁹. Les prix obtenus de la vente du coton représentaient pourtant souvent la principale contribution au budget paysan. En territoires d'Albertville, de Manono et de Nyunzu, la vente du

33 Les compagnies étaient tenues, par le décret de 1921, de payer un prix dit « minimum », fixé annuellement sur la base des prix obtenus pour la fibre de coton l'année précédente ; souvent, les fermiers recevaient également une rémunération en nature (sel) (Tollens 1975 : 64).

34 Le coton était, en effet, une culture obligatoire depuis 1918 ; l'obligation perdura jusqu'en 1958, sous le titre édulcoré de « culture éducative ».

35 En fonction de leur date d'intégration au système cotonnier, les agronomes préconisant un accroissement progressif au fil des campagnes.

36 Le système dit de « barème des prix » qui, plusieurs fois remanié, restera la référence jusque 1971.

37 La Cotanga, par exemple, augmenta ses bénéfices de près de 60 % dans les années 1940, sans accroître ses volumes d'achats, jouant sur la combinaison de faibles prix aux producteurs et de cours mondiaux en hausse (Likaka 1997 : 85-86).

38 Formellement, le décret coton de 1947 prévoyait que le gouverneur général fixe le montant des avances à payer aux fermiers à la réception de leur production et tranche sur l'utilisation de la balance excédentaire au terme de chaque campagne cotonnière, sur proposition du COGERCO (Tollens 1975 : 94).

39 Sur la description et l'analyse de la formule et de ses aménagements successifs jusque 1971, nous renvoyons à Tollens (1975 : 92 et suiv.).

32 À titre d'exemple, cette assertion est notamment reprise dans l'étude CECI-FIGEPAR (2007 : 10 ; 13) ou encore dans l'article de Gassiat, selon qui : « La culture du coton est loin de constituer, *comme pendant l'époque coloniale* [mis en italique par nous], un élément moteur pour le développement des campagnes » (Gassiat 1991 : 256).

coton dans les années 1950 représentait environ un tiers des revenus en numéraire du planteur ; à Kabalo et à Kongolo, cette proportion atteignait plus de trois quarts. La constitution, le 3 janvier 1946, d'une organisation de centralisation des ventes, le Comptoir de vente des cotons du Congo (COVENCO), paracheva l'architecture institutionnelle du système cotonnier congolais, demeuré inchangé jusqu'en 1971 et la création de l'Office national des textiles (ONAFITEX) (Tollens 1975 : 92-96).

Les agents agricoles appointés par les compagnies ou l'État (également appelés « moniteurs agricoles », « soldats coton », « messagers coton » ou « moniteurs coton ») effectuaient tout au long de l'année des tournées d'inspection sur les champs, afin de contrôler le bon suivi des directives cotonnières et des pratiques de culture sur le terrain. Auxiliaires du secteur privé ou de l'État, ces collaborateurs africains, au bas de l'échelle hiérarchique coloniale, n'avaient bien souvent aucune formation agricole et émanaient majoritairement des effectifs de la Force publique, de la police ou du secteur ouvrier. Quand elle n'était pas le fait des Blancs, la violence (légale) était fréquente chez ces collaborateurs, qui se distinguèrent par de nombreux abus, tels que viols, extorsions, injustices, brutalités, etc. À partir de 1935, les mesures coercitives firent davantage place à des formes d'« encadrement » plus douces, mais également plus insidieuses : selon la formule de Likaka, il s'agissait dorénavant de « gagner les cœurs et les esprits » (Likaka 1997 : 57). Cela n'empêcha pas que persiste jusqu'à la fin de la colonie une certaine violence à l'encontre des paysans qui maintinrent, en retour, jusqu'à très récemment, une forte aversion vis-à-vis des « moniteurs agricoles » et des agents cotonniers coloniaux. Likaka reproduit le témoignage suivant, illustrant la violence ambiante à Kongolo :

« Quiconque n'avait pas terminé la préparation du terrain était puni. Comment ? En étant fouetté sur-le-champ [...] J'ai vu de mes propres yeux mon oncle maternel se faire fouetter [...] Ses frères, qui étaient à ses côtés, étaient très fâchés. Très fâchés (*sic*), ils commencèrent par lancer des provocations afin d'exciter sa colère ainsi que celle des autres qui subissaient la punition. Ils réussirent à exciter sa colère (*sic*). Il maudit l'homme blanc qui finit par le gifler en sus des coups de fouet qu'il avait reçus⁴⁰ » (Likaka 1997 : 49, traduction de l'auteur).

40 « I saw with my eyes my maternal uncle whipped... His brothers, who were beside him, were very angry. Very angrily they

Le système cotonnier pénétra jusqu'au cœur de l'organisation des milieux ruraux, dont il altéra profondément certains comportements. Il constitua, pour nombre de Congolais, un instrument d'aliénation vis-à-vis de leur propre sol, dont ils n'avaient plus la maîtrise, mais également vis-à-vis de leur mode de vie antérieur, l'année entière tournant désormais au rythme du cycle cotonnier. Likaka (1997 : 29-35) en détaille les conséquences parfois dramatiques sur les sociétés paysannes. La vie quotidienne, l'organisation des activités individuelles et collectives, les relations sociales au sein des communautés en furent chamboulées. La récolte et le transport du coton, par exemple, coïncidaient avec la saison sèche, propice aux activités de chasse, de pêche et de cueillette d'escargots, sources importantes d'alimentation et de revenus desquelles étaient par conséquent détournés les paysans.

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le commissaire de district du Tanganyika témoignait du sort fait aux planteurs et des effets délétères des pratiques coloniales :

« Dans la plupart des cas, les villages sont vides, non pas à cause des recrutements dans les mines, mais parce que les noirs veulent s'enfuir. Trouver un travail auprès des blancs est une échappatoire au lieu de naissance, devenu odieux. La raison en est le coton, que les noirs détestent [...] Cela les lie d'une façon telle qu'il ne leur est plus loisible de palabrer, collecter les dettes, faire le deuil d'une vieille tante [...] Quand un employeur privé se plaint, de mauvaise foi, de la paresse, de faibles rendements ou de désertions, les administrateurs répondent : "Traitez-les mieux, payez-les mieux, évitez ces difficultés". Cependant, le gouvernement lui-même a recours aux méthodes classiques de culture du coton, contrairement à ce conseil : quelques mauvaises herbes sur la sole – le fouet ; quelques mètres carrés non plantés – une amende ». Le coton *pulvérise (sic) les coutumes autochtones* [souligné par l'auteur]. Dans le système obligatoire, tous les risques sont supportés par les noirs : sécheresses, ravages, chenilles, sauterelles, inondations, sols stériles, fluctuation des cours mondiaux, tout est contre notre sauvage [...] Cependant le noir doit survivre : millet, patates douces, huile de palme, noix, tabac, tout cela requiert du travail [...]

began to say provocative words to excite his anger as well as that of others who underwent the punishment. They effectively excited his anger. He cursed the white man who ended up by slapping him on top of the whipping he received. ».

Et qu'en est-il de la pêche et de la chasse, car notre homme ne peut vivre seulement de manioc et d'arachides ?⁴¹ » (Likaka 1997 : 41 ; 43, traduction de l'auteur).

• **Le coton, ferment de la contestation ?**

À l'exception des zones où furent expérimentés les paysannats, le coton fut, en définitive, extrêmement impopulaire en milieu paysan, beaucoup le considérant comme « un impôt levé par le maître européen » (Young 1965 : 226), suscitant ponctuellement des réactions d'opposition, souvent voilées, quelquefois ouvertes. Évitant généralement la confrontation directe, la résistance prit plutôt la forme d'initiatives individuelles et clandestines, tantôt par le sabotage du cycle cotonnier ou du calendrier agricole : absence de sarclage, ensemencement/récolte tardifs, brûlage et grillage des semences avant leur mise en terre, culture en terrains stériles, réduction des emblavures, etc. ; tantôt par la fuite : déplacements de villages en milieu forestier (villages « camouflés »), exode rural, etc. ; tantôt encore en abusant les compagnies cotonnières : lestage des paniers de coton, ventes multiples au cours de différentes sessions de vente d'un même produit, « récupéré » dans les entrepôts des compagnies, etc.

L'opposition se manifesta aussi sous l'influence de sociétés secrètes ou de mouvements religieux. L'état d'esprit des producteurs de coton prédisposait leur milieu à la pénétration et à la diffusion du kitawala, qui apportait avec lui la promesse d'une égalité entre hommes blancs et hommes noirs, d'un bien-être matériel ou, à tout le moins, d'un renchérissement des prix leur payés, etc. :

« À Banze, une zone cotonnière entre Nyunzu et Kalemie, deux leaders [...] ont mobilisé environ 200 adhérents parmi les producteurs de coton en quelques

41 « Villages are not merely empty because of mine recruitment but because the Black wants to flee. Finding a job among whites is an escape from the birthplace which has become odious. The reason is cotton which the Blacks hate.... It tied them so they cannot attend palavers, collect debts, mourn old aunt... When a private employer complains of bad faith, laziness, low yields or desertion, administrators reply « Treat them better, pay more, avoid these difficulties ». Yet, government itself employs classic methods of cotton cultivation contrary to this advice : a few weeds in the plot – the whip ; a couple of square yards unplanted – a fine... Cotton pulverizes native customs... In compulsory planting all risks are borne by the Blacks : drought, ravages, caterpillars, locusts, flood, barren soils, world price fluctuations, everything is against our savage... Yet the Black must subsist... millet, sweet potatoes, oil palms, beans, tobacco all require further labor... And what about fishing and hunting, for our man cannot live on cassava and peanuts alone ? ».

semaines. En 1938, les planteurs de coton ainsi que les évolués (élites) prenaient part aux activités du Kitawala dans la région de Nyunzu-Kabalo [...]. La forme, le contenu et la logique du message [diffusé] étaient intimement dépendants de l'habileté du dirigeant. [...] Le message variait ainsi : « Au bas peuple, les dirigeants du Watch Tower⁴² promettaient que le baptême les libérerait du maléfice diabolique du sorcier, et dès que le Messie viendrait, il ferait d'eux les égaux des blancs. Aux « évolués », ils leur enseignaient le renversement des Européens, l'accès à l'indépendance et l'égalité, ainsi que l'accès aux richesses autrefois réservées aux dominants.⁴³ » (Likaka 1997 : 129, traduction de l'auteur).

En certains endroits, la résistance s'exprima avec virulence, à l'instigation de sociétés secrètes telles que celle des hommes-lions ou *visanguka*, qui comptait des adeptes dans les Marungu, mais également jusque dans l'Urua, en pays luba. Leurs actions spectaculaires avaient pour effet de désinhiber les populations rurales vis-à-vis de l'autorité coloniale. À Kongolo, Likaka rapporte le témoignage suivant, d'un paysan hembra :

« J'ai vu de mes propres yeux mon oncle maternel fouetté... Il maudit l'homme blanc qui finit par le frapper. Ceci, en plus du fouet qu'il reçut... Mon oncle dit à l'homme blanc : si tu me frappes encore, je vais te battre... L'homme blanc, qui était juste derrière le policier, le frappa encore. Mon oncle réagit en corrigeant sérieusement l'homme blanc⁴⁴ » (Likaka 1997 : 131, traduction de l'auteur).

42 Autre nom du kitawala.

43 « In Banze, a cotton-growing region between Nyunzu and Kalemie, two formerly exiled leaders mobilized approximately 200 adherents among cotton producers in a few weeks. In 1938, cotton growers as well as the « évolués » (elites) were involved in Kitawala activities in the Nyunzu-Kabalo region of the Tanganyika district. Again, the design, content, and logic of the message reflected the ability of the leadership. [...] the message varied accordingly : « To commoners, Watch-Tower leaders promised that the baptism would free them from the evil spell of wizards, and once the Messiah came, he would make the equal to whites. To the « évolués », they taught the deposition of Europeans, access to independence and equality, and the possession of wealth once owned by the dominators. ».

44 « I saw by my eyes my maternal uncle whipped... He cursed the white man who ended up by slapping him. This beside the whip he got... My uncle said to the white man : If you slap me again, I am going to beat you... The white man who was just behind the policeman, slapped him again. My uncle responded by seriously beating the white man. ».

Si Crawford Young (1965: 226) établissait une corrélation entre certaines zones à faibles rendements cotonniers, dont le Nord-Katanga, et les foyers de développement d'un nationalisme radical, celle-ci fut probablement fortuite: Likaka (1997: 133-134) observe, en effet, que ces manifestations d'hostilité ne franchirent jamais la rampe de l'action ponctuelle pour s'ériger en mouvement de masse organisé, d'une part par crainte des représailles, d'autre part parce que lorsque la situation l'imposait, l'État colonial sut opérer certaines réformes afin de contenir toute velléité de contestation générale; enfin parce que, même s'ils restèrent constamment de loin inférieurs aux prix du marché, l'augmentation progressive des prix payés aux producteurs à partir de 1936 désamorça « le potentiel révolutionnaire des producteurs de coton ». Sans doute ce dernier paramètre fait-il dire à certains « enfants du pays » que, en dépit de sa forte connotation aliénante: « le coton est considéré dans les zones rurales du district du Tanganyika comme l'élément catalyseur du développement » (Mwilambwe & Shabani 2007: 48-49).

1.3.3. LA PÊCHE ET LA PISCICULTURE

Jusqu'au milieu des années 1950, la biomasse du lac Tanganyika restait mal connue et sous-évaluée, en raison probablement du caractère oligotrophe du milieu qui lui conférait, de jour, une absence apparente de vie en surface. Il fallut attendre le lendemain de la guerre (1946-1947) pour qu'une première mission d'exploitation hydrobiologique mette au jour ses ressources halieutiques; une seconde mission (1953) affina, en les rehaussant, les estimations précédentes, portant à 150 000 t (principalement des « *ndagala* »), le potentiel annuel de production de poissons, capable, estimait-on alors, de subvenir aux besoins d'une population de plus de trois millions d'habitants (Collart 1956: 884).

• Pêche « artisanale » et pêche industrielle

Ce n'est qu'alors que l'Administration engagea un véritable programme de développement des pêcheries sur le lac. Initialement focalisé sur l'exploitation locale à travers la création d'unités artisanales, celui-ci s'ouvrit ultérieurement à l'exploitation industrielle pour la pêche au gros.

La pêche dite « artisanale » est un pur produit de la colonisation, né du projet de créer une filière « moderne » capable de couvrir les besoins des pêcheurs « traditionnels ». Dans ses recommanda-

tions, la mission de 1946-1947 prônait la promotion d'une pêche bénéficiant prioritairement aux populations autochtones. Dans la foulée, le plan décennal initia un processus de transition de la pêche, jusqu'alors « coutumière », vers un modèle « moderne » par l'introduction de nouvelles méthodes et d'un matériel adapté. Le symbole de cette transition reste l'adoption d'un très long filet conique mouillé dans l'axe lumineux des feux afin de recueillir les bancs de poissons y rassemblés. Le nouveau système s'opposa, dès lors, à la pêche dite « traditionnelle », en référence à son équipement plus rudimentaire (Ndayirukiye 1993: 261-262). Selon les vœux de l'Administration, la filière aspira un certain nombre de pêcheurs issus de la pêche traditionnelle et continua à se développer après l'indépendance. Elle n'en contribua pas moins au renforcement de la pêche traditionnelle par la diffusion de certaines innovations.

La découverte, dans les années 1950, d'un fort potentiel commercial pour la pêche au gros amena toutefois les autorités à reconsidérer leur position et à laisser un créneau à la pêche industrielle; fortes de leur expérience de la pêche à la sardine en Méditerranée, les communautés grecques, principalement, s'emparèrent alors de ce marché.

• Le développement de la pisciculture

Le développement de la pêche artisanale et l'intensification de la pêche en eaux douces ne suffisaient pas à résorber les besoins en protéines de la population. L'approvisionnement en poisson demeurerait problématique en certains endroits, difficilement accessibles. Assurer un apport protéiné équilibré à une population encore rurale à plus de 80 % impliquait donc de développer des substituts à la pêche. La pisciculture présentait l'avantage d'obtenir des poissons frais toute l'année à un coût abordable, car pratiquée quasiment sur les lieux de consommation, sur des terres généralement impropres à la culture (De Bont 1949: 162). Des étangs-frayères et de production furent aménagés, dont la surface variait de quelques ares à plusieurs hectares. Avec des tilapias *Macrochir* et *Melanopleura*, on obtenait, dans des conditions moyennes, sans fumure ni alimentation artificielle, une production annuelle voisine de 500 kg/ha. Dans ces mêmes conditions, les poissons atteignaient, à l'âge de 12 mois, une taille de 20 cm et un poids de 150 g, soit 7 poissons au kg. Toutefois, ces deux espèces se nourrissant aussi des balayures de minoterie ou du maïs concassé, on pouvait doubler ou même tripler la production annuelle

d'un étang. Dans les étangs à tilapias *Melanopleura*, on ajoutait de la verdure une fois que les poissons avaient éliminé les plantes de l'étang. Dans ce cas, les soins d'entretien étaient permanents (Gomez & Halut 1961 : 91). Quoique moins productives qu'un véritable étang de pisciculture, d'autres pièces d'eau aménagées à d'autres fins, notamment comme bassins de stockage pour l'irrigation, pouvaient occasionnellement être exploitées pour leurs ressources en poissons (Huet 1948).

1.3.4. L'INDUSTRIE MINÉRALE : LA GÉOMINES ET CIMENTAL

Les principales filières minérales valorisées avant l'indépendance concernaient l'étain, le calcaire et le charbon; les activités aurifères, de même que l'exploitation du coltan, furent plus limitées. L'étain se retrouve au Congo exclusivement sous sa forme SnO_2 , soit la formule chimique de la cassitérite. Deux importants gîtes stannifères furent localisés, dès 1911, dans le Nord-Katanga : Mwenza-Malemba, sur la rive gauche du Lualaba, et Manono. Le premier fut exploité manuellement entre 1915 et 1928, avant d'être délaissé au profit de Manono (Ministère en charge de l'Économie 1970 : 179). L'existence d'un important gisement houiller fut mise au jour à Makala (gisement de la Lukuga), mais son exploitation se limita à l'approvisionnement de la cimenterie de Kabimba, elle-même installée à proximité d'une importante carrière de calcaire, principal composant du ciment.

Déjà attestée avant 1960, l'extraction artisanale demeura marginale, laissant la place au secteur industriel. Sur cette scène, deux acteurs tiennent les premiers rôles : la Géomines et Cimental.

• La Géomines

Le 13 juin 1910 fut créée la Compagnie géologique et minière des ingénieurs et industriels belges (en abrégé : Géomines) pour l'extraction de l'étain, dont l'un des principaux actionnaires était le Comité spécial du Katanga (CSK). De société d'études focalisée sur la prospection, elle se transforma en compagnie d'exploitation en 1920, après avoir ouvert, l'année précédente, le site de Manono, où les premiers sondages laissaient entrevoir des perspectives d'extraction prometteuses. En 1926, ceux-ci mirent au jour, en-dessous du gisement détritique primitivement découvert, une laccolithé de pegmatite dite « feldspathique » stannifère, longue de 5 km et large

de 500 m, contenant environ 60 Mt de cassitérite d'une teneur moyenne d'1 kg/m³ en place et dispersée de façon assez homogène (Leynen 1977 : 21). Ce dépôt se répartit en deux zones : Kitotolo (au sud-ouest) et Manono-Kahungwe (au nord-est), toutes deux séparées par un espace d'environ 2 à 3 km constitué de granit et d'une pegmatite contenant du spodumène. En 1929, la société décida donc de mettre ce gisement en valeur et lança les premiers travaux d'infrastructure l'année suivante. Cette concentration élevée de minerai ouvrait la voie à une mécanisation intégrale des activités⁴⁵, qui fut entamée à partir de 1933 pour les lignes d'extraction et de traitement : attaque par pelles pneumatiques, puis électriques, de grande capacité de la pegmatite altérée, traitement des matières dans des laveries comprenant des sections de débouillage, des jigs et des tables à secousses de finissage, transport depuis le front d'abattage en carrières jusqu'au sommet des terrils en passant par les laveries, à travers un réseau de 8 à 10 km de courroies transporteuses de 800 mm de large (Leynen 1977 : 20). Au plus fort de ses activités dans la décennie 1950, la compagnie exploitait six puits simultanément, chacun pourvu d'une installation de lavage entièrement équipée, lesquels totalisaient une capacité installée de traitement de 280 000 à 300 000 m³ de minerai par mois (Archives Géomines/Zairétain MRAC). La cassitérite était traitée sur place dans l'unique fonderie du Congo, d'une capacité de 10 Mt/an ; coulée en lingots, elle tirait en moyenne environ 99,93 % d'étain (Sn) (Mupepele 2012 : 83). L'imposant complexe minier ainsi sorti de terre requérait un apport énergétique en continu considérable. Le problème fut réglé avec la construction, à Pania-Muanga, sur la rivière Luvwa, d'une centrale hydroélectrique reliée à Manono par une ligne de transport courant sur 85 km. Initialement dotée d'une puissance installée de 15 MW, celle-ci fut portée à 28 MW en 1958.

La compagnie diversifia ses activités, entreprenant la valorisation d'accompagnateurs souvent associés à la paragenèse de la cassitérite. Parmi ceux-ci, le complexe colombo-tantalite (« coltan ») retint l'attention dans le courant des années 1930⁴⁶. Les qualités très prisées de ses composants, en particulier la tantalite,

45 Jusqu'alors demeurées essentiellement manuelles en raison de l'extrême dispersion des gisements sur une couche altérée relativement fine (Archives Géomines/Zairétain MRAC).

46 À noter encore le spodumène, minerai de lithium couramment rencontré dans la pegmatite de Manono, qui fut étudié à partir de 1951, mais dont la valorisation ne fut jamais développée.



Vue d'une laverie du complexe Géomines à Manono en 1956.

(HP.1956.15.13135, collection MRAC Tervuren ; photo H. Goldstein, 1949, © Sofam.)

lui ouvraient des débouchés jugés prometteurs dans les secteurs industriels de pointe. Dans le domaine civil, le tantale⁴⁷ entrainait, à l'époque, dans la composition d'aciers extrêmement résistants, employés dans les produits de dentisterie par exemple. Ses propriétés diélectriques en faisaient un matériau hautement apprécié dans l'électronique également, notamment pour la production de lampes à vide et de redresseurs (Brion & Moreau 2006 : 167). Dans le domaine militaire, enfin, le niobium⁴⁸, comme le tantale, intégraient la fabrication de radios militaires, de chars d'assaut, de moteurs d'avion, de munitions, etc. (USGS 1941 : 746-747). À Manono, la valorisation du coltan par séparation d'avec la cassitérite démarra en 1937. Le minerai était trié, en amont de la fonderie, par des séparateurs magnétiques au niveau de la centrale d'épuration et exporté sous forme de concentrés, avec les scories de deuxième fusion, pauvres en étain, mais riches en tantale et niobium. En raison de ses propriétés exceptionnelles et de ses applications dans l'industrie de l'armement, le gou-

vernement américain en fit, dès l'entame des années 1940, un minerai d'importance stratégique pour sa politique de défense et, jusqu'à la fin des années 1950, l'intégra à une série de programmes et projets afin de s'assurer de sa disponibilité ; à partir de 1956, l'Administration américaine tentera de réorienter la filière vers des applications commerciales davantage civiles (électronique)⁴⁹. Dans ce contexte, la Géomines devint le principal producteur au monde de coltan, dont elle sortit 3225 t jusqu'en 1960 ; la compagnie profitait alors pleinement de l'aide américaine, mais aussi de la politique fiscale préférentielle offerte par l'Administration coloniale (Martineau 2008 : 49-51 ; 101-104).

L'activité minière eut des effets d'entraînement sur une série d'industries en aval et auxiliaires, dont Ngoy wa Banza (1998 : 31-32) rend compte dans son

47 Le métal obtenu de la tantalite.

48 Issu de la colombite.

49 L'implication active de l'Administration américaine dans la filière est toujours d'actualité. Actuellement : « la filière tantalite figure [...] parmi la liste des matières stratégiques et critiques pour la sécurité des États-Unis [...] Ils continuent à soutenir la recherche et le développement, l'exploration et donnent des contrats de production (raffinage et transformation) » (Martineau 2008 : 52).

mémoire. Des hauts-fourneaux assuraient la fourniture de pièces d'usage courant et d'usinage rapide (marteaux de broyeurs, plaques d'usine, dents de pille, coussinets, etc.) et une usine d'oxygène, d'une capacité mensuelle de 6000 m³, permettait les travaux de soudure et de découpage. Il y avait encore, en vrac, des ateliers mécaniques et électriques, un laboratoire chimique, une installation mécanographique, des magasins centraux, une station de pompage, des quais d'embarquement, etc. En marge de son métier de base, la Géomines s'investit dans des secteurs d'activité connexes, tels que la salaison de poissons à Kasenga, la culture de maïs à Muyumba Port, l'élevage de bovins à Baudouinville, des abat-toirs, des minoteries, une brasserie, etc. (Madjika Masangu Mupenda 2000 : 20). À la veille de la Deuxième Guerre mondiale, Manono présentait les atours d'un centre minier et industriel moderne, fonctionnant quasiment en autarcie, compte tenu de son éloignement des industries du Haut-Katanga et de l'étranger. Ainsi équipé, le complexe fut en mesure de fournir une importante contribution à l'effort de guerre assumé par la Colonie entre 1940 et 1945 : la fonderie de Manono approvisionna les Alliés en étain métal, à l'époque où l'accès à leurs circuits traditionnels d'approvisionnement (pays d'Extrême-Orient) leur était barré par le conflit en cours (Leynen 1977 : 21).

Après la guerre, l'épuisement progressif de la tranche altérée du gisement posa le problème de la valorisation des zones inférieures constituées de pegmatite inaltérée très dure, qui ne pouvaient être exploitées qu'en insérant des techniques, de minage et de broyage de la roche dans le processus. Un plan d'exploitation visant à valoriser les couches inférieures fut mis en œuvre, non sans se heurter à de sérieux obstacles techniques en raison de la dureté de la roche, et un nouveau complexe « Roches dures » démarra en 1952. Les coûts d'extraction élevés en regard de la teneur en étain de la pegmatite limitaient cependant fortement la rentabilité de l'activité et celle-ci fut mise à l'arrêt à la suite des quotas à l'exportation imposés en 1956 aux pays producteurs dans le cadre de l'Accord international de l'étain (Leynen 1977 : 22-23).

• Cimental

L'origine de l'actuel cimentier Interlacs remonte à 1950, lorsque fut créée, le 29 septembre, la SCARL Cimenterie d'Albertville (Cimental), devenue par la suite Ciment-Lacs (CLA, 1961), puis Interna-

tionale des Lacs (Interlacs, 1991). L'accroissement rapide du marché du ciment après la Deuxième Guerre mondiale⁵⁰, stimulé par la consommation publique, nécessitait, en effet, d'augmenter les capacités de production de l'industrie cimentière; or, à l'est, seule la cimenterie de Lubudi (CILU, 1924) produisait, essentiellement pour les industries minières et les industries annexes de la ceinture de cuivre. Sa capacité de production, pourtant portée à plus de 200 000 t/an après la guerre, pas plus que la production de l'atelier de cimenterie métallique de Jadotville, n'étaient en mesure de satisfaire à la demande de la zone (Lacroix 1967 : 287).

C'est ainsi que fut établie, en 1953, l'usine de Kabimba (à 60 km au nord d'Albertville), qui sortit sa première tonne de portland normal l'année suivante. La sélection du site de Kabimba s'explique en raison de son voisinage avec une importante carrière de calcaire, composant de base du ciment portland, de sa proximité avec le chef-lieu et la mine de charbon de Greinerville⁵¹. Sa situation en bordure du lac lui offrait, en outre, un accès aisé aux territoires limitrophes, dont l'Urundi⁵².

Ses installations comprenaient un four rotatif de 65 m de long alimenté au charbon, capable de produire jusqu'à 220 t/jour de clinker. Le combustible provenait (et provient toujours) de la mine de Greinerville, exploitée initialement par la Géomines et cédée en 1956 à la Société des charbons de la Lukuga⁵³. Enfin, l'usine possédait à l'origine sa propre centrale thermique, d'une puissance de 1450 kW; à partir de 1959, elle fut connectée au réseau de distribution d'Albertville alimenté par la centrale hydroélectrique de Kiyimbi à Bendera (limite nord terr. Albertville), dont elle dépend toujours actuellement. Dotée d'une capacité installée de 40 000 t/an, portée à 60 000 t/an dès 1958, elle constituait alors, en volume, la quatrième cimenterie la plus importante de la colonie (la deuxième dans l'Est et la province du Katanga), derrière la CICO (240 000 t/an), la Cimenkat (200 000 t/an) et la CMJ (80 000 t/an).

50 Le taux d'accroissement annuel de la production congolaise entre 1947 et 1957 atteint 15 % en moyenne (Lacroix 1967 : 285).

51 Actuel Makala.

52 Actuel Burundi.

53 La Société des charbons de la Lukuga est une filiale commune de la Géomines et du CSK. À noter que le portefeuille du CSK comprenait également une importante participation au capital de Cimental (Joye & Lewin 1961 : 216).

Entre autres ouvrages d'art, les ciments de l'usine auraient été employés avant l'indépendance à la réalisation des centrales de la Ruzizi, de Magembe et de Kiyimbi ou encore à la construction du pont de Nzofu (*Essor du Congo* 30 juin 1960).

2. DE L'INDÉPENDANCE AUX GUERRES DU CONGO

2.1. GÉNÉRALITÉS

Les presque quatre décennies qui séparent l'indépendance du Congo du départ de Mobutu ont été essentiellement scandées par des crises et marquées globalement par un net recul de l'activité économique. Le Tanganyika a traversé cette période chahutée en résonance avec les lignes de forces des évolutions nationales. Aux événements politiques (sécession katangaise, révolte des Simba, guerres du Shaba, « guerres » de Moba, pillages, etc.) s'ajoutèrent, à partir du milieu des années 1970, les difficultés économiques croissantes traversées par le pays.

Le redressement général constaté entre 1965 et 1971/1972 ne doit pas faire illusion sur la nature du système économique congolais. Cette période correspond à l'accroissement de la participation du secteur public dans la formation du capital et à une revalorisation relative des salaires, qui stimulèrent le redressement des industries manufacturières au tournant des années 1970, mais les dépenses publiques allèrent essentiellement à des postes somptuaires ou militaires, tandis que l'économie du pays devenait de plus en plus tributaire de la bonne tenue des cours miniers sur les marchés mondiaux, et en particulier du cuivre. Dans le même temps, l'importance du secteur agricole se contractait, tant en volume qu'en part relative (Peemans 1997 : 248).

Ce modèle économique extraverti et déséquilibré vola en éclats à partir de 1974 et entraîna le pays, entre 1974 et 1979, dans une nouvelle spirale inflationniste, nourrie par le déficit abyssal des finances publiques, la baisse des productions agricoles et les pénuries de matières premières endurées par les industries manufacturières, dont les capacités d'importation étaient limitées par l'absence de devises⁵⁴. L'activité des secteurs productifs s'effondra et, avec elle, le niveau du salaire réel et le pouvoir d'achat. L'État, déficitaire et endetté, passa à partir de 1978

sous la tutelle des institutions de Bretton Woods, FMI⁵⁵ en tête, et le pays prit le virage de la rigueur et de l'austérité budgétaire. Des mesures de libéralisation furent engagées en matière de prix en 1981, mais furent en partie vidées de leurs effets, les entreprises étant incapables de procéder aux investissements nécessaires, privées de devises. Entre 1980 et 1982, ainsi, les importations de biens de consommation intermédiaires et d'équipement se réduisirent de plus de moitié. Sous la pression conjointe du FMI, qui y conditionnait l'ouverture à de nouvelles tranches de financement, et du capital privé, qui appuyait les exigences du FMI, escomptant un élargissement de ses capacités en devises, l'État s'engagea, dès 1983, dans une politique radicale d'ajustement en vue de rétablir les grands équilibres économiques. Le train de réformes incluait une nouvelle dévaluation de la monnaie, l'adoption d'un système de change flottant, la libéralisation des prix et des taux d'intérêt, ainsi que la réduction drastique des dépenses publiques (Peemans 1997 : 260-277). Au prix de coupes claires dans les budgets sociaux, cette politique eut certes des retombées palpables sur les performances du pays, que traduit la croissance du PIB entre 1983 et 1986 : elle permit notamment une certaine reprise des investissements privés, qui eurent jusque 1988/1989 des effets perceptibles sur les secteurs productifs, en particulier dans la construction ou les industries manufacturières. Ces progrès étaient toutefois contrariés par la dépréciation importante de la monnaie nationale et l'envolée de l'indice des prix ; de même, les taux de croissance ne suffisaient pas à absorber l'augmentation démographique et infléchir la courbe du chômage. L'ajournement, en 1986, des décaissements négociés avec la Banque mondiale, qui prévoyaient un crédit d'ajustement aux industries, porta un autre coup à l'économie productive. À cette époque également, les ponctions arbitraires des cercles proches du pouvoir dans les ressources de l'État et le manque d'orthodoxie consécutif dans la gestion des finances pesaient de plus en plus lourd sur les comptes nationaux. Ceux-ci furent amputés, de surcroît, de la rente du cuivre et du cobalt, à l'entame des années 1990, suite à l'effondrement de la Gécamines, dont l'État tirait jusqu'alors la majorité de ses recettes (Mutamba Lukusa 1999 : 18-30).

Mal engagé à la fin des années 1980, le pays aborda la décennie suivante dans une position très

54 Les entreprises importaient la majeure partie de leurs biens d'équipement de l'étranger.

55 FMI : Fonds monétaire international.

fragile. Dans l'ambiance fin de règne qui domine les dernières années du mobutisme, les manœuvres dilatoires du régime vacillant, les luttes intestines politiques et le délitement moral généré par la crise (fraude et corruption généralisées, perversion du système judiciaire, etc.) paralysaient toute l'économie. Les productions minières et manufacturières chutèrent respectivement de 68 % et de 72 % entre 1990 et 1997, tandis que le PIB enregistrerait également une décroissance globale. Ces années furent marquées par les pillages de 1991 et de 1993, qui occasionnèrent des dégâts considérables à l'appareil de production. La paupérisation s'accrut sous l'effet de l'accélération de l'inflation⁵⁶ : les prix furent multipliés par 4 en 1990, par 56 en 1993 et par 100 en 1994. La suspension de la majorité des programmes d'aide internationaux suite à la rupture des relations avec les institutions multilatérales (FMI, Banque mondiale, etc.) et la plupart des partenaires bilatéraux traditionnels (Belgique, USA, etc.) aggravait l'état de crise. Les initiatives adoptées par les gouvernements successifs de la transition (stabilisation du taux de change, réforme du système bancaire, gestion des entreprises publiques – restructuration de l'ONATRA, création de SIZARAIL, par exemple – tarification douanière, etc.) ne purent inverser la trajectoire plongeante que prenait l'économie zaïroise (Mutamba Lukusa 1999 : 52 et suiv.).

La période de la transition (1990-1997) approfondit le processus d'« archipelisation » de l'espace congolais entamé depuis l'indépendance. Déjà en 1980, dressant le bilan économique de vingt années d'indépendance congolaise, Huybrechts et Van der Steen signalaient que : « l'effondrement des transports est un des faits majeurs de l'évolution du Zaïre [entre 1959 et 1977] » (Vanderlinden (dir.) ca 1980 : 202). Entre 1980 et 1997, les activités de manutention ont régressé de 44 %, tandis que le trafic de marchandises et de personnes était divisé par cinq. La chute fut particulièrement sévère en 1991 (– 35 % en variation annuelle⁵⁷), suite aux pillages. Dans le même temps, à l'intérieur du pays, le réseau routier subissait une forte dépréciation, soumis à d'intenses pressions cli-

matiques (pluies abondantes), aux détériorations par le matériel roulant (charges à l'essieu trop élevées), aux destructions criminelles (violences) et, surtout, à un entretien déficient, en particulier au niveau des pistes rurales, en dépit des mécanismes de maintenance/réhabilitation institués et des intervenants (conventionnements, sous-traitance ; collectivités locales, OdR, SNRDA, CLER, etc.).

Le secteur du rail subit d'importantes transformations. Les difficultés de la Société nationale des chemins de fer zaïrois (SNCZ), héritière de l'ex-CFL⁵⁸ depuis 1974, amenèrent les pouvoirs publics à procéder à sa restructuration en 1991. De société de transport, la SNCZ fut transformée en une holding coordonnant plusieurs opérateurs de transport, dont la Société des chemins de fer de l'Est (SFE), reprenneur de la gestion du réseau de l'ex-CFL. Cette première réorganisation n'endigua pas l'enlisement du secteur, foyer de résultats d'exploitation en constante diminution. La dégradation continue des infrastructures de transport de base, entre autres le rail, entraînait le surenchérissement des coûts de transport ; la baisse de qualité des services, caractérisée par l'allongement des délais d'acheminement, l'irrégularité des dessertes et l'insécurité des transports, affectaient la rentabilité du fret destiné à l'exportation, en particulier les produits miniers pondéreux, et contribuèrent à l'accroissement des déséquilibres régionaux, encourageant le retour à une économie de subsistance dans les régions traditionnellement desservies par le rail. En vue de redresser la situation, la Société interrégionale zaïroise de rail (SIZARAIL) fut constituée en 1995⁵⁹. La nouvelle société parvint à redresser les résultats d'exploitation dès la première année : en 1996, le tonnage transporté sur ses réseaux fut multiplié par quatre par rapport à 1995, de même que les marchandises agricoles acheminées par chemin de fer (Mutamba Lukusa 1999 : 79). L'arrivée au pouvoir

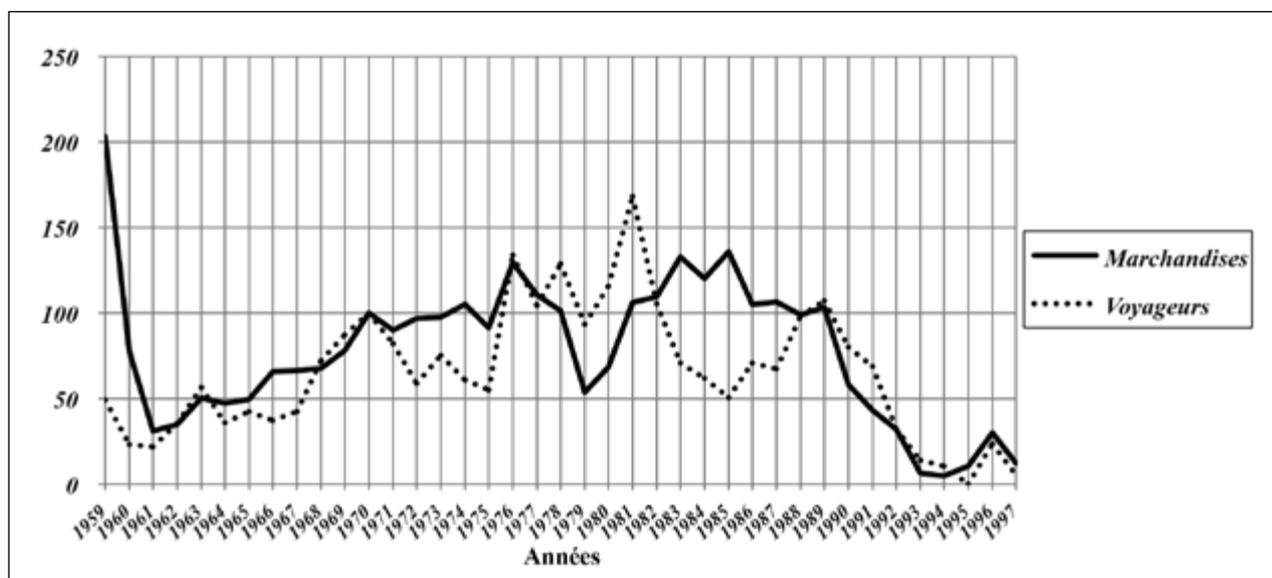
56 Celle-ci était amplifiée par la conjonction de plusieurs facteurs, dont l'expansion monétaire pour financer le budget de l'État et la réforme monétaire de 1993, au cours de laquelle l'équivalent de 1,2 milliard USD (soit 20 % du PIB congolais) en monnaie parallèle fut injecté en fraude dans le circuit congolais (Mutamba Lukusa 2003 : 44).

57 Moyenne non pondérée.

58 Le capital du CFL est tombé sous pavillon public au premier janvier 1965, la gestion de la nouvelle entité appelée dorénavant Société congolaise des chemins de fer des Grands Lacs étant confiée à une société mixte groupant les intérêts de l'État congolais et ceux de l'ancienne compagnie concessionnaire ; celle-ci fut dissoute en 1967 et la Société transformée en un parastatal : l'Office congolais des chemins de fer des Grands Lacs, lequel fut ensuite intégré à la SNCZ à sa création.

59 Regroupant les compagnies ferroviaires Transurb (Belgique) et Spoornet (Afrique du Sud), cette société mixte avait pour mandat de reprendre l'exploitation des réseaux SFE et OCS (Office des chemins de fer du Sud, ex-KDL).

Graphique 1.2. Évolution du trafic sur le réseau (ex-)CFL, 1959-1997 (indice 1970=100)



Sources : d'après BNC/BZ/BCC (1970-1997).

NB : les statistiques publiées pour les années 1990 et 1991 dans le rapport annuel 1992 concurrencent fortement celles des rapports suivants ; ce sont ces dernières qui sont reproduites ici.

de l'administration Kabila en mai 1997 mit toutefois un terme à l'expérience : la SIZARAIL fut nationalisée et tous ses actifs furent cédés sans compensation à la société nationale des chemins de fer, devenue SNCC (Misser 2003 : 285).

De parent pauvre, l'agriculture rurale devint la déshéritée de la longue transition, prise en étau par la politique de l'urgence et ravalée à ce titre à la périphérie des projets agricoles, amoindris par la suspension des aides internationales et pressés par la priorité donnée au remboursement de la dette extérieure⁶⁰. L'autosuffisance alimentaire comme ambition céda le pas à la diminution des importations alimentaires, destinée à dégager les marges nécessaires audit remboursement. Dans cette optique, l'attention se porta sur le soutien non plus à l'agriculture paysanne, mais au développement de cultures alimentaires à proximité des zones de forte consommation (les villes) où les coûts d'acheminement seraient minimalisés, enfonçant un peu plus le milieu paysan dans la crise (Lumpungu 2001 : 288).

60 Dont la capitalisation des intérêts a porté l'encours total de 4,77 milliards USD en 1980 à 12,83 milliards USD en 1996, pour un PIB passé dans le même temps, de 14,92 milliards USD à 6,08 milliards USD (Mutamba Lukusa 1999 : 36).

2.2. SECTEURS D'APPUI : LA DÉLIQUESCENCE DES TRANSPORTS

Le suivi des mouvements de marchandises sur les réseaux ferroviaire, fluvial et lacustre offre une clé de lecture de l'évolution des transports sur le demi-siècle écoulé et témoigne de son étroite corrélation avec les grands mouvements de l'histoire économique et politique du pays. Le district abordait l'indépendance doté d'un important maillage de transport, multimodal et performant. Après 1960, les désordres et l'insécurité, d'abord, les problèmes de gestion et les difficultés économiques, ensuite, mirent à mal ces infrastructures et asphyxièrent le développement des transports.

2.2.1. LE RÉSEAU INTÉRIEUR CFL/SNCZ

Sur la période 1959-1979, le trafic marchandises accusa une forte baisse, tant sur le réseau intérieur (rail et voies fluviales) qu'à Albertville/Kalemie, où les volumes manutentionnés diminuèrent de 76%. Passé le reflux dramatique de 1960/1961 consécutif aux troubles, le secteur avait amorcé un solide mouvement de reprise, brièvement perturbé en 1964⁶¹,

61 La rébellion Simba occasionna l'interruption temporaire de la liaison ferroviaire Kongolo-Kindu et les crues combinées du

avant de dévisser brutalement en 1976, année à partir de laquelle les activités de fret enregistrèrent un décroît annuel moyen de 25 % sur le réseau intérieur et de 30 % sur le lac. Le trafic se reprit à partir de 1980 et se maintint tout au long de la décennie, soutenu par le surcroît de transport minier (cuivre et zinc), avant de plonger à partir de 1990 (-44 % en variation annuelle), avec la diminution des volumes de production de la Gécamines. De 458 000 t transportées en 1991, le fret chuta à 147 000 t en 1993.

2.2.2. LE TRAFIC LACUSTRE

Sur le lac, la liaison Albertville/Kalemie-Kigoma drainait la majorité des échanges, mais en dépit de cette activité importante, pas plus avant 1960 qu'après, le corridor central ne fut envisagé comme une voie d'échanges prioritaire. La connexion au lac par le chemin de fer répondait, dans un premier temps, à des motifs essentiellement géopolitiques ainsi qu'à la volonté d'assurer l'approvisionnement du Ruanda-Urundi, alors sous mandat belge. C'est ainsi qu'il faut comprendre l'action politique apparemment contradictoire du Gouvernement, qui tout à la fois imposa un système tarifaire préférentiel à l'égard de la voie nationale⁶² et procéda à d'importants investissements dans les capacités portuaires de ses centres lacustres (Usumbura et Albertville en tête). La situation héritée de la colonisation se perpétua sous le nouveau régime: bien qu'elles fussent critiquées par le Gouvernement du Tanganyika indépendant (devenu Tanzanie à partir de 1964), les conventions Belbase à Kigoma et Dar es Salaam et les avantages tarifaires furent maintenus jusque 1994⁶³. Mais le réseau ferré tanzanien comme le port de Dar

lac et de son déversoir, le Lualaba, endommagèrent les installations portuaires de Kalemie et de Kabalo, ainsi que les voies ferrées.

62 Le pouvoir colonial réduisit l'attractivité de l'Afrique orientale en imposant des tarifs élevés vers Kigoma, à partir de Bujumbura, Kalundu ou Kigoma, alors qu'il adoptait à la même époque un système d'échelles mobiles (en vertu duquel les tarifs marchandises variaient en proportion avec l'évolution de leurs cours) et qu'il maintenait les tarifs interréseaux à des prix suffisamment bas que pour concurrencer efficacement les autres débouchés (Hance & van Dongen 1958: 56; Sirven 1993: 286).

63 En fait, suite à l'échec des négociations à la conférence de Bujumbura en 1970, les Belbases furent nationalisées, mais leur gestion fut cédée à la société AMI (ancienne Société de l'Est africain), déjà exploitante depuis 1960, qui conserva le bénéfice des avantages tarifaires accordés par la convention belgo-britannique (Étude sur l'harmonisation... ca 1995: 113-114).

es Salaam, tous deux saturés, limitaient la marge d'expansion du trafic vers l'est (Pourtier 1991: 27), incitant les autorités congolaises à lui préférer la voie nationale qui, lorsqu'elle était opérationnelle, s'avérait à la fois moins coûteuse et plus rapide (tableau 1.3). Aussi, lorsque le chemin de fer du Benguela fut coupé en 1975, le report des exportations des produits miniers du Katanga profita-t-il davantage à la voie du sud (Beira) et à l'axe Bukama-Ilebo-Matadi qu'au corridor central qui, en 1989, attirait moins de 10 % des minerais katangais (Sirven 1993: 296). Le principal attrait de la voie de Dar es Salaam était, en définitive, sa fenêtre sur les marchés d'Asie, le port tanzanien étant apprécié des importateurs asiatiques pour sa proximité relative et le palliatif qu'il offrait aux ports sud-africains, alors boycottés (Sirven 1993: 296-297).

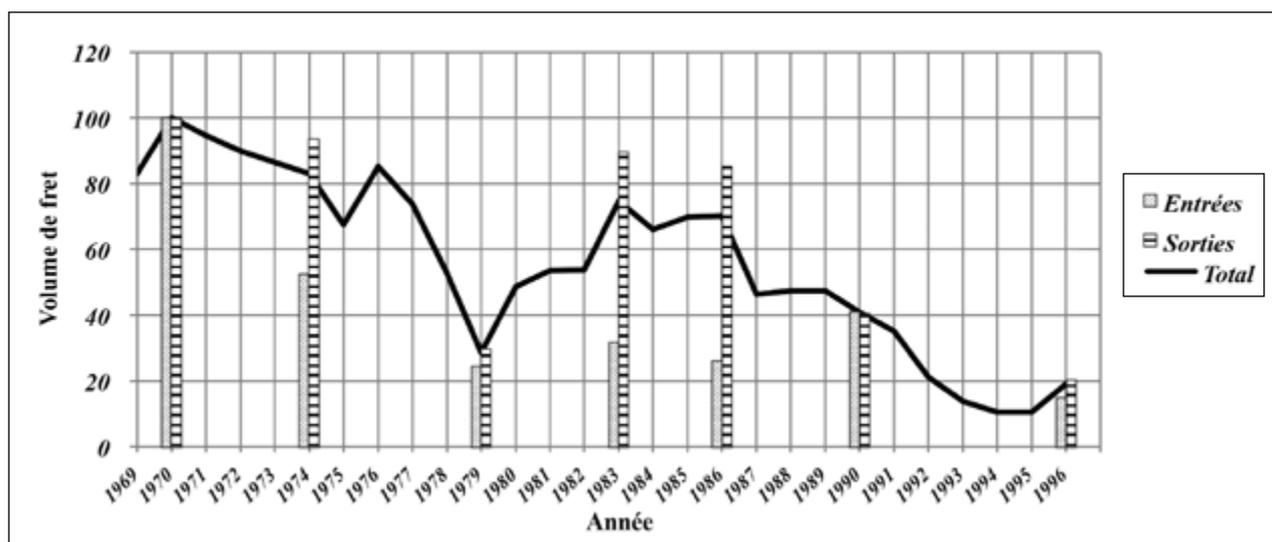
Tableau 1.3. Les voies d'évacuation des produits katangais. Comparaison des temps et des coûts de transport (1989)

Voie d'évacuation	Temps de trajet (en jours)	Coût de transport (base 100)
Corridor central (Kalemie-Dar es Salaam)	120	140
Voie nationale (Bukama-Ilebo-Matadi)	70	100
Voie du sud (Beira)	58	127

Source: d'après Sirven (1993: 296).

Les échanges avec Kigoma et Bujumbura, les deux premiers partenaires commerciaux de Kalemie à l'international, affichaient un important déséquilibre structurel et une structure très faiblement diversifiée, exposant fortement les activités du port à la situation des marchés extérieurs. Les exportations représentaient environ 70 % des échanges entre Kalemie et Kigoma vers 1990 et plus de 99 % des échanges entre Kalemie/Kabimba et Bujumbura en 1994. En 1989, le cuivre, le zinc et le ciment constituaient 65 % des marchandises exportées, à raison d'une proportion de deux tiers/un tiers en faveur des produits miniers. En retour, Kalemie recevait des produits manufacturés de base: textiles, produits alimentaires, carburants, équipements (*Commission économique pour l'Afrique ...* 1996: 9; 12-13; 16; Sirven 1993: 296-299). Trop dépendantes du fret minier, les activités du port plongèrent, à l'entame des années 1990, dans le sillage de l'effondrement de la production de la Gécamines. Entre 1990 et 1994,

Graphique 1.3. Évolution des mouvements de marchandises au port de Kalemie, 1969-1996 (indice 1970=100).



Sources : d'après BNC/BNZ/BCC (1970-1996).

les échanges avec les principaux ports congolais (Kabimba, Kalundu), tanzanien (Kigoma) et burundais (Bujumbura) se contractèrent ainsi de l'ordre de 25 % (Ministère/département en charge de l'économie 1989:554-555 ; Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage... 1998: 189-190).

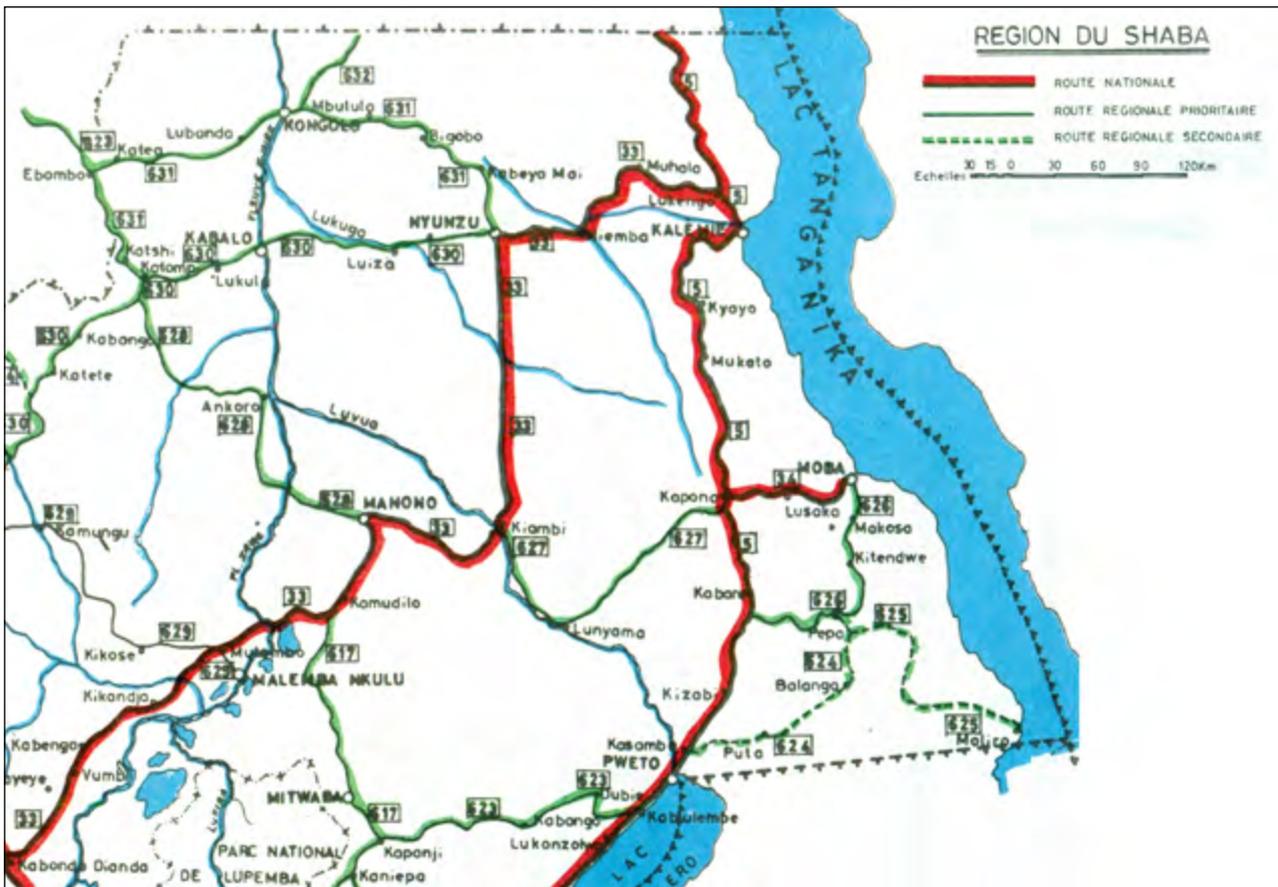
Outre les trafics inter États sur le lac, la pratique du cabotage générait également d'importantes externalités économiques. En raison du mauvais état de la dorsale routière Lubumbashi-Bukavu, et notamment sur le tronçon côtier, le bateau offrait une alternative compétitive. Le trafic se concentrait essentiellement sur les liaisons Kalundu⁶⁴-Kalemie et Kalemie-Moba, la première étant la plus importante. Environ 30 000 t/an arrivaient de Kalundu, principalement des produits manufacturés divers de première nécessité (farine, riz, huiles alimentaires, textiles) et des hydrocarbures (entre 3 000 et 5 000 t/an) ; en sens inverse, Kalundu recevait environ 20 000 t/an de matériaux de construction (ciment) et 5 000 t/an de produits de la pêche. Bien moins dense entre Kalemie et Moba, le trafic annuel pesait globalement 6 000 à 7 000 t, dont 5 000 à 6 000 t en direction de Kalemie, essentiellement des produits agricoles, d'élevage et de pêche. Enfin, le port constituait un important point de transit pour les produits agricoles en provenance du Nord-Kivu et à destination des cités minières du Haut-Katanga : environ

10 000 t/an de haricots, maïs et riz empruntaient la liaison interlacustre Kivu-Tanganyika, tandis qu'en retour, 5 000 t/an de marchandises diverses étaient embarquées de Kalemie vers Goma *via* Kalundu et Bukavu. Totalemment dépendant de la demande des industries minières, ce trafic a pratiquement disparu au début des années 1990 (*Commission économique pour l'Afrique...* 1996: 9-10 ; 16).

2.2.3. LES ROUTES

Le réseau routier organisé par la colonie, s'il assurait une large couverture spatiale, ne fonctionnait efficacement que parce que les tâches dévolues aux différents niveaux de pouvoir étaient clairement définies et que ceux-ci pouvaient s'appuyer, par la contrainte, sur la malléabilité des véritables chevilles ouvrières de ce système : les populations locales. Les routes consistaient bien souvent en de simples pistes améliorées dont le maintien en l'état nécessitait un entretien permanent, car en l'absence de maintenance, leur durée de vie n'excédait pas un an. Ce qui pouvait s'envisager sous un régime autoritaire fort, par le canal des agents territoriaux et des hommes liges parmi les chefs, n'a pu se reproduire partout avec la même efficacité dans le Congo indépendant où, même au plus fort du mobutisme, le pouvoir n'est jamais parvenu à réinvestir les campagnes. Dès lors, l'évanescence de l'État dans les milieux ruraux, la forte baisse des activités agricoles (voir plus loin) et l'absence de véritable politique routière pendant

64 Province du Sud-Kivu.



Réseau des routes d'intérêt général (RIG), Tanganyika.

Source : carte retravaillée par l'équipe de coordination, d'après Département des travaux publics... (1981 : 45).

la période de flottement des années 1960-1972 ne pouvaient qu'entraîner la détérioration rapide d'un réseau routier en vérité très fragile et fortement sollicité par les contraintes naturelles (inondations, pluies abondantes, etc.). Ainsi que l'observe Huybrechts (1967 : 292) :

« Le réseau public des routes non bitumées [...] se trouvait déjà dans une situation critique dès 1963 au point que des experts considéraient qu'une large partie de ce réseau était à la veille d'être définitivement compromise. La désorganisation administrative, le manque de crédits et le rejet démagogique du système des corvées expliquent cette dégradation. Elle est particulièrement grave dans les régions de l'intérieur où des zones entières sont devenues inaccessibles [...]. »

Les attaques des jeunes luba contre les transporteurs routiers, la rébellion des Simba (1964) et l'attaque des mercenaires (1967) ajoutèrent à la confusion, les destructions se superposant à l'usure.

Lorsqu'ils avaient lieu, la réparation et/ou l'entretien des routes étaient le fait des collectivités locales et des opérateurs privés (institutions religieuses, plantations, commerçants, sociétés d'élevage, etc.) pour leurs propres besoins ou en vertu de conventions négociées avec les autorités. En l'absence de véritable politique publique en matière de transports routiers, l'économie rurale était le principal support du réseau routier. Son déclin induit par la diminution des échanges entraîna une diminution correspondante des travaux d'entretien et la dégradation continue des voies d'évacuation. Les mesures de zaïrianisation en 1972-1973 provoquèrent un deuxième repli de l'économie rurale, comme les plantations détenues par les expatriés et les entreprises commerciales furent cédées à des nationaux sans expérience de gestion. Les rétrocessions ultérieurement proposées au capital étranger ne trouvèrent pas toujours preneurs et la capacité de l'économie rurale à soutenir la maintenance des routes s'en trouva affectée. À noter toutefois que les privés continuèrent à exercer

localement certains travaux d'entretien et de réfection. Dans la région de Nyunzu, l'étude commandée pour la réalisation du Projet de développement Nord-Shaba (PNS, voir plus loin) rapportait, en 1976, le mauvais état des voies de communication. Nombre de routes impraticables et de ponts et bacs en état avancé de dégradation ou inutilisables renchérisaient les coûts de transport par l'allongement des délais d'acheminement en raison des déviations, de la diminution de la vitesse de circulation et de l'amortissement accéléré du charroi automobile, usé prématurément par les routes défoncées (USAID 1976 : 49-50).

L'État procéda, au début des années 1970, à une clarification de la politique routière, marquée par la création, en 1971, de l'Office des routes (OdR) et l'adoption, en deux temps (1971 et 1979), d'une nouvelle classification routière distinguant routes nationales (RN), routes régionales prioritaires (RR1), routes régionales secondaires (RR2) et routes d'intérêt local (RIL). S'il était à l'origine prévu l'extension de l'autorité de l'OdR à toutes les routes classées RIG⁶⁵ (soit un linéaire total de 68 000 km) (Beeckmans 1971 : 558), il apparut rapidement que, par manque de moyens, l'OdR concentrerait ses efforts sur 20 000 km de routes dites « prioritaires », déléguant aux entités régionales la gestion des 48 000 km restant ; l'ambition répétée d'intégrer à terme l'entièreté du réseau des RIG ne fut jamais concrétisée. À l'échelon local, l'organisation de l'administration des RIL, composante majeure du réseau dans le Tanganyika dont font partie les routes de desserte agricole et qui évolue en dehors de l'orbite de l'OdR, demeura confuse. Elles furent finalement laissées aux collectivités et aux autorités territoriales, étant entendu que l'OdR prêterait ponctuellement son assistance technique ou matérielle.

Mal subventionnés, les services publics se révélèrent incapables d'assumer leurs responsabilités. L'exécution des travaux, souffrait, de surcroît, du manque d'implication des cantonniers locaux, mal payés, mal encadrés, mal équipés, mal formés et mal motivés. À Kongolo ou dans le Nord-Lukuga, par exemple, les travaux de cantonnement, dévolus aux collectivités locales par l'entremise des chefs de village, se heurtaient à l'opposition des habitants qui se plaignaient de l'interférence des opérations routières avec le cycle des travaux agricoles (USAID

1976 : 51). La maintenance et le renouvellement du réseau furent, dès lors, essentiellement tributaires des contributions du secteur privé et des partenaires extérieurs.

Directement intéressé au maintien d'un réseau de communications performant pour l'évacuation du coton, l'ONAFITEX⁶⁶ prit en charge la réfection temporaire de certains ponts dans la région. À la dissolution de l'organisme, le programme prioritaire de relance de la production cotonnière initié par la CSCo⁶⁷ intégra la réhabilitation et l'entretien des pistes cotonnières dans ses axes d'intervention : financées par le Fonds de relance économique (FRE)⁶⁸, les sociétés cotonnières reçurent la charge d'organiser dans leur secteur d'activité la réparation et l'entretien des pistes cotonnières. Dans le Tanganyika, ce fut la société Estagrigo qui s'en chargea (CSCo 1982 : 18) ; au travers du programme « Ponts et Routes agricoles de l'Est », encadré et financé par l'agence américaine au développement (USAID), elle reprit, par la même occasion, l'entretien des routes réhabilitées par le PNS, qui prévoyait la réfection de 734 km de routes dans la zone de déploiement du projet.

La création du Service national des routes de desserte agricole (SNRDA) en 1987⁶⁹, fortement encouragée par la Banque mondiale et le PNUD, découle de la volonté de définir une meilleure politique de gestion du réseau routier local, mais pas plus que l'OdR ou que les entités régionales, l'institution ne s'avéra capable de remplir efficacement son rôle (construction, réhabilitation et entretien des RIL). Une vaste enquête réalisée dans les années 1990 à tous les niveaux des entités administratives (au premier rang desquelles les collectivités locales) pour redresser la situation des RIL devenue catastrophique et définir un planning d'interventions sur le réseau, déboucha sur la sélection d'un réseau routier prioritaire. Ce faisant, l'étude ouvrait aussi le champ à l'établissement d'une première liste, à l'échelle nationale, des liaisons locales jugées les plus importantes. Cette liste se fonde, non plus sur de seules considérations administratives ou techniques comme auparavant, mais plutôt cette fois sur le croisement de différents paramètres administratifs, politiques, sociaux

65 RIG : « Routes d'intérêt général ». Celles-ci correspondent aux trois premières catégories de la classification précitée (RN, RR1 et RR2).

66 ONAFITEX : Office national des textiles (voir plus loin).

67 CSCo : Caisse de stabilisation cotonnière (voir plus loin).

68 Le Fonds sera requalifié « Fonds des conventions de développement » (FCD) par l'ordonnance-loi n° 83-011 du 1^{er} avril 1983 (Mokili Danga Kassa 1998 : 345).

69 Arrêté départemental n° 87-002 PPR du 21 janvier 1987.

Tableau 1.4. Axes du réseau routier prioritaire du RIL, Tanganyika (territoires de Kabalo, Kalemie et Kongolo)

Territoire de Kabalo				Territoire de Kongolo				
Groupements	Tronçons routiers	Longueur (en km)	Jonction	Groupements	Tronçons routiers	Longueur (en km)	Jonction	
Luela Luvungu	Mulongo-Pofu-Funga	110	RR630	Baluba	Kiyumbi-Mwehu	17	RR631	
	Katelwa-Kilomboyi-Mwehu	53	RR630		Estagrico-Kikamba-Kaseya	31	RR516	
	Lukula-Mukila	67	RR630	Basonge	Mahibwe-Kataiki-Luanga	56	RR631	
	Kabalo-Ngwena-Kitanda	86	RR630		Kilae-Rond-point	34	RN813	
	Kilomboyi-Koni-Mulonga	45	RR630		Kilembi-Rond-point	25	RN813	
	<u>BIF</u> RR630-Rte de connexion RR631	60	RR630		Kilembi-Manene	18	RN813	
Lukuswa	Katelwa-Kasinge-Luala	74	RR630	Bayashi	Ebombo-Lubunda	68	RN813	
	Luzi-Maloba-Luala	65	RR630		Kilae-Ilungangulu-Mwehu	20	RN813	
	Kasinge-Kabula	20	RR630		<u>Kalukula-L.</u> <u>Katete-Ngongo-Cant.</u>	64	RR631	
Sous-total	Kasinge-Kende	20	RR630		Kuvu	Tour Mutakuya	24	-
		600				Kebe-Sola-Kipushi	45	RR632
Territoire de Kalemie								
Groupements	Tronçons routiers	Longueur (en km)	Jonction					
Benze	Nyemba-Mbuli	11	RN33	Lubunda	Kilubi-Kalibwa-Lwika	38	RR632	
	Rutuku	32	RN5		Matala-Pinda	14	RR518	
Tumbwe	Mumbwili-Kinsukulu-Essa	79	RN33		Kateba-Kilubi	43	RR632	
	Muhali-Kalumbi	23	-		Sola-Nonge	19	RR632	
	Kalemie-Lungumba-Kabimba	51	RN5		Lubunda-Mpiana-Nkulu	20	RR632	
	Muhale-Mulolwa-Lambo-Katenga	100	RN5		Muhasa-Makutano	35	RR631	
Sous-total	Kisalaba-Lubila	12	RR631	Nyembo	Mbulula-Lubovia-Binanga	19	RR631	
	Kalemie-Kibanga	22	RN5		Numbi-Bakole	11	RR631	
	Kibanga-Kabimba	45	RN5	Kambula	Kebe-Makutano	68	RR632	
	Cité Mutakuya-Kalemie	11	RN5		Kebe-Nkulula-Binanga	53	RR631	
				Mbulula-Makutano	34	RR631		
Sous-total		386		Sous-total		756		

Source: d'après Colloque national... (1997: 216).

Tableau 1.5. Axes du réseau routier prioritaire du RIL, Tanganyika (territoires de Manono, Moba et Nyunzu)

Territoire de Manono				Territoire de Moba			
Groupements	Tronçons routiers	Longueur (en km)	Jonction	Groupements	Tronçons routiers	Longueur (en km)	Jonction
Kyofwe	Pension-Kilulare-Maloba	47	RR629	Kamania	Lubumba-Kiluya-Kasenga	17	RR626
	Kalole-Kiluba	40	RN33	Kansabala	Moba-Mpala	65	RN34
Luvua	Kiambi-Kayumba	37	RN33		Kala-Maseba	23	RN34
	Manono-Ankoro-Kitanda	100	RN33	Kala-Mulalo	18	-	
Niamba	Sange-Muhele	40	RN33	Mukombwe-Mbolyo	40	RN34	
	Mukebo-Sakamwa	85	RN33	Kansimba-Kasanga-Mukombwe	40	RN33	
Sous-total		349		Route Collectivité Kansabala	25	RN34	
Sous-total				Kayabala	Mulombwe-Kahunda-Kansimba	78	RN5
					Manda	Keyanike-Mulonde-Lumono	36
				Mwange-Kapingu		50	RR625
				Kinyogoro-Mulobozi-Kala		11	RR625
				Musosa-Nkuntania-Kapulo		48	RR624
				Moba-Mulonda-Mazoma	22	RR626	
Nord Lukuga	Milumbu-Butondo-Zongwe	60	RR631	Nganie	Kansimba-Lufuko	45	RR626
	Mukundi-Katumba-Kitengetenge	16	RR631		Kamena-Mpenge	65	RN5
	Butondo-Kalinga-Kalima	56	RR631		Lukenza-Ferme Panameputa	32	RR626
Sud Lukuga	Ngombe Mwana-Ngoyi	27	RR630	Ntanga			
Sous-total		159		Sous-total		615	

Source: d'après Colloque national... (1997 : 217).

et économiques, notamment liés au contrôle du territoire (connexion entre centres administratifs, chefs-lieux et collectivités) et au désenclavement de bassins agricoles et/ou de centres (agro-)industriels. Au niveau des RIG, d'autre part, la réforme de l'OdR en 1990 aboutit à l'établissement d'un « Programme routier prioritaire » (PRP) à exécuter à l'horizon 2000, couvrant toutes les interventions sur un réseau de 25 000 km de routes prioritaires, soit les principaux axes. Dans le Tanganyika, les routes RIL et RIG retenues sont reproduites dans les tableaux 1.4 à 1.6.

Tableau 1.6. Axes retenus dans le PRP, Tanganyika

Axes	Longueur (en km)
Mitwaba-Manono	220
Kilwa-Pweto-Moba	385
Kalemie-Kiyimbe-Bendera	369
Bif. RN5-Nyunzu-Manono	470
Nyunzu-Ebombo	316
Total	1 760

Source : d'après Colloque national (1997 : 172).

2.3. ÉVOLUTION DE QUELQUES SECTEURS

2.3.1. CONTRACTION DES SECTEURS PRODUCTIFS RURAUX (AGRICULTURE, PÊCHE ET ÉLEVAGE)

• Les cultures vivrières

Le secteur productif, et en particulier la commercialisation des surplus, fut, dans un premier temps, gravement contrarié par les événements postindépendance et l'insécurité qui sévit dans la région. De manière générale, l'affaiblissement du pouvoir de l'État en milieu rural entraîna un vaste mouvement de retour vers une agriculture d'autosubsistance, et même la baisse de certaines cultures vivrières, en raison de l'étroite dépendance de la paysannerie à l'égard de l'interventionnisme étatique hérité de la fin de l'époque coloniale. En même temps, ce relâchement laissait la bride sur le cou aux paysans qui disposaient de nouvelles marges de manœuvre et d'un espace de décision plus étendu sur la conduite de leurs activités. En particulier, cette opportunité créait ponctuellement des conditions favorables à une adaptabilité accrue des producteurs à l'évolution de la demande des centres urbains, et laissait, dès lors, libre cours « à des phénomènes spontanés de marchés et à une dynamique propre reliant produc-

teurs et commerçants nationaux » (Bézy, Peemans & Wautelet 1981 : 115). Les commerçants et autorités locales se substituèrent pour la circonstance à l'État comme agents principaux du transfert du surplus agricole. Pareille dynamique globalement positive ne s'étendit toutefois pas au-delà de quelques centres « privilégiés » (Bézy, Peemans & Wautelet 1981 : 115).

Dans le Tanganyika, les cultures vivrières commercialisées eurent, d'autre part, à composer avec l'interruption des relations commerciales entre nord et sud de la province lors de l'épisode de la sécession katangaise, puis le contrôle des prix de vente aux salariés, au moment de la réintégration du Katanga. Lacroix explique :

« Les populations urbaines du Katanga sont essentiellement composées de travailleurs salariés employés par des entreprises exportatrices. Les sociétés minières ont appuyé les efforts entrepris par les autorités publiques pour enrayer la hausse des prix des produits vivriers et défendre ainsi le revenu réel des salariés. Au Katanga, le contrôle des prix pouvait être efficace, dans la mesure où la transformation et la distribution des principaux produits vivriers est assurée par quelques grandes entreprises liées, pour la plupart, aux sociétés minières. Une distorsion s'est ainsi établie entre les prix des produits agricoles et ceux des produits manufacturés par les industries d'Élisabethville, qui subissaient l'influence des accroissements de coûts. Les paysans vivriers du Kasai ont, en conséquence, réduit la commercialisation de leurs produits et se sont repliés sur l'autosubsistance » (Lacroix 1967 : 207).

Une situation identique s'observe au Nord-Katanga qui, en 1967, n'évacuait plus vers le sud que 1800 t de maïs, contre près de 11 000 t en 1959 (-83%). La contribution de la région à l'approvisionnement du Haut-Katanga fondait parallèlement à moins de 3% (Lumpungu 1970 : 134), désormais doublée par les pays d'Afrique australe, la Zambie et l'Afrique du Sud en particulier.

La stabilisation politique et l'apparent rétablissement de la situation économique générale qui caractérisent les années 1965-1972 ne doivent pas occulter la crise traversée par le secteur agricole durant ces mêmes années, crise que traduisent le très bas niveau du revenu paysan et l'amenuisement spectaculaire de la part de l'agriculture dans l'ensemble de la production de biens depuis 1959 (de 40 à 22%) (Peemans 1997 : 247). Après 1965, le désinvestissement de l'État, la politique de fixation

des prix et l'affirmation du pouvoir de la classe commerçante dans son rôle d'intermédiaire entre producteurs et marchés de gros/détail contribuèrent, en effet, au déclasserment du monde paysan. La dégradation des infrastructures de communication accentua en même temps le déséquilibre entre les régions, au désavantage des zones plus reculées, peu ou plus intégrées aux circuits d'échange. Les commerçants et fonctionnaires locaux en posture de monopsonne vis-à-vis des producteurs en profitèrent pour accroître, en marge des prix officiels, leur mainmise sur la captation du surplus agricole au détriment de ces derniers. À la différence de l'État colonial auquel elle s'était substituée, la petite bourgeoisie commerçante préférait placer ses gains dans les activités spéculatives urbaines, faisant peu de cas du développement de la production vivrière (Peemans 1997: 258). À cette situation précarisée s'ajouta, dans le courant des années 1970⁷⁰, la réintroduction du système des corvées (quotas de production minimum), honni par les paysans. L'évolution défavorable des conditions de production accéléra finalement un retrait de l'économie de marché vers une agriculture davantage centrée sur l'autosubsistance.

Durant la régression économique des années 1975-1980, l'affaiblissement de la capacité de l'État à contrôler et à redistribuer les ressources coïncida, toutefois, avec une ouverture aux activités productives, y compris agricoles, du capital privé zaïrois qui s'émancipait quelque peu du pouvoir central. En 1980, ainsi, l'OPEZ⁷¹ dénombrait environ 530 PME agricoles zaïroises, tandis qu'au même moment, l'ANEZA⁷² comptait dans l'agriculture 40 entreprises zaïroises au capital supérieur à 50 000 zaires. Environ 30 % de l'ensemble du capital de ces PME était réservé aux cultures vivrières ou industrielles (Peemans 1997: 264). Devant cette nouvelle tendance, caméléon, l'État zaïrois prenait désormais les habits d'un courtier, œuvrant comme intermédiaire entre capital étranger et national, faisant valoir, en particulier, la situation précaire du secteur agricole pour capter la manne financière étrangère. Moyennant l'aménagement d'incitants fiscaux, ce regain d'intérêt pour le secteur agricole se traduisit par l'association des industriels privés à la relance de la

production agricole vivrière et industrielle et donna lieu à un nouveau concept : celui de « développement rural intégré », se voulant un modèle de dévolution au privé des initiatives de soutien au secteur agricole, en particulier au procès de production et de commercialisation, ainsi que de l'encadrement des paysans (Kankwenda 1992b: 330). Le « Fonds des conventions de développement » (FCD) incarne ce nouveau paradigme des relations privé-public dans le domaine agricole. Créé en 1979, ce fonds devait inciter les sociétés agro-industrielles, non seulement à produire les matières premières qu'elles consomment, mais encore les produits vivriers nécessaires à la consommation de leur main-d'œuvre et au ravitaillement des centres urbains. La société cotonnière Estagrigo (voir plus loin) s'inscrit au croisement de cette nouvelle initiative et du développement rural intégré. Il fut convenu qu'Estagrigo encouragerait dans ses zones opératoires le développement des cultures vivrières associées à l'assolement du coton : riz-paddy, arachides, manioc, etc. La formation et la gestion du personnel d'encadrement (moniteurs agricoles), la réhabilitation et l'entretien des routes et pistes, ainsi que l'organisation des campagnes de collecte et de commercialisation des récoltes lui furent également dévolues (CSCo 1982: 30-33). Les effets du FCD furent toutefois inégaux : cette initiative intervenait, en effet, à un moment où les filières agricoles vivrières demeuraient enserrées dans une gangue dirigiste au profit des consommateurs, dépossédant formellement les producteurs de leur pouvoir de négociation. Sur ce point, le Congo indépendant s'est singulièrement distingué par son mimétisme avec le modèle colonial en matière d'inféodation des masses rurales et du secteur agricole aux intérêts du capital financier, industriel ou commercial. Le tropisme industriel et urbain des régimes successifs, l'autoritarisme étatique sous Mobutu, mais aussi, paradoxalement, le décrochage de l'Administration en milieu rural, qui a favorisé le développement d'échanges informels à des prix parallèles, sortes de soupapes, ont créé les conditions permissives au maintien, jusqu'à l'entame des années 1980, d'un système de prix imposés à l'avantage des consommateurs industriels et urbains, qui a contribué à l'asphyxie du secteur agricole⁷³. En ravalant les agriculteurs à de simples ouvriers agricoles écartés de leur fonction d'approvisionnement

70 Lois sur l'effort de développement national de 1976.

71 OPEZ : Office de promotion des petites et moyennes entreprises au Zaïre.

72 ANEZA : Association nationale des entreprises du Zaïre.

73 Lire sur ce point : Kankwenda Mbaya (1992a : 261-281).

des centres du pays, le FCD accentua la précarisation du monde paysan. L'initiative fut abandonnée dix ans après son introduction (Kankwenda 1992b: 328-329).

Les mêmes causes engendrant les mêmes effets, les plans de relance successifs imaginés par le gouvernement zairois, tels que le Plan Mobutu, le Plan de relance agricole, le Programme national manioc, etc., majoritairement financés sur ressources extérieures (partenariats bi- et multilatéraux), n'eurent pas les effets escomptés. Ils souffraient, en outre, de l'inadéquation entre objectifs assignés et moyens alloués, ce qui fait dire à Mokili Danga Kassa (1998: 336) que: «le Gouvernement zairois était toujours à la recherche des moyens de sa politique, mais menait rarement la politique de ses moyens». Le niveau de décaissement dépassa, en effet, rarement 50 % et la gestion des projets était généralement mal assurée. Ces plans furent incapables, en tout cas, d'enrayer l'approfondissement de la crise agraire, la paupérisation des milieux paysans et la contraction du secteur agricole dans la production nationale.

Le déclassement de la classe paysanne, contre laquelle jouent également l'exode rural, un marché dominé par les négociants et consommateurs, la dégradation des termes de l'échange et les effets néfastes de l'opération de démonétisation de 1979⁷⁴ ainsi que l'accentuation de la déliquescence des conditions générales du commerce⁷⁵, creusa la crise agraire. Celle-ci aurait pu trouver sa meilleure expression dans la régression des cultures vivrières, n'eût été le manque de fiabilité de la statistique officielle qui laisse planer la suspicion sur la validité des chiffres qu'elle renseigne. Ces derniers indiquent entre 1981 et 1994 une progression annuelle de la production des deux principales cultures (maïs et manioc) inférieure à la croissance démographique estimée (TMCA⁷⁶ de 3,2 %). Par habitant, la décroissance atteint ainsi -2,08 % en moyenne annuelle

74 Destinée à assainir les circuits monétaires et à mettre fin à la thésaurisation spéculative, la démonétisation a, avant tout, affecté les populations rurales, incapables de déposer leurs économies auprès d'une institution bancaire dans le laps de temps fixé par les décideurs (3 jours).

75 Matérialisée notamment par la détérioration progressive des unités de stockage et de conservation (entrepôts dans les gares de Nyunzu, Kongolo, Kalemie, etc.) et des voies de communication, le renchérissement des coûts de transport, l'apparition de goulots d'étranglement sur les circuits commerciaux en périodes de soudure.

76 TMCA: Taux moyen de croissance annuelle.

Tableau 1.7. Évolution des indices de production des principales cultures vivrières, 1981-1994 (district du Tanganyika)

Cultures	Production par habitant (en t)		Rendement (en t/ha)			
	1984	1994	1981	1984	1990	1994
Maïs (grain)	0,14	0,10	1,74	1,73	1,32	1,28
Manioc (cossettes)	0,20	0,16	Nc	Nc	Nc	Nc
Arachides	0,02	0,03	0,73	0,82	0,82	0,75

Sources: d'après Département de l'Agriculture et du Développement rural (1985: 278-279); Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage... (1998: 49-56).

entre 1984 et 1994, tandis que les rendements du maïs enregistrent une baisse moyenne annuelle de -2,36 % entre 1981 et 1994 (tableau 1.7). La régression est la plus importante dans les dernières années (1990 à 1994), les volumes de production de maïs et de manioc accusant même des diminutions, respectivement, de 37,5 % et de 14,2 % (Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage... 1998).

Amputée de nombreux organes vitaux et négligée par les pouvoirs publics, malgré les discours de façade, l'agriculture commerciale ne se maintenait pratiquement plus que sous perfusion, alimentée sporadiquement par l'effort de partenaires extérieurs, au travers de projets de développement. Cette étroite dépendance aux interventions étrangères semble attestée par l'observation que dans les territoires de Nyunzu et de Kongolo, où se concentre la majeure partie de la production de maïs du district (60 % dans les années 1990 selon le SNSA [Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage... 1998: 49-51]), les fortes progressions de la graminée durant la période d'implémentation du PNS (voir encadré 1.2 page 288) n'ont pu être reconduites les années suivantes, illustrant ainsi l'échec de la majorité des projets de développement à mettre en place les cadres de pérennisation des résultats engrangés. Dans la plupart des cas, ces projets, mal soutenus, il est vrai, par les autorités publiques, ont péché par leur incapacité à encourager les populations bénéficiaires à s'approprier les stratégies de leur mise en œuvre.

Cette dépendance rendait, par ailleurs, la région très vulnérable à la conjoncture politique. Dès la fin des années 1980, et plus encore dans les années de transition, la préférence accordée aux projets situés à proximité des zones de consommation desservait

les zones rurales et en particulier les intérêts du Tanganyika. Quentin Lumpungu Kamanda (2001 : 288) explique :

« Cette politique [de proximité] qui s'explique par la désorganisation progressive de l'administration et de l'ensemble des structures économiques du pays a poussé à l'abandon des zones les plus productives au profit de la ville qui traditionnellement n'a ni vocation ni expérience confirmée en agriculture. Mais en abandonnant les régions productives on renonçait à l'augmentation de la production. Celle-ci n'était pas automatique en l'absence des programmes d'appui. Mais en renonçant de s'attaquer [sic] aux problèmes de l'augmentation de la production à l'intérieur du pays, on renonçait aussi d'une certaine manière à l'augmentation de la production et à l'autosuffisance alimentaire préalable pour le couvrent de la dette en quiétude. Les équipes gouvernementales qui se succèdent durant la longue transition ont une vie éphémère et ne s'occupent de l'agriculture qu'en fonction de la dette ou plus précisément en fonction de la capacité de substitution de la production vivrière locale aux importations. »

La renonciation à l'effort de développement des campagnes et la restriction de l'aide extérieure au tournant des années 1990 ont donné lieu à des choix qui, avec le recul, apparaissent boiteux, en tout cas très discutables, et font l'impasse sur les zones de forte productivité agricole au profit des zones périurbaines et/ou d'accès aisé. L'implémentation du Projet de l'hinterland minier du Haut Shaba incarne ce déséquilibre géographique : afin de diminuer les importations de Zambie ou du Zimbabwe, son action s'est portée sur le soutien à la production de maïs aux abords immédiats des centres miniers, au détriment des bassins traditionnels comme Nyunzu ou Kongolo, plus isolés (Lumpungu 2001 : 289).

Ces difficultés croissantes et la perte de confiance des producteurs ont entraîné un recentrage des activités agricoles vers une production davantage de subsistance. Ainsi que l'explique Kankwenda (1992b : 336-338), l'agriculture autoconsommée s'est substituée pour partie à l'agriculture commercialisée, « le paysan acculé [cherchant] à se soustraire des circuits commerciaux où il comprend combien il est exploité [dans un réflexe] d'autodéfense, de survie [...] ». »

Encadré 1.1. La filière maïs, captive de la Gécamines

La filière maïs était confisquée par l'État et les grandes compagnies minières au bénéfice des centres miniers, des entreprises auxiliaires telles que les chemins de fer et d'organes du pouvoir comme l'armée. Jusque dans les années 1980, la graminée a ainsi évolué dans un marché hautement concentré. La Gécamines, fournisseur direct et indirect d'un demi-million de personnes dans le Katanga, détenait les meilleures cartes du jeu et détournait à son avantage le mécanisme de fixation des prix, officiellement déterminés au cours de la conférence agricole annuelle puis plus tard soumis aux lois du marché (Gécamines and the price of maize 1989 : 1-2). La filière s'articulait autour de quatre catégories d'intervenants : le producteur, les « opérateurs économiques » (grossistes), les minoteries industrielles et les consommateurs industriels/institutionnels⁷⁷. Au nord, le marché était dominé par quelques grands intermédiaires généralement bien équipés⁷⁸, pour la plupart d'origine étrangère : Solbena, AB, Domagel, KS, Estagrigo, FF, Mudiba, SBS, SS, Agrika, Minoza, Sozap, Zorbas, MR, etc. Nyunzu (environ 32 000 t de maïs négociés en

Tableau 1.8. Transports de maïs par la SNCC/Région Est, 1987-1989 (en t)

Section	1987	1988	1989*
Kamina-Kabalo	17 453	18 892	5 582
Kabalo-Kalemie	38 581	27 830	12 288
Kongolo zone	17 438	13 267	4 007
Total	73 472	59 989	21 877

Source : SNCZ, cité dans Ariza-Nino & Guyton (1989 : mémorandum annexé, non paginé).

* Janvier-juillet 1983 seulement.

77 Ces catégories pouvant se chevaucher le cas échéant, le grossiste pouvant assurer lui-même le traitement du maïs-grain, par exemple.

78 Dans les années 1980, les commerçants les mieux établis pouvaient s'appuyer sur un charroi automobile comptant une douzaine à une vingtaine d'unités pour quadriller les campagnes et évacuer la marchandise.

1989), Kongolo (22 000 t) et, dans une moindre mesure, Kabalo (2400 t), étaient leurs principaux points d'attache. Munis d'une licence d'achat à obtenir à Lubumbashi à l'entame de chaque campagne agricole, ceux-ci envoyaient des agents collecteurs, généralement engagés au début de la campagne (mai), dans les centres de collecte ou jusque dans les villages, négocier leur récolte avec les producteurs (Ariza-Nino & Guyton 1989: 1-7). Le surplus commercialisé acheminé par camion était évacué par le rail vers les grands centres urbains, à l'exception des quantités écoulées sur les marchés locaux (tableau 1.8).

L'arrivée de nouveaux acteurs en relation avec Mbujimayi et la banqueroute de la Gécamines dans la première moitié des années 1990 mirent fin à la manipulation des prix dont profitaient acheteurs et consommateurs, mais qui excluait de la rente les producteurs obligés de vendre leurs récoltes à des prix cassés en deçà de leur valeur réelle d'échange sur un marché libre.

Encadré 1.2. Un projet de développement abouti : le cas du Projet Nord Shaba (PNS) (1977-1986)⁷⁹

Le PNS compte parmi les quelques projets qui furent menés à leur terme et qui ont donné des résultats tangibles. Sa zone d'extension couvrait environ 15 000 km², soit plus de 10 % de la superficie du district, sur une zone à cheval sur les territoires de Kongolo (partie orientale)⁸⁰ et de Nyunzu (partie occidentale). Par son ampleur, son ambition et sa longévité, mais aussi par les controverses qu'elle a suscitées, l'initiative était inédite à l'époque et hors normes dans le paysage de la coopération en Afrique subsaharienne (DAI 1987: 1).

En se focalisant sur l'augmentation de la production de maïs et sur les services de support (réfection et entretien du réseau routier, création d'un système de collecte et d'analyse des données, etc.), le PNS devait redynamiser les échanges commerciaux et assurer la réintégration des communautés paysannes dans l'économie de marché. L'amélioration des conditions de production du maïs devait, en outre, avoir une incidence positive sur les cultures vivrières associées, arachides, riz et manioc en tête.

Sur le moment, l'impact du PNS fut sans conteste significatif, ainsi que l'attestent le décollage du commerce du maïs à Kongolo et son croît substantiel à Nyunzu (+ 160 % entre 1978 et 1986). L'augmentation des rendements à l'hectare du maïs (+ 29 %) découle de l'adoption par les agriculteurs (en particulier en territoire de Kongolo) de méthodes de production à la fois simples (donc directement assimilables) et plus efficaces (espacements, alignement des plantations, etc.), ainsi que de la distribution et de l'emploi de semences améliorées (type Kasai I). D'autres cultures vivrières ont également progressé. L'introduction et la multiplication (de concert avec le PRONAM⁸¹) de variétés améliorées de manioc résistantes à la mosaïque ont donné des rendements atteignant jusqu'à 9 t/ha. D'autre part, le commerce d'arachides a augmenté de 200 à 900 t entre 1978 et 1986 dans la zone de Kongolo, pour un volume de production estimé à 7000 t lors de la campagne 1985/1986 (Poulin, Appleby & Quan 1987: 11-13 [Annexe A]).

Le projet a eu des externalités positives également en ce qui concerne le niveau de vie des populations. L'amélioration constatée du pouvoir d'achat des agriculteurs⁸² s'est traduite par un meilleur accès à l'enseignement ainsi qu'aux structures de soins de santé; pareillement, on note l'augmentation de la consommation de biens de première nécessité ou de produits manufacturés. Dynamisée par le projet, l'activité économique régionale s'est davantage polarisée autour des centres de Kongolo et de Nyunzu, désormais prolongés dans l'arrière-pays par un archipel d'agglomérations secondaires ou même tertiaires, locali-

79 Sauf exception explicitement mentionnée, ce point s'inspire de: Poulin, Appleby & Quan (1987).

80 Secteurs/chefferies Yambula, Nkuvu, Muhona, Masbwe, Nyembo, Munono et Baluba (rive droite uniquement); centre de Kongolo.

81 PRONAM: Programme national manioc.

82 Ceci en dépit de la baisse des prix intervenue au lendemain de leur libéralisation, entrée en vigueur en 1985.

sées le long des principaux axes de communication, à la faveur du développement d'une série d'activités commerciales et tertiaires: hôtellerie, restauration, transports, mais également artisanat, etc. Poulain, Appleby & Quan concluaient, peut-être prématurément toutefois, à une véritable mutation du paysage commercial dans les zones concernées.

Une fois acté le retrait du partenaire étranger, l'expérience a tourné court, en raison de l'incapacité du Gouvernement zairois à soutenir l'effort financier nécessaire à la pérennisation des acquis engrangés⁸³. Le matériel végétal a depuis lors dégénéré, l'encadrement agricole s'est évanoui et les infrastructures logistiques érigées pour la circonstance se sont fortement dégradées. Frans van Hoof (2011 : 4) rapporte, néanmoins, que le PNS aurait laissé quelques traces durables dans la région, encore perceptibles actuellement.

83 L'agence américaine au développement (USAID) a assuré la conception, le développement et l'implémentation du PNS, dont elle était par ailleurs le principal bailleur de fonds. Le Gouvernement zairois, partenaire financier du projet *via* le FCD et le Conseil exécutif, ne fut, par contre, pas en mesure d'honorer la totalité de ses engagements, ainsi que l'indique la décomposition de l'ensemble des montants libérés (DAI 1987 : 1-2; 7-8).

• L'élevage, la pêche et les cultures de rente

Les secteurs de l'élevage, de la pêche ou des cultures de rente ont connu des sorts divers.

Les pêcheries grecques industrielles et semi-industrielles, qui constituaient une part importante des capacités de capture et de commercialisation, déclinerent pendant les troubles de l'indépendance puis suite à la zairianisation qui, en l'espace de deux à trois ans à peine, provoqua la fermeture de la majorité des pêcheries et le déclassement de l'équipement⁸⁴. À Kalemie, elles connurent toutefois un regain d'activité dans les années 1980, à l'instar de la pêcherie FITRACO (groupe Dokolo) fondée en 1979, détentrice, à une certaine époque, de 7 unités industrielles pour une flottille totale de 35 bateaux, de la Société zairoise de pêche (SOZAP), de la Pêcherie du Grand Lac (PGL) créée en 1979 et employant 300 personnes environ, ou encore de l'IP Katebe-Katoto, fondée en 1987 et employeur de près de 200 personnes. La filière artisanale maintint, quant à elle, sa progression après l'indépendance, tout en fluctuant au fil de l'actualité sociopolitique. Malgré la détérioration des conditions d'exploitation dans les années 1980, le nombre d'unités artisanales continua à augmenter, en raison, notamment, de la porosité progressive des cloisons entre genres, le système artisanal se rapprochant du modèle industriel en perte de vitesse et s'augmentant également dans les années 1980 du transfuge de pêcheurs traditionnels (Greboval & Maes 1993 : 236).

84 Les treize pêcheries industrielles installées à Kalemie, précédemment tenues par des propriétaires grecs, furent toutes reprises par des acquéreurs zairois qui se révélèrent incapables de gérer leurs nouvelles acquisitions.

Passé l'épisode de la zairianisation, les grands élevages furent en grande partie repris en main par leurs anciens propriétaires. Dans les années 1980, le Tanganyika concentrait ainsi environ la moitié du cheptel bovin de toute la province, soit près de 110 000 têtes (1983) (Département de l'Agriculture et du Développement rural... 1985: 120-121) et au milieu des années 1990, on dénombrait encore plus de 100 000 têtes de bovins dans les seuls Marungu. Jusqu'à la guerre de 1998-2003, cette activité resta l'apanage du secteur moderne, composé d'un quarteron de grandes fermes, ranchs privés ou appartenant à des congrégations missionnaires, ou encore fermes d'État. On peut citer ainsi le ranch Elgyma (voir encadré 2.4., chapitre suivant p.332), l'élevage de l'ONDE (Muhila)⁸⁵, ou encore CADEZA/EDAZA (Kipiri), Rebello Fortunat, van Hecke Raymond ou la ferme du diocèse de Kalemie-Kirungu. Chacune de ces fermes possédait de 5000 à 40 000/45 000 têtes (Muhila, Elgyma). Outre ces grands éleveurs, plusieurs expatriés particuliers tenaient également d'importants cheptels bovins.

Enfin, les cultures de rente disparurent pratiquement des statistiques agricoles au cours de cette période. Le café *arabica* demeura une culture marginale limitée aux hauts-plateaux des Marungu. Parmi les quelques sociétés agricoles européennes opérant dans le district avant 1960, la Plantakat⁸⁶ exploitait, depuis 1919, dans la région forestière de Katombe (terr. Kabalo) des caféiers *robusta* sur une superficie atteignant environ 500 ha à l'indépendance (Chambon & Alofs 1958 : 111); l'hévéa et le

85 ONDE: Office national du développement de l'élevage.

86 Plantakat: Plantation de Katombe.

mandarinier étaient également valorisés. Dans la foulée de la zaïrianisation, la Plantakat passa aux mains d'un dénommé Pigolet Tambwe; les emblavures se réduisirent sévèrement par la suite et à l'horizon de la décennie 1990, elles ne dépassaient plus 60 ha⁸⁷. Si la culture du palmier à huile enregistra une certaine progression, les caractéristiques orographiques, climatiques et pédologiques du district limitèrent son aire d'exploitation aux territoires de Kongolo et de Nyunzu, et tant l'extension des palmeraies que les niveaux de production d'huile de palme, exclusivement artisanale, sont demeurés faibles⁸⁸ (Département de l'Agriculture et du Développement rural... 1985:121; Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage... 1998: 61 ; 64).

2.3.2. RESTRUCTURATIONS ET MISE EN VEILLEUSE DE LA FILIÈRE COTON

Détestée eu égard à sa charge mémorielle et à ses exigences en matière de travaux, la culture du coton perdura néanmoins après l'indépendance en raison des revenus, fussent-ils limités, qu'elle procurait aux planteurs. Dès les premières années pourtant, les termes de l'échange entre coton-fibres et cotonnades subirent une dépréciation brutale que ne put compenser, dans le cas du Tanganyika, la dévaluation monétaire de novembre 1963⁸⁹ (Lacroix 1967: 271), tandis que les prix d'achat du coton demeurèrent extrêmement bas jusque dans les années 1980.

Les événements de 1960/1965 eurent pour conséquence de limiter l'extension de la zone productrice de coton. Du côté de l'offre, le retrait de l'État des campagnes entraînait un affaiblissement de l'encadrement qui ouvrait une nouvelle marge de manœuvre aux planteurs, dont beaucoup substituèrent au coton le maïs, plus facile à cultiver et plus rémunérateur. Du côté de la demande également, les troubles de l'indépendance eurent un certain impact. Les caisses du siège de la Cotanga à Kinkotonkoto furent dévalisées par les mutins du camp militaire de Kongolo et la confusion et le désordre mirent à l'arrêt les usines

de la société; la compagnie fut forcée de transférer le siège de ses activités à Albertville/Kalemie⁹⁰. Les perturbations du trafic ferroviaire liées aux menées des groupes luba, et les attaques contre les transporteurs routiers qui opéraient la liaison entre magasins de brousse et usines d'égrenage et assuraient la distribution des semences dans le pays, paralysaient l'activité cotonnière⁹¹. Faute de moyens d'évacuation, la compagnie ferma un grand nombre de postes secondaires et tous les postes mobiles de rassemblement des récoltes, excepté ceux situés le long des grands axes routiers ou du chemin de fer. Concrètement, cette décision revint à circonscrire l'aire d'extension de la zone cotonnière aux alentours immédiats des usines et de quelques axes, compte tenu des difficultés de transport dans la région. En territoire de Nyunzu ainsi, la culture du coton se maintint dans un rayon de 20 à 30 km autour des grands centres, des chemins de fer et des principales jonctions routières, à la rencontre de Manono, Kalemie, Kabalo ou Kongolo (Lumpungu 1970: 139; 140; 157). Entre 1959 et 1970, la culture régresa de 67 % en volume (graphique 1.5).

En aval, la Filtisaf suivit une trajectoire spécifique, à contre-courant du renforcement général de l'industrie textile congolaise au cours des années 1960. La chute des volumes de la Cotanga influença les activités du complexe textile, étroitement dépendant de son approvisionnement en coton-fibres. Les événements empêchèrent également le groupe de procéder au renouvellement régulier de ses installations, dont les capacités de production diminuèrent.

L'embellie s'amorça à partir de 1965 tant pour le coton que pour le textile; elle eut des prolongements jusque dans le milieu des années 1970 (Lacroix 1967: 266-275). Jusque 1973, la conjoncture générale réunissait, en effet, plusieurs paramètres favorables à l'expansion. Au niveau de la demande, la revalorisation générale des salaires intervenue en 1969/1970⁹² et la croissance de la population urbaine donnèrent une sérieuse impulsion à la consommation. Parallèlement, le Gouvernement favorisait les industriels congolais par l'adoption d'un train de mesures protectionnistes destinées à faire pièce à la concur-

87 Pillée au cours de la dernière guerre, cette plantation se trouve actuellement à l'abandon; aucune initiative en faveur d'une reprise des activités n'existe à ce jour.

88 Les statistiques officielles indiquent une production d'huile de palme de 377 t en 1994 (Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage 1998: 61 ; 64).

89 Car celle-ci ne sortit ses effets qu'à partir de l'été 1964, soit durant l'occupation Simba qui priva ainsi la région de ses bénéficiaires.

90 Au cours de ces années, Chambon indique que la société fut brièvement rebaptisée « Sacoluba » (Chambon ca 2003: 44).

91 Sur la relation de ces événements, voir notamment: Chambon (ca 2003).

92 Décidée, ceci dit, en vue de compenser la perte du pouvoir d'achat induite par la dévaluation monétaire de juin 1967.

rence croissante des tissus et imprimés étrangers ; en amont, surtout, la stabilisation politique et sécuritaire offrait un environnement propice à la relance de la production cotonnière. Dans la zone Cotanga, le volume de coton-graines remontait ainsi à 6500 t en 1970, contre 300 t à peine cinq ans plus tôt. De nouvelles usines d'égrenage furent même commandées pour les sites de Kongolo et de Lumanisha en vue de renouveler l'outil industriel⁹³.

Ces développements positifs ne compensaient pas, cependant, les défaillances du système cotonnier, dont les structures n'avaient plus évolué depuis 1945. Entre autres, les déficits budgétaires toujours plus importants accusés par le COGERCO exposaient toute la production au risque de banqueroute. Face aux réformes qu'imposait la situation et devant l'attentisme des compagnies cotonnières attachées à leurs prérogatives, le Gouvernement procéda à la dissolution du COGERCO ainsi qu'à celle du COVENCO, dont le rôle et les actifs furent transférés, en 1971, à un organisme unique : l'Office national des textiles (ONAFITEX). Celui-ci prit également à son compte la gestion des sociétés cotonnières l'année suivante. L'ONAFITEX échoua pourtant à redresser le secteur, en partie à cause des effets de la zaïrianisation et du retournement de la conjoncture, mais également en raison de dysfonctionnements internes. Côté producteurs, les décalages répétés dans le démarrage des campagnes d'achat et la faiblesse des prix proposés alimentaient la désaffection envers la culture du coton, confrontée à la concurrence d'autres végétaux jugés plus rentables (maïs, manioc, etc.). L'impasse qui s'annonçait provoqua une nouvelle réorganisation importante en 1978, qui aboutit à la création de la Caisse de stabilisation cotonnière (CSCo) ainsi qu'à la rétrocession des sociétés cotonnières. La CSCo hérita des attributions de l'ex-COGERCO, tandis que les sociétés cotonnières étendaient désormais leur champ d'action aux opérations de production (encadrement et vulgarisation), de commercialisation et d'égrenage du coton. L'État conservait, toutefois, une participation importante dans ces compagnies, tandis que le secteur textile prenait *de facto* le contrôle de la filière.

93 Elles ne furent cependant jamais installées. Ces unités font partie des trente usines modernes d'égrenage complètement automatisées, commandées à grands frais aux États-Unis, dont aucune ne fut montée, à l'exception de celle de Gandajika, qui n'entra toutefois jamais en service, en raison d'une défaillance du circuit électrique (sur la relation et l'analyse détaillées de cet épisode, lire : Simons, Verhaegen & Willame 1981 : B.6/1-24).

La nouvelle société Cotonest (devenue Sagrico en 1980, puis Estagrico⁹⁴ l'année suivante) reprit l'objet social de l'ex-Cotanga, avec l'État et la Filtisaf (31,2% des parts) pour principaux actionnaires. Sa zone d'activité englobait la poche de la Ruzizi (au Sud-Kivu) et l'ancienne concession cotonnière du Tanganyika, où elle disposait de cinq usines (voir carte p. 295). Outre les opérations de traitement (stockage, égrenage et conditionnement du coton-fibre), l'intégration de l'entreprise dans la chaîne de valeur du produit s'étendait tant en amont (organisation de la distribution d'intrants [semences améliorées, outillage, engrais et pesticides, etc.], prestation de services de vulgarisation) qu'en aval (toutes les activités liées à la commercialisation du coton-fibre). La société s'engagea, en outre, à promouvoir les cultures vivrières (à partir de 1984 dans le cadre des FCD) et, dans le cadre du PNS (voir plus haut), à assurer l'entretien des routes dites d'intérêt agricole (Département de l'Agriculture et du Développement rural... 1985 : 88 ; 166 ; 187).

Entre-temps, la situation économique du pays s'était considérablement dégradée, pour les raisons déjà évoquées, qui tiennent en grande partie à la nature du système économique congolais. Dans ce marasme général, le secteur textile était, en outre, confronté au déficit en coton national (évalué à 6000 t en 1980), à peine comblé par les importations subventionnées par les États-Unis dans le cadre de leur programme PL480⁹⁵, ainsi qu'à l'importance croissante des importations frauduleuses de wax, friperies, tissus imprimés et indigo en provenance des pays voisins (Congo-Brazzaville notamment). La libéralisation des importations exigée par le FMI au début des années 1980 aura pour conséquence d'élargir l'accès au marché intérieur de textiles étrangers, concurrençant directement la production nationale. Enfin, la pénurie de devises limitait la capacité des industriels du secteur à satisfaire les besoins de leurs usines en tissus de coton étrangers et les obligeait à fonctionner en sous-régime. Au niveau de la demande, l'inflation, les ajustements monétaires multiples (1979, juin 1981, septembre 1983, etc.) et

94 Estagrico : Société agricole et cotonnière de l'Est.

95 PL480 : Public Law 480, également appelé « Programme nourriture pour la paix » (« Food for Peace Program »). Initiative créée en 1954 par le Gouvernement américain, en vue de promouvoir la sécurité alimentaire dans les pays en développement (site Internet des programmes américains fédéraux d'assistance alimentaire : <http://foodaid.org/food-aid-programs/food-for-peace/>).

la baisse de la monnaie sur le marché parallèle (juillet 1982, etc.) amenèrent le consommateur à réajuster son budget à la baisse et à réduire certains postes, dont celui de l'habillement (Ministère/département en charge de l'économie 1980: 362).

Estagrigo fut associée au programme de relance de la culture du coton (1982-1985) élaboré en vue de remédier au décrochage. Entre autres externalités positives, il était attendu que les rendements et la superficie par planteur soient portés respectivement d'environ 360 kg/ha à un niveau compris dans une fourchette entre 450 kg/ha et 810 kg/ha et d'environ 35 ares à 50 ares (Banque mondiale 1982: 49). S'il semble que certains résultats aient été obtenus sur l'ensemble de la zone cotonnière Estagrigo, il n'est pas certain qu'ils se vérifièrent également dans la partie Tanganyika, à tout le moins dans la durée: les rendements et la productivité restèrent fluctuants et la superficie par planteur se réduisit à hauteur d'un tiers entre 1984 et 1988. Parallèlement, le nombre de planteurs chuta de 50 % (tableau 1.9). L'initiative ne put donc enrayer le déclin général du secteur, en dépit de la libéralisation des prix du coton en 1982. Mokili Danga Kassa (1998: 404-405) explique à ce sujet que:

«lorsqu'intervint dès 1982 la mesure instituant la libéralisation des prix dans le commerce et la libre concurrence, les sociétés cotonnières contestèrent le rôle de la CSCO et réaffirmèrent leur volonté d'assurer les transactions commerciales de la fibre avec leurs partenaires privés. Cette nouvelle polémique eut des conséquences néfastes sur le secteur du coton. Non seulement les sociétés textiles cessèrent d'assurer le paiement régulier de la fibre, mais elles se mirent à importer du coton-fibre à des conditions très avantageuses dans le cadre des conventions de coopération [...]. Les personnes lésées dans cette situation entre l'État et les sociétés cotonnières furent à nouveau les agriculteurs zaïrois, qui voyaient leur coton acheté avec beaucoup de retard et à des prix peu incitatifs [...] Les prix payés aux producteurs de coton-graine sont très bas et les paysans ont renoncé à la culture du coton pour des cultures mieux rémunérées.»

D'autres facteurs intervinrent également dans la régression du coton, à savoir notamment la distorsion des conditions de commerce en raison des coûts de transport liés au mauvais état des routes et à l'insuffisance du charroi automobile/maritime et, naturellement, la levée, dans les faits, de la contrainte. Parallèlement, dans un contexte général de dégrada-

tion des conditions économiques, Estagrigo, passée successivement sous contrôle du groupe Unibra⁹⁶, puis, en 1989, de la Compagnie des textiles africains (Texaf), rencontra des difficultés opérationnelles (vétusté des installations, difficultés de ramassage, etc.) obérant sa capacité à assumer ses engagements. Le spectre de ses interventions ainsi que sa zone opératoire se réduisirent progressivement pour se limiter, dans les années 1990, à la collecte des produits agricoles dans le seul territoire de Kongolo (Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage... 1998: 60), où les usines de Lumanisha et de Kinkotonkoto continuaient à fonctionner. Les pillages de 1993 touchèrent Kongolo, où les caisses de la société à Kinkotonkoto furent de nouveau dévalisées par les mutins des FAZ, tandis que la population civile chapardait les marchandises et le matériel. L'inflation, la perte de devises et la dégradation du réseau de transport aggravèrent encore la situation. Chambon (ca 2003: 47-48) relate:

«Les effets [des programmes d'ajustement structurel dans les années 1980] sont catastrophiques sur le revenu des populations. L'argent liquide vint même à manquer pour acheter, de juin à août, le coton. Pluies et entreposages défectueux dégradent la qualité du produit. Le coton doit en effet être sec lors de son achat. [...] Il est refusé au marché. Les planteurs se découragent. En 1985, à Katea en territoire de Kongolo le coton est acheté à 10 zaires le kg [...].»

Côté Filtisaf, un important programme d'investissements étalé sur trois ans (1979-1981) et financé en partie sur un prêt de la SOFIDE⁹⁷ fut adopté pour renouveler l'outil de production. Ce programme devait porter sur les points suivants:

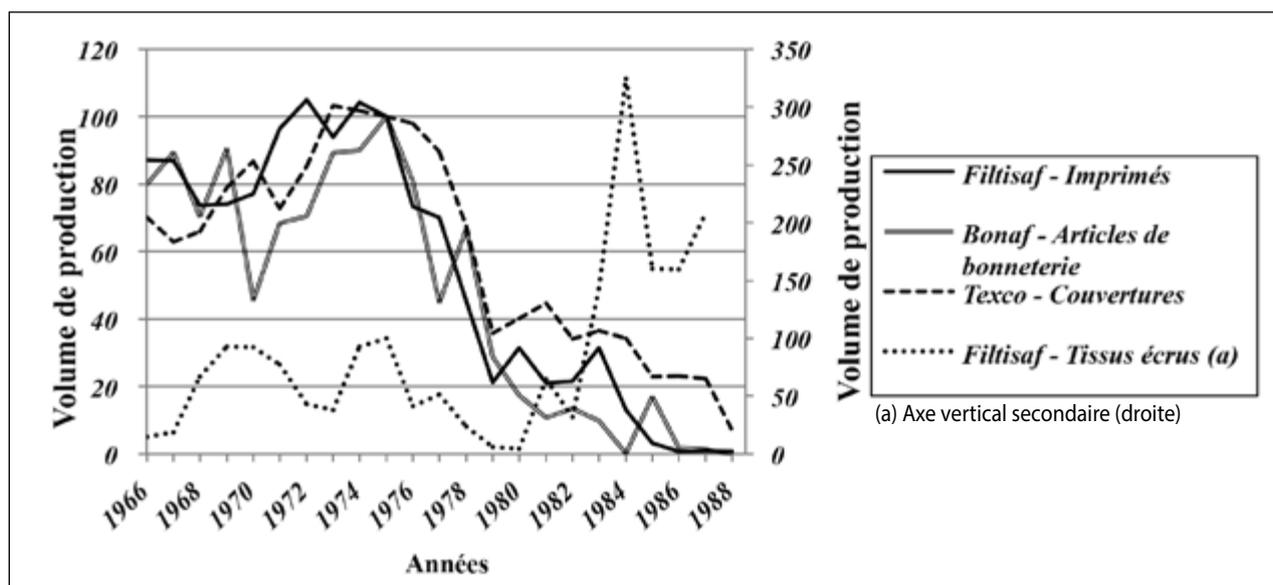
- la réhabilitation du matériel de préparation à la filature et au tissage;
- la modernisation des systèmes de production et de distribution de vapeur, d'approvisionnement et de traitement des eaux;
- le renforcement de l'atelier mécanique;
- l'achat de matières premières et de pièces de rechange importées.

Prévue pour adapter l'entreprise au nouvel environnement économique, sa réalisation fut toutefois entravée par deux éléments qui furent sous-évalués à

96 Également propriétaire de la Filtisaf depuis 1983.

97 SOFIDE: Société financière de développement.

Graphique 1.4. Groupe Filtisaf – Évolution des paramètres de production, 1966-1988 (indice 1975 = 100)



Sources : d'après Ministère/département en charge de l'économie (1966-1989).

l'époque : la souscription d'emprunts en devises (francs français et marks allemands), dont la valeur de remboursement décupla lors de l'ajustement monétaire de 1983, et le délai de remplacement des métiers à tisser et autres machines beaucoup plus long que prévu, en raison des difficultés d'acheminement du matériel à Kalemie. Cette même année, les actionnaires historiques (Union cotonnière [Uco], Rockefeller) décidèrent la fermeture de l'usine et la cessation des activités. Le groupe brassicole belgo-luxembourgeois Unibra, avec Michel Relecom à sa tête, reprit les sociétés Filtisaf, Bonaf et Texindaf pour un zaïre symbolique et procéda directement à une augmentation de capital. Les nouveaux actionnaires adoptèrent à leur arrivée un certain nombre de mesures pour renflouer l'entreprise et assainir sa gestion portant sur le fonds de roulement (apport de capitaux et soutien à la trésorerie de la société de l'ordre de 350 millions de zaïres), l'investissement (achats d'équipement industriel et de matériel de production, couverts par des emprunts à moyen terme pour 15 millions de zaïres, et réalisation du programme d'investissement initié par les anciens actionnaires) et un programme d'assainissement des charges (compression sensible des frais d'exploitation⁹⁸). Un volet « cultures vivrières » (maïs, arachides, manioc, bananes) fut lancé en 1983-1984 en vue de couvrir la totalité des besoins du person-

nel, tandis que les nouveaux actionnaires étudiaient la possibilité d'implanter 5000 ha de cultures de coton mécanisées dans la région de Kalemie. Parallèlement, au plan commercial, la société resserrait ses débouchés sur les régions de l'Est du pays, tout en se réservant à terme la possibilité de prospector les pays limitrophes (Ministère/département en charge de l'économie 1984 : 328-329).

La restructuration engagée n'enterra pas la crise. Le secteur dans son ensemble marquait, en effet, sérieusement le pas : réajustements monétaires, dévaluation du zaïre monnaie, réduction du pouvoir d'achat des consommateurs, dégradation des moyens de communication, irrégularité et cherté des transports (SNCC, Air Zaïre), difficultés d'approvisionnement (carburant notamment), etc. Le taux de couverture en matières premières par le coton local ne dépassait pas 50 %, quand il ne tournait pas autour de 25 % (1978, 1980, 1985), et les importations subventionnées dans le cadre du PL480 (300 t attribuées à la Filtisaf en 1988) ne suffisaient pas à combler le déficit. Cette pénurie entraîna la mise à l'arrêt de l'usine d'impression de tissus de coton au début 1985, les écrus étant dorénavant vendus à la société Solbena (Lubumbashi). Par ailleurs, importés d'Europe, les colorants et les produits chimiques pour le blanchiment étaient tributaires de la disponibilité du pays en devises, dont on a vu qu'il manquait cruellement (Ministère/département en charge de l'économie 1978-1980 ; 1985-1986 ; 1989).

98 Notamment par la réduction du personnel expatrié, passé de 45 à 9 entre 1983 et 1987, remplacé par des cadres zaïrois.

Tableau 1.9. Estagrico. Évolution des indices de l'activité cotonnière, 1984-1989 (Tanganyika)

Année	Superficie (en ha)	Nombre de planteurs	Rendement (en kg de coton-graines/ha)	Productivité par planteur (en kg de coton-graines/ha)	Superficie par planteur (en ha)
1984	17 287	28 812	140	80	0,6
1985	...	21 000	...	110	...
1986	8616	22 965	210	80	0,4
1987	3936	12 771	600	180	0,3
1988	5863	14 306	0,4

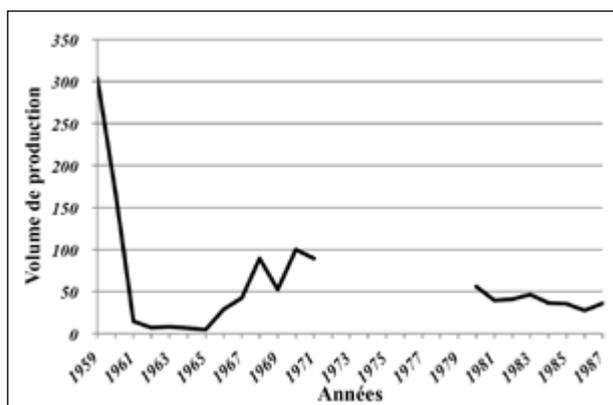
Sources: d'après Ministère/département en charge de l'économie (1984-1989).

NB: les données relatives aux rendements sont très inférieures aux 360 kg/ha mentionnés dans le texte. La différence tient au fait que ce dernier indice fait référence à l'ensemble de la zone Estagrico qui couvre également l'espace à forte productivité de la Ruzizi (province Sud-Kivu).

À cette conjoncture contraire s'ajoutent, pour la Filtisaf, plusieurs facteurs circonstanciels et contextuels spécifiques à sa situation. La position géographique de Kalemie, autrefois un atout pour son rayonnement commercial dans l'Est et sur le lac, devenait désormais une contrainte, par la sclérose progressive des moyens de transport. La centrale hydroélectrique de Bendera, à laquelle sont reliées les installations, était coutumière de baisses de tension ou de coupures de courant, affectant les activités. Enfin, les événements de Moba de 1984/1985 ont provoqué un fort absentéisme des travailleurs entraînant un fléchissement et, dans certaines sections, un arrêt momentané des ventes de textiles, alors que les difficultés d'approvisionnement en coton persis-

taient (Ministère/département en charge de l'économie 1985: 298; 1986: 364). Le rétrécissement des ventes et la diminution des volumes de production eurent des répercussions sur les résultats financiers, qui plongèrent dans le rouge. L'outil de production de certaines sections ainsi que le personnel ne furent plus renouvelés. En mars 1991, Relecom décida l'arrêt total des activités et l'entreprise fut reprise par l'État zairois. Abandonnée à elle-même, la Filtisaf resta sous tutelle publique durant toute la transition, dans l'attente d'un éventuel repreneur.

La fermeture de la Filtisaf en 1991 condamnait pratiquement toute la filière coton. En 1993, Texaf ouvrit la moitié du capital d'Estagrico à un partenaire français, le groupe cotonnier CFDT⁹⁹, mais l'état des routes, la situation économique et la confusion sécuritaire dans la région condamnaient toute initiative de relance¹⁰⁰ et la guerre de 1998-2003 mit finalement en veilleuse le reliquat d'activité productrice dans la région.

Graphique 1.5. Cotanga/Estagrico. Évolution des volumes de production de coton-graines, 1959-1987 (Tanganyika) (indice 1970 = 100)

Sources: d'après Lumpungu (1970: 83); Ministère/Département en charge de l'économie (1972: 68; 1980: 291; 1989: 264).

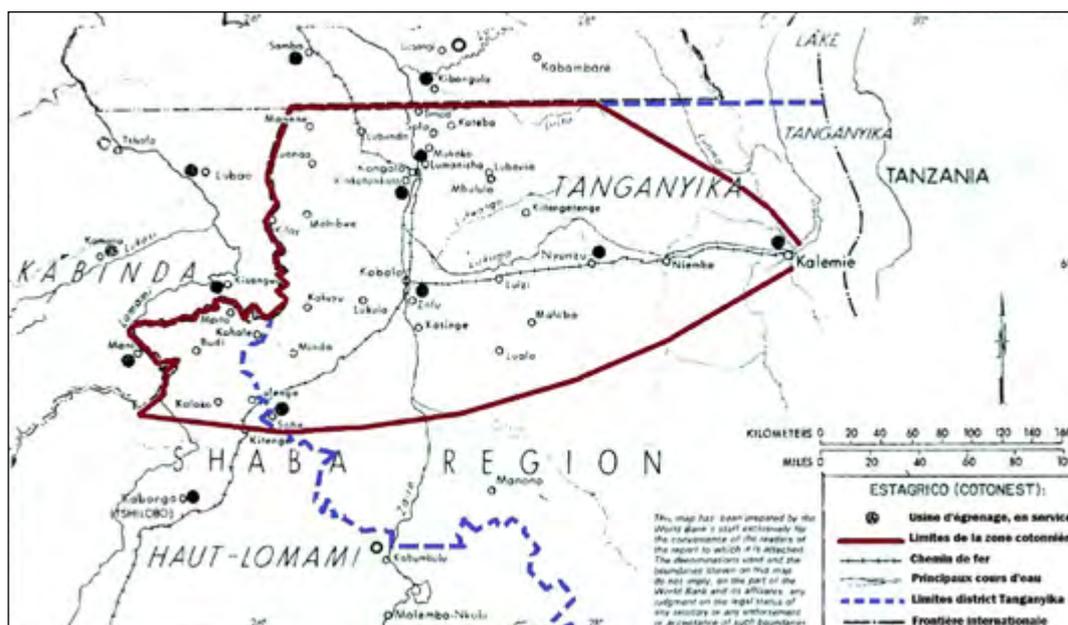
NB: La période 1972 à 1978 correspond aux années ONAFITEX, pour lesquelles les informations sur les volumes de production de la zone Tanganyika sont indisponibles.

2.3.3. DÉSHÉRENCE DES INDUSTRIES MINÉRALES

Le secteur industriel minéral fut relativement épargné par l'inflation monétaire des premières années, en raison de son caractère extraverti et de la concentration du capital dans les mains de grandes compagnies qui permit aux entreprises d'adopter des stratégies de

99 Actuellement: Géocoton, ex-Dagris (site Internet du groupe Texaf).

100 Dounis, un industriel grec opérant au Lualaba, aurait ainsi entrepris de prospecter la zone Estagrico par l'entremise de deux agents, mais le projet capota pour les raisons précitées; en 1995, une entreprise française (CFDT?) aurait repris les vestiges de l'activité de Kinkotonkoto et collecté une partie de la production cotonnière résiduelle avant que la guerre n'interrompe son activité (Chambon ca 2003: 49-50).



La zone cotonnière de la Cotanga / Estagrico au Tanganyika.

Source : carte retravaillée par l'équipe de coordination MRAC d'après Banque mondiale (1982).

survie appropriées¹⁰¹. Très dépendant de l'étranger pour la fourniture de biens et de services, le secteur fut, par contre, plus exposé aux restrictions des capacités d'achat en devises¹⁰². Dans le Nord-Katanga, où dominant la Géomines (étain) et, dans une moindre mesure, Cimental (ciment), l'industrie fut, en outre, en première ligne lors des remous politiques de la première moitié des années 1960. La stabilisation qui s'installa à partir de 1965 ouvrit une phase propice à la relance, mais qui fut de courte durée. L'irruption, à la fin des années 1960, de l'État dans un domaine resté jusqu'alors chasse gardée du capital étranger, le basculement de la situation économique à partir de 1974, conjugué aux effets psychologiques de la zaïrianisation, de la radicalisation puis de la rétrocession (1973-1976), la spirale inflationniste, les dévaluations monétaires à répétition et, enfin, l'effondrement des cours de l'étain (1985/1986) sont les principaux traits saillants de l'évolution du cadre économique de l'industrie minière jusqu'à la fin de la décennie 1980.

101 Par exemple en assurant dans leurs cantines l'approvisionnement de leur main-d'œuvre en produits de consommation aux prix officiels.

102 En raison de la différence des taux de change, fixés par la Banque nationale, entre achats et ventes de devises. Afin de ne pas compromettre leur capacité d'importation et de supporter le coût de leurs administrations centrales installées hors du pays, les sociétés minières se virent octroyer des quotas en devises, garanties par des conventions (Lacroix 1967 : 210).

• Géomines – Congo-Étain/Zaïrétaïn¹⁰³

Jusqu'en 1965 au moins, l'évolution de la Géomines est pour une large part tributaire des tensions politiques locales. Les activités sont interrompues par deux fois pendant plusieurs mois au cours des deux premières années¹⁰⁴, puis subissent encore les conséquences de l'épisode « Simba » (juillet-août 1964) et de l'affaire des mercenaires (juillet 1967). Les niveaux de production étaient cependant en baisse depuis l'adoption des quotas de production imposés par l'accord international de l'étain en 1956, en vue de soutenir la valeur marchande du minerai; dopés ensuite par la tendance haussière des cours de l'étain et de ses accompagnateurs, les volumes annuels se stabilisèrent entre 1965 et 1969, respectivement autour de 2725 t de cassitérite et 1822 t d'étain, soit à 65 % environ des niveaux atteints en 1956.

La décennie suivante marqua le fléchissement puis la chute des résultats de l'entreprise. Dépossédée de ses droits miniers dans la foulée de la loi « Bakajika » (1966) sanctionnant la nationalisation du sol et du sous-sol congolais, la Géomines céda ses actifs en 1967 à une nouvelle société exploitante : la Société géologique et minière du Congo (SGMC), devenue

103 Après la zaïrianisation, la compagnie est orthographiée alternativement « Zaïre-Étain » ou « Zaïrétaïn » dans la littérature y relative. Par convention, c'est « Zaïrétaïn » qui est ici retenu.

104 Septembre 1960 - avril 1961 ; décembre 1961 - février 1962.

Congo-Étain en 1968, puis Zaïrétain à partir de 1971. Ce faisant, la compagnie était transformée en société mixte privée-publique, ouvrant son capital à l'État congolais/zairois. En 1973, au moment où le cours de l'étain bondissait sur les marchés mondiaux, les volumes enregistrèrent une sévère régression, les ramenant à environ 50 à 60 % de leur niveau de 1969 ; toujours par rapport à 1969, ceux-ci régresaient à l'horizon 1980, respectivement de 82 % pour la cassitérite ; de 88,5 % pour l'étain-métal ; et de 62,5 % pour le coltan. Au total, alors qu'elle avait traité près de 17 000 t de cassitérite au cours des cinq dernières années de la colonie, entre 1961 et 1981, la compagnie n'en traita que 35 500 t, soit un volume annuel moyen deux fois moindre.

Ce recul est en partie imputable à l'épuisement progressif de la couche altérée des différents sites d'exploitation (Kahungwe, etc.), devenu un problème aigu à la fin des années 1950. En 1955 déjà, sur les six usines de lavage installées, deux avaient été arrêtées faute de minerai altéré (Archives MRAC Géomines/Zaïrétain). En vue de répondre au tarissement programmé, un important complexe « Roches dures », entré en service en 1952, fut construit à Kitotolo. Les nouvelles installations permettaient la valorisation de la pegmatite non altérée dont les réserves stannifères étaient supposées considérables, mais cette technologie, basée sur le concassage posait de nombreux problèmes techniques, était extrêmement coûteuse et ne pouvait être rentable qu'en période de hauts cours. Or, la conjoncture du milieu des années 1950 se prêtait difficilement à de telles conditions d'exploitation et la compagnie mit le complexe en veilleuse en octobre 1957, au lendemain de l'accord international de l'étain. L'attention se porta ensuite sur la pegmatite dite « pierreuse » (semi-altérée), sur laquelle se concentra désormais l'essentiel des activités. Cette couche intermédiaire, économiquement plus rentable, fut dans un premier temps extraite par broyage ; au début des années 1980, la technique de l'*hydraulic mining* (abattage par lance d'eau) fut introduite, sans toutefois apporter de résultats durables (Mupepele 2012 : 83). Parallèlement, à la veille de l'indépendance, l'entreprise avait mis en œuvre un programme d'extension incluant la construction d'une nouvelle usine de traitement de la pegmatite pierreuse sur le site de Kahungwe ; débutés en 1960, les travaux furent interrompus par les troubles, en particulier par l'occupation Simba, entre août et septembre 1964, qui provoqua d'importants dégâts matériels, pour aboutir finalement à la mise en service partielle de l'usine en 1970.

À partir de 1973, alors que les cours de l'étain et de ses accompagnateurs amorçaient un redressement, la situation de Zaïrétain se détériora sérieusement. Les installations vieillissantes n'étaient plus remplacées et restaient sans entretien, la société dégrassa ses effectifs et dut affronter des mouvements de contestation des travailleurs. Entre 1967 et 1976, année où éclate une grève importante¹⁰⁵, la société perdit près de 30 % de ses employés, essentiellement de la main-d'œuvre. Si les effectifs repartirent à la hausse l'année suivante, ce regain ne dura pas et la baisse sur la période 1967-1981 reste de l'ordre de 25 %. Dans son mémoire de graduat, Ngoy wa Banza (1998 : 52-53) offre un aperçu de l'état de dégradation des installations à l'entame des années 1980 :

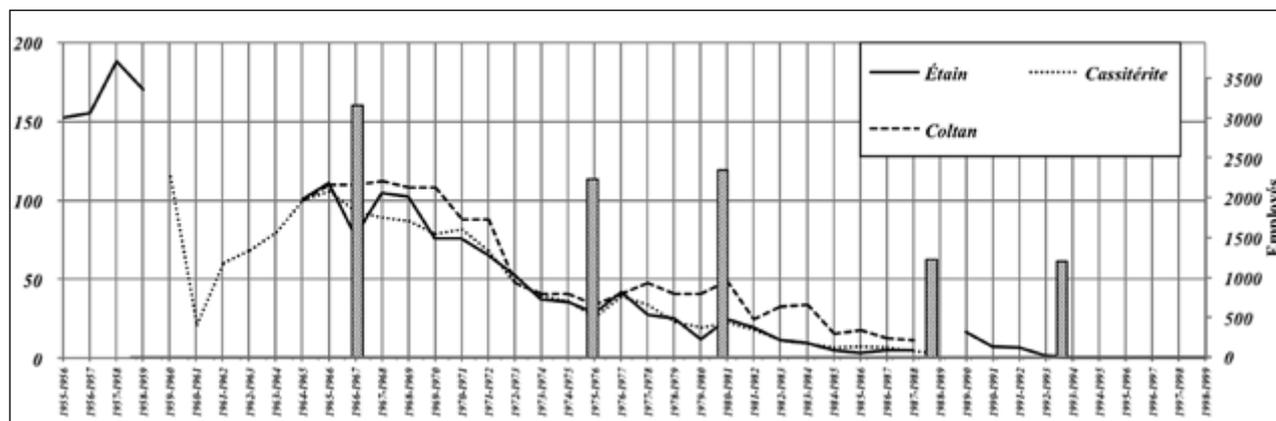
« l'amortissement des pelles électriques a impliqué l'arrêt des usines de laverie et influé négativement sur le fonctionnement normal de la fonderie ; par conséquent, le besoin en énergie électrique devrait sensiblement diminuer entraînant ainsi l'arrêt de deux groupes d'alternateurs [...] à Mpiana [...] L'on notera également le capotage en 1981 du groupe turbo-alternateur de 5000 CV [...], la détérioration de la chambre froide, de la brasserie, de la minoterie [...] ».

L'auteur charge les anciens actionnaires de la Géomines, accusés d'avoir sciemment détourné les bénéfices de Zaïrétain en maquillant les comptes. En laissant délibérément la situation se dégrader, les actionnaires entendaient forcer l'État à se dessaisir de ses actions au profit de la Géomines, qui aurait alors le champ libre pour rapatrier autant d'actifs que possible avant de devoir céder l'entreprise au régime zairois, conformément aux termes de l'accord passé entre les deux parties¹⁰⁶. Sa thèse s'appuie notamment sur les témoignages d'un ancien délégué syndical et d'un ex-représentant de la société, ainsi que sur une analyse sommaire et incomplète des comptes de résultat (Ngoy wa Banza 1998 : 43-50). Dans son raisonnement, l'auteur ne tient cependant aucun compte des paramètres d'ordre technique et économique, ni de la dégradation générale de l'économie zairoise. En portant la réflexion plus en amont, il faut constater en tout cas que ces développements procèdent d'une double évolution. Côté

105 Qui occasionnera d'importants dégâts matériels (rupture de la digue de Lukushi par exemple).

106 Selon Ngoy wa Banza, le protocole d'accord du 11 mai 1967 aurait fixé au 11 mars 1990 la date de cession de l'entreprise à l'État. Cette information n'a pu être recoupée.

Graphique 1.6. Évolution des paramètres de l'activité de la Géomines – Congo-Étain/Zairétain, 1956-1999 : production (indice 1965 = 100) et emplois



Sources : d'après Ministère/département en charge de l'Économie (1970-1989) ; archives Géomines Zairétain, MRAC ; Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage... 1998 : 202).

cour, l'irruption de l'État en 1967 dans le capital de la compagnie marque probablement une première rupture d'ordre psychologique dans le chef des actionnaires historiques. L'affirmation du nouveau régime dans ce secteur hautement rentable s'inscrit dans une stratégie d'ensemble visant à contrôler les pans de l'économie nationale à forte valeur ajoutée, sur lesquels le capital étranger avait jusqu'alors la haute main, et en particulier le secteur minier. Ce faisant, ainsi que l'explique Peemans, l'État espérait retenir à la source les devises produites par les exportations initialement rapatriées en Belgique après paiement des taxes. Le meilleur contrôle sur les recettes de ces secteurs lui permettait également d'augmenter le poids de la fiscalité et de la parafiscalité sur la valeur ajoutée (Peemans 1997 : 253). Fondée sur ces vues, l'initiative portait évidemment atteinte aux intérêts des actionnaires historiques.

Côté jardin, ces mêmes actionnaires, déjà échaudés par cette expérience, seront également rendus prudents par l'évolution de la conjoncture interne, peu propice à des investissements lourds, à partir de 1973/1974. Or, l'extension de la production à partir des couches non altérées nécessitait un renouvellement complet des installations d'extraction et des laveries et, donc, d'importants capitaux, qui faisaient défaut. Pour expliquer la peine à attirer des capitaux, Bézy, Peemans & Wautelet (1981 : 171-172) évoquent « les réticences des investisseurs étrangers après la valse-hésitation du régime au cours des années 1973-1976 », ainsi que l'environnement général caractérisé par l'appauvrissement des conditions de création de plus-value, les auteurs citant

la « dégradation du réseau routier, [la] carence de pièces de rechange, de matériel et de carburant, [les] épidémies de vols, [le] ravitaillement difficile de la main-d'œuvre en vivres et articles de première nécessité à des prix raisonnables. » Les charges fiscales, trop lourdes, furent également incriminées à plusieurs reprises à l'époque, car elles auraient eu pour effet de limiter l'exploitation aux parties les plus riches du gisement (Ministère/département en charge de l'économie 1977 : 197 ; 1983 : 181). Enfin, l'endettement colossal de l'État zairois et la perte de devises du pays restreignaient les capacités d'investissement, pourtant indispensables à l'installation de nouveaux équipements¹⁰⁷.

La compagnie continuait à bénéficier d'un important réseau de relations, notamment dans les sphères politiques belges et américaines¹⁰⁸, mais les partenariats extérieurs étaient difficiles à trouver. La compagnie démarcha plusieurs organismes afin d'obtenir les financements nécessaires à ses opérations (notamment l'État zairois, la Banque centrale du Zaïre, la SOFIDE, la banque Paribas, etc.), mais la ligne « roches dures » ne vit jamais le jour. En 1984, la compagnie adopta un vaste plan de réorganisation

107 Les importations de biens d'équipement représentaient à l'époque 55 % de la valeur totale des investissements (y compris la construction) et 75 % de la valeur des équipements utilisés au Zaïre (Peemans 1997 : 269-270).

108 Parmi ceux-ci, Donald Rumsfeld, ancien secrétaire à la défense du président Ford, ancien ambassadeur américain auprès de l'OTAN et proche collaborateur du président Reagan dès 1980, qui devint administrateur à partir de 1979 (Brion & Moreau 2006 : 365).

destiné selon ses promoteurs à assurer la continuité de son activité pour les dix ans à venir. Celui-ci induisait, entre autres, l'élimination des carrières non rentables, l'ouverture de nouvelles carrières, l'exploitation des dépôts de minerais constitués dans les bassins de décantation et l'intensification de l'exploitation artisanale. L'exécution de ce programme fut cependant mise à mal, dès l'année suivante, par le crash boursier de l'étain, victime de la concurrence de l'aluminium et de l'éclatement de l'accord international de l'étain, incapable de maintenir les cours à un prix forcé. La tendance baissière des cours se perpétua les années suivantes. En janvier 1992, l'étain était coté à 5474 USD/t sur le LME¹⁰⁹, contre 9000 USD à la veille du crash. Face à la crise, Zairétain s'aligna sur la faible demande: la compagnie continua à réduire la voilure... et à dégraisser. La production d'étain chuta à 80 t en 1988 (-81 % depuis 1981), celle de coltan tomba à moins de 10 t, contre 140 t à l'indépendance et encore 36 t en 1981 (-78 %). Alors que plus de 2300 travailleurs étaient encore employés en 1981, ils n'étaient plus qu'un peu plus de 1200 (-48 %) à la fin de la décennie. Finalement, l'exploitation industrielle fut abandonnée au début des années 1990 et la fonderie mise à l'arrêt complet en 1993 (Mupepele 2012: 83); seule subsista l'extraction artisanale.

- **Industries fossile et cimentière :**
Les Charbons de la Lukuga/Société des charbonnages du Tanganyika & Cimental/ Ciments-Lacs/Interlacs

Au cours des trois premières décennies du Congo indépendant, les évolutions conjointes du charbonnage de la Lukuga et de la cimenterie de Kabimba¹¹⁰ furent influencées par les éléments exogènes d'ordre politique ou économique, à l'instar des autres pans économiques de la région. Le secteur de la construction atténua cependant partiellement les effets des ressacs de l'économie congolaise en ouvrant son bassin de distribution à l'étranger.

Le fléchissement des activités précéda les événements de l'indépendance, se manifestant dès 1959 par une réduction de 47 % de la production de ciment par rapport à l'année précédente; la chute se prolongea les années suivantes jusqu'à toucher un premier

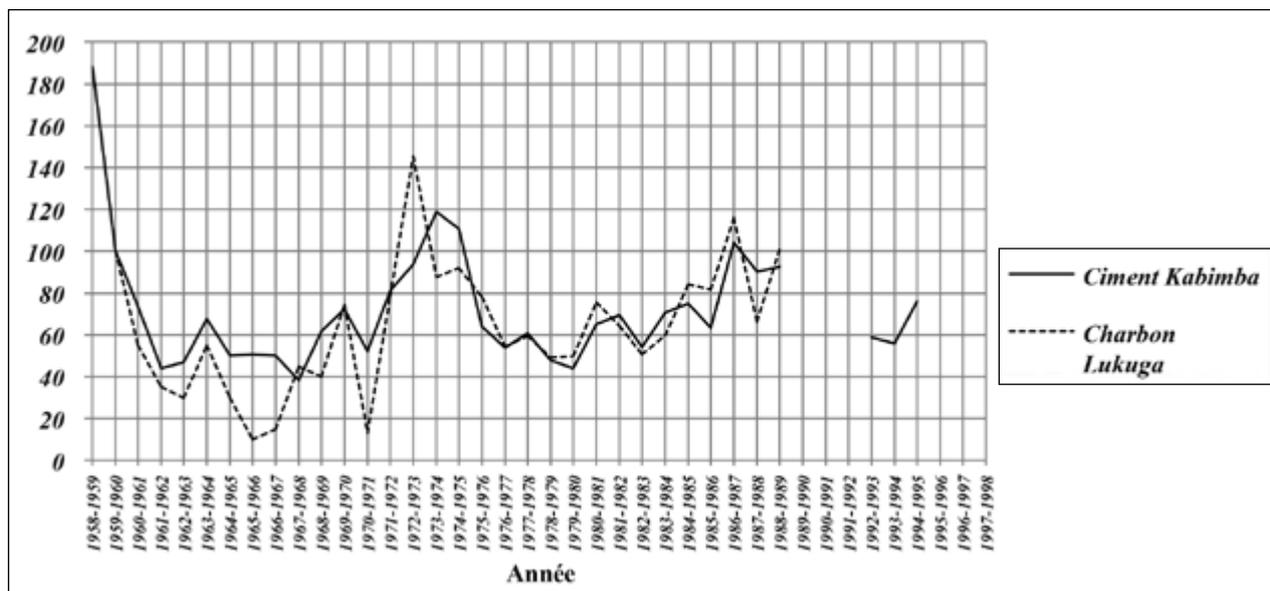
seuil plancher en 1961 (15 000 t), avant d'amorcer un redressement et de se stabiliser de 1964 à 1966. Passé le reflux de 1967 (-24 %), la production gagna à nouveau 62 % en 1968, pour recouvrer pratiquement son niveau de 1960, et progressa jusqu'en 1973, année où un pic fut atteint (plus de 40 000 t). Pour comprendre ces différentes phases, il y a lieu de noter dans un premier temps le rétrécissement de la demande liée à la trop grande dépendance du secteur vis-à-vis de l'État-investisseur: la diminution de la part des investissements dans la dépense nationale brute, en chute de 25 % en 1956 à 19,5 % l'année suivante, puis à 14,9 % en 1958, entraîna, en effet, avec un décalage, la baisse du secteur cimentier congolais après le pic de 1957 (Lacroix 1967: 287), laquelle se prolongea jusqu'en 1965, avec l'effacement ultérieur des investissements publics. Pour Cimental/Kabimba, la tendance fut accentuée, puis atténuée, par l'entrée en production en 1958 de l'usine de Katana (province Sud-Kivu), qui devait couvrir la région de Bukavu, puis sa mise en veilleuse dès 1961, en raison de la réduction de la demande, laissant cette zone à Kabimba; parallèlement, la situation de l'usine en bordure du lac Tanganyika lui ouvrait les marchés des nouveaux pays sur lesquels il réalisait jusque 1974 la majorité de ses ventes: Burundi, Rwanda et Tanganyika (brièvement) dans un premier temps, rejoints entre 1966 et 1969 par la Zambie (voir plus loin). Entre 1962 et 1969, Cimental réalisa ainsi 72 % de ses ventes sur les marchés voisins, avec pour partenaires privilégiés le Rwanda et le Burundi (environ 60 % des ventes). Cette extraversion atteignit son climax en 1968, lorsque 93 % de la production fut vendue hors du Congo. Passé l'épisode des mercenaires (1967), la stabilisation de la situation à l'Est du pays permit, dans le même temps, une relance de la consommation intérieure, traduite par une hausse de 310 % des ventes locales entre 1967 et 1971 (à 16 070 t), ainsi qu'un rééquilibrage entre marchés extérieurs et locaux.

La crise du pétrole à partir de 1973 eut des effets multiples sur l'industrie du ciment. Elle se répercuta sur le pouvoir d'achat des ménages, touchés par une hausse des prix des biens de consommation importés, qui réduisirent leur poste construction; les marchés publics, dopés par la politique des grands projets et d'extension de la production minière, soutinrent un temps la demande, portée par la réalisation des grands chantiers de génie civil (Inga I et II, ligne haute tension Inga-Shaba, extension de la Gécamines, etc.), mais ceux-ci furent principale-

109 LME: London Metal Exchange, premier marché mondial pour les métaux non ferreux.

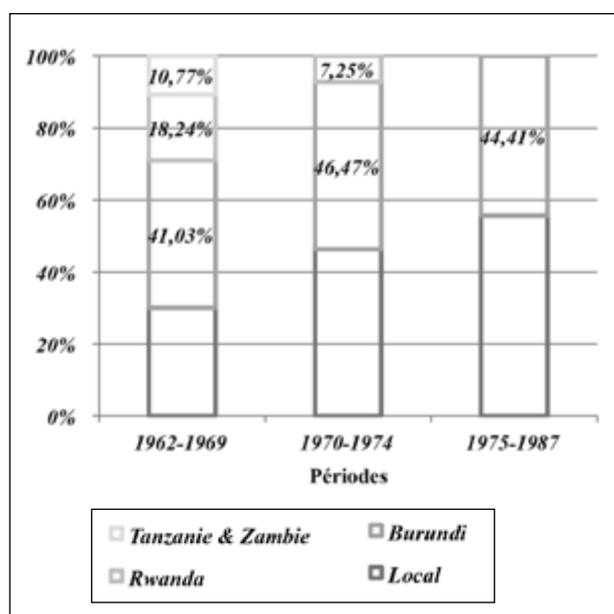
110 Indissociables, la cimenterie de Kabimba étant l'unique client du charbonnage de la Lukuga.

Graphique 1.7. Évolution des productions de ciment (Kabimba) et de charbon (mine de Greinerville/Makala), 1959-1995 (indice 1958 = 100)



Sources : d'après Ministère/Département en charge de l'Économie (1966-1989); Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage... 1998: 209).

Graphique 1.8. Évolution des bassins de consommation de Cimental. Répartition des ventes, par débouché, 1962-1987



Sources : d'après Ministère/Département en charge de l'économie (1966-1988).

ment localisés dans la capitale et leur achèvement au milieu de la décennie coïncida avec une contraction substantielle de la consommation publique de ciment. Enfin, l'industrie eut à subir des ruptures répétées d'approvisionnement en fuel et en sacs de gypse. Or, depuis 1968, le décalage entre marchés

locaux et marchés extérieurs se résorbait et, dès 1973, la tendance s'était inversée. Les débouchés extérieurs se limitaient désormais pratiquement au seul Burundi (93 % des exportations entre 1973 et 1979) dont la consommation chuta de 97 % dans le même temps. Arrimé dorénavant au marché local (75 % de ses ventes en 1976), Cimental s'exposait davantage aux soubresauts de l'économie zaïroise. De 1973 à 1979, la consommation intérieure baissa ainsi de 64 %, entraînant une chute de la production à 15 000 t en 1979.

La rébellion de Laurent-Désiré Kabila, mais également le vieillissement de ses installations et des problèmes de financement constituaient autant de handicaps supplémentaires aux activités de Cimental. La situation se débloqua partiellement en 1984, lorsque Finoutremer-Egécim¹¹¹ signa une convention avec le Gouvernement zaïrois, aux termes de laquelle Ciment-Lacs fut sortie de la banqueroute et les activités furent relancées. Financé à hauteur d'un million de DTS¹¹² par un crédit de la SOFIDE, il était

111 Egécim: Société d'étude et de gestion de cimenteries. Société mère de Ciment-Lacs.

112 Pour « droits de tirage spéciaux ». Panier de devises adopté comme unité de compte du FMI à partir de 1971, auquel s'est rattaché le zaïre-monnaie à partir de 1976, au moment où les pays industrialisés décident de laisser flotter leurs monnaies (accords de Jamaïque, janvier 1976).

attendu que la production soit portée à 50 000 t/an dans les six ans à dater du début du projet, mais cet objectif ne fut pas atteint; le plan de modernisation, achevé en 1986, eut toutefois une nette influence sur le volume de production, qui enregistra un rebond de 64 %, pour s'établir à plus de 35 000 t cette même année, après avoir reculé de près de 9 % entre 1984 et 1985, en raison de la volatilité des taux de change, de l'inflation, d'une demande solvable limitée et des événements qui se sont déroulés dans le Nord-Katanga en 1985 (Ministère/département en charge de l'Économie 1986: 488; 1987: 471).

En 1991, la société, devenue Interlac suite à la fusion de la Société des charbons de la Lukuga, de Ciment-Lacs et de la cimenterie de Katana au Kivu, fut touchée par les pillages: échaudés, les actionnaires belges cédèrent l'année suivante leurs participations au groupe Malta Forrest, qui maintint l'entreprise en activité durant toute la période chahutée de la transition. Entre 1992 et 1995, la production annuelle oscillera ainsi entre 20 000 t et 25 000 t.

RÉFÉRENCES

- Affaires économiques, Direction de la Statistique. 1960 (août). «Enquête démographique 1956/57. Province du Katanga». *Bulletin mensuel des Statistiques générales du Congo belge et du Ruanda-Urundi* (série spéciale 3 – fascicule e).
- Ariza-Nino, Edgar & Guyton, William. 1989 (décembre). *Maize Seed and Grain Marketing in Central and North Shaba*. (Draft.) USAID, PIO/T n° [660-0105-3-71044_Kinshasa](http://www.usaid.gov/pdfs/660-0105-3-71044_Kinshasa).
- Banque mondiale. 1982 (2 décembre). *Zaire – Deuxième projet de relance de la culture du coton*. Rapport d'évaluation. Rapport n° 3495-Z (en ligne: http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2010/03/19/000334955_20100319063044/Rendered/PDF/34950SAR0FRENC101Official0Use0Only1.pdf).
- Beeckmans, René. 1971 (décembre). «Bientôt l'Office des routes». *Congo-Afrique* 60: 553-561.
- Bézy, Fernand, Peemans, Jean-Philippe & Wautelet, Jean-Marie. 1981. *Accumulation et sous-développement au Zaïre. 1960-1980*. Louvain-la-Neuve: Presses universitaires de Louvain (UCL).
- Blanchart, Charles, de Deurwaerder, Jacques, Nève, Georges, Robeyns, Michel & Van Bost, Pierre. 1999. *Le Rail au Congo belge*. Tome 2. 1920-1945. Bruxelles: Masoin.
- Blanchart, Charles, de Deurwaerder, Jacques, Nève, Georges, Robeyns, Michel & Van Bost, Pierre. 2008. *Le Rail au Congo belge*. Tome 3. 1945-1960. Bruxelles: Masoin.
- BNC/BZ/BCC. *Rapports annuels*, parution annuelle (1970-1997).
- Brion, René & Moreau, Jean-Louis. 2006. *De la mine à Mars. La genèse d'Umicore*. Tiel: Lannoo.
- Bushabu Mbengele-Ming. 1998. «Tout développement régional dans le tiers-monde implique la prise en compte des spécificités sous-régionales et des programmes d'actions intégrées: le cas du Katanga (Congo)». *Bulletin de la Société géographique du Liège* 35: 91-102.
- CECI & FIGEPAR. 2007 (mai). *Étude de la filière coton en RDC. Version finale. Étude diagnostique mai 2007*. RD Congo, PMURR. Montréal-Kinshasa: CECI-FIGEPAR.
- CFL. ca 1952. *1902-1952. Cinquantième anniversaire de la Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains C.F.L.* Bruxelles: L. Cuypers.
- Chambon, René. ca 2003. *Le Coton du Tanganika. Souvenirs et projets*. s. l.
- Chambon, R. & Alofs, M. 1958. *Le District agricole du Tanganika*. Bruxelles: Ministère des Colonies.
- Chambon, R. & Leruth, A. 1957. *Paysannat et colonat dans le district du Tanganika*. Bruxelles: Ministère des Colonies.
- Collart, A. 1956. «Note sur la pêche au Ndagala au lac Tanganika». *Bulletin agricole du Congo belge* XLVII (4): 883-894.
- Colloque national sur les priorités du développement. 1997. *Rapport final. Commission des infrastructures, des transports, communications et de l'habitat*.
- Commission économique pour l'Afrique (Nations unies). 1996 (décembre). *Le système d'exploitation actuelle du marché de transport sur les lacs Kivu et Tanganyika*. Document ECA/GSY/MUL/ICE/IV/IOa (en ligne: <http://repository.uneca.org/bitstream/handle/10855/4880/Bib-32241.pdf?sequence=1>).
- CSCo. 1982 (octobre). *Programme prioritaire de relance de la production cotonnière. Situation des divers Fonds de relance économique du secteur textile cotonnier et des Fonds de contrepartie au 31 juillet 1982*.
- DAI. 1987 (février). *North Shaba Rural Development Project, Zaire. Final Report: Technical Assistance Contract 1977-1986*. Washington D.C. (en ligne: http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/Pdabc574.pdf).
- De Bont, A. F. 1949. «Techniques de pisciculture actuellement utilisées au Congo belge». In Institut royal scientifique en Afrique centrale (IRSAC), *Deuxième Rapport annuel*, pp. 161-194.
- Département de l'Agriculture et du Développement rural (Service d'études et planifications). 1985 (septembre). *Région du Shaba. Étude régionale pour la planification agricole*. Projet de planification agricole. Projet 660-070/USAID/PRAGMA.C.3.
- Département des Travaux publics et de l'Aménagement du territoire (Office des Routes). 1981 (mars). *Plan Mobutu. Programme routier 1982-1984*. Fasc.1: Routes nationales et régionales.

- « Étude sur l'harmonisation des politiques nationales de transport des pays de l'OBK et du corridor Nord ». ca 1995. (en ligne : <http://www.google.be/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&frm=1&source=web&cd=5&ved=0CEQQFjAE&url=http%3A%2F%2Frepository.uneca.org%2Fbitstream%2Fhandle%2F10855%2F618%2FBib-9675.pdf%3Fsequence%3D1&ei=amwMU43nNOTB0gW4r4GgCw&usq=AFQjCNEYEPAS1LNlxQUwKYElYibTNEZHw&sig2=t7OuxGk6oSUXO5GroVTq4w&bvm=bv.61725948,d.d2k>).
- Gassiat, Anne. 1991 (juillet-septembre). « Enclavement et développement rural : le cas du projet cotonnier de la zone de Bambesa (Haut-Zaïre) ». *Les Cahiers d'outre-mer*, revue de géographie de Bordeaux 175 : 243-258.
- « Gécamines and the price of maize ». 1989 (décembre). In Ariza-Nino, Edgar & Guyton, William, *Maize Seed and Grain Marketing in Central and North Shaba* (draft). USAID, PIO/T No. 660-0105-3-71044. Kinshasa.
- Gomez, P.A. & Halut, R. 1961. « Production de protéines animales au Congo belge ». *Bulletin agricole du Congo belge* LII (4).
- Greboval, D. & Maes, M. 1993. « Caractéristiques et évolution des pêcheries des lacs d'Afrique centrale ». In Centre de recherche sur les espaces tropicaux – CRET, *L'Eau et l'aménagement dans l'Afrique des Grands Lacs. Colloque de Bujumbura (14-18 mai 1991)*. Talence : Le Centre (coll. « Pays enclavés », n° 5), pp. 218-246.
- Hance, William & van Dongen, Irene. 1958 (mars). « Matadi, focus of belgian african transports ». *Annals of the Association of American Geographers* 48 (1).
- Huet, Marcel. 1948. « Mission piscicole du Katanga 1946-1947 ». *Bulletin agricole du Congo belge* XXXIX (4).
- Huybrechts, André. 1967 (octobre). « Les routes et le trafic routier au Congo ». *Cahiers économiques et sociaux* V (3) : 279-326.
- Huybrechts, André. 1970. *Transports et structure de développement au Congo. Étude du progrès économique de 1900 à 1970*. Paris/La Haye : Mouton.
- Joye, Pierre & Lewin, Rosine. 1961. *Les Trusts au Congo*. Bruxelles : Société populaire d'éditions.
- Kabeya Ciamou-Kassampou T. 1976. « Monographie socio-économique du territoire de Kongolo (1932-1958) ». Mémoire de licence en histoire. UNAZA-Lubumbashi.
- Kankwenda Mbaya. 1992a. « La crise de l'économie zaïroise, une crise de modèle d'accumulation ». In Kankwenda Mbaya (dir.), *Le Zaïre. Vers quelles destinées ?* Paris : Karthala (série des Livres du CODESRIA), pp. 261-281.
- Kankwenda Mbaya 1992b. « Le paradoxe de la crise agricole au Zaïre ». In Kankwenda Mbaya (dir.), *Le Zaïre. Vers quelles destinées ?* Paris : Karthala (série des Livres du CODESRIA), pp. 307-340.
- Kalunda Bibi Asoka. 1976 (juillet). « Monographie socio-économique du territoire de Kabalo (1940-1958) ». Mémoire de licence en histoire. UNAZA-Lubumbashi.
- Kasongo Lenge Mukonzo, Émery. 2009. « Système d'évaluation des terres à multiples échelles pour la détermination de l'impact de la gestion agricole sur la sécurité alimentaire au Katanga, RD Congo ». Thèse de doctorat en sciences, orientation sciences de la terre. Université de Gand
- Kongo Ngandu. 1980. « Contribution à une monographie socio-démographique du territoire d'Albertville. De 1940 à 1956 ». Mémoire de graduat en histoire. UNAZA, campus de Lubumbashi.
- Lacroix, Jean-Louis. 1967. *Industrialisation au Congo. La Transformation des structures économiques*. Paris/La Haye : Mouton.
- Leynen, P. 1977 (15 juillet). Notice « Barzin ». In ARSOM, *Biographie belge d'outre-mer*, Tome VII, fasc. C, pp. 18-26.
- Likaka Osumaka. 1997. *Rural Society and Cotton in Colonial Zaire*. Wisconsin : The University of Wisconsin Press.
- Lohahe Kasongo. 1976. « Monographie socio-économique de la zone de Manono (1933-1960) ». Mémoire de licence en histoire. UNAZA-Lubumbashi.
- Lumpungu Kamanda, Quentin. 1970. « Culture cotonnière et société rurale dans le Nord du Katanga ». Thèse de doctorat en économie du développement. Université de Rennes.
- Lumpungu Kamanda, Quentin. 2001. « Agriculture de transition sans ajustement structurel ». In Mukadi Kankonde & Tollens, Éric (éd.), *Sécurité alimentaire au Congo-Kinshasa. Production, consommation et survie*. Paris-Montréal : L'Harmattan, pp. 287-304.
- Madjika Masangu Mupenda, Gabriel. 2000. *Chute et conséquences socio-économiques des coopératives de développement dans les milieux ruraux. Cas du territoire de Manono*. Travail de graduat en sciences sociales appliquées – option sociologie industrielle. Lubumbashi : ISES.
- Mandjumba Mwanyimi M.K. 1976. « Monographie économique et sociale du territoire d'Albertville (1933-1959) ». Mémoire de licence en histoire. UNAZA-Lubumbashi.
- Martineau, Patrick. 2008 (mars). « Gouvernance et ressources minières : le cas de la filière colombo-tantalite ». Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en science politique. Université du Québec à Montréal (en ligne : <http://www.archipel.uqam.ca/1088/1/M10353.pdf>).
- Ministère/Département en charge de l'Économie (éd.). 1965-1989. *Conjoncture économique*, n°s 6 à 28. Publication annuelle.
- L'éditeur change plusieurs fois de nom au cours de la période. Il devient successivement : ministère du Plan et du Développement Industriel (1965), ministère de l'Industrie et du Développement communautaire (1966), ministère de l'Économie nationale, de l'Industrie et du

- Tourisme (1968), ministère de l'Économie nationale (1970-1973), département de l'Économie nationale (1974-1977), département de l'Économie nationale et de l'Industrie (1978; 1981), département de l'Économie nationale, Industrie et Commerce (1979-1980), département de l'Économie nationale, Industrie et Commerce extérieur (1983-1985), département de l'Économie nationale et de l'Industrie (1986-1989).
- Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage, du Plan, de l'Éducation nationale et de l'Environnement, Conservation de la nature, Forêts et Pêche & PNUD. 1998 (octobre). *Monographie de la province du Katanga*. PNSAR 1997-2001.
- Misser, François. 2003. «The Democratic Republic of the Congo / Economy». In Murison, Katharine (éd.), *Africa South of the Sahara 2004*. 33^e éd. Londres: Europa Publications (coll. «Regional Surveys of the World»), pp. 274-291.
- Mission d'études pour le développement économique et social de la République du Congo. ca 1963. *Voies de communications*, annexe I: comptage de trafic – 1959 (carte).
- Mokili Danga Kassa, Jeannot. 1998. *Politiques agricoles et promotion rurale au Congo-Zaïre. 1885-1997*. Paris-Montréal: L'Harmattan.
- Mutombo Mbala K. 1977. «Monographie socio-économique du Territoire de Baudouinville (1932-1958)». Mémoire de licence en histoire. UNAZA-Lubumbashi.
- Mupepele Monti, Léonide. 2012. *L'Industrie minière congolaise*. Tome 1. *Chiffres et défis*. Paris: L'Harmattan.
- Mutamba Lukusa, Gaston. 1999. *Congo/Zaïre. La Faillite d'un pays. Déséquilibre macro-économique et ajustements (1988-1999)*. Tervuren-Paris: Institut africain/CEDAF-L'Harmattan (coll. «Cahiers africains», n° 37-38).
- Mutamba Lukusa, Gaston. 2003. *Redresser l'économie du Congo-Kinshasa. Bilan et conditionnalité*. Paris: L'Harmattan.
- Mwilambwe Mukalay, Jonas & Shabani wa Kalenga, André (préf. Kennes, Erik). 2007. *Ankoro (Katanga) notre village*. Paris: L'Harmattan (coll. «Mémoires lieux de savoir – Archive congolaise»).
- Ndayirukiye, Sylvestre. 1993 (mars). «La pêche artisanale dans le lac Tanganyika». In Université de Bordeaux, Centre de recherche sur les espaces tropicaux – CRET, *L'Eau et l'aménagement dans l'Afrique des Grands Lacs. Colloque de Bujumbura (14-18 mai 1991)*. Talence: Le Centre (coll. «Pays enclavés», n° 5), pp.259-277.
- Ngoy wa Banza. 1998. «Crise de la Géomines et son impact socio-économique sur le centre de Manono». Mémoire de graduat en pédagogie appliquée. ISP Lubumbashi.
- Peemans, Jean-Philippe. 1997. *Le Congo-Zaïre au gré du XX^e siècle. État, économie, société, 1880-1990*. Paris: L'Harmattan.
- Poulin, Roger, Appleby, Gordon & Quan, Cao. 1987 (février). *Impact Evaluation of Project Nord Shaba*. USAID-Kinshasa (en ligne: http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/Xdbbg070a.pdf).
- Pourtier, Roland. 1991 (mars). «L'inéluctable défi des transports». *Politique africaine* 41: 22-31.
- «Shifts in market structure and market power». 1989 (décembre). In Ariza-Nino, Edgar & Guyton, William, *Maize seed and grain marketing in Central and North Shaba* (draft). USAID, PIO/T No. 660-0105-3-71044. Kinshasa.
- Simons, Edwine, Verhaegen, Benoît & Willame, Jean-Claude. 1981 (décembre). *Transfert de technologie et emploi en Afrique*. Volume II. *Endettement, technologies et industrialisation au Zaïre (1970-1981)*. Bruxelles: Centre d'étude et de documentation africaines – CEDAF.
- Sirven, Pierre. 1993. «Les transports sur le lac Tanganyika». In Université de Bordeaux, Centre de recherche sur les espaces tropicaux – CRET, *L'Eau et l'aménagement dans l'Afrique des Grands Lacs. Colloque de Bujumbura (14-18 mai 1991)*. Talence: Le Centre (coll. «Pays enclavés», n° 5), pp. 281-308.
- Tollens, Éric. 1975. «An economic analysis of cotton production, marketing and processing in Northern Zaïre». Thèse de doctorat en philosophie. Université du Michigan.
- US Geological Survey (USGS). 1941. *US Minerals Yearbook of 1940. Year 1940. Columbium (niobium) and tantalum*. Washington: US Department of the Interior (Bureau of Mines), pp.746-748 (en ligne: <http://digicoll.library.wisc.edu/cgi-bin/EcoNatRes/EcoNatRes-idx?type=article&did=EcoNatRes.MinYB1940.PTyler&id=EcoNatRes.MinYB1940&isize=M>).
- USAID. 1976. *Project 660-0059 Zaïre North Shaba Maize Production*, Project Paper FY 76 (en ligne: http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDBAC427.pdf).
- van Hoof, Frans. 2011. *La Dynamique paysanne au Katanga. État des lieux des organisations paysannes au Katanga*. Document hébergé sur le site Écocongo (en ligne: <http://www.ecocongo.cd/fr/document/la-dynamique-paysanne-au-katanga>).
- Vanderlinden, J. (dir.). ca 1980. *Du Congo au Zaïre, 1960-1980. Essai de bilan*. Bruxelles: CRISP.
- Weyn, Guy. 2002. *Albertville, la perle du lac Tanganyika. Historique de la ville et de sa région*. Namur.
- Young, Crawford. 1965. *Politics in the Congo: Decolonization and Independence*. Princeton: Princeton University Press.
- Young, Crawford. 1968. *Introduction à la politique congolaise*, traduction abrégée de *Politics in the Congo* par Paul Duchesne. Bruxelles-Kinshasa: CRISP-Éditions universitaires du Congo.

CHAPITRE 2

ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉCONOMIE SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

EN GUISE D'INTRODUCTION

1. L'HÉRITAGE DU CHAOS. ARRIÈRE-FAIX DES GUERRES DU CONGO (1996/1997 ET 1998/2003) : QUELQUES DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Le Tanganyika est sorti des deux guerres du Congo avec des cicatrices qui ne se sont pas toutes résorbées. Les populations civiles ont eu à subir les combats et les exactions des groupes armés de toutes factions (rebelles du RCD/Goma, forces congolaises, groupes d'autodéfense) : pillage des cheptels (bovins, caprins, volaille, etc.) et des récoltes, réquisitions des moyens de transport (vélos surtout) ou du matériel aratoire, incendies de villages, déplacements de populations, meurtres, viols, enrôlements de force, etc. En certains endroits, les violences et l'insécurité se prolongent aujourd'hui encore. Ces épisodes ont approfondi la crise sociale et économique, agraire et industrielle surtout, accentuant la précarisation des conditions de vie des ménages paysans, appauvris, touchés par une déscolarisation massive et confrontés en plusieurs endroits à des états nutritionnel et sanitaire critiques¹¹³.

En 2007, Humphreys calculait, pour les districts du Tanganyika, du Haut-Katanga et les provinces du Maniema et du Sud-Kivu réunis, que sur 14 455 habitants vivants en 1996, 6,1 % étaient décédés depuis lors. Au cours de cette période, le taux de mortalité chez

les hommes avait décuplé par rapport à la situation d'avant-guerres, atteignant 6,3 %¹¹⁴. Enfin, les incapacités de travail, partielles ou totales, temporaires ou définitives, corollaires de blessures directement liées aux conflits, touchaient 1,6 % de la population sondée (Humphreys 2008 : 12 ; 16-17).

Dans le triangle Kitenge-Ankoro-Mitwaba, parmi les groupes socio-économiques les plus affectés, la mission des Nations unies, constituée en 2005 pour enquêter sur la situation humanitaire dans le Katanga, notait au premier chef les agriculteurs et les populations récemment revenues, qui constituaient environ 90 % des contingents déplacés et retournés. Étaient également signalées les populations pygmées, qui louent leur force de travail aux agriculteurs environnants, les pêcheurs, qui ont perdu l'essentiel de leur matériel de travail, ainsi que les exploitants miniers (OCHA RD Congo 2005 : 6). Les cultures vivrières ont enregistré une régression catastrophique, tant au niveau des récoltes que de la productivité ou des rendements. Dans les zones non couvertes par les ONG, et donc probablement les plus démunies, la mission OCHA estimait, en 2005, à 40 % environ la baisse du nombre de ménages s'adonnant à la culture du manioc, et à 80 % la baisse du nombre de ménages s'adonnant à la culture du maïs, de l'arachide et du riz ; les superficies emblavées auraient également diminué de 25 à 50 % en moyenne (OCHA RD Congo 2005 : 6 ; 15-16). En territoire de Manono, les diminutions de production ont été attestées dans le chef-lieu, obligé d'importer des produits alimentaires de base (manioc, etc.) de régions voisines, et à Ankoro, où les captures de poissons, principale

113 Dans un rapport d'enquête rendu en 2005, l'OCHA (voir plus bas) signalait que, en raison du faible niveau de production agricole, les ménages enquêtés consacraient en moyenne environ 58 % du budget domestique à l'achat de nourriture, au détriment des autres postes, soit principalement : les frais de scolarité (17 %) et de soins de santé (10 %) (OCHA RD Congo 2005 : 17).

114 Le taux de mortalité chez les femmes atteignait, quant à lui, 5,9 %.

source de revenu des populations, ont diminué, provoquant une baisse des flux commerciaux et des échanges, ainsi qu'une réduction des revenus (OCHA RD Congo 2005: 18). Au niveau des élevages, les ranchs les plus importants ont été dévastés et les troupeaux bovins, particulièrement prisés par les groupes armés¹¹⁵, ont pratiquement disparu des hauts-plateaux des Marungu (Minagri 2005: 32-33), tandis que le nombre de petits élevages subissait une contraction radicale: « [...] à cause de la guerre, signalait la mission OCHA, 44 % des ménages [rencontrés] ne possédaient pas la moindre volaille et 90 % d'entre eux n'avaient ni étang piscicole, ni cobaye, ni lapin, ni petit bétail » (OCHA RD Congo 2005: 16).

Les circuits d'approvisionnement et l'organisation du commerce ont été également très fortement perturbés. En territoire de Nyunzu, l'effondrement du pont ferroviaire de Niemba (1998) sur la rivière Lukuga qui reliait Nyunzu à Kalemie, et la baisse consécutive du trafic par train ont entraîné tout à la fois une mévente des produits locaux, une baisse des prix payés aux producteurs, la hausse des prix des produits importés en provenance de Kalemie (poisson), de Kindu (huile de palme) et d'ailleurs, des trasseries, etc. À Kongolo, de nouveaux hommes d'affaires (nande) originaires du Nord-Kivu sont apparus, qui ont organisé un trafic aérien vers Goma et Bukavu pour la tantalite et la cassitérite, à la faveur de l'explosion des prix du premier minerai et du fort développement de l'artisanat minier, qui ont détourné une partie de la population des activités agricoles, totalement dévalorisées.

2. BREF APERÇU DE LA STRUCTURE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Les ravages causés par la guerre ont tendance à occulter l'état déjà très avancé de dégradation de la situation socio-économique du Tanganyika dans les années 1990 (voir chapitre précédent). De ce point de vue, la guerre ne peut être considérée comme une rupture *per se*, mais bien plutôt comme un facteur d'approfondissement de la crise, prise aujourd'hui encore dans les rets des métastases d'un conflit qui n'en finit pas de finir. Plus que la violence et l'insé-

curité, qui, pour importantes qu'elles soient, restent confinées à certaines poches, ce sont toutefois les défaillances des systèmes de communication et des services congolais étatiques (SNCC, OdR, DVDA, SNEL, etc.) ou locaux (CLER, etc.) qui entravent la reprise de l'économie et le rétablissement des structures sociales et sanitaires. En ces domaines, Sisyphe et sa pierre restent malheureusement des symboles forts. Les investissements sont, en outre, corsetés par l'aide au développement, et donc le partenariat étranger, dont l'importance des financements lui permet de peser sur la définition de ses contours.

À l'exception d'Interlacs, de la SNCC, de la SNEL et de quelques pêcheries semi-industrielles, la région ne compte aucun employeur important. Les grandes entreprises minières présentes (MMR, Huachin Minerals, Manono Minerals, etc.) se cantonnent actuellement à l'achat et à l'exportation des minerais extraits par les creuseurs artisanaux.

Globalement, l'économie est animée par un agrégat d'agents économiques indépendants, de petite taille, faiblement capitalisés et non (ou peu) spécialisés. La création de richesse se fonde en premier sur le secteur primaire dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage et des mines. Le commerce est un autre secteur florissant. La transformation, enfin, est presque exclusivement artisanale et n'apporte qu'une faible plus-value à la production. Il n'y a d'ailleurs pas de réelle cloison entre sphères d'activités. L'agriculteur ou le pêcheur s'adonne également, qui à la pêche, qui à l'agriculture, ainsi qu'à la chasse ou à la cueillette des menus forestiers; l'artisanat se pratique au sein de chaque ménage (fabrication de filets de pêche, de paniers, de matériel aratoire, etc.); enfin, le travail dans les mines attire une main-d'œuvre toujours plus importante, mais le métier de creuseur est volatil, et le retour temporaire ou durable vers d'autres activités génératrices de revenus fréquent (« Introduction » 2010: 11).

Le commerce a connu d'importantes mutations depuis 1960. Le commerce de denrées locales est généralement aux mains des femmes, qui vendent sur les marchés les surplus agricoles, les captures de la pêche et autres produits. La plupart des commerces européens ont disparu après l'indépendance. Sedec-Motors¹¹⁶, établie à Kalemie à l'époque coloniale, a été reprise par le Libanais Achour en 2002. Les commerçants étrangers, grossistes et détaillants,

115 Laudati note que le bétail représente l'une des principales sources de richesse au Congo. En temps de troubles, il constitue, avec la terre et les denrées agricoles, une ressource constamment convoitée (Laudati 2013: 37).

116 Filiale du groupe SEDEC: Société d'entreprises commerciales au Congo belge.

Tableau 2.1. Entreprises déployant leurs activités dans le Tanganyika et leur secteur d'activité en 2007

Catégorie	Entreprises	Localisation	Secteur d'activités	Année de création	Observations
Commerce	ABS-MAMRY	Kalemie	Commerce général	nc	Siège à Kalemie
	ADONAI	Kalemie	Commerce général	2005	Siège à Kalemie
	AIRTEL	Kalemie	Communication	2004	Siège à Kinshasa
	BRASIMBA	Kalemie/Kongolo	Vente de bière	2003	Siège à Lubumbashi
	CTC	Kongolo et Manono	Vente de cigarettes	1997	Siège à Goma
	ETS BARU	Kalemie	Vente des produits Bralima	1997	Siège à Bukavu
	ETS KIZENGA	Kalemie	Vente des produits Bralima	1997	Siège à Bukavu
	ETS LUBUNDO	Kalemie	Commerce général et quincaillerie	1999	Siège à Kalemie
	ETS RIZIKA	Kalemie	Quincaillerie	1993	Siège à Kalemie
	KOTECHA	Kalemie	Commerce général	2007	Siège à Bukavu
	ROFFE CONGO	Kalemie	Commerce général	2007	Siège à Kinshasa
	SOGIMPEX	Kalemie	Commerce général	2007	Siège à Bukavu
	SOZANG	Kalemie	Photographie et articles de photo	2007	Siège à Bukavu
	SUPER MATCH	Province	Vente de cigarettes	1998	Siège à Goma
Communications	AIRTEL (1)	Kalemie	Téléphonie mobile	2010	Ex-Zain. 2 antennes à Kalemie, 1 à Manono. 14 200 abonnés en 2009 (1)
	LUPI	Province	Messagerie d'argent/phonie	1997	Fait office de banque commerciale
	MISTER CASH	Kalemie	Messagerie d'argent	1999	Siège à Kinshasa
	SOFICOM	Kalemie/Moba	Messagerie d'argent	1999	Siège à Kinshasa
	VODACOM	Kalemie	Téléphonie mobile	2003	Siège à Kinshasa; 2 antennes à Kalemie, 1 dans chacun des autres territoires; 39 000 abonnés en 2008 (2)
Construction	INTERLAC	Kabimba	Cimenterie	1953	Siège adm. à Lubumbashi
	KMK	Kalemie	Menuiserie	nc	Siège à Kalemie
Hôtellerie	BOOS-HOTEL	nc	Hôtellerie	nc	2 chambres
	ETS SOCAF	Kalemie	Hôtellerie	1999	Siège à Kalemie/ hôtel
	GUEST-HOUSE MURUMBI (3)	nc	Hôtellerie	nc	6 chambres
	GUEST-HOUSE ORCHID (3)	nc	Hôtellerie	nc	5 chambres
	HOTEL DU MIDI (3)	Kalemie	Hôtellerie	nc	14 chambres
	HOTEL FIZI (3)	Kalemie	Hôtellerie	nc	Siège à Kalemie 10 chambres
	HOTEL MOU-SALALA (3)	Kalemie	Hôtellerie	nc	25 chambres
	KVR (3)	Kalemie	Hôtellerie	1992	Siège à Kalemie; 26 chambres
Pêche	ABS-MAMRY	Kalemie	Pêcherie industrielle	2007	Siège à Kalemie
	ECO-PRO	Kalemie	Pêcherie industrielle	2006	Siège à Kalemie
Services publics	REGIDESO	Moba/Kalemie	Traitement et distribution de l'eau	1954	Siège à Kinshasa
	REGIDESO	Kabalo/Manono	Traitement et distribution de l'eau	1954	Siège à Kinshasa
	SNCC	Kalemie/direction Est	Transport ferroviaire/lacustre et fluvial	1922	Société d'État: siège à Lubumbashi
	SNEL	Bendera	Production et distribution d'électricité	1974	Société d'État: siège à Kinshasa

Source: Documents commerciaux, division économique/Kalemie, 2007-2008, sauf: (1) Site Internet du groupe Airtel et équipe locale; (2) équipe locale; (3) Muriel Devey Malu Malu (lire note 117).

aujourd'hui actifs dans la filière, sont principalement des Indiens (Roffe Congo et Shalina) et des Libanais (ABS-Mamry), qui font du commerce général (produits manufacturés, dont électroménager, électronique, vêtements, produits pharmaceutiques, etc.). Les Indiens, autrefois très présents, ont été remplacés, sous le régime Mobutu, par des commerçants arabes venus d'Oman et enrichis par la pêche sur le Tanganyika et le négoce d'articles divers. Quelques commerçants congolais originaires d'autres provinces (Sud-Kivu notamment) ont également ouvert des succursales à Kalemie (Ets Kaka, Maison Chudepe, etc.)¹¹⁷.



Commerce de détail (général) à Kalemie.
(Photo CIAT, UEA, CRS, Caritas, 2012.)

Le négoce des minerais fut, quant à lui, un temps contrôlé par les groupes nande et bashi, originaires du nord, mais depuis l'introduction, en octobre 2009, d'une taxe provinciale à l'exportation vers les autres provinces congolaises pour la cassitérite et ses minerais accompagnateurs¹¹⁸, et l'arrivée, en mars 2010, d'un opérateur minier dominant le marché du négoce, les cartes de cette filière lucrative ont été rebattues.

117 Cette section sur le commerce a bénéficié des apports de Madame Muriel Devey Malu Malu, journaliste et consultante, spécialiste des questions africaines, qui a effectué plusieurs séjours dans le district. Nous l'en remercions vivement. L'équipe du projet « Provinces » garde toutefois la pleine responsabilité des éventuelles lacunes ou erreurs qui pourraient s'être glissées dans le texte.

118 Article 1 de l'arrêté provincial n° 2009/0035/Katanga du 9 octobre 2009 instituant les modalités de transfert de la cassitérite et des accompagnateurs de la province du Katanga vers d'autres provinces.

Encadré 2.1. **La relance de l'activité cotonnière : rétroactes et situation en 2013**

La filière coton est en veilleuse depuis le milieu des années 1990. Estagrigo, concessionnaire de la zone Tanganyika et propriétaire des usines d'égrenage, a été dissoute en 1996 et transformée en société de portefeuille. Elle a été remplacée par la Compagnie cotonnière congolaise (CCC), selon un accord conclu entre le groupe Texaf (également propriétaire de la Filtisaf) et le groupe français CFDT (devenu Dagrif, puis Géocoton). Toutefois, les activités n'ont pas redémarré, empêchées par les guerres et les prolongements de l'instabilité jusque récemment, et le sort de l'industrie a pris, depuis dix ans, la voie des tractations procédurales et administratives autour de la propriété des installations. Désireux de relancer le coton dans le district, l'homme d'affaires Déogratias Symba, originaire de Kongolo, s'est manifesté dès 2003. En 2005, il crée la société « Nouvelle Cotonnière du Tanganyika sprl » (nouvelle Cotanga), qui s'établit dans les installations de l'ancienne Estagrigo¹¹⁹ (usines de Nyunzu, Lumanisha, Kinkotonkoto, Zofu et Kalemie). Au terme de plusieurs années de procédures, la nouvelle société a repris, en 2010, les actifs de l'ex-CCC¹²⁰, elle-même héritière d'Estagrigo et titulaire de la concession sur la zone du Tanganyika. Pareillement, la Cotanga a racheté les installations de l'ancienne Filtisaf. Dans son plan de relance initial, la nouvelle Cotanga prévoyait de s'associer à un partenaire américain (Lummus Corp.) qui devait apporter les financements nécessaires à l'entreprise (13 millions d'USD), mais le montant total d'une

119 En application de la recommandation de la 2^e réunion technique cotonnière tenue à Kinshasa, du 27 au 28 novembre 2003.

120 En 2009, l'État congolais procédait à la dissolution effective de l'ex-Estagrigo, qui n'aurait pas versé les annuités liées à la vente des installations susdites par l'État zaïrois, telles que prévues lors de la constitution d'Estagrigo (4 292 655 zaires) (Cabinet du Premier ministre 2009). Après sa dissolution en 2012, le patrimoine foncier de CCC a depuis été repris par la holding Estagrigo (Texaf ca 2013: 10).

rénovation de toutes les installations est estimé à 60 millions d'USD. Actuellement, la société est en contact avec plusieurs groupes étrangers afin de dégager les financements supplémentaires nécessaires. Si la relance semble sur les rails dans d'autres régions : pour la campagne 2013/2014, la société prévoyait la mise en culture de 10 000 ha de coton à Malemba-Nkulu (district du Haut-Lomami), Kabamare et Kasongo (province du Maniema). Dans la Tanganyika, pas contre, tout reste à faire. Les défis sont nombreux. La société doit composer avec la perte de savoir-faire dans la culture du coton, à laquelle elle entend répondre par la recomposition d'une force d'encadrement (agronomes et moniteurs agricoles). Le rétablissement des moyens d'évacuation, le renouvellement des installations d'égrenage et la reconstruction d'unités de stockage sont d'autres points d'achoppement du redéploiement de l'activité cotonnière également cités (entretien avec Déogratias Symba, décembre 2013); Note du Conseil supérieur... 2007).

3. POSER LES CADRES DES EFFORTS DE RELANCE

Depuis le début du millénaire, la majeure partie des investissements consentis aux fins de reconstruction et de relance économique et sociale dans le pays proviennent de la manne de l'aide extérieure, essentiellement au titre d'aide publique au développement (APD)¹²¹. Cette APD se concentre essentiellement dans des projets et programmes de pacification et de développement (91 % des financements en 2009). Une telle dépendance vis-à-vis des partenaires extérieurs n'est pas sans influencer la forme et l'orientation de ces investissements, ainsi que le modèle de développement adopté, en dépit des objectifs de la Déclaration de Paris (2005) visant notamment à une meilleure appropriation par les pays bénéficiaires des stratégies de développement et à un alignement de l'aide extérieure sur les stratégies nationales. Pour mieux cerner les lignes de force des efforts de reconstruction et de

121 Selon l'OCDE, celle-ci s'élevait à 18,1 % du RNB congolais en 2012, contre 38,5 % en 2011 et 28,6 % en 2010 (OCDE-DAC Banque mondiale). L'aide extérieure représenterait actuellement plus de 40 % du budget de l'État (Ministère du Plan et du Suivi de la mise en œuvre... 2013 : 65).

développement entrepris depuis dix ans, il apparaît donc nécessaire de s'arrêter brièvement sur leurs modèles d'inspiration, ainsi que sur l'environnement international dans lequel évolue la RD Congo au XXI^e siècle, deux composantes qui exercent une influence très importante, sinon décisive. Au-delà de leur apparente diversité, impression renforcée par leur multiplication dans le temps et dans l'espace congolais, par les ramifications mutuelles souvent complexes, et par une hiérarchisation apparemment confuse, les programmes et projets développés par le Gouvernement congolais et les partenaires extérieurs présentent, en fait, de nombreuses constantes, qu'il s'agisse de la philosophie d'action à leur base, de la définition des objectifs, des stratégies d'implémentation ou des outils de rétroaction élaborés.

Dès avant la signature de l'accord de Pretoria¹²², la communauté internationale avait repris langue avec le Gouvernement de Kinshasa et, en concertation avec lui, posé les jalons du redressement économique et social du pays. Outre le train de mesures politiques puis macroéconomiques appliqué (réduction du déficit budgétaire, stabilisation de la monnaie, réduction puis annulation de la dette, réforme du code minier, décentralisation, etc.), la reconstruction puis l'ambition d'un retour à la croissance exigeaient la définition d'objectifs prioritaires et l'adoption de stratégies concertées de relance, avec pour toile de fond l'atteinte des OMD¹²³. Les cadres des interventions, progressivement formalisés dans des feuilles de route (D(S)CRP I & II¹²⁴) élaborées avec le soutien plus ou moins visible des institutions de Bretton Woods, s'alignent sur la doxa libérale occidentale ultra-dominante dans le paysage international. Sans verser dans un schéma trop réducteur attribuant un poids démesuré aux institutions de Bretton Woods, onusiennes et leurs agences (IDA¹²⁵, FAO, PNUD, CNUCED, UNICEF, etc.), celles-ci restent les régulateurs ultimes de la coopération au développement, et les autres acteurs concernés (les institutions régionales; les pays partenaires, leurs agences d'exécution; les gouvernements bénéficiaires centraux et

122 17 décembre 2002.

123 OMD: Objectifs du millénaire pour le développement. Ensemble de 8 objectifs adoptés au tournant du millénaire à atteindre à l'horizon 2015.

124 Un troisième DSCR est attendu pour 2016.

125 IDA: International Development Association/Association internationale de développement. Organe attaché à la Banque mondiale.

provinciaux; etc.) s'alignent peu ou prou sur leur modèle¹²⁶. Ou, pour reprendre la formule employée par Ngalamulume Tshiebue (2011 : 28), « la main qui donne est toujours au-dessus de la main qui reçoit » : l'aide publique au développement ne peut en effet se concevoir sans un rapport d'assujettissement du bénéficiaire au modèle de développement du donateur, ce dernier fût-il pluriel (institutions internationales, pays partenaires bilatéraux, etc. rassemblés sous le terme générique de « coopération internationale »). La Banque mondiale, qui à la fois est à la baguette¹²⁷ et joue le premier violon dans ce concert, a, par sa double casquette, l'opportunité d'imprimer sa marque sur la définition des politiques générales et sectorielles et sur les programmes de réhabilitation et de redressement et, par extension, sur les projets exécutés. L'institution a fait son chemin depuis l'échec des ajustements structurels de la décennie 1980. Réhabilitant le rôle de l'État dans ses stratégies de développement, elle le voit désormais comme un socle propice à l'épanouissement d'une économie de marché. L'équité du développement et la réduction de la pauvreté sont désormais les nouveaux principes moteurs de son action. Mais comme l'observe Gauthier de Villers, le fonds de sa stratégie continue à reposer sur un modèle de gouvernance qui favorise le rétablissement des conditions de fonctionnement du capitalisme libéral dans sa forme occidentale « canonique » et l'institution ne s'est jamais totalement départie d'une vision du développement ayant la croissance pour pièce maîtresse de son action (de Villers 2013 : 302-303). Une vision reprise, par adhésion ou par manque d'alternative, par les autori-

tés congolaises, tant au niveau central qu'à l'échelon des provinces. À l'échelle du continent également, le NEPAD et la BAD¹²⁸, qui sont des initiatives africaines autonomes et interviennent indirectement au Tanganyika, se rallient à ce même modèle de capitalisme libéral fondé sur la croissance, la facilitation de la production et du commerce et la dérégulation des marchés; ils supportent activement le processus de formation d'espaces économiques régionaux africains, relancé depuis une dizaine d'années. Parmi ceux-ci, la COMESA et la SADC¹²⁹ touchent plus particulièrement le Tanganyika (voir plus loin); ces ensembles tendent vers la réalisation d'un marché commun et d'une union économique et monétaire, et œuvrent notamment à la facilitation du commerce, entre autres par la suppression des droits de douane et des barrières dites « non tarifaires » (Ministère du Commerce... 2010 : 51 & 52). De son côté, le NEPAD, qui se veut un cadre stratégique et opérationnel de coopération panafricaine, entend prioritairement « favoriser l'accélération de la croissance et le développement durable, éradiquer la pauvreté [...] et arrêter la marginalisation de l'Afrique dans le processus de mondialisation » (Mubiala 2003 : 31).

Ce consensus sur le modèle de développement s'accompagne, en aval, d'une unité de vue sur la priorisation des secteurs à soutenir et, surtout, d'une standardisation des axes stratégiques, des objectifs, des modes opératoires, des outils à mobiliser, des critères d'évaluation, etc. En vertu de l'accent à mettre sur le renforcement des capacités et sur le soutien du secteur privé (tous deux retenus parmi les priorités du premier pilier du DSCR2) les promoteurs devront, dans la mesure du possible, associer les services de l'État et faire appel aux compétences locales pour la coordination et/ou la réalisation des travaux. Dans la pratique, ce deuxième objectif se heurte souvent à un entrepreneuriat local déficient; les promoteurs se tournent, dès lors, plutôt vers les ONG (quelquefois locales; la plupart internationales) pour réaliser ces travaux.

126 Notons que ce point de vue ne fait pas l'unanimité. Ngalamulume Tshiebue (2011 : 28) adopte pour sa part une approche analytique fondée sur la coopération dite « conflictuelle », qui se conçoit comme un processus de convergence de points de vue à l'origine multiples, voire divergents dans un environnement coopératif multipolaire, vers l'atteinte de positions de compromis, nécessitant des concessions de la part de chacun des acteurs concernés. Cette approche n'est pas tout à fait contradictoire avec notre position, qui donne cependant une forte prééminence aux institutions internationales.

127 Une baguette qu'elle partage, il est vrai, avec le FMI et, dans une mesure variable, avec le Gouvernement congolais. Depuis 2006, la Banque mondiale et le FMI s'affichent en léger retrait, dans la foulée des élections démocratiques et de la Déclaration de Paris (2 mars 2005) selon laquelle les pays en voie de développement convenaient de réclamer plus d'autonomie dans la gestion de leur développement (appel confirmé trois ans plus tard, lors de la Déclaration d'Accra [4 septembre 2008]). Il n'en reste pas moins que le fort tropisme libéral des deux institutions constitue encore le fil conducteur du développement.

128 NEPAD: New Partnership for Africa's Development/ Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique; BAD: Banque africaine de développement.

129 COMESA: Common Market for East and South Africa/ Marché commun de l'Afrique orientale et australe; SADC: Southern African Development Community/Communauté de développement d'Afrique australe. Avec l'EAC (East African Community/Communauté d'Afrique de l'Est), elles se sont récemment engagées dans un processus de convergence scellé par la création d'une tripartite COMESA-SADC-EAC.

La nécessité de répondre aux urgences humanitaires et sociales (sécurité alimentaire, accès à l'eau potable, éducation, etc.) et à des impératifs politiques (soutien aux processus de paix) n'est pas incompatible avec ce qui précède et ces considérations essentielles sont intégrées dans les schémas d'action. À ce titre, les infrastructures (sociales, mais surtout les transports) et l'agriculture (en tant que rempart contre l'insécurité alimentaire) deviennent ainsi les pierres angulaires de l'aide publique au développement, ce qui n'empêche pas l'inclusion récurrente de sous-thématiques, telles que la variable genre, les questions d'environnement, la protection des minorités, etc. Cette identité forte se retrouve jusque dans la conception des documents techniques, qui adoptent un ton, une terminologie, des cadres logiques, des calendriers d'exécution, etc. pratiquement identiques, d'un ministère, d'une institution ou d'un pays partenaire à l'autre.

Pareil consensus s'accommode, par contre, moins bien des spécificités locales. En réalité, les acteurs locaux ont été le plus souvent exclus *de facto* de la réflexion en amont, en raison certes de la difficulté parfois rencontrée de trouver des interlocuteurs fiables et représentatifs des réalités locales dans la société civile¹³⁰, mais également de façon plus systématique, parce que l'aide internationale au Congo s'est manifestée selon un schéma de type *top-down* minorisant les contextes locaux au bénéfice d'approches plus globalisantes des problèmes à traiter, à l'échelle provinciale, voire, le plus souvent, nationale. Ce biais a naturellement une influence déterminante sur les développements sur le terrain et explique en partie pourquoi, en dépit des montants colossaux investis depuis dix ans dans le redressement du pays, les résultats ne sont pas encore à la hauteur des efforts déployés¹³¹. Il explique également les fortes asymétries géographiques constatées dans la répartition de cette aide, au profit essentiellement des deux Kivu et

de Kinshasa. Bien qu'on ne puisse véritablement parler de « poche d'exclusion », à l'instar du Bandundu, de l'Équateur ou du Kasai-Oriental, il reste qu'en regard de son poids démographique, on peut considérer que le Katanga fut relativement défavorisé de ce point de vue (OCDE 2010 : 36).

Ces rapports de force disproportionnés, cet unitarisme et ces logiques convergentes se retrouvent naturellement dans l'organisation de l'aide au développement au Tanganyika. Avant de revenir plus en détail sur certaines d'entre elles au cours de ce chapitre, les lignes qui suivent évoquent brièvement les principales manifestations de la coopération dans le district depuis dix ans. Au niveau multilatéral, il y a lieu de noter notamment le PUSPRES, le PUAACV, le projet pro-Routes, le PTM et le PADIR¹³². L'agence américaine USAID et la coopération belge au développement ont aussi financé plusieurs projets importants au titre de la coopération bilatérale, la première s'étant engagée, en 2003-2004, dans la réhabilitation du chemin de fer entre Kindu (province Maniema) et Gwena (terr. Kabalo), la seconde, au travers de plusieurs projets d'infrastructures : PREPICO II & III, pont de Nyemba, désensablement du port de Kalemie. Moins importantes au niveau de leurs effets sur le développement du district, deux initiatives régionales valent cependant la peine d'être mentionnées : l'Initiative du bassin du Nil (IBN) et le programme régional d'aménagement et de développement intégré pour la préservation du lac Tanganyika. La première est née en 1999 et regroupe dix pays riverains du Nil¹³³ sous la forme d'un partenariat en vue de développer de façon coordonnée le fleuve, de partager les bénéfices socio-économiques et de promouvoir la paix et la sécurité dans la région. S'adossant au PDDAA¹³⁴ adopté par le NEPAD en 2003, l'IBN a lancé, en 2006, un projet régional du

130 De nombreuses associations congolaises existent sur le terrain, mais souffrent souvent de faibles capacités d'action et de l'absence et/ou la déficience de structures fédératives qui puissent porter leurs voix.

131 Cette dernière observation est en quelque sorte une extension, à la sphère du développement proprement dit, du constat posé par Autesserre (2010) sur l'échec du processus de paix au Congo. Nous restons naturellement seuls responsables de cette extrapolation. À noter que d'autres facteurs pèsent également sur l'efficacité de cette aide : la multiplication des structures parallèles de mise en œuvre des projets (146 identifiés en 2008), les imprécisions dans la comptabilisation de l'aide extérieure, les écarts entre l'aide programmée et l'aide décaissée, etc. (OCDE 2008).

132 PUSPRES : Projet d'urgence et de soutien au processus de réunification économique et sociale ; PUAACV : Projet d'urgence d'appui à l'amélioration des conditions de vie ; PTM : Plan de transport multimodal ; PADIR : Programme d'appui au développement des infrastructures rurales.

133 Burundi, Égypte, Éthiopie, Kenya, Ouganda, RD Congo, Rwanda, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie. L'Érythrée est invitée en tant que pays observateur (site Internet de l'Initiative : <http://nilebasin.org/>).

134 PDDAA : Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine. Le PDDAA a pour principaux enjeux : la gestion foncière et des eaux ; l'accès aux marchés ; l'approvisionnement alimentaire et la recherche agricole.

Tableau 2.2. ONG recensées dans le Tanganyika en 2014, par territoire et par secteur d'intervention

Secteur	Kalemie		Kabalo		Kongolo		Manono		Moba		Nyunzu	
	ONGI	ONGN	ONGI	ONGN	ONGI	ONGN	ONGI	ONGN	ONGI	ONGN	ONGI	ONGN
Éducation	IRC, SFCG, World Vision	CID			IRC		VINMART	CID	HIA, CRS	Armée du salut	SFCG, VINMART	
Logistique		APEDE				APEDE		AASF	MDA			
NFI	IRC, Rescue	Armée du salut	Rescue, Solidarités		Rescue	Armée du salut	CRS, IRC	Caritas	Armée du salut		Armée du salut	
Nutrition	Hope in Action N., Rescue, World Vision	PROVAT	COOPI, MSF France, Rescue		Rescue	PROVAT	Concern, PU AMI					Provat
Protection	IEDA, MAG, IRC, World Vision	MEEDAF-d			SFCG		IEDA Relief, IRC	ACP, CDJR, Réconfort	SFCG	CDJP	SFCG	CFJP
Santé	ASF, Hope in Action N., MSF France, IRC, Rescue, SFCG, World Vision	CEDI	UMCOR, MSF France, Rescue		SFCG, IRC		MSF Hollande, PU AMI	ASE, Caritas	HIA, SFCG, ADRA, IRC		IRC, SFCG, VINMART	
Sécurité alimentaire	Acted, FIH, Hope in Action N., World Vision	APEDE, Armée du salut, BEDERCA, CEDI, CERACOD, PROVAT, SAMU, SOCOO-DIEF, CID, MAZAO				APEDE, Armée du salut, CERACOD, PROVAT	Concern, PU	Caritas, AASF	FH, MDA	AASF		Armée du salut, CID, Provat
WASH	Acted, CRS, Hope in Action N., MSF France, IRC, Rescue, Solidarités	Caritas, FK, ACD	Rescue, Solidarités	Caritas	Acted, Rescue	Caritas	Acted, Concern, CRS, VINMART, IRC		HIA, Solidarités	ACD, Armée du salut	VINMART	Caritas

Source : d'après OCHA (2014).

commerce et de la productivité agricoles (RATP¹³⁵) par l'entremise de son agence d'exécution, le NELSAP¹³⁶, fondé sur la gestion durable de l'eau et la promotion des connexions entre commerce et agriculture (MA Consulting Group & REMPAI 2012 : 25-26). La seconde, sous la supervision de l'Autorité du lac Tanganyika (ALT), s'inscrit dans le cadre d'un long processus, entamé au début des années 1990, de coopération et de collaboration entre pays riverains visant à adopter des mesures de gestion durable des ressources naturelles communes du lac. Elle comporte deux projets : l'aménagement intégré du lac Tanganyika et le projet d'appui au Programme régional d'aménagement du lac Tanganyika (PRODAP), lancé en 2009 et financé en partie par la BAD.

En parallèle de ces programmes et projets à grande échelle et/ou à hauts niveaux de financements, existent de nombreux autres projets plus localisés, développés par le secteur associatif, très implanté dans le Tanganyika. À l'heure actuelle, une petite quarantaine d'organisations sont recensées comme ONG, congolaises ou étrangères, et opèrent dans le district (tableau 2.2). Le territoire de Kalemie, à lui seul, en accueille près d'une trentaine. Leurs principaux domaines d'intervention portent sur la sécurité alimentaire et sur l'assainissement de l'eau et l'hygiène (« WASH »¹³⁷). Ces ONG constituent souvent, on l'a dit, les relais indispensables sur le terrain des partenaires « techniques et financiers »¹³⁸, dont elles peuvent assurer l'exécution des projets.

Enfin, dans une région où les métastases des violences n'ont jamais disparu totalement depuis la réunification, les programmes humanitaires d'urgence jouent également un rôle important dans l'organisation socio-économique. Travaillant sur un horizon de temps différent de celui des programmes de développement classiques, fondés sur une réponse rapide aux situations d'urgence, ceux-ci s'en distinguent du point de vue de leurs finalités, puisqu'ils visent avant tout à aider les populations réfugiées et déplacées internes, à assurer leur rapatriement, à prévenir les risques de disettes et d'épidémies et à acheminer l'aide humanitaire (vivres et non-vivres). Au niveau

de l'aide alimentaire, à côté des vivres proprement dits, les distributions concernent également souvent les semences, et en particulier le manioc et les plantes horticoles (fruits et légumes). Confrontées à la difficulté d'atteindre les zones concernées, les agences et ONG humanitaires sont, par ailleurs, engagées dans la réfection des voies d'accès (routes, mais également aérodromes) selon, donc, une logique renvoyant non pas tant au registre du développement (auquel répond la sélection d'axes avant tout économiques), qu'à celui de l'urgence. La pérennisation et la restauration des services de l'État, sans être totalement absentes¹³⁹, sont pareillement des préoccupations moins présentes à l'esprit que dans le cas des programmes classiques de développement.

4. LE « GRENIER AGRICOLE » NE NOURRIT PAS SA POPULATION

La crise agricole renvoie indirectement à l'épineuse question de l'insécurité alimentaire à laquelle est confrontée une partie importante de la population du Tanganyika. Si sa propension (passée) à alimenter les provinces voisines (deux Kasai et Maniema surtout) a valu à la région du Nord-Katanga ce qualificatif tenace de « grenier agricole », le district est aujourd'hui incapable de nourrir sa propre population.

En 2010, le Programme national de nutrition (PRONANUT) a réalisé une enquête dans le territoire de Nyunzu, qui a révélé un taux de malnutrition aiguë globale de 13,3 % (9,7-18,1 IC) et de malnutrition aiguë sévère de 3,4 % (2,0-5,8 IC)¹⁴⁰ (ACF International¹⁴¹ 2012 : 2). L'enquête complémentaire menée par ACF en 2012 a été suscitée par l'alerte nutritionnelle déclenchée la même année pour le territoire par le SNSAP¹⁴². Quantitativement, l'alimentation des ménages fut jugée acceptable dans

135 RATP : Regional Agricultural Trade and Productivity Project.

136 NELSAP : Nile Equatorial Lakes Subsidiary Action Program/ Programme d'action subsidiaire des lacs équatoriaux du bassin du Nil.

137 WASH : Water Sanitation and Hygiene.

138 Autre dénomination parfois adoptée pour désigner les pays ou institutions partenaires, dans le jargon du développement.

139 Le cluster logistique coordonné par le PAM travaille, par exemple, en collaboration avec l'OdR et est en contact avec les grands bailleurs de fonds impliqués dans les principaux projets routiers.

140 Incitant les acteurs humanitaires à y intervenir : d'avril à juin 2010, ACF a déployé une action d'urgence nutritionnelle, relayée ensuite jusqu'à la fin de l'année par un programme régulier de traitement de la malnutrition aiguë sévère ; les structures nutritionnelles installées pour l'occasion ont été dissoutes depuis, faute d'approvisionnements réguliers en intrants nutritionnels thérapeutiques (ACF 2012 : 2).

141 ACF : Action contre la faim.

142 SNSAP : Système national de surveillance et d'alerte précoce.

Tableau 2.3. Taux d'insécurité alimentaire des ménages, par territoire (septembre 2012)

Territoire	Insécurité alimentaire sévère	Insécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire	Total
Kabalo	2,2 %	46,7 %	51,1 %	100,0 %
Kalemie	20,7 %	45,9 %	33,3 %	100,0 %
Kongolo	12,0 %	46,7 %	41,3 %	100,0 %
Manono	nc	nc	nc	Nc
Moba	4,0 %	32,0 %	64,0 %	100,0 %
Nyunzu	24,8 %	45,5 %	29,7 %	100,0 %

Source: INS, PAM (2012: 12-13).

14,7 % seulement des cas sondés, dans une situation limite dans la moitié d'entre eux (49,3 %) et insuffisante dans 36 % des cas. L'étude concluait également à un sévère manque de diversification alimentaire, seuls 25,3 % des ménages ayant une nourriture suffisamment variée (ACF International 2012: 4). Construit sur le même modèle de consommation alimentaire, mais en le triangulant avec des indicateurs d'accès comme l'indice de stratégie de survie et l'indice de richesse des ménages, l'enquête INS/PAM établissait, en 2012, que dans le Tanganyika, seuls les territoires de Moba et de Kabalo obtenaient des scores de sécurité alimentaire supérieurs à 50 % (tableau 2.3). Le territoire de Manono, non inclus dans l'enquête de 2012, restait placé en phase d'urgence par l'IPC au premier trimestre 2014, avec un taux de malnutrition aiguë globale stagnant à 19,8 %; les territoires de Kabalo et de Kalemie étaient eux en phase dite « de crise » (IPC 2014: 17). Ici comme ailleurs, le véritable scandale aujourd'hui réside donc bien dans ce paradoxe saisissant d'un sol nourricier souvent généreux qui côtoie l'un des visages les plus laids et les plus terribles de la misère humaine.

Outre les failles du secteur agricole traitées plus loin, le problème de la malnutrition renvoie à certains paramètres supplémentaires. Parmi ceux-ci, le profil sociologique du ménage paraît non négligeable: l'enquête INS/PAM permet de postuler, à l'instar d'autres régions du pays, l'existence d'un lien, au Katanga, entre le degré de sécurité alimentaire des ménages et, respectivement, le sexe du chef de famille, le niveau de pauvreté de la famille, le niveau d'instruction du chef de famille et des enfants, les sources de revenu, etc.¹⁴³ L'évolution des prix sur les



Enfant souffrant de malnutrition, admis à l'HGR de Kalemie, 12 juin 2013.

(Photo © Stanislas Tambwe.)

marchés, qui procurent une part substantielle de l'alimentation, représente également une composante essentielle (tableau 2.4)¹⁴⁴.

À Kalemie, le panier des biens alimentaires de consommation courante subit des variations de prix plus ou moins fortes généralement orientées à la hausse depuis 2010 (graphique 2.1). À l'exception du riz, les prix des principaux produits (maïs, manioc, bananes, poissons, etc.) enregistrent tous des hausses significatives, allant de 10 % environ à plus de 120 % selon les produits et la période de l'année concernée. Sur une base mensuelle, les cours de certains produits de base (maïs, manioc, haricots, poissons, huile de palme, etc.) affichent également une forte volatilité, en particulier autour des mois de mars et de septembre, ce dernier mois correspondant à la période

ménages est par contre moins nettement perceptible (INS PAM 2012: 5).

¹⁴⁴ Les proportions autoconsommation/achat restent toutefois très volatiles, en fonction du lieu, mais aussi de l'époque de l'année et, naturellement, de l'évolution des prix.

¹⁴³ La corrélation entre insécurité alimentaire et taille des

Tableau 2.4. Sources d'approvisionnement des populations du Tanganyika (octobre 2008 et 2009)

Territoire	Octobre 2008		Octobre 2009	
	Autoconsommation	Achat	Autoconsommation	Achat
Kabalo	nc	nc	nc	Nc
Kalemie	nc	nc	nc	Nc
Kongolo	35 %	43 %	64 %	29 %
Manono	40 %	31 %	22 %	29 %
Moba	33 %	39 %	47 %	44 %
Nyunzu	36 %	36 %	38 %	53 %

Source : PAM (2009b : 3).

de soudure (juillet-octobre, dans le Nord-Est du Katanga), et donc à une raréfaction des productions locales sur les marchés. Les facteurs couramment évoqués pour expliquer ces variations de prix ont trait principalement : à la qualité des récoltes, elles-mêmes influencées par les évolutions climatiques ; au coût des transports, lié au coût du carburant et à la qualité des infrastructures de transport (route, eau) ; à l'état des infrastructures de stockage, de maintenance et de commercialisation (existence de marchés permanents, etc.) ; à l'état de la situation sécuritaire touchant certains bassins de production, l'insécurité empêchant souvent les habitants de se rendre aux champs ; enfin, à des éléments d'ordre exogène, dont la situation des relations commerciales avec les pays voisins partenaires.

L'hypothèse du climat a été avancée pour expliquer la hausse presque générale des prix enregistrée entre février 2011 et février 2012 à Kalemie ; la FAO indiquait alors que ce même facteur pouvait également menacer la campagne agricole 2011-2012. Une crainte qui se serait apparemment avérée fondée, puisque les autorités locales du territoire de Moba attribuaient la mauvaise récolte de maïs survenue quelques mois plus tard à des perturbations climatiques¹⁴⁵ (FAO février 2012 ; Club Unesco-Ntcheko 2012b). La précarité alimentaire affecte probablement davantage les zones sans marché de premier rang. Les gros opérateurs d'Uvira ou de Kalemie n'hésitent pas à descendre jusque dans les zones agricoles de régions périphériques pour y acheter les produits alimentaires (maïs, farine de manioc, etc.) sur les lieux de leur production et les exporter vers leurs marchés d'origine, plus rémunérateurs. La

rareté ainsi créée fait levier sur les prix qui s'envolent sur les marchés locaux. L'existence de pareils mécanismes a été rapportée notamment à Kongolo¹⁴⁶ et, plus récemment, à Moba, par les autorités locales (« Milor » 2007 ; Club Unesco-Ntcheko 2012b).

La diminution des récoltes peut entraîner des effets en cascade dans d'autres secteurs, qui accentuent en retour les poussées inflationnistes sur les prix. À Kongolo, la pénurie de carburant (et donc la hausse de son prix) signalée fin 2012 était indirectement provoquée par la faiblesse des stocks agricoles exportables vers Bukama et Lubumbashi¹⁴⁷ : faute de charge (agricole) à la remontée, la FEC signalait que plusieurs unités fluviales effectuant la liaison Kongolo-Bukama et par lesquelles arrive le carburant de Lubumbashi, préféraient en effet rester à quai à Kongolo (Club Unesco-Ntcheko septembre 2012). En ce qui concerne l'influence des transports, le cas de Kongolo offre encore un bon exemple. La cité est suspendue à la fenêtre lacustre de Kalemie par la ficelle ferroviaire, et à Lubumbashi par le filet fluvial Kongolo-Bukama, ses deux principales sources d'approvisionnement. Or, l'insuffisance des services de la SNCC (voir plus bas) et l'irrégularité des transporteurs fluviaux entraînent l'enclavement épisodique de la cité et l'augmentation des prix alimentaires sur les marchés¹⁴⁸.

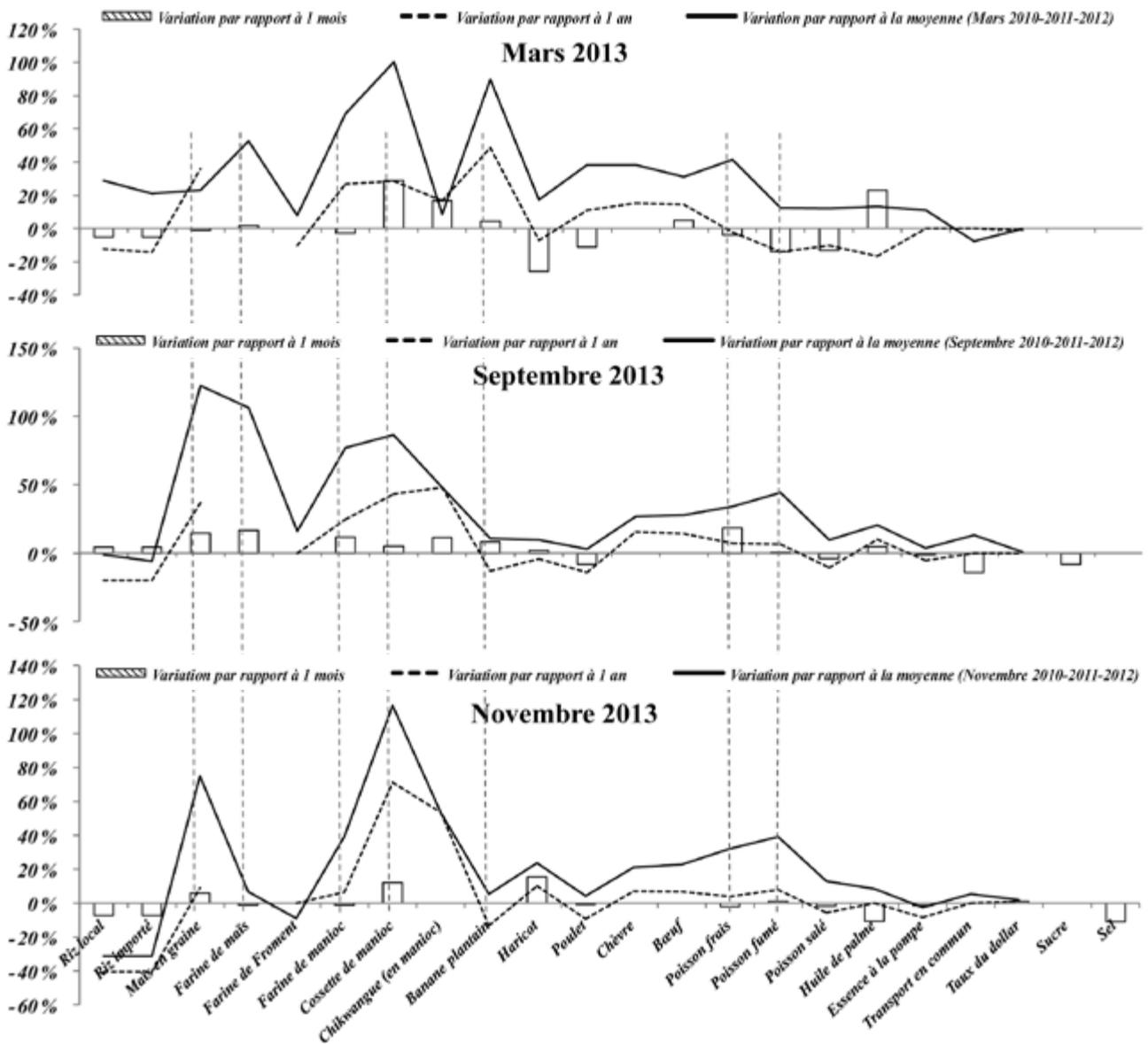
146 En 2007, l'administrateur du territoire de Kongolo pointait une maison de commerce de Kalemie, Ecopro (également actif dans le transport de carburant entre Kalemie et Kongolo) qui, dans le cadre d'un partenariat avec le PAM, aurait acheté 400 t de maïs de réserves jugées « stratégiques », alors même que la saison agricole s'était révélée désastreuse dans la région, perturbée par les aléas climatiques (inondations et sécheresse).

147 La capitale provinciale est le principal débouché des produits agricoles de Kongolo.

148 Lire par exemple : Radio Okapi (2011b).

145 Le journaliste couvrant l'information n'a toutefois pas fait de lien explicite avec l'hypothèse du réchauffement climatique.

Graphique 2.1. Évolution des prix des principaux produits alimentaires sur les marchés de Kalemie, mars-septembre-novembre 2013



Source: FAO, matrice des prix mars-septembre-novembre 2013.

L'alimentation du district dépend également des pays voisins (en particulier la Tanzanie) d'où sont importées d'importantes quantités de riz, d'huile de palme, de maïs, de haricots, etc., dans des volumes variables selon la saison et les années. En 2008, les postes sentinelles établis par la FAO dans la région estimaient que la farine de maïs, le poulet et l'huile végétale importés par la porte de Kalemie couvraient respectivement 20 %, 55 % et 100 % de l'offre locale sur l'axe Kalemie-Kindu (FAO 2008 : 3). Cette dépendance constitue une menace sérieuse pour la sécurité alimentaire du Tanganyika. Début 2012, la

FAO signalait que l'absence de farine de maïs importée sur le marché de Kalemie se traduisait par une ascension « spectaculaire » du prix du maïs local, désormais sans concurrence¹⁴⁹. L'agence pointait également le cas de l'huile de palme, engagée dans un mouvement similaire depuis plusieurs années (FAO mars 2012). La disponibilité des produits d'importation est notamment influencée par la situation sécuritaire sur le lac (voir plus bas), les politiques

149 En l'espace d'un mois, le prix du meka passait en effet de 3 000 FC à 10 000 FC.

fiscales ou encore les mesures ponctuelles de restriction adoptées dans les pays d'origine. Fin 2013, les armateurs du « *beach* » de la COOMTB¹⁵⁰ à Kalemie se plaignaient des multiples entraves au commerce dont ils se disent être l'objet, pointant notamment la hausse récente du prix des visas pour les commerçants tanzaniens et les tracasseries subies au port¹⁵¹, qui seraient à l'origine de la diminution des importations de riz (Radio Okapi 2013h). Plus tôt dans l'année, la décision très commentée de la Zambie de fermer ses barrières à l'exportation du maïs suite aux mauvaises récoltes locales a engendré une pénurie de la graminée sur les principaux marchés du sud du Katanga, traditionnellement importateurs ; il n'est toutefois pas clairement établi dans quelle mesure cette décision a également affecté sa disponibilité sur les marchés du district, également importateurs.

1. L'AGRICULTURE, LA PÊCHE ET L'ÉLEVAGE¹⁵²

1.1. GÉNÉRALITÉS

1.1.1. LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET ANIMALES À L'EMPLOI ET À LA PRODUCTION DE RICHESSE

Avant l'exploitation minière, l'agriculture, la pêche et l'élevage sont les points focaux de l'activité économique du district. Aujourd'hui, plus de trois quarts de la population tirent leurs moyens de subsistance directement des ressources agricoles et halieutiques, sur les cours d'eau intérieurs comme, surtout, sur le lac. La chasse et la cueillette également sont pratiquées à titre complémentaire.

Si l'on suit les estimations du SNSA, le nombre de ménages agricoles serait passé de 380 993 à 463 889 entre 2006 et 2011 (Minagridier 2013 : 9), mais l'absence de données fiables de la part des services congo-

150 COOMTB : Coopérative mutuelle des transporteurs par boat.

151 Le nombre de taxes dont les importateurs tanzaniens doivent s'acquitter aurait récemment fortement augmenté, passant de 4 à 18.

152 Il existe souvent une ambiguïté dans la littérature relative au champ sémantique que recouvre la notion de « secteur agricole », à laquelle il sera fait référence à plusieurs reprises dans ce chapitre. Ici, sauf exception clairement mentionnée, il est convenu que cette notion recouvre tant l'agriculture proprement dite que la pêche et l'élevage.

lais¹⁵³ altère la précision des connaissances relatives au profil socio-économique réel des ménages. Les enquêtes TUUNGANE (Humphreys 2008) et GRIP (Berghezan & Zeebroeck 2011), réalisées en 2007 et 2009 sur un échantillon plus ou moins restreint de la population¹⁵⁴, offrent une estimation peut-être plus plausible du découpage des principales catégories socioprofessionnelles. Certaines zones d'ombre entourent cependant les conditions de leur réalisation, dont la moindre n'est pas l'absence de détails sur les aires couvertes par les enquêtes : il est impossible de savoir si tous les territoires du district ont été effectivement sondés. En outre, dans le cas de l'étude GRIP, les auteurs admettent avoir donné la priorité aux entretiens avec les chefs de famille ou les adultes susceptibles de les remplacer en cas d'absence. Ainsi, près de 80 % de la population de l'échantillon a entre 21 et 50 ans et 64 à 77 % sont des hommes. Sans l'introduction de facteurs correctifs, cette asymétrie biaise naturellement les résultats obtenus. Sur le plan formel, notons encore que la nomenclature adoptée n'est pas similaire entre les deux études, ce qui complique leur lecture comparée. Enfin, dans un cas comme dans l'autre, il reste à signaler qu'il n'est fait nulle part mention des activités minières artisanales auxquelles se consacre pourtant une partie importante de la population du district.

Ces considérations préalables invitent à garder une certaine réserve quant à une généralisation trop hâtive, mais les deux enquêtes confirment la prédominance des métiers agricoles ou agro-pastoraux auxquels plus de 40 % de la population interrogée s'identifie côté GRIP, et près de 38 % côté TUUNGANE¹⁵⁵. La faible proportion d'éleveurs recensés par l'enquête TUUNGANE peut surprendre, mais compte tenu de la distribution géographique des projets TUUNGANE, peut-être peut-on postuler que le territoire de Moba, plus favorable aux activités d'élevage, a été moins couvert par l'enquête. Derrière, un peu moins de 15 % de la population se déclarait sans emploi. Ensuite, la situation est moins claire, car les divergences sont plus marquées entre les résultats

153 Les chiffres précités sont des extrapolations des résultats de la dernière enquête agricole disponible, réalisée en 1997.

154 Respectivement : 3000 personnes « et les membres de leur famille, sélectionnés au hasard à partir d'environ 600 villages à travers les aires du Sud-Kivu, du Maniema, et du Nord et Haut-Katanga » (Humphreys 2008 : 2), et 2000 personnes.

155 Signalons que l'enquête GRIP ne précise pas si sa catégorie « agriculture et élevage » inclut également le secteur de la pêche.

des deux enquêtes. Le commerce occupe une part importante des répondants à l'enquête GRIP, avec prédominance des femmes dans ce secteur, alors qu'il est plus marginal dans les résultats TUUNGANE: ici encore, la forte concentration des projets TUUNGANE autour de Kabalo et Kongolo par rapport à la côte et Kalemie, en particulier, pourrait être un élément d'explication. À ces pourcentages, il convient d'ajouter les personnes pratiquant l'agriculture en complément (à titre subsidiaire ou à part égale) d'une autre activité.

Au final, ces résultats ne contredisent pas une estimation officielle selon laquelle 80 % environ de la population katangaise en milieu rural s'adonnent à l'agriculture (Province du Katanga s.d.: 30). D'une part, cette dernière estimation s'adresse bien à la population «en milieu rural», donc à l'exclusion des cités, et en tout cas d'un centre comme Kalemie; d'autre part, cette catégorie englobe souvent (tacitement) la population pastorale et les pêcheurs; enfin, le cloisonnement entre activités, on l'a déjà dit, est loin d'être étanche et, en vérité, presque toute la population exerce des activités agricoles, à titre principal, complémentaire ou de simple subsistance.

Ces catégories d'occupation ne se confondent pas tout à fait avec celles des sources de revenus, bien que des similitudes apparaissent naturellement. Dans l'enquête TUUNGANE, près de 35 % des personnes interrogées déclaraient tirer leurs revenus de la vente de produits agricoles, suivis par les personnes déclarant vivre d'une petite entreprise (14,9 %) ou de la vente d'autres produits alimentaires (14,6 %). Loin derrière, la pêche (4,3 %) et le fonctionariat (3,8 %) emboîtent le pas. Tout en bas, le secteur privé ne représentait une source de revenus que pour 0,5 % des personnes sondées (tableau 2.6).

Un cadrage macroéconomique du Katanga a été élaboré en 2011 par la Banque mondiale. La structure de l'économie provinciale qui s'en dégage révèle la faible part relative du secteur agricole (en ce compris les activités de pêche et d'élevage) en regard de son importance en milieu rural. La décomposition du PIB katangais et son évolution récente (2007-2010) indiquent, en effet, que seuls environ 20 % de la richesse totale générée par les activités économiques renvoient à la production agricole, alors que les revenus du secteur extractif minier, principal contributeur, décollaient de 26,37 % à 49,32 % (graphique 2.2). Entre 2007 et 2010, la valeur nominale de la production du secteur agricole n'aurait augmenté que de 8,07 % en moyenne annuelle (à prix

Tableau 2.5. Catégories socioprofessionnelles des ménages au Tanganyika (en %)

Catégorie socio-professionnelle	Enquête étude baseline TUUNGANE (2007)	Enquête GRIP-BICC (2009)	
		F	H
Agriculteurs	37,4	45,3	42,6
Éleveurs	0,2		
Étudiants	36	3,6	6,4
Sans travail	14,7	14,3	14,4
Commerçants	2,6	16,2	7,2
Enseignants	1,6	3,6	5,7
Domestiques	1,7	12,0	2,4
Pêcheurs	1,6		
Fonctionnaires	0,7		
Religieux	0,3		
Autres, non qualifiés	1,9		
Autres, qualifiés	0,7		
Total	96,8	94,96	78,64

Source : d'après Humphreys (2008 : 26-27); Bergehan & Zeebroeck (2011 : 85).

Tableau 2.6. Ventilation des revenus de la population du Tanganyika, selon leur source

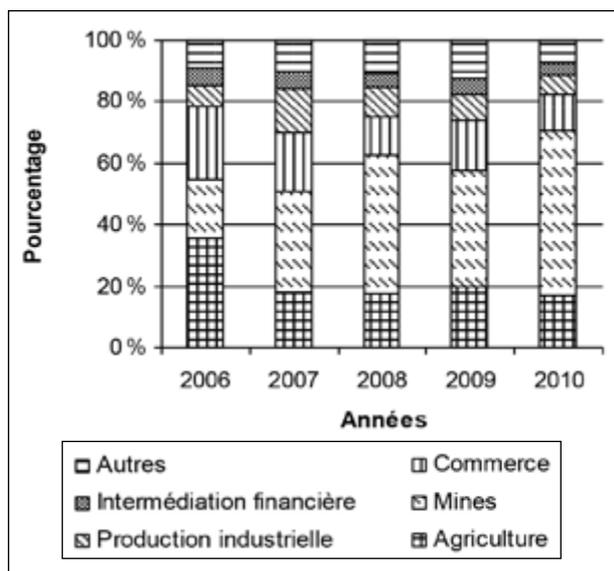
Source de revenu	Proportion (en %)
Vente de produits agricoles	34,8
Vente d'autres produits alimentaires	14,6
Petite entreprise	14,9
Salaire de la fonction publique	3,8
Vente de poisson	4,3
Travail occasionnel	1,2
Vente de bois	1
Salaire du secteur privé	0,5
Total	75,1

Source : Humphreys (2008 : 27).

constants 2006) (-0,62 % depuis 2006), alors que le PIB katangais enregistrait une croissance à deux chiffres : 13,62 % (15,66 % depuis 2006).

Il est impossible d'obtenir des chiffres plus détaillés et fiables concernant les performances récentes du secteur agricole à l'échelle du Tanganyika. Les statistiques du SNSA font état d'une stagnation de la production des principaux aliments (maïs, manioc,

Graphique 2.2. Ventilation sectorielle du PIB du Katanga (2006-2010)



Source : d'après Unité de gestion économique... (2011).

riz, arachide) du district entre 2006 et 2011 (Mina-grider... 2013), mais celles-ci sont probablement éloignées de la réalité, et certainement erronées. Elles entrent en tout cas en concurrence avec les propres chiffres de l'AGRIPEL, tout aussi suspects (INS/DP Katanga 2010). En tout état de cause, la croissance générale de la production est très certainement inférieure à 6%, le seuil de croissance retenu pour enrayer les risques de disettes et de famines¹⁵⁶, et peut-être même inférieure à la croissance démographique.

1.1.2. CONTRAINTES TRANSVERSALES AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE

Sur le temps court, la crise économique et financière mondiale a eu des répercussions négatives sur les activités agricoles, ainsi que le confirme notamment une étude récente de l'OIT¹⁵⁷. Mais les causes profondes de la crise agraire sont à la fois multiples et structurelles. Sans s'attarder à analyser en détail

chacun de ces obstacles, il apparaît utile d'en exposer certains développements.

La faible implication des pouvoirs publics n'est pas le seul à faire blocage au développement du secteur agricole, tant s'en faut. Il y a lieu de citer, entre autres, l'accès limité au crédit, le mauvais état des conditions de transport, l'insécurité, la faiblesse du marché intérieur, la multiplication des taxes, etc. Au plan technique, la productivité et les rendements sont affectés par le manque d'encadrement des paysans¹⁵⁸ et le matériel aratoire rudimentaire, et la pénurie d'intrants chimiques/minéraux; l'insuffisance des infrastructures de production, de stockage et de commerce (greniers, silos, clôtures, kraals, entrepôts, etc.) est également citée. Le manque de soins phytosanitaires et vétérinaires expose les productions et le bétail aux maladies¹⁵⁹. Au plan institutionnel, outre les défaillances des services congolais, centraux ou décentralisés (SENASEM, Inspection agricole, Inspection du développement rural, SNSA, conseils communaux, etc.), le secteur agricole éprouve des difficultés à se structurer pour défendre efficacement ses intérêts auprès des pouvoirs publics. Les contraintes environnementales pèsent aussi de plus en plus sur les rendements; celles-ci sont accentuées par les externalités négatives du secteur minier, qui opère, en outre, des ponctions importantes dans les forces vives paysannes locales. Enfin, les auteurs de l'étude d'impact sur la réhabilitation de la RN5 Lubumbashi-Fizi (voir plus bas), identifiaient encore des éléments d'explication de nature plus sociologique, préjudiciables, selon eux, au développement économique (IdeaConsult 2011 : 67) :

« Sur le plan politique: tribalisme, népotisme, xénophobie, haine tribale [...]. Sur le plan économique: esprit de paternalisme ou d'attentisme (on attend tout des autres ou de l'État) [...]. Sur le plan social: inadéquation de la formation scolaire et universitaire avec les besoins réels des milieux où ils évoluent; abandon scolaire et déscolarisation des enfants au profit de la rue et des milices armées [...]. »

156 Lire par exemple : Kasongo Lenge Mukonzo (2009 : 1).

157 OIT : Organisation internationale du travail. Cette étude a été menée aux abords de Lubumbashi, de Likasi et de Kolwezi. Étaient notamment cités comme impacts: hausse du prix des intrants et des prix des biens et services, baisse du revenu agricole, perte de pouvoir d'achat, diminution des débouchés faute de demande solvable, déscolarisation, etc. (Lapeyre *et al.* 2011 : 57 ; 59).

158 Le SENASEM (Service national des semences) par exemple, semble totalement invisible dans la région (CIAT *et al.* 2012 : 17).

159 C'est le cas, par exemple, du territoire de Nyunzu, où partout le manque de produits vétérinaires expose les cheptels à des flambées d'épizooties (ACF 2012 : 2).

On pense inmanquablement à la déclaration du bureau politique du MPR qui, en 1974, soulignait que : « le déficit en produits alimentaires que nous connaissons résulte de la déconsidération du métier de paysan. Or le Zaïre, pays avant tout à vocation agricole, doit mettre fin aux importations qui [...] demeurent [...] onéreuses pour ses ressources en devises indispensables à son équipement » (cité par : Mokili Danga Kassa 1998 : 326). Quarante ans plus tard, en dépit des discours de façade et des programmes creux, les prémices d'une revalorisation du métier paysan et d'une implication renforcée des pouvoirs publics sont toujours difficilement perceptibles. L'État s'est *de facto* défaussé de ses responsabilités sur le dos des partenaires internationaux et des acteurs locaux de développement. Alors que l'agriculture représente 37,5 % du PIB national et emploie environ 75 % de la population active congolaise, l'investissement de l'État y reste mineur¹⁶⁰. Sans s'attarder sur des développements institutionnels complexes¹⁶¹, il n'est pas sans fondement de rappeler que la Constitution de 2006 règle la délégation d'importantes responsabilités en matière agricole au niveau des provinces, qui comprennent l'élaboration et l'exécution des programmes agricoles/forestiers et l'organisation et le contrôle des campagnes agricoles. La même Constitution définit également certaines compétences concurrentes avec le pouvoir central, à l'instar de la politique d'aménagement du territoire ou encore de la conception des projets, et des programmes et accords de coopération économique, culturelle, scientifique et sociale internationale (Constitution, articles 202 et 203¹⁶²). Mais la transition vers un modèle décentralisé connaît de sérieux retards et les incertitudes entourant la libération par le pouvoir central des ressources au niveau des provinces et des Entités territoriales décentralisées (ETD), nécessaires au financement des nouvelles institutions et de l'exercice des nouvelles compé-

tences, ne sont pas levées¹⁶³. Ainsi, par exemple, le taux d'exécution des rétrocessions¹⁶⁴ à la province du Katanga se limita, en 2010, à 44,71 %¹⁶⁵. Ces blocages, auxquels s'ajoutent les dysfonctionnements du système fiscal des ETD et les carences constatées, tant de la part des ETD que des provinces, dans la mobilisation de leurs ressources¹⁶⁶, expliquent évidemment, pour une large part, leurs difficultés à assumer leurs prérogatives, entre autres, en matière de soutien au secteur agricole, en dépit des programmes et plans dont se dotent ces niveaux de pouvoir (Bouvier 2012 : 208-209). Celui-ci reste *in fine* le pré carré du partenariat international. Selon un document de travail présenté fin 2012 à la mission économique belge à Kinshasa, l'APD enregistrerait un recentrage sensible de ses interventions vers l'agriculture et l'aide au développement (Mission économique belge 2012). Au Katanga, d'après la base de données GT15¹⁶⁷, l'enveloppe budgétaire totale des projets en cours ou dans le pipeline couvrait environ 141 millions USD ; sur les 20 projets développés dans la province, 8 concernaient le Tanganyika¹⁶⁸ (*Annexe à la présentation...* 2012).

Les facteurs économiques et commerciaux sont également au cœur du problème agricole. La question

160 La part du budget congolais allouée à l'agriculture était de seulement 1,75 % en 2013, contre 3,4 % l'année précédente. Ces chiffres restent loin en-deçà des engagements souscrits en 2003 à Maputo, de porter progressivement le budget à 10 %.

161 Sur le financement des provinces, lire : Bouvier (2012 : 206-218).

162 Dans l'esprit de la Constitution, ces dispositions devaient rapprocher les élus de leurs administrés vis-à-vis desquels ils seraient davantage comptables de leur travail, et instituer un espace propice à un encadrement et à l'élaboration de schémas de développement mieux adaptés aux réalités locales (ACE Europe 2011 : 24-25).

163 Le gouvernement congolais attribue ces retards aux : « [...] contraintes financières de l'État (pouvoir central et provinces) auxquelles s'ajoute la faible capacité de la plupart des administrations provinciales » (cité par Bouvier 2012 : 207). Paule Bouvier pointe également l'absence de plan qui précise le transfert des ressources entre l'État central, les provinces et les ETD (Bouvier 2012 : 207).

164 Dont, de surcroît : « rien n'indique si les sommes prévues sont conformes aux 40 % requis par la Constitution de 2006 [...] » (Bouvier 2012 : 212).

165 Ce qui en fait la troisième province la moins favorisée après le Sud-Kivu et le Kasai-Occidental (Direction de la préparation et du suivi du budget [cité par : Bouvier 2012 : 211]).

166 Outre les rétrocessions du pouvoir central, la loi prévoit que les provinces bénéficient de recettes propres (Bouvier 2012 : 208).

167 GT15 : « Groupe thématique 15 Agriculture et Développement rural ». Plate-forme de coordination et de dialogue entre Gouvernement et les PTF engagés dans l'agriculture et/ou le développement rural.

168 À noter que ces projets labellisés « agriculture » couvrent en fait un large panel de sous-thématiques associées au secteur agricole : si 43,7 % des projets concernaient l'appui à la production, 17,4 % d'entre eux s'attachaient à l'aide d'urgence, 12,6 % à l'appui aux organisations paysannes, 6 % à la recherche, 3,6 % à la réhabilitation/entretien des pistes, etc. En termes financiers, l'appui à la production rassemblait 56,57 % des ressources, pour 13,14 % à la réhabilitation/entretien des pistes, etc. (*Annexe à la présentation...* 2012).

de l'accès au crédit pose de longue date un réel problème. Sans soutien financier, le paysan investit peu dans les intrants agricoles. Depuis la dissolution de la Banque de crédit agricole (BCA), les institutions de financement sont inexistantes dans le district, à l'exception de la Trust Merchant Bank (TMB) depuis 2010, et de la Caisse d'épargne du Congo (CADECO), établies à Kalemie. La couverture bancaire est donc pratiquement nulle et les conditions d'obtention de prêt sont trop restrictives pour les petits exploitants agricoles ou les communautés de pêcheurs. La faible circulation monétaire n'est que partiellement suppléée par l'activité de quelques agences de transfert de fonds, toutes également établies à Kalemie : Soficom, Mister Cash et Money Grams. Les sources de financement subsidiaires telles que les microcrédits ou les organisations informelles de type « tontines » existent également, sans toutefois que leurs activités dans le district soient très documentées. D'autre part, le mauvais état des routes et l'inefficacité des moyens de transport réduisent le rayon de distribution des produits agricoles. Compte tenu de l'état du réseau et du prix du carburant, le coût du transport à l'unité est toujours élevé, en particulier pour les marchandises à faible valeur commerciale comme les aliments non transformés. Les difficultés d'écoulement des surplus, conjuguées au mauvais état des infrastructures de stockage (souvent, les paysans entreposent leurs récoltes chez eux), entraînent d'importantes pertes post-récoltes. Ces routes sont au demeurant coupées en certaines zones par des « barrières » tenues par des groupes armés (Maï-Maï, FARDC, etc.) qui rançonnent les populations ; l'insécurité touche également de façon récurrente certaines zones du lac, où les navires sont ponctuellement arraisonnés par des milices armées¹⁶⁹. Toutes ces exactions affectent naturellement les échanges, en ce compris le commerce des produits agricoles ; elles touchent également sporadiquement l'amont de la chaîne de valeur : en 2013, la population résidente de Mwanza (terr. Moba) déclarait avoir subi des raids des Maï-Maï Bakata Katanga, qui avaient procédé eux-mêmes à la récolte de certains aliments (RRMP 2013 : 8). En aval, la faiblesse de la demande solvable, qui s'est creusée depuis

169 Lire par exemple certains bulletins d'information de l'OCHA RD Congo/Katanga (2013-2014), les articles de Club-Unesco Ntcheko (2011a, c & d) ou de Radio Okapi (2007 ; 2013f & g). Sur les bénéfices générés par ces barrières et, plus généralement, la gamme d'activités lucratives liées à la violence dans l'Est de la RD Congo, lire : Laudati (2013 : 32-50).

le déclenchement de la crise, ne peut constituer un adjuvant au dynamisme commercial. Une étude réalisée pour le compte de la CTB en 2012 dans le cadre de son programme PREPICO atteste toutefois de la corrélation positive directe entre l'amélioration des conditions de transport (facteur causal) et l'augmentation du trafic et des niveaux de production (ECODED 2012) à demande constante, ce qui suggère la résilience de certains débouchés, malgré les maigres revenus locaux. Les opérateurs commerciaux se plaignent également de la pression (para)fiscale, formelle comme informelle, complexe et confuse, qui génère un foisonnement de taxes indirectes en cascade, régionales et locales (Lapeyre *et al.* 2011 : 29).

Le secteur agricole souffre d'un déficit de représentation dans les différentes sphères d'échanges, de négociations et de décisions. Des CARG¹⁷⁰ ont été mis en place par le ministère de l'Agriculture, dont une série dans les territoires de Moba, de Nyunzu et de Kalemie en juin-juillet 2009. Ces structures s'envisagent comme des espaces de concertation au niveau des territoires et des provinces et, progressivement, des secteurs et des chefferies, entre les différents acteurs du monde rural, les partenaires du développement et les services congolais. Les unités de base devraient être relayées au niveau provincial par un conseil consultatif provincial¹⁷¹ (ACE Europe 2011 : 45). Les CARG côtoient des mouvements paysans, dont beaucoup d'ONG issues de la société civile locale, le plus souvent rassemblées sous le label « Organisations paysannes » (OP), lesquelles éclosent un peu partout dans le Katanga, et au Tanganyika notamment. Frans van Hoof, conseiller indépendant auprès des OP¹⁷², constatait cependant en 2011 que, bien souvent, celles-ci sont : « inefficaces en raison de leurs faibles capacités de financement et du manque

170 CARG : Conseil agricole et rural de gestion. Les CARG ont pour objectifs : de renforcer l'organisation des structures paysannes ; de défendre les intérêts des paysans ; de renforcer la concertation entre organisations paysannes ; de diffuser les informations utiles à la prise de décision ; de contribuer à la promotion du leadership paysan ; de mettre en place, suivre et évaluer un plan de développement agricole constitué des projets répondant aux préoccupations locales ; d'associer les bailleurs de fonds à la clarification des actions de développement du monde agricole rural ; d'établir l'harmonie et la synergie des actions sur le terrain ; de rétablir la confiance entre le secteur public et le secteur privé (ACE Europe 2011 : 44).

171 Également dénommé « CARG provincial » ou « Conseil rural provincial ».

172 D'après le site Internet AFAFO (en ligne : http://afafo.org/fr/sur_afafo.html).

de coordination, de leur faible niveau d'organisation». Toutefois, notait-il, certaines OP significatives sont à signaler dans le Tanganyika, telle l'ASAPCO. Celle-ci « dispose entre autres d'un champ commun de 3,4 ha et [...] entend prendre des semences de qualité et se répartir équitablement les produits des récoltes, ceci afin de disposer de moyens supplémentaires aux vues de s'approvisionner en intrants de qualité et d'ainsi augmenter les rendements » (van Hoof 2011 : 3-4).

Au niveau technique, l'investissement dans les outils de production reste très limité. En 2009, une enquête de l'ONG ACF évaluait à 3,4% la part du budget des ménages de la zone de santé d'Ankoro allouée au secteur agricole (ACF International 2009 : 24). Le manque de ressources se traduit par un faible développement des moyens de production, de stockage, de transformation ou de commercialisation, tant au niveau des infrastructures (greniers, silos, kraals, moulins, etc.) que de l'outillage (rudimentaire : houes, machettes, parfois des limes, haches, arrosoirs, râtaux, bêches, etc.) et d'autres intrants. Aux environs de Muhuya (terr. Nyunzu) et de Tabac (terr. Kalemie) ainsi, l'étude SSSA (voir encadré 2.2) rapporte que les producteurs semblent dénués de fertilisants, de pesticides¹⁷³ et d'agents conservateurs chimiques/minéraux, qui limiteraient les pertes de semences lors du stockage¹⁷⁴ (CIAT *et al.* 2012 : 19). Les cadres étatiques sont inopérants et les initiatives de l'aide au développement/humanitaire donnent des résultats mitigés. L'unique station d'expérimentation variétale de l'INERA au Katanga est implantée à proximité de Lubumbashi¹⁷⁵. Autrement dit, les variétés de semences officiellement sélectionnées (tableau 2.7) ne tiennent pas compte des conditions de production spécifiques au Tanganyika. Des sites de multiplication de semences existent toutefois dans la région, encadrant le maïs, le riz ou l'arachide, avec un accent particulier porté sur le manioc et les bananes, récemment l'objet d'efforts importants, en raison des pressions phytosanitaires (maladies, etc.). Ces efforts sont cependant relativement nouveaux et très émiétés. Dans la région de Tabac par exemple,

173 Notons que l'étude SSSA a trouvé quelques bouteilles de pesticides à Kalemie.

174 Lesquelles seraient de l'ordre de 40 à 50% selon les commerçants; de 20 à 80% selon les fermiers, en particulier pour le maïs (CIAT *et al.* 2012 : 19).

175 La station d'expérimentation la plus proche est installée à Mpulungu (Sud-Kivu).

l'enquête SSSA dénombrerait les protagonistes suivants (CIAT *et al.* 2012 : 17) :

- FHI (depuis 2006/2007 : maïs, arachide) ;
- FAO (avec l'association des femmes de Tabac depuis 2006 : manioc ; avec la coopérative BWINO depuis 2010/2011 : maïs, riz) ;
- SADEF/CEFA (depuis 2009 : riz et manioc) ;
- Association KAMA (avec FHI depuis 2006 : manioc et cultures horticoles) ;
- BEDERCA (depuis 2012 : bananes) ;
- RAF (depuis 2011, avec appui de la FAO : manioc, cultures horticoles) ;
- FHI (multiplication rapide et macropropagation de bananes) ;
- PETAMU/PETARU (depuis 2009 : manioc ; participation à la sélection de variétés, avec le soutien de Caritas et de la FAO).

Tableau 2.7. Liste des variétés de semences diffusées par l'INERA au Katanga. Situation en 2012

Culture	Variétés
Arachide	G 17 / Red beauty, A 65, MGV 4
Haricot	XAN 76, DB 196, D6 Kenya ou D6 Haricot, DOR 715, K 132, K 132, CAL 143, RJB 1
Maïs	Babungo-3, Kasaii, T'ZM
Manioc	Sawasawa, Butamu, Liyayi

Source : CIAT *et al.* (2012 : 16).

Dans le cadre de projets spécifiques, certaines variétés ont été introduites et développées dans le Tanganyika, en partenariat avec des acteurs locaux. L'Initiative des Grands Lacs pour le manioc, opérationnel entre 2009 et 2012 dans le Nord-Katanga, a ainsi développé plusieurs variétés de manioc à Tabac¹⁷⁶, touchant selon les années entre 11 900 et 15 400 bénéficiaires environ. Dans la même région, la FAO a encadré, entre 2006 et 2012, un projet similaire de multiplication du manioc, en ciblant une dizaine de variétés¹⁷⁷. Il n'est pas anodin de signaler que, d'après les fermiers concernés, la qualité de la plupart de ces nouvelles variétés ne semble pas soutenir la comparaison avec les variétés locales ; sur le long terme, celles-ci présentent, en outre, souvent des problèmes de conservation (CIAT *et al.* 2012 : encadré 2.2).

176 Sukisa, Sawasawa, Disanka, Nsansi, Liyayi.

177 Mapendo, Butamu, Nzizila, MM96/1751, MM 96/422, RAV, Sawasawa, Susika, Mayombe, Mvuazi, Liyayi.

Encadré 2.2. La pénurie de semences, une contrainte ?¹⁷⁸

Contrairement à l'idée parfois évoquée d'une pénurie de semences préjudiciable au développement agricole, l'enquête SSSA réalisée en 2012 dans les territoires de Kalemie et de Nyunzu indique que la disponibilité des semences ne semble pas y poser d'obstacle majeur à la production. Les semences intègrent différents circuits, formels et (surtout) informels¹⁷⁹, qui incluent depuis quelques années les distributions organisées par les acteurs humanitaires (lesdits « systèmes semenciers liés à l'aide¹⁸⁰ »).

Les infrastructures et les intermédiaires nécessaires au fonctionnement des filières formelles ont cependant une implantation locale trop faible pour constituer actuellement un véritable viatique au développement du secteur agricole : dans les sites enquêtés par l'étude SSSA, ces semences transitaient majoritairement par les ONG ou la FAO, soit des structures temporaires ; les magasins de commerce agricole étaient pratiquement inexistant¹⁸¹, même à Nyunzu ou à Muhuya, autrefois pourtant très prisés par les négociants agricoles (voir chapitre précédent).

À défaut de structures-relais officielles pérennes ou efficaces, 96 % des fermiers déclarent obtenir leurs semences de canaux informels, sauf pour quelques produits comme le riz ou les cultures horticoles (choux, oignons, aubergines). Ils se reportent en particulier sur les marchés locaux¹⁸², qui apparaissent comme les plates-formes d'échanges dominantes de ce trafic ; les voisins, les réseaux de relations personnelles et, loin derrière, les stocks personnels¹⁸³, comptent parmi les autres sources d'approvisionnement.

Les flux informels de semences recourent assez fort ceux des mouvements de grains. À Kalemie, selon les zones d'origine et par ordre d'importance, ceux-ci se présentent comme tel :

- maïs : Moba, Nyunzu, nord du territoire ;
- arachide : Nyunzu, tous les territoires environnants (sauf Moba) ;
- haricots : Moba (région de Vyura), Tanzanie ;
- riz : Kalemie (région de Kabimba), Tanzanie, Nyunzu, Kongolo, Kindu (province du Maniema).

La situation diffère à Nyunzu, plus enclavée, mais également elle-même un important bassin agricole. Les grains et semences proviennent donc davantage de son arrière-pays :

- maïs et arachide : zones nord, sud et ouest du territoire ;
- riz : nord de Nyunzu, zones frontalières de Kongolo.

178 D'après l'enquête « Seed System Security Assessment », réalisée en 2012 (en particulier les pp. 18-19 & 24-25), qui s'est attachée à identifier les filières semencières dans le nord du Katanga, et, plus spécifiquement, dans les territoires de Nyunzu et de Kalemie où quatre sites ont été investigués en détail : les villages Tabac (terr. Kalemie, 18 km du chef-lieu) et Muhuya (terr. Nyunzu), ainsi que les marchés de Kalemie et de Nyunzu. L'échantillon de personnes interrogées comprenait 198 ménages avec une proportion de 15 % de personnes déplacées internes (PDI). La principale limite de ce rapport, évoquée par les auteurs, tient à son temps de collecte relativement court (août-septembre 2012) en raison du calendrier agricole (CIAT *et al.* 2012 : 2 ; 6).

179 Le système formel se définit comme étant organisé autour d'une chaîne d'activités centrées sur l'utilisation de semences certifiées de variétés sélectionnées. Leur traitement est soumis à une réglementation formelle afin de maintenir l'identité et la pureté de la variété, et de garantir des standards de qualité physique, physiologique et sanitaire. Le système informel évolue en marge des canaux formels et échappe donc aux contrôles des services officiels de certification.

180 « Relief seed system ». Ce canal se rattache néanmoins aux circuits de distribution formels puisqu'il fait appel à des intervenants et à des procédures de validation identifiés officiellement. Dans le Nord-Katanga, expliquent les auteurs, cette troisième voie a eu un impact limité : l'aide a été allouée de façon sélective depuis 2003, en particulier pour les cultures horticoles et les boutures de manioc. 23 % des fermiers de l'échantillon ont déclaré avoir reçu une allocation semencière au cours des cinq dernières années, au travers d'une distribution directe ou de bons et de foires aux semences, organisés par le secteur humanitaire.

181 Les enquêteurs ont localisé deux ou trois petits magasins à Kalemie et deux magasins d'articles généraux à Tabac, qui proposent quelques conserves de semences horticoles.

182 Entendus comme espaces de contact entre différents acteurs et institutions, qu'il s'agisse de marchés ouverts de négociants, d'échoppes de village permanentes ou de transporteurs longue distance, qui achètent et vendent des grains à consommer et, potentiellement, pour ensemençer (CIAT *et al.* 2012 : 20).

183 Ces derniers sont limités, en raison des forts taux de pertes enregistrés au stockage.

Selon l'enquête, donc : « ces flux démontrent qu'il existe de multiples sources de semences/grains pour toutes les cultures d'importance. Cela signifie qu'une faible récolte à Kalemie n'entraîne pas nécessairement l'indisponibilité de semences potentielles sur les marchés de Kalemie, puisque les zones environnantes sont les principaux fournisseurs. La disponibilité n'est pas non plus un problème à Nyunzu, qui est une région historiquement productive et dont le marché est approvisionné par une série de communautés environnantes dans un rayon de 60-80 km grâce aux principaux axes routiers¹⁸⁴ » (CIAT *et al.* 2012 : 24-25, traduction de l'auteur).

184 « *These flows demonstrate that there are multiple sources of seed/grain for all the major crops. This means that a poor harvest in Kalemie would not necessarily lead to the unavailability of potential seed in the Kalemie markets, as surrounding regions are the main sources. Availability is also not an issue in Nyunzu, as it is historically a productive region and Nyunzu market is supplied by many surrounding communities within a 60-80 km radius, using all four main axes (roads) for supply.* »

Paradoxalement, les structures informelles semblent moins affectées par ce problème de qualité. Bien qu'elle n'ait pas réalisé d'étude approfondie et objective concernant la qualité des semences distribuées sur les marchés¹⁸⁵, l'enquête SSSA rapporte n'avoir trouvé aucune preuve attestant une qualité de semence ou du matériel végétal différente de la norme ou particulièrement médiocre¹⁸⁶, à l'exception du manioc dont le matériel végétal est altéré par plusieurs maladies. Les fermiers s'approvisionnent sur les marchés afin de renouveler et d'améliorer la qualité de leurs stocks de grains (CIAT *et al.* 2012 : 44-45).

Il reste, enfin, à évoquer le secteur minier. Celui-ci constitue aujourd'hui un important facteur de prédation pour l'agriculture katangaise, qui subit, en zone minière, une « forme d'appropriation foncière peu compatible avec un développement agricole » (Lapeyre *et al.* 2011 : 77). Les trois quarts environ des sols du Tanganyika sont couverts de carrés miniers, c'est-à-dire en concessions potentielles sur lesquelles les exploitants (opérateurs miniers) munis d'une licence ont des droits et d'où ils peuvent, à tout moment, expulser les populations installées. Dans le contexte katangais, l'épineux dossier des mines est pourtant un élément charnière du développement agricole. Kasongo Lenge Mukonzo (2009 : 2, 60-63) calcule que, sans une modification substantielle du

185 Les enquêteurs se sont plutôt fondés sur la collecte d'informations auprès des fermiers et des commerçants, ainsi que sur l'observation visuelle des produits proposés sur les marchés.

186 Les fermiers interrogés jugeaient favorablement les semences présentées sur les marchés en 2011/2012, même si certaines améliorations pourraient être apportées à la qualité des arachides.



Magasin spécialisé (intrants agricoles).
(Photo CIAT, UEA, CRS, Caritas. 2012.)

régime d'octroi des terrains et une réévaluation des superficies concédées aux fins d'activités minières, l'idée, souvent évoquée par les politiques congolais, d'atteindre l'autosuffisance alimentaire de l'actuelle province, serait définitivement condamnée à moyen (35 ans) ou à long terme (50 ans), en raison des effets conjoints de la pression démographique, de l'altération probable des sols et des changements climatiques déjà à l'œuvre. Selon l'auteur : « Il devient [...] indispensable de songer au renforcement de la capacité productive de la province en disponibilisant [*sic*] davantage des terres au développement du secteur agricole. » Les premières victimes des activités minières sont les exploitations agricoles paysannes,

pourtant les plus nombreuses, très loin devant les petites, moyennes ou grandes entreprises agricoles. Celles-ci sont exposées aux expropriations, à la réduction des superficies, aux pollutions diverses générées par le secteur minier (Lapeyre *et al.* 2011 : 28-29), mais aussi aux ponctions, parfois très importantes, opérées sur la force de travail paysanne et sur les effectifs scolaires, dont le taux de déperdition est localement très élevé, surtout dans les couches les plus pauvres¹⁸⁷. En 2012, l'enquête ACF réalisée en territoire de Nyunzu signalait que : « l'essor du secteur minier à partir de 2003 a eu comme conséquence une déperdition de la main-d'œuvre agricole d'environ sept jeunes sur dix (70 %) » (ACF International 2012 : 2). Toujours en territoire de Nyunzu, les enquêteurs de l'étude SSSA se sont intéressés au cas de la zone de Muhuya, où les mines alentour¹⁸⁸ exercent une forte influence sur les conditions de vie de la population paysanne :

« Des milliers d'individus sont partis travailler dans les carrières [du Nord Katanga] attirés par l'appât de gains rapides (et espèrent-ils, substantiels), et par la liberté de travailler pour leur propre compte. Beaucoup ont quitté Muhuya pour les mines, la plupart étant des hommes âgés entre 12 et 40 ans. Ils sont généralement partis seuls, laissant derrière leurs parents ou [...] leurs femmes et enfants pour plusieurs mois. L'espoir était que leurs revenus contribueraient au ménage, une fois de retour. Pour les personnes laissées à la ferme, perdre un travailleur valide constitue un coût important, limitant la productivité agricole. [À la question de savoir si cela en valait la peine] la majorité a répondu "non !". Les mineurs ne sont pas des employés réguliers, mais sont payés à façon en fonction des minerais extraits, par un acheteur unique (MMR¹⁸⁹) implanté partout dans la région. Le grand nombre de mineurs sur une carrière et le monopole d'achat auraient tendance à diminuer les rendements individuels de chacun des travailleurs. Au final, les contributions envoyées par les mineurs à leurs familles seraient insignifiantes. Plus grave, certains travailleurs ont été confrontés à la maladie et au divorce. Beaucoup de ceux venus de Muhuya pour travailler dans les mines, sont retournés depuis lors, découragés, et sans les gains espérés. Pour la plu-

part d'entre eux, leur temps dans les mines fut du temps perdu au détriment des activités agricoles. De retour des mines, beaucoup de jeunes sont sans capital et/ou sans terre ; ils sont en quête des moyens de leur réinsertion au sein de leur communauté et d'assurer leurs conditions de vie. La réintégration de cette population, en particulier des jeunes en quête d'un travail lucratif, demeure un point sensible pour la communauté de Muhuya. Certains ont suggéré la briqueterie, la transformation de produits agricoles et la production de semences spécialisées comme viatiques commerciaux¹⁹⁰ » (CIAT *et al.* 2012 : 11, traduction de l'auteur).

1.2. L'AGRICULTURE VIVRIÈRE

L'agriculture de type « traditionnel » est le pilier de la production agricole du district. Elle s'inscrit en contre-point de l'agriculture de type « moderne », caractérisée notamment par l'usage d'intrants agricoles élaborés (engrais, pesticides, semences améliorées, mécanisation des outils de production, etc.), des ressources financières conséquentes, le recours à une main-d'œuvre salariée, une exploitation axée sur les cultures de rente, des volumes de production élevés, de grandes surfaces agricoles et des rendements importants. L'agriculture de type « traditionnel » est extensive, itinérante et souvent sur brûlis. Pauvre en intrants élaborés et faiblement capitalisée, elle s'appuie sur un équipement rudimentaire (matériel

190 « *Thousands of people have gone to work in these quarries, drawn by a desire to gain quick (and hopefully substantial) money, and for the freedom to work for themselves. Many left Muhuya for the mines, most of them men between 12 and 40 years old. They generally went on their own, leaving behind parents or (if they were older) wives and children, and tended to stay for several months. The hope was that their earnings would contribute to the household back home. For those left behind on the farm, losing an able-bodied worker is a big cost, limiting agricultural productivity. Was it worth it? The vast majority say « No »! Mine-workers are not regular employees, but paid for what minerals they unearth, by a single buyer (MMR mining) who operates throughout the area. The sheer number of mine-workers at a quarry, and monopoly buyer, would tend to drive down returns to individual mine-workers. Miners' contributions to their families were insignificant. Even worse, illness and divorce have affected some workers. Most who have travelled from Muhuya to work in mines have since returned, discouraged, and no better-off. For most, their time in the mines was time lost to farming. Many young returnees lack assets or land, and are searching for ways to re-establish themselves in the community, and to get a secure livelihood. Reintegrating particularly the younger population, and stimulating for them lucrative job possibilities remains a central concern of the Muhuya community. Some have suggested brickmaking, agro-processing and specialized seed production as commercial possibilities.* »

187 Lire par exemple : Radio Okapi (24 avril 2013).

188 À l'époque de l'enquête, les deux sites principaux étaient la mine dite « des 100 kg » (à 40 km de Muhuya) et la mine « Temps présent » (60 km).

189 MMR : Mining Mineral Resources.

aratoire essentiellement : houes, haches, machettes). La main-d'œuvre salariée y est inexistante, mais les travaux sont à haute intensité de travail, étant donné l'absence de mécanisation. La production est avant tout destinée à la consommation du ménage, le reliquat (hors pertes) étant dévolu pour partie aux réserves semencières, pour partie aux marchés locaux. Les cultures sont généralement pratiquées en association afin de gagner du temps, tous les travaux d'entretien se faisant en même temps sur la parcelle. Le paysan améliore son ordinaire par la consommation ou la vente de produits d'appoint, tels que les fruits (mangues, agrumes, mais surtout bananes), la canne à sucre ou encore l'huile de palme, dont les plantes poussent à l'état (sub)spontané dans la parcelle ou autour de l'habitation. Dans la région de Moba, les paysans tirent également bénéfice de l'exploitation de quelques caféiers ainsi que de la culture d'oignons et d'échalotes.

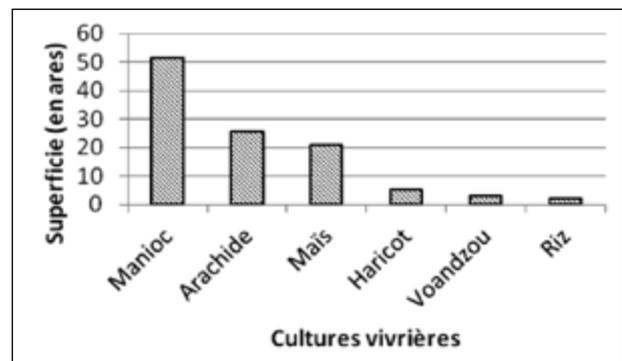
Les complexes agricoles se répartissent le long des grands axes de communication (routes, rail et cours d'eau) et occupent une bonne partie du territoire sur toute la frange occidentale du district, à la gauche des cours d'eau Luvua-Lualaba. Autour de Nyunzu et de Kapona ainsi que sur les Marungu (terr. Moba), apparaissent également de forts noyaux d'activité anthropique à caractère agricole (voir la carte d'occupation du sol, cahier hors-texte).

Les unités d'exploitation sont de taille réduite et les entreprises de moyenne et grande dimension sont absentes. Avant la guerre, chaque ménage agricole katangais cultivait en moyenne deux champs d'une superficie totale légèrement supérieure à 1 ha. Dans les années 1980, à l'époque du Projet Nord-Shaba (PNS, voir encadré 1.2, p. 288), les paysans de Kongolo cultivaient ainsi 92 ares en moyenne; à Nyunzu, où la pratique était plus extensive, l'étendue moyenne des champs atteignait 2,6 ha (Poulin, Appleby & Quan 1987 : 10-11). Depuis lors, la taille des exploitations s'est réduite. Il n'est pas impossible qu'outre les dévastations de la guerre, la crise mondiale de 2008/2009 ait eu des répercussions sensiblement négatives sur la taille de certaines exploitations agricoles en raison du renchérissement du prix des intrants, le phénomène ayant été constaté ailleurs dans la province (Lapeyre *et al.* 2011 : 60). L'organisation coutumière locale exerce également une influence sur l'accès au foncier. Ainsi, par exemple, à Tabac, scindé en deux aires agricoles distinctes : vallée et plateau, où le chef coutumier a l'autorité sur le parcellement des terrains dans la première aire, plus

fertile, tandis que la majeure partie de la population se contente de terrains sur la seconde, plus éloignée et aux sols moins riches (CIAT *et al.* 2012 : 8).

Aujourd'hui, il est généralement admis qu'au Katanga la superficie annuelle cultivée par unité agricole s'élève à environ 70 ares, répartis sur plusieurs soles¹⁹¹, mais cette moyenne souffre localement d'importantes variations. En pays d'Ankoro, par exemple, les parcelles annuellement mises en valeur restent régulièrement supérieures à un hectare (ACF International 2009 : 3). À l'inverse, plus au nord, de part et d'autre de l'axe Muhala-Pont Songwa-Kabeya Mayi (à l'intersection des territoires de Kalemie et de Nyunzu), les emblavures cultivées ne dépassaient guère 25/35 ares en 2009 (selon les lotissements), avant que la finalisation des travaux de réfection ne porte, en 2011, les emblavures à 30/80 ares (ECODED 2012 : 43). Enfin, de l'échantillon de ménages installés autour des villages de Tabac (terr. Kalemie) et de Muhuya (terr. Nyunzu) interrogés par l'enquête SSSA, il ressort que 45,1 % déclaraient cultiver entre 0,5 et 1 ha; 37,9 %, moins de 0,5 ha; 12,8 %, entre 1 et 2 ha et 4,1 % seulement, plus de 2 ha¹⁹² (CIAT *et al.* 2012 : 7-8).

Graphique 2.3. Superficies moyennes cultivées annuellement par famille en zone d'Ankoro



Source : ACF International (2009 : 3).

191 Lire, par exemple, le compte rendu de la table ronde agricole provinciale du Katanga (Minagri 2005 : 34).

192 Nous n'avons pas trouvé dans le rapport de précisions quant à la nature des sources exploitées : les enquêteurs se sont-ils fondés sur les réponses des personnes interrogées ? Ont-ils eux-mêmes procédé à une estimation des parcelles ? D'autre part, notons qu'à Tabac, 65 % des résidents seraient d'installation récente (5 à 10 ans d'ancienneté) et 10 % sont considérées comme des personnes déplacées internes (PDI) fuyant les violences dans leur région d'origine (axe vers Bendera [Wimbi, Fizi, etc.]). Ces caractéristiques exercent probablement une certaine influence sur les pratiques d'exploitation et la taille des superficies, d'autant que beaucoup de ces nouveaux arrivants sont novices dans le secteur agricole (CIAT *et al.* 2012 : 8).

L'année agricole est divisée en deux saisons, A et B, au cours desquelles sont réalisés les travaux d'embavure. La saison A est généralement la plus importante, car elle s'étend sur une plus longue période et livre de meilleures récoltes, tandis que la saison B est plus courte; elle est également moins suivie par les paysans. Il arrive toutefois qu'en certaines circonstances, liées par exemple à des facteurs climatiques ou à la situation sécuritaire, la saison B prenne le pas sur la saison A, parfois de façon récurrente. Ce phénomène attribué aux perturbations climatiques a été observé en 2005 en plusieurs endroits du Nord-Katanga (OCHA RD Congo 2005 : 15).

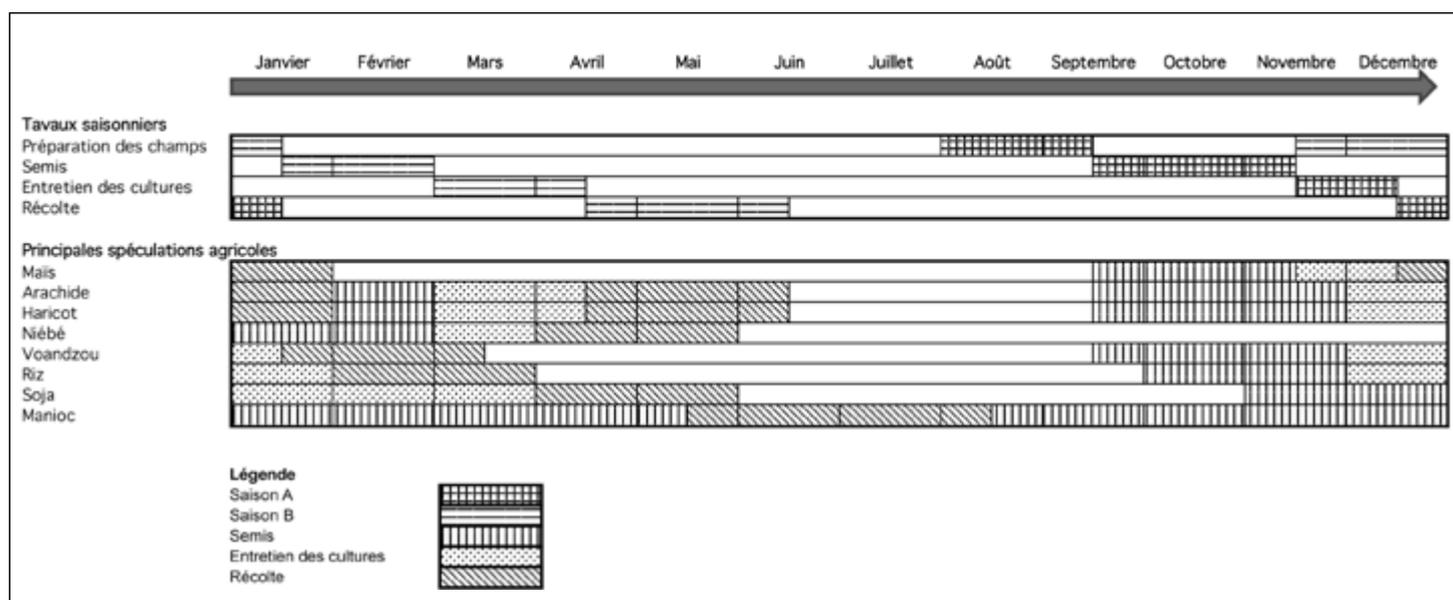
Le schéma de succession des travaux aratoires varie selon la latitude, le régime pluviométrique et la topographie. Le calendrier agricole officiel établi pour la province est assez théorique et n'est pas suivi rigoureusement. Localement, les variations sont très sensibles selon les zones agricoles. En pays d'Ankoro, la première année, la saison A est consacrée au manioc, au maïs, à l'arachide et au voandzou, le niébé étant cultivé en saison B. Le deuxième terrain du paysan est mis en exploitation l'année suivante avec les mêmes cultures pendant que le manioc évolue seul sur le premier terrain; l'agriculteur revient ensuite, en troisième année, sur le premier terrain où, une fois le manioc récolté, il réensemence arachide, maïs, voandzou (saison A) et niébé (saison B). Le manioc est en général considéré comme une culture de fin

d'assolement et, à ce titre, placé juste avant la jachère, en particulier dans les systèmes traditionnels de culture. Ici aussi, la saison A donnait jusqu'à il y a peu de meilleures récoltes en général en raison de sa plus forte pluviométrie; depuis quelques années, les perturbations climatiques ont toutefois inversé la tendance et il advient dorénavant que les pics de production s'enregistrent plutôt lors de la saison B (ACF International 2009 : 18).

Il est impossible de connaître avec un degré raisonnable de certitude l'état actuel de la production vivrière, en raison des déficiences importantes des statistiques agricoles disponibles. Si l'on prend pour postulat qu'elles reflètent néanmoins dans une certaine mesure la hiérarchisation des volumes de production, par aliment et par région, quelques renseignements peuvent être tirés. Les principales cultures concernent le maïs, le manioc, l'arachide, le riz et, en territoire de Moba surtout, le haricot et les pommes de terre. La banane et le blé sont également répandus. Suivent, essentiellement à titre subsidiaire, les patates douces, l'igname, le niébé et le soja.

Trois quarts environ de la production vivrière seraient consacrés aux racines et tubercules, et en particulier au manioc dont les volumes (en cossettes) représenteraient la quasi-totalité des récoltes dudit sous-groupe. Suivent les céréales, portées par la forte production relative de maïs, puis les oléagineux

Figure 2.1. Calendrier agricole en zone d'Ankoro



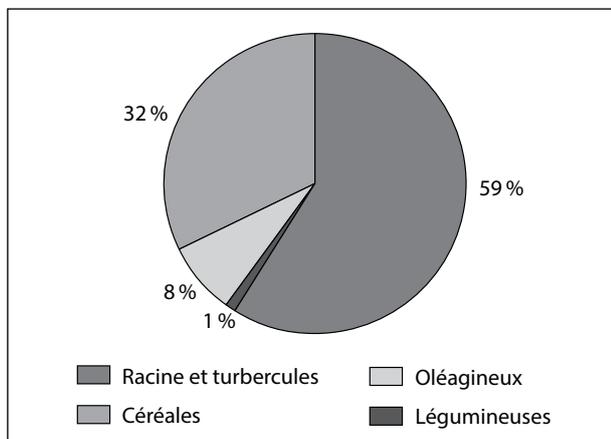
Source : ACF International (2009 : 18).

dominés par l'arachide. Enfin, parmi les légumineuses, le haricot émerge (graphique 2.4).

En ce qui concerne les cultures d'appoint, outre l'avocat ou la mangue, qui sont essentiellement cultivés autour des habitations, la banane est relativement répandue dans le nord du Katanga, où des exploitations de bananeraies se rencontrent ponctuellement (en territoires de Kalemie et de Kongolo surtout) à côté des bananeraies naturelles, plus nombreuses et plus dispersées (Département de l'Agriculture et du Développement rural 1985: 94). On trouve également quelques cultures maraîchères, dont les échalotes en territoire de Moba (Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage... 1998: 55), de l'amarante locale et des plants de tomate, notamment chez les paysans de Kalemie. Toutefois, l'absence de ces légumes sur les marchés locaux témoigne de la marginalité de ces cultures, surtout dédiées à l'autoconsommation (OCHA Kalemie 2012: 9).

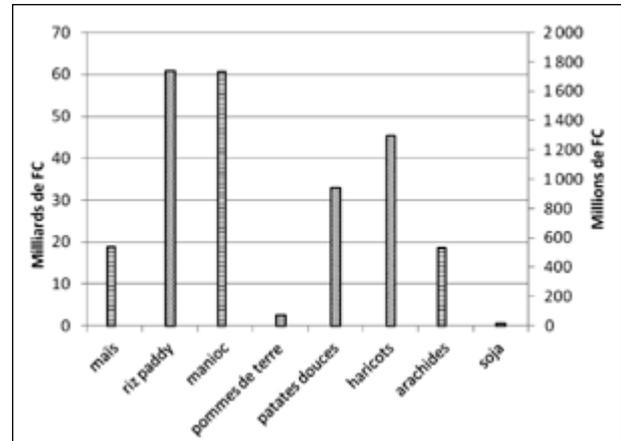
Le territoire de Nyunzu convient en particulier pour la production de manioc et de maïs, mais les paysans y cultivent également la courge, l'arachide, le voandzou, le riz et le niébé (ACF International 2012: 1). Celui de Kongolo est grand producteur de riz et de coton, mais s'y cultivent également avec bonheur l'arachide, le maïs, le manioc et le palmier à huile. Le territoire de Moba est, quant à lui, plus approprié pour la culture de la pomme de terre, ainsi que pour les cultures d'altitude, dont le café, mais offre des terrains favorables à la production de maïs et de blé. Enfin, à Ankoro, la culture du manioc serait généralisée: selon l'enquête ACF réalisée en 2009 dans le district sanitaire éponyme, elle serait suivie, en ordre

Graphique 2.4. Ventilation de la production agricole estimée du Tanganyika, en volume: principaux produits (moyenne des campagnes 2006-2011)



Source: d'après Minagrider (2013).

Graphique 2.5. Valeur estimée de la production agricole du Tanganyika (moyenne 2006-2011 aux prix de 2010)



Source: calculs de l'auteur, d'après la compilation de données issues de: Minagrider (2013); Unité de gestion économique... (2011). N.B.: pour la lecture du graphique: le maïs, le manioc et les arachides se rapportent à l'axe des ordonnées principal (à gauche) (motifs lignés horizontaux); le riz paddy, les pommes de terre, les patates douces et le soja se rapportent à l'axe des ordonnées secondaire (à droite) (motifs lignés diagonaux).

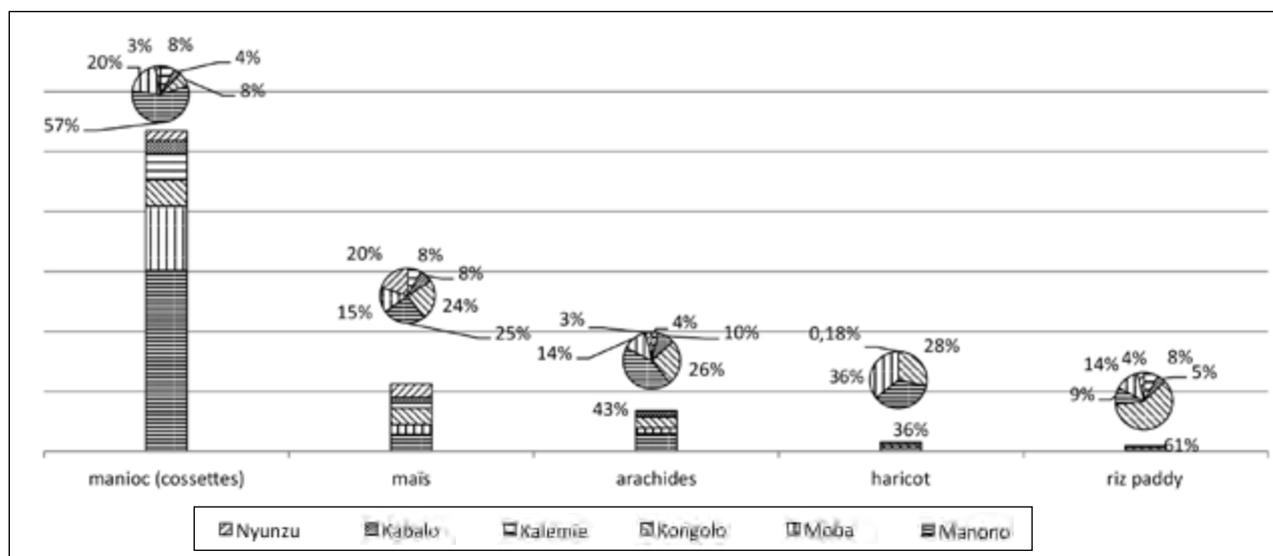
décroissant, par l'arachide, le maïs, le haricot niébé, le voandzou et le riz (ACF International 2009: 4).

La désagrégation par aliment de la valeur estimée de la production agricole au niveau de la province du Katanga place le manioc en tête des productions, suivi loin derrière par le maïs et les arachides; le riz, le haricot et la patate douce sont également une source de richesse relativement significative; à l'opposé, le soja et la pomme de terre ont une importance économique presque nulle (graphique 2.5).

Suivant l'analyse des niveaux relatifs de production agricole par territoire (graphique 2.6)¹⁹³, la distribution géographique de la production de richesse pour le secteur agricole fait apparaître la hiérarchie suivante: Manono, concentrant près de 60% de la production de manioc, un quart de la production de maïs et plus de 40% de la production d'arachides; Moba (respectivement: 20%, 15% et 14% pour ces mêmes cultures); Kongolo (8%, 24% et 26%); et Kabalo (4%, 8% et 10%). En termes de contribution par tête d'habitant¹⁹⁴, l'ordre serait inchangé pour les trois premières places, Kabalo rétrogradant à la cinquième position au profit de Nyunzu. Ces classements sont toutefois

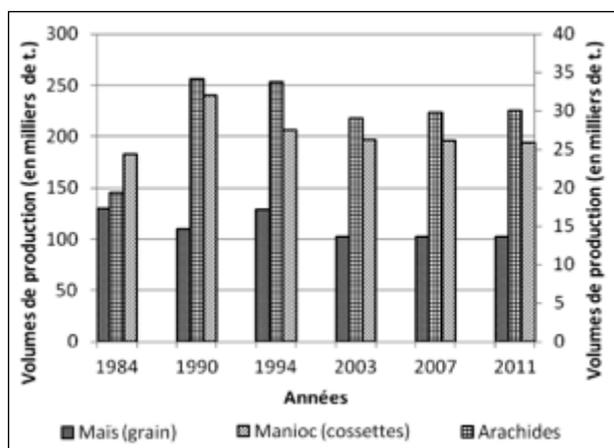
¹⁹³ En dépit de leur valeur discutable, nous prenons les données AGRIPÉL pour base de calcul, à défaut d'autres sources disponibles.

¹⁹⁴ D'après les chiffres de population estimés par de Saint Moulin (2011: 677).

Graphique 2.6. Histogramme des niveaux relatifs de production des principaux produits agricoles, par territoire (2008)

Source : d'après Minagrider (2013 : 63-69).

NB : pour la lecture du graphique : le maïs et le manioc se rapportent à l'axe des coordonnées principales (à gauche) ; les arachides, à l'axe des coordonnées secondaires (à droite).

Graphique 2.7. Histogramme de la production de maïs, de manioc et d'arachides (1984-2011)

Sources : d'après Département de l'Agriculture et du Développement rural... (1985 : 278) ; Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage... (1998 : 46-51) ; Minagrider (2013 : 14 ; 24).

hautement spéculatifs en raison des réserves émises à l'égard des statistiques des services de l'AGRIPEL sur lesquelles se fondent les calculs.

Avant les guerres, les dernières enquêtes agricoles réalisées (1990-1994) faisaient du Tanganyika le premier producteur katangais de maïs (environ 42 % de la production provinciale) et d'arachides (34 %), seulement précédé du Haut-Lomami en ce qui concerne le manioc (31 %). Au sein du district, les territoires de Kongolo (maïs, manioc, arachides), de Moba (maïs, manioc) et de Manono (manioc,

arachides) fournissaient les récoltes les plus importantes. Le territoire de Nyunzu intervenait, quant à lui, à hauteur de 21 % environ dans la production de maïs (Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage... 1998 : 46-54).

Importé d'Amérique du Sud à l'aube du XVII^e siècle, le manioc s'est rapidement propagé dans le centre africain et au Congo, au point de devenir un aliment véritablement national, nourrissant à la fois hommes et bétail (van den Abeele & Vandenput 1951 : 69, 71). Roui¹⁹⁵ au préalable pour en éliminer l'acide cyanhydrique, le tubercule est pelé et séché à l'air libre. La cossette ainsi obtenue ne pèse plus en moyenne que 23 % du poids de la racine initiale ; elle est ensuite conservée dans une corbeille ou dans un sac pendant un à deux mois¹⁹⁶, puis pilée en farine¹⁹⁷. La racine entre dans la composition de plats traditionnels, tandis que ses feuilles, après cuisson, sont servies en accompagnement (*pondu*). Son succès tient de la combinaison de plusieurs facteurs, dont des

195 Le rouissage consiste à plonger les carottes de manioc pendant trois jours dans l'eau (marigot).

196 La conservation ne peut excéder ce délai sans quoi les cossettes jaunissent et présentent des moisissures.

197 D'autres pratiques de conservation consistent à n'enlever du champ que la quantité nécessaire à l'alimentation familiale. Cette technique n'est cependant d'usage courant que dans les communautés où l'on utilise les tubercules cuits en garniture – ainsi pour les communautés riveraines – ou lorsque le manioc est destiné à des fins commerciales.

rendements relativement appréciables sur tous types de sol. L'introduction de la racine dans le district est mal connue. Elle se serait faite en plusieurs phases. Il semble établi que les populations hema en pratiquaient la culture bien avant l'arrivée des Européens (Vansina 1966: 188). Les Pères Blancs d'Afrique en auraient, par la suite, assuré l'introduction et la diffusion à partir de 1893 en territoire de Moba. L'extension de sa variété amère a été favorisée à la fois par les bons rendements et par la non-appétence de ses feuilles pour les sauterelles (Chambon & Alofs 1958: 38-39).

Surtout, sa culture fut imposée par intermittence par l'Administration en plusieurs territoires, dont ceux de Kongolo et de Manono, à partir de 1933, à raison de 10 ares par « homme adulte valide ». La production y était partiellement stimulée par l'écoulement d'une part des récoltes commercialisées vers la Géomines et les exploitations minières annexes, la première s'approvisionnant également auprès du territoire de Kongolo. Kongolo fut jusqu'à la fin des années 1940 le principal producteur du Tanganyika de farine de manioc, la culture de la racine étant généralisée sur tout le territoire (Lohahe 1976: 125, 142-143; Kabeya 1976: 22, 38).

Depuis 1995, on constate, dans l'espace congolais, une baisse générale de la production de manioc¹⁹⁸, imputable à la dégénérescence des semences ainsi qu'à l'absence de variétés améliorées résistantes aux maladies (mosaïque, anthracnose, bactériose) et aux insectes ravageurs (notamment la cochenille et l'acarien vert). Parmi les maladies, la variante ougandaise de la mosaïque, qui se répand depuis 1996, a provoqué une chute dramatique des niveaux de récolte. Elle touche aujourd'hui toutes les régions productrices du pays, et près de 70 % des cultures. Aux termes du deuxième rapport national sur l'état des ressources phytogénétiques (RD Congo 2009: 44): « l'état phytosanitaire de la culture du manioc est devenu de plus en plus alarmant, la mosaïque pouvant affecter plus de 70 % de rendement en racines tubéreuses ». En réaction, le Programme national maïs (PRONAM), créé en 1974 par l'INERA¹⁹⁹ et l'IITA²⁰⁰, avec d'autres partenaires, a mis au point ou introduit, depuis 2002, une série de variétés



Marché de Kalemie, femmes transportant du manioc.

(Photo extraite du site Internet www.3tamis.org, avec l'aimable autorisation de CAVKalemie.)

résistantes à la maladie, dont les variétés Nsansi, Sawasawa, Disanka, Mvuazi et Mbankana dans la province du Katanga, à partir de 2007. Les efforts ainsi réalisés permettent aujourd'hui de contenir la maladie et d'enrayer la baisse des productions (RD Congo 2009: 60). À la lumière de ces éléments, et dans la conjoncture actuelle, on peut considérer que la culture du manioc dans le Tanganyika, qui a enregistré un net recul de ses rendements à l'hectare depuis les années 1980, ne peut afficher les niveaux de production que lui prêtent les statistiques SNSA; ceux-ci doivent être revus à la baisse.

Le maïs constitue l'aliment de base de la majorité de la population katangaise. Sa culture est du reste appréciée par les paysans et encouragée par les agronomes, car elle est particulièrement adaptée aux rotations et associations avec des plantes améliorantes, telles que le niébé ou le soja (Tollens 2004: 11).

Le district compte parmi les principaux bassins congolais de production de maïs. Selon les estimations du service agricole, celle-ci représentait, dans les années 1980, plus de la moitié de la production provinciale et sa proportion était encore d'environ 40 % dans les années 1990. En dépit de la faiblesse historique des statistiques agricoles congolaises et de leur réelle insignifiance depuis les années 2000, il est possible d'estimer que le Tanganyika reste probablement aujourd'hui encore le premier producteur du Katanga. Sa culture est pratiquée partout dans le district, avec une nette préséance pour les territoires de Kongolo et de Nyunzu, producteurs à eux seuls, selon lesdites statistiques, de plus de 60 % du maïs à l'entame des années 1990. Le système « Gécamines », couplé à l'état de dégradation avancé des moyens

198 De 20 millions de tonnes en 1991, celle-ci serait passée à 15 millions de tonnes actuellement (Chausse, Kembola & Ngonde 2012: 3).

199 INERA: Institut pour l'étude et la recherche agronomique.

200 IITA: International Institute of Tropical Agriculture.

Encadré 2.3. Structuration des marchés. Identification des acteurs et stratégies autour du commerce des grains et des semences à Kalemie et à Nyunzu

L'étude SSSA s'est attachée à saisir les logiques de négociation autour du commerce des semences, ainsi qu'à identifier différentes catégories d'acteurs parmi les vendeurs (CIAT *et. al.* 2012: 20-22). Elle offre ainsi une première esquisse, certes limitée, de la structure des marchés, dont les développements qui suivent sont directement tirés.

Les « marchés de grains ou de semences » renvoient à une gamme diversifiée d'acteurs et d'institutions, des vendeurs sur les marchés ouverts aux échoppes permanentes de villages ou aux transporteurs longue-distance, qui achètent et vendent les produits agricoles pour consommer et, potentiellement, pour ensemercer (Sperling McGuire 2010). Sur les marchés locaux, les grains achetés sont destinés à une consommation immédiate (comme tels, transformés en farine ou intégrés à la préparation de la bière), mais peuvent également être vendus comme semences. Cette dernière forme est recherchée par les agriculteurs, pour lesquels ces marchés représentent la première source d'approvisionnement.

Dans la négociation, chacune des parties (vendeurs-acheteurs) adopte des stratégies adaptées, en fonction des objectifs visés et des moyens dont elle dispose. L'acheteur s'orientera vers des variétés de grains qu'il pourra faire pousser dans son champ ; le vendeur tendra, quant à lui, à maximiser son profit en exploitant au mieux la branche des semences, plus lucrative que les grains alimentaires. L'étude relève huit stratégies couramment employées par les négociants rencontrés sur les marchés quotidiens permanents de Kalemie et de Nyunzu (26 personnes interrogées), autour de trois produits clefs : arachide, haricot et maïs (tableau 2.8). Parmi celles-ci, la sélection de zones de production particulières et la recherche de variétés spécifiques font pratiquement consensus (plus de 93 % des réponses). Vis-à-vis des acheteurs, les vendeurs tenteront de déduire de leur comportement leurs motifs d'achat : s'agit-il de se procurer des grains à consommer ou à semer ? S'il souhaite des semences sans s'en ouvrir explicitement au vendeur, l'acheteur pourra selon les cas : chercher des variétés pures, s'enquérir d'une variété spécifique ou de l'origine d'une variété, de son adaptation aux conditions locales de culture, de la filière, des conditions de manutention, etc., qui sont autant d'indicateurs pour le vendeur.

À défaut peut-être d'identifier précisément tous les acteurs de la filière, l'étude isole le principal critère de différenciation : l'échelle des opérations, déterminée par les actifs à disposition de chaque groupe de négociants (matériel de transport en particulier) et qui influence en retour l'aire géographique d'activité. Trois profils émergent : les vendeurs ruraux, les petits commerçants urbains et les gros commerçants.

- **Vendeurs ruraux** – Les vendeurs ruraux opèrent dans des marchés de village (Tabac, par exemple). Généralement dépourvus de moyens de transport privé motorisé, ils ont tendance à puiser dans leur propre production ou à se fournir auprès de tiers vivant dans leurs alentours ; leur présence sur les marchés est plutôt occasionnelle (autrement dit : le commerce peut ne pas constituer leur seule activité rémunératrice). Les volumes de vente journaliers n'excèdent pas 100 à 200 kg, en raison des capacités limitées de transport (vélo ou transports publics). Leur rayon de distribution est variable : ils peuvent se limiter à leur propre aire d'origine, mais certains parcourent parfois de longues distances pour écouler leur marchandise sur plusieurs marchés de village. En période de semis, certains vendeurs viennent par exemple de Moba pour vendre des semences d'arachide dans les aires rurales de Kalemie, attirés par la forte demande et les prix avantageux.
- **Petits commerçants urbains** – Présents sur les marchés urbains, ceux-ci opèrent plutôt à partir d'emplacements réguliers sur des marchés permanents. Leurs étals se garnissent d'articles variés de différentes régions. Cette catégorie d'opérateurs a plus de moyens que les vendeurs ruraux : ils disposent par exemple de petits entrepôts ; en général, ils n'ont cependant pas de moyens de transport privés.
- **Gros commerçants** – Les plus gros commerçants possèdent leurs propres points de stockage et opèrent généralement dans les centres majeurs comme Kalemie et Nyunzu. Ces entrepôts peuvent contenir plusieurs tonnes de semences ou de grains, ce capital matériel procurant à leurs propriétaires de plus

grandes capacités d'opération : ils peuvent dès lors acheter et vendre de grands volumes. Ce dernier groupe, relativement restreint²⁰¹, peut également disposer de ses propres moyens de transport (camions, voire bateaux), qui lui permettent de couvrir plusieurs régions. Les propriétaires d'entrepôts se fournissent sur leurs propres productions (en général conséquentes) ; ils ont toutefois souvent accès au crédit et peuvent traiter avec des petits agriculteurs dans des régions particulières pour se ménager l'exclusivité sur leur récolte prochaine. Ainsi parviennent-ils encore souvent à retracer assez précisément la provenance de leurs produits, à l'échelle d'une région ou même d'un groupe de fermiers particuliers. Certains d'entre eux se spécialisent ouvertement dans le négoce de semences²⁰².

Chacune de ces catégories s'adresse à des clients spécifiques. Alors que les gros commerçants préfèrent la vente en gros, les commerçants journaliers font de la vente au détail. À Kalemie, où, ainsi qu'à Nyunzu, la vente de grains s'opère exclusivement sur les étals de marché ou le long des routes, ce dernier type de commerce est exclusivement assuré par les femmes, qui s'assoient en bordure de voirie et vendent de petites quantités (100 kg ou moins) présentées dans des sacs. Elles s'installent près des entrepôts, où elles se fournissent en grains, soit en les achetant directement soit par commission.

201 À Nyunzu, par exemple, seuls cinq commerçants avaient un camion en état de marche.

202 L'étude rapporte le cas d'un négociant de Kalemie montrant 4 t de maïs, triés et stockés à part des autres grains, destinés à être vendus comme semences à un prix plus élevé.

Tableau 2.8. Pratiques de gestion des semences potentielles par les négociants de Kalemie (enquête SSSA août-septembre 2012). Pourcentages des réponses positives (en %)

Cultures	Nombre de réponses obtenues	Achat de grains dans des régions spécifiques	Recherche de variétés spécifiques	Achat auprès de producteurs spécifiques	Maintien de variétés pures	Mise à part des stocks fraîchement récoltés	Stockage par qualités	Pratique de tests de germination	Aménagement de conditions spéciales de stockage	Élimination des déchets (cailloux, poussière)	Élimination des mauvais grains/semences	Vente séparée de semences et de grains
Arachide	22	100	91	59	85	59	43	18	55	86	64	55
Haricot	15	100	100	53	71	71	21	7	31	80	53	53
Maïs	10	90	90	70	89	56	67	20	56	80	80	60
TOTAL	56	98	93	61	79	65	42	13	45	86	64	57

Source: CIAT *et al.* (2012: 21).

d'évacuation, a cependant généré en certaines zones un véritable gâchis, plusieurs dizaines de milliers de tonnes de maïs pourrissant en bordure de champs certaines années, faute de capacités d'évacuation ou en raison des faibles taux de rentabilité obtenus sur les marchés de remembrement. Le volume de ces pertes atteignait jusqu'à 20 000 t en certains territoires; le niveau actuel est mal connu mais reste assurément élevé. Les voies de communication sont dans un tel état de dégradation que le district se voit paradoxalement obligé d'importer du maïs en cas de mauvaises récoltes. Or, les pays d'Afrique australe (Zambie surtout, mais aussi Afrique du Sud), traditionnels pourvoyeurs de la province, observent également depuis quelques années des campagnes agricoles moins bonnes, en raison de sécheresses récurrentes, et sont tentés d'ériger des barrières à l'exportation pour protéger leur propre consommation intérieure. Autant que

l'amélioration des niveaux de production, la facilitation des conditions de circulation intraprovinciale du maïs représente donc pour le Katanga un enjeu alimentaire prioritaire. Doivent être considérés comme des préalables nécessaires dans cette optique, le rétablissement des infrastructures de commerce (routes, entrepôts, marchés, etc.), la sécurisation du territoire, mais aussi l'établissement d'une relation de confiance entre les paysans et les autorités. Ce climat leur garantira une meilleure information sur les conditions du marché, ainsi que, comme le suggèrent Tollens et Huart (ca 2006: 26), un allègement de la fiscalité intérieure²⁰³ et, plus généralement, la mise en place d'un régime incitatif pour le secteur agricole.

203 L'impôt sur le chiffre d'affaires (ICA) s'élève actuellement à 13 % sur la production agricole nationale (Tollens & Huart ca 2006: 26).

1.3. L'ÉLEVAGE

1.3.1. GÉNÉRALITÉS

Pays de pâturages, les plateaux du Katanga abritent quelques-uns des plus grands ranchs du pays. Avant la guerre, la province concentrait près de trois quarts des élevages bovins de ranching du pays, dont la production alimentait les boucheries des centres miniers, les établissements de la Gécamines ainsi que le centre industriel de Mbujimayi. Les plateaux du Tanganyika offrent en certaines zones un sol propice à l'élevage de gros bétail, combinant une herbe abondante, un sous-sol perméable, des sources nombreuses et un bon système de drainage des eaux de pluie (Bushabu 1998 : 96). Ces grands élevages, dont nombreux ont périclité suite aux guerres, côtoient des exploitations de plus petites dimensions, surtout localisées en territoire de Moba. Enfin, chaque ménage possède quelques têtes de petit bétail (suidés, ovins, caprins, etc.).

En raison du manque d'informations, l'état présent des infrastructures prophylactiques et médico-sanitaires, pas plus que les principales contraintes opposées aux activités d'élevage dans le Tanganyika, ne peuvent être développés en détail dans ces lignes. Contentons-nous d'évoquer quelques traits généraux et nécessairement incomplets²⁰⁴. Avant l'indépendance, les centres d'élevage trouvaient à s'approvisionner en produits sélectionnés auprès de certaines stations agricoles. Ainsi, par exemple, les élevages porcins pouvaient s'adresser à la station de Keyberg (Lubumbashi). Des campagnes de vaccination étaient en outre initiées en vue de traiter les principales maladies aviaires. L'ONDE²⁰⁵ fut créé, en 1973, en vue d'assurer la promotion de l'élevage. Dans cette optique, la société avait, entre autres missions, de travailler au développement des ranchs bovins, à la sélection et à la diffusion de géniteurs, à la diffusion de techniques d'élevage, à la protection zoo-

sanitaire et à l'encadrement des éleveurs. Ces objectifs furent, en fait, rarement rencontrés, notamment en raison des difficultés d'approvisionnement en produits vétérinaires. Pareillement, les infrastructures prophylactiques et médico-sanitaires, telles que les *dipping-tank* ou les dispensaires vétérinaires, ont bien souvent été dévastées par la guerre. Les élevages importants importent vaccins et géniteurs des pays limitrophes d'Afrique australe, tandis que, faute de moyens et sans encadrement, les petites exploitations pâissent des maladies telles que la pseudo-peste aviaire ou la peste porcine. Là, les produits de traitement ou de vaccination sont pratiquement inexistantes et les élevages exposés à des flambées épisodiques d'épizooties, à l'image de celles qui se déclarent régulièrement en territoire de Nyunzu (ACF International 2012 : 2).

1.3.2. L'ÉLEVAGE DE GROS BÉTAIL

La deuxième guerre et les pillages du tournant du millénaire ont entraîné une réduction spectaculaire des troupeaux, les élevages étant pratiquement décimés. Les grands ranchs furent particulièrement visés, victimes de pillages, de destructions des troupeaux et des infrastructures. Le cheptel d'Elgyma a ainsi chuté à 160 têtes de bétail au terme du conflit, tandis que le ranch de l'ONDE disparaissait. Aujourd'hui, le bœuf katangais n'est plus à la fête ; si certains tentent de remonter la pente, les dossiers d'indemnisation traînent et les sources de financement sont limitées (Devey Malu Malu 2012).

En marge de ces grandes sociétés, quelques petits éleveurs, dont le cheptel ne dépasse pas la centaine de têtes, s'adonnent également à l'élevage de bovins. Dans le Tanganyika, ceux-ci sont essentiellement installés en territoire de Moba ; on dénombre aussi l'existence de quelques troupeaux en territoire de Kalemie où, outre la congrégation des sœurs de Saint-Joseph (groupement Kasonga Mtoa) qui possède quelques bêtes sur l'ancienne concession de Tabacongo, la communauté Benya Murenge (groupement Bena-Kunda) a la haute main. Le regain d'activité dans cette branche est également imputable à l'installation récente de pasteurs en provenance du Burundi et des Kivu qui, chassés de leurs terres par l'insécurité, ont poussé leur bétail jusque dans les environs du lac (Minagri 2005 : 33 ; Ideaconsult 2011 : 67-68).

204 Pour des considérations plus générales sur ce point, relatives au Katanga dans son ensemble, nous renvoyons à la monographie du PNUD (Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage... 1998 : 73-74), au document de la conférence provinciale sur la reconstruction, province du Katanga, tenue à la fin 1997 (Mpsi 2008 : 12), ainsi qu'aux conclusions partielles de la table ronde agricole provinciale du Katanga en 2005 (Minagri 2005 : 100-101).

205 ONDE : Office national du développement et de l'élevage. Outre Muhila, l'ONDE était également implanté à Mitwaba et à Kayembe-Mukulu (district du Haut-Lomami).

Encadré 2.4. Portrait : la Société Jean van Gysel pour l'élevage et la culture aux Marungu (Elgyma)²⁰⁶

Elgyma est une société anonyme à responsabilité limitée (SARL) dont le siège social est à Lubumbashi. Elle est établie sur les plateaux des Marungu (Pepa) depuis près d'un siècle. Jean van Gysel y a lancé son activité dès 1916 ; l'entreprise prit le nom de société Jean van Gysel en 1948, rebaptisée Elgyma à l'indépendance (1961), avant d'être nationalisée et cédée à la société des Cultures et élevages du Zaïre (CELZA) en 1974, puis rétrocédée à ses précédents propriétaires.

La variété du cheptel a évolué au fil des ans. Les premières bêtes, importées de Rhodésie, étaient de race zébu croisée avec des taureaux de type shorton. Dans les années 1980, les races préexistantes afrikander, Graman et autres, ont été croisées avec des bêtes limousines (France), celles-ci étant à leur tour croisées ultérieurement avec des taurillons boran (Zambie). Des brahmanes et bonsmara (Afrique du Sud) ont également été importées. Avant la dernière guerre, la compagnie était organisée en dix sections/postes disséminés sur les 200 000 ha que compte la concession et reliés entre eux par un réseau de routes privées : Pepa Central, Pepa élevage, Mututu, Luhonde, Kieruzi, Mwela, Mulunguzi, Niembe et Kamipini. L'élevage totalisait environ 45 000 têtes de bétail, dont 5 000 à 6 000 têtes étaient vendues chaque année à un important grossiste de Lubumbashi, qui fournissait les boucheries de la ville ainsi que la Gécamines. Le troupeau était acheminé en « trek » à partir de Pepa, pendant la saison des pluies²⁰⁷.

En marge de ses activités d'élevage, la société octroyait à ses employés une série d'avantages sociaux, allant de l'éducation aux soins médicaux, en passant par l'achat de produits vivriers auprès des producteurs locaux et par l'encadrement technique des éleveurs indépendants pour l'amélioration de la qualité du bétail, etc. Outre les infrastructures techniques et administratives relatives au métier de base de la société (bâtiments administratifs, habitations, menuiserie, *dipping-tanks*, kraals, etc.) chacun des centres abritait également des infrastructures médico-sanitaires et sociales, telles que des dispensaires (humains et vétérinaires), une cantine et une école primaire.

Son principal centre est installé à Pepa. Avant la guerre, celui-ci comprenait : « un bâtiment administratif bien équipé, un garage équipé de dispositifs nécessaires pour les véhicules, moulins, pompes à eau, groupes électrogènes, soudure, menuiserie, antenne parabolique, atelier de couture, une laiterie avec transformation de lait en beurre, un abattoir équipé, des magasins cantines, dépôts de médicaments humains et vétérinaires, produits vivriers et sels minéraux pour bétail, un hôpital avec deux pavillons homme-femme, une maternité en cours de construction, deux bâtiments, cuisines, salle d'opération en projet (les soins étant gratuits tant pour le personnel Elgyma que pour la population), deux écoles primaires et une secondaire, une grande salle de réception et une salle de phonie, des maisons d'habitation bien équipées pour cadres, maîtres et *guest-house*, des camps pour les travailleurs et enseignants, une piste d'atterrissage d'avion de 2 km de long en terre battue avec un hangar et située à 4 km du poste central ».

La deuxième guerre a affecté profondément la société, mettant en péril la continuité même de ses activités. Jusque 2001, le personnel (environ 1 000 personnes en 1998²⁰⁸) a suivi un mouvement pendulaire de fuites et retours, en fonction des passages de Pepa sous les contrôles successifs du RCD, des FARDC, puis à nouveau du RCD. Ce qui restait alors de têtes de bétail (environ 1 500) fut évacué par le RCD à l'issue de la guerre. La société a chiffré les pertes totales en effectifs à 63 196 bovins, 8357 moutons, 160 ânes et 150 chevaux (ces niveaux incluent le manque à gagner lié aux naissances perdues). Toutes les sections ont été bombardées, « pillées et saccagées parfois à 100 %. Les bâtiments administratifs, les habitations, les écoles ont été pillés systématiquement et détruits par les bombardements aériens ou le feu : équipement de l'abattoir, produits vivriers et cantines, tous les produits pharmaceutiques, l'hôpital Pepa central, le *guest-house*, la menuiserie, le garage, les ateliers de couture, etc. ».

206 Sauf exception explicitement mentionnée, le contenu de cet encadré est tiré du site d'informations 3Tamis (ca 2011).

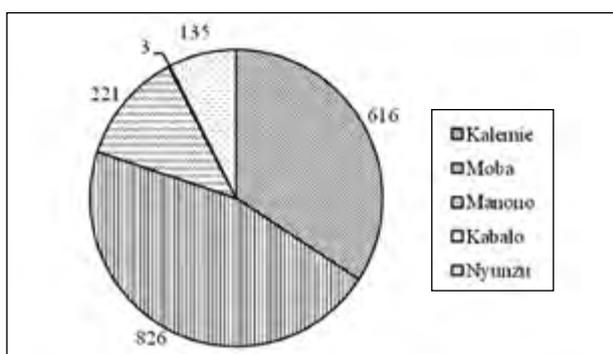
207 Entretien M. Parbhoo (5 décembre 2013).

208 Et non 12 000, ainsi que mentionné dans le reportage 3Tamis.

Selon M. Parbhoo, administrateur délégué de la société, Elgyma emploie actuellement une trentaine de personnes, payées sur ressources propres de son président, pour un cheptel remonté, depuis la fin de la guerre, à un peu plus de 700 têtes; l'hôpital de Pepa central continue à assurer gratuitement un service médical aux populations locales, financé par l'exploitation des bois alentour. Les terrains, aujourd'hui désertés par la société en raison de la diminution de son activité, sont occupés par des paysans qui les cultivent pour leur propre subsistance; la remise en valeur des pâturages, qui implique d'importants travaux de désherbage, mais également la replantation de certaines essences d'arbres afin de récupérer des déboisements anarchiques de la période de troubles, nécessite des investissements considérables. Elgyma a introduit un dossier d'indemnisation auprès de l'État congolais, mais les chances d'aboutir sont minces pour une société dont le champ global d'action dépasse pourtant la seule dimension économique pour les populations locales.

Peu d'informations nous parviennent quant à la situation actuelle, sinon par le canal des statistiques de l'AGRIPEL/Katanga, dont la valeur est comme ailleurs discutable. Ces chiffres traduisent cependant la prépondérance de Moba et de Kalemie (graphique 2.8).

Graphique 2.8. Situation de l'élevage bovin, d'après l'AGRIPEL (2008)²⁰⁹. Nombre de têtes, par territoire



Source : INS/DP Katanga (2010 : 74).

1.3.3. L'ÉLEVAGE DE PETIT BÉTAIL

Le petit élevage est très populaire. Avant la guerre, chaque ménage entretenait quelques poules rustiques, de la volaille ou des moutons, quelquefois une vache, laissés le plus souvent en divagation. Ici également, il est avéré que les conflits ont eu des conséquences catastrophiques. En 2005, la mission diligentée par l'OCHA²¹⁰ relevait que 44 % des ménages enquêtés ne possédaient plus la moindre

209 Notons que Kongolo n'est pas renseigné, soit que sa production soit jugée nulle, soit que l'information fasse défaut.

210 Échantillon : 120 ménages dans 30 villages, couvrant les zones de Bendera, Kongolo, Ankoro, Mitwaba, Manono, Nyunzu, Kitenge.

volaille, tandis que 90 % environ ne disposaient ni d'étang piscicole, ni de cobaye, ni de lapin, ni de petit bétail, tous décimés par les pillages (OCHA RD Congo 2005 : 16). Entre 1996 et 2007, la taille du petit élevage par famille aurait fondu (tableau 2.9), victime possible des pillages des groupes armés ou des stratégies de survie adoptées par les paysans en vue de compenser la baisse des activités agricoles (consommation de leur bétail) (Humphreys 2008 : 29). En ZS d'Ankoro, la grande majorité des ménages possédait quelques bêtes avant la guerre. L'enquête ACF a rapporté, là encore, une réduction sévère du bétail, depuis lors. Au moment de l'enquête, plus de la moitié des ménages pratiquaient encore cette activité et possédaient principalement de la volaille (49,2 % des effectifs recensés), des chèvres (19,9 %), des moutons (13,9 %) et des porcs (7,7 %). Les canards, les lapins et les cobayes étaient également signalés (ACF International 2009 : 4 ; 19-20).

Tableau 2.9. Évolution de la taille du petit bétail, par ménage (1996-2007)

	Moyenne 1996	Moyenne 2007	Médiane 1996	Médiane 2007
Moutons	4,9	1,3	2	0
Volaille	12,9	3,4	8	1
Vaches	0,6	0,1	0	0
Cochons	1,6	0,5	0	0

Source : Humphreys (2008 : 28).

Les effectifs se reconstituent lentement, mais les contraintes restent importantes. Les vols, les maladies, les épizooties et la précarité économique des paysans, obligés de vendre leurs bêtes ou de les consommer, ralentissent le processus. En chiffres, les statistiques de l'AGRIPEL/Katanga faisaient état de la situation suivante en 2008 (tableau 2.10) :

Tableau 2.10. Situation de l'élevage de petit bétail, d'après l'AGRIPEL (2008). Nombre de têtes, par territoire

	Canidés	Capridés	Cobayes	Félidés	Ovidés	Pigeons	Primates	Suidés
Kalemie	4 339	23 073	28	426	540	3 126	27	345
Moba	398	458	223	169	198		49	267
Manono	351	9 343			7 741	10 884		1 478
Kabalo	409	3 026	361	312	2 748	965	309	7 780
Kongolo	13 944	32 340		1 751	22 836		233	23 312
Nyunzu	71	729	767	853	149			136
TOTAL	19 512	68 969	1 379	3 511	34 212	14 975	618	33 318

Source : INS/DP Katanga (2010: 75-86).

1.4. LA PÊCHE²¹¹

La pêche est très répandue dans la région, bien desservie par un réseau hydrographique fortement ramifié. Il existe malheureusement peu de données actualisées sur les filières dans le district, l'état des ressources halieutiques, les zones de pêche et les pratiques employées, en particulier à l'intérieur des terres.

1.4.1. TECHNIQUES DE PÊCHE ET MATÉRIEL

La pêche est classée généralement en trois catégories, selon la nature des unités de production et les formes de financement : la pêche industrielle, la pêche artisanale et la pêche de subsistance²¹². Certains auteurs considèrent l'existence d'une forme supplémentaire de pêche, dite semi-industrielle ; cette catégorie se substitue, en fait, à la pêche industrielle, réservée selon eux à l'exploitation en mer, par opposition à la pêche continentale. La pêche (semi-) industrielle se rencontre presque exclusivement sur le lac, tandis que la pêche artisanale et la pêche de subsistance se pratiquent sur tous les plans d'eau (Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage... 1998 : 74).

Les unités industrielles comprennent un senneur métallique d'environ 15 à 20 m de long tirant un porte-filet métallique de 8 à 10 m de long non motorisé et 3 à 5 petites embarcations porte-lampes

de 2 à 3 m de long équipées chacune de 8 à 12 lampes Coleman *Anchor* ou *Drums*. Elles sont motorisées, utilisent une senne tournante ou coulissante et comportent environ 20 à 30 pêcheurs. Elles opèrent généralement à 5 km au moins des côtes. La pêche artisanale est, au contraire, concentrée le long des côtes et vise les stocks pélagiques. L'unité-type est un catamaran ou, plus rarement, un trimaran, constitué de pirogues en planches reliées entre elles par des perches en bois, équipé de 4 à 12 lampes Coleman à pression, d'un filet carrelet de taille variable, de 4 à 8 pêcheurs et propulsé, le cas échéant, par un petit moteur ; depuis vingt ans, un nouveau modèle de catamaran est apparu sur le lac, et s'est étendu parmi les pays riverains à partir du Burundi : il s'agit des unités de type *Apollo*, plus grandes que les catamarans traditionnels et aux capacités de capture largement supérieures. La pêche de subsistance, enfin, se pratique le long des côtes, généralement en journée. L'embarcation consiste en une pirogue en planche ou monoxyle non motorisée d'environ 3 à 5 m de long ; elle emploie un nombre limité de pêcheurs, le plus souvent le propriétaire et un ou deux pêcheurs supplémentaires (Mambona wa Bazolana 1996 : 4-5).

1.4.2. LA PÊCHE À L'INTÉRIEUR DES TERRES

La pêche se pratique dans les principaux marais et cours d'eau du district. La législation provinciale prévoit la fermeture annuelle de la pêche sur une période qui s'étend du 1^{er} décembre au 28 février, afin de reconstituer les stocks.

La monographie du Katanga de 1998 a reproduit la liste des principaux biefs poissonneux recensés dans la province du Katanga. Concernant le district, les biefs suivants ont été relevés (Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage... 1998 : 76) :

211 L'absence d'informations récentes relatives à la pisciculture limite le cadre de cette section aux seules activités de pêche sur le lac et les cours d'eau, avec prédominance du lac, en raison de la meilleure documentation disponible sur le sujet.

212 Également qualifiée de « traditionnelle », « individuelle » ou « coutumière ».

- Kalemie: Nkankanyi, Mwisa, Mulungu, Lulua, Kalani;
- Moba: Lukunga;
- Kabalo: Lualaba; lac Zibie;
- Manono: Lualaba, Luvua, lac Sangwa, Kaume, Kabumba, Tshokwe, Lukwishi;
- Nyunzu: Lukuga;
- Kongolo: Lualaba.

À l'intérieur des terres, plusieurs techniques de pêche sont employées. À Ankoro ainsi, où la pêche se pratique sur le Lualaba et ses affluents (Luvua, Luvidjo, Kananga, Lusanze, etc.), les formules les plus couramment utilisées sont les suivantes : pêche au filet, à la ligne, à l'hameçon, à la digue/barrage (« *matuwa* »), à la nasse. Les filets se déclinent en plusieurs variantes : sous-marin (pour les poissons moyens), *kahito* (crapotins, capitaines, poissons électriques, etc.), *manda manda* (gros poissons), *kimana* (poissons moyens à gros), *kibata* (poissons moyens à grands en eaux dormantes), etc. La pêche à l'hameçon fait, quant à elle, appel aux techniques suivantes, en fonction du nombre d'hameçons et de bobines de nylon employés : *kabamba*, *apolo*, *mufwi* ou *musamu* (ACF International mars 2009 : 18-19). Signalons, en matière de méthodes destructrices, l'usage d'ichtyotoxines, essentiellement utilisées dans les rivières, préjudiciables à la faune aquatique.

1.4.3. LA PÊCHE SUR LE LAC TANGANYIKA²¹³

Sur le lac, la pratique est ancienne. A. Collart, qui a étudié le sujet dans les années 1950, rapportait que « les vieux pêcheurs racontent que bien avant l'arrivée des Arabes (moitié du XIX^e s.), leurs ancêtres connaissaient déjà la pêche au *ndagala* et l'emploi du feu » (cité par Ndayirukiye 1993 : 259), probablement introduits et diffusés parmi les riverains par les populations originaires de la baie de Burton (Baraka) et de la côte tanzanienne (Kigoma). Elle a une grande importance économique pour les populations riveraines. Au total, pêcheurs, processeurs et commerçants réunis, le secteur de la pêche dans le lac emploie environ 155 000 personnes parmi tous

213 Signalons la parution récente d'un article sur le sujet, auquel nous n'avons pas eu accès : Van der Knaap *et al.* 2014. « Lake Tanganyika fisheries in post-conflict Democratic Republic of Congo ». *Aquatic Ecosystem Health & Management* 17 (1), numéro spécial : « GLOW VII: Protecting Great Lakes of the World: Managing Exploitation with Ecosystem-Based Science ».

les pays riverains. Le nombre de personnes dépendant indirectement du secteur est par contre beaucoup plus difficile à estimer, mais il est certainement bien plus important que ce premier chiffre²¹⁴. Dans le district, l'enquête réalisée en 1995²¹⁵ estimait la population de pêcheurs lacustres à un peu moins de 20 000, lesquels opéraient dans près de 280 sites de débarquement disséminés de façon presque ininterrompue tout le long de la côte. Sur ces 20 000 pêcheurs, plus de 13 000 étaient installés dans la seule zone de Moba, côtoyée par le plus long rivage en linéaire (près de 300 km de côtes, soit 50 % du littoral congolais) (Mambona wa Bazolana 1996 : 3 ; 6 ; 17). Depuis lors, leur nombre a probablement fortement augmenté, en parallèle avec la croissance générale observée ces quinze dernières années autour du lac. Sur 93 214 pêcheurs actifs identifiés en 2011 par l'enquête-cadre de l'Autorité du lac Tanganyika (ALT), 51 652 étaient localisés du côté congolais (soit 53,6 %), auxquels s'ajoutent 23 154 personnes associées au traitement du poisson (59,7 %), et 13 662 commerçants (59,1 %) (Petit & Shipton 2012 : 14).

Aujourd'hui, la biomasse totale du lac oscille entre 467 000 t et 2 740 000 t, selon les estimations. Le bassin lacustre abrite environ 395 espèces, dont plus de la moitié appartiennent à la famille des Cichlidés. La grande majorité de ces espèces (de l'ordre de 80 %) est endémique. La pêche au large cible principalement la perche du Nil (les quatre espèces de *Lates*) et deux espèces de sardines d'eau douce (*Limnothrissa miodon* et *Stolothrissa tanganicae*, famille Clupeidae). Les captures annuelles sont mal connues ; elles seraient comprises entre 114 000 t et 120 000 t, dont 60 000 t côté congolais, pour une valeur totale atteignant 180 millions USD (sur les rives) (Smartfish ca 2013 : 1).

Quelques pêcheries grecques s'étaient maintenues jusque dans les années 1990 (Deka sprl, Sotiris sprl, etc.), mais les pillages de 1991 ont fortement entamé leur patrimoine et réduit leurs champs d'activités (Hanek 1993 : 41-45). Interrompue en 1997, la pêche industrielle a aujourd'hui repris timidement depuis octobre 2008, avec quelques rares entreprises, dont ABS Mamry, ECOP-PROP et Saidi, mais elle est tout à la fois affectée par la diminution relative des stocks et concurrencée par le développement de la

214 Environ 10 millions de personnes, selon un article récent (Makunya Muhindo 2013).

215 Dans le cadre du projet de recherche pour l'aménagement des pêches au lac Tanganyika.



Pêche sur le lac Tanganyika à Moba.

(Photo équipe locale, 2009.)

pêche artisanale, dont l'amélioration des techniques et la motorisation progressive des unités tendent à rapprocher son schéma d'exploitation du modèle industriel (Greboval & Maes 1993: 236). Mais dans ce deuxième groupe également, la raréfaction des ressources se fait sentir, consécutive à la surexploitation en certains endroits et à la disparition des zones de fraye. Quelques pêcheurs et commerçants de poissons frais et de *mikebuka* continuent à en vivre. Enfin, les pêcheurs de subsistance visent principalement les sardines et les espèces *Lates* (poissons côtiers) et, occasionnellement, des espèces pélagiques. Ils opèrent essentiellement dans la zone littorale, dans de petits canoës, en utilisant des *lusenga* (grandes épuisettes coniques), des filets maillants dormants, des sennes de plage, des nasses et des lignes à main. Leurs zones de pêche privilégiées se situent dans les baies suivantes :

- territoire de Kalemie : Mikua, Mukubwa, Mukoko, Zinia, Kabogo, Muzima, Kabimba, Kioko, Kakenka, Mganza ou Lubandaye, Kalonde, Mokake, Kibamba, Mtoa, Albertville, Katibili et Tembwe ;
- territoire de Moba : Mpala Ntoto, Itulo, Kipuma, Lukisi, Kamanga, Zongwe, Kileba, Kizuza, Lunangwa, Mukinduzi, Uputa, Lukushie, Livwa et Muliro.

1.4.4. PRODUCTION, CONDITIONNEMENT ET DÉBOUCHÉS

Assurer l'exploitation durable du lac présuppose une bonne connaissance de sa production annuelle ainsi que celle du volume annuel de prises. Malheureusement, aucune donnée fiable n'existe pour ces deux paramètres. On ne dispose que d'estima-

tions approximatives, et les statistiques de pêche au lac Tanganyika sont très incomplètes, voire très peu crédibles en certains cas. Le volume de captures estimé par les services AGRIPEL est synthétisé dans le tableau ci-dessous (tableau 2.11). Ces estimations concurrencent d'autres statistiques compilées par les services territoriaux. En 2007 ainsi, l'inspection agricole du territoire de Kalemie signalait une production de 350 t de poissons frais, très probablement fort en-deçà des niveaux réels de production.

Tableau 2.11. Production halieutique (poissons) par territoire (2008) (en kg)

Territoire	Poissons frais	Poissons fumés	Poissons salés
Moba	14 499,57	3 536,73	346,80
Manono	2,04	1,85	3,13
Kabalo	7,02	6,77	9,34
Kalemie	1 219,93	109,34	390,02
Kongolo	-	0,80	10,25
Nyunzu	-	-	-
Total	15 728,55	3 655,49	759,54

Source : INS/DP Katanga (2010: 70-73).

Le conditionnement et la commercialisation des poissons du lac sont des activités essentiellement tenues par les femmes, qui représentent, du côté congolais, respectivement 75 % et 68 % des effectifs (Petit & Shipton 2012: 14).

La majeure partie de la production est traitée par salaison ou salage-séchage, afin de faciliter sa conservation. Selon une enquête réalisée en 2011, la salaison du poisson reste la pratique de condi-



Pêcherie industrielle ABS MAMRY.

(Photo équipe locale, 2009.)



Produit de la pêche à Kalemie.

(Photo équipe locale, 2009.)

tionnement la plus courante côté congolais; l'utilisation de fours à fumage et de claies de séchage était seulement signalée respectivement à Moba et Kalemie d'une part, à Kalemie et Uvira d'autre part. Le manque de claies indique que de grandes quantités de poissons sont probablement séchées sur le sol, altérant la qualité des produits (Petit & Shipton 2012 : 47). L'apport de la congélation, qui seule donne une valeur ajoutée substantielle au produit, est fortement réduit par les pertes au séchage ainsi que par la faible taille de la chaîne du froid, limitée pratiquement aux services de la SNCC, compte tenu de l'insuffisance des moyens de transport routier adaptés au poisson congelé. Les principales espèces congelées sont le *mikeke* et le *sangala*.

Au début des années 2000, le marché de Kalemie attirait des commerçants de Mwene Ditu, de Kananga et, dans une moindre mesure, de Lubumbashi. Si les poissons vendus à l'état frais ont un rayon de commercialisation relativement réduit, généralement limité aux marchés de Kalemie ou de Moba et leurs environs immédiats, Kalibu Mino Kahozi, alors coordonnateur national du SENADEP, ajoutait en 2002 que congelé, celui-ci pouvait alter-

nativement être transporté par wagons isothermes vers les centres miniers du sud (Lubumbashi, puis Kolwezi ou Likasi)²¹⁶; une fois salé, le poisson pouvait également soutenir sans problème des temps d'acheminement de deux à trois jours, même si la marge de profit s'avérait extrêmement faible, en raison de la faible valeur ajoutée de l'opération et des coûts de transport élevés par le rail. Les centres miniers du Katanga, des Kasaï ou du Kivu pouvaient ainsi être ravitaillés par la production du lac (Kalibu Mino Kahozi 2002 : 6). Actuellement, il existe encore un trafic (irrégulier) entre Kalemie et Lubumbashi, assuré par camion (Petit & Shipton 2012 : 47). À l'exportation, la concentration des efforts de pêche sur les sites de Kalemie et de Moba, favorisée par l'absence de route longeant le littoral, contribue à orienter également les flux de poissons vers les pays riverains du lac, notamment vers les villes de Kigoma (Tanzanie) et de Bujumbura (Burundi); au sud, les

216 Le temps de transport et l'étanchéité déficiente des wagons isothermes limitaient cependant la durée de conservation des poissons, ceux-ci arrivant généralement décongelés à Lubumbashi (-5° C à 0° C).



Enfant tirant des paniers à poissons, marché de Kalemie.

(Photo extraite du site Internet www.3tamis.org, avec l'aimable autorisation de CAVKalemie.)

poissons frais de Moba transitent par Mpulungu (Zambie) où ils sont conditionnés, avant d'être vendus sur les marchés urbains tels que Mbale, Lusaka et la ceinture de cuivre (Petit & Shipton 2012 : 47).

1.4.5. LA SURPÊCHE ET L'EMPLOI D'ENGINS NOCIFS, DEUX MENACES POUR LA BIODIVERSITÉ ET LA PÊCHE SUR LE LAC

Le lac subit de plus en plus une dégradation de son écosystème en raison de la détérioration de la qualité des eaux, altérée par la pollution urbaine, l'érosion sur les bassins versants, la surpêche dans les zones de frai, etc., et de son système de stratification. Son écosystème est notamment extrêmement sensible à l'accentuation des prises sur les bords, ou à toute dégradation de la qualité des eaux des rivages immédiats. Celles-ci peuvent entraîner une réduction de la taille moyenne des espèces ciblées, voire leur disparition totale. Or, la surpêche en certaines

zones et l'emploi d'engins très destructifs, tels que les filets à mailles serrées ou des moustiquaires (imprégnées) capturant les spécimens de toutes tailles (y compris les juvéniles) comptent parmi les menaces importantes pesant sur les stocks poissonneux, dont le temps de renouvellement est de plus en plus court. Autrefois limitée aux extrêmes nord (Bujumbura [Burundi], Uvira-Kalundu, Baraka) et sud (Mpulungu [Zambie]), la diminution de la population poissonneuse est signalée depuis quelques années en plusieurs autres endroits du lac, en ce compris au niveau de Kalemie et de Moba, selon le Centre de recherche en hydrobiologie d'Uvira (CRH-Uvira) (Mazambi M'Penge 2013).

Bien que l'usage de ces filets soit interdit, les autorités congolaises peinent à faire respecter les réglementations. Les actions de surveillance et de contrôle de conformité sont au mieux peu fréquentes, en particulier dans les zones plus reculées du lac, où les stocks de poisson sont jugés encore abondants et relativement inexploités, préservés par deux décennies de conflit et par l'insécurité. Il n'est pas possible d'effectuer des patrouilles aériennes ou lacustres. À terre, les activités de surveillance et de contrôle sont sporadiques et limitées uniquement aux centres de Kalemie et d'Uvira. Le personnel des pêcheries est souvent sans moyens et travaille dans des environnements isolés où il est souvent soumis à la pression, voire aux menaces, des communautés afin de ne pas faire rapport d'activités de pêche illégales. Dans les zones isolées, saisir des engins illégaux est difficile et potentiellement dangereux; les administrations locales préfèrent donc sensibiliser les communautés de pêcheurs aux problèmes qu'engendre l'utilisation d'engins illégaux. Les tentatives réitérées d'imposer à nouveau une période de fermeture des activités de pêche sur le lac se sont jusqu'à présent heurtées aux fortes résistances rencontrées parmi les communautés de pêcheurs; pareillement, l'interdiction de l'usage de « filets tirants » (à petites mailles) reste l'objet de vives discussions entre le gouvernement katangais et les pêcheurs du lac, notamment le comité de pêcheurs du lac Tanganyika (COPELTA)²¹⁷.

Dans ce contexte, l'étude-cadre de l'ALT pointe sans surprise la RD Congo, qui concentre aussi, il est vrai, le plus d'unités de pêche de tous les pays riverains (environ 21 300, soit 58 % environ de la flot-

²¹⁷ Lire par exemple: Radio Okapi (2013b); Club Unesco Ntcheko (2012c & d).

tille totale), pour abriter le plus de filets illégaux. Un quart environ des filets de type carrelet²¹⁸ à mailles serrées, utilisés pour la pêche au large et qui visent les juvéniles de *Lucioides* et de *Stolothrissa*, seraient ainsi illégaux, soit 696 filets sur 2729. L'étude signale également une proportion importante de filets illégaux, tant dans les filets maillants (33,7 % des 1859 filets recensés en RD Congo) que tournants et couliissants (10,1 % des 102 filets). Enfin, les sennes de plage, pourtant interdites, se retrouvent en grand nombre le long de la côte congolaise : rien qu'à Kalemie et à Moba, 959 filets de ce type sont signalés, soit 60 % des sennes recensées côté congolais (Petit & Shipton 2012 : 23-24 ; 41).

2. LES ACTIVITÉS MINÉRALES²¹⁹

2.1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Éclipsé par les ressources minérales des régions voisines qui ont longtemps focalisé l'attention des industriels, le Tanganyika recèle d'importants gîtes (minerais et combustibles) disséminés partout dans le district (à l'exception de Kabalo), dont quelques-uns lui ont valu par le passé une certaine renommée. L'image d'un probable nouvel eldorado minier dans le nord du Katanga s'est présentée aux investisseurs au tournant des années 2000²²⁰ ; elle s'est dernièrement renforcée en contrepoint des provinces du nord, à la faveur de la lutte contre les exportations frauduleuses vers le Rwanda et l'Ouganda, de la lutte contre les « minerais de conflits » (voir plus bas) et de l'évolution de la situation sécuritaire, jugée meilleure localement. La région a également bénéficié de la volonté de Lubumbashi de prendre la main sur le commerce minier de ses territoires du nord : le trafic

218 Les carrelets équipent les catamarans traditionnels et *Apollo* qui, sur la côte congolaise, se concentrent en majorité autour de Kalemie et de Moba : parmi toutes les unités de catamarans traditionnels et *Apollo* recensées en 2011 sur les sites d'Uvira, de Fizi, de Kalemie et de Moba, Kalemie en regroupe, en effet, respectivement 45,1 % et 42,3 %, pour 31,1 % et 29,3 % à Moba (Petit & Shipton 2012 : 24).

219 Pour rappel, sur la distinction entre « activités minérales » et « activités minières », lire la note infrapaginale 1, page 257.

220 « [...] récemment, expliquaient en 2010 Spittaels et Caesens, il semblerait que le nord de la province [du Katanga] soit un "scandale géologique" au même titre que le sud, mais pour des minerais se rapprochant plutôt de ceux que l'on trouve dans les Kivu, comme le coltan, la cassitérite et l'or » (Spittaels & Caesens 2010 : 13).

vers Bukavu et Goma s'est depuis lors redirigé vers Kalemie et la capitale provinciale.

En 2007, selon les estimations de Kasongo Lenge Mukonzo (2009 : 46), 75 % environ des terres du district étaient ainsi transformées en concessions minières ouvertes aux candidats exploitants, une situation qui ne va pas sans nuire à certaines communautés paysannes locales (voir plus haut). Au premier semestre 2014, 31 licences d'exploitation étaient actives, qui couvraient au total environ 4440 km² (tableau 2.15). Ces données, qui émanent du CAMI, ne reflètent cependant pas fidèlement la situation sur le terrain, beaucoup de sites étant exploités spontanément par des creuseurs artisanaux non enregistrés, parfois sur des concessions attribuées à des opérateurs industriels.

2.2. IDENTIFICATION ET LOCALISATION DES RESSOURCES MINÉRALES

L'or (Au), la colombo-tantalite (« coltan »), l'étain (Sn), le calcaire et le charbon sont les principaux minéraux exploités. D'autres minéraux sont également présents. Il y a le spodumène, associé au minerai stannico-coltanifère dans la pegmatite de Manono ; le territoire de Moba renferme également des indices de cuivre-argent à Mukaba, Mutotolwa, Kakumbe et Tumba ; citons encore l'existence de gisements de cuivre (Cu), de fer (Fe), de diamant, d'améthyste et de wolfram (W) (tableau 2.12).

Les gisements aurifères sont localisés en bordure du lac, tant au nord (notamment dans la zone traversée par le 5^e parallèle sud²²¹) qu'au sud (territoire de Moba). Ils font partie du graben du Tanganyika où les roches du socle ancien ont été fortement érodées et ont formé des dépôts de graviers aurifères dans le lit de la rivière Kiyimbi, dans les terrasses abandonnées par la rivière au cours de ses rajeunissements successifs, dans les terrasses du piedmont formées par les cônes de déjection des rivières et, enfin, dans les terrasses des affluents de la rivière. La cassitérite est la forme sous laquelle se présente l'étain dans les gisements stannifères du pays (Mupele Monti 2012 : 81). On en trouve des filons à Kalemie, Moba et Nyunzu, mais c'est surtout Manono qui abrite les gisements les plus riches. Pareillement, les plus importantes réserves connues de coltan sont situées dans le territoire de Manono, où le minerai

221 Territoires de Kalemie, de Nyunzu, de Kabalo et de Kongolo.

Tableau 2.12. Les principales ressources minérales et hydrocarbures du Tanganyika

Substances minérales		Kalemie	Manono	Manono	Moba	Nyunzu
Métaux ferreux	Fer	OK				OK
Filière cassitérite et accompagnateurs	Cassitérite	OK		OK	OK	OK
	« Coltan »	OK		OK		OK
	Wolfram	OK		OK	OK	OK
Filière cuivre et accompagnateurs	Cuivre	OK		OK	OK	
Minéraux précieux et semi-précieux	Améthyste	OK				OK
	Diamant	OK		OK		
	Or	OK	OK		OK	OK
Combustibles minéraux et hydrocarbures	Charbon	OK				
	Pétrole	(grab. Tanga)			(grab. Tanga)	
Minéraux industriels pour matériaux de construction	Calcaire	OK				

Source : d'après Service des mines, territoire de Kalemie. Le calcaire, le charbon et le pétrole ont été ajoutés par l'auteur.
« grab. Tanga » : graben Tanganyika.



Site de Manono, corps pegmatitique altéré exploité par des artisans. La partie blanche (en clair) provient du minéral kaolin, produit par l'altération de minerais primaires (feldspath, spodumène, muscovite, etc.).

(Photo © Stijn Dewaele, 2006.)

se retrouve dans la paragenèse de la cassitérite. Ces réserves sont concentrées dans deux gisements stanifères, à Kitotolo et Manono, où les dépôts peuvent avoir une largeur de 700 m et s'étirer jusqu'à 15 km et où les sondages ont mis au jour la plus grande pegmatite connue au monde. « Altéré en surface sur une profondeur de 10 à 80 mètres, explique Mupepele Monti, il devient très dur en profondeur, nécessitant de ce fait de gros moyens mécaniques pour son exploitation » (Mupepele Monti 2012 : 91-92).

Nonobstant la présence de gisements pétrolifères probablement significatifs dans le graben du Tanganyika, mais qui restent pour l'heure inexploités, la

principale ressource en combustible d'origine minérale est le charbon. Le bassin de la Lukuga contient un important gisement houiller, dont les dépôts renferment un faisceau de cinq couches de charbon intercalées dans une assise à couches de houille d'une épaisseur d'une centaine de mètres et localisées dans la série inférieure du système Karroo.

2.3. TENTATIVES DE QUANTIFICATION DES ACTIVITÉS EXTRACTIVES

Tout essai de quantification de l'activité, tant en ce qui concerne les niveaux de production que l'identification des sites, les externalités économiques et le volume d'emplois, se heurte au caractère volatil de l'activité artisanale²²² et à l'existence éphémère de certains sites. Dans le cas de l'or s'ajoutent l'importante fraude qui sévit dans le commerce, ainsi que la fluctuation des prix négociés d'un site à l'autre, selon les coûts de transport, la pureté des minerais et la concurrence existant sur les prix. Beaucoup de ces sites sont, en outre, isolés et difficiles d'accès. Selon l'enquête réalisée par IPIS²²³ en 2010, l'extraction

222 L'exploitation de l'or ayant toujours eu un caractère artisanal, à l'exception des sites de Makungu (limite sud-Kivu) et de Mutotolwa (terr. Moba), autrefois exploités par des compagnies coloniales (voir chapitre précédent).

223 IPIS: International Peace Information Service. Centre de recherche et d'information spécialisé dans des thématiques liées à la sécurité, aux droits de l'homme et à l'exploitation minière

aurifère concernait au moins 5000 creuseurs, probablement bien plus, pour une production mensuelle totale de l'ordre de 50 kg au minimum²²⁴. L'éventail des prix relevés par les auteurs de l'enquête sur les sites visités allait alors de 20 000 FC/K à 34 000 FC/K²²⁵ (Spittaels & Caesens 2010 : 14-15). La communauté des creuseurs d'or s'est renforcée depuis 2012 (Matthysen & Zaragoza Montejano 2013 : 31).

Tableau 2.13. Production de minerais dans le district du Tanganyika : or (2010) ; coltan et cassitérite (janvier-juin 2011)

Zones	Coltan (t)	Cassitérite (t)	Or (kg) (e)
Nyunzu + Kalemie	65		
Manono	(1)	505	
Nord-Katanga (Tanganyika + terr. Malemba-Nkulu)			600
Katanga	104	1754	

Sources : d'après SAESSCAM (2011), cité par OCDE (2011 : 61).

Or : d'après Spittaels (2010 : 14).

(e) : Estimation. Ne tient pas compte d'une série de petites mines d'or dans les territoires de Manono, Malemba, Kalemie, Nyunzu.

(1) Le territoire de Manono concentre la majorité de la production restante signalée par le SAESSCAM.

Les territoires de Kalemie et de Nyunzu sont le lieu d'une activité aurifère intense. L'exploitation de ces mines remonte dans certains cas à plusieurs années ; les plus anciennes ont été ouvertes sous Mobutu. En novembre 2013, IPIS publiait une carte interactive des sites miniers artisanaux à l'Est de la RD Congo, laquelle recensait une quarantaine de sites aurifères au Tanganyika, essentiellement en territoire de Kalemie, dans la partie nord (cheff. Tumbwe, groupements Mahila, Lambo-Katanga) ainsi que vers le littoral (groupement Kasanga Mtoa). Plus à l'ouest, en territoire de Nyunzu, le groupement Bango Bango (sect. Nord-Lukuga) accueille également quelques sites. La plupart n'ont que quelques puits et n'attirent pas plus de quelques dizaines de creuseurs ; les sites les plus importants (Marengé,

Maravumbi) ont une population de 500 mineurs environ et comptent une centaine de puits (IPIS 2013). Dernièrement, la découverte de la mine de Musebe (groupement Bango Bango) a provoqué en quelques mois un afflux inédit de 15 000 à 30 000 creuseurs (selon les sources) (Matthysen & Zaragoza Montejano 2013 : 31). Celle-ci s'est développée sur une concession actuellement attribuée à une société minière (Afrimines Resources), sous la forme d'un permis de recherche (Mthembu-Salter 2014 : 6).

Engagé depuis plusieurs années dans un processus de formalisation, l'amont des filières du coltan et de la cassitérite est mieux connu. Le coltan katangais est produit presque exclusivement dans le Tanganyika. En 2010, les services SAESSCAM rapportaient que le volume total de production atteignait 179 t ; au premier semestre 2011, celui-ci atteignait déjà 104 t, desquelles la majeure partie provenait du territoire de Manono, suivi de Kalemie et Nyunzu (65 t ensemble). Le territoire de Manono est également le premier producteur de cassitérite (505 t au premier semestre 2011)²²⁶ (tableau 2.13).

La société MMR (voir plus bas) exerce depuis 2010 un quasi-monopole sur l'achat, le traitement et l'exploitation des minerais dits « 3T²²⁷ » dans le Nord-Katanga. Quoique d'autres comptoirs se soient installés depuis 2011, la position dominante de MMR demeure et la société continue de contrôler la majorité de la tantalite et de la cassitérite dans la région (87 % de la production d'étain et virtuellement toute la production de tantalite en 2012, selon les statistiques officielles de la division des Mines) (Matthysen & Zaragoza Montejano 2013 : 31). MMR adhérent par ailleurs au système iTSCi, les volumes de production enregistrés par ce dernier au niveau des territoires (tableau 2.14) sont donc assez représentatifs du niveau d'activité globale de l'extraction de tantalite et de cassitérite dans le Tanganyika.

Enfin, les niveaux de production de charbon et de calcaire sont directement corrélés à l'activité de la cimenterie de Kabimba (voir plus bas). La mine de Makala produit annuellement entre 15 000 t et 20 000 t de charbon, lequel est exploité comme combustible pour le four à clinker de la cimenterie. Ce dernier matériau est envoyé en partie à la

artisanale, dans l'Afrique subsaharienne. L'Est du Congo et le Nord-Katanga occupent une place importante dans ses recherches.

224 Estimations approximatives, eu égard au caractère aléatoire de l'extraction dans le temps, et des variations entre sites, souvent importantes.

225 À taux de change courant : 1 USD = 900 FC (juin 2010). Un K = 1,24 g.

226 Devant Luena, Mitwaba et, plus loin, Malemba.

227 Minerais dits « 3T » : *Tin* (étain), *Tantalum* (tantale) et *Tungsten* (tungstène). À la fin 2011 ainsi, l'étude OCDE crédita MMR de 85 % des exportations provinciales de cassitérite (2309 t selon la division des Mines) (OCDE 2011 : 61).

Tableau 2.14. Volumes de production enregistrés selon le programme iTSCi, par territoire (2011-2013) (en kg)

Territoires/Minerais		2011 (avril-déc)	2012	2013 (jan-juin)	TOTAL
Kabalo	Tantalite	/	31	46	77
	Total	/	31	46	77
Kalemie	Tantalite	11 629	12 036	2 928	26 593
	Inc.	/	/	218	218
	Total	11 629	12 036	3 146	26 811
Manono	Étain	237 130	358 144	95 731	27 029
	Étain/Tantalite	468 122	580 073	224 986	53 840
	Étain/Wolframite	6 449	16 201	9 295	80 869
	Tantalite	17 192	19 683	1 287	134 709
	Inc.	/	14 274	7 786	215 578
	Wolframite	44 366	25 468	/	350 287
	Total	773 259	1 013 843	339 085	862 312
Nyunzu	Étain	4 557	9 765	6 552	1 697 595
	Tantalite	200 237	244 174	59 766	3 341 350
	Inc.		/	129	6 601 831
	Total	204 794	253 939	66 447	11 640 776

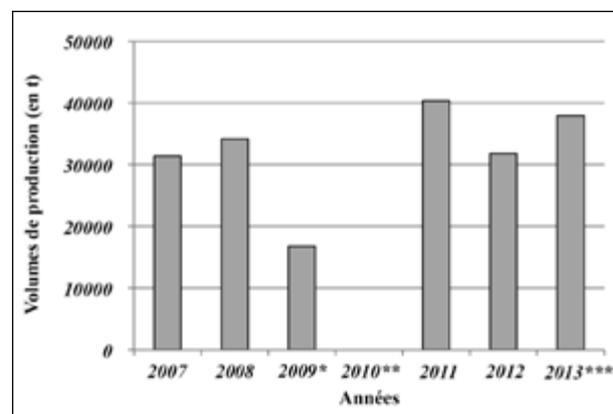
Source: iTSCi (2014).

Inc.: Inconnu.

**Mine de Kisengo. Puits en exploitation.**

(Photo équipe locale, 2009.)

cimenterie de Katana où il est mouturé avec de la pouzzolane. La principale production de l'usine de Kabimba est toutefois le ciment de type « Portland », pour la constitution duquel est exploitée la carrière de calcaire à proximité du site.

Graphique 2.9. Interlacs, site de Kabimba. Évolution de la production de ciment (2007-2013)Sources: 2007 à 2009: Collin *et al.* (2010: 51); 2010 à 2013: Technical Department, HeidelbergCement Africa.

* Six premiers mois uniquement, l'activité ayant été interrompue ensuite, suite à la rupture de courant du barrage hydroélectrique de Bendera.

** Production nulle à cause de la rupture de courant du barrage hydroélectrique de Bendera.

*** Prévisions.

Encadré 2.5. Coup d'œil sur la filière coltan

La colombo-tantalite est d'abord exploitée en rapport avec sa teneur en tantalite, en raison de sa plus haute valeur marchande²²⁸. Après raffinage, la tantalite donne du tantale (Ta), très prisé dans plusieurs secteurs de pointe, dont l'électronique, la défense, l'aérospatiale, l'aéronautique, l'automobile et, surtout, les NTIC. La complexité des processus de séparation colombite/tantalite et de transformation, a une influence déterminante sur la chaîne de commercialisation. La séparation des deux corps se fait selon un procédé technique et chimique complexe, qui débouche sur la formation d'une poudre brute. La tantalite est ensuite transformée en tantale sous forme de poudre, de lingot, de palette ou de filage, lesquels entrent dans la composition de plusieurs produits de haute technicité, parfois de consommation courante (téléphones portables, caméras numériques, ordinateurs, etc.) ou hautement spécialisés (armements, aéronautique, aérospatiale, etc.). La valeur d'un minerai de coltan est déterminée en fonction de son contenu en tantalite ou de son taux d'oxyde de tantale, sachant qu'un kg de « coltan » contenant 30 % de tantalite donne environ 200 g d'oxyde de tantale.

La filière du coltan évolue dans un environnement restreint où la production se concentre entre les mains de quelques grands producteurs, détenteurs de droits sur les concessions minières. Un premier processus de raffinage, physique, intervient afin d'obtenir une tantalite *pure*, au cours duquel sont mélangés les minerais de tantalite de plusieurs origines. Suit un deuxième raffinage, chimique, afin d'obtenir le métal tantale, qui sera transformé en poudre, en lingots, palettes ou filage. Le marché des poudres pour condensateurs est le plus rémunérateur en volume et en valeur²²⁹, mais requiert un processus de transformation également très coûteux et techniquement complexe, qui a longtemps constitué une véritable barrière à l'entrée pour de nombreuses compagnies chimiques²³⁰. Le secteur de l'électronique monopolise entre 50 et 80 % du marché global du tantale, dont le cours et les volumes de production sont ainsi très dépendants. 35 % environ des condensateurs de tantale sont destinés au seul secteur des communications sans fil; les ordinateurs (portables) et les consoles de jeu constituent également d'importants débouchés (Bruneteau 2008 : 17-38).

À moyen terme, le marché du coltan devrait continuer à connaître une croissance soutenue. Selon Michael Nest : « étant donné qu'il n'y a pas de menace à long terme de pénurie de tantale [...] les compagnies ne sont pas encouragées à développer des alternatives au tantale. Ainsi, il est peu probable que des condensateurs en céramique ou en aluminium puissent remplacer les condensateurs de tantale, en raison de leurs coûts plus élevés. Sans pénurie dans la fourniture de tantale, il y a également peu d'incitants pour des innovations technologiques qui remplaceraient le tantale. En bref, les prévisions à long terme pour le tantale semblent bonnes. Avant la crise financière mondiale, la demande pour le tantale avait une croissance de 7 à 10 % l'an, et en 2012, la demande devrait avoir recouvré son niveau d'avant le début de la crise. La demande future dépend, dans une large mesure, des marchés pour l'électronique, étant donné qu'environ 2/3 du tantale est exploité dans les condensateurs au tantale, et ces marchés tendent à s'étendre » (Nest 2012 : 172, traduction de l'auteur).

228 La colombite, une fois raffinée, donne le colombium (Cb) ou niobium (Nb, appellation surtout utilisée en Europe), une forme de métal très performant, mais moins que le Ta; il demeure toutefois recherché pour ses propriétés intéressantes dans plusieurs secteurs de pointe (armement, électronique, aéronautique, aérospatiale) (Martineau 2008 : 18).

229 Zogbi (2007) estime que ce débouché décuple la valeur de la poudre de tantale.

230 En 2005, seules quatre ou cinq compagnies au monde possédaient la technologie nécessaire à la production de poudre et de filage de tantale pour condensateurs (Martineau 2008 : 35).

2.4. ÉVOLUTIONS RÉCENTES DU CADRE SECTORIEL

Ces cinq dernières années ont vu le développement d'une série de mesures et de procédés qui ont eu un profond impact sur les conditions d'exercice de l'activité minière. Certaines de ces initiatives, venues d'en haut (gouvernements, branches industrielles consommatrices, organisations internationales), ont introduit et alimenté dans le district deux nouvelles dynamiques fondamentales : la structuration de certaines branches (les minerais dits « 3T ») et la réorganisation en amont d'une partie de la chaîne d'approvisionnement autour de Kalemie et de Lubumbashi.

2.4.1. LE CONTEXTE INTERNATIONAL

Sur la scène internationale, les années 2000 furent marquées par l'attention portée progressivement par l'opinion publique à la situation de l'exploitation minière dans les Grands Lacs, caractérisée par de nombreuses violations des droits humains, l'exportation illégale des minerais vers les pays voisins (Ouganda et Rwanda en tête), leur contribution au financement et à l'entretien des groupes armés opérant dans l'Est du Congo. Elle fut informée également des profits substantiels tirés par les courtiers internationaux et les industriels, en particulier dans la filière tantalite. L'attention se concentra alors essentiellement sur ces compagnies étrangères impliquées dans la chaîne commerciale du minerai et notamment les principaux consommateurs de tantale : les opérateurs dans la téléphonie sans fil (NTIC). Sous la pression combinée de la société civile (ONG, instituts de recherche, médias, etc.), de l'ONU (rapports de groupes d'enquêtes) et de certains États (commission d'enquête parlementaire du Sénat de Belgique en 2003, agences nationales de développement), la problématique de ce qui est alors appelé les « minerais de conflit », et en particulier des minerais dits « 3T », dont le « coltan » est devenu l'élément le plus emblématique, suscita des initiatives en sens divers en vue d'améliorer la transparence des filières, de mettre fin à ce qui est qualifié de « pillage » des ressources minières congolaises et de rétablir le respect des droits humains²³¹.

231 Sanctions ciblées, systèmes de certification, soutien à la création de coopératives, renforcement du processus de responsabilité sociale de branche, généralisation du principe de « due

Mis sous pression par l'opinion publique et les organisations de la société civile, l'Institut de recherche des industriels de l'étain (ITRI²³²) se décide à développer en 2009 un projet de traçabilité des activités des industries extractives (iTSCi²³³), permettant aux acheteurs de collecter des informations sur la production et le commerce et de suivre la chaîne du minerai, de sa sortie du puits à son exportation (voir encadré 2.6). Les compagnies qui adhèrent à l'iTSCi se soumettent à des audits réalisés par une firme de consultance (Channel Research) (IPIS-CIFOR 2012 : 27). L'initiative fut lancée en avril 2011 au Nord-Katanga, en raison des meilleures conditions sécuritaires qui y prévalent par rapport aux Kivu et de la présence d'un seul et même acteur dans les principaux sites de production (voir plus bas). En octobre 2012, le programme couvrait environ 175 mines au Katanga, soit plus de 90 % de toutes les mines 3T enregistrées dans la province (Channel Research 2012 : 29).

En 2010, l'OCDE publiait un guide dit « sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque », augmenté d'un supplément touchant spécifiquement aux 3T. En 2012, un second supplément paraissait incluant la filière aurifère. L'ambition déclarée est de proposer un schéma d'action articulé en cinq points qui aide les compagnies à respecter les droits de l'homme et les empêche d'alimenter les conflits par leurs activités²³⁴. De son côté, la CIRGL adoptait un standard de référence similaire en vue d'une traçabilité des produits miniers exploités dans les treize pays partenaires des Grands Lacs.

Dans le chef des États, deux décisions ont eu récemment des répercussions importantes sur l'organisation des filières commerciales à l'Est. D'une part, en 2010, les États-Unis ont adopté le « Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act », une loi très générale et discutée²³⁵ dont

diligence » (« diligence raisonnable ») dans le chef des entreprises, organisation de forums multi participants et anti corruption, etc. (de Koning 2009 : 14).

232 ITRI : Industrial Technology Research Institute. Association des industriels de l'étain, basée au Royaume-Uni, dont les membres représentaient, en 2012, 67 % de la production globale d'étain raffiné (IPIS-CIFOR 2012 : 27).

233 iTSCi : ITRI Tin Supply Chain initiative.

234 Lire : OCDE (2013).

235 Promulguée le 21 juillet 2010.

Encadré 2.6. Illustration d'un procédé de traçabilité à travers le cas de MMR (iTSCi)

Le minerai est extrait sur le site par des équipes composées d'un chef d'équipe et de mineurs (4 à 8), encadrés par des agents officiels (division des Mines, SAESSCAM) et des représentants de la coopérative des mineurs (CDMC). Le minerai est vendu directement ou lavé (pour une première concentration) en fonction de sa qualité, et la production est vendue dans un point de vente du site. La transaction entre l'acheteur et le vendeur se passe sous l'observation des agents de l'administration des mines et du SAESSCAM. Les achats sont mis en sachets, lesquels sont fermés avec une étiquette inviolable à code-barre d'exploitant fournie par le mécanisme iTSCi. Le représentant du SAESSCAM remplit également un bordereau iTSCi relatif aux étiquettes utilisées, mentionnant poids, équipe, date, etc. Les sacs sont transportés jusqu'au site de la MMR, puis expédiés pour vente et ouverts pour broyage et concentration. Le minerai est alors analysé plus finement pour les seules fins de l'entreprise, puis remballés dans des sacs d'environ 50 kg, fermés avec de nouvelles étiquettes, cette fois de négociants, et accompagnés d'un nouveau bordereau rempli pour le transport jusqu'à Kalemie. Leur acheminement ne peut se faire qu'une fois en possession d'une autorisation de transport spécifiquement émise par la division des Mines. Au port, les sacs d'un même lot sont ouverts dans les hangars des installations de MMR en présence de différentes autorités (SAESSCAM, division des Mines, CEEC, OCC) et sont mélangés à la main, échantillonnés, pour analyse par les représentants de l'OCC, du CEEC et de MMR. Les échantillons sont séparés, et les seaux d'exploitants et de négociants sont rassemblés dans un sachet correspondant au lot traité. Celui-ci est à nouveau emballé pour exportation dans des fûts métalliques, et les procédures d'exportation sont appliquées en présence des différents services de l'État ou de la province. Chaque fût est pesé, scellé avec une nouvelle étiquette, puis l'ensemble des poids est contrôlé par les parties présentes. Après constat, les fûts sont emmenés vers le port pour embarquement sous supervision des agents commis. Les procédures d'exportation exigent l'émission d'un certificat d'origine pour l'exportation et d'un certificat d'analyse pour le prix (émis par la CEEC), d'attestations de transport et de chargement du lot (émis par la division des Mines), d'un échantillonnage de contrôle (*idem*), d'une analyse de teneur (émis par l'OCC), d'une déclaration de sortie des produits et d'une preuve de paiement de la redevance minière (émise par la DGDA). L'ensemble des éléments de traçabilité est inséré dans la base de données de la MMR (Bertran Alvarez 2013 : 30-32).

plusieurs dispositions concernent les minéraux de conflit (section 1502) ou la transparence dans les paiements effectués par les compagnies engagées dans l'extraction des ressources naturelles (section 1504), ceci afin de mettre au jour les chaînes de commerce existantes et de s'assurer de la « propreté » des minerais (exclusion des zones de conflit et/ou des filières incluant des groupes armés) (De Putter 2012 : 63)²³⁶. Cette loi a incité les entreprises américaines

concernées à se détourner des marchés des Kivu et du Maniema afin de pouvoir prétendre à la certification « libre de conflit ». Le Dodd-Frank Act a été suivi presque immédiatement de la décision du président Joseph Kabila d'ordonner, en septembre 2010, la cessation pendant six mois des activités minières²³⁷ dans les Kivu et le Maniema afin d'enrayer l'exploitation illégale et les interférences des milices armées et des FARDC. Au-delà de son échec, reconnu par

236 Pour être complet, signalons les effets discriminatoires de cette loi vis-à-vis des communautés artisanales, relevés par certains observateurs. Sondji Mulanza Kating écrit ainsi : « Sous couvert de bonnes intentions, cette loi [le Dodd-Frank Act] favorise dans les faits les entreprises industrielles au détriment des creuseurs artisanaux congolais. Ces minerais [...] doivent être garantis par un certificat prouvant qu'ils ne sont pas issus de pratiques d'extraction contraires au prescrit de la loi. Or, les

industries sont souvent les seules en mesure de se les procurer » (2014 : 26-27). L'Union européenne elle-même travaille actuellement à l'élaboration d'une législation similaire qui s'inspire à la fois du Dodd-Frank Act et du guide de l'OCDE. La proposition soumise par la Commission européenne, le 5 mars 2014, a suscité des commentaires négatifs des membres de la société civile. Sur une synthèse des principaux reproches, lire Bulzomi (2014).

237 L'interdiction fut levée le 10 mars 2011.

la plupart des observateurs, l'initiative présidentielle, conjuguée à la loi américaine, a eu cependant pour corollaire de déplacer une partie des échanges vers le Nord-Katanga, et en particulier vers Kalemie.

Des approches analogues ont été développées, qui ne concernent plus spécifiquement le financement des conflits, mais d'autres volets sociaux, tels que le développement des communautés et des exploitants artisanaux. Parmi ces mécanismes, l'approche CTC²³⁸, pilotée par le ministère des Mines, est implémentée dans plusieurs sites en RD Congo, parmi lesquels figure Mayi Baridi (terr. Nyunzu).

Tous ces mécanismes, s'ils sont relativement similaires dans leurs vues et leurs ambitions, ne sont pas sans rencontrer quelques problèmes de compatibilité les uns avec les autres, et les entreprises qui décident de s'inscrire dans ce nouveau schéma répondent difficilement simultanément aux prescrits de chacun²³⁹. Une harmonisation des législations et des grilles de critères serait donc souhaitable.

2.4.2. L'IMPLICATION DE LUBUMBASHI

À la même époque, le gouvernement provincial prenait deux mesures qui s'avéreraient décisives. En 2009, les frais administratifs pour « tout transfert de la cassitérite et de ses minerais accompagnateurs de la province du Katanga vers toute autre province », furent portés de 0,1 USD/kg à 5 USD/kg, tandis qu'ils étaient maintenus à leur niveau initial pour les minerais en direction de Lubumbashi ou de Kalemie. L'augmentation subite et importante du coût des échanges interprovinciaux (vers les Kivu) mit fin aux exportations de cassitérite au bénéfice de la voie du sud (Lubumbashi) et de l'est (Kalemie). Jusqu'alors la plaque-tournante commerciale du centre du Katanga (Manono, Malemba-Nkulu) en direction de Goma et Bukavu, Kongolo accusa un brusque ralentissement de ses activités logistiques (liaisons aériennes vers les capitales des Kivu, liaisons fluviales avec Bukama). Six mois plus tard (mars 2010), le gouvernement katangais confirma ce nouveau virage en octroyant à la société Mining Mineral Resources sprl (MMR, voir plus bas) l'exclusivité des droits d'achat sur les quatre sites les plus importants du Tanganyika : Kisengo (coltan, terr. Nyunzu),

Lunga (or, terr. Nyunzu), Mayi Baridi/« mine des 100 kg » (coltan, terr. Kalemie) et Katonge (coltan, terr. Manono). En 2012 enfin, le bureau de la mine de Kalemie fut promu en division minière, d'un égal niveau d'autonomie et de compétence à celle de Lubumbashi, afin de raccourcir le processus de décision et d'administration (Channel Research 2012: 31). Déjà fragilisées par l'augmentation des droits d'exportation, les affaires des communautés bashi et nande qui s'étaient arrogé la haute main sur le commerce du coltan et de la cassitérite vers Goma et Bukavu, furent cette fois durement affectées (Spittaels & Caesens 2010). Dans le commerce de l'étain et du coltan, MMR a depuis lors éclipsé presque totalement la concurrence, laquelle se bute à la difficulté d'obtenir une licence d'exportation et à la nouvelle législation, entrée en vigueur en janvier 2012, exigeant des exportateurs qu'ils assurent également les opérations de traitement. Ces barrières limitent fortement l'entrée de nouveaux opérateurs sur le marché. Les autorités s'en justifient : arguant de la volonté d'encadrer plus étroitement les filières minérales qu'elles entendent distinguer des minerais « sales » des régions voisines, elles donnent dès lors la préférence aux opérateurs ayant la taille critique pour développer des activités industrielles ou semi-industrielles (Channel Research 2012: 15-16, 23; Spittaels & Caesens 2010: 22).

2.4.3. QUELQUES POINTS DE SUSPENSION

En dépit de leurs imperfections, ces démarches institutionnelles et corporatistes ont eu globalement des externalités positives sur les activités extractives locales. Certains défis restent toutefois à relever dans l'optique d'un développement harmonieux du secteur minéral.

L'évaluation des réserves minérales du district est très incertaine et les investisseurs industriels doivent généralement naviguer à vue. Peu de sondages ont été réalisés après l'indépendance et les quelques prospections entreprises ont été limitées, ce qui explique que les estimations disponibles ne font pas consensus parmi les spécialistes. Comme l'explique Mupepele :

«[...] les publications récentes qui traitent des ressources minérales congolaises sont rares, sinon inexistantes. [...] En dehors de quelques travaux de prospection entrepris par les sociétés minières dans le cadre de la progression de leurs activités d'exploitation, les seules

238 CTC : Certified Trading Chain.

239 Lire les doléances de la société MMR, engagée dans plusieurs processus de certification liés à la transparence et à la traçabilité (Bertran Alvarez 2013 : 13).



La carrière de calcaire de Kabimba.

(Photo © Technical Department, HeidelbergCement Africa, 2010.)

campagnes de recherche géologique d'envergure réalisées à l'initiative de l'État, après l'indépendance du pays, sont celles menées par le défunt SPE entre 1965 et 1988 avec la participation de la Mission française de BRGM, de SICAI et de PNUD. [...] [Mais] le problème de la quantification des ressources minérales congolaises est demeuré presque entier» (Mupepele Monti 2012: 30; 35).

Ainsi par exemple, si les réserves du gisement de calcaire et d'argile voisin de la cimenterie de Kabimba (terr. Kalemie) ont été évaluées par certaines sources à environ 160 000 t (2010: 51), il semblerait d'après nos propres informations que cette estimation est en-deçà de la réalité. À Manono, l'estimation des réserves de spodumène sur la zone d'exploitation de l'ex-Congoétain (Manono-Kitotolo), que l'on retrouve notamment dans les résidus d'exploitation de l'ancienne usine d'épuration, est très imprécise. La parution 1988 du bulletin de *Conjoncture économique* avançait le chiffre de 30 millions de tonnes (teneur 6 % en oxyde de lithium), tandis qu'un document de 2010 crédite le périmètre minier n° 12202 (qui correspond à ladite zone Manono-Kitotolo) de 455 000 t environ (Convention de joint venture...

2010: article 2). Entre ces deux extrêmes, où placer le curseur ?

Avec celui de la Luena (distr. Haut-Katanga), le gîte de la Lukuga est le principal gisement houiller en activité de la RD Congo. Le dernier inventaire remonte à 1974. À l'époque, les réserves résiduelles des deux bassins étaient créditées respectivement de 20 millions et de 700 millions de tonnes. Ramenées à la situation d'aujourd'hui, ces réserves cumulées, selon Mupepele, resteraient de l'ordre de 715 millions de tonnes (2012: 229). Les réserves du bassin du Tanganyika, où du charbon est également présent, n'ont pas été estimées et ne sont pas exploitées. Enfin, l'existence de poches de pétrole dans le graben du Tanganyika côté congolais est attestée depuis les années 1980 au moins, suite aux travaux du professeur Jean-Jacques Tiercelin au cap Kalamba (Sud-Kivu), mais aucune exploration n'a été à ce jour réalisée et l'état des réserves reste sujet à certaines controverses et beaucoup d'incertitudes. Le ministre des Hydrocarbures de l'époque évoquait en 2010 un potentiel de 8 milliards de barils; en tout état de cause, les réserves seraient en tout cas supérieures à celles du graben Albertine, évaluées par certains à 3,5 milliards de barils (Misser 2013a: 157; 160; Mupepele Monti 2012: 202).



Puits de charbon du site de Greinerville/Makala, en 1956. Entrée de la mine.

(HP.1956.15.13320, collection MRAC Tervuren; photo C. Lamote [Inforcongo], © MRAC Tervuren.)



Puits de charbon du site de Greinerville/Makala, en 2004. Ce site est aujourd'hui fermé.

(Photo © Steven Sharp, 2004.)

Pareillement, il est malaisé d'établir le niveau d'activité réel du secteur minéral, en raison de la dominance de la branche artisanale qui évolue toujours majoritairement en marge de la légalité. On estime qu'à l'heure actuelle, 1 500 à 2 000 sites miniers artisanaux existent au Congo, desquels seuls 155 ont été validés (Chambre des Mines RDC 2014: 23). Autrement dit, la grande majorité des sites se développent dans la clandestinité et échappent aux services congolais des mines. Quand ces sites sont identifiés, leur localisation géographique précise fait parfois défaut et l'évaluation de leur taille (production, nombre de travailleurs) est un exercice périlleux qui pose des défis méthodologiques particuliers (Spittaels 2010: 11²⁴⁰).

La connaissance du secteur minéral se heurte encore à d'autres difficultés, qui renvoient notamment au manque de fiabilité des données existantes. L'étude IPIS/International Alert, publiée en 2010 sur la gestion des ressources minières dans l'arrière-pays du Kivu, relève que « [l]es registres officiels du commerce et les statistiques sont truffés d'incohérences, de lacunes et d'inexactitudes qui défient toute représentation fiable et complète du commerce de minerais [...] Le seul fait sur lequel tous les chercheurs tombent d'accord est qu'il n'existe pas une seule source fiable de données complètes et précises. L'une des principales raisons en est l'ampleur du commerce illégal dans la région, qui emprunte des voies détournées pour s'exporter. Cela concerne en parti-

culier l'or, mais également la cassitérite, le coltan et la wolframite [...] » (Spittaels 2010: 10).

D'autre part, l'instauration d'un cadre de coopération entre creuseurs artisanaux et opérateurs miniers reste un dossier sensible. Longtemps conflictuelle, la cohabitation est officiellement encouragée par les autorités, qui appuient la conclusion de partenariats mixtes industriels-artisanaux. Elles se montrent favorables à la création sur chaque site d'une seule coopérative de mineurs artisanaux, perçue à la fois comme un facteur d'apaisement des tensions et un interlocuteur unique et légitime à proposer aux sociétés minières. Les tentatives d'harmonisation se sont traduites par quelques initiatives de collaboration entre les deux groupes, mais cette transition reste embryonnaire et ces développements n'ont pas totalement vidé les sujets de contentieux entre artisanaux et industriels. La coopération contractuelle entre MMR et CDMC sur certains sites, par exemple, est censée garantir un espace de cohabitation et permettre à terme la conduite des activités vers une industrialisation progressive. En contrepartie d'une série de prestations de nature sociale à acquitter par la MMR, la CDMC s'engage, entre autres, selon les termes du contrat, à « assurer la discipline parmi les exploitants miniers artisanaux », à garantir leur paiement « au prix convenu pour les produits miniers », lequel prix est « conjointement fixé et régulièrement mis à jour », notamment en concertation avec la CDMC. La coopérative participe également à un conseil de concertation, chargé notamment d'arbitrer les éventuels conflits (Ministère provincial des Mines et Affaires foncières 2010: 4-6). Ce cadre de

240 Se référer au rapport IPIS/International Alert complet pour plus de détails sur les difficultés rencontrées (Spittaels 2010: 10-11).

collaboration, censé garantir la défense des intérêts des creuseurs artisanaux et une certaine paix sociale, montre toutefois certaines limites. D'une part, la décision d'attribuer *de facto* à quelques sociétés un monopole d'achat sur les minerais nourrit un climat de méfiance parmi les creuseurs vis-à-vis de l'entreprise et de sa politique de fixation des prix. Quoique ceux-ci aient considérablement augmenté, la question demeure une source de tensions, que ne parviennent pas toujours à calmer les mécanismes d'arbitrage mis en place. À Kisengo, les protestations des creuseurs en 2011 et 2012 contre les prix payés par MMR, jugés trop bas, ont été marquées par certains incidents, dont la mort de 2 civils lors d'une manifestation en 2011 (Matthysen & Zaragoza Montejano 2013 : 31).

Sur le plan sécuritaire, si elle présente un profil sécuritaire en nette amélioration et en balance favorable par rapport à ces voisines, la région n'est pas totalement épargnée par les situations de violence et/ou d'arbitraire, qui connaissent actuellement une forte résurgence dans le « triangle de la mort » et jusque dans le territoire de Moba. Plus au nord également, certaines zones restent sensibles et quelques sites sont livrés ponctuellement aux extorsions des forces armées. Il est vrai que :

« Les données du Nord-Katanga indiquent que les interférences de groupes armés n'affectent pas l'extraction de l'étain et de la tantalite dans cet espace. La sécurité dans les mines s'y est nettement améliorée par rapport à la situation prévalant six ans auparavant, lorsque les Mai-Mai, la marine FARDC et les forces terrestres FARDC se disputaient encore le contrôle de certaines mines. La pression combinée des autorités provinciales et de l'industrie a abouti au désengagement des FARDC des mines 3T et à une amélioration spectaculaire de la réputation commerciale du Nord-Katanga » (Spittaels & Hilgert 2013 : 13 ; traduction de l'auteur).

Ces améliorations, notables, n'empêchent toutefois pas que certaines zones restent soumises aux nuisances des FARDC :

« Par exemple [...] la 61^e brigade a installé un système extensif de collecte de taxe bihebdomadaire à une chaîne de mines d'or dans l'est du territoire de Kalemie. Les mineurs rapportent que ceux qui ne paient pas subissent des punitions physiques et d'autres vio-

lations des droits humains. De plus, dans le territoire de Nyunzu, une unité des FARDC de Kongolo s'est déployée récemment dans la mine d'or récemment découverte de Musebe et interfère dans son activité minière » (Spittaels & Hilgert 2013 : 13-14 ; traduction de l'auteur).

Enfin, les efforts récents de formalisation de l'activité minière sont restés à ce jour contenus à la seule branche des minerais 3T. L'or, qui attire actuellement de plus en plus de creuseurs, échappe encore totalement au processus²⁴¹, dont la mise en place se heurte à plusieurs facteurs de blocage spécifiques au minerai, dont (Nthembu-Salter 2014 : 4) :

- la haute valeur marchande du minerai, sa facilité à le transporter et donc à le subtiliser ;
- sa valeur d'échange contre d'autres devises ;
- sa facilité à être fondu et affiné ;
- l'ampleur de la fraude qui sévit actuellement dans cette branche²⁴².

Il ne faut pas négliger par ailleurs la capacité de résistance des personnes qui tirent profit de la situation actuelle et qui se verraient menacées par l'introduction de mesures de transparence et de traçabilité. À Musebe, Mthembu-Salter rapporte ainsi qu'un contentieux oppose la coopérative locale des mineurs (VIMATED) à la division des Mines ainsi qu'aux agents du SAESSCAM sur place. La première accuse en effet les seconds de faire obstruction au lancement d'un « centre de négoce » qui rassemblerait toutes les activités de concassage, de nettoyage et de commerce du site, au prétexte que celui-ci pourrait mettre un terme aux taxations illégales dont ils se rendraient coupables (Mthembu-Salter 2014 : 13-14). La volonté du gouvernement katangais de faire de la province la première du pays à produire de l'or « libre de conflit » issu de l'artisanat continue d'achopper sur ces obstacles.

241 Pour être complets, on notera la proposition récente d'agents gouvernementaux à Kalemie d'introduire l'ensilage plastique de l'or produit à Musebe ainsi que sur d'autres sites, mais le manque de contrôle et de suivi de la production et du commerce de l'or compromettent actuellement le succès de telles initiatives (Mthembu-Salter 2014 : 12).

242 On estime que la production artisanale annuelle atteint plus de 15 t en RD Congo, dont seuls 400 kg sont exportés légalement.

2.5. LES NOUVEAUX VISAGES DE L'EXTRACTION

2.5.1. L'ARTISANAT MINIER

Les creuseurs artisanaux – La décennie 1990 a été celle de la dissolution de l'industrie minière et de l'affirmation de l'artisanat. Longtemps tenue sous le boisseau par un secteur industriel méfiant, voire hostile, l'extraction artisanale est toutefois mentionnée dès l'époque coloniale, en particulier dans le secteur aurifère qui, dans le Tanganyika, échappa jusqu'à aujourd'hui à l'industrialisation. Sa croissance dans les années 1970 et 1980, favorisée par les mesures de libéralisation de 1982²⁴³, resta globalement contenue par les industries traditionnelles, même s'il faut mentionner l'initiative de Zaïrétaï à Manono, qui décida dès le début des années 1980 d'appuyer et d'intensifier l'exploitation artisanale de certains de ses puits. Mais la chute de l'étain au milieu des années 1980 eut des effets dilatoires sur la percée de l'artisanat, laquelle attendit le retour au premier plan de la tantalite à la fin des années 1990²⁴⁴, marqué par la soudaine flambée des prix pour le minerai et la « grande surchauffe de 2000/2001²⁴⁵ ». Les perspectives lucratives alors associées au coltan suscitérent sa recherche frénétique dans l'Est du Congo sous la férule du RCD, mais également dans les zones sous contrôle des forces gouvernementales. Dans la zone de Manono restée attachée au pouvoir central, ainsi, les rapporteurs des Nations unies au Congo faisaient état en 2002 de l'explosion de l'extraction artisanale de « coltan » (*Africa Mining Intelligence* octobre 2002 : 2). Contrairement à d'autres minerais, en effet, ses propriétés physiques et chimiques rendent la tantalite particulièrement adaptée à l'extraction artisanale et à petite échelle. Sa forte densité et son inertie chimique élevée facilitent sa séparation d'avec la boue et d'autres minerais, par simple technique de gravité. Un traitement chimique onéreux n'est pas nécessaire avant la phase d'affinage (Nest 2012 : 34). La correction de marché ultérieure s'est traduite par

le décrochage rapide de la valeur marchande du minerai, mais n'a pas entraîné de reflux massif de la population minière, qui s'est reportée en partie sur l'exploitation de la cassitérite, grâce à l'étain dont les prix ont triplé entre 2002 et 2004 et ont globalement progressé jusqu'à aujourd'hui²⁴⁶. La demande pour le coltan s'est également reprise et le minerai reste activement exploité dans la région. Depuis peu, les observateurs signalent un délaissement relatif de l'extraction de 3T, attribué au tarissement des gisements les plus accessibles dans les sites anciens, au profit de l'or, dont l'exploitation est moins encadrée et plus rémunératrice. Certains fonctionnaires miniers locaux déclarent avoir constaté une diminution d'environ trois quarts du nombre de creuseurs dans le secteur des 3T au Nord-Katanga, entre le second semestre 2012 et la fin 2013 (Matthysen & Zaragoza Montejano 2013 : 34-35).

S'il relève encore largement du registre de l'informel, l'artisanat minier est, en fait, relativement bien structuré et son organisation a fait l'objet de nombreuses études²⁴⁷. Quand ils ne les créent pas eux-mêmes, les mineurs peuvent s'affilier à des coopératives chargées de défendre leurs intérêts pour différents motifs qui ne tiennent pas nécessairement à la mutualisation des risques et des bénéfices²⁴⁸. Ce type d'organisations, qui s'adressent également aux négociants, est perçu comme un rouage essentiel dans le processus d'encadrement du secteur; il peut également s'avérer un relai précieux dans les efforts déployés pour faire collaborer secteurs artisanal et industriel. Dans le cadre de l'iTSCi, les coopératives apparaissent comme les points d'appui indispensables à la mise en place du système de traçabilité: elles sont sollicitées pour superviser le travail des artisans mineurs et passer des accords avec un négociant. Le cas récent le mieux connu dans le Tanganyika est celui de la CDMC.

La Coopérative des artisans miniers du Congo (CDMC) – Active dans le secteur des 3T et de l'or, la CDMC est une coopérative d'exploitants artisanaux implantée au Katanga, où elle opère sur 14 sites répartis dans trois districts: Haut-Lomami,

243 Ordonnance-loi n° 82/039 du 5 novembre 1982.

244 L'éclipse congolaise durera une trentaine d'années, jusqu'à ce que la formidable expansion de la téléphonie mobile à la fin des années 1990 ne stimule le marché des condensateurs à base de tantale (voir encadré 2.5, p. 343).

245 Entre janvier 2000 et décembre 2001, la valeur marchande au kg de la tantalite passe de 60 USD à 480 USD. Le pic de cette fièvre des marchés est atteint en décembre 2000, alors que le minerai s'échange à plus de 1000 USD au kg sur les marchés mondiaux (Martineau 2008 : 3).

246 En raison notamment de la généralisation, dans les principaux pays consommateurs, de l'usage de soudures à base d'étain, en remplacement du plomb (USGS « Tin » 2007-2014).

247 Nous renvoyons en particulier à l'importante étude PACT (2010) consacrée à l'artisanat minier en RD Congo.

248 PACT (2010 : 50).



Artisans miniers exerçant à proximité des anciennes installations de Géomines/Congoétain/Zairétain.
(Photo © Stijn Dewaele, 2006.)

Lualaba et Tanganyika²⁴⁹. Son siège social est établi à Kalemie. Elle encadre environ 13 000 mineurs et produit essentiellement des minerais d'étain et de tantalite (environ 82 % de sa production). La CDMC s'aligne sur les critères de diligence établis par l'OCDE et souscrit au processus de traçabilité iTSCi de l'ITRI. Elle appuie la régularisation du secteur en ne traitant qu'avec des mineurs identifiés en collaboration avec les services du SAESSCAM. Ses engagements portent notamment sur la sécurité dans les mines, l'équipement des creuseurs (habillement, matériel d'extraction) et la défense de leurs intérêts au sein des organes de concertation. Dans le cadre de l'harmonisation de la cohabitation entre secteurs artisanaux et industriels, la CDMC collabore avec plusieurs opérateurs industriels, dont MMR (Bertran Alvarez 2013).

²⁴⁹ Sites de Kisengo, Luba, Mayi-Baridi, Kelemie, Katonge, Manono, Kiyambi, Malemba-Nkulu, Mwanza, Kanunka, Mitwaba, Commir, Busanga et Luena.

2.5.2. SECTEUR INDUSTRIEL

Depuis la fin des années 1990, l'extraction artisanale a pris le pas sur le modèle industriel, mais à la faveur des événements qui ont marqué le secteur des 3T ces dix dernières années, les opérateurs miniers étrangers ont repris pied dans la région. Aujourd'hui, plusieurs compagnies sont titulaires de permis de recherche et d'exploitation (tableau 2.15). La plus connue et la plus importante est MMR. Du côté de Manono, les espoirs de relance des anciennes installations de Congoétain reposent sur la *joint venture* Manono Minerals (Manomin). À de rares exceptions près, les miniers se cantonnent cependant surtout à des activités de négoce, et la transition vers la mécanisation des procédés de production et de traitement reste actuellement très limitée, en dépit de l'ambition affichée de plusieurs investisseurs de démarrer l'exploitation industrielle des minerais. Ces derniers sont achetés auprès des creuseurs ou de négociants et exportés à l'état brut ou

Tableau 2.15. Liste des sociétés titulaires d'un permis d'exploitation dans le Tanganyika en 2014

Sociétés	Territoires	Nombre de titres	Périmètre minier (en ha)	Minerais
Permis d'exploitation				
Haulco Hauling Company	Kalemie	1	5 097,30	
Interlacs	Kalemie	4	36 190,83	Charbon
Kisengo Mining	Nyunzu	1	5 267,21	
Manomin	Manono	1	339,82	Li, Nb-Ta, Sn, W
MMR	Manono, Nyunzu	6	26 845,78	Ag, Au, Co, Cu, Diamant, Fe, Nb, Nb-Ta, Ni, Pt, Sn, SnO ₂ , Ta, W, Zn
Somika	Nyunzu	1	2 973,42	Au, Co, Cu, Fe, Nb-Ta, Pt, SnO ₂ , Zn
Tantale Mining Katanga	Nyunzu	1	509,73	
Permis d'exploitation de la petite mine				
Huachin sprl	Kabalo, Manono	8	180 869,19	Au, Co, Cu, Fe, Nb-Ta, Sn, SnO ₂
Kisengo Mining	Nyunzu	1	1 359,28	
Maadini Mining	Nyunzu	2	42 052,72	Ag, Au, Co, Cu, Diamant
Société d'exploitation minière	Manono	3	60 148,14	Au, Nb-Ta, SnO ₂ , W
Tantale Mining Katanga	Nyunzu	1	1 359,28	
Tilu Mining	Manono	1	80 877,16	Au, Co, Cu

Source : d'après CAMI, Spatial Dimension 2014.

après un premier traitement basique vers les marchés étrangers. Kabimba (ciment) et Makala (charbon) sont pour l'heure les seules installations industrielles en activité : l'opérateur Interlacs, passé sous le contrôle du cimentier international Heidelberg, continue d'y investir dans les capacités de production.

La transition vers une industrialisation progressive des mécanismes d'extraction et de traitement n'est pas aidée par les incertitudes entourant certains aspects des textes légaux qui organisent le secteur minier. Un vide juridique semble, par exemple, marquer le domaine des exportations, auquel il n'est pratiquement pas fait référence, ni dans le code minier de 2002, ni dans le manuel 2010 des procédures de traçabilité, autrement que pour évoquer les redevances minières et certificats d'exportation délivrés par le CEEC. La confusion est d'autant plus grande que le processus de décentralisation n'apporte pas non plus de réponse claire à la question de l'autorité sur les procédures d'exportation.

Cette carence juridique explique probablement en partie les initiatives en ordre dispersé des pouvoirs central et katangais sur cette question sensible (Channel Research 2012 : 25). Elles s'ajoutent aux bégaiements et aux contradictions dont chacun a fait preuve sur le sujet. Au niveau central, les modalités d'exportation de minerais à l'état brut (diamant, coltan, cuivre, cobalt, or) sont fixées par le code minier de 2002, qui dispose implicitement l'obligation de traitement sur le territoire national, sauf autorisation spéciale du ministre compétent, moyennant la rencontre de certaines conditions (Loi n° 007/2002 : article 85). L'objectif ainsi visé est de contraindre les exportateurs à développer sur place des activités de traitement à plus forte valeur ajoutée pour l'économie congolaise. Cette disposition a cependant été vidée de ses effets par la multiplication de ses octrois, une situation d'échec reconnue par l'autorité congolaise qui, en 2007, déclarait, par la voix du directeur de cabinet du ministre des Mines, que

« [c]ette exception [exportation de minerais brut] est devenue la règle. C'est inacceptable pour l'État congolais » (*La Prospérité/MCN* 2007). Le gouvernement provincial adoptait dans le même temps une posture similaire : en 2007, Katumbi annonçait le gel des exportations d'hétérogénite (minerais mélangés à teneur variable en cuivre et cobalt) ; cette mesure ne fut jamais appliquée : confrontée à la vive résistance des opérateurs miniers directement concernés, le gouvernement temporisa en décrétant un premier moratoire de trois ans, en vue de permettre aux entreprises minières de se mettre en ordre. L'interdiction fut réitérée en 2010, mais également bloquée par un nouveau moratoire de trois ans ; elle fut cependant suivie la même année d'un édit ouvrant en fait la voie à l'obtention de dérogations moyennant le paiement d'une taxe de 60 USD par tonne²⁵⁰. Celle-ci s'ouvrait cette fois également aux minerais 3T. Simple mesure transitoire en attendant la régularisation du secteur ? Toujours est-il qu'en 2013, alors que Kinshasa réitérait sa volonté d'interdire l'exportation des concentrés miniers, la situation n'était toujours pas décantée, les opérateurs miniers continuant à faire blocage. Le dernier épisode a laissé entrevoir ce qui ressemble à un rétropédalage des autorités katangaises : alors qu'il semblait favorable à l'interdiction, le gouverneur Moïse Katumbi a, en effet, rejoint pour l'occasion la position de la FEC qui estime que le contexte ne se prête pas à ce type de mesure (*Le Potentiel* 2013).

En janvier 2012 pourtant, entré en vigueur au Katanga un nouvel arrêté obligeant les exportateurs de minerais 3T à se transformer en entités de traitement, à défaut de quoi la licence d'exportation ne pourrait leur être octroyée²⁵¹. Là encore, la volonté d'inciter les opérateurs à développer sur place des processus de traitement industriels se heurte à des blocages, cette fois associés, semble-t-il, à la lourdeur des démarches administratives. À la fin 2012, seules deux entreprises minières étaient parvenues à se mettre en conformité, deux autres opérateurs étant sur le point d'obtenir leur licence de traitement et leur autorisation d'exportation. Selon le rapport de Channel Research, les procédures sont longues et coûteuses et les ralentissements se manifestent à

tous les niveaux de la chaîne de traitement des dossiers (Channel Research 2012 : 23-25). Au moment d'écrire ces lignes, seule, au final, parmi les opérateurs 3T, la société MMR s'acheminait vers le développement de certaines activités semi-industrielles.

MMR – Désireux de diversifier ses activités, le groupe cuprifère Somika sprl²⁵² a créé, en 2009, la société Mining Mineral Resources sprl (MMR), chargée de la prospection, l'exploitation, le commerce, le retraitement et l'exportation du coltan, de la cassitérite et de la wolframite au Katanga. Installée à Lubumbashi, la société possède des antennes à Kalemie et à Nyunzu, ainsi qu'un campement sur le site de Mayi Baridi. En 2010, la société a obtenu du gouvernement katangais des droits exclusifs sur les minerais extraits sur les quatre principaux sites du Tanganyika : Kisengo (coltan, terr. Nyunzu), Lunga (or, terr. Nyunzu), Mayi Baridi/« mine des 100 kg » (coltan, terr. Kalemie) et Katonge (coltan, terr. Manono), où elle contrôle les comptoirs d'achat. MMR s'est étendue depuis lors et est devenue le principal opérateur du Katanga dans le secteur des 3T, achetant presque la totalité des volumes de production d'étain et de tantalite. En certains sites où les dépôts deviennent difficiles à exploiter par les creuseurs, par exemple à Kisengo, MMR a investi dans des machines pour améliorer les conditions d'accès (Matthysen & Zaragoza Montejano 2013 : 32).

MMR emprunte différents canaux d'exportation. Via le port de Kalemie, les minerais de Kalemie et de Nyunzu transitent par Kigoma (Tanzanie) ou Mpulungu (Zambie), d'où ils sont expédiés respectivement vers Dar es Salaam et Johannesburg puis Durban (Afrique du Sud). Les minerais de Manono prennent plutôt la direction de Lubumbashi, puis sont exportés vers Durban par la porte de Kasumbalesa (OCDE 2011 : 54-55). Les principaux marchés sont asiatiques (Chine, Inde, Malaisie) et sud-américains (Brésil).

Dans le domaine éthique, MMR s'affiche volontiers à l'avant-garde du concept largement diffusé de « responsabilité sociétale des entreprises ». La société s'est engagée simultanément dans plusieurs démarches, telles que les processus de certification iTSCi (depuis 2011) et CTC, le guide de diligence OCDE, ainsi que d'autres partenariats de traçabilité

250 Édit n° 001 du 20 avril 2010 portant création de la taxe provinciale sur les produits miniers concentrés destinés à l'exportation.

251 Un moratoire de trois mois fut accordé pour permettre aux entreprises de se mettre en ordre.

252 Lui-même fondé au début des années 2000 par le groupe agroalimentaire indien VinMart.

avec les industries en aval (AVX, Motorola, Kemet²⁵³), etc. destinés à assurer vis-à-vis de l'extérieur (clients industriels, consommateurs, société civile, autorités publiques, etc.) un haut niveau de transparence sur les conditions sociales et environnementales de production, de prétraitement et d'exportation. En vertu d'un accord passé avec le gouvernement katangais, MMR investit dans les infrastructures sociales (telles que des écoles, des centres de santé) et les voies de communication à proximité de ses concessions (réhabilitation de routes et de ponts), qui bénéficient aux communautés de mineurs et aux populations avoisinantes. À Kisengo, MMR a également mis en place un système d'approvisionnement de ses mineurs par la multiplication de cantines proposant une nourriture d'origine locale. Autant de développements qui profitent directement aux populations concernées. Certains mineurs ont réellement vu leur niveau de vie augmenter, au point de sortir d'une économie de subsistance et d'investir dans des biens durables (maison, etc.) (Matthysen & Zaragoza Montejano 2013 : 33). MMR affiche encore son implication dans des projets caritatifs et le financement de projets communautaires, et s'associe à certaines initiatives de l'UNICEF. Plus récemment, MMR s'est adjoint la collaboration de la fondation VinMart, du groupe éponyme, dans plusieurs initiatives sociales, dont des projets de développement rural intégré sur certains sites miniers (Bertran Alvarez 2013 : 49-53).

Le cas de MMR, exceptionnel à plus d'un titre dans la région, a suscité des commentaires en sens divers de la part des observateurs du secteur minier, car il soulève un certain nombre de questions. D'abord, sur la manière dont cette société s'est imposée si facilement et si vite, au point d'écraser toute concurrence. En 2010, Spittaels et Caesens émettaient l'hypothèse d'un lien entre le soutien actif de la Somika à Kabila lors de l'élection présidentielle de 2006 et les bonnes dispositions du pouvoir à l'égard du groupe (Spittaels & Caesens 2010 : 21), lesquelles ont pu exercer une influence favorable sur la candidature MMR. Ce choix traduit en tout cas la volonté du Gouvernement congolais de donner la préférence à de grands

opérateurs miniers, pour aligner la structure du secteur des 3T sur celle du secteur cuprifère dans le Haut-Katanga, au détriment des opérateurs de taille plus modeste. Les méthodes employées pour écarter la concurrence ont été dénoncées, plusieurs cas d'intimidation (mises en détention notamment) et de pressions exercées sur les négociants bashi ayant été rapportés, afin qu'ils revendent leur marchandise à MMR (Spittaels & Caesens 2010 : 21).

En outre, la situation de monopole ainsi créée place les creuseurs en position de faiblesse dans la négociation sur les prix. Contractuellement, ceux-ci sont certes déterminés par MMR en concertation avec les autorités provinciales et centrales (ministère des Mines, SAESSCAM, division des Mines) et la CDMC, mais la légitimité d'une coopérative unique imposée d'en haut²⁵⁴ aux creuseurs est loin d'être évidente. L'existence de la CDMC n'empêche pas, ainsi, plusieurs organisations de travailleurs de demander à ce que les mineurs soient davantage concertés dans les négociations sur la définition d'un prix de base, par le biais d'associations représentatives (Channel Research 2012 : 15). Ces prix provoquent précisément des tensions entre la compagnie et les mineurs, ainsi qu'il a déjà été mentionné plus haut. À première vue, ceux-ci semblent pourtant évoluer dans une fourchette raisonnablement avantageuse pour les creuseurs. L'enquête effectuée par Bertran Alvarez sur le site de Mayi Baridi (2013 : 37) concluait à une rémunération supérieure au niveau moyen pratiqué ailleurs par les opérateurs au profil similaire à celui de MMR. À Kisengo, les prix payés aux creuseurs ont grimpé de 13 000 FC/kg en 2010 à 30 600 FC/kg (septembre 2012), puis à 40 000 FC/kg (avril 2013). Mais cette hausse est à mettre en balance avec l'évolution des cours mondiaux, qui ont pratiquement triplé sur la même période (Matthysen & Zaragoza Montejano 2013). Ces prix sont, par ailleurs, inférieurs à ceux pratiqués par d'autres négociants, d'où le mécontentement des travailleurs qui estiment n'avoir aucune prise sur la fixation des prix. En 2012,

253 AVX (producteur de condensateurs à base de tantale) et Motorola ont lancé en 2011 l'initiative-pilote « *Solutions for Hope* », dont l'objectif est d'assurer la traçabilité du tantale produit à partir des minerais du Nord-Katanga. Kemet, premier consommateur industriel mondial de tantale, a lancé un même procédé intitulé « *Conflict Free Smelters* » (CFS). Pour plus de renseignements, lire Bertran Alvarez (2013 : 15).

254 Les circonstances entourant la création de la CDMC ne sont pas claires. Au moment de l'enquête International Alert/IPIS en 2010, la CDMC n'était semble-t-il pas encore officiellement créée, mais Spittaels et Caesens rapportent que : « [...] il est dans l'intention de la MMR de fonder une structure appelée CDMC » et ajoutent que, de ce fait : « [...] il est peu probable que cette coopérative se batte pour protéger les droits de ses membres (notamment lors des négociations pour obtenir des prix justes pour les artisans) plutôt que de protéger les intérêts de la compagnie » (Spittaels & Caesens 2010 : 21).

le rapport du groupe d'experts de l'ONU sur la situation en RD Congo signalait ainsi :

« Il ressort des statistiques provinciales relatives aux exportations que la presque totalité de la production de minerais d'étain et de tantale du Katanga est achetée par un seul négociant, Mining Mineral Resources, qui est donc en mesure de fixer les prix. En septembre 2012, à Kisengo, la société payait un prix fixe de 34 dollars pour le kg de minerai de tantale, quelle qu'en soit la qualité. De fait, les prix offerts par Mining Mineral Resources sont inférieurs à ceux pratiqués à Masisi, où les mineurs reçoivent 36 dollars pour le tantale à 20 %, et 1,8 dollar de plus pour chaque point de pourcentage supplémentaire » (Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo 2012 : 57).

Une partie de cette marge est absorbée par les frais d'exploitation de MMR (soutien technique et matériel aux mineurs, procédure d'étiquetage, etc.), plus importants que pour les négociants bashi. Mais l'entreprise se justifie surtout en invoquant sa forte implication dans les programmes sociaux. Or, sur ce point, la valeur réelle de sa contribution reste à analyser. D'une part, parce qu'au motif des projets qu'elle développe dans ce domaine, MMR bénéficie d'une exemption des cotisations sociales auxquelles la loi la soumet. D'autre part, parce que, ainsi que l'observent Spittaels et Caesens (2010 : 22, note 43) :

« Le flou règne [...] sur la façon dont sont financés ces projets sociaux et par qui. À Manono par exemple, les projets rémunérés (tels que les puits d'eau) réalisés par Solutions for Africa (une filiale de la maison mère de la MMR, Somika, dédiée au développement social) et ceux de la MMR ont reçu des subventions de la part de chacune des deux branches de la Somika. De la même façon, une brochure de la MMR nous informe que la compagnie est en train de réhabiliter la route reliant Kalemie et Nyunzu, mais dans les faits, ces travaux sont exécutés par l'État et les actions de la MMR semblent se limiter à la construction de quelques ponts seulement. »

En outre, même s'il y a lieu de constater certaines réalisations sociales en dehors de son champ contractuel, MMR semble s'investir de façon sélective, et favoriser les sites à plus forte rentabilité. D'autres mines sur lesquelles la compagnie détient des droits sont pratiquement délaissées (Matthysen & Zaragoza Montejano 2013 : 33).

Il reste donc à étudier la valeur réelle de la politique sociale de MMR et, pour reprendre les termes de l'étude Channel Research (2011 : 13) : « [...] évaluer si les projets sociaux entrepris [...] [sont] proportionnels aux exportations réalisées ».

Manomin – Depuis 2009, la relance de l'exploitation industrielle à Manono est suspendue aux démarchages entrepris par la Congolaise d'exploitation minière (Cominière), une société commerciale détenue à 100 % par les autorités publiques congolaises²⁵⁵. En 2010, celle-ci concluait un partenariat avec la société DBB Resources Corporation (DBB Corp, immatriculée aux îles Vierges), devenue Global Tin Corporation (GTC), sous la forme d'une société commune d'exploitation intitulée « Manono Minerals » (Manomin), détenue à 32 % par Cominière et à 68 % par DBB Corp. Les produits valorisables portaient principalement sur le lithium, l'étain, le niobium, le tantale et le kaolin. L'union a toutefois tourné court et, en septembre 2013, la Cominière se tournait vers un nouveau partenaire, MMCS Strategic 1 (MMCS) avec lequel elle nouait un accord similaire. Au début 2014, *Africa Mining Intelligence* informait sur ce sujet :

« MMCS Strategic 1 est présidé par l'homme d'affaires Tommy Lo Seen Chong, également dirigeant de plusieurs compagnies et holdings. MMCS Strategic 1 est enregistré en République de Maurice. MMCS ambitionne de débiter la production semi-industrielle d'étain sur la concession de Manono dans les trois ans. La concession est réputée contenir 165 000 t d'étain et 1,8 million de t de lithium. MMCS a créé en septembre 2013 avec la Congolaise d'Exploitation minière du Congo (Cominière, détenue à 90 % par le Gouvernement congolais et à 10 % par l'Institut national de Sécurité sociale, INSS), une *joint-venture*, Manono Minerals (Manomin), dans laquelle MMCS détient 68 % du capital. Cette dernière est présidée par MMCS, qui s'est acquitté d'une redevance de 5 millions d'USD à la signature du contrat. MMCS détient 4 des 7 sièges du CA de Manomin. Avant le démarrage des travaux, le contrat stipule la réalisation préalable d'enquêtes géologiques sur le site pour identifier les dépôts, confirmer les résultats et ensuite mener une étude de faisabilité. En attendant de démarrer l'exploitation industrielle, MMCS achètera l'étain et d'autres minerais de mineurs

255 À raison de 90 % à l'État congolais et 10 % à l'Institut national de Sécurité sociale.



Anciennes installations à Manono-Kitotolo et barrage de retenue d'eau du flat Lukushi (ex-Congoétain).

(Photos © Stijn Dewaele, 2006.)

artisansaux et opérera comme une société commerciale. Le contrat du projet oblige également Manomin à approvisionner la ville de Manono en électricité. Le projet est situé dans la région d'origine de Laurent Kabila et est suivi de près par le ministre des mines Martin Kabwelulu, également originaire de Manono» (*Africa Mining Intelligence* 2014: 4).

Interlacs (groupe HeidelbergCement) – En septembre 2010, le groupe allemand HeidelbergCement, l'un des principaux producteurs mondiaux de ciment, acquérait une participation majoritaire dans l'activité ciment du groupe Forrest. Il détient aujourd'hui 55 % de la cimenterie de Lukala (CILU), située à l'ouest de Kinshasa, et contrôle 70 % du capital d'Interlacs et de la Cimenterie du Katanga (Cimenkat), ce qui fait de lui le premier cimentier national²⁵⁶. À terme, l'objectif est de porter la capacité de production du groupe au Congo de 500 000 t/an à 1,4 million t/an, afin de répondre à une demande fortement excédentaire²⁵⁷.

Au niveau d'Interlacs, le nouveau propriétaire a consenti d'importants investissements en matière de production, de sécurité et de santé à Makala et Kabimba. La capacité nominale du site de Kabimba est aujourd'hui de 48 000 t/an; le niveau de produc-

tion journalier a été augmenté de 120 à 150 t, soit un taux d'utilisation annuelle oscillant, les bonnes années, entre 53 % et 68 % (graphique 2.9), et le groupe envisage, à long terme, de porter ce niveau à 1500 t²⁵⁸. En 2013, les sites de Kabimba, Makala et Katana (cimenterie également contrôlée par Interlacs) employaient près de 400 personnes à temps plein, auxquelles il convient d'ajouter les journaliers, soit au total environ 1000 salariés, tous originaires du lieu²⁵⁹. La société gère également un hôpital ainsi que plusieurs écoles primaires et un établissement secondaire (Kabimba).

Le charbon de Makala est consommé exclusivement par Kabimba pour la production de clincker, dont une partie est envoyée depuis 2011 à Katana où il est mouturé avec de la pouzzolane²⁶⁰. Le transport du charbon est assuré par camion jusqu'à la station de Makala, où il est chargé sur le train en direction de Kalemie. À Kalemie, la marchandise est transbordée et acheminée par bateau jusque Kabimba. L'évacuation de la production de ciment (type Portland) sortie usine, se fait pareillement par le lac; elle est confiée à des opérateurs privés, à la SNCC²⁶¹ ou à la charge du client, selon la destination (site de Katana, dépôt de Kalemie, etc.).

256 La CILU réalise à elle seule plus de 70 % de la production du pays (Collin *et al* 2010: 15).

257 La marge de croissance sur le marché congolais est, en effet, considérable: en 2010, la production nationale annuelle de ciment stagnait à 500 000 t, alors que, selon les estimations, la demande pourrait osciller dans une fourchette de 3,5 à plus de 5 millions de t (Collin *et al* 2010: 15).

258 Entretiens responsables du département technique d'HeidelbergCement Africa (9 décembre 2013).

259 Entretiens responsables du département technique d'HeidelbergCement Africa (9 décembre 2013).

260 Production estimée du site de Katana en 2013: environ 10 000 t.

261 Les navires *Lukuga* et *Yungu*, assurent la liaison Kabimba-Kalemie et retour en transportant du charbon et du ciment.



Site de Makala en 2011. Chargement, à la mine, du charbon sur camion et train en gare de Makala transportant le charbon à destination de Kalemie.

(Photos © Technical Department, HeidelbergCement Africa, 2011.)



Site de Kabimba en 2011. Port et cimenterie.

(Photos © Technical Department, HeidelbergCement Africa, 2011.)

Les débouchés géographiques d'Interlacs s'étendent au Katanga, au Sud-Kivu et à Bujumbura grâce à ses canaux de distribution: EGMF à Kalemie, Kotecha, Technicom et ABS/Mamry au Sud-Kivu, Alsafa au Burundi²⁶². Les ventes d'Interlacs sont toutefois essentiellement concentrées sur le marché congolais. L'usine de Kabimba couvre commercialement le littoral du Tanganyika et son arrière-pays, ainsi que le Sud-Kivu par voie lacustre (le site dispo-

sant de ses propres installations portuaires) ; par voie ferrée, son rayon commercial s'étend également à la région des Kasai.

Les installations de Kabimba et Makala sont alimentées par le réseau électrique de la SNEL (Bendera), dont elles subissent les aléas. L'offre énergétique (8 MW) est régulièrement inférieure aux besoins (17 MW) et les usines fonctionnent en-deçà de leurs capacités. En cas de défaillance du réseau, celui-ci est partiellement suppléé par deux groupes électrogènes (dont un à Makala afin d'éviter l'inondation de la mine), mais d'une puissance limitée. En 2009 et 2010, la production fut ainsi interrompue plusieurs mois en raison de la rupture de courant du barrage de Bendera.

262 Le groupe y est toutefois confronté à un marché très concurrentiel: le groupe invoque la fiscalité élevée (douanes et TVA), qui grève les coûts de revient des produits rendus Bujumbura et les rend moins compétitifs par rapport aux productions tanzaniennes. Les contrats publics ont été récemment démarchés, mais aucune avancée significative n'était signalée en 2013 (entretiens responsables du département technique d'HeidelbergCement Africa, 9 décembre 2013).

2.5.3. UN OPÉRATEUR POUR LES HYDROCARBURES ?

La manne pétrolière du lac n'a pas manqué d'aiguiser l'appétit des compagnies : au Burundi et en Tanzanie, plusieurs *juniors* ont entamé des travaux de prospection. Au niveau de l'exploitation, le groupe Total a obtenu la haute main côté Tanzanie, tandis qu'au Burundi, les titres ont été octroyés au groupe Surestream Petroleum. Au regard de ces développements dans les pays voisins, il y a lieu de croire que la fiancée congolaise ne manquera probablement pas de prétendants, mais le montant de la dot (probablement importante, voir plus haut) reste une inconnue et la conclusion d'accords futurs reste suspendue à la clarification de certains préalables juridiques et politiques.

D'une part, les gisements affleurent à des profondeurs plus difficiles d'accès que dans le graben Albertine. D'autre part, les autorités congolaises accusent un retard institutionnel et législatif par rapport à leurs homologues burundais et tanzaniens. Les dix blocs de la partie congolaise n'ont, en effet, été attribués à aucun groupe pétrolier à ce jour (Misser 2013a : 160 ; Mupepele Monti 2012 : 202) et le secteur des hydrocarbures reste régi par des dispositions obsolètes²⁶³. Le Gouvernement s'avère, en outre, incapable de contrôler son espace territorial et de mettre fin aux actes de piraterie perpétrés par les milices *maï-maï* au large des côtes congolaises (notamment au large d'Uvira) et qui freinent les travaux d'exploration (Misser 2012 : 162). L'exploitation des hydrocarbures pose finalement la question très sensible des risques environnementaux dans un lac déjà soumis en certaines zones à une forte pression des activités anthropiques (surpêche, pollution, etc.) et dont l'écosystème est très fragile²⁶⁴.

Un accord d'exploration conjointe avait pourtant été signé en 2008 entre Kinshasa et Dar es Salam, mais n'a pas été concrétisé. En 2011, lorsque la Tanzanian Petroleum Development Corporation étatique

a sollicité auprès des autorités congolaises la permission pour la société Beach Energy de pénétrer dans les eaux congolaises dans le cadre de son programme de recherches dans la partie tanzanienne du lac, la RD Congo a même demandé que la requête soit réintroduite (International Crisis Group 2012). La même année, le géant brésilien Petrobras manifestait son intérêt pour les blocs congolais (*Africa Energy Intelligence* 2011 : 2), mais la découverte d'importants champs en *pre-salt* au large des côtes brésiliennes et leur fort potentiel de valorisation pourraient avoir changé la donne depuis lors. L'opérateur est en effet engagé dans un vaste mouvement de repli stratégique afin de financer le programme de développement desdits gisements. Dans cette optique, Petrobras a annoncé se désengager d'une série de pays africains où elle avait des actifs (*Africa Energy Intelligence* 2013a : 2 ; *Africa Energy Intelligence* 2013b : 3).

3. LES SECTEURS AUXILIAIRES : TRANSPORTS ET ÉLECTRICITÉ

3.1. LA SITUATION DES RÉSEAUX DE TRANSPORT

3.1.1. GÉNÉRALITÉS

Plus qu'ailleurs dans le pays, le Tanganyika est le district qui incarne par excellence la notion de multimodalité, combinant un réseau fluvial praticable jusqu'à Kongolo, presque 1200 km de voies ferrées et un réseau routier d'environ 5000 km. L'ossature du système de transport est héritée en droite ligne de l'époque coloniale, dont elle épouse par conséquent les orientations et les conceptions de ses dirigeants (voir chapitre précédent).

Les axes de communication découpent schématiquement l'espace en trois zones, délimitées par deux tracés : au nord, une ligne reliant Kalemie à Kabalo, puis qui oblique d'environ 45° vers le sud-ouest jusqu'à rejoindre le district du Haut-Lomami ; au sud, une ligne qui, au départ de Kapanza (terr. Moba), longe le méridien de 29° 30' de longitude jusqu'à l'intersection avec le parallèle 7° de latitude sud. Elle suit celui-ci avant de rencontrer le Lualaba (27° de longitude), puis pique avec le fleuve jusqu'à la limite avec le Haut-Lomami. La première ligne suit en fait le tracé ferré Kalemie-Kabalo-Kamina. Elle distingue ainsi une partie nord équipée d'un réseau ferré qui relie le quarteron de chefs-lieux du nord

263 Ordonnance-loi n° 081-013 du 02 avril 1981 portant législation générale sur les mines et les hydrocarbures. La révision du code des hydrocarbures a été lancée en 2007 et le projet de nouveau code était sous examen au Parlement au début 2014, mais sa promulgation ne devrait pas intervenir avant la fin de l'année au plus tôt.

264 Sur ce point, un pas important pourrait avoir été franchi avec l'entrée en vigueur, en 2009, de la Convention de l'Autorité du lac Tanganyika qui, dans son article 14, oblige les États lacustres à notifier à son secrétariat tout développement susceptible d'entraîner des effets négatifs sur les rives des autres États.

Tableau 2.16. Distances théoriques (en km) et parcours entre les chefs-lieux de territoires, selon le réseau routier

Tronçons-Codes routiers\ Distances	Kabalo	Kalemie	Kongolo	Manono	Moba	Nyunzu
Kabalo	/	288	80	374	624	94
Kalemie	Kal.-Nyu.-Kab. RN33, RPP630	/	368	474	336	194
Kongolo	Kong.-Kitule-Kab. Long fleuve	Kong.-Nyu.-Kal. RPP631, RN33	/	454	704	174
Manono	Man.-Ankoro-Katampi-Kab. RPP628, RPP630	Man.-Nyu.-Kal. RN33	Man.-Nyu.-Kong. RN33, RPP631	/	402	280
Moba	Mob.-Kapona-Kal.-Nyu.-Kab. RN34, RN5, RN33, RPP630	Mob.-Kap.-Kal. RN34, RN5	Mob.-Kapona-Kal.-Nyu.-Kong. RN34, RN5, RN33, RPP631	Mob.-Kapona-Kiambi-Man. RN34, RPP627, RN33	/	530
Nyunzu	Nyu.Kab. RPP630	Nyu.-Kal. RN33	Nyu.-Kong. RPP631	Nyu.Man. RN33	Nyu.-Kal.-Kapona-Mob. RN33, RN5, RN34	/

Source : calculs de l'auteur.

NB : « Kab. » = Kabalo ; « Kal. » = Kalemie ; « Kong. » = Kongolo ; « Man. » = Manono ; « Mob. » = Moba ; « Nyu. » = Nyunzu.

du district (Kalemie, Nyunzu, Kabalo et Kongolo). Celui-ci double, jusque Kabalo, une liaison routière qui poursuit ensuite sa route jusque Katampi, puis oblique vers le sud-ouest pour rejoindre le district du Haut-Lomami ; à Nyunzu, la route a un embranchement qui pique vers le nord jusque Kaloya Mali, puis s'infléchit vers l'ouest jusque Kongolo, avant de reprendre vers le nord jusque la frontière avec le Maniema.

Entre ces deux zones nord et sud se trouve une portion centrale qui couvre, d'est en ouest, la partie sud du territoire de Kalemie, la pointe nord du territoire de Moba, la partie sud du territoire de Nyunzu, le nord et l'ouest du territoire de Manono, ainsi que l'est du territoire de Kabalo. Cet espace, dont la superficie dépasse 40 000 km², est dépourvu de trame ferroviaire et les routes autres que des chemins et sentiers, y sont pratiquement inexistantes, à l'exception des tronçons Niemba-Sanga et Kalemie-Lufukwe-Mulange-Kabwela, qui traversent sa partie orientale, du nord au sud.

Le district présente ainsi l'aspect d'un espace éclaté avec des portions nord et sud extraverties, res-

pectivement vers le Maniema, le Lomami, le Haut-Lomami et le Haut-Katanga.

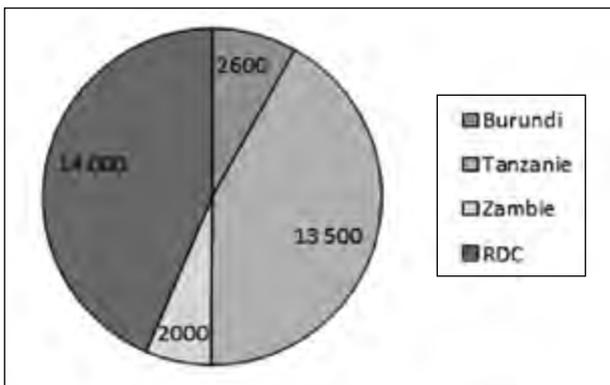
Sur tout le territoire coule un réseau hydrographique relativement dense, mais seul le bief supérieur du Lualaba est accessible aux armements des transporteurs fluviaux, entre Bukama (distr. Haut-Lomami) et Kongolo, soit sur une longueur de 640 km. Celui-ci quitte la dépression marécageuse de Kamolondo dans le district du Haut-Lomami, parcourue d'un chapelet de lacs et envahie de papyrus qui rendent la navigation difficile, pour pénétrer dans le district du Tanganyika par le territoire de Manono où son bassin s'élargit. Le fleuve s'écoule ensuite successivement à travers les territoires de Manono, de Kabalo et de Kongolo, soit dans la partie occidentale du district, avant de poursuivre vers le Maniema. Son cours se grossit à partir d'Ankoro de la rivière Luvua, qui prend sa source au lac Moëro. Cet affluent est impraticable sur la majeure partie de son parcours, seuls les 140 derniers kilomètres séparant Kiambi (terr. Manono) d'Ankoro étant autrefois accessibles aux bateaux en période de hautes eaux. Légèrement en amont de Kongolo, le Lualaba

se rétrécit en une succession de rapides infranchissables, qu'un explorateur à la verve poétique a eu tôt fait de baptiser les « Portes d'Enfer ».

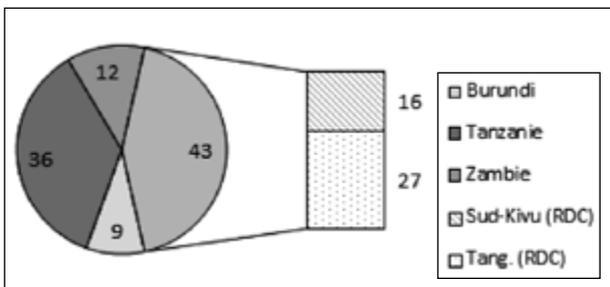
Le réseau se double, à l'est, d'un ensemble de liaisons lacustres sur le lac Tanganyika, qui borde le district sur toute sa façade orientale. Entouré par quatre pays (Burundi, RD Congo, Tanzanie, Zambie) le lac est un espace propice au commerce local et international. De ces quatre pays riverains, c'est le Congo qui possède le plus long rivage (795 km) (graphique 2.11), lequel se déroule majoritairement dans le district et lui offre la plus grande projection sur le lac, soit une zone partant du 5° parallèle (limites nord avec les provinces du Maniema et du Sud-Kivu) jusqu'au-delà du 8° parallèle (8° 13' 40"), à Moliro (limite sud avec la République de Zambie).

Par son articulation multimodale, le réseau de communications au Tanganyika offre un condensé de la plupart des défaillances diagnostiquées au secteur des transports congolais tout au long du demi-siècle écoulé. De ce point de vue, les guerres

Graphique 2.10. Répartition des eaux territoriales, par pays (en km²)



Graphique 2.11. Répartition du littoral entre les pays/régions riverain/es (en %)



Source : Katembera, B. 2007. *Produits de pêche du lac Tanganyika et commercialisation des fretins dans le Territoire d'Uvira : cas de la cité d'Uvira*. T.F.E. Inédit ISP. Bukavu, p.12, cité par : Musobwa Mugorogo (2009-2010); Hanek... (1993: 6).

Tableau 2.17. Distance entre Kalemie et Moba, et les principaux ports du lac Tanganyika

Liaison	Distance (en km)
Kalemie-Kalundu	345
Kalemie-Kigoma	135
Kalemie-Bujumbura	312
Kalemie-Kabimba	56
Kalemie-Moliro	536
Moba-Kalundu	136
Moba-Moliro	400

Source : Matabu (1977: 30), cité par : Musobwa Mugorogo 2010.

de 1996-2003 ont surtout eu un effet amplificateur sur un processus d'altération engagé depuis l'indépendance. Le district est sorti de cette période avec un réseau en panne à tous les niveaux; aujourd'hui encore, les infrastructures, tant en ce qui concerne les routes que les voies ferrées et les voies navigables, sont en mauvais état sur la majeure partie de leur tracé. Pour un espace grand comme quatre fois la Belgique et enclavé au cœur du continent, cette situation prend une dimension politique, économique et sociale véritablement critique. Politiquement, certaines zones isolées échappent presque totalement au contrôle de l'autorité publique, au profit de groupes armés. Le fameux « triangle de la mort » dans l'espace défini par les territoires de Manono, Pweto et Mitwaba (district Haut-Katanga) est la plus connue de ces zones de non-droit. La réduction des foyers de violence qui y sévissent et l'accès aux populations affectées est rendue difficile par l'état critique des routes entre Nyunzu et Manono ou entre Pweto et Kalemie. Cet état de choses oblige les agences humanitaires à se déployer à partir de Lubumbashi par la Zambie, un détour qui allonge les temps d'accès (OCHA 2013: 4). Économiquement, l'espace du district apparaît divisé entre un littoral (Kalemie et Moba principalement) et son arrière-pays regardant en direction de l'est, et la frange occidentale, davantage connectée aux entités voisines: Sud-Kivu, par Kindu, Haut-Lomami et Haut-Katanga, par Bukama. Au plan du développement enfin, outre la question de l'accessibilité aux services sociaux et sanitaires de base (santé, éducation, eau, etc.), le mauvais état du réseau réticulaire, tous modes de transport confondus, entrave fortement les déplacements et les échanges commerciaux, et renforce l'insécurité alimentaire (voir plus haut). Ces goulets d'étranglement contraignent en effet souvent les agriculteurs à

laisser leur production pourrir sur pied ou en bordure des champs, tandis que la rareté des produits sur les marchés provoque un renchérissement des prix et accentue la pression sur la disponibilité alimentaire, déjà menacée par les contingents de déplacés internes arrivés dans la région.

De supplétif, le secteur est devenu l'un des objets clés des programmes de développement de l'après-guerre. Cette évolution cadre naturellement avec celle du chemin parcouru par l'approche de l'aide publique au développement qui, d'une orientation « projets » souvent exclusive, est passée à une orientation « programmes » qui intègre, en les harmonisant, plusieurs secteurs d'intervention; c'est ainsi que la question de la relance agricole est devenue indissociable, dans les programmes, de celle des réseaux ruraux de communications. En synchronie, le gouvernement Kabila plaçait les infrastructures de communication en tête de liste dans ses cinq chantiers prioritaires, semblant traduire, sinon une réelle volonté politique, à tout le moins, la prise de conscience du rôle central à leur attribuer. L'autre évolution majeure vient du nouveau paradigme adopté par les partenaires du développement visant à associer davantage les bénéficiaires des aides à tous les niveaux de pouvoir: tous les programmes incluent désormais systématiquement un ou plusieurs volets misant sur le renforcement de l'État dans son rôle régalién, le renforcement des capacités humaines (formations) ou l'appropriation des projets par les principaux intéressés en vue de la pérennisation des résultats. Ceci, dans un cadre défini par les feuilles de route stratégiques où sont consignés les objectifs et orientations des politiques macroéconomiques et sectorielles à moyen/long terme (DSCR 1 & 2, stratégies sectorielles/thématiques, stratégies des provinces), afin de faire converger les indicateurs socio-économiques du pays vers les standards OMD. Au niveau opérationnel, l'approche par catégories (routières, mais aussi fluviales) est de plus en plus remise en cause par les intervenants (à tout le moins les intervenants étrangers) qui, dans l'exécution de leurs programmes, prônent davantage une approche qui soit à la fois pragmatique, fondée sur la connectivité aux axes existants et fonctionnels, et multimodale, afin d'intégrer dans un schéma d'action unique voies terrestres, fluviales et ferrées. Ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes opérationnels côté congolais où les champs d'intervention dévolus aux services et organes d'intervention restent fortement tributaires de cette classification nominale. Enfin, la

décentralisation est devenue le pivot sur lequel se fondent désormais les interventions qui, sur papier, s'appuient sur les structures existantes là où elles existent, et favorisent leur création et leur pérennisation où c'est nécessaire.

Les projets et programmes menés dans le Tanganyika depuis la réunification tiennent compte de ces nouvelles composantes. Il y a lieu de distinguer plusieurs types d'interventions. Il y a d'abord les interventions de type humanitaire, visant prioritairement à faciliter l'accès à certaines zones menacées par une crise humanitaire (sécurité alimentaire, violences, déplacements de population, etc.). Il y a ensuite les interventions portant plus spécifiquement sur certains secteurs de développement sur lesquels l'amélioration des transports a un fort effet de levier. Ces interventions peuvent avoir une dimension locale ou plus régionale, notamment dans le cadre du commerce continental. Enfin, d'autres interventions ont une ambition plus stratégique et sont destinées à contribuer en priorité au processus de pacification et d'unification de l'espace national.

Depuis la réunification, les ONG humanitaires présentes dans le Tanganyika se sont employées à remettre en état des tronçons routiers, des bacs ou des ponts, principalement sous l'égide du Programme alimentaire mondial (PAM), à travers son cluster Logistique. Chargé de faciliter l'accès de l'assistance humanitaire (marchandises et personnes) aux zones d'intervention en proposant des solutions logistiques appropriées, ce service travaille à l'identification des principaux nœuds dans les communications entravant l'activité logistique des opérateurs humanitaires. Les projets sont soumis pour financement à des plates-formes interhumanitaires telles que le Pooled Fund ou le CERF et mis en œuvre par les ONG membres du cluster, avec la collaboration des partenaires locaux autant que possible. Le PAM a établi un important bureau opérationnel à Kalemie, dont il a fait son hub logistique pour toutes ses opérations concernant le Nord-Katanga, en raison de son offre de transport multimodal et de sa situation sur le lac, ainsi que de la présence de nombreuses ONG. En 2011, le budget total des opérations logistiques au Congo, regroupant les travaux de réhabilitation, s'élevait à environ 49,5 millions de USD, duquel 2,7 millions environ (5,45 %) étaient réservés à la réhabilitation des routes dans les territoires de Kalemie, Moba, Nyunzu, Malemba-Nkulu (district Haut-Lomami) et Mitwaba (district Haut-Katanga). En dehors des interventions humanitaires, parmi les

principaux projets, il y a lieu de retenir le désensablement du port de Kalemie, la réhabilitation du pont de Nyemba, le projet pro-Routes, le Programme d'entretien et de réhabilitation des pistes en RD Congo (PREPICO) ainsi que le Programme d'appui au développement des infrastructures rurales (PADIR), en raison de leur dimension, de leur impact sur le désenclavement de la région et de leur nature symptomatique des défis à la fois institutionnels, techniques et culturels rencontrés dans le rétablissement d'un réseau de transport opérationnel et durable; le projet pro-Route trouve son pendant au niveau ferroviaire dans le Plan de transport multimodal (PTM). Enfin, notons que la problématique du désenclavement dépasse la simple dimension locale ou nationale. Le Corridor central, dont Kalemie est l'un des terminus, offre un débouché vers l'océan Indien et l'Asie, ainsi qu'une alternative aux voies du sud, pour l'évacuation de certaines marchandises, notamment les produits miniers pondéreux, et en retour, l'importation de produits manufacturés en provenance des pays asiatiques. À ce titre, et en tant que territoire limitrophe de plusieurs pays et zone d'échange transfrontalière, le Tanganyika est également concerné par les initiatives régionalistes d'intégration des espaces africains et les programmes de facilitation des transports qu'elles apportent, mais actuellement, leurs effets dans le district restent indirects et sont pratiquement inexistantes.

3.1.2. QUELQUES CONTRAINTES TRANSVERSALES

Ce rétablissement en chantier n'évacue pas, tant s'en faut, les chantiers du rétablissement, nombreux. Le problème de la pérennisation des interventions, la faiblesse de l'encadrement des services de l'État, le manque d'appui au développement des compétences locales, les défaillances institutionnelles, les incivilités, etc. sont quelques-unes des pierres sur lesquelles achoppent encore les efforts de reconstruction.

Le financement de la réhabilitation des voies de communication s'assimile depuis longtemps au tonneau des Danaïdes, tant il paraît ne pas connaître de limites. Cette situation tient avant tout au défaut de maintenance qui apparaît comme une constante à travers tout le corpus d'études accumulé jusqu'à aujourd'hui sur la question des transports²⁶⁵. Sans

entretien, les travaux de réfection (souvent onéreux) ont une durée de vie très limitée. Le désensablement du port de Kalemie par la CTB, par exemple, n'a apporté qu'une solution temporaire au blocage du chenal, la passe dégagée ne représentant en volume qu'une partie limitée du banc de sable engorgeant l'accès au port (30 000 m³ sur 200 000 m³)²⁶⁶ (CTB ca 2012: 14; 20). Au niveau des routes, le Fonds national d'entretien routier (FONER), institué en 2008, doit s'attaquer à ce problème: il a pour objet de financer l'entretien et la protection des routes et de la voirie urbaine d'intérêt national. À défaut, les routes agricoles réhabilitées résistent difficilement aux eaux de pluie, et beaucoup redeviennent impraticables au bout d'une ou deux saisons. Dans le Tanganyika, citons parmi beaucoup d'autres, les cas des tronçons Moba-Kabwela et Nyunzu-Manono, réfectionnés en 2007 et déclassés dès l'année suivante. La sphère d'intervention du nouvel organisme est pour l'instant limitée essentiellement aux routes inscrites aux différents programmes de réhabilitation (PMURR, PUSPRES, PUAACV, etc.), étant entendu qu'une fois réhabilitées, celles-ci feront l'objet d'un entretien courant et périodique. La gestion de ce fonds est confiée à un établissement d'économie mixte, tombant sous la cotutelle des ministères des Travaux publics et des Transports, et des Finances, la coordination de l'ensemble étant confiée au MITPR²⁶⁷. Le FONER a une représentation à Kalemie, mais celle-ci a, selon les termes d'une étude d'impact réalisée en 2012, «un long parcours à franchir avant de se déployer effectivement» (ECODED 2012: 17). Les partenaires techniques travaillent également à l'installation au niveau local de cellules d'intervention pour les travaux d'entretien, qui seraient financièrement plus ou moins autonomes. Sur ce point, la for-

provinciaux, ou de travaux de recherche. Lire par exemple: BIRD (1968; 1975), Banque mondiale (1989), Gouvernement provincial du Katanga (ca 2010); Bruneau (2014: 124); Pourtier (2014: 104).

266 La possibilité d'un désensablement intégral a été écartée pour des raisons budgétaires, mais en limitant ainsi l'intervention, compte tenu d'un volume annuel d'ensablement de 6 à 10 000 m³, les experts techniques estimaient en 2012 que le nouveau chenal risquait d'être inutilisable dès 2014 si les travaux d'entretien, estimés à 0,2% de la valeur annuelle du transit, n'étaient pas effectués. Afin de limiter l'ensablement par les sédiments de la rivière Kalemie, ces travaux auraient dû en outre, être poursuivis et étendus à la reconstruction de la digue à l'exutoire de la rivière Lukuga et à l'allongement du quai du port.

267 Loi 08/006-A du 7 juillet 2008 portant création d'un Fonds national d'entretien routier «FONER».

265 Qu'il s'agisse de rapports internationaux, d'études dressées par des bureaux de consultance, de rapports de projets, de plans de relance/croissance nationaux (PMURR, PUSPRES, etc.) ou

mule des CLER²⁶⁸ fait aujourd'hui consensus, même si leur création et leur pérennisation au niveau local se heurtent à d'importants défis. Accompagnant les tronçons réhabilités dans le volet Tanganyika du projet PREPICO, 8 CLER ont été installés en 2011 par la DVDA²⁶⁹. Durant l'implémentation du projet, leur suivi était réalisé par le service de développement rural de la zone et la DVDA. Mais dès alors se posaient de nombreux problèmes. Au démarrage du projet PREPICO, la CTB pointait l'absence presque complète dans la région de la DVDA, chargée des interventions sur les routes agricoles (CTB 2008b : 9). Si son implication s'est depuis lors renforcée, rien n'indique que son effort pourra se maintenir, une fois le projet arrivé à son terme. La clarification de la tutelle des CLER, l'outillage déficient des cantonniers (machettes, pelles, brouettes, etc.), les retards dans l'octroi des primes constituent d'autres contraintes. En outre, plusieurs initiatives d'« Activités génératrices de revenus » (AGR), encouragées aux fins d'assurer le financement des comités, ont été mises en place, dont l'une porte sur le reboisement communautaire, mais ces initiatives donnent jusqu'à présent des résultats très mitigés (ECODED 2012 : 18).

L'ambition de se reporter sur le savoir-faire local pour la réfection et l'entretien des routes figure souvent en bonne place parmi les axes stratégiques ou les objectifs des travaux de réhabilitation. Ces dispositions sont toutefois généralement déçues lorsque les opérateurs sur place constatent la faiblesse ou l'absence d'interlocuteurs qualifiés concernant les travaux d'un certain niveau de technicité, tant dans le secteur privé que parmi les services publics. Dans la partie sud du projet pro-Routes ainsi, la section Kasomeno-Kambu (630 km) a été confiée au secteur privé, par des contrats de gestion et entretien par niveau de service (GENiS)²⁷⁰. Les responsables font

toutefois état de l'absence presque complète d'opérateurs privés dotés des capacités requises dans l'exécution des travaux de recouvrement ; à défaut, les contrats ont été passés avec des sociétés étrangères, avec l'espoir que l'exécution des travaux d'entretien pourra trouver des partenaires privés locaux. D'autre part, les rapports intermédiaires sur l'état d'avancement des travaux mentionnent, entre autres, que le calendrier d'exécution du projet pro-Routes s'est trouvé contrarié, notamment en raison de défaillances imputées par les responsables du projet à l'Office des routes, dont le travail de la brigade d'intervention installée à Kalemie accuse certains défauts techniques ayant nécessité des travaux de rattrapage (Banque mondiale 2008 : 6, 9, 14, 111 ; IdeaConsult 2011 : 1 ; MITPR 2013 : 8 ; Peccoud 2012 : 29).

Au plan institutionnel, le train de réformes lancées au tournant des années 1990 et interrompues durant la première transition et les guerres fut repris, donnant lieu à une clarification des cadres institutionnel, législatif, réglementaire et technique. Celle-ci aboutit, par exemple, à l'ajustement des compétences de certaines agences publiques d'exécution (DVDA, OdR, RVF), à la redéfinition des autorités de tutelle, à la création de cellules techniques (Cellule infrastructures) et d'agences d'exécution assurant le lien entre programmes de développement et pouvoirs publics (BCMI, BCECO, COPIREP, CEPTM). Le BEAU ressuscité ressortait en 2004 des cartons ses études des années 1980 pour publier un nouveau schéma national d'aménagement du territoire (Pourtier 2014 : 102), donnant ainsi un cadre spatial et une certaine profondeur stratégique à la question des transports. Au niveau routier, le schéma de priorisation des travaux sur le réseau des routes d'intérêt général (Ring) adopté en 1995-1996 (réseaux « Ring 1 » et « Ring 2 ») fut révisé en 2004 pour définir un réseau cible plus restreint (15 871 km) servant de référence à l'identification des projets de réhabilitation routière (BCEOM 2005 : 30 ; 32). La planification des opérations à mener sur le réseau routier local (les routes de desserte agricole) pouvait se reporter à la vaste étude de détermination des routes prioritaires réalisée par le SNRDA au moment de l'alternance (1997) ; la DVDA, successeur du SNRDA (voir plus bas) ici aussi a révisé cette première sélection en la déclinant en plusieurs niveaux de priorité. Du côté des

268 CLER : Comité local d'entretien routier.

269 DVDA : Direction des voies de desserte agricole.

270 Cette formule entend que l'entrepreneur est rémunéré non plus sur la base des moyens mis en œuvre, schéma des contrats de type classique, mais bien à intervalle de temps fixe (en général par mensualités) et au km, en fonction des résultats obtenus sur des niveaux de service (vitesse de circulation, sécurité, etc.). Les travaux d'entretien sont supportés par l'entreprise qui veille, dès lors, à assurer sur le long terme le maintien de ces niveaux de service au moyen des interventions qu'elle jugera les plus opportunes à mener. Au maître d'œuvre, il revient la tâche de veiller à l'application des termes du marché en s'assurant que les niveaux de service requis sont effectivement satisfaits, ainsi que l'ensemble des autres dispositions d'ordre législatif ou réglementaire auxquelles l'entreprise est censée se conformer (Banque

mondiale 2002 : 2).

Encadré 2.7. L'articulation transports – croissance des échanges et du pouvoir d'achat : étude de cas²⁷¹

En 2012, le programme PREPICO commissionnait une étude d'évaluation de l'impact socio-économique de ses interventions sur les axes routiers Muhala-Pont Songwa (terr. Kalemie, axe 01) et Pont Songwa-Kabeya Mayi (terr. Nyunzu, axe 02). L'étude a croisé les statistiques des services congolais et les enquêtes réalisées entre décembre 2011 et février 2012 auprès des ménages, aux points de passage et sur les marchés; les résultats ont été analysés au regard d'une situation de référence documentée en 2009.

Entre 2009 et 2011, les deux axes ont enregistré une croissance générale du trafic hebdomadaire. Le trafic vélo a été multiplié par 10 et par 7 respectivement sur les axes 01 et 02; celui des camions a été quadruplé; enfin, les motos se sont imposées comme un mode de transport de référence, en particulier pour les marchandises, avec une fréquence d'environ 1000 passages par semaine, contre 30 à 40 en 2009. La vitesse de circulation, autrefois limitée à 20 km/h, a été portée à 40 km/h. Les tonnages drainés par moyens de transport sont passés respectivement de 17 t à 52,7 t (camions), de 2,8 t-4,2 t (Kalemie)/2,1 t-3,5 t (Nyunzu) à 43,54 t. Les véhicules de 6 à 15 t et plus dominant le trafic à Kalemie, alors qu'aucun n'était signalé dans la situation de référence.

La relance du trafic a généré une croissance des volumes commercialisés. Sur l'axe 01, ceux-ci ont été multipliés pratiquement par un facteur 5. Les ménages interrogés déclaraient avoir augmenté leur production, ce que traduit l'augmentation des emblavures, passées de 30 à 80 ares, contre 25 à 35 ares en 2009.

Le coût du transport par vélo, qui constituait 40 % du prix de revient des marchandises en 2009, a baissé de 13 % en 2011, en raison de la concurrence de nouveaux moyens de transport. Le coût du transport par camions/voitures motorisés, autrefois rares sur ces axes, a également baissé d'environ 10 %.

Les termes de l'échange se sont également améliorés en faveur des paysans, dont les prix des produits agricoles (maïs) ont, il est vrai, augmenté dans la zone désenclavée en raison des mauvaises récoltes de la campagne 2009-2010 (tableau 2.18). L'augmentation des récoltes commercialisées et des prix de vente a eu un effet direct sur le capital des ménages. Plusieurs paysans ont pu s'équiper d'une moto (1400 USD) par la seule vente d'une récolte de maïs. Cette augmentation du pouvoir d'achat a également touché la main-d'œuvre agricole affectée aux champs: sa rémunération a augmenté de 180 % sur la période étudiée.

271 D'après: ECODED (2012).

chemins de fer, le souvenir de l'expérience avortée de la SIZARAIL²⁷² de 1994 à 1997, est réapparu dans les cercles de réflexions, avec d'autant plus d'insistance que l'opérateur national s'est retrouvé à plusieurs reprises au bord de la faillite; le processus de privatisation, actuellement en cours, a abouti à un changement de finalité sociale de la SNCC, passant, depuis le 31 décembre 2010, d'une entreprise publique à une société commerciale. En dépit de ces premières réformes, le fonctionnement des institutions reste entravé par certaines des maladies courantes des services congolais: chevauchements multiples des domaines de compétence entre différents services et ministères, manque de transparence, faible allo-

cation des ressources, résistances au changement, etc. Les structures relais au niveau des provinces, districts, territoires et collectivités sont encore trop faiblement développées. Au niveau des routes, par exemple, la mise en place de commissions routières provinciales (CPR), chargées de planifier les interventions sur les axes au niveau de la province, en interaction avec le programme national du MITPR de réhabilitation et d'entretien routier, et de renforcer le fonctionnement des structures locales (les CLER par exemple), est encore loin d'être une réalité partout.

L'aspect moral ne peut non plus être éludé. Dans ce domaine, dans un contexte de crises à répétition où les nécessités de l'instant occultent toute projection dans le futur, la dimension prospective s'est effacée dans l'esprit des collectivités locales

272 SIZARAIL: Société interrégionale zaïroise du rail.

(Pourtier 2008 : 42). Le manque d'entretien trouve là l'une de ses origines profondes : les travaux de curetage, de débroussaillage, de cantonnage, etc., certes autrefois assurés par le recours à la coercition, ne sont plus effectués, tandis que les transporteurs font peu de cas des charges maximales autorisées ou ne respectent pas les barrières de pluie, accélérant ainsi la dégradation du réseau. Des cas d'instrumentalisation de ces barrières sous la forme de péages routiers au profit de groupes armés, dont les FARDC (ECODED 2012 : 19), ont également été signalés localement. Bien qu'il n'en soit pas fait explicitement mention dans le Tanganyika, ces pratiques ne concernent pas uniquement les groupes armés, mais peuvent inclure également les populations civiles²⁷³. Sur les voies navigables, la signalisation fait défaut sur de larges sections ou a disparu, victime parfois des dépravations de la population locale, dépeçant le matériel pour en convertir les éléments en portes, barbecues, matériel de pêche, etc. (Banque mondiale 2010 : 85-86). Outre la remise en état du réseau et la réhabilitation des services, un effort doit donc être porté sur la sensibilisation des populations à la préservation de l'équipement et sur l'organisation d'un système de maintenance légitime, efficace et pérenne. Ainsi que le souligne Pourtier (2008 : 42) : « L'aménagement physique du territoire n'exerce des effets durables que s'il est fondé sur des principes de bonne gestion et de prévision. Gouvernance et bonne maintenance sont deux piliers du développement. »

Tableau 2.18. Évolution des termes de l'échange pour les paysans sur les axes Muhala-pont Songwa et pont Songwa-Kabeya-Mayi, 2009-2011

Produit manufacturé (unité de mesure)	Maïs (10 kg)		Huile de palme (72 cl)	
	2009	2011	2009	2011
Essence (litre)	0,4	0,9	0,3	0,3
Lait en poudre (gramme)	85,7	240,0	55,7	85,0
Pagne Dubaï (yard)	0,9	1,0	0,6	0,3

Source : d'après ECODED (2012 : 25-26).

273 Lire notamment : Laudati (2013).

3.1.3. L'ÉTAT DES TRANSPORTS, PAR SECTEUR

LES ROUTES

- **Situation générale**

À l'instar de l'état général des transports dans le pays, la trame du réseau routier est aujourd'hui ravalée à un vulgaire « palimpseste » (Bruneau 2014 : 125) de sa version coloniale. Son évanescence a provoqué l'enclavement persistant de nombreuses zones auquel elle contribue encore, tandis que certaines productions agricoles pourrissent sur place, faute de moyens d'évacuation. En 2012, la commission du gouvernement provincial katangais pointait quelques-uns des chancres routiers les plus problématiques : le pont de la Lukuga à Kalemie, jugé vétuste et trop étroit ; la route de desserte agricole Kalemie-Kabimba (60 km), le délabrement des ponts sur les tronçons Kasomeno-Moba et Lwizi-Kabalo-Nyunzu, ainsi que celui des bacs de Kiambi, Kaziba (terr. Manono) et Niemba (terr. Kalemie), etc. (Assemblée provinciale 2012 : 9-10 ; 46).



État d'une route locale.

(Collection MRAC Tervuren [fonds Louis de Winter], 2012, droits réservés.)

Tableau 2.19. État des routes d'intérêt général (RING) du Tanganyika (ca 2010)

Catégorie	Axe routier	Longueur (en km)	État (en km)		
			Bon	Moyen	Mauvais
Routes nationales	RN5: Bendera-Kalemie-Kapona	369	105	0	264
	RN33: Kapona-Mutoto Moya-Kasamba	168	30	0	138
	RN 33: Kalemie-Nyunzu-Manono-Mukwende	360	130	10	220
	RN 34: Kapona-Moba	100	0	100	0
	Sous-total	997	265	110	622
	Ratio/kilométrage total (en %)	100	22	27	51
Routes provinciales prioritaires	RR1 626: Mutoto1-Pepa-Moba	183	nc	nc	nc
	RR1 627: Kiambi-Pongo-Kapona	215	nc	nc	nc
	RR1 628: Manono-Kasiba-Ankoro-Kilongo- Kakuyu-Katombi	280	0	0	280
	RR1 630: Kafuma-Kakuyu-Katombi-Kabalo-Nyunzu	247*	nc	nc	nc
	RR1 631: Nyunzu-Kongolo-Ebombo-Katombi	400	0	0	400
	RR1 632: Kongolo-Frontière Maniema	47	0	0	47
	Sous-total	1 139	0	0	677
	Ratio/kilométrage total (en %)	100	0	0	100
Routes provinciales secondaires	RR2 624: Kasamba-Puta (Haut-Katanga)-Pepa	140	0	0	140
	RR2 625: Pepa-Moliro	160	0	0	160
	Sous-total	300	0	0	300
	Ratio/kilométrage total (en %)	100	0	0	100

Source : d'après Waitswalo Wambaedia (2010). Quelques erreurs ont été identifiées (code routier erroné; axes omis et/ou inexistant dans le Tanganyika; kilométrages non conformes) et corrigées; il est possible toutefois que certaines d'entre elles aient échappé au recoupement.

*: longueur approximative.

Il n'est pas possible d'obtenir une photographie globale de l'état du réseau à l'instant « t », en raison, d'une part, de l'absence de cadastre récent des routes, et, d'autre part, de la situation sans cesse changeante au gré des rénovations et des détériorations successives, ce qui rend les informations approximatives, partielles et/ou rapidement obsolètes. La direction provinciale de l'Odr/Katanga a procédé récemment à une estimation pour le Katanga, dont les tronçons relatifs au Tanganyika sont repris dans le tableau ci-dessus (tableau 2.19). Toutes ces routes sont en terre et la grande majorité (81 % du réseau évalué, dont 100 % des routes provinciales) sont dans un état qualifié de « mauvais ». Avant le démarrage des travaux dans le cadre du projet pro-Routes, certains tronçons de la dorsale routière RN5 entre Fizi (Sud-Kivu) et Kalemie étaient à ce point endommagés que la circulation

était limitée à 10 km/h, quand elle n'était pas impossible en saison des pluies (IdeaConsult 2011 : 21). Les voiries urbaines également accusaient encore récemment un état général de dégradation avancé. À Kalemie, les routes du centre-ville et les principales artères²⁷⁴ nécessitent une réfection totale. Les inondations régulières de ces voies entravent les activités commerçantes et posent d'importants problèmes aux populations riveraines. Le Plan d'action de la future province du Katanga proposait en 2006 la reconstruction de la route Makala jusqu'au bureau de la cité, la remise en état du pont Lukuga

274 Avenue Katanga-Kivu jusqu'à la paroisse Kifungo; avenue Regeza-Mwendo - avenue Hôpital; avenue Kasavubu jusqu'à l'école Bakita; avenue Mulongo; avenue Tumbwe; avenue Katambwa; avenue Kisebwe vers l'aéroport; avenue Kisebwe vers le quartier Sympho.

ainsi que l'éclairage public sur les avenues de la cité²⁷⁵. De même, le bureau de consultance mandaté pour l'étude environnementale et sociale de la réhabilitation de l'axe Kasomeno-Uvira plaidait pour le pavage de la RN5 à Kalemie (avenue de la Source-boulevard Lumumba) et, dans le même esprit, la réhabilitation à Moba de l'axe du centre-ville à la zone portuaire (IdeaConsult 2011 : 55 ; 116). Si d'importants travaux ont été réalisés depuis lors²⁷⁶, il y a encore loin de la coupe aux lèvres : en 2012, le rapport de la commission parlementaire de l'assemblée provinciale du Katanga pointait la lenteur dans l'exécution des travaux d'asphaltage du boulevard Lumumba, ainsi que le non-achèvement du projet d'éclairage public vers l'aéroport, à partir du centre-ville (Assemblée provinciale 2012 : 9-10).

- **Revue des travaux récents et en cours**

- **Interventions humanitaires**

Bien que le district soit dans l'ombre des Kivu sur lesquels se focalisent les interventions humanitaires, le cycle de violences qui affecte depuis plusieurs années certaines zones du nord du Katanga retient également l'attention de la communauté internationale, laquelle consacre d'importants moyens à la réhabilitation des routes jugées prioritaires au déploiement des services d'aide aux populations locales. En 2011, le montant total des opérations logistiques du PAH²⁷⁷, qui regroupe la majeure partie de la communauté humanitaire sous l'égide de l'OCHA, était budgétisé à hauteur d'environ 49,5 millions de USD, dont 2,7 millions environ (5,45 %) étaient retenus pour la réhabilitation des routes dans les territoires de Kalemie, Moba, Nyunzu, Malemba Nkulu (district Haut-Lomami) et Mitwaba (district Haut-Katanga)²⁷⁸ (*Humanitarian Action Plan...* 2011 : 70). Dans le cadre de ces opérations, entre 2007 et 2009, les principales interventions ont porté sur la réha-

bilitation des tronçons Nyunzu-Kiambi (100 km) Manono, Moba-Mwanza (85 km) et Moba-Pepa-Selemebe (140 km); plus récemment (2011-2012), la route Kalemie-Kabimba a également fait l'objet de travaux de réfection (Cluster Logistique RD Congo 2012 : 2). La priorité donnée à l'urgence relègue cependant la question de l'entretien au second plan; aussi certains tronçons réhabilités récemment nécessitent-ils déjà un réaménagement, tel l'axe Nyunzu-Manono par exemple (Cluster Logistique RD Congo 2013b : 2).

- **Projets et programmes de développement**

Les projets et programmes de développement procèdent d'une approche différente, plus inclusive et axée généralement autour du désenclavement de zones fortement peuplées et/ou dotées d'un certain potentiel économique (agricole).

Retenus parmi les 15 800 km du réseau d'intérêt général considérés comme « hautement prioritaires », l'axe Uvira-Kasomeno (RN5, 1340,3 km) qui chevauche les provinces du Sud-Kivu et du Katanga ainsi que son excroissance vers Moba à partir de Kapona (RN34, 91,2 km) sont inclus dans le projet de réouverture et d'entretien des routes hautement prioritaires (pro-Routes). Un troisième tronçon de 63 km, qui constitue une déviation de la RN5 utilisée entre Kikunki et la RN34 vers Mwanza, a été ajouté au programme. Présenté pour la première fois en 2005 à l'initiative de la DFID²⁷⁹ et coordonné par la Banque mondiale, ce plan est entré en vigueur en 2008 et est supposé se clôturer en 2016. Pro-Routes, qui cadre avec les principes arrêtés en 2004 par le PMPTR²⁸⁰, se pose en complément de projets routiers engagés par des programmes parallèles et/ou antérieurs (PUSPRES et PUAACV notamment) (Banque mondiale 2008 : 6). Le projet, censé rétablir le pouvoir central dans ses prérogatives institutionnelles, a confié la maîtrise d'ouvrage au MITPR qui l'a déléguée à son organe exécutif, la CI, tandis que l'implémentation des travaux (maîtrise d'œuvre) a été attribuée à l'OdR, afin de renforcer l'expertise et les capacités d'intervention des brigades des routes sur les tronçons dont la réhabilitation ne présente qu'un faible intérêt économique pour les sociétés contractantes internationales et au vu du nombre

275 *Plan d'action de la future province du Tanganyika (service du transport et communications)*, 2006. Référence communiquée par l'équipe locale du projet « Provinces », non contrôlée par l'équipe de coordination.

276 En témoignent notamment la réfection et l'asphaltage de la route entre l'aéroport (quartier Kichanga) et le centre-ville entre 2010 et 2012.

277 PAH : Plan d'action humanitaire.

278 Précisons toutefois que les montants alloués sont loin d'avoir été tous décaissés : seuls environ 41 % du budget initial ont été effectivement libérés (*Plan d'action humanitaire 2011...* 2012 : 181).

279 DFID : Department for International Development. Département britannique d'aide au développement.

280 PMPTR : Programme minimum de partenariat pour la transition et la relance.



Route de Moba-Mwanza avant/après réhabilitation en 2008. Travaux de réhabilitation effectués par l'ONG ACTED sous la coordination du PAM/cluster logistique sous financement du fonds commun humanitaire.

(Photo Logcluster Interagences, 2008.)

limité d'entreprises locales présentant les capacités requises. À cette fin, le projet a installé à Kalemie une brigade des routes, chargée de réaliser les travaux en régie entre Uvira et Kambu à partir de Kalemie, soit 543 km, répartis comme suit : 398 km en direction d'Uvira et 145 km en direction de Kambu. Le choix de la RN5 procède de visées politiques et d'un calcul économique : raffermir l'autorité publique sur des territoires excentrés en reconnectant la partie orientale du pays par une dorsale routière nord-sud, annexée physiquement à l'espace national par sa jonction avec Kisangani²⁸¹ d'une part ; renforcer les échanges intra- et interrégionaux en réduisant les coûts et les temps de transport et favoriser l'intégration régionale avec les pays riverains des Grands Lacs d'autre part. En raison des difficultés évoquées plus haut, l'exécution des travaux accuse un retard sur le calendrier initial. Les premiers travaux n'ont commencé que dans le courant de l'année 2012, suite aux lenteurs rencontrées dans la phase de passation des marchés aux PME locales, et certains tronçons accusent déjà un dépassement des délais. Au premier trimestre 2013, le linéaire de travaux d'ouverture réalisés par la brigade de Kalemie sur les tronçons Kalemie-Uvira et Kalemie-Kambu, atteignait 245 km, tandis que le démarrage officiel des chantiers à l'entreprise sur la portion sud (Kasomeno-Kambu) n'est intervenu qu'au début 2013, en raison de l'insécurité touchant certaines zones du tronçon. Les travaux manuels d'entretien courant ont débuté en mars

2013 sur certaines portions du tracé (MITPR 2013 : 3, 8-11 ; Peccoud 2012).

Plus orienté vers le désenclavement rural et le développement agricole, le programme PREPICO²⁸², lancé en 2008 par la CTB, s'est décliné à ce jour en trois versions. L'objectif est d'améliorer les conditions de transport par la réhabilitation et l'entretien des pistes et des bacs afin d'assurer un meilleur drainage des récoltes vers les centres de consommation et de réduire les prix des produits (manufacturés) importés. En amont et en aval, l'ambition est également de contribuer au renforcement de la maîtrise d'ouvrage chez le partenaire congolais, à la pérennisation des sources des financements alloués à l'entretien, ainsi qu'à la diffusion de pratiques d'utilisation responsables (charges limites à l'essieu, respect des barrières de pluie, etc.). L'alignement sur la décentralisation et la volonté d'impliquer les partenaires locaux trouvent écho dans la planification opérationnelle à travers l'appui matériel et formatif apporté aux structures locales et provinciales (CLER locaux, FEDECLERS, CPER, cellules DVDA, etc.) ainsi que la passation de marchés avec des contractants locaux (PME et ONG), formés à cet effet en partenariat avec la DVDA. Dans le Tanganyika, PREPICO a retenu un linéaire total d'environ 1100 km, ce qui fait de lui le programme d'infrastructures routières locales le plus important mené à ce jour dans le dis-

281 La réfection des sections Uvira-Bukavu (RN5), Bukavu-Beni et Beni-Kisangani (RN4) étant prévue par ailleurs (Banque mondiale 2008 : 42).

282 PREPICO : Programme d'entretien et de réhabilitation des pistes en RD Congo. Initialement concentré sur les routes de desserte agricole, le programme s'est émancipé de cette appellation trop restrictive au profit de « pistes », afin de ne pas exclure des axes en raison de leur classification routière.

trict (carte cahier central). Au début 2012, 14 axes totalisant 908 km de pistes étaient soit réfectionnés, soit en cours de travaux ou simplement sélectionnés en vue de réhabilitation, dans les territoires suivants : Kalemie (73 km), Nyunzu (250,6 km), Kongolo (374,76 km) et Kabalo (189,47 km), incluant la réhabilitation/reconstruction d'ouvrages d'art et d'assainissement (ponts, dalots). En aval, la CTB travaille également à l'installation et à la formation de CLER, chargés de maintenir les routes réhabilitées (CTB 2008b : 9 ; 2009 : 20 ; ECODED 2012 : 21-22)²⁸³.

Toujours dans le secteur agricole, le PADIR²⁸⁴ a été lancé en 2012. Le projet, financé par la Banque africaine de développement (BAD), s'attache à soutenir la mise en valeur de zones à forte potentialité agricole situées à proximité d'importants centres de grande consommation²⁸⁵ en portant son effort sur la réhabilitation des infrastructures. Il est notamment prévu que le projet intervienne sur plusieurs pistes rurales dans les territoires de Kabalo, Manono et Moba²⁸⁶.

LES CHEMINS DE FER

Le réseau ferré se déroule suivant deux axes : du nord au sud, de Kindu (province Maniema) à Kamina (district Haut-Lomami) et de l'est à l'ouest, de Kalemie à Kabalo. Au total, environ 570 km de voies traversent le district, jalonnées par une petite trentaine de gares, reproduites dans le tableau 2.20.

Le réseau est non électrifié et en mauvais état sur la majeure partie de son tracé, accusant selon les endroits : des traverses (métalliques) usées, fissurées, corrodées et/ou pourries ; des rails usés, un ballastage insuffisant, une plate-forme réduite par l'érosion, un envahissement par les herbes, un ensablement en saison des pluies, etc. La disparité de l'armement de la voie complique également les travaux de maintenance et l'approvisionnement en pièces de rechange. Certaines sections devenues cri-

tiques nécessitent un renouvellement complet, mais

Tableau 2.20. Stations sur le réseau de chemin de fer du Tanganyika

Axe Kalemie-Kindu (714 km)	Kilométrage	Axe Kamina-Kabalo (1047 km)	Kilométrage
Kalemie	0	Makenga	920
Makala	13	Kasumpa	939
Kambiyawima	nc	Kitanda	961
Kiluba	53	Gwena	999
Muswaki	nc	Km. 34	1013
Niamba	98	Katutu	1030
Kilima	nc	Zofu	1035
Nyunzu	140	Kabalo	1047
Mobilibili	nc		
Luizi	189		
Kashale	nc		
Kabalo	273		
Kitule	318		
Mbila	nc		
Lumanisha	358		
Kongolo	369		
Lusindoie	399		
Lubunda	422		
km 266	444		

Sources : d'après Fergusson (2001)²⁸⁷ ; CTB (2011).

les autorités publiques²⁸⁸, pas plus que l'opérateur ferroviaire national, la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC), ne sont en mesure d'engager les travaux de réfection nécessaires.

La SNCC, qui porte le poids de plusieurs décennies de mauvaise gestion et accuse d'importantes pertes structurelles, traverse de grandes difficultés :

283 Sur une première étude des impacts de ce projet, voir l'encadré 2.7, p. 364.

284 PADIR : Projet d'appui au développement des infrastructures rurales.

285 Les provinces retenues sont le Bas-Congo, le Bandundu, le Kasai-Occidental, le Kasai-Oriental et le Katanga.

286 Le volet « infrastructures » du projet vise également la réhabilitation de marchés, d'infrastructures portuaires, de systèmes d'adduction d'eau, de points de puisage d'eau, d'entrepôts, d'aires d'abattage ainsi que l'appui à des infrastructures d'apprentissage et de réinsertion sociale.

287 L'auteur est un amateur de chemins de fer, dressant la liste de tous les réseaux et stations du monde. Concernant la RD Congo, les sources sont clairement mentionnées, mais nous n'avons pu les contrôler (la liste est accessible sur son site : <http://www.railwaystationlists.co.uk/pdfafrica/zairerlys.pdf>). Il est possible que certaines de ces stations ne soient plus desservies.

288 D'un document hébergé sur le site Internet du ministère des Transports (<http://www.ministereustransports-vc.cd/web/images/doc/projets97.pdf>), consulté le 13 février 2014, il apparaît qu'en 2012, celui-ci aurait bien retenu le renouvellement des voies de chemin de fer le long des axes Kamina-Kalemie et Kindu-Kabalo dans son champ d'actions prioritaires à exécuter à l'horizon 2013, mais aucun chantier n'a démarré à ce jour.



Pont Nyemba après réhabilitation.

(Photo équipe locale, 2009.)

ses comptes d'exploitation sont dans le rouge, son niveau de trafic reste extrêmement bas²⁸⁹ et la qualité de ses services compte parmi les plus faibles d'Afrique²⁹⁰.

Depuis la fin de la guerre, deux importants projets de réhabilitation ont été réalisés, sur financement de bailleurs externes. Sur fonds américains (USAID), l'ONG FHI a coordonné en 2003-2004 la réhabilitation de 489 km de voies entre Kindu et Gwena²⁹¹ (terr. Kabalo, voir carte cahier central), ainsi que la réparation du pont de Zofu²⁹², pour la

289 200 millions d'unités de trafic (TU) prévus en 2012, contre 518 millions en 2003 et environ 1,9 milliard TU en 1988 (Banque mondiale 2010 : 70; Département en charge de l'Économie 1989 : 558).

290 Alors au bord de la banqueroute, elle a entamé en 2008 un long programme en deux phases d'assainissement de ses structures, de ses finances et de ses activités en vue de rétablir l'équilibre de ses comptes – projets dits : de « stabilisation (renforcée) » – avec l'assistance technique de la société de consultance Vecturis. Ce programme est appuyé depuis 2010 par le Plan de transport multimodal (PTM).

291 Environ 48 km au sud de Kabalo.

292 Environ 12 km au sud-ouest de Kabalo.

réalisation desquelles elle a pu s'assurer la contribution d'autres ONG engagées dans le Nord-Katanga (CARITAS, Car International, etc.). En 2006-2007, la CTB, financée par la coopération belge au développement, a assuré la reconstruction du pont ferroviaire de Nyemba (terr. Kalemie). Cet ouvrage d'art, essentiel pour l'accès à l'intérieur du pays jusqu'à Kindu, était écroulé depuis 1997. Sa reconstruction était réclamée par les communautés locales privées de leur lucarne lacustre, et la communauté humanitaire, le PAM en particulier, dont les opérations de ravitaillement dans l'Est du pays, notamment le long des bretelles Kabalo-Kamina et Kabalo-Kindu, étaient sérieusement compromises. En 2012, la CTB a débuté un projet de pérennisation du pont, dont les fondations sont menacées par l'abaissement du niveau du fond de la rivière Niemba²⁹³; des appels d'offre ont été lancés à la fin 2013 en ce sens.

Le parc ferroviaire est insuffisant et connaît régulièrement des défaillances, du fait de sa surexploitation, de sa vétusté et du manque d'entretien :

293 Le lit de celle-ci reposant sur une faille.

en 2007, seules deux locomotives diesel et six voitures étaient affectées au trafic sur les Grands Lacs, les tracteurs suppléant les motrices sur les petites distances (par exemple, sur le tronçon Kalemie-Kaseka-Makala [environ 11 km]). Totale-ment à l'arrêt durant la guerre, l'activité ferroviaire a repris à partir de 2004, avec la réouverture de l'axe Kamina-Kindu, mais le trafic sur le réseau reste faible²⁹⁴ et les interruptions sont fréquentes. Celles-ci découlent non seulement de problèmes techniques (pannes, accidents, manque de matériel roulant), mais également de conflits sociaux (grèves) entre le personnel et la direction de la SNCC, dont les relations sont régulièrement envenimées par la question des arriérés de salaire²⁹⁵. Le non-paiement des salaires incite les agents à se tourner vers des revenus de substitution au détriment de leur travail : en 2009 ainsi, la SNCC/Kalemie admettait ne plus avoir de vue sur les pratiques de son personnel au-delà de Kabalo (PAM 2009a : 120). Ces perturbations, couplées au mauvais état des voies et du matériel de traction, limitent la vitesse commerciale des trains à 13 km/h en moyenne, soit un niveau inférieur à la moyenne des trains marchandise en Afrique (15 à 35 km/h). Alors que l'axe fluvial Bukama-Kongolo n'offre pas d'alternative fiable aux chemins de fer, la faible fréquence des trains fragilise la sécurité alimentaire des zones arrières, mal desservies par la route (régions de Nyunzu, Kabalo, jusqu'à Kindu), où les prix des produits alimentaires en provenance de Kigoma enregistrent des flambées épisodiques²⁹⁶.

LES VOIES D'EAU

• Les transports fluviaux

Bien que le cabotage fluvial ait repris depuis 2003, ce secteur est également atteint par l'ankylose des transports. Le bief supérieur du Lualaba (Bukama-Kongolo) comprend les ports suivants dans sa portion située dans le district : Kabumbulu, Bundala, Muyumba, Ankoro, Kialo, Kabalo, Kongolo (voir carte cahier hors-texte). Tous sont dans un état de délabrement avancé. Actuellement, seuls les tron-

çons Ankoro-Kabalo et Kabalo-Kongolo, soit environ 170 km, restent accessibles aux unités fluviales, mais les conditions de navigation se sont considérablement dégradées depuis vingt ans. Aux difficultés inhérentes au tracé (nombreux coudes à la courbure prononcée, étiage bas, présence de bancs rocheux, de bancs d'huîtres, de bancs de sable dérivants, etc.), s'ajoutent l'absence d'entretien des voies navigables (curage, dragage, etc.) et la méconnaissance totale du réseau hydrographique²⁹⁷. Les opérations d'entretien et d'aménagement qui échoient à la Régie des voies fluviales (RVF) font défaut : le balisage est partout déficient, sinon absent, et les carcasses de bateaux ne sont ni rapportées, ni signalées (Banque mondiale 2010 : 85-86). Depuis plusieurs années, la réhabilitation des voies d'eau est à l'agenda des politiques de développement. Dans le cadre du PTM financé par la Banque mondiale, le bief Bukama-Kongolo a ainsi été sélectionné avec d'autres pour bénéficier d'études techniques et de balisage ; le démarrage de la phase des travaux de balisage a quant à lui été fixé à juillet 2014 (Radio Okapi 2014). Des opérations de curage ont par ailleurs débuté en 2012 à Bukama et devaient se poursuivre ensuite en plusieurs endroits, dont Kongolo et Kabalo (site officiel du gouvernement katangais).

Le port de Muyumba fut aménagé au début des années 1920 par le CFL pour servir de point de transbordement à l'évacuation des produits miniers, et en particulier des sites de la Géomines auxquels il fut relié à partir de 1924/1925 par une voie de chemin de fer de type «Decauville» courant sur une cinquantaine de kilomètres, en fonction jusque la fin des années 1940 (CFL ca 1952 : 102 ; Lohahe 1976 : 59-60). Le port est équipé d'une jetée en pierre, d'un derrick fixe avec un engin de traction manuel d'une capacité de 50 t et d'une grue à moteur diesel d'une capacité de 10 t. Dans les années 1980, Muyumba était encore en activité, mais il y a lieu de croire que celle-ci fut réduite, la marchandise étant alors évacuée majoritairement par camion de Manono vers Lubumbashi (Archives Géomines/Zaïrétaïn MRAC).

Actuellement, le tronçon Muyumba-Kongolo est exploité par des baleinières qui assurent le trajet à partir de Bukama. Ces unités transportent à la descente des produits manufacturés, surtout de l'essence, depuis le sud de la province ; à la remon-

294 En 2007-2008, le train a circulé au total 66 fois sur la section Kitanda-Kabalo et 136 fois entre Kabalo et Kongolo ; entre Kabalo et Kalemie, 43 voyages ont été effectués au premier semestre 2008.

295 À la fin décembre 2013, les arriérés de salaire atteignaient 78 mois (Radio Okapi 2013h).

296 Lire par exemple : Radio Okapi (2011b).

297 Aucune étude hydrographique du bief supérieur n'a plus été conduite depuis l'indépendance.



Une vue aérienne de l'ancienne ligne de chemins de fer Decauville reliant le site de Manono au port de Muyumba. La voie ferrée fut abandonnée à la fin des années 1940 au profit du transport par camions.

(Photo © Stijn Dewaele, 2006.)

tée, ils évacuent la production agricole locale jusqu'à Lubumbashi. Jusque 2009, ce tronçon se situait par ailleurs au centre d'un circuit d'exportation de cassitérite, dont Kongolo était la plaque tournante, vers les Kivu, mais ce trafic s'est éclipé depuis l'application de la taxe sur les exportations interprovinciales (voir plus haut). Spittaels et Caesens (2010: 19) expliquent :

« Les minerais arrivaient par bateau depuis Muyumba (ou même depuis Bukama) dans le port improvisé de Kongolo, puis étaient ensuite transbordés dans des avions Antonov à destination des Kivu. [...] [Aujourd'hui] les mêmes bateaux circulent à la même fréquence entre Bukama et Kongolo, mais ils ne transportent plus de minerais. Les deux bateaux qui venaient de Muyumba et n'acheminaient que de la cassitérite restent désormais à quai. »

- **Les transports sur le lac**

Le Tanganyika occupe la plus large part de la bande côtière congolaise sur le lac, le long de laquelle s'égrènent une série de ports d'importance très variable. Derrière Kalemie suivent les ports secon-

daires de Moba, Kabimba et Moliro, puis une série de points d'accostage non aménagés d'envergure réduite, tels que : Mensi ya Fita, Lumbwe, Kamamba, Kipundu, Kapampa, Kileba, Zongwe, Kabumbu, Kasenga, Ntoto, Nkuba, Kitumba, Katandara, Mpala, Lubasha, Tembwe, etc.

- **Profil du trafic lacustre**

Par effet de substitution, la médiocrité générale des conditions de transport par route autour du lac Tanganyika place ce dernier au cœur d'un important trafic commercial transfrontalier. Les liaisons lacustres entre Kigoma (Tanzanie), Kalemie, Uvira, Bujumbura (Burundi) et d'autres centres secondaires concentrent une portion essentielle du trafic et du système commercial régional. Les entités de moindre envergure telles qu'Ikola et Kirando (Tanzanie), Moba et Ubwari (RD Congo), Gitza ou Rumonge (Burundi) sont les principaux nœuds du commerce informel (MA Consulting Group & REMPLAI 2012: 84-85).

Le port de Kalemie est équipé d'un terminal pétrolier, d'un *slipway* et d'une cale sèche (aujourd'hui hors d'usage) de 135 m pour la réparation des uni-

tés endommagées, d'un môle de 302 m²⁹⁸ sur 90 m, composé d'un appontement (130 m) protégé de la houle par un mur brise-lames et de cinq grues installées dans les années 1950, dont trois mobiles, portant la capacité théorique de manutention journalière à 500 tm²⁹⁹. Trois sections de rail desservies par une locomotive de manœuvre courent le long du môle pour assurer le transbordement des marchandises sur les trains. Une cinquantaine de navires, d'une capacité de charge variant de 10 t (M/V³⁰⁰ *Annuarite*) à près de 1000 t (M/V *Ruzizi*), mouillent dans la rade qui sert de port d'attache à une quinzaine d'entre eux. Les tonnages sont le plus souvent inférieurs à 200 t et les plus grosses unités appartiennent à la SNCC³⁰¹, gestionnaire du port, qui exploite cinq navires et onze barges (tableau 2.21). Le secteur privé compte une quarantaine de navires et est surtout animé par des armateurs étrangers ou originaires du Kivu (tableau 2.22).

La projection régionale du port s'est réduite depuis l'indépendance. Kalemie est aujourd'hui un pôle de second rang, derrière Bujumbura, Kigoma et Mpulungu (Zambie), vers lesquels converge la majeure partie des échanges. En sa qualité de tête de rail du réseau ferré katangais, l'ancienne « perle du Tanganyika » reste cependant le principal point d'entrée du corridor tanzanien (« corridor central ») au Congo, qui draine chaque année environ 100 000 t de fret. Au déchargement, y transitent principalement : le carburant, le matériel lourd et les voitures en provenance d'Asie ; la farine de maïs, l'huile végétale, les poulets, le riz, le haricot (de Moba et de Kigoma), le ciment (de Kabimba et, en cas de pénurie, de Tanzanie), etc.³⁰², qui garnissent les étals des marchés congolais jusqu'à Kindu. Les importations de céréales et de légumineuses pourraient s'être grossies récemment du détournement d'une partie des flux vers Bujumbura au profit d'Uvira/Kalundu (prov. Sud-Kivu) et de Kalemie, en rai-

son de l'introduction³⁰³ de la TVA burundaise sur les produits alimentaires. Pareillement, 60 % du riz commercialisé importé par Kalemie, de la région rizicole de Rugwa (Tanzanie), d'où il est acheminé vers la côte (Kirando ou Ikola) pour être traité ; là-bas, des négociants tanzaniens et congolais assurent son transport jusque Kalemie, à partir duquel sa route commerciale prend alternativement la direction du nord vers le Maniema (Katanga) ou celle de Kigoma (Consulting Group & REMPAI 2012 : 78 ; 82). Les marchandises européennes et américaines en provenance de Kinshasa (friperie, ustensiles de cuisine, appareils électroménagers, matériel informatique, etc.) arrivent également au port par l'intermédiaire du port d'Uvira (Ngendanzi 2005). L'ampleur des mouvements à la sortie est plus faible. Les exportations couvrent surtout le charbon (vers Kabimba), les productions halieutiques³⁰⁴ et les produits miniers (cassitérite, coltan). Depuis peu, la chaîne de distribution des minerais a été remodelée et les circuits commerciaux se sont reportés vers Kalemie (voir plus haut) par où transitent davantage de produits. L'Agence congolaise de presse rapporte que pour l'année 2013, le CEEC/Kalemie³⁰⁵ aurait enregistré 197,335 t de coltan, exclusivement fourni par MMR, et 123,5 t de cassitérite en provenance de Kindu (ACP/FNG/Ndom/Wet 2014). Ces chiffres sont à apprécier au regard des exportations totales déclarées, qui atteignent pour la période de janvier à septembre 2013 respectivement 319,6 t (tantalite³⁰⁶ du Katanga) et 1233,5 t (cassitérite du Maniema) (Conseil de sécurité des Nations unies... 2014 : 42).

À l'exception de Kabimba, surtout exploité pour l'acheminement du ciment à Kalemie et comme escale technique pour les navires battant pavillon congolais en provenance de Kigoma, du Burundi et d'Uvira (province du Sud-Kivu), les autres ports de la côte congolaise vivent surtout de l'activité de pêche et du cabotage des embarcations par lesquelles remontent vers Kalemie produits agricoles (haricots, maïs, oignons, semences, bière) et halieutiques (poissons, fretins), en contrepartie d'articles manufacturés en provenance de l'Est et de Kinshasa.

298 Portée à 383 m lors des derniers travaux d'aménagement (années 1950), la longueur a été depuis lors rabotée.

299 tm : tonnes-métriques.

300 M/V : *Motor vessel* (« navire à moteur »).

301 Parmi les quatorze unités dont le tonnage égale au moins 400 t, neuf appartiennent à la SNCC, laquelle compte par ailleurs les huit plus gros navires.

302 En 2008, ces produits représentaient respectivement 20 %, 60 %, 100 % et 55 % du commerce enregistré par les observatoires de la FAO (carte FAO juin 2008, in : FAO 2008 : 3).

303 En juin 2011.

304 Notamment d'importantes quantités de poissons de Kalemie vers Kigoma (Petit & Shipton 2012 : 47).

305 CEEC : Centre d'évaluation, d'expertise et de certification des substances minérales précieuses et semi-précieuses.

306 Principal minéral de l'association colombo-tantalite (« coltan »).

Tableau 2.21. Flottille de la SNCC, port de Kalemie

Unités	Tonnage (en t)	Parcours	Courses/mois (1)
Cargos			
<i>Lukuga</i>	602	Kalemie-Kigoma-Mpulungu-Uvira	1 à 2
<i>Tembwe</i>	500	Kalemie-Kigoma-Mpulungu-Uvira	1 à 2
<i>Sendwe</i>	266	nc	nc
Barges			
<i>Ruzizi</i>	977	nc	nc
<i>Katumbi</i>	884	nc	nc
<i>Vua</i>	830	nc	nc
<i>Marungu</i>	547	nc	nc
<i>Muhila</i>	547	nc	nc
<i>Uvira</i>	477	nc	nc
<i>Moba</i>	403	nc	nc
<i>Mpala</i>	278	nc	nc
<i>Batabwa</i>	227	nc	nc
<i>Kavala</i>	132	nc	nc
<i>Kalobda</i>	111	nc	nc
Remorqueurs			
<i>Yungu (2)</i>	81	Kalemie-Kigoma-Mpulungu-Uvira	1 à 2
<i>Zongwe</i>	175	Kalemie-Kigoma-Mpulungu-Uvira	1 à 2

Sources: d'après renseignements équipe locale; service des Douanes, port de Kalemie (2010), cité par: IdeaConsult (2011: 63-64).
(1) situation 2010. (2) en panne en 2010.



Port de Kalemie. De haut en bas et de gauche à droite : vues du *Sendwe*, du *Tembwe* et du *Moba*. (Photos équipe locale, 2009.)

Tableau 2.22. Flottes des armateurs privés

Unités	Tonnage (en t)	Port d'attache	Société	Parcours	Courses/ mois (1)
Cargos					
<i>Mama Alphonsine</i>	456	Kalundu	Ets Bugugu	Uvira-Kigoma-Mpulungu-Kalemie-Uvira	2 à 3
<i>Pacific</i>	400	Kalemie	Ets Said	Kalemie-Kigoma-Mpulungu-Uvira	2 à 3
<i>Lengwe</i>	200	Kalemie	Ets Mamry	Kalemie-Kigoma-Mpulungu-Uvira	2 à 3
<i>Africa</i>	200	Kalemie	nc	Kalemie-Kigoma-Mpulungu-Uvira-Moba	2 à 3
<i>Mama Ondja</i>	200	Kalemie	nc	Kalemie-Moba-Kalemie-Uvira	2 à 3
<i>Okako</i>	200	Kivovo	Ets Rafiki II	Uvira-Kalemie-Moba-Kalemie-Uvira	4
<i>Dieu merci</i>	300	Kalundu	nc	Uvira-Kigoma-Mpulungu-Kalemie-Uvira	2 à 3
<i>Raya</i>	180	Kalemie	Ets Maison Salim	Kalemie-Kigoma-Uvira-Mpulungu	1 à 2
<i>Fizi</i>	180	Kalemie	Ets Maison Salim	Mpulungu-Uvira-Kigoma	1 à 2
<i>Kasenga</i>	165	Kalemie	Ets Mamry	Kalemie-Kigoma-Mpulungu-Uvira	2 à 3
<i>Ankoro</i>	148	Kalemie	Ets Maison Salim	Kalemie-Mpulungu-Uvira-Kigoma	1 à 2
<i>Élisabeth</i>	120	Kalundu	nc	Uvira-Kalemie-Uvira	4
<i>Lufuko</i>	100	Moba	Ets Robelo	Moba-Kalemie-Uvira-Moba	2 à 3
<i>Gloire à Dieu</i>	90	Kalundu	nc	Uvira-Kalemie-Moba-Uvira	4
<i>Mpala</i>	88	Kalemie	Ets Mamry	Kalemie-Kigoma	6 à 8
<i>Promob</i>	80	Kalemie	nc	Kalemie-Moba-Kalemie	4 à 6
<i>Murungo</i>	60	Kabimba	Interlac	Kabimba-Kalemie	4 à 5
<i>Mulobozi</i>	57	Moba	Ets Robelo	Moba-Kalemie-Moba	3 à 4
<i>Angel</i>	40	Kalemie	nc	Kalemie-Moba-Kalemie	3 à 4
<i>Murumbi</i>	40	Moba	nc	Moba-Kalemie-Moba	3 à 4
Courrier (passagers)					
<i>Rafiki II</i>	427	Kivovo	Ets Rafiki II	Kalemie-Uvira-Kalemie	4
<i>Emmanuel</i>	80	Kalundu	Ets KM	Uvira-Kalemie-Uvira	4
Pétrolier					
<i>Mudegereza</i>	400	Kalundu	nc	Uvira-Kigoma-Kalemie-Uvira	1 à 2
Indéterminé					
<i>Kabambare</i>	400	nc	Ets Sopelki	nc	nc
<i>Katanga</i>	303	nc	Ets Sopelki	nc	nc
<i>Baraka</i>	186	nc	Diocèse	nc	nc
<i>Maman Benita</i>	173	nc	Ets Maman Benita	nc	nc
<i>Nabii Daniel</i>	119	nc	Ets Nabii	nc	nc
<i>Moba</i>	74	Moba	Ets Promoba	nc	nc
<i>Marungu</i>	71	nc	Interlacs	nc	nc
<i>Angela</i>	55	nc	Ets Moseka	nc	nc
<i>Lubudi</i>	32	Kalemie	Ets Mamry	nc	nc
<i>Livua</i>	31	Moba	Ets Robelo	nc	nc
<i>Moliro</i>	31	nc	Interlacs	nc	nc
<i>Lukuga</i>	26	nc	Ets Socoop	nc	nc
<i>Anuarite</i>	10	nc	Diocèse	nc	nc
<i>Ushirika</i>	nc	nc	Ets Socodefi	nc	nc

Sources : d'après renseignements équipe locale ; service des Douanes, port de Kalemie (2010), cité par : IdeaConsult (2011 : 63-64).

(1) situation 2010.

Tableau 2.23. Importations de quelques produits alimentaires en douanes, Kalemie (2010 et 2011)

Marchandise	2010		2011	
	Quantité	Valeur (en FC courant)	Quantité	Valeur (en FC courant)
Froment (farine) (a)	133 398	nc*	104 237	674 174
Maïs (farine) (a)	nc*	nc*	108 477	1 413 855
Riz	nc**	129 589	nc**	169 067
Huile végétale (e)	44 262	462 301	27 347	322 114
Huile de palme (d)	160	29 872	640	577 180
Boisson sucrée (b)	22 114	175 784	30 566	217 304
Sucre (b)	26 172	479 592	44 512	918 378
Sel marin (a)	58 143	516 837	83 961	783 342
Eau vive (c)	933	9 818	18 359	133 109
Fretin (a)	23 359	1 251 903	51 590	1 559 426

Source: DGDA/Kalemie, cité par: Yumba wa Kungelani (2012).

Quantités exprimées en: (a) sacs; (b) casiers; (c) cartons; (d) fûts; (e) bidons.

*: données non reproduites, car probablement erronées.

** : données non reproduites, en raison de l'absence d'unité de mesure.

NB: compte tenu des réserves raisonnables à adopter vis-à-vis d'un travail d'étudiant, ces données sont reproduites à titre informatif, l'auteur n'ayant pu ni les recouper, ni avoir un accès direct à la source première.

Un trafic important existe également avec les ports des pays voisins tels que Mpulungu (Zambie) ou Kipili (Tanzanie).

En marge des circuits officiels, un important commerce informel prospère. Celui-ci concerne le plus souvent des produits agricoles, quelquefois également certains produits illicites. Ce type de commerce échappant aux contrôles et aux enregistrements, nous sommes mal renseignés sur son ampleur, mais les enquêtes réalisées aux frontières d'autres pays de la région ou ailleurs en RD Congo³⁰⁷ suggèrent que les échanges pourraient atteindre des niveaux supérieurs au commerce formel dans certaines catégories de produits. C'est ainsi, par exemple, que d'importantes quantités de riz tanzanien passent par des filières informelles. Celles-ci font vivre de nombreux acteurs, toutes tailles confondues et à tous les stades de la chaîne de valeur: des minotiers aux détaillants, en passant par les commerçants, les grossistes, les transporteurs routiers et lacustres (MA Consulting Group & REMPAI 2012: 81-82). En 2011, le journal tanzanien *Daily News* témoignait de l'existence

d'une contrebande très lucrative de charbon de bois à partir de la réserve forestière de Masito-Ugalla (Kigoma/Rukwa, Tanzanie) à destination de la RD Congo et particulièrement de Kalemie (cité par African Conservation Foundation 28 février 2011). La même année, la DGM/Kalemie³⁰⁸ saisissait 230 kg de coltan et 121 kg de cassitérite destinés à Bukavu, pour être probablement exportés au Rwanda (Club Unesco-Ntcheko 2011b). Enfin, plus récemment, un commerce illégal de grumes entre Kalemie et Mpulungu (Zambie), auquel participeraient des agents de la SNCC/Kalemie et des opérateurs asiatiques, a été mis au jour, tandis que le *beach* de la COOMTB était par ailleurs cité pour servir de plaque tournante à un trafic de planches sciées à destination de la Tanzanie (Radio Okapi 2013e).

– Quelques barrières aux échanges

Les infrastructures portuaires accusent toutes un mauvais état dû à un manque d'entretien et à des avaries diverses (inondations, guerres, tempêtes, etc.) subies depuis l'indépendance. Les mauvaises conditions d'accostage et de manutention consécutives affectent les activités portuaires, qui tournent au ralenti.

307 Dans le cas du Katanga, voir par exemple: MA Consulting Group & REMPAI (2012); Aliguma *et al.* (2008); série de rapports PAM/USAID sur le commerce alimentaire transfrontalier informel (« Informal cross-border food trade in Southern Africa »).

308 DGM: Direction générale de migration.



Déchargement de marchandises, port de Kalemie.

(Photo extraite du site Internet www.3tamis.org, avec l'aimable autorisation de CAVKalemie.)

Le port de Kalemie lutte, en outre, contre l'ensablement de la passe, qui complexifie les conditions d'accostage, certaines unités mouillant en pleine eau (voir plus bas). L'équipement mécanique, non renouvelé depuis des décennies, est vétuste et en mauvais état : manque de pièces de rechange ; grues irremplacées depuis l'indépendance et dont l'unique encore en fonction est en sous-régime (30 t/jour). La majorité des marchandises sont déchargées manuellement et souvent entreposées à même le sol. Le port étant dépourvu de générateur de secours, les activités sont encore contrariées par les coupures de courant récurrentes du réseau électrique de Kalemie (CTB 2008a : 6 ; PAM 2009a : 87 ; 2009b : 34). Le gouvernement japonais faisait état en 2011 de ses dispositions à réhabiliter le port de Kalemie (ACP/Kul 2011), mais le projet n'a pas à ce jour passé la rampe de la déclaration d'intentions.

Ailleurs, la situation n'est guère meilleure. À Kabimba, les installations sont également menacées par l'accumulation de sable réduisant ainsi le niveau d'eau. La présence de la barge *Lwala* (coulée depuis bientôt 18 ans) constitue un danger pour les manœuvres d'accostage et d'appareillage. Au port de Moba, une jetée unique sans protection et mal entretenue, d'une dimension théorique de 138 m par 6 m et aux pieux fissurés par le mouvement de tangage, est exploitée sans ménagement. La largeur en a été réduite à 4,50 m en raison des cassures dues au frottement et chocs violents subis par les bateaux par mauvais temps et l'appontage est rendu dangereux par la présence, dans l'estuaire, de l'épave d'une barge. La digue protégeant l'estuaire est également en mauvais état. Enfin, à Moliro, situé à environ 400 km au sud de Moba, il n'existe pas d'infrastructures portuaires, mais une simple plage en terre battue.

L'exploitation des ports est encore contrariée par des contingences naturelles. Dans un ouvrage paru en 2013, François Misser fait ainsi état de ce que :

« La baisse des eaux affecte également le plus grand réservoir d'eau douce du [...] lac Tanganyika [...]. Selon Hudson H. Nkotagu, coordinateur national du Programme du lac Tanganyika de l'Autorité du lac Tanganyika, un déclin de 0,8 mètre a été constaté au cours des dix dernières années aux ports de Bujumbura (Burundi) et de Kigoma (Tanzanie). [...] [Pour éviter la répétition de catastrophes, telles que l'inondation qui atteint les ports en 1964 et afin de réguler les eaux du lac] on décida [la même année] de dynamiter une digue sur la Lukuga [...]. Malgré tout, le niveau a encore monté en 1998 [...] Mais depuis le début de ce millénaire, le niveau n'a plus cessé de baisser. En novembre 2005, à certains endroits, le lac avait reculé de plus de 100 m. [...] Le verdict final ne fait guère de doute : le lac s'est rétréci. [...] Pour Hudson Nkotagu, ce phénomène est lié au réchauffement de la température des eaux du lac, constaté en 2010 par une équipe du Département des sciences de la terre de l'Université d'Arizona [...] Selon le coordonnateur de ces travaux [...] il n'y a pas de doute que ce phénomène est le résultat du réchauffement climatique provoqué par l'homme » (Misser 2013 : 169-170).

En sus du retrait des eaux, les activités portuaires de Kalemie sont fortement ralenties par la formation continue d'un banc de sable à la sortie du quai, sous l'effet des courants contraires qui s'y rencontrent³⁰⁹ et qui y génèrent des tourbillons. Ces courants charrient les sédiments causés par l'érosion accélérée des sols glissant dans la Kalemie³¹⁰. En 2008, cette masse de sable s'étendait sur plus de 40 000 m² et atteignait un volume d'environ 200 000 m³, obstruant une partie du canal d'accès au port. Menacé d'asphyxie, d'importants travaux de dégagement furent menés entre 2009 et 2012 sous l'action conjointe de la CTB, de la RVF, de la FARDC et de l'armée belge, afin d'ouvrir le passage aux plus gros tonnelages (4 000 t, tirant

309 En raison de sa position entre les rivières Kalemie (affluent) et Lukuga (exutoire).

310 Cette érosion est provoquée par l'augmentation de la surface imperméable sur les collines avoisinantes, liée au développement anarchique de l'urbanisation. En période de crue, la rivière Kalemie charrie vers le lac une partie de ce surcroît de sédiments.



Apontage difficile à Moba.

(Photos équipe locale, 2009.)

d'eau de 3 m)³¹¹, mais le sable continue aujourd'hui à s'accumuler.

Tant la diminution des eaux du lac que les problèmes d'ensablement ont des répercussions négatives sur les activités économiques. Évitant autant que possible les périodes d'étiage et tout risque d'enlèvement, les armateurs préfèrent postposer les voyages, parfois de plusieurs mois, occasionnant des pénuries locales saisonnières. La majorité des bateaux ne chargent plus qu'à moitié ou aux deux tiers de leurs capacités nominales, afin de maintenir un tirant d'eau suffisant pour s'introduire entre le banc de sable et les rochers. D'autres encore (dont les plus gros tonnages) s'ancrent en pleine eau où le transbordement des biens et personnes s'opère sur des petites unités flottantes, au mépris des règles de sécurité et de navigation. Les temps d'acheminement sont allongés; les coûts de transport et les prix de revient finaux sont tirés à la hausse, tandis que les activités de manutention et de stockage à Kalemie, à Moba, à Kongolo ou à Kabalo pâtissent de la diminution des tonnages embarqués (Ngendanzi 2005).

311 La CTB avait la gestion administrative, logistique et financière du projet; elle apportait également son expertise en matière de dragage. La RVF mettait à disposition du projet ses équipements, ainsi que les ressources humaines chargées du suivi du chantier; elle s'occupait également du balisage du nouveau chenal d'accès. L'exécution des travaux proprement dite revenait aux FARDC, appuyés par l'armée belge sur les aspects techniques et matériels. À l'issue du projet, seul le canal d'accès principal fut totalement dégagé.

Sur le lac, le trafic est compromis par la pauvreté générale des conditions de navigation et, selon les opérateurs, par l'existence de certaines barrières économiques et institutionnelles aux échanges. Circuler sur le Tanganyika est une entreprise périlleuse, en raison de l'insécurité qui affecte certaines de ses zones, du mauvais état accusé par de nombreux navires et du comportement quelquefois dangereux des transporteurs. «Le lac, écrit Paulette Ngo Mbogba Mikano, est devenu un théâtre permanent où se déroulent des scènes déplorables de piraterie lacustre» (2012: 199): la navigation dans certaines zones est en effet perturbée par les actes de rançonnement et les prises d'otages qui affectent régulièrement tant les pêcheurs que les armateurs, les commerçants et d'autres usagers (*ibidem*; Laudati 2013: 39)³¹². Beaucoup d'unités de navigation sont vétustes et présentent de graves défaillances qui exposent la sécurité des marchandises et des passagers. La flottille de la SNCC est vétuste³¹³ et presque tous ses bateaux sont à l'arrêt en raison du manque d'entretien et de la pénurie de pièces de rechange. Dans le secteur privé, très peu d'embarcations, recyclées d'anciens chalutiers de pêche pour la plupart, répondent aux normes internationales en matière

312 Lire aussi: Radio Okapi (2011c).

313 À l'exception des M/V *Tembwe*, M/V *Lukuga* et M/V *Yungu* qui ont été mises en service dans les années 1970 et 1980, toutes les unités sont antérieures à l'indépendance, les plus vieilles (*M'Pala*, *Sendwe*, *Kavala*, *Uvira*) datant d'avant 1930.

de construction et d'exploitation et de nombreux accidents sont enregistrés, notamment en période de basses eaux (juillet-août). Les unités manquent, en outre, le plus souvent de matériel de sécurité et de sauvetage. Sur le lac, les opérateurs adoptent des comportements dangereux : non-respect des capacités de chargement ; personnel non qualifié souvent à l'origine d'accidents d'accostage ; mépris des conditions météorologiques ; consommation abusive de boissons alcoolisées par le personnel d'équipage tout au long du parcours, etc. Enfin, les opérateurs pointent encore le coût excessif du carburant, la multiplicité des taxes et la généralisation de la pratique arbitraire dite des « recommandations », grâce auxquelles les hommes en uniforme et leurs familles circulent sans payer.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

• Cadre institutionnel

Au Congo, l'opérateur public en charge de la navigation aérienne est la Régie des voies aériennes (RVA), créée le 21 février 1972³¹⁴, qui a pour objet la construction, l'aménagement, l'entretien et l'exploitation des aéroports et leurs dépendances, ainsi que la sécurité aérienne (*Les Codes Larcier* 2002 : 169). Elle est épaulée par l'Autorité de l'aviation civile du Congo (AAC, ex-Direction de l'aviation civile, DAC), dont le champ d'interventions couvre l'élaboration et l'exécution des normes en matière d'aviation civile, la sécurité aérienne et la sûreté de l'aviation civile ainsi que la certification et le contrôle des opérateurs aériens³¹⁵. La RVA a une antenne à Kalemie où elle dispose de services techniques et administratifs³¹⁶, ainsi que d'un bureau de météorologie.

S'alignant sur les exigences de la Banque mondiale et du FMI et dans le cadre de la réforme des entreprises publiques, la RVA est engagée, depuis 2008, dans un important programme de restructuration, scindé en deux phases : stabilisation et redressement³¹⁷ ; restructuration.

À la longue, il est entendu que les activités aéroportuaires devront s'ouvrir au capital privé³¹⁸ et que l'exploitation des aéroports secondaires sera transférée aux entités décentralisées. Au terme de la première phase, dont l'échéance était prévue pour 2010, la régie devait adopter les statuts d'une société commerciale, en application des dispositions du décret du 24 avril 2009³¹⁹. Le calendrier d'exécution des opérations a toutefois pris du retard sur l'agenda initial et les travaux de redressement n'étaient pas clôturés à la fin 2013 (F.K. 2013).

• Infrastructures et quadrillage aérien du Tanganyika

Le Tanganyika est équipé d'un aéroport national de deuxième catégorie, et d'une série d'aérodromes secondaires disséminés sur tout le territoire, dont la liste complète est difficile à établir (voir Carte des transports du Tanganyika, cahier hors-texte). Le premier est installé à Kalemie près de la rivière Kahinda, dont il tire son nom. Onze aérodromes ont été identifiés par nos recherches sur place, situés dans les localités suivantes : Nyunzu, Kabalo, Kongolo, Manono, Moba, Pepa, Kamipini, Kansimba (terr. Moba), Ankoro, Mpiana-Mwanga (terr. Manono), Kimalaka. Sans que nous connaissions leur niveau d'activité actuelle, le centre logistique des Nations unies rapportait, en outre, l'existence de pistes de brousse supplémentaires dans les localités suivantes : Mulanda (terr. Kalemie) ; Kabeya-Mayi (terr. Nyunzu) ; Mbululu (terr. Kongolo) ; Saulia (terr. Kabalo) ; Kania, Kabombo, Kiambi (terr. Manono) ; Mukoy, Kieruzi (terr. Moba) (UNJLC 2006).

– Kalemie/Kahinda

L'aéroport de Kahinda est situé à 15 kilomètres du centre-ville. Il est entièrement dans la collectivité/chefferie Tumbwe, groupement Moni. Il est borné, au nord, par une zone verte, c'est-à-dire non cultivée, qui le sépare du quartier Tabacongo et de la localité de Rugumba ; au sud, par les localités Kahinda et Kitumbo, qui le séparent du camp Filtisaf (Kichanga) ; à l'ouest, par le groupement Moni, et à l'est, par le lac Tanganyika. L'aéroport a deux pistes d'envol, dont une seule est opération-

314 Ordonnance-loi 72-013 créant la Régie des voies aériennes (RVA).

315 Page d'accueil du site Internet de l'AAC (<http://aacrdc.org/>), consulté le 5 janvier 2014).

316 Installés rue Dilolo, n° 10, Quartier DAV depuis la fin du conflit (archives RVA/Kalemie).

317 Exécuté avec l'assistance technique du consortium Aéroports de Paris Ingénierie (ADPI) et KPMG, suivant le contrat de gestion et de stabilisation passé en 2008 avec le Gouvernement congolais.

318 Sous la formule dite des « Partenariats publics-privés » (PPP).

319 Décret n° 09/12 du 24 avril 2009 établissant la liste des entreprises publiques transformées en sociétés commerciales, établissements publics et services publics.

nelle³²⁰: d'une longueur de 1750 m pour 30 m de large, elle a une résistance d'envol plafonnée à 13 t/roue simple, ce qui limite les capacités d'accueil aux petits et moyens tonnages, à l'exclusion des gros porteurs tels que les DC-8, DC-10, etc. Son tarmac peut accueillir simultanément 8 petits porteurs, ou, dans le cas de plus gros appareils, 6 Antonov ou 4 Boeing. Plusieurs services étatiques et agences de transport aérien y ont un bureau. On note également la présence de quelques containers particuliers tels qu'Air Service-International, SEP-FINA, PAM ou CICR. L'état des installations en 2009 était rudimentaire: l'aérogare n'était pas couvert, il n'y avait pas de tour de contrôle et la piste n'était pas balisée. L'aéroport est relié au centre-ville par une route asphaltée longeant le lac, qui était récemment en cours de rénovation. On y accède par voiture, bus, moto et vélo. Toutes destinations confondues, en 2009, Kahinda était essentiellement desservi par la flotte aérienne de la MONUC (comprenant les Antonov et les hélicoptères), les cargos de la Compagnie africaine de l'aviation (CAA), les petits porteurs des agences du système des Nations unies et de certaines ONG internationales (Croix-Rouge, Union européenne, Air Serv, etc.), ainsi que plusieurs confessions religieuses. La compagnie Trans-Air, avec son sous-traitant Lubumbashi Air Services (LAS), exploitait régulièrement le site sur l'axe Lubumbashi-Kalemie-Lubumbashi, à raison de deux rotations par semaine (mardi et vendredi) pour les personnes; et deux autres rotations par semaine (lundi et jeudi) pour le fret. Tous ces vols s'effectuaient le même jour et au plus tard avant 17 h 30, en aller-retour à partir de Lubumbashi, Kahinda n'étant pas équipé pour sécuriser les appareils en vol de nuit. Pour son service cargo, la compagnie CAA utilisait un Boeing 737, en remplacement de son Antonov semi-cargo, ce type d'appareil ayant été frappé d'interdiction d'exploiter l'espace aérien congolais suite à sa mauvaise qualité. Enfin, les agences et les religieux utilisent surtout de petits porteurs de toutes sortes et de marques variées (Ecofly, Air-Serv ZS, RVM, CICR, etc.).

– **Kongolo**

Jusqu'en 2009, l'aéroport de Kongolo fut au centre d'un important commerce de cassitérite en direction des Kivu. Sa piste pouvait recevoir des Anto-

nov de grande taille et accueillait sept compagnies aériennes qui chargeaient les minerais contre des biens de consommation courante et de la nourriture en retour. L'introduction de la taxe sur le commerce minier interprovincial en octobre 2009 (voir plus haut) a complètement changé la donne et les échanges commerciaux à partir de Kongolo ont cessé. Après une interruption de plusieurs mois, le trafic aérien a amorcé une légère reprise à partir de mars-avril 2010, limitée au transport de produits agricoles et d'effets personnels (Spittaels & Caesens 2010: 19).

– **Les autres aéroports**

Hormis Kahinda, l'état des lieux détaillé des infrastructures aéroportuaires du district est pratiquement impossible à établir, tant les informations sont éparses et incomplètes. La plupart des aérodromes n'ont qu'une piste en terre battue ou sur terrain herbeux; quelques-uns (Kongolo, Nyunzu, Ankoro, Manono) déclarent disposer d'un revêtement en gravier. La présence de partenaires de l'aide humanitaire, l'important soutien logistique que nécessitent leurs activités et les difficultés de transport par routes ont toutefois eu pour avantage d'imposer la réhabilitation et l'entretien de certaines pistes. En outre, le cluster logistique ouvrait en 2007 à Kalemie un hub aérien, exploité à l'époque par l'ONG AirServ International (ASI), en vue de desservir les zones d'intervention dans le Nord-Katanga. En 2009, par exemple, les pistes de Moba et de Nyunzu ont été entretenues par une série d'ONG et agences humanitaires³²¹; plus récemment, c'est la piste de Kalemie qui a fait l'objet de travaux de réfection. L'état des deux dernières était jugé correct en 2013 par les opérateurs humanitaires (Cluster Logistique RD Congo 2009: 9; RDC Cluster Logistique 2013a: 1; RDC Cluster Logistique 2013b: 2; RDC Cluster Logistique 2013c: 2).

3.2. LA DESSERTE EN COURANT ÉLECTRIQUE: DES ÎLOTS URBAINS, LA RÉSILIENCE DU MAKALA

Le secteur de l'électricité dans le district du Tanganyika est caractérisé par la prédominance de l'énergie hydroélectrique, la coexistence de plusieurs réseaux autonomes indépendants des grandes grilles nationales ainsi que par une desserte électrique limi-

320 L'autre restant inachevée depuis que les travaux d'extension furent interrompus dans les années 1970, au profit de l'aéroport de Mbandaka.

321 ECHO, FLIGHT, COOPI, GTZ, UNHCR, UNHAS/PAM, SOLIDARITES, EUB, FHI, ACTED.



Transport du bois de chauffage.

(Collection MRAC Tervuren [fonds Louis de Winter], 2012, droits réservés.)

tée à quelques centres urbains. En dehors, le bois de chauffage reste la principale source d'énergie pour les communautés locales. La puissance nominale des sites de production totalise un peu moins de 50 MW en théorie. Handicapées par des infrastructures vétustes et mal entretenues, la production et la distribution souffrent, cependant, d'importants dysfonctionnements. En dépit de l'ambition proclamée d'étendre aux zones rurales la couverture électrique, les réflexions en cours et les projets qui tiennent actuellement la corde parmi les décideurs et les bailleurs n'en prennent pas le chemin.

3.2.1. UN COUP D'ŒIL SUR LES CENTRALES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ET LES OPÉRATEURS

En dehors du *makala*, un mode de génération énergétique prédomine : la génération hydroélectrique, laquelle procure près de 100 % de l'électricité du district. Celle-ci lui provient principalement de deux barrages : Bendera (chutes de Kiyimbi, 125 km au nord de Kalemie) et Mpiana Mwanga (rivière Luvua, 70 km de Manono). Ce parc hydroélectrique s'est augmenté, depuis le début des années 2000, d'une centrale de petite capacité installée à Ngandwe Fwamba, qui dessert la cité de Moba (voir plus bas). Ces quelques unités côtoient des centrales thermiques de faible puissance (Kongolo et Kabalo, actuellement en panne) ainsi que des petits groupes électrogènes privés disséminés sur le territoire. La Société nationale d'électricité (SNEL) possède

Tableau 2.24. Réseau de distribution électrique SNEL à Kalemie

Feeders	Zones de couverture
Kalemie I	Centre-ville, colline d'État, colline SNCC, route Makala
Kalemie II	Cité de Kalemie
FILTISAF	Usine Filtisaf et camp marin
Quartier industriel	Cité de Lukuga
Makala	Charbonnage de Makala

Source : équipe locale.

Bendera ainsi que les centrales de Kongolo et Kabalo. Ailleurs, la production et la distribution d'électricité échoient à des autoproducteurs, qui produisent pour leur propre consommation ou pour la collectivité. C'est le cas des ONG, des organismes religieux, de particuliers ou d'entreprises privées.

Historiquement, la production et la desserte en électricité d'Albertville furent organisées par la Société congolaise d'entreprises électriques et d'industries (Cogelin), filiale du groupe belge Électrobel (Joye & Lewin 1961 : 262). C'est à son initiative que fut mise en service en 1959 la centrale hydroélectrique de Bendera. Passé dans les années 1960 brièvement sous contrôle de la Société des forces hydroélectriques de l'Est (FORCES), le patrimoine de l'ex-Cogelin est tombé, depuis 1974, dans l'escarcelle de la SNEL³²², laquelle contrôle également les centrales thermiques de Kongolo et de Kabalo. Par le truchement de lignes de transport de charge à haute tension (HT)³²³ relayées en bout de circuit par 5 *feeders* principaux à la station Lukuga (Kalemie) qui alimentent 34 cabines de transformation HT/BT³²⁴ dans la cité (tableau 2.24), Bendera dessert non seulement Kalemie, mais également Makala (charbonnages) et Kabimba (cimenterie). D'une puissance installée de 17,2 MW à l'origine, sa production est aujourd'hui réduite de moitié (8,6 MW), depuis la mise à l'arrêt, en 1993, de l'un de ses deux groupes turbo-alternateurs consécutive à un court-circuit entre bobinages et stores.

Conçue pour alimenter les installations énergivores de l'ex-Géomines/Zaïrétaïn ainsi que la cité de Manono (voir chapitre précédent), la centrale

322 Constituée par ordonnance-loi n° 73/033 du 16 mai 1970.

323 120 km de long entre Bendera et Kalemie (ligne HT 132 kV); 47 km de long entre Kalemie et Kabimba (ligne HT 55 kV).

324 HT/BT : haute tension/basse tension.



Centrale de Bendera : barrage, 2009.

(Photo © Benoît Fortin.)

de Mpiana Mwanga a, quant à elle, une capacité nominale de 29 MW. L'énergie produite est envoyée vers une station de transformation équipée de trois transformateurs monophasés, augmentant le voltage de 6,3 à 130 kV. Une ligne de transport de force HT (120 kV) convoie l'électricité sur 83 km jusqu'à une nouvelle station de transformation à Manono (Archives Géomines/Zairétain MRAC). La centrale resta attachée au patrimoine de Zairétain qui en assumait également la distribution, jusqu'à la cessation des activités de la compagnie. Tombée en panne en 1999 selon certaines sources³²⁵, elle aurait été remise en service au lendemain du conflit³²⁶, mais elle est actuellement à nouveau à l'arrêt (Yantumbi 2013: 89)³²⁷. Les travaux de réfection étaient en cours d'exécution à la fin 2012 (Assemblée provinciale 2012: 31), peut-être sous la conduite de la société Mining Mineral Resources sprl (MMR, voir plus loin), qui a pris des engagements pour la réparation des installations (Custers 2011: 138).

Dernier-né dans le secteur hydroélectrique, le minibarrage de Ngandwe Fwamba a été aménagé à partir de 1996, avec l'appui d'une ONG italienne, Mondo Giusto, et fonctionne indépendamment de l'opérateur national, dont la présence est jugée « indésirable » (Di-Kuruba 2010: 99-100). Entré en service au début des années 2000, sa puissance installée est limitée à 300 kW, ce qui ne suffit pas à cou-



Centrale de Ngandwe Fwamba : barrage, 2011.

(Photo équipe locale, 2011.)

vrir les besoins énergétiques de la seule cité de Moba (Di-Kuruba 2010: 99-100 et site Internet du gouvernement katangais³²⁸).

3.2.2. LA DESSERTE ÉLECTRIQUE, VICTIME DES DÉFAILLANCES DE LA SNEL ET DES INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION

Le système électrique existant souffre d'un approvisionnement discontinu (délestages) et de baisses de tension régulières, du fait du vieillissement des installations, des surcharges sur les réseaux de transport et de distribution, ainsi que de la mise à l'arrêt d'une partie du parc de production. Sur la liaison Bendera-Kalemie, la centrale subit des pannes à répétition, le poste HT de Lukuga et la plupart des cabines de distribution dans la cité sont dépourvus de dispositifs de protection; la filerie pour la commande du disjoncteur 132 kV est vétuste et nécessite une réfection complète; la bobine de déclenchement a été démontée il y a de cela plus de 20 ans. La pénurie de pièces de rechange et de petit matériel technique ainsi que la pauvreté des moyens logistiques pénalisent la gestion des installations, que la SNEL n'est pas en mesure de renouveler³²⁹.

328 « Inspection des travaux de réfection des infrastructures de Moba par l'Honorable Moïse KATUMBI CHAPWE », 25/08/2013 (http://www.katanga.gouv.cd/index.php?option=com_content&view=article&id=1748%3Ainspection-des-travaux-de-refection-des-infrastructures-de-moba-par-lhonorable-moise-katumbi-chapwe-&lang=fr).

329 « En 2005, relate Di-Kuruba, la SNEL a admis qu'elle se trouve dans une situation de noyade et proclamé l'obsolescence, voire la défaillance de ses infrastructures techniques, le déficit dans son secteur commercial et financier, la démobilisation de son personnel, l'impossibilité de renouveler les matériels

325 Lire notamment: Ngoy Amisi, Guillaume (2010).

326 Si l'on en croit les chiffres de production en 2004 retransmis sur le site spécialisé CARMA (voir tableau 2.21).

327 Journaliste et écrivain, Kalénga Yamukéna Yantumbi a notamment consacré un ouvrage aux évolutions politiques du Nord-Katanga (voir chapitres précédents).

Tableau 2.21. Parc énergétique du Tanganyika : installations et distribution

ZONES		OPÉRATEURS		CENTRALES					
Territoires	Centrales	Production	Distribution	Caractéristiques techniques (1)				Autres	Observations
				Type	Puissance installée (en MW)	Production annuelle (en MWh) (2)			
						2004	2009		
Kabalo	Kabalo	REGIDESO SNCC	nc nc	Thermique nc	0,35 (1)	21	24	1 groupe générateur (1)	À l'arrêt en 2012 (1)
Kalemie	Bendera (Kiyimbi) Kalemie Lukuga	SNEL nc nc	nc SNEL SNEL	Hydroélectrique	17,2	44 673	60 762	Puissance disponible: 8,6 MW; 2 groupes turbo-alternateurs	Un groupe en panne depuis 1993. Projets de modernisation et d'extension (1)
Kongolo	Kongolo	REGIDESO	nc	Thermique	0,36 (1)	16	14	3 groupes générateurs (1)	À l'arrêt en 2012 (1)
Manono	Mpiana Mwanga (Luvua)	Cominières/Manomin (1)		Hydroélectrique	29,5 (3)	61 700	0	5 groupes générateurs	À l'arrêt en 2009. Projet de réhabilitation et de remise en service (4)
Moba	Ngandwe Fwamba (5)	Mission catholique	nc	Hydroélectrique	0,35				
Nyunzu	Nyunzu	SNCC	nc	Thermique					À l'arrêt en 2012 (1)

Sources : d'après Gouvernement du Katanga (ca 2009 : 170), sauf :

(1) équipe locale; (2) CARMA (www.carma.org); (3) FAO (http://www.fao.org/nr/water/aquastat/dams/country/COD-dams_eng.xlsx); (4) Assemblée provinciale (2012 : 31); (5) PNUE (2011 : 21).

« À Kalemie, rapportait en 2008 le site d'information locale Club Unesco-Ntcheko, des quartiers entiers consomment partiellement l'électricité, d'autres sont soumis au délestage et d'autres encore sont plongés dans le noir pour plusieurs mois [...] La centrale, qui fonctionne sans pièces de rechange, s'appuie sur un seul pied et peut tomber en panne à tout moment. [...] La fourniture [...] du réseau SNEL [...] n'est plus totale sur l'ensemble de la ville. Dans certains quartiers, comme le quartier de la Paix, la fourniture d'électricité devient partielle. [...] Au quartier périphérique de Katambwa, dans la cité au sud de Kalemie, l'électricité [...] est distri-

buée sur un calendrier qui n'enchante pas ses abonnés. [...] Sur la liste des abonnés mécontents, il se trouve le quartier lacustre de Kamkolobondo plongé dans le noir [depuis] bientôt deux ans [suite à une panne non résolue de transformateur]. [...] Il y a quelques années, les autorités civiles avaient constitué à l'époque de la rébellion une commission de contrôle pour aider la SNEL à lutter contre le branchement clandestin. Le résultat de cette opération musclée est tel que certains poteaux sont restés fixés sans câbles par-ci par-là et d'autres par contre ont vite retrouvé leurs câbles sur la ville et toute la cité de Kalemie; le courant électrique est toujours présent dans des maisons apparemment privées d'électricité » (Club Unesco-Ntcheko 15 juillet 2008).

d'exploitation et d'acquérir des pièces de rechange, le poids de la dette extérieure... » (Di-Kuruba 2010 : 110). Nous renvoyons à la thèse de l'auteur pour l'analyse détaillée de l'origine de ces défaillances (Di-Kuruba 2010 : 110-117).

Kalemie fut récemment exposé à des coupures totales de courant, qui s'étalèrent parfois sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois. En 2009, la

défaillance du stator³³⁰ du groupe 2 de la centrale de Bendera plongea la cité dans le noir durant un an. Il fut réfectionné en juin 2010, mais la pièce tomba à nouveau en panne quelques mois plus tard (octobre 2012), le directeur de la centrale invoquant les effets indésirables de l'extraction aurifère artisanale en amont de la rivière Kiyimbi à proximité du site, dont les rejets sédimenteux sont charriés jusqu'au bassin de retenue des eaux où ils s'accumulent au niveau de la machine, dont ils endommagent la roue (Radio Okapi 2012). La ville n'est pas non plus à l'abri d'interruptions volontaires pour causes d'opérations de maintenance ou de modernisation de certains équipements, qui durent souvent plusieurs jours. Sur le terrain, des groupes électrogènes, de la SNEL ou de particuliers, pallient ces ruptures, mais sans suffire à combler le déficit³³¹.

3.2.3. L'ENJEU ÉNERGÉTIQUE

Le taux de desserte électrique extrêmement faible du district nuit évidemment à de nombreux secteurs porteurs de développement dans les domaines sociaux et économiques, tels que l'adduction en eau de qualité ou les activités économiques. Les exécutifs congolais et katangais ont, dans un élan commun, annoncé faire du secteur de l'énergie l'un de leurs principaux chevaux de bataille pour le développement du pays. À l'horizon 2025, il s'agit de porter le taux de desserte de la population congolaise à 60 %. Au Katanga, le gouvernement s'est fixé comme objectif d'atteindre en 2015 un niveau minimum de 30 % dans les grandes villes et cités, contre 20 % estimés en 2009 (gouvernement du Katanga ca 2009: 72), alors que le taux provincial plafonnait en 2007 à environ 4 %. La situation est d'autant plus critique pour l'approvisionnement que les besoins suivent une courbe exponentielle. Conscientes des enjeux, les autorités provinciales katangaises ont établi un schéma d'action pour résorber le déficit énergétique: en 2007, elles se positionnaient en faveur de la réhabilitation et de la modernisation des centrales

de Mpiana Mwanga et de Bendera, tandis qu'était évoquée à Ankoro l'installation d'une microcentrale (1 MW). Les deux premiers barrages sont également cités dans l'évaluation SNC Lavalin parmi les sources possibles de développement du potentiel énergétique des pays partenaires de l'IBN, sous réserve des conclusions d'études supplémentaires spécifiques à conduire (SNC Lavalin 2007b); outre la réhabilitation des installations, il y est question de créer de nouveaux groupes générateurs pour porter les capacités de production à respectivement 43 MW (Bendera) et 38 MW (Mpiana Mwanga), pour un coût total estimé avoisinant 90 millions d'USD (SNC Lavalin 2007b: 7-4). À Kongolo, l'érection d'une centrale hydroélectrique sur le site des « Portes d'Enfer » est un vieux projet identifié pour la première fois dans les années 1970. L'installation aurait une puissance installée de 36 MW et desservirait la cité de Kongolo et ses environs. Le projet n'a, à l'heure actuelle pas été approfondi, en raison semble-t-il de ses coûts de production d'électricité trop élevés (SNC Lavalin 2007a: S7-9). Enfin, la RD Congo a soulevé l'éventualité de créer une ligne de transport de charge reliant Mpiana-Mwanga et Bendera au réseau Ruzizi-Bujumbura, ainsi que d'installer un câble sous-marin reliant Kalemie à Kigoma, dans le cadre du renforcement de l'intégration énergétique régionale (SNC Lavalin 2007a: 13-12).

Ces schémas prospectifs n'ont, à l'heure actuelle, pas passé la rampe de la simple identification de projets et les experts s'accordent sur la nécessité de conduire des études spécifiques plus approfondies avant de pousser plus loin la réflexion (SNC Lavalin 2007a). Mais ce qui ressort de ces développements, c'est que bien que chacun s'accorde sur la nécessité d'augmenter l'électrification en zone rurale, il y a lieu de croire *a contrario* que, quelle que soit l'option retenue, l'accent portera davantage sur le renforcement de l'offre énergétique au secteur minier et/ou aux pays voisins. L'engouement infrastructurel qui entoure le jeu des intégrations énergétiques sous-nationales et régionales africaines attire, en effet, le Tanganyika au centre d'un champ de forces opposées, où s'exercent les attractions combinées des Grands Lacs par l'entremise du RIRGL³³³, de l'IBN, et de la ceinture de cuivre, et qui porte en germes l'esquisse d'une partition énergétique entre une section sud campée sur l'arc Manono-

330 Partie fixe de l'alternateur formée d'un enroulement de barres de cuivre.

331 Lire par exemple: Radio Okapi (2013).

332 CARMA: « Carbon Monitoring for Action ». Plate-forme en ligne rassemblant des informations sur plus de 60 000 centrales électriques partout dans le monde. CARMA est soutenu par un institut de réflexion basé à Washington, le Center for Global Development, par le truchement du Confronting Climate Change Initiative.

333 RIRGL: Réseau interconnecté de la région des Grands Lacs africains.

Mpiana-Mwanga-Moba connectée aux réseaux sud-katangaï et un ensemble Nyunzu-Kalemie-Bendera relié au réseau des Grands Lacs. Ce scénario illustre bien les entrelacs des deux grandes dynamiques actuelles : l'extraversion de l'énergie congolaise et la focalisation sur les consommateurs industriels au détriment des populations locales. Aucune ligne claire n'a toutefois été arrêtée à ce jour quant aux projets à valider et les options tendent à s'additionner, sinon à se télescoper selon les tenants d'un maillage interne annexé à la grille énergétique du sud ou les partisans d'un raccordement au réseau des Grands Lacs, qui pourrait également inclure Mpiana-Mwanga. Mais dans ce champ des possibles, qui restent à ce stade très hypothétiques, notons-le, le paramètre financier sera déterminant et, dans quelque sens que penche la balance (nouveau barrage, réfection, interconnexion, etc.), la nécessité d'amortir l'investissement se traduira très certainement par l'exclusion des populations locales de l'offre énergétique, en raison de son coût unitaire devenu trop élevé.

Devant la perspective d'un raccord prioritaire aux industries du sud, explicitement mentionnée par le gouvernement katangaï lui-même, le risque existe d'un transfert pur et simple d'électricité à cette seule classe de consommateurs. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que les travaux de réhabilitation et d'extension des capacités de production, qu'il s'agisse de Mpiana-Mwanga ou de Bendera, nécessitent des investissements gourmands en capitaux, très peu en proportion avec les capacités financières de l'État. Leur développement se fondera, dès lors, probablement sur un modèle de partenariat de type public-privé (« PPP »), dont le montage financier renchérirait le prix de l'électricité à un niveau hors de portée du consommateur particulier. Cet appel du pied au secteur privé répond d'ailleurs au mouvement de réforme du secteur engagé dès 1994³³⁴, confirmé en 2008³³⁵ et entériné récemment dans le nouveau code congolais de l'électricité voté à la fin 2013, qui donne un coup d'accélérateur à la libéralisation en lorgnant vers les investisseurs privés et par le recours privilégié aux PPP (Di-Kuruba 2010 : 93-102 ; Sondji M.K. : 18-19).

334 Arrêtés ministériels du 16 novembre 1994.

335 Loi n° 08/007 du 7 juillet 2008 réglant la transformation des entreprises du portefeuille en entreprises publiques commerciales. En application des décrets d'exécution de ladite loi, la SNEL a été transformée, en 2009, en société commerciale sous la forme d'une SARL, dont l'État est pour l'instant l'unique actionnaire.

L'autre option ne semble pas davantage offrir de gages à la progression de l'électrification en milieu rural, pourtant retenue dans les principes directeurs du nouveau code (Sondji M.K. : 18). La faiblesse de l'État congolais comme celle de son opérateur national l'exposent à une marginalisation de son espace de négociation dans la gestion commune des réseaux énergétiques transfrontaliers. Cette posture a des répercussions très concrètes sur l'allocation entre pays partenaires de la manne énergétique. Dans un article paru en 2011 et tiré de sa thèse de doctorat, Dieudonné Di-Kuruba pointe ces handicaps qui ravalent la puissance publique congolaise au rang d'autorité ancillaire au service des marchés supranationaux qui se développent dans le sillage des communautés économiques régionales et se renforcent sous l'ombrelle de sociétés internationales énergétiques en pleine expansion. Le RIRGL, une initiative de coopération dans le secteur énergétique entre le Rwanda, le Burundi et la RD Congo, en offre une bonne illustration. Alors que se creuse le déficit énergétique du secteur Est (SNEL/DRK), la priorité donnée au respect des quotas d'exportation relègue à l'arrière-plan la problématique de la desserte intérieure et les perspectives d'interconnexion internationale (Di-Kuruba 2011 : 143-156). L'auteur étaye son analyse par l'idée, un temps émise, d'importer l'électricité dans l'Est à partir des centrales de Bendera et de Mpiana-Mwanga : afin de combler le déficit sur le RIRGL, évalué en 2006 à 9 MW ou 22 MW selon les cas, l'ADG de la SNEL et le ministre congolais du Portefeuille évoquèrent, en effet, l'opportunité de greffer les centrales susdites à la grille transfrontalière, sur financement de la CEPGL³³⁶. Cette même projection se retrouve en partie dans un rapport SNC Lavalin commandité par l'IBN dans le cadre de l'évaluation des options énergétiques de l'Est congolais, qui cite la seule installation de Bendera et évoque l'aménagement d'unités supplémentaires de génération (Bendera II) (SNC Lavalin 2005 : 3 ; 5). Selon Di-Kuruba, cette option traduit l'extraversion de la politique énergétique des responsables congolais qui « n'hésite[nt] pas à puiser dans des aménagements hydroélectriques nationaux [alors que] il n'en va pas de même pour leurs partenaires [Rwanda, Burundi] », chez qui le déploiement de l'action publique nationale prime sur les autres types

336 CEPGL : Communauté économique des pays des Grands Lacs africains. Communauté économique régionale qui regroupe le Burundi, la RD Congo et le Rwanda.

Sites hydroélectriques du Tanganyika



d'intervention. « Ainsi, conclut-il, l'apport du Nord-Katanga qui dépasse de 8 MW le déficit du réseau de la SNEL/DRK [...] aurait dû privilégier la satisfaction du marché national et écouler ensuite l'excédent sur les réseaux du Rwanda [...] et du Burundi [...] » (Di-Kuruba 2011 : 156-157).

Enfin, ces projets passent sous silence la fragilité d'un secteur archi-dépendant de l'énergie hydraulique. L'un des défis majeurs est, en effet, de créer un véritable bouquet énergétique incluant le recours à d'autres modes de génération, à défaut de quoi la sécurité du district continuera à être confrontée à la menace croissante des incertitudes climatiques. Ainsi que l'explique Taithe (2012) : « Dans la région des Grands Lacs, le changement climatique compliquera l'exploitation et le fonctionnement optimal des barrages hydroélectriques³³⁷. » Les avancées dans

ce domaine sont trop timides à ce jour pour espérer une quelconque amorce de transition à court ou moyen terme.

Le recours au charbon semble l'alternative dont la piste a été la plus poussée à ce jour, mais la faible qualité du combustible³³⁸ et son caractère très polluant limitent les possibilités de valorisation. Le dernier inventaire réalisé par le BRGM en 1974 crédite le bassin de la Lukuga de réserves de 700 millions de t (Mupepele Monti 2012 : 229). En 1997 déjà, Interlacs envisageait d'ouvrir à l'air libre la mine de Makala, et de porter la production annuelle de 28 000 t à 120 000 t. Grâce à un coût de production attractif, le surcroît aurait été absorbé par les consommateurs industriels du Sud (Cimencat et Gécamines) ainsi que par le marché domestique (Katanga et deux Kivu), en substitution au charbon de bois (*Africa Energy Intelligence* 1997). Les événements ultérieurs

337 Et de citer le cas de la production hydroélectrique tanzanienne qui a chuté de moitié en 2006 à cause de fortes sécheresses.

338 En raison de sa teneur élevée en cendre et de son faible pouvoir calorifique.

ont sans doute enterré le projet, à moins que la maîtrise des coûts de transport n'ait pu être obtenue. Aujourd'hui, la production annuelle se limite entre 15 000 et 20 000 t, absorbées intégralement par la cimenterie de Kabimba.

Du côté des énergies renouvelables, la géothermie, l'éolien et l'énergie solaire retiennent l'attention. En 2011, l'étude PNUE³³⁹ relative aux énergies renouvelables en RD Congo soulignait le potentiel du district en matière d'énergie solaire et éolienne. Des territoires comme Kongolo, Manono ou Kalemie, qui ont un niveau d'ensoleillement largement supérieur à 4 KWh/m², présentent un profil très favorable à l'aménagement de dispositifs photovoltaïques, alors que la valeur minimale retenue pour l'électrification par système solaire est fixée à 1 KWh/m². De même, le district bénéficie d'une bonne exposition au vent (environ 6m/sec en moyenne annuelle) qu'elle pourrait exploiter par l'installation de systèmes éoliens, bien que de l'avis des auteurs de l'étude, cette perspective soit plutôt à envisager à long terme. Enfin, la géothermie n'a fait l'objet à ce jour d'aucune recherche systématique; certaines études ponctuelles ont débouché sur l'identification de plusieurs sites au potentiel intéressant. Parmi ceux-ci, Manono renferme des sources thermales chlorurées d'un débit d'environ 40 l/sec (PNUE 2011: 37-38; 41-42; 67-68).

3.2.4. LES ÉLÉPHANTS BLANCS CHASSÉS PAR DES SOURIS ?

Les dynamiques d'intégration régionales et sous-nationales, le tropisme industriel des politiques énergétiques congolaises, la dépendance à l'égard des financements internationaux qui porte en corollaire l'enfermement du pays dans les paradigmes de développement (libéraux) de l'aide occidentale³⁴⁰,

339 PNUE: Programme des Nations unies pour l'environnement.

340 Dans le cas de l'interconnexion des réseaux (mais cette analyse s'applique *mutatis mutandis* aux projets d'augmentation des capacités énergétiques), Taithe observe que ce qui pose problème avec les bénéficiaires soi-disant attendus de ces initiatives portées par les organisations internationales, c'est que: « Au-delà de [leur] véracité ou non [...] ces principes s'imposent aux acteurs de manière monolithique, tel un paradigme pré-construisant la perception du problème de l'accès à l'électricité en Afrique, et donc les solutions qui en découlent. Une collectivité (pays ou *province* [c'est nous qui soulignons]) n'a d'autre choix que d'adhérer à cette grille en bloc, pour bénéficier ainsi d'aides pour les études de faisabilité, et d'une assistance pour lever les

l'absence d'alternative sérieuse à ce stade à la technologie hydroélectrique, enfin, laissent planer de lourdes hypothèses sur les perspectives d'amélioration à court terme ou à moyen terme de la situation énergétique des communautés locales, non seulement dans les campagnes, mais également dans les centres urbains, où l'amélioration de la desserte reste un défi permanent. Au lieu des projets sus-évoqués coûteux et aux externalités locales plus qu'incertaines, la solution pourrait venir de la multiplication des microcentrales. C'est la piste défendue par Taithe dans le cas des aménagements hydroélectriques, qui met en avant qu'elles sont plus accessibles financièrement et pourraient « suppléer, au moins partiellement, le recours à des infrastructures lourdes et diminuer les risques de gouvernance ». Cette dernière option a toutefois également un coût, politique celui-là: enterrer les vieilles lunes mobutiennes des grands projets et retirer ces miroirs aux alouettes des slogans politiques, pour se tourner vers des réalisations plus modestes et enfin réalistes. Dans la confusion qui a présidé la tenue du colloque national sur les priorités du développement organisé à l'arrivée de Laurent Kabila, certaines options alors retenues tendent tout de même à suggérer qu'une telle voie fut alors envisagée. Dans le rapport final de la commission énergie et mines, le programme d'électrification à court terme en milieu rural prévoyait en effet l'aménagement de microcentrales de 1 à 2,5 MW à Nyunzu (Lukuga), Manono (Lukushi) et Moba (Ngandwe Fwamba), qui desserviraient les centres et espaces environnants (Commission Énergie et Mines 1997: 33). De ces trois projets, seule la centrale hydroélectrique de Moba fut réalisée; les autres sont toujours dans les cartons.

RÉFÉRENCES

- ACE Europe. 2011 (juin). *Analyse de la gouvernance du secteur Agriculture en RD Congo. Rapport final – version définitive* (en ligne: <http://lavoixdupaysancongolais.files.wordpress.com/2012/03/analyse-gouvernance-secteur-agricole-en-rdc-juin-2011.pdf>).
- ACF International. 2009 (mars). *Évaluation de la sécurité alimentaire. Zone de santé d'Ankoro. Province du*

fonds, mettre en place une autorité de régulation, actualiser son cadre réglementaire, etc. [...] Ce type d'approches *top-down* ne laisse que peu de place à leur articulation avec l'échelon local, qui est pourtant un élément clé de la réussite de l'application de ces concepts » (Taithe 2012: 14).

- Katanga. République démocratique du Congo* (appui financier UNICEF) (en ligne: <http://dd0jh6c2fb2ci.cloudfront.net/sites/default/files/publications/ACF-FSL-DRC-Katanga-Ankoro-2009-03-FR.pdf>).
- ACF International. 2012 (décembre). *Résumé exécutif. Enquête multisectorielle nutrition, sécurité alimentaire et eau, hygiène et assainissement. Zone de santé de Nyunzu, province du Katanga, République démocratique du Congo* (appui financier UKAID) (en ligne: http://www.actionagainsthunger.org/sites/default/files/publications/Resume_executif_Enquete_Multi-sectorielle_Nutrition_Securite_Alimentaire_et_Eau_Hygiene_et_Assainissement_Zone_de_Sante_de_Nyunzu_Province_du_Katanga_DRC_12.2012.pdf).
- ACP/FNG/Ndom/Wet. 2014 (31 mars). «Dix kilogrammes d'or enregistrés par la CEEC à Kalemie auprès des négociants en 2013» (en ligne: http://www.acpcongo.com/index.php?option=com_content&view=article&id=27179:dix-kilogrammes-dor-enregistres-par-la-ceec-a-kalemie-aupres-des-negociants-en-2013&catid=36:conomie&Itemid=57).
- ACP/Kul. 2011 (07 septembre). «Le gouvernement japonais compte réhabiliter le port de Kalemie» (en ligne: http://www.acpcongo.info/index.php?option=com_content&view=article&id=3649:le-gouvernement-japonais-compte-rehabiliter-le-port-de-kalemie&catid=37:province&Itemid=58).
- Africa Energy Intelligence*. 1997 (26 novembre). «Quatre fois plus de charbon à Makala». 334.
- Africa Energy Intelligence*. 2011 (7 septembre). «Congo-K. IBOS II toujours en pointe». 658.
- Africa Energy Intelligence*. 2013a (2 avril). «Petrobras». 696: 2.
- Africa Energy Intelligence*. 2013b (4 juin). «Petrobras organise son repli». 700: 3.
- Africa Mining Intelligence*. 2002 (2-15 octobre). «Congo-K. Coltan Boom in Manono». 46: 2.
- Africa Mining Intelligence*. 2013 (23 juillet). «Congo-K. A very rough ride for cassiterite trade». 302: 1.
- Africa Mining Intelligence*. 2014 (7 janvier). «Tommy Lo Seen Chong». 312: 4.
- «Annexe à la présentation aide publique [sic] à l'agriculture en RDC». 2012. Document non publié.
- Archives Géomines/Zairétain MRAC.
- Archives RVA/Kalemie.
- Assemblée provinciale. 2012 (octobre). *Rapport synthèse des vacances parlementaires des honorables députés de la province du Katanga* (en ligne: <http://kyunguwaku-mwanza.com/Rapport.pdf>).
- Atelier sur les énergies renouvelables. Du mercredi 30 au jeudi 31 mars 2011*. Annexe II: *Les présentations* (en ligne: http://www.snvworld.org/sites/www.snvworld.org/files/images/annexe_2_exposes_compiles.pdf).
- Autesserre, Séverine. 2010. *The Trouble with the Congo. Local Violence and the Failure of International Peacebuilding*. New York: Cambridge University Press (coll. «Cambridge Studies in International Relations», n° 115).
- Banque mondiale. 2008 (25 février). *Congo, Democratic Republic of - High-Priority Roads Reopening and Maintenance Project*. Washington D.C.: The Worldbank (en ligne: <http://documents.worldbank.org/curated/en/2008/02/9044341/congo-democratic-republic-high-priority-roads-reopening-maintenance-project>).
- Banque mondiale. 2010 (26 mai). *Project Appraisal Document on a proposed grand in the amount of SDR 168.8 million (\$US\$255.0 million equivalent) to the Democratic Republic of Congo for a Multimodal Transport Project*. Rapport n° 53053-ZR (en ligne: http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2010/06/07/000333038_20100607000414/Rendered/PDF/530530PAD0P092101Official0Use0Only1.pdf).
- BCEOM. 2005 (décembre). *Étude du fonds d'entretien routier en RDC*. Rapport final (en ligne: http://ruralcongo.cd/download/FER-RDC_RapportFinal_221205.pdf?bcsi_scan_BDF9DEF8A7D43AB9=0&bcsi_scan_filename=FER-RDC_RapportFinal_221205.pdf).
- Berghezan, Georges & Zeebroeck, Xavier (coord.). 2011. *Armes légères à l'est du Congo. Enquête sur la perception de l'insécurité*. Bruxelles: GRIP (coll. «Les livres du GRIP», n° 302-303).
- Bertran Alvarez, Yves. 2013 (avril). *Audit de certification de compagnies minières suivant le standard CTC en République Démocratique du Congo. Mine de Mayi Baridi, Tanganyika, Province du Katanga, exploitée par MMR SPRL* (en ligne: http://www.bgr.bund.de/EN/Themen/Min_rohstoffe/CTC/Downloads/compliance_rapport_mayi_bardi_v3_final_frz.pdf?blob=publicationFile&v=5).
- BIRD. 1968 (18 novembre). *Democratic Republic of the Congo. The Congo's Economy: Evolution and Prospects*. Vol. III: *Transport*.
- BIRD-AID. 1975. *L'Économie du Zaïre - Rapport principal*. Rapport n° 821-ZR. Washington.
- Bouvier, Paule (dir. Jean Omasombo). 2012. *La Décentralisation. De la Première à la Troisième République*. Bruxelles-Tervuren: Le Cri-Musée royal de l'Afrique centrale.
- Bruneau, Jean-Claude. 2014. «Le mythe de Sisyphe: construction et déconstruction du territoire congolais». In Omasombo, Jean & Bouvier, Paule (dir.), *Décentralisation et espaces de pouvoir*. Tervuren: Musée royal de l'Afrique centrale.
- Bulzomi, Anne. 2014 (30 avril). «The EU draft law on conflict minerals due diligence: a critical assessment from a business & human rights standpoint». *IPIS Insights* (en ligne: http://www.ipisresearch.be/publications_detail.php?id=443).
- Bushabu Mbengele-Ming. 1998. «Tout développement régional dans le tiers-monde implique la prise en compte des spécificités sous-régionales et des pro-

- grammes d'actions intégrées: le cas du Katanga (Congo)». *Bulletin de la Société géographique de Liège* 35: 91-102.
- Cabinet du Premier ministre. 2009 (26 novembre). *Dossier COTANGA: offre pour la création d'une société d'économie mixte*. Lettre à l'Administrateur directeur général de la Nouvelle Cotonnière du Tanganika «COTANGA» à Lubumbashi/Katanga, doc. RDC/GC/PM/1573/2009.
- CAMI, Spatial Dimension. *Mining Cadastre Portal*. Carte interactive du cadastre minier de la RD Congo, mise à jour le 29 juillet 2014 (en ligne: <http://portals.flexicadastre.com/drc/en/>).
- CFL. ca 1952. 1902-1952. *Cinquantième anniversaire de la Compagnie des chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains C.F.L.* Bruxelles: L. Cuypers.
- Chambon, R. & Alofs, M. 1958. *Le District agricole du Tanganika*. Bruxelles: Ministère des Colonies.
- Chambre des Mines RDC 2014. *Rapport intermédiaire d'activités 2014 – Premier trimestre* (en ligne: <http://www.chambredesmines-rdc.com/sites/default/files/pdf/IM-RDC-1er-trim-2014.pdf>).
- Channel Research. 2011. *Étude de terrain de la gouvernance. iTSCi-Katanga. Points clés & recommandations de mesures correctives* (en ligne: https://www.itri.co.uk/index.php?option=com_mtree&task=att_download&link_id=53036&cf_id=24).
- Channel Research. 2012 (octobre). *iTSCi – Étude de la gouvernance. Province du Katanga* (en ligne: https://www.itri.co.uk/index.php?option=com_mtree&task=att_download&link_id=53332&cf_id=24).
- Chausse, Jean-Pierre, Kembola, Thomas & Ngonde, Robert. 2012. «L'agriculture: pierre angulaire de l'économie de la RDC». In Herdeschee, Johannes, Mukoko Samba, Daniel & Tshimenga Tshibangu, Moïse (éd.), *Résilience d'un géant africain. Accélérer la croissance et promouvoir l'emploi en République démocratique du Congo*, Volume II: Études sectorielles. Washington DC: Banque internationale pour la reconstruction du développement/Banque mondiale.
- CIAT, UEA, CRS, Caritas. 2012 (septembre). *Seed System Security Assessment, northern Katanga (Kalemie and Nyunzu Territories)*. RD Congo: Catholic Relief Services-International Center for Tropical Agriculture (en ligne: <http://seedssystem.org/wp-content/uploads/2014/03/SSSA-final-report-northern-Katanga.pdf>).
- Club Unesco-Ntcheko. 2008 (15 juillet). «SNEL: énergie électrique en question» (en ligne: <http://clubunesco-ntcheko.blogspot.be/2008/07/snel-energie-electrique-en-question.html>).
- Club Unesco-Ntcheko. 2011a (9 mars). «Actes de piraterie sur le lac Tanganyika» (en ligne: <http://clubunesco-ntcheko.blogspot.be/2011/03/kalemie-acte-de-piraterie-sur-le-lac.html>).
- Club Unesco-Ntcheko. 2011b (18 avril). «Kalemie. 230 kg du (sic) coltan et 121 de la (sic) cassitérite saisis lors d'une transaction frauduleuse au port» (en ligne: <http://clubunesco-ntcheko.blogspot.be/2011/04/kalemie-230-kg-du-coltan-et-121-de-la.html>).
- Club Unesco-Ntcheko. 2011c (8 juillet). «Kalemie: une nouvelle attaque de bateau sur le lac Tanganyika» (en ligne: http://clubunesco-ntcheko.blogspot.be/2011_07_01_archive.html).
- Club Unesco-Ntcheko. 2011d (21 août). «Regain d'insécurité sur l'axe rougier Kalemie-Nyunzu» (en ligne: <http://clubunescontchenko.wordpress.com/page/13/>).
- Club Unesco-Ntcheko. 2012a (5 septembre). «Hausse des prix sur le marché des carburants à Kongolo» (en ligne: <http://clubunescontchenko.wordpress.com/2012/09/05/hausse-des-prix-sur-le-marche-de-carburant-a-kongolo/>).
- Club Unesco-Ntcheko. 2012b (14 novembre). «Le prix du maïs grimpe avec (sic) des proportions inquiétantes à Moba» (en ligne: <https://clubunescontchenko.wordpress.com/page/32/>).
- Club Unesco-Ntcheko. 2012c (18 décembre). «La mesure de fermeture de la pêche, sitôt prise, sitôt remise, sur le lac Tanganyika» (en ligne: <http://clubunescontchenko.wordpress.com/2012/12/18/la-mesure-de-fermeture-de-la-peche-sitot-prise-sitot-remise-sur-le-lac-tanganyika/>).
- Club Unesco-Ntcheko. 2012d (28 décembre). «Pas de filets à petites mailles sur le lac Tanganyika, le gouverneur du Katanga reste formel» (en ligne: <http://clubunescontchenko.wordpress.com/2012/12/28/pas-de-filets-a-petites-mailles-sur-le-lac-tanganyika-le-gouverneur-du-katanga-reste-formel/>).
- Cluster Logistique RD Congo. 2009 (janvier-décembre). *Cluster logistique de République [sic] Démocratique du Congo (RDC). Rapport annuel* (en ligne: http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/E27B8DE-10756940F852576EF005FC738-Rapport_complet.pdf).
- Cluster Logistique RD Congo. 2012 (juin). *Meeting Minutes. Kinshasa*.
- Cluster Logistique RD Congo. 2013a (25 juin). *Meeting Minutes. Kinshasa-RDC* (en ligne: http://rdc-humanitaire.net/attachements/article/3817/Cluster%20Logistique_RDC-Kinshasa_CR%20%20r%C3%A9union_25-06-2013.pdf).
- Cluster Logistique RD Congo. 2013b (27 août). *Meeting Minutes. Kinshasa*.
- Cluster Logistique RD Congo. 2013c (1^{er} octobre). *Meeting Minutes. Kinshasa*.
- Collin, Étienne et al. 2010 (mai). *Étude sur les opportunités de valorisation industrielle du ciment en République démocratique du Congo*. Rapport final définitif. Contrat n°Z481/COPIREP/SE/10/2009.
- Commission Énergie et Mines. 1997 (juillet). *Rapport final*. Colloque national sur les priorités du développement.
- Conseil de sécurité des Nations unies. 2014 (23 janvier). *Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo*. Doc. ONU S/2014/42 (en ligne: http://www.un.org/News/Press/docs/2014/Jan/20140123_s14042.html).

- <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/N1421516.pdf>).
- Convention de joint venture (sic) entre la Congolaise d'exploitation minière sprl («Cominière») et la Société DBB Resources Corporation («DBB Corp») relative à l'exploitation des gisements miniers dans la région de Manono. 2010 (octobre)(en ligne: http://mines-rdc.cd/fr/documents/Convention_joint_venture_cominiere_dbbcorp.pdf).
- CTB. 2008a. *Appui au désensablement du port de Kalemie. RD Congo*, Code navision 08 124 01. Version après CCQ 06/11/08, dossier technique et financier.
- CTB. 2008b. *DTF PREPICO – Programme d'entretien routier et de réhabilitation des pistes en RDC (RDC 07 112 11)*. Version après CCQ du 28/08/2008, non publié.
- CTB. 2009. *DTF PREPICO 3 – Programme d'entretien routier et de réhabilitation des pistes en RDC (RDC 09 141 11)*. Version après CCQ du 10/11/2009, non publié.
- CTB. 2011. «Carte de la RD Congo et du réseau routier réhabilité/entretenu par les projets CTB» (en ligne: cette carte a été téléchargée à partir du site du secrétariat général à l'Agriculture, Pêche et Élevage (<http://www.agriculture-rdc.net/agri/index.php/cartes>), mais à la date de janvier 2014, le lien vers le document ne fonctionnait plus).
- CTB. ca 2012. *Appui au désensablement du port de Kalemie*. Présentation PowerPoint (en ligne: http://www.ucag-rdc.org/DRAGAGE_AVRIL_12.pptx?bcsi_scan_BDF9DEF8A7D43AB9=1).
- Custers, Raf. 2012. «La République démocratique du Congo devant un choix difficile pour l'électricité». In Marysse, Stefaan & Omasombo, Jean (dir.), *Conjonctures congolaises. Chroniques et analyses de la RD Congo en 2011*. Tervuren-Paris: Musée royal de l'Afrique centrale-L'Harmattan (coll. «Cahiers africains», n° 80), pp. 125-142.
- Daily News Tanzania*, cité par African Conservation Foundation. 2011 (28 février). «Illegal charcoal dealers invade Kigoma forest» (en ligne: <http://mail.africanconservation.org/habitat-news/forest/item/tanzania-illegal-charcoal-dealers-invade-kigoma-forest-5>).
- De Koning, Ruben. 2009 (octobre) «Artisanal mining and post-conflict reconstruction in the Democratic Republic of the Congo». *SIPRI Background Paper* (en ligne: <http://books.sipri.org/files/misc/SIPRIBP0910b.pdf>).
- De Putter, Thierry. 2012. «Considérations et perspectives sur la question de l'exploitation illégale des ressources minérales dans la région des Grands Lacs et sur le "Dodd-Frank Act" américain», in Marysse, Stefaan, Omasombo, Jean (dir.), *Conjonctures congolaises. Chroniques et analyses de la RD Congo en 2011*. Tervuren-Paris: Musée royal de l'Afrique centrale-L'Harmattan (coll. «Cahiers africains», n° 80), pp. 61-74.
- de Saint Moulin, Léon. 2011 (novembre). «La répartition des enrôlés en 2011 et 2006. Les défis des élections». *Congo-Afrique* 459: 663-677.
- de Villers, Gauthier. 2013. «La "communauté internationale" dans l'impasse? Perspectives critiques». In Marysse, S. & Omasombo, J. (dir.), *Conjonctures congolaises 2012. Politique, secteur minier et gestion des ressources naturelles en RD Congo*. Tervuren-Paris: MRAC-L'Harmattan (coll. «Cahiers africains», n° 82), pp. 287-306.
- Département de l'Agriculture et du Développement rural, Service d'études et planifications. 1985 (septembre). *Région du Shaba. Étude régionale pour la planification agricole*. Projet de Planification agricole Projet 660-070/USAID/PRAGMA. C.3.
- Devey Malu Malu, Muriel. 2012 (9 juin). «Katanga: dans les ranchs des hautes plaines». *Jeune Afrique* (en ligne: <http://economie.jeuneafrique.com/dossiers-2/458-le-katanga-grandeur-nature/10632-katanga-dans-les-ranchs-des-hautes-plaines.html>).
- Di-Kuruba, Muhunduka Dieudonné. 2010 (mai). «Gestion additive, biens publics et fourniture de l'électricité dans la région de Bukavu, RD Congo.» Thèse de doctorat en sciences politiques et sociales (dissertation). Université catholique de Louvain. Promoteurs: Leloup, Fabienne; Wautelet, Jean-Marie.
- Di-Kuruba Muhinduka, Dieudonné. 2011. «La politique énergétique congolaise dans le contexte de l'intégration économique régionale. Le cas du réseau interconnecté de la région des Grands Lacs africains (RIRGL)». In Marysse, Stefaan, Reyntjens Filip & Vandeginste, Stef (dir.), *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2010-2011*. Anvers-Paris: Centre d'étude de la région des Grands Lacs d'Afrique-L'Harmattan.
- Documents commerciaux, division économique/Kalemie, 2007-2008.
- ECODED. 2012 (avril). «Étude d'impact socioéconomique à mi-parcours du PREPICO 2 – Volet Tanganyika». CTB, Agence belge de développement, non publié.
- F.K. 2013 (13 octobre). «Restructuration de la RVA: le gouvernement donne des garanties de transparence». *Le Potentiel online* (en ligne: http://lepotentielonline.com/site2/index.php?option=com_content&view=article&id=3395:restructuration-de-la-rva-le-gouvernement-donne-des-garanties-de-transparence&catid=86:politique&Itemid=513).
- FAO s.d. «Dams of the Democratic Republic of the Congo». Feuille Excel (en ligne: http://www.fao.org/nr/water/aquastat/dams/country/COD-dams_eng.xlsx).
- FAO. 2008 (septembre). *ISFP Project Proposal for the European Commission* (document Word téléchargé sur le site de la FAO: <http://www.fao.org/isfp/information-par-pays/republique-democratique-du-congo/fr/>).
- FAO. 2012 (février, mars). *Matrice des prix/Kalemie*. document Excel.
- Ferguson, Jim. 2001. «Zaire railways – Passengers stations & stops SL 55 rev 4 5/2001». Mis en ligne le 14/03/2012 (en ligne: <http://www.railwaystationlists.co.uk/pdfafrica/zairerlys.pdf>).

- Global Witness. 2013 (10 novembre). « Les amendements proposés par Global Witness concernant le code des hydrocarbures (version octobre 2013) de la République démocratique du Congo » (en ligne: [http://www.globalwitness.org/sites/default/files/library/Propositions de Global Witness sur le Code des Hydro ver Oct2013-10.1.pdf](http://www.globalwitness.org/sites/default/files/library/Propositions%20de%20Global%20Witness%20sur%20le%20Code%20des%20Hydro%20ver%20Oct2013-10.1.pdf)).
- Gouvernement du Katanga. ca 2009. *Plan triennal de développement de la province du Katanga* (en ligne: <http://www.katanga.gouv.cd/files/pdf/plan-triennal-du-katanga.pdf>).
- Greboval, D. & Maes, M. 1993. « Caractéristiques et évolution des pêcheries des lacs d'Afrique centrale ». In Centre de recherche sur les espaces tropicaux – CRET, *L'Eau et l'aménagement dans l'Afrique des Grands Lacs. Colloque de Bujumbura (14-18 mai 1991)*. Presses universitaires de Bordeaux (coll. « Pays enclavés », n° 5), pp. 218-246.
- Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo. 2012. *Rapport final du groupe d'experts sur la République démocratique du Congo conformément au paragraphe 4 de la résolution 2021 (2011) du Conseil de Sécurité (S/2012/843)* (en ligne: <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Rapport%20final%20du%20Groupe%20d'experts%20sur%20la%20Republique%20democratique%20du%20Congo%20conformement%20au%20paragraphe%204%20de%20la%20resolution%202021%20%282011%29%20du%20Conseil%20de%20Securite.pdf>).
- Hanek, George (éd.). 1993 (mars). *1992 Lake Tanganyika Fisheries Directory*. Recherche pour l'Aménagement des pêches au Lac Tanganyika. Document GCP/RAF/271/FIN-TD/08. Bujumbura: Agence finlandaise pour le développement international-FAO.
- Humanitarian Action Plan 2011, Democratic Republic of Congo*. ca 2011. Kinshasa: OCHA (en ligne: http://www.rdc-humanitaire.net/attachments/article/780/DRC_HAP_2011_ENGLISH.pdf).
- Humphreys, Macartan. 2008 (mai). *Community-Driven Reconstruction in the Democratic Republic of Congo. Baseline Report* (en ligne: <http://www.columbia.edu/~mh2245/DRC/report.pdf>).
- IdeaConsult. 2011. *Études environnementales et sociales de la réhabilitation des axes routiers Uvira-Kasomeno (RN5), Moba-Kapona (RN34) et Dulia-Bondo (RN4). Étude d'impact environnemental et social (EIES & PGES). Rapport final V2*. Étude téléchargeable à partir du site de la CI du MITPR: www.celluleinfra.org.
- INS/DP Katanga. 2010 (novembre). *Le Katanga en chiffres*. s.l.
- INS & PAM. 2012 (septembre). *Résumé exécutif: résultats de l'enquête approfondie sur la sécurité alimentaire des ménages dans la province du Katanga* (en ligne: <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp252268.pdf>).
- International Crisis Group. 2012 (11 juillet). « L'or noir du Congo: risque d'instabilité ou opportunité de développement? ». *Rapport Afrique* 188 (en ligne: <http://www.crisisgroup.org/~media/Files/africa/central-africa/dr-congo/188-lor-noir-au-congo-risque-dinstabilite-ou-opportunite-de-developpement.pdf>).
- « Introduction ». In Spittaels (éd.). 2010 (novembre). *La complexité de la gestion des ressources minérales dans un contexte de fragilité de l'État: une analyse du secteur minier dans l'arrière-pays du Kivu*. Londres: International Alert, pp.8-11 (en ligne: <https://docs.google.com/viewer?url=http://ipisresearch.eu/download.php?id%3D302>).
- IPIS. 2012 (décembre). *The Formalisation of Artisanal Mining in the Democratic Republic of the Congo and Rwanda*. Rapport mis à jour le 15 mai 2013. Bogor (Indonésie): CIFOR (en ligne: <http://www.cifor.org/fileadmin/subsites/proformal/PDF/RIPIS1212.pdf>).
- iTSCi. 2014. *Data on the minerals trade within the iTSCi programme. Q2 2011 to Q2 2013. Katanga, Democratic Republic of Congo (DRC)*. Non paginé (en ligne: https://www.itri.co.uk/index.php?option=com_mtree&task=att_download&link_id=53831&cf_id=24).
- Joye, Pierre & Lewin, Rosine. 1961. *Les Trusts au Congo*. Bruxelles: Société populaire d'Éditions.
- Kabeya Ciamou-Kassampou, T. 1976. « Monographie socio-économique du territoire de Kongolo (1932-1958) ». Mémoire de licence en histoire. UNAZA-Lubumbashi, année académique 1975-1976.
- Kalibu Mino Kahozi. 2002 (septembre). *Informations générales sur les principales zones de pêche*. Kinshasa.
- Kasongo Lenge Mukonzo, Émery. 2009. « Système d'évaluation des terres à multiples échelles pour la détermination de l'impact de la gestion agricole sur la sécurité alimentaire au Katanga, R.D. Congo ». Thèse de doctorat en sciences, orientation sciences de la terre. Université de Gand, année académique 2008-2009 (en ligne: http://lib.ugent.be/fulltxt/RUG01/001/304/046/RUG01-001304046_2010_0001_AC.pdf).
- La Prospérité/MCN* (via mediacongo.net). 2007 (26 mai). « Katanga: interdiction d'exporter des minerais bruts » (en ligne: <http://www.mediacongo.net/show.asp?doc=5325#.U-imFU0rh9A>).
- Lapeyre, Frédéric, Lebailly, Philippe, Laki Musewa M'Bayo, Laki & Mutombo Kyamakosa, Modeste. 2011. *Le modèle de croissance katangais face à la crise financière mondiale: enjeux en termes d'emplois*. Genève: BIT, Secteur de l'Emploi, Département des politiques de l'emploi.
- Laudati, Ann. 2013. « Beyond minerals: broedening "economies of violence" in eastern Democratic Republic of Congo ». *Review of African Political Economy* 40 (135): 32-50.
- Le Potentiel* (via digitalcongo.net). 2013 (23 avril). « Interdiction décidée par le gouvernement de l'exportation

- des concentrés du Katanga» (en ligne: <http://www.digitalcongo.net/article/91477>).
- Les Codes Larcier. République démocratique du Congo. Tome III, *Droit commercial et économique*, Vol.1 – *Droit commercial*. Bruxelles: De Boeck & Larcier.
- Lohahe Kasongo. 1976. « Monographie socio-économique de la zone de Manono (1933-1960) ». Mémoire de licence en histoire. UNAZA-Lubumbashi, année académique 1975-1976.
- « Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code minier ». 2002 (15 juillet). *Journal officiel de la République démocratique du Congo*. numéro spécial.
- MA Consulting Group & REMPAI. 2012 (octobre). *Analysis of cross-border trade in agricultural products along selected corridors of the Nile Basin. Final Report*. Bujumbura-Nairobi: Nile Basin Initiative-Resource Management and Policy Analysis Institute (REMPAI) (en ligne: <http://nileis.nilebasin.org/system/files/Analysis%20of%20cross%20border%20trade.pdf>).
- Makunya Muhindo, Trésor. 2013 (24 juillet). « Uvira: pour que la pêche nourrisse à nouveau son homme ». Agence de presse *Syfia Grands Lacs* (en ligne: <http://www.syfia-grands-lacs.info/index.php?view=articles&action=voir&idArticle=2979>).
- Mambona wa Bazolana, C. 1996 (mars). *Enquête cadre simultanée pour le lac Tanganyika, Zaïre*. Recherche pour l'aménagement des pêches au lac Tanganyika. Document GCP/RAF/271/FIN-TD/47. Bujumbura: Agence finlandaise pour le développement international-FAO.
- Martineau, Patrick. 2008 (mars). « Gouvernance et ressources minières: le cas de la filière colombo-tantalite ». Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en science politique, Université du Québec à Montréal (en ligne: <http://www.archipel.uqam.ca/1088/1/M10353.pdf>).
- Matthysen, Ken & Zaragoza Montejano, Andrés. 2013 (novembre). « *Conflict Minerals* » *Initiatives in DR Congo: Perceptions of Local Mining Communities*. Anvers: IPIS.
- Mazambi M'Penge. 2013 (25 juillet). « RDC: baisse de la production des poissons sur le lac Tanganyika », in *Radio Neno la Uzima* (En ligne: <http://www.echos-grandslacs.info/productions/rdc-baisse-de-la-production-des-poissons-sur-le-lac-tanganyika>).
- (Milor). 2007 (21 septembre). « Kongolo: flambée de prix du maïs ». *Le Palmarès* (hébergé sur le site *Digitalcongo*) (en ligne: <http://www.digitalcongo.net/article/46854>).
- Minagri. 2005 (19-20 mai). *Table ronde agricole provinciale du Katanga* (avec l'appui de la FAO et de la Coopération belge).
- Minagrider. 2013 (février). *Plan national d'investissement agricole (PNIA). 2013-2020*, dernière version provisoire.
- Minagrider. 2014 (mars). *Rapport du 10^e cycle d'analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire* (IPC) (avec le soutien technique et l'appui financier de la FAO et du PAM) (en ligne: http://rdc-humanitaire.net/attachments/article/4501/10%C3%A8%20rapport_IPC%20RdC%20d%C3%A9c%202013_09042014.pdf).
- Minagrider, Secrétariat général de l'agriculture, pêche et élevage, SNSA. 2013 (avril). *Annuaire des statistiques agricoles (2006-2011)*.
- Ministère du Commerce, Petites et Moyennes Entreprises. 2010 (juillet). *Étude diagnostic sur l'intégration du commerce. Programme cadre intégré renforcé, préparé par la Banque mondiale* (en ligne: http://sitere-sources.worldbank.org/INTCONGODEMOCRA-TIC/Resources/RDC_EDIC_Aout2010.pdf).
- Ministère du Plan et du Suivi de la mise en œuvre de la révolution de la modernité. 2013 (février). *Rapport socio-économique 2011-2012 et perspectives 2013* (en ligne: http://www.cd.undp.org/content/dam/dem_rep_congo/docs/povred/UNDP-CD-Rapport-Socio%CC%81conomique-2013.pdf).
- Ministère provincial des Mines et Affaires foncières. 2010 (25 mars). *Contrat d'encadrement des exploitants artisanaux et d'achat des minerais sur les gisements de Kisengo, Mai Baridi, Lunga et Katonge conclu entre le ministère provincial des Mines et Affaires foncières et la société MMR, n° 06/1331/CABMIN/MAF/KAT/2009* (en ligne: <http://www.congomines.org/wp-content/uploads/2011/10/B14-MMR-2010-ContratEncadrementArtisanauxMMR-MinProvKatanga.pdf>).
- Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage, du Plan, de l'Éducation nationale et de l'Environnement, Conservation de la nature, Forêts et Pêche, PNUD. 1998 (octobre). *Monographie de la province du Katanga*. PNSAR 1997-2001.
- Misser, François. 2013a. « Enjeux et défis d'une province pétrolière en devenir ». In Marysse, Stefaan & Omasombo, Jean (dir.), *Conjonctures congolaises 2012. Politique, secteur minier et gestion des ressources naturelles en RD Congo*. Tervuren-Paris: Musée royal de l'Afrique centrale-L'Harmattan (coll. « Cahiers africains », n° 82), pp. 147-177.
- Misser, François. 2013. *La Saga d'Inga. L'histoire des barrages du fleuve Congo*. Tervuren-Paris: Musée royal de l'Afrique centrale-L'Harmattan (coll. « Cahiers africains/Afrika Studies » n° 83).
- Mokili Danga Kassa, Jeannôt. 1998. *Politiques agricoles et promotion rurale au Congo-Zaïre. 1885-1997*. Paris-Montréal: L'Harmattan.
- Mpisi, Jean. 2008. *Rapport final de la Conférence provinciale sur la reconstruction. Province du Katanga. Lubumbashi, 15-24 décembre 1997*. Paris: L'Harmattan.
- Mthembu-Salter, Grégory. 2014. *Étude de cas de l'état initial n° 1. Mine artisanale de Musebe, Katanga, République démocratique du Congo*. Étude préparée pour le 7^e forum sur les chaînes d'approvisionnement en minerais responsables, 26-28 mai 2014, Paris, France

- (en ligne: <http://www.oecd.org/fr/daf/inv/mne/Gold-Baseline-Study-1-Fr.pdf>).
- Mupepele Monti, Léonide. 2012. *L'Industrie minière congolaise. Chiffres et défis*. Tome 1. Paris: L'Harmattan.
- Mubiala Mutoy. 2003 (janvier). «Les Nations-Unies et le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD)». *Congo-Afrique* 371 : 29-46.
- Musobwa Mugorogo, Freddy. 2009-2010. «La circulation des personnes et des biens sur le lac Tanganyika: cas des ports de Kalundu et de Kalemie (1891-1960)». Mémoire de licence en pédagogie appliquée. ISP Bukavu.
- Ndayirukiye, Sylvestre. 1993 (mars). «La pêche artisanale dans le lac Tanganyika». In Centre de recherche sur les espaces tropicaux – CRET, *L'Eau et l'aménagement dans l'Afrique des Grands Lacs. Colloque de Bujumbura (14-18 mai 1991)*. Presses universitaires de Bordeaux (coll. «Pays enclavés», n° 5), pp. 259-277.
- Nest, Michael. 2012. *Coltan*, 2^e édition. Malden (USA)-Cambridge (UK): Polity Press.
- Ngalamulume Tshiebutse, Grégoire. 2011. «Projets de développement agricole, dynamiques paysannes et sécurité alimentaire. Essai d'analyse transversale et systémique de la rencontre entre les Actions [sic] globales et les Initiatives locales au Kasaï occidental (R.D. Congo)». Thèse de doctorat en sciences politiques et sociales. Université catholique de Louvain. Louvain-la-Neuve: Presses universitaires de Louvain.
- Ngendanzu, Emmanuel. 2005 (17 novembre). «Lac Tanganyika: la baisse des eaux freine dangereusement le trafic». Agence de presse *Syfia Grands Lacs* (en ligne: <http://www.syfia-grands-lacs.info/index.php?view=articles&action=voir&idArticle=152>).
- Ngo Mbogba-Mikano, Paulette. 2012. *Le droit de la navigation intérieure en Afrique centrale: vers la communautarisation*. Paris: L'Harmattan.
- Ngoy Amisi, Guillaume. 2010 (6 juin). «Mining Mineral Resource, un exploit à Manono», blog d'information en ligne Tanganikanews (<http://tanganikanews.centerblog.net/9.html>).
- Note du Conseil supérieur du Portefeuille à Madame la Ministre du Portefeuille, concernant la nouvelle cotonnière de (sic) Tanganyika «Cotanga»*. 2007 (10 septembre).
- OCDE. 2008. *Enquête 2008 de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris: rendre l'aide plus efficace d'ici 2010* (en ligne: <http://www.oecd.org/fr/developpement/efficacite/42498545.pdf>).
- OCDE. 2010. *Suivi des principes d'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires. Rapport Pays 3: République démocratique du Congo* (en ligne: <http://www.oecd.org/countries/democratic-republicofthecongo/44654756.pdf>).
- OCDE. 2011 (novembre). *Upstream Pilot Implementation of the OECD Due Diligence Guidance for Responsible Supply Chains of Minerals from Conflict-Affected and High-Risk Areas. Baseline Report on the Supplement on Tin, Tantalum, and Tungsten* (en ligne: <http://www.oecd.org/daf/inv/investmentfordevelopment/UpstreamBaselineReport.pdf>).
- OCDE. 2013. *Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque*. Éditions OCDE (en ligne: <http://dx.doi.org/10.1787/9789264111158-fr>).
- OCDE-DAC & Banque mondiale. «Aid Statistics, Recipient Aid at a glance», rubrique «République démocratique du Congo» (en ligne: <http://www.oecd.org/dac/stats/documentupload/COD.JPG>).
- OCHA. 2013 (avril). *La crise oubliée du «Triangle de la mort» en République démocratique du Congo. Les défis de la protection des civils au Katanga*. Kinshasa (en ligne: <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Final%20version%20Protection%20Report%20Katanga%2011.04.2013FR.pdf>).
- OCHA. 2014 (6 mars). *RD Congo – Province du Katanga: Qui est Où*. Carte (en ligne: http://www.rdc-humanitaire.net/attachments/article/4395/Katanga_Qui_est_O%C3%B9_06%20mars%202014.pdf).
- OCHA Kalemie. 2012 (octobre). *Rapport de mission inter cluster effectuée du 17 au 24 octobre 2012, dans le territoire de Kalemie (site de Nyemba), territoire de Manono (sites de Kiambi et de Manono centre)* (en ligne: http://www.rdc-humanitaire.net/images/documents/2836/Rapport%20mission%20inter%20cluster%20de%20Nyemba%20Manono,%2017-24%20oct%202012_08112012.pdf).
- OCHA RD Congo. 2005. *Mission d'évaluation des besoins humanitaires. Province du Katanga*. Rapport final de la province du Katanga.
- OCHA RD Congo/Katanga. 2013 (24 juillet). *Bulletin d'informations humanitaires* 28/13 (en ligne: <http://rdc-humanitaire.net/attachments/article/3727/Rapport%20hebdomadaire%20Katanga%20240713.pdf>).
- OCHA RD Congo/Katanga. 2014 (29 janvier). *Bulletin d'informations humanitaires* 03/14 (en ligne: http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Bulletin%20d%20Information%20Humanitaire%20Province%20du%20Katanga%20No%2003_14.pdf).
- PACT. 2010 (juin). *PROMINES Study. Artisanal Mining in the Democratic Republic of Congo*. Washington-Kinshasa: PACT (en ligne: <http://www.congomines.org/wp-content/uploads/2011/10/PACT-2010-ProminesStudyArtisanalMiningDRC.pdf>).
- PAM. 2009a. *Logistics Capacity Assessment. Democratic Republic of Congo* (en ligne: [http://reliefweb.int/country/cod?search=Logistics%20capacity%20assessment&f\[0\]=field_report_date%3A%5B2009-01-01T00%3A00%3A00Z%20TO%202010-01-01T00%3A00%3A00Z%5D](http://reliefweb.int/country/cod?search=Logistics%20capacity%20assessment&f[0]=field_report_date%3A%5B2009-01-01T00%3A00%3A00Z%20TO%202010-01-01T00%3A00%3A00Z%5D)).
- PAM. 2009b (octobre). *Système de suivi de la sécurité alimentaire (FSMS) et de surveillance des ménages et des communautés (CHS) au Katanga* (en ligne: <http://>

documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp216476.pdf).

- Peccoud, Bernard. 2012 (19 mai). *Projet pro-Routes. Rapport d'audit technique. Mission d'audit de février et mars 2012. Rapport définitif*. Cellule Infrastructure RD Congo (éd.) (en ligne: http://www.celluleinfra.org/index.php?option=com_docman&Itemid=451&limitstart=10, document «Rapport Audit définitif (sic) Février-mars 12»).
- Petit, Philippe & Shipton, Tom. 2012 (juin). *IUU Fishing on Lake Tanganyika*. SF/2012/15. Programme pour la mise en œuvre d'une stratégie de pêche pour la région Afrique orientale-australe et océan Indien. Mauritius: Indian Ocean Commission (en ligne: http://media.wix.com/ugd/19606a_8da1d0a5a56cc53feea0b23d5d115ccc.pdf).
- Plan d'action humanitaire 2011. Rapport annuel d'activités*. 2012 (mai) (en ligne: https://docs.unocha.org/sites/dms/CAP/rapport_annuel_rdc_pah_2011.pdf).
- PNUE. 2011 (novembre). *Les Énergies renouvelables en République démocratique du Congo* (en ligne: http://postconflict.unep.ch/publications/UNEP_DRC_renewable_energy_FR.pdf).
- Poulin, Roger, Appleby, Gordon & Quan, Cao. 1987 (février). *Impact Evaluation of Project Nord Shaba*. USAID-Kinshasa (en ligne: http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/Xdbbg070a.pdf).
- Pourtier, Roland. 2008. «Reconstruire le territoire pour reconstruire l'État: la RDC à la croisée des chemins». *Afrique contemporaine* 3/2008 (227): 23-52 (en ligne: www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2008-3-page-23.htm).
- Pourtier, Roland. 2014. «Centralité improbable, périphéries sous tension: la RDC et les défis du territoire». In Omasombo, Jean & Bouvier, Paule (dir.), *Décentralisation et espaces de pouvoir*. Tervuren: MRAC.
- Province du Katanga. ca 2009. *La province du Katanga face au défi de l'accroissement de la demande en énergie électrique*. Présentation PowerPoint (en ligne: <http://www.katanga.gouv.cd/files/pdf/construction-barrage-fr.pdf>).
- Province du Katanga. s.d. *Plan quinquennal de développement 2011-2015* (en ligne: <http://www.congominer.org/wp-content/uploads/2011/10/ProvinceKatanga-2010-PlanQuinquennalDeDeveloppement2011-2015.pdf>).
- Radio Okapi. 2007 (13 décembre). «Kalémie (sic): échanges de tirs entre forces navales et pirates sur le lac Tanganika» (en ligne: <http://radiookapi.net/sans-categorie/2007/12/13/kalemie-echanges-de-tirs-entre-forces-navales-et-pirates-sur-le-lac-tanganika/>).
- Radio Okapi. 2011a (1^{er} février). «Kalemie: la nouvelle industrie cotonnière du Tanganyika est dans sa phase opérationnelle» (en ligne: <http://radiookapi.net/economie/2011/02/01/kalemie-la-nouvelle-industrie-cotonniere-du-tanganyika-dans-sa-phase-operationnelle/>).
- Radio Okapi. 2011b (13 juillet). «Menacée d'enclavement, la cité de Kongolo confrontée à la flambée des prix» (en ligne: <http://radiookapi.net/economie/2011/07/13/menacee-d%E2%80%99enclavement-la-cite-de-kongolo-confrontee-a-la-flambee-des-prix/>).
- Radio Okapi. 2011c (29 juillet). «Lac Tanganyika: des armateurs en difficulté dans la partie tenue par les Mai-Mai Yakutumba», repris sur le site *La Croisette* (30 juillet 2011) (en ligne: <http://www.lacroisette.org/xsette/?p=4546>).
- Radio Okapi. 2012 (10 octobre). «Kalemie: l'exploitation de l'or menace la centrale électrique de Bendera» (en ligne: <http://radiookapi.net/actualite/2012/10/10/kalemie-lexploitation-de-lor-menace-la-centrale-de-bendera/>).
- Radio Okapi. 2013a (13 janvier). «Katanga: la ville de Kalemie dans le noir pendant la maintenance de la centrale de Bendera» (en ligne: <http://radiookapi.net/actualite/2013/01/13/katanga-la-ville-de-kalemie-dans-le-noir-pendant-la-maintenance-de-la-centrale-de-bendera-selon-la-snel/>).
- Radio Okapi. 2013b (20 mars). «Katanga: les autorités interdisent aux pêcheurs d'utiliser les filets à petites mailles» (en ligne: <http://radiookapi.net/actualite/2013/03/20/katanga-les-autorites-interdisent-aux-pecheurs-dutiliser-les-filets-petites-mailles/>).
- Radio Okapi. 2013c (24 avril). «Katanga: des élèves abandonnent les cours pour exploiter de l'or à Nyunzu» (en ligne: <http://radiookapi.net/actualite/2013/04/24/katanga-des-eleves-abandonnent-les-cours-pour-exploiter-de-lor-nyunzu/>, consulté le 3 janvier 2014).
- Radio Okapi. 2013d (6 mai). «Kalemie: l'électricité sera coupée pendant 15 jours pour des raisons de maintenance» (en ligne: <http://radiookapi.net/actualite/2013/05/06/kalemie-lelectricite-sera-coupee-pendant-15-jours-pour-des-raisons-de-maintenance/>).
- Radio Okapi. 2013e (9 mai). «RDC: environ 500 tonnes de grumes exportées frauduleusement depuis janvier à Kalemie» (en ligne: <http://radiookapi.net/actualite/2013/05/09/rdc-environ-500-tonnes-de-grumes-exportees-frauduleusement-depuis-janvier-kalemie/>).
- Radio Okapi. 2013f (20 décembre). «Kalemie: les importateurs tanzaniens du riz se font rares» (en ligne: <http://radiookapi.net/actualite/2013/12/20/kalemie-les-importateurs-tanzaniens-du-riz-se-font-rares/>).
- Radio Okapi. 2013g (30 décembre). «Katanga: les agents de la SNCC divisés sur la poursuite de la grève» (en ligne: <http://radiookapi.net/regions/katanga/2013/12/30/katanga-les-agents-de-la-sncc-divises-sur-la-poursuite-de-la-greve/>).
- Radio Okapi. 2014a (2 avril). «La Banque mondiale finance le balisage de plusieurs rivières de la RDC» (en ligne: <http://radiookapi.net/actualite/2014/04/02/la-banque-mondiale-finance-le-balisage-de-plusieurs-rivieres-de-la-rdc/>).

- Radio Okapi. 2014b (12 août). «Katanga: les habitants de Kabimba effrayés par des attaques attribuées à des miliciens» (en ligne: <http://radiookapi.net/actualite/2014/08/12/katanga-les-habitants-de-kabimba-traumatisees-par-des-attaques-attribuees-aux-mai-mai-yakutumba/>).
- RD Congo. 2009 (juin). *Deuxième rapport national sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*. Préparé dans le cadre du Projet FAO TCP/DRC/3104 (en ligne: <http://www.fao.org/docrep/013/i1500e/Democratic%20Republic%20Congo.pdf>).
- RD Congo. ca 2010. *Plan quinquennal de croissance et de l'emploi 2011-2015. Province du Katanga* (en ligne: http://www.plan.gouv.cd/pdf/Plan_quinquennal_Katanga.pdf).
- RD Congo. 2013 (septembre). *Contrat de joint-venture entre la Congolaise d'exploitation minière sprl («Cominière») et MMCS Strategic 1 («MMCS») relatif à l'exploitation du permis d'exploitation 12202 dans la province du Katanga* (en ligne: http://www.mines-rdc.cd/fr/documents/Contrat_jv_cominiere_mmcs.pdf).
- RD Congo, province du Katanga. S.d. «La province du Katanga face au défi de l'accroissement de la demande en énergie électrique» (présentation PowerPoint). site officiel du gouvernement provincial du Katanga (en ligne: www.katanga.gouv.cd/files/pdf/construction-barrage-fr.pdf).
- Réponse Rapide aux Mouvements de Population (RRMP). 2013 (juillet). *Rapport circonstanciel d'évaluation multisectorielle, Mwanza, territoire de Moba, zone de Santé de Kansimba, localité de Mwanza* (en ligne: <http://rdc-humanitaire.net/attachments/article/3767/Rapport%20Circonstanciel%20d'evaluation%20multisectorielle%20de%20Mwanza%20juillet%202013~.pdf>).
- Smartfish. ca 2013. *Agir pour la co-gestion régionale du lac Tanganyika*. Smart fiche n° 5. Île Maurice: Programme Smartfish (en ligne: <http://commissionoceanindien.org/fileadmin/projets/smartfish/Fiche/FICHE5FRENCH.pdf>).
- SNC Lavalin. 2005 (mars). *Strategic/Sectoral, Social and Environmental Assessment of Power Development Options in The Nile Equatorial Lakes Region, Stage II, Preliminary Evaluation of New Power Options in Eastern Democratic Republic of Congo*. Nile Basin Initiative-Nile Equatorial Lakes Subsidiary Action Program.
- SNC Lavalin. 2007a (février). *Strategic/Sectoral, Social and Environmental Assessment of Power Development Options in The Nile Equatorial Lakes Region*. Rapport final, vol.1, rapport principal. Nile Basin Initiative-Nile Equatorial Lakes Subsidiary Action Program.
- SNC Lavalin. 2007b (mars). *Strategic/Sectoral, Social and Environmental Assessment of Power Development Options in The Nile Equatorial Lakes Region*. Rapport final, vol.2, appendices. Nile Basin Initiative-Nile Equatorial Lakes Subsidiary Action Program.
- Sondji Mulanza Kating, Philippe-Alexandre. 2014 (janvier). «Le projet de révision du Code minier de la RDC: de l'incitation à la dissuasion?». *Egmont Paper* 6. Bruxelles: Egmont-The Royal Institute for International Relations.
- Sondji Mulanza Kating, Philippe-Alexandre. «De l'énergie hydro-électrique et de l'industrie minière au Congo-Kinshasa», article à paraître dans *Egmont Paper*. Bruxelles-Gand: Egmont Royal Institute for International Relations-Academia Press.
- Spittaels, Steven & Caesens, Élisabeth. 2010 (novembre). «Chapitre 1: Nord-Katanga». In Spittaels (éd.), *La complexité de la gestion des ressources minérales dans un contexte de fragilité de l'État: une analyse du secteur minier dans l'arrière-pays du Kivu*. Londres: International Alert, pp.12-24 (en ligne: http://www.ipisresearch.be/maps/hinterland/20110112_Kivuhinterland_FR.pdf).
- Spittaels, Steven & Hilgert, Filip. 2013 (novembre). *Analysis of the interactive map of artisanal mining areas in Eastern DR Congo*. Anvers: IPIS.
- Taithe, Alexandre. 2012 (novembre). «Les enjeux et effets induits attendus des grands investissements énergétiques: projets hydroélectriques». *Observatoire des Grands Lacs en Afrique*, note n°6-2012 (en ligne: http://www.frstrategie.org/barreCompetences/environnement/doc/ogl_06.pdf).
- Texaf. ca 2013. *Rapport d'activité 2013* (en ligne: http://www.texaf.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=uploads/media/Rapport_Texaf_2013_short_version.pdf&t=1403271063&hash=40fd367e566482a3f918dd1a7e3f12e113169118).
- Tollens, Éric. 2004 (19-20 mars). *Les défis: sécurité alimentaire et cultures de rente pour l'exportation. Principales orientations et avantages comparatifs de l'agriculture en R.D. Congo*. Table ronde sur l'Agriculture en RDC «Vers une stratégie de développement agricole, base solide du décollage économique», annexe 7 (Ambassade de Belgique à Kinshasa, Alliance belgo-congolaise), Kinshasa.
- Tollens, Éric & Huart, Alain. ca 2006. «Les importations alimentaires et la protection douanière en RDC». *Troupeaux et cultures des tropiques. Développement et politique agricole en RDC*, n° spécial de la revue *Troupeaux* sur la relance du secteur agricole en RDC: *La situation à l'aube de la troisième République*, pp.23-27.
- Unité de gestion économique et réduction de la pauvreté. 2011 (11 février). *Cadrage macroéconomique 2006-2010. Province du Katanga* (version préliminaire).
- UNJLC (United Nations Joint Logistics Center). 2006.
- US Geological Survey (USGS). 2006-2014. «Tin». In *Mineral Commodity Summaries*, années 2005-2013.
- US Geological Survey (USGS). 2006-2014. «Tantalum». In *Mineral Commodity Summaries*, années 2005-2013.
- Van den Abeele, Marcel & Vandenput, René. 1951. *Les Principales Cultures du Congo belge*, 2^e édition.

- Bruxelles: Ministère des Colonies, Direction de l'agriculture, de l'élevage et de la colonisation.
- van Hoof, Frans. 2011. *La Dynamique paysanne au Katanga. État des lieux des organisations paysannes au Katanga*. Document hébergé sur le site Écocongo (en ligne: <http://www.ecocongo.cd/fr/document/la-dynamique-paysanne-au-katanga>).
- Vansina, Jan. 1966. *Introduction à l'ethnographie du Congo*. Bruxelles-Kinshasa-Kisangani-Lubumbashi: CRISP-Université Lovanium-Université libre du Congo-Université officielle du Congo.
- Waitswalo Wambaedia, Jean-Paul. 2010. «Le rôle des établissements publics dans la relance de l'économie katangaise (cas de l'Office des Routes)». Mémoire de licence. Université de Lubumbashi (en ligne: http://www.memoireonline.com/04/12/5686/m_Le-rle-des-etablissements-publics-dans-la-relance-de-leconomie-katangaise-Cas-de-lOffice0.html).
- Yantumbi Kaléngé Yamukéna. 2013. *Moïse Katumbi par-delà les apparences. Regard sur l'itinéraire d'un homme d'État*. Paris: L'Harmattan.
- Yumba wa Kungelani, Patient. 2012. «Le rôle du port de Kalemie dans le développement de [sic] district du Tanganika [sic] en RDC». Travail de graduat en sciences économiques et de gestion. Université de Kalemie (en ligne: <http://www.memoireonline.com/10/13/7571/Le-rle-du-port-de-Kalemie-dans-le-developpement-de-district-du-Tanganika-en-RDC-Travail-realis.html>).

CHAPITRE 3

ÉLÉMENTS DE DÉMOGRAPHIE

INTRODUCTION : LA QUESTION DES SOURCES

Alors que pareilles démarches ont été entreprises ailleurs au Congo, particulièrement pour la période avant 1960, on chercherait en vain dans la littérature scientifique une véritable étude démographique du nord du Katanga. Comme si dans cette région, la focalisation sur l'analyse de la maladie du sommeil et des répercussions des campagnes arabes du XIX^e siècle sur le dépeuplement y avaient réglé la question, évacuant d'autres thèmes davantage liés aux structures socioethniques tels que la fécondité, les migrations, la nuptialité, les mœurs, ou encore liés à l'environnement ou à l'urbanisation³⁴¹. Cerner la physionomie démographique d'une région marquée par plusieurs réduits d'instabilité et de nombreux déplacements internes relève donc d'une certaine gageure. D'autre part, la discussion sans discernement des chiffres de population proposés dans ce chapitre s'apparente à un chemin de chèvres emprunté à l'aveuglette, en particulier en ce qui concerne le passé récent. Aussi est-il nécessaire d'exposer au préalable les sources auxquelles renvoie le contenu de ce chapitre.

À défaut de références spécifiques à la zone de l'actuel Tanganyika, on se reportera utilement à l'enquête démographique de 1955-1957, à l'incontournable ouvrage sur la fécondité des populations congolaises que Romaniuk en a tiré (1967), ainsi

341 Historiquement, les régions caractérisées par des taux de dénatalité jugés inquiétants ont bénéficié d'un éclairage particulier, ce qui n'est pas le cas du Tanganyika (voir plus bas) ; seuls en fait parmi les communautés peuplant le district, les Baholoholo se sont distingués par le passé par une mauvaise fécondité (Retel-Laurentin 1973 : 16).

qu'au recensement scientifique de 1984, pour obtenir une fenêtre sur certaines caractéristiques des populations étudiées.

Avant l'enquête de 1955-1957, l'Administration coloniale procédait depuis le début des années 1920 à l'enregistrement continu de la population congolaise ; les conditions de récolte de ces données s'améliorèrent au fil du temps, sans jamais parvenir, hormis à la fin des années 1930, à rendre compte de l'évolution exacte de la population. Dans son étude sur l'histoire démographique du pays, Léon de Saint Moulin écrit (1987 : 393) : « Nous supposons [...] qu'en 1938-1939, l'Administration était arrivée à un contrôle à peu près complet de la population, mais qu'elle le perdit au cours des années de guerre et ne parvint plus ensuite à le réinstaurer au même degré. Le développement de l'exode rural en est la cause fondamentale³⁴². » L'enquête démographique générale de 1955-1957, qui s'est déroulée en 1956 dans les territoires du Tanganyika, offre sans doute la meilleure appréciation de l'état de la population congolaise à la fin des années 1950 ; par rapport aux précédentes enquêtes et aux recensements préexistants, celle-ci constitue, selon son responsable, « un progrès considérable tant au point de vue des méthodes de l'échantillonnage et de l'organisation du travail sur le terrain qu'au point de vue de la variété et de la qualité des renseignements fournis » (Roma-

342 C'est le lieu ici de témoigner notre reconnaissance au père de Saint Moulin pour ses commentaires sans concession sur certains points développés dans cette section, qui reste le travail d'un non-démographe. Il en a été tenu compte dans la mesure du possible. Signalons toutefois que le père de Saint Moulin n'a pas relu l'entièreté de cet exposé, tant s'en faut, et que la responsabilité de son contenu et de ses éventuelles erreurs reste celle de l'équipe de Coordination du projet « Provinces ».

niuk 1967: 34). Pour la première fois, l'Administration, les démographes et les économistes disposent de renseignements généraux sur la population congolaise, avec un degré de fiabilité « acceptable ». C'est la raison pour laquelle, en dépit de certaines limites sur lesquelles nous reviendrons plus loin, il sera fait usage des résultats de cette enquête. Sur cette période avant 1960, notons encore l'existence de plusieurs mémoires en histoire réalisés dans les années 1970, qui offrent également des éléments d'étude incontestables.

En 1970 a eu lieu le premier recensement de la population congolaise, lequel fut qualifié de « satisfaisant » par la plupart des observateurs, même s'il faut admettre que les résultats sont affectés d'une surestimation d'environ 10 %. Le recensement scientifique de 1984 est cependant d'une qualité supérieure. Celui-ci offre une vue détaillée jusqu'au niveau des collectivités et groupements (secteurs et chefferies/groupements) des niveaux de populations, ainsi que de multiples renseignements à caractère sociologique: taille des ménages, activités socioprofessionnelles, lieu de résidence et de naissance, niveaux d'instruction, structure par âge, etc. Il est généralement admis que les résultats de ce recensement sont très conformes à la réalité. Seules toutefois sont exploitables, dans le cadre de ce chapitre, les informations référant aux niveaux de population par districts, territoires, secteurs et groupements ou chefferies/cités et quartiers, ainsi que la structure de la population par âge; la trame administrative des autres renseignements s'arrête en effet à l'échelle de la province.

Plusieurs fois annoncé et appelé de ses vœux par les démographes³⁴³ et la population congolaise, un nouveau recensement scientifique se fait attendre depuis 1984³⁴⁴. Depuis lors, en effet, les caractéristiques de base de la population font l'objet de spéculations (Ngondo a Pitshandenge 2009: 419) et nous échappent. Les possibilités d'analyse de la structure actuelle de la population sont, dès lors, réduites, en raison de la piètre crédibilité des indicateurs officiels

lorsqu'ils existent: âge moyen, rapports hommes/femmes, taille moyenne des ménages, taux de fécondité, répartition socioprofessionnelle, etc. Fondées sur le recensement de 1984, des projections ont été établies il y a vingt ans quant à l'évolution, tant de la fécondité et de la mortalité que des mouvements migratoires (Ngondo a Pitshandenge *et al.* 1992: 4-14). D'une part toutefois, ces projections s'arrêtent au seuil des provinces; d'autre part, certains indices induisent à penser que plusieurs des hypothèses sur lesquelles se fondaient les auteurs n'ont pas été rencontrées: c'est le cas notamment de la taille des ménages au Katanga, dont des enquêtes de terrain amènent à penser qu'elle serait supérieure aux prévisions alors formulées.

Au regard de cette disette, le recours à d'autres documents en sources de première main issus de la littérature « grise » s'avère souvent riche en informations, mais ne suffit pas à combler l'absence d'étude systématique. Parmi ces sources secondaires, citons les études réalisées dans le cadre de projets de développement (réhabilitation des infrastructures de transport, relance de la production agricole, développement des échanges, etc.): enquêtes, études *baseline* ou d'impact, etc. Quelquefois bien renseignées sur les communautés locales, elles restent cependant naturellement limitées aux zones d'exécution desdits projets. Ailleurs, l'existence et la qualité de la documentation sont aléatoires selon les aires concernées. Elle émane essentiellement d'une littérature à orientation humanitaire/sanitaire, dont l'objet premier n'est pas de donner d'informations à caractère démographique. D'autre part, les statistiques y reproduites ne sont pas toujours référencées explicitement et il y a lieu de considérer qu'elles émanent le plus souvent des services congolais (INS, SNSA, Santé), dont la fiabilité de la production statistique est notoirement déficiente. Dans bien des cas, il faut malheureusement s'en contenter faute d'alternative. Enfin, il y a lieu de mentionner les résultats de l'enrôlement pour le référendum de 2005 sur la nouvelle constitution et la présidentielle de 2006 ainsi que de celui pour la présidentielle de 2011. Ceux-ci constituent des pierres de touche plus ou moins acceptables des évolutions de la taille des populations au niveau des territoires. Leur exploitation à des fins d'analyse démographique reste toutefois d'une portée restreinte, en raison de l'existence de certains biais³⁴⁵, ainsi que de l'exclusion

343 Lire par exemple: Ngondo a Pitshandenge (2009).

344 À noter que la question est à nouveau officiellement à l'ordre du jour. Les travaux ont effectivement débuté, mais l'exécution a pris du retard sur le calendrier annoncé: les opérations de recensement, annoncées pour août 2014 (ACP 2013), n'ont toujours pas débuté, en raison de blocages politiques et de difficultés techniques et méthodologiques. La nomination, le 15 octobre 2014, des membres du conseil d'administration de l'Office national d'identification de la population (ONIP) pour-rait, toutefois, ouvrir la voie à une relance du processus.

345 S'ils corroborent globalement les projections établies par les chercheurs (dans le district, les enrôlés pour le référendum

ontologique de tout indicateur autre que la population totale en âge de voter par territoire³⁴⁶. En marge de ces multiples sources et face aux carences dans la connaissance de la démographie congolaise récente, les travaux de démographie rétrospective et les projections du père Léon de Saint Moulin (1987; 1992; 2006a & b; 2010; 2011), quelquefois réalisés avec d'autres coauteurs, sont d'un apport incontournable.

Si les références précitées constituent un précieux appoint à l'étude de l'évolution des populations, mais elles ont donc chacune leurs propres limites dont il faut tenir compte au risque de surinterpréter leur contenu.

1. LE TANGANYIKA, ESPACE DE PEUPLEMENT INÉGAL

Ce vaste espace, qui couvre officiellement 134 940 km² (soit un peu moins de 6 % de l'espace national³⁴⁷), s'identifie davantage à un désert démographique entrecoupé çà et là de quelques îlots anthropiques. Le district marque, en effet, la limite de l'espace de forte densité de population qui, du territoire d'Aru (Ituri) au territoire de Fizi (Sud-Kivu), court le long de la frontière est du pays. Deux zones se détachent toutefois de ce marasme relatif: la zone de peuplement qui s'étend de Kasongo (Maniema) à Kongolo, ainsi que les environs de Moba, qui continuent actuellement à afficher des concentrations en

représentaient 99,2 % de la population électorale attendue), ces chiffres masquent quelques disparités interterritoriales: Kalemie enregistrait une surreprésentation (114,7 %), contrebalancée par la faiblesse relative des taux de Kabalo (83,2 %) et de Nyunzu (85,1 %) (de Saint Moulin 2006a: 33). Les résultats sont, en outre, entachés de facteurs de distorsion aux effets contradictoires. Parmi ceux-ci, signalons la difficulté de déploiement des équipes de la CENI dans certains territoires enclavés (cas de Nyunzu et de Moba probablement), le boycott ou les enrôlements doubles pour des motifs politiques, les infiltrations en provenance des pays voisins (Kalemie), l'existence d'un phénomène de « glissements », du fait que l'enrôlement au lieu de résidence n'a pas été imposé, etc. (de Saint Moulin 2006a: 13-17; 21).

346 Par exemple: indices de répartition hommes/femmes, cohortes d'âge, taille des ménages, catégories socioprofessionnelles, etc.

347 À signaler que les résultats des travaux menés par le CEMUBAC pour la réalisation des cartes de densité du Katanga remettent en question les valeurs officielles: elles seraient en effet surestimées en ce qui concerne le Katanga (correctif de 1,3 %) (voir note 350) (De Smet 1971: 1-2). Sauf pour l'estimation des densités, nous conservons dans le texte la superficie officielle pour les besoins de la comparaison avec l'espace national.

net décalage avec la moyenne du district. Cette « solitude orientale³⁴⁸ » dans laquelle s'insère le district a plusieurs origines, mêlant composantes historiques et géographiques, qui sont ici brièvement évoquées.

Il est intéressant de relever l'ancienneté des zones de forte implantation, qui s'organisent en effet globalement à la périphérie des grands royaumes passés. Certaines des guerres de domination au XVIII^e siècle, dans lesquelles la région a servi de champs de bataille, ont entraîné le reflux des Baluba du Kasai vers la vallée de la Lulua, et le recul des groupes songye vers la partie nord-ouest de Kongolo; à l'inverse, les Baluba ont progressé à la même époque vers le Lualaba et le Tanganyika, tandis qu'ils s'installaient également dans les régions de Kasongo et de Kabambare (Maniema). Plus récemment, à l'époque des premières explorations européennes, le commerce des Arabes était bien implanté le long du lac Tanganyika d'où, par la vallée de la Lukuga, il leur était possible de mener leurs incursions vers le Maniema. Ceux-ci s'étaient constitué des comptoirs en plusieurs points: Mtoa, Mpala, Mnumbi, etc. Alors que les populations côtières ont généralement tiré un certain profit de la présence arabe, le recrutement des porteurs et la fuite des populations devant les razzias dans les territoires à l'intérieur des terres sous leur contrôle y ont certainement constitué un facteur de dépeuplement. Les colonisateurs ont par la suite succédé aux trafiquants arabes et le commerce a changé de visage et de maîtres, mais les retombées locales restèrent dans un premier temps confinées aux mêmes zones côtières autrefois « bénéficiaires » de la présence arabe. À Baudouinville, Mpala et Mrumbi, les Pères Blancs introduisirent la culture de nouvelles plantes, souvent sur les sols les plus fertiles. Plus généralement, la présence des Européens entraîna plus tard le développement des activités de pêche et de commerce ainsi que la naissance de nouvelles activités rémunératrices: menuiseries, forges, maçonneries, boulangeries, etc. (Yemba Poyo-Tombe 1974: 98-99), avant que l'implantation d'activités industrielles ne marque de son empreinte Albertville, Kongolo, Kabalo ou encore le territoire minier de Manono. Côté face toutefois, l'implantation des Européens s'est accompagnée de la diffusion de maladies, dont la trypanosomiase humaine africaine (THA), qui ont opéré au début du siècle des coupes claires dans les zones de peuplement de la région (Gourou 1955: 49-51).

348 Pour reprendre l'expression de Gourou (1955: 48).

Le relief, l'hydrographie et le climat également, ont joué un rôle déterminant. Le réseau hydrographique du Tanganyika est somme toute relativement pauvre puisque, hormis le Lualaba, seules la Lukuga et la Lulua ont un bassin important; les autres rivières sont de dimension nettement plus réduite et ont souvent un étiage trop bas en saison sèche pour être navigables. Le relief est, en outre, constitué de hauts plateaux découverts et souvent inhabitables en raison de la pauvreté de leur sol. Ceux-ci sont particulièrement tourmentés à l'approche de la partie ouest du territoire de Nyunzu. Au nord, c'est le couvert forestier qui constitue une barrière naturelle à l'activité anthropique. Enfin, le climat de type tropical régnant dans les parties septentrionales des territoires de Kabalo et de Kongolo décourage également l'implantation de l'homme (Yemba Poyo-Tombebe 1974: 96-98).

Ces facteurs historiques et géographiques ont probablement influencé, dans une certaine mesure, la distribution des espaces de peuplement du Tanganyika. Au moment de l'indépendance, les poches de densité se situaient le long du littoral lacustre, au nord-est de Kongolo et, dans une moindre mesure, sur la rive gauche du Lualaba, à l'entrée du territoire de Manono. À Albertville, la population rurale se rassemblait alors autour des centres, soit, du nord au sud, dans les groupements Kasanga Ntoa³⁴⁹ (Kabimba) (5 hab./km²), Koki (11 hab./km²) et Sombo Katenga (4 hab./km²) (Albertville), pour se diluer ensuite en une fine bande côtière plus clairsemée vers le sud (3 à 7 hab./km²)³⁵⁰. À Baudouinville,

349 La dénomination des groupements, secteurs et chefferies est celle actuellement en vigueur. Sauf exception explicitement indiquée, ces noms sont repris de l'*Atlas de l'organisation administrative de la République démocratique du Congo* (de Saint Moulin & Kalombo Tshibanda 2011: 170-175).

350 À noter que le calcul des densités se réfère non pas aux superficies officielles, mais bien aux calculs établis par l'équipe cartographique du CEMUBAC, qui s'est basée, dans le cas du Tanganyika, sur une cartographie de terrain effectuée par le Comité spécial du Katanga. Les superficies ainsi dégagées sont sensiblement inférieures aux superficies officielles. Abstraction faite de la taille du lac Tanganyika dans sa partie congolaise (environ 13 000 km²), les dimensions « corrigées » des territoires sont les suivantes: Baudouinville/Moba: 22 856 km²; Kongolo: 13 622 km²; Manono: 34 222 km²; Nyunzu: 15 486 km²; Kabalo: 14 484 km²; Kalemie: 21 139 km². La superficie des terres (superficie « habitable », donc abstraction faite des plans d'eau intérieurs) ramène Kabalo à 14 420 km²; Kongolo à 13 554 km² et Manono à 34 070 km², les autres territoires restant inchangés. La superficie totale du district à l'exclusion du lac ne serait donc « plus que » de 121 807 km² (121 525 km² en ne retenant que la surface « habitable »; 134 807 km² en incluant lac et plans d'eau) (Smets 1971: 11). L'autre contribution majeure de

les noyaux de peuplement formaient une auréole centrée sur les groupements Malibu (chefferie Kanasabala, 21 hab./km²), Mutambala (secteur Kamania, 28 hab./km²), Kapampa (partie nord, 67 hab./km²) et Kilunda (partie nord, 32 hab./km²) (chefferie Manda), en plus d'une encoche autour de la cité de Moba (50 à 70 hab./km²). Mais c'est surtout à Kongolo que se rencontraient les plus fortes concentrations de population: les densités y étaient les plus élevées dans le groupement Wagenia (secteur Munono) (74 hab./km²), ainsi que dans les groupements/chefferies Bango Bango, Nkuvu et Yambula (15 à 20 hab./km²); elles formaient, ensuite, un dégradé vers l'est jusqu'à la limite avec le territoire de Nyunzu. Enfin, en territoire de Manono, la frange gauche de la chefferie Kiluba jusqu'au fleuve accusait des densités relativement élevées également (10 à 12 hab./km²).

S'il est difficile de reproduire la grille d'occupation humaine avec un même degré de détail après l'indépendance, on notera en tout cas que sur la période 1960-1984, les caractéristiques de la dispersion des populations n'ont pas fondamentalement changé, bien que l'évolution du découpage administratif et les difficultés liées à l'identification précise des groupements ne permettent pas d'établir partout des chiffres de densité d'une précision égale³⁵¹. En 1984, les principaux foyers restaient localisés dans les territoires de Moba (secteur Mutambala) et de Kongolo (par ordre décroissant: chefferie Yambula, secteur Munono et chefferies Muhona et Nkuvu). À Manono (chefferie Kiluba) et Kabalo (groupements Mulimi, Mweshi et Mbuli), la population restait également groupée autour du fleuve (INS 1992: 63-69): cet espace de relatif peuplement, appartenant au territoire de Malemba Nkulu (distr. Haut-Lomami), constitue en fait un prolongement édulcoré du fort noyau démographique de la dépression de l'Upemba. À l'ouest, l'encoche du groupement Kiloshi (secteur Basonge, terr. Kongolo) continuait d'afficher une importante concentration de population.

cette étude consiste en son degré de précision, puisqu'il s'agit du premier essai de représentation des limites à l'échelle des groupements (Smets 1971: 1-2).

351 Cette observation corrobore celle du père de Saint Moulin, lequel commentait l'évolution de la répartition de la population du pays en 1970 en ces termes: « [...] les zones de forte et de faible densité semblent remarquablement stables [...] Cette stabilité ressort vivement de la comparaison des cartes de densité de 1948 et de 1970. Elle est d'ailleurs un fait assez général en histoire démographique [...] » (1974: 346 et note infra-paginale n° 22).

Sur la situation récente, pour finir, la carte d'occupation du sol reproduite dans le cahier central offre un indicateur approximatif de la géographie du peuplement. Les complexes agricoles s'observent le long des principales voies de communication, essentiellement fluviales : ils coïncident avec les bassins du Lualaba (versant ouest), de la Luvua (ouest) et de la Lukuga. L'espace au nord-est de Kongolo, de même que les régions de Manono, Nyunzu, Kapona et Pepa concentrent d'importants foyers d'activité anthropique. Sur le littoral, enfin, les complexes agricoles ou les zones de forte densité humaine restent pour l'instant limités à Kalemie et Moba, en raison, il est vrai, des contraintes liées au relief, plus tourmenté à l'approche du lac.

2. ÉVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 1938 ET 2010

L'évolution de la population au cours des 70 dernières années est en progression presque constante ; depuis 50 ans, celle-ci aurait quadruplé, affichant un taux d'accroissement annuel d'environ 3,18 % entre 1958 et 2010, contre 3,14 % pour l'ensemble du pays. Aujourd'hui, le Tanganyika accueille une population estimée à plus de 2,1 millions d'habitants, ce qui lui donne un poids démographique non négligeable, tant dans le contexte katangais où elle apparaît comme l'entité la plus peuplée après le Haut-Katanga³⁵², que dans l'ensemble national où elle concentrerait plus de 3,5 % de la population totale (ville de Kinshasa non comprise) ; parmi les provinces prévues dans la Constitution de la Troisième République, le Tanganyika émerge donc au rang des entités les plus peuplées, après la capitale, les provinces de l'est et le Kwilu, à même hauteur que le Haut-Lomami. Cette situation est naturellement à apprécier en regard de son étendue, qui couvre plus de 27 % de la superficie du Katanga et un peu moins de 6 % de la superficie du pays. Ainsi qu'il a été dit, la région se profile donc en réalité davantage comme un espace dominé par de vastes solitudes qui alternent avec quelques noyaux de concentration anthropique.

2.1. 1938-1984

2.1.1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES

L'analyse de l'évolution de la population par territoire entre 1938 et 1984, reproduite dans le tableau 3.1, nécessite d'importantes précisions préalables.

En premier lieu, le district connu jusque 1958 plusieurs remaniements politico-administratifs, non seulement au niveau de ses frontières externes, mais également au niveau des délimitations internes. L'espace actuel du district du Tanganyika ne fut fixé qu'en 1947, date à laquelle lui fut détaché le territoire de Mwanza (actuel Malemba-Nkulu) au profit du nouveau district du Haut-Lomami ; auparavant (1939), les frontières sud et sud-est avaient déjà été légèrement retouchées. Plus importantes et nombreuses furent les modifications internes. En 1938, le territoire d'Albertville englobait exactement les deux territoires actuels de Kalemie et de Nyunzu (à l'époque « Luizi ») ; la création de ce dernier en 1952 a fait perdre 39 % de son territoire à Albertville (1952), partiellement regagnés (4 %) en 1958, lors de la révision des frontières entre Nyunzu et Albertville ; Nyunzu gagnait à cette occasion la chefferie de Kanunu (873 habitants en 1957³⁵³), prise au territoire de Kabalo. Créé en 1922, le territoire de Kabalo fut supprimé en 1932, pour réapparaître en 1939 dans ses délimitations actuelles. La limite méridionale de l'actuel territoire de Manono fut modifiée en 1940 et son espace ne fut définitivement établi qu'en 1947. Enfin, le territoire de Moba, qui recouvrait alors les anciens territoires de Bazimba et de Baanza, perdit en 1933 une large encoche dans sa partie nord, qui lui fut partiellement restituée en 1940. Ces modifications successives faussent naturellement la perception de l'évolution démographique des territoires et du district. L'adaptation des chiffres de population aux limites actuelles du district ne pose pas de problème particulier : les travaux de Yemba Poyo-Tombe et du père de Saint Moulin permettent, en effet, de remonter jusqu'à 1938. Cette question pose des problèmes plus aigus au niveau de la redistribution des niveaux de population au sein des composantes internes décalquant les délimitations actuelles. Ce travail n'a pas été fait et l'on ne peut donc dégager d'indication valable de l'évolution de la population des territoires dans leur configuration actuelle avant l'année 1958.

352 Ville de Lubumbashi comprise.

353 Selon le recensement des administrateurs territoriaux (De Smet 1971 : 2).

Tableau 3.1. Population. Évolution par territoire (1938-1984)

Entité administrative	Superficie officielle (en km ²)	Population					Taux de croissance annuels (en %)	
		1938	1948	1958	1970	1984	1958-1970	1970-1984
Kabalo	15 850 (jusque 1958) 15 250 (depuis 1958)	-	36 515	43 901	59 329	98 788	2,54	3,71
Kalemie	47 227 (jusque 1952) 29 000 (1952-1958) 30 600 (depuis 1958) 30 512 (recensement 1984)	81 003	72 737	79 990	114 283	180 164	3,02	3,30
Kongolo	13 403 (depuis 1939)	100 699	74 490	96 886	109 975	184 633	1,06	3,77
Manono ³⁵⁵	34 198 (depuis 1940?)	72 577	75 590	84 839	120 792	171 453	2,99	2,53
Moba ³⁵⁶	23 483 (1939?-1947) 24 350 (depuis 1947) ³⁵⁷	46 510	91 007	104 022	139 709	213 230	2,49	3,07
Nyunzu	18 227 (1952-1958)	-	-	36 300	47 931	74 227	2,34	3,17
District	150 768 (?-1947) 135 028 (1947-?) 134 940 (recensement 1984)	300 789	350 339³⁵⁸	445 938	591 840	922 495	2,39	3,22
RD Congo							2,18	3,11

Sources: Yemba Poyo-Tombe (1974: 54-55; 58-59; 61; 64; 68; 72; 86-88) (superficies; années 1938 & 1948); Ngondo a Pitshandenge, de Saint Moulin, Tambashe (1992: 497) (années 1958 à 1984). Calculs des taux de croissance par l'auteur.

N.B.: à noter que la différence constatée à Kalemie (et donc, à l'échelle du district) entre la superficie indiquée par le recensement scientifique de 1984 et celle de 1958 procède d'une correction géographique, et non d'une modification administrative.

Un autre paramètre dont il faut tenir compte tient à la qualité des données à disposition. Avant 1958, il faut se contenter des données issues de l'administration des Affaires indigènes et de la Main-d'œuvre (AIMO). Celles-ci reflètent assez bien la réalité du terrain pour les années sous revue, mais elles ne sont toutefois pas exemptes de certains facteurs de distorsion: il y eut, en certains endroits, des phénomènes de doubles enregistrements pour certaines catégories d'individus³⁵⁴; à mentionner également, la fuite fréquente des habitants, en particulier des hommes, devant les agents de recensement, afin d'éviter d'avoir à payer l'impôt ou d'échapper aux travaux forcés et aux corvées (phénomène surtout observé durant la guerre); etc. Les années 1958, 1970 et 1984 ont été étudiées par Ngondo a Pitshandenge, de Saint Moulin & Tambashe et les chiffres de popu-

lation ont été estimés jusqu'au niveau des territoires, selon une méthode précisée par les auteurs (1992: 492):

« nous avons adopté à ce niveau une méthodologie d'extrapolation exponentielle par paliers, en ajustant tout d'abord les taux d'accroissement par sous-région définis par l'évolution des dernières années de telle façon que leur combinaison conduise au chiffre de population déjà défini pour chaque région. Nous avons ensuite procédé de même à l'intérieur des sous-régions pour établir les estimations relatives à chaque zone. À ce dernier palier,

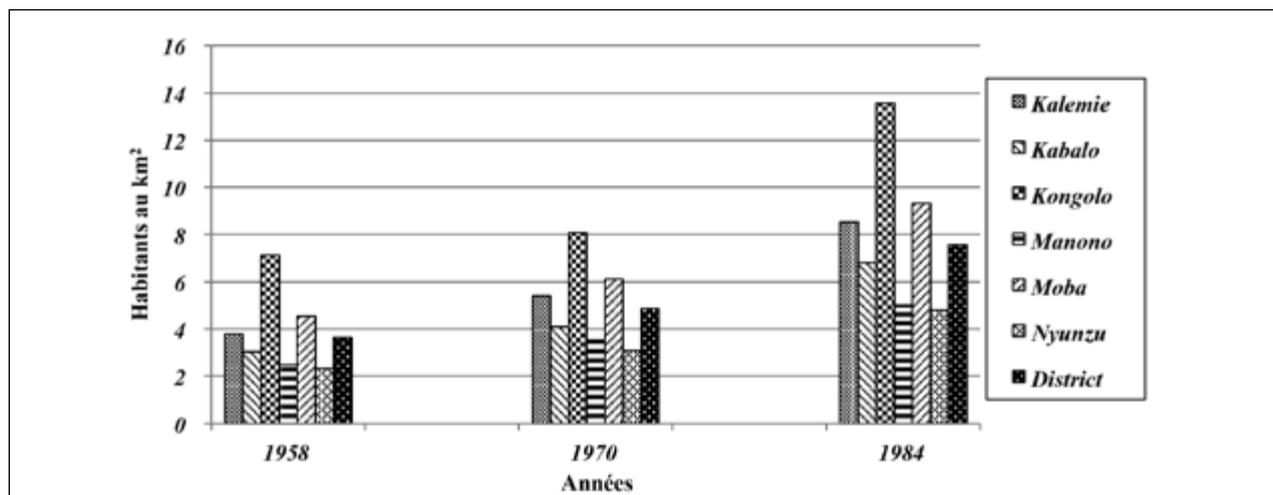
355 « Ankoru » jusque 1940.

356 « Moba » de 1935 à 1948; « Baudouinville » de 1948 à la zaïrianisation des noms de lieux du pays; « Moba » depuis lors.

357 Notons ici une apparente contradiction dans le travail de Yemba Poyo-Tombe (1974: 31; 87), qui nous sert de source, que nous n'avons pu résoudre. Celui-ci rapporte en effet que les limites territoriales de Moba ont été définitivement établies en 1939, ce que contredit la modification de sa superficie en 1947.

358 À noter que ce total est légèrement inférieur à celui reproduit dans de Saint Moulin (1987: 404), qui pourtant se base sur les mêmes recensements des services des Affaires indigènes et Main-d'œuvre (AIMO); la différence est toutefois marginale (marge de 0,3%).

354 Par exemple certains travailleurs des milieux dits « coutumiers » qui, étant affectés au chantier de la ligne de chemin de fer Kabalo-Kongolo, furent à ce titre comptés également dans la population dite « extracoutumière » (Yemba Poyo-Tombe 1974: 48).

Graphique 3.1. Densités de population. Évolution estimée par territoire (1958-1984)

Source : d'après Ngondo a Pitshandenge, de Saint Moulin & Tambashe (1992 : 497). Les superficies de référence sont celles adoptées lors du recensement scientifique de 1984.

les ajustements ont en outre été faits en s'interdisant de maintenir des taux de croissance négatifs, afin d'éviter dans nos hypothèses des reculs de population fort peu vraisemblables [...].»

Contrairement aux années antérieures, à partir de 1958, les chiffres tiennent compte de la population étrangère à la date du 3 janvier 1958. Les chiffres de 1970 émanent du recensement de la population effectué la même année, mais ont été ajustés à la baisse. Enfin, les chiffres de 1984 sont ceux du recensement scientifique.

2.1.2. TENDANCES GÉNÉRALES

De 1938 à 1984, la population s'inscrit presque constamment en progression (tableau 3.1). L'exploitation des rapports de l'AIMO laisse deviner jusqu'à la veille de l'indépendance une croissance soutenue, seulement interrompue par une phase de tassement durant les années de guerre, partiellement imputable à la désorganisation des travaux de recensement. Après 1960, la population a continué à augmenter malgré les premières années troublées qui ont directement affecté le nord du Katanga et la détérioration des conditions économiques et sociales. De 1958 à 1970, le taux de croissance annuel s'est établi à environ 2,4 %, les plus hauts scores étant enregistrés dans les territoires d'Albertville/Kalemie (+ 43 % sur la période) et de Manono (+ 42 %). La séquence suivante (1970-1984) est marquée par une accélération de la croissance (3,22 % sur base annuelle). Celle-ci

est spécialement manifeste en territoire de Kalemie (3,3 %), dont le chef-lieu demeure un centre attractif, comme l'atteste son solde migratoire positif (de Saint Moulin 1974 : 336), mais aussi désormais en territoire de Moba (3,07 %), où se concentrent, en 1984, 23 % des habitants du district. Kongolo (3,77 %) et Kabalo (3,71 %) connaissent également de nettes augmentations au cours de la période, mais les deux régions groupent toujours moins d'un tiers de la population du district en 1984. Manono décroche, par contre, infléchissant son taux de croissance à 2,53 %.

2.1.3. TENTATIVES D'EXPLICATION

À l'origine de ces évolutions, les facteurs économiques et sanitaires ainsi que la natalité ont été déterminants. L'urbanisation prit également progressivement de plus en plus d'importance, pour s'imposer parmi les paramètres dominants de l'analyse de la démographie après l'indépendance.

Bien que l'introduction et le développement d'un modèle de croissance capitaliste furent dommageables en certains aspects³⁵⁹, le rythme d'expansion

359 Il y a lieu de souligner ici, par exemple, l'action prédatrice du recrutement de main-d'œuvre pour les besoins des compagnies industrielles, surtout avant la Deuxième Guerre mondiale. Par l'entremise de la Bourse du travail du Katanga (1911-1927) (BTK) puis de l'Office central du travail du Katanga (OCTK) ou d'entreprises moins importantes (Correa Frères, Commaerts, etc.), celle-ci a principalement touché le Lomami et le Haut-Luapula, mais a également opéré des ponctions dans certaines communautés du district (alors district Tanganika-Moëro),

démographique sous l'Administration coloniale est corrélé aux développements économiques qui touchèrent plusieurs secteurs d'activité à partir des années 1930 et favorisèrent en aval la croissance de certains centres (Albertville, Manono, Kabalo, etc.) : industrialisation de filières d'extraction minière, exécution de grands travaux d'infrastructures (liaisons ferroviaires, installations portuaires, etc.), amélioration des systèmes de transport et des échanges, etc.

À Albertville, où le chef-lieu a certainement drainé des travailleurs en plus grand nombre, s'est développé un mouvement de va-et-vient conjoncturel entre centre et campagne (Yemba Poyo-Tombele 1974: 58). Dans les années 1950 en particulier, le mouvement s'intensifia vers le centre, lequel enregistra un accroissement de 56 % de sa population entre 1952 et 1958 (Yemba Poyo-Tombele 1974: 58). Le territoire de Kongolo se distingua également par un rythme soutenu de croissance démographique. Dans les années 1930, l'installation des sociétés Sedec (savonnerie) et Luvua (usine d'égrenage de la Cotonco Ruzizi), les travaux de la ligne de chemin de fer Kabalo-Kongolo ou encore les activités de la Sorekat, y ont drainé de forts contingents de main-d'œuvre. Après la guerre, la population se grossit de travailleurs originaires du Maniema, engagés par la Foreskat (Mwali-Lubunda) et l'Enkat (Katundu), puis de l'augmentation des éléments de la Force publique dans le territoire (Yemba Poyo-Tombele 1974: 67-68). En territoire de Manono, c'est bien entendu l'activité minière qui donnait le ton. Les sites de Manono, de Kitotolo, de Kalamata, de Kalenge, de

lequel englobait alors les territoires de Bukama, Sampwe et Kilwa, plus tard rattachés au district du Haut-Luapula. Le district comptait, en effet, dans les années 1910 parmi les « zones de chasse » privilégiées de ces « recruteurs ». Jusqu'au début des années 1930 au moins, ces recrutements s'assimilèrent dans de nombreux cas à des déportations forcées. L'impact de ce système dans l'actuel Tanganyika fut toutefois momentanément tempéré par le faible contrôle administratif local, et par la faible qualité des transports liés aux difficultés de navigation sur le Lualaba, qui préservèrent l'intérieur des terres de la phase la plus brutale des recrutements (Jouan 2012: 34-35; 39).

Dans le cas de la Géomines, Marchal signale qu'en 1928, celle-ci parvint à un accord avec l'OCTK, aux termes duquel seraient réservés à la première, les territoires voisins de Mwanza, Kiambi et Ankoro comme aires de recrutement (Marchal 1999: 185). Également bénéficiaire de cette main-d'œuvre, le CF se distingua, par ailleurs, par sa participation à la déportation des travailleurs, et est épinglé en plusieurs endroits de l'ouvrage de Marchal, pour le peu de cas qu'il faisait de leurs conditions de transport (Marchal 1999).

Bundu et de Kulu, tous exploités par la Géomines, ont entretenu jusqu'à près de 7000 travailleurs (1952), auxquels il convient d'ajouter les activités connexes générées par les centres miniers : industries auxiliaires, commerces, transports, etc. L'aire de recrutement de la compagnie dépassait naturellement les limites du territoire³⁶⁰. Outre la Géomines, la Semnikat et l'activité ligneuse à Ankoro (scieries) attirèrent également la population. Enfin, les travaux de la jonction ferroviaire Kabalo-Kamina et de la centrale hydroélectrique de Piana-Mwanga ont encore généré dans la région de nombreux emplois temporaires, dont la nature exposait toutefois Manono aux variations de la conjoncture : la courbe de population témoigne d'une évolution en dents de scie en fonction des périodes de licenciements ou d'engagements. Il convient aussi de noter qu'une partie de la population du territoire a migré vers Albertville, effectuant des allers-retours également conjoncturels (Yemba Poyo-Tombele 1974: 68-72). En dehors des trois territoires précités, l'évolution démographique s'inscrivait en creux de l'activité économique : les progressions en territoires de Baudouinville, Kabalo et Nyunzu étaient avant tout stimulées par le retour dans leur milieu « coutumier » des travailleurs licenciés³⁶¹. À Baudouinville, les effectifs de population étaient, en outre, ponctionnés par l'attraction de centres tels que Kalemie et Manono (Géomines), ou encore Pweto et Kolwezi, gourmands en main-d'œuvre (Yemba Poyo-Tombele 1974: 60).

Après l'indépendance, la dépression de l'économie caféière et théière dans les Kivu et le Maniema, consécutive à la zaïrianisation, a provoqué l'exode de résidents vers le nord du Katanga. À tel point qu'en 1984, les contingents originaires du Kivu représentaient près de 4,5 % de la population du district, loin devant le Kasai-Oriental (moins de 1 %). Le recensement scientifique révèle, par ailleurs, le caractère mobile des habitants du Tanganyika, puisqu'au moins 43 % d'entre eux indiquaient avoir déménagé une fois ou plus dans leur vie au moment de l'en-

360 Au milieu des années 1930, les rapports sur la main-d'œuvre indigène signalent, par exemple, l'attraction qu'exerçait Manono sur les populations des chefferies du sud de Kongolo (Ciamou-Kassampou 1976: 120).

361 À titre illustratif, les licenciements auxquels procéda la Géomines, en 1945, provoquèrent une augmentation significative de la population de Kabalo; en 1948, au contraire, le développement économique d'Albertville et ses besoins en main-d'œuvre engendrèrent un nouveau flux migratoire vers le centre (Yemba Poyo-Tombele 1974: 63).

Tableau 3.2. Population urbaine. Évolution estimée par territoire (1958-1984)

Territoires	Circonscriptions urbaines	1958	1970	1975	1984	Taux de croissance annuelle (en %)	
						1958-1970	1970-1984
Kalemie	Kalemie	33 025	62 370	80 253	73 528	5,44	3,51
	Kituku				20 820		
Moba	Moba			8 000	25 463		
Manono	Manono	22 479	33 400	47 261	32 055	3,35	1,82
	Kanteba				9 437		
Kabalo	Kabalo	9 137	22 577	23 098	25 466	7,83	1,01
Kongolo	Kongolo	13 450	14 463	23 121	27 267	0,61	5,43
Nyunzu	Nyunzu		10 834	13 410	19 624		5,08
District		78 091	143 644	195 143	233 660	5,21	4,14

Sources : de Saint Moulin (2006b : 117). Calculs des taux de croissance annuels par l'auteur.

quête³⁶². Cette mobilité s'est peut-être exacerbée sous le coup de la crise économique de la seconde moitié des années 1970, ce que semble indiquer le fait que 62 % des déménagements déclarés en 1984 ont eu lieu dans les huit années précédant le recensement (Ministère du Plan... 1994 : 179-180).

Le facteur économique n'est pas seul en compte : jusque 1960, la progression de la population renvoie également à l'effet combiné d'excellents scores de fécondité et de la maîtrise des niveaux de mortalité, qui donnaient au district à la veille de l'indépendance un taux d'accroissement naturel parmi les plus élevés du pays (RD Congo 1961 : 66)³⁶³. Les principales zones infectées par la trypanosomiase humaine africaine (THA) furent maîtrisées au début des années 1920, grâce au déploiement du système d'équipes mobiles médicales décentralisées. « Dès 1922, indiquent ainsi André et Burke, les foyers les plus importants de la maladie du sommeil sont contrôlés [...] au Katanga (Kongolo et Bukama) [...] » (André & Burke 1992 : 101)³⁶⁴. Au niveau de la fécondité, Albertville, Baudouinville, Kabalo, Kongolo et, dans une moindre mesure, Nyunzu, s'ins-

crivaient également dans les espaces à forte natalité du pays (Romaniuk 1967 : figure III.5). Après 1960, les paramètres démographiques particuliers (fécondité, migrations, mortalité) font défaut et il faut se contenter d'estimations moins précises, mais la forte progression du nombre d'enfants par 100 femmes, passé de 170 à 232 entre 1958 et 1984, dénote l'influence probablement déterminante de la fécondité.

Enfin, jusque dans les années 1970, le renforcement de l'urbanisation constitua une caractéristique importante de la progression démographique après l'indépendance (tableau 3.2.) : l'accroissement de la population urbaine dans le nord du Katanga entre 1958 et 1970 aurait été supérieur à celui de la population rurale (Lumpungu 1970 : 20). Ce phénomène fut toutefois presque exclusivement polarisé par Albertville/Kalemie, dont le territoire affichait alors le taux d'urbanisation le plus élevé (55 % en 1970). Jusque 1963, le développement du chef-lieu fut stimulé par l'installation des Casques bleus de la mission ONUC qui en avait fait sa tête de pont pour les opérations militaires dans la région. Toute la logistique liée au ravitaillement des troupes transitait par la ville, générant plusieurs centaines d'emplois dans les secteurs auxiliaires tels que la manutention, les transports, etc. L'administration de l'ONUC prenait également en charge certaines dépenses, principalement dans le domaine des travaux publics, et assurait le ravitaillement du centre, exposé aux disettes. Une multitude d'autres acteurs gravitaient autour des activités onusiennes : boys, cuisiniers, travailleurs du CFL, tailleurs, « femmes libres », négociants (bières), etc. dont les activités profitaient à leur tour à d'autres

362 Ce chiffre ne tient pas compte des habitants qui, après avoir déménagé, se sont installés à nouveau dans leur localité d'origine.

363 Seulement dépassé par les districts de Léopoldville, d'Élisabethville et du Luapula-Moëro. La validité de ces taux est sujette à d'importantes réserves, synthétisées dans le rapport d'enquête (RD Congo 1961 : 57).

364 La THA connut toutefois une résurgence à la fin des années 1970 en plusieurs endroits, dont dans la zone longeant le rail Kongolo-Kindu (André & Burke 1992 : 135).

intermédiaires des cités alentour du centre. C'est, en fait, tout l'équilibre économique local qui se reconstitua autour de l'ONUC. Le retrait de celle-ci au début de l'année 1963 se fit donc durement ressentir, tandis que la timide reprise qui s'amorça ensuite, en dépit des représailles exercées par les troupes de l'ANC, fut rapidement asphyxiée par les contrecoups de la rébellion des Simba. Ces aléas n'empêchèrent toutefois pas le maintien d'un certain niveau de croissance démographique, certains auteurs rapportant qu'au milieu des années 1960 le chef-lieu continuait à attirer en moyenne 1200 habitants par an, en provenance de la campagne avoisinante (Lumpungu 1970: 20). Ailleurs dans le district, les bombardements occasionnés par la guerre vidèrent les centres de leurs habitants, qui trouvèrent refuge dans les villages et la forêt. Lumpungu indique ainsi une diminution globale de la population des centres de Nyunzu, Kabalo et Kongolo entre 1959 et 1966 (Lumpungu 1970: 136). À Manono également, dont le taux d'urbanisation était encore de 30 % en 1970, l'ex-Géomines (devenue Congo-Étain puis Zaïrétaïn) restait en activité³⁶⁵, mais le noyau urbain n'attirait plus: sans doute alimenté par le seul mouvement naturel de la population, le croît annuel du centre se limita à 3,35 % entre 1958 et 1970, soit à un niveau en net retrait par rapport à la tendance générale du pays (de Saint Moulin 2010: 40).

2.1.4. STRUCTURE DE LA POPULATION

Sur cette période, il reste à évoquer la structure de la population. Celle-ci n'a pas fondamentalement changé entre 1956 et 1984. La comparaison des graphiques 3.2 et 3.3 donne quelques informations sur son évolution, mais l'aspect de la pyramide de 1956 nécessite quelques commentaires préalables. Ceux-ci sont livrés par le document de synthèse de l'enquête de 1955/1957 (RD Congo... 1961: 23-24), dont le commentaire établi pour la physionomie du pays en général s'applique *mutatis mutandis* au cas du Tanganyika :

« On remarquera [...] que le profil [droit] de la pyramide (sexe masculin) a une allure plus régulière que le profil [gauche] (sexe féminin). C'est que l'estimation de l'âge des hommes se trouve quelque peu facilitée par la possibilité de recourir à un critère tel que le non-paiement de l'impôt de capitation, auquel ils sont assujettis à partir de l'âge de 18 ans. On constatera, en outre, chez les femmes,

l'allongement anormal du gradin correspondant à l'âge de 30 à 35 ans, ce qui fait supposer l'attraction de l'âge de 30 ans. Enfin, dans les classes supérieures, on observera un excédent des hommes sur les femmes, alors qu'on devrait s'attendre à l'inverse [...] De toutes les anomalies relevées, c'est sans doute l'hiatus de la partie de la pyramide correspondant à l'âge de 10 à 20 ans qui est le plus embarrassant à expliquer. Illustre-t-il un phénomène réel ou provient-il simplement des erreurs d'évaluation d'âge? L'hypothèse d'une sous-estimation de l'âge des garçons âgés de 15 à 20 ans, qui ne se seraient pas acquittés de l'impôt de capitation et une surévaluation de l'âge des jeunes femmes mariées ayant des enfants, se présente immédiatement à l'esprit. Ce hiatus peut aussi s'expliquer en partie par le fait que la pyramide des âges est construite sur la base de données se rapportant à la population présente, à l'exclusion donc des résidents absents. Or, c'est précisément dans les rangs des jeunes de 10 à 20 ans que ces absences sont les plus nombreuses [...] Nombreux sont les enfants qui résident dans les internats, lesquels n'ont pas fait l'objet d'un échantillonnage, et bien que, conventionnellement, ces enfants devaient être recensés comme présents dans leur village d'origine, il est possible que certains d'entre eux aient purement et simplement échappé au recensement. »

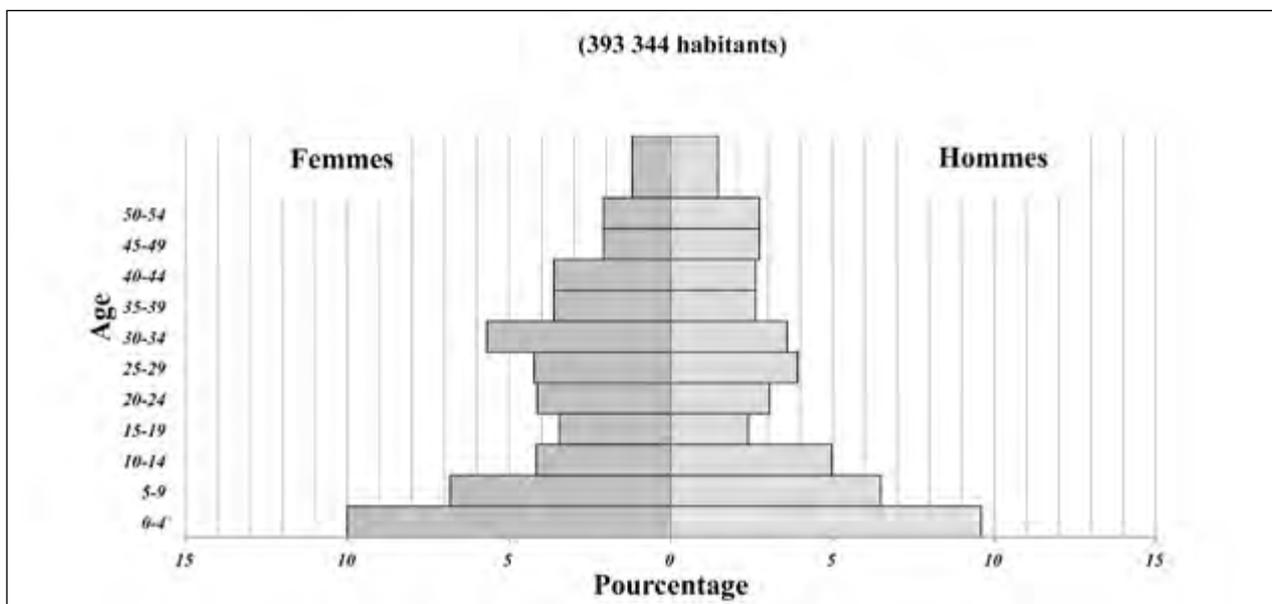
L'observation du profil de la pyramide de 1984 va effectivement dans le sens d'une erreur pour les anomalies constatées en 1956. Les bandes des 36 à 46 ans, qui correspondent aux cohortes d'âges de 10 à 20 ans de 1956, ne présentent plus de creux; pareillement, la frange gauche (femmes) de la pyramide de 1984 affiche une régularité dans les classes d'âge supérieures, qui semble attester l'hypothèse d'un gonflement artificiel du gradin des 30-35 ans en 1956. Il n'est donc pas possible d'inférer de la comparaison des structures par âges, le rajeunissement de la population que semble exprimer l'augmentation du pourcentage de jeunes de moins de 20 ans (48 % en 1956; 59 % en 1984).

En dépit de ces réserves, la comparaison des deux pyramides produit quelques enseignements. Le maintien d'une large base dénote la persistance d'une structure qui reste « celle d'une population jeune et à tendance progressive » (RD Congo... 1961: 28). La forte représentation des enfants en bas âge (<5 ans) confirme l'hypothèse d'un prolongement des excellents scores de fécondité enregistrés en 1956, corroboré également par le passage de 170 à 232 du nombre d'enfants par 100 femmes en âge de procréer³⁶⁶.

365 La société employait encore près de 3000 salariés en 1971 (Ministère de l'Économie nationale... 1972: 195).

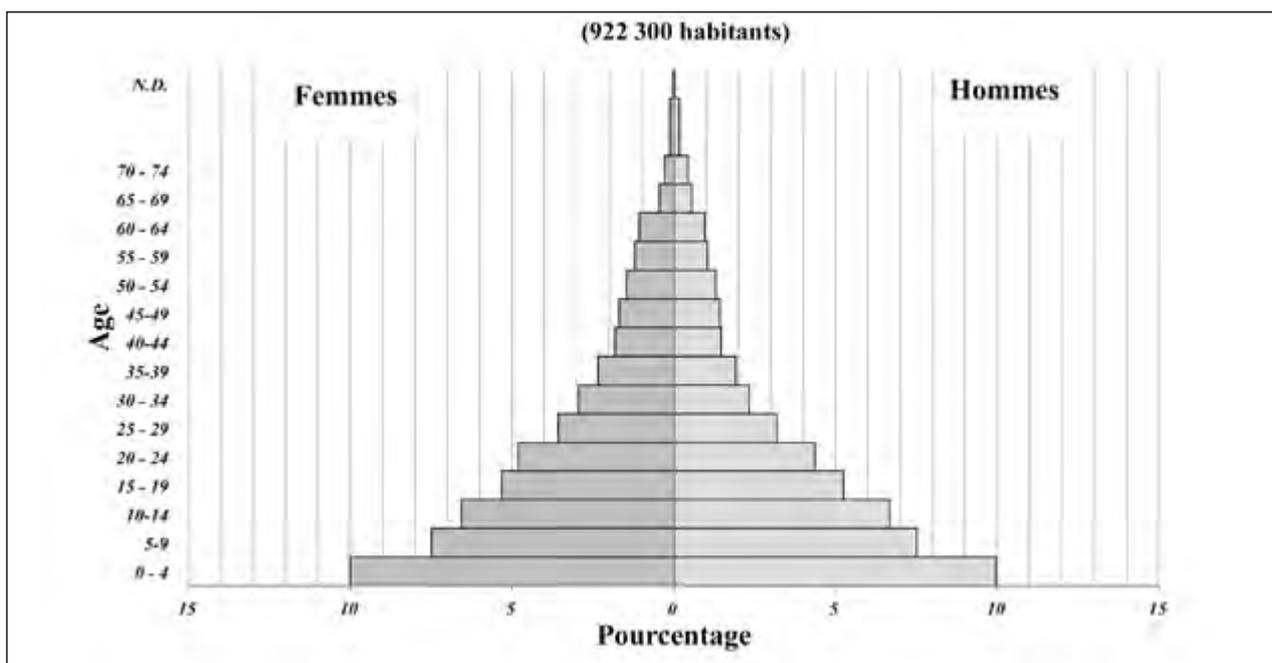
366 Sont entendues ici les femmes âgées de 15 à 44 ans révolus. Il eût été plus conforme à la réalité d'étendre cette période

Graphique 3.2. Population. Pyramide des âges au niveau du district en 1956



Source : d'après Direction de la Statistique (1960).

Graphique 3.3. Population. Pyramide des âges au niveau du district en 1984



Source : d'après INS (1992).

jusqu'à 49 ans, mais le découpage en classes d'âges opéré pour l'enquête de 1956 ne le permet pas. Encore faut-il signaler ici la possibilité d'une erreur d'estimation en 1956. D'une part, en effet, les enquêteurs ont eu des difficultés à évaluer l'âge des personnes appartenant aux catégories les plus âgées ; à l'inverse, les garçons célibataires de 15 ans furent catalogués dans la catégorie « enfants », tandis que les filles du même âge mariées furent comptées parmi les femmes adultes.

Tableau 3.4. Taux de croissance annuels de la population (en %). Évolution estimée par territoire

Territoires	1984-1994	1994-2004	2004-2010	1958-2010	1984-2010
Kabalo	3,67	3,59	3,63	3,40	3,63
Kalemie	3,26	3,34	3,3	3,24	3,30
Kongolo	3,72	3,69	3,72	3,11	3,72
Manono	2,53	2,53	2,53	2,64	2,53
Moba	3,07	3,05	3,06	2,93	3,06
Nyunzu	3,17	3,03	3,10	2,94	3,10
<i>District</i>	3,22	3,22	3,24	3,03	3,22
RD Congo	3,58	3,06	3,31		

Sources: d'après Ngondo a Pitshandenge *et al.* (1992a: 497) (année 1994); de Saint Moulin (2006b: 107; 2011: 677) (années 2004 & 2010).

Dans le même ordre d'idée, la population potentiellement active (15-55 ans)³⁶⁷ a probablement augmenté: la progression de 10 points de son pourcentage (passé de 35 % à 45 %) ne peut en effet être expliquée par la seule correction des effectifs omis en 1956 dans la catégorie des 15-19 ans.

Ensuite, la démographie reste globalement marquée par la prévalence des effectifs féminins sur les effectifs masculins, mais celle-ci s'est légèrement réduite. Poyo-Tombe (1974: 76) commente la répartition des sexes en 1956:

«[...] sur les 393 344 habitants soumis à l'enquête démographique, il y avait pour 100 hommes de tout âge, 109,7 femmes de tout âge. Pour 100 hommes de moins de 15 ans, il y avait 99,6 femmes; pour 100 hommes de 15 ans et plus, il y en avait 117,5. Dans l'ensemble de la sous-région, le déséquilibre des sexes était donc considérable parmi les adultes. C'est le signe certain d'une forte émigration.»

L'écart a depuis lors diminué, l'indice de parité passant de 91 % à 95 %. On observe une convergence des effectifs de sexe masculin et féminin dans les catégories d'âge inférieures (0 à 9 ans). Au-delà, la surféminité reste manifeste et se prolonge jusque 65 ans, alors que les hommes étaient autrefois mieux représentés à partir de 45 ans; il est cependant très probable qu'il s'agisse là avant tout d'un effet correcteur par rapport à une anomalie dans les statistiques de 1956. Enfin, la prévalence des hommes se maintient au-delà de 65 ans. Le rapport des sexes a

des implications multiples, non seulement dans la sphère de la procréation (nuptialité, fécondité, etc.), mais également dans celle de l'économie paysanne, encore marquée par le poids de la tradition sur le maintien d'une division sexuelle du travail (même si la situation évolue depuis une trentaine d'années). Alors que l'homme s'occupe des travaux préparatoires des cultures (abattage des arbres, défrichage, mise en andain des débris végétaux, brûlis, etc.), il revient à la femme, aidée par ses enfants, d'effectuer l'ensemble des travaux des cultures vivrières, des semis à la récolte. L'activité économique en milieu paysan repose encore lourdement sur les épaules de la femme.

2.2. 1984-2010

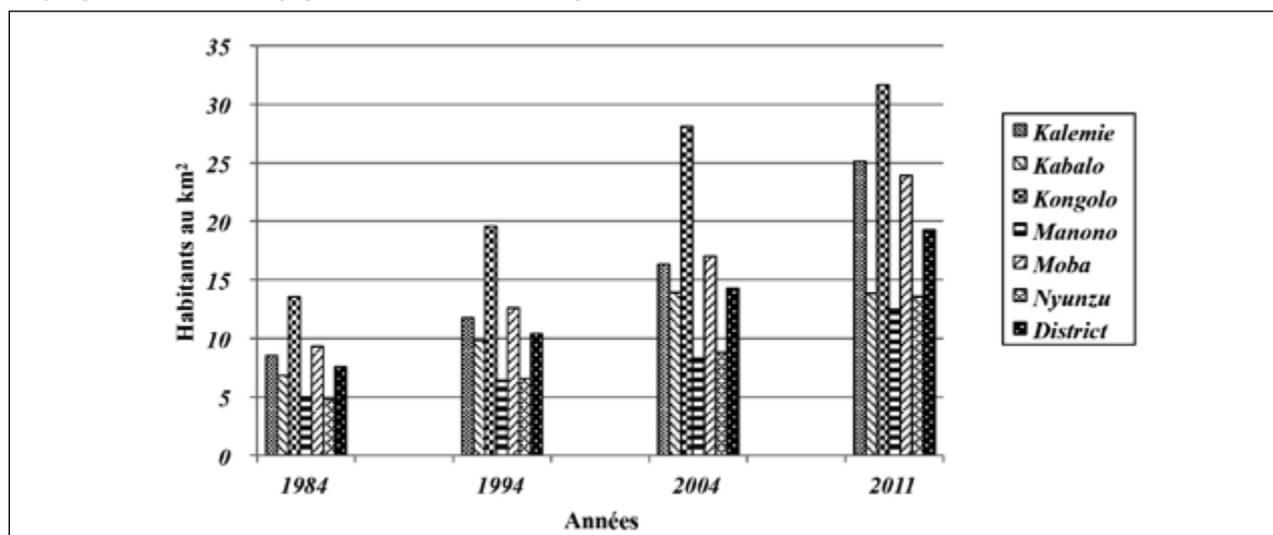
2.2.1. TENDANCES GÉNÉRALES

L'analyse démographique postérieure à 1984 est confinée à des considérations essentiellement spéculatives, tant au sujet de l'évolution des niveaux de population qu'en ce qui concerne les facteurs de causalité, en raison de la pauvreté des sources à disposition, ainsi qu'évoqué en introduction de ce chapitre.

Ce préalable posé, il est généralement admis que, à l'instar du Congo dans son ensemble³⁶⁸, les avatars économiques et sociaux de la transition manquée de la décennie 1990, puis le conflit de 1998-2002 et son cortège de misères (meurtres, violences sexuelles, propagation des maladies vénériennes, déplacements de population, précarisation, etc.), n'ont pas entamé le dynamisme démographique du district. La croissance se serait maintenue tout au long des

367 Pour mieux «coller» à la réalité, il faudrait étendre cette catégorie aux classes supérieures (65 ans, voire plus), mais le découpage opéré en 1956 ne le permet pas.

368 Lire par exemple: de Saint Moulin (2006b: 99).

Graphique 3.4. Densités de population. Évolution estimée par territoire (1984-2011)

Sources : d'après Ngondo a Pitshandenge *et al.* (1992a : 497) (années 1958 à 1993) ; de Saint Moulin (2006a : 33 ; 2011 : 677) (années 2005 & 2011).

trois dernières décennies à un taux légèrement supérieur à 3,2 % (tableau 3.4), la population doublant ainsi en l'espace de 25 ans ; ce faisant, le Tanganyika s'inscrit de justesse dans le sillage de la zone de forte croissance identifiée dans la partie sud du pays³⁶⁹ (de Saint Moulin 2006b : 121).

Tableau 3.5. Population. Évolution estimée par territoire (1994-2010)

Territoires	1994	2004	2010
Kabalo	141 690	201 565	249 647
Kalemie	248 235	344 885	419 060
Kongolo	266 751	383 318	477 237
Manono	220 118	282 595	328 299
Moba	288 405	389 629	466 866
Nyunzu	101 414	136 690	164 168
District	1 266 613	1 738 682	2 105 277

Sources : Ngondo a Pitshandenge *et al.* (1992a : 497) (année 1994) ; de Saint Moulin (2006b : 107 ; 2011 : 677) (années 2004 & 2010).

Au sein des territoires, l'ordre d'importance n'a pas subi de grande modification par rapport à la situation antérieure : Moba et Kongolo, les plus peuplés, ont échangé leurs positions respectives, dans un classement autrement inchangé, Nyunzu continuant à fermer la marche (tableau 3.5). Les évolutions ont été plus sensibles, par contre, dans le domaine

de l'urbanisation, où le district reste à la remorque. Le Tanganyika, en effet, ne compte pas de véritable grand centre urbain. Seul Kalemie atteint probablement 150 000 habitants (centre de Kituku compris), mais dans un contexte où se confirme depuis trois décennies un effritement de l'emprise urbaine au profit des milieux ruraux (graphique 3.5). Inférieurs à ceux de la population globale, les taux de croissance de la population urbaine tendent ainsi à indiquer que les agglomérations ont perdu des éléments au profit de la campagne³⁷⁰. Depuis 1984, le

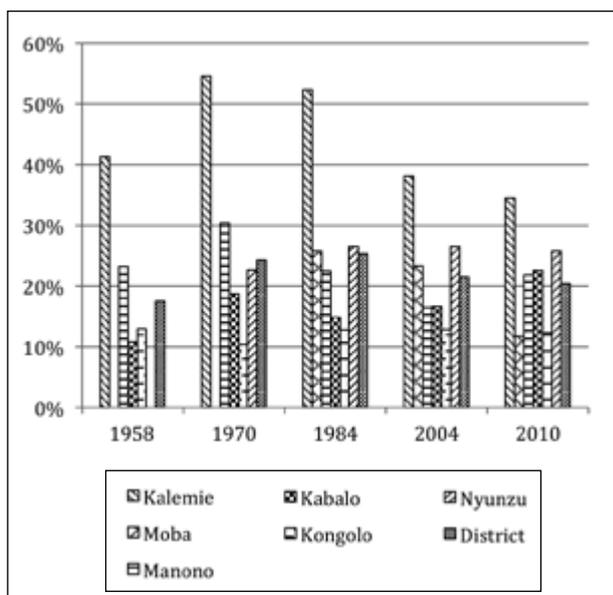
370 Sur le renforcement du milieu rural, il est regrettable de ne pas disposer de source statistique fiable comme valeur de référence. Signalons à titre indicatif que les services agricoles estimaient en 1980 à 605 000 le nombre d'habitants en milieu rural, pour une population totale alors évaluée à environ 894 000, soit une proportion de 68 % (Département de l'Agriculture et du Développement rural... 1985 : 35 ; 39). Le recensement de 1984 indiquait, de son côté, que le taux d'activités agricoles dans le district atteignait 80 %. Plus loin encore, les évaluations du SNSA dans les années 1990 donnèrent une population agricole évoluant approximativement entre 1 million et 836 000 personnes entre 1990 et 1994, en tendance baissière jusque 1993 (Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage... 1998 : 42). Enfin, les statistiques agricoles publiées par le SNSA en 2012 indiquent 205 000 ménages agricoles en 2000, 251 000 en 2006 et 464 000 en 2011 (Ministère de l'Agriculture... 2012 : 10 ; Ministère de l'Agriculture et du Développement rural... 2013 : 9). Ces dernières estimations sont toutefois suspectes : d'une part, elles font référence aux résultats des enquêtes agricoles de 1997, qu'elles actualisent ; d'autre part, elles contiennent de sérieuses contradictions internes qui les discréditent. Ainsi (exemple parmi d'autres) pour la même année 2006, l'annuaire 2000-2006 fait état de 250 800 ménages agricoles, alors que l'annuaire suivant en mentionne 380 993, sans que cette hausse brutale soit expliquée

369 Espace situé au sud d'un cordeau imaginaire qui relierait Mbandaka à Kalemie.

Tableau 3.6. Population urbaine. Évolution estimée par circonscription urbaine (1984-2010)

Territoires	Circonscriptions urbaines	1984	2004	2010	Taux de croissance annuelle 1984-2010 (en %)
Kalemie	Kalemie	73 528	92 971	99 750	1,19
	Kituku	20 820	38 340	44 900	3,00
Moba	Moba	25 463	46 890	54 913	3,00
Manono	Manono	32 055	47 632	53 641	2,00
	Kanteba	9 437	15 464	17 948	2,50
Kabalo	Kabalo	25 466	46 896	56 323	3,10
Kongolo	Kongolo	27 267	50 212	58 804	3,00
Nyunzu	Nyunzu	19 624	36 138	42 321	3,00
District		233 660	374 543	428 600	2,36

Sources: de Saint Moulin (2006b: 117; 2010: 147). Calculs des taux de croissance annuels par l'auteur.

Graphique 3.5. Taux bruts d'urbanisation. Évolution estimée par territoire (1958-2010)

Sources: d'après de Saint Moulin (2006b: 117; 2010: 147).

taux d'urbanisation aurait enregistré un recul de près de 20 %, seul désormais un habitant sur cinq résidant dans un centre. La régression du taux d'urbanisation est particulièrement prononcée à Moba (-54 %) et à Kalemie (-34 %). Moba, petit centre du littoral, attirait dans les années 1980 et 1990 une population évoluant autour des activités de collecte et d'évacua-

(Ministère de l'Agriculture... 2012: 10; Ministère de l'Agriculture et du Développement rural... 2013: 9). La taille des ménages agricoles n'est pas non plus précisée. En 1998, celle-ci était évaluée à 5 personnes pour le Katanga (Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage... 1998: 42), une estimation très en deçà de la réalité démographique (voir les résultats des enquêtes MICS).

tion des produits agricoles (Bruneau 1995: 105); de son côté, Kalemie est entré en léthargie dès les années 1980, rejoignant ainsi Manono, qui végète depuis la fin des années 1970. À l'intérieur des terres enfin, notons que les centres de Nyunzu et de Kongolo ont connu une certaine croissance dans les années 1980, temporairement stimulée par les effets conjoints du Projet Nord Shaba et par l'activité des négociants de Mbujimayi venus s'approvisionner en maïs pour le compte de la MIBA³⁷¹ (voir chapitre précédent).

2.2.2. DISCUSSION SUR QUELQUES FACTEURS DÉMOGRAPHIQUES

La fécondité au Tanganyika a probablement progressé depuis 1984, peut-être de façon significative: à rebours des projections misant sur une régression (Ngondo a Pitshandenge *et al.* 1992b: 8), les résultats de l'enquête MICS-2010 indiquent, en effet, que le nombre moyen d'enfants par femme serait actuellement d'environ 8,6 dans la province du Katanga (INS & UNICEF 2011: 116), contre 7,64 en 1984. Outre la surfécondité structurelle du milieu rural par rapport au milieu urbain et l'influence sur cette variable de facteurs tels que l'instruction ou le niveau de bien-être socio-économique (pauvreté-richesse), constaté à l'échelle nationale, le Katanga se distingue par une forte proportion d'adolescentes (15-19 ans) ayant déjà accouché, un taux de grossesses précoces plus élevé que la moyenne et un taux de prévalence de l'utilisation de moyens contraceptifs plus faible (9%) (INS,

371 MIBA: Minière de Bakwanga.

UNICEF mai 2011 : 114-124). À l'opposé, il y a lieu de tenir compte de l'insécurité persistante et de la résilience, depuis 15 ans, des déplacements internes, qui entraînent une précarisation des conditions de vie, surtout dans le chef des groupes les plus vulnérables (vieillards, enfants, femmes) et engendrent une recrudescence de la mortalité, en particulier dans la zone dite du « Triangle de la mort³⁷² » et au nord de Kalemie. Ces violences ont engendré une hausse considérable du nombre de civils déplacés et posent des problèmes sanitaires aigus tant pour les populations déplacées que pour les populations d'accueil, problèmes accentués par les difficultés d'accès aux zones sensibles par l'aide humanitaire : l'alimentation, l'accès à de l'eau potable et les conditions de salubrité dans les sites d'accueil comptent parmi les principales contraintes. Cette précarité forme également le creuset de la diffusion de maladies telles que le choléra, qui affecte sévèrement le Katanga, et, pour le Tanganyika, la ZS de Kalemie en particulier. Les enfants sont les plus exposés. Là encore, même s'ils sont en baisse depuis l'enquête de 2001, le Katanga affiche des taux de mortalité nettement au-dessus de la moyenne nationale, alimentés par la pauvreté, les conditions de vie en milieu rural et le faible accès à l'éducation (UNICEF juillet 2002 : 59-61 ; INS, UNICEF mai 2011 : 29-32). En 2005, la mission d'évaluation menée par l'OCHA dans le Nord-Katanga avançait les chiffres suivants : 60 % environ de la population du district sanitaire n'avaient pas accès à des soins de santé de qualité, le paludisme et les maladies hydriques affichaient une forte prévalence, tandis que la couverture vaccinale était particulièrement faible, variant, selon les cas, de 18 % à 65 % (vaccin DTC3), et de 21 % à 61 % (rougeole). Le taux de mortalité brute y était, en 2004, trois fois supérieur au seuil admis en situation d'urgence (OCHA 2005 : 9-10).

Deux éléments nouveaux sont venus s'ajouter récemment pour caractériser les évolutions démographiques. D'une part, l'ampleur prise ces dernières années par les déplacements de population internes, qui atteignent des proportions sérieuses en certains endroits. Les estimations précitées s'entendent, en effet, hors PDI³⁷³, les déplacements internes n'étant pas assimilés à des migrations vu leur caractère supposé temporaire. Or ce phénomène tend à devenir

récurrent depuis une quinzaine d'années, en raison de l'instabilité politique et sécuritaire en vigueur au Nord-Katanga, où s'interpénètrent des conflits aux acteurs et racines multiples : conflits fonciers, exactions de milices armées (Maï-Maï, FDLR, etc.) ou d'anciens combattants démobilisés, affrontements entre ceux-ci et FARDC, conflits de pouvoir coutumier, retours de rapatriés des pays voisins³⁷⁴. Dans l'espace dudit « Triangle de la mort », le cycle de violences a repris depuis le retour, en septembre 2011, du chef maï-maï Gédéon dans son ancien fief. Les milices s'y rendent coupables de meurtres, de violences sexuelles, de recrutements forcés massifs, d'enfants en particulier, de pillages et destructions de biens. Ces exactions ne sont pas l'apanage des seuls Maï-Maï : les FARDC sont taxées d'exécutions extrajudiciaires, de tortures, de traitements cruels et inhumains, de violences sexuelles, d'extorsions, de destruction de biens, parfois commis en représailles contre des populations civiles supposées de connivence avec les Maï-Maï³⁷⁵. Au nord, également, les violences du Kivu débordent la frontière pour affecter certaines zones, notamment autour de Lembo Katenga (terr. Kalemie). En 2005, le district comptabilisait près de 400 000 PDI sur l'ensemble de son territoire ; le centre d'Ankoro (terr. Manono), en accueillait à lui seul environ 31 000, originaires de la région, mais aussi de Kabalo, de Kalemie, de Nyunzu, de Kongolo, ou encore des Kivu, etc. (OCHA 2005 : 3 ; 7-8). Depuis la fin 2011 et la recrudescence de la violence dans le triangle de la mort, le nombre de PDI est reparti à la hausse : entre décembre 2011 et juin 2013, celui-ci a enregistré une croissance de 475 % pour tout le Katanga, atteignant près de 370 000 personnes, essentiellement dans les territoires de Manono, Mitwaba et Pweto. Dans le district du Tanganyika, les déplacements concernent surtout les territoires de Kalemie (49 436 PDI en avril 2013), Manono (31 606 PDI) et Moba (6 258 PDI) (OCHA 2013 : 7).

L'autre phénomène majeur est lié à la montée en puissance de l'artisanat minier dans les années 1980/1990, puis à son explosion au tournant des années 2000. Un premier pas avait été franchi en

374 Les points saillants de cette situation dans le Nord-Katanga sont synthétisés dans l'ouvrage de Paule Bouvier : *La Décentralisation...* (2012 : 246-247).

375 Un cas parmi d'autres : dans le village de Shamwana, à 150 km au sud-est de Manono, le 29 février 2012, 50 femmes et 20 filles ont été séparées de leur famille pendant deux jours par les soldats FARDC et violées à plusieurs reprises (OCHA 2013 : 1-2).

372 Épicentre d'une zone de violence aux sommets délimités par Manono, Mitwaba et Pweto (Haut-Katanga), mais qui s'étend depuis peu également au territoire de Moba.

373 PDI : Personnes déplacées internes.

1982 avec la libéralisation du secteur minier, actant la légalisation des activités artisanales; à la période d'«entre-deux» qui suivit, où le parti industriel travaillait à contenir l'expansion de l'artisanat (à l'exception de l'or qui constitue un cas particulier), succéda une phase d'ascendance progressive du second sur le premier alors en régression (années 1990). L'artisanat s'imposa finalement à partir du milieu des années 1990, stimulé par la conjonction de plusieurs facteurs: la désindustrialisation, la précarisation des conditions de vie en milieu agricole bientôt renforcée par la rupture des circuits commerciaux agricoles pendant le conflit, et (surtout) l'augmentation, puis l'envolée (à partir de 2000), de la valeur marchande du tantale, composant le mieux valorisé de l'association colombo-tantalite (coltan, voir chapitre précédent). L'ouverture ou la réouverture de carrières de coltan, d'étain ou d'or, attirent jusqu'à plusieurs milliers de creuseurs autour desquels gravitent une multitude d'autres opérateurs: prospecteurs, chefs d'équipes, agents de petits négociants, négociants, femmes transporteuses, vanneurs, personnels d'agences de transport, des compagnies de transport aérien et des comptoirs, agents de la collectivité-chefferie et de l'État, militaires, commerçants de produits agricoles et manufacturés, prostituées, etc. Ces communautés sont en général éphémères et s'évanouissent avec l'épuisement du filon, les travailleurs migrant d'un site à l'autre. La découverte de la mine de Kisengo (terr. Nyunzu), en 2007, a transformé ainsi en un an le petit village local en une cité de 20 000 habitants; deux ans plus tard, il ne restait déjà plus que 3000 mineurs. Dans le même territoire, la mine d'or de Muhunguyi a longtemps végété avec une main-d'œuvre estimée à 500 mineurs, avant de connaître un regain de popularité ces dernières années («Introduction» 2010: 16-17). Récemment, au début de l'année 2013, la découverte de la mine d'or de Musebe aurait attiré, selon les sources, 15 000 à 30 000 creuseurs (Matthysen & Zaragoza Monterjano 2013: 31). Tiré d'un voyage dans l'est du Congo et le Nord-Katanga, le journaliste Ben Rawlence a dressé un tableau évocateur de ces communautés minières, au travers du cas de Kisengo:

«Le creusage dans les mines a démarré il y a 6 mois à peine, mais déjà le village de Kisengo, construit entièrement de bouts de bois et d'herbes, est devenu une cité de plus de 20 000 personnes. Rue après rue, les huttes se faufilent à travers la forêt. Le rugissement des générateurs a remplacé le ronflement de la forêt

tropicale; à la rivière, le bruit sourd incessant du creusage oblitère le murmure de l'eau vive. Malgré la ville temporaire, les rues ont des noms. L'une est appelée «avenue Force», l'autre est «la rue ne perds pas espoir». Certaines des huttes sont les maisons des mineurs; d'autres sont des bars, restaurants, magasins de vêtements, coiffeurs. Un coca coûte 2 USD, une bière, 4. [...] Les prix sont élevés parce que la ville est inondée de monnaie. Des vêtements de sport américains neufs, de marque et onéreux et des vêtements «design» pendent, à vendre, à l'extérieur de huttes. Des hommes bien habillés, des mineurs après le travail, flânent dans la rue. Les gens de Kisengo mangent bien également. Ailleurs au Congo, la viande fraîche est souvent difficile à trouver. À Kisengo, des quartiers de chèvre pendent dans la rue principale. Il est impossible d'échapper à l'odeur de la cuisson³⁷⁶» (Rawlence 2013: 170-171, traduction de l'auteur).

RÉFÉRENCES

- ACP/Kayu. 2013 (28 avril). «Le recensement scientifique de la population se déroulera en août 2014». ACP (en ligne: http://www.acpcongo.com/index.php?option=com_content&view=article&id=17300:le-recensement-scientifique-de-la-population-se-deroulera-en-aout-2014&catid=35:nation&Itemid=56).
- André, J. & Burke, J. 1992. «Développement des services de santé». In Janssens, P.G., Kivits, M. & Vuylsteke, J.-P. (éd.), *Médecine et hygiène en Afrique centrale de 1995 à nos jours*. Vol. 1. Bruxelles: Fondation Roi Baudouin, pp. 83-143.
- Bouvier, Paule (sous la direction de Omasombo Tshonda, Jean). 2012. *La Décentralisation. De la Première à la Troisième République*. Bruxelles-Tervuren: Buku/Le Cri-MRAC.

376 «Digging in the mine started only six months ago but already the village of Kisengo, made entirely from sticks and grass, has become a city of over twenty thousand people. Street after street of grass huts thread through the forest. The roar of generators has replaced the hum of rainforest; at the river, the relentless thuds of digging obliterate the babble of running water. Despite the temporary town, the streets are named. One is called «Avenue Force», another is «Don't Lose Hope Street». Some of the huts are the houses of miners; some are bars, restaurants, clothes stores, hairdressers. A Coke costs two dollars, a beer, four. [...] Prices are high because the town is awash with money. Brand-new, expansive American sportswear and designer clothes hang for sale outside grass huts. Well-dressed men, off-duty miners, saunter down the street. The people of Kisengo eat well too. In the rest of Congo, fresh meat is often hard to come by. In Kisengo, sides of goat hang in the main street. The smell of grilling is impossible to escape.»

- Bruneau, Jean-Claude. 1995. « Crise et déclin de la croissance des villes au Zaïre. Une image actualisée ». *Revue belge de géographie. Hommage aux professeurs J. Annaert et H. Nicolai*. Tome 1. *Géographie tropicale* 119^e année, n° 1-2, fascicule 58 (nouvelle série) : 103-114.
- de Saint Moulin, Léon. 1974. « La répartition de la population du Zaïre en 1970 ». *Cultures et Développement* VI (2) : 331-349.
- de Saint Moulin, Léon. 1987 (septembre). « Essai d'histoire de la population du Zaïre ». *Zaïre-Afrique* 217 : 389-407.
- de Saint Moulin, Léon. 2006a (février-mars). « Analyse par territoire et ville des résultats de l'enrôlement des électeurs et du référendum sur le projet de Constitution ». *Congo-Afrique* 402-403 : 9-34.
- de Saint Moulin, Léon. 2006 b. « La réalité démographique du Congo post-conflit ». In Hanf, Theodore, Mabilia Mantuba-Ngoma, Pamphile & Schlee, Beatrice (dir.), *La République démocratique du Congo : une démocratisation au bout du fusil*. Kinshasa : Fondation Konrad Adenauer.
- de Saint Moulin, Léon. 2010. *Villes et organisation de l'espace en République démocratique du Congo*. Tervuren-Paris : MRAC-L'Harmattan (coll. « Cahiers africains », n° 77).
- de Saint Moulin, Léon. 2011 (novembre). « La répartition des enrôlés en 2011 et 2006. Les défis des élections ». *Congo-Afrique* 459 : 663-677.
- de Saint Moulin, Léon & Kalombo Tshibanda, Jean-Luc. 2011. *Atlas de l'organisation administrative de la République démocratique du Congo*, 2^e édition revue et amplifiée. Kinshasa : Centre d'études pour l'action sociale.
- De Smet, R.E. 1971. *Cartes de la densité et de la localisation de la population de la Province du Katanga (République du Zaïre)*. Bruxelles : CEMUBAC.
- Département de l'Agriculture et du Développement rural, Service d'études et planification. 1985 (septembre). *Région du Shaba. Étude régionale pour la planification agricole*. Projet de planification agricole Projet 660-070/USAID/PRAGMA.C.3.
- Direction de la Statistique. 1960 (août). *Bulletin mensuel des statistiques générales du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, série spéciale : n° 3 – fascicule E, *Enquête démographique 1956/57. Province du Katanga*.
- Gourou, Pierre. 1955. *La Densité de la population rurale au Congo belge*. Gembloux : Duculot.
- INS. 1992. *Recensement scientifique de la population – juillet 1984 – totaux définitifs. Groupements/quartiers*. Volume II, *Kivu, Shaba, Kasai-Oriental, Kasai-Occidental*. Kinshasa.
- INS & UNICEF. 2011 (mai). *Enquête par grappes à indicateurs multiples en République démocratique du Congo (MICS-RDC 2010). Rapport final* (en ligne : http://www.childinfo.org/files/MICS-RDC_2010_Final_Report_FR.pdf).
- INS/DP Katanga. 2010 (novembre). *Le Katanga en chiffres*. Lubumbashi.
- « Introduction ». 2010 (novembre). In Spittaels, Steven (éd.), *La complexité de la gestion des ressources minérales dans un contexte de fragilité de l'État : une analyse du secteur minier dans l'arrière-pays du Kivu*. Londres : International Alert, pp. 8-11 (en ligne : http://www.ipisresearch.be/maps/hinterland/20110112_Kivuhinterland_FR.pdf).
- Jouan, Quentin. 2012. « Recruter au Katanga. Réalités et discours de la Bourse du Travail du Katanga (1914-1922) ». Travail de master en histoire. UCL, publication en ligne (<https://www.uclouvain.be/413780.html>).
- Lumpungu Kamanda, Quentin. 1970. « Culture cotonnière et société rurale dans le Nord du Katanga ». Thèse de doctorat en économie du développement. Université de Rennes.
- Marchal, Jules. 1999. *Travail forcé pour le cuivre et pour l'or. L'histoire du Congo 1910-1945*, Tome I. Bruxelles : Paula Bellings.
- Matthysen, Ken & Zaragoza Montejano, Andrés. 2013 (novembre). « *Conflict Minerals* » *Initiatives in DR Congo : Perceptions of Local Mining Communities*. Anvers : IPIS.
- Ministère de l'Agriculture, Secrétariat général de l'Agriculture, Pêche et Élevage, SNSA. 2012 (juillet). *Annuaire des statistiques agricoles (2000-2006)*.
- Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Secrétariat général de l'Agriculture, Pêche et Élevage, SNSA. 2013 (avril). *Annuaire des statistiques agricoles (2006-2011)*.
- Ministère de l'Économie nationale. 1972 (novembre). *Conjoncture économique. Année 1971 et premier trimestre 1972*, n° 12.
- Ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire, INS. 1994. *Recensement scientifique de la population – juillet 1984 – Caractéristiques démographiques*. Vol. 6, *Shaba, les villes de Lubumbashi, Likasi, Kolwezi et sous-régions de Shaba*. Kinshasa.
- Ministère du Plan et de la Coordination économique, service des statistiques, Bureau de la Démographie, IRES. 1961 (juillet). *Tableau général de la démographie congolaise. Enquête démographique par sondage 1955-1957. Analyse générale des résultats statistiques*. Kinshasa.
- Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage, du Plan, de l'Éducation nationale et de l'Environnement, Conservation de la nature, Forêts et Pêche, PNUD/UNOPS, Programme national de relance du secteur agricole et rural (PNSAR) 1997-2001. 1998 (octobre). *Monographie de la province du Katanga*.
- Ngondo a Pitshandenge, Séraphin. 2009 (juin-juillet-août). « Nécessité d'un recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) en République démocratique du Congo ». *Congo-Afrique* 436 : 419-431).
- Ngondo a Pitshandenge, Séraphin, de Saint Moulin, Léon & Tambashe Oleko, Basile. 1992a (octobre). « La population du Zaïre à la veille des élections de 1993 et 1994 ». *Zaïre-Afrique* 268 : 227-248.

- Ngondo a Pitshandenge, Séraphin, de Saint Moulin, Léon & Tamashe Oleko, Basile. 1992b. *Perspectives démographiques du Zaïre 1984-1999 & Population d'âge électoral en 1993 et 1994*. Kinshasa : CEPAS.
- OCHA. 2005. *Mission d'évaluation des besoins humanitaires, Province du Katanga. Rapport final* (en ligne : <http://repositories.lib.utexas.edu/bitstream/handle/2152/4887/3997.pdf?sequence=1>).
- OCHA. 2013 (avril). *La crise oubliée du « Triangle de la mort » en République démocratique du Congo. Les défis de la protection des civils au Katanga*. Kinshasa.
- Poulin, Roger, Appleby, Gordon & Quan, Cao. 1987 (février). *Impact Evaluation of Project Nord Shaba*. USAID (en ligne : http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/Xdbbg070a.pdf).
- Rawlence, Ben. 2013. *Radio Congo. Signals of Hope from Africa's Deadliest War*, 2^e édition. Londres : OneWorld.
- RD Congo. 2011 (août). *Loi portant répartition des sièges par circonscription électorale pour les élections législatives et provinciales*. Kinshasa.
- Retel-Laurentin, Anne. 1973. *Infécondité en Afrique noire. Maladies et conséquences sociales*. Paris : Masson et C^{ie}.
- UNICEF. 2002 (juillet). *Enquête nationale sur la situation des enfants et des femmes MICS2/2001*. Volume II. *Rapport d'analyse*. Kinshasa.
- Yemba Poyo-Tombe. 1974. « Histoire de la population et de l'organisation administrative de la sous-région du Tanganyika (1888-1960) ». Mémoire de licence en histoire. UNAZA. 1973-1974.

CHAPITRE 4

LES STRUCTURES ÉDUCATIVES

Les structures d'enseignement présentes dans le Tanganyika sont héritières de l'initiative missionnaire au début du xx^e siècle, en particulier du développement des réseaux des Pères Blancs, des Spiritains et de quelques stations protestantes. À l'entame du xxi^e siècle, la question de l'éducation des communautés rurales revêt un caractère particulièrement aigu, dans le cadre des défis posés par les problèmes liés au développement agricole, à l'éradication de la pauvreté et à la sécurité alimentaire. L'enseignement dans le district présente, en ce sens, d'importantes défaillances et les politiques menées à ce jour n'ont pas produit les résultats escomptés.

1. LA SCOLARISATION PAR LES MISSIONS : PREMIERS JALONS DU SYSTÈME ÉDUCATIF OCCIDENTAL

1.1. LES MISSIONS CATHOLIQUES

Deux congrégations se sont partagé l'entreprise missionnaire dans le district : aux Pères Blancs, installés depuis 1885 sur les rives du lac Tanganyika, revint la partie à droite du Lualaba jusqu'au lac ; aux Spiritains, appelés en 1907 pour occuper le nord du Katanga, la frange occidentale.

L'espace des Pères Blancs fut érigé en vicariat apostolique en 1895, d'abord du Haut-Congo, puis de Baudouinville (1939) jusque 1959, non sans avoir été retouché à plusieurs reprises, par le jeu croisé des créations de nouvelles divisions ecclésiastiques et d'affectations de territoires. Inclus initialement dans le vicariat apostolique du Congo belge, l'espace des Spiritains, quant à lui, ne devint préfecture aposto-

lique qu'en 1911, avant de devenir un vicariat apostolique en 1935 (dit « du Katanga septentrional », puis « de Kongolo » en 1951). Il fut transformé en diocèse en même temps que Baudouinville (10 novembre 1959). Dans cette nouvelle mouture, l'entité couvrait une vaste région rassemblant les territoires de Kongolo, de Kabalo, de Manono, mais également une grande partie du territoire de Kasongo et du territoire de Malemba-Nkulu. Manono et Malemba-Nkulu furent détachés ultérieurement (1971) pour constituer le diocèse de Manono, auquel furent également joints certaines portions des diocèses de Kalemie-Kirungu et de Kilwa (*Annuaire de l'Église catholique au Zaïre* ca 1975 : 392-398 ; 421-431).

Si l'action de la Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) ne portait pas seulement sur l'éducation et l'évangélisation, c'est surtout dans ces domaines que les résultats furent rapides et remarquables. La chronique de leurs premières entreprises dans le sud du vicariat, où ils s'investirent en premier, est résumée en quelques dates :

- 1895 : arrivée des premières Sœurs Blanches (religieuses) à Baudouinville, comme auxiliaires des Pères Blancs pour s'occuper de l'enseignement des jeunes filles et des soins aux malades dans les dispensaires et hôpitaux ; ouverture à Mpala d'une école normale pour la formation d'instituteurs-catéchistes ;
- 1896 : fondation de la mission de Lusaka ;
- 1898 : ouverture du petit séminaire (déplacé à Lusaka en 1905) ;
- 1903 : ouverture du philosophat pour les grands séminaristes et transfert de l'école normale à Lusaka ;
- 1908 : ouverture du grand séminaire à Baudouinville.

Les effectifs scolaires se recrutèrent d'abord parmi les anciens esclaves obtenus des Arabes, qu'ils fussent rachetés ou libérés par la force³⁷⁷. En 1895, ainsi, monseigneur Roelens, premier vicaire apostolique du Haut-Congo, récupéra une septantaine d'enfants destinés à être vendus sur la côte orientale du lac au grand marché d'Udjidji et libérés par le capitaine Deschamps, chef de poste de Mtoa; ceux-ci furent conduits au poste de Mpala, avant d'être transférés à Baudouinville pour constituer les premiers contingents scolaires de la région. La scolarisation de ces enfants marque le début d'une vaste entreprise de scolarisation qui s'étendit progressivement à tout le vicariat, grâce à la création de fermes-chapelles³⁷⁸. Ces dernières constituaient pour les missionnaires des pépinières d'où sortirent les premiers catéchistes qui deviendront plus tard instituteurs.

Installés à Albertville à partir de 1917, les Pères Blancs y transférèrent la mission de Niemba, érigée en 1913, et établirent directement une première année primaire avec une centaine d'élèves (45 garçons et 50 fillettes). Le bâtiment initial en pisé fut remplacé, en 1929, par une construction en matériaux durables, rapidement devenue trop étroite toutefois pour accueillir une population scolaire en expansion. La même année fut inaugurée une école primaire pour filles européennes, dont le nombre augmentait sans cesse, à l'initiative de l'Association des femmes coloniales. Les cours, qui se donnaient dans une maison particulière proche de l'hôpital pour Européens, furent confiés aux Sœurs Blanches de Saint-Pierre-Claver (Weyn 2002: 26³⁷⁹). À la même époque (1925) fut construit à Baudouinville le grand séminaire éponyme, devenu aujourd'hui collège Kaoze. Les Sœurs Blanches ouvrirent également, en 1932, une école primaire pour filles africaines dans un immeuble mis à leur disposition par le CFL, déménagée par la suite dans un nouveau

bâtiment comprenant deux classes et un musée. En 1939, elles inaugurèrent une école ménagère (cuisine, cuisine, tricot) destinée à accueillir, pour un cycle de trois années, les élèves ayant achevé leurs études primaires. Au début de la Deuxième Guerre mondiale, l'école des filles devenant trop exiguë, la nécessité de créer un pensionnat pour filles se fit sentir; les sœurs investirent ainsi, en octobre 1943, un nouvel établissement baptisé « Institut Regina Pacis » situé à l'extrémité sud de la ville. À la même période, à Kirungu (Baudouinville), elles entraient en possession d'un pensionnat baptisé « Institut Regina Coeli », qui accueillait une quarantaine de filles externes et une vingtaine de pensionnaires venues de tout le territoire d'Albertville et même des territoires voisins de Nyunzu et de Kabalo. De son côté, en collaboration avec la mission, le CFL ouvrit avant la guerre un complexe scolaire professionnel à Albertville, qui allait compter, à terme, cinq sections principales :

- l'école mouvement et trafic: formation des chefs d'escorte, des convoyeurs et chefs-trains;
- l'école de batellerie: formation des bateliers et des conducteurs de bateaux;
- l'école traction et matériel: perfectionnement à divers métiers;
- l'école professionnelle: formation d'artisans du bois et forgerons;
- l'école du soir: formation générale des artisans.

Côté Spiritains, il semble que ceux-ci s'investirent davantage en zone rurale que dans les postes (Kongolo, Ankoro). À Kongolo, mission depuis 1909, les écoles du centre accueillait environ 600 enfants à l'entame des années 1930, garçons comme filles. L'éducation de ces dernières fut dévolue aux Sœurs des Filles de la Croix, arrivées en 1929, qui prirent également en main la formation des femmes et les soins de santé (Congrégation du Saint-Esprit 1932: 308-309).

Dans la foulée de la réforme scolaire de 1948, les Frères de Notre-Dame-de-Lourdes d'Oostaker reprurent les écoles moyennes pour Africains à Baudouinville et à Albertville. En 1954, ils aménagèrent au-delà de la Lukuga, près de la rivière Lubuye, un grand complexe scolaire au statut initial d'« école professionnelle », comprenant à l'origine une école moyenne et une école technique. L'école technique disposait des sections bois, mécanique auto, construction, électricité et textile; l'école moyenne se dota, quant à elle, quelques années plus tard, d'un cycle d'orientation ainsi que des humani-

377 En vertu du décret du 4 mars 1892 qui étendait aux « colonies agricoles et professionnelles » catholiques la tutelle des enfants abandonnés ou orphelins issus des guerres anti-esclavagistes.

378 Cette unité prendra au fil du temps différentes appellations: « école de village », « école succursale », « école rurale », cette dernière supplantant finalement toutes les autres dans l'entre-deux guerres (Feltz 1976: 10).

379 Les informations relatives au développement scolaire de Kalemie jusqu'à l'indépendance nous viennent de cette même contribution; il faut toutefois regretter l'absence de références à des sources dans le corps du texte, empêchant de contrôler l'information.

tés scientifiques et le complexe devint un « groupe scolaire », auquel fut adjoint, en 1959, un internat d'une soixantaine d'élèves. D'abord simple école technique agricole, l'établissement de Baudouinville, devenu entre-temps une école moyenne, accueillit à terme un cycle d'orientation et d'humanités pédagogiques. Au même moment naissait, à côté de l'église Saint-René, le petit séminaire Pie-XII, qui abrita à la longue les humanités gréco-latines, au même titre que le grand séminaire de Kirungu à Baudouinville. En 1950, une école pédagogique destinée à former des monitrices fut ouverte à la fois à Albertville et à Baudouinville par les Sœurs Blanches. Peu après, les religieuses de la Congrégation des sœurs de Saint-Joseph aménagèrent une école ménagère pour jeunes filles à Lumono, une petite bourgade située à une soixantaine de kilomètres de Kirungu. Enfin, en 1956, furent ouverts à Albertville un athénée pour Européens et deux écoles primaires pour Africains (Mangapi et Regez Mwendu), dans l'esprit des dispositions (libérales) du nouveau ministre des Colonies, Auguste Buisseret, qui introduisit au Congo l'enseignement officiel pour les Noirs.

Dans l'arrière-pays, l'action missionnaire était portée localement par les écoles rurales, lesquelles essaïmaient à partir d'un point focal, les stations missionnaires, et constituaient autant de foyers de diffusion de l'évangélisation, à une époque où se confondaient évangélisation et enseignement. Ce système nucléaire fortement centralisé reposait sur le catéchiste/moniteur/instituteur, véritable cheville ouvrière, indispensable au fonctionnement de ces chapelles-écoles. En 1905, l'implantation triangulaire de Baudouinville (stations de Mpala, Baudouinville, Lusaka) comptait 27 chapelles-écoles ; au début des années 1920, le Haut-Congo comptait 110 écoles rurales, dont 34 étaient pour filles. En 1930, la zone spiritaine recensait 105 écoles, pour 69 aux Pères Blancs. Chez ces derniers, l'ampleur de l'évolution dans les années 1930 se mesure à la seule évocation de la mission de Sola (près de Kongolo), qui, durant l'exercice 1942-1943, dénombrait 175 écoles rurales et 84 chapelles-écoles dans son rayon d'action, ce qui en faisait le poste le plus important numériquement parlant (Feltz 1976 : 12, 15, 20)³⁸⁰. La progression des chapelles-écoles fut

d'abord facilitée par la convention de 1906 entre l'EIC et le Saint-Siège octroyant des terres aux missions catholiques, qui devaient s'engager en retour « à créer une école où les indigènes recevraient l'instruction ». Elle reçut ensuite une sérieuse impulsion par la convention scolaire de 1925, laquelle systématisa le financement, par la Colonie, du réseau scolaire catholique, jusqu'alors subsidié à titre gracieux (Kita Kyankenge Masandi 1982 : 169-170). Les chapelles-écoles, désormais qualifiées d'écoles rurales, recevaient subsides publics moyennant la rencontre de deux conditions : grouper au minimum 25 élèves et les encadrer par un instituteur porteur d'un diplôme d'aptitude ou d'un certificat d'aptitude délivré par l'inspecteur-missionnaire. Le catéchiste des chapelles-écoles cédait la place au moniteur ou à l'instituteur de l'école rurale, selon son niveau d'instruction. Dépendantes de ces subventions, les écoles rurales réagirent différemment aux effets de la crise économique de 1929-1933, selon les congrégations : la réduction du budget alloué aux subsides des écoles libres entraîna, en effet, une application plus rigoureuse des critères de subsidiation en milieu rural. Or, si le nombre d'écoles rurales chez les Pères Blancs connut une progression presque constante entre 1930 et 1938³⁸¹, il en alla autrement du réseau scolaire du vicariat apostolique du Katanga septentrional, nettement affecté, où le nombre d'écoles enregistra, au contraire, une déperdition de près de 50 %³⁸² (Feltz 1976 : 23 ; 25).

1.2. LES MISSIONS PROTESTANTES

Les protestants s'installèrent dans la région avec retard par rapport aux missionnaires catholiques. La réserve, sinon la méfiance, de Léopold II vis-à-vis des réformistes, soupçonnés de servir les intérêts des anglo-saxons, puis les affinités objectives du pouvoir colonial avec les catholiques, qui voyaient dans leurs stations missionnaires et leurs écoles autant de points d'appui d'une mainmise moins violente, plus insidieuse, d'ordre psychologique, sur les populations assujetties, bloquaient leur progression. Kita Kyankende observe, à ce sujet, que les valeurs morales qu'espéraient inculquer les pères aux colonisés devaient assurer la stabilité de l'ordre social, mais également permettre de mobiliser au besoin la

380 Notons que l'auteur maintient ici cette distinction entre écoles rurales et chapelles-écoles, tandis que dans ses rapports, l'Administration coloniale semble avoir adopté la première appellation dès la Première Guerre mondiale.

381 De 69 à 210 écoles rurales.

382 De 105 à 56 écoles rurales.

force de travail indispensable au développement de la Colonie, en professant les vertus du travail à des populations jugées paresseuses et oisives (Kita Kyan-kende 1982: 41). À l'inverse, les protestants furent longtemps soupçonnés de diffuser des idées subversives, nuisibles à l'autorité coloniale. L'organisation plus diffuse de l'apostolat protestant ne pouvait, en outre, rivaliser avec la puissance organisatrice de l'Église catholique et la forte influence de ses réseaux dans les sphères politiques. Les ressources nécessaires à l'établissement des stations dépendaient de la bonne volonté de groupes de donateurs individuels et il était en général attendu qu'elles contribuent rapidement à leur propre financement. Enfin, la dynamique d'expansion renvoyait essentiellement à l'initiative et à la personnalité de quelques individus, et à leur esprit d'entreprendre.

L'introduction des Églises protestantes se fit par le sud. La Garangenze Evangelical Mission (GEM) fut la plus importante des sociétés presbytériennes de la région. Elle ouvrit ses premières stations à Muyumba et Kamubangwa (1923). Il fallut ensuite attendre les années 1930 pour voir l'éclosion de nouvelles missions. Côté GEM, ce furent Albertville, Kidja et Tengu (1931), puis Kiambi et Masamba l'année suivante, Luizi (1933-1940) et Manono (1937). La mission de Tomene fut fondée, quant à elle, à la fin de la guerre (1945). L'Union congolaise des adventistes (SDA) ouvrit une unique station à Bikobo en 1931. La Congo Evangelist Mission (CEM), enfin, arriva un an plus tard à Katombe. Elle ouvrit par la suite les stations de Kongolo et de Katea (1949) (Braeckman 1961: 191-192; 203-206).

Quoique non négligeable, l'implication protestante dans le champ scolaire fut moins prononcée que du côté catholique. Les missions, et en particulier la GEM et la SDA, concentraient, en effet, prioritairement leurs efforts sur les œuvres médicales en fournissant du personnel et de l'argent. Parmi les réformistes prévalait la conception selon laquelle: «un hôpital, dans une moindre mesure un dispensaire, en milieu rural, constituait un outil d'évangélisation aussi important qu'une école» (Feltz 1976: 11-12). Paramètre important également: si les écoles catholiques furent subsidiées, dès 1925, par le Gouvernement, l'enseignement protestant attendit 1948 pour bénéficier d'un soutien similaire. Ce contexte n'empêcha pas les réseaux d'enseignement de se développer, en particulier dans les régions où opéraient la GEM et la CEM, qui y ouvrirent, dans les années 1930, de nombreuses écoles rurales, au point

de faire jeu égal, sinon de supplanter, numériquement parlant, les écoles catholiques (Feltz 1976: 23). Sous cet angle, si le rapport de force entre protestants et catholiques apparaissait équilibré dans le vicariat apostolique de Baudouinville en 1940, la présence des premiers était, par contre, nettement plus avérée que celle des Spiritains dans le vicariat apostolique du Katanga septentrional, ces derniers y comptant 6 missions contre 9 aux réformistes. Cette rivalité confessionnelle était à géométrie variable, car si la zone apostolique des Pères Blancs fut le lieu de relations relativement pacifiques, il n'en fut pas tout à fait de même côté Spiritains, confrontés, il est vrai, à une forte concurrence de la CEM dans les régions luba³⁸³ (Feltz 1976: 35; 38).

1.3. UNE POLITIQUE D'ADAPTATION DES MASSES PLUTÔT QU'AUX MASSES

L'implantation d'un nouveau système d'enseignement, orienté vers la masse et incluant l'éducation des filles, n'alla pas sans rencontrer des difficultés plus ou moins sérieuses. La «rigidité du complexe socio-culturel traditionnel, où l'économique, le politique et le religieux étaient étroitement imbriqués» (Feltz 1976: 42), ont donné lieu à des comportements que le colonisateur a pu qualifier de «résistance des milieux coutumiers» et de «passivité de la masse» (Vanhove 1962: 372). Ces sentiments réfractaires ont trouvé leur expression dans des manifestations diverses, telles qu'un taux élevé d'absentéisme en milieu rural, la concurrence des centres miniers, dont les meilleurs salaires détournaient des écoles jeunes et moniteurs, ou de missions de confession rivale, etc. En région luba, où les missions catholiques n'avaient jamais réussi à s'implanter réellement, il faut mentionner également l'hostilité déclarée de certaines sectes, qui opposèrent une résistance active à l'enseignement missionnaire (Feltz 1976: 42-46). Sur la résistance des populations luba, la *Chronique*

383 Dans les années 1930, les missionnaires spiritains s'exprimaient sur cette rivalité en les termes suivants: «Si dans le nord de notre Préfecture, le protestantisme est peu développé, dans le sud au contraire, nous avons à compter avec lui. Sans doute, nous le dominons; mais cette victoire est laborieuse. Il faut au missionnaire qui travaille dans des zones dites "protestantes" un esprit de foi extraordinaire et un courage peu commun pour soutenir des luttes quotidiennes contre un ennemi dont les moyens de défense ne semblent pas toujours inspirés "par l'amour de la paix et la charité du Christ"» (Congrégation du Saint-Esprit 1935: 204).

des missions de l'ordre spiritain relevait au début des années 1930, que :

« Les grandes agglomérations [du sud du vicariat] sont faites d'autochtones hostiles aux Européens, et leurs enfants, ivres de grand air, sont indifférents à notre enseignement. D'ailleurs, qu'en feraient-ils ? On ne leur demande que leurs bras pour un travail de forçat dans les mines de cuivre ou d'étain » (Congrégation du Saint-Esprit 1932 : 306).

Quant au programme de scolarisation des masses, son application n'empêchait pas l'existence d'un élitisme très restrictif, seuls quelques éléments jugés les plus prometteurs étant admis aux classes du deuxième degré. Le taux de déperdition entre les deux degrés était considérable et la majorité des jeunes réintégraient leur milieu d'origine en oubliant bien vite les rudiments acquis à l'école. Kita Kyan-kende se montre très critique quant à la pertinence d'un pareil système, ainsi qu'à la qualité générale de l'enseignement rural :

« Généralement, quand ils achèvent cet unique cycle scolaire qui leur est offert, les enfants des zones rurales ne savent ni lire ni écrire, et ne retiennent pratiquement aucune notion proposée par le programme [...] Ces petites écoles ne bénéficient d'aucun équipement didactique : il n'est pas rare qu'elles manquent des outils de première nécessité, tels que crayons, craies, papier, etc. Leur corps enseignant n'a reçu aucune autre formation que celle de catéchiste, parfois même aucune formation du tout [...] Quant à la formation physique et manuelle, les résultats ne peuvent guère être meilleurs » (Kita Kyan-kende 1982 : 171-172).

Se pose, en outre, la question de la consistance de la politique dite « d'adaptation au milieu », menée durant tout l'entre-deux guerres, qui conduisit à une scolarisation massive des milieux ruraux dans le premier degré. Ce système, destiné à donner aux jeunes « le goût du travail manuel et de l'agriculture », semblait en vérité bien peu adapté à un milieu davantage attiré par les centres urbains et le travail salarié pour les industries, mieux rémunéré, dans une région gagnée par un certain développement minier et industriel.

Il n'est pas inutile, enfin, de rappeler que le système scolaire colonial opérait une nette discrimination sociale entre le milieu rural et celui des centres, en termes d'accès à un niveau supérieur d'études.

En introduisant un second degré dans l'enseignement primaire, l'importante réforme scolaire de 1948 répondait bien au souci de l'Administration de contenir l'exode rural parmi les jeunes, en quête d'une instruction plus complète. Elle renforça le clivage rural-urbain en dédoublant les programmes à partir du deuxième degré de l'enseignement primaire. Au terme de la deuxième année d'enseignement, les élèves étaient orientés, selon certains critères, vers un second degré ordinaire ou normal, la première filière devant maintenir le jeune dans son milieu d'origine en le conditionnant aux travaux manuels ou agricoles, tandis que seule la seconde offrait à une minorité d'élèves, dont étaient pratiquement exclus tous ceux d'origine rurale, un enseignement ouvrant la voie à des fonctions d'auxiliaires subalternes et à un statut d'« élite », selon la terminologie coloniale (Kita Kyan-kende 1982 : 194-211).

En définitive, le Tanganyika abordait l'indépendance avec un réseau scolaire à la fois fortement implanté en milieu rural et marqué d'un déséquilibre entre la ville et la campagne. La structure se présente classiquement sous la forme d'un système pyramidal avec une large assise. Les statistiques du Bureau de l'enseignement catholique (BEC) indiquent, en 1963-1964, 1305 classes de primaire dans les diocèses de Baudouinville et de Kongolo (qui s'étendait alors pour moitié dans le Haut-Lomami [terr. Kabongo]), dont plus de 60 % dans le premier degré. Le rapport du nombre d'inscriptions à la population totale estimée était de l'ordre respectivement de 10 % et de 7,5 %. L'échelon supérieur recense, par contre, à peine 11 écoles secondaires et post-primaires, garçons et filles confondus, dont 9 dans le seul diocèse de Baudouinville. Albertville accueillait alors l'Institut Pie-XII, l'école professionnelle officielle congréganiste des métiers et le groupe scolaire officiel congréganiste (garçons), l'Institut Regina Pacis, l'école ménagère pédagogique et l'école de bonneterie (Lubuye) (filles); Baudouinville avait l'école moyenne agricole, l'école normale et le petit séminaire (garçons), l'école normale et l'école ménagère pédagogique (filles). Les effectifs du secondaire et du post-primaire ensemble représentent à peine 0,1 % à 0,5 % de la population estimée des diocèses (Bureau de l'enseignement national catholique).

2. L'ENSEIGNEMENT SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

2.1. CADRE ORGANISATIONNEL ET INSTITUTIONNEL

Sous la Troisième République, l'enseignement national se décline en cinq niveaux : préprimaire, primaire, secondaire, professionnel, supérieur et universitaire. Le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (MEPSP) est compétent dans les trois premiers niveaux, tandis que le ministère de l'Enseignement supérieur universitaire (MESU) organise et régit l'organisation des niveaux supérieur et universitaire. Trois autres ministères interviennent dans le secteur de l'enseignement : le ministère des Affaires sociales, le ministère de la Santé (formation des infirmiers dans l'enseignement secondaire) et le ministère de la Jeunesse (formation professionnelle en faveur des jeunes). Dans les niveaux régis par le MEPSP, seul le maternel (trois ans) n'est pas obligatoire. Le primaire (six ans) se répartit en trois degrés : élémentaire, moyen et terminal. Le secondaire propose, quant à lui, quatre cycles, lesquels offrent chacun une série d'options (jusqu'à trente pour le cycle professionnel) : un *cycle long* (humanités, 6 ans), qui comprend lui-même deux sous-cycles : un premier de 2 ans pour les enfants de 12-13 ans, et un second de 4 ans pour les enfants de 14-17 ans ; un cycle de spécialisation professionnelle (CSP), de 1 à 2 ans ; un cycle des Arts et Métiers, de 1 à 3 ans ; un cycle professionnel, de 4 à 5 ans. Le cycle « humanités » donne accès à l'enseignement supérieur, sous l'autorité du MESU. Celui-ci propose deux modules : le supérieur et l'université, le premier intégrant les instituts supérieurs techniques (IST), formant les techniciens, et les instituts supérieurs pédagogiques (ISP), formant les enseignants du secondaire.

La convention scolaire de 1977 passée entre l'État et les écoles gérées par les Églises, dites « conventionnées », ainsi que la loi-cadre de l'enseignement national de 1986 règlent l'organisation juridique du système scolaire. Ces textes sont complétés par une série de directives et d'instructions officielles (Mokonzi Mwindi Kadongo 2009 : 45-47). La loi définit, par ailleurs, le découpage administratif du système éducatif dans l'espace congolais, lequel est divisé en provinces, divisions et sous-divisions éducatives. Le district du Tanganyika constitue la province éducationnelle Katanga III, elle-même subdivisée en entités (« sous-divisions ») correspondant

aux six territoires administratifs éponymes. La politique de l'enseignement se fonde actuellement sur la stratégie pour le développement du sous-secteur de l'EPSP adoptée par le Gouvernement en mars 2010, ainsi que sur un plan intérimaire de l'éducation pour la période 2012-2014 qui définit les objectifs globaux du Gouvernement en matière d'enseignement. Enfin, une nouvelle loi organique a été élaborée en 2008, mais bien que ratifiée par le Parlement en 2011, elle attendait toujours sa promulgation à la fin 2012.

La démission de l'État du système éducatif, actée à partir des années 1980, aurait pu entraîner la disparition du « champ scolaire³⁸⁴ » et il est étonnant d'observer paradoxalement sa résilience depuis trois décennies, dans un contexte de pauvreté quasi généralisée et alors que la dégradation de la qualité de l'enseignement est régulièrement relevée par les usagers eux-mêmes. Entre autres arrangements historiques, facteurs sociaux et institutionnels récemment étudiés³⁸⁵, cette pérennisation est en fait rendue possible grâce au rôle central joué par les divisions provinciale et sous-provinciale dans l'architecture scolaire, à l'interface verticale entre la base et l'autorité publique ministérielle, et horizontale entre les réseaux partenaires de l'enseignement public (officiel et conventionné). Ainsi que l'expliquent Poncelet *et al.* (2010 : 29-34) :

« [...] les provinces ont une position clé dans la fixation des frais scolaires puisque ce sont les gouverneurs des provinces qui sont (en principe) tenus de fixer ces frais "en une nomenclature unique". Mais les provinces ne se réfèrent que partiellement au cadre national et ajoutent parfois [...] des frais supplémentaires [...] illégaux. [...] Les gestionnaires des réseaux conventionnés ajoutent également d'autres frais dans leurs circulaires. [...] À travers eux, le ministère de l'Éducation primaire, professionnelle et secondaire gère directement les écoles non conventionnées [...], assure la tutelle du pouvoir

384 Pour reprendre la terminologie employée par Poncelet *et al.*, désignant l'espace d'interaction entre « agents-acteurs, leurs rapports de pouvoir et leurs stratégies de reproduction dans une autonomie relative au regard de l'espace social de référence » (2010 : 24).

385 Cette question a fait l'objet d'une importante étude qualitative, menée en partenariat avec certaines universités belges et des chercheurs congolais, dont les résultats ont été synthétisés dans plusieurs contributions complémentaires (André *et al.* 2010 ; De Herdt *et al.* 2010 ; Poncelet *et al.* 2010 ; De Herdt & Poncelet 2011). L'article de De Herdt *et al.* a été actualisé dans une publication récente (2012 : 681-701).

organisateur (l'État) dans les écoles conventionnées, tout en contrôlant le développement de l'enseignement privé (via l'agrément, la participation aux tests). [...] Ces différents éléments convergent pour faire du "complexe administratif" provincial et sous-provincial formé des bureaux du MEPSP et de ceux des coordinations confessionnelles la clé de voûte du dispositif où se construit et se négocie une référence à la nature publique du fait scolaire. Ce lieu se situe plus précisément encore dans les échanges et négociations formels ou informels entre les administrations publiques et les coordinations confessionnelles (principalement la coordination catholique la mieux organisée). »

2.2. CARTOGRAPHIE DES RÉSEAUX PRIMAIRE, SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR DANS LE DISTRICT

Malgré les crises multiformes et le désengagement de l'État³⁸⁶, l'une des spécificités du Congo est le remarquable maintien du secteur de l'enseignement, dont le réseau s'est, en effet, densifié et diversifié après l'indépendance. Aujourd'hui encore, en dépit de sa forte dépréciation, l'enseignement est perçu comme le principal vecteur d'ascension sociale. Dans le cas du monde rural, en particulier, il est permis de se demander si ce succès ne reflète pas également l'existence d'un coût d'opportunité favorable à la formation scolaire, sensément corrélée à des débouchés professionnels attractifs, en contrepoint d'une trajectoire agricole en nette désaffection (De Herdt, Titeca & Wagemakers 2010: 161). Dans le Tanganyika, le nombre d'établissements a globalement triplé depuis le début des années 1980, tant en primaire qu'en secondaire, une progression surtout perceptible dans les territoires de Kongolo et de Moba (tableau 4.1).

Les écoles protestantes et catholiques restent, de loin, les mieux implantées, tant dans l'enseignement primaire que secondaire (graphiques 4.1 et 4.2). On trouve également une forte proportion d'écoles non conventionnées (environ 25 %) et la présence d'un réseau kimbanguiste. Enfin, depuis quelques années, les écoles privées se multiplient, agréées ou pas. Ces dernières sont créées à l'initiative de particuliers

386 De 1982 à 1987, la part du budget national dévolue à l'éducation est tombée de 25 % à 7 %, puis à 2-3 % à la fin des années 1990; parallèlement, le montant investi par élève s'effondrait de 159 USD à 23 USD (1982-1987), jusqu'à 7 USD en 2006, tandis que le salaire réel des enseignants régressait de 68 USD à 27 USD de 1982 à 1987, puis à 12,2 USD en 2002 (André *et al.* 2012: 126-127).

Tableau 4.1. Les établissements scolaires primaires et secondaires officiels en 1981/1982 et 2007/2008

S/Division	1981/1982		2007/2008	
	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire
Kabalo	50	10	148	41
Kalemie	53	27	133	45
Kongolo	63	15	258	104
Manono	64	27	178	68
Moba	31	5	110	24
Nyunzu	21	8	59	5
DP Katanga III	282	92	886	287

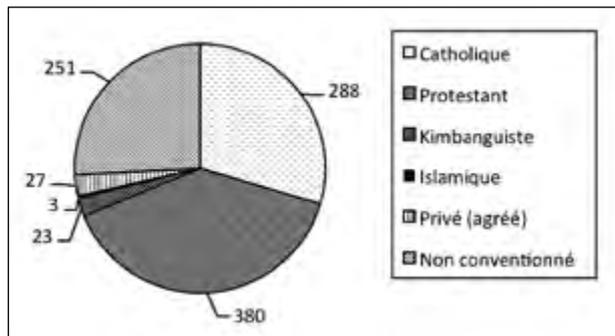
Sources: d'après Département de l'Agriculture et du Développement rural (1985: 229-232); Division provinciale de l'EPSP/Katanga III, 2007/08.

(professeurs retraités, par exemple), et évoluent en marge de la législation et des décrets régissant et réglant l'enseignement officiel, dont elles ne suivent pas nécessairement les programmes. Beaucoup n'ont pas de locaux à proprement parler, les cours se donnant au domicile du professeur; les moyens sont souvent dérisoires et la qualité de l'enseignement, discutable. D'autres établissements, encore, s'ouvrent sur la base de faux arrêtés ministériels.

L'état de l'enseignement supérieur et universitaire est moins bien connu. Le district du Tanganyika compte quatre institutions principales. Il s'agit de l'Institut supérieur pédagogique (ISP) de Kalemie, extension de l'ISP/Lubumbashi, de l'Institut supérieur de développement rural (ISDR) de Moba et de l'Institut supérieur d'études agronomiques (ISEA) de Kongolo (à Kaseya), auxquels s'ajoute le Centre universitaire de Kalemie (CUK)³⁸⁷. Les trois premières institutions sont nées dans la foulée de la politique dite « d'essaimage » appliquée à partir de 1993 par l'ancien ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, dans le but de décongestionner les trois institutions universitaires traditionnelles du pays, saturées. Cette politique d'essaimage ayant montré ses limites, une politique d'extensions universitaires fut initiée à partir de 1996; dans ce cadre, l'Université de Lubumbashi a mis en place des extensions dans

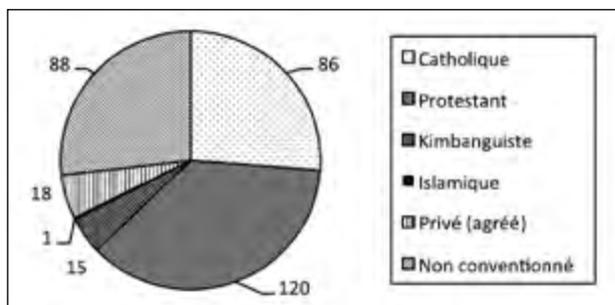
387 D'autres instituts sont signalés dans le district. Mentionnons par exemple l'ISP/Nyunzu, l'ISTEM/Manono et l'ISP/Kongolo. Les infrastructures, généralement sommaires, manquent de bâtiments, d'auditoires, de laboratoires, de bibliothèques, etc. (Assemblée provinciale 2012: 30).

Graphique 4.1. Répartition de l'enseignement primaire, par réseau (année 2007-2008)



Source : d'après Division provinciale de l'EPSP/Katanga III (2007-2008).

Graphique 4.2. Répartition de l'enseignement secondaire, par réseau (année 2007/2008)



Source : d'après Division provinciale de l'EPSP/Katanga III (2007-2008).

les provinces du Katanga, du Maniema et des deux Kasai, et a créé le CUK en 2004.

Il faut ajouter la prolifération d'institutions universitaires privées et d'établissements supérieurs qui échappent au contrôle de l'État, en particulier à Kalemie, Kabalo, Nyunzu, Kongolo et Manono. Ces institutions, qui fonctionnent le soir dans les bâtiments des écoles primaires et secondaires, en délabrement total, n'ont souvent ni locaux, ni bibliothèques, ni laboratoire, ni enseignants. Les cours, censés être dispensés entre 17 h et 22 h, s'arrêtent très fréquemment au crépuscule, par manque d'éclairage.

3. CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE DANS LES RÉSEAUX PRIMAIRE ET SECONDAIRE ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Plusieurs éléments interviennent dans l'analyse de la scolarité, lesquels relèvent essentiellement de deux niveaux : l'offre et la demande scolaires. Du côté de l'offre, la qualité des infrastructures et la disponibilité des établissements sont les principaux facteurs. La demande quant à elle, intègre principalement les

questions liées au coût de la scolarité, au revenu des ménages, au niveau d'instruction des parents, à la taille des ménages et aux rapports de genres. Ces facteurs sont naturellement souvent interconnectés.

3.1. L'OFFRE SCOLAIRE

Au niveau des infrastructures, l'enseignement a payé un lourd tribut aux conflits qui se sont succédé dans la région. De la sécession katangaise aux «guerres de libération» en passant par la rébellion Simba ou les guerres de Moba, le Tanganyika fut souvent aux avant-postes dans les soubresauts politiques auxquels le pays fut confronté et n'a pas été épargné par la dépression économique et la dégradation des conditions de vie. Beaucoup d'écoles, instituts et lycées hérités de la colonisation, à Kalemie ou à Moba, ont été détruits ou fortement endommagés par les conflits. À l'issue des guerres de 1997-2003, l'OCHA procédait aux travaux d'inventaire dans la province, avec ce bilan sévère :

«Les 20 écoles du poste d'encadrement administratif d'Ankoro ont été détruites [...]. À Kabalo, la presque totalité des 100 écoles primaires n'est plus fonctionnelle. À Kaseya (territoire de Kongolo), l'Institut technique agricole, l'unique du genre dans la contrée, est complètement détruit. À Kalemie, l'institut de Mahilo, et l'institut technique vétérinaire sont détruits; l'institut de technique agricole et de pédagogie de Nyombo (Kongolo) a servi d'abri à différents groupes armés. Au total, ce sont près de 500 établissements d'enseignement qui sont détruits ou rendus non fonctionnels dans l'ensemble du nord Katanga» (OCHA 2005 : 32).

Plusieurs écoles ont été réhabilitées depuis lors, mais il reste encore beaucoup à faire. Le rapport de vacances parlementaires des députés provinciaux réalisé en 2012 pointait, dans son volet éducation, la dégradation des infrastructures scolaires dans le Tanganyika :

«Quelques réfections ont été réfectionnées mais nous déplorons, dans l'ensemble, le délabrement de plusieurs écoles au Tanganyika. Les équipements, le matériel didactique font défaut dans certaines écoles avec comme conséquence la baisse du niveau d'enseignement [...]» (Assemblée provinciale 2012 : 30).

Le gouvernement provincial du Katanga a initié un programme de développement du réseau scolaire

Tableau 4.2. Établissements scolaires de l'EPSP dans le Tanganyika, année 2007-2008

Sous-divisions	Écoles						Classes			
	Maternel		Primaire		Secondaire		Maternel	Primaire	Secondaire	Total
	Établ.	AMR (1) (rayon (2))	Établ.	AMR (1) (rayon (2))	Établ.	AMR (1) (rayon (2))				
Kalemie	9	3 390 (33)	133	229 (9)	45	678 (15)	20	1 463	463	1 946
Kabalo	1	15 250 (70)	148	103 (6)	41	370 (11)	3	1 057	447	1 507
Kongolo	0		258	52 (4)	104	129 (6)	3	1 861	781	2 645
Manono	1	34 198 (104)	178	192 (8)	68	503 (13)	6	1 364	542	1 912
Moba	0		110	221 (8)	24	1 015 (18)	8	861	151	1 020
Nyunzu	0		59	292 (10)	5	3 445 (33)	3	592	120	715
DP Katanga III	11	10 881 (59)	886	152 (7)	287	470 (12)	43	7 198	2 504	9 745

Source : d'après Division provinciale de l'EPSP/Katanga III (2007-2008).

(1) En km².

(2) En km.

incluant la construction d'écoles dites « du cinquantenaire » dans chaque district, destinées à accueillir au total 4000 nouveaux élèves ; 120 000 bancs ont été commandés en Chine et auprès de fabricants locaux, en vue d'équiper les classes (Kalaba Mutabusha 2011 : 160). Mais le matériel mobilier reste déficitaire. Dans le Tanganyika, la division provinciale comptabiliserait, en moyenne, un banc pour treize élèves inscrits et une chaise pour trois instituteurs (Club Unesco-Ntcheko 2013).

La couverture géographique de l'enseignement dans le district est particulièrement mauvaise. L'aire moyenne de recrutement (AMR) par école primaire pour l'année scolaire 2007-2008 s'élevait à 152 km² (tableau 4.2), avec d'énormes disparités selon les territoires, soit un niveau presque deux fois supérieur à la moyenne nationale à la même époque (80 km²)³⁸⁸. En moyenne, un enfant devra parcourir 7 km pour rejoindre son école primaire. C'est à Kongolo, territoire comptant par ailleurs le plus d'établissements scolaires, que l'AMR est la plus basse, tandis qu'elle est la plus élevée en territoire de Moba. La couverture des établissements secondaires, toutes filières confondues, est plus mauvaise encore, le réseau officiel comptant trois fois moins d'établissements qu'en primaire (tableau 4.2). En territoire de Nyunzu, un élève devra parcourir en moyenne plus de 30 km pour atteindre l'école la plus proche.

La portée analytique d'un indice tel que l'AMR est cependant très limitée, de par son caractère agrégé

qui ne tient pas compte de la dispersion des densités de population, et *a fortiori* de l'influence de l'urbanisation sur la répartition des établissements. L'AMR incorpore, en effet, dans son équation, de nombreuses zones de vastes solitudes, en particulier dans l'espace délimité par les rivières Niemba, Lukuga, Lualaba et Luvua, lesquelles tirent le ratio établissements/superficie vers le bas. La comparaison des taux d'urbanisation et de la proportion d'établissements/de classes en zone urbaine révèle l'existence d'un déséquilibre villes-campagnes à géométrie variable dans le réseau officiel (tableau 4.3). En territoire de Kongolo ainsi, le chef-lieu attire près d'un cinquième des écoles primaires et secondaires de l'EPSP de la sous-division. La ville de Kabalo apparaît, à l'inverse, très mal desservie en classes de primaire par rapport à sa population ; c'est le cas également des centres urbains en territoire de Manono et, dans une moindre mesure, en territoire de Moba. Enfin, à l'exception de Manono, l'enseignement secondaire semble partout surreprésenté en milieu urbain, et en particulier à Kalemie.

L'enquête Tuungane (2008)³⁸⁹ apporte peut-être un meilleur éclairage sur les caractéristiques de l'offre scolaire. Les personnes sondées indiquaient un temps de parcours moyen d'environ 45 minutes pour atteindre l'école primaire la plus proche, ce qui attesterait l'existence d'un établissement dans un rayon moyen inférieur ou égal à 3 km dans les zones habitées, tandis qu'au niveau secondaire, le temps de

388 Celui-ci s'est, depuis lors, sensiblement réduit, s'établissant autour de 65 km² pour l'année scolaire 2009-2010.

389 Voir page 315 pour des précisions concernant cette enquête.



(Photos équipe locale, 2009.)



(Photo équipe locale, 2009.)



(Photo équipe locale, 2009.)

Tableau 4.3. Couverture scolaire. Rapport milieux urbains/ruraux (en %)

Territoires	Centres	Enseignement primaire		Enseignement secondaire		Taux d'urbanisation*
		Établ.	Classes	Établ.	Classes	
Kabalo	Kabalo	1,34	0,62	nc	nc	22,56
Kalemie		31,58	28,86	57,78	65,60	34,52
	<i>Kalemie</i>	24,81	23,84	51,11	57,80	
	<i>Kituku</i>	6,77	5,02	6,67	7,80	
Kongolo	Kongolo	18,22	16,05	18,27	19,16	12,32
Manono		8,91	13,20	16,18	17,48	21,81
	<i>Manono</i>	7,22	10,91	14,71	16,08	
	<i>Kanteba</i>	1,69	2,29	1,47	1,40	
Moba	Moba	6,36	8,38	16,67	13,95	11,76
Nyunzu	Nyunzu	18,64	24,73	60,00	66,67	25,78
District	12,30	14,74	21,95	28,95	20,36	

* Le taux d'urbanisation est celui calculé pour l'année 2010. D'après : de Saint Moulin (2010 : 147).
Source : d'après Division provinciale de l'EPSP/Katanga III (2007-2008).

parcours moyen atteint environ 84 minutes (Humphreys 2008 : 31). Même ainsi revus à la baisse, ces indicateurs restent élevés. On imagine sans peine ce que représentent pour de jeunes enfants et des adolescents pareils temps de parcours pour se rendre à leurs leçons, et les conséquences directes sur la scolarisation, tant en primaire que dans le secondaire, alors que les systèmes de transport motorisés sont défaillants. Ce problème peut, en outre, constituer un élément d'explication des inégalités sexuelles en matière

de scolarisation, les parents étant généralement moins enclins à envoyer leurs filles dans des écoles trop éloignées afin de les préserver de violences physiques ou morales. Il ressort d'une enquête nationale récente qu'en RD Congo, la distance à l'établissement le plus proche constitue l'un des principaux facteurs d'absentéisme, celui-ci étant d'autant plus élevé que la distance est importante : au-delà de 5 km, plus de la moitié des enfants de 6-11 ans ne fréquentent pas l'école ; à l'adolescence (12-17 ans), au-delà d'une

distance de 10 km, la proportion d'absents reste de près de 40%. Ces pourcentages sont, en outre, systématiquement beaucoup plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain (ISSP/UO ca 2012: 101-102).

3.2. LA DEMANDE SCOLAIRE

L'INS/Katanga a calculé certains indicateurs de fréquentation reproduits dans les graphiques 4.3 à 4.6³⁹⁰. Partout, le Tanganyika affiche un retard significatif vis-à-vis de la moyenne provinciale, alors que le Katanga est lui-même à la traîne par rapport au niveau national (CTSE 2009 & 2011). Au niveau primaire, le taux brut de scolarisation (TBS), qui indique la proportion d'enfants fréquentant l'école par rapport à la population scolaire attendue dépassait à peine la moitié, en 2007-2008; en ne retenant que les élèves inscrits compris dans la catégorie d'âges officielle³⁹¹ (soit le taux net de scolarisation, TNS), cette proportion passe sous la barre des 50% pour l'année scolaire 2009-2010. Le taux d'inscription en première primaire des enfants en âge de débiter leur scolarité³⁹² (taux net d'admission, TNA) tourne également autour de 50%, beaucoup d'élèves entamant leur scolarité plus tard, ainsi qu'en témoigne la forte proportion d'enfants de 7 ans inscrits en première primaire (taux spécifique d'admission, TSA)³⁹³. C'est à Moba que la situation apparaît la plus critique à tous les niveaux, tandis que Kabalo, Kongolo (sauf TNS) et Nyunzu (TBS seulement) présentent les meilleurs résultats. Les scores sont plus faibles encore au niveau secondaire, où seuls 15% des enfants en âge de fréquenter le secondaire sont effectivement inscrits. Là encore, Moba (3%) est à la remorque du district, tandis que Kabalo et Kongolo à nouveau, rejoints par Kalemie, sont en haut du groupe.

390 Signalons ici que ces indicateurs diffèrent parfois fortement de ceux de l'annuaire EPSP. Selon l'annuaire 2007-2008 ainsi, les TBS/-Filles, /-Garçons et /-Mixtes pour le Katanga s'élevaient respectivement à 67,8%, 85,8% et 76,8% (niveau primaire) et à 18,8%, 41,5% et 30,3% (niveau secondaire). Ces différences existent également en ce qui concerne le calcul du TNA. Par souci de cohérence interne, les indicateurs INS seront préférés à ceux de l'EPSP, car seuls les premiers donnent la ventilation au niveau des territoires. Pour ces raisons, et considérant la qualité douteuse des statistiques congolaises, ces données sont à interpréter avec beaucoup de prudence.

391 Enfants âgés de 6 à 11 ans.

392 Enfants âgés de 6 ans.

393 Notons que le TSA inclut dans son calcul les élèves recommençant leur année.

Avec la question de la disponibilité de l'offre, les frais scolaires constituent souvent le principal obstacle à la fréquentation. Tout le dispositif repose pratiquement sur la contribution financière des parents, principaux bailleurs de fonds du système depuis le retrait de l'État. Ils s'acquittent de «frais scolaires» à la rentrée dont le montant excède de loin le seul cadre du fonctionnement de l'école³⁹⁴. Apparue à la fin des années 1970, cette tendance a fini par «s'institutionnaliser» au lendemain de la grève illimitée des enseignants de 1992 sous la terminologie de «frais/prime de motivation», avant de se muer en «frais d'appointement», depuis la proclamation de la gratuité en 2010 (voir plus bas). Une vaste étude menée auprès des écoles en 2008-2009 a établi que ces «frais», déterminés en principe par la direction des écoles en concertation avec le COGES et le CP, constituent jusqu'à 75% de la facture scolaire par élève (9,83 USD³⁹⁵) (André *et al.* 2010: 137). Beaucoup de familles sont incapables de payer les frais à temps et les élèves, fragilisés, s'exposent dès lors à l'exclusion temporaire de l'établissement par la direction.

Dans le Tanganyika, touché par un fort niveau d'absentéisme (voir plus bas), la question du financement est un motif d'exclusion scolaire, en particulier auprès des jeunes adolescents (13-14 ans), qui se procurent souvent eux-mêmes de quoi acquitter leur minerval (revente sur les marchés). En 2009, l'enquête ACF dirigée dans la ZS d'Ankoro signalait que le taux de scolarisation des enfants de 7 à 15 ans retenus dans son échantillon plafonnait à 68,4%. Les motifs d'absentéisme fréquemment avancés renvoyaient aux contraintes budgétaires: modicité des revenus et budget scolaire étriqué (12,7%), d'une part; frais de scolarité élevés, tant à la rentrée (achats

394 De Herdt *et al.* (2010: 163) parlent des écoles comme de véritables «unités d'impôts», pour souligner que les contributions financières des parents couvrent non seulement les frais de fonctionnement des écoles, mais irriguent les différents degrés administratifs, du district au pouvoir central, en passant par la province; dans un système «polycentré» où se côtoient acteurs étatiques et non étatiques, ces contributions financent aussi (et souvent principalement) l'appareil administratif des réseaux parallèles (De Herdt *et al.* 2012: 690-691).

395 Dollars constants 2006. Notons que ce montant est susceptible de fluctuer fortement d'une province à une autre, voire même d'une sous-province éducationnelle à une autre, en raison de la dispersion des compétences entre les différents niveaux de pouvoir, légales ou illégales, quant à l'établissement des frais (MEPSP, gouverneurs de province, gestionnaires des réseaux conventionnés, directeurs d'écoles, enseignants, etc.) (André *et al.* 2010: 138).

des fournitures scolaires et des uniformes des enfants) qu'à chaque trimestre (minervals), d'autre part (ACF 2009 : 23-24).

L'instruction des parents, le niveau de bien-être économique et la taille des ménages sont d'autres facteurs déterminants de la scolarisation des jeunes. L'enquête nationale MICS-2010 souligne la corrélation positive qui existe entre, respectivement, le niveau d'instruction de la mère et le niveau de bien-être économique, et le taux de fréquentation, tant au primaire qu'au secondaire (INS & UNICEF 2011 : 153-154). Il a été mis en exergue par ailleurs (De Herdt *et al.* 2012 : 688-689) que le niveau d'éducation en RD Congo reste l'une des clés de l'ascension sociale et d'une hausse du niveau de revenu. On conçoit, dès lors, le cercle vicieux qui s'installe et participe au maintien d'une chape confinant les classes défavorisées au bas de l'échelle. Surtout, le manque d'instruction des milieux paysans est un chaînon critique de l'exposition à l'insécurité alimentaire, qui nourrit à son tour l'absentéisme scolaire, bouclant ainsi la boucle infernale. L'enquête conjointe INS-PAM réalisée au Katanga en 2012 indique qu'au cours de l'année scolaire 2011-2012, le pourcentage d'enfants de 6 à 12 ans ayant effectivement fréquenté l'école fut systématiquement plus faible parmi les ménages touchés par l'insécurité alimentaire (64 %, contre 77 % pour les autres). L'assiduité au cours de l'année fut également plus faible chez ceux-ci, l'enquête ayant enregistré une prévalence des enfants issus de ménages en insécurité alimentaire parmi les 23 % des enfants de 6-12 ans s'étant absentes au moins quatre semaines d'affilée au cours de l'année scolaire, souvent pour aller travailler dans les mines (INS & PAM 2012 : 5-6).

Enfin, comme ailleurs au Congo, les indicateurs font apparaître une inégalité très nette entre filles et garçons dans l'accès à l'éducation. Outre la question de la disponibilité déjà évoquée, la contrainte budgétaire joue évidemment un rôle majeur. L'investissement que représente la scolarisation des enfants dans un budget ménager impose en effet souvent de faire des choix dont les filles sont les premières victimes : dans l'arbitrage entre un frère et une sœur, la préférence ira généralement au premier. À tous les niveaux de la formation, les effectifs féminins sont très largement minorisés au regard de leurs homologues masculins. En primaire, l'indice de parité (IP) atteint à peine 0,71 ; dans le secondaire, le ratio tombe à 0,45 (tableau 4.4). Le déséquilibre transparait également dans les indices de scolarisation, où le TBS pour les filles en primaire est de 52 %, contre 64 %

pour les garçons ; pareillement, seulement 7 % des filles en âge de fréquenter le cycle secondaire y poursuivent effectivement leur scolarité (graphiques 4.3 et 4.6). En ZS d'Ankoro, l'enquête ACF relevait des disparités d'un ordre de grandeur similaire, avec un taux de scolarisation des enfants de 7 à 15 ans de 68,4 %, pour un IP filles/garçons de 0,66 (ACF 2009). Enfin, l'enquête INS & PAM 2012 déjà mentionnée ajoute que le niveau de sécurité alimentaire influe également sur la scolarisation des effectifs féminins, laquelle atteint seulement 58 % des filles de 6-12 ans dans les ménages en insécurité alimentaire, contre 73 % dans les ménages en sécurité alimentaire (INS & PAM 2012 : 6).

Tableau 4.4. Population scolaire du Tanganyika, variable genre (2007-2008). IP filles/garçons

Sous-divisions	Maternel	Primaire	Secondaire
Kabalo	91,5	58,9	22,9
Kalemie	93,8	85,6	51,0
Kongolo	137,0	70,0	0,0
Manono	83,2	60,6	136,8
Moba	125,3	82,7	49,4
Nyunzu	122,0	61,5	18,8
DP Katanga III	98,8	71,0	44,9

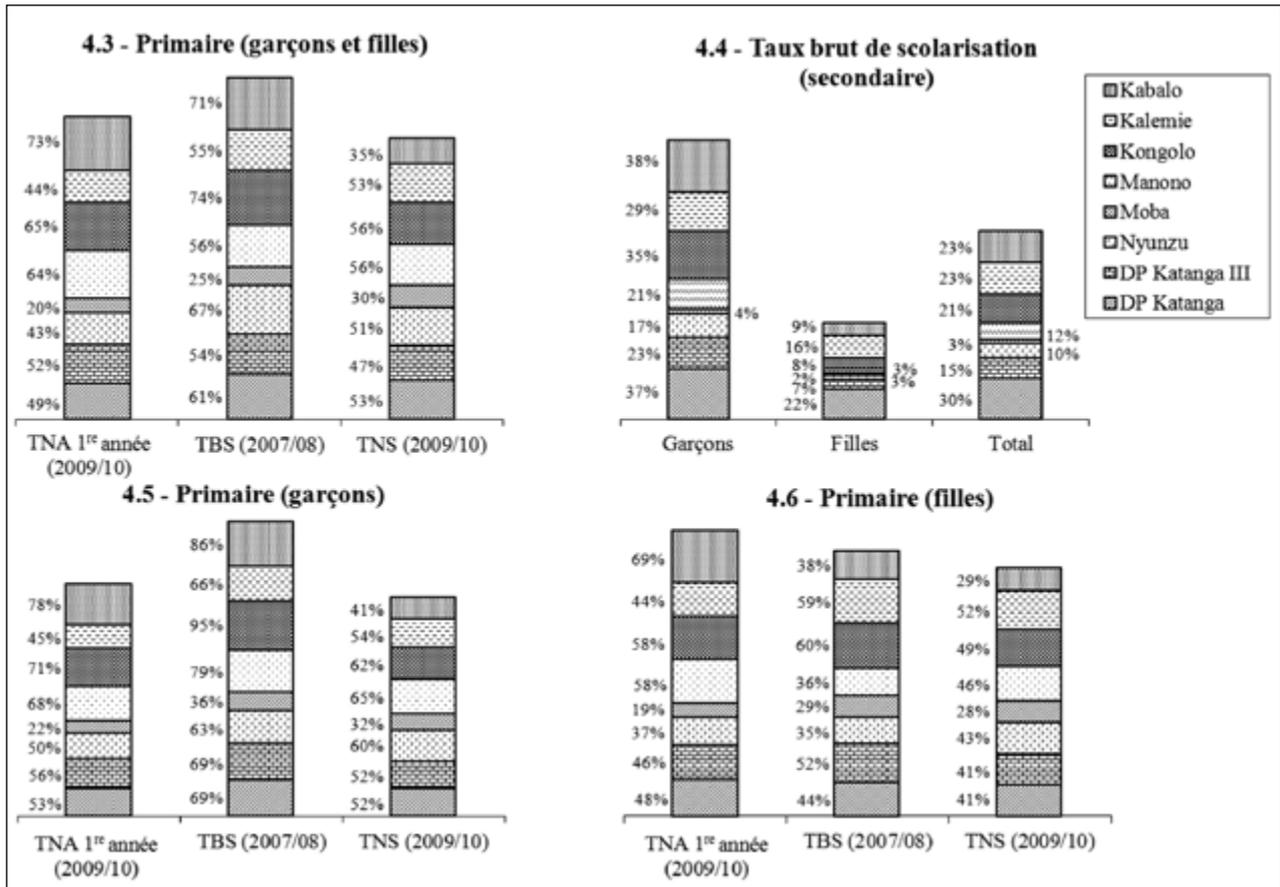
Source: d'après Division provinciale de l'EPSP/Katanga III (2007-2008).

3.3. LA GRATUITÉ, UNE RÉPONSE RÉALISTE ?

Les deux premières républiques ont d'abord souscrit aux engagements d'Addis-Abeba (1961), qui insistaient particulièrement sur l'impératif d'un enseignement primaire obligatoire, gratuit et universel (Constitution de Luluabourg 1964). Ignoré dans la Loi-cadre de 1986, qui ne reconnaît que la nécessité d'un enseignement primaire obligatoire, ce principe fut réaffirmé lors de la Conférence nationale souveraine (CNS), en 1992. Il est repris dans la Constitution de la 3^e République (2006), qui dispose dans son article 43 que « l'enseignement primaire est obligatoire et gratuit ».

Si la nécessité d'alléger (voire de supprimer) la contribution financière des parents est donc admise de longue date par les autorités, les initiatives récentes adoptées tendent à indiquer qu'il y a, non seulement une difficulté à trouver les financements adéquats, mais également un blocage structurel qui

Graphiques 4.3 à 4.6. Indicateurs de scolarité, district du Tanganyika



Source : d'après INS/Katanga & EPSP KATANGA/3, cité par INS/DP Katanga (2010 : 42-53).

renvoie aux pratiques de chacun des acteurs des filières de l'enseignement.

Au Katanga, l'arrêté provincial portant fixation des frais scolaires dans les écoles primaires, secondaires et professionnelles de la province pour l'année scolaire 2007-2008³⁹⁶ reconduit pour l'année scolaire 2008-2009³⁹⁷ allait dans le sens de la gratuité, mais les événements ont montré que la province n'était pas prête à assumer les conséquences de cette réforme : les infrastructures scolaires étaient inadaptées pour absorber l'afflux de nouveaux élèves en première année et les recettes provinciales ou de l'État furent incapables de compenser le manque à gagner du corps enseignant (Poncelet *et al.* 2010 : 38). Le retour à l'ancien système était donc prévisible. Cet échec est corroboré par les résultats de l'importante étude

qualitative réalisée sur l'enseignement primaire qui a constaté l'incapacité du fonds PURUS³⁹⁸ à diminuer la charge financière de la scolarité qui pèse sur les ménages (De Herdt *et al.* 2012 : 694-695).

Au niveau central, cette question du financement est au cœur des transformations actuellement à l'œuvre dans l'EPSP. Passant outre certains préalables pourtant importants, le président Kabila a brutalement accéléré le rythme des réformes : à la veille de la rentrée scolaire 2010-2011, soit avant même l'adoption par les Chambres du nouveau projet de loi organique sur l'enseignement, celui-ci a chargé le Gouvernement de prendre les mesures nécessaires en vue d'établir la gratuité, dès cette même année, dans les établissements primaires publics. Concrètement,

396 Arrêté provincial n° 2007/0096/KATANGA, du 16 août 2007.

397 Arrêté provincial n° 2008/059/KATANGA, du 26 août 2008.

398 Projet d'urgence de réhabilitation urbaine et sociale, soutenu par la Banque mondiale (2007-2010). Ce projet, qui faisait suite au fonds HIPC (2005-2007), devait financer directement chaque école publique moyennant un forfait minimum de 250 USD (variable en fonction du nombre de classes) par trimestre.

tement, il fut décidé d'opérer en deux phases, la première concernant les trois premières années, la deuxième (à mettre en œuvre à la rentrée scolaire 2011-2012) portant sur les trois dernières années. En 2012, le champ d'application restait limité aux quatre premières années primaires. Mais cette gratuité, ainsi que le constatent De Herdt et Kasongo (2013), n'a pas produit les effets escomptés sur le terrain où les auteurs constatent, d'après une enquête, certes limitée à quelques villes des provinces du Bandundu et du Bas-Congo, que : « les acteurs/exécutants de la politique de gratuité ont réagi par des "adaptations" locales [...] [qui] résultent en partie du fait que l'introduction de la gratuité ne s'est pas accompagnée d'une augmentation conséquente du budget de l'Éducation » (De Herdt & Kasongo 2013 : 217). Ceux-ci concluent que : « la survivance des pratiques antérieures, du reste justifiée par la déconnexion entre politiques et réalités, l'effondrement de la motivation des enseignants, sont parmi les facteurs qui contribuent à vider de son sens la réforme engagée » (De Herdt & Kasongo 2013 : 237). En d'autres termes, mal conçue et mal mise en œuvre, la mésaventure de la gratuité n'a pas eu les effets escomptés : elle a accentué la précarisation du statut des enseignants, dont un tiers environ ne peut compter que sur les primes de motivation des parents, tout en échouant à résoudre la question du financement, qui bien souvent repose toujours en dernière instance sur la contribution des parents (De Herdt & Kasongo 2013 : 230-231).

RÉFÉRENCES

- ACF International. 2009 (mars). *Évaluation de la sécurité alimentaire. Zone de santé d'Ankoro. Province du Katanga. République démocratique du Congo* (appui financier UNICEF) (en ligne : <http://dd0jh6c2fb2ci.cloudfront.net/sites/default/files/publications/ACF-FSL-DRC-Katanga-Ankoro-2009-03-FR.pdf>).
- André, Géraldine, DeHerdt, Tom, Egboki, Lisette, Imbongo, Damien, Iwewe Kpongo, Camille, Kitshiaba, Jean-Marc, Konen, Aurélie, Mrsic-Garac, Sonia, Mundala, Dieudonné, Ndjibu, Roger, Nlandu, Hervé, Poncelet, Marc, Titeca, Kristof & Wagemakers, Inge. 2010. « L'école primaire congolaise entre héritage, hybridité et résilience ». In De Herdt, Tom (coord.), *Quelle reconstruction? Acteurs et enjeux de la reconstruction post-conflit en RDC*. Rapport final TA-00-16-RDCO. Bruxelles : Politique scientifique fédérale, pp.125-168 (en ligne : http://www.operationspaix.net/DATA/DOCUMENT/4930~v~Quelle_Reconstruction_Acteurs_et_Enjeux_de_la_Reconstruction_Post-Conflit_en_RDC.pdf).
- Annuaire de l'Église catholique au Zaïre. 1974-1975. ca 1975. Kinshasa-Gombe : Secrétariat général.
- Assemblée provinciale. 2012 (octobre). *Rapport synthèse des vacances parlementaires des honorables députés de la province du Katanga* (en ligne : <http://kyunguwaku-mwanza.com/Rapport.pdf>).
- Banque mondiale. 2005 (janvier). *Le système éducatif de la République démocratique du Congo: priorités et alternatives* (en ligne : http://siteresources.worldbank.org/INTAFRREGTOPEDUCATION/Resources/444659-1210786813450/ED_CSR_DR Congo_fr.pdf).
- BIEF. 2012 (octobre). *Programme de coopération RDC-UNICEF. Composante éducation de base (2008-2012). Rapport d'évaluation* (en ligne : http://www.unicef.org/evaluation/files/DRC_2012-004_Evaluation_Education_de_base-oct-2012.pdf).
- Braekman. 1961. *Histoire du protestantisme au Congo. Bruxelles* : Librairie des éclairés unionistes (coll. « Histoire du protestantisme en Belgique et au Congo belge », tome 5).
- Bureau de l'Enseignement national catholique. *Annuaire statistique de l'enseignement national catholique, année 1963-64*.
- Club Unesco-Ntcheko. 2013 (19 mai). « Plus des filles (*sic*) que des garçons (*sic*) en maternelle et au primaire » (en ligne : <http://clubunescontchenko.wordpress.com/2013/05/19/epsp-katanga-3-plus-de-filles-que-des-garcons-en-maternelle-et-au-primaire/>).
- Congrégation du Saint-Esprit. 1932. *Chronique des missions confiées à la congrégation du Saint-Esprit. Aperçu historique et exercice 1930-31*. Paris : Maison-mère.
- Congrégation du Saint-Esprit. 1935. *Chronique des missions confiées à la congrégation du Saint-Esprit. Années 1931-1933*. Paris : Maison-mère.
- CTSE (Cellule technique pour les statistiques de l'Éducation). 2010. *Annuaire statistique de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel. Année scolaire 2008-2009*. Kinshasa.
- CTSE (Cellule technique pour les statistiques de l'Éducation). 2011 (juin). *Annuaire statistique de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel. Année scolaire 2009-2010*. Kinshasa.
- DeHerdt, Tom & Kasongo Munongo, Emmanuel. 2013. « La gratuité de l'enseignement primaire en RDC : attentes et revers de la médaille ». In Marysse, Stefaan & Omasombo, Jean (dir.). *Conjonctures congolaises 2012. Politique, secteur minier et gestion des ressources naturelles en RD Congo*. Tervuren-Paris : Musée royal de l'Afrique centrale-L'Harmattan (coll. « Cahiers africains », n° 82), pp.217-239.
- De Herdt, Tom & Poncelet, Marc (éd.). 2011. « La reconstruction entre l'État et la Société ». In De Herdt, Tom

- (éd.), *À la recherche de l'État en R-D Congo: acteurs et enjeux d'une reconstruction post-conflit*. Paris: L'Harmattan.
- De Herdt, Tom, Titeca, Kristof & Wagemakers, Inge. 2010 (septembre). « Aider l'État à délivrer le dividende de paix: le cas de l'éducation en RDC ». In Marysse, S., Reyntjens, F. & Vandeginste, S. (dir.), *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2009-2010*. Paris: L'Harmattan, pp. 151-173.
- De Herdt, Tom, Titeca, Kristof & Wagemakers, Inge. 2012. « Make Schools, not war? Donor's rewriting of the social contract in the DRC ». *Development Policy Review* 30 (6): 681-701.
- de Saint Moulin, Léon. 2010. *Villes et organisation de l'espace en République démocratique du Congo*. Tervuren-Paris: Musée royal de l'Afrique centrale-L'Harmattan (coll. « Cahiers africains », n° 77).
- Département de l'Agriculture et du Développement rural, Service d'études et planification. 1985 (septembre). *Région du Shaba. Étude régionale pour la planification agricole*. Projet de Planification agricole Projet 660-070/USAID/PRAGMA.C.3.
- Division provinciale de l'EPSP/Katanga III. 2007/08.
- Feltz, Gaëtan. 1976. « École rurale et expansion missionnaire au Shaba (1885-1939) ». *Études d'histoire africaine* 8 : 9-53.
- Humphreys, Macartan. 2008 (mai). *Community-driven reconstruction in the Democratic Republic of Congo*. Baseline report (en ligne: <http://www.columbia.edu/~mh2245/DRC/report.pdf>).
- INS & PAM. 2012 (septembre). *Résumé exécutif: résultats de l'enquête approfondie sur la sécurité alimentaire des ménages dans la province du Katanga* (en ligne: <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp252268.pdf>).
- INS & UNICEF. 2011 (mai). *Enquête par grappes à indicateurs multiples en République démocratique du Congo (MICS-RDC 2010). Rapport final* (en ligne: <http://microdata.worldbank.org/index.php/catalog/1313/study-description>).
- INS/DP Katanga. 2010 (novembre). *Le Katanga en chiffres*. Lubumbashi.
- ISSP/UO. ca 2012. *Enquête nationale sur la situation des enfants et adolescents en dehors de l'école, 2012. Rapport d'analyse*. Enquête organisée par le MEPSP (en ligne: <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Final%20Rapport%20de%20l%27enquete%20EADE%20RDC%2017%20janvier%202013.pdf>).
- Kalaba Mutabusha, Gabriel. 2011. « Et le social alors? ». In Dikanga Kazadi, Jean-Marie (dir.), *RD Congo 2006-2011. Ce qui a changé*. Paris: L'Harmattan.
- Kita Kyankenge Mazandi. 1982. *Colonisation et enseignement. Cas du Zaïre avant 1960*. Bukavu: CERUKI.
- Mokonzi, Gratien & Mwindi Kadongo. 2009. *République démocratique du Congo. Fourniture efficace de services dans le domaine de l'enseignement public*. Étude Afrimap/Open Society Initiative for Southern Africa.
- OCHA. 2005. *Mission d'évaluation des besoins humanitaires. Province du Katanga. Rapport final de la province du Katanga*.
- Poncelet, Marc, André, Géraldine & De Herdt, Tom. 2010. « La survie de l'école primaire congolaise (RDC): héritage colonial, hybridité et résilience ». *Autrepart* 54: 23-40. DOI: [10.3917/autr.054.0023](https://doi.org/10.3917/autr.054.0023) (en ligne: <http://www.cairn.info/revue-autrepart-2010-2-p-23.htm>).
- Vanhove, J. 1962. « L'enseignement ». In Académie royale des sciences d'outre-mer, *Livre blanc, L'Apport scientifique de la Belgique au développement de l'Afrique centrale*. Tome I. Bruxelles: ARSOM, pp. 371-408.
- Weyn, Guy. 2002. *Albertville, la perle du lac Tanganyika. Historique de la ville et de sa région*. Namur.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	9
<hr/>	
PREMIÈRE PARTIE : LES EXPLORATIONS ET LES VOYAGES VERS LE LAC « TANGANYIKA »	13
<hr/>	
• Introduction.....	15
Références.....	18
• CHAPITRE 1 L'énigme du lac Tanganyika.....	19
1. Les premières mentions du nom « Tanganyika ».....	19
2. De la découverte du lac Tanganyika jusqu'à la conquête coloniale: 1858-1885	21
2.1. Charles Burton et John Speke: 1858.....	21
2.2. David Livingstone: 1867-1869.....	23
2.3. Verney Lovett Cameron: 1872-1874.....	24
2.4. Henri Morton Stanley: 1874-1877.....	26
2.5. Joseph Thomson: 1882-1883.....	28
2.6. Giraud Victor: 1883-1884.....	28
3. Quelques légendes.....	30
Références.....	32
• CHAPITRE 2 L'EIC et les expéditions vers le Tanganyika.....	33
1. L'expédition Alexandre Delcommune: 1891-1893	33
2. William Stairs et Joseph Moloney: 1891-1892.....	35
3. Le peintre Léon Dardenne et la mission Charles Lemaire: 1898-1900.....	37
4. Georges Chaudoir au lac Tanganyika: 1900-1901	38
5. Wangermée et les « Grands lacs africains »: 1904-1905 et 1906-1908.....	38
Références.....	40
• CHAPITRE 3 Les voyages vers le lac Tanganyika: 1908-1945	41
1. Les visites princières et royales.....	41
1.1. Le passage du prince Albert: 1909.....	41
1.2. La première visite du prince Léopold: 1925.....	43
1.3. La visite du roi Albert: 1928	44
2. Les reportages.....	45
2.1. La visite du comte Carton de Wiart: 1922.....	46
2.2. Chalux, <i>Un an au Congo</i> : 1923-1924	47
2.3. Les regards de Julien Vanhove sur le Tanganyika: 1938	48
2.4. L'exploration congolaise de l'Américain Tom Marvel: 1943-1944	48
Conclusion: le Tanganyika en images.....	50
Références.....	51
<hr/>	
DEUXIÈME PARTIE: LE TANGANYIKA PHYSIQUE	53
<hr/>	
• CHAPITRE 1 La situation géographique.....	55
1. Situation et limites du district	55
1.1. Le territoire de Kabalo.....	55
1.2. Le territoire de Kalemie.....	55

1.3. Le territoire de Kongolo	55
1.4. Le territoire de Manono	55
1.5. Le territoire de Moba	56
1.6. Le territoire de Nyunzu	56
2. Principaux traits du relief.....	56
3. Hydrographie.....	58
• CHAPITRE 2 La géologie	61
1. Le Nord-Ouest.....	61
2. Le Sud-Est	62
3. Les formations récentes.....	62
4. Ressources minérales.....	63
4.1. Gîtes aurifères	63
4.2. Gîtes stannifères	65
4.3. Gîtes cuprifères.....	65
4.4. Gîtes ferrifères	65
4.5. Gisement de charbon.....	65
4.5.1. Le bassin charbonnier de la Kasa	66
4.5.2. Le bassin charbonnier de la Lukuga.....	66
4.6. Minerais de plomb et de zinc	66
4.7. Minerais de niobium, niobotantalite, tantale	67
4.8. Minerais de lithium	67
4.9. Hydrothermalisme.....	67
Références.....	69
• CHAPITRE 3 La végétation.....	69
par Joëlle De Weert, Benjamin Toirambe, Claire Delvaux, Astrid Verheggen, Pierre Defourny et Hans Beeckman	
1. Les savanes	70
2. Les forêts claires	71
3. La forêt dense humide	72
4. La forêt de montagne.....	72
5. La végétation aquatique et marécageuse.....	72
6. Les forêts denses sur sols hydromorphes.....	73
7. Le complexe agricole en zone forestière.....	74
8. Agriculture permanente.....	74
9. Les risques environnementaux.....	74
9.1. Appauvrissement des sols	74
9.2. Destruction définitive de la forêt	74
9.3. Exploitation forestière	75
Littérature et documents consultés.....	75
• CHAPITRE 4 La faune	77
par Mark Hanssens	
1. Écologie	78
1.1. Biodiversité, parcs nationaux et réserves	78
1.2. Invertébrés.....	78
1.2.1. Ostracoda (ostracodes).....	78
1.2.2. Gastropoda (gastéropodes).....	79
1.3. Poissons	79
1.3.1. Poissons des rivières	79

1.3.2. Poissons du bassin du Lac Tanganyika	80
1.3.3. La pêche au lac Tanganyika	80
1.4. Amphibiens et reptiles.....	80
1.5. Oiseaux.....	82
1.5.1. Bec-en-ciseaux d'Afrique	82
1.5.2. Outarde de Denham	83
1.5.3. Sénégal de Shelley.....	83
1.5.4. Bagadais d'Albert	83
1.5.5. Phyllante à collier roux.....	83
1.6. Mammifères.....	84
1.6.1. Éléphant.....	84
1.6.2. Hippopotame.....	84
1.6.3. Zèbre	84
Références.....	84

TROISIÈME PARTIE : LES HOMMES..... 87

• Introduction	89
• CHAPITRE 1 Les peuples et les langues	91
1. Les migrations	91
1.1. La migration luba	92
1.2. La migration des Tabwa	92
1.2.1. Kyomba, sa famille et ses amis	92
1.2.2. L'origine de la famille de Kyomba.....	93
1.2.3. Kyomba échappe à la mort.....	93
2. Les peuples	97
2.1. Les Luba.....	97
2.1.1. La période des empires	97
2.1.2. Le règne d'Ilunga Sungu : 1780-1810	98
2.1.3. Le règne de Kumwimbe Ngombe (1810-1840)	98
2.1.4. Le règne d'Ilunga Kabale (1840-1870)	99
2.1.5. La période de la désintégration des empires	99
2.2. Les Tabwa.....	100
2.3. Les Holoholo.....	102
2.4. Les autres peuples du Tanganyika.....	103
2.4.1. Les Bangu-Bangu.....	103
2.4.2. Les Hamba	104
2.4.3. Les Kunda	104
2.4.4. Les Lumbu	104
2.4.5. Egnya (ou Ngenia)	104
2.4.6. Songye	104
2.4.7. Les Kalanga.....	104
2.4.8. Les Kusu	104
2.5. Les Arabisés ou Wangwana	104
2.5.1. L'implantation et la consolidation.....	105
2.5.2. Les conséquences politiques	109
2.5.3. Les conséquences démographiques	110
2.5.4. Les conséquences économiques.....	110
2.5.5. Les conséquences culturelles	112

2.5.6. Les conséquences sociales.....	113
2.5.7. La campagne contre «l'esclavagiste» Rumaliza (ca 1850-?).....	114
Références.....	117
3. Répartition géographique des langues dans le district du Tanganyika.....	118
3.1. Territoire de Kabalo.....	118
3.2. Territoire de Kalemie.....	118
3.3. Territoire de Kongolo.....	119
3.4. Territoire de Manono.....	119
3.5. Territoire de Moba.....	120
3.6. Territoire de Nyunzu.....	120
Références.....	120
• CHAPITRE 2 La naissance d'un art de cour sur les rives du Tanganyika : les trônes des chefs tabwa	121
par <i>Viviane Baeke</i>	
Références.....	125
• CHAPITRE 3 Quelques instruments de musique du Tanganyika	127
par <i>Rémy Jadinon</i>	
Introduction.....	127
1. Les cordophones.....	128
1.1. La cithare sur bâton.....	128
1.2. La cithare sur bouclier avec caisse de résonance en calebasse.....	128
2. Les membranophones.....	129
2.1. Le tambour à une peau.....	129
2.2. Le tambour à friction.....	130
3. Les idiophones.....	130
3.1. Le tambour à fente.....	130
3.2. Les lamellophones.....	131
3.3. Les hochets.....	132
3.4. Les cloches.....	132
4. Les aérophones.....	133
5. Un peu d'analyse musicale.....	133
Références.....	135
<hr/>	
QUATRIÈME PARTIE: L'OCCUPATION EUROPÉENNE ET L'ORGANISATION TERRITORIALE	137
• CHAPITRE 1 L'intégration du « Tanganyika » dans l'État indépendant du Congo	139
1. Les expéditions de l'Association internationale africaine (1877-1885).....	139
2. La soumission du « Marungu »: 1883-1885.....	142
3. Les expéditions antiesclavagistes.....	146
3.1. Première expédition.....	146
3.2. Deuxième expédition.....	146
3.3. Troisième expédition.....	147
3.4. Quatrième expédition.....	147
Références.....	147

• CHAPITRE 2 Le Tanganyika et la Première Guerre mondiale (1914-1918)	<u>151</u>
1. Le Congo belge entre en guerre.....	<u>151</u>
2. La maîtrise du lac Kivu et du lac Tanganyika.....	<u>157</u>
3. La conquête de Tabora.....	<u>159</u>
Références.....	<u>160</u>
• CHAPITRE 3 L'évolution politico-administrative et la composition administrative du district	<u>163</u>
1. Évolution politico-administrative du district du Tanganyika	<u>163</u>
Références.....	<u>166</u>
2. Composition administrative du district du Tanganyika	<u>167</u>
2.1. Territoire de Kabalo	<u>167</u>
2.2. Territoire de Kalemie.....	<u>168</u>
2.2.1. La cité de Kalemie.....	<u>170</u>
2.2.2. Les chefferies.....	<u>171</u>
2.3. Territoire de Kongolo	<u>172</u>
2.4. Territoire de Manono	<u>174</u>
2.5. Territoire de Moba	<u>177</u>
2.5.1. Aperçu historique	<u>177</u>
2.5.2. Territoire des Bazimba.....	<u>177</u>
2.5.3. Territoire des Baanza	<u>178</u>
2.5.4. Territoire de Kiambi	<u>178</u>
2.6. Territoire de Nyunzu	<u>179</u>
Références.....	<u>181</u>
• CHAPITRE 4 L'implantation des missionnaires	<u>183</u>
1. Les missions catholiques	<u>183</u>
1.1. Le vicariat apostolique de Baudouinville	<u>183</u>
1.1.1. Les missions.....	<u>184</u>
1.1.2. Les premiers établissements scolaires	<u>185</u>
1.1.3. Les écoles professionnelles.....	<u>185</u>
1.1.4. Le concours des médecins-catéchistes	<u>186</u>
1.1.5. La société des Missionnaires d'Afrique	<u>193</u>
1.2. Le Vicariat apostolique de Kongolo.....	<u>193</u>
1.2.1. Occupation de l'espace.....	<u>195</u>
1.2.2. Les évêques	<u>196</u>
1.3. Le Vicariat apostolique de Manono.....	<u>196</u>
2. Les missions protestantes.....	<u>196</u>
2.1. La Congo Evangelistic Mission	<u>196</u>
2.2. La Garanganze Evangelical Mission	<u>196</u>
2.3. La Congo Union of Seventh Day Adventists.....	<u>197</u>
3. Les mouvements religieux autochtones	<u>197</u>
3.1. Aperçu des principaux mouvements religieux autochtones.....	<u>197</u>
3.2. Le Kitawala.....	<u>198</u>
3.2.1. L'éclosion du mouvement kitawala.....	<u>198</u>
3.2.2. Les manifestations violentes de Manono : novembre 1941	<u>199</u>
3.2.3. L'extension du Kitawala pendant la guerre.....	<u>200</u>
Références.....	<u>201</u>

CINQUIÈME PARTIE: LES ÉVOLUTIONS SOCIOPOLITIQUES DE L'INDÉPENDANCE À LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE	<u>203</u>
• Introduction	<u>205</u>
Références	<u>206</u>
• CHAPITRE 1 Le Tanganyika à la fin de la colonisation et sous la Première République (1959-1965)	<u>207</u>
1. La Balubakat et le gouvernement du Lualaba/Nord-Katanga	<u>207</u>
1.1. Origines de la Balubakat et naissance du contentieux Balubakat-Conekat	<u>207</u>
1.2. Prémices et développement de la révolte Balubakat (juillet-octobre 1960)	<u>212</u>
1.2.1. La sécession katangaise.....	<u>212</u>
1.2.2. La réaction BALUBAKAT : rejet de la sécession, développement et organisation de l'insurrection.....	<u>213</u>
1.2.3. Les forces armées en présence	<u>214</u>
1.3. Le gouvernement du Lualaba	<u>216</u>
1.3.1. L'expérience de Manono (octobre 1960-mars 1961).....	<u>216</u>
1.3.2. De Manono à Albertville (mars 1961-novembre 1961)	<u>218</u>
1.4. La province du Nord-Katanga sous l'administration Balubakat (1962-1964)	<u>221</u>
1.4.1. Enjeux politiques au Nord-Katanga.....	<u>221</u>
1.4.2. Le retour de Sendwe	<u>223</u>
1.4.3. L'option Kabange Numbi	<u>224</u>
2. La rébellion Simba au Nord-Katanga	<u>228</u>
2.1. Les deux prises d'Albertville	<u>228</u>
2.1.1. La première prise d'Albertville (26/27 mai 1964)	<u>229</u>
2.1.2. La deuxième prise d'Albertville (19 juin 1964)	<u>229</u>
2.2. L'administration éphémère du CNL-Est, la contre-offensive gouvernementale et le premier maquis Kabila (juin 1964-décembre 1965).....	<u>231</u>
2.2.1. L'administration CNL-Est à Albertville	<u>232</u>
2.2.2. La contre-offensive gouvernementale (juillet-août 1964)	<u>233</u>
2.2.3. Le premier maquis Kabila.....	<u>236</u>
Références	<u>237</u>
• CHAPITRE 2 Les Kabila, père et fils, et le district du Tanganyika (1967-2011)	<u>237</u>
1. La politique de l'authenticité et la zaïrianisation (1971-1976)	<u>239</u>
2. Les deux guerres de Moba (1984-1985)	<u>239</u>
2.1. Travail de pacification à l'est (1979-1984)	<u>240</u>
2.2. La première « guerre » de Moba (13-16 novembre 1984)	<u>241</u>
2.3. La seconde « guerre » de Moba (17 juin 1985)	<u>242</u>
2.4. Le délitement du PRP	<u>242</u>
3. Le Nord-Katanga sous les présidences des Kabila, père et fils (1997-2011).....	<u>243</u>
Références	
Conclusions partielles. La postérité de l'action Balubakat et la solidarité ethnique à l'épreuve du pouvoir	<u>251</u>
SIXIÈME PARTIE: ASPECTS SOCIO-ÉCONOMIQUES	<u>255</u>
• CHAPITRE 1 Caractères de l'économie du Tanganyika, du Congo belge à la fin de la Deuxième République	<u>257</u>
En guise d'introduction.....	<u>257</u>

1. L'empreinte coloniale.....	<u>257</u>
1.1. Généralités	<u>257</u>
1.2. Extension et consolidation des réseaux de transport	<u>258</u>
1.2.1. Les phases du développement routier.....	<u>258</u>
1.2.2. La complétion du réseau ferroviaire	<u>259</u>
1.2.3. L'intensification du trafic	<u>263</u>
1.3. Évolution de quelques secteurs productifs	<u>264</u>
1.3.1. L'agriculture vivrière: le maïs.....	<u>264</u>
1.3.2. Cultures industrielles: la filière du coton.....	<u>265</u>
1.3.3. La pêche et la pisciculture.....	<u>271</u>
1.3.4. L'industrie minérale: la Géomines et Cimental	<u>272</u>
2. De l'indépendance aux guerres du Congo	<u>275</u>
2.1. Généralités	<u>275</u>
2.2. Secteur d'appui: déliquescence des transports.....	<u>277</u>
2.2.1. Le réseau intérieur CFL/SNCZ	<u>277</u>
2.2.2. Le trafic lacustre.....	<u>278</u>
2.2.3. Les routes.....	<u>279</u>
2.3. Évolution de quelques secteurs	<u>284</u>
2.3.1. Contraction des secteurs productifs ruraux (agriculture, pêche et élevage)	<u>284</u>
2.3.2. Restructurations et mise en veilleuse de la filière coton.....	<u>290</u>
2.3.3. Déshérence des industries minérales	<u>294</u>
Références	<u>300</u>
• CHAPITRE 2 État des lieux de l'économie sous la Troisième République.....	<u>303</u>
En guise d'introduction.....	<u>303</u>
1. L'héritage du chaos. Arrière-faix des guerres du Congo (1996/1997 et 1998/2003): quelques données socio-économiques	<u>303</u>
2. Bref aperçu sur la structure des activités économiques	<u>304</u>
3. Poser les cadres des efforts de relance	<u>306</u>
4. Le « grenier agricole » ne nourrit pas sa population	<u>311</u>
1. L'agriculture, la pêche et l'élevage	<u>315</u>
1.1. Généralités	<u>315</u>
1.1.1. La contribution des activités agricoles et animales à l'emploi et à la production de richesse	<u>315</u>
1.1.2. Contraintes transversales au développement du secteur agricole.....	<u>317</u>
1.2. L'agriculture vivrière	<u>323</u>
1.3. L'élevage	<u>331</u>
1.3.1. Généralités.....	<u>331</u>
1.3.2. L'élevage du gros bétail.....	<u>331</u>
1.3.3. L'élevage du petit bétail	<u>333</u>
1.4. La pêche.....	<u>334</u>
1.4.1. Techniques de pêche et matériel	<u>334</u>
1.4.2. La pêche à l'intérieur des terres	<u>334</u>
1.4.3. La pêche au lac Tanganyika	<u>334</u>
1.4.4. Production, conditionnement et débouchés.....	<u>336</u>
1.4.5. La surpêche et l'emploi d'engins nocifs, deux menaces pour la biodiversité et la pêche sur le lac.....	<u>337</u>
2. Les activités minérales	<u>339</u>
2.1. Considérations générales	<u>339</u>
2.2. Identification et localisation des ressources minérales	<u>339</u>
2.3. Tentatives de quantification des activités extractives	<u>340</u>
2.4. Évolutions récentes du cadre sectoriel	<u>344</u>

2.4.1. Le contexte international	344
2.4.2. L'implicaiton de Lubumbashi.....	345
2.4.3. Quelques points de suspension.....	345
2.5. Les nouveaux visages de l'extraction.....	350
2.5.1. L'artisanat minier	350
2.5.2. Secteur industriel.....	351
2.5.3. Un opérateur pour les hydrocarbures	358
3. Les secteurs auxiliaires : transports et électricité.....	358
3.1. La situation des réseaux de transport	358
3.1.1. Généralités.....	358
3.1.2. Quelques contraintes transversales.....	362
3.1.3. L'état des transports, par secteur	365
3.2. La desserte en courant électrique : des îlots urbains, la résilience du <i>makala</i>	381
3.2.1. Un coup d'œil sur les centrales de production d'énergie et les opérateurs	381
3.2.2. La desserte électrique, victime des défaillances de la SNEL et des infrastructures de distribution	382
3.2.3. L'enjeu énergétique.....	384
3.2.4. Les éléphants blancs chassés par des souris ?.....	387
Références.....	388
• CHAPITRE 3 Éléments de démographie	397
Introduction : le problème des sources	397
1. Le Tanganyika, espace de peuplement inégal.....	399
2. Évolution de la population entre 1938 et 2010.....	401
2.1. 1938-1984.....	401
2.1.1. Remarques préliminaires.....	401
2.1.2. Tendances générales	402
2.1.3. Tentatives d'explication.....	403
2.1.4. Structure de la population	406
2.2. 1984-2010.....	408
2.2.1. Tendances générales	408
2.2.2. Discussion sur quelques facteurs démographiques	410
Références	412
• CHAPITRE 4 Les structures éducatives	415
1. La scolarisation par les missions : premiers jalons du système éducatif occidental	415
1.1. Les missions catholiques.....	415
1.2. Les missions protestantes.....	417
1.3. Une politique d'adaptation des masses plutôt qu'aux masses.....	418
2. L'enseignement sous la Troisième République.....	420
2.1. Cadre organisationnel et institutionnel	420
2.2. Cartographie des réseaux primaire, secondaire et supérieur dans le district	421
3. Caractéristiques de l'offre et de la demande dans les réseaux primaires et secondaires et fréquentation scolaire.....	422
3.1. L'offre scolaire	422
3.2. La demande scolaire	426
3.3. La gratuité, une réponse réaliste ?	427
Références.....	429
Table des matières	431

Voir modèle joint : http://www.africamuseum.be/docs/research/publications/rmca/online/carte_tanganyika.pdf

La région du Tanganyika a suscité très tôt la curiosité des savants occidentaux et arabes, désireux d'identifier les sources du Nil. Elle s'étend sur près de 135 000 km², soit un peu moins de 6 % du territoire national, dans un espace grossièrement encastré entre la ligne de crête Lomami-Lualaba à l'ouest, un bourrelet rocheux à l'est, et, au sud, la dépression de Kamalondo et la barrière des lacs Moëro (pointe nord), Mweru Wantipa (République de Zambie) et Tanganyika (talon); seule la démarcation septentrionale qui court le long du 5^e parallèle sud, de l'intersection de la rivière Kiangwe jusqu'à la frontière orientale de la RD Congo semble faire totalement abstraction de contingences naturelles.

Son économie fut fécondée au cours du siècle dernier par l'union de l'eau et du fer. À partir du littoral qui borde tout le flanc oriental, les rails traversent l'intérieur du pays à la recherche du Lualaba qu'ils accrochent à hauteur de Kabalo, nœud ferroviaire qui assure la jonction avec le nord (Kindu, Maniema) et le sud (Kamina, Haut-Lomami). Le fleuve, justement, suppléé par le chemin de fer entre Kabalo et Kongolo, offre un bief navigable d'un seul tenant de plusieurs centaines de kilomètres à partir de Malemba-Nkulu (Haut-Lomami) jusqu'aux portes d'Enfer en aval de Kongolo. C'est autour de cette ossature progressivement aménagée jusqu'à la veille de l'indépendance, et à laquelle viendra se greffer un vaste réseau routier (environ 5 000 km), que se développèrent plusieurs secteurs d'activités économiques. Quelques fleurons industriels coloniaux s'implantèrent localement: le CFL ainsi que la Filtisaf à Albertville/Kalemie; la Géomines à Manono; la Cotanga à Kongolo; etc. Par son port ouvert au centre et à l'est africain, un important commerce se développa également, en particulier le long du corridor Kigoma – Dar es Salaam. Région aux débouchés agropastoraux reconnus, c'est toutefois dans ce dernier domaine que fut davantage réputé le Tanganyika, par opposition au Sud minier.

Ainsi instruit rapidement de quelques-uns des caractères économiques spécifiques de la région, il serait tentant de glisser vers le politique et de voir *a posteriori* dans la courte expérience de la première décentralisation (1962-1967) le prolongement d'un particularisme régional. La carte des 22 provinces intégrée dans la Constitution du 1^{er} août 1964 (dite de Luluabourg) reconnaît en effet l'existence d'une province du Nord-Katanga qui s'étend au Tanganyika et au Haut-Lomami pour regrouper les populations dites « lubaisées », tandis que la scène politique est un temps dominée par l'action et l'image de la Balubakat, principal parti au nord de la province du Katanga. Mais loin de traduire une quelconque identité régionale, cet état est avant tout le fruit d'évolutions conjoncturelles: l'étude détaillée de cette période importante de l'histoire du district révèle, en fait, un terrain complexe, où s'entremêlent tensions entre unitaristes et fédéralistes, réflexes ethniques, calculs stratégiques, ambitions personnelles et luttes de pouvoir. La perspective d'un Katanga unifié dans un Congo centralisé restait globalement le but à atteindre, et l'on ne se résignait à l'idée de cette province construite de toute pièce qu'à titre temporaire, faute d'alternative pour neutraliser la sécession tshombiste; c'est dire que l'entérinement ultérieur de la fragmentation de la province fut diversement apprécié par les responsables du Nord-Katanga. Depuis lors, l'expérience du pouvoir au plus haut niveau de plusieurs de ses ressortissants, à commencer par Laurent-Désiré Kabila, et les désillusions par rapport aux retombées attendues, ont engendré auprès de la population une nouvelle vision de la décentralisation: celle-ci pourrait être le chemin nécessaire vers la prise en main, par la base, de ses propres outils de développement.

À l'instar des parutions précédentes, cette monographie du projet « Provinces-Décentralisation » accorde une large place aux développements historiques, socio-administratifs, politiques et socio-économiques. Elle entend toutefois offrir une analyse et un état des lieux des connaissances qui ne se limitent pas à ces seuls aspects: tant les sciences naturelles (faune, végétation, hydrologie, géologie, géographie) que d'autres secteurs des sciences humaines (anthropologie, musicologie) participent, ici, à une meilleure connaissance du Tanganyika, dans la richesse et la complexité de ces multiples dimensions.

ISBN 978-9-4916-1587-0



AVEC LE SUPPORT DE
LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**